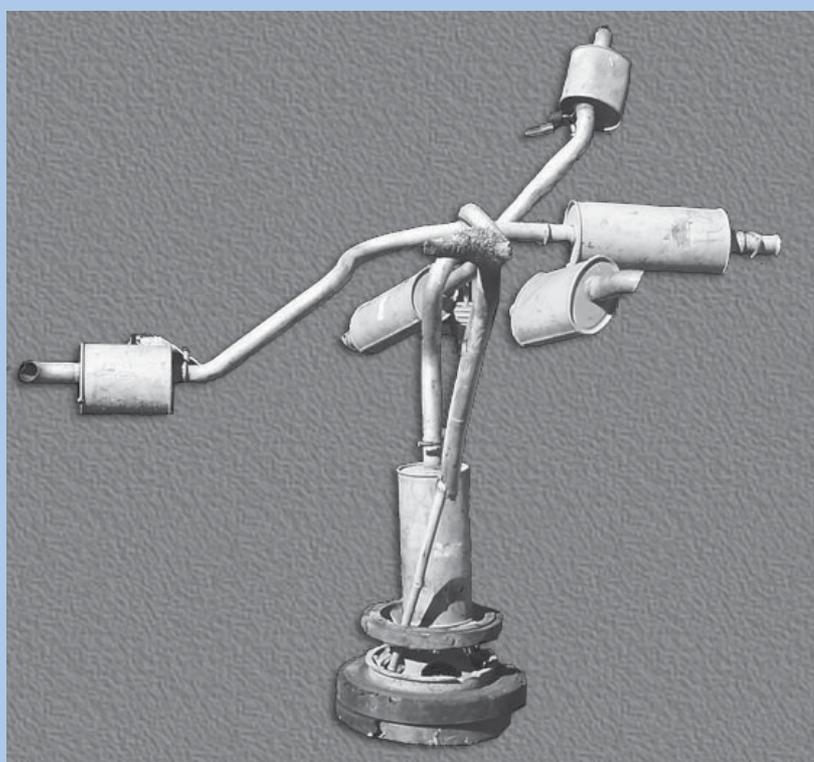


CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

# RAPPORT 2006

## SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Etabli par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES  
New York et Genève, 2006

## Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans le texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

---

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

---

L'aperçu général du présent rapport est aussi disponible sur Internet, en anglais et en français, à l'adresse suivante:

**<http://www.unctad.org>**

---

UNCTAD/LDC/2006

UNITED NATIONS PUBLICATION

Sales No. F.06.II.D.9

ISBN 92-1-212331-7

ISSN 0257-8107

## QU'ENTEND-ON PAR « PAYS LES MOINS AVANCÉS » ?

L'Organisation des Nations Unies a établi une liste de «pays les moins avancés» (PMA), qui compte actuellement 50 pays: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Cette liste est révisée tous les trois ans par le Conseil économique et social, à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement (CPD).

Les critères appliqués en 2006 par le CDP pour établir la liste sont les suivants:

- a) **Faible revenu**, mesuré par le revenu national brut (RNI) par habitant (moyenne sur trois ans, 2002-2004), en appliquant les seuils de 750 dollars pour les ajouts à la liste, et de 900 dollars pour les retraits de la liste;
- b) **Insuffisance des ressources humaines**, mesurée par un indice composite (indice du capital humain), qui se fonde sur plusieurs indicateurs: i) nutrition (pourcentage de la population sous-alimentée); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) éducation (taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- c) **Forte vulnérabilité économique**, mesurée par un indice composite (indice de vulnérabilité économique) fondé sur les indicateurs suivants: i) crises naturelles (indice d'instabilité de la production agricole; proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles); ii) crises commerciales (indice d'instabilité des exportations de biens et services); iii) exposition aux crises (part de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans le PIB; indice de concentration des exportations de marchandises); iv) petite dimension économique (logarithme de la population); et v) éloignement économique (indice d'éloignement).

Pour chacun de ces trois critères, différents seuils sont utilisés pour inclure un pays dans la liste ou pour l'en retirer. Un pays peut être ajouté à la liste des PMA s'il n'atteint aucun des trois seuils et si sa population ne dépasse pas 75 millions de personnes. Il peut en sortir s'il atteint deux seuils sur trois au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste. Après que le CPD a formulé une recommandation tendant à ce qu'un pays soit retiré de la liste, ce dernier bénéficie d'un délai de grâce de trois ans avant d'être effectivement radié. En application de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale, ce délai doit permettre au pays concerné et à ses partenaires de développement de convenir d'une stratégie de «transition en douceur» pour que la perte des conditions de faveur applicables aux PMA à l'issue de cette période ne perturbe pas le progrès socioéconomique.

## Remerciements

Le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés* a été établi par une équipe dirigée par Charles Gore et composée de Lisa Borgatti, Marquise David, Michael Hermann, Ivanka Hoppenbrouwer-Rodriguez, Zeljka Kozul-Wright, Madasamyraja Rajalingam et Utumporn Reungsuwan. Penelope Pacheco-López s'est jointe à l'équipe à compter du 1<sup>er</sup> février 2006, et Veronica Escudero a pris part aux étapes finales de l'établissement du rapport à partir du 1<sup>er</sup> avril 2006. Des contributions spécifiques ont été fournies par Pierre Encontre. La rédaction a été réalisée sous la supervision générale de Habib Ouane, Directeur du Programme spécial de la CNUCED pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires.

Dans le cadre de la préparation du Rapport, deux réunions spéciales d'experts ont été tenues. La première, sur le thème «Mobiliser et développer les capacités productives pour réduire la pauvreté», a eu lieu à Genève les 20 et 21 juin 2005; y ont participé Yves Ekoué Amaizo (ONUDI), Rizwanul Islam (BIT), Massoud Karshenas, Mark Knell, Thandika Mkandawire (UNRISD), Juan Carlos Moreno-Brid (CEALC), Banji Oyelaran-Oyeyinka, Eric Reinert, Jaime Ros, Tony Thirlwall, Rolf van der Hoeven (BIT) et Marc Wuyts. Les participants ont débattu de l'approche conceptuelle et analytique à adopter en ce qui concerne les capacités productives, à partir des idées initiales formulées par Zeljka Kozul-Wright. La deuxième réunion spéciale d'experts sur «Les nouvelles politiques de développement productif dans les PMA» a été tenue à Genève les 3 et 4 octobre 2005. Elle a réuni des experts des nouvelles politiques industrielles, Anthony Bartzokas et Mario Cimoli (CEALC), et un expert des nouvelles politiques agricoles, Andrew Dorward, qui ont examiné les zones de convergence de la réflexion dans ces domaines, ainsi que leur intérêt pour les PMA.

Des textes de fond ou des contributions spéciales au Rapport ont été apportés par Adrian Atkinson, Amit Bhaduri, Ayman Ismael, Kenneth King, Mark Knell, Penelope Pacheco-López, Rajah Rasiah, Jaime Ros, Ignacy Sachs, Roberto Simonetti et Marc Wuyts. Claes Johansson, du Bureau du Rapport du PNUD sur le développement humain à New York, a aussi contribué à la première partie du Rapport.

Joerg Mayer, du Service des politiques macroéconomiques et des politiques de développement de la Division de la mondialisation et des politiques de développement du secrétariat de la CNUCED, a apporté des avis spécifiques. Le personnel du Service central de statistique et de recherche documentaire de cette même division a aussi pleinement appuyé les travaux.

Des concours ont été assurés, à différents stades, par Corazon Alvarez, Mounia Atiki, Sylvie Guy, Paulette Lacroix, Mary McGee, Regina Ogunyinka, Veronica Rivera-Cruz, Sivanla Sikounnavong et Stephanie West. Diego Oyarzun-Reyes a conçu la page de couverture, et le texte original a été édité par Graham Grayston. La mise en page, les illustrations et la publication assistée par ordinateur ont été réalisées par Madasamyraja Rajalingam.

Le Gouvernement norvégien est chaleureusement remercié pour son soutien financier.

# Table des matières

|  |       |
|--|-------|
| Qu'entend-on par «pays les moins avancés»? ..... | iii   |
| Notes explicatives .....                         | xiv   |
| Sigles .....                                     | xiv   |
| Aperçu général .....                             | I–XVI |

## Première partie

### TENDANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. TENDANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES .....</b>   | <b>3</b>  |
| A. Introduction .....  | 3         |
| B. Croissance économique globale .....   | 3         |
| C. Évolution du commerce des marchandises .....  | 8         |
| 1. Situation générale .....  | 8         |
| 2. Évolution des prix internationaux des produits de base .....  | 9         |
| 3. Structure du commerce des marchandises .....  | 11        |
| D. Évolution du financement extérieur .....  | 14        |
| 1. Situation générale .....  | 14        |
| 2. Tendances des flux d'aide .....   | 16        |
| 3. Tendances des flux d'IED .....  | 20        |
| E. Tendance de la dette extérieure .....   | 23        |
| F. Conclusions .....   | 26        |
| Notes .....  | 28        |
| <b>2. PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS .....</b> | <b>29</b> |
| A. Introduction .....  | 29        |
| B. Objectifs en matière de croissance et d'investissement .....  | 31        |
| C. Objectifs de réduction de la pauvreté .....   | 31        |
| D. Objectifs de développement humain .....   | 34        |
| E. Objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications .....  | 39        |
| F. Objectifs en matière d'APD, d'allègement de la dette et d'accès aux marchés pour les partenaires de développement .....                             | 42        |
| 1. Quantité de l'aide .....  | 42        |
| 2. Délitement de l'aide .....  | 43        |
| 3. Allègement de la dette .....  | 44        |
| 4. Accès aux marchés .....   | 46        |
| G. Progrès vers la sortie de la catégorie des pays les moins avancés .....   | 47        |
| H. Conclusion .....  | 54        |
| Notes .....  | 56        |
| Bibliographie .....  | 57        |

## Deuxième partie

### DÉVELOPPER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES

|  |            |
|--|------------|
| <b>1. QUE SONT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES? COMMENT SE DÉVELOPPENT-ELLES? POURQUOI IMPORTANT-ELLES?</b>              | <b>61</b>  |
| A. Introduction .....  | 61         |
| B. Que sont les capacités productives? .....   | 63         |
| C. Comment les capacités productives se développent-elles? .....   | 69         |
| 1. Les processus centraux .....  | 71         |
| 2. Causalité cumulative, demande et développement des capacités productives .....                                  | 73         |
| 3. L'importance de l'intégration mondiale .....  | 76         |
| 4. L'importance des institutions .....   | 78         |
| D. L'intérêt de mettre l'accent sur les capacités productives pour les décideurs politiques .....                  | 80         |
| 1. Capacités productives et croissance économique .....  | 80         |
| 2. Capacités productives et réduction de la pauvreté .....   | 82         |
| F. Conclusions .....   | 86         |
| Notes .....  | 87         |
| Bibliographie .....  | 87         |
| <b>2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET ACCUMULATION DE CAPITAL .....</b>   | <b>91</b>  |
| A. Introduction .....  | 91         |
| B. La croissance économique potentielle et réelle dans les PMA .....   | 91         |
| 1. Le potentiel de croissance des PMA .....  | 91         |
| 2. La croissance effective des PMA .....   | 98         |
| C. Les tendances de la formation de capital physique .....   | 104        |
| D. La formation de capital humain et l'exode des cerveaux .....  | 105        |
| E. Mobilisation des ressources intérieures: limites et possibilités .....  | 111        |
| 1. Faiblesses de l'épargne intérieure .....  | 112        |
| 2. Faiblesse des recettes publiques .....  | 114        |
| 3. Possibilité de mobiliser les ressources intérieures .....   | 115        |
| F. Apports de ressources extérieures et accumulation intérieure de capital .....                                   | 117        |
| 1. L'APD et les processus intérieurs d'accumulation .....  | 119        |
| 2. L'IED et l'accumulation intérieure de capitaux privés .....   | 123        |
| G. Conclusions .....   | 124        |
| Notes .....  | 131        |
| Bibliographie .....  | 132        |
| <b>3. PROGRÈS TECHNOLOGIQUE, CHANGEMENT STRUCTUREL ET INTÉGRATION COMMERCIALE .....</b>                            | <b>135</b> |
| A. Introduction .....  | 135        |
| B. Évolution de la structure de la production, de la productivité du travail et de l'intégration commerciale ..... | 136        |
| 1. Évolution de la structure de la production .....  | 138        |
| 2. Évolution de la productivité du travail .....   | 146        |
| 3. Évolution de l'intégration commerciale .....  | 149        |
| C. Croissance économique, changement structurel et intégration commerciale .....                                   | 157        |
| 1. Croissance économique et changement structurel .....  | 157        |
| 2. Croissance économique et intégration commerciale .....  | 162        |

|  |            |
|--|------------|
| D. Processus d'apprentissage de la technologie .....   | 164        |
| 1. Trajectoires d'apprentissage technologique dans les PMA .....   | 164        |
| 2. Indicateurs de l'effort technologique .....   | 167        |
| E. Conclusions .....   | 172        |
| Notes .....  | 175        |
| Bibliographie .....  | 175        |
| <b>4. OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET ABSENCE D'EMPLOI PRODUCTIF .....</b>  | <b>177</b> |
| A. Introduction .....  | 177        |
| B. Croissance et changement de localisation de la main-d'œuvre .....   | 178        |
| C. Évolution du rapport entre la terre et la main-d'œuvre .....  | 183        |
| 1. Abondance de terres ou rareté des terres? .....   | 183        |
| 2. Inégalité de l'accès à la terre .....   | 185        |
| 3. Tendances de la productivité des terres .....   | 187        |
| 4. Les limites de l'absorption productive de main-d'œuvre dans l'agriculture .....   | 191        |
| D. Secteur informel et sous-emploi urbain .....  | 193        |
| 1. Importance de l'emploi dans les entreprises du secteur informel des PMA .....   | 194        |
| 2. Marché urbain du travail dans les économies à croissance faible .....   | 196        |
| E. Conclusions .....   | 199        |
| Notes .....  | 200        |
| Bibliographie .....  | 201        |
| <b>5. LE DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES .....</b>   | <b>203</b> |
| A. Introduction .....  | 203        |
| B. Les infrastructures physiques dans les PMA: situation actuelle et tendances récentes .....  | 204        |
| 1. L'ampleur du déficit d'infrastructures .....  | 204        |
| 2. Différences entre PMA .....   | 207        |
| 3. Tendances en matière de fourniture d'infrastructures .....  | 212        |
| C. Financement des investissements dans les infrastructures .....  | 213        |
| D. Les retombées des investissements publics et des investissements au titre<br>de l'aide publique au développement dans les infrastructures physiques ..... | 218        |
| 1. Infrastructures rurales .....   | 218        |
| 2. Les effets d'entraînement des infrastructures à l'échelle nationale .....   | 223        |
| 3. L'impact des investissements dans les infrastructures sur le commerce international .....   | 225        |
| 4. Grandes infrastructures transfrontières .....   | 226        |
| E. Conclusions .....   | 229        |
| Notes .....  | 231        |
| Bibliographie .....  | 231        |
| <b>6. FAIBLESSES INSTITUTIONNELLES: ENTREPRISES, SYSTÈMES FINANCIERS ET SYSTÈMES DE CONNAISSANCES .....</b>  | <b>235</b> |
| A. Introduction .....  | 235        |
| B. Les entreprises dans les PMA .....  | 236        |
| 1. L'absence d'entreprises de taille intermédiaire et le cycle de vie limité des entreprises .....   | 238        |
| 2. L'hétérogénéité des entreprises et l'écart de productivité entre petites et grandes entreprises .....   | 241        |
| 3. Liens entre entreprises du secteur informel et du secteur structuré .....   | 243        |
| C. Systèmes financiers intérieurs .....  | 244        |
| 1. Un nouveau contexte .....   | 244        |

|  |            |
|--|------------|
| 2. Évolution de l'intermédiation financière .....  | 246        |
| 3. Faiblesses institutionnelles des systèmes financiers des PMA .....  | 255        |
| <b>D. Systèmes nationaux de connaissances .....</b>  | <b>260</b> |
| 1. Le concept de système national de connaissances .....   | 260        |
| 2. La nature des systèmes locaux de connaissances dans les PMA .....   | 265        |
| 3. Quelques études de cas .....  | 269        |
| <b>E. Conclusions .....</b>  | <b>272</b> |
| Notes .....  | 274        |
| Bibliographie .....  | 276        |
| <b>7. LES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR LA DEMANDE .....</b>  | <b>281</b> |
| A. Introduction .....  | 281        |
| B. L'importance relative des différents éléments de la demande .....   | 282        |
| C. Liens entre croissance agricole, emploi et réduction de la pauvreté .....   | 286        |
| D. Croissance économique et contraintes de balance des paiements dans les PMA .....                                  | 290        |
| E. Conclusions .....   | 299        |
| Notes .....  | 301        |
| Bibliographie .....  | 301        |
| <b>8. IMPLICATIONS SUR LE PLAN DES POLITIQUES .....</b>  | <b>303</b> |
| A. Introduction .....  | 303        |
| B. Un nouveau paradigme: justification et nature .....   | 303        |
| 1. Justification .....   | 303        |
| 2. La nature du nouveau paradigme .....  | 309        |
| C. Options et mesures .....  | 315        |
| 1. Combler le déficit d'infrastructure .....   | 315        |
| 2. Remédier aux faiblesses institutionnelles: entreprises, systèmes financiers<br>et systèmes de connaissances ..... | 316        |
| 3. Faiblesse de la demande .....   | 318        |
| D. Questions de gouvernance .....  | 321        |
| 1. Au niveau national .....  | 321        |
| 2. Au niveau mondial .....   | 323        |
| Notes .....  | 324        |
| Bibliographie .....  | 324        |
| <b>ANNEXE STATISTIQUE: DONNÉES DE BASE RELATIVES AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS .....</b>                                | <b>327</b> |

## ENCADRÉS

| Encadrés   | Page |
|--|------|
| 1. Quelles sont les différences entre les objectifs énoncés dans le Programme d'action de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et les objectifs de développement du Millénaire? ..... | 30   |
| 2. Que montrent les données provenant des enquêtes auprès des ménages de l'évolution de la pauvreté dans les PMA? .....  | 32   |
| 3. Méthodologie de détermination des cas de sortie de la catégorie des PMA .....   | 48   |
| 4. Autres définitions des capacités et du potentiel dans les domaines de la production, du commerce et du développement .....  | 64   |
| 5. Fondements analytiques du rapport .....   | 70   |
| 6. Capacités productives, croissance favorable aux pauvres et développement solidaire .....  | 83   |
| 7. Un modèle de rattrapage pour les PMA .....  | 94   |
| 8. Investissements nécessaires aux taux de croissance potentiels de rattrapage .....   | 96   |
| 9. Les faits récents appuient-ils l'idée selon laquelle les pays pauvres sont pris dans un piège de la pauvreté? ...   | 102  |
| 10. Croissance économique et accumulation de capital: différences entre les PMA .....  | 118  |
| 11. Données sur la production et la main-d'œuvre dans les pays les moins avancés .....   | 137  |
| 12. Exportations de poisson des PMA .....  | 155  |
| 13. Secteur informel et emploi informel .....  | 195  |
| 14. Les PMA et la fracture numérique: L'indice de diffusion des technologies de l'information et des communications (TIC) de la CNUCED .....   | 210  |
| 15. Le rendement des investissements publics en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie .....  | 222  |
| 16. Les infrastructures dans le domaine énergétique et la composition des exportations de marchandises .....   | 227  |
| 17. L'entreprise, lieu d'apprentissage et agent de création de marchés .....   | 237  |
| 18. Niveau et structure de la monétisation des PMA .....   | 247  |
| 19. Financement de la chaîne de valeur: l'exemple de la GAPI (Mozambique) .....  | 261  |
| 20. Vagues d'importations alimentaires dans les PMA .....  | 291  |
| 21. Application du modèle de croissance soumise à la contrainte extérieure dans les PMA .....  | 294  |
| 22. Flux et transferts de capitaux dans les PMA .....  | 297  |
| 23. L'approche du développement productif de la CEPALC .....   | 309  |
| 24. Une approche japonaise du développement économique .....   | 311  |
| 25. Une politique industrielle pour le XXI <sup>e</sup> siècle .....   | 320  |

## Graphiques

| Graphiques  | Page |
|---|------|
| 1. Variation de la valeur nominale des recettes d'exportation de marchandises des PMA, 2002-2003 et 2003-2004 ..... | 10   |
| 2. Capacité d'importation de denrées alimentaires des PMA, 1990-2003 .....  | 13   |
| 3. Apports nets d'APD en faveur des PMA, 1990-2004 .....  | 17   |
| 4. Entrées d'IED dans les PMA, 1990-2004 .....  | 21   |
| 5. Variation de la valeur nominale des entrées d'IED dans les PMA, 2002-2003 et 2003-2004 .....                     | 22   |
| 6. Évolution de l'encours total de la dette des PMA en fonction du type de créancier public, 1990-2003 .....        | 24   |
| 7. Consommation privée par habitant et PIB par habitant dans les PMA, 2001-2003 .....                               | 34   |
| 8. Les trois éléments fondamentaux des capacités productives .....  | 65   |
| 9. Comment se développent les capacités productives? .....  | 70   |
| 10. Liens entre le développement des capacités productives et la croissance de la demande .....                     | 75   |
| 11. Relations entre croissance économique, capacités productives et réduction de la pauvreté .....                  | 84   |
| 12. Évolution du PIB réel par habitant dans certains PMA .....  | 100  |
| 13. Composition de la formation brute de capital fixe dans certains PMA, 1990-1995 et 1995-2000 .....               | 106  |
| 14. Nombre moyen d'années de scolarisation dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1960-2010 .....   | 107  |

|   |     |
|---|-----|
| 15. Épargne véritable dans les PMA et dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire, 1986-2003 .....   | 112 |
| 16. Dépenses publiques de consommation finale dans les PMA et dans les autres pays en développement, 2000-2003 .....  | 114 |
| 17. Composition des engagements d'APD de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA, 1992-1995 et 2000-2003 .....   | 120 |
| 18. Évolution des entrées nettes d'IED et de l'investissement privé intérieur en pourcentage du PIB dans certains PMA entre 1990-1995 et 1995-2000 .....  | 123 |
| 19. Répartition de la valeur ajoutée entre les principaux secteurs économiques dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés, 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2003 .....                           | 139 |
| 20. Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur industriel des PMA, des autres pays en développement et des pays développés, 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2003 .....   | 142 |
| 21. Évolution de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale entre 1990-1993 et 2000-2003 .....   | 143 |
| 22. Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur des services des PMA, des autres pays en développement et des pays développés, 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2002 .....   | 145 |
| 23. Évolution de la productivité du travail dans l'agriculture, dans les secteurs non agricoles et dans l'ensemble de l'économie dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés, 1983-2003 ..... | 148 |
| 24. Composition des exportations de marchandises dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1980-1983, 2000-2003 .....  | 150 |
| 25. Évolution des exportations de marchandises classées en fonction de leur intensité technologique pour les PMA et les autres pays en développement, 1980-2003 .....   | 152 |
| 26. Composition des exportations de marchandises dans les différents sous-groupes de PMA classés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1980-1983 et 2000-2003 .....                                   | 153 |
| 27. Exportations par les PMA de produits agricoles et de minéraux transformés, 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2003 .....  | 154 |
| 28. Variation de la valeur ajoutée, de la main-d'œuvre, et de la productivité du travail dans les PMA classés en fonction de leur performance de croissance à long terme entre 1980-1983 et 2000-2003 .....             | 159 |
| 29. Indicateurs commerciaux pour les différents sous-groupes de PMA classés en fonction de leur performance de croissance à long terme, 1980-1983 et 2000-2003 .....  | 161 |
| 30. Disparités entre les PMA et les autres pays en développement en ce qui concerne l'effort technologique des entreprises nationales et des entreprises sous contrôle étranger, années diverses .....                  | 169 |
| 31. Importations de machines et d'équipements, par habitant et en proportion du PIB, dans les PMA, les sous-groupes de PMA et les autres pays en développement 1980-2003 .....  | 171 |
| 32. Croissance et changement de localisation de la main-d'œuvre dans les PMA, 1980-2010 .....   | 179 |
| 33. Augmentation de la main-d'œuvre agricole et de la main-d'œuvre non agricole dans les PMA et dans des sous-groupes de PMA, décennies 1980-1990, 1990-2000 et 2000-2010 .....   | 182 |
| 34. Irrigation et consommation d'engrais dans les PMA, dans des sous-groupes de PMA et dans d'autres groupes de pays, années 60, 70, 80, 90 et 2000-2003 .....  | 189 |
| 35. Productivité de la terre, inégalités de revenus et pauvreté dans certains PMA .....   | 190 |
| 36. Évolution de la main-d'œuvre et de la productivité de la main-d'œuvre en agriculture, dans les PMA, d'autres pays en développement et les pays développés, entre 1980-1983 et 2000-2003 .....                       | 192 |
| 37. Indicateurs des infrastructures en matière de transport, de télécommunication et d'énergie dans les PMA, d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE .....   | 205 |
| 38. Indicateurs de la qualité des infrastructures en matière de transport, de télécommunication et d'énergie dans les PMA, d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE .....                                   | 206 |
| 39. Classement des pays en développement en fonction de leurs infrastructures .....   | 208 |
| 40. Évolution de l'infrastructure des transports et des télécommunications dans les PMA entre 1990 et 2002 .....  | 214 |
| 41. Évolution des engagements bilatéraux au titre de l'aide des pays du CAD en faveur des infrastructures économiques et sociales des PMA entre 1992 et 2003 .....  | 215 |
| 42. Investissements du secteur privé dans les projets d'infrastructure dans les PMA, 1990-2003 .....  | 216 |
| 43. Accès de la population rurale de certains PMA et d'autres groupes de pays au réseau routier .....   | 219 |

|   |     |
|---|-----|
| 44. Phases des programmes d'appui à la transformation agricole dans les zones sélectionnées .....   | 221 |
| 45. Interdépendance entre infrastructure à grande échelle, croissance et réduction de la pauvreté .....   | 224 |
| 46. Utilisation des capacités dans le secteur manufacturier structuré de certains PMA .....   | 241 |
| 47. Sélection d'indicateurs de l'intermédiation financière dans les PMA et les pays à faible et à moyen revenu, 1980-2003 .....                 | 252 |
| 48. Liquidité des banques et crédit intérieur accordé au secteur privé dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1999-2003 .....   | 254 |
| 49. Créances bancaires sur des entités publiques et sur le secteur privé dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1986-2003 ..... | 255 |
| 50. Coût de la création de garanties dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, janvier 2004 .....  | 258 |
| 51. Indices de l'information sur le crédit et des droits juridiques dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, janvier 2005 .....           | 259 |
| 52. Système national de connaissances .....   | 263 |
| 53. Exportations, importations et déficit commercial pour les biens et services dans les PMA, 1985-2003 .....                                   | 293 |

### Graphique d'annexe

|  |     |
|--|-----|
| 1. Évolution à long-terme du PIB par habitant dans les PMA ..... | 127 |
|--|-----|

### Graphiques des encadrés

|   |     |
|---|-----|
| 1. Critère de faible revenu .....   | 50  |
| 2. Critère du retard dans le développement du capital humain .....  | 51  |
| 3. Critère de la vulnérabilité économique .....   | 52  |
| 4. Chocs économiques négatifs, croissance divergente et stagnation économique à long terme des pays pauvres ..... | 103 |
| 5. Indice de diffusion des TIC pour les PMA, d'autres pays en développement, les pays de l'OCDE, 2002 .....       | 210 |
| 6. Structure et degré de monétisation des sous-groupes de PMA et d'autres pays en développement, 1986-2003 .....  | 247 |
| 7. Importations nettes de produits alimentaires dans les PMA, 1980-2003 .....                                     | 291 |

### Tableaux

| Tableaux   | Page |
|--|------|
| 1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA et des autres pays en développement, 1999-2000, 2000-2002 et 2002-2004 .....                           | 4    |
| 2. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les PMA, par pays, 2002-2004, 2003 et 2004 .....  | 5    |
| 3. Formation brute de capital et épargne intérieure brute dans les PMA, 2000-2004 .....  | 6    |
| 4. Dépendance des PMA à l'égard des financements extérieurs et des exportations de marchandises, 2000 et 2004 .....  | 7    |
| 5. Exportations, importations et balance commerciale des PMA par groupe, 2000-2004 .....   | 9    |
| 6. Indices des prix de certains produits primaires importants pour les PMA, 2001-2004 .....  | 11   |
| 7. Structure du commerce de marchandises dans les PMA, 2000-2003 .....   | 12   |
| 8. Entrées nettes de capitaux à long terme et transferts nets dans les PMA, 2000-2003 .....  | 15   |
| 9. Total des flux nets de ressources en pourcentage du PIB dans les PMA, par région, et dans les autres pays en développement, 2001-2003 .....                               | 16   |
| 10. APD nette et APD nette par habitant versée aux PMA par l'ensemble des donateurs, 2002-2004 .....   | 18   |
| 11. Indicateurs des versements nets d'APD aux PMA, par pays et région, et au groupe des autres pays en développement, provenant de l'ensemble des donateurs, 1995-2004 ..... | 19   |
| 12. Répartition sectorielle des engagements d'APD en faveur des PMA, provenant de l'ensemble des donateurs, 1992-1994, 1999-2001 et 2002-2004 .....                          | 20   |

|  |     |
|--|-----|
| 13. Entrées d'IED dans les PMA, 2000-2004 .....  | 21  |
| 14. Entrées d'IED dans les PMA, par région, 2000-2004 .....  | 23  |
| 15. Indicateurs de l'endettement extérieur et rapatriements de salaires des PMA, par pays et région, et des autres pays en développement, 1999-2003 .....                                      | 25  |
| 16. Progrès vers la réalisation de certains objectifs de développement humain dans les PMA, 1990-2003 .....  | 36  |
| 17. Taux de prévalence et évolution de l'infection à VIH dans les PMA, 2001 et 2003 .....  | 38  |
| 18. Progrès des PMA vers la réalisation de l'objectif d'alphabétisation énoncé dans le programme d'action, des PMA 1990, 2001 et 2015 .....  | 39  |
| 19. Progrès des PMA vers la réalisation des objectifs en matière d'infrastructures de transport et de communication énoncés dans le programme d'action, 2010 .....                             | 41  |
| 20. Versements nets d'aide des pays membres du CAD aux PMA et ratio de déliement de l'APD aux PMA, 2003 et 2004 .....  | 43  |
| 21. Ratio service acquitté de la dette et recettes publiques dans certains PMA-PPTE, 2000-2004 .....   | 45  |
| 22. Proportion des importations totales des pays développés (en valeur) provenant des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise, 1996, 2001, 2002 et 2003 ..... | 47  |
| 23. Classement des PMA en fonction de leur progression vers les seuils de sortie, 2006 .....   | 53  |
| 24. Projections de la croissance potentielle du PIB et du PIB par habitant dans certains PMA et écart de revenu par rapport aux autres pays en développement .....                             | 93  |
| 25. Taux de croissance du PIB réel par habitant des PMA, 1980-2003 .....   | 99  |
| 26. Formation brute de capital et épargne intérieure dans les PMA et les autres pays en développement, 1989-1993 et 1999-2003 .....  | 104 |
| 27. Taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes dans les PMA, par sexe, 2002 .....  | 108 |
| 28. Indicateurs de l'effectif dans l'enseignement technique dans les PMA, les autres pays en développement et les pays de l'OCDE, dans la période récente .....                                | 108 |
| 29. Taux d'émigration des travailleurs hautement qualifiés des PMA vers les pays de l'OCDE, 1990 et 2000 .....   | 110 |
| 30. Les finances publiques dans certains PMA .....   | 113 |
| 31. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs de l'économie des PMA et des différents sous-groupes de PMA, 1980-1983 et 2000-2003 .....   | 140 |
| 32. Répartition sectorielle de la main-d'œuvre et productivité intersectorielle du travail dans les PMA, 1980-1983 et 2000-2003 .....  | 147 |
| 33. Niveau d'intégration commerciale des PMA et d'autres groupes de pays, 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2003 .....  | 149 |
| 34. Produits exportés par les PMA, par type et dynamisme, 1980-1983 et 2000-2003 .....   | 156 |
| 35. Importance relative des différentes sources d'acquisition de technologie dans les PMA et les autres pays en développement, années diverses .....   | 165 |
| 36. Indicateurs de l'effort technologique dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés .....  | 168 |
| 37. Dépenses publiques consacrées à la recherche agricole dans un certain nombre de PMA, 1980-1989, 1990-1999 et 2000-2001 .....   | 172 |
| 38. Évolution de la répartition de la main-d'œuvre dans les PMA, 1990 et 2010 .....  | 180 |
| 39. Indicateurs des ressources en terres agricoles dans les PMA .....  | 184 |
| 40. Accès des petits paysans à la terre dans quelques PMA d'Afrique .....  | 186 |
| 41. Productivité des terres agricoles dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1980-1983 et 2000-2003 .....  | 188 |
| 42. Contribution du secteur informel à l'emploi total non agricole et au PIB non agricole dans certains PMA .....  | 195 |
| 43. Structure de l'emploi et du revenu sur le marché urbain du travail de certains PMA d'Afrique, 2000 - 2001 ...  | 197 |
| 44. Répartition des revenus par groupe professionnel sur le marché urbain du travail dans certains PMA d'Afrique, 2000 et 2001 .....   | 197 |
| 45. Chômage et sous-emploi sur le marché urbain du travail de certains PMA d'Afrique, 2000 et 2001 .....   | 198 |
| 46. Indicateurs de l'état des infrastructures dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie dans des PMA d'Afrique, d'Asie et insulaires .....                      | 212 |
| 47. Évolution de l'infrastructure des PMA, d'autres pays en développement et des pays de l'OCDE entre 1990 et 2003 .....   | 213 |
| 48. Valeur ajoutée nette par employé et capital par employé, par taille d'entreprise, dans certains PMA .....  | 242 |

|   |     |
|---|-----|
| 49. Liens entre les entreprises du secteur informel et les entreprises du secteur structuré dans les capitaux de certains PMA d'Afrique de l'Ouest.....                         | 243 |
| 50. Taux d'intérêt des prêts et différentiel de taux d'intérêt dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1990-1993 et 2000-2003 .....                                | 249 |
| 51. Ratio de liquidité des banques et crédit intérieur accordé par le secteur bancaire dans les PMA et dans les pays à faible et à moyen revenu, 1990-1993 et 2000-2003 .....   | 250 |
| 52. Crédit intérieur accordé au secteur privé dans les PMA et dans les pays à faible et à moyen revenu, 1980-1984 et 1999-2003 .....  | 251 |
| 53. Créances dans les PMA et autres pays en développement, par catégorie d'emprunteur, 1990-1993 et 2000-2003 .....   | 253 |
| 54. Activités nationales et internationales de normalisation dans les PMA en 2002 .....   | 268 |
| 55. Contribution des éléments de demande aux taux de croissance annuels moyens du PIB dans certains PMA, 1993-2003 .....  | 283 |
| 56. Classement des PMA en fonction de la contribution d'éléments de demande à la croissance du PIB: 1993-2003, 1993-1998 et 1998-2003 .....                                     | 284 |
| 57. Changements moyens des termes de l'échange en valeur nominale, du taux de change nominal, et des termes réels de l'échange dans certains PMA, entre diverses périodes ..... | 296 |
| 58. Contribution de divers flux et transferts de capitaux à la croissance annuelle moyenne du PIB, en valeur réelle, dans certains PMA, 1975-2003 .....                         | 298 |

### Tableaux des encadrés

|   |     |
|---|-----|
| 1. Estimations de la pauvreté dans les PMA en fonction des seuils national et international de pauvreté .....   | 32  |
| 2. Évolution des critères utilisés par l'ONU pour la révision de la liste des PMA, 2006 .....   | 49  |
| 3. Investissements nécessaires à la réalisation du taux de croissance potentiel estimé .....  | 97  |
| 4. Ressources disponibles et investissement en pourcentage du PIB dans les PMA et dans les sous-groupes de PMA classés en fonction de l'évolution de leur croissance, 1980-1984, 1989-1993 et 1999-2003 ..... | 118 |
| 5. PMA dans lesquels la pêche constitue un secteur socioéconomique important .....  | 155 |
| 6. Évolution du classement de certains PMA pour la diffusion des TIC entre 1995 et 2002 .....   | 211 |
| 7. Rapport coûts-avantages et effets sur la réduction de la pauvreté de divers types d'investissements publics en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie .....   | 222 |
| 8. Résultats des estimations .....  | 228 |
| 9. Élasticité-électricité, 1990-2001, 1990-1995, 1998-2001 .....  | 228 |
| 10. Nombre de vagues de croissance des importations pour certains produits dans les PMA, 1970-2003 .....  | 292 |
| 11. Contribution de la croissance des exportations, des variations des termes de l'échange, et des flux et transferts réels de capitaux à la croissance réelle du PIB dans certains PMA, 1975-2003 .....      | 295 |
| 12. Flux et transferts de capitaux, en part du PIB, 1975-2003 .....   | 297 |

## Notes explicatives

Les taux annuels de croissance et de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. (franco à bord) et les importations en valeur c.a.f. (coût, assurance, fret).

Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990 indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

On entend par «pays moins avancé» (PMA), dans l'ensemble du présent rapport, un pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

### Dans les tableaux :

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Le tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

## Sigles

|          |   |
|----------|---|
| ACP      | Afrique, Caraïbes et Pacifique  |
| ADPIC    | Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce   |
| AGCS     | Accord général sur le commerce des services   |
| AGOA     | African Growth and Opportunity Act (États-Unis)   |
| APD      | Aide publique au développement  |
| ATC      | Accord sur les textiles et la confection  |
| BIRD     | Banque internationale pour la reconstruction et le développement  |
| CAD      | Comité d'aide au développement  |
| CCI      | Centre du commerce international CNUCED/OMC   |
| CE       | Communauté européenne   |
| CEA-ONU  | Commission économique pour l'Afrique  |
| CEALC    | Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes  |
| CNUCED   | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  |
| COMTRADE | Base de données statistiques commerciales de l'ONU  |
| CPD      | Comité des politiques de développement  |
| CTCI     | Classification type pour le commerce international  |
| DSRP     | Document de stratégie de réduction de la pauvreté   |
| ECOSOC   | Conseil économique et social  |
| EDIC     | Étude diagnostique sur l'intégration du commerce  |
| FAO      | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FAS      | Facilité d'ajustement structurel  |
| FASR     | Facilité d'ajustement structurel renforcée  |
| FMI      | Fonds monétaire international   |
| FNUAP    | Fonds des Nations Unies pour la population  |
| FRPC     | Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance  |
| GATT     | Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce  |
| ICH      | Indice du capital humain  |
| IDA      | Association internationale de développement   |
| IDE      | Indice de diversification économique  |
| IDH      | Indice du développement humain  |
| IDM      | Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale)  |
| IED      | Investissement étranger direct  |
| IFPRI    | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires   |
| IVE      | Indice de vulnérabilité économique  |
| JITAP    | Programme intégré CNUCED/OMC/CCI d'assistance technique en faveur de certains pays les moins avancés et d'autres pays africains |
| MIC      | Mesures concernant les investissements et liées au commerce   |

|         |   |
|---------|---|
| NEPAD   | Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique                    |
| NPF     | Nation la plus favorisée  |
| OCDE    | Organisation de coopération et de développement économiques               |
| OIT     | Organisation internationale du Travail                                    |
| OMC     | Organisation mondiale du commerce   |
| OMD     | Objectifs du Millénaire pour le développement                             |
| OMS     | Organisation mondiale de la santé   |
| ONG     | Organisation non gouvernementale  |
| ONUDI   | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel           |
| ONUSIDA | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida                        |
| OTC     | Obstacles techniques au commerce  |
| PEID    | Petits états insulaires en développement                                  |
| PIB     | Produit intérieur brut  |
| PMA     | Pays les moins avancés  |
| PME     | Petites et moyennes entreprises   |
| PNB     | Produit national brut   |
| PNUD    | Programme des Nations Unies pour le développement                         |
| PPA     | Parité de pouvoir d'achat   |
| PPTE    | Pays pauvres très endettés  |
| PRDE    | Programme régional sur le développement de l'entreprise                   |
| RNB     | Revenu national brut  |
| SH      | Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises      |
| SCP     | Système généralisé de préférences   |
| SGPC    | Système global de préférences commerciales                                |
| sida    | Syndrome d'immunodéficience acquise                                       |
| SPS     | Mesures sanitaires et phytosanitaires                                     |
| SRAS    | Syndrome respiratoire aigu sévère   |
| STABEX  | Stabilisation des recettes d'exportation                                  |
| STN     | Sociétés transnationales  |
| SYSMIN  | Fonds spécial pour les produits miniers                                   |
| TIC     | Technologies de l'information et de la communication                      |
| TVA     | Taxe sur la valeur ajoutée  |
| UE      | Union européenne  |
| UNESCO  | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF  | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                    |
| UNSD    | Division de la statistique (ONU)  |
| VIH     | Virus de l'immunodéficience humaine                                       |



# Aperçu général

Le présent Rapport est conçu comme un outil mis à la disposition des décideurs des pays les moins avancés (PMA) et de leurs partenaires de développement. Dans la première partie sont examinés l'évolution économique récente des PMA et les progrès accomplis par ces pays vers la réalisation des objectifs de développement quantitatifs énoncés dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 qui a été adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA III) tenue à Bruxelles en 2001. La deuxième partie porte sur le développement des capacités productives de ces pays. L'aperçu général résume les grandes lignes de l'argumentation à l'intention du lecteur pressé, puis les éléments de fond sur lesquels repose cette argumentation.

## LES GRANDES LIGNES DE L'ARGUMENTATION

### Les capacités productives comptent

Ces dernières années, de nombreux PMA ont enregistré des taux de croissance économique plus élevés que par le passé et leurs exportations ont augmenté à un rythme encore plus rapide. Mais le sentiment général – qui découle du souci de garantir une croissance favorable aux pauvres – est que ces résultats ne se traduisent pas dans les faits par une réduction de la pauvreté et une amélioration des conditions de vie. En outre, l'accélération durable de la croissance est précaire car elle est fortement tributaire des prix des produits de base, notamment du pétrole, des tendances du financement extérieur, des préférences pour les exportations d'articles manufacturés ainsi que des conditions climatiques et météorologiques. À la fin des années 70 et dans les années 80, de nombreux PMA ont vu leur taux de croissance s'effondrer et les progrès enregistrés lors des reprises économiques antérieures s'annuler; les risques que ce phénomène se reproduise demeurent.

Le développement des capacités productives est indispensable à une croissance économique soutenue dans les PMA. C'est en développant leurs capacités productives que ces pays seront à même de mobiliser davantage de ressources intérieures pour financer leur croissance économique, de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide et d'attirer des flux de capitaux privés susceptibles de soutenir leur processus de développement. C'est aussi en développant leurs capacités productives que les PMA seront capables d'être compétitifs sur les marchés internationaux de biens et de services qui ne se limitent pas aux produits de base et ne sont pas tributaires de préférences commerciales spéciales.

Le développement des capacités productives est aussi indispensable à la réduction de la pauvreté généralisée dans les PMA. Même si les apports d'aide à ces pays sont de plus en plus utilisés pour atténuer la souffrance humaine, la solidarité internationale ne saurait suffire à réduire la pauvreté de manière notable et durable. Cet objectif ne peut être atteint sans créer des richesses dans les PMA et sans développer les capacités productives intérieures de manière à accroître l'emploi productif.

Le développement des capacités productives sera particulièrement important au cours des 15 prochaines années car les PMA sont dans une phase critique de transition marquée par un double défi. Premièrement, le nombre de personnes cherchant du travail en dehors de l'agriculture s'accroît et l'urbanisation s'accélère. Dans les PMA en tant que groupe, la décennie 2000-2010 sera la première au cours de laquelle la croissance de la population active non agricole devrait être plus forte que celle de la population active agricole. Ce processus de transition touchera plus de la moitié de ces pays pendant la décennie en question et davantage encore pendant la décennie suivante. Deuxièmement, les PMA doivent opérer cette transition dans le cadre d'une économie ouverte. Comme il a été indiqué dans les précédents rapports, très peu de PMA ont conservé un régime commercial restrictif, la plupart d'entre eux ayant libéralisé leurs échanges de manière rapide et poussée. Toutefois, leurs structures de production et d'échange offrent très peu de possibilités dans une économie qui se mondialise rapidement et où la demande est tirée par de nouveaux produits à forte intensité de connaissances qui font l'objet de conditions d'entrée strictes sur les marchés. Dans le même temps, l'ouverture rapide de secteurs plus traditionnels expose les producteurs en place à un degré sans précédent de concurrence mondiale. Pour

tirer parti des progrès technologiques récents, les PMA doivent se rapprocher de divers seuils en matière de capital humain, de recherche-développement et de gestion, et les dépasser, ce que la plupart de ces pays n'ont pas réussi à faire faute de ressources. Les PMA risquent d'être pris dans une spirale descendante qui contribuerait à accroître leur retard.

Si les emplois productifs n'augmentent pas en nombre suffisant pour absorber la main-d'œuvre croissante des PMA, dans les activités aussi bien non agricoles qu'agricoles, cela contribuera à favoriser la migration internationale en provenance de ces pays et l'extrême pauvreté persistera à un niveau élevé. Le développement des capacités productives est aussi nécessaire pour consolider les bases budgétaires de la bonne gouvernance et garantir une souveraineté effective. Sans le développement de leurs capacités productives, de plus en plus de PMA connaîtront des situations d'urgence humanitaire récurrentes et complexes.

### Les capacités productives devraient être au cœur des politiques de développement et de réduction de la pauvreté

On admet de plus en plus largement que les pays en développement n'ont pas seulement besoin d'un abaissement des droits de douane ou de meilleures conditions d'entrée sur les marchés, mais aussi d'un renforcement de leurs capacités d'offre afin de tirer parti d'une économie mondiale ouverte en produisant et en échangeant des biens et services compétitifs. De nouvelles initiatives internationales, telles que l'«aide pour le commerce», reconnaissent que sans capacités productives, peu de produits pourront être échangés et que ces capacités ne seront pas mises en place automatiquement par les seules forces du marché, mais grâce aux effets conjugués de l'entreprenariat, des politiques publiques et de l'action internationale. Dans la mesure où l'initiative «aide pour le commerce» se traduit par un accroissement de l'aide aux capacités d'exportation par exemple, elle constitue un pas dans la bonne direction.

Toutefois, en général, les mesures nationales et internationales ne répondent pas de manière satisfaisante à l'objectif du développement des capacités productives des PMA. D'où la nécessité d'un nouveau modèle qui mette le développement des capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales afin de promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté dans les PMA.

Dans le présent Rapport, on entend par capacités productives, *les ressources productives, capacités entrepreneuriales et liens de production qui, conjugués, déterminent la capacité d'un pays de produire des biens et services et lui permettent de croître et de se développer*. Pour les biens et services marchands, c'est la capacité de produire en étant compétitif au niveau international qui compte. Le développement des capacités productives se fait par le biais de trois processus intimement liés, à savoir: l'accumulation de capital, le progrès technologique et les changements structurels. L'accumulation de capital est la préservation et l'accroissement des ressources naturelles, humaines et matérielles grâce à l'*investissement*. Le progrès technologique est le processus par lequel apparaissent de nouveaux biens et services, des méthodes, machines ou compétences nouvelles ou améliorées pour produire ces biens et services, ainsi que des formes nouvelles ou meilleures d'organisation de la production grâce à l'*innovation*. Les changements structurels portent sur la composition intersectorielle et intrasectorielle de la production, les liens intersectoriels et intrasectoriels ainsi que les relations interentreprises. Ils se produisent souvent par le biais de l'investissement et de l'innovation, et la nouvelle structure de production mise en place influe à son tour sur les possibilités d'investissement et d'innovation.

Pour mettre les capacités productives au cœur des politiques de développement et de réduction de la pauvreté, il faut promouvoir en priorité l'accumulation de capital, le progrès technologique et les changements structurels dans les PMA. Les mesures nationales et internationales devraient s'efforcer d'enclencher et d'entretenir un cercle vertueux dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement. Elles devraient contribuer à accroître les emplois productifs afin de permettre la réduction de la pauvreté.

### Le développement des capacités productives passe par l'adoption de nouvelles orientations

Il s'agit moins d'un changement de paradigme totalement nouveau que d'une nouvelle orientation pour les PMA et leurs partenaires de développement, même si le développement des capacités productives fait partie intégrante du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA. La réduction de la pauvreté serait ainsi liée à la production et à

l'emploi et dépendrait aussi, et non plus uniquement, de l'augmentation des dépenses sociales et de la réalisation des objectifs de développement humain. La politique commerciale serait guidée par le développement et non l'inverse. Un développement des capacités productives axé simplement sur le commerce ne suffira pas à assurer une croissance soutenue et inclusive dans les PMA.

La réorientation préconisée consoliderait aussi les efforts déployés pour développer les capacités productives dans les PMA « notamment les mesures destinées à améliorer les conditions d'investissement par le biais :

- D'une politique macroéconomique favorisant la croissance, l'investissement et l'emploi;
- D'une approche à plusieurs niveaux qui ne se contente pas de mettre en place le cadre institutionnel et macroéconomique, mais comprend aussi des mesures destinées à modifier les structures de production et les institutions au niveau méso-économique, ainsi que les capacités et les incitations au niveau microéconomique;
- D'une politique dynamique de promotion de l'entrepreneuriat;
- D'une approche stratégique de l'intégration mondiale dans laquelle le rythme et le degré de libéralisation des différentes activités économiques prennent en compte l'objectif du développement des capacités productives.

Les mesures nationales et internationales visant à développer les capacités productives des PMA devraient servir en priorité à lever les principaux obstacles à l'accumulation de capital, au progrès technologique et aux changements structurels. Ces obstacles devraient être recensés dans chaque pays. Toutefois, l'insuffisance de la demande intérieure, conjuguée à la faiblesse structurelle des capacités, des infrastructures et des institutions nécessaires pour être compétitifs au niveau international, a notamment pour conséquence une sous-utilisation des ressources productives et des capacités entrepreneuriales dans les PMA. Il existe une main-d'œuvre excédentaire, une capacité entrepreneuriale latente, des connaissances traditionnelles inexploitées, des débouchés à l'exportation et des ressources naturelles non répertoriées. La priorité doit donc être donnée à la mobilisation de ces atouts inexploités. Comme Albert Hirschman l'a dit, «le développement dépend non pas tant de la combinaison optimale de certaines ressources et de facteurs de production donnés mais de la mobilisation et de l'utilisation à des fins de développement de ressources et de capacités qui sont cachées, dispersées ou mal utilisées».

Dans les PMA, la hausse de la productivité et de l'emploi nécessaire à une croissance durable passe par l'adoption d'une double stratégie d'investissement dans les secteurs dynamiques et de renforcement des capacités dans les secteurs où la majorité de la main-d'œuvre est employée. Investir seulement dans les secteurs dynamiques pour sauter des étapes du développement peut ne pas suffire à réduire la pauvreté, essentiellement car les secteurs les plus porteurs ne sont pas souvent ceux où la majorité des pauvres sont employés et peuvent exiger des qualifications et une formation que ceux-ci ne possèdent pas. La difficulté consiste alors à élargir l'impact des secteurs dynamiques de l'économie, tout en approfondissant leurs liens avec d'autres secteurs économiques, à savoir les secteurs où la majorité des pauvres sont sous-employés. Dans le même temps, il est primordial de veiller à ce que les pauvres puissent acquérir les qualifications et la formation qui leur permettront de travailler dans ces secteurs porteurs de l'économie.

La stratégie la plus efficace serait de soutenir et de stimuler la réalisation d'investissements simultanés dans l'agriculture, l'industrie et les services, à tous les maillons de la chaîne de valeur des secteurs porteurs, et de promouvoir les exportations, notamment et en particulier la montée en gamme et la hausse de la valeur ajoutée locale de ressources naturelles abondantes. La priorité devrait être de favoriser la croissance par l'investissement et les liens de production, et de soutenir un processus interactif de croissance économique grâce aux relations dynamiques nouées entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les effets d'entraînement de l'agriculture, dans le cadre d'un cercle vertueux où la demande découlant de la croissance agricole contribue à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'emploi dans les activités non agricoles, en particulier le secteur non marchand, semblent devoir jouer un rôle dans de nombreux PMA et être au cœur des efforts visant à créer un processus de développement plus solidaire qui concourt à une réduction durable de la pauvreté.

La pauvreté peut être réduite rapidement si les orientations engendrent et entretiennent un cercle vertueux dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement, et les structures productives se transforment pour évoluer vers des systèmes de production à plus forte intensité de qualification et de technologie compatibles avec des activités à plus forte valeur ajoutée et avec une croissance élevée de la productivité. D'où la nécessité de créer un cercle vertueux dans lequel l'épargne, l'investissement et les exportations augmentent grâce à la conjugaison des forces du marché et de l'action publique. Cela passe par la

mobilisation, le renforcement et la transformation du secteur des entreprises, des PME aux grandes sociétés qui sont compétitives au niveau mondial, par la diversification des structures d'exportation et par l'établissement d'un réseau dense de relations entre entreprises et exploitations agricoles, à la fois dans les secteurs ruraux et non ruraux et entre ces secteurs. L'accent sera mis en grande partie sur le renforcement du rôle des entreprises nationales. Toutefois, les entreprises étrangères peuvent être un acteur bénéfique (par l'IED et sous d'autres formes) dans ce processus, à condition que prédominent les économies d'apprentissage et les effets d'entraînement • et que les coûts éventuels puissent être atténués.

Ce processus exige un meilleur équilibre entre les sources nationales et internationales de croissance. La hausse et la diversification des exportations constituent un élément incontournable de cette stratégie. Toutefois, privilégier exclusivement les exportations par rapport à la demande intérieure, ou l'inverse, ou le développement des capacités productives de biens marchands au détriment des biens non marchands, ou l'inverse, serait probablement contre-productif. Les deux aspects comptent dans la croissance et la réduction de la pauvreté. La hausse de la demande intérieure provient aussi de l'augmentation des revenus et de la réduction de la pauvreté, ce qui contribue à renforcer la croissance au fur et à mesure où les emplois productifs se multiplient.

Un processus de transformation économique ne peut avoir lieu que si un cadre directif propice à l'accumulation de capital, aux changements structurels et au progrès technologique est instauré. Cela passe non seulement par la réévaluation des politiques nationales et internationales, mais aussi par le renforcement des institutions nécessaires, en particulier des entreprises privées, du système financier et des systèmes de connaissances. Outre la nécessité d'investir et d'améliorer l'infrastructure physique, des agents économiques (entreprises) doivent être créés ou renforcés, l'entrepreneuriat doit être mobilisé, le savoir traditionnel sous-utilisé doit être exploité et des emplois productifs doivent être créés pour la main-d'œuvre sous-utilisée.

Au niveau national, la stratégie de réduction de la pauvreté doit être davantage axée sur le développement conformément à ce qui est préconisé dans les deux derniers rapports sur les pays les moins avancés. Elle devrait s'attacher à développer les capacités de production de manière à créer des emplois productifs. Toutefois, une bonne politique de réduction de la pauvreté ne peut être pleinement efficace dans un environnement international néfaste et elle peut aussi être renforcée par des mesures internationales d'appui appropriées. L'aide est en hausse et cette tendance devrait se poursuivre. Parallèlement, il est important que l'aide privilégie à nouveau le développement des capacités productives et notamment de l'infrastructure physique • transports, télécommunications et énergie. Mais il est aussi nécessaire d'aller au-delà et en particulier de renforcer les secteurs et les liens de production, et aussi de soutenir le développement des entreprises et l'amélioration du système financier et des systèmes de connaissances. De nouvelles mesures internationales d'appui susceptibles de promouvoir le développement des capacités productives dans les PMA doivent être élaborées.

## TENDANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ADOPTÉS À LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

### Tendances économiques récentes

En 2004, le taux de croissance moyen du PIB dans les PMA en tant que groupe a été le plus élevé depuis une vingtaine d'années grâce à des exportations de marchandises et des entrées de capitaux record, en particulier sous forme de dons et d'IED. La plupart des PMA exportateurs de pétrole ont obtenu des résultats particulièrement satisfaisants sous l'effet notamment de la hausse des cours du pétrole en 2004. Mais ils n'ont pas été les seuls, le taux de croissance du PIB réel ayant été égal ou supérieur à 6 % dans 15 PMA en 2004, dont 11 pays non exportateurs de pétrole.

Au-delà de ce résultat global, les écarts de taux de croissance entre PMA, apparus au début des années 90, ont continué de se creuser. En 2004, le PIB réel par habitant a stagné ou diminué dans 15 des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles.

Ces écarts sont dus en partie aux disparités en matière d'accès aux sources de financement extérieur. Les entrées d'IED et les dons d'APD, qui sont les deux principaux moteurs de l'augmentation des entrées de capitaux, étaient fortement concentrés. Dix PMA ont ainsi attiré 84 % des entrées d'IED en 2004. En valeur nominale, l'aide a en fait doublé entre 1999 et 2004. Mais 30 % de cette hausse est allée à l'Afghanistan et à la République démocratique du Congo tandis que la part des autres pays a été beaucoup plus réduite. En valeur réelle, l'aide a stagné ou a diminué dans près de la moitié des PMA pendant la même période, notamment dans 9 des 10 PMA insulaires.

La pérennité des derniers résultats économiques constitue un autre motif de préoccupation. Le ratio épargne intérieure brute/PIB, qui est déjà beaucoup plus bas que dans les autres pays en développement, a diminué pour atteindre 11 % en 2004 contre 13,4 % en 2003. Pendant cette période, la dépendance des PMA à l'égard de l'épargne extérieure pour financer la formation de capital s'est accrue. De nombreux pays sont aussi particulièrement vulnérables car ils sont importateurs nets de denrées alimentaires et de pétrole. La hausse conjuguée des prix de ces deux catégories de produits peut considérablement aggraver leur déficit commercial persistant. Les effets de la flambée récente des cours du pétrole ne sont pas manifestes compte tenu des années sur lesquelles portent les données.

La pérennité de la croissance économique récente dépendra en particulier de la mesure dans laquelle les apports actuels et additionnels d'APD et d'IED sont alloués à l'investissement productif, aussi bien privé que public, et favorisent la hausse de l'épargne intérieure, les changements structurels ainsi que l'amélioration et la diversification des capacités productives. Malheureusement, la hausse de l'APD est due en grande partie à l'allègement de la dette et à l'aide d'urgence qui, conjugués, représentaient 35 % du montant total des versements nets d'APD aux PMA en 2003 et 27 % en 2004. Les entrées d'IED restent axées sur l'exploitation des secteurs extractifs. L'encours de la dette extérieure des PMA continue d'augmenter malgré les mesures importantes d'allègement adoptées. En 2003, le remboursement des intérêts et les rapatriements de bénéficiaires ont représenté environ 60 % de la valeur des dons reçus (sans la coopération technique).

Enfin, la croissance économique ne sera pas durable à moins qu'elle ne débouche sur une amélioration des conditions de vie qui profite à toutes les couches de la société. Les résultats actuels en matière de croissance économique sont, à cet égard, assez contrastés (voir plus bas).

### Progrès vers la réalisation des objectifs de développement énoncés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Le fait le plus marquant des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs énoncés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA est que, depuis 2001, les partenaires de développement ont fait preuve d'une volonté beaucoup plus ferme dans le domaine de l'aide, de la dette et de l'accès aux marchés que pendant les années 90. Au cours de cette décennie, nombre de PMA ont poursuivi des réformes économiques importantes et ambitieuses, notamment en matière d'ouverture au commerce, de libéralisation financière et de privatisation. Mais l'aide a chuté de 45 % en valeur réelle par habitant entre 1990 et 1998. Toutefois, comme il a été fait observer plus haut, cette tendance s'est désormais inversée, les flux d'aide ayant doublé en valeur nominale depuis 1999. Des progrès importants ont été accomplis concernant l'allègement de la dette de certains PMA. En outre, les efforts déployés pour accroître les sources de financement du développement des PMA ont été complétés par de nouvelles initiatives visant à obtenir l'admission en franchise de droits et hors contingent de tous les produits provenant de ces pays. Des progrès notables ont aussi été accomplis en matière de déliement de l'aide.

Même si son évolution est encourageante, l'aide n'a pas encore atteint des niveaux conformes aux objectifs énoncés dans le Programme d'action en matière de ratio aide/RNB. En outre, la hausse de l'aide enregistrée au cours des dernières années est due aux dons d'annulation de la dette et d'aide d'urgence et a été concentrée en grande partie en Afghanistan et dans la République démocratique du Congo. Jusqu'en 2004, elle a aussi contribué à privilégier les secteurs sociaux par rapport à l'infrastructure et à la production économiques. Malgré l'allègement de la dette dont ont bénéficié certains pays, l'endettement global des PMA continue de s'aggraver. En outre, en dépit des initiatives spéciales adoptées en matière d'accès aux marchés, la proportion des importations totales des pays développés provenant des PMA admises en franchise de droits a diminué dans les faits pour atteindre 72 % en 2003 contre 77 % en 1996 • en excluant le pétrole et les armes.

Les taux de croissance économique et d'investissement sont plus élevés qu'au cours des années 90 dans de nombreux PMA. Toutefois, entre 2001 et 2004, seuls 6 des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont atteint ou dépassé l'objectif de croissance de 7 % par an énoncé dans le Programme d'action et 10 des 35 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont réalisé l'objectif fixé en matière d'investissement, soit 25 % du PIB.

Dix-huit des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont été incapables d'enregistrer un taux de croissance par habitant supérieur à 1 % par an pendant la période 2001-2004, ce qui est beaucoup trop faible pour avoir un effet tangible sur l'extrême pauvreté dans laquelle vit la moitié environ de la population des PMA. En outre, les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement humain sont très contrastés. Ils sont plus marqués concernant les objectifs de développement humain qui sont directement influencés par la quantité et la qualité des services publics (enseignement primaire, parité entre les sexes dans le domaine de l'éducation et accès à l'eau) que pour ceux qui résultent des services publics et des revenus des ménages (faim et mortalité infantile).

En fin de compte, la pérennité des progrès économiques et sociaux dépendra du renforcement de l'outil productif, ce qui permettra aux PMA de mobiliser davantage les ressources intérieures et les sources privées plutôt que publiques de financement extérieur et d'être compétitifs sur les marchés internationaux sans bénéficier de préférences commerciales spéciales. Il est judicieux que les objectifs du Programme d'action aient une portée plus large que les objectifs de développement du Millénaire et soulignent l'importance du développement des capacités productives. Toutefois, l'accroissement des ressources extérieures provenant des partenaires de développement ne se traduira pas en progrès économiques et sociaux soutenus si les sources de financement du développement des PMA ne continuent pas d'être revues à la hausse de manière tangible, d'être complétées par des mesures plus efficaces de développement du commerce et d'être liées aux efforts déployés pour développer les capacités productives intérieures.

## DÉVELOPPER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES: PRINCIPALES CONSTATATIONS ET ANALYSE

### Croissance potentielle et croissance effective

Les pays les moins avancés peuvent atteindre un taux de croissance très élevé et réduire rapidement la pauvreté si les obstacles au développement de leurs capacités productives sont levés. C'est ce qui est démontré dans le présent Rapport grâce à une analyse et à des estimations empiriques du rythme de croissance que pourraient atteindre les PMA pendant la période 2002-2015 si leurs capacités productives étaient développées. D'après l'analyse réalisée, ces pays peuvent enregistrer un taux de croissance supérieur à 7 %, objectif énoncé dans le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA, selon un scénario de rattrapage rapide de croissance caractérisé par le plein emploi de la main-d'œuvre et par l'exploitation des diverses sources potentielles de hausse de la productivité du travail qui sont disponibles dans tous les pays pauvres. En particulier, cela passe par des changements structurels pour obtenir des rendements d'échelle croissants et des externalités, par l'accélération de l'accumulation de capital humain et par l'acquisition et l'assimilation plus rapides des technologies déjà utilisées dans d'autres pays.

Ce scénario de rattrapage de croissance ne sera pas possible sans une augmentation considérable du taux d'investissement, qui doit provenir d'une hausse notable de l'épargne intérieure ou des ressources extérieures ou de l'effet conjugué de ces deux facteurs. Une accélération de la croissance des exportations sera aussi indispensable pour payer les importations accrues nécessaires au maintien d'une croissance économique plus rapide. Les PMA devront aussi accroître leur effort technologique pour acquérir et utiliser les technologies modernes auxquelles les autres pays ont recours. La croissance de plein emploi ne sera au rendez-vous que s'il existe, du côté de la demande, de fortes incitations à investir. Les PMA ne pourront atteindre leur taux de croissance potentiel que si les principaux obstacles au développement des capacités productives sont levés.

Ces obstacles étant très présents dans les PMA, le taux de croissance réel de ces pays a été beaucoup plus bas que leur taux de croissance potentiel. Le PIB réel par habitant n'a augmenté que de 0,72 % par an dans les PMA en tant que groupe pendant la période 1980-2003. Pour les 41 PMA pour lesquels des données sont disponibles, le PIB annuel moyen par habitant a diminué dans 17 pays pendant cette période et n'a dépassé le taux de 2,15 % par an que dans 9 pays, ce qui est un taux suffisant pour que le revenu par habitant se rapproche de celui des pays de l'OCDE à revenu élevé.

L'accélération récente de la croissance dans certains PMA est sans aucun doute encourageante. Toutefois, une analyse plus précise des variations annuelles enregistrées montre que, historiquement, de nombreux PMA ont enregistré des périodes courtes de croissance rapide, mais que celles-ci ont été suivies par des crises économiques caractérisées par des pertes de production souvent importantes, puis par des reprises économiques plus ou moins fortes ou complètes. Sur les 40 PMA pour lesquels des données sont disponibles, seuls 7 ont enregistré une croissance soutenue et constante – Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cap-Vert, Lesotho, Népal et République démocratique populaire lao. Dans tous les autres PMA, l'économie s'est contractée avec une intensité et une durée variables depuis leur indépendance politique.

Sur les 33 PMA qui ont connu une crise économique avec des pertes importantes de production, seuls 12 ont actuellement un PIB réel par habitant supérieur au niveau record atteint dans les années 70 ou au début des années 80. Parmi ces pays figurent des pays dont les résultats économiques sont très bons tels que le Mozambique et l'Ouganda, lesquels ont enregistré une reprise rapide après l'effondrement de leur économie. Les 21 autres PMA, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles, ont vu leur croissance chuter, leur PIB réel par habitant en 2003 étant inférieur à celui enregistré entre 20 et 30 ans plus tôt. Onze de ces 21 PMA ne se sont pas encore remis de cette chute. Toutefois, parmi les dix autres, plusieurs pays comme la Gambie et le Rwanda ont enregistré un bon taux de croissance depuis le milieu des années 90, mais n'ont pas encore retrouvé le PIB réel par habitant enregistré les années antérieures. L'amélioration récente du taux de croissance des PMA en tant que groupe illustre le fait qu'un nombre croissant de ces pays se redressent.

Comme le montre le scénario de rattrapage de croissance, les PMA peuvent enregistrer une croissance rapide et soutenue s'ils développent leurs capacités productives. Dans le cas contraire, même les pays dont la croissance s'est accélérée risquent d'enregistrer à nouveau un effondrement de leur croissance.

## Tendances du développement des capacités productives

### Accumulation de capital

Malgré les progrès accomplis dans les années 90, la formation de capital ne représentait encore que 22 % du PIB dans les PMA en tant que groupe en 1999-2003 et l'investissement privé intérieur était particulièrement faible. La formation de capital dans ces pays est très inférieure au taux que l'on estime nécessaire non seulement pour le scénario de rattrapage rapide de croissance examiné plus haut (35 % du PIB), mais aussi pour un scénario de rattrapage plus lent (28 % du PIB), processus dans lequel l'acquisition de technologie se fait plus lentement que dans le premier cas de figure.

Un autre motif de préoccupation est le fait que le taux effectif de formation du capital humain des PMA enregistré dans les années 90 était inférieur à celui des autres pays en développement. Le nombre moyen d'années de scolarisation de la population adulte dans les PMA était de trois ans en 2000, ce qui était inférieur au niveau enregistré dans les autres pays en développement en 1960. La fuite des cerveaux s'intensifie aussi dans de nombreux pays. En 2000, un cinquième des travailleurs «hautement qualifiés» – 13 ans de scolarisation au moins correspondant à l'enseignement supérieur – des PMA travaillaient dans un pays de l'OCDE.

Les taux insuffisants de formation de capital physique et humain illustrent la faible mobilisation des ressources intérieures pour financer la formation de capital, ainsi que des carences dans la manière dont les entrées de capitaux extérieurs soutiennent le processus intérieur d'accumulation de capital. Le taux brut d'épargne intérieure a augmenté pour atteindre 13,6 % du PIB en 1999-2003. Avec un tel taux, il est impossible, sans entrée de capitaux extérieurs, que la croissance du PIB par habitant soit même supérieure à zéro. Les estimations de l'épargne véritable, qui tiennent compte de l'amortissement du capital et de l'épuisement des ressources naturelles, indiquent aussi que sans les dons d'APD, le taux d'épargne était négatif pendant toute la période 1991-2003, et que le taux d'épargne véritable, sans les dons d'APD, diminuait aussi. Par conséquent, même si le taux de croissance des PMA en tant que groupe s'est considérablement amélioré dans les années 90, les ressources productives intérieures • mesurées par l'épargne véritable, moins les dons d'APD – se sont contractées.

Les recettes et dépenses publiques sont également trop faibles, en particulier dans les pays qui ne bénéficient pas de rentes d'exploitation de ressources minérales. Pendant la période 2000-2003, les dépenses publiques de consommation

finale dans les PMA s'élevaient à 26 dollars par habitant, contre 186 dollars par habitant dans les autres pays en développement.

Les entrées de capitaux extérieurs peuvent jouer un rôle important de catalyseur en enclenchant et en entretenant un cercle vertueux de mobilisation des ressources intérieures dans lequel l'accroissement des possibilités d'investissement rentable entraîne une hausse de l'épargne qui, à son tour, finance davantage d'investissements. Le moment est propice car depuis 2000, la tendance à la forte baisse de l'APD aux PMA enregistrée dans les années 90 s'est inversée et les entrées d'IED dans ces pays, bien que géographiquement concentrées, augmentent aussi. Toutefois, il semblerait que les entrées d'IED ne stimulent pas l'investissement privé intérieur. En outre, diverses caractéristiques des conditions actuelles de l'aide font que l'APD ne joue pas un rôle de catalyseur en stimulant la mobilisation des ressources intérieures et en accélérant l'accumulation intérieure de capital.

Il est particulièrement important de constater que la part de l'aide consacrée à la formation du capital physique et aux secteurs productifs diminue. Entre 1992-1995 et 2000-2003, les engagements d'APD en faveur de l'infrastructure économique et des secteurs productifs sont passés de 45 % à 26 % des engagements totaux de l'ensemble des donateurs aux PMA. Pendant la période 2000-2003, les engagements d'aide en faveur des secteurs productifs (agriculture, industrie, extraction minière, construction, commerce et tourisme) ne représentaient que 6,8 % du total des engagements d'aide. La part des engagements d'aide en faveur des services bancaires et financiers ne s'élevait qu'à 1 % pendant cette période.

### Changements structurels

Les PMA en tant que groupe ont connu peu de changements structurels depuis le début des années 80, même s'il existe des écarts sensibles entre les pays. La part de l'agriculture dans le PIB des PMA diminue lentement (passant de 37 % en 1980-1983 à 33 % en 2000-2003). Les activités industrielles et tertiaires se développent (en chiffres arrondis, elles sont passées de 23 % à 26 % du PIB et de 39 % à 42 % du PIB respectivement pendant la période considérée). Toutefois, une grande partie de la hausse de la valeur ajoutée industrielle est concentrée dans quelques PMA et les activités industrielles qui se développent le plus dans ces pays sont l'extraction minière, l'exploitation de pétrole brut et la production d'hydroélectricité plutôt que la production manufacturière. En outre, les services qui se développent le plus sont ceux à faible valeur ajoutée, le petit commerce de subsistance et les services commerciaux.

Même si la hausse de la valeur ajoutée manufacturière a été relativement modeste dans les PMA, de grandes disparités existent. Entre 1990-1993 et 2000-2003, elle était imputable pour moitié à l'augmentation de la production au Bangladesh. De nombreux PMA ont enregistré, individuellement, une contraction notable de la valeur ajoutée de leur production manufacturière. Entre 1990-1993 et 2000-2003, la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage de la valeur ajoutée totale a diminué dans 19 des 36 PMA pour lesquels des données sont disponibles et a stagné dans deux autres. Entre 1990 et 2000, en outre, la part des articles manufacturés à intensité technologique moyenne ou forte a baissé dans 14 des 25 PMA.

### Productivité du travail

On constate qu'en moyenne, il fallait cinq fois plus de travailleurs dans les PMA que dans les autres pays en développement et 94 fois plus que dans les pays développés en 2002-2003 pour obtenir un volume de production égal. Pire encore, l'écart de productivité se creuse. La productivité du travail dans les PMA en tant que groupe n'a augmenté que de 12 % en 2000-2003 par rapport à 1980-1983, alors qu'elle a progressé de 55 % en moyenne dans les autres pays en développement. Il est intéressant de noter que bien que la valeur ajoutée agricole par travailleur agricole ait augmenté légèrement dans les PMA, la valeur ajoutée non agricole par travailleur non agricole a en fait diminué de 9 % entre 1980-1983 et 2000-2003. La productivité du travail non agricole a baissé dans les quatre-cinquièmes des PMA pour lesquels des données sont disponibles pendant la période considérée, ce qui démontre que l'absorption productive de la main-d'œuvre en dehors de l'agriculture pose un problème général et grave.

### Intégration du commerce

Les biens et services que les PMA peuvent fournir en étant compétitifs sur les marchés mondiaux se limitent en fin de compte aux biens et services qu'ils peuvent produire et au degré d'efficacité de leur production. Il s'agit là de la

raison fondamentale de la marginalisation de ces pays dans le commerce mondial. Même si les PMA exportaient toute leur production, leur part des exportations mondiales de biens et services ne s'établirait qu'à 2,4 % bien qu'ils comptent plus de 10 % de la population mondiale.

En outre, de même que la production des PMA est fortement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, il en va de même de la structure de leurs exportations. Les produits de base ont contribué à hauteur des deux tiers environ aux exportations totales de marchandises en 2000-2003. Une caractéristique importante des tendances des exportations de marchandises des PMA est que les exportations d'articles manufacturés ont augmenté. En 1980-1983, les exportations d'articles manufacturés ont constitué seulement 13 % des exportations totales de marchandises des PMA en tant que groupe contre un tiers environ actuellement. Toutefois, cette réorientation au profit des articles manufacturés par rapport aux produits de base se fait beaucoup plus lentement que dans les autres pays en développement et n'est pas allée aussi loin. Elle reste limitée aux produits peu spécialisés et à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier les habits, qui ont souvent été produits en tenant compte de préférences spéciales et sont donc désormais dans une situation vulnérable du fait de l'expiration de l'Accord sur les vêtements et les textiles. La production pour l'exportation n'est pas bien ancrée dans les systèmes intérieurs de production et, au pire, est assurée par des «enclaves» dynamiques qui n'ont pratiquement aucun lien de production avec le reste de l'économie. Les exportations d'articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique ont représenté moins de 3 % du commerce total des marchandises des PMA en 2000-2003, tout en constituant 40 % du commerce total des marchandises des autres pays en développement. En outre, l'expansion des exportations d'articles manufacturés s'est concentrée dans quelques PMA.

Les données montrent aussi que la montée en gamme reste très limitée au sein des exportations de produits de base. La part des minéraux et des métaux transformés dans les exportations totales de minéraux et de métaux des PMA en tant que groupe est passée de 35 % à 28 % entre 1980-1983 et 2000-2003. La part des produits agricoles transformés dans les exportations agricoles totales a elle aussi diminué pour atteindre 18 % en 2000-2003 contre 23 % en 1980-1983. Le principal signe positif de cette montée en gamme dans les exportations de produits de base est la réorientation, au sein des produits agricoles non transformés, vers des produits plus dynamiques au détriment des produits statiques. Si l'on prend la définition de la CNUCED, qui entend par produits dynamiques des produits dont l'élasticité de la demande est supérieure à un, les produits dynamiques les plus importants sont le poisson et les produits dérivés ainsi que les épices.

### Progrès technologique et développement des capacités technologiques

L'absence générale de changements structurels, la hausse très lente de la productivité et le nombre limité de produits pour lesquels les PMA sont compétitifs au niveau international témoignent tous des faiblesses de l'apprentissage technologique et de l'innovation dans ces pays. L'évolution de la production et du commerce indique que le niveau d'accumulation des actifs fondés sur le savoir est généralement bas. Dans de nombreux PMA, il y a régression plutôt qu'accumulation dans ce domaine.

Si l'on compare les indicateurs traditionnels de l'effort technologique (recherche-développement, brevets, nombre de scientifiques et de chercheurs, publications), il est évident qu'il existe un grand fossé en matière de savoir entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés.

- Les dépenses de recherche-développement des PMA et des autres pays en développement sont très faibles comparées à celles des pays de l'OCDE. En 2003 (ou la dernière année pour lesquelles des données sont disponibles), les dépenses brutes de recherche-développement représentaient 0,2 % du PIB dans les PMA et 0,3 % dans les autres pays en développement, contre 2,2 % dans les pays de l'OCDE;
- Le nombre de chercheurs et de scientifiques participant à la recherche-développement par million d'habitants dans les PMA correspondait en 2003 (ou l'année la plus proche) à 27 % à peine de celui des autres pays en développement et à 2 % de celui des pays de l'OCDE;
- Pendant la période 1990-1999, seul 0,1 % des articles de publications scientifiques et techniques relatives à la physique, à la biologie, à la chimie, aux mathématiques, à la médecine clinique, à la recherche biomédicale, à l'ingénierie et à la technologie, ainsi qu'aux sciences de la terre et aux sciences spatiales provenaient de PMA;
- Entre 1991 et 2004, seuls 20 brevets déposés aux États-Unis avaient pour titulaires des ressortissants de PMA, contre 14 824 octroyés à des ressortissants des autres pays en développement et 1,8 million à des ressortissants de pays de l'OCDE.

Il serait néanmoins erroné d'en tirer la conclusion que l'innovation et la résolution des problèmes n'existent pas dans les PMA. Les indicateurs traditionnels ne tiennent pas compte de nombreuses innovations résultant d'une évolution progressive qui présentent un intérêt pour la satisfaction des besoins locaux. Les dépenses de recherche-développement ne sont certainement pas le seul indicateur. Toutefois, les données recueillies auprès des entreprises dans le cadre des Enquêtes Climat des investissements de la Banque mondiale révèlent aussi l'existence de lacunes dans les capacités technologiques, en particulier dans les entreprises nationales. L'investissement dans les biens d'équipement est considéré comme le moyen le plus important d'acquisition de technologies par les entreprises interrogées. Toutefois,

- En pourcentage du PIB, les importations de machines et de biens d'équipement des PMA pendant la période 2000-2003 ont été inférieures à celles des autres pays en développement (3 % contre 4,8 % du PIB) et l'écart entre ces deux groupes de pays s'est creusé depuis le début des années 80;
- En valeur réelle par habitant, les importations de machines et de biens d'équipement des PMA pendant la période 2000-2003 ont pratiquement stagné par rapport à 1980. Les importations de biens d'équipement en valeur réelle par habitant s'établissaient à environ 10 dollars par habitant (en dollars de 1990), soit sept fois moins que les importations de biens d'équipement en valeur réelle des autres pays en développement.

L'insuffisance fondamentale des ressources humaines dans les PMA, dont témoignent les statistiques générales sur les années de scolarisation et la fuite des cerveaux donnée plus haut, rend très précaires les bases sociales du renforcement des capacités technologiques. Cela est aussi le cas dans l'enseignement technique. En 2001, l'enseignement technique et professionnel n'accueillait en moyenne que 2,6 % du total des élèves du secondaire dans les PMA, contre 10,4 % dans les pays en développement et 25 % dans les pays de l'OCDE. Le nombre d'étudiants dans les disciplines techniques de l'enseignement supérieur est très faible, essentiellement car les effectifs de l'enseignement supérieur sont en général beaucoup plus faibles dans les PMA que dans les autres pays en développement et dans les pays de l'OCDE. Au cours des dernières années, les étudiants de l'enseignement supérieur ne représentaient que 6 % de la population âgée de 20 à 24 ans dans les PMA, contre 23 % dans les autres pays en développement et 57 % dans les pays de l'OCDE à haut revenu. Au sein de l'enseignement supérieur, la part des étudiants inscrits en sciences et en agriculture dans les PMA se situe à peu près au même niveau que dans les autres pays en développement et les pays de l'OCDE. Mais la part des étudiants inscrits en ingénierie est inférieure de près de moitié à celle des autres pays en développement. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les disciplines techniques, est important pour le développement des compétences administratives et techniques qui permettent d'utiliser efficacement les technologies modernes et d'adapter les techniques importées à la situation locale. Un déficit important existe donc dans les compétences générales sur lesquelles reposent les capacités technologiques.

## Différences entre les PMA

Vu que le rythme de croissance varie beaucoup d'un pays à l'autre, le Rapport met en évidence les tendances observées dans le développement des capacités productives de trois groupes de PMA, à savoir: les économies convergentes, définies comme celles dont la croissance moyenne du PIB réel par habitant a été supérieure à 2,15 % par an pendant la période 1980-2003; les économies à faible croissance qui, sans atteindre ce niveau, ont affiché une croissance positive du PIB réel par habitant durant cette période; et les économies en régression où le PIB réel par habitant a diminué au cours de la même période.

L'analyse fait ressortir d'importantes différences dans la formation de capital physique et son financement. Au début des années 80, il n'y avait pas autant d'écart dans les taux d'investissement de ces trois groupes de pays. Mais vers 1999-2003, le rapport de la formation de capital brut au PIB s'était accru en moyenne de 12 points de pourcentage dans les économies convergentes et de 6 points de pourcentage dans les économies à faible croissance, alors qu'il avait diminué dans les économies en régression. L'expansion de l'investissement va manifestement de pair avec des taux de croissance plus élevés et plus soutenus. Dans les économies convergentes, l'expansion de l'investissement était également liée à l'augmentation de l'épargne intérieure. C'est aussi le cas dans les économies à faible croissance. Cependant, l'accroissement de l'investissement est surtout lié à la progression des apports d'IED après 1993. En moyenne, ces apports ont compté pour les trois quarts dans la hausse du taux de formation de capital dans les économies à faible croissance. En ce qui concerne les dons, il apparaît clairement que, dans les années 80, leur part dans le PIB s'est nettement accrue dans les économies convergentes, puis a diminué. En revanche, elle a augmenté à la fois dans les pays à faible croissance et dans les économies en régression.

Les trois groupes de pays diffèrent aussi les uns des autres sur le plan des changements structurels, de la productivité et de l'intégration commerciale. Si l'on analyse là encore la différence entre les économies convergentes et les économies en régression, force est de constater que les premières se caractérisent par: i) une diminution de la part de l'agriculture dans le PIB; ii) une augmentation de la valeur ajoutée manufacturière; iii) une hausse de la productivité du travail tant dans l'agriculture que dans les autres secteurs; iv) un élargissement de la part du commerce dans le PIB; et v) une progression de la part des articles manufacturés dans les exportations de marchandises. Les économies en régression manifestent les tendances suivantes: i) la part de l'agriculture dans le PIB augmente; ii) il se produit une désindustrialisation, se caractérisant par une diminution de la part des articles manufacturés dans le PIB; iii) la productivité du travail fléchit à la fois dans l'agriculture et dans les autres secteurs; iv) la part de l'activité commerciale dans le PIB est en recul; et v) la proportion d'articles manufacturés augmente dans le total des exportations de marchandises, mais beaucoup plus lentement que dans les économies convergentes.

Ainsi qu'il ressort de ces tendances, la croissance économique des PMA doit beaucoup au dynamisme des structures de production. Comme dans les autres pays en développement, les PMA dont la croissance économique est la plus forte et la plus soutenue se caractérisent par un processus d'industrialisation, et notamment par l'expansion des activités manufacturières. Au contraire, la désindustrialisation, terme par lequel on entend ici une diminution de la part des activités manufacturières dans le PIB et une augmentation de celle de l'agriculture, est une des caractéristiques de la régression économique. L'expérience des PMA performants ne s'écarte pas des schémas classiques de transformation structurelle en longue période que l'on peut observer dans le cas d'une croissance soutenue de l'économie.

Les changements structurels, l'accroissement de la productivité et l'intégration commerciale propres aux économies convergentes dénotent des progrès technologiques nettement supérieurs à ceux des économies à faible croissance ou en régression. Or les données relatives à l'évolution des importations de machines et matériel ne font pas apparaître de différences sensibles entre les groupes de pays. Cela tient au fait que le volume de ces importations est lié aux apports d'IED. Il semblerait néanmoins que le développement des capacités technologiques laisse à désirer même dans les économies convergentes et que leurs processus de croissance restent précaires.

### Le problème de l'absorption productive de la main-d'œuvre

Dans la quasi-totalité des PMA, il y a un déséquilibre entre le taux d'accroissement de la main-d'œuvre, extrêmement rapide en raison de l'expansion démographique, et le rythme de l'accumulation de capital et du progrès technologique, généralement plus poussif. De ce fait, la plupart des travailleurs doivent gagner leur vie avec leur simple force de travail, des outils et du matériel rudimentaires, un très bas niveau d'instruction et de formation et une piètre infrastructure. La productivité du travail est faible et le sous-emploi très répandu, ce qui est la principale cause de la persistance d'une pauvreté généralisée dans les PMA.

La main-d'œuvre totale des PMA était estimée à 312 millions de personnes en 2000. Elle s'est accrue de 71 millions de personnes entre 1990 et 2000 et devrait compter 89 millions de travailleurs supplémentaires d'ici à 2010, pour atteindre 401 millions de personnes. L'accroissement de la main-d'œuvre totale escompté entre 2000 et 2010 sera imputable en grande partie (22 %) au Bangladesh. Cependant, tous les PMA enregistrent une forte progression de leur main-d'œuvre dans la décennie en cours. Dans 36 PMA sur les 50 pour lesquels on dispose de données, la main-d'œuvre devrait croître de plus de 25 %.

Le principal moyen grâce auquel la main-d'œuvre a pu trouver des emplois productifs dans les PMA au cours des 25 dernières années résidait dans l'extension des terres agricoles. Cependant, celle-ci est de plus en plus limitée.

Premièrement, à mesure que des terres arables supplémentaires sont mises en culture dans les PMA, la dépendance à l'égard de terrains fragiles s'accroît (régions arides, terrains escarpés, sols fragiles, etc.). Cela risque de devenir un problème majeur, car de nombreux foyers ne peuvent, en raison de leur extrême pauvreté, recourir à des pratiques agricoles viables, d'où une dégradation des terres et une diminution de la fertilité des sols. Dans 31 PMA, plus de 30 % de la population vivent sur des terres fragiles.

Deuxièmement, la superficie des terres cultivées par personne pratiquant l'agriculture diminue de façon générale. Pour les PMA en tant que groupe, la taille moyenne de l'exploitation par cultivateur actif a reculé de 29 % au cours des

40 dernières années. En retenant ce ratio comme indicateur approximatif de la taille des exploitations, l'on constate que, dans 32 PMA sur 50, la superficie moyenne d'une exploitation agricole était inférieure à 1 hectare en 2000-2003 et que, pour l'ensemble des PMA, elle était de l'ordre de 0,69 hectare.

Troisièmement, l'accès aux ressources foncières est marqué par de fortes inégalités: même dans les pays qui semblent les mieux dotés à cet égard et où le ratio terres/main-d'œuvre est apparemment favorable, une proportion non négligeable des exploitations est de taille très modeste et une part croissante de la population est pratiquement sans terres.

Cela étant, l'urbanisation s'accélère dans les PMA et une plus forte proportion de la population cherche du travail en dehors de l'agriculture. En 2000, 71 % de la main-d'œuvre était agricole et 75 % vivait en milieu rural. Cependant, le taux d'urbanisation est passé de 17 % en 1980 à 25 % en 2000 et la part de la population se livrant à des activités non agricoles, qui était de l'ordre de 21 % en 1980, a progressivement augmenté pour atteindre 29 % en 2000. Ces tendances sont largement répandues parmi les PMA. En 1990, deux tiers d'entre eux comptaient moins d'un tiers de leur population dans des zones urbaines et moins d'un tiers de leur population active dans des secteurs autres que l'agriculture. Or en 2010, moins d'un tiers des PMA auront conservé ce type d'économie et de société.

Des projections de la population active pour la période 2000-2010 montrent que, sur les 89 millions d'actifs supplémentaires à prévoir, 49 millions seront employés hors de l'agriculture et 40 millions dans le secteur agricole. Cela dénote un renversement de tendance complet par rapport aux années 80, période durant laquelle l'agriculture absorbait 63 % des nouveaux actifs. Pour les PMA considérés en tant que groupe, c'est la première décennie durant laquelle l'accroissement de la population active sera plus important en dehors de l'agriculture que dans ce secteur. Dans les années 90, la population active augmentait davantage dans l'agriculture.

L'évolution globale observée dans les PMA en tant que groupe est fortement influencée par ce qui se passe au Bangladesh. Cependant, dans les PMA d'Afrique, 46 % de l'augmentation de la population active totale devrait se produire en dehors de l'agriculture dans la période 2000-2010 (contre 29 % dans les années 80), tandis que dans les PMA d'Asie (non compris le Bangladesh), les secteurs autres que l'agriculture devraient absorber, durant la même période, 45 % de l'accroissement de la population active totale (contre 36 % dans les années 80). La population active non agricole devrait, au cours de la décennie 2000-2010, s'accroître plus rapidement que la population active agricole dans près de la moitié des PMA (24 sur 50), parmi lesquels: le Bénin, la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Libéria, la Mauritanie, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Zambie en Afrique; le Bangladesh, le Myanmar et le Yémen en Asie; et le Cap-Vert, Kiribati, les Maldives, le Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu pour le groupe des PMA insulaires. La rupture avec les tendances antérieures apparaît également à Haïti. Dans bon nombre des autres PMA, cette rupture devrait se produire au cours de la décennie 2011-2020.

Ces estimations sont bien entendu des projections qui pourraient ne pas se réaliser. Elles reposent en outre sur des données internationales, dont les estimations nationales peuvent s'écarter. Cependant, elles définissent les dimensions essentielles du problème que représente la réduction de la pauvreté dans les PMA. Celle-ci nécessite une absorption de la main-d'œuvre productive tant dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Or cette main-d'œuvre ne pourra être absorbée sans un développement des capacités productives, grâce à l'accumulation de capital, au progrès technologique et aux changements structurels.

### Contraintes pesant sur le développement des capacités productives

Dans le cadre des mesures à prendre aux niveaux national et international pour développer les capacités productives des PMA, il faudrait, en priorité, mettre en évidence et réduire les principales contraintes pesant sur l'accumulation de capital, le progrès technologique et les changements structurels, en procédant pays par pays, en fonction des réalités locales. Le Rapport examine néanmoins trois types d'entraves au développement des capacités productives qui semblent jouer un rôle important dans un certain nombre de PMA, à savoir:

- L'infrastructure physique;
- Les faiblesses institutionnelles (entreprises, systèmes financiers et systèmes de connaissances);
- L'insuffisance de la demande.

## Infrastructure physique

Pour la plupart d'entre eux, les PMA sont, dans le monde, les pays dont l'infrastructure est la moins développée et celle dont la qualité laisse le plus à désirer, qu'il s'agisse des transports, des télécommunications ou de l'énergie. Le déficit d'infrastructure est particulièrement profond dans ce dernier secteur. Le clivage constaté en matière d'approvisionnement en électricité n'a pas reçu autant d'attention que la fracture numérique, mais il est au moins aussi important – sinon plus – pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Un des principaux obstacles à l'adoption, dans les PMA, de techniques modernes matures déjà disponibles dans les pays développés et d'autres pays en développement tient au décalage technologique entre les PMA et les autres pays. Ce décalage s'explique en grande partie par le faible degré d'électrification, qui contribue à la persistance du fossé technologique.

De surcroît, la fracture observée en matière d'infrastructure entre les PMA, les autres pays en développement et les pays de l'OCDE ne cesse de s'élargir. Cela est particulièrement évident dans le cas de l'infrastructure routière. Mesuré en nombre de kilomètres, le stock routier par habitant était en fait plus faible en 1999 (dernière année pour laquelle des données des pays sont disponibles) qu'en 1990 dans les PMA. La part en pourcentage des routes à revêtement en dur y a également diminué au cours de la même période. Le stock routier par habitant a diminué à la fois dans les PMA d'Afrique et dans les PMA insulaires, et la part en pourcentage des routes à revêtement en dur a reculé dans les PMA d'Afrique. En revanche, pour les PMA en tant que groupe, le nombre d'abonnés au téléphone (fixe ou mobile) par millier d'habitants a été multiplié par huit entre 1990 et 2002. Cependant, les PMA conservent leur retard par rapport aux autres pays en développement et aux pays de l'OCDE, ces deux derniers groupes de pays ayant enregistré davantage de nouveaux abonnés.

L'insuffisance et la médiocre qualité de l'infrastructure des PMA dénotent le piètre entretien des installations existantes et le sous-investissement dans de nouvelles installations. Ces tendances s'expliquent par la baisse de l'investissement public, la diminution de l'APD consacrée à l'infrastructure économique au profit des secteurs sociaux et le peu d'intérêt que les investisseurs privés portent à l'infrastructure physique de ces pays. En valeur réelle, les engagements d'APD en faveur de l'infrastructure économique ont diminué de 51 % entre 1992 et 2003. La baisse a été particulièrement marquée dans les PMA d'Afrique. Dans les années 90, le secteur privé a davantage investi dans l'énergie et les télécommunications. Les apports de capitaux privés dans les transports ont été nettement plus modestes et ont été surtout concentrés au Mozambique, où ils étaient liés à des projets de développement de couloirs transfrontaliers.

Pour combler le fossé existant en matière d'infrastructure physique entre les PMA et les autres pays en développement, ce qui représente un des objectifs quantitatifs du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA, il faudra à la fois davantage d'investissements publics et un renversement de la tendance à la baisse de l'aide consacrée à l'infrastructure économique, constatée dans un certain nombre de PMA, notamment en Afrique, au cours de la période 1990-2003. L'amélioration de l'infrastructure physique peut grandement contribuer à réduire les coûts et les délais auxquels les exportateurs doivent faire face dans les opérations commerciales internationales. Cependant, les investissements d'infrastructure ne doivent pas uniquement se concentrer sur les infrastructures liées au commerce. Le développement de l'infrastructure nécessite une approche concertée englobant à la fois: i) l'infrastructure rurale et les liaisons au niveau du district entre les zones rurales et les petites agglomérations; ii) l'infrastructure nationale à grande échelle (grands axes des communications, lignes de transport d'électricité, installations portuaires, etc.); et iii) l'infrastructure régionale transfrontalière. Il importe au plus haut point d'accroître l'investissement public à la fois dans le premier type d'infrastructure (pour améliorer la productivité agricole et développer une économie de marché dans les zones rurales, ainsi que pour créer des emplois ruraux non agricoles), dans le deuxième (pour favoriser la diversification et les changements structurels, ainsi que l'intégration commerciale internationale) et dans le troisième (aux fins de l'intégration régionale).

Une attention particulière devrait être consacrée à l'électrification et aux moyens de remédier au clivage constaté en matière d'approvisionnement en électricité entre les PMA et les autres pays en développement. La plupart des techniques modernes nécessitent de l'électricité: les difficultés actuelles d'accès au réseau électrique augmentent les coûts à la charge des entreprises (qui ont de ce fait moins de fonds à investir) et sont une des principales causes du décalage technologique entre les PMA et le reste du monde, entravant l'acquisition de technologies. Le Rapport montre également que l'accès à l'électricité influe sur la composition des exportations des pays en développement et que les différences existant dans le degré de diversification des exportations d'articles manufacturés sont en partie liées au degré d'électrification.

## Faiblesses institutionnelles

L'on insiste davantage, à présent, sur l'importance des institutions pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Mais l'attention reste fixée essentiellement sur les capacités de l'État et la bonne gouvernance. Il est certes crucial que l'État ait les capacités voulues pour élaborer et exécuter efficacement des politiques, et une bonne gouvernance est assurément nécessaire. Cependant, il est tout aussi nécessaire de s'intéresser à la nature du secteur privé et aux institutions dans lesquelles s'enracine l'entrepreneuriat. De ce point de vue, le Rapport montre que la plupart des PMA ont de graves faiblesses institutionnelles, qu'il s'agisse de leurs entreprises, de leurs systèmes financiers ou des systèmes de connaissances.

Premièrement, la distribution par taille des entreprises dans les PMA se caractérise en règle générale par l'absence d'entreprises de taille moyenne: une multitude de microentreprises informelles coexistent avec quelques grandes compagnies, alors que les PME du secteur formel, notamment les entreprises locales de taille intermédiaire, ne sont guère développées. Les liens entre les grandes firmes et les autres entreprises restent ténus, et le cycle de vie des entreprises s'en trouve atrophié. Rares sont les microentreprises informelles qui accèdent au secteur formel. De plus, les petites entreprises sont souvent incapables de se développer même lorsqu'elles sont efficaces. Les résultats des entreprises sont également très hétérogènes, mais l'on constate souvent que les grandes entreprises tendent, suivant la plupart des indicateurs, à être plus productives que les petites.

Deuxièmement, ce qui n'est pas sans rapport avec le phénomène de l'absence de secteur intermédiaire, tant les systèmes financiers que les systèmes de connaissances locaux sont marqués par le dualisme. Sur les marchés financiers coexistent une composante informelle (comprenant les opérations entre proches et amis ou des arrangements collectifs à petite échelle, ainsi que celles qui sont effectuées par les prêteurs, les négociants et les propriétaires) et des banques officielles. Les systèmes de connaissances se composent d'éléments tant modernes que traditionnels. Différents types d'entreprise fonctionnent au sein de ces systèmes disparates.

Troisièmement, les systèmes financiers locaux disposent d'importantes réserves liquides, mais par rapport au PIB, les crédits accordés au niveau local au secteur privé sont quatre fois moindres que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (15 %, contre 60 %). À la suite de la libéralisation financière, le ratio crédit au secteur privé/PIB a en outre diminué dans bon nombre de PMA, notamment en Afrique. Durant la même période, les marges d'intérêt ont augmenté dans les PMA, tandis que le niveau de monétisation a en fait reculé dans ceux d'Afrique. La libéralisation financière n'a tout simplement pas réussi à promouvoir l'investissement productif, comme en témoignent les problèmes d'accès au crédit rencontrés par le secteur privé et, en particulier, les PME. Les banques sont certes soumises à des contraintes parce que les entrepreneurs locaux ne sont guère en mesure d'élaborer des plans d'entreprise acceptables et que l'exécution des contrats laisse à désirer. Mais il est aussi évident qu'elles sont très réticentes à prendre des risques et qu'elles préfèrent orienter leur activité vers des secteurs tout à fait sûrs, à savoir les obligations publiques.

Quatrièmement, aussi essentiels qu'ils soient pour la compétitivité internationale, les systèmes modernes de connaissances restent cloisonnés. Les créateurs spécialisés de connaissances, tels que les instituts de recherche, ne sont pas aptes à réagir aux demandes des utilisateurs. Les informations disponibles sur l'application des normes internationales dans les PMA laissent également entrevoir un problème particulier touchant au degré d'ouverture vers l'extérieur de ces mécanismes et à leur capacité de s'adapter à des normes internationales de plus en plus rigoureuses.

Pour que les capacités productives se développent, il faut que l'économie puisse créer des entreprises ayant une forte propension à investir, à acquérir des connaissances et à innover. Les PME jouent assurément un rôle important, car elles recourent généralement à des facteurs de production locaux et assurent ainsi la liaison entre les activités primaires et les activités manufacturières au niveau local. Elles fournissent aussi des emplois à la population locale. Mais le fait de tout miser sur les PME relève d'une conception statique du processus de développement. Dans une perspective dynamique axée sur l'efficacité, les grandes entreprises sont mieux à même de parvenir à des niveaux plus élevés de formation de capital, d'innovation et d'économies d'échelle et aux effets d'apprentissage connexes. Il est essentiel que des mesures susceptibles d'agir sur la demande en favorisant l'établissement de liens entre les grandes entreprises et les PME viennent compléter les mesures en faveur du développement des PME, agissant sur l'offre. Ces relations interentreprises peuvent en outre faciliter les transferts de connaissances et de technologie et une mise à niveau technologique. Cela suppose l'établissement d'un cadre directif différent, visant à soutenir la croissance et l'expansion des entreprises, à promouvoir les liens entre PME et grandes entreprises, à développer les relations de sous-traitance et à favoriser le regroupement et la concentration géographique.

Les décideurs devraient, dans les PMA, s'attacher en priorité à remédier aux goulets d'étranglement qui entravent le financement du secteur privé. Si celui-ci ne peut accéder à des capitaux, le potentiel de développement des capacités productives ne pourra se réaliser.

On s'accorde largement à reconnaître l'importance d'une amélioration des systèmes financiers dans les PMA. Cependant, il faudrait d'urgence trouver de nouvelles sources de financement, en tirant des leçons de l'expérience positive de pays dotés de systèmes financiers plus efficaces, capables de mieux répondre aux besoins du secteur privé. L'expérience le montre, un système fondé sur les banques est essentiel lorsque le niveau de développement est encore très bas. Parmi les institutions financières envisageables, il convient de mentionner:

- Les systèmes de garantie des prêts associant le secteur public et le secteur privé pour faciliter l'accès au crédit bancaire des PME et des grandes entreprises investissant dans le progrès technique;
- Les banques publiques de développement, notamment pour créer des moyens de financement à long terme;
- Le financement de la chaîne de valeur ajoutée, consistant à coordonner les prêts accordés aux entreprises tout au long de la chaîne de valorisation;
- Des instruments financiers novateurs fondés sur le marché.

Les systèmes de connaissances sont aussi importants que les systèmes financiers dans le développement des capacités productives. Les efforts visant à étoffer les systèmes financiers locaux devraient donc aller de pair avec l'amélioration de ces systèmes de connaissances. Il s'agit en l'occurrence non seulement de mettre en place des organes expressément chargés de générer des connaissances susceptibles d'être appliquées dans la production (centres de recherche, notamment), mais également de mettre en place des institutions servant de passerelle avec les utilisateurs et de promouvoir les liens entre ces derniers. Pour la plupart des PMA, les trois principaux éléments permettant d'établir une base locale de connaissances sont l'éducation, l'importation de technologies étrangères (par l'octroi de licences étrangères, l'IED, les usines clés en main et les importations de biens d'équipement) et la mobilité d'un personnel technique expérimenté. Ces éléments sont plus importants que des efforts tendant à relever le niveau de la recherche-développement. Investir dans tous les niveaux de l'enseignement, notamment dans les compétences techniques et le renforcement des capacités technologiques, est d'autant plus crucial que les niveaux de scolarisation restent bas dans la plupart des PMA. La faiblesse des ressources humaines rend l'absorption de technologies difficile et ralentit le processus de rattrapage technologique.

Les PMA doivent mettre au point des stratégies nationales bien conçues et cohérentes d'apprentissage technologique visant à élargir l'accès à la technologie et à améliorer l'efficacité des technologies importées, ainsi qu'à tirer parti des liens avec les connaissances acquises au niveau mondial. La combinaison des savoirs moderne et traditionnel offre de larges perspectives dans les secteurs de la santé et de l'agriculture.

### Insuffisance de la demande

Il est impossible de développer les capacités productives sans remédier aux contraintes s'exerçant tant sur la demande que sur l'offre. Or la demande en tant que source de croissance a en général été négligée. Les mesures et, en particulier, les apports d'aide visant à remédier à la faiblesse des capacités productives dans les PMA par une solution toute prête agissant sur l'offre sans tenir dûment compte de la dynamique de la demande, sont voués à l'échec. Un développement solidaire et la réduction de la pauvreté nécessitent une stratégie de développement prêtant attention à la dynamique de la demande intérieure comme aux marchés extérieurs.

Au vu des éléments rassemblés pour un échantillon restreint mais varié de PMA, l'expansion de la demande intérieure est le facteur qui a le plus contribué à la croissance économique de ces pays. La demande intérieure étant une source très importante de croissance économique, son manque de dynamisme pèse, dans la plupart des PMA, sur le développement des capacités productives. Dans ces pays, le climat d'investissement pâtit lourdement de l'atonie de la demande intérieure, liée à une pauvreté généralisée et persistante.

Compte tenu de la forte contribution apportée par l'agriculture au PIB et à l'emploi total dans la plupart des PMA, l'évolution de la demande intérieure est étroitement liée à la situation du secteur agricole ainsi qu'à la nature des relations entre celui-ci et le reste de l'économie. À cet égard, les effets d'entraînement exercés sur la demande par l'expansion de l'agriculture constituent un important mécanisme de croissance et de réduction de la pauvreté. Au

Bangladesh, on peut observer un cercle vertueux où la demande suscitée par l'essor de l'agriculture contribue à l'investissement, l'entrepreneuriat et l'emploi dans les activités non agricoles, en particulier le secteur non marchand. Ce cercle vertueux est de nature à intéresser bon nombre de PMA et occupe une place centrale dans les efforts visant à mettre en place un processus plus solidaire de développement à l'appui d'une réduction durable de la pauvreté. Sans l'impulsion de la demande intérieure de biens non marchands, il est difficile d'envisager une absorption productive de la main-d'œuvre non agricole. Cependant, l'efficacité de ce lien dynamique est fonction de la répartition des revenus.

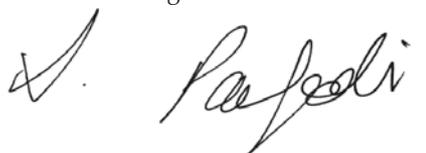
La demande intérieure apporte une contribution cruciale à la croissance économique des PMA, mais les exportations ont également de l'importance. Cela est à mettre au compte des divers facteurs agissant sur l'offre. Cependant, l'importance des exportations s'explique aussi par le fait que la balance des paiements pèse sur la croissance économique et une pleine utilisation des capacités productives. Chacune des composantes de la demande contient une part d'importations essentielle à la poursuite des activités économiques courantes et à leur expansion: or les pays ont besoin de devises pour payer les importations. À cet égard, l'analyse de la situation des PMA montre que l'accroissement des exportations a apporté une contribution positive. Mais cette contribution à l'atténuation de la contrainte de la balance des paiements a été considérablement amoindrie par la dégradation des termes de l'échange et la dépréciation des monnaies. Il est également évident que les apports et les transferts de capitaux ont joué un rôle non négligeable en réduisant la contrainte de la balance des paiements dans les PMA.

Cela signifie qu'il faudrait en priorité s'attacher à améliorer la structure des exportations des PMA. Il y a place ici pour de nouvelles formes de politique industrielle, élaborées récemment dans les pays développés sur la base d'un modèle mixte de marché dans lequel les entreprises privées et les pouvoirs publics collaborent étroitement pour créer des relations de complémentarité stratégiques entre investissements publics et privés, et où l'État, au lieu de privilégier les entreprises les plus performantes, aide plutôt le secteur privé à découvrir et à exploiter des débouchés économiques.

\* \* \* \* \*

Face au problème du développement des capacités productives dans les pays les moins avancés, il convient de trouver un équilibre entre les contraintes et les possibilités inhérentes à la situation actuelle. Le diagnostic présenté ici concernant l'insuffisance des capacités productives dans la plupart des PMA et la faiblesse des processus d'accumulation de capital, de progrès technologique et de changement structurel n'incite guère à l'optimisme. Cependant, il y a aussi de vastes possibilités de croissance économique rapide et de réduction sensible de la pauvreté pour peu qu'on parvienne à lever systématiquement les entraves au développement des capacités productives et que les ressources productives et les capacités des entreprises – encore sous-utilisées – soient exploitées au profit du développement. Cette tâche incombe au premier chef aux gouvernements nationaux. Cela dit, un environnement propice et un appui renforcé aux PMA s'avèrent nécessaires au niveau international et peuvent procurer des avantages considérables non seulement à ces pays, mais également à l'ensemble de la planète.

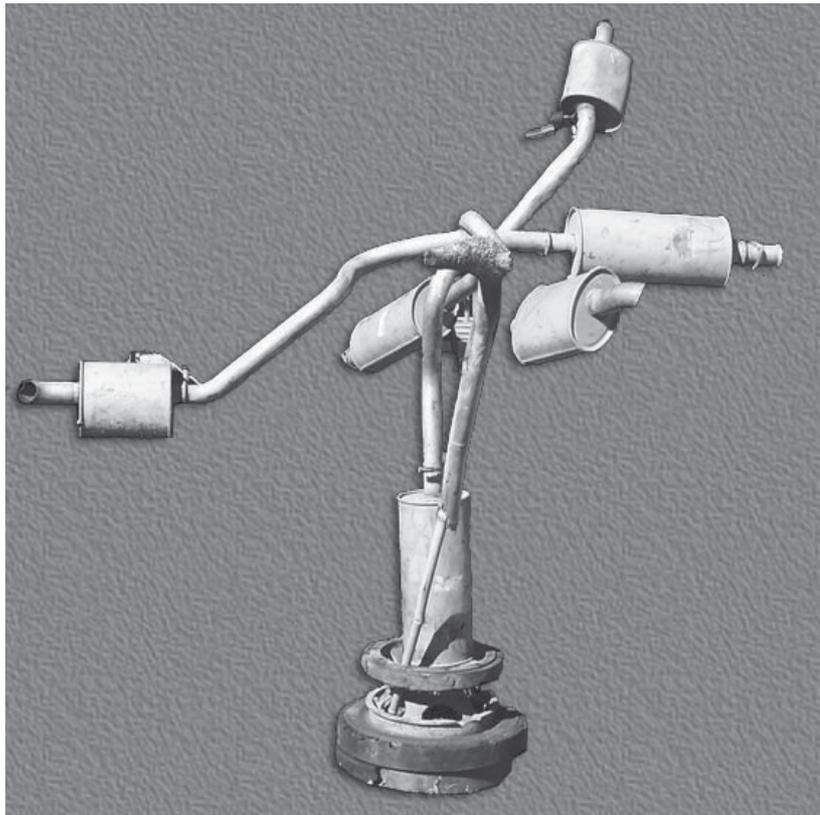
Le Secrétaire général de la CNUCED



M. Supachai Panitchpakdi

# Première partie

## TENDANCES RÉCENTES





# Tendances économiques récentes

## Chapitre

# 1

### A. Introduction

Dans le présent chapitre est examinée l'évolution économique des PMA en 2003 et 2004, soit les deux dernières années pour lesquelles des données internationales sont disponibles. Il en ressort que les résultats économiques de ces pays en tant que groupe continuent de s'améliorer. Le taux moyen de croissance de leur PIB est le plus élevé enregistré depuis une vingtaine d'années et leurs exportations de marchandises ont atteint un niveau record.

Ces bons résultats économiques sont dus en partie aux conditions favorables dont bénéficient les PMA exportateurs de pétrole en raison de la hausse des cours du pétrole. Mais ce ne sont pas les seuls pays où la croissance économique s'est accélérée. L'augmentation des prix des matières premières hors pétrole, en particulier des minéraux, a contribué à l'essor des exportations d'un certain nombre de PMA. En outre, les PMA ont enregistré une forte hausse de leurs financements extérieurs, aussi bien sous forme d'APD que d'IED. Tout comme les exportations, les entrées de capitaux étrangers dans ces pays ont atteint un niveau record, ce qui a permis d'accroître l'investissement.

Toutefois, l'augmentation des apports d'APD et des entrées d'IED est géographiquement concentrée: ce sont dans les pays touchés par un conflit, en particulier l'Afghanistan et la République démocratique du Congo, que la hausse des apports d'APD a été la plus forte et les entrées d'IED ont été principalement enregistrées dans les pays dotés de réserves pétrolières et minières. La forte dépendance à l'égard de sources extérieures pour le financement de la formation de capital ne permet pas de garantir la pérennité de la croissance économique et du bond de l'investissement récemment enregistrés. La hausse des prix internationaux des produits de base favorise les exportations d'un certain nombre de PMA. Dans le même temps, l'augmentation conjuguée des prix des denrées alimentaires et des combustibles rend vulnérables de nombreux PMA qui sont importateurs nets de denrées alimentaires et importateurs de pétrole.

### B. Croissance économique globale

En 2004, le PIB réel des PMA en tant que groupe a augmenté de 5,9 %, ce qui est le taux le plus élevé enregistré depuis une vingtaine d'années. Le taux de croissance s'est ainsi accéléré de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2003. En conséquence, en 2002-2004, le PIB réel des PMA en tant que groupe s'est accru de 5,2 % par an en moyenne contre 4,9 % en 2000-2002 et 4,4 % en 1998-2000. Toutefois, la croissance du PIB réel a été plus faible que dans le groupe des autres pays en développement, où elle s'est établie à 6,7 % en 2004 et 5,1 % en 2003.

Il ressort d'une comparaison entre les régions que, si le taux moyen de croissance du PIB réel des PMA africains et des PMA asiatiques était pratiquement comparable en 2003 (4,5 % et 4,8 % respectivement), cela n'était plus le cas en 2004, le taux enregistré dans les premiers pays étant supérieur de 1,5 point de pourcentage à celui des seconds. L'accélération de la

---

*En 2004, le PIB réel des PMA en tant que groupe a augmenté de 5,9 %, ce qui est le taux le plus élevé enregistré depuis une vingtaine d'années.*

---

---

*Tout comme les exportations, les entrées de capitaux étrangers dans ces pays ont atteint un niveau record, mais sont géographiquement très concentrées.*

---

croissance des PMA africains est également manifeste si l'on procède à des comparaisons sur une période plus longue. Le taux moyen de croissance du PIB réel des PMA africains est passé de 2,7 % par an dans les années 90 à 5,2 % par an en 2000-2004. Dans les PMA asiatiques, il s'est ralenti, passant de 5,7 % à 4,7 % entre les deux périodes (voir le tableau 1).

On constate que le taux moyen de croissance du PIB réel a été constamment plus élevé dans le groupe des PMA exportateurs de pétrole que dans celui des PMA non exportateurs de pétrole en 2002, 2003 et 2004. En 2004, les pays du premier groupe ont enregistré un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,9 % contre 5,3 % pour ceux du second groupe. Toutefois, l'année précédente, le taux de croissance moyen du PIB réel était de 5,1 % et 4,5 % respectivement. Par conséquent, même si elle en a été le moteur, la forte progression enregistrée dans les PMA exportateurs de pétrole, elle-même liée à la hausse des prix du pétrole, n'est pas la cause exclusive de l'accélération de la croissance des PMA. En 2004, le taux de croissance du PIB réel a été de 6 % au moins dans 4 PMA exportateurs de pétrole et dans 11 PMA non exportateurs de pétrole. Sur ces 15 PMA, 12 se trouvent en Afrique.

Le tableau 2 illustre les différences de taux de croissance des PMA. En 2004, le taux de croissance du PIB réel par habitant a diminué ou stagné dans 15 des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles.

Malgré la croissance élevée du PIB réel des PMA, il convient de noter, comme le montre le tableau 3, que le ratio épargne intérieure brute/PIB est resté bas en 2003, soit 13,4 %, et a même diminué pour atteindre 11 % en 2004. Dans ce domaine, les PMA ne soutiennent pas bien la comparaison avec le groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire, où ce ratio a été plus de deux fois supérieur au leur au cours de ces deux années. Le ratio formation brute de capital/PIB dans les PMA était aussi inférieur à celui du groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire — de 4,1 et 5,6 points de pourcentage respectivement en 2003 et 2004. Alors que le déficit des ressources intérieures s'est aggravé dans le groupe des PMA, passant de -7,6 % en 2003 à -9,7 % en 2004, le groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire a enregistré un excédent croissant. Globalement, par rapport au groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire, le groupe des PMA a donc accru sa forte dépendance à l'égard des sources extérieures pour financer sa formation de capital en 2003 et 2004.

*Le groupe des PMA a accru sa forte dépendance à l'égard des sources extérieures pour financer sa formation de capital en 2003 et 2004.*

*Les écarts de taux de croissance des PMA peuvent s'expliquer par des différences dans l'accès aux ressources extérieures.*

TABLEAU 1. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB RÉEL PAR HABITANT DES PMA ET DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1999–2000, 2000–2002 ET 2002–2004  
(Taux annuel moyen, en pourcentage)

|                              | Taux de croissance du PIB réel |           |           |      |      | Taux de croissance du PIB réel par habitant |           |           |      |      |
|------------------------------|--------------------------------|-----------|-----------|------|------|---|-----------|-----------|------|------|
|                              | 1990-2000                      | 2000-2002 | 2002-2004 | 2003 | 2004 | 1990-2000                                   | 2000-2002 | 2002-2004 | 2003 | 2004 |
| Pays les moins avancés       | 3,9                            | 4,9       | 5,2       | 4,6  | 5,9  | 1,1   | 2,6       | 3,0       | 2,3  | 3,6  |
| dont:                        |                                |           |           |      |      |   |           |           |      |      |
| Bangladesh                   | 4,8                            | 4,8       | 5,4       | 5,3  | 5,5  | 3,0   | 3,0       | 3,6       | 3,4  | 3,7  |
| Autres PMA                   | 3,5                            | 4,9       | 5,2       | 4,4  | 6,0  | 0,5   | 2,4       | 2,8       | 1,9  | 3,7  |
| PMA africains                | 2,7                            | 5,2       | 5,5       | 4,5  | 6,5  | 0,0   | 2,7       | 3,1       | 2,1  | 4,2  |
| PMA asiatiques               | 5,7                            | 4,6       | 4,9       | 4,8  | 5,0  | 2,8   | 2,6       | 2,9       | 2,8  | 3,0  |
| PMA insulaires <sup>a</sup>  | ..                             | 2,2       | 4,2       | 3,4  | 5,0  | ..  | 0,4       | 1,0       | 0,2  | 1,8  |
| Autres pays en développement | 4,9                            | 3,0       | 5,9       | 5,1  | 6,7  | 3,2   | 1,7       | 4,6       | 3,8  | 5,4  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, décembre 2005.

Notes: Le PIB réel est mesuré en dollars constants de 2000.

Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, le Myanmar, la Somalie et Tuvalu.

Le groupe des autres pays en développement est composé de 69 pays en développement qui ne sont pas des PMA et pour lesquels des données sur le PIB réel étaient disponibles.

<sup>a</sup> Dans les années 90, aucune donnée n'était disponible pour les Maldives et le Timor-Leste.

TABLEAU 2. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB RÉEL PAR HABITANT  
DES PMA, PAR PAYS, 2002-2004, 2003 ET 2004

(Taux annuel moyen, en pourcentage)

|  | Taux de croissance du PIB réel |       |      | Taux de croissance du PIB réel par habitant |       |      |
|--|--------------------------------|-------|------|---|-------|------|
|  | 2002-2004                      | 2003  | 2004 | 2002-2004                                   | 2003  | 2004 |
| <b>Groupe 1 (Pays dont le taux de croissance du PIB réel était égal ou supérieur à 6 % en 2004)</b>              |                                |       |      |   |       |      |
| Tchad <sup>a</sup>   | 20,7                           | 11,3  | 31,0 | 17,4  | 8,2   | 27,4 |
| Éthiopie   | 4,5                            | -3,7  | 13,4 | 2,4   | -5,6  | 11,2 |
| Angola <sup>a</sup>  | 7,3                            | 3,4   | 11,2 | 4,0   | 0,4   | 7,7  |
| Guinée équatoriale <sup>a</sup>  | 12,3                           | 14,7  | 10,0 | 9,6   | 11,9  | 7,4  |
| Maldives   | 8,6                            | 8,4   | 8,8  | 6,2   | 6,0   | 6,5  |
| Gambie   | 7,5                            | 6,7   | 8,3  | 5,2   | 4,3   | 6,2  |
| Mozambique   | 7,4                            | 7,1   | 7,8  | 5,5   | 5,1   | 5,9  |
| Sierra Leone   | 8,3                            | 9,2   | 7,4  | 6,3   | 7,1   | 5,4  |
| Mauritanie   | 7,4                            | 8,3   | 6,6  | 5,2   | 5,9   | 4,5  |
| Rép. démocratique du Congo   | 5,9                            | 5,6   | 6,3  | 2,8   | 2,5   | 3,2  |
| République-Unie de Tanzanie  | 6,7                            | 7,1   | 6,3  | 4,6   | 5,0   | 4,3  |
| Cambodge   | 5,7                            | 5,3   | 6,0  | 3,9   | 3,5   | 4,2  |
| Soudan <sup>a</sup>  | 6,0                            | 6,0   | 6,0  | 3,6   | 3,6   | 3,5  |
| Rép. démocratique populaire lao  | 5,7                            | 5,3   | 6,0  | 3,3   | 2,9   | 3,6  |
| Sénégal  | 6,2                            | 6,5   | 6,0  | 3,9   | 4,0   | 3,8  |
| <b>Groupe 2 (Pays dont le taux de croissance du PIB réel était supérieur à 3 % mais inférieur à 6 % en 2004)</b> |                                |       |      |   |       |      |
| Ouganda  | 5,2                            | 4,7   | 5,7  | 2,5   | 1,9   | 3,1  |
| Bangladesh   | 5,4                            | 5,3   | 5,5  | 3,6   | 3,4   | 3,7  |
| Burundi  | 2,1                            | -1,2  | 5,5  | 0,2   | -3,1  | 3,5  |
| Cap-Vert   | 5,2                            | 5,0   | 5,5  | 2,7   | 2,4   | 2,9  |
| Madagascar   | 7,5                            | 9,8   | 5,3  | 4,7   | 6,8   | 2,6  |
| Bhoutan  | 5,8                            | 6,7   | 4,9  | 3,1   | 3,9   | 2,3  |
| Zambie   | 4,9                            | 5,1   | 4,6  | 3,4   | 3,5   | 3,2  |
| Sao Tomé-et-Principe   | 4,5                            | 4,5   | 4,5  | 2,4   | 2,4   | 2,4  |
| Guinée-Bissau  | 2,4                            | 0,6   | 4,3  | -0,5  | -2,3  | 1,3  |
| Burkina Faso   | 5,2                            | 6,5   | 3,9  | 2,8   | 4,1   | 1,6  |
| Malawi   | 4,1                            | 4,4   | 3,8  | 2,0   | 2,3   | 1,8  |
| Îles Salomon   | 4,4                            | 5,1   | 3,8  | 1,3   | 2,0   | 0,7  |
| Népal  | 3,4                            | 3,1   | 3,7  | 1,2   | 0,8   | 1,6  |
| Rwanda   | 2,3                            | 1,0   | 3,7  | 0,8   | -1,8  | 3,5  |
| Samoa  | 1,1                            | -1,0  | 3,2  | 0,3   | -2,0  | 2,6  |
| Lesotho  | 3,2                            | 3,3   | 3,0  | 2,2   | 2,4   | 2,1  |
| Djibouti   | 3,3                            | 3,5   | 3,0  | 1,7   | 1,8   | 1,6  |
| Togo   | 2,8                            | 2,7   | 3,0  | 0,7   | 0,5   | 0,8  |
| Vanuatu  | 2,7                            | 2,4   | 3,0  | 0,4   | 0,2   | 0,7  |
| <b>Groupe 3 (Pays dont le taux de croissance du PIB réel était inférieur à 3 % en 2004)</b>                      |                                |       |      |   |       |      |
| Yémen <sup>a</sup>   | 2,9                            | 3,1   | 2,7  | -0,2  | 0,1   | -0,4 |
| Bénin  | 3,3                            | 3,9   | 2,7  | 0,7   | 1,3   | 0,2  |
| Guinée   | 1,9                            | 1,2   | 2,6  | -0,2  | -0,9  | 0,5  |
| Mali   | 4,8                            | 7,4   | 2,2  | 2,3   | 4,9   | -0,3 |
| Libéria  | -16,1                          | -31,0 | 2,0  | -18,0                                       | -32,6 | -0,2 |
| Comores  | 2,0                            | 2,1   | 1,9  | -0,4  | -0,3  | -0,5 |
| Timor-Leste  | -2,3                           | -6,2  | 1,8  | -7,3  | -11,0 | -3,5 |
| Kiribati   | 2,1                            | 2,5   | 1,8  | 0,5   | 0,7   | 0,3  |
| Érythrée   | 2,4                            | 3,0   | 1,8  | 0,3   | 0,8   | -0,2 |
| Niger  | 3,1                            | 5,3   | 0,9  | 0,2   | 2,3   | -1,9 |
| République centrafricaine  | -2,3                           | -5,4  | 0,9  | -3,9  | -6,9  | -0,8 |
| Haïti  | -1,7                           | 0,4   | -3,8 | -3,5  | -1,4  | -5,5 |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, décembre 2005.

Notes: Le PIB réel est mesuré en dollars constants de 2000.

Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, le Myanmar, la Somalie et Tuvalu.

a PMA exportateur de pétrole.

TABLEAU 3. FORMATION BRUTE DE CAPITAL ET ÉPARGNE INTÉRIEURE BRUTE DANS LES PMA, 2000–2004

(En pourcentage du PIB)

|                                       | Formation brute de capital |      |      | Épargne intérieure brute |       |       | Déficit de ressources intérieures <sup>a</sup> |       |       |
|---------------------------------------|----------------------------|------|------|--------------------------|-------|-------|--|-------|-------|
|                                       | 2000                       | 2003 | 2004 | 2000                     | 2003  | 2004  | 2000   | 2003  | 2004  |
| Angola                                | 12,7                       | 12,8 | 11,6 | 63,0                     | 36,7  | ..    | -50,3  | -23,9 | ..    |
| Bangladesh                            | 23,9                       | 23,4 | 23,4 | 17,8                     | 17,6  | 17,0  | 6,1  | 5,8   | 6,4   |
| Bénin                                 | 18,9                       | 18,6 | 20,3 | 6,0                      | 5,5   | -1,3  | 12,9   | 13,2  | 21,6  |
| Bhoutan                               | 48,4                       | ..   | ..   | 19,5                     | ..    | ..    | 28,8   | ..    | ..    |
| Burkina Faso                          | 22,7                       | 18,7 | 19,1 | 6,5                      | 3,9   | 4,8   | 16,2   | 14,8  | 14,3  |
| Burundi                               | 9,1                        | 15,3 | 10,6 | -5,7                     | 4,3   | -5,6  | 14,7   | 11,0  | 16,2  |
| Cambodge                              | 17,2                       | 22,8 | 22,7 | 5,2                      | 13,0  | 12,3  | 12,0   | 9,8   | 10,4  |
| Cap-Vert                              | 19,7                       | 20,2 | 21,6 | -14,2                    | -16,0 | -12,6 | 33,9   | 36,2  | 34,2  |
| Comores                               | 13,1                       | 11,8 | 10,5 | -1,4                     | 0,6   | ..    | 14,5   | 11,1  | ..    |
| Djibouti                              | 12,9                       | ..   | ..   | -5,3                     | ..    | ..    | 18,2   | ..    | ..    |
| Érythrée                              | 31,9                       | 22,4 | 21,8 | -34,7                    | -62,9 | -51,1 | 66,6   | 85,4  | 72,8  |
| Éthiopie                              | 15,9                       | 20,5 | 19,8 | 0,9                      | 1,0   | 1,3   | 15,0   | 19,4  | 18,6  |
| Gambie                                | 17,4                       | 19,2 | 23,9 | 8,1                      | 14,6  | 19,6  | 9,3  | 4,6   | 4,3   |
| Guinée                                | 22,0                       | 9,9  | 10,5 | 16,8                     | 7,4   | 8,6   | 5,1  | 2,5   | 1,9   |
| Guinée équatoriale                    | ..                         | ..   | ..   | ..                       | ..    | ..    | ..   | ..    | ..    |
| Guinée-Bissau                         | 11,3                       | 12,4 | 12,4 | -8,5                     | -1,1  | 4,0   | 19,8   | 13,5  | 8,4   |
| Haïti                                 | 27,3                       | 31,0 | 23,3 | 6,6                      | ..    | ..    | 20,7   | ..    | ..    |
| Lesotho                               | 42,2                       | 44,3 | 41,1 | -20,4                    | -24,1 | -24,2 | 62,6   | 68,4  | 65,3  |
| Libéria                               | ..                         | 8,7  | 13,5 | ..                       | ..    | ..    | ..   | 8,7   | 13,5  |
| Madagascar                            | 15,0                       | 17,9 | 24,4 | 7,7                      | 7,8   | 8,8   | 7,3  | 10,1  | 15,5  |
| Malawi                                | 13,6                       | 11,2 | 11,1 | -2,8                     | -5,0  | 0,0   | 16,4   | 16,2  | 11,2  |
| Maldives                              | 26,3                       | ..   | ..   | 44,2                     | 51,4  | ..    | -17,9  | ..    | ..    |
| Mali                                  | 24,6                       | 23,9 | 19,7 | 9,7                      | 18,9  | ..    | 14,9   | 4,9   | ..    |
| Mauritanie                            | 30,5                       | ..   | ..   | 15,0                     | 3,2   | 1,6   | 15,5   | ..    | ..    |
| Mozambique                            | 21,1                       | 26,9 | 22,2 | 10,6                     | 11,3  | ..    | 10,5   | 15,6  | ..    |
| Myanmar                               | 12,4                       | ..   | ..   | 12,4                     | ..    | ..    | 0,1  | ..    | ..    |
| Népal                                 | 24,3                       | 25,8 | ..   | 15,2                     | 13,7  | 12,9  | 9,1  | 12,1  | ..    |
| Niger                                 | 11,4                       | 14,2 | 15,9 | 3,5                      | 5,0   | 7,6   | 7,9  | 9,2   | 8,3   |
| Ouganda                               | 19,8                       | 20,7 | 21,7 | 7,9                      | 6,6   | 7,9   | 11,9   | 14,0  | 13,8  |
| République centrafricaine             | 10,8                       | 6,0  | 6,9  | 7,8                      | 11,9  | ..    | 3,1  | -5,9  | ..    |
| Rép. démocratique du Congo            | 3,5                        | 13,7 | 17,6 | 4,8                      | ..    | ..    | -1,4   | ..    | ..    |
| Rép. démocratique populaire lao       | 21,1                       | 22,0 | 18,9 | 16,8                     | 20,5  | ..    | 4,3  | 1,5   | ..    |
| République-Unie de Tanzanie           | 17,6                       | 18,6 | 19,2 | 9,3                      | 9,5   | ..    | 8,3  | 9,1   | ..    |
| Rwanda                                | 17,5                       | 18,4 | 20,8 | 1,4                      | 1,1   | ..    | 16,1   | 17,3  | ..    |
| Sao Tomé-et-Principe                  | 43,5                       | 30,1 | 33,1 | -6,0                     | -14,4 | -17,9 | 49,5   | 44,5  | 51,0  |
| Sénégal                               | 18,5                       | 20,1 | 21,0 | 8,6                      | 8,0   | 10,0  | 10,0   | 12,0  | 11,0  |
| Sierra Leone                          | 8,0                        | 14,3 | 19,6 | -8,2                     | -11,5 | -10,7 | 16,2   | 25,8  | 30,3  |
| Soudan                                | 17,9                       | 18,2 | 20,0 | 20,0                     | 24,7  | 5,9   | -2,1   | -6,5  | 14,1  |
| Tchad                                 | 22,4                       | 55,0 | 24,7 | 2,1                      | 21,0  | 43,2  | 20,3   | 34,0  | -18,5 |
| Timor-Leste                           | 33,0                       | 27,0 | ..   | -50,0                    | ..    | ..    | 83,0   | ..    | ..    |
| Togo                                  | 17,8                       | 18,9 | 18,0 | -2,2                     | 5,3   | 4,5   | 20,0   | 13,6  | 13,5  |
| Yémen                                 | 17,3                       | 16,9 | 17,0 | 24,9                     | 12,4  | 9,3   | -7,6   | 4,4   | 7,7   |
| Zambie                                | 18,7                       | 26,1 | 24,6 | 8,3                      | 18,7  | 18,9  | 10,4   | 7,4   | 5,7   |
| PMA                                   | 19,5                       | 21,1 | 20,7 | 13,7                     | 13,4  | 11,0  | -5,8   | -7,6  | -9,7  |
| Pays à revenu faible ou intermédiaire | 24,4                       | 25,1 | 26,3 | 25,2                     | 26,7  | 27,1  | 0,8  | 1,6   | 0,8   |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, décembre 2005.

a Formation brute de capital en pourcentage du PIB moins épargne intérieure brute en pourcentage du PIB.

Les écarts de taux de croissance des PMA peuvent s'expliquer par des différences dans l'accès aux ressources extérieures provenant de l'APD, de l'IED et des exportations. Le tableau 4 montre que les PMA où le taux de croissance du PIB réel a le plus augmenté en 2004 (groupe 1) sont, en moyenne, ceux dans lesquels le ratio IED et exportations de marchandises/PIB était le plus élevé en 2004 et s'est le plus fortement accru au cours des cinq dernières années. Par contre, les PMA qui ont affiché en moyenne le taux de

TABLEAU 4. DÉPENDANCE DES PMA À L'ÉGARD DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES, 2000 ET 2004

(En pourcentage du PIB)

|  | Appports nets d'APD |             |                                   | Appports nets d'IED |             |                                   | Exportations |             |                                   |
|--|---------------------|-------------|-----------------------------------|---------------------|-------------|-----------------------------------|--------------|-------------|-----------------------------------|
|  | 2000                | 2004        | Variation en point de pourcentage | 2000                | 2004        | Variation en point de pourcentage | 2000         | 2004        | Variation en point de pourcentage |
| <b>Groupe 1 (pays dont le taux de croissance du PIB réel était égal ou supérieur à 6 % en 2004)</b>              |                     |             |                                   |                     |             |                                   |              |             |                                   |
| Angola   | 3,4                 | 5,7         | 2,3                               | 9,6                 | 10,2        | 0,6                               | 86,8         | 67,4        | -19,4                             |
| Cambodge   | 11,1                | 10,4        | -0,7                              | 4,1                 | 2,9         | -1,3                              | 39,0         | 52,5        | 13,6                              |
| Éthiopie   | 10,6                | 22,6        | 12,0                              | 2,1                 | 6,7         | 4,7                               | 7,4          | 7,3         | -0,1                              |
| Gambie   | 11,7                | 15,3        | 3,6                               | 10,3                | 14,5        | 4,1                               | 3,6          | 4,8         | 1,3                               |
| Guinée équatoriale   | 1,6                 | 0,9         | -0,7                              | 8,0                 | 51,4        | 43,4                              | 81,8         | 89,9        | 8,1                               |
| Maldives   | 3,1                 | 3,8         | 0,7                               | 2,1                 | 1,7         | -0,4                              | 17,5         | 22,8        | 5,4                               |
| Mauritanie   | 22,6                | 13,3        | -9,3                              | 4,3                 | 22,1        | 17,8                              | 38,1         | 23,2        | -14,9                             |
| Mozambique   | 23,8                | 22,2        | -1,6                              | 3,8                 | 2,4         | -1,4                              | 9,9          | 16,7        | 6,8                               |
| Rép. dém. du Congo   | 4,3                 | 27,6        | 23,4                              | 0,5                 | 13,7        | 13,2                              | 17,7         | 21,5        | 3,8                               |
| Rép. dém. pop. Lao   | 16,4                | 11,2        | -5,2                              | 2,0                 | 0,7         | -1,3                              | 19,2         | 18,9        | -0,3                              |
| Rép.-Unie de Tanzanie  | 11,3                | 16,1        | 4,8                               | 3,1                 | 4,3         | 1,2                               | 7,3          | 12,3        | 5,0                               |
| Sénégal  | 9,7                 | 13,7        | 4,0                               | 1,4                 | 0,9         | -0,5                              | 21,0         | 20,0        | -1,1                              |
| Sierra Leone   | 28,8                | 33,5        | 4,7                               | 6,1                 | 0,5         | -5,7                              | 2,1          | 12,9        | 10,9                              |
| Soudan   | 1,8                 | 4,5         | 2,7                               | 3,2                 | 7,7         | 4,5                               | 14,8         | 19,3        | 4,5                               |
| Tchad  | 9,4                 | 7,5         | -1,9                              | 8,3                 | 11,2        | 2,9                               | 13,2         | 36,1        | 23,0                              |
| <b>Groupe 2 (pays dont le taux de croissance du PIB réel était supérieur à 3 % mais inférieur à 6 % en 2004)</b> |                     |             |                                   |                     |             |                                   |              |             |                                   |
| Bangladesh   | 2,6                 | 2,5         | -0,1                              | 0,6                 | 0,8         | 0,2                               | 14,1         | 14,7        | 0,7                               |
| Bhoutan  | 10,9                | 11,7        | 0,7                               | 0,0                 | 0,1         | 0,2                               | 21,1         | 26,0        | 4,9                               |
| Burkina Faso   | 12,9                | 12,7        | -0,3                              | 0,9                 | 0,7         | -0,2                              | 8,0          | 9,2         | 1,2                               |
| Burundi  | 13,7                | 53,4        | 39,8                              | 1,7                 | 0,5         | -1,3                              | 7,4          | 7,2         | -0,2                              |
| Cap-Vert   | 17,7                | 14,8        | -2,9                              | 6,1                 | 2,2         | -4,0                              | 2,1          | 1,3         | -0,8                              |
| Djibouti   | 12,9                | 9,8         | -3,2                              | 0,6                 | 5,0         | 4,4                               | 5,8          | 6,2         | 0,4                               |
| Guinée-Bissau  | 37,3                | 27,4        | -9,9                              | 0,3                 | 1,8         | 1,5                               | 28,8         | 28,9        | 0,1                               |
| Îles Salomon   | 22,9                | 50,8        | 27,9                              | 0,5                 | -2,1        | -2,5                              | 21,7         | 41,4        | 19,7                              |
| Lesotho  | 4,3                 | 7,5         | 3,2                               | 3,7                 | 3,8         | 0,1                               | 25,6         | 43,3        | 17,7                              |
| Madagascar   | 8,3                 | 28,3        | 20,0                              | 2,1                 | 1,0         | -1,1                              | 21,3         | 21,3        | 0,1                               |
| Malawi   | 25,6                | 26,3        | 0,7                               | 1,5                 | 0,9         | -0,6                              | 21,7         | 24,9        | 3,2                               |
| Népal  | 7,1                 | 6,4         | -0,7                              | 0,0                 | 0,1         | 0,2                               | 14,6         | 11,3        | -3,4                              |
| Ouganda  | 13,9                | 17,0        | 3,1                               | 3,1                 | 3,5         | 0,4                               | 7,8          | 9,4         | 1,6                               |
| Rwanda   | 17,8                | 25,4        | 7,6                               | 0,4                 | 0,6         | 0,1                               | 2,9          | 5,3         | 2,4                               |
| Samoa  | 11,9                | 8,6         | -3,2                              | -0,7                | 0,2         | 0,8                               | 6,1          | 3,0         | -3,0                              |
| Togo   | 5,3                 | 3,0         | -2,2                              | 3,1                 | 2,9         | -0,2                              | 34,6         | 31,0        | -3,6                              |
| Vanuatu  | 18,7                | 12,1        | -6,6                              | 8,3                 | 6,9         | -1,4                              | 11,0         | 11,1        | 0,0                               |
| Zambie   | 24,6                | 20,1        | -4,5                              | 3,8                 | 6,2         | 2,4                               | 20,6         | 21,9        | 1,3                               |
| <b>Groupe 3 (pays dont le taux de croissance du PIB réel était inférieur à 3 % en 2004)</b>                      |                     |             |                                   |                     |             |                                   |              |             |                                   |
| Bénin  | 10,6                | 9,3         | -1,3                              | 2,6                 | 1,5         | -1,2                              | 17,4         | 16,5        | -0,9                              |
| Comores  | 9,2                 | 6,8         | -2,4                              | 0,0                 | 0,5         | 0,5                               | 3,4          | 3,8         | 0,4                               |
| Érythrée   | 27,8                | 28,1        | 0,3                               | 4,4                 | 3,2         | -1,2                              | 3,0          | 5,4         | 2,4                               |
| Guinée   | 4,9                 | 8,0         | 3,1                               | 0,3                 | 2,9         | 2,5                               | 21,4         | 18,0        | -3,4                              |
| Haiti  | 5,3                 | 6,9         | 1,6                               | 0,3                 | 0,2         | -0,2                              | 8,0          | 11,1        | 3,0                               |
| Mali   | 14,8                | 11,7        | -3,2                              | 3,4                 | 3,7         | 0,3                               | 22,7         | 23,1        | 0,3                               |
| Niger  | 11,7                | 17,4        | 5,7                               | 0,5                 | 0,6         | 0,2                               | 15,7         | 12,0        | -3,7                              |
| Rép. centrafricaine  | 7,9                 | 7,9         | 0,0                               | 0,1                 | -1,0        | -1,0                              | 16,9         | 11,3        | -5,6                              |
| Yémen  | 2,8                 | 2,0         | -0,8                              | 0,1                 | -0,2        | -0,2                              | 43,2         | 39,8        | -3,4                              |
| <b>Groupe 1</b>  | <b>11,3</b>         | <b>13,9</b> | <b>2,6</b>                        | <b>4,6</b>          | <b>10,1</b> | <b>5,5</b>                        | <b>25,3</b>  | <b>28,4</b> | <b>3,1</b>                        |
| <b>Groupe 2</b>  | <b>14,9</b>         | <b>18,8</b> | <b>3,9</b>                        | <b>2,0</b>          | <b>1,9</b>  | <b>-0,1</b>                       | <b>15,3</b>  | <b>17,6</b> | <b>2,3</b>                        |
| <b>Groupe 3</b>  | <b>10,6</b>         | <b>10,9</b> | <b>0,3</b>                        | <b>1,3</b>          | <b>1,3</b>  | <b>0,0</b>                        | <b>16,9</b>  | <b>15,7</b> | <b>-1,2</b>                       |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne, décembre 2005 et CNUCED, base de données sur les IED et les sociétés transnationales et *Manuel de statistiques 2005*.

Notes: Les données sur l'Afghanistan, Kiribati, le Myanmar, la Somalie, le Timor-Leste et Tuvalu sont insuffisantes. Les moyennes des groupes sont des moyennes simples. Le Libéria et Sao Tomé-et-Principe sont atypiques et sont donc exclus des estimations.

croissance du PIB réel le plus faible en 2004 (groupe 3) sont ceux dans lesquels le ratio IED, APD nette et exportations de marchandises/PIB était le plus bas et avait le plus faiblement progressé au cours des cinq dernières années. Les pays se trouvant dans une situation intermédiaire (groupe 2) sont ceux dans lesquels le ratio APD nette/PIB était le plus élevé et avait le plus augmenté entre 2000 et 2004.

---

*La pérennité de la croissance du PIB réel des PMA dépendra aussi en partie de la manière dont l'APD, l'IED et les exportations seront utilisés de manière productive dans l'économie.*

---

Globalement, il est fort probable que la croissance élevée des PMA en 2004 était due à la conjugaison de tendances favorables dans les domaines des exportations de marchandises et du financement extérieur. La pérennité de la croissance du PIB réel des PMA dépendra aussi en partie de la manière dont l'APD, l'IED et les exportations seront utilisés de manière productive dans l'économie afin de contribuer à la formation de capital des pays et de promouvoir une croissance inclusive.

## C. Évolution du commerce des marchandises

### 1. SITUATION GÉNÉRALE

---

*Le déficit commercial de ces pays a diminué pour s'établir à -6,6 milliards de dollars en 2004 contre -10,5 milliards de dollars en 2003. Cette amélioration est toutefois imputable quasi exclusivement aux PMA exportateurs de pétrole.*

---

Il ressort des données de la CNUCED sur le commerce des marchandises que les recettes d'exportation des PMA ont totalisé 57,8 milliards de dollars en 2004, soit 18,4 milliards et 11,9 milliards de dollars de plus qu'en 2002 et 2003 respectivement (voir le tableau 5). Malgré cette croissance spectaculaire, les PMA ne représentaient que 0,6 % des exportations mondiales de marchandises. Les hausses enregistrées en 2003 et 2004 étaient dues à hauteur de 52,7 % et 55,6 % respectivement aux quatre PMA exportateurs traditionnels de pétrole — Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen. La part des exportations de ces quatre pays dans les exportations totales de marchandises des PMA a augmenté régulièrement pour passer de 36,3 % en 2001 à 43,8 % en 2004. Du fait d'une croissance moindre des importations totales de marchandises des PMA, le déficit commercial de ces pays a diminué pour s'établir à -6,6 milliards de dollars en 2004 contre -10,5 milliards de dollars en 2003. Cette amélioration est toutefois imputable quasi exclusivement aux PMA exportateurs de pétrole. Si ces derniers étaient exclus, le déficit commercial des PMA s'aggraverait, passant de -18,2 milliards de dollars en 2003 à -18,6 milliards de dollars en 2004. En fait, à l'exception du Soudan, tous les PMA exportateurs de pétrole ont constamment affiché un excédent commercial depuis 1999. En outre, le Tchad, qui a commencé à exporter du pétrole au dernier trimestre de 2003, a enregistré pour la première fois un excédent commercial en 2004. La balance du commerce des marchandises s'est détériorée dans 28 pays en 2002, 35 en 2003 et 33 en 2004.

---

*Même si les exportations des PMA exportateurs de pétrole ont augmenté de manière spectaculaire, il convient de noter que les PMA non exportateurs de pétrole ont aussi obtenu de bons résultats en 2003 et 2004.*

---

Comme il est indiqué dans le graphique 1, cinq des six PMA dans lesquels la valeur des exportations de marchandises a augmenté le plus entre 2003 et 2004 sont des exportateurs de pétrole. La hausse des cours du pétrole a joué un rôle particulièrement important en 2004, lorsque, selon les estimations du secrétariat de la CNUCED, l'indice des prix du pétrole brut a augmenté de 30 % environ. Même si les exportations des PMA exportateurs de pétrole ont augmenté de manière spectaculaire, il convient de noter que les PMA non exportateurs de pétrole ont aussi obtenu de bons résultats en 2003 et 2004, années où le taux nominal de croissance des exportations de marchandises s'est établi en moyenne à 19,9 % et 35,3 % respectivement dans les PMA traditionnellement exportateurs de pétrole<sup>1</sup> contre 14,4 % et 19,5 % respectivement dans les PMA non exportateurs de pétrole.

TABLEAU 5. EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET BALANCE COMMERCIALE  
DES PMA PAR GROUPE, 2000-2004

|  | 2001                     | 2002    | 2003    | 2004    | 2000-<br>2004                           | 2001-<br>2002 | 2002-<br>2003 | 2003-<br>2004 |
|--|--------------------------|---------|---------|---------|---|---------------|---------------|---------------|
|  | (En millions de dollars) |         |         |         | (Variation en pourcentage) <sup>a</sup> |               |               |               |
| <b>Exportations de marchandises</b>            |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| PMA  | 36 056                   | 39 397  | 45 929  | 57 839  | 60,7                                    | 9,3           | 16,6          | 25,9          |
| dont:  |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| Exportateurs de pétrole                        | 13 075                   | 15 625  | 18 727  | 25 345  | 70,1                                    | 19,5          | 19,9          | 35,3          |
| Exportateurs de produits autres que le pétrole | 22 981                   | 23 772  | 27 202  | 32 494  | 54,0                                    | 3,4           | 14,4          | 19,5          |
| PMA africains                                  | 21 313                   | 23 724  | 28 991  | 37 170  | 78,6                                    | 11,3          | 22,2          | 28,2          |
| Moins les exportateurs de pétrole              | 11 453                   | 11 557  | 14 024  | 16 934  | 69,5                                    | 0,9           | 21,3          | 20,8          |
| PMA asiatiques                                 | 14 521                   | 15 423  | 16 638  | 20 312  | 35,9                                    | 6,2           | 7,9           | 22,1          |
| PMA insulaires                                 | 223                      | 252     | 301     | 357     | 48,8                                    | 13,0          | 19,4          | 18,6          |
| <b>Importations de marchandises</b>            |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| PMA  | 46 308                   | 47 867  | 56 474  | 64 435  | 49,8                                    | 3,4           | 18,0          | 14,1          |
| dont:  |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| Exportateurs de pétrole                        | 8 564                    | 9 290   | 11 068  | 13 267  | 80,1                                    | 8,5           | 19,1          | 19,9          |
| Exportateurs de produits autres que le pétrole | 37 744                   | 38 577  | 45 406  | 51 168  | 43,5                                    | 2,2           | 17,7          | 12,7          |
| PMA africains                                  | 26 831                   | 28 546  | 34 251  | 40 929  | 69,9                                    | 6,4           | 20,0          | 19,5          |
| Moins les exportateurs de pétrole              | 34 193                   | 34 757  | 41 082  | 45 487  | 38,4                                    | 1,6           | 18,2          | 10,7          |
| PMA asiatiques                                 | 18 373                   | 18 167  | 20 875  | 21 896  | 22,4                                    | -1,1          | 14,9          | 4,9           |
| PMA insulaires                                 | 1 105                    | 1 154   | 1 346   | 1 610   | 53,2                                    | 4,4           | 16,6          | 19,6          |
| <b>Balance commerciale</b>                     |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| PMA  | -10 252                  | -8 470  | -10 545 | -6 596  | -6,1                                    | -17,4         | 24,5          | -37,4         |
| dont:  |                          |         |         |         |   |               |               |               |
| Exportateurs de pétrole                        | 4 511                    | 6 335   | 7 659   | 12 078  | 60,3                                    | 40,4          | 20,9          | 57,7          |
| Exportateurs de produits autres que le pétrole | -14 763                  | -14 805 | -18 204 | -18 674 | 28,3                                    | 0,3           | 23,0          | 2,6           |
| PMA africains                                  | -5 518                   | -4 822  | -5 260  | -3 759  | 14,9                                    | -12,6         | 9,1           | -28,5         |
| Moins les exportateurs de pétrole              | -22 740                  | -23 200 | -27 058 | -28 553 | 24,9                                    | 2,0           | 16,6          | 5,5           |
| PMA asiatiques                                 | -3 852                   | -2 744  | -4 237  | -1 584  | -46,1                                   | -28,8         | 54,4          | -62,6         |
| PMA insulaires                                 | -882                     | -902    | -1 045  | -1 253  | 54,5                                    | 2,3           | 15,9          | 19,9          |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, *Manuel de statistiques 2005*.

Notes: Les estimations sont basées sur un groupe de 49 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Aucune donnée n'est disponible pour le Timor-Leste. Le Tchad ne figure pas comme exportateur de pétrole dans le présent tableau.

a Variation en pourcentage des valeurs du commerce entre l'année initiale et l'année finale.

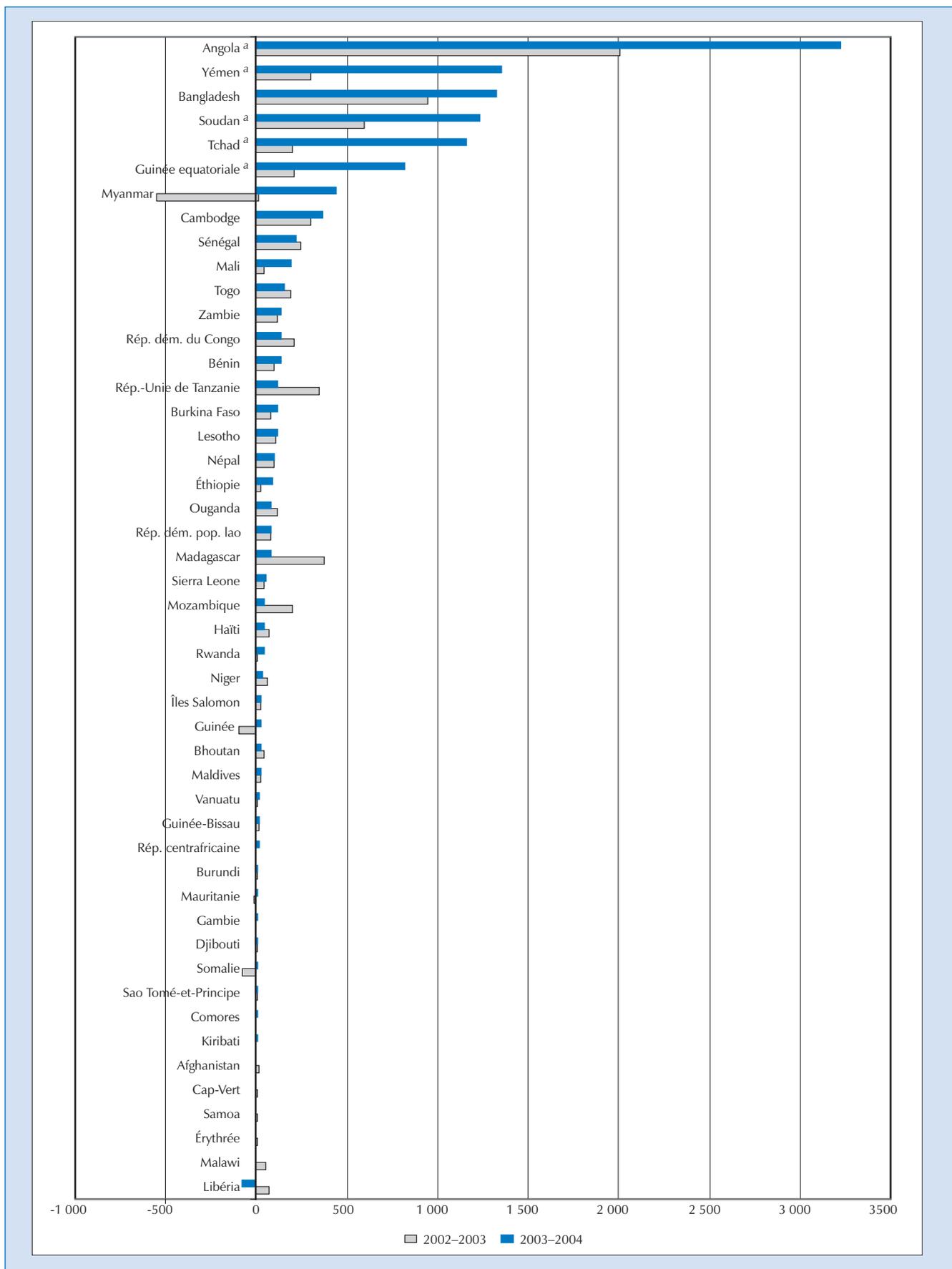
Si l'on compare les régions, on constate qu'en 2003 les PMA africains ont enregistré de meilleurs résultats que les PMA asiatiques, même si l'on exclut les pays exportateurs de pétrole. Toutefois, en 2004, les résultats du groupe des PMA asiatiques ont été meilleurs que ceux du groupe des PMA africains non exportateurs de pétrole (taux nominal de croissance de 22,1 % contre 20,8 % respectivement). Une répartition par pays montre que quelques PMA n'ont pas participé à l'essor des exportations de marchandises de ce groupe de pays (voir le graphique 1). Entre 2002 et 2003, la valeur nominale des exportations a en fait diminué en République centrafricaine, en Gambie, en Guinée, en Mauritanie, au Myanmar et en Somalie. Entre 2003 et 2004, les exportations ont baissé au Cap-Vert, en Érythrée, au Libéria, au Malawi et à Samoa. Par contre, l'Angola, le Bangladesh, le Cambodge, la Guinée équatoriale, le Sénégal, le Soudan et le Yémen figuraient parmi les 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats pendant ces deux périodes sur le plan de la valeur nominale des exportations. Au Bangladesh, au Cambodge et au Sénégal, ce sont les exportations d'articles manufacturés qui en ont été le moteur, alors que pour d'autres c'étaient les exportations de pétrole.

*L'amélioration des résultats à l'exportation d'un grand nombre de PMA en 2003 et 2004 a été soutenue par la hausse des prix internationaux des produits de base exportés par ces pays.*

## 2. ÉVOLUTION DES PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE

L'amélioration des résultats à l'exportation d'un grand nombre de PMA en 2003 et 2004 a été soutenue par la hausse des prix internationaux des produits de base. Entre 2002 et 2003, l'indice du prix moyen des denrées alimentaires,

GRAPHIQUE 1. VARIATION DE LA VALEUR NOMINALE DES RECETTES D'EXPORTATION DE MARCHANDISES DES PMA, 2002-2003 ET 2003-2004  
(En millions de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, *Manuel de statistiques*, 2005.

Notes: Les estimations sont basées sur un groupe de 49 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Aucune donnée n'est disponible pour le Timor-Leste.

a PMA exportateur de pétrole. Le Tchad a commencé à exporter du pétrole au dernier trimestre 2003.

des matières premières agricoles et des minéraux, métaux et minerais a augmenté de 3,9 %, 19,1 % et 12,6 % respectivement. Entre 2003 et 2004, la hausse s'est établie en moyenne à 13,1 % pour les denrées alimentaires, à 39,8 % pour les minéraux, métaux et minerais, et à 9,8 % pour les matières premières agricoles. L'indice des prix du pétrole brut a progressé de 15,8 % entre 2002 et 2003 et de 30,7 % entre 2003 et 2004.

Toutefois, l'évolution des prix est très contrastée et touche de manière différente les PMA. Les données disponibles sur les produits de base hors pétrole qui revêtent une importance pour le commerce des PMA montrent que, en 2004, les prix du café, du thé, du sucre et du tabac étaient en fait inférieurs à ceux de 2000. Par contre, il semble que ceux du cacao, des bois non conifères, du cuivre, de l'or et du pétrole brut aient augmenté d'au moins un tiers (voir le tableau 6).

TABLEAU 6. INDICES DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS PRIMAIRES IMPORTANTS POUR LES PMA, 2001–2004  
(2000 = 100)

|   | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---|------|------|------|------|
| Produits alimentaires et assimilés  | 100  | 103  | 107  | 121  |
| Café (Arabicas)   | 72   | 72   | 74   | 93   |
| Café (Robustas)   | 66   | 72   | 88   | 86   |
| Cacao   | 123  | 200  | 198  | 174  |
| Thé   | 80   | 72   | 78   | 80   |
| Sucre   | 106  | 84   | 87   | 88   |
| Farine de poisson   | 118  | 147  | 148  | 157  |
| Matières premières agricoles  | 96   | 94   | 112  | 123  |
| Coton   | 81   | 78   | 107  | 104  |
| Bois non conifères  | 98   | 105  | 118  | 136  |
| Tabac   | 100  | 92   | 89   | 92   |
| Minéraux, minerais et métaux  | 89   | 87   | 98   | 137  |
| Aluminium   | 93   | 87   | 92   | 111  |
| Minerai de fer  | 105  | 103  | 112  | 132  |
| Cuivre, qualité A   | 87   | 86   | 98   | 158  |
| Cuivre, barres à fil  | 87   | 86   | 97   | 153  |
| Or  | 97   | 111  | 130  | 147  |
| <i>Pour mémoire:</i>  |      |      |      |      |
| Pétrole brut  | 87   | 88   | 102  | 134  |
| Indice de la valeur unitaire des articles manufacturés exportés par les pays développés | 98   | 98   | 107  | 115  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, *Bulletin des prix des produits de base*, diverses livraisons.

### 3. STRUCTURE DU COMMERCE DES MARCHANDISES

D'après les données de la CNUCED, les produits de base ont constitué près des deux tiers des marchandises exportées par les PMA en tant que groupe et plus d'un tiers de leurs importations totales de marchandises en 2000-2003. Comme l'illustre le tableau 7, les exportations de combustibles étaient pendant cette période la principale source de recettes d'exportation pour les PMA et ont dépassé les articles manufacturés, qui sont devenus la deuxième source. Pendant cette période, les exportations de combustibles ont représenté 40 % des recettes totales d'exportation de marchandises, contre 33 % en moyenne pour les exportations d'articles manufacturés. Les denrées alimentaires arrivaient en troisième position (14 % des exportations totales de marchandises des PMA), suivies des matières premières agricoles (6 %) et des minéraux, métaux et minerais (5 %).

TABLEAU 7. STRUCTURE DU COMMERCE DE MARCHANDISES DANS LES PMA, 2000–2003  
(Secteurs en pourcentage des exportations, des importations et de la balance commerciale)

|                                      | En % des exportations<br>totales des PMA | En % des importations<br>totales des PMA | En % de la balance<br>commerciale des PMA<br>dans le secteur |
|--------------------------------------|--|--|--|
| Produits alimentaires et assimilés   | 13,6                                     | 19,6                                     | -38,6  |
| Matières premières agricoles         | 6,0                                      | 2,5                                      | 8,6  |
| Combustibles                         | 39,7                                     | 11,1                                     | 79,5   |
| Métaux et minerais                   | 5,3                                      | 1,2                                      | 11,5   |
| Articles manufacturés:               | 32,8                                     | 62,7                                     | -157,5   |
| Produits chimiques                   | 1,6                                      | 9,3                                      | -33,7  |
| Autres articles manufacturés         | 29,6                                     | 27,6                                     | -21,4  |
| Machines et matériel de transport    | 1,6                                      | 25,8                                     | -102,4   |
| Divers                               | 2,7                                      | 2,9                                      | -3,6   |
| Produits primaires                   | 64,6                                     | 34,4                                     | 61,1   |
| Produits primaires hors combustibles | 24,8                                     | 23,3                                     | -18,5  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Notes: Aucune donnée n'est disponible pour le Timor-Leste.

Les produits ont été classés par secteur conformément à la CTCL, Rev.2 (position à 3 chiffres). Les produits alimentaires et assimilés correspondent aux codes 0+1+22+4; les matières premières agricoles aux codes 2 moins (22+27+28); les combustibles au code 3; les minerais et les métaux aux codes 27+28+68; les articles manufacturés aux codes 5 à 8 moins 68; les produits chimiques au code 5; les autres articles manufacturés aux codes 6+8 moins 68; les machines et le matériel de transport au code 7. Les produits primaires sont la somme de tous les secteurs à l'exception des articles manufacturés et des marchandises diverses. Les produits primaires hors combustibles sont les produits primaires à l'exclusion des combustibles.

Des valeurs négatives impliquent un déficit dans le secteur concerné.

*La majorité des PMA auraient plutôt été pénalisés par l'envolée récente du prix du baril. Les importations de produits pétroliers ont représenté 10,7 % des importations totales de marchandises des PMA en 2000-2003.*

Pendant la même période, les PMA en tant que groupe ont enregistré un excédent commercial dans les combustibles, les matières premières agricoles et les minéraux, métaux et minerais. Toutefois, l'excédent commercial des PMA dans le secteur des combustibles était dû aux quelques pays exportateurs de pétrole. La majorité des PMA auraient plutôt été pénalisés par l'envolée récente du prix du baril. Les importations de produits pétroliers<sup>2</sup> ont représenté 10,7 % des importations totales de marchandises des PMA en 2000-2003, contre 8,9 % pour le groupe des autres pays en développement.

Il est intéressant de constater que, si les combustibles avaient été exclus de leur balance commerciale, les PMA auraient été importateurs nets de produits de base en 2000-2003. Cette évolution est manifeste depuis 1998 et s'explique par l'aggravation du déficit commercial des PMA dans le secteur des denrées alimentaires, lequel a dépassé l'excédent commercial traditionnel de ces pays dans les matières premières agricoles et les minéraux, métaux et minerais. Par contre, les autres pays en développement (à l'exclusion de la Chine) sont restés des exportateurs nets de produits de base pendant l'ensemble de la période 1990-2003, même en excluant les combustibles.

*Si les combustibles avaient été exclus de leur balance commerciale, les PMA auraient été importateurs nets de produits de base en 2000-2003 du fait de l'aggravation de leur déficit commercial dans le secteur des denrées alimentaires.*

Même si les exportations de denrées alimentaires constituaient 13,6 % des exportations totales des PMA en 2000-2003, la majorité écrasante de ces pays étaient importateurs nets de produits alimentaires, lesquels représentaient en moyenne près d'un cinquième de leurs importations totales. Le groupe des autres pays en développement était moins tributaire du commerce de denrées alimentaires, qui représentait 7 % de leurs exportations et importations totales. Il convient de noter que la capacité des PMA d'importer des denrées alimentaires s'est gravement détériorée pendant la période 1997-2003 en raison de l'augmentation considérable de leur facture. Entre 2002 et 2003, le coût des importations alimentaires des PMA a augmenté de plus de 1 milliard pour atteindre 7,6 milliards de dollars en 2003, tandis que leurs recettes d'exportation de denrées alimentaires diminuaient de 0,2 milliard de dollars

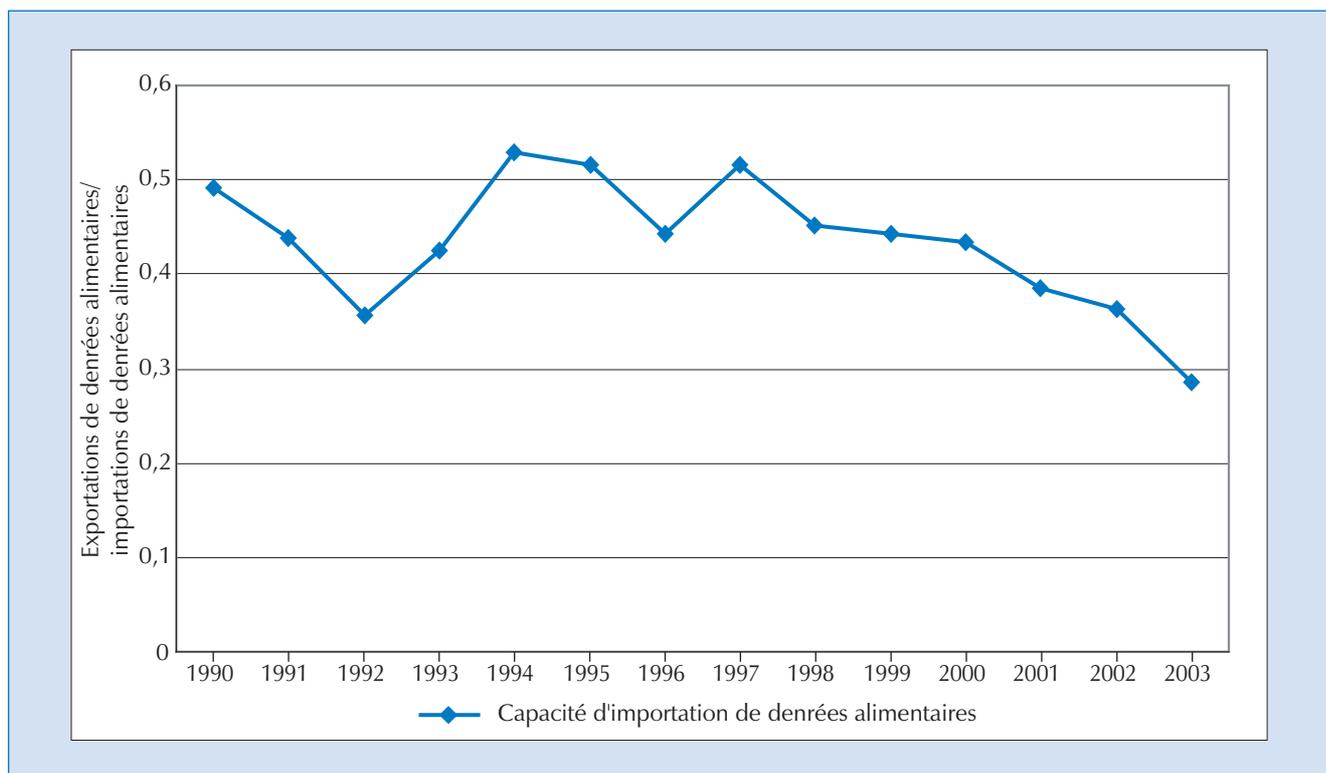
pour s'élever à peine à 2,2 milliards de dollars. Cette détérioration de la capacité d'importation de denrées alimentaires des PMA s'est accélérée en 2000-2001, coïncidant avec le début de la période de hausse des prix de ces produits (voir le graphique 2). Dans ce contexte, les effets à court terme sur les prix des denrées alimentaires de la suppression des subventions aux exportations agricoles dans les pays de l'OCDE, décidée dans le cadre des négociations de Doha, devront être suivis attentivement.

Parce qu'ils sont importateurs nets de denrées alimentaires, la plupart des PMA sont particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits et aux conditions financières de leur importation (à savoir le degré de libéralité). Cela vaut particulièrement pour les produits céréaliers, qui ont constitué plus de 40 % des importations totales de denrées alimentaires des PMA en 2000-2003. La hausse conjuguée des prix des denrées alimentaires et des combustibles aura probablement un grave effet préjudiciable sur la balance commerciale des PMA.

Les exportations d'articles manufacturés, en particulier de biens à forte intensité capitalistique, représentent une part plus petite des exportations totales des PMA que de celles des autres pays en développement. En 2000-2003, la part des articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises des PMA était de 33 % (22 % sans le Bangladesh). Alors que, pendant la même période, les exportations d'articles manufacturés représentaient 70 % des recettes d'exportation de marchandises du groupe des autres pays en développement (66 % sans la Chine). Les exportations manufacturières des PMA étaient essentiellement composées de produits à forte intensité de main-d'œuvre tels que les textiles, les habits et les chaussures, qui, en 2000-2003, constituaient 23 % des exportations totales de marchandises des PMA (11,8 %

*Les exportations manufacturières des PMA étaient essentiellement composées de produits à forte intensité de main-d'œuvre tels que les textiles, les habits et les chaussures, qui, en 2000-2003, constituaient 23 % des leurs exportations totales de marchandises.*

GRAPHIQUE 2. CAPACITÉ D'IMPORTATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES DES PMA, 1990–2003  
(Exportations de denrées alimentaires/importations de denrées alimentaires)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après FAOSTAT, données en ligne.

Note: Les denrées alimentaires comprennent les animaux.

sans le Bangladesh). Par contre, les exportations manufacturières du groupe des autres pays en développement comprenaient de manière prédominante des produits à forte intensité capitalistique tels que les machines et le matériel de transport, qui constituaient 37 % de leurs exportations totales de marchandises (contre 1,6 % dans les PMA). S'agissant des importations, les machines et le matériel de transport représentaient une part plus modeste des importations totales dans les PMA que dans le groupe des autres pays en développement. En 2000-2003, le ratio importations de biens d'équipement/importations totales de marchandises s'établissait en moyenne à 25,8 % dans les PMA contre 42,4 % dans le groupe des autres pays en développement.

Enfin, il convient de noter que, malgré l'essor spectaculaire de leurs exportations, la part des PMA dans les exportations mondiales demeurait marginale aussi bien au niveau global que dans les principaux secteurs d'exportation. En 2000-2003, les exportations de ces pays en tant que groupe constituaient 0,54 % des exportations totales de marchandises dans le monde. Pendant cette période, elles représentaient en moyenne 2 % des exportations mondiales dans les combustibles, 1,8 % dans les matières premières agricoles, 1 % dans les denrées alimentaires, 1 % dans les minéraux, métaux et minerais et 0,2 % dans les articles manufacturés.

---

*En 2003, les flux de capitaux à long terme à destination des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont augmenté de 7,3 milliards de dollars, atteignant un nouveau record à 25,4 milliards de dollars. Cette augmentation concerne essentiellement quelques PMA africains.*

---

## D. Évolution du financement extérieur

### 1. SITUATION GÉNÉRALE

Le total des flux nets de ressources étrangères vers les PMA a progressé en 2003<sup>3</sup> pour la troisième année consécutive. On estime qu'entre 2002 et 2003 les flux de capitaux à long terme à destination des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont augmenté de 7,3 milliards de dollars, atteignant un nouveau record à 25,4 milliards de dollars en 2003, soit une hausse de 40 % par rapport à 2002 et de près du double par rapport à 2000 (voir le tableau 8).

L'augmentation enregistrée entre 2002 et 2003 est essentiellement imputable à une forte hausse des versements de dons et des entrées d'IED à hauteur respectivement de 72 % et 16 %. Elle a concerné essentiellement quelques PMA africains. Il y a eu en particulier un bond des dons (allègement de la dette notamment) à la République démocratique du Congo, une hausse des entrées d'IED en Guinée équatoriale et au Soudan et une progression des flux de la dette privée assortie d'une garantie publique vers l'Angola. En effet, si ces quatre pays (qui sont les quatre PMA où les flux de capitaux à long terme ont le plus augmenté) étaient exclus, les flux de capitaux à long terme à destination des PMA n'auraient progressé que marginalement (2,1 %) entre 2002 et 2003<sup>4</sup>. Les PMA asiatiques et les PMA insulaires n'avaient pas, en moyenne, tiré parti de l'augmentation des flux de capitaux à long terme vers les PMA. En valeur nominale, les flux agrégés nets de ressources vers ces groupes de pays avaient diminué respectivement de 0,8 % et 0,3 % entre 2002 et 2003.

---

*Les ressources publiques et particulièrement les dons, représentaient 70 % et 57 % respectivement des flux agrégés nets de ressources à destination des PMA en 2003.*

---

Les ressources publiques et particulièrement les dons, qui étaient la principale source de capitaux à long terme à destination des PMA, représentaient 70 % et 57 % respectivement des flux agrégés nets de ressources à destination des PMA en 2003. La situation des autres pays en développement en tant que groupe était tout à fait différente: les flux nets de ressources publiques y constituaient seulement 6 % des flux de capitaux à

TABLEAU 8. ENTRÉES NETTES DE CAPITAUX À LONG TERME ET TRANSFERTS NETS DANS LES PMA, 2000–2003

|   | 2000                            | 2001   | 2002   | 2003   | 2000   | 2001  | 2002  | 2003 |
|---|---------------------------------|--------|--------|--------|--|-------|-------|------|
|   | <i>(En millions de dollars)</i> |        |        |        | <i>(En pourcentage du total des flux nets de ressources)</i> |       |       |      |
| Total des flux nets de ressources                         | 12 913                          | 16 323 | 18 086 | 25 388 | 100  | 100   | 100   | 100  |
| Flux nets de ressources publiques                         | 9 201                           | 9 747  | 12 371 | 17 672 | 71,3   | 59,7  | 68,4  | 69,6 |
| Dons, hors coopération technique                          | 7 331                           | 7 234  | 9 296  | 14 528 | 56,8   | 44,3  | 51,4  | 57,2 |
| Flux de la dette publique                                 | 1 870                           | 2 513  | 3 075  | 3 144  | 14,5   | 15,4  | 17,0  | 12,4 |
| Bilatérale  | -564                            | -395   | -211   | -381   | -4,4   | -2,4  | -1,2  | -1,5 |
| À des conditions de faveur                                | -478                            | -396   | -152   | -196   | -3,7   | -2,4  | -0,8  | -0,8 |
| Multilatérale   | 2 434                           | 2 908  | 3 285  | 3 525  | 18,8   | 17,8  | 18,2  | 13,9 |
| À des conditions de faveur                                | 2 562                           | 3 006  | 3 444  | 3 522  | 19,8   | 18,4  | 19,0  | 13,9 |
| Flux nets de ressources privées                           | 3 712                           | 6 576  | 5 715  | 7 716  | 28,7   | 40,3  | 31,6  | 30,4 |
| Investissements étrangers directs                         | 4 074                           | 6 372  | 6 119  | 7 260  | 31,6   | 39,0  | 33,8  | 28,6 |
| Investissements de portefeuille                           | 2                               | 7      | 7      | 2      | 0,0  | 0,0   | 0,0   | 0,0  |
| Flux de la dette privée                                   | -365                            | 197    | -410   | 454    | -2,8   | 1,2   | -2,3  | 1,8  |
| Non garantie  | -49                             | 49     | -51    | -45    | -0,4   | 0,3   | -0,3  | -0,2 |
| Assortie d'une garantie publique                          | -315                            | 148    | -359   | 499    | -2,4   | 0,9   | -2,0  | 2,0  |
|   |                                 |        |        |        | <i>(En pourcentage du total des transferts nets)</i>         |       |       |      |
| Total des transferts                                      | 9 306                           | 12 354 | 12 850 | 19 409 | 100  | 100   | 100   | 100  |
| Paiements au titre des intérêts sur la dette à long terme | 980                             | 833    | 1 080  | 1 143  | 10,5   | 6,7   | 8,4   | 5,9  |
| Rapatriements de bénéfices provenant des IED              | 2 626                           | 3 136  | 4 155  | 4 836  | 28,2   | 25,4  | 32,3  | 24,9 |
| <i>Pour mémoire:</i>                                      |                                 |        |        |        |  |       |       |      |
| FMI, flux nets  | -70                             | 217    | 310    | -53    | -0,8   | 1,8   | 2,4   | -0,3 |
| FMI, flux nets assortis de conditions de faveur           | 58                              | 366    | 597    | 51     | 0,6  | 3,0   | 4,6   | 0,3  |
| FMI, flux nets non assortis de conditions de faveurs      | -128                            | -149   | -287   | -105   | -1,4   | -1,2  | -2,2  | -0,5 |
| Annulation ou réduction de dettes                         | -912                            | -3 194 | -3 467 | -1 847 | -9,8   | -25,9 | -27,0 | -9,5 |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*, CDROM.

Note: Aucune donnée n'est disponible pour l'Afghanistan, Kiribati, le Timor-Leste et Tuvalu.

long terme et la part de l'IED était de 71 %. Trois autres observations importantes peuvent être formulées à l'issue d'une analyse comparative de la structure des flux de capitaux à long terme vers les PMA et les autres pays en développement. Premièrement, la part des flux de la dette est beaucoup plus élevée dans les PMA (14,2 % en 2003) que dans les autres pays en développement (2,5 %). Deuxièmement, les créanciers multilatéraux représentent la première source de dettes à long terme dans les PMA, alors que dans les autres pays en développement les flux de la dette provenant des créanciers multilatéraux étaient négatifs en 2002 et 2003 et la dette privée non garantie arrivait en tête dans les flux de la dette à long terme. Troisièmement, les flux d'investissements de portefeuille vers les PMA sont négligeables alors qu'ils constituaient plus de 12 % des flux de capitaux à long terme à destination des autres pays en développement en 2003. En d'autres termes, la principale caractéristique distinguant le groupe des PMA de celui des autres pays en développement en matière de financement extérieur est la dépendance croissante du premier à l'égard des financements extérieurs et en particulier des créanciers publics.

La dépendance des PMA à l'égard des financements extérieurs, tels que mesurés par le ratio total des flux nets de ressources/PIB, s'est fortement accrue au cours des dernières années (voir le tableau 9). Ce ratio a augmenté régulièrement entre 2000 (7,8 %) et 2003 (12,7 %) dans le groupe des 44 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Par contre, il est passé de 3,5 % à 2,5 % pendant la même période dans le groupe des autres pays en développement<sup>5</sup>. Ainsi, en 2003, en termes quantitatifs, les PMA étaient plus de cinq fois plus dépendants des flux de capitaux à long terme que les autres pays en développement. Si l'on compare les régions, on constate que la dépendance croissante des PMA à l'égard des sources extérieures de financement entre 2000 et 2003 était due aux PMA africains, où le ratio susmentionné est passé de

*Les PMA étaient plus de cinq fois plus dépendants des flux de capitaux à long terme que les autres pays en développement.*

TABLEAU 9. TOTAL DES FLUX NETS DE RESSOURCES EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA, PAR RÉGION, ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 2001–2003

(En pourcentage)

|                              | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|------------------------------|------|------|------|------|
| PMA                          | 7,8  | 9,6  | 10,1 | 12,7 |
| PMA africains                | 10,8 | 13,6 | 14,7 | 18,9 |
| PMA asiatiques               | 3,5  | 3,7  | 3,1  | 2,9  |
| PMA insulaires               | 11,6 | 11,4 | 9,7  | 8,2  |
| Autres pays en développement | 3,5  | 3,2  | 2,4  | 2,5  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*, CDROM, et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CDROM.

Note: Aucune donnée n'est disponible pour l'Afghanistan, Kiribati, le Myanmar, la Somalie, le Timor-Leste et Tuvalu.

10,8 % en 2000 à 18,9 % en 2003. En revanche, les PMA asiatiques et les PMA insulaires étaient de moins en moins tributaires des flux extérieurs.

Comme conséquence directe de l'augmentation des flux de capitaux à long terme, les transferts nets agrégés vers le groupe des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont progressé de 51 % entre 2002 et 2003 et de 109 % entre 2000 et 2003. Lorsque les quatre pays africains mentionnés plus haut sont exclus, la hausse des transferts nets agrégés est estimée à 0,3 % et 25,5 % respectivement. Si l'on omet la République démocratique du Congo, dont l'allègement de la dette a entraîné une augmentation spectaculaire des versements de dons aux PMA en 2003, le ratio paiement des intérêts à long terme/dons a légèrement diminué à 10,9 % en 2003, contre 13,6 % en 2000, tandis que le ratio rapatriement des bénéfices/dons est passé de 36,5 % à 49,7 % pendant la même période. Il s'ensuit qu'en 2003 60 % environ du montant des dons (à l'exclusion de la coopération technique) versés aux 45 PMA ont été rapatriés sous la forme de paiements d'intérêts et de rapatriements de bénéfices. Dans les quatre PMA exportateurs de pétrole seulement, à savoir l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen, le montant total des rapatriements de bénéfices liés à l'IED était près de trois fois plus élevé que celui des dons versés en 2003.

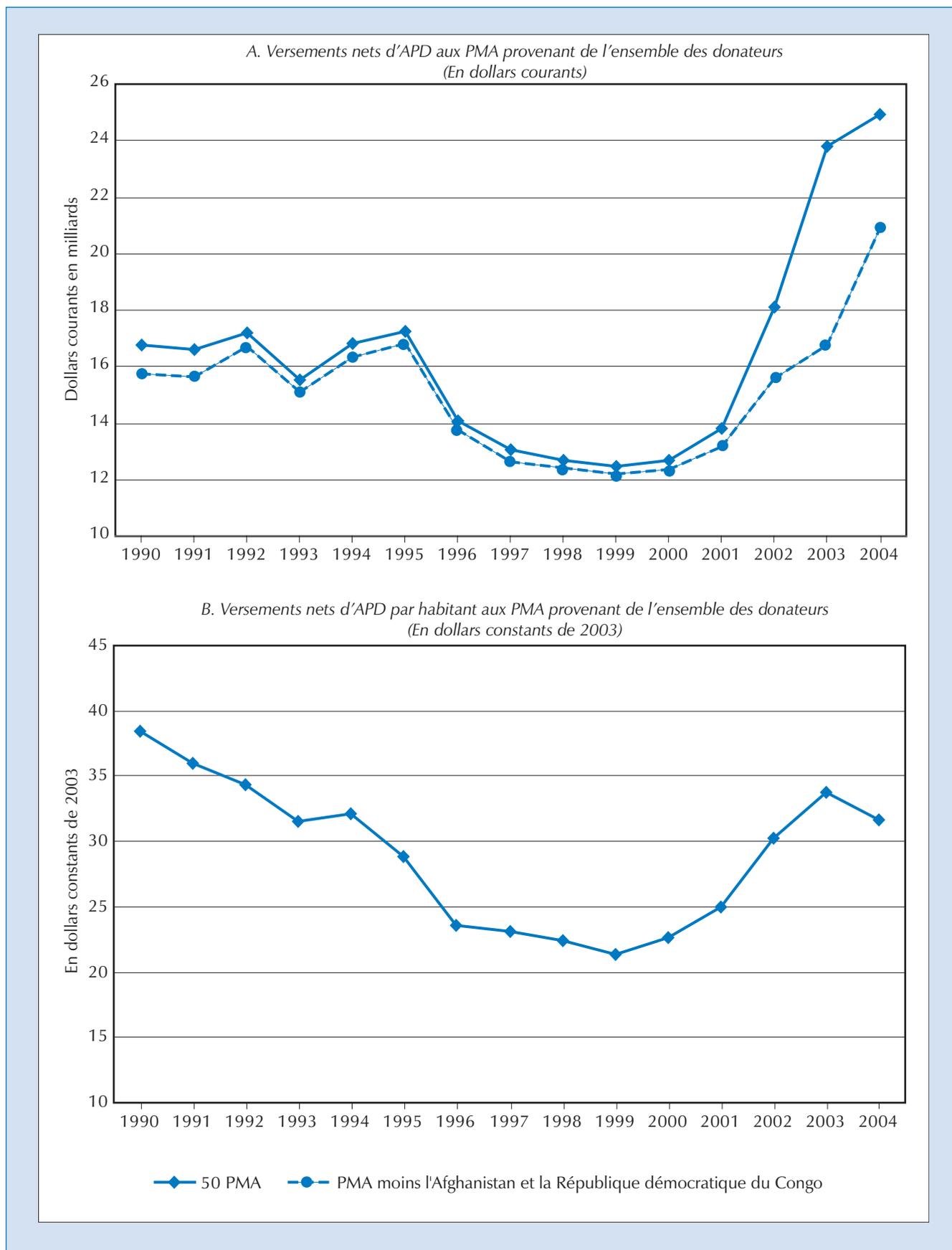
*En valeur nominale, l'aide aux PMA a en fait doublé entre 1999 et 2004.*

## 2. TENDANCES DES FLUX D'AIDE

Selon les chiffres les plus récents provenant du CAD de l'OCDE<sup>6</sup>, l'APD nette à destination du groupe des 50 PMA a progressé en 2004 pour atteindre un montant record de 24,9 milliards de dollars, confirmant la progression de l'aide aux PMA amorcée en 2000<sup>7</sup>. En valeur nominale, l'aide aux PMA a en fait doublé entre 1999 et 2004. Pendant cette période, la progression annuelle de l'APD réelle a été quatre fois plus rapide à destination des PMA que vers les autres pays en développement. En conséquence, la part des PMA dans le total de l'APD versée aux pays en développement a augmenté entre 1999 (23,7 %) et 2004 (31,8 %).

Malgré la hausse spectaculaire du total des flux d'APD vers les PMA pendant la période 1999-2004, il importe de noter trois caractéristiques de la situation actuelle. Premièrement, en valeur réelle, la progression a été beaucoup moins forte. L'APD nette de l'ensemble des donateurs aux PMA a en fait diminué de 4,4 % entre 2003 et 2004 en valeur réelle, après avoir augmenté de 14 % entre 2002 et 2003. En outre, l'APD réelle par habitant versée aux PMA était en fait inférieure de 13,5 % en 2000-2004 par rapport à 1990-1994 (voir les graphiques 3a et 3b). Toutefois, le relèvement de l'aide aux PMA depuis 2000 est l'une des tendances économiques récentes les plus importantes dans les PMA.

GRAPHIQUE 3. APPORTS NETS D'APD EN FAVEUR DES PMA, 1990-2004



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CAD/OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne, décembre 2005.

*L'annulation de la dette, l'aide d'urgence, l'assistance technique et l'aide alimentaire pour le développement ont représenté ensemble 46,5 % du montant total de l'APD nette versée aux PMA en 2004.*

Deuxièmement, une caractéristique importante de cette évolution s'explique par le versement de dons d'annulation de la dette et d'aides d'urgence, qui ont augmenté respectivement de 22,6 % et 27,9 % par an en valeur réelle entre 1999 et 2004<sup>8</sup>. L'annulation de la dette, l'aide d'urgence, l'assistance technique et l'aide alimentaire pour le développement ont représenté ensemble 46,5 % du montant total de l'APD nette versée aux PMA en 2004 (voir le tableau 10) contre 37,5 % en 1995. En 2003, les dons d'annulation de la dette ont constitué près d'un quart du montant total net de l'APD versée aux PMA. Toutefois ce ratio est tombé à 15,1 % en 2004. L'aide d'urgence a représenté 10,5 % et 12,2 % du montant total de l'APD aux PMA en 2003 et 2004 respectivement, alors que la part de la coopération technique était plus élevée, atteignant 17,2 % et 16,5 % respectivement. Si l'on exclut les dons d'annulation de la dette et l'aide d'urgence, la part de la coopération technique dans le montant total net de l'APD versée aux PMA s'établissait en moyenne à 22,6 % en 2004, alors que celle des prêts nets était de 17,3 %.

*Le taux de croissance de l'APD en valeur réelle était toutefois très différent d'un pays à l'autre.*

Troisièmement, le taux de croissance de l'APD en valeur réelle était très différent d'un pays à l'autre (voir le tableau 11). Les entrées d'APD ont progressé de plus de 20 % pendant la période considérée dans six PMA, à savoir l'Afghanistan, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Lesotho, la Sierra Leone et le Soudan. Tous sont des pays touchés par des conflits, à l'exception du Lesotho, et l'augmentation de l'APD est essentiellement due à des montants plus élevés d'allègement de la dette et/ou d'aide d'urgence. L'APD a enregistré une progression particulièrement forte en Afghanistan et dans la République démocratique du Congo, soit 79 % et 93 % par an respectivement pendant la période 1999-2004. En effet, 30 % de l'augmentation de l'aide aux PMA en valeur nominale peut être imputée à ces deux pays (voir le graphique 3a). Par contre, les entrées nettes d'APD ont soit stagné soit diminué en valeur réelle dans près de la moitié des PMA pendant la période 1999-2004, y compris dans 9 des 10 PMA insulaires<sup>9</sup>. En moyenne, l'APD réelle versée à ces derniers a diminué de 3 % en 1999-2004.

*Les entrées nettes d'APD ont soit stagné soit diminué en valeur réelle dans près de la moitié des PMA pendant la période 1999-2004.*

Il ressort d'une comparaison entre les régions que c'est dans les PMA africains que la part de l'APD nette consacrée à l'assistance technique, à l'annulation de la dette, à l'aide d'urgence et à l'aide alimentaire pour le développement dans le montant total de l'APD nette était la plus élevée. Cette part était aussi très élevée dans le groupe des PMA insulaires car la contribution de l'assistance technique était plus grande dans le montant total de l'APD nette versée aux 10 pays de ce groupe qu'aux PMA africains ou asiatiques.

Les données du CAD de l'OCDE sur les engagements d'APD (et non les versements) permettent de ventiler les engagements en faveur des pays bénéficiaires par grands secteurs et aussi par type de flux, à savoir les dons et les prêts à des conditions de faveur. Il en ressort que l'augmentation de l'APD a

TABLEAU 10. APD NETTE ET APD NETTE PAR HABITANT VERSÉE AUX PMA PAR L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 2002-2004

|  | 2002                   |                 | 2003                   |                 | 2004                   |                 |
|--|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
|  | En millions de dollars | \$ par habitant | En millions de dollars | \$ par habitant | En millions de dollars | \$ par habitant |
| Total des apports nets d'APD           | 18 094                 | 28,0            | 23 791                 | 36,0            | 24 935                 | 35,4            |
| Dons                                   | 14 344                 | 22,2            | 20 359                 | 30,8            | 21 774                 | 30,9            |
| Aide d'urgence                         | 1 760                  | 2,7             | 2 497                  | 3,8             | 3 053                  | 4,3             |
| Dons d'annulation de dettes            | 2 423                  | 3,8             | 5 859                  | 8,9             | 3 762                  | 5,3             |
| Coopération technique                  | 3 406                  | 5,3             | 4 095                  | 6,2             | 4 104                  | 5,8             |
| Aide alimentaire pour le développement | 603                    | 0,9             | 624                    | 0,9             | 658                    | 0,9             |
| Total net des prêts d'APD              | 3 750                  | 5,8             | 3 432                  | 5,2             | 3 134                  | 4,4             |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CAD/OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne, décembre 2005.

TABLEAU 11. INDICATEURS DES VERSEMENTS NETS D'APD AUX PMA, PAR PAYS ET RÉGION, ET AU GROUPE DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 1995–2004

|                              | Taux de croissance réel<br>des apports nets d'APD<br>(En pourcentage par an) | Partie A <sup>a</sup> des apports nets d'APD<br>(En pourcentage du total<br>des apports nets d'APD) |           | Répartition de la partie A<br>(En pourcentage du total<br>des apports nets d'APD) |                         |
|------------------------------|--|---|-----------|---|-------------------------|
|                              |  | 1999–2004   | 1995–1999 | 2000–2004   | Assistance<br>technique |
| Afghanistan                  | 79,2   | 81,6  | 54,5      | 20,1  | 34,4                    |
| Angola                       | 17,0   | 54,6  | 44,3      | 12,7  | 31,6                    |
| Bangladesh                   | -0,5   | 38,6  | 42,0      | 18,6  | 23,3                    |
| Bénin                        | 4,9  | 33,7  | 44,0      | 27,1  | 16,9                    |
| Bhoutan                      | 2,0  | 37,7  | 31,5      | 30,5  | 1,0                     |
| Burkina Faso                 | 5,4  | 32,1  | 36,6      | 19,5  | 17,1                    |
| Burundi                      | 29,0   | 53,6  | 51,2      | 11,3  | 39,9                    |
| Cambodge                     | 7,3  | 40,5  | 34,2      | 29,7  | 4,5                     |
| Cap-Vert                     | -0,6   | 43,6  | 40,8      | 30,8  | 10,0                    |
| Comores                      | -0,3   | 49,1  | 50,2      | 40,5  | 9,7                     |
| Djibouti                     | -4,3   | 45,3  | 42,6      | 37,0  | 5,6                     |
| Érythrée                     | 8,2  | 43,5  | 49,1      | 12,6  | 36,5                    |
| Éthiopie                     | 19,8   | 39,9  | 43,5      | 12,2  | 31,3                    |
| Gambie                       | 8,0  | 51,8  | 27,7      | 20,2  | 7,5                     |
| Guinée                       | 2,0  | 26,4  | 53,8      | 25,0  | 28,8                    |
| Guinée équatoriale           | 0,5  | 56,5  | 60,9      | 45,8  | 15,1                    |
| Guinée-Bissau                | 4,9  | 39,8  | 46,4      | 19,2  | 27,2                    |
| Haïti                        | -5,1   | 51,9  | 70,7      | 44,9  | 25,8                    |
| Îles Salomon                 | 7,2  | 47,9  | 66,6      | 64,5  | 2,1                     |
| Kiribati                     | -3,7   | 47,4  | 56,3      | 56,3  | 0,0                     |
| Lesotho                      | 21,0   | 37,0  | 22,3      | 18,9  | 3,4                     |
| Libéria                      | 13,4   | 50,3  | 77,7      | 19,7  | 58,1                    |
| Madagascar                   | 19,8   | 47,5  | 46,9      | 15,8  | 31,1                    |
| Malawi                       | -2,2   | 28,6  | 39,1      | 24,1  | 15,1                    |
| Maldives                     | -2,0   | 27,3  | 33,9      | 26,6  | 7,3                     |
| Mali                         | 6,7  | 33,2  | 41,3      | 25,5  | 15,8                    |
| Mauritanie                   | -5,2   | 25,7  | 42,4      | 14,9  | 27,5                    |
| Mozambique                   | 5,2  | 56,2  | 46,9      | 15,6  | 31,4                    |
| Myanmar                      | 5,3  | 80,7  | 70,4      | 43,1  | 27,3                    |
| Népal                        | 0,7  | 37,7  | 37,3      | 30,9  | 6,4                     |
| Niger                        | 19,3   | 40,6  | 43,6      | 15,4  | 28,2                    |
| Ouganda                      | 6,5  | 30,6  | 32,1      | 18,3  | 13,7                    |
| République centrafricaine    | -9,0   | 38,2  | 50,9      | 34,2  | 16,6                    |
| Rép. démocratique du Congo   | 93,0   | 64,1  | 74,6      | 5,6   | 69,1                    |
| Rép. dém. populaire lao      | -2,6   | 30,2  | 31,8      | 28,6  | 3,2                     |
| République-Unie de Tanzanie  | 8,5  | 32,0  | 36,0      | 11,8  | 24,2                    |
| Rwanda                       | -0,6   | 52,9  | 35,2      | 21,8  | 13,4                    |
| Samoa                        | 1,4  | 59,6  | 58,4      | 58,3  | 0,1                     |
| Sao Tomé-et-Principe         | -3,2   | 43,8  | 50,5      | 36,1  | 14,4                    |
| Sénégal                      | 5,9  | 44,6  | 57,8      | 30,5  | 27,3                    |
| Sierra Leone                 | 25,0   | 40,8  | 43,4      | 13,4  | 30,0                    |
| Somalie                      | 7,5  | 70,4  | 63,9      | 12,3  | 51,6                    |
| Soudan                       | 27,6   | 75,0  | 69,2      | 10,7  | 58,5                    |
| Tchad                        | 9,5  | 27,1  | 33,2      | 16,3  | 16,9                    |
| Timor-Leste                  | -8,5   | 63,8  | 56,3      | 43,2  | 13,1                    |
| Togo                         | -9,0   | 39,2  | 75,0      | 52,1  | 22,8                    |
| Tuvalu                       | 2,7  | 39,4  | 38,1      | 38,1  | 0,0                     |
| Vanuatu                      | -7,4   | 59,5  | 66,7      | 65,9  | 0,8                     |
| Yémen                        | -11,9  | 29,2  | 30,5      | 15,0  | 15,5                    |
| Zambie                       | 2,4  | 27,0  | 47,1      | 17,2  | 29,9                    |
| PMA                          | 12,5   | 40,9  | 47,4      | 18,4  | 29,0                    |
| PMA africains                | 13,7   | 40,7  | 48,4      | 16,2  | 34,9                    |
| PMA asiatiques               | 10,8   | 40,7  | 43,1      | 22,9  | 10,9                    |
| PMA insulaires               | -3,0   | 47,5  | 53,4      | 44,8  | 8,6                     |
| Autres pays en développement | 2,9  | 43,8  | 48,7      | 32,5  | 16,3                    |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CAD/OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne, décembre 2005.

a Regroupe l'assistance technique, l'annulation de la dette, l'aide d'urgence et l'aide alimentaire pour le développement.

b Apports nets d'APD consacrés à la partie A des apports nets d'APD moins l'assistance technique.

*Les secteurs sociaux, l'aide d'urgence et les mesures relatives à la dette ont absorbé 62,1 % des engagements totaux d'APD en faveur des PMA en 2002-2004, contre 34,6 % en 1992-1994.*

renforcé la réorientation de l'aide, caractérisée par la part croissante des dons et la diminution de la proportion de l'aide allouée aux investissements dans l'infrastructure économique et dans les secteurs productifs. Le tableau 12 montre que les dons représentaient 76 % du montant total net des engagements d'APD provenant de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA en 2002-2004, contre 62 % en 1992-1994 et 68 % en 1999-2001. La part de l'APD consacrée à l'infrastructure économique et aux secteurs productifs a en fait diminué: elle représentait 32 % des engagements d'APD en 1999-2001 et 24 % en 2002-2004, soit moitié moins qu'en 1992-1994 (48 %). Cette tendance est due à la diminution de la part des prêts, une part plus grande de l'aide dans les domaines considérés étant financée par des prêts. Les engagements d'APD destinés à l'infrastructure et aux services sociaux ont constitué 32 % des engagements totaux d'APD en faveur des PMA en 2002-2004. Ils étaient légèrement en baisse par rapport à 1999-2001 (33 %), mais en forte hausse par rapport au début des années 90, lorsqu'ils représentaient moins de la moitié de la part consacrée à l'infrastructure économique et aux secteurs productifs. La diminution de la part destinée aux secteurs sociaux entre 1999-2001 et 2002-2004 n'illustre pas une réorientation des priorités des donateurs au détriment de ces secteurs, mais plutôt l'importance croissante des mesures relatives à la dette et de l'aide d'urgence mentionnées plus haut. Ensemble, les secteurs sociaux, l'aide d'urgence et les mesures relatives à la dette ont absorbé 62,1 % des engagements totaux d'APD en faveur des PMA en 2002-2004, contre 34,6 % en 1992-1994.

TABLEAU 12. RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS D'APD EN FAVEUR DES PMA, PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 1992-1994, 1999-2001 ET 2002-2004  
(En pourcentage)

|   | Total des engagements d'APD en faveur des PMA |           |           | Financés par des dons |           |           | Financés par des prêts |           |           |
|---|---|-----------|-----------|-----------------------|-----------|-----------|------------------------|-----------|-----------|
|   | 1992-1994                                     | 1999-2001 | 2002-2004 | 1992-1994             | 1999-2001 | 2002-2004 | 1992-1994              | 1999-2001 | 2002-2004 |
| Total   | 100,0   | 100,0     | 100,0     | 62                    | 68        | 76        | 38                     | 32        | 23        |
| Infrastructure et services sociaux  | 21,2  | 33,1      | 32,2      | 74                    | 68        | 81        | 26                     | 32        | 18        |
| Mesures relatives à la dette  | 8,3   | 8,8       | 17,8      | 55                    | 94        | 88        | 45                     | 6         | 12        |
| Aide d'urgence  | 5,1   | 8,1       | 12,2      | 85                    | 86        | 91        | 15                     | 14        | 9         |
| Infrastructure économique, secteur de la production et programme multisectoriel | 47,9  | 32,3      | 23,5      | 52                    | 52        | 57        | 48                     | 47        | 41        |
| Infrastructure économique   | 21,6  | 16,0      | 12,7      | 45                    | 46        | 47        | 55                     | 52        | 50        |
| Secteur de la production  | 15,6  | 8,7       | 5,5       | 56                    | 61        | 60        | 43                     | 38        | 37        |
| Programmes multisectoriels  | 10,7  | 7,6       | 5,2       | 59                    | 54        | 76        | 41                     | 46        | 23        |
| Aide en nature/aide-programme   | 16,7  | 16,5      | 13,5      | 72                    | 73        | 67        | 28                     | 27        | 33        |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CAD/OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne, décembre 2005.

*Les entrées d'IED dans le groupe des PMA ont atteint le montant record de 10,7 milliards de dollars en 2004, soit seulement 1,6 % des entrées mondiales d'IED.*

### 3. TENDANCES DES FLUX D'IED

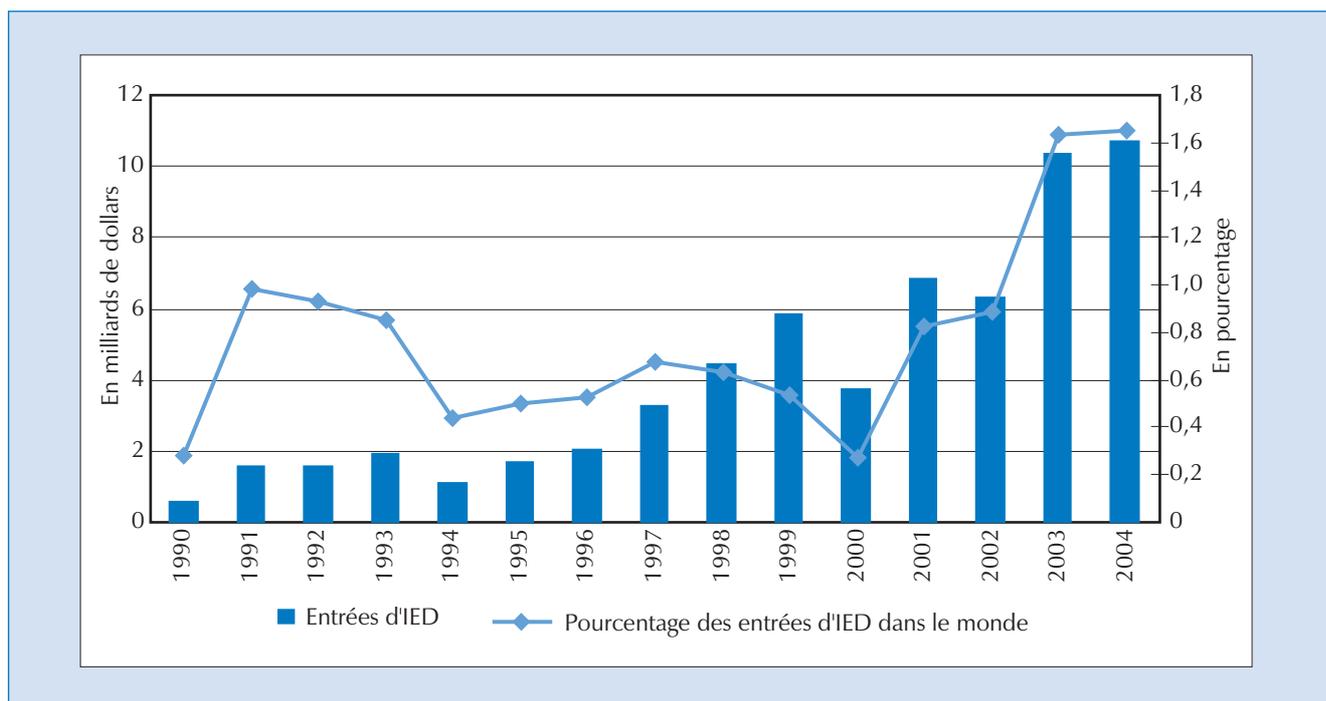
Après une légère baisse en 2002, les entrées d'IED dans le groupe des PMA ont enregistré une hausse spectaculaire en 2003, pour dépasser 10,4 milliards de dollars contre 6,3 milliards l'année précédente. Elles ont augmenté à nouveau en 2004, atteignant le montant record de 10,7 milliards de dollars, soit 1,6 % des entrées mondiales d'IED (voir le graphique 4). En valeur nominale, elles ont progressé de 63,6 % en 2003, de 3,4 % en 2004 et de 69,1 % entre 2002 et 2004. En 2004, le ratio IED/formation brute de capital fixe s'est établi en moyenne à 20,8 % dans les PMA, soit le double du ratio du groupe des autres pays en développement.

Les entrées d'IED dans les PMA restent largement concentrées dans les pays dotés de ressources naturelles. En valeur nominale, elles restent pratiquement

inchangées dans plus de la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles (voir le graphique 5). En effet, la hausse des entrées d'IED dans les PMA est imputable pour moitié aux quatre pays traditionnellement exportateurs de pétrole, à savoir l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen. En 2004, ces quatre pays ont attiré 48,6 % des entrées totales d'IED dans le groupe des PMA. Cette part monte à 55,9 % si le Tchad et la Mauritanie, qui ont récemment accueilli des flux importants d'IED dans le secteur pétrolier, sont ajoutés à la liste. Au cours de la même année, les PMA exportateurs de minéraux ont attiré 12,7 % des entrées totales d'IED dans les PMA. Globalement, 70 % environ des entrées d'IED dans le groupe des PMA sont allés aux pays exportateurs de pétrole et de minéraux en 2004 (voir le tableau 13).

*Les entrées d'IED dans les PMA restent largement concentrées dans les pays dotés de ressources naturelles à hauteur de 70% environ du total.*

GRAPHIQUE 4. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, 1990–2004  
(En valeur et en pourcentage des entrées d'IED dans le monde)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données de la CNUCED sur l'IED et les sociétés transnationales.  
Note: Aucune donnée n'est disponible pour Kiribati.

TABLEAU 13. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, 2000–2004

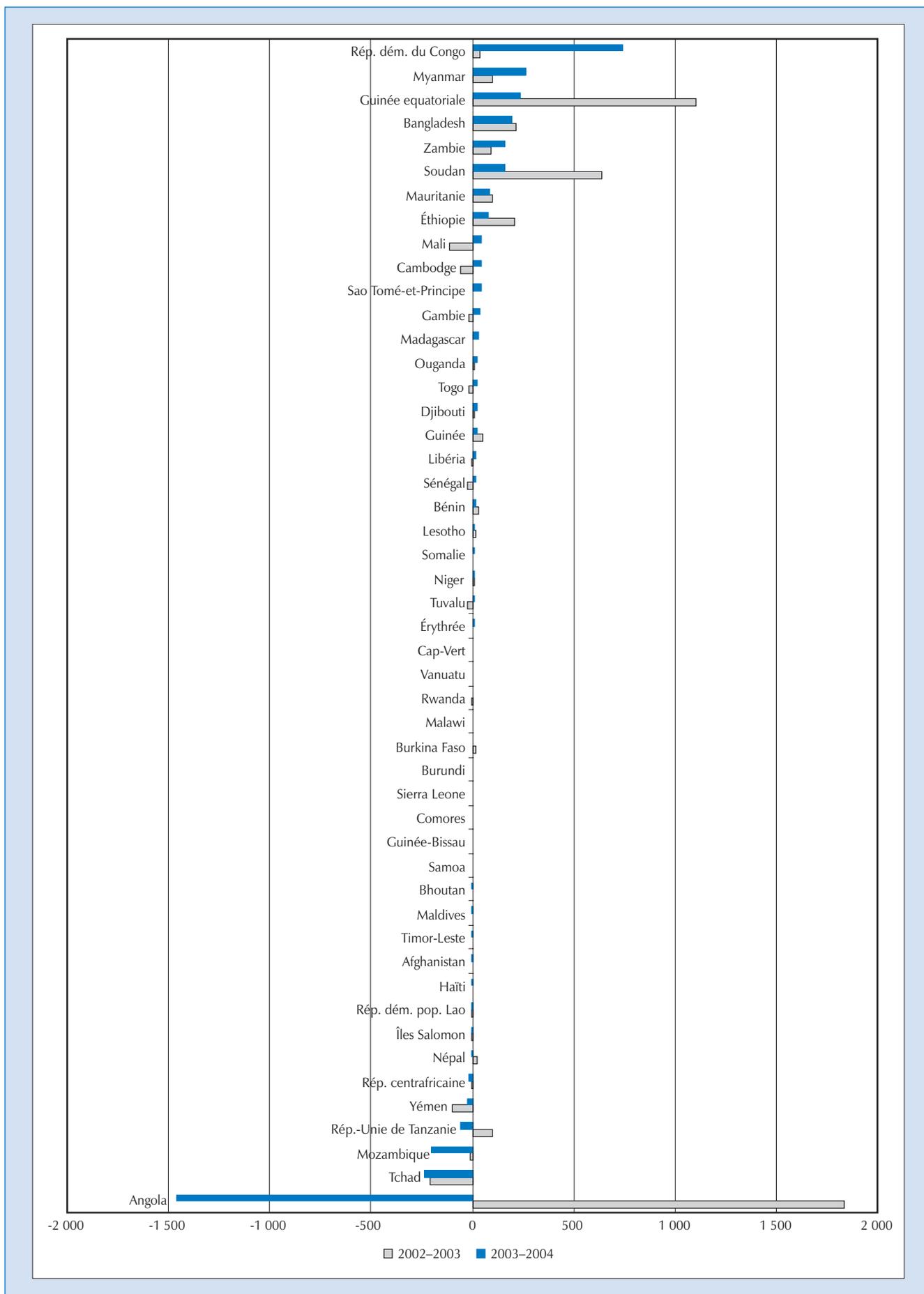
|   | 2000    | 2001    | 2002    | 2003     | 2004     |
|---|---------|---------|---------|----------|----------|
| <b>En millions de dollars</b>   |         |         |         |          |          |
| Total PMA   | 3 758,1 | 6 839,8 | 6 333,2 | 10 352,6 | 10 723,0 |
| Dix premiers PMA bénéficiaires  | 2 766,0 | 5 689,3 | 5 303,2 | 9 099,3  | 8 966,7  |
| Reste des PMA   | 992,2   | 1 150,5 | 1 030,0 | 1 253,3  | 1 756,3  |
| PMA exportateurs de pétrole <sup>a</sup> + Tchad et Mauritanie          | 1 539,9 | 4 352,1 | 3 852,0 | 7 216,8  | 5 979,9  |
| PMA exportateurs de minéraux <sup>b</sup>                               | 223,8   | 201,6   | 241,4   | 427,8    | 1 366,2  |
| Autres PMA  | 1 994,5 | 2 274,5 | 2 233,8 | 2 705,9  | 3 356,0  |
| <b>En pourcentage</b>   |         |         |         |          |          |
| Part des 10 premiers PMA bénéficiaires                                  | 73,6    | 83,2    | 83,7    | 87,9     | 83,6     |
| Reste des PMA   | 26,4    | 16,8    | 16,3    | 12,1     | 16,4     |
| Part des PMA exportateurs de pétrole <sup>a</sup> + Tchad et Mauritanie | 41,0    | 63,6    | 60,8    | 69,7     | 55,8     |
| Part des PMA exportateurs de minéraux <sup>b</sup>                      | 6,0     | 2,9     | 3,8     | 4,1      | 12,7     |
| Autres PMA  | 53,1    | 33,3    | 35,3    | 26,1     | 31,3     |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, base de données sur les IED et les sociétés transnationales.  
Note: Aucune donnée n'est disponible pour Kiribati.

a Les PMA exportateurs de pétrole sont l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen.

b Les PMA exportateurs de minéraux sont la Guinée, le Libéria, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et la Zambie.

GRAPHIQUE 5. VARIATION DE LA VALEUR NOMINALE DES ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, 2002–2003 ET 2003–2004  
(En millions de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données de la CNUCED sur l'IED et les sociétés transnationales.  
Note: Aucune donnée n'est disponible pour Kiribati.

Le fait que les entrées d'IED dans les PMA ont augmenté moins vite en 2004 qu'en 2003 est aussi lié aux résultats enregistrés dans les pays exportateurs de pétrole. Les entrées d'IED ont ainsi baissé de 1,46 milliard de dollars en Angola et de 234,5 millions de dollars au Tchad.

Le tableau 13 illustre le degré de concentration de l'IED dans les PMA et montre que les 10 premiers pays d'accueil ont attiré 83,6 % des flux en 2004. Ces 10 pays sont, par ordre décroissant d'importance, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan, la République démocratique du Congo, le Myanmar, l'Éthiopie, le Tchad, la République-Unie de Tanzanie, le Bangladesh et la Zambie. À l'exception du Bangladesh, de la République démocratique du Congo et de la Zambie, tous les autres pays figuraient parmi les 10 premiers PMA d'accueil pendant l'ensemble de la période 2002-2004.

On constate que les entrées d'IED dans les PMA ont progressé dans toutes les régions à l'exception des Caraïbes et du Pacifique entre 2002 et 2004 (voir le tableau 14). Les données annuelles montrent que les flux d'IED sont très variables dans toutes les régions. En 2002-2003 et 2003-2004, les entrées d'IED ont augmenté en valeur nominale de 63,6 % et de 3,4 % respectivement dans les PMA et de 4,5 % et 42,7 % respectivement dans le groupe des autres pays en développement. Au sein du groupe des PMA, les entrées d'IED dans les PMA africains (où la plupart des PMA dotés de ressources naturelles sont concentrés) se sont accrues de 66,9 % en 2002-2003, mais ont diminué de 1,3 % en 2003-2004. En comparaison, elles ont progressé dans les PMA asiatiques pendant ces deux périodes. Il convient toutefois de noter que les entrées d'IED dans la République démocratique populaire lao et au Yémen ont enregistré une baisse pendant ces deux années consécutives.

TABLEAU 14. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, PAR RÉGION, 2000–2004

|                                     | 2000                            | 2001    | 2002    | 2003     | 2004     | 2001-<br>2002                              | 2002-<br>2003 | 2003-<br>2004 | 2002-<br>2004 |
|-------------------------------------|---------------------------------|---------|---------|----------|----------|--|---------------|---------------|---------------|
|                                     | <i>(En millions de dollars)</i> |         |         |          |          | <i>(Variation annuelle en pourcentage)</i> |               |               |               |
| PMA                                 | 3 758,1                         | 6 828,2 | 6 327,2 | 10 350,6 | 10 702,1 | -7,3                                       | 63,6          | 3,4           | 69,1          |
| PMA africains                       | 3 035,8                         | 6 118,4 | 5 765,2 | 9 624,3  | 9 496,2  | -5,8                                       | 66,9          | -1,3          | 64,7          |
| PMA asiatiques                      | 689,9                           | 697,2   | 524,0   | 704,5    | 1 173,3  | -24,8                                      | 34,4          | 66,5          | 123,9         |
| PMA du Pacifique<br>et des Caraïbes | 32,4                            | 12,6    | 38,1    | 21,7     | 32,5     | 202,8                                      | -42,9         | 49,6          | -14,5         |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, base de données sur les IED et les sociétés transnationales.

Note: Dans ce tableau, les petits PMA insulaires ne sont pas représentés en tant que groupe distinct et sont donc pris en compte dans leurs régions respectives.

## E. Tendances de la dette extérieure

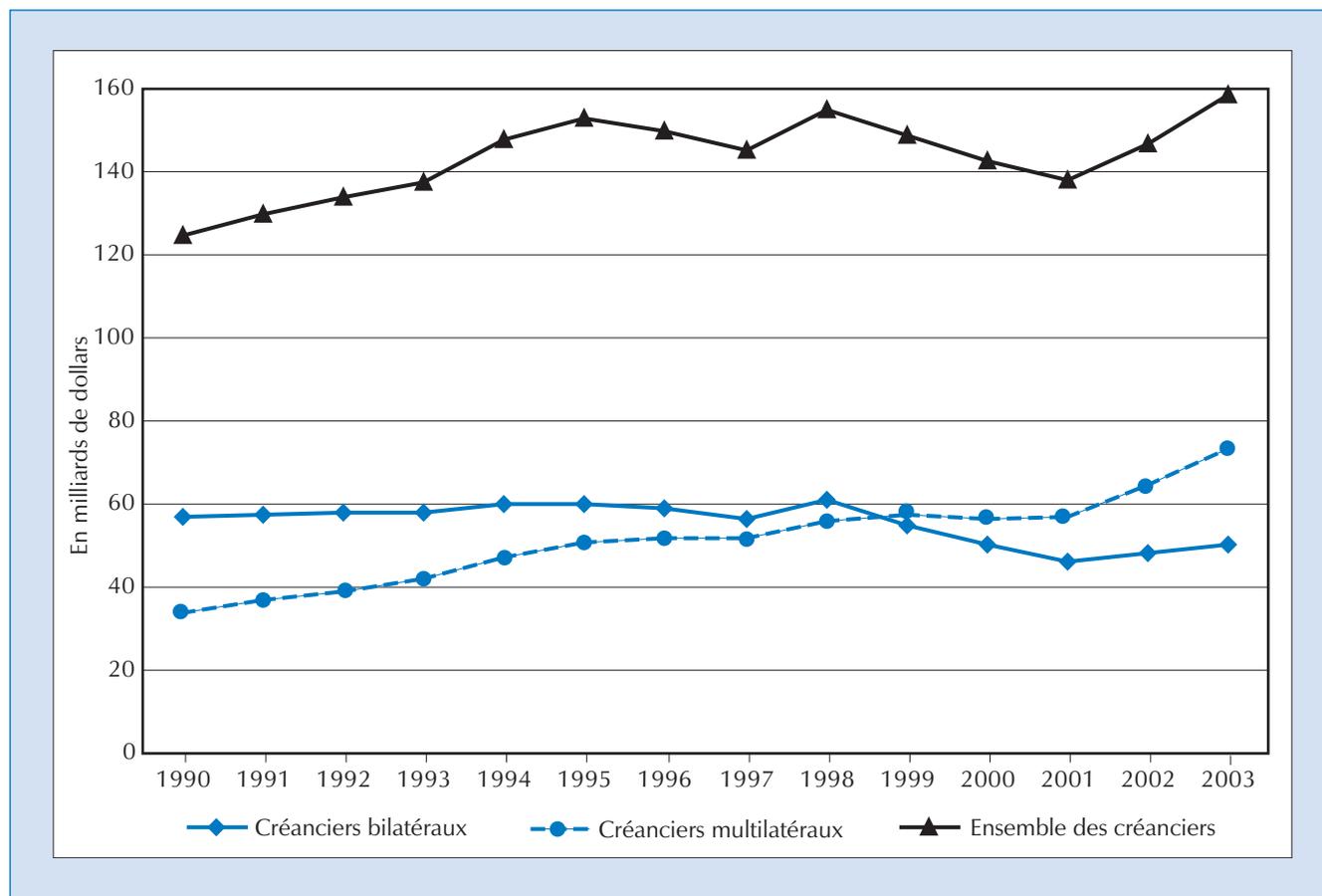
Après avoir diminué entre 1998 et 2001, et malgré une réduction considérable des arriérés, l'encours total de la dette des PMA a augmenté en 2003<sup>10</sup> pour la deuxième année consécutive, atteignant un montant record de 158,9 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 12 milliards de dollars par rapport à 2002 et de 20,8 milliards de dollars par rapport à 2001. Les données sur la dette par type de créancier montrent que la part de l'encours de la dette contractée auprès de créanciers multilatéraux dans l'encours total a fortement progressé dans les PMA entre 1990 et 2003 alors que l'encours de la dette contractée auprès de créanciers bilatéraux a diminué. En 2003, la dette multilatérale constituait plus de 46 % de l'encours total de la dette des PMA contre 27 % en 1990 (graphique 6). En fait, l'encours de la dette multilatérale a dépassé pour la première fois celui de la dette bilatérale en 1999, c'est-à-dire après le lancement de l'initiative PPTE renforcée<sup>11</sup>. Globalement,

---

*L'encours total de la dette des PMA a augmenté en 2003 atteignant un montant record de 158,9 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 20,8 milliards de dollars par rapport à 2001.*

---

GRAPHIQUE 6. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DE LA DETTE DES PMA EN FONCTION DU TYPE DE CRÉANCIER PUBLIC, 1990-2003  
(En milliards de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*, CD-ROM.

Notes: Les estimations portent sur les 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Aucune donnée n'est disponible pour l'Afghanistan, Kiribati, le Timor-Leste et Tuvalu.

L'augmentation de l'encours total de la dette dans les PMA entre 2001 et 2003 est due à près de 80 % à la progression de l'encours de la dette multilatérale. Une répartition régionale montre que l'évolution de l'encours de la dette extérieure est liée à l'encours de la dette des PMA africains, qui représentait 72,8 % de l'encours total en 2003, contre 76,7 % en 1998. Les données sur les pays montrent que, entre 2001 et 2003, l'encours de la dette a augmenté dans tous les pays du groupe des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles à l'exception de la République démocratique du Congo, qui a bénéficié d'un allègement de la dette d'un montant de 10 milliards de dollars dans le cadre de l'initiative PPTTE renforcée, dont la moitié a été consentie au titre de l'année 2003.

Le tableau 15 contient des données sur les tendances récentes des quatre indicateurs de l'endettement des PMA et du groupe des autres pays en développement, à savoir le ratio encours de la dette/PIB, le ratio encours de la dette/exportations de biens et services et rapatriements de salaires, le ratio service total de la dette acquitté/exportations de biens et services, revenu et rapatriements de salaires, et le ratio valeur actuelle nette/revenu national brut (RNB). Les données montrent clairement que l'endettement est environ deux fois plus élevé dans le groupe des PMA que dans les autres pays en développement pour trois des quatre indicateurs. L'indicateur qui fait exception est le ratio service total de la dette acquitté/exportations de biens et services, revenu et rapatriements de salaires, qui, chez les PMA, est inférieur de près de moitié à celui des autres pays en développement.

TABLEAU 15. INDICATEURS DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR ET RAPATRIEMENTS DE SALAIRES DES PMA, PAR PAYS ET RÉGION, ET DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1999–2003

(En pourcentage)

|                              | Encours total de la dette |       |       |  |         |         | Total du service acquitté de la dette |      |      | Valeur actuelle nette de la dette |       |       | Rapatriements de salaires |      |      |
|------------------------------|---------------------------|-------|-------|--|---------|---------|---------------------------------------|------|------|-----------------------------------|-------|-------|---------------------------|------|------|
|                              | En % du PIB               |       |       | En % des exportations de biens et services, du revenu et des rapatriements de salaires |         |         | En % du RNB                           |      |      | En pourcentage du RNB             |       |       |                           |      |      |
|                              | 2001                      | 2002  | 2003  | 2001   | 2002    | 2003    | 2001                                  | 2002 | 2003 | 2001                              | 2002  | 2003  | 2001                      | 2002 | 2003 |
| Angola                       | 97,5                      | 82,2  | 73,5  | 136,6  | 108,1   | 108,1   | 22,7                                  | 16,3 | 14,9 | 142,0                             | 120,5 | 101,7 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Bangladesh                   | 32,5                      | 35,9  | 36,2  | 169,4  | 173,1   | 168,5   | 7,5                                   | 7,4  | 6,0  | 20,1                              | 22,3  | 25,1  | 4,3                       | 5,7  | 5,8  |
| Bénin                        | 70,0                      | 68,1  | 52,6  | 264,5  | ..      | ..      | 7,9                                   | ..   | ..   | 36,2                              | 36,1  | 28,2  | 3,6                       | 3,1  | 2,4  |
| Bhoutan                      | 49,5                      | 62,6  | 60,6  | 178,2  | 272,7   | ..      | 4,2                                   | 4,6  | ..   | 57,4                              | 72,3  | 73,9  | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Burkina Faso                 | 54,7                      | 50,9  | 44,1  | 483,1  | 493,4   | 397,3   | 13,3                                  | 14,9 | 11,2 | 26,2                              | 16,2  | 19,5  | 1,8                       | 1,6  | 1,2  |
| Burundi                      | 155,2                     | 191,7 | 219,9 | 2 313,5  | 3 157,5 | 2 950,6 | 49,7                                  | 61,1 | 65,8 | 95,1                              | 115,1 | 150,4 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Cambodge                     | 72,8                      | 72,5  | 74,3  | 119,1  | 114,9   | 114,5   | 1,0                                   | 0,9  | 0,9  | 66,5                              | 67,7  | 70,2  | 3,7                       | 3,7  | 3,4  |
| Cap-Vert                     | 65,6                      | 67,1  | 60,2  | 141,9  | 144,7   | 125,7   | 5,5                                   | 7,6  | 5,7  | 42,3                              | 47,6  | 50,9  | 14,9                      | 14,0 | 11,7 |
| Comores                      | 110,6                     | 109,2 | 89,1  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 81,8                              | 85,4  | 79,5  | 5,4                       | 4,8  | 3,7  |
| Djibouti                     | 45,8                      | 56,6  | 63,4  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 31,1                              | 37,6  | 43,7  | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Érythrée                     | 61,6                      | 82,5  | 84,5  | 300,5  | 403,5   | 758,9   | 4,9                                   | 7,3  | 14,1 | 28,8                              | 38,8  | 46,8  | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Éthiopie                     | 88,0                      | 107,5 | 107,5 | 565,2  | 585,4   | 537,4   | 18,0                                  | 7,6  | 6,8  | 45,1                              | 62,9  | 24,4  | 0,3                       | 0,5  | 0,7  |
| Gambie                       | 116,5                     | 154,9 | 159,1 | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 66,0                              | 77,5  | 90,4  | 7,6                       | 9,5  | 10,8 |
| Guinée                       | 107,0                     | 106,0 | 95,2  | 381,1  | 414,6   | 398,9   | 12,3                                  | 15,2 | 15,1 | 55,3                              | 46,8  | 58,7  | 0,3                       | 0,5  | 3,1  |
| Guinée équatoriale           | 14,0                      | 12,3  | 11,0  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 43,9                              | ..    | ..    | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Guinée-Bissau                | 335,8                     | 343,5 | 312,2 | 862,7  | 879,0   | 794,7   | 30,1                                  | 13,8 | 16,2 | 213,4                             | 235,5 | 245,8 | 5,5                       | 9,2  | 7,9  |
| Haïti                        | 34,8                      | 36,0  | 44,8  | 117,3  | 113,7   | 102,1   | 2,4                                   | 2,5  | 4,1  | 20,8                              | 22,7  | 28,6  | 17,3                      | 19,5 | 27,9 |
| Îles Salomon                 | 65,9                      | 73,1  | 73,5  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 37,8                              | 50,1  | 59,6  | 0,8                       | 0,8  | 0,8  |
| Lesotho                      | 77,9                      | 89,2  | 62,0  | 107,6  | 113,1   | 93,2    | 12,3                                  | 11,7 | 8,8  | 38,4                              | 44,4  | 47,3  | 22,2                      | 20,5 | 13,3 |
| Libéria                      | 404,9                     | 413,7 | 580,6 | 1 416,1  | 1 125,1 | 1 751,4 | 0,5                                   | 0,4  | 0,1  | 489,4                             | 561,3 | 646,2 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Madagascar                   | 91,8                      | 102,7 | 90,6  | 319,3  | 614,0   | 431,1   | 5,2                                   | 8,7  | 6,1  | 51,3                              | 33,3  | 31,0  | 0,2                       | 0,4  | 0,3  |
| Malawi                       | 152,8                     | 154,9 | 182,9 | 537,5  | 608,5   | 677,9   | 8,0                                   | 6,3  | 7,7  | 87,3                              | 50,7  | 108,1 | 0,1                       | 0,1  | 0,1  |
| Maldives                     | 37,6                      | 42,4  | 39,3  | 49,7   | 54,2    | 47,5    | 4,6                                   | 4,4  | 3,6  | 30,6                              | 34,1  | 34,7  | 0,3                       | 0,3  | 0,4  |
| Mali                         | 110,9                     | 84,8  | 72,3  | 297,5  | 234,8   | ..      | 8,3                                   | 6,9  | ..   | 57,2                              | 46,8  | 42,4  | 3,6                       | 4,4  | 3,3  |
| Mauritanie                   | 238,2                     | 228,9 | 215,8 | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 148,7                             | 56,2  | 72,6  | 0,2                       | 0,2  | 0,2  |
| Mozambique                   | 132,8                     | 132,4 | 114,1 | 425,5  | 433,4   | 388,2   | 8,5                                   | 6,9  | 6,9  | 26,5                              | 26,8  | 38,1  | 1,3                       | 1,6  | 1,7  |
| Myanmar                      | ..                        | ..    | ..    | 191,4  | 216,8   | 253,0   | 2,8                                   | 3,7  | 4,2  | ..                                | ..    | ..    | ..                        | ..   | ..   |
| Népal                        | 48,6                      | 53,4  | 55,6  | 201,0  | 180,2   | 173,7   | 6,9                                   | 6,2  | 6,0  | 29,1                              | 30,9  | 37,7  | 2,6                       | 12,2 | 13,4 |
| Niger                        | 81,7                      | 82,9  | 77,5  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 53,8                              | 26,1  | 25,5  | 0,4                       | 0,4  | 0,3  |
| Ouganda                      | 65,7                      | 68,1  | 72,3  | 353,5  | 359,3   | 385,8   | 4,7                                   | 6,3  | 7,1  | 20,0                              | 22,3  | 32,6  | 8,7                       | 6,5  | 4,8  |
| Rép. centrafricaine          | 85,0                      | 101,8 | 110,8 | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 54,6                              | 77,9  | 154,9 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Rép. dém. du Congo           | 236,0                     | 181,3 | 197,0 | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 250,6                             | 184,9 | 150,2 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Rép. dém. pop. lao           | 142,6                     | 155,0 | 134,1 | 516,4  | 614,3   | 591,3   | 9,0                                   | 10,3 | 10,3 | 81,0                              | 84,7  | 90,6  | 0,1                       | 0,1  | 0,0  |
| Rép.-Unie de Tanzanie        | 71,7                      | 75,1  | 73,0  | 447,9  | 446,7   | 421,4   | 10,2                                  | 6,7  | 5,1  | 15,0                              | 18,8  | 22,2  | 0,1                       | 0,1  | 0,1  |
| Rwanda                       | 75,5                      | 83,9  | 94,1  | 718,8  | 970,8   | 1 044,8 | 10,3                                  | 11,5 | 14,4 | 37,3                              | 39,7  | 57,5  | 0,5                       | 0,4  | 0,4  |
| Samoa                        | 86,0                      | 97,4  | 136,3 | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 59,9                              | 70,2  | 122,1 | 19,2                      | 18,7 | 17,0 |
| Sao Tomé-et-Principe         | 655,4                     | 622,8 | 567,4 | 1 876,7  | 1 738,7 | 1 586,6 | 24,6                                  | 25,0 | 31,0 | 232,5                             | 252,6 | 314,2 | 2,3                       | 2,2  | 2,0  |
| Sénégal                      | 79,5                      | 81,8  | 68,0  | 212,1  | 218,4   | 188,2   | 12,3                                  | 11,6 | 10,4 | 53,6                              | 52,9  | 36,4  | 6,7                       | 7,1  | 5,4  |
| Sierra Leone                 | 172,9                     | 184,9 | 203,2 | 1 413,2  | 1 168,5 | 789,0   | 104,6                                 | 17,5 | 12,4 | 125,5                             | 102,6 | 118,2 | 1,0                       | 2,9  | 3,4  |
| Somalie                      | ..                        | ..    | ..    | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | ..                                | ..    | ..    | ..                        | ..   | ..   |
| Soudan                       | 113,2                     | 106,6 | 98,3  | 626,2  | 532,0   | 459,6   | 2,3                                   | 0,8  | 0,9  | 136,7                             | 129,7 | 120,4 | 6,1                       | 6,9  | 7,5  |
| Tchad                        | 66,3                      | 64,0  | 57,5  | ..   | ..      | ..      | ..                                    | ..   | ..   | 41,5                              | 36,8  | 44,9  | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| Togo                         | 105,9                     | 107,5 | 97,1  | 277,6  | 253,1   | 203,1   | 6,4                                   | 2,1  | 1,9  | 73,2                              | 87,1  | 91,1  | 5,4                       | 7,2  | 6,1  |
| Vanuatu                      | 32,5                      | 38,6  | 33,5  | 41,6   | 72,9    | 65,0    | 0,9                                   | 1,5  | 1,4  | 16,5                              | 24,7  | 28,1  | 24,5                      | 3,5  | 3,2  |
| Yémen                        | 53,3                      | 52,3  | 49,6  | 101,6  | 100,2   | 95,7    | 5,2                                   | 3,3  | 3,1  | 43,6                              | 39,9  | 40,4  | 14,6                      | 14,0 | 12,6 |
| Zambie                       | 155,9                     | 161,7 | 148,2 | 512,9  | 525,1   | 459,6   | 11,3                                  | 25,4 | 27,8 | 127,1                             | 127,3 | 121,1 | 0,0                       | 0,0  | 0,0  |
| PMA                          | 77,5                      | 77,9  | 74,9  | 251,4  | 247,8   | 238,9   | 9,3                                   | 8,1  | 7,5  | 56,9                              | 55,2  | 54,1  | 4,1                       | 4,8  | 4,8  |
| PMA africains                | 102,6                     | 99,8  | 94,0  | 336,5  | 322,5   | 304,1   | 12,8                                  | 10,7 | 9,9  | 79,1                              | 73,8  | 69,0  | 3,1                       | 3,2  | 3,2  |
| PMA asiatiques               | 41,9                      | 44,9  | 44,7  | 161,1  | 165,3   | 165,3   | 5,6                                   | 5,2  | 4,7  | 28,0                              | 29,6  | 32,5  | 5,3                       | 7,0  | 7,0  |
| PMA insulaires               | 74,0                      | 78,7  | 75,3  | 107,1  | 119,3   | 104,6   | 4,5                                   | 5,4  | 4,5  | 45,9                              | 52,8  | 60,8  | 9,4                       | 7,0  | 6,2  |
| Autres pays en développement | 34,2                      | 34,8  | 33,3  | 116,4  | 108,2   | 96,9    | 19,4                                  | 18,0 | 17,0 | 34,5                              | 33,5  | 35,8  | 1,4                       | 1,7  | 1,9  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*, CDROM, et *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CDROM.

Notes: Les moyennes sont pondérées par le dénominateur et sont sujettes à la disponibilité de données. Aucune donnée n'est disponible pour l'Afghanistan, Kiribati, le Timor-Leste et Tuvalu.

Le fait que le ratio service de la dette/exportations soit bas est néanmoins quelque peu trompeur. Il illustre en partie les bons résultats à l'exportation des PMA, mais aussi la difficulté d'un certain nombre de ces pays d'acquitter les paiements contractuels au titre du service de la dette. Selon la base de données Global Development Finance, les arriérés du capital de la dette à long terme équivalaient à 38 % des exportations de biens et services, du revenu et des rapatriements de salaires dans le groupe des PMA en 2003, contre 2,7 % dans le groupe des autres pays en développement. La même année, le ratio arriérés des intérêts/ exportations de biens et services, revenu et rapatriements de salaires atteignait en moyenne 20,2 % dans les PMA contre 1,5 % dans le groupe des autres pays en développement.

---

*Le taux d'endettement du groupe des PMA est environ deux fois plus élevé que celui du groupe des autres pays en développement.*

---

Une comparaison régionale montre que l'endettement des PMA africains est beaucoup plus élevé que celui des PMA asiatiques. Malgré l'augmentation récente de l'encours total de la dette des PMA évoquée plus haut, il ressort que par rapport à leur PIB ou à leurs exportations de biens et services, leur revenu et les rapatriements de salaires, le taux d'endettement du groupe des PMA a diminué entre 2001 et 2003, ce qui indique que le PIB et les recettes en devises de ces pays ont fortement augmenté pendant cette période. Comme le montre le tableau 15, cette amélioration est essentiellement imputable aux PMA africains. Dans les PMA asiatiques, l'endettement a continué de s'aggraver entre 2001 et 2003.

Lors de l'évaluation des indicateurs de la dette, une attention particulière devrait être accordée à l'évolution des rapatriements de salaires dans les PMA. Par rapport au RNB, ces rapatriements ont régulièrement augmenté dans ces pays et dans le groupe des autres pays en développement pendant la période 1999-2003, atteignant 4,8 % et 1,9 % respectivement en 2003. Ce ratio a enregistré une hausse particulièrement spectaculaire dans les PMA asiatiques, où les rapatriements de salaires ont représenté en moyenne 7 % du RNB en 2003 contre 5 % en 1999. Il a moins augmenté dans les PMA africains, où il est passé de 2,6 % à 3,2 % pendant la même période. La forte et croissante dépendance des PMA asiatiques à l'égard des rapatriements de salaires n'a néanmoins pas suffi à inverser la hausse du ratio encours de la dette/exportations de biens et services, revenu et rapatriements de salaires entre 2001 et 2003. Du fait de la plus forte dépendance générale des PMA à l'égard des rapatriements de salaires, l'issue des négociations commerciales multilatérales sur le mode 4 (mouvement des personnes physiques) de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) pourrait revêtir une importance particulière pour ces pays.

---

*Bien que la situation économique des PMA en tant que groupe continue de s'améliorer, les écarts entre pays continuent de se creuser.*

---

## F. Conclusions

La situation économique des PMA en tant que groupe continue de s'améliorer. En 2004, le taux de croissance moyen du PIB était le taux le plus élevé atteint depuis une vingtaine d'années, soutenu par le montant record des exportations de marchandises et des entrées de capitaux, en particulier sous la forme de dons et d'IED. La plupart des PMA exportateurs de pétrole ont enregistré des résultats particulièrement bons, notamment grâce à la hausse des cours du pétrole. Mais ils n'ont pas été les seuls dans ce cas. En 2004, le taux de croissance du PIB réel était de 6 % au moins dans 15 PMA, dont 11 qui n'exportaient pas de pétrole.

Dans ce tableau général, les écarts entre les PMA constatés pour la première fois au début des années 90 ont continué de se creuser. En 2004, le PIB réel par habitant a stagné ou a diminué dans 14 des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles.

Ces disparités sont liées en partie aux différences d'accès aux sources extérieures de financement. Les entrées d'IED et les dons d'APD, les deux principaux facteurs de l'augmentation des entrées de capitaux, étaient très concentrés. Dix PMA ont attiré 84 % des entrées d'IED en 2004. En valeur nominale, l'aide a effectivement doublé entre 1999 et 2004, mais l'Afghanistan et la République démocratique du Congo ont absorbé 30 % de cette augmentation. En valeur nominale, l'aide dont les autres pays ont bénéficié a beaucoup moins progressé. Elle a soit stagné soit diminué en valeur réelle dans près de la moitié des PMA pendant la même période, notamment dans 9 des 10 PMA insulaires.

Un autre motif de préoccupation est la question de la pérennité des tendances économiques récentes. La croissance des PMA reste fortement tributaire des prix des produits de base, des sources de financement extérieur et des préférences pour les exportations d'articles manufacturés. Le ratio épargne intérieure brute/PIB de ces pays, qui est d'ores et déjà bien inférieur à celui des autres pays en développement, est passé de 13,4 % en 2003 à 11 % en 2004. Pendant cette période, la dépendance des PMA à l'égard de l'épargne extérieure pour financer la formation de capital s'est accrue. De nombreux PMA sont aussi particulièrement vulnérables car ils sont importateurs nets de denrées alimentaires et de pétrole. La hausse conjuguée des prix de ces deux catégories de produits peut aggraver considérablement leur déficit commercial persistant.

La pérennité de la croissance économique récente dépendra en particulier de la mesure dans laquelle les apports existants et additionnels d'APD et d'IED seront utilisés pour réaliser des investissements productifs, aussi bien privés que publics, et favoriseront l'épargne intérieure, les transformations structurelles ainsi que la modernisation et la diversification des capacités de production. Malheureusement, une grande partie de l'augmentation de l'APD est imputable à l'allègement de la dette et à l'aide d'urgence, qui, ensemble, ont représenté 35 % du montant total des versements nets d'APD aux PMA en 2003 et 27 % en 2004. Les entrées d'IED restent concentrées dans l'exploitation des activités extractives. L'encours de la dette extérieure des PMA continue d'augmenter malgré l'adoption de mesures importantes d'allègement de la dette. En 2003, le paiement des intérêts et le rapatriement des bénéfices représentaient 60 % de la valeur des dons reçus (à l'exclusion de la coopération technique).

Enfin, la croissance économique ne sera durable que si elle débouche sur une amélioration des conditions de vie qui profite à toutes les couches de la société. Les progrès enregistrés par un certain nombre d'indicateurs sociaux sont examinés dans le chapitre suivant.

---

*Ces disparités sont liées en partie aux différences d'accès aux sources extérieures de financement.*

---

---

*La pérennité de la croissance économique récente dépendra en particulier de la mesure dans laquelle les ressources financières existantes et additionnelles seront utilisées pour réaliser des investissements productifs, aussi bien privés que publics.*

---

## Notes

1. Si l'on ajoute le Tchad, PMA exportateur de pétrole depuis peu, les exportations de marchandises des cinq PMA exportateurs de pétrole ont augmenté de 20,9 % en 2003 et 40,7 % en 2004, alors que celles du reste des PMA ont progressé de 13,7 % et 15,4 % respectivement.
2. Il s'agit du pétrole brut, des produits pétroliers raffinés et des produits résiduels.
3. Lors de la rédaction du présent rapport, 2003 était la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles dans la base de données Global Development Finance de la Banque mondiale.
4. Si l'on exclut ces quatre pays, le taux de dépendance des PMA à l'égard du financement extérieur tel que mesuré par le ratio flux de capitaux à long terme/PIB passe de 8,5 % en 2000 à 9,3 % en 2003.
5. Les calculs concernent un groupe de 62 pays pour lesquels les données sont disponibles. Si l'on exclut l'Angola, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et le Soudan, la dépendance des PMA à l'égard des financements extérieurs telle que mesurée par le ratio flux de capitaux à long terme/PIB passe de 8,5 % en 2000 à 9,3 % en 2003.
6. Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
7. En valeur réelle, entre 1999 et 2004, l'APD aux PMA a augmenté de 12,5 % par an. Si l'on exclut l'Afghanistan et la République démocratique du Congo qui, en 2000-2004, ont absorbé 16 % du montant total net de l'APD destinée aux 50 PMA, le taux de croissance moyen de l'APD nette destinée aux 48 PMA restants diminue à 6,7 % par an en valeur réelle. En Afghanistan, l'APD nette a augmenté de 79,2 % par an pendant la période 1999-2004 essentiellement en raison d'une augmentation sans précédent et soutenue de l'aide d'urgence et de la coopération technique. Dans la République démocratique du Congo, l'augmentation annuelle de 93 % de l'APD nette en valeur réelle est imputable à la multiplication des dons d'annulation de la dette, en particulier en 2003, lorsque la dette annulée s'est élevée à 4 milliards 460 millions de dollars contre 160 millions en 2002.
8. Si l'on exclut l'Afghanistan et la République démocratique du Congo, la progression est de 5 % et 25,2 % par an respectivement.
9. On considère que l'APD nette a stagné en valeur réelle quand sa croissance est inférieure ou plus ou moins équivalente à la croissance de la population du pays bénéficiaire.
10. Lors de la rédaction du présent rapport, 2003 était la dernière année pour laquelle des données sur la dette étaient disponibles dans la base de données Global Development Finance de la Banque mondiale.
11. L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) se fonde sur une approche globale de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés par le biais de programmes d'ajustement et de réforme soutenus par le FMI et la Banque mondiale. Elle a été lancée en 1996 et renforcée après avoir été réexaminée en 1999.

# Progrès vers la réalisation des objectifs de développement de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Chapitre

2

## A. Introduction

En mai 2001, un nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010 a été adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA III). Il «jette les bases d'un partenariat mondial renforcé visant à obtenir plus rapidement une croissance économique soutenue et un développement durable dans ces pays, à mettre un terme à leur marginalisation par l'élimination de la pauvreté, des inégalités et de la misère, et à leur permettre de s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale» (Nations Unies, 2001: par. 4). Ce partenariat repose sur les engagements mutuels des PMA et de leurs partenaires de développement de prendre des mesures concrètes dans sept domaines. Voici ces engagements:

- i) Encourager une action axée sur la population;
- ii) Assurer une bonne gouvernance aux niveaux national et international;
- iii) Renforcer les capacités humaines et institutionnelles;
- iv) Mettre en place les capacités productives nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation;
- v) Renforcer le rôle du commerce dans le développement;
- vi) Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement;
- vii) Mobiliser des ressources financières.

Une caractéristique importante du Programme d'action est qu'il comprend un certain nombre d'objectifs de développement quantifiés et échéancés. L'inclusion de ces objectifs est importante car il est désormais plus facile de suivre la mise en oeuvre du programme.

Le présent chapitre fait le point des progrès accomplis vers la réalisation d'objectifs de développement quantifiés énoncés dans le Programme d'action. Certains d'entre eux se chevauchent avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Toutefois, il existe aussi des différences entre ces derniers et les objectifs énoncés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (voir l'encadré 1). Les objectifs examinés dans le présent chapitre sont les suivants:

- i) Objectifs en matière de croissance et d'investissement;
- ii) Objectifs de réduction de la pauvreté;
- iii) Objectifs de développement humain;

---

*Une caractéristique importante du Programme d'action est qu'il comprend un certain nombre d'objectifs de développement quantifiés et échéancés.*

---

- iv) Objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications;
- v) Objectifs en matière d'APD, d'allégement de la dette et d'accès aux marchés;
- vi) Progrès vers la sortie de la catégorie des PMA (conformément aux seuils quantifiables correspondants).

Le présent chapitre s'inscrit dans le prolongement des évaluations de la réalisation des objectifs du Programme d'action par les PMA et leurs partenaires de développement qui figurent dans CNUCED (2001), CNUCED (2002: première partie, chap. 2) et CNUCED (2004: première partie, chap. 2, annexe 1).

#### ENCADRÉ 1. QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LES OBJECTIFS ÉNONCÉS DANS LE PROGRAMME D'ACTION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PMA ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE?

La troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA s'étant tenue après le Sommet du Millénaire de l'ONU, le Programme d'action reprend les principaux objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (Nations Unies, 2000). Toutefois, de grandes différences existent entre les objectifs du Programme d'action et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Premièrement, les objectifs du Programme d'action vont plus loin que les objectifs de développement du Millénaire car ils incluent des variables macroéconomiques, notamment des objectifs en matière de taux de croissance et de taux d'investissement, et des objectifs plus vastes dans les domaines du commerce international et de l'infrastructure matérielle, en particulier concernant les transports et les communications.

Deuxièmement, les objectifs adoptés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA sont souvent formulés de manière plus ambitieuse que les objectifs de développement du Millénaire. Par exemple, les objectifs du Programme d'action sont de lutter non seulement contre la faim, mais aussi contre la malnutrition, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants d'âge préscolaire (objectif comparable à l'OMD 1); de promouvoir non seulement l'enseignement primaire universel, mais aussi l'informatique, en particulier dans les collèges et lycées et les universités, ainsi que l'alphabétisation des adultes, en particulier des femmes (objectifs comparables aux OMD 2 et 3); non seulement de réduire la mortalité maternelle mais aussi d'accroître le pourcentage des femmes ayant accès à des soins de santé prénataux et maternels (objectif comparable à l'OMD 5); et non seulement d'arrêter la propagation du VIH/sida, mais aussi de faire reculer l'épidémie dans les faits, en particulier dans les pays les plus touchés (objectif comparable à l'OMD 6). En outre, le Programme d'action met l'accent sur les moyens d'atteindre les objectifs de développement liés à l'éducation et à la santé, qui consistent à garantir l'accès équitable de tous à l'éducation de base et à la formation continue, notamment pour les adultes, et l'accès de tous sans restriction aux soins de santé primaires, notamment à l'éventail le plus large possible de méthodes de planification familiale et de contraception sûres, efficaces, abordables et acceptées.

Les objectifs du Programme d'action, qui vont au-delà des objectifs de développement du Millénaire, posent problème car, souvent, ils ne sont pas définis de manière suffisamment précise pour pouvoir faire l'objet d'un suivi. Ce dernier est rendu difficile par l'absence d'indicateurs convenus et d'années de référence servant à mesurer les progrès accomplis. Il faut redoubler d'efforts pour que les objectifs quantitatifs du Programme d'action puissent faire l'objet d'un suivi et pour garantir leur compatibilité avec les objectifs de développement du Millénaire.

De gros efforts statistiques ont été déployés pour suivre la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et dégager un consensus institutionnel sur les moyens d'assurer ce suivi. On peut donc être tenté d'y faire référence pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Programme d'action. Toutefois, il serait fâcheux de se désintéresser des objectifs propres au Programme d'action. Le développement des PMA passe non seulement par des améliorations dans le domaine social, mais aussi par des progrès considérables en matière de capacités productives et de croissance économique, qui dépendent de la hausse de l'investissement, d'une meilleure infrastructure et du commerce.

Source: Herrmann (2003).

## B. Objectifs en matière de croissance et d'investissement

Le Programme d'action comporte des objectifs en matière de croissance et d'investissement pour le groupe des PMA et stipule en particulier que «les PMA, avec le soutien de leurs partenaires de développement, s'efforceront d'atteindre un taux de croissance du PIB d'au moins 7 % par an et de porter leur ratio investissements-PIB à 25 % par an» (Nations Unies, 2001: par. 6). Depuis le lancement du Programme d'action, le taux de croissance et le ratio d'investissement de nombreux PMA se sont améliorés. Comme l'illustre le chapitre 1, 2004 a été une année exceptionnellement favorable pour les PMA pour ce qui est de la croissance du PIB. Toutefois, globalement, les PMA sont en retard par rapport aux objectifs fixés dans ce domaine.

Entre 2001 et 2004, seuls six des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont été en mesure d'atteindre, voire de dépasser, un taux de croissance moyen de 7 % par an. Il s'agit de trois pays qui sont (ou deviennent) des exportateurs de pétrole — Angola, Guinée équatoriale et Tchad — ainsi que des Maldives, du Mozambique et de la Sierra Leone. Pendant la même période, 11 PMA étaient en progrès, avec un taux de croissance compris entre 5 et 7 % par an; 8 PMA avaient enregistré, en moyenne, un taux de croissance modéré (entre 3,5 et 5 % par an) mais inférieur à l'objectif fixé; 16 PMA affichaient un taux de croissance inférieur de moitié à celui de l'objectif, taux qui suffisait à peine à assurer une progression du PIB par habitant; et enfin, les 5 pays restants ont connu une baisse de leur PIB.

Pour ce qui est de l'objectif en matière d'investissement énoncé dans le Programme d'action, sur les 39 PMA pour lesquels des données sont disponibles, le Bhoutan, l'Érythrée, Haïti, le Lesotho, les Maldives, le Mozambique, le Népal, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad et le Timor-Leste ont enregistré un ratio investissements-PIB égal ou supérieur à 25 % par an pendant la période 2001-2004. Huit PMA étaient sur la bonne voie pour atteindre cet objectif, avec un taux annuel moyen de formation brute de capital compris entre 20 et 25 % du PIB; 10 affichaient un taux d'investissement annuel moyen compris entre 17 et 20 %; et dans le dernier sous-groupe composé de 11 PMA, le taux de formation brute de capital était faible.

---

*Entre 2001 et 2004, seuls six des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont été en mesure d'atteindre, voire de dépasser, l'objectif de 7% de croissance annuelle énoncé dans le Programme d'action.*

---

## C. Objectifs de réduction de la pauvreté

Le Programme d'action énonce que «l'objectif primordial du Programme d'action est d'obtenir des progrès substantiels en vue de réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim d'ici à 2015 et de promouvoir le développement durable des PMA (Nations Unies, 2001: par. 6). Toutefois, il est très difficile de déterminer les progrès que les PMA ont accomplis par rapport à cet objectif de réduction de la pauvreté en utilisant les données des enquêtes sur les ménages (voir l'encadré 2).

Dans les précédents rapports sur les PMA, la CNUCED a jugé préférable d'estimer l'incidence de la pauvreté d'après les données de la comptabilité nationale plutôt que d'après des données d'enquête auprès des ménages incomplètes et souvent déficientes. Les estimations de la CNUCED figurant dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* indiquent que l'incidence de la pauvreté n'avait pas diminué dans les années 90 dans les PMA en tant que

**ENCADRÉ 2. QUE MONTRENT LES DONNÉES PROVENANT DES ENQUÊTES AUPRÈS  
DES MÉNAGES DE L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA?**

Le tableau de l'encadré 1 donne des estimations, fondées sur les enquêtes auprès des ménages, de la proportion de la population des PMA vivant avec moins de 1 dollar par jour comme seuil international de la pauvreté (en dollars PPA de 1993), et de celle vivant dans la pauvreté en fonction de seuils définis au plan national et communiqués au niveau international. Ces données sont tirées du site Web sur les indicateurs statistiques des objectifs de développement du Millénaire et de la base de données en ligne de la Banque mondiale sur la pauvreté (PovcalNet).

Ces sources donnent les estimations les plus complètes de la pauvreté fondées sur les enquêtes auprès des ménages. Toutefois, il est évident que ces données ne suffisent pas à brosser un tableau fidèle de la situation de tous les PMA. Des estimations de la pauvreté n'existent que pour 30 PMA. En outre, il n'est possible d'estimer le taux de variation de l'incidence de la pauvreté en fonction du seuil international de pauvreté que dans 14 PMA et du seuil national de pauvreté que dans 10 PMA.

Les données laissent penser que l'évolution de la pauvreté dans les PMA est très contrastée. L'incidence de la pauvreté semble diminuer pendant les périodes pour lesquelles existent des données dans 6 des 14 pays utilisant le seuil international de pauvreté et dans 7 des 10 pays utilisant un seuil national de pauvreté.

Il est d'autant plus difficile de tirer des conclusions de ces données que les tendances sont divergentes selon que l'on utilise le seuil international ou le seuil national de pauvreté. Dans les 7 PMA où existent des données pour ces deux types de seuil, l'évolution de l'incidence de la pauvreté est différente (positive ou négative) selon que le seuil international ou le seuil national est utilisé. Dans la plupart des cas, cela est dû au fait que les taux de pauvreté sont estimés à des périodes différentes pendant les années 90. Toutefois, il en résulte l'impossibilité de formuler une vue cohérente de l'évolution de la pauvreté dans les PMA dans les années 90 en utilisant les données en question.

**TABEAU 1 DE L'ENCADRÉ. ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA EN FONCTION  
DES SEUILS NATIONAL ET INTERNATIONAL DE PAUVRETÉ**

|                                 | Seuil international de pauvreté:<br>pourcentage de la population vivant<br>avec moins de 1 dollar par jour <sup>a</sup> |  |           |                             | Seuil national de pauvreté:<br>pourcentage de la population vivant<br>en dessous du seuil national de pauvreté |  |           |                                |
|---------------------------------|---|--|-----------|-----------------------------|--|--|-----------|--------------------------------|
|                                 | Année   | Dernière<br>estimation de<br>la pauvreté | Période   | Taux<br>variation<br>par an | Année  | Dernière<br>estimation de<br>la pauvreté | Période   | Taux de<br>variation<br>par an |
| Bangladesh                      | 2000  | 36                                       | 1996–2000 | 2,3                         | 2000   | 50                                       | 1996–2000 | -0,3                           |
| Bénin                           |   |  |           |                             | 1995   | 33                                       |           |                                |
| Burkina Faso                    | 1998  | 45                                       | 1994–1998 | -4,5                        | 1998   | 45                                       | 1994–1998 | 0,2                            |
| Burundi                         | 1998  | 55                                       | 1992–1998 | 1,7                         |  |  |           |                                |
| Cambodge                        | 1997  | 34                                       |           |                             | 1997   | 36                                       | 1994–1997 | -1,0                           |
| Djibouti                        |   |  |           |                             | 1996   | 45                                       |           |                                |
| Érythrée                        |   |  |           |                             | 1994   | 53                                       |           |                                |
| Éthiopie                        | 1995  | 31                                       | 1995–2000 | -1,6                        | 1996   | 46                                       |           |                                |
| Gambie                          | 2000  | 26                                       | 1998–2000 | -1,7                        |  |  |           |                                |
| Guinée                          |   |  |           |                             | 1994   | 40                                       |           |                                |
| Guinée-Bissau                   |   |  |           |                             | 1991   | 49                                       |           |                                |
| Haïti                           | 2001  | 67                                       |           |                             |  |  |           |                                |
| Lesotho                         | 1995  | 36                                       | 1993–1995 | -3,5                        |  |  |           |                                |
| Madagascar                      | 2001  | 61                                       | 1999–2001 | 6,0                         | 1999   | 71                                       | 1997–1999 | -1,0                           |
| Malawi                          | 1997  | 42                                       |           |                             | 1998   | 65                                       | 1991–1998 | 1,6                            |
| Mali                            | 1994  | 72                                       |           |                             | 1998   | 64                                       |           |                                |
| Mauritanie                      | 2000  | 26                                       | 1995–2000 | -0,6                        | 2000   | 46                                       | 1996–2000 | -0,9                           |
| Mozambique                      | 1996  | 38                                       |           |                             | 1997   | 69                                       |           |                                |
| Népal                           | 1995  | 39                                       |           |                             | 1996   | 42                                       |           |                                |
| Niger                           | 1995  | 61                                       | 1992–1995 | 6,3                         | 1993   | 63                                       |           |                                |
| Ouganda                         | 1999  | 85                                       | 1996–1999 | -0,3                        | 1997   | 44                                       | 1993–1997 | -2,8                           |
| Rwanda                          | 2000  | 52                                       |           |                             | 1993   | 51                                       |           |                                |
| Rép. centrafricaine             | 1993  | 67                                       |           |                             |  |  |           |                                |
| Rép. démocratique populaire lao | 1997  | 26                                       | 1992–1997 | 3,6                         | 1998   | 39                                       | 1993–1998 | -1,3                           |
| Rép. Unie de Tanzanie           | 1991  | 49                                       |           |                             | 2001   | 36                                       | 1991–2001 | -0,3                           |
| Sénégal                         | 1994  | 22                                       | 1991–1994 | -7,7                        | 1992   | 33                                       |           |                                |
| Sierra Leone                    |   |  |           |                             | 2004   | 70                                       |           |                                |
| Tchad                           |   |  |           |                             | 1996   | 45                                       |           |                                |
| Yémen                           | 1998  | 16                                       | 1992–1998 | 2,0                         | 1998   | 42                                       |           |                                |
| Zambie                          | 1998  | 64                                       | 1996–1998 | 4,5                         | 1998   | 73                                       | 1996–1998 | 1,9                            |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM, PovcalNet et Division de statistique de l'ONU.

a Mesuré en parité de pouvoir d'achat de 1993.

groupe et touchait toujours 50 % de la population totale (CNUCED, 2002: deuxième partie, chap. 1). Si cette tendance se poursuit, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté dans les pays concernés passera de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2010 (CNUCED, 2004: 222).

Les estimations de la pauvreté fondées sur les données de la comptabilité nationale ont donné lieu à un débat animé, certains rejetant leur validité au motif que les estimations de la consommation des ménages établies d'après la comptabilité nationale présentent trop de lacunes et sont trop larges pour donner une image fidèle de la pauvreté des ménages<sup>1</sup>. Toutefois, comme il est indiqué dans le *Rapport 2002 sur les PMA*, les estimations de la pauvreté fondées sur la comptabilité nationale «sont tout aussi valables que des estimations établies d'après des données d'enquêtes auprès des ménages» (CNUCED, 2002: 47). Sur le plan pratique, la seule manière de suivre l'évolution de la pauvreté dans les PMA en tant que groupe est d'utiliser les données de la comptabilité nationale de manière aussi prudente que possible et en étant conscient de leurs lacunes.

Dans cette optique, le graphique 7 illustre le taux de croissance annuel moyen réel de la consommation privée par habitant dans 27 PMA pour lesquels des données étaient disponibles pendant la période 2001-2003. La consommation privée par habitant chute dans huit de ces PMA et progresse à un rythme inférieur à 0,5 % par an dans trois autres pays. Sans données sur l'évolution de la répartition des revenus, il est impossible de savoir de manière certaine si la baisse de la consommation privée par habitant entraîne un accroissement de la pauvreté. Toutefois, dans les PMA, il existe un lien durable et très étroit entre l'augmentation de la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté (CNUCED, 2002: deuxième partie, chap. 3). Il y a donc ainsi une forte probabilité pour que l'incidence de la pauvreté s'accroisse dans ces pays.

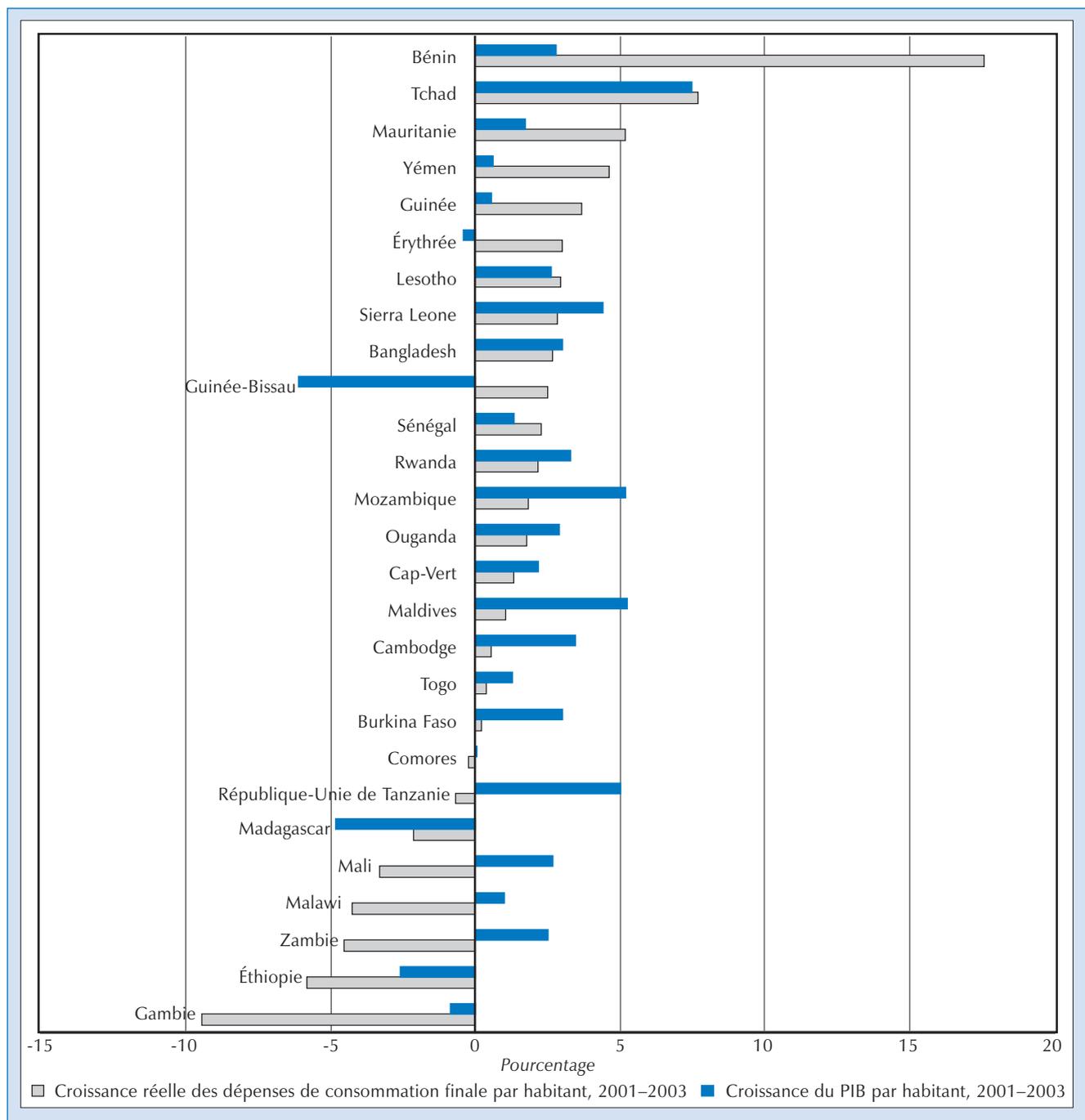
Le graphique 7 montre le taux de croissance du PIB réel par habitant. En général, la consommation privée par habitant augmente dans les PMA lorsque le PIB par habitant est en hausse et baisse dans ces pays lorsque le PIB par habitant diminue. Toutefois, cela n'est pas toujours le cas. La croissance du PIB par habitant d'un certain nombre de pays — Comores, Malawi, Mali, République-Unie de Tanzanie et Zambie — s'accompagne d'une baisse de la consommation privée par habitant. Dans certains d'entre eux, cette situation s'explique par le fait que la formation brute de capital par habitant augmente plus vite que le PIB par habitant, ce qui accroît la capacité de produire des biens et de réduire la pauvreté. Toutefois, les investissements sont réalisés au détriment de la consommation courante. Il est donc possible qu'il faille choisir à court terme entre l'investissement et la réduction de la pauvreté dans les objectifs définis à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA<sup>2</sup>. Ce dilemme peut être atténué en ayant recours à l'épargne extérieure qui, comme l'a montré le chapitre 1, a considérablement augmenté au cours des dernières années.

---

*Si cette tendance se poursuit, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté dans les pays concernés passera de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2010.*

---

GRAPHIQUE 7. CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT ET PIB PAR HABITANT DANS LES PMA, 2001–2003  
(Taux de croissance moyen annuel)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

## D. Objectifs de développement humain

Le Programme d'action comprend un grand nombre d'objectifs de développement humain qui, pour la plupart, se chevauchent avec les objectifs de développement du Millénaire. Sont analysés dans la présente section les progrès accomplis vers la réalisation des sept objectifs suivants:

- i) Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim;
- ii) D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires;

- iii) Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard;
- iv) Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- v) Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable;
- vi) Arrêter la propagation du VIH/sida et commencer à faire reculer l'épidémie;
- vii) Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015<sup>3</sup>.

Même si les données disponibles sur les PMA sont fragmentaires, elles sont suffisantes pour illustrer l'évolution des cinq premiers indicateurs entre 1990 et 2003 dans un grand nombre de PMA. Ces pays sont classés en quatre groupes: i) ceux qui ont réalisé l'objectif avant 2003; ii) ceux qui sont en bonne voie pour l'atteindre avant 2015 si les progrès réalisés entre 1990 et 2003 se poursuivent au même rythme; iii) ceux qui accomplissent des progrès, mais ne parviendront probablement pas à atteindre l'objectif d'ici à 2015 si les tendances observées se poursuivent; et iv) ceux qui enregistrent un recul ou une stagnation. Les données disponibles sur le sixième indicateur ne l'étant que pour 2001 et 2003, il n'est possible de savoir si le taux de prévalence de l'infection à VIH augmente ou diminue qu'entre ces deux années. Pour ce qui est du septième indicateur, des données sur les taux d'alphabétisation des adultes sont disponibles pour la période 1990-2002, permettant ainsi d'établir une projection jusqu'en 2015.

Les tendances des cinq premiers indicateurs sont résumées dans le tableau 16. Il en ressort que même si aucun PMA n'a encore réussi à *réduire de moitié la proportion de la population sous-alimentée*, un tiers environ des 34 PMA étudiés ont réalisé de grandes avancées vers cet objectif depuis le début des années 90. On notera en particulier les exemples de l'Angola, de Haïti, du Malawi, du Mozambique et du Tchad. La proportion de personnes sous-alimentées dans ces pays est passée de 24 à 17 % entre 1990 et 2002, après avoir été supérieure à 50 % en 1990.

Il est néanmoins inquiétant de constater que 21 de ces pays sont en progrès très lent, en stagnation ou en recul. Dans 11 d'entre eux, la proportion des personnes sous-alimentées augmente. La République démocratique du Congo et le Burundi illustrent bien cette situation: la proportion des personnes sous-alimentées dans ces pays a augmenté de 40 et 20 % respectivement entre 1990 et 2002. Il est peu probable que si les tendances actuelles se poursuivent, ces pays atteignent l'objectif fixé dans le domaine de la faim d'ici à 2015.

Concernant *l'enseignement primaire*, des données complètes ne sont disponibles que sur 26 PMA, parmi lesquels seul le Cap-Vert a atteint l'objectif fixé. Neuf autres PMA étaient en bonne voie pour atteindre cet objectif d'ici à 2015. La Guinée est parvenue à accroître le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire de 40 % entre 1990 et 2003. Toutefois, la majorité des PMA ont enregistré peu de progrès dans ce domaine. En outre, pour évaluer les progrès accomplis, il faut tenir compte de disparités importantes dans le taux initial de scolarisation. Les PMA insulaires et, en général, les PMA asiatiques affichaient des taux initiaux de scolarisation dans le primaire supérieurs à 70 %, voire à 90 %. Même si la situation des PMA africains est très variable, le taux initial de scolarisation variant de 8 % à 79 % selon les pays, le taux moyen initial

---

*Même si aucun PMA n'a encore réussi à réduire de moitié la proportion de la population sous-alimentée, un tiers environ des 34 PMA étudiés ont réalisé de grandes avancées vers cet objectif depuis le début des années 90.*

---



---

*Mais dans 11 d'entre eux, la proportion des personnes sous-alimentées augmente.*

---



---

*La majorité des PMA ont enregistré peu de progrès vers la réalisation de l'objectif relatif à l'enseignement primaire.*

---

TABLEAU 16. PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DE CERTAINS OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES PMA, 1990–2003<sup>a</sup>

| Objectif   | Données disponibles | Objectif réalisé avant 2003  | Objectif réalisable d'ici à 2015  | Progrès lents   | Régression/stagnation  |
|--|---------------------|--|---|---|--|
| Faim   | 34 PMA              |  | 13<br>Angola<br>Bénin<br>Cambodge<br>Tchad<br>Guinée<br>Haïti<br>Rép. dém. pop. lao<br>Lesotho<br>Malawi<br>Mauritanie<br>Mozambique<br>Myanmar<br>Togo | 9<br>Bangladesh<br>Burkina Faso<br>Rép. centrafricaine<br>Népal<br>Niger<br>Rwanda<br>Somalie<br>Soudan<br>Ouganda  | 12<br>Afghanistan<br>Burundi<br>Rép. dém. du Congo<br>Gambie<br>Libéria<br>Madagascar<br>Mali<br>Sénégal<br>Sierra Leone<br>Rép.-Unie de Tanzanie<br>Yémen<br>Zambie   |
| Enseignement primaire                            | 26 PMA              | 1<br>Cap-Vert  | 9<br>Cambodge<br>Gambie<br>Guinée<br>Rép. dém. pop. lao<br>Lesotho<br>Mauritanie<br>Rwanda<br>Togo<br>Vanuatu   | 14<br>Bangladesh<br>Burkina Faso<br>Burundi<br>Tchad<br>Érythrée<br>Éthiopie<br>Madagascar<br>Maldives<br>Mali<br>Mozambique<br>Niger<br>Sénégal<br>Rép.-Unie de Tanzanie<br>Yémen  | 2<br>Zambie<br>Myanmar <sup>b</sup>  |
| Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation | 36 PMA              | 10<br>Bangladesh<br>Lesotho<br>Madagascar<br>Maldives<br>Myanmar<br>Rwanda<br>Samoa<br>Rép. Unie de Tanzanie<br>Vanuatu<br>Ouganda | 9<br>Cambodge<br>Gambie<br>Guinée<br>Malawi<br>Mauritanie<br>Sénégal<br>Togo<br>Yémen<br>Népal  | 14<br>Bénin<br>Burkina Faso<br>Cap-Vert<br>Rép. centrafricaine<br>Tchad<br>Comores<br>Djibouti<br>Éthiopie<br>Rép. dém. pop. lao<br>Mali<br>Mozambique<br>Niger<br>Soudan<br>Zambie   | 3<br>Afghanistan<br>Burundi<br>Érythrée  |
| Mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans     | 50 PMA              |  | 11<br>Bangladesh<br>Bhoutan<br>Cap-Vert<br>Comores<br>Érythrée<br>Rép. dém. pop. lao<br>Maldives<br>Népal<br>Samoa<br>Îles Salomon<br>Vanuatu           | 24<br>Bénin<br>Djibouti<br>Timor-Leste<br>Guinée équatoriale<br>Éthiopie<br>Gambie<br>Guinée<br>Guinée-Bissau<br>Haïti/Kiribati<br>Lesotho<br>Madagascar<br>Malawi<br>Mali<br>Mozambique<br>Myanmar<br>Niger<br>Sénégal<br>Sierra Leone<br>Soudan<br>Togo<br>Tuvalu<br>Ouganda<br>Yémen | 15<br>Afghanistan<br>Angola<br>Burkina Faso<br>Burundi<br>Cambodge<br>Rép. centrafricaine<br>Tchad<br>Rép. dém. du Congo<br>Libéria<br>Mauritanie<br>Rwanda<br>Sao Tomé-et-Principe<br>Somalie<br>Rép.-Unie- de Tanzanie<br>Zambie |

Tableau 16 (suite)

| Objectif      | Données disponibles | Objectif réalisé avant 2003                                  | Objectif réalisable d'ici à 2015   | Progrès lents  | Régression/stagnation                                  |
|---------------|---------------------|--|--|--|--|
| Accès à l'eau | 34 PMA              | 3<br>Rép. centrafricaine<br>Myanmar<br>Rép.-Unie de Tanzanie | 10<br>Angola<br>Burundi<br>Comores<br>Érythrée<br>Haïti<br>Kiribati<br>Malawi<br>Mauritanie<br>Népal<br>Rwanda | 16<br>Bangladesh<br>Bénin<br>Burkina Faso<br>Tchad<br>Rép. dém. du Congo<br>Djibouti<br>Guinée<br>Libéria<br>Madagascar<br>Mali<br>Niger<br>Sénégal<br>Soudan<br>Togo<br>Ouganda<br>Zambie | 5<br>Éthiopie<br>Maldives<br>Samoa<br>Vanuatu<br>Yémen |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après une communication directe du Bureau du PNUD chargé d'établir le rapport sur le développement humain.

- a Les variables quantitatives utilisées pour évaluer la réalisation des objectifs concernant la faim, l'enseignement primaire, l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation, la mortalité infantile et l'accès à l'eau salubre sont respectivement les suivantes: pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport à la population totale, taux net de scolarisation primaire, rapport nombre de filles/nombre de garçons aux niveaux primaire et secondaire (indice de parité des sexes), taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) et proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée. Pour évaluer les progrès accomplis, les données relatives aux années suivantes ont été utilisées: pour la faim: 1990-1992 et 2000-2002, pour l'enseignement primaire: 1990-1991 et 2002-2003, pour l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation: 1991 et 2003, pour la mortalité infantile: 1990 et 2003, et pour l'accès à l'eau: 1990 et 2002. Les projections sont fondées sur le postulat selon lequel les taux moyens de variation annuelle entre 1990 (ou l'année la plus proche) et 2003 (ou l'année la plus proche) seront les mêmes jusqu'en 2015.
- b Objectif réalisé en 2000, mais depuis cette date le pays a enregistré un recul.

de scolarisation enregistré en 1990 dans les PMA africains était beaucoup plus bas que dans les deux autres groupes de PMA.

Les résultats en matière d'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire sont relativement bons, 10 PMA (sur 36 pour lesquels des données sont disponibles) ayant atteint l'objectif fixé et 9 autres étant considérés en bonne voie pour y parvenir d'ici à 2015. Par exemple, le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire est passé de 35 % en 1990 à 69 % en 2003 au Yémen et, pendant la même période, de 68 à 98 % en Gambie, de 47 à 77 % en Guinée et de 60 à 89 % au Népal. Toutefois, la moitié environ des PMA pour lesquels des données sont disponibles enregistrent actuellement peu de progrès.

La réduction de la mortalité infantile dans les PMA est très lente dans plus de 80 % des pays pour lesquels des données sont disponibles et plusieurs PMA connaissent un recul dans ce domaine. Seuls 11 PMA sont en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé. La réduction de la mortalité infantile a été spectaculaire au Bhoutan, en Guinée, au Mozambique et dans la République démocratique populaire lao.

La République centrafricaine, le Myanmar et la République-Unie de Tanzanie sont parvenus à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau. Entre 1990 et 2002, le pourcentage de la population ayant accès à l'eau dans ces pays est passé respectivement de 38 à 73 %, de 48 à 80 % et de 48 à 75 %. Parmi les autres PMA pour lesquels des données étaient disponibles, 10 étaient en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé d'ici à 2015, 16 progressaient très lentement et 5 enregistraient une stagnation ou un recul.

De nombreux PMA ont été particulièrement touchés par l'épidémie de VIH/sida. Selon les données provenant d'ONUSIDA (2004), fin 2003:

---

*Les résultats en matière d'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire sont relativement bons.*

---



---

*La réduction de la mortalité infantile dans les PMA est très lente. Seuls 11 PMA sont en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé.*

---

*La majorité des PMA devraient accroître le taux d'alphabétisation des adultes de plus de 33 % entre 2001 et 2015.*

- 28 % de la population mondiale estimée d'adultes et d'enfants dans le monde et 27 % de la population totale mondiale séropositive d'adultes vivaient dans les PMA;
- 32 % des femmes séropositives dans le monde vivaient dans les PMA;
- 45 % des enfants (âgés de 0 à 14 ans) séropositifs dans le monde vivaient dans les PMA;
- 34 % des décès dus au sida (enfants et adultes) survenaient dans les PMA, selon les estimations;
- 43 % des enfants devenus orphelins en raison du VIH/sida vivaient dans les PMA.

Dans le tableau 17 sont résumés les progrès récemment accomplis concernant la prévalence du VIH dans les 32 PMA pour lesquels des données sont disponibles<sup>4</sup>. Le taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 49 ans a augmenté dans 13 PMA, a stagné dans 9 autres et a diminué dans 10 autres entre 2001 et 2003. Les principales conséquences économiques et sociales de l'épidémie pour les PMA sont examinées dans CNUCED (2004: première partie, chap. 2). À moins que de nouvelles avancées soient réalisées dans ce domaine, il est peu probable que l'objectif fixé soit atteint d'ici à 2015.

Dans le tableau 18 sont résumés les progrès accomplis dans l'alphabétisation des adultes, l'objectif du Programme d'action étant d'augmenter de 50 % d'ici à 2015 le taux d'alphabétisation des adultes enregistré en 2001. Le tableau

TABLEAU 17. TAUX DE PRÉVALENCE ET ÉVOLUTION DE L'INFECTION À VIH DANS LES PMA, 2001 ET 2003  
(Taux de prévalence: Pourcentage de la population âgée de 15 à 49 ans)

|                                 | 2001 | 2003 | Évolution       |
|---------------------------------|------|------|-----------------|
| Burundi                         | 6,2  | 6,0  | En diminution   |
| Cambodge                        | 2,7  | 2,6  | "               |
| Tchad                           | 4,9  | 4,8  | "               |
| Érythrée                        | 2,8  | 2,7  | "               |
| Lesotho                         | 29,6 | 28,9 | "               |
| Malawi                          | 14,3 | 14,2 | "               |
| Togo                            | 4,3  | 4,1  | "               |
| Ouganda                         | 5,1  | 4,1  | "               |
| République-Unie de Tanzanie     | 9,0  | 8,8  | "               |
| Zambie                          | 16,7 | 16,5 | "               |
| Bénin                           | 1,9  | 1,9  | En stagnation   |
| Burkina Faso                    | 4,2  | 4,2  | "               |
| République centrafricaine       | 13,5 | 13,5 | "               |
| Rép. démocratique du Congo      | 4,2  | 4,2  | "               |
| Gambie                          | 1,2  | 1,2  | "               |
| Rép. démocratique populaire lao | 0,1  | 0,1  | "               |
| Mali                            | 1,9  | 1,9  | "               |
| Sénégal                         | 0,8  | 0,8  | "               |
| Rwanda                          | 5,1  | 5,1  | "               |
| Angola                          | 3,7  | 3,9  | En augmentation |
| Djibouti                        | 2,8  | 2,9  | "               |
| Guinée                          | 2,8  | 3,2  | "               |
| Haïti                           | 5,5  | 5,6  | "               |
| Libéria                         | 5,1  | 5,9  | "               |
| Madagascar                      | 1,3  | 1,7  | "               |
| Mauritanie                      | 0,5  | 0,6  | "               |
| Mozambique                      | 12,1 | 12,2 | "               |
| Myanmar                         | 1,0  | 1,2  | "               |
| Népal                           | 0,4  | 0,5  | "               |
| Niger                           | 1,1  | 1,2  | "               |
| Éthiopie                        | 4,1  | 4,4  | "               |
| Soudan                          | 1,9  | 2,3  | "               |

Source: Estimations de ONUSIDA; Division de statistique de l'ONU.

montre clairement que si les tendances observées entre 1990 et 2001 se poursuivent jusqu'en 2015, seul un PMA — le Mali — sera très loin d'atteindre cet objectif. Seuls trois PMA sont en bonne voie, mais la majorité des pays pour lesquels des données sont disponibles devraient accroître le taux d'alphabétisation des adultes de plus de 33 %.

**TABEAU 18. PROGRÈS DES PMA VERS LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF D'ALPHABÉTISATION ÉNONCÉ DANS LE PROGRAMME D'ACTION DES PMA, 1990, 2001 ET 2015**

(Taux d'alphabétisation des adultes: pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)

|                                       | 1990 | 2001 | Objectif pour 2015 | Taux escompté <sup>a</sup> pour 2015 |
|---------------------------------------|------|------|--------------------|--------------------------------------|
| Bangladesh                            | 34   | 41   | 61                 | 49                                   |
| Bénin                                 | 26   | 39   | 58                 | 54                                   |
| Burundi                               | 37   | 49   | 74                 | 65                                   |
| Cambodge                              | 62   | 69   | 100                | 77                                   |
| Cap-Vert                              | 64   | 75   | 100                | 89                                   |
| Comores                               | 54   | 56   | 84                 | 59                                   |
| Éthiopie                              | 29   | 40   | 60                 | 55                                   |
| Haïti                                 | 40   | 51   | 76                 | 65                                   |
| Lesotho                               | 78   | 81   | 100                | 86                                   |
| Libéria                               | 39   | 55   | 82                 | 75                                   |
| Malawi                                | 52   | 61   | 91                 | 73                                   |
| Maldives                              | 95   | 97   | 100                | 100                                  |
| Mali                                  | 19   | 19   | 29                 | 19                                   |
| Mauritanie                            | 35   | 41   | 61                 | 48                                   |
| Mozambique                            | 33   | 45   | 68                 | 60                                   |
| Myanmar                               | 81   | 85   | 100                | 90                                   |
| Népal                                 | 30   | 43   | 64                 | 59                                   |
| Niger                                 | 11   | 17   | 25                 | 23                                   |
| Ouganda                               | 56   | 68   | 100                | 83                                   |
| République centrafricaine             | 33   | 49   | 73                 | 68                                   |
| République démocratique populaire lao | 57   | 66   | 98                 | 77                                   |
| République-Unie de Tanzanie           | 63   | 76   | 100                | 93                                   |
| Rwanda                                | 53   | 68   | 100                | 87                                   |
| Samoa                                 | 98   | 99   | 100                | 100                                  |
| Sénégal                               | 28   | 38   | 57                 | 51                                   |
| Soudan                                | 46   | 59   | 88                 | 75                                   |
| Tchad                                 | 28   | 44   | 66                 | 65                                   |
| Togo                                  | 44   | 58   | 88                 | 76                                   |
| Yémen                                 | 33   | 48   | 71                 | 67                                   |
| Zambie                                | 68   | 79   | 100                | 93                                   |

Source: Estimations et projections du secrétariat de la CNUCED d'après Banque Mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

- a Le taux escompté d'alphabétisation des adultes en 2015 est calculé en se fondant sur l'hypothèse que les progrès enregistrés entre 1990 et 2001 se poursuivront au même rythme entre 2001 et 2015.

## E. Objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications

Le Programme d'action comprend les six objectifs suivants dans le domaine des infrastructures:

- «a) D'ici à 2010, développer les liaisons ou réseaux routiers dans les PMA, pour les porter aux niveaux qu'ils atteignent actuellement dans d'autres pays en développement, ainsi que les capacités routières urbaines, les systèmes d'égouts et autres aménagements connexes;

*Le Programme d'action comprend six objectifs dans le domaine des infrastructures.*

---

*16 PMA semblent être en bonne voie pour atteindre d'ici à 2010 le même nombre de kilomètres de routes par habitant dont disposaient les autres pays en développement en 2001, alors que 17 PMA sont très en retard.*

---

- b) Moderniser et développer les ports et les aéroports ainsi que les installations connexes pour en augmenter la capacité d'ici à 2010;
- c) Moderniser et développer les liaisons et installations ferroviaires, pour porter leur capacité au niveau de celle d'autres pays en développement d'ici à la fin de la décennie;
- d) Développer les réseaux de communication des PMA, y compris les services de poste et de télécommunication, et améliorer l'accès des pauvres à ces services en zone urbaine comme en zone rurale pour atteindre les niveaux actuels d'autres pays en développement;
- e) Augmenter de 50 % l'enseignement de l'informatique dans les établissements d'enseignement supérieur et les universités, et de 25 % dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015;
- f) Accroître la densité téléphonique moyenne pour qu'elle atteigne cinq lignes principales pour 100 habitants et porter à 10 % la proportion de personnes raccordées à Internet d'ici à 2010» (Nations Unies, 2001: par. 43).

Pour évaluer les progrès accomplis par les PMA vers la réalisation des objectifs a) et f), on a considéré que ces objectifs visent à amener, d'ici à 2010, les PMA au niveau qui était celui des autres pays en développement en 2001.

L'absence de données limite considérablement la portée de l'analyse. À l'exception des objectifs a) et f), la pénurie de statistiques ne permet pas de comparaison. S'agissant de l'objectif a), l'absence de données récentes a contraint à appliquer la moyenne des taux de croissance enregistrés dans les années 90 à l'année la plus récente, pour établir ensuite des projections jusqu'en 2010. Les valeurs estimées, qui supposent le maintien des taux de croissance antérieurs au Programme d'action sont ensuite comparées à la valeur correspondante enregistrée en 2001 dans les autres pays en développement. Pour l'objectif f), des données plus récentes sont disponibles et l'évaluation des progrès repose sur l'estimation du taux de croissance annuel moyen des PMA pendant la période 2001-2003 et sur l'établissement de projections pour l'année 2010.

---

*Le fossé numérique risque de ne pas être comblé avant 2010. La majorité des PMA sont très en retard par rapport aux objectifs de densité téléphonique — cinq lignes principales pour 100 habitants — et de raccordement à Internet — 10 % de la population d'ici à 2010.*

---

Le tableau 19 illustre les progrès accomplis par chaque PMA vers la réalisation des objectifs a) à f). Il permet de tirer les conclusions suivantes:

- Les PMA insulaires possèdent de meilleures infrastructures en matière de transports et de communication que les autres PMA et semblent être davantage susceptibles d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme d'action;
- S'agissant de l'infrastructure en matière de transports, 16 PMA semblent être en bonne voie pour atteindre d'ici à 2010 le même nombre de kilomètres de routes par habitant dont disposaient les autres pays en développement en 2001, alors que 17 PMA sont très en retard. Lorsqu'un indicateur de la qualité des infrastructures, par exemple le nombre de kilomètres de routes à revêtement dur, est pris en compte, le tableau est différent: 24 PMA sont très en retard, 5 ont réalisé l'objectif et seul 1 est en progrès. Il s'ensuit qu'il ne suffit pas d'augmenter le kilométrage du réseau routier lorsque les routes sont de mauvaise qualité et à peine utilisables;
- Le fossé numérique risque de ne pas être comblé avant 2010. La majorité des PMA sont très en retard par rapport aux objectifs de densité téléphonique — cinq lignes principales pour 100 habitants — et de

TABLEAU 19. PROGRÈS DES PMA VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION ÉNONCÉS DANS LE PROGRAMME D'ACTION, 2010  
(Avant et après la Conférence de Bruxelles)

|                                       | Objectif en matière de transport |   | Objectif en matière d'infrastructure de communication |                               |
|---------------------------------------|----------------------------------|---|---|-------------------------------|
|                                       | Routes km/milliers d'habitants   | Routes à revêtement dur km/milliers d'habitants | Lignes téléphoniques principales pour 100 habitants   | Internauts pour 100 habitants |
| Afghanistan                           | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Angola                                | En retard                        | En recul  | Très en retard  | En progrès                    |
| Bangladesh                            | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Bénin                                 | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Bhoutan                               | En progrès                       | Réalisé   | En recul  | Très en retard                |
| Burkina Faso                          | Très en retard                   | En recul  | Très en retard  | Très en retard                |
| Burundi                               | ..                               | ..  | Très en retard  | Très en retard                |
| Cambodge                              | En recul                         | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Cap-Vert                              | Très en retard                   | Réalisé   | Réalisé   | En progrès                    |
| Comores                               | ..                               | ..  | En retard   | En progrès                    |
| Djibouti                              | En progrès                       | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Érythrée                              | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Éthiopie                              | Très en retard                   | En recul  | Très en retard  | Très en retard                |
| Gambie                                | Très en retard                   | Très en retard                                  | En recul  | En progrès                    |
| Guinée                                | En progrès                       | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Guinée équatoriale                    | En progrès                       | ..  | Très en retard  | En progrès                    |
| Guinée-Bissau                         | En recul                         | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Haïti                                 | Très en retard                   | Très en retard                                  | En recul  | En progrès                    |
| Îles Salomon                          | En progrès                       | Très en retard                                  | En recul  | Très en retard                |
| Kiribati                              | ..                               | ..  | En progrès  | Très en retard                |
| Lesotho                               | En progrès                       | Très en retard                                  | En progrès  | En progrès                    |
| Libéria                               | En progrès                       | Très en retard                                  | En recul  | Très en retard                |
| Madagascar                            | En progrès                       | En recul  | En recul  | Très en retard                |
| Malawi                                | En progrès                       | En retard                                       | Très en retard  | Très en retard                |
| Maldives                              | ..                               | ..  | Réalisé   | En progrès                    |
| Mali                                  | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Mauritanie                            | En retard                        | Très en retard                                  | En retard   | Très en retard                |
| Mozambique                            | Très en retard                   | Très en retard                                  | En recul  | En progrès                    |
| Myanmar                               | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Népal                                 | Très en retard                   | En recul  | Très en retard  | Très en retard                |
| Niger                                 | En recul                         | En recul  | Très en retard  | Très en retard                |
| Ouganda                               | ..                               | ..  | Très en retard  | Très en retard                |
| République centrafricaine             | En progrès                       | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| République démocratique du Congo      | ..                               | ..  | En recul  | Très en retard                |
| République démocratique populaire lao | En progrès                       | Réalisé   | Très en retard  | Très en retard                |
| République-Unie de Tanzanie           | En progrès                       | En recul  | En recul  | En progrès                    |
| Rwanda                                | Très en retard                   | En recul  | En recul  | Très en retard                |
| Samoa                                 | ..                               | Réalisé   | En progrès  | En progrès                    |
| Sao Tomé-et-Principe                  | ..                               | Réalisé   | En progrès  | Réalisé                       |
| Sénégal                               | Très en retard                   | Très en retard                                  | En recul  | En progrès                    |
| Sierra Leone                          | En recul                         | En recul  | Très en retard  | Très en retard                |
| Somalie                               | En retard                        | Très en retard                                  | En progrès  | Très en retard                |
| Soudan                                | Très en retard                   | Très en retard                                  | En progrès  | En progrès                    |
| Tchad                                 | En progrès                       | Très en retard                                  | Très en retard  | En progrès                    |
| Timor-Leste                           | ..                               | ..  | ..  | ..                            |
| Togo                                  | Très en retard                   | Très en retard                                  | Très en retard  | Très en retard                |
| Vanuatu                               | En progrès                       | En progrès                                      | En recul  | Très en retard                |
| Yémen                                 | En progrès                       | Très en retard                                  | En progrès  | En progrès                    |
| Zambie                                | En progrès                       | En retard                                       | En recul  | En progrès                    |

Source: Estimations et projections de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM, et *Indicateurs des télécommunications dans le monde 2005*, CD-ROM.

Note: L'écart enregistré avec les autres pays en développement concernant le premier objectif (objectif A) a été calculé en appliquant le taux annuel moyen de croissance pour la période 1990-1999 à la dernière année disponible et en faisant des projections jusqu'à l'année 2010. La terminologie utilisée est la suivante: «Réalisé» (le pays a déjà atteint le même niveau que la moyenne des autres pays en développement); «En progrès» (le pays a déjà atteint 95 % de la moyenne des autres pays en développement); «En retard» (le pays a atteint entre 75 et 94 % de la moyenne des autres pays en développement); «Très en retard» (le pays a atteint entre 0 et 74 % de la moyenne des autres pays en développement); «En recul» (la situation du pays s'est détériorée pendant les années 90). Les progrès vers la réalisation du dernier objectif (objectif E) ont été évalués en appliquant le taux annuel moyen de croissance de la période 2001-2004 aux derniers chiffres disponibles et en établissant des projections jusqu'à l'année 2010.

raccordement à Internet — 10 % de la population d'ici à 2010. Il est intéressant de noter que pour ce qui est du nombre d'internautes, 21 PMA sont en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé, sous réserve que le taux de croissance enregistré pendant la période 2001-2004 se maintienne jusqu'en 2010.

## F. Objectifs en matière d'APD, d'allégement de la dette et d'accès aux marchés pour les partenaires de développement

### 1. QUANTITÉ DE L'AIDE

Au titre de l'engagement 7, «Mobiliser les ressources financières», le Programme d'action stipule notamment que les «pays donateurs appliqueront dès que possible les mesures suivantes, conformément aux engagements souscrits à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés:

- a) Les pays donateurs qui consacrent plus de 0,20 % de leur PNB à l'APD aux PMA continueront à le faire et redoubleront d'efforts;
- b) Les autres pays donateurs qui ont atteint l'objectif de 0,15 % s'engagent à atteindre rapidement l'objectif de 0,20 %;
- c) Tous les autres pays donateurs qui se sont engagés à atteindre l'objectif de 0,15 % réaffirment leur engagement et décident de l'honorer dans les cinq ans à venir ou de tout mettre en œuvre pour hâter sa réalisation;
- d) Pendant la durée du Programme d'action, les autres pays donateurs feront de leur mieux, individuellement, pour accroître leur APD aux PMA, de façon que leur assistance collective à ces pays augmente sensiblement» (Nations Unies, 2001: par. 83).

Comme le montre le tableau 20, dans sept pays membres du CAD — Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède — les versements nets d'APD équivalaient à 0,2 % de leur RNB en 2003, conformément à l'objectif défini dans le Programme d'action. En 2004, le Portugal, la Norvège, le Luxembourg, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède et l'Irlande ont atteint cet objectif. En 2004, la Belgique et la France ont atteint l'objectif de 0,15 % (0,18 et 0,15 %) du RNB respectivement. Les contributions totales des États membres de l'UE, qui représentaient 63,6 % du montant total des versements d'APD aux PMA en 2004, ont diminué légèrement entre 2003 (0,13 %) et 2004 (0,12 %), mais ont augmenté par rapport à la période 2000-2001 (0,09 % en 2001 et 0,10 % en 2002).

Parmi les pays membres du CAD, les États-Unis restent le premier donateur aux PMA en chiffres absolus, leurs contributions représentant 19,2 % du montant total des versements nets d'aide aux PMA en 2004. Toutefois, l'APD des États-Unis aux PMA en pourcentage du RNB n'a que légèrement augmenté pour s'établir à 0,04 % en 2003 et 2004, contre 0,03 % en 2002. En 2004, la France arrivait en deuxième position en chiffres absolus.

En volume, les versements nets d'APD aux PMA provenant des États membres du CAD ont presque doublé en 2004 par rapport à 2001 (pour atteindre 12 019 000 de dollars contre 23 490 000 de dollars respectivement).

---

*Dans sept pays membres du CAD — Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède — les versements nets d'APD équivalaient à 0,2% de leur RNB en 2003.*

---

Les efforts d'assistance de tous les pays membres du CAD, tels que mesurés par le ratio APD/RNB, ont augmenté, passant de 0,06 en 2002 à 0,08 en 2003 et 2004. Toutefois, globalement, le ratio APD/RNB demeure inférieur aux objectifs d'APD aux PMA énoncés dans le Programme d'action.

## 2. DÉLIEMENT DE L'AIDE

Afin d'accroître l'efficacité de l'aide aux PMA, le Programme d'action de Bruxelles contient l'engagement de la part des pays donateurs de mettre en œuvre la recommandation de 2001 du CAD de l'OCDE sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés (DCD/CAD) (2001)12/FINAL), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Comme le montre le tableau 20, le ratio de déliement de l'APD bilatérale aux PMA continue d'augmenter. En 2004, le taux moyen pour l'ensemble des pays membres du CAD a dépassé le point de référence convenu, soit 0,60. Il est dit par ailleurs dans le rapport de 2006 sur l'avancement de la mise en œuvre de la recommandation du CAD/OCDE que «En 2005, la mise en œuvre de la recommandation a continué d'avancer à un rythme satisfaisant, ... et que certains membres ont délié leur aide au-delà de ce que requiert la recommandation» (OCDE, 2006: 2-3).

*Le ratio de déliement de l'APD bilatérale aux PMA continue d'augmenter... et certains membres ont délié leur aide au-delà de ce que requiert la recommandation.*

TABLEAU 20. VERSEMENTS NETS D'AIDE DES PAYS MEMBRES DU CAD AUX PMA<sup>a</sup> ET RATIO DE DÉLIEMENT DE L'APD AUX PMA, 2003 ET 2004  
(% du RNB des donateurs par ordre décroissant)

|                  | En millions de dollars | En % du total CAD | En % du total donateurs | En % du RNB des donateurs | En millions de dollars | En % du total CAD | En % du total donateurs | En % du RNB des donateurs | Ratio de déliement de l'APD <sup>b</sup> |
|------------------|------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|--|
|                  | 2003                   | 2003              | 2003                    | 2003                      | 2004                   | 2004              | 2004                    | 2004                      | 2004                                     |
| Portugal         | 205                    | 0,9               | 64                      | 0,14                      | 878                    | 3,7               | 85                      | 0,53                      | 0,99                                     |
| Norvège          | 801                    | 3,6               | 39                      | 0,36                      | 837                    | 3,6               | 38                      | 0,33                      | 1,00                                     |
| Luxembourg       | 65                     | 0,3               | 34                      | 0,27                      | 87                     | 0,4               | 37                      | 0,31                      | 1,00                                     |
| Danemark         | 673                    | 3,0               | 38                      | 0,32                      | 735                    | 3,1               | 36                      | 0,31                      | 0,80                                     |
| Pays-Bas         | 981                    | 4,4               | 25                      | 0,20                      | 1 453                  | 6,2               | 35                      | 0,25                      | 0,96                                     |
| Suède            | 822                    | 3,7               | 34                      | 0,27                      | 762                    | 3,2               | 28                      | 0,22                      | 0,98                                     |
| Irlande          | 266                    | 1,2               | 53                      | 0,21                      | 322                    | 1,4               | 53                      | 0,21                      | 1,00                                     |
| Belgique         | 1 088                  | 4,9               | 59                      | 0,35                      | 645                    | 2,7               | 44                      | 0,18                      | 0,99                                     |
| France           | 2 965                  | 13,3              | 41                      | 0,16                      | 3 169                  | 13,5              | 37                      | 0,15                      | 0,85                                     |
| Royaume-Uni      | 2 273                  | 10,2              | 36                      | 0,12                      | 2 988                  | 12,7              | 38                      | 0,14                      | 1,00                                     |
| Suisse           | 405                    | 1,8               | 31                      | 0,12                      | 399                    | 1,7               | 26                      | 0,11                      | 0,95                                     |
| Allemagne        | 2 508                  | 11,3              | 37                      | 0,10                      | 2 312                  | 9,8               | 31                      | 0,08                      | 0,66                                     |
| Finlande         | 183                    | 0,8               | 33                      | 0,11                      | 153                    | 0,6               | 23                      | 0,08                      | 1,00                                     |
| Canada           | 634                    | 2,9               | 31                      | 0,07                      | 702                    | 3,0               | 27                      | 0,07                      | 0,76                                     |
| Nouvelle-Zélande | 45                     | 0,2               | 27                      | 0,06                      | 65                     | 0,3               | 31                      | 0,07                      | 0,36                                     |
| Australie        | 259                    | 1,2               | 21                      | 0,05                      | 350                    | 1,5               | 24                      | 0,06                      | 0,91                                     |
| Autriche         | 169                    | 0,8               | 33                      | 0,07                      | 168                    | 0,7               | 25                      | 0,06                      | 0,68                                     |
| Italie           | 1 104                  | 5,0               | 45                      | 0,08                      | 788                    | 3,4               | 32                      | 0,05                      | 0,80                                     |
| Espagne          | 342                    | 1,5               | 17                      | 0,04                      | 424                    | 1,8               | 17                      | 0,04                      | 0,95                                     |
| États-Unis       | 4 474                  | 20,1              | 27                      | 0,04                      | 4 504                  | 19,2              | 23                      | 0,04                      | 0,03                                     |
| Japon            | 1 922                  | 8,6               | 22                      | 0,04                      | 1 684                  | 7,2               | 19                      | 0,04                      | 0,81                                     |
| Grèce            | 55                     | 0,2               | 15                      | 0,03                      | 65                     | 0,3               | 14                      | 0,03                      | 0,41                                     |
| Total CAD        | 22 237                 | 100,0             | 32                      | 0,08                      | 23 490                 | 100,0             | 30                      | 0,08                      | 0,68                                     |
| dont:            |                        |                   |                         |                           |                        |                   |                         |                           |  |
| Membres de l'UE  | 13 697                 | 61,6              | 37                      | 0,13                      | 14 949                 | 63,6              | 35                      | 0,12                      | ..                                       |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données en ligne du CAD/OCDE et de l'OCDE (2006).

- a Y compris les flux multilatéraux imputés, c'est-à-dire en prenant en considération les contributions versées par le biais d'organisations multilatérales, calculées d'après la répartition géographique des versements multilatéraux pour l'année de référence.
- b Le ratio de déliement de l'APD bilatérale versée aux PMA est calculé comme suit: APD bilatérale non liée divisée par le total de l'APD bilatérale versée aux PMA (sur la base des engagements).

---

*Le déliement de l'aide aux PMA se fait à un rythme rapide, et un consensus semble se dégager concernant l'idée qu'une poursuite du déliement contribuerait à une plus grande efficacité de l'aide.*

---

En outre, selon le rapport de 2006:

- Tous les membres avaient mis en œuvre les dispositions relatives au champ d'application de la recommandation;
- «Pour donner suite à la Déclaration de Paris et en réponse aux appels lancés lors des grandes conférences internationales en faveur d'un accroissement de la part de l'aide non liée, le CAD a entrepris d'examiner diverses approches susceptibles d'optimiser les avantages de l'aide non liée, dans le sens notamment d'une amélioration de l'efficacité de l'aide et d'une utilisation optimale des ressources.» (OCDE: 2006: 8). L'une des décisions adoptées concerne la suppression des seuils prévus dans la recommandation afin d'accroître le partage de l'effort entre les donateurs; ces dispositions doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- Bien que la coopération technique soit exclue du champ d'application des recommandations, il a été décidé en outre d'«étudier les possibilités de délier les formes de coopération technique liées à la passation de marchés». Néanmoins, en 2004, l'Australie a adopté le principe du déliement de sa coopération technique avec les PMA (OCDE, 2005: 5);
- En 2005, la Communauté européenne a adopté deux règlements relatifs à l'accès à l'aide extérieure de la Communauté, qui stipulaient que l'aide consentie aux PMA serait dans son intégralité non liée. En vertu de ces nouveaux règlements, «toutes les activités faisant intervenir une expertise (comme la coopération technique) seront non liées et ne seront soumises qu'au double critère de la qualité et du prix» (OCDE, 2006: 3), et l'aide alimentaire serait également non liée.

En résumé, le déliement de l'aide aux PMA se fait à un rythme rapide, et un consensus semble se dégager concernant l'idée qu'une poursuite du déliement contribuerait à une plus grande efficacité de l'aide.

### 3. ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Le Programme d'action met l'accent sur un certain nombre de mesures essentielles que les PMA et leurs partenaires de développement devraient prendre en matière d'allègement et de gestion de la dette. L'action des partenaires de développement se fonde sur l'application effective de l'Initiative PPTE renforcée.

---

*En août 2005, 22 PMA avaient atteint le point de décision et 13 le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée.*

---

Trente PMA sont actuellement considérés comme susceptibles de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée. En août 2005, 22 de ces pays avaient atteint le point de décision et 13 le point d'achèvement (voir le tableau 21)<sup>5</sup>. La plupart des pays avaient atteint le point de décision en 2000. Depuis mai 2001, seuls quatre autres PMA ont fait de même. Mais, pendant cette période, 12 PMA ont atteint le point d'achèvement, dont 8 — Bénin, Éthiopie, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal et Zambie — depuis 2003.

En 2004, l'application de la «clause d'extinction» de l'Initiative PPTE renforcée a été repoussée de 2004 à la fin de 2006, ce qui permettra à de nouveaux pays de pouvoir bénéficier de cette initiative, à condition de satisfaire aux critères de revenu et d'endettement sur la base des données recueillies à la fin de 2004. Selon les analyses du FMI et de l'IDA, 10 PMA sont considérés comme ayant des indicateurs d'endettement dépassant les seuils définis dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. Il s'agit de sept PMA, qui étaient déjà reconnus comme des bénéficiaires potentiels de l'Initiative, mais

qui n'avaient pas encore atteint le point de décision " Comores, Libéria, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, Somalie, Soudan et Togo ", ainsi que de l'Érythrée, de Haïti et du Népal. Deux PMA (Afghanistan et Cap-Vert) affichent des ratios inférieurs au seuil de l'Initiative PPTE renforcée, et une évaluation finale n'a pu être réalisée dans le cas de trois autres PMA en raison de données incomplètes. Ces pays sont le Bangladesh, le Bhoutan et le Myanmar, ce dernier ayant déjà été considéré comme un bénéficiaire potentiel. Par conséquent, 5 autres PMA pourraient être ajoutés aux 30 PMA qui figurent déjà sur la liste des PPTE.

En valeur actuelle nette, les PMA-PPTE qui ont atteint le point d'achèvement ont bénéficié d'engagements d'allègement de la dette d'un montant de 14,2 milliards de dollars, dont 60 % sont allés à l'Éthiopie, au Mozambique, à la République-Unie de Tanzanie et à la Zambie. Les PMA-PPTE qui ont atteint le point de décision ont reçu 9,7 milliards de dollars, dont 65 % avaient été affectés à la République démocratique du Congo.

Le tableau 21 illustre l'évolution d'un des principaux indicateurs de l'endettement, à savoir le ratio service de la dette acquitté/recettes publiques dans les pays considérés entre 2000 et 2004. Ce ratio a diminué dans 17 des 22 PMA-PPTE qui avaient atteint le point de décision avant septembre 2005. Les cinq pays où le ratio service de la dette acquitté/recettes publiques a augmenté malgré l'allègement de la dette sont le Burundi, la Gambie, le Mozambique, la République démocratique du Congo et la Zambie. Dans les 22 PMA ayant atteint le point de décision, ce ratio a baissé pour atteindre 16,6 % en 2004 contre 22,3 % en 2000. Cette diminution était encore plus marquée dans les

TABLEAU 21. RATIO SERVICE ACQUITTÉ DE LA DETTE ET RECETTES PUBLIQUES DANS CERTAINS PMA-PPTE, 2000–2004

|                       | Date d'approbation du |                    | Service acquitté de la dette en % des recettes publiques |      |      |      |      |
|-----------------------|-----------------------|--------------------|--|------|------|------|------|
|                       | Point de décision     | Point d'achèvement | 2000   | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Bénin                 | Juillet 2000          | Mars 2003          | 14,6   | 9,4  | 7,8  | 5,4  | 5,4  |
| Burkina Faso          | Juillet 2000          | Avril 2002         | 18,5   | 11,4 | 10,3 | 8,1  | 5,8  |
| Éthiopie              | Novembre 2001         | Avril 2004         | 10,2   | 15,5 | 8,9  | 6,4  | 8    |
| Madagascar            | Décembre 2000         | Octobre 2004       | 13,9   | 9,8  | 14,3 | 9,3  | 11,9 |
| Mali                  | Septembre 2000        | Mars 2003          | 20,9   | 12,9 | 12,5 | 9,1  | 9,8  |
| Mauritanie            | Mars 2000             | Juin 2002          | 36,1   | 40,2 | 20,9 | 15,6 | 12,6 |
| Mozambique            | Avril 2000            | Septembre 2001     | 4,1  | 6,7  | 12,3 | 11,6 | 6,5  |
| Niger                 | Décembre 2000         | Avril 2004         | 14,5   | 18,8 | 23,0 | 9,3  | 6,8  |
| Ouganda               | Mars 2000             | Mai 2000           | 15,3   | 9,3  | 8,6  | 8,6  | 10,5 |
| Rép.-Unie de Tanzanie | Avril 2000            | Novembre 2001      | 16,1   | 8,3  | 8,0  | 6,8  | 7,7  |
| Rwanda                | Décembre 2000         | Avril 2005         | 23,4   | 11,8 | 8,1  | 7,2  | 7,1  |
| Sénégal               | Juin 2000             | Avril 2004         | 21,8   | 19,6 | 16,5 | 13,8 | 8,1  |
| Zambie                | Décembre 2000         | Avril 2005         | 29,3   | 21,7 | 18,3 | 23,6 | 37,6 |
| Burundi               | Août 2005             |                    | 16,5   | 11,9 | 22,7 | 22,3 | 69,7 |
| Gambie                | Décembre 2000         |                    | 26,6   | 26,3 | 43,2 | 22,0 | 34,0 |
| Guinée                | Décembre 2000         |                    | 33,1   | 18,5 | 19,7 | 18,1 | 16,7 |
| Guinée-Bissau         | Décembre 2000         |                    | 31,3   | 1,2  | 6,9  | 12,8 | 28,2 |
| Malawi                | Décembre 2000         |                    | 36,1   | 25,7 | 18,6 | 28,6 | 17,4 |
| Rép. dém. du Congo    | Juillet 2003          |                    | ..   | ..   | 8,2  | 21,0 | 13,6 |
| Sao Tomé-et-Principe  | Décembre 2000         |                    | 38,7   | 46,4 | 39,2 | 36,6 | 18,6 |
| Sierra Leone          | Mars 2002             |                    | 44,4   | 88,6 | 19,2 | 12,7 | 28,0 |
| Tchad                 | Mai 2001              |                    | 29,4   | 9,3  | 18,6 | 14,9 | 12,4 |

Source: Fonds monétaire international et Association internationale de développement, Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: Status of implementation, document établi par le personnel du FMI et celui de la Banque mondiale, 19 août 2005.

Note: Les chiffres pour 2004 sont provisoires.

13 PMA-PPTE ayant atteint le point d'achèvement, mais le ratio moyen service de la dette/recettes publiques y était encore légèrement supérieur à 10 % en 2004.

---

*Dans les PMA ayant atteint le point d'achèvement, le problème de leur endettement n'est pas encore définitivement réglé... C'est pourquoi il devient important de prendre des mesures additionnelles pour annuler la dette bilatérale et multilatérale, mesures considérées aussi comme souhaitables dans le Programme d'action.*

---

Par conséquent, même si l'allègement de la dette a contribué à améliorer de manière notable la situation des PMA ayant atteint le point d'achèvement, le problème de leur endettement n'est pas encore définitivement réglé. Dans les pays qui ont du mal à développer leur infrastructure et à atteindre les objectifs de développement humain, la dette continue d'absorber une grande partie des finances publiques. C'est pourquoi il devient important de prendre des mesures additionnelles pour annuler la dette bilatérale et multilatérale, mesures considérées aussi comme souhaitables dans le Programme d'action. À cet égard, la décision d'annuler la dette des PMA africains ayant déjà atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, adoptée au Sommet du G-8 à Gleneagles en juillet 2005 et approuvée lors des réunions du FMI et de la Banque mondiale tenues en septembre 2005, marque une avancée positive.

#### 4. ACCÈS AUX MARCHÉS

Le Programme d'action reconnaît l'importance du commerce pour les PMA et aborde un certain nombre de questions liées au commerce, notamment la forte dépendance de ces pays à l'égard d'un petit nombre d'exportations de produits de base, la nécessité d'améliorer le traitement spécial et différencié et les insuffisances des capacités d'offre. En matière d'accès aux marchés, il existe un objectif précis quantifiable — l'admission en franchise et hors contingent de tous les produits des PMA dans les pays développés — pour lequel on peut mesurer les progrès accomplis<sup>6</sup>.

En 2003, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, 80,5 % des importations totales des pays développés en valeur (à l'exclusion des armes) provenant des PMA ont été admises en franchise et hors contingent, en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2001. Si on exclut les armes et le pétrole, 72,1 % des importations provenant des PMA ont été admises en franchise (tableau 22), en hausse de près de deux points de pourcentage par rapport à 2001.

---

*Si on exclut les armes et le pétrole, 72,1 % des importations provenant des PMA ont été admises en franchise (tableau 22), en hausse de près de deux points de pourcentage par rapport à 2001.*

---

Depuis 2001, les pays membres de la quadrilatérale (Canada, Union européenne, Japon et États-Unis) ont pris un certain nombre d'initiatives pour admettre sur leur marché en franchise et hors contingent un nombre croissant de produits des PMA<sup>7</sup>. Toutefois, hors pétrole et armes, la proportion des importations totales des pays développés provenant des PMA qui sont admises en franchise a en fait diminué entre 1996 et 2003. Comme le montre le tableau 22, les pays en développement qui ne sont pas des PMA sont ceux dont la part des exportations admises en franchise dans les pays développés ont le plus augmenté dans la pratique. Compte tenu des nouvelles initiatives prises pour favoriser l'accès des PMA aux marchés, il est probable que cette évolution s'explique par les capacités d'offre accrues des autres pays en développement.

À la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong (Chine), en décembre 2005, il a été décidé que les pays développés membres et les pays en développement membres qui se déclarent en mesure de le faire devraient «offrir un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent sur une base durable, pour tous les produits originaires de tous les PMA pour 2008 ou au plus tard le début de la période de mise en œuvre d'une manière qui assure la stabilité, la sécurité et la prévisibilité» et «faire en sorte que les règles d'origine préférentielles applicables aux importations en provenance des

TABLEAU 22. PROPORTION DES IMPORTATIONS TOTALES DES PAYS DÉVELOPPÉS (EN VALEUR) PROVENANT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS LES MOINS AVANCÉS ADMISES EN FRANCHISE, 1996, 2001, 2002 ET 2003

|  | 1996 | 2001 | 2002 | 2003 |
|--|------|------|------|------|
| <b>À l'exclusion des armes</b>               |      |      |      |      |
| Pays en développement                        | 48,2 | 62,6 | 64,8 | 69,7 |
| PMA  | 70,3 | 77,5 | 78,0 | 80,5 |
| <b>À l'exclusion des armes et du pétrole</b> |      |      |      |      |
| Pays en développement                        | 44,7 | 60,2 | 63,4 | 63,9 |
| PMA  | 77,4 | 70,4 | 69,2 | 72,1 |

Source: Estimations de la CNUCED et de l'OMC établies par la CNUCED et l'OMC en consultation avec la Banque mondiale, d'après la base de données intégrée de l'OMC, complétée par le Market Access Map du CCI et le système d'information et d'analyse commerciales (TRAINS) de la CNUCED, CD-ROM (Genève, publication annuelle).

PMA soient transparentes et simples, et contribuent à faciliter l'accès aux marchés», et que «les membres qui auront alors des difficultés à offrir un accès aux marchés comme il est indiqué ci-dessus offriront un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour au moins 97 % des produits originaires des PMA, définis au niveau de la ligne tarifaire, pour 2008 ou au plus tard le début de la période de mise en oeuvre» (Déclaration de Hong Kong, annexe F).

L'accès effectif des PMA aux marchés ne sera accru que dans la mesure où des produits sensibles tels que les textiles, le riz, les produits laitiers et le poisson seront inclus. Si cela n'est pas le cas, l'engagement de Hong Kong ne fera que garantir le niveau actuel d'accès aux marchés en franchise et hors contingent. En outre, pour tirer véritablement parti de cet accès aux marchés, les PMA devront bénéficier de règles d'origine simples et transparentes et d'efforts destinés à accroître leur capacité d'exportation.

## G. Progrès vers la sortie de la catégorie des pays les moins avancés

Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 énonce que son succès sera notamment jugé à l'aune de sa capacité de faire sortir ces pays de la catégorie des PMA. Le principe de sortie a été adopté en 1991 par le Comité de la planification du développement (prédécesseur du Comité des politiques de développement), un groupe d'experts indépendants nommé par le Conseil économique et social et chargé notamment de procéder à la révision triennale de la liste des PMA.

Les critères de sortie sont comparables aux critères d'entrée dans la catégorie : un critère de faible revenu, un critère de retard dans le développement du capital humain, et un critère de vulnérabilité économique. La méthodologie de détermination des cas de sortie est basée sur des seuils quantitatifs pour les indicateurs synthétiques correspondant à ces critères: revenu national brut par habitant, indice de capital humain et indice de vulnérabilité économique, respectivement (voir l'encadré 3).

La révision en 2003 de la liste des PMA a amené le Comité des politiques de développement à recommander la sortie du Cap-Vert et des Maldives, deux pays qui avaient dépassé les seuils de sortie relatifs aux critères de faible revenu et de retard dans le développement du capital humain tout en demeurant économiquement vulnérables. La décision de principe relative à la sortie de ces deux pays a été prise par l'Assemblée générale en 2004, quelques jours avant que les Maldives ne soient frappées par le tsunami du 26 décembre. Compte

---

*L'accès effectif des PMA aux marchés ne sera accru que dans la mesure où des produits sensibles seront inclus et où ces pays bénéficieront de règles d'origine simples et transparentes et d'efforts destinés à accroître leur capacité d'exportation.*

---



---

*Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés énonce que son succès sera notamment jugé à l'aune de sa capacité de faire sortir ces pays de la catégorie des PMA.*

---

tenu du choc économique que cette catastrophe naturelle a provoqué aux Maldives, l'Assemblée générale a décidé, en 2005, d'octroyer au pays, à titre exceptionnel, un moratoire de trois ans préalablement à la période de grâce, elle-même de trois ans, qui précèdera la sortie effective. La sortie des Maldives de la catégorie est donc reportée au début de 2011, tandis que celle du Cap-Vert devrait normalement intervenir début 2008.

En 2003, le Samoa a été jugé apte à sortir de la catégorie car il avait dépassé deux seuils de sortie (celui du critère de faible revenu et celui du critère de retard dans le développement du capital humain). Cela a été confirmé lors de la révision de 2006 de la liste, ce qui a amené le Comité des politiques de développement à recommander la sortie de Samoa. Celle-ci devrait se produire à moins que les circonstances ne changent, début 2010. En 2006, le Comité a aussi noté que trois autres PMA, à savoir Kiribati, Tuvalu et Vanuatu, répondaient aux conditions requises pour quitter la catégorie, en vertu de la règle de sortie.

### ENCADRÉ 3. MÉTHODOLOGIE DE DÉTERMINATION DES CAS DE SORTIE DE LA CATÉGORIE DES PMA

Le tableau 2 de l'encadré fait apparaître les seuils applicables aux indicateurs synthétiques utilisés pour décider de l'inscription d'un pays sur la liste des PMA ou de sa sortie.

Pour chacun de ces indicateurs, il existe une marge entre le seuil d'entrée et le seuil de sortie. Cette marge est considérée comme une estimation raisonnable des progrès socioéconomiques supplémentaires qui devraient être enregistrés dans le pays considéré lorsque celui-ci a dépassé le seuil d'entrée: le pays ayant vocation à sortir doit non seulement franchir le seuil auquel d'autres pays entreraient, mais il doit aussi dépasser ce seuil à concurrence d'une marge préétablie. Cette règle reflète le principe selon lequel un pays qui est sur la voie de la sortie, doit avoir enregistré des progrès structurels. On écarte ainsi le risque d'une sortie qui serait motivée par des circonstances économiques éphémères ou sans portée réelle.

Deux autres aspects fondamentaux de la règle de sortie garantissent aussi que des progrès structurels ont nécessairement été accomplis dans un pays appelé à sortir: i) au moins deux des trois critères de sortie doivent être satisfaits pour que le pays soit considéré comme apte à sortir, alors que si l'on appliquait les règles d'entrée et de sortie de manière symétrique, il suffirait qu'un seul critère ne soit plus respecté pour que la sortie soit envisageable, étant donné que les trois critères doivent être simultanément satisfaits pour qu'un pays soit admissible dans la catégorie ; ii) si l'on constate pour la première fois, lors d'une révision triennale de la liste, qu'un pays a vocation à en être retiré, cette observation ne sera confirmée que si les critères de sortie sont à nouveau satisfaits à l'occasion de la révision suivante de la liste.

Si une recommandation visant à retirer un pays de la liste des PMA est, en vertu de la règle de sortie, entérinée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale des Nations Unies, la sortie du pays considéré ne prendra effet, en principe, qu'après un moratoire de trois ans. Cette période de grâce a été instaurée par l'Assemblée générale en décembre 2004 pour permettre au pays sortant de négocier avec ses partenaires de développement une stratégie de «sortie en douceur». Grâce à cette notion, qui vise à empêcher que la perte du régime des PMA n'entrave le processus de développement, l'ONU encourage les partenaires de développement des PMA à veiller à ce que la perte du traitement préférentiel, si elle est inévitable, se fasse de manière progressive et non perturbatrice.

Une modification importante a été apportée à la règle de sortie par le Comité des politiques de développement en 2005 (et appliquée pour la première fois en 2006) à la lumière du cas atypique de la Guinée équatoriale. Le Comité a décidé que si un pays dépassait le seuil de sortie relatif au critère de faible revenu dans des proportions importantes, ce pays serait considéré comme ayant vocation à être retiré de la liste même s'il ne satisfait pas à un deuxième critère de sortie. Le Comité a considéré qu'un pays se trouvant rapidement dans une situation financière confortable (notamment en raison des recettes d'exportation de pétrole) avait acquis la capacité de remédier, sans appui extérieur exceptionnel, aux faiblesses structurelles mesurées par les critères de retard dans le développement du capital humain et de vulnérabilité économique. Il a décidé que cette exception à la règle normale de sortie s'appliquerait à chaque fois que le revenu national brut (RNB) par habitant serait plus du double du seuil normal de sortie. Dans le cas de la Guinée équatoriale, comme le montre le graphique 1 de l'encadré, le ratio du RNB par habitant au seuil de sortie est proche de 4 (voir aussi les graphiques 2 et 3 de l'encadré). Le Comité a donc jugé que ce pays pouvait être retiré de la liste des PMA, ce qui devrait survenir, compte tenu du calendrier lié à la règle de sortie, et si les circonstances ne changent pas, au début de 2013.

## Encadré 3 (suite)

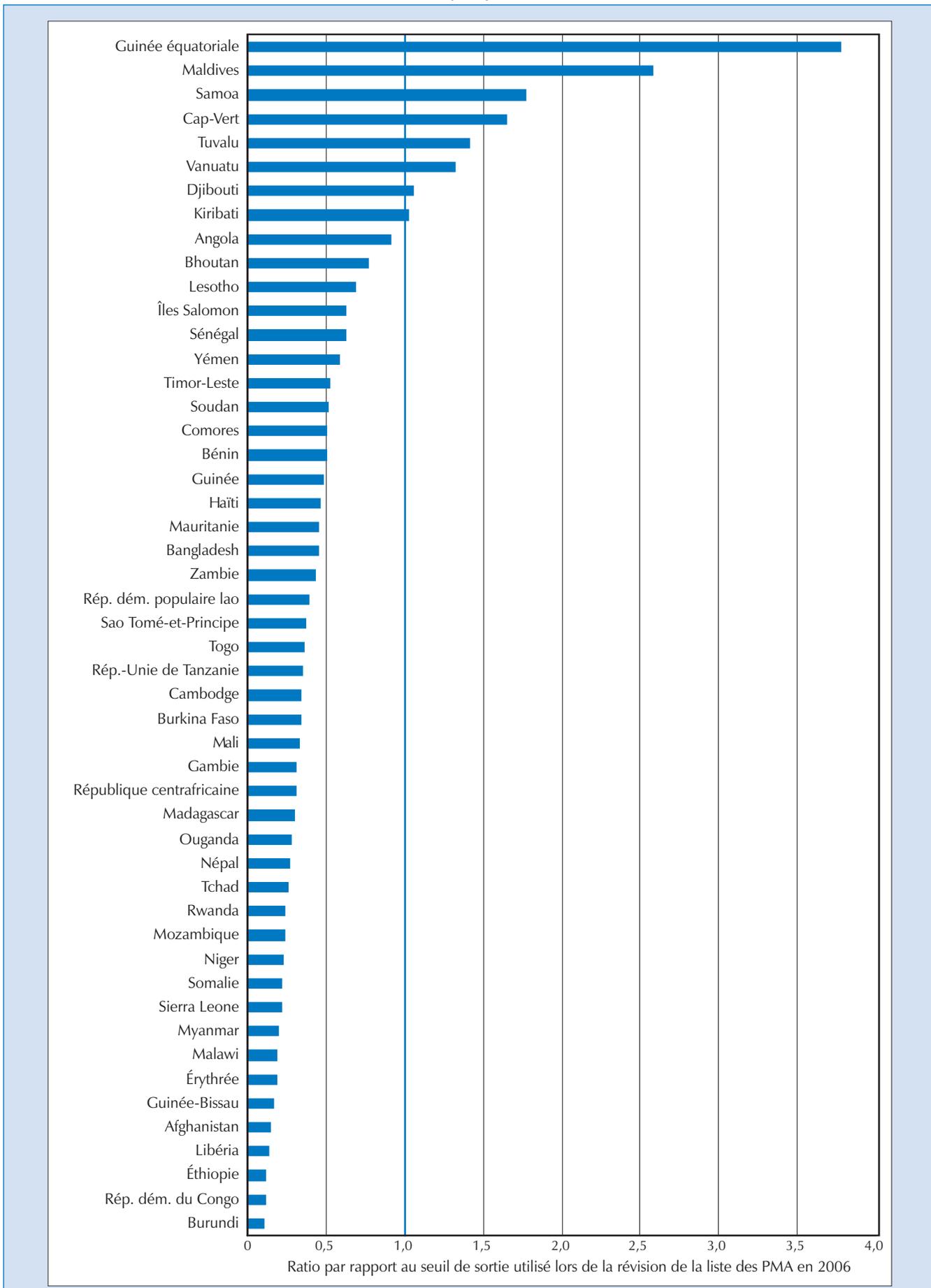
 TABLEAU 2 DE L'ENCADRÉ. ÉVOLUTION DES CRITÈRES UTILISÉS PAR L'ONU  
 POUR LA RÉVISION DE LA LISTE DES PMA, 2006

| Critères utilisés avant 2000   | Critères utilisés en 2003  | Critères utilisés en 2006   |
|--|--|---|
| <b>Critère de faible revenu:</b><br><i>Produit intérieur brut (PIB) par habitant:</i><br>Moyenne sur trois ans (1993-1995)<br>(moins de 800 dollars pour être inscrit sur la liste; plus de 900 dollars pour en sortir)  | <b>Critère de faible revenu:</b><br><i>Revenu national brut (RNB) par habitant:</i><br>Moyenne sur trois ans (1999-2001) (moins de 750 dollars pour être inscrit sur la liste; plus de 900 dollars pour en sortir)   | <b>Critère de faible revenu:</b><br><i>Revenu national brut (RNB) par habitant:</i><br>Moyenne sur trois ans (2002-2004) (moins de 750 dollars pour être inscrit sur la liste; plus de 900 dollars pour en sortir)  |
| <b>Critère de «qualité de vie» du capital humain:</b><br><i>Indicateur révisé de la qualité physique de la vie:</i><br>Indice composite calculé à partir des quatre indicateurs suivants:<br>* Ration calorique journalière moyenne par habitant<br>* Espérance de vie à la naissance<br>* Taux combiné de scolarisation primaire et secondaire<br>* Taux d'alphabétisation des adultes<br>* Taux d'alphabétisation des adultes  | <b>Critère de retard dans le développement du capital humain:</b><br><i>Indice de capital humain:</i><br>Indice composite calculé à partir des quatre indicateurs suivants:<br>* Ration calorique journalière moyenne par habitant en pourcentage du minimum nécessaire<br>* Taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans<br>* Taux brut de scolarisation secondaire   | <b>Critère de retard dans le développement du capital humain:</b><br><i>Indice de capital humain:</i><br>Indice composite calculé à partir des quatre indicateurs suivants:<br>* Pourcentage de la population souffrant de malnutrition<br>* Taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans<br>* Taux brut de scolarisation secondaire<br>* Taux d'alphabétisation des adultes  |
| <b>Critère de diversification économique:</b><br><i>Indice de diversification économique:</i><br>Indice composite calculé à partir des quatre indicateurs suivants:<br>* Part de la production manufacturière dans le PIB<br>* Part de la main-d'œuvre totale travaillant dans l'industrie<br>* Consommation d'électricité par habitant<br>* Indice de concentration des exportations de marchandises<br>* Population (en logarithme)<br>Une variante de cet indice, incluant un sixième indicateur — le pourcentage de la population déplacée par des catastrophes naturelles — a aussi été utilisée. | <b>Critère de vulnérabilité économique:</b><br><i>Indice de vulnérabilité économique:</i><br>Indice composite calculé à partir des cinq indicateurs suivants:<br>* Indice d'instabilité de la production agricole<br>* Indice d'instabilité des exportations de biens et services<br>* Part de la production manufacturière et des services modernes dans le PIB<br>* Indice de concentration des exportations<br>* Part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB<br>* Indice de concentration des exportations de marchandises<br>* Population (en logarithme)<br>* Indice d'éloignement | <b>Critère de vulnérabilité économique:</b><br><i>Indice de vulnérabilité économique:</i><br>Indice composite calculé à partir des sept indicateurs suivants:<br>* Indice d'instabilité de la production agricole<br>* Proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles<br>* Indice d'instabilité des exportations de biens et services   |
| <b>Sortie:</b><br>Une sortie immédiate de la liste des PMA était recommandée si le pays considéré avait satisfait à au moins deux des trois critères de sortie (sous réserve de la marge requise entre les seuils d'entrée et de sortie) lors de deux révisions triennales consécutives au moins. Toutefois, le Comité des politiques de développement devait examiner un profil de vulnérabilité du pays concerné avant d'aborder la question d'une éventuelle sortie.  | <b>Sortie:</b><br>Une sortie immédiate pouvait être recommandée si le pays considéré avait satisfait à au moins deux des trois critères (sous réserve de la marge requise entre les seuils d'entrée et de sortie) lors de deux révisions triennales consécutives au moins.   | <b>Sortie:</b><br>Le Comité des politiques de développement peut recommander la sortie d'un pays selon la même règle de sortie, mais la perte effective du statut de PMA n'aura lieu qu'après un délai de grâce de trois ans après que l'Assemblée générale a décidé d'approuver la recommandation (auparavant entérinée par le Conseil économique et social), conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2004. |

Source: Résumé de la méthodologie d'après le secrétariat de la CNUCED.

## Encadré 3 (suite)

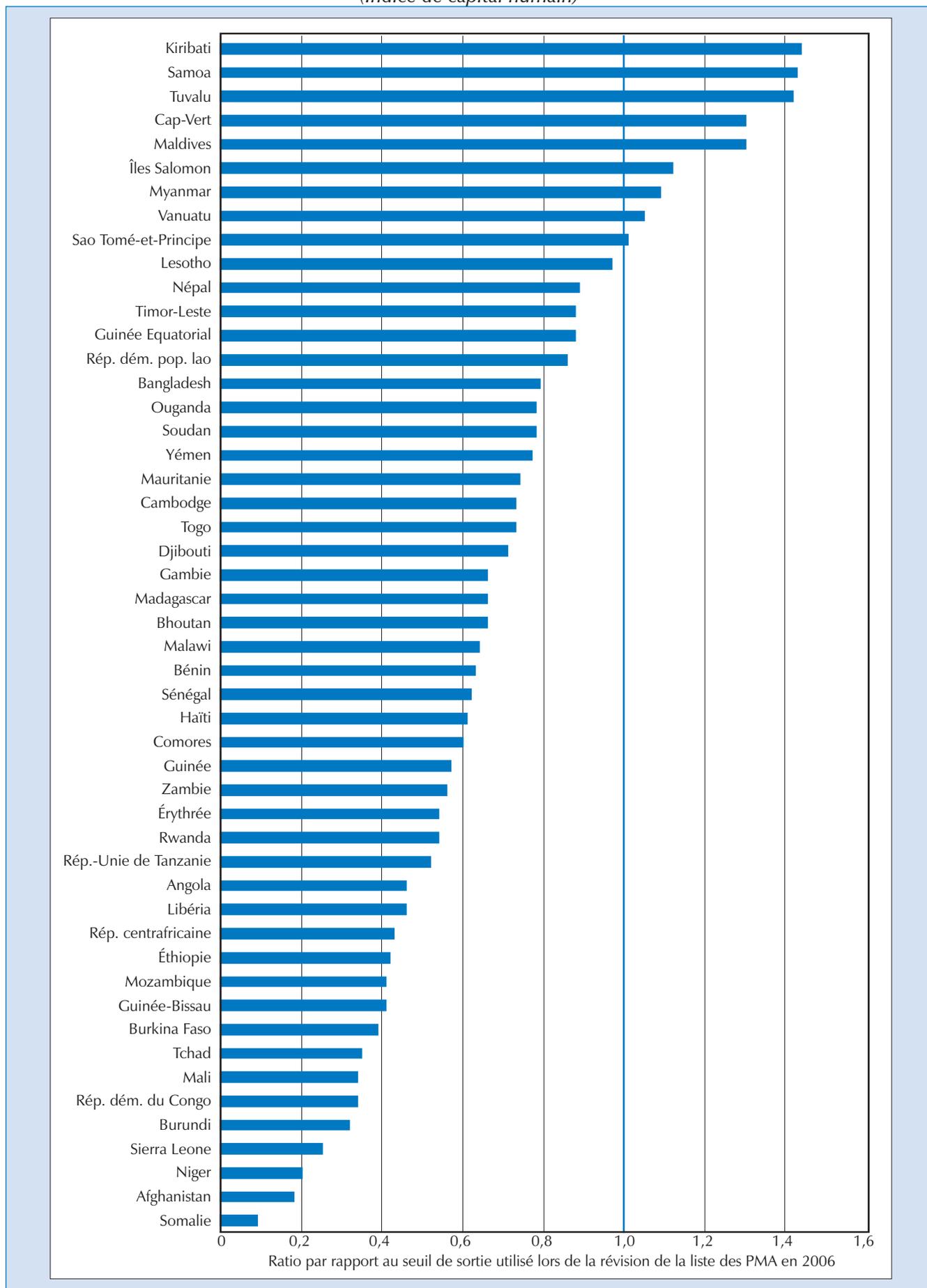
GRAPHIQUE 1 DE L'ENCADRÉ. CRITÈRE DE FAIBLE REVENU  
(Revenu national brut moyen par habitant, 2002-2004)



Source: Estimations de la CNUCED d'après des données communiquées par le Comité des politiques de développement de l'ONU (2006).

Encadré 3 (suite)

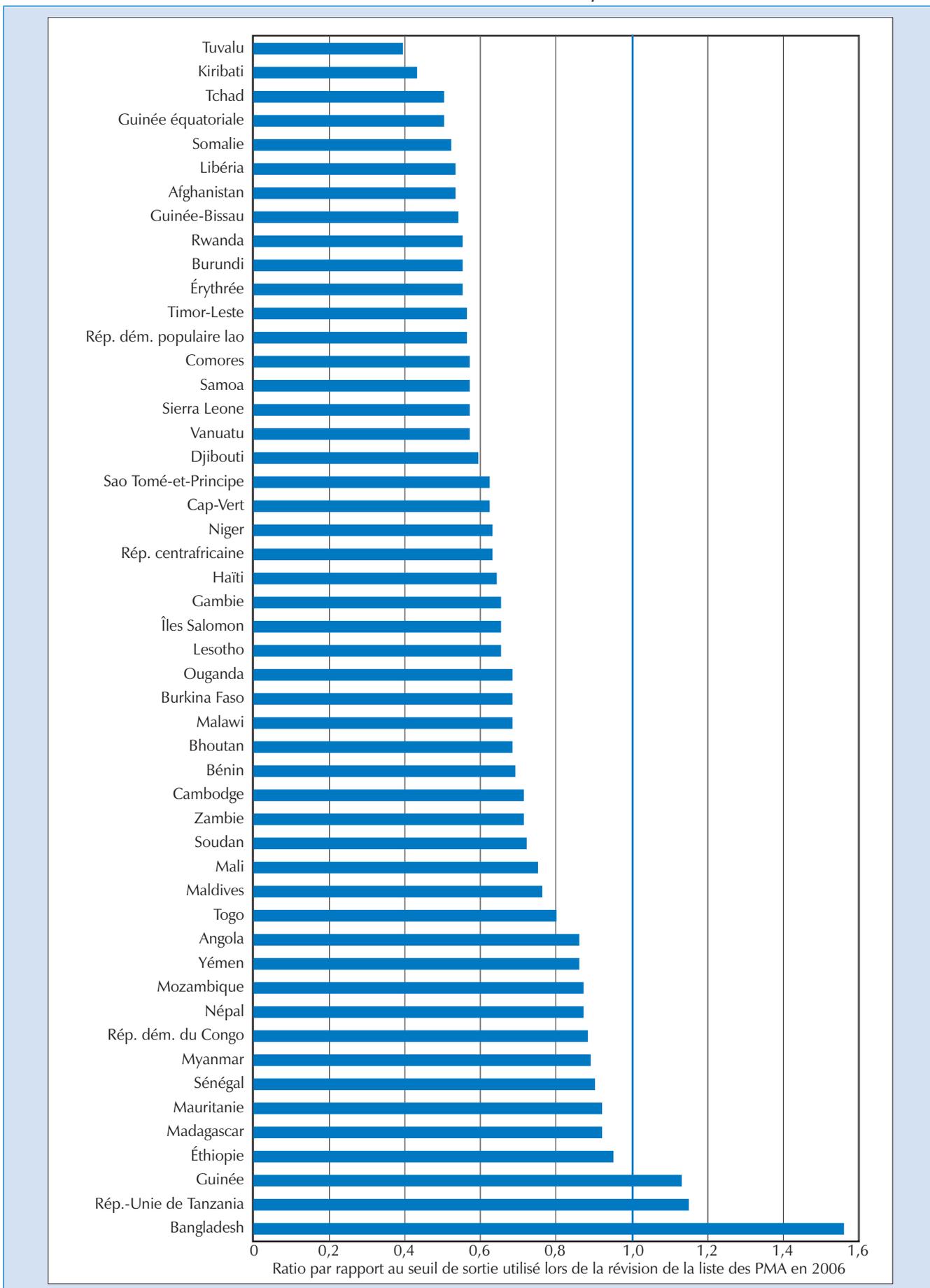
GRAPHIQUE 2 DE L'ENCADRÉ. CRITÈRE DE RETARD DANS LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN  
(Indice de capital humain)



Source: Estimations de la CNUCED d'après des données communiquées par le Comité des politiques de développement de l'ONU (2006).

## Encadré 3 (suite)

GRAPHIQUE 3 DE L'ENCADRÉ. CRITÈRE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE  
(Indice de vulnérabilité économique)



Source: Estimations de la CNUCED d'après des données communiquées par le Comité des politiques de développement de l'ONU (2006).

Dans le tableau 23 sont résumés les progrès accomplis par les PMA pour une sortie de la catégorie. Si sept pays sont considérés comme étant engagés vers une sortie entre 2008 et 2013, plus de 70 % de tous les PMA (36 sur 50) ne satisfaisaient à aucun critère de sortie lors de la révision de la liste en 2006. Parmi ces 36 pays, 10 n'avaient enregistré de progrès à long terme pour aucun des trois seuils de sortie, tandis que 17 pays étaient en progrès au titre d'un critère, 7 au titre de deux critères et 2 au titre de trois critères.

Sept PMA satisfaisaient à l'un des critères de sortie en 2006 (Bangladesh, Djibouti, Guinée, Îles Salomon, Myanmar, République-Unie de Tanzanie et Sao Tomé-et-Principe). Seuls 3 de ces 7 pays (Bangladesh, Djibouti, Myanmar) sont susceptibles de continuer à progresser vers un deuxième seuil de sortie.

En bref, si les tendances actuelles se poursuivent, les perspectives de progrès vers une sortie dans un avenir proche sont très minces pour près de 7 PMA sur 10, et demeurent insignifiantes dans près de 2 pays sur 10. Un ou deux pays sur 10 pourraient en définitive entrevoir l'échéance d'une sortie de la liste des PMA. Pourtant, le tableau 23 révèle que plus de la moitié des PMA (27 sur 50) ont enregistré des progrès notables pour un ou plusieurs seuils de sortie depuis le début de la mise en œuvre du Programme d'action. Des travaux de recherche seront nécessaires pour déterminer si ces progrès résultent de la mise en œuvre du Programme d'action ou d'autres facteurs.

*Si sept pays sont considérés comme étant engagés vers une sortie entre 2008 et 2013, plus de 70 % de tous les PMA ne satisfaisaient à aucun critère de sortie lors de la révision de la liste en 2006.*

TABLEAU 23. CLASSEMENT DES PMA EN FONCTION DE LEUR PROGRESSION VERS LES SEUILS DE SORTIE, 2006

| Classement des PMA   | PMA ayant peu ou pas de progressé depuis le début de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles   | PMA ayant sensiblement progressé depuis le début de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles  |
|--|--|--|
| <p><i>PMA ne satisfaisant à aucun critère de sortie en 2006:</i></p> <p>PMA n'ayant enregistré aucun progrès à long terme au titre des trois critères</p> <p>PMA ayant enregistré quelques progrès à long-terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Au titre d'un critère</li> <li>* Au titre de deux critères</li> <li>* Au titre des trois critères</li> </ul> | <p>Afghanistan, Guinée-Bissau, Haïti, Libéria, Rép. centrafricaine, Rép. dém. du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad</p> <p>Burundi, Cambodge, Comores, Gambie, Malawi, Mozambique, Niger, Rép. dém. pop. lao, Somalie, Togo, Zambie</p> <p>Madagascar, Rwanda</p> <p>Érythrée</p> | <p>Burkina Faso</p> <p>Bénin, Éthiopie, Lesotho, Mali, Soudan, Timor-Leste</p> <p>Angola, Bhoutan, Mauritanie, Ouganda, Yemen</p> <p>Népal</p> |
| <p><i>PMA satisfaisant à un seul critère de sortie en 2006:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* PMA satisfaisant au critère de sortie relatif au faible revenu</li> <li>* PMA satisfaisant au critère de sortie relatif au capital humain</li> <li>* PMA satisfaisant au critère de sortie relatif à la vulnérabilité économique</li> </ul>                   |  | <p>Djibouti</p> <p>Îles Salomon, Myanmar, Sao Tomé-et-Principe</p> <p>Bangladesh, Guinée, Rép.-Unie de Tanzanie</p>                            |
| <p><i>PMA satisfaisant à deux critères de sortie en 2006:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* PMA remplissant les conditions requises pour sortir de la catégorie en 2013</li> <li>* PMA remplissant les conditions requises pour sortir de la catégorie en 2010</li> </ul>   |  | <p>Kiribati, Tuvalu, Vanuatu</p> <p>Samoa</p>  |
| <p><i>PMA remplissant les conditions requises pour sortir de la catégorie en 2013 bien que ne satisfaisant qu'à un seul critère de sortie en 2006 (exception à la règle)</i></p>   |  | <p>Guinée équatoriale</p>  |
| <p><i>PMA dont la sortie est prévue:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* En 2008</li> <li>* En 2011</li> </ul> <p><i>PMA déjà sorti de la catégorie</i></p>   |  | <p>Cap-Vert</p> <p>Maldives</p> <p>Botswana (1994)</p>   |

Source: Secrétariat de la CNUCED.

## H. Conclusion

---

*Le fait le plus marquant concernant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA depuis 2001 est la volonté ferme des partenaires de développement d'honorer leurs engagements en matière d'aide, d'allégement de la dette et d'accès aux marchés.*

---



---

*Néanmoins les flux d'aide n'ont pas encore atteint les niveaux correspondants aux objectifs énoncés en matière de ratio aide/RNB dans le Programme d'action.*

---



---

*La moitié des 42 PMA pour lesquels des données sont disponibles n'ont pas été capables d'enregistrer un taux de croissance par habitant supérieur à 0,5 % par an pendant la période 2001-2004, ce qui est bien trop faible pour avoir un effet quelconque sur l'extrême pauvreté dans laquelle vit environ 50 % de la population des PMA.*

---

Le fait le plus marquant concernant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA depuis 2001 est la volonté ferme des partenaires de développement d'honorer leurs engagements en matière d'aide, d'allégement de la dette et d'accès aux marchés. Contrairement aux années 90, caractérisée par un effondrement de l'aide aux PMA et par le peu d'initiatives lancées en matière d'allégement de la dette, l'aide a fortement augmenté et des progrès importants ont été accomplis en matière d'allégement de la dette. Les efforts ainsi déployés pour accroître les ressources allouées au développement des PMA sont complétés par de nouvelles initiatives tendant à améliorer l'accès aux marchés.

Les flux d'aide n'ont pas encore atteint les niveaux correspondants aux objectifs énoncés en matière de ratio aide/RNB dans le Programme d'action. Toutefois, un revirement important s'est récemment produit par rapport aux années 90. Pendant cette décennie, de nombreux PMA ont entrepris des réformes économiques profondes et de grande ampleur, qui ont porté notamment sur la libéralisation du commerce, la libéralisation financière et la privatisation. Toutefois, en valeur réelle, l'aide par habitant a chuté de 45 % entre 1990 et 1998 (CNUCED, 2000).

Les taux de croissance et ratios d'investissement des PMA n'ont pas encore atteint les objectifs ambitieux énoncés dans le Programme d'action. Toutefois, ils se sont améliorés dans les PMA en tant que groupe pendant la période 2001-2004 par rapport aux années 90.

Il existe néanmoins des caractéristiques inquiétantes dans les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs adoptés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

En premier lieu, les écarts de taux de croissance entre les PMA se creusent. La moitié des 42 PMA pour lesquels des données sont disponibles n'ont pas été capables d'enregistrer un taux de croissance par habitant supérieur à 0,5 % par an pendant la période 2001-2004, ce qui est bien trop faible pour avoir un effet quelconque sur l'extrême pauvreté dans laquelle vit environ 50 % de la population des PMA. La moitié des PMA sont en bonne voie pour atteindre l'objectif énoncé en matière d'infrastructure routière puisque le nombre total de kilomètres de routes par habitant devrait, en 2010, être équivalent à celui enregistré par les autres pays en développement en 2001 si les tendances actuelles se poursuivent. Toutefois, le reste des PMA sont très en retard et davantage encore si la qualité des routes (pourcentage de routes à revêtement dur) est prise en compte. Ces résultats médiocres ont des conséquences préjudiciables importantes pour la production et le commerce, mais aussi pour le bien-être de la population.

En deuxième lieu, les progrès enregistrés vers la réalisation des objectifs de développement humain sont très contrastés. Même s'ils sont souvent lents, ils sont plus marqués dans des domaines qui sont directement influencés par la quantité et la qualité des services publics (enseignement primaire, parité entre les sexes) que dans ceux qui sont le résultat des services publics et des revenus des ménages (faim et mortalité infantile).

En troisième lieu, une caractéristique importante de la situation des PMA étant leur vulnérabilité économique, on ne sait pas dans quelle mesure les améliorations récentes seront durables. Les effets de la très forte hausse des

cours du pétrole, par exemple, ne sont pas perceptibles compte tenu des années pour lesquelles des données sont disponibles.

La pérennité des progrès économiques et sociaux des PMA dépendra en fin de compte du renforcement de l'outil de production, ce qui permettra à ces pays de mobiliser de plus en plus de ressources intérieures et de faire moins appel aux sources publiques et davantage aux sources privées de financement extérieur, et d'être compétitifs sur les marchés internationaux sans bénéficier de préférences commerciales. Il est judicieux que les objectifs du Programme d'action aient une portée plus large que les objectifs de développement du Millénaire, mettant l'accent sur l'importance du développement des capacités productives. En fin de compte, l'accroissement des ressources financières extérieures émanant des partenaires de développement ne se traduira pas par des progrès économiques et sociaux soutenus si les sources de financement du développement des PMA ne continuent pas d'être revues à la hausse, d'être complétées par des mesures plus efficaces visant à développer le commerce et d'être liées aux efforts déployés pour développer les capacités productives intérieures. Cette dernière question sera examinée dans la deuxième partie du rapport.

---

*La pérennité des progrès économiques et sociaux des PMA dépendra en fin de compte du renforcement de l'outil de production.*

---

## Notes

1. Au sujet de ce débat, voir Deaton (2003) et Ravallion (2001). Karshenas (2004) unifie les points de vue divergents en s'efforçant d'utiliser toutes les informations que donnent les enquêtes auprès des ménages et la comptabilité nationale.
2. Pour ce qui est de la priorité relative accordée à la hausse des investissements ou à la réduction de la pauvreté dans les PMA, voir Storm (2005).
3. Il s'agit d'un objectif figurant dans le Programme d'action et non pas d'un objectif de développement du Millénaire.
4. Les principaux indicateurs du millénaire utilisés pour suivre les progrès réalisés dans ce domaine sont les suivants: nombre de femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans séropositives, taux d'utilisation de préservatifs dans les méthodes de contraception, utilisation de préservatifs lors du dernier rapport sexuel à haut risque, pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans possédant des connaissances complètes et correctes du VIH/sida, taux de prévalence des contraceptifs, et ratio orphelins/non-orphelins âgés de 10 à 14 ans fréquentant un établissement scolaire. Toutefois, les données relatives à ces indicateurs sont très sommaires dans le groupe des PMA; c'est pourquoi l'indicateur utilisé pour la présente analyse est celui du taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 49 ans.
5. Pour une analyse de l'Initiative PPTE, notamment de l'importance du point de décision et du point d'achèvement, voir CNUCED (2000).
6. L'objectif général en matière d'accès aux marchés est plus complexe, à savoir: «Améliorer l'accès préférentiel des PMA aux marchés en visant l'admission en franchise et hors contingent de tous leurs produits dans les pays développés. Les améliorations dans ce domaine devraient avoir un cadre stable et prévisible. Elles devraient aller de pair avec une simplification des règles d'origine qui garantissent la transparence et la prévisibilité pour aider les PMA à profiter effectivement de l'accès accordé, et avec des programmes multidonateurs comme le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, afin de renforcer les capacités de production et d'exportation de ces pays. Il conviendrait également d'étudier des propositions tendant à ce que les pays en développement contribuent à l'amélioration de l'accès des exportations des PMA aux marchés» (Nations Unies, 2001: par. 68).
7. Juste avant la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'UE a lancé l'initiative «Tout sauf les armes» au bénéfice des PMA. D'autres pays développés ont suivi son exemple. Le Canada et le Japon ont élargi les préférences commerciales qu'ils accordent aux PMA, et les États-Unis ont fait de même à l'égard des pays africains, dont des PMA, dans le cadre de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA " loi des États-Unis sur la croissance et les potentialités de l'Afrique). Les PMA de la région Asie-Pacifique continuent de bénéficier d'un accès préférentiel au marché des États-Unis dans le cadre du Système généralisé de préférences, de même que Haïti, seul PMA d'Amérique latine et des Caraïbes, dans le cadre de l'Initiative concernant le Bassin des Caraïbes. En outre, d'autres pays développés et pays en développement avancés octroient un accès préférentiel aux PMA. Pour une analyse des différentes initiatives, voir CNUCED (2003, 2004, 2005).

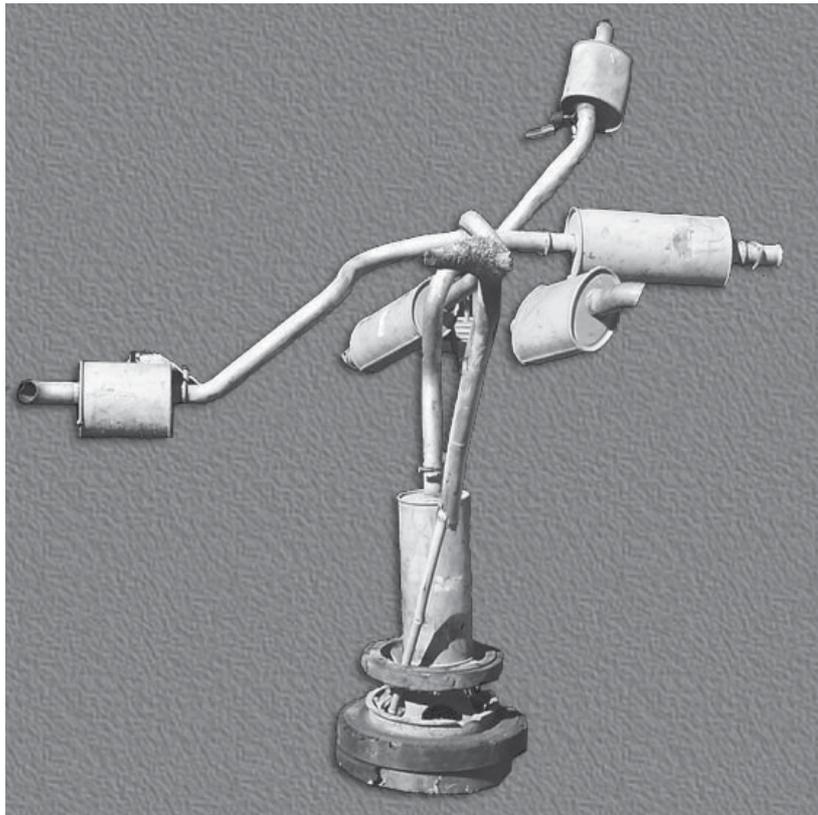
## Bibliographie

- Deaton, A. (2003). Measuring poverty in a growing world (or measuring growth in a poor world), NBER Working Paper Series, Working Paper 9822, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Hermann, M. (2003). Millennium Development Goals and LDC-specific development goals: An assessment of differences and recommendations towards harmonization, ronéo.
- Fonds monétaire international et Association internationale de développement (2005). Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: Status of implementation, établi par le personnel du FMI et celui de la Banque mondiale, 19 août.
- Karshenas, M. (2004). Global poverty estimates and the millenium goals: Towards a unified framework, Cahiers de la stratégie de l'emploi n° 5, Bureau international du Travail, Genève.
- OCDE (2005). L'avancement de la mise en œuvre de la recommandation de 2001 du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés, Rapport 2005, DCD/DAC (2005) 15, Paris.
- OCDE (2006). Avancement de la mise en œuvre de la recommandation de 2001 du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés, Rapport 2006 à la réunion à haut niveau, DCD/DAC (2006) 26, Paris.
- Ravallion, M. (2001). Measuring aggregate welfare in developing countries: How well do national accounts and surveys agree? World Bank Policy Research Working Paper n° 2665, Banque mondiale, Washington DC.
- Storm, S. (2005). Development, trade or aid? UN views on trade, growth and poverty. *Development and Change*, 36(6), 1239-1261, The Institute of Social Studies, La Haye.
- Taylor, L. et Rada, C. (2005). Can the poor countries catch up? Sources of growth accounting gives weak convergence for the early 21<sup>st</sup> century, ronéo. New School of Social Research, New York.
- ONUSIDA (2004), *Rapport sur l'épidémie mondiale du sida 2004*, UNAIDS/04.16F Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Genève.
- Nations Unies (2000). Déclaration du Millénaire, résolution 55/2, Assemblée générale, documents officiels, 55<sup>e</sup> session, supplément n° 49. A/RES/55/49, New York.
- Nations Unies (2001). Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, 8 juin, 1/CONF.191/11.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries Report 2000*, publication des Nations Unies, numéro de vente E.00.II.D.21, Genève et New York.
- CNUCED (2001). Les objectifs de développement du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: Élaboration d'un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller les progrès, TD/B/48/14, 3 août, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés Rapport 2002*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.13, Genève et New York.
- CNUCED (2003). Principales initiatives prises récemment en faveur des pays les moins avancés dans le domaine de l'accès préférentiel aux marchés: premier bilan, TD/B/50/5, Genève.
- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.04.II.D.27, Genève et New York.
- CNUCED (2005). Effritement des préférences dont bénéficient les pays les moins avancés: Évaluation des incidences et différentes possibilités d'en atténuer l'ampleur, TD/B/52/4, Genève.



# Deuxième partie

## DÉVELOPPER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES





# Que sont les capacités productives? Comment se développent-elles? Pourquoi important-elles?

Chapitre

1

## A. Introduction

Dans la plupart des PMA, la pauvreté est absolue est générale, et la majorité de la population vit à des niveaux de revenu qui ne suffisent pas, ou tout juste, à satisfaire les besoins fondamentaux. Les évaluations de la CNUCED montrent qu'à la fin des années 90 environ 50 % de la population vivant dans les PMA devait se contenter de moins d'un dollar par jour, et que si les tendances des années 90 persistent, le nombre des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dans ces pays pourrait passer de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2010 (CNUCED, 2004). En théorie, il serait possible de supprimer en grande partie cette pauvreté extrême en réaffectant l'aide internationale actuellement apportée aux PMA à des transferts directs en espèces aux personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Mais une forme d'assistance sociale internationale de cette nature, même si elle était réalisable, ne constitue pas une solution durable. Les gens ont besoin de pouvoir se frayer leur propre chemin dans le monde, par leur travail et leur créativité, et de définir leur horizon de liberté individuelle par leur propre activité. Pour que cela advienne, les possibilités d'emploi productif doivent se multiplier dans les PMA.

La population en âge de travailler dans les PMA s'accroît très rapidement. Entre 2000 et 2010 elle aura augmenté de près de 30 % (CNUCED, 2004). Ces personnes pourraient essayer de chercher un emploi dans d'autres pays. En effet, cette solution représente une source de plus en plus importante de moyens d'existence pour un nombre toujours plus grand de citoyens des PMA. Toutefois les autres pays sont souvent peu disposés à admettre des travailleurs non qualifiés. Sans un changement d'une sorte ou d'une autre dans le régime qui régit les migrations internationales et sans une expansion plus rapide de l'emploi productif dans les PMA, la majorité des nouveaux postulants à l'entrée sur le marché du travail se trouveront confrontés au choix douloureux entre la pauvreté chez soi et l'exclusion sociale à l'étranger, en tant que migrants internationaux illégaux.

La seule manière de réduire la pauvreté dans les PMA sans recourir à l'assistance sociale internationale ou à l'émigration consiste à développer les capacités productives dans ces pays et à y favoriser l'expansion concomitante de l'emploi productif. Qu'il importe de développer les capacités productives pour assurer la croissance économique et réduire la pauvreté est évident, comme le donnent à constater les pays en développement qui, eux, sont parvenus à réaliser une réduction soutenue et substantielle de la pauvreté au cours des 30 années passées. Les politiques que ces derniers pays ont pratiquées se caractérisent par le fait qu'elles ont délibérément cherché à favoriser la croissance économique et, pour ce faire, à mener des actions volontaristes pour développer les capacités productives intérieures. Cela s'est traduit par des

---

*La seule manière de réduire la pauvreté dans les PMA sans recourir à l'assistance sociale internationale ou à l'émigration consiste à développer les capacités productives dans ces pays et à y favoriser l'expansion concomitante de l'emploi productif.*

---

efforts pour favoriser l'investissement, l'innovation et la transformation structurelle (voir CNUCED, 1994, 1996, 2003; Banque mondiale, 2005a: 80-92). Une productivité agricole accrue, une industrialisation accélérée et le renforcement de la compétitivité internationale dans les secteurs marchands, tels ont été les objectifs fondamentaux qui ont été assidûment poursuivis, en se concentrant sur des objectifs économiques concrets. Cette transformation n'a pas été entreprise comme une fin en soi, mais en vue d'améliorer le niveau de vie de la population, de réduire la pauvreté de masse et, aussi bien, d'assurer la stabilité politique et d'asseoir la souveraineté effective de l'État-nation.

L'action politique internationale reconnaît de plus en plus explicitement qu'il importe de développer les capacités productives pour assurer la croissance économique et réduire la pauvreté:

- Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA désigne le développement des capacités productives au nombre des sept engagements déterminants et comme étant la clef pour faire en sorte que les PMA tirent avantage de la mondialisation plutôt que de souffrir d'un surcroît de marginalisation socioéconomique (ONU, 2001);
- L'ONUDI, agissant avec le NEPAD, a lancé une Initiative de renforcement des capacités productives africaines, qui constitue la pièce maîtresse de son approche du renforcement de la base productive des économies africaines (ONUDI, 2003);
- Dans son important rapport sur *La croissance économique dans les années 90: les enseignements d'une décennie de réformes*, la Banque mondiale argue du fait que l'effet de croissance qu'ont pu avoir les réformes opérées dans les années 90 a été plus faible qu'espéré parce que «les politiques menées dans les années 90 ont visé et permis une meilleure utilisation de la capacité productive, mais n'ont pas apporté des incitations suffisantes pour accroître les capacités», et que pour aller de l'avant il faut mettre davantage l'accent sur les incitations nécessaires pour renforcer les capacités productives et sur les forces qui soutiennent la croissance économique (Banque mondiale, 2005a: 10);
- La CEALC a situé le développement productif au centre de ses propositions politiques pour réaliser une croissance économique accélérée dans l'équité, et a publié en 2004 le rapport intitulé *Le développement productif dans les économies ouvertes*, qui est le plus récent d'une série de rapports importants sur ce thème, lancée avec la parution de *Changing Production Patterns with Social Equity* (1990);
- L'ONUDI (2005) a souligné combien il importe de créer des capacités technologiques pour rattraper les retards et réduire durablement la pauvreté.

---

*Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA désigne le développement des capacités productives au nombre des sept engagements déterminants et comme étant la clef pour faire en sorte que les PMA tirent avantage de la mondialisation plutôt que de souffrir d'un surcroît de marginalisation socioéconomique.*

---

Le présent rapport s'inscrit dans une veine analogue. Il s'appuie sur les travaux antérieurs de la CNUCED dans le domaine de la dynamique du développement dans les quelques pays en développement, pour la plupart en Asie de l'Est, qui ont avec succès lancé, soutenu et accéléré leur développement (ceux qui sont évoqués plus haut), ainsi que sur les observations empiriques et les arguments développés dans les deux rapports précédents sur les PMA. Ces deux rapports ont analysé la nature et la dynamique de la pauvreté dans les PMA (Rapport 2002), et fait le constat que le sous-développement des capacités productives est le chaînon manquant entre l'expansion du commerce international, que beaucoup de PMA ont réalisée ces dernières années, et la réduction soutenue et durable de la pauvreté, qui tarde à se concrétiser dans la

plupart d'entre eux (Rapport 2004). Le présent rapport prolonge cette analyse et la pousse plus avant, selon trois axes:

- Il décrit l'état actuel des capacités productives dans les PMA et analyse la manière selon laquelle elles se développent (chapitre 2, 3 et 4);
- Il examine les trois contraintes fondamentales qui font obstacle au développement des capacités productives dans les PMA – infrastructures physiques (chapitre 5), institutions (chapitre 6) et stimulus envoyé par la demande (chapitre 7);
- Il formule quelques principes résultants pour ce qui concerne les politiques à mener (chapitre 8).

Cette analyse a pour intention de constituer une base concrète sur laquelle asseoir la définition des politiques internationales et nationales visant à promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Elle devrait également appuyer la réalisation de l'engagement principal du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010, à savoir développer les capacités productives.

Le présent chapitre expose le cadre conceptuel fondamental du rapport et examine en quoi le sujet est important pour les décideurs politiques. Il précise ce que l'on entend dans le présent rapport quand il est question des capacités productives (section B), ainsi que le cadre analytique utilisé pour saisir comment les capacités productives se développent (section C). La section D porte sur la valeur ajoutée que représente pour les décideurs le fait de mettre l'accent sur les capacités productives, tant pour promouvoir la croissance économique que pour faire en sorte que cette croissance ait un effet réducteur de pauvreté. La dernière section récapitule les grands axes du chapitre.

## B. Que sont les capacités productives?

Bien que l'expression « capacités productives » soit de plus en plus usitée dans les cercles internationaux qui s'occupent de politiques de développement, il n'existe pas de définition universellement convenue de ce qu'elle désigne (voir encadré 4)<sup>1</sup>. Aux fins du présent rapport a été adoptée une définition large de ce que sont les capacités productives, qui rejoint l'approche retenue dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (ONU, 2001). L'accent est placé sur les contraintes structurelles et liées à l'offre, et sont pris en compte les infrastructures physiques, les technologies, le développement et la dynamique des entreprises, au même titre que les enjeux sectoriels spécifiques pour l'agriculture et les agro-industries, la production industrielle et minière, le développement rural et la sécurité alimentaire, ainsi que le tourisme durable. Cette approche ouverte permet d'éviter le piège consistant à se focaliser sur certains facteurs intervenant dans le processus de production (par exemple machines et équipement, infrastructure physique, développement des ressources humaines, capacités technologiques) comme sur autant de formules magiques porteuses de croissance économique et de recul de la pauvreté. Elle évite aussi de déterminer par avance quels types d'activités économiques (par exemple exportation ou industrie manufacturière) doivent retenir principalement l'attention dans la définition de la politique de développement des capacités productives. Les priorités varieront selon les circonstances dans le pays et selon la phase du processus de développement.

Pour éviter les dangers d'une définition partielle ou réductrice, aux fins du présent rapport on entendra donc par capacités productives *les ressources*

---

*Bien que l'expression «capacités productives» soit de plus en plus usitée dans les cercles internationaux qui s'occupent de politiques de développement, il n'existe pas de définition universellement convenue de ce qu'elle désigne.*

---



---

*Aux fins du présent rapport on entendra donc par capacités productives les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui ensemble déterminent la capacité d'un pays de produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer.*

---

#### ENCADRÉ 4. AUTRES DÉFINITIONS DES CAPACITÉS ET DU POTENTIEL DANS LES DOMAINES DE LA PRODUCTION, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Dans le langage quotidien, les termes «capacité» et «potentiel» sont souvent utilisés de manière interchangeable pour décrire l'aptitude à faire quelque chose. Dans le débat international, ces termes se rapportent à divers phénomènes, par exemple le potentiel de production, le potentiel d'offre, le potentiel technologique, le potentiel industriel, le potentiel social, le potentiel productif, la capacité productive (au singulier), la capacité de production, la capacité commerciale et la capacité d'offre. Ces multiples emplois illustrent le fait que les divers analystes mettent l'accent sur différents aspects du problème des capacités productives. Certains considèrent que le développement des capacités productives est le développement des capacités d'exportation, d'autres le développement des industries manufacturières. Pour certains, la capacité productive correspond à la production maximale des immobilisations corporelles – usine, matériel et bâtiments – ou à la capacité de l'infrastructure physique dont la production est tributaire, tandis que pour d'autres le renforcement des capacités porte avant tout sur la formation et la mise en valeur des ressources humaines. D'autres encore entendent par développement des capacités productives le développement du potentiel technologique – l'aptitude des entreprises à maîtriser, adapter et améliorer les technologies existantes, ainsi qu'à concevoir de nouveaux produits et procédés. Pour d'autres enfin, le développement des capacités productives consiste à investir dans le capital humain en améliorant la santé, l'éducation et l'alimentation.

Les définitions ci-après, tirées de documents officiels, visent à illustrer la profusion des termes et la manière dont ceux-ci sont utilisés pour définir la notion de capacités productives. Elles englobent des définitions axées sur le commerce (où les capacités productives correspondent aux capacités d'exportation) – par exemple, à l'OMC; sur l'industrie – par exemple, à l'ONUDI; sur les capacités humaines – par exemple, dans le rapport de la Commission pour l'Afrique, au PNUD; sur le commerce et la production (Initiative relative à la capacité productive de l'Afrique – African Productive Capacity Initiative – du NEPAD; accords de partenariat UE/ACP); ou des définitions de portée plus large (Programme d'action adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA). Le présent rapport utilise une définition large qui est énoncée dans le corps du texte principal.

**Programme d'action adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA:** «Dans les PMA, l'accélération de la croissance et d'un développement durable est entravée par divers obstacles d'ordre structurel concernant l'offre, dont: la faiblesse de la productivité; le manque de ressources financières; les carences des infrastructures matérielles et sociales; la pénurie de ressources humaines qualifiées; la dégradation de l'environnement; l'insuffisance des moyens institutionnels, notamment des services d'appui au commerce, dans le secteur public comme dans le secteur privé; la faiblesse des capacités technologiques; l'absence d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'établissement de partenariats entre secteur public et secteur privé; enfin, la difficulté qu'ont les pauvres et surtout les femmes à accéder aux ressources et aux services nécessaires à la production... Les PMA et leurs partenaires de développement devraient s'employer prioritairement à surmonter les obstacles structurels pour continuer de renforcer les capacités de production» (Nations Unies, 2001: 31).

**Initiative du NEPAD relative à la capacité productive de l'Afrique:** «La capacité productive est l'aptitude, premièrement, de produire des biens qui satisfont aux critères de qualité des marchés actuels et, deuxièmement, à se perfectionner afin d'exploiter de futurs marchés. Le renforcement de la capacité productive permettra de participer de manière durable au nouveau système de production mondial fondé sur les réseaux de production... La capacité productive est fonction de six facteurs... les qualifications des travailleurs, l'infrastructure, la disponibilité d'intrants intermédiaires, la technologie existante, les modalités effectives d'action conjointe et les évaluations comparées. D'autres questions influent sur ces six facteurs et, si elles sont traitées de manière positive, peuvent accroître la capacité productive» (ONUDI, 2003: 4).

**Rapport sur le développement industriel 2004 de l'ONUDI:** «L'élément clef de l'augmentation de la productivité à un niveau compétitif est l'amélioration des capacités de fonctionnement industrielles. Que sont ces "capacités de fonctionnement" industrielles? Ce ne sont pas des capacités de production dans le sens usine, matériel et bâtiments physiques; il est relativement facile d'acquérir ou de renforcer cette capacité, pour le moins si les ressources financières pour ce faire sont disponibles. La capacité de fonctionnement – c'est-à-dire la faculté de faire en sorte que la capacité opère de manière compétitive – requiert quelque chose de plus: les connaissances tacites, les compétences et l'expérience relatives à des techniques spécifiques que collectent les entreprises et qui ne peuvent être ni importées ni achetées. Le processus comprend la création de nouvelles compétences, en partie par le biais de l'enseignement de type scolaire mais, souvent et de manière plus importante, par la formation et l'expérience de nouvelles technologies. Ce processus nécessite l'obtention d'informations techniques, leur assimilation et leur amélioration. Cela signifie de pouvoir renforcer le capital institutionnel plutôt que le capital industriel avec de nouvelles méthodes de gestion et d'organisation, de nouvelles manières de stocker et de diffuser l'information et de gérer les hiérarchies internes. Ce processus nécessite également une forte interaction entre les entreprises – les sociétés n'apprennent pas par elles-mêmes – ainsi qu'entre les entreprises et les institutions de soutien. Enfin, il nécessite des marchés de facteurs qui

## Encadré 4 (suite)

puissent fournir compétences, technologies, financement, commercialisation des exportations et infrastructure pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises» (ONUUDI, 2004: encadré 1).

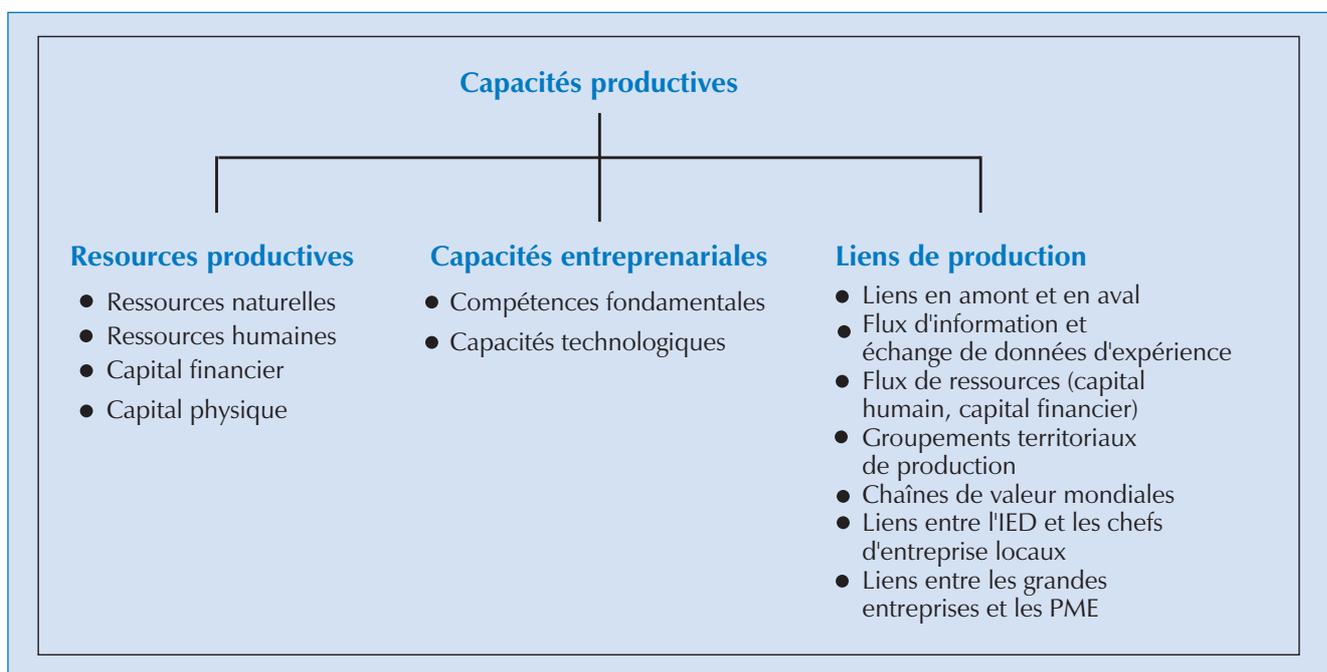
**Accords de partenariat économique UE/ACP:** Les contraintes pesant sur l'offre sont définies comme de «graves contraintes que rencontrent les entreprises locales pour produire des biens compétitifs parce qu'elles font partie d'une économie en développement... Remédier à ces contraintes est un enjeu fondamental pour favoriser la transformation structurelle de l'économie des ACP, de manière à promouvoir l'investissement, à accroître la valeur ajoutée locale ainsi que les emplois et les revenus afin d'aider la population à se sortir de la pauvreté par le travail» (European Research Office, p. 1, 2004).

**OMC:** Les contraintes du côté de l'offre désignent «les obstacles au développement d'une capacité de produire de façon compétitive des marchandises et des services et à la faculté de les mettre sur le marché à un coût raisonnable. Une définition aussi large englobe un vaste éventail de problèmes qui entravent la participation des PMA au commerce international. Ces problèmes concernent aussi bien l'infrastructure matérielle, les douanes, les services d'appui au commerce et les capacités humaines et institutionnelles que les besoins en matière de technologie, la fourniture de services publics et le cadre de la politique macroéconomique... Le point commun entre les problèmes du côté de l'offre mentionnés plus haut, malgré leur nature différente, est qu'ils alourdissent le coût des transactions pour les hommes d'affaires dans les PMA qui participent au commerce. Ce coût s'ajoute aux obstacles commerciaux auxquels leurs produits se heurtent aux frontières, tels que les droits de douane, réduisant ainsi leur compétitivité sur les marchés d'exportation... Les contraintes du côté de l'offre sont souvent mentionnées conjointement avec l'absence ou la nécessité d'une diversification des exportations. La dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits est une caractéristique du profil des exportations des PMA et elle est étroitement associée à la faiblesse des capacités de ces pays en matière d'offre. Surmonter les faiblesses du côté de l'offre est une condition préalable pour développer et diversifier un portefeuille d'exportations durable.» (OMC, 2004: 2-3).

**Commission pour l'Afrique 2005:** La capacité est l'«aptitude des personnes physiques, des personnes morales et des sociétés à s'acquitter de leurs fonctions, résoudre les problèmes et définir et atteindre leurs propres objectifs. Dans le cadre du développement, le «développement des capacités» fait référence à l'investissement dans les ressources humaines, les institutions et les pratiques qui, ensemble, permettent à un pays d'atteindre ses objectifs de développement» (Commission pour l'Afrique, 2005: 443).

**Fukuda-Parr et al. 2002 (PNUD):** Le «développement des capacités» s'entend dans ce contexte comme un processus de mise en valeur des ressources humaines, «un processus par lequel des personnes, des groupes, des institutions et des sociétés accroissent leur aptitude à 1) s'acquitter de fonctions essentielles, à résoudre des problèmes ainsi qu'à définir et réaliser des objectifs; et 2) à comprendre et à satisfaire les besoins de développement dans un cadre général et de manière durable» (Fukuda-Parr et al. 1997).

GRAPHIQUE 8. LES TROIS ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DES CAPACITÉS PRODUCTIVES



*productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui ensemble déterminent la capacité d'un pays de produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer.*

Dans les économies de marché, la production est principalement le fait d'entrepreneurs compétents qui mobilisent des ressources productives et des intrants pour produire des extrants répondant profitablement à la demande présente effective et à la demande future prévisible. À tout moment, la production potentielle d'une économie est l'offre cumulative maximale de biens et de services qui pourrait être réalisée si toutes les ressources productives et les capacités entrepreneuriales étaient utilisées avec l'efficacité maximale et à leur plein potentiel. Quand les capacités productives sont sous-employées, ou sont utilisées inefficacement, il est possible d'obtenir un accroissement de la production en réaffectant des ressources, ou en induisant une utilisation plus intensive des ressources et des capacités existantes. Mais une croissance économique soutenue exige l'expansion et le développement ainsi que la plus pleine utilisation des capacités productives. Le taux de croissance potentiel (à pleine capacité) d'une économie à l'instant  $t$  est défini par la croissance et le développement des capacités productives. Mais ce taux de croissance ne sera réalisé que si les capacités productives sont non seulement créées, mais aussi exploitées. Cela dépendra de facteurs qui tiennent à la demande, et pour ce qui est des biens et services marchands, il faudra que la production se fasse de manière compétitive.

---

*Les capacités entrepreneuriales sont les compétences, les connaissances et les informations dont disposent les entreprises pour, premièrement, mobiliser les ressources productives afin de transformer les intrants en extrants capables de satisfaire de manière compétitive la demande présente et future, et deuxièmement investir, innover, améliorer la qualité des produits, et même créer de nouveaux marchés.*

---

Les trois éléments de base des capacités productives, telles qu'elles sont entendues ici, sont les ressources productives, les capacités entrepreneuriales, et les liens de production (voir le graphique 8).

Les *ressources productives* sont les facteurs de production. Elles comprennent ce qui suit:

- Ressources naturelles, y compris la quantité et la qualité des terres agricoles, les ressources en eau, les ressources énergétiques, les gisements de minéraux, les ressources forestières et halieutiques, la biodiversité et la qualité des paysages;
- Ressources humaines – quantité et qualité de la main-d'œuvre, y compris le niveau d'éducation, de santé, de nutrition et de compétence;
- Ressources en capitaux financiers – disponibilité et coût du capital financier nécessaire pour financer la production, l'investissement et l'innovation;
- Ressources en capital physique – parc d'outils, machines et matériel dont disposent les producteurs, ainsi que les infrastructures physiques qui offrent une gamme de services aux producteurs, y compris transport, énergie, télécommunications, adduction d'eau et évacuation des eaux usées, et irrigation.

Le panier de facteurs utilisés pour la production varie d'une activité économique à l'autre. Certains facteurs de production sont mobiles d'un pays à l'autre, tandis que d'autres ne le sont pas.

Les *capacités entrepreneuriales* sont les compétences, les connaissances et les informations dont disposent les entreprises pour, premièrement, mobiliser les ressources productives afin de transformer les intrants en extrants capables de satisfaire de manière compétitive la demande présente et future, et deuxièmement investir, innover, améliorer la qualité des produits, et même

créer de nouveaux marchés. Les capacités, aux fins du présent rapport, constituent un attribut des agents économiques. Dans la littérature économique les capacités entrepreneuriales sont parfois définies comme les «capacités des entreprises». Mais l'expression ne convient pas dans le contexte des PMA, où beaucoup d'entreprises sont de caractère familial et non pas constituées en personnes morales distinctes, indépendamment des membres du ménage qui les possèdent et les gèrent.

Les capacités entrepreneuriales sont une question de savoir quoi faire, et comment le faire, pour produire de manière concurrentielle. Elles englobent ou associent ce qui suit:

- Compétences fondamentales, à savoir connaissances courantes, savoir-faire et informations permettant d'exploiter des équipements existants ou une terre agricole existante, y compris la gestion de la production, le contrôle de qualité, la réparation et l'entretien du capital physique, et la commercialisation des produits;
- Capacités technologiques (ou capacités dynamiques), qui se rapportent à la capacité d'acquérir et de modifier des compétences pour accroître la productivité, la compétitivité et la rentabilité, et pour s'adapter à un environnement externe qui évolue en termes d'offre et de demande. Les capacités technologiques ont été répertoriées de diverses manières (par exemple par Dahlman et Westphal, 1983; Dahlman, Ross-Larsen et Pack, 1986; Amsden, 2001; Lall, 1992, 2004). Une liste utile dressée à la CNUCED distingue cinq grandes catégories de capacités technologiques, à savoir :
  - a) Capacités d'investissement – connaissances et compétences nécessaires pour définir et exécuter des projets d'expansion des installations ou équipements physiques;
  - b) Capacités d'innovation incrémentielle – connaissances et compétences requises pour améliorer et adapter en continu produits et processus en innovant à partir de l'existant, adapter les technologies et ajuster les modes d'organisation;
  - c) Capacités de commercialisation stratégique – connaissances et compétences requises pour pénétrer de nouveaux marchés et pour améliorer l'avantage compétitif de l'entreprise;
  - d) Capacités de liaison – connaissances et compétences liées au transfert de technologie au sein de l'entreprise, d'une entreprise à l'autre et entre l'entreprise et les établissements scientifiques et technologiques du pays;
  - e) Capacités d'innovation de rupture – connaissances et compétences nécessaires pour la création de technologies nouvelles – à savoir changements majeurs dans le concept et les caractéristiques fondamentales des produits et des processus de production (Ernst, Ganiatos et Mytelka, 1998, 17-23).

Les capacités technologiques sont particulièrement importantes parce qu'elles sont le fondement de la créativité, de la flexibilité et du dynamisme d'une économie.

Le succès dans la mobilisation de ressources productives et l'exercice des capacités entrepreneuriales ne peut pas être dissocié des systèmes de production

plus vastes dans lesquels les agents économiques sont insérés. Ainsi le troisième axe des capacités productives d'un pays est constitué par les *liens de production* entre les entreprises et les différents types d'activité économique.

Les liens de production prennent différentes formes, notamment ce qui suit:

- Flux des biens et des services, qui peuvent prendre la forme de liaisons vers l'amont et vers l'aval (qui pour une entreprise ou une activité particulière se rapportent aux liens avec les fournisseurs et aux liens avec les acheteurs, respectivement);
- Flux d'informations et de connaissances entre les entreprises, qui s'opèrent par le biais des interactions avec les clients et les fournisseurs ainsi que par celui des relations de collaboration entre entreprises géographiquement proches;
- Flux de ressources productives entre les entreprises, qui peuvent inclure les relations de crédit à court terme liées aux ventes et aux achats, ainsi que les transferts de travailleurs qualifiés.

Les liens de production incluent les liaisons entre des entreprises de différentes tailles et les liaisons entre des entreprises de taille analogue (par exemple entre PME), et peuvent prendre la forme de relations d'externalisation ou de sous-traitance. Dans les économies ouvertes, les liens de production concernant les biens marchands peuvent être internationales par leur portée, les entreprises locales étant intégrées dans les chaînes de valeur d'envergure mondiale (Gereffi, 1999; ONUDI, 2002: chap. 6; Kaplinsky, Morris et Readman, 2002). Elles incluent aussi les liaisons entre les entreprises sous contrôle étranger implantées dans le pays et les entreprises sous contrôle local. Les liens de production peuvent aussi être territorialement groupés. Ces faisceaux de production peuvent être définis comme «une concentration sectorielle et/ou géographique d'entreprises actives dans le même secteur ou dans des secteurs étroitement liés, qui permet de réaliser des économies externes substantielles et cumulatives du fait de l'agglomération et de la spécialisation (grâce à la présence de producteurs, de fournisseurs, de la main-d'œuvre spécialisée et des services connexes spécifiques au secteur), et qui permet de prendre en commun des mesures ayant trait à la recherche de l'efficacité collective» (Ramos, 1998: 108).

Les liens de production ont été définies comme particulièrement importants dans le secteur manufacturier (Hirschmann, 1958; Chenery, Robinson et Syrquin, 1986). Par ailleurs ces liaisons sont également importantes dans le secteur agricole, où la production commerciale dépend des liens entre agriculteurs, distributeurs d'intrants et les acheteurs de produits, où la disponibilité de services d'infrastructure affecte les coûts de production et de transaction, et où les liaisons entre l'agriculture et les activités non agricoles prennent une importance critique dans le processus du développement économique (Fei et Ranis, 1997). Les diverses complémentarités de production auxquelles donnent lieu les divers types de liens de production signifient que la compétitivité des activités particulières et des différentes entreprises dépend non seulement des ressources productives et des capacités entrepreneuriales dans les secteurs économiques et les entreprises, mais aussi de la compétitivité du système de production dans son ensemble (Porter, 1990).

Les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production déterminent ensemble non seulement la capacité globale d'un pays de produire des biens et des services, mais également quels biens et services un pays peut produire. La raison à cela est que les capacités productives ne sont pas

---

*Les diverses complémentarités de production auxquelles donnent lieu les divers types de liens de production signifient que la compétitivité des activités particulières et des différentes entreprises dépend non seulement des ressources productives et des capacités entrepreneuriales dans les secteurs économiques et les entreprises, mais aussi de la compétitivité du système de production dans son ensemble.*

---

toujours génériques; au contraire elles sont souvent spécifiques à un type d'activité.

Le capital financier est malléable et peut être affecté à différents usages et activités. Mais une fois transformé en capital physique, sous la forme d'une usine, de machines et de matériel physique qui servent à produire des biens particuliers, il est difficile d'utiliser ledit capital immobilisé pour produire autre chose. Une usine textile ne peut pas être convertie à la production de ciment, et on ne peut faire produire du café à des cacaoyers<sup>1</sup>. Le capital humain accumulé dans un domaine ne peut pas toujours être reconverti à un autre domaine. Il est bien sûr des niveaux de compétence, comme savoir lire, écrire et compter, qui sont génériques. Mais sans formation supplémentaire, le travailleur agricole compétent pour produire du maïs ne pourra pas fabriquer des chemises. Même les infrastructures physiques ne peuvent pas être considérées comme des équipements bénéficiant à l'économie dans son ensemble: une route rurale desservant une localité sert aux agriculteurs de cette localité, et pas aux autres.

L'apprentissage et les savoirs technologiques sont eux aussi spécifiques aux activités, les différentes technologies exigeant une plage différente de compétences et de connaissances. Certaines s'accommodent d'une gamme restreinte de spécialités, d'autres ont besoin d'un éventail de métiers beaucoup plus large. Les capacités technologiques acquises dans un secteur d'activité peuvent être appliquées dans des activités connexes et liées, mais elles ne sont pas toujours facilement transférables. Les liens de production sont aussi, dans une certaine mesure, spécifiques à une activité, et associées aux caractéristiques techniques des produits et des processus de production.

### C. Comment les capacités productives se développent-elles?

Les capacités productives d'un pays constituent une potentialité pour la production et la croissance économique. Comme il a été observé plus haut, elles définissent le plafond de ce qu'une économie peut produire à un moment donné. Mais, plus qu'à ce potentiel statique, notre attention ira surtout au potentiel dynamique qui résulte du fait que les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production ne sont pas simplement données ou acquises, mais sont créées et transformées dans le temps. À mesure que cela s'opère, la production potentielle augmente, ce qui rend possible une croissance économique.

Naturellement, les pays ont des dotations différentes en facteurs naturels. Mais les ressources naturelles n'ont aucune valeur économique avant que leur potentiel ne soit perçu puis réalisé par l'injection de capital et de connaissances. Ce qui se présente initialement comme une abondance ou une pénurie de ressources naturelles peut être transformé par la technologie. Le capital et les connaissances s'accumulent par le biais de l'activité économique, et la main-d'œuvre est instruite, formée et valorisée par l'expérience de la production. Pour les décideurs, ce que les capacités productives *sont* doit compter moins que ce qu'elles *peuvent devenir*.

La manière dont les capacités productives se développent peut être conceptualisée de diverses manières. Le présent rapport emprunte, de façon éclectique, aux modes d'analyse de différentes théories de la croissance économique qui traitent du développement à long terme des capacités productives (voir l'encadré 5). Ces théories suggèrent ce qui suit:

---

*Les capacités productives ne sont pas toujours génériques; au contraire elles sont souvent spécifiques à un type d'activité.*

---



---

*Pour les décideurs, ce que les capacités productives sont doit compter moins que ce qu'elles peuvent devenir.*

---

## ENCADRÉ 5. FONDEMENTS ANALYTIQUES DU RAPPORT

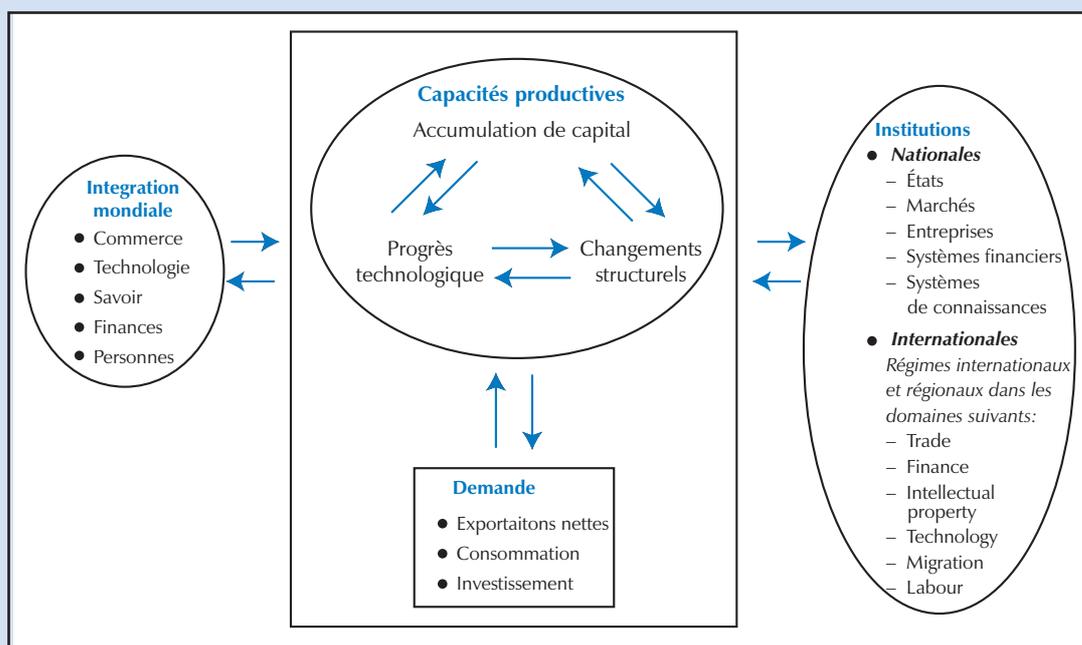
Le présent rapport s'inspire de manière éclectique des analyses des auteurs suivants:

- Les travaux de la première génération d'économistes du développement des années 50 et 60, en particulier de Lewis (1954) concernant le modèle de croissance économique assorti d'une offre illimitée de main-d'œuvre et d'Albert Hirschmann (1958) sur les liens. Ros (2000) a développé de manière importante l'aspect théorique de ces travaux et a réalisé une synthèse avec des éclairages provenant de la théorie néoclassique et de celle de la croissance endogène;
- Les analyses de Kalecki (1969) et de Kaldor (1967, 1981), qui soulignent l'importance de la demande globale et intersectorielle dans la croissance économique, ainsi que les modèles de croissance post-keynésiens qui définissent la contrainte de la balance des paiements comme l'un des principaux déterminants des divergences de taux de croissance entre les pays (voir McCombie et Thirlwall, 2004);
- Diverses analyses structuralistes de la croissance économique, notamment les descriptions empiriques des modèles récurrents de croissance économique et de changements structurels (Chenery, Robinson et Syrquin, 1986), les travaux des structuralistes latino-américains des années 50 sur la manière dont l'intégration dans l'économie mondiale influe sur le développement national, ainsi que les travaux des néostructuralistes latino-américains des années 90 qui ont actualisé ces idées en tenant compte des orientations erronées qui ont conduit à la chute de la croissance dans les années 80 et à l'adoption de réformes économiques ainsi que de la faible réaction aux réformes économiques (Sunkel, 1993; Ocampo, 2005);
- Les analyses fondées sur le caractère évolutif de la croissance économique, qui s'inspirent de Schumpeter, soulignent l'importance de l'entrepreneuriat et des capacités technologiques dans la croissance économique<sup>1</sup> voir en particulier Nelson et Winter (1974, 1982) et des analyses empiriques découlant de cette approche.

Ces travaux sont généralement relégués au second rang dans l'analyse actuelle des politiques de développement<sup>1</sup>. Ils offrent néanmoins un terrain particulièrement riche pour l'analyse du développement des capacités productives et de la relation entre les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ils revêtent aussi un intérêt accru à l'heure où les analystes s'efforcent de synthétiser les enseignements macroéconomiques de l'analyse post-keynésienne de la croissance et les enseignements microéconomiques sur le renforcement des capacités technologiques des économistes néo-schumpétériens et évolutifs (voir Llerena et Lorentz, 2004a, 2004b), ainsi que pour comprendre grâce à cette nouvelle synthèse les problèmes spécifiques d'orientation des pays en développement (voir Ocampo, 2005; Cimoli, 2005; Cimoli, Primi et Pugno, 2005). Toutefois, ces travaux n'ont pas encore été utilisés pour éclairer les problèmes qui se posent en matière de politique de développement dans les PMA, ce que le présent rapport s'efforce de faire.

<sup>1</sup> Il existe des exceptions à cette généralité, à savoir: i) les analyses de l'ONUDI consacrées au développement industriel (voir, en particulier, ONUDI, 2005); ii) la série de rapports de la CEPALC où, depuis 1990, sont examinés les problèmes de la promotion du développement productif et de l'équité sociale dans les économies ouvertes (voir CEPALC, 2004); et iii) les analyses de la CNUCED portant sur les mesures qui expliquent le développement de l'Asie de l'Est, en particulier par une synergie entre l'investissement, les bénéfices et l'exportation (voir CNUCED, 1994, 1996).

## GRAPHIQUE 9. COMMENT SE DÉVELOPPENT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES?



- Les processus fondamentaux par lesquels les capacités productives se développent sont l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel;
- Le développement soutenu des capacités productives se produit dans un processus de causalité cumulative dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement;
- Le développement et l'utilisation des capacités productives dans un pays sont fortement influencés par le degré et la forme de l'intégration du pays dans l'économie mondiale, ainsi que par les institutions tant nationales qu'internationales.

Ce concept est illustré par le graphique 9.

## 1. LES PROCESSUS CENTRAUX

Les capacités productives se développent dans un pays par le biais de trois processus étroitement corrélés: accumulation de capital, progrès technologique et changement structurel. Chacun de ces processus est lié aux trois éléments de base des capacités productives définis à la section B. L'accumulation de capital est liée aux changements de l'offre en ressources productives. Le progrès technologique est lié au développement des capacités technologiques. Le changement structurel est lié aux changements des types et de la densité des liens de production à l'intérieur de l'économie.

L'accumulation de capital est le processus par lequel s'accroissent les actifs de diverses natures par le biais de l'investissement. Elle consiste en la formation de capital physique, représenté par les équipements productifs qui viennent grossir le parc d'usines, de machines et d'équipements utilisés par les entreprises et les exploitations agricoles, ainsi que les infrastructures économiques et sociales d'appui; en la formation de capital humain, qui dépend en particulier de la dépense publique dans les domaines de la santé et de l'éducation; et en l'utilisation durable d'actifs environnementaux, tant renouvelables que non renouvelables, pour entretenir le capital naturel ou faire en sorte que la croissance du capital produit soit plus rapide que l'épuisement du capital naturel. L'investissement dans le développement humain, tel qu'il est inscrit dans les objectifs du Millénaire pour le développement pour ce qui est du bien-être humain et tel qu'il est défendu par le projet de l'ONU pour le Millénaire (2005), compte pour une partie importante dans le développement des capacités productives. Mais le processus de développement des ressources productives ne saurait être limité à cette activité.

Le progrès technologique est le processus qui aboutit à offrir des biens et des services nouveaux, des méthodes, des compétences ou des équipements nouveaux ou améliorés pour produire des biens et des services, et des formes nouvelles ou améliorées d'organisation de la production par l'innovation. L'innovation est l'application de connaissances à l'activité de production. Elle exige des capacités technologiques, qui peuvent être définies comme les connaissances, l'expérience et les compétences requises pour présenter des produits nouveaux, des processus de production nouveaux et des formes nouvelles d'organisation de la production, ou pour améliorer l'existant. Le développement des capacités technologiques peut être décrit comme un processus d'apprentissage technologique.

Le changement structurel est le changement dans la composition inter et intrasectorielle de la production, dans la structure des liaisons inter et

---

*Les capacités productives se développent dans un pays par le biais de trois processus étroitement corrélés: accumulation de capital, progrès technologique et changement structurel.*

---



---

*L'investissement dans le développement humain compte pour une partie importante dans le développement des capacités productives.*

---

intrasectorielles et dans la structure des liaisons entre les entreprises. Il y a de fortes homologues entre l'accroissement de la production potentielle d'une économie et le changement de sa structure de production. C'est Adam Smith qui l'a dit le premier, en soulignant l'importance d'une division croissante du travail pour la richesse des nations. Mais l'accroissement de la production par travailleur à l'échelle d'une économie est historiquement lié à la baisse de la proportion de main-d'œuvre active dans le secteur agricole et à l'accroissement de la proportion employée dans l'industrie, manufacturière en particulier, et dans les services, phénomène qui s'accompagne d'un glissement à l'intérieur des grands secteurs vers des activités à plus fort coefficient de capital et de compétences. On observe aussi une tendance générale à ce que les liens de production dans le pays deviennent plus denses et plus «circulaires» du fait qu'une proportion plus élevée de la production est vendue à d'autres producteurs plutôt qu'aux utilisateurs finals (Chenery, Robinson et Syrquin, 1986).

L'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel sont donc étroitement corrélés. Les nouvelles technologies sont souvent incorporées dans des machines et du matériel, aussi beaucoup d'innovations exigent-elles d'investir dans des actifs immobilisés (formation de capital physique). La formation de capital humain est également nécessaire pour améliorer la base de compétences, qui est le fondement essentiel de l'apprentissage technologique. Les bénéfices potentiels liés à l'innovation constituent par ailleurs une incitation puissante à investir, et la réalisation de ces profits est une source importante de financement pour continuer d'investir et d'innover. L'investissement et l'innovation sont également les causes proximales du changement structurel, qui est un processus de destruction créatrice dans lequel certaines activités et certains secteurs disparaissent tandis que d'autres apparaissent ou se développent.

Le changement structurel affecte également le potentiel d'investissement et d'innovation pour l'avenir. L'une des raisons à cela est que toutes les activités n'ont pas le même potentiel de création et de développement de capacités productives par l'investissement et l'innovation. Pour résumer, il est des produits dynamiques, des secteurs porteurs ou des activités de «haute qualité» qui sont des déterminants actifs de la dynamique de croissance ou, comme on dit souvent, des «moteurs de croissance». Une autre raison (connexe à la première) est que les complémentarités de production entre les activités, les secteurs et les entreprises peuvent générer des effets dynamiques de liaisons dans la production. Ces effets stimulent l'investissement et l'innovation dans des secteurs et dans des entreprises spécifiques, en écho à d'autres investissements et innovations dans d'autres secteurs ou entreprises.

Les activités dynamiques (moteurs de croissance) sont définies par différents critères (voir par exemple Reinert, 1995). Ceux-ci associent notamment i) les caractéristiques de la demande, en particulier si la demande de produits présente une forte élasticité revenu; ii) la situation en matière de concurrence, en particulier selon que les marchés sont imparfaitement concurrentiels (et peuvent donc générer des profits élevés) ou parfaitement concurrentiels; et iii) le potentiel de progrès technologique et le développement d'un couplage dynamique investissements-profits. Mais le trait fondamental qui distingue les activités plus dynamiques des activités moins dynamiques est que les unes génèrent des rendements croissants, tandis que les autres ont des rendements décroissants (Reinert, 2004). Dans ces dernières, comme la main-d'œuvre vient s'ajouter à un facteur fixe (la terre dans le cas de l'agriculture), la production incrémentielle de chaque travailleur additionnel baisse. Dans les activités à rendement croissant, la productivité de la main-d'œuvre et le revenu par tête

augmentent à mesure que la production et l'emploi croissent, tandis que ces facteurs déclinent dans le cas des activités à rendement décroissant. Les mécanismes par lesquels les rendements augmentent sont notamment les économies d'échelle ou d'envergure, quand les prix de revient unitaires diminuent avec l'accroissement du volume de production; l'apprentissage par la pratique, qui fait que la productivité augmente avec l'expérience cumulative de la production; l'accroissement de la productivité qui accompagne la division accrue du travail et la spécialisation; et les effets de liaison à la fois dynamiques et forts.

Les effets dynamiques de liaison de production se partagent entre les relations liées à la demande et les relations liées à l'offre. Du côté de la demande, les effets multiplicateurs de la croissance des exportations dépendent très étroitement des liaisons intérieures de production. Ils sont très faibles si le secteur des exportations fonctionne comme une enclave, de même que si la propension à importer est forte. Les effets des complémentarités de production liés à l'offre opèrent par le biais de mécanismes différenciés, notamment les externalités positives que génèrent les différents agents économiques entre eux par des réductions de coûts rendues possibles par les économies d'échelle dans la production, ou des coûts réduits de transport ou de transaction (économies d'agglomération), ou par l'offre induite d'apports ou de services plus spécialisés (économies de spécialisation), ou par les externalités générées par le partage de connaissances et la mise en valeur du capital humain qui peut migrer d'une entreprise vers une autre (effet de débordement technologique ou cognitif) (Ocampo, 2005: 18).

Le fait qu'il y ait différenciation entre les activités économiques pour ce qui est de leur potentiel en vue du développement ultérieur des capacités productives, et que se produisent des effets dynamiques d'incitation liés aux liens de production a pour corollaire important que la structure de production n'est pas simplement le résultat passif du processus de croissance, mais au contraire un déterminant actif de ce potentiel de croissance. C'est pourquoi la transformation structurelle, qui elle-même reflète dans une économie le cheminement passé sur la voie du développement des capacités productives, est aussi importante pour le développement potentiel futur des capacités productives. Toutefois la présence d'une différenciation qualitative des activités génère des problématiques politiques difficiles pour les gouvernements. Essentiellement, le dilemme à trancher porte sur la manière de promouvoir une transformation structurelle et de mettre ainsi à contribution les effets positifs potentiels de croissance des activités dynamiques, sans tomber dans les nombreux pièges d'une attitude conduisant à «désigner les gagnants».

---

*Le fait qu'il y ait différenciation entre les activités économiques pour ce qui est de leur potentiel en vue du développement ultérieur des capacités productives, et que se produisent des effets dynamiques d'incitation liés aux liens de production a pour corollaire important que la structure de production n'est pas simplement le résultat passif du processus de croissance, mais au contraire un déterminant actif de ce potentiel de croissance.*

---

## 2. CAUSALITÉ CUMULATIVE, DEMANDE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

L'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel sont des processus cumulatifs dans lesquels l'investissement, l'innovation et la structure de production parviennent, à un moment donné, à générer des conditions propices pour d'autres investissements, innovations et changements structurels. Dans les formes de production capitalistes, la recherche du profit est l'incitation principale à l'investissement, et dans le même temps le profit devient une source importante de financement de l'investissement tout en étant aussi bien le résultat de l'investissement précédent. L'accumulation de capital s'accélère lorsque s'établit un couplage fort entre investissement et profit, dans lequel les entreprises réinvestissent

---

*Le développement soutenu des capacités productives n'intervient que lorsque s'opère un processus vertueux de causalité cumulative dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement*

---

constamment afin de majorer tant les profits que l'investissement. L'apprentissage technologique est, de manière analogue, cumulatif et arborescent à la fois, les connaissances, les compétences et l'expérience initiales constituant la base pour l'apparition de nouveaux savoir-faire. Mais ces processus n'opèrent pas automatiquement de leur propre fait, ni ne s'auto-entretiennent à jamais sur un mode mécanique. Le développement soutenu des capacités productives n'intervient que lorsque opère un processus vertueux de causalité cumulative dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement (Myrdal, 1957; Kaldor, 1967, 1981; Hirschmann, 1958).

L'importance de la demande dans le développement des capacités productives traduit le fait que celles-ci ne font rien de plus que générer une potentialité de production et de croissance. À un moment quelconque, les capacités productives existantes fixent le plafond de la production effective. Mais la présence de ce plafond ne signifie pas que les capacités productives existantes seront pleinement utilisées. Le fait que le potentiel inhérent à un ensemble donné de capacités productives soit réalisé ou pas dépend des facteurs liés à la demande. C'est là un fait évident qu'il est aisé de conceptualiser une fois que l'on se rend compte qu'il y a une différence entre la création de nouvelles capacités productives et leur utilisation, et que les décisions de créer des capacités productives par l'investissement et l'innovation sont basées sur l'attente d'un profit, donc sur des espoirs concernant la demande. Mais il faut rejeter les hypothèses classiques qui voudraient que l'épargne crée automatiquement l'investissement, que les ressources productives sont invariablement utilisées à pleine capacité, et que la demande s'ajuste passivement pour s'adapter à l'offre (voir Leon-Ledesma et Thirlwall, 2002).

Introduire la demande dans le panorama ne signifie pas qu'il n'y a aucune contrainte du côté de l'offre. En fait, comme il a été dit précédemment, à l'instant  $t$  les contraintes de l'offre plafonnent la production effective. Mais aussi bien le niveau d'utilisation des capacités productives que leur développement dans le temps sont également fonction des contraintes de la demande et de la croissance de celle-ci.

La croissance de la demande émane de trois sources: la consommation intérieure, l'investissement, et les exportations nettes (à savoir le solde des exportations déduction faite des importations). Les exportations sont une composante particulièrement importante de la demande, ce pour deux raisons. Premièrement, tandis que la demande de consommation comme la demande d'investissement dépendent du revenu national, la demande d'exportation se détermine de façon autonome. Deuxièmement, aussi bien la demande de consommation que la demande d'investissement ont une composante d'importation, et sans recettes d'exportation, la demande intérieure devra être restreinte pour assurer l'équilibre de la balance des paiements (Thirlwall, 2002: 53). Dans les pays pauvres, les exportations sont d'autant plus importantes que le sous-développement des structures de production fait qu'il faut importer la plupart des produits intermédiaires et des biens d'équipement. Mais l'importance des exportations ne signifie pas que les sources intérieures de demande peuvent être négligées dans le processus de croissance. Michael Porter, dans son analyse de la compétitivité internationale du point de vue commercial, voit dans les conditions de la demande intérieure un des quatre déterminants de base de la compétitivité internationale dans certains secteurs industriels (Porter, 1990: 86 — 100). Les travaux classiques qui décrivent les schémas récurrents du développement économique constatent eux aussi que dans les petits pays aux premiers stades du développement, la croissance de la

---

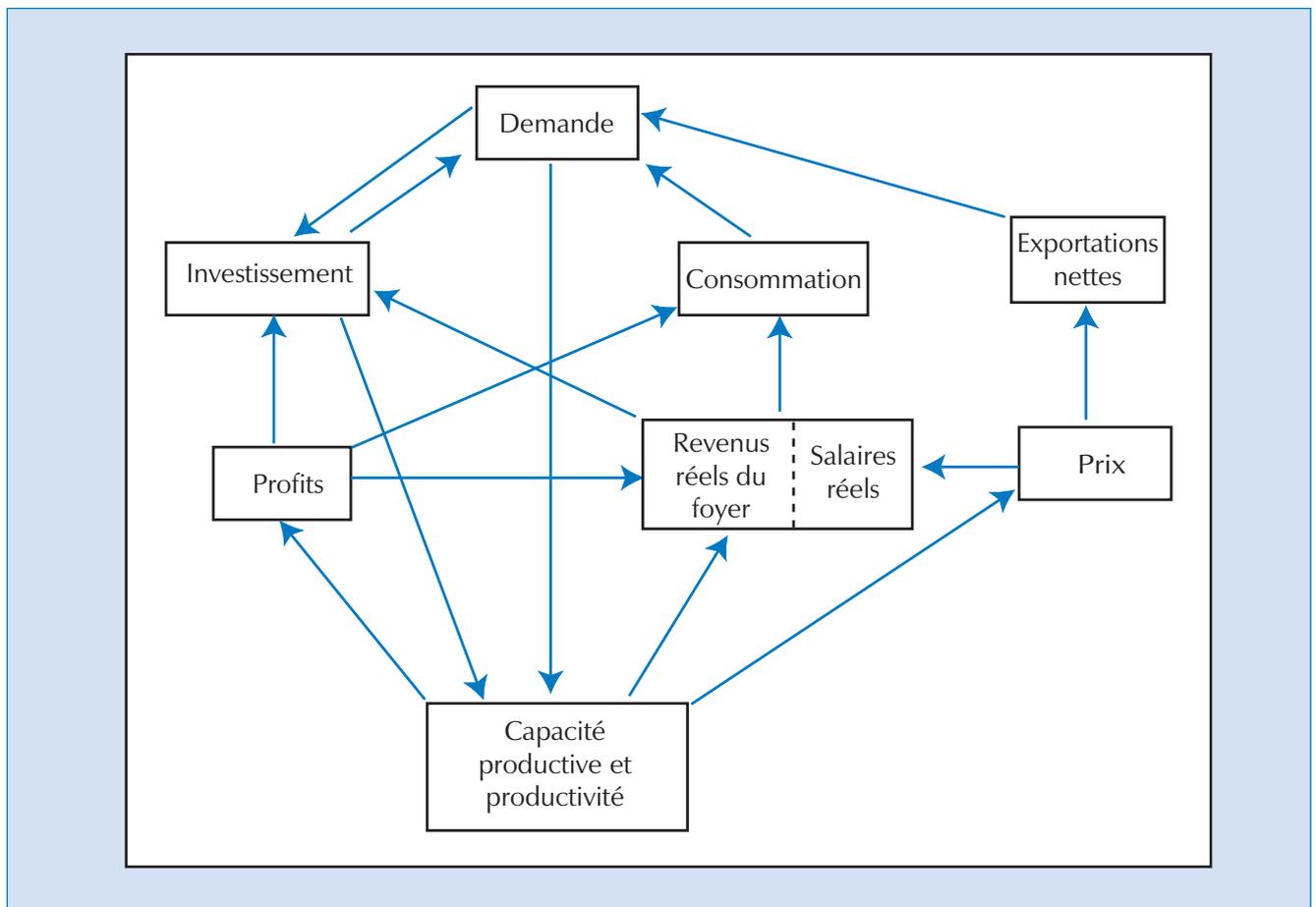
*Les exportations sont une composante particulièrement importante de la demande, mais l'importance des exportations ne signifie pas que les sources intérieures de demande peuvent être négligées dans le processus de croissance.*

---

demande intérieure rend en général compte de plus de 75 % de la croissance économique (Chenery, Robinson et Syrquin, 1986).

La manière dont le développement des capacités productives et la croissance de la demande peuvent être couplées en un cercle vertueux de causalité cumulative est illustrée sous une forme simplifiée par le graphique 10. Dans ce graphique, des capacités productives accrues sont associées à un accroissement de la productivité moyenne. La croissance de la productivité entretient trois liens de causalité avec la croissance de la demande. Premièrement, elle a la capacité d'accroître la compétitivité et donc les exportations nettes. Deuxièmement, elle peut accroître les profits, ce qui stimule l'investissement, qui est la deuxième composante de la demande, ce qui en soi peut induire des accroissements ultérieurs et additionnels de la productivité. Troisièmement, elle a un effet d'accroissement des salaires réels ainsi que du revenu réel des entreprises familiales (petites exploitations agricoles et entreprises urbaines du secteur informel). Cela conduit à un accroissement de la consommation, laquelle peut également être majorée par l'utilisation des bénéfices aux fins de consommation, ce qui réduira d'autant la force du lien entre le profit et l'investissement. Un autre lien causal possible (qui n'est pas figuré dans le graphique) est l'espace fiscal accru que les gouvernements peuvent exploiter grâce à l'expansion de la base productive et de la productivité. Une assiette fiscale élargie permet un investissement public accru, qui peut être important pour stimuler l'investissement privé, aussi bien que des dépenses accrues de consommation du gouvernement, qui peuvent elles aussi contribuer à améliorer le niveau de vie de la population et renforcer la croissance de la consommation.

GRAPHIQUE 10. LIENS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES ET LA CROISSANCE DE LA DEMANDE



Source: Based on Castellacci (2001).

---

*L'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel dans un pays, aussi bien que le lien entre le développement des capacités productives et la croissance de la demande sont fortement influencés par les rapports du pays avec le reste du monde.*

---

Tandis que la croissance de la productivité stimule la croissance de la demande, la croissance de la demande, réciproquement, stimule le développement des capacités productives et la croissance de la productivité. Ce phénomène se produit le plus simplement par la pleine utilisation des capacités productives et sous l'effet des incitations à investir et à innover qu'une demande en croissance génère. Mais outre ces conditions il existe des possibilités de rendements d'échelle croissants à mesure que la demande du marché progresse, ainsi que d'effets dynamisants des liens de production dont il a été question plus haut.

Entretenir un processus positif de causalité cumulative entre le développement des capacités productives et la croissance de la demande donne lieu à des choix difficiles. Dans les économies plus avancées, la question centrale consiste à ventiler la rémunération de la valeur ajoutée entre les profits, qui nourrissent la demande d'investissement, et les salaires, qui nourrissent la consommation privée. Dans les économies en développement pauvres qui possèdent un secteur industriel mais où la majeure partie de la population s'emploie encore dans le secteur agricole, la question centrale est de mobiliser l'épargne du secteur agricole sans compromettre les incitations à un accroissement de la production agricole et sans étrangler la demande intérieure de produits industriels qui doit, nécessairement, provenir principalement des ménages agricoles et de leur revenu.

### 3. L'IMPORTANCE DE L'INTÉGRATION MONDIALE

---

*L'intégration croissante des économies nationales en développement dans l'économie mondiale a simultanément ouvert de nouvelles perspectives et on citera notamment l'accroissement ou le renforcement de l'accès aux marchés, des connaissances, des technologies et du capital.*

---

L'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel dans un pays, aussi bien que le lien entre le développement des capacités productives et la croissance de la demande sont fortement influencés par les rapports du pays avec le reste du monde. Ces rapports externes sont devenus de plus en plus importants au cours des 30 dernières années, sous l'effet de la mondialisation et de la libéralisation des échanges. La mondialisation s'est traduite par «un flux croissant des biens et des ressources par-delà les frontières nationales et l'émergence d'un ensemble complémentaire de structures organisationnelles pour gérer le réseau élargi d'activités et de transactions internationales» (CNUCED, 1997: 70). En vue de s'intégrer dans ce processus et aussi pour en tirer le meilleur parti possible, les gouvernements ont simultanément entrepris de libéraliser plus avant les échanges commerciaux internationaux et le compte de capital, et cela a ouvert plus largement les économies nationales à l'influence des facteurs externes.

L'intégration croissante des économies nationales en développement dans l'économie mondiale a simultanément ouvert de nouvelles perspectives et fait surgir de nouveaux risques. Du côté positif, l'intégration mondiale peut soutenir en diverses manières le développement des capacités productives par l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Au nombre de celles-ci on citera notamment l'accroissement ou le renforcement de l'accès aux marchés, des connaissances, des technologies et du capital. Mais du côté négatif la mondialisation s'est aussi traduite par un accroissement de l'instabilité, des exclusions et des inégalités.

Pour ce qui est du côté positif, exporter vers les marchés internationaux est, comme il a déjà été dit, un facteur important pour la croissance de la demande. Aux étapes initiales du développement, en présence d'une pauvreté de masse et d'un marché intérieur limité, l'exportation permet de mobiliser de manière productive les ressources naturelles et les ressources de main-d'œuvre, jusque-là

sous-utilisées en raison des contraintes de la demande intérieure. Avec l'évolution progressive de la composition des exportations vers des produits à plus fort coefficient de connaissances, de compétences et de capital, associée à des effets intérieurs puissants de liens de production associés aux activités d'exportation, l'exportation peut aussi accélérer un processus de changement structurel qui viendra en retour accroître la productivité globale d'une économie. La possibilité existe que s'établisse un cercle vertueux par lequel la croissance rapide des exportations mène à une croissance rapide de la production; la croissance rapide de la production entraîne une croissance rapide de la productivité (par le biais des mécanismes d'accroissement de la profitabilité dont il a été question plus haut); enfin la croissance rapide de la productivité conduit à une compétitivité accrue.

L'accès renforcé aux connaissances et aux technologies modernes déjà en usage dans d'autres pays peut également permettre aux économies nouvelles venues de réaliser des accroissements significatifs de productivité sans devoir continuellement tout réinventer. Ce fait est particulièrement important pour les pays très pauvres parce que c'est dans les pays qui sont les plus éloignés du front technologique que le potentiel de progrès technologique est effectivement le plus grand. L'exportation peut faciliter l'acquisition de technologies modernes en établissant des liens avec les acheteurs, et aussi parce qu'une voie importante de transfert de technologie vers les pays en développement, en particulier les plus pauvres, est celle des importations de machines et de matériel. L'investissement étranger direct peut aussi servir de canal pour l'acquisition de technologies si les circonstances sont favorables.

L'accès accru au capital étranger peut également amplifier l'accumulation de capital. Ce facteur est particulièrement important pour les pays très pauvres qui sont enfermés dans le cercle vicieux qui veut que le faible niveau de l'investissement intérieur s'associe à une productivité faible et à un bas niveau d'épargne intérieure. Dans ces circonstances, l'accès à l'épargne étrangère peut jouer un rôle catalytique en amorçant le cercle vertueux de croissance économique et de mobilisation de ressources intérieures. Une fois ce cycle lancé, le capital étranger peut également autoriser un taux de croissance plus rapide de la consommation privée et une réduction de la pauvreté sans qu'il soit nécessaire de se serrer la ceinture autant qu'il le faudrait si l'économie nationale était fermée et si la croissance économique devait être intégralement financée par l'épargne intérieure. L'investissement étranger direct peut être une source particulièrement importante de capital étranger quand il est assorti de capacités entrepreneuriales importantes.

Bien que les perspectives ouvertes par la mondialisation et la libéralisation soient considérables et souvent encourageantes, il est devenu de plus en plus clair depuis le milieu des années 90 que des risques significatifs sont également liés à ces processus.

À cet égard, la mondialisation financière a été associée à une instabilité croissante de la croissance économique dans nombre de pays en raison des cycles rapides de gonflement et d'éclatement de bulles, liés aux montées subites des apports de capitaux à court terme suivies de retraits aussi subits de ces mêmes capitaux (CNUCED, 2003: schéma 4.2). Dans ces cas, la volatilité résultante des taux de change et l'instabilité macroéconomique réduisent gravement l'accumulation de capital intérieur et ont par ailleurs pu conduire des gouvernements à conserver des volumes accrus de ressources sous forme de réserves de devises pour chercher à prévenir la spéculation. Toutefois les pays les plus pauvres n'ont pas subi ces à-coups, faits de flambées subites et de replis rapides, qui ont caractérisé les économies de marché naissantes en Amérique latine et en Asie de l'Est. Pour eux, le problème a été leur exclusion de fait des marchés financiers internationaux, et la nécessité concomitante de devoir

---

*Bien que les perspectives ouvertes par la mondialisation et la libéralisation soient considérables et souvent encourageantes, il est devenu de plus en plus clair depuis le milieu des années 90 que des risques significatifs sont également liés à ces processus.*

---

compter principalement sur les apports des ressources publiques au développement comme source d'épargne étrangère.

La mondialisation a également été un processus très inégal dans lequel les pays très pauvres, en particulier, ont pu se trouver marginalisés (Banque mondiale, 2002; Sachs, 2000; Ghose, 2003). Avec la mondialisation de la concurrence, les conditions minimales en termes de ressources en capital, de technologies avancées et de compétences humaines pour se livrer concurrence sur des marchés plus ouverts et plus sophistiqués se sont relevées pour certains produits. Même sur les marchés des produits de base, les acheteurs intégrés dans certaines chaînes de produits ont renforcé ou relevé leurs critères de volume, de fiabilité et de qualité pour les achats, et ces exigences plus rigoureuses du marché ont rendu nécessaires des investissements toujours plus grands pour entrer ou rester sur le marché (Gibbon, 2001). La mondialisation des systèmes de production, dans lesquels les différentes étapes du processus de production se répartissent entre plusieurs pays, a aussi accompagné le fait que ces différents pays jouent des rôles distincts dans un système de production hiérarchique, scindé en activités spécialisées présentant différents niveaux de sophistication technologique et des potentiels différenciés pour les apprentissages dynamiques par effet de débordement des technologies. Certains pays peuvent ainsi se trouver verrouillés à un niveau donné d'avancement technologique, selon leur position dans le réseau hiérarchisé de production (Henderson, 1989).

---

*La mondialisation a également été un processus très inégal dans lequel les pays très pauvres, en particulier, ont pu se trouver marginalisés.*

---

Il a aussi été montré que le caractère inégal des processus de mondialisation est associé au creusement des inégalités entre les pays, de même qu'au creusement du fossé entre les pays les plus riches et les plus pauvres (Svedberg, 2004; Milanovic, 2005). L'exclusion des marchés, de la technologie et du capital de caractère mondial n'a pas été totale, mais s'est plutôt mêlée à des phénomènes d'incorporation partielle. Dans beaucoup de pays s'est établie une dynamique croissante conduisant à une structure duale de production, dans laquelle la productivité croît dans certaines branches et entreprises qui sont efficacement liées au reste du monde, mais qui n'ont que peu de liens avec l'économie intérieure (Cimoli, Primi et Pugno, 2005). C'est là un problème particulier dans les pays très pauvres où certains secteurs d'exportation, par exemple les grandes exploitations agricoles commerciales, les entreprises minières, les entreprises de tourisme et les entreprises manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre implantées dans des zones franches réservées aux industries d'exportation fonctionnent sur le mode d'enclaves économiques (CNUCED, 2004). À mesure que les inégalités se creusent dans le pays et que les perspectives économiques sont insuffisantes pour satisfaire les attentes de la population instruite, il se produit un exode croissant de compétences, qui diminue les capacités humaines qui permettraient de tirer parti des perspectives nombreuses et diverses que la mondialisation pourrait ouvrir.

#### 4. L'IMPORTANCE DES INSTITUTIONS

L'équilibre entre les perspectives et les risques que la mondialisation apporte en ce qui concerne le développement des capacités productives dépend largement des politiques que les pays adoptent pour piloter l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale, aussi bien que de la nature des institutions nationales et internationales. Le terme «institutions» s'entendra ici, pour appliquer la distinction faite par Douglas North (1990), de l'environnement institutionnel (l'ensemble des règles de base politiques, sociales et juridiques qui établissent les fondements de la production, des échanges et de la distribution – par exemple les régimes de propriété) et des dispositifs

institutionnels (les rapports réguliers entre les agents économiques qui régissent la manière selon laquelle ils coopèrent et se livrent concurrence). Ces derniers peuvent être formalisés par l'établissement d'organisations (sur le modèle de sociétés) ou se contenter de rapports plus lâches régis par des règles informelles et des relations récurrentes.

Les institutions nationales qui ont une véritable importance pour le développement des capacités productives sont diverses. Elles vont, par exemple, des valeurs sociales qui gouvernent les attitudes vis-à-vis de l'accumulation de capital et du progrès technologique et qui sont incorporées dans diverses cultures, jusqu'aux systèmes de valeurs des ménages et aux institutions de portée plus générale du point de vue du genre, qui régissent comment les relations sociales de production s'articulent avec les relations sociales de reproduction. Mais dans le présent rapport nous nous contenterons de traiter des institutions de caractère économique, en particulier celles qui suivent:

- Marchés – le degré de développement ou de sous-développement des marchés des produits et des facteurs, ainsi que leur degré de compétitivité;
- État – qui i) régit les règles de fond de l'échange commercial, met à disposition les infrastructures physiques et les autres biens publics, y compris assure la stabilité macroéconomique nécessaire à une économie de marché moderne; ii) appuie le développement des capacités entrepreneuriales et les mécanismes de coordination nécessaires pour assurer l'engagement commun des divers agents économiques et de leurs activités, et iii) gouverne la disponibilité et le coût des diverses ressources productives, y compris les capitaux financiers, le capital humain et les ressources naturelles;
- Entreprises – qui sont le lieu de base où se concentrent l'investissement et l'innovation et où convergent les institutions nécessaires pour réaliser le potentiel créatif du marché;
- Mécanismes de coordination non commerciaux (par exemple associations professionnelles) portant sur les liens de production, et regroupant les agents économiques ou les activités dont la production fait déjà l'objet de liaisons ou, peut-être le cas échéant, donner lieu à des liaisons;
- Systèmes financiers – qui sont déterminants pour réaliser des investissements potentiellement profitables et opérer les processus d'accumulation de capital;
- Systèmes de connaissances – l'ensemble des institutions qui favorisent les processus d'apprentissage technologique et de développement des capacités qui sont à la base de l'innovation, ou au contraire font peser des contraintes sur ces processus.

Pour qu'il y ait accumulation de capital et progrès technologique rapides, la nature du rapport entre la classe entrepreneuriale et l'État est très importante. Mais c'est là une question qui tient à la nature du secteur privé autant qu'à celle de la bonne gouvernance. Dans les pays très pauvres en particulier, le problème est que les marchés sont sous-développés et qu'il y a très peu d'entreprises. Dans cette situation, l'enjeu politique n'est pas d'écarter autant que possible le gouvernement au prétexte qu'une économie de marché capitaliste est déjà en place et que le problème est de lui permettre de mieux fonctionner en levant une éventuelle réglementation abusive de la part du gouvernement. L'enjeu politique, c'est de créer des marchés<sup>3</sup>.

---

*Pour qu'il y ait accumulation de capital et progrès technologique rapides, la nature du rapport entre la classe entrepreneuriale et l'État est très importante. Mais c'est là une question qui tient à la nature du secteur privé autant qu'à celle de la bonne gouvernance.*

---

---

*Avec la mondialisation et la libéralisation, les institutions internationales ont aussi un rôle à jouer. Revêtent une importance critique les régimes internationaux qui régissent les flux de capitaux privés et d'aide, les transferts de technologies et les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les migrations internationales, aux échelles mondiale et régionale.*

---

Avec la mondialisation et la libéralisation, les institutions internationales ont aussi un rôle à jouer en ce qui concerne l'accumulation de capital, le progrès technologique et les changements structurels dans les pays. Revêtent une importance critique les régimes internationaux qui régissent les flux de capitaux privés et d'aide, les transferts de technologies et les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les migrations internationales, aux échelles mondiale et régionale. De par leur nature, ces régimes internationaux ont un rôle important à jouer pour élargir les perspectives offertes par la mondialisation et en réduire les risques. Ils sont généralement caractérisés par des asymétries, qui font peser des contraintes ou favorisent les pays à des degrés différents. Ces asymétries sont le résultat de la faculté relative des différents États de faire valoir les intérêts des groupes économiques qu'ils représentent. L'amélioration des institutions nationales et internationales est un facteur important à privilégier pour promouvoir le développement des capacités productives dans les PMA.

## D. L'intérêt de mettre l'accent sur les capacités productives pour les décideurs politiques

Il y a deux raisons d'ordre général pour lesquelles il importe que les décideurs mettent l'accent sur les capacités productives:

- Premièrement, cela leur permet de mieux percevoir comment promouvoir la croissance économique – comment la lancer, la soutenir et l'accélérer;
- Deuxièmement, cela leur permet de mieux percevoir quels sont les liens entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté, pourquoi certaines formes de croissance économique ont un effet de réduction de la pauvreté plus puissant que d'autres, et donc comment faire en sorte que la croissance économique appuie l'objectif de la réduction de la pauvreté.

### 1. CAPACITÉS PRODUCTIVES ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

---

*Le simple constat que les «contraintes liées à l'offre» sont une question à la fois de conditions de l'offre et de situation de la demande peut permettre de mener une politique beaucoup plus avisée.*

---

Axer l'attention sur les capacités productives permet de mieux percevoir la croissance économique parce que l'expansion, le développement et l'utilisation des capacités productives sont des processus qui sont déterminants pour la croissance économique. Le fait est implicitement reconnu par les théories, tant néoclassique que de la croissance endogène, qui analysent la croissance en utilisant une fonction de la production agrégée qui exprime les liens entre d'une part la production agrégée et les volumes de facteurs entrants (donc les ressources productives selon notre terminologie), et d'autre part leur productivité. Toutefois ces corpus de connaissances n'emploient généralement pas la notion de «capacités productives». L'expression «capacités productives» est en revanche expressément utilisée dans les diverses théories de la croissance économique qui sont actuellement négligées dans l'analyse des politiques de développement. Ces théories sont celles qui ont déjà été présentées plus haut, et qui aux fins du présent rapport servent de base pour rendre compte de la manière dont les capacités productives se développent (voir encadré 5). Elles vont au-delà de la mesure de l'importance relative des éléments liés à l'offre qui entrent dans la composition de la croissance économique, pour chercher à remonter au-delà des agrégats abstraits des modèles néoclassiques de croissance – capital K, travail L, et productivité cumulée des facteurs. En concentrant l'attention sur la réalité de la production, elles conduisent à une perception des

processus de croissance différente de celles que donnent les modèles standards, laquelle peut aider les décideurs, en particulier dans les pays pauvres, à mieux voir comment lancer, soutenir et accélérer la croissance économique.

Une ouverture importante qui peut être dérivée de ces théories est que les facteurs liés tant à l'offre qu'à la demande sont importants dans l'analyse de la croissance économique. Ceci permet de rendre compte de ce qui impulse l'accumulation de capital, l'innovation et le changement structurel. Le simple constat que les «contraintes liées à l'offre» sont une question à la fois de conditions de l'offre et de situation de la demande peut permettre de mener une politique beaucoup plus avisée. Dans les pays très pauvres qui sont fortement dépendants de l'aide, ce constat permet de recaler l'attention et de ne pas se contenter de promouvoir un palliatif illusoire de soutien de l'offre (par exemple pour remédier à une infrastructure déficiente), mais au contraire de chercher à étudier à quel point le fait d'assouplir les contraintes liées à l'offre peut s'intégrer dans le processus de renforcement des mécanismes intérieurs de croissance économique fondés sur l'interaction entre le développement des capacités productives et la croissance de la demande.

Une deuxième ouverture importante pour les décideurs, découlant elle aussi de ces théories, est que les capacités productives ne sont pas complètement génériques, mais bel et bien aussi spécifiques aux activités et aux entreprises. Dans cette perspective, l'économie en croissance n'est plus envisagée comme un «ballon qui enfle» (comme Ocampo, 2005, le dit avec couleur) sous l'effet de l'accumulation de facteurs de production et d'un flux régulier de progrès technologiques qui viennent accroître sans à-coup le PIB global. Plutôt que d'être perçue comme le résultat de processus s'exerçant à l'échelle de l'économie tout entière, la croissance économique est comprise comme étant déterminée par la composition sectorielle de l'économie, ainsi que par les interactions entre les macroprocessus, la dynamique structurelle, et l'exercice effectif de l'esprit d'entreprise au niveau microéconomique.

Une troisième perspective importante est que les économies en croissance ne présentent pas nécessairement un modèle de croissance stable, dans lequel les ressources productives seraient toujours entièrement utilisées dans des conditions de plein emploi. Au contraire on reconnaîtra qu'il peut de façon concomitante y avoir sous-utilisation des ressources et décalage entre le taux de croissance potentiel (à pleine capacité) et le taux de croissance effectif. Cela mène à une analyse plus complète des processus de croissance, qui prend en compte le rôle de la demande aussi bien que celui de l'offre, comme indiqué ci-dessus. Par ailleurs cette façon de voir facilite l'analyse des liens entre la croissance et la pauvreté dans toutes les situations où le sous-emploi de la main-d'œuvre est la cause principale de pauvreté. Dans la plupart des pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés, cette question est au cœur du problème.

Enfin quatrièmement, ces théories de la croissance ouvrent encore une perspective, à savoir que le développement des capacités productives est un processus cumulatif et progressif, ou incrémentiel, par lequel ce qui est possible à un moment quelconque dépend du cheminement passé et de l'état actuel de développement. Cette idée (que certains économistes appellent «path dépendance») est intuitivement tout à fait évidente, mais bien distincte de l'hypothèse qu'une économie est toujours en équilibre, ou du moins tend toujours à revenir rapidement à l'équilibre. L'aspect incrémentiel du processus de croissance est important pour le décideur parce qu'il implique que la séquence et l'ordonnancement des problèmes sont déterminants pour les stratégies de

---

*Le développement des capacités productives est un processus évolutif, dans lequel certains facteurs doivent être présents avant que d'autres étapes puissent être franchies.*

---

développement, et que le développement des capacités productives est un processus évolutif, dans lequel certains facteurs doivent être présents avant que d'autres étapes puissent être franchies.

## 2. CAPACITÉS PRODUCTIVES ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'accent mis sur les capacités productives permet de mieux comprendre le processus de réduction de la pauvreté tout d'abord parce que la croissance économique est une condition nécessaire de la réduction de la pauvreté. Mais il peut aussi permettre de mieux expliquer dans quelle mesure la croissance économique réduit la pauvreté. Pour de nombreux pays en développement, le fait que l'amélioration des résultats économiques ne débouche pas sur de meilleures conditions de vie pour les pauvres est devenu un grave motif de préoccupation. C'est pourquoi la notion de «croissance favorable aux pauvres» est devenue un objectif important des politiques (Banque mondiale, 2005b). Mais la définition d'une croissance favorable aux pauvres est très controversée et les moyens d'y parvenir demeurent vagues (voir l'encadré 6). L'accent mis sur les capacités productives peut éclairer cette question.

---

*Pour de nombreux pays en développement, le fait que l'amélioration des résultats économiques ne débouche pas sur de meilleures conditions de vie pour les pauvres est devenu un grave motif de préoccupation.*

---

Le graphique 11 donne une représentation schématique des principaux liens entre croissance économique, capacités productives et réduction de la pauvreté. Dans la partie gauche du graphique figure le cercle vertueux entre le développement des capacités productives et la croissance économique. D'une part, la croissance économique favorise le développement en stimulant la demande et en accroissant le taux d'utilisation des capacités productives. D'autre part, le développement des capacités assouplit les contraintes pesant sur l'offre, permettant ainsi d'accélérer la croissance. Dans la partie droite du graphique sont illustrées les interactions entre le développement et l'utilisation des capacités productives d'une part et la réduction de la pauvreté d'autre part.

Le développement des capacités productives peut aboutir à une réduction de la pauvreté par le biais de trois grands mécanismes. Premièrement, il permet d'absorber progressivement les chômeurs et les travailleurs sous-employés dans des activités économiques en expansion où la productivité est plus élevée (Islam, 2004). Lorsque la productivité s'accroît, les revenus peuvent augmenter aussi, même si en cas de main-d'œuvre excédentaire cette hausse serait due à l'accroissement des possibilités d'emploi plutôt qu'à la progression des salaires réels. L'ampleur de la réduction de la pauvreté découlant du développement et de l'utilisation accrue des capacités productives dépendra de la variable emploi, c'est-à-dire du nombre de nouveaux emplois créés et de l'augmentation de la productivité du travail ainsi que de la capacité des pauvres de participer à la croissance en ayant accès à de nouveaux emplois et moyens de subsistance. Deuxièmement, le développement des capacités productives peut aboutir à la baisse du prix des biens salariaux, en particulier des denrées alimentaires, et à une moindre instabilité de ces prix. Il s'agit d'un moyen important d'augmenter les revenus réels et de réduire la pauvreté. Troisièmement, le renforcement de l'appareil productif peut permettre d'augmenter les recettes publiques et donc d'améliorer à la fois les services publics et la gouvernance, qui contribuent tous deux à favoriser la réduction de la pauvreté.

---

*Le développement des capacités productives est essentiel pour accroître la marge de manœuvre budgétaire indispensable à l'amélioration de la gouvernance.*

---

Le lien entre capacités productives et bonne gouvernance est important car la bonne gouvernance joue un rôle essentiel dans la création de richesse, la réduction de la pauvreté et la stabilité politique. Il existe des exemples manifestes de mauvaise gouvernance qui découlent de l'avidité des dirigeants de

#### ENCADRÉ 6. CAPACITÉS PRODUCTIVES, CROISSANCE FAVORABLE AUX PAUVRES ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

La notion de croissance favorable aux pauvres a acquis un rôle essentiel dans la conception des stratégies de réduction de la pauvreté. Elle devrait permettre de dépasser l'approche microéconomique de l'analyse de la pauvreté " qui est dissociée du cadre macroéconomique – d'une part, et la vue trop simpliste selon laquelle la croissance est toujours et invariablement bonne pour les pauvres d'autre part.

L'approche microéconomique de l'analyse de la pauvreté fait du foyer l'unité fondamentale analysée, divise la population en deux catégories – les pauvres et les autres – en fonction d'un certain revenu ou d'un seuil de pauvreté relatif à la consommation et se concentre sur les caractéristiques qui distinguent les premiers des seconds. Ces corrélats de la pauvreté (qui peuvent inclure des facteurs tels que la production alimentaire comme activité principale, l'alphabétisation, la vie dans un foyer dont le chef de famille est une femme et l'éloignement géographique) peuvent être considérés comme une cause de pauvreté et comme des facteurs que les orientations doivent traiter. Toutefois, le problème est que ce type de microanalyse est dissocié du cadre macroéconomique plus large. L'efficacité des politiques qui s'en inspirent dépend de la mesure dans laquelle les relations existant au niveau global sont les mêmes que celles observées au niveau individuel.

Comme il est difficile de relier ces diagnostics de la pauvreté au contexte macroéconomique, les analyses des causes de la pauvreté ont porté sur l'autre aspect du problème en mettant l'accent sur les liens entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Toutefois, l'affirmation catégorique selon laquelle «la croissance économique est bonne pour les pauvres» ne résiste pas à l'épreuve des faits. La notion de croissance favorable aux pauvres reconnaît que la croissance économique est une condition nécessaire mais non suffisante pour réduire la pauvreté, et s'efforce de recenser les conditions et les politiques qui permettent à la croissance économique d'être plus ou moins réductrice de pauvreté.

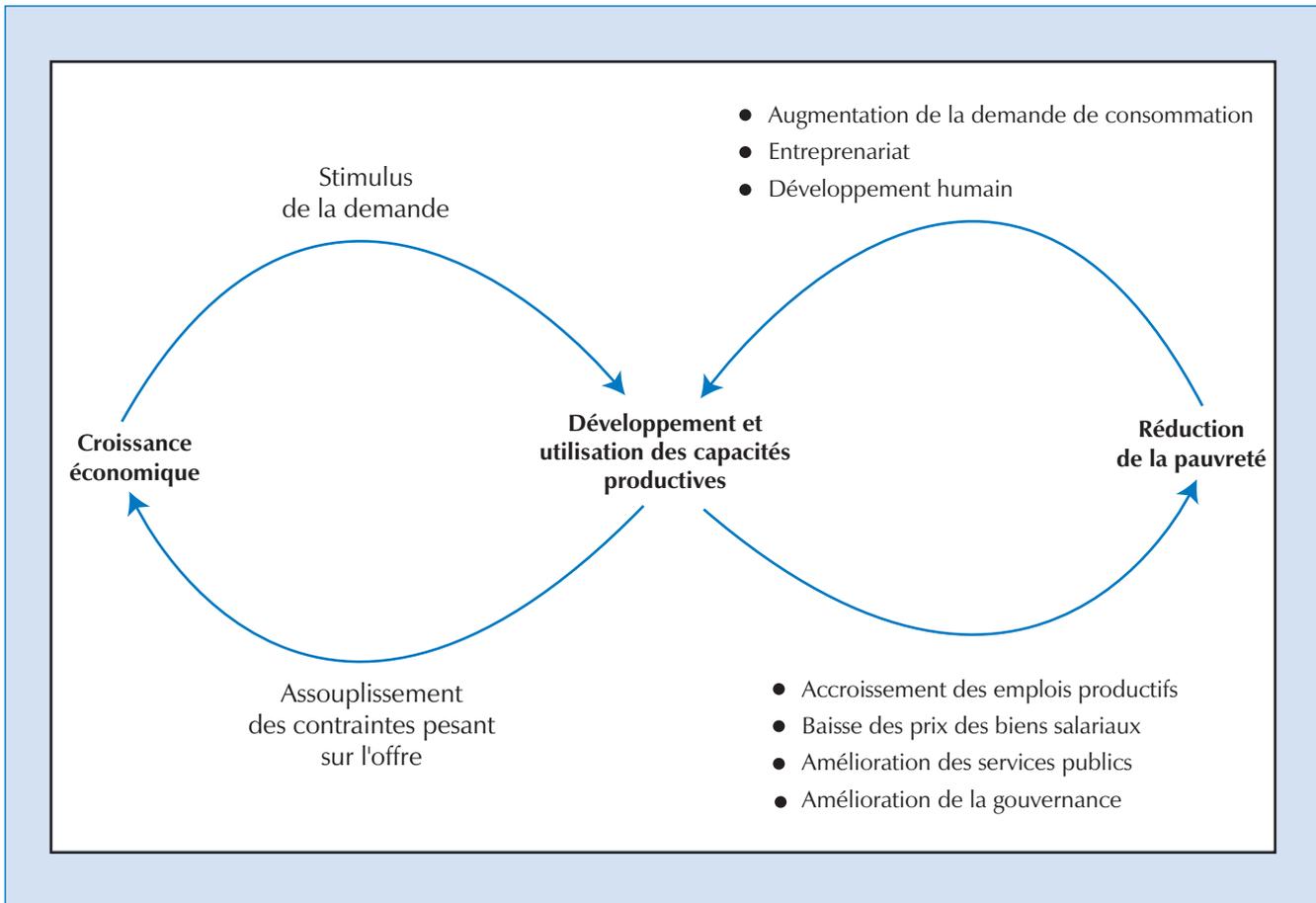
Toutefois, il n'y a pas d'accord sur ce qu'est dans la pratique une croissance favorable aux pauvres (voir Kraay, 2005; Ravallion, 2004; Banque mondiale, 2005b). Certains estiment que toute croissance économique qui réduit la pauvreté est une croissance favorable aux pauvres. D'autres suggèrent que la croissance économique est favorable aux pauvres si la part des revenus des pauvres augmente. Dans ce sens, une croissance favorable aux pauvres est un type particulier de croissance réductrice d'inégalité. D'autres encore avancent que la croissance économique est favorable aux pauvres si le taux de croissance des revenus des pauvres s'accroît. Mais l'inégalité peut aussi s'accroître (et la part des revenus des pauvres diminuer) si la croissance des revenus des pauvres s'accroît plus lentement que la croissance des revenus des autres.

Ces trois définitions ont en commun de reposer sur une approche statistique de l'analyse de la pauvreté qui est fondée sur les relations statistiques entre la croissance économique, l'inégalité des revenus et la pauvreté. D'un point de vue statistique, l'ampleur de l'impact de la croissance économique sur la pauvreté peut certainement être «expliquée» sous forme de relations arithmétiques entre la hausse des revenus moyens et les variations de la répartition des revenus (Bourguignon, 2003). Mais les travaux empiriques sur une croissance favorable aux pauvres montrent que pour dépasser ces relations statistiques, il est nécessaire de tenir compte de la dynamique des structures de production, de la nature des choix technologiques, du niveau d'utilisation des ressources productives, en particulier de l'emploi et du sous-emploi, ainsi que de l'évolution de la croissance productive et de l'accès aux actifs productifs (Banque mondiale, 2005b). En bref, la relation entre croissance et pauvreté est endogène au processus de croissance et dépend de la manière dont les capacités productives augmentent, se développent et sont utilisées.

Il est possible d'avoir une vue différente de la relation entre croissance économique et réduction de la pauvreté en passant d'une approche statistique de l'analyse de la pauvreté à ce que Graham Pyatt appelle une «approche structuraliste» (Pyatt, 2001). L'approche élaborée par Pyatt est fondée sur l'idée que le niveau de vie des ménages repose essentiellement sur la création et le maintien d'emplois et de moyens de subsistance. L'analyse de la pauvreté devrait commencer par étudier la manière dont les pauvres gagnent leur vie, ce qui dépend de la structure de l'économie locale et de ses relations avec le reste du monde (pour un examen plus détaillé, voir CNUCED, 2002: encadré 16, p. 207). Islam (2004) estime aussi qu'une croissance favorable aux pauvres devrait être considérée comme un processus dans lequel la croissance économique, le développement des capacités productives et l'augmentation des possibilités d'emplois productifs se renforcent mutuellement dans un cercle vertueux.

Le présent rapport adopte l'analyse de Pyatt en argumentant que le développement et l'utilisation des capacités productives sont au cœur de la réduction de la pauvreté. C'est là le sens qui devrait être donné à une croissance favorable aux pauvres. Toutefois, compte tenu des ambiguïtés entourant ce terme, l'expression «développement solidaire» a été préférée dans le présent rapport, comme dans les rapports antérieurs, pour décrire un processus de croissance économique qui est généralisé et qui profite à toutes les couches de la société.

GRAPHIQUE 11. RELATIONS ENTRE CROISSANCE ÉCONOMIQUE, CAPACITÉS PRODUCTIVES ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



pays très pauvres. Outre la mauvaise volonté, le manque de ressources financières et l'insuffisance des capacités – qui est due en partie au manque de ressources financières – sont des motifs essentiels de mauvaise gouvernance (projet du Millénaire, 2005). Comment est-il possible, par exemple, de garantir la transparence financière lorsque l'administration publique ne peut pas engager de comptables compétents car les salaires proposés sont bas? La bonne gouvernance passe par l'existence d'une fonction publique, d'un personnel judiciaire et d'une force de police compétents et bien rémunérés; par l'utilisation de technologies de l'information et de la communication adéquates; par la dotation en matériel et la formation d'une force de police fiable; et par la modernisation des capacités technologiques des autorités douanières pour la protection des frontières. Dans les pays où les capacités productives et le PIB par habitant sont faibles, les mécanismes de gouvernance risquent d'être constamment sous-financés et il sera difficile de fournir les services attendus d'un État moderne dans une économie mondialisée. Le développement des capacités productives est essentiel pour accroître la marge de manœuvre budgétaire indispensable à l'amélioration de la gouvernance.

C'est par le biais des mécanismes décrits plus haut que le développement des capacités productives contribue à la réduction de la pauvreté. Comme l'illustre le graphique 11, la réduction de la pauvreté contribue aussi au développement et à l'utilisation des capacités productives. Premièrement, la hausse de revenu et de leurs rémunérations permet aux pauvres d'accroître leurs dépenses d'éducation, de santé et de formation (Islam, 2004). Deuxièmement, la réduction de la pauvreté accroît la demande de consommation et stimule la pleine utilisation et le

développement des capacités productives. Cet effet de la réduction de la pauvreté est moins pertinent dans les pays où les pauvres constituent une minorité de la population mais lorsque la pauvreté est généralisée, la hausse des revenus réels des pauvres est un moyen important d'accroître la demande globale. Comme le montre le graphique, cela passe par la création d'emplois et la hausse de la productivité. Troisièmement, la réduction de la pauvreté contribue à promouvoir l'entrepreneuriat productif.

En effet, cette relation existe du fait que les personnes qui ont des revenus correspondant au minimum vital ne peuvent pas prendre de risque entrepreneurial car il s'agit d'une question de vie ou de mort pour elles. Ces personnes doivent donc se concentrer sur les activités à faible risque, qui sont aussi des activités à faible rémunération. Par exemple, elles peuvent éviter les fluctuations des prix sur les marchés en maintenant leur production d'aliments de subsistance ou en réduisant les risques grâce à de multiples activités de subsistance à faible productivité et non spécialisées. Des conditions d'insécurité diffuse et dangereuse pour la vie contrarient aussi l'entrepreneuriat car elles ne permettent pas de voir plus loin que le court terme et peuvent renforcer le comportement prédateur découlant d'un entrepreneuriat improductif.

Le cercle vertueux existant entre le développement des capacités productives et la réduction de la pauvreté peut donc renforcer le cercle vertueux du développement des capacités productives et de la croissance économique. Il convient de souligner que ce processus a peu de chances de se dérouler sans à-coups, interruption ou conflit. Il peut y avoir, par exemple, un choix à faire entre l'accroissement de l'emploi et la croissance de la productivité. On peut, par exemple, construire une digue d'irrigation avec des outils rudimentaires en employant de nombreux travailleurs dont la productivité est faible et qui sont très peu rémunérés ou avec des machines dont la productivité est élevée. A tout niveau de croissance économique, plus le taux de croissance de la productivité du travail est élevé, plus le taux de croissance de l'emploi est faible. Il y a aussi une relation inverse entre l'augmentation de la demande des consommateurs et la hausse de l'épargne des ménages. Le graphique illustre les principaux mécanismes par lesquels le développement et l'utilisation des capacités productives contribuent à une croissance favorable aux pauvres et à un développement solidaire.

En théorie, les décideurs devraient s'efforcer de lancer, d'entretenir et d'accélérer un processus cumulatif dans lequel le développement des capacités productives, fondé sur l'investissement, l'innovation et les changements structurels, et la croissance de la demande se renforcent mutuellement. Il y aura développement solidaire (ou croissance favorable aux pauvres) si ce processus entraîne une augmentation de l'emploi productif, une baisse des prix des biens salariaux et un accroissement de la marge de manœuvre budgétaire. La réduction de la pauvreté contribuera à son tour au développement des capacités productives par le biais de son impact sur le développement humain, l'entrepreneuriat et la demande de biens de consommation, ce qui contribuera à renforcer la croissance économique.

---

*Le cercle vertueux existant entre le développement des capacités productives et la réduction de la pauvreté peut donc renforcer le cercle vertueux du développement des capacités productives et de la croissance économique.*

---

## F. Conclusions

Le présent chapitre développe quatre idées-force.

Premièrement, même si l'expression «capacités productives» est de plus en plus utilisée dans les débats sur les politiques de développement, il n'en existe pas de définition convenue, mais plutôt de multiples concepts qui se chevauchent. Le présent rapport définit de manière large les capacités productives. Celles-ci ne se limitent pas à certains types de composantes de la production (par exemple, l'infrastructure physique ou les ressources humaines) ou à un certain type d'activités économiques (par exemple, les exportations ou les articles manufacturés). Les capacités productives sont définies comme les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui, conjugués, déterminent la capacité d'un pays de produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer.

Deuxièmement, il n'existe pas non plus de méthode convenue pour analyser le développement des capacités productives. Le présent rapport adopte un cadre analytique éclectique s'inspirant de diverses théories de la croissance économique qui sont actuellement reléguées au second plan dans les politiques de développement. Ces théories soulignent l'importance des capacités technologiques, de l'entrepreneuriat et de la dynamique des structures de production dans la croissance économique, et elles considèrent aussi la croissance économique comme un processus cumulatif reposant sur l'interaction de l'offre et de la demande.

Troisièmement, en s'inspirant de ces théories, le présent rapport aboutit aux suggestions suivantes:

- Les processus fondamentaux par lesquels les capacités productives se développent sont l'accumulation de capital, le progrès technologique et les changements structurels;
- Le développement soutenu des capacités productives se fait par le biais d'un processus cumulatif de cause à effet dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement;
- Le développement et l'utilisation des capacités productives dans un pays sont fortement influencés par le degré et la forme d'intégration de ce pays dans l'économie mondiale ainsi que par les institutions nationales et internationales.

Quatrièmement, en s'attachant à promouvoir la croissance économique par le développement et la pleine utilisation des capacités productives, les décideurs des PMA peuvent concevoir des stratégies de réduction de la pauvreté plus efficaces et leurs partenaires de développement peuvent apporter un appui international plus efficace aux PMA. L'accent mis sur les capacités productives non seulement aidera les décideurs à stimuler, entretenir et accélérer la croissance économique, mais garantira aussi que celle-ci contribue davantage à la réduction de la pauvreté.

À cette fin, il faut mieux comprendre l'état actuel des capacités productives des PMA, la manière dont celles-ci se développent (ou ne se développent pas) et les principaux obstacles au développement de ces capacités. Cette analyse est menée dans le corps du rapport et quelques-unes de ses implications sur le plan des orientations générales à l'intention des PMA et de leurs partenaires de développement sont abordées dans le chapitre final.

---

*En s'attachant à promouvoir la croissance économique par le développement et la pleine utilisation des capacités productives, les décideurs des PMA peuvent concevoir des stratégies de réduction de la pauvreté plus efficaces et leurs partenaires de développement peuvent apporter un appui international plus efficace aux PMA.*

---

## Notes

1. King et Palmer (2005) développent l'argumentaire sur ce qu'il faut entendre par le terme «capacités» dans le domaine de la coopération internationale.
2. Ce fait a des conséquences importantes en ce qui concerne le rôle de l'investissement dans la réalisation d'un ajustement structurel effectif. Voir Griffin (2005).
3. C'est là le cœur de l'analyse des réformes économiques des années 90 que font les économistes japonais – voir notamment Ishikawa (1998) et Ohno (1998), ainsi que leur nouveau paradigme, dit "approche des systèmes économiques", qui cherche à promouvoir de manière unifiée le développement des capacités productives (ressources humaines, matériel, technologies), le renforcement des organisations et des institutions, et le changement structurel (composition de la production et affectation des ressources). (Yanagihara, 1997: 11).

## Bibliographie

- Amsden, A. (2001). *The Rise of «the Rest»: Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*. Oxford University Press, Oxford.
- Banque mondiale (2002). *Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy*, Banque mondiale et Oxford University Press, New York et Washington DC.
- Banque mondiale (2005a). *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. Banque mondiale, Washington DC.
- Banque mondiale (2005b). *Pro-poor Growth in the 1990s: Lessons and Insights from 14 Countries*. Banque mondiale, Washington DC.
- Bourguignon, F. (2003). The growth elasticity of poverty reduction: Explaining heterogeneity across countries and time periods. In Eicher, T. and Turnovski, S. (éd.), *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Castellacci, F. (2001). A «technology gap approach to cumulative growth»: Toward an integrated model. Empirical evidence for Spain, 1960-1997. Document présenté à la Druid Academy Winter Conference, Copenhagen, 18-20 janvier 2001.
- CEPALC (1990). *Changing Production Patterns with Social Equity*. Economic Commission for Latin America and the Caribbean, Santiago (Chili). Numéro de vente: E.90.II.G.6.
- CEPALC (2004). *Productive Development in Open Economies*. Trentième session de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, San Juan, Porto Rico, 28 juin-2 juillet 2004, LC/G.2247.
- Chenery, H., Robinson, S. and Syrquin, M. (1986). *Industrialization and Growth: A Comparative Study*. Banque mondiale, Washington DC.
- Cimoli, M. (2005). Trade openness and technology gaps in Latin America: A low-growth trap. In: Ocampo, J.A. (éd.), *Beyond Reforms: Structural Dynamics and Macroeconomic Vulnerability*, Stanford Economics and Finance, Stanford University Press et Banque mondiale, Washington DC.
- Cimoli, M., Primi, A. and Pugno, M. (2005). An enclave-led model of growth: The structural problem of informality persistence in Latin America. Document présenté à l'atelier GRADE «A Micro Approach to Poverty Analysis», Université de Trente (Italie), février 2005.
- CNUCED (1994). *Rapport sur le commerce et le développement 1994*, deuxième partie, chap. I. La main visible et l'industrialisation de l'Asie de l'Est. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.94.II.D.26.
- CNUCED (1996). *Rapport sur le commerce et le développement 1996*, deuxième partie: Repenser les politiques économiques: enseignements à tirer de l'expérience de l'Asie de l'Est. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.II.D.6.
- CNUCED (1997). *Rapport sur le commerce et le développement 1997*. Mondialisation, répartition et croissance. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.II.D.8.
- CNUCED (2002). *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.02.II.D.13.
- CNUCED (2003). *Rapport sur le commerce et le développement 2003*, deuxième partie: Accumulation de capital, croissance économique et transformation structurelle. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.D.7.
- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.04.II.D.27.
- Commission pour l'Afrique (2005). *Notre intérêt commun*. Rapport de la Commission pour l'Afrique, mars 2005.
- Dahlman, C. and Westphal, L.E. (1983). The transfer of technology " issues in the acquisition of technological capability by developing countries. *Finance and Development*, décembre 1983.
- Dahlman, C., Ross Larsen, B. and Westphal L.E. (1987). Managing technological development: Lessons from newly industrializing countries, *World Development*, 15 (6): 759-775.

- Ernst, D., Ganiatos, T. and Mytelka, L. (éd.) (1998). *Technological Capabilities and Export Success in Asia*. Routledge, Londres et New York.
- European Research Office (2004). The issue of supply side constraints in Africa EU trade. EPA Watch, octobre.
- Fei, J.C. and Ranis, G. (1997). *Growth and Development from an Evolutionary Perspective*. Blackwell Publishers (Royaume-Uni).
- Fukuda-Parr, S., Lopes, C. and Malik, K. (2002). *Capacity for Development: New Solutions for Old Problems*. Earthscan et PNUD, New York.
- Gereffi, G. (1999). International trade and industrial up-grading in the apparel commodity chain, *Journal of International Economics*, 48 (1): 37!70.
- Ghose, A.K. (2003). *Jobs and Incomes in a Globalizing World*, OIT, Genève.
- Gibbon, P. (2001). Upgrading primary production: A global commodity chain approach, *World Development*, 29 (2): 345!363.
- Griffin, K. (2005). Relative prices and investment: An essay on resource allocation. International Poverty Centre, Working Paper No. 4, janvier 2005, PNUD, Brasília (Brésil).
- Henderson, J. (1989). *Globalization of High Technology Production: Society, Space and Semiconductors in the Re-structuring of the Modern World*. Routledge, Londres.
- Hirschmann, A. O. (1958). *The Strategy of Economic Development*. Norton, New York.
- Ishikawa, S. (1998). Underdevelopment of the market economy and the limits of economic liberalism. Chapitre 6 in Ohno, K. and Ohno, I. (éd.), *Japanese Views on Economic Development: Diverse Paths to the Market*. Routledge, Londres et New York.
- Islam, R. (2004). The nexus of economic growth, employment and poverty reduction: An empirical analysis, ILO Issues in Employment and Poverty Discussion Paper, 14, Bureau international du Travail, Genève.
- Kaldor, N. (1967). *Strategic Factors in Economic Development*. Cornell University Press, Ithaca, New York.
- Kaldor, N. (1981). The role of increasing returns, technical progress and cumulative causation in the theory of international trade and economic growth, *Économie appliquée*, 34 (4): 593 617.
- Kalecki, M. (1969). *Theory of economic dynamics*, New York: Augustus M. Kelley. (L'édition originale a été publiée en 1952.)
- Kaplinsky, R., Morris, M. and Readman, J. (2002). The globalization of product markets and immiserizing growth: Lessons from the South African furniture industry, *World Development*, 30 (7): 1159-1177.
- King, K. and Palmer, R. (2005). Skills, capacities and knowledge in the least developed countries: New challenges for development cooperation. Document d'information établi pour le Rapport 2006 sur les pays les moins avancés.
- Kraay, A. (2005). When is growth pro-poor? Cross-country evidence. Policy Research Working Paper No. 3225, mars, Banque mondiale, Washington DC.
- Lall, S. (1992). Technological capabilities and industrialization. *World Development*, 20 (2), 165-186.
- Lall, S. (2004). Stimulating industrial competitiveness in Sub-Saharan Africa: Lessons from East Asia on the role of FDI and technology acquisition. Document établi pour le compte de la Banque mondiale en vue de la Conférence pour le commerce et l'investissement entre l'Asie et l'Afrique (NEPAD/TICAD). Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, 31 octobre-2 novembre 2004.
- Llerena, P. and Lorentz, A. (2004a). Alternative theories on economic growth and the co-evolution of macro-dynamics and technological change: A survey. LEM Working Paper Series. 2003/27, Sant'Anna School of Advanced Studies, Pise (Italie).
- Llerena, P. and Lorentz, A. (2004b). Cumulative causation and evolutionary micro-founded technical change: A growth model with integrated economies. LEM Working Paper Series, 2003/05. Sant'Anna School of Advanced Studies, Pise (Italie).
- Leon-Ledesma, M. and Thirlwall, A.P. (2002). The endogeneity of the natural rate of growth, *Cambridge Journal of Economics*, 26(4), 2002.
- Lewis, W.A. (1954). Economic development with unlimited supplies of labour, *Manchester School of Economic and Social Studies*, mai.
- McCombie, J.S.L. and Thirlwall, A.P. (2004). *Essays on Balance of Payments Constrained Growth*. Routledge, Londres.
- Milanovic, B. (2005). *Worlds Apart: Measuring International and Global Inequality*, Princeton University Press, Princeton (États-Unis d'Amérique).
- Myrdal, G. (1957). *Rich Lands and Poor Lands*. Harper Brothers, New York.
- Nations Unies (2001). *Programme d'action en faveur des PMA*, A/CONF.191/11, New York.
- Nelson, R.R. and Winter, S.G. (1974). Neoclassical vs. evolutionary theories of economic growth: Critique and prospectus, *The Economic Journal*, 84, (336): 886-905.
- Nelson, R.R. and Winter, S.G. (1982). *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

- Nelson, R.R. (1998). The agenda for growth theory: A different point of view. *Cambridge Journal of Economics*, 1998, 22, 497-520.
- North, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Ocampo, J.A. (2005). The quest for dynamic efficiency: Structural dynamics and economic growth in developing countries. In: Ocampo, J. (éd.). *Beyond Reforms: Structural Dynamics and Macroeconomic Vulnerability, Stanford Economics and Finance*, Stanford University Press Banque mondiale, Washington DC.
- Ohno, K. (1998). Overview: Creating the Market Economy. Chapitre 1 in Ohno, K. and Ohno, I. (éd.), *Japanese Views on Economic Development: Diverse Paths to the Market*. Routledge, Londres et New York.
- ONUDI (2002). *Rapport sur le développement industriel 2002/2003. La compétitivité par l'innovation et l'apprentissage*, ONUDI, Vienne.
- ONUDI (2003). *African Productive Capacity Initiative: From Vision to Action*. Document établi pour la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI). Vienne, 28 novembre 2003.
- ONUDI (2004). *Rapport sur le développement industriel 2005. L'industrialisation, l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement de l'Afrique subsaharienne " La nouvelle frontière dans la lutte contre la pauvreté*. ONUDI, Vienne.
- ONUDI (2005). *Rapport sur le développement industriel 2005. Capability Building for Catching-up: Historical, Empirical and Policy Dimensions*. ONUDI, Vienne.
- Organisation mondiale du commerce (2004). Assistance visant à traiter les contraintes du côté de l'offre. Sous-Comité des pays les moins avancés (WT/COMTD/LDC/W/33: p. 1 à 3).
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*, Macmillan, Londres et Basingstoke.
- Projet du Millénaire (2005). *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*. New York.
- Pyatt, G. (1999). Poverty versus the poor. In: Pyatt, G.F. and Ward, M. (éd.), *Identifying the Poor*, IOS/ISI, Amsterdam/Voorburg.
- Pyatt, G. (2001). An alternative approach to poverty analysis, valedictory address at the Institute for Social Studies, La Haye, ronéo.
- Ramos, J. (1998). A development strategy founded on natural resource-based production clusters. *CEPAL Review* 66:105-127.
- Ravallion, M. (2004). Pro-poor growth: A primer, Policy Research Working Paper 3242, Banque mondiale, Washington DC.
- Reinert, E. (2004). Globalization in the periphery as a Morgenthau Plan: The Underdevelopment of Mongolia in the 1990s. Chapitre 6 in Reinert, E. (éd.), *Globalization, Economic Development and Inequality*, Edward Elgar, Cheltenham (Royaume-Uni) et Northampton, Mass. (États Unis d'Amérique).
- Reinert, E. (1995). Competitiveness and its predecessors: A 500-year cross-national perspective, *Structural Change and Economic Dynamics*, 6:23-42.
- Ros, J. (2000). *Development Theory and the Economics of Growth*. University of Michigan Press, Ann Arbor, Michigan (États-Unis d'Amérique).
- Sachs, J.D. (2000). Globalization and patterns of economic development, *Weltwirtschaftliches Archiv Review of Economics*, 136 (4):579-600.
- Sunkel, O. (éd.) (1993). *Development from Within: Toward a Neostructuralist Approach for Latin America*. Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, et Londres.
- Svedberg, P. (2004). World income distribution: Which way? *World Development*, 40 (5):1-32.
- Thirlwall, A.P. (2002). *The Nature of Economic Growth: An Alternative Framework for Understanding the Performance of Nations*. Edward Elgar, Cheltenham (Royaume-Uni) et Northampton, Mass. (États-Unis d'Amérique).
- Yanagihara, T. (1997). Economic system approach and its applicability. Chapitre 1 in Yanagihara, T. and Sambommatsu, S. (éd.) (1997), *East Asian Development Experience: Economic Systems Approach and Its Applicability*, Institute of Developing Economies, Tokyo.



# Croissance économique et accumulation de capital

Chapitre

2

## A. Introduction

Le développement des capacités productives passe avant tout par l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Le présent chapitre et le suivant décrivent le fonctionnement de ces trois mécanismes essentiels dans les pays les moins avancés. Bien qu'étroitement liés, ils sont analysés séparément: le premier dans ce chapitre et les deux autres dans celui qui suit. Ils dépendent beaucoup du degré et du mode d'intégration des PMA dans l'économie mondiale. On étudiera donc ici dans quelle mesure les apports de capitaux extérieurs, notamment l'APD et l'IED, limitent ou facilitent l'accumulation intérieure de capital, et on donnera des estimations concernant l'exode des cerveaux. Le chapitre suivant contient une analyse de l'intégration commerciale. La nature des institutions influe également sur le fonctionnement de ces mécanismes dans les PMA, mais la question sera examinée dans le chapitre 6.

La section B ci-après jette les bases de l'analyse qui va suivre dans les deux chapitres: les taux de croissance effectifs des PMA y sont comparés avec les taux de croissance potentiels du PIB que ces pays pourraient atteindre s'ils parvenaient à accroître la productivité du travail et si leur population active, toujours plus nombreuse, connaissait le plein emploi. La comparaison montre que le développement et la pleine utilisation des capacités productives pourraient grandement accélérer leur croissance économique. Mais, au préalable, les PMA doivent surmonter d'importants obstacles qui freinent l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Il faut accroître la formation de capital à la fois physique et humain et redoubler d'efforts pour renforcer les capacités technologiques. De surcroît, les exportations doivent augmenter suffisamment vite pour permettre de financer les importations dont ces pays ont besoin afin de développer leurs capacités productives et de soutenir l'accélération de la croissance économique.

Le reste du présent chapitre est axé sur le processus d'accumulation de capital. La section C est consacrée à la formation de capital physique et la section D à la formation de capital humain dans les PMA<sup>1</sup>. La section E porte sur les limites et les possibilités en ce qui concerne la mobilisation de ressources intérieures, et la section F sur les liens entre les apports de ressources extérieures, en particulier sous forme d'APD et d'IED, et l'accumulation intérieure de capital. La dernière section résume les principales conclusions du chapitre.

---

*Le développement et la pleine utilisation des capacités productives pourraient grandement accélérer la croissance économique des PMA.*

---

## B. La croissance économique potentielle et réelle dans les PMA

### 1. LE POTENTIEL DE CROISSANCE DES PMA

Les pays les moins avancés ont la possibilité d'atteindre des taux de croissance économique très élevés et de réduire rapidement la pauvreté. Le fort potentiel de croissance des pays très pauvres peut s'expliquer de différentes façons. Pour certains, la croissance des pays pauvres devrait être plus rapide que celle des pays

---

*Il n'est pas utopique d'imaginer que les PMA puissent à leur tour connaître une croissance rapide, à l'instar d'autres pays naguère très pauvres.*

---

riches en raison de la baisse de rendement du capital dans ces derniers, qui en sont abondamment pourvus. Cette idée est au cœur même du modèle de croissance néoclassique élaboré par Solow (1956). Des historiens de l'économie, quant à eux, estiment que les pays en retard sur le plan technologique peuvent progresser rapidement dans le domaine économique parce qu'ils ont la possibilité d'innover en adoptant des techniques existantes au lieu de partir de zéro (Gerschenkron, 1962). En tout état de cause, la meilleure preuve que l'on ait du fort potentiel de croissance des pays très pauvres est l'exemple du petit nombre de pays en développement – et notamment des nouveaux pays industriels d'Asie de l'Est – qui ont connu une croissance économique rapide et soutenue au cours des dernières décennies, ce qui leur a permis de réduire radicalement la pauvreté.

Il n'est pas utopique d'imaginer que les PMA puissent à leur tour connaître une croissance rapide, à l'instar d'autres pays naguère très pauvres. Cette section présente un cadre analytique et des estimations empiriques concernant la croissance potentielle des pays les moins avancés pendant la période 2002-2015. Ce cadre est une version modifiée et complétée d'un modèle de rattrapage proposé par Taylor et Rada (2005) pour l'étude du potentiel de croissance de plusieurs régions en développement. Il s'inspire de la méthode utilisée pour analyser les perspectives de croissance du Mexique et de l'Amérique centrale (Ros, 2006) et est fondé sur Ros (2005a), qui applique cette méthode à 23 PMA sur lesquels on possède les données requises.

Dans le modèle de rattrapage, le taux de croissance potentielle du PIB repose sur l'hypothèse que la population active connaît le plein emploi et que diverses possibilités d'augmentation de la productivité du travail dans les pays pauvres sont exploitées. Il est donc fonction de l'accroissement de la main-d'œuvre et de la croissance potentielle de la productivité du travail (voir l'encadré 7). D'après Taylor et Rada (2005), celle-ci est déterminée par trois grands facteurs relevant à la fois de l'analyse hétérodoxe et de l'analyse orthodoxe du potentiel de croissance :

---

*Des simulations ont été faites pour deux scénarios – rattrapage rapide et rattrapage lent – fondés sur des hypothèses différentes quant à la capacité de tirer avantage de l'écart technologique entre les PMA et les autres pays en développement.*

---

1. Les effets de rendements d'échelle croissants dans les secteurs industriels de l'économie. On suppose ici que le taux global de croissance de la productivité de la main-d'œuvre répond au taux de croissance du PIB selon une "élasticité de Verdoorn", qui varie en fonction de la structure de l'économie. L'expression "élasticité de Verdoorn" vient de ce que Verdoorn a été le premier économiste à établir de façon empirique qu'une croissance rapide la production manufacturière avait tendance à induire une progression rapide du taux de productivité de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier en raison de rendements d'échelle statiques et dynamiques - loi de Verdoorn (voir McCombie, Pugno et Soro, 2003)
2. Les effets de l'accumulation de capital. On part du principe qu'une élévation plus rapide du niveau d'instruction (plutôt qu'un niveau plus élevé) accélérera la croissance de la productivité.
3. Les effets du sous-développement technologique. On part du principe que l'écart entre le niveau de revenu d'un pays donné et le niveau observé dans les pays plus avancés est lié à des taux de croissance de la productivité associés au rattrapage technologique – ce que l'on peut attribuer aux «avantages du retard économique», comme le fait Gerschenkron (1962), ou à un processus de convergence dans un modèle de croissance néoclassique.

Le taux de croissance potentielle peut être dérivé de projections de l'accroissement de la main-d'œuvre et d'hypothèses concernant la valeur des

paramètres relatifs à ces trois facteurs. Des simulations ont été faites pour deux scénarios – rattrapage rapide et rattrapage lent – fondés sur des hypothèses différentes quant à la capacité de tirer avantage de l'écart technologique entre les PMA et les autres pays en développement (voir l'encadré 7).

Les résultats des simulations pour les deux scénarios de rattrapage sont présentés dans le tableau 24. À titre de comparaison, ce tableau indique également les taux de croissance réelle du PIB et du PIB par habitant pendant la période 1990-2003. On peut à partir de là formuler plusieurs observations.

Premièrement, le taux de croissance potentielle du PIB des pays les moins avancés dans le scénario de rattrapage rapide est de 7,5 % par an (tableau 24). Ce taux est analogue à celui qu'enregistrent actuellement la Chine et l'Inde et à celui qu'ont connu de nouveaux pays industriels comme la République de Corée, la Thaïlande et la Malaisie. Il est également conforme au taux de croissance que, selon le Programme d'action de Bruxelles, les PMA doivent s'employer à atteindre avec le soutien de leurs partenaires de développement<sup>1</sup>. Ce taux devrait également permettre la réalisation d'une des aspirations exprimées dans la

*Le taux de croissance potentielle du PIB des pays les moins avancés dans le scénario de rattrapage rapide est de 7,5 % par an, ce qui est conforme au taux de croissance que, selon le Programme d'action de Bruxelles, les PMA doivent s'employer à atteindre.*

TABLEAU 24. PROJECTIONS DE LA CROISSANCE POTENTIELLE DU PIB ET DU PIB PAR HABITANT DANS CERTAINS PMA ET ÉCART DE REVENU PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

|                       | Croissance du PIB<br>(Pourcentage par an) |   | Croissance du PIB par habitant<br>(Pourcentage par an) |   | Écart de revenu <sup>a</sup><br>(En pourcentage) |                           |                 |                         |                           |
|-----------------------|---|---|--|---|--|---------------------------|-----------------|-------------------------|---------------------------|
|                       | 1990–2003<br>Taux de croissance effective | 2002–2015<br>Taux de croissance potentielle | 1990–2003<br>Taux de croissance effective              | 2002–2015<br>Taux de croissance potentielle | 2002<br>Écart effectif                           | 2015<br>Écart potentiel   |                 |                         |                           |
|                       |   | Rattra-<br>page<br>lent                     | Rattra-<br>page<br>rapide                              |   | Rattra-<br>page<br>lent                          | Rattra-<br>page<br>rapide |                 | Rattra-<br>page<br>lent | Rattra-<br>page<br>rapide |
| Angola                | 3,2                                       | 5,2   | 6,7  | 0,3   | 2,3  | 3,7                       | 53              | 50                      | 59                        |
| Bangladesh            | 4,9                                       | 5,6   | 7,9  | 2,6   | 3,8  | 6,0                       | 42              | 48                      | 62                        |
| Bénin                 | 5,0                                       | 5,8   | 8,3  | 2,2   | 3,3  | 5,7                       | 26              | 28                      | 37                        |
| Bhoutan               | 6,7                                       | 5,3   | 7,1  | 4,6   | 2,8  | 4,5                       | 49              | 49                      | 60                        |
| Burkina Faso          | 4,2                                       | 5,7   | 8,3  | 1,3   | 2,7  | 5,1                       | 27              | 27                      | 36                        |
| Cap-Vert              | 5,9                                       | 5,3   | 6,4  | 3,8   | 3,5  | 4,5                       | 64 <sup>d</sup> |                         |                           |
| Érythrée              | 3,7 <sup>b</sup>                          | 6,4   | 9,2  | 1,4   | 3,5  | 6,1                       | 22              | 24                      | 32                        |
| Étiopie               | 4,3                                       | 5,6   | 8,3  | 1,4   | 3,2  | 5,8                       | 19              | 20                      | 27                        |
| Guinée                | 4,2                                       | 5,2   | 6,8  | 1,7   | 2,7  | 4,2                       | 52              | 51                      | 62                        |
| Guinée-Bissau         | 0,4                                       | 5,9   | 8,8  | -2,6  | 3,0  | 5,7                       | 18              | 18                      | 26                        |
| Haïti                 | -0,1                                      | 4,6   | 6,8  | -2,2  | 3,3  | 5,4                       | 40              | 43                      | 55                        |
| Malawi                | 3,0                                       | 6,0   | 8,3  | 4,0   | 3,9  | 6,1                       | 42              | 48                      | 63                        |
| Maldives              | 7,1 <sup>c</sup>                          | 4,7   | 6,1  | 4,2   | 1,8  | 3,0                       | 61 <sup>d</sup> | 15                      | 21                        |
| Mali                  | 4,9                                       | 6,3   | 9,0  | 2,1   | 3,1  | 5,5                       | 23              | 24                      | 32                        |
| Mozambique            | 7,0                                       | 5,1   | 8,0  | 4,4   | 3,6  | 6,4                       | 26              | 29                      | 40                        |
| Ouganda               | 6,8                                       | 5,9   | 8,3  | 3,8   | 2,3  | 4,5                       | 34              | 32                      | 42                        |
| Rép. dém. pop. lao    | 6,3                                       | 6,0   | 8,3  | 4,0   | 3,9  | 7,1                       | 42              | 31                      | 41                        |
| Rép.-Unie de Tanzanie | 3,7                                       | 5,3   | 8,3  | 1,0   | 3,5  | 6,4                       | 14              | 15                      | 22                        |
| Rwanda                | 2,3                                       | 4,9   | 7,3  | -0,5  | 2,8  | 5,0                       | 31              | 31                      | 41                        |
| Sao Tomé-et-Principe  | 2,2                                       | 5,4   | 7,7  | -0,4  | 3,1  | 5,2                       | 32              | 33                      | 43                        |
| Vanuatu               | 2,6                                       | 5,3   | 6,5  | -0,1  | 3,1  | 4,2                       | 71              | 74                      | 84                        |
| Yémen                 | 5,8                                       | 6,6   | 9,3  | 1,8   | 3,0  | 5,4                       | 21              | 22                      | 29                        |
| Zambie                | 1,4                                       | 4,3   | 6,8  | -0,8  | 2,9  | 5,3                       | 21              | 21                      | 29                        |
| Moyenne simple        | 4,1                                       | 5,5   | 7,5  | 1,5   | 3,1  | 5,2                       | 32 <sup>e</sup> | 33                      | 43 <sup>e</sup>           |

Source: Ros (2005a).

Note: Pour une explication des scénarios de croissance, voir le texte et l'encadré 7 du présent chapitre.

a PIB par habitant des PMA en pourcentage du PIB par habitant des autres pays en développement;

b 1992–2003; c 1995–2003; d Par rapport à la moyenne mondiale; e Moins le Cap-Vert et les Maldives.

## ENCADRÉ 7. UN MODÈLE DE RATTRAPAGE POUR LES PMA

Sur la base du modèle présenté par Taylor et Rada (2005) et Ros (2006), Ros (2005a) a élaboré un modèle d'analyse de la croissance potentielle des pays les moins avancés. Celui-ci repose sur une identité dans laquelle le taux de croissance potentielle du PIB ( $y^*$ ) est égal au taux de croissance de la population active ( $l^*$ ) et au taux de croissance potentielle de la productivité du travail ( $\rho$ ), soit:

$$y^* = l^* + \rho \quad (1)$$

$$\text{où } \rho = \rho_0 + \gamma\gamma + \eta h + \Gamma \quad (2)$$

Le taux de croissance potentielle de la productivité du travail ( $\rho$ ) est déterminé par (i) le taux autonome de croissance de la productivité ( $\rho_0$ ); (ii) l'impact de l'élasticité de Verdoorn ( $\gamma$ ) sur la croissance du PIB ( $\gamma$ ); (iii) l'effet de l'accumulation de capital humain ( $h$ ), par lequel une augmentation plus rapide du niveau d'instruction débouche sur une accélération du taux de croissance de la productivité  $\eta$ ; et (iv) l'ampleur du retard technologique ( $\Gamma$ ), considéré comme étant égal à l'écart entre les revenus d'un pays et ceux de pays plus développés<sup>1</sup>.

Si l'on combine (1) avec (2), on obtient:

$$y^* = A + B \Gamma \quad (3)$$

where:  $A = [1/(1-\gamma)] (l^* + \rho_0 + \eta h)$

$$B = 1/(1-\gamma)$$

Le terme  $\Gamma$  est une fonction inverse de l'«écart de revenu»,  $\lambda = (Y/P)_{\text{ldc}} / (Y/P)_{\text{odc}}$ , entre le revenu par habitant des PMA<sub>(ldc)</sub> et le revenu par habitant des autres pays en développement, si bien que lorsque  $\lambda = 1$ , c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas d'écart de revenu entre les PMA et les autres pays en développement<sub>(odc)</sub>, la hausse de la productivité due au processus de rattrapage est nulle.

Le rythme précis du rattrapage lié à l'écart de revenu est défini par le paramètre  $E$  comme suit:

$$\Gamma = E(1 - \lambda_0)$$

où  $\lambda_0$  is the initial value of  $\lambda$ .

Plus la valeur du paramètre  $E$  est élevée, plus le rattrapage technologique est rapide.

Lors de l'estimation du taux de croissance potentielle des PMA de l'échantillon pour la période 2002-2015, un certain nombre d'hypothèses a été formulé.

Premièrement, la population active s'accroît au même rythme que la population âgée de 15 à 64 ans, ce qui suppose que le taux de participation de la population active ne change pas. Toute hausse du taux de participation des femmes est compensée par une réduction du taux de participation des enfants d'âge scolaire.

Deuxièmement, les pays sont regroupés en fonction de leur principale spécialisation à l'exportation " exportateurs agricoles, exportateurs de pétrole et de minéraux, exportateurs d'articles manufacturés et exportateurs de services " et des estimations historiques de l'élasticité de Verdoorn (relation entre la croissance de la production et la croissance de la productivité du travail) ont été réalisées. Les exportateurs d'articles manufacturés affichent l'élasticité la plus élevée (0,27) et les exportateurs de pétrole et de minéraux la valeur la plus basse (0,08), les exportateurs agricoles (0,11) et les exportateurs de services (0,16) se situant entre les deux.

Troisièmement, l'accumulation de capital humain dans les PMA est estimée sur la base de l'évolution de l'indice du niveau d'éducation utilisé dans le *Rapport sur le développement humain* du PNUD (moyenne pondérée du taux d'alphabétisation et du taux de scolarisation dans les trois degrés de l'enseignement). L'hypothèse de départ était que, à quelques exceptions près, le taux d'accumulation de capital humain est le même dans tous les PMA de l'échantillon, de sorte que, d'ici à 2015, l'indice du niveau d'éducation sera proche du niveau moyen d'éducation actuel des pays en développement. Cela implique un taux plutôt élevé d'accumulation de capital humain (2,4 % par an). Les exceptions sont le Cap-Vert ( $h = 1,8$  %), les Maldives ( $h = 0,3$  %) et Sao-Tomé-et-Principe ( $h = 1,7$  %), où les indices initiaux du niveau d'éducation sont relativement élevés et sont supposés se rapprocher du niveau moyen d'éducation actuel des pays affichant un indice élevé de développement humain. La croissance de la productivité du travail est supposée être liée à la croissance du capital humain par un coefficient de 0,5 ( $\eta$ ), d'après Ros (2000), qui aboutit à ce paramètre pour un échantillon de pays en développement et de pays développés<sup>2</sup>.

Quatrièmement, deux scénarios sont formulés concernant l'effet de l'écart de revenu sur le rattrapage technologique, à savoir: un rattrapage lent et un rattrapage rapide. Dans le premier, la valeur du paramètre  $E$ , qui détermine le rythme du rattrapage en fonction d'un écart de revenu donné, est égale à 0,013, valeur qui correspond à la valeur historique des PMA de l'échantillon pendant la période 1980-2003. Dans le second, le paramètre  $E$  est égal à 0,04, ce qui suppose que le PIB par habitant des PMA se rapprochera de la moyenne des autres pays en développement à un rythme égal au tiers du rythme auquel le Japon s'est rapproché des pays développés dans la période de l'après-guerre<sup>3</sup>. La croissance du revenu par habitant des pays en développement est supposée atteindre 2,8 % par an (valeur enregistrée pour la période 1990-2002).

Source: Ros (2005a).

<sup>1</sup> Le retard technologique doit être considéré comme un «avantage» (Gerschenkron, 1962) ou comme le résultat d'un processus de convergence dans un modèle néoclassique de croissance.

<sup>2</sup> L'estimation de Maddison (1995) ( $\eta = 1$ ) est plus optimiste.

<sup>3</sup> Voir Taylor et Rada (2005). Il y a deux exceptions — le Cap-Vert et les Maldives — dont le revenu par habitant a été plus élevé que la moyenne des pays en développement en 2002. On considère que ces deux pays se rapprochent de la moyenne mondiale.

déclaration sur l'«Esprit de Monterrey», adoptée par les chefs d'État à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, tenue à Monterrey en 2002: les intéressés se sont engagés «à aider les pays les plus pauvres du monde à doubler le poids de leur économie en dix ans, de façon qu'ils puissent atteindre les objectifs de développement du Millénaire.».

Selon le scénario de rattrapage rapide, le PIB par habitant pourrait augmenter de 5,2 % par an en moyenne, ce qui permettrait de réduire rapidement et sensiblement la pauvreté, la croissance économique étant fondée sur le plein emploi et sur l'augmentation de la productivité du travail. Selon le scénario de rattrapage lent, la croissance potentielle du PIB serait plus faible, mais le PIB par habitant progresserait quand même de 3,1 % par an, ce qui permettrait là aussi une nette réduction de la pauvreté.

Deuxièmement, dans le scénario de rattrapage rapide, les taux de croissance potentiels à la fois du PIB total et du PIB par habitant sont beaucoup plus élevés pour la période 2002-2015 qu'ils ne l'ont été pendant la période 1990-2003. Pour l'ensemble des pays de l'échantillon, la différence est en moyenne de 3,4 points de pourcentage dans le cas du PIB total et de 3,7 points dans le cas du PIB par habitant. Tous les pays connaîtraient une accélération de la croissance, sauf un (les Maldives) pour le PIB total et deux (le Bhoutan et les Maldives) pour le PIB par habitant.

Dans le scénario de rattrapage lent, les taux de croissance potentiels du PIB sont nettement plus faibles que dans le premier scénario (deux points de pourcentage de moins), mais ils dépassent quand même ceux de la période 1990-2003 (de 1,4 point de pourcentage). La croissance potentielle du PIB par habitant est également supérieure de 1,6 point de pourcentage au taux enregistré pendant la période 1990-2003. Il y a accélération de la croissance du PIB total et du PIB par habitant dans tous les pays considérés, sauf six (Bhoutan, Cap-Vert, Maldives, Mozambique, Ouganda et République démocratique populaire lao).

Troisièmement, ce sont les PMA les plus pauvres qui ont les taux de croissance les plus élevés. Par exemple, dans le scénario de rattrapage rapide, tous les PMA ayant un revenu inférieur à la moyenne, sauf un, ont des taux de croissance potentielle du PIB qui sont supérieurs à la moyenne, et tous les PMA qui ont un taux de croissance potentielle du PIB supérieur à la moyenne, sauf trois, ont un revenu inférieur à la moyenne. Voilà qui témoigne du rôle important que jouent dans les simulations les hypothèses concernant le rattrapage technologique. Cela implique aussi qu'il y aura convergence entre les PMA au fur et à mesure que les écarts entre leurs PIB par habitant diminueront, et également entre les pays les moins avancés et les autres pays en développement. Dans le scénario de rattrapage rapide, à supposer que la croissance du PIB par habitant des autres pays en développement se poursuive au même rythme que pendant la période 1990-2003, le PIB par habitant des pays moins avancés devrait passer de 32 % de la moyenne enregistrée pour les autres pays en développement en 2002 à 43 % de cette moyenne en 2015 (voir le tableau 24). Le processus de convergence est bien entendu beaucoup moins rapide dans le scénario de rattrapage lent: l'écart entre les revenus des PMA et ceux des autres pays en développement diminuerait de moins d'un point de pourcentage. En fait, le niveau de revenu de quelques PMA (Angola, Guinée et Ouganda) tend à diverger de la moyenne observée dans les pays en développement.

Quatrièmement, pour la croissance potentielle du PIB par habitant, ce sont les pays exportateurs d'articles manufacturés qui viennent en tête (de 3,7 à 6 %), suivis par les exportateurs de produits agricoles (de 3 à 5,5 %), les exportateurs de

---

*Dans le scénario de rattrapage rapide, les taux de croissance potentiels à la fois du PIB total et du PIB par habitant sont beaucoup plus élevés pour la période 2002-2015 qu'ils ne l'ont été pendant la période 1990-2003.*

---



---

*Dans le scénario de rattrapage lent, les taux de croissance potentiels du PIB sont nettement plus faibles que dans le premier scénario mais ils dépassent quand même ceux de la période 1990-2003.*

---

pétrole et de minéraux (de 2,7 à 4,7 %) et les exportateurs de services (de 2,8 à 3,9 %). Le contraste entre les exportateurs d'articles manufacturés et les exportateurs de pétrole et de minéraux s'explique par le rôle des rendements d'échelle dans les simulations de la croissance, l'«élasticité de Verdoorn» étant considérée comme la plus forte dans les premiers et la plus faible dans les seconds<sup>2</sup>. La faiblesse relative des taux de croissance potentielle des exportateurs de services est due à ce qu'ils ont un niveau de revenu relativement élevé et à ce que les effets de rattrapage technologique sont donc moindres.

Ces scénarios de croissance dépendent bien entendu des hypothèses qui ont été faites quant aux paramètres de base. Mais ces hypothèses sont ancrées de façon empirique dans l'expérience des PMA ou des pays en développement. Elles donnent donc une idée réaliste de ce à quoi pourrait ressembler une trajectoire de croissance fondée sur le plein emploi dans les PMA si les capacités productives étaient développées. D'après les estimations, il y a d'importantes possibilités d'augmentation des taux de croissance, mais pour les exploiter on doit au préalable s'attaquer à divers obstacles.

Pour atteindre ces taux de croissance potentielle, il faudra avant tout accroître sensiblement les taux d'investissement (voir l'encadré 8), qui devront être financés grâce à une nette augmentation de l'épargne intérieure ou des apports de ressources extérieures, ou des deux. Une croissance accélérée des exportations sera également nécessaire pour financer les importations supplémentaires qu'exigera le maintien d'un rythme de croissance économique plus rapide. Il faudra aussi redoubler d'efforts pour acquérir et mettre à profit des technologies modernes utilisées dans d'autres pays. Il ne saurait y avoir de trajectoire de croissance fondée sur le plein emploi si la demande

#### ENCADRÉ 8. INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AUX TAUX DE CROISSANCE POTENTIELS DE RATTRAPAGE

Le présent encadré développe le modèle de rattrapage évoqué dans le corps du texte en estimant les taux d'investissement nécessaires pour atteindre les taux de croissance potentielle réalisables dans les cas de figure d'un rattrapage rapide et d'un rattrapage lent.

Les taux d'investissement nécessaires en pourcentage du PIB sont estimés sur la base d'hypothèses relatives au taux de dépréciation du capital (soit 10 % par an) et au ratio marginal capital/production. Ce dernier varie entre les pays et peut évoluer au cours du temps. Dans la présente analyse, il est fixé par hypothèse à 3,2, qui est la moyenne lissée de l'échantillon des PMA pour la période 1990-2003. Le taux brut d'investissement nécessaire  $(I/Y)^*$  est le taux net d'investissement nécessaire plus le taux de dépréciation, le taux net d'investissement nécessaire étant le taux de croissance potentielle multiplié par le ratio capital/production<sup>1</sup>. L'hypothèse selon laquelle la productivité moyenne du capital est et reste la même dans tous les pays constitue évidemment une simplification. Mais il est difficile de trouver meilleure méthode pour estimer le ratio capital/production potentielle " qui est le ratio idoine. Les ratios capital/production propres aux pays posent problème car les estimations sont très sensibles au taux d'utilisation des capacités, et il n'existe pas de données sur les variations de l'utilisation des capacités permettant d'ajuster les estimations sur chaque pays.

Sur la base de ces hypothèses, le tableau de l'encadré donne des estimations du taux brut d'investissement  $(I/Y)^*$  nécessaire pour atteindre le taux de croissance potentielle dans les PMA pendant la période 2002-2015 ainsi que le taux d'investissement moyen observé pendant la période 1990-2003. Ces estimations sont données pour les deux cas de figure envisagés, c'est-à-dire un rattrapage lent et un rattrapage rapide.

Comme l'illustre le tableau, pour atteindre le taux de croissance potentielle, la hausse de l'investissement devra être largement supérieure au niveau enregistré pendant la période 1990-2003. Le taux moyen d'investissement nécessaire pour un rattrapage lent est de 28 % du PIB et de 35 % pour un rattrapage rapide. Pour l'ensemble des pays de l'échantillon, l'effort d'investissement nécessaire correspond à plus de quatre points de pourcentage du PIB pour un rapprochement lent et à près de 12 points de pourcentage du PIB pour un rattrapage rapide. D'après les résultats obtenus, qui, une fois encore, dépendent des hypothèses formulées, l'effort d'investissement supplémentaire à réaliser sera particulièrement important au Bénin, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Malawi, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda et au Yémen. Dans tous les pays sauf quatre (Angola, Bhoutan, Maldives et Sao-Tomé-et-Principe), la moyenne des investissements nécessaires est supérieure au niveau historique (moyenne des investissements nécessaires à un rattrapage lent et à un rattrapage rapide). Il convient de noter que pour trois d'entre eux (Angola, Bhoutan et Sao-Tomé-et-Principe), les investissements nécessaires sont relativement faibles car le ratio capital/production supposé

## Encadré 8 (suite.)

TABLEAU 3 DE L'ENCADRÉ. INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DU TAUX DE CROISSANCE POTENTIEL ESTIMÉ (EN POURCENTAGE DU PIB)

|                       | Taux d'investissement effectif (a)<br>1990–2003 | Taux d'investissement nécessaire (b)<br>2003–2015 |                   | écart en points de pourcentage (b-a) |                   |
|-----------------------|---|---|-------------------|--------------------------------------|-------------------|
|                       |   | Rattrapage lent                                   | Rattrapage rapide | Rattrapage lent                      | Rattrapage rapide |
| Angola                | 32,5  | 26,6  | 31,4              | -5,9                                 | -1,1              |
| Bangladesh            | 21,1  | 27,9  | 35,3              | 6,8                                  | 14,2              |
| Bénin                 | 17,6  | 28,6  | 36,6              | 11,0                                 | 19,0              |
| Bhoutan               | 45,5 <sup>a</sup>                               | 27,0  | 32,7              | -18,5                                | -12,8             |
| Burkina Faso          | 21,2  | 28,2  | 36,6              | 7,0                                  | 15,4              |
| Cap-Vert              | 24,7  | 27,0  | 30,5              | 2,3                                  | 5,8               |
| Érythrée              | 27,0 <sup>b</sup>                               | 30,5  | 39,4              | 3,5                                  | 12,4              |
| Éthiopie              | 16,7  | 27,9  | 36,6              | 11,2                                 | 19,9              |
| Guinée                | 17,9  | 26,6  | 31,8              | 8,7                                  | 13,9              |
| Guinea-Bissau         | 17,1  | 28,9  | 38,2              | 11,8                                 | 21,1              |
| Haiti                 | 24,6  | 24,7  | 31,8              | 0,1                                  | 7,2               |
| Malawi                | 10,3  | 26,0  | 35,6              | 15,7                                 | 25,3              |
| Maldives              | 29,9  | 25,0  | 29,5              | -4,9                                 | -0,4              |
| Mali                  | 22,5  | 30,2  | 38,8              | 7,7                                  | 16,3              |
| Mozambique            | 29,3  | 26,3  | 35,6              | -3,0                                 | 6,3               |
| Ouganda               | 18,0  | 28,9  | 36,6              | 10,9                                 | 18,6              |
| Rép. dém. pop. lao    | 21,4 <sup>c</sup>                               | 29,2  | 36,6              | 7,8                                  | 15,2              |
| Rep.-Unie de Tanzanie | 18,1  | 27,0  | 36,6              | 8,9                                  | 18,5              |
| Rwanda                | 16,7  | 25,7  | 33,4              | 9,0                                  | 16,7              |
| Sao Tomé-et-Principe  | 38,0  | 27,3  | 34,6              | -10,7                                | -3,4              |
| Vanuatu               | ..  | 27,0  | 30,8              | ..                                   | ..                |
| Yémen                 | 20,2  | 31,1  | 39,8              | 10,9                                 | 19,6              |
| Zambia                | 20,1  | 23,8  | 31,8              | 3,7                                  | 11,7              |
| Moyenne simple        | 23,2  | 27,5  | 34,8 <sup>d</sup> | 4,3                                  | 11,8              |

Source: Ros (2005a).

a 1990-2002; b 1992-2003; c 1995-2003; d Moins Vanuatu.

est bien en dessous du ratio capital/production effectif enregistré pendant la période 1990-2003 (le ratio capital/production effectif est de 7,0, 5,4 et 12,7, respectivement).

Il est possible de développer l'analyse en examinant la mesure dans laquelle l'épargne intérieure suffit à financer un taux accru d'investissement compte tenu des flux historiques d'épargne extérieure. Les résultats (qui ne sont pas montrés) indiquent que l'épargne intérieure doit être supérieure de cinq points de pourcentage au taux enregistré en 2000-2003 pour un rattrapage lent et de 12 points de pourcentage pour un rattrapage rapide. Une telle hausse du taux d'épargne sera difficile à obtenir même dans le cas d'un rattrapage lent. Toutefois, si l'on part de l'hypothèse que l'épargne intérieure n'augmente pas, le financement des investissements nécessaires à un rattrapage de la croissance passera par une augmentation équivalente des ressources extérieures en pourcentage du PIB.

Même si ces résultats dépendent des hypothèses sur lesquelles reposent ces scénarios de croissance, deux enseignements importants doivent être tirés. Premièrement, dans la plupart des PMA, le faible taux d'épargne intérieure est le principal obstacle à un rattrapage rapide de la croissance économique par le développement des capacités productives. Ros (2005b) considère que c'est là l'obstacle le plus omniprésent à la réalisation des taux de croissance potentielle plus élevés envisagés dans les scénarios de rattrapage. Deuxièmement, il faut que l'épargne intérieure et les ressources extérieures augmentent simultanément pour que les PMA puissent atteindre leur taux de croissance potentielle.

Source: Ros (2005a)

<sup>1</sup> L'hypothèse de départ est que le taux de dépréciation du capital correspond à 3 % du capital (d'après Mankiw, Romer et Weil, 1992) et que le ratio capital/production est de 3,2 %. La moyenne lissée exclut les deux ratios les plus élevés et les deux ratios les plus faibles de l'échantillon.

d'investissement est inférieure aux besoins. La politique macroéconomique devra donc garantir la stabilité macroéconomique, qui est essentielle pour attirer l'investissement, et créer aussi des conditions propres à stimuler fortement celui-ci en agissant sur la demande.

Les taux de croissance potentielle prévus dans ces scénarios, et en particulier dans le scénario de rattrapage rapide qui est conforme aux aspirations du Programme d'action de Bruxelles, ne pourront être atteints que si l'on s'attaque aux principaux obstacles qui freinent le développement des capacités productives. Ces obstacles sont très importants dans les PMA et s'imbriquent pour créer un cercle vicieux qui perpétue la pauvreté des masses et le sous-développement. Si la population active, qui va augmentant, n'est pas pleinement employée et n'est pas dotée des compétences, du capital et de la technologie supplémentaires qui sont nécessaires pour accroître la productivité, les effets négatifs de la poussée démographique risquent d'annuler les effets positifs de l'expansion de la main-d'œuvre sur le taux global de croissance potentielle. Il s'agit donc de lever les principaux obstacles pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et du sous-développement et atteindre les taux de croissance potentiels que les scénarios de rattrapage donnent pour réalistes.

---

*Les taux de croissance potentielle prévus dans ces scénarios ne pourront être atteints que si l'on s'attaque aux principaux obstacles qui freinent le développement des capacités productives.*

---

## 2. LA CROISSANCE EFFECTIVE DES PMA

L'analyse qui précède montre que les taux de croissance potentiels qui semblent pouvoir être atteints par les PMA sont supérieurs aux taux de croissance effectifs observés pendant la période 1990-2003. L'écart entre la croissance potentielle et la croissance réelle apparaît beaucoup plus grand si l'on prend une période plus longue. Entre 1980 et 2003, le PIB réel par habitant des PMA pris dans leur ensemble n'a progressé que de 0,72 % par an. Leur taux de croissance global pour cette période a été inférieur à celui des autres pays en développement. La différence entre le PIB par habitant du groupe des PMA et celui des autres pays en développement était en fait plus importante en 2003 qu'en 1980.

---

*Entre 1980 et 2003, le PIB réel par habitant des PMA pris dans leur ensemble n'a progressé que de 0,72 % par an.*

---

Cette tendance à long terme masque des différences importantes entre les PMA. Dans le tableau 25, ces pays sont répartis en trois groupes – économies convergentes, économies à faible croissance et économies en régression – en fonction des résultats enregistrés pendant la période 1980-2003. Les économies convergentes sont celles où la croissance réelle du PIB par habitant a dépassé 2,15 % par an sur l'ensemble de la période, ce qui correspond au taux annuel moyen enregistré la même époque par les pays de l'OCDE à revenu élevé. Les économies à croissance faible sont celles où le taux moyen de croissance réelle du PIB par habitant a été inférieur à 2,15 % par an pendant la période considérée, mais est demeuré positif. Les économies en régression sont celles où le taux a été négatif. Le tableau 25 montre que sur les 41 PMA pour lesquels on possède des données, il y a 9 économies convergentes, 15 économies à faible croissance et 17 économies en régression. Dans seulement deux économies à faible croissance – la Guinée et le Soudan – le taux de croissance réelle du PIB par habitant a dépassé 1,26 % par an, niveau qui correspond à la moyenne observée dans les autres pays en développement pendant la période 1980-2003.

Une analyse plus approfondie des variations annuelles au cours de la période 1980-2003 révèle une évolution plus complexe, caractérisée par des phases de croissance économique soutenue, par des crises économiques s'accompagnant souvent de fortes baisses de la production, et par des reprises plus ou moins vigoureuses et complètes<sup>3</sup>. Dans cette perspective, la croissance réelle des PMA présente trois grands traits distinctifs:

TABLEAU 25. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL PAR HABITANT DES PMA, 1980-2003

(En pourcentage par an)

|  | Growth rate |
|--|-------------|
| <b>Économies convergentes</b>                      |             |
| Bangladesh   | 2,2         |
| Bhoutan  | 4,0         |
| Cap-Vert <sup>a</sup>                              | 3,0         |
| Guinée équatoriale <sup>b</sup>                    | 11,2        |
| Lesotho  | 2,9         |
| Mozambique   | 2,3         |
| Népal  | 2,4         |
| République démocratique populaire lao <sup>c</sup> | 3,3         |
| Ouganda <sup>d</sup>                               | 2,7         |
| <b>Économies à faible croissance</b>               |             |
| Bénin  | 0,7         |
| Burkina Faso                                       | 1,2         |
| Éthiopie <sup>a</sup>                              | 0,1         |
| Guinée <sup>e</sup>                                | 1,5         |
| Îles Salomon                                       | 0,4         |
| Kiribati   | 1,1         |
| Malawi   | 0,4         |
| Mali   | 0,6         |
| Mauritanie   | 0,7         |
| République-Unie de Tanzanie <sup>f</sup>           | 0,8         |
| Samoa  | 1,1         |
| Sénégal  | 0,4         |
| Soudan   | 1,8         |
| Tchad  | 0,8         |
| Vanuatu  | 0,2         |
| <b>Économies en régression</b>                     |             |
| Angola   | -1,1        |
| Burundi  | -1,7        |
| Comores  | -1,0        |
| Djibouti   | -4,2        |
| Gambie   | -0,4        |
| Guinée-Bissau                                      | -0,4        |
| Haïti  | -2,9        |
| Liberia  | -9,6        |
| Madagascar   | -1,3        |
| Niger  | -1,8        |
| République centrafricaine                          | -1,2        |
| République démocratique du Congo                   | -5,7        |
| Rwanda   | -1,2        |
| Sao Tomé-et-Principe <sup>e</sup>                  | -0,6        |
| Sierra Leone                                       | -4,3        |
| Togo   | -0,8        |
| Zambie   | -1,7        |

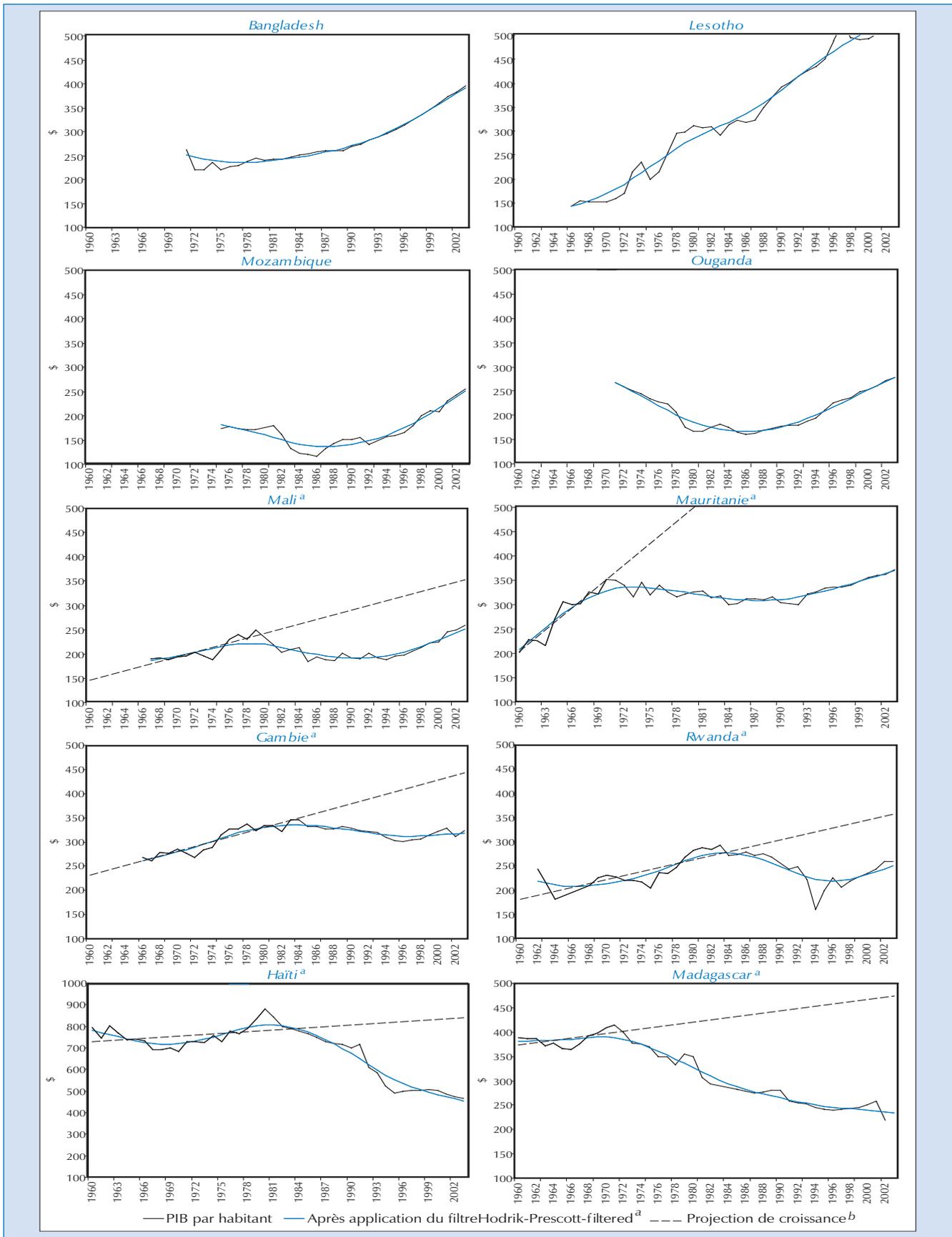
Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*.

Note: Les PMA pour lesquels on ne dispose que de données récentes affichent les taux de croissance du PIB réel par habitant suivants: Cambodge: 4,02 (1993-2003); Érythrée: 1,04 (1992-2003); Maldives: 4,65 (1995-2003); Yémen: 2,42 (1995-2003).

<sup>a</sup> 1981-2003; <sup>b</sup> 1985-2003; <sup>c</sup> 1984-2003; <sup>d</sup> 1982-2003; <sup>e</sup> 1986-2003; <sup>f</sup> 1988-2000.

- Rares sont les PMA qui ont connu une croissance régulière et qui ont échappé à des crises économiques s'accompagnant de fortes baisses de la production;

GRAPHIQUE 12. ÉVOLUTION DU PIB RÉEL PAR HABITANT DANS CERTAINS PMA  
(EN DOLLARS CONSTANTS DE 2000)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

<sup>a</sup> Le filtre Hodrik-Prescott a été utilisé pour connaître la tendance à long terme du PIB par habitant et gommer les fluctuations à court terme.

<sup>b</sup> Les projections de croissance sont présentées en pointillé et ont été effectuées sur la base des tendances antérieures aux principaux chocs économiques négatifs.

- Environ la moitié des PMA ont connu de graves chutes de croissance, c'est-à-dire des situations où la baisse de la production a été tellement important et la reprise économique qui a suivi tellement faible ou tardive que leur PIB par habitant se retrouve au-dessous de son niveau des années 70 ou du début des années 80<sup>4</sup>;
- Certains PMA ont subi de fortes baisses de la production dans les années 80, mais ont ensuite réussi à remonter la pente, ce qui a contribué à une amélioration de la croissance globale du groupe des PMA après 1990.

Sur les 40 PMA pour lesquels on a des données (voir l'annexe du présent chapitre), sept seulement ont eu une croissance régulière et soutenue – le Bangladesh, le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Lesotho, le Népal et la République démocratique populaire lao. Tous les autres ont connu des phases de repli économique plus ou moins longues et plus ou moins graves depuis leur accession à l'indépendance politique. Parmi les sept pays en question, seuls le Bhoutan, le Cap-Vert et la République démocratique populaire lao ont enregistré pendant la période 1990-2003 des taux de croissance réelle atteignant les taux de croissance potentielle prévus dans les scénarios susmentionnés. Qui plus est, bien que le Burkina Faso n'ait pas connu de crise prolongée, la croissance de son PIB par habitant a été lente tant dans les années 80 que dans les années 90.

Sur les 33 PMA qui ont traversé des crises économiques accompagnées de fortes baisses de la production, 12 seulement ont actuellement un PIB par habitant qui dépasse le niveau record des années 70 ou du début des années 80. Ils comprennent certains pays très dynamiques, comme le Mozambique et l'Ouganda qui ont rebondi rapidement après l'effondrement de leur économie (voir le graphique 12). Dans les années 90, ces pays, à l'instar du Bhoutan, du Cap-Vert et de la République démocratique populaire lao, ont également affiché des taux de croissance similaires aux taux potentiels prévus dans les scénarios mentionnés plus haut.

Les 21 autres PMA – c'est-à-dire juste un peu plus de la moitié des pays sur lesquels on possède des données – ont subi des chutes de croissance, en ce sens qu'en 2003 leur PIB par habitant était plus bas que 20 à 30 ans plus tôt. Onze d'entre eux ne s'en sont pas du tout remis. Dans certains, comme Haïti et Madagascar, l'économie est toujours en phase de repli. Parmi les 10 autres, certains, comme la Gambie et le Rwanda, ont un bon taux de croissance depuis le milieu des années 90, mais leur PIB par habitant n'a pas encore regagné les niveaux antérieurs (voir le graphique 12).

Enfin, même si quelques PMA ont atteint après la crise économique des taux de croissance plus élevés qu'avant, la plupart n'ont pas regagné le terrain perdu. Les taux n'ont pas suivi une courbe en forme de V – modèle dans lequel au tassement de la production succède une accélération de la croissance qui retrouve son rythme d'avant la crise<sup>5</sup>. Les crises ont non seulement perturbé la croissance économique, mais encore exercé un effet négatif à long terme sur les taux de croissance effectifs. Même parmi les pays dont le PIB par habitant a entièrement remonté la pente, certains, comme le Mali et la Mauritanie, n'ont pas retrouvé les taux de croissance d'avant la chute (voir le graphique 12). Cette lenteur de la croissance après les crises, jointe à la gravité de celles-ci, explique pourquoi de nombreux pays n'ont pas réussi à rétablir le niveau antérieur de leur revenu par habitant. Sur les 17 pays pour lesquels on peut déterminer le taux de croissance d'avant la chute, 14 ont progressé ensuite à un rythme plus lent.

Pour résumer, peu de PMA ont réussi à atteindre et soutenir les taux élevés de croissance qui, d'après l'expérience et les scénarios de croissance potentielle exposés plus haut, sont à la portée des pays très pauvres et des pays les moins

---

*Peu de PMA ont réussi à atteindre et soutenir les taux élevés de croissance qui, d'après l'expérience et les scénarios de croissance potentielle exposés plus haut, sont à la portée des pays très pauvres et des pays les moins avancés. Dans la plupart des PMA, le PIB par habitant n'est guère supérieur, ou est même inférieur, au maximum enregistré dans les années 70 ou au début des années 80.*

---

### ENCADRÉ 9. LES FAITS RÉCENTS APPUIENT-ILS L'IDÉE SELON LAQUELLE LES PAYS PAUVRES SONT PRIS DANS UN PIÈGE DE LA PAUVRETÉ?

Dans le Rapport 2002 sur les PMA, la CNUCED a soutenu que nombre de ces pays étaient pris dans un piège international de la pauvreté – dans lequel des problèmes internes et internationaux complexes étroitement liés se conjuguèrent pour aboutir à la stagnation économique et à la persistance de la pauvreté. Le rôle important que jouent les pièges de la pauvreté au niveau national pour comprendre la persistance de l'extrême pauvreté a été mis en évidence pour l'Afrique subsaharienne (voir Sachs *et al.*, 2004) et a fait l'objet d'une grande attention dans le rapport sur le projet du Millénaire des Nations Unies intitulé *Investir dans le développement* (projet du Millénaire, 2005). Toutefois, des critiques ont aussi été formulées au sujet de cette idée. Aussi bien Easterly (2005) que Kraay et Raddatz (2005) ont soutenu qu'aucun élément empirique n'attestait l'existence d'un piège de la pauvreté. La notion de piège de la pauvreté n'est-elle donc plus valable?

Une telle conclusion serait prématurée si l'on examine de près les éléments donnés par Easterly et par Kraay et Raddatz. La nature du piège de la pauvreté est définie dans Sachs *et al.* (2004) dans le cadre d'un modèle néoclassique qui comporte notamment une faible productivité du travail car les seuils minima de capital (en particulier l'infrastructure) par habitant ne sont pas atteints, le taux d'épargne intérieure est faible et le taux d'accroissement de la population élevé. Kraay et Raddatz vérifient l'existence d'un piège de la pauvreté en examinant si l'épargne et la productivité se comportent empiriquement de la manière dont Sachs *et al.* le suggèrent dans leur théorie (modèle) du piège de la pauvreté dans lequel l'Afrique est prise. Même s'ils trouvent que les faits ne sont pas conformes aux conditions nécessaires au piège de la pauvreté tel que défini par Sachs *et al.*, ils constatent qu'une économie dans laquelle la consommation est proche du niveau de subsistance peut afficher un faible taux d'épargne et une faible croissance pendant une période prolongée (p. 14). En effet, même si les pays concernés ne sont pas pris dans un piège de la pauvreté conforme au mécanisme défini dans le modèle théorique de Sachs, Kraay et Raddatz affirment que la dynamique de croissance de ces pays peut être compatible avec «quelque chose qui ressemble à un piège de la pauvreté à moyen terme» (p. 14). Dans les faits, il existe bien un piège de la pauvreté, mais celui-ci n'est pas conforme à la définition de Sachs *et al.*

En revanche, Easterly vérifie l'existence d'un piège de la pauvreté en posant les questions suivantes: les pays les plus pauvres affichent-ils un taux de croissance par habitant sensiblement inférieur à celui des autres pays et enregistrent-ils une croissance nulle? Il constate que la réponse dépend de la période de temps considérée. En partant du taux de croissance par habitant du cinquième des pays les plus pauvres au début des périodes 1950-2001, 1950-1975 et 1975-2001, il ne trouve pas de preuve de l'existence d'un piège de la pauvreté conforme à cette définition. Toutefois, le taux de croissance de ces pays est statistiquement proche de zéro pendant la période 1980-2001; et dans la période 1985-2001, statistiquement, il n'est pas très différent de zéro et est nettement inférieur au taux de croissance de tous les autres pays. Cela témoigne dans les faits de l'existence d'un piège de la pauvreté.

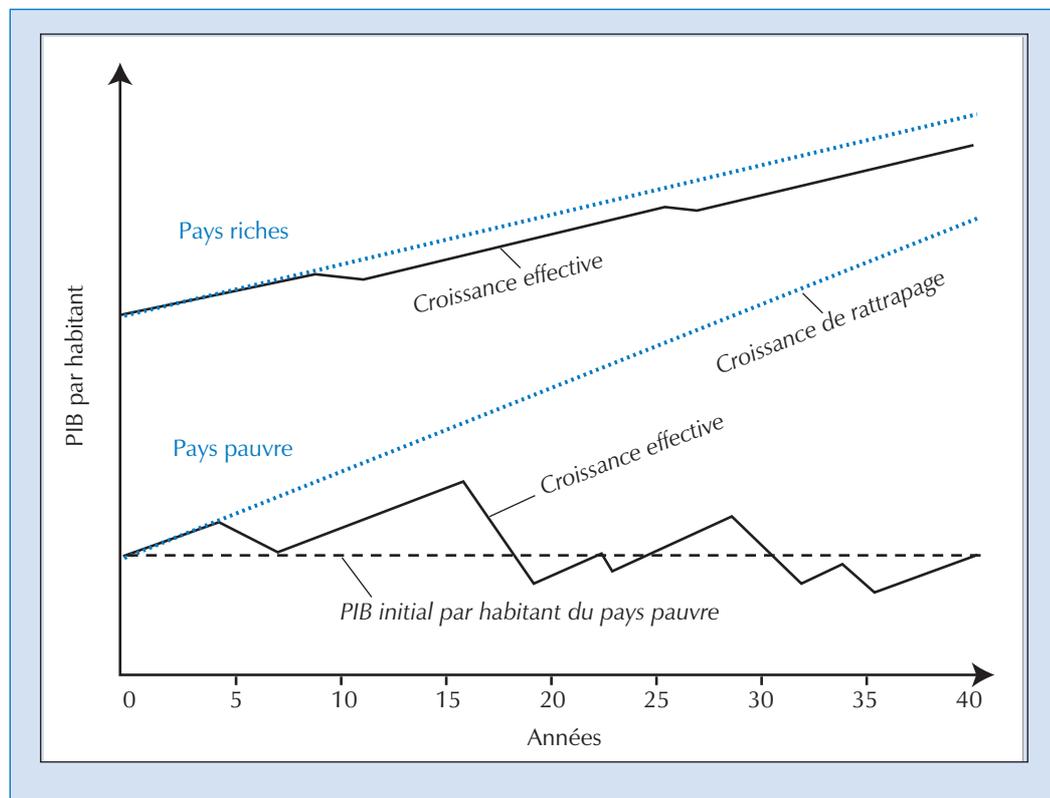
Toutefois, Easterly rejette l'idée d'un piège de la pauvreté car près du tiers des pays les plus pauvres étaient plus riches en 1950 qu'en 1985 (ils «étaient devenus pauvres, et ne l'avaient pas toujours été», p. 11). Il rejette aussi l'idée d'un piège de la pauvreté tel que défini dans le projet du Millénaire car il estime que celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une argumentation en faveur d'une aide accrue. Il estime que, pendant la dernière période, pour laquelle existent des preuves empiriques du piège de la pauvreté, les pays les plus pauvres ont, dans la pratique, reçu davantage d'aide. Il soutient donc que ces pays ne peuvent pas être pris dans un piège de la pauvreté tel que défini par Sachs *et al.* et dans le projet du Millénaire.

Bien que les conclusions de ces études doivent être lues de manière attentive, il convient de noter que les travaux de recherche récents ont permis de mieux comprendre la nature du piège de la pauvreté dans lequel les pays les plus pauvres sont pris. Cerra et Saxena (2005) montrent que si l'on se concentre seulement sur les périodes d'expansion, les pays pauvres peuvent rattraper dans les faits les pays riches car leur croissance est plus forte. Toutefois, comme les pays pauvres connaissent des récessions plus fréquentes et plus profondes que les pays initialement riches, il en résulte à long terme un écart entre les pays riches et les pays pauvres et une situation dans laquelle, à long terme et malgré des envolées de croissance rapide, la production par habitant peut être la même qu'il y a 30 ou 40 ans (voir le graphique 4 de l'encadré). Ros (2005b) montre que la forme d'intégration dans l'économie mondiale peut être à l'origine de chutes de croissance. Après avoir analysé la fréquence des chutes de croissance depuis les années 60 dans les pays en développement classés en fonction de leur PIB initial par habitant (1960), de la taille de leur économie, de l'abondance des ressources, de la spécialisation des exportations et de l'inégalité, il constate que:

- Pour ce qui du revenu initial, l'écart le plus important est entre les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur d'une part, et les pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire supérieur d'autre part, les chutes de croissance étant plus fréquentes dans le premier groupe. Cinquante-neuf pour cent des pays à faible revenu et 59 % des pays à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré des chutes de croissance;

## Encadré 9 (suite)

GRAPHIQUE 4 DE L'ENCADRÉ. CHOCS ÉCONOMIQUES NÉGATIFS, CROISSANCE DIVERGENTE ET STAGNATION ÉCONOMIQUE À LONG TERME DES PAYS PAUVRES



Source: D'après Cerra et Saxena (2005).

- Les conséquences des chutes de croissance sont beaucoup plus grandes dans les petits pays que dans les grands;
- Ces chutes de croissance sont plus fréquentes dans les pays riches en ressources naturelles que dans les pays pauvres en ressources naturelles, et en particulier dans les pays dont l'économie est spécialisée dans les exportations de minéraux et de pétrole;
- Cinquante-deux pour cent des pays très inégalitaires et 55 % des pays moyennement inégalitaires ont enregistré des chutes de croissance, mais aucun des pays faiblement inégalitaires.

Comme l'écrit Ros, «La chute de croissance résulte de l'effet conjugué d'une répartition inégale des revenus et du modèle de spécialisation, en fonction de l'abondance des ressources naturelles et de la taille de l'économie» (Ros, 2005a: 228).

Pour résumer, les éléments récents ne remettent pas en cause la notion de piège de la pauvreté, mais la renforcent. Toutefois, le piège de la pauvreté doit tenir compte dans sa définition de la vulnérabilité des pays pauvres aux chocs négatifs et aux chutes de croissance. En outre, il est clair que la forme de l'intégration de l'économie mondiale, qui est au cœur de l'analyse de la CNUCED du piège de la pauvreté mais ne fait pas partie intégrante de celles de Sachs *et al.* et du projet du Millénaire, devrait être prise en compte comme un aspect essentiel du piège de la pauvreté.

avancés. Dans la plupart des PMA, le PIB par habitant n'est guère supérieur, ou est même inférieur, au maximum enregistré dans les années 70 ou au début des années 80. D'une façon générale, la stagnation ou la régression économique des PMA n'est pas due à une absence de croissance. Ils ont au contraire connu une expansion, parfois rapide, mais n'ont pas réussi à poursuivre sur leur lancée. Ces observations empiriques confirment que de nombreux PMA sont pris au piège de la pauvreté (voir l'encadré 9). Mais elles indiquent aussi que cela tient en grande partie à leur vulnérabilité aux crises économiques et aux chocs de la production, et aux conséquences de cette vulnérabilité.

TABLEAU 26. FORMATION BRUTE DE CAPITAL ET ÉPARGNE INTÉRIEURE DANS LES PMA ET LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1989-1993 ET 1999-2003 (EN POURCENTAGE DU PIB)

|                              | Formation brute de capital |           | Épargne intérieure brute |           | Besoins en ressources extérieures <sup>a</sup> |           | Entrées nettes d'IED |           |
|------------------------------|----------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--|-----------|----------------------|-----------|
|                              | 1989-1993                  | 1999-2003 | 1989-1993                | 1999-2003 | 1989-1993                                      | 1999-2003 | 1989-1993            | 1999-2003 |
| PMA                          | 16,6                       | 22,0      | 7,2                      | 13,6      | -9,4   | -8,4      | 1,0                  | 2,6       |
| PAM africains                | 15,8                       | 21,5      | 5,8                      | 10,6      | -10,0  | -10,9     | 1,0                  | 4,6       |
| Autres PMA                   | 17,8                       | 22,5      | 9,2                      | 17,0      | -8,6   | -5,5      | 0,9                  | 0,3       |
| Autres pays en développement | 24,8                       | 25,2      | 24,5                     | 26,4      | -0,3   | 1,2       | 1,2                  | 2,8       |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, mai 2005.

Note: Moyenne pondérée pour les 28 PMA et les 84 autres pays en développement pour lesquels des données sont disponibles.

a Les besoins en ressources extérieures correspondent à l'épargne intérieure brute diminuée de la formation brute de capital.

Les pays très pauvres ont certainement le potentiel de parvenir à une croissance économique rapide, mais pour réaliser ce potentiel ils doivent surmonter les multiples obstacles et contraintes qui pèsent inexorablement sur eux et jeter les bases d'une croissance soutenue.

### C. Les tendances de la formation de capital physique

*Pour atteindre les taux de croissance potentielle du PIB, il est indispensable d'accroître l'investissement.*

Pour atteindre les taux de croissance potentielle du PIB, il est indispensable d'accroître l'investissement, ce qui ouvrira la voie au progrès technologique et au changement structurel, contribuera au renforcement des capacités productives et rendra l'économie des PMA moins vulnérable aux chocs et aux chutes de croissance. Les taux d'investissement ont augmenté au cours des 15 dernières années. Comme le montre le tableau 26, le rapport de la formation brute de capital au PIB pour les PMA sur lesquels on possède des données est passé de 16,6 % pour la période 1989-1993 à 22 % pour la période 1999-2003. Le niveau d'investissement demeure cependant inférieur à la moyenne observée dans les autres pays en développement. Il est également inférieur à l'objectif fixé pour les PMA dans le Programme d'action de Bruxelles (25 % du PIB), et très en deçà du niveau requis par les scénarios de rattrapage lent et de rattrapage rapide.

Cette amélioration générale masque cependant d'importantes différences d'un pays à l'autre. Le ratio de la formation brute de capital au PIB s'est en fait détérioré dans un tiers des PMA pour lesquels on possède des données. Son évolution est étroitement liée au type d'intégration commerciale dans l'économie mondiale. Il s'est nettement amélioré dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés et de pétrole, mais dégradé dans un quart des PMA exportateurs de produits agricoles, dans la moitié des PMA exportateurs de minerais et dans la totalité des PMA exportateurs de services pour lesquels on a des données.

*Pour les PMA pris globalement, le déficit de ressources correspondait à 8,4 % du PIB en 1999-2003, ce qui implique que près de 40 % de la formation de capital ont été assurés par un financement extérieur.*

La formation de capital dans les PMA demeure lourdement tributaire du financement extérieur. Pour les PMA pris globalement, le déficit de ressources (c'est-à-dire la différence entre la formation brute de capital et l'épargne intérieure brute) correspondait à 8,4 % du PIB en 1999-2003, ce qui implique que près de 40 % de la formation de capital ont été assurés par un financement extérieur, alors que ce déficit ne représentait que 1 % du PIB dans les autres pays en développement. Dans les années 90, une part croissante de la formation de capital a été financée par l'épargne intérieure dans les pays les moins avancés,

mais cette évolution est principalement attribuable aux PMA asiatiques. L'augmentation des investissements dans les PMA africains est due en grande partie à des apports de capitaux étrangers, en particulier sous forme d'investissement étranger direct (IED).

Il est possible de ventiler les données sur la formation brute de capital fixe en distinguant entre l'investissement public en capital fixe, l'investissement intérieur privé en capital fixe et l'investissement étranger direct dans 12 PMA durant les années 90 (voir le graphique 13). Plusieurs tendances sont notables:

- L'investissement public a été très faible dans la plupart des PMA de l'échantillon. Il dépassait 10 % du PIB dans seulement quatre d'entre eux (et dans deux cas, à peine) au début des années 90, et dans seulement trois à la fin de la décennie;
- L'investissement public a généralement fléchi dans les années 90. Entre le début et la fin de la décennie, il a diminué en pourcentage du PIB dans huit des 12 PMA considérés;
- L'investissement intérieur privé est encore plus faible que l'investissement public dans la majorité des pays de l'échantillon. Exprimé en pourcentage du PIB, il n'a dépassé l'investissement public que dans cinq pays pendant la première moitié de la décennie et dans trois pays pendant la seconde;
- Le rôle de l'investissement intérieur privé dans la formation de capital a diminué au cours des années 90. Exprimé en pourcentage du PIB, cet investissement a fléchi dans huit des 12 pays de l'échantillon;
- Le rôle du secteur privé étranger dans la formation de capital a augmenté dans les années 90. Le rapport de l'IED au PIB a progressé dans 10 des 12 PMA considérés, mais il est resté inférieur à celui de l'investissement intérieur privé au PIB dans tous les PMA, sauf deux – le Cambodge et le Malawi.

---

*Il semble que l'investissement dans les PMA soit caractérisé par la maigreur des apports du secteur privé intérieur.*

---

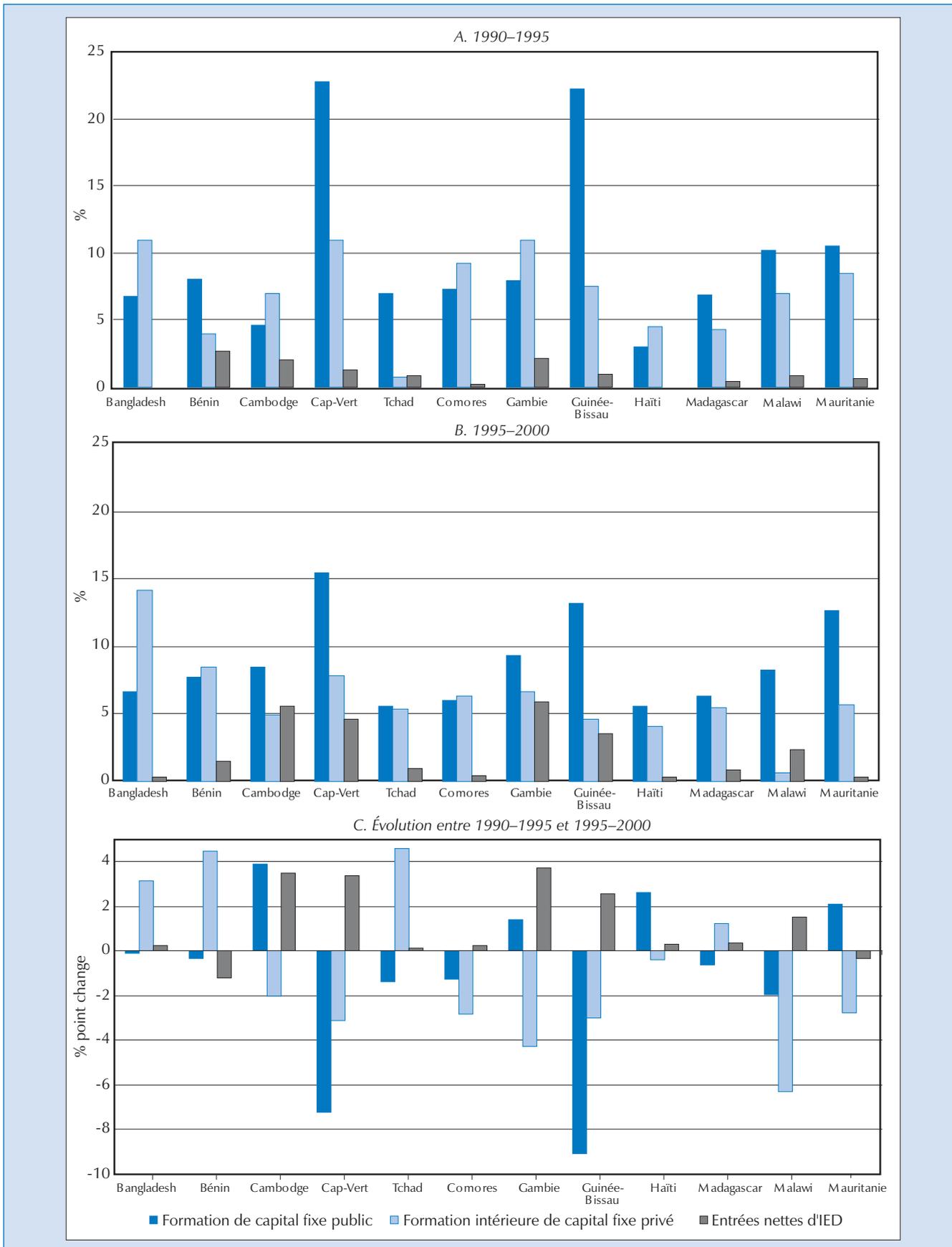
Même s'il s'agit d'un petit échantillon, ces tendances sont très révélatrices. Il semble que l'investissement dans les PMA soit caractérisé par la maigreur des apports du secteur privé intérieur. L'investissement public est également très faible.

À première vue, il n'y a guère d'interactions positives entre l'investissement public, l'investissement intérieur privé et l'IED. Aucun PMA de l'échantillon n'a enregistré une hausse à la fois de l'investissement public et de l'investissement intérieur privé, en pourcentage du PIB, entre la première moitié et la seconde moitié des années 90. Dans quatre pays où le rapport de l'investissement intérieur privé au PIB a augmenté, le rapport de l'investissement public a fléchi, et dans quatre pays où le rapport de l'investissement public s'est accru, le rapport de l'investissement intérieur privé a diminué. Dans les quatre autres pays, les deux rapports ont diminué. Les apports d'IED, qui vont croissant, sont une source d'investissement de plus en plus importante pour de nombreux PMA, mais ils ne semblent pas non plus liés à une augmentation de l'investissement intérieur privé. On reviendra plus loin sur cette question dans le présent chapitre.

## D. La formation de capital humain et l'exode des cerveaux

La formation de capital humain joue un rôle important dans le développement des capacités productives. Les taux de croissance potentiels

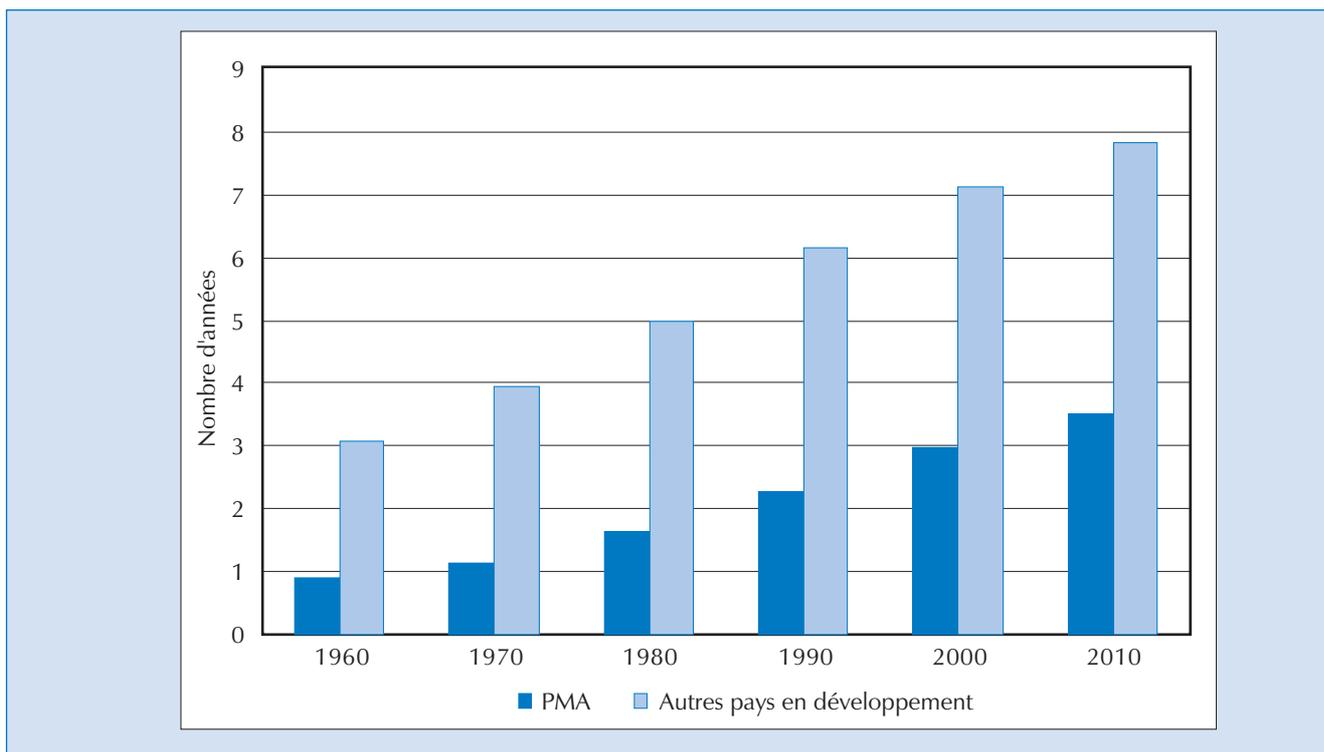
GRAPHIQUE 13. COMPOSITION DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DANS CERTAINS PMA, 1990-1995 ET 1995-2000 (EN POURCENTAGE DU PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Banque mondiale (communication directe) et les *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Note: La formation brute de capital fixe a été divisée en trois composantes: la formation brute de capital fixe public, la formation intérieure brute de capital fixe privé et l'IED. La formation brute de capital fixe privé correspond à la somme de la formation intérieure brute de capital fixe privé et des entrées nettes d'IED.

GRAPHIQUE 14. NOMBRE MOYEN D'ANNÉES DE SCOLARISATION DANS LES PMA  
ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1960-2010



Source: D'après Cohen et Soto (2001).

prévus dans le modèle de rattrapage repose sur l'hypothèse de taux élevés de formation de capital humain, parallèlement à une augmentation de la formation de capital physique. À l'heure actuelle, les pays les moins avancés sont très en retard par rapport aux autres pays en développement en ce qui concerne le niveau d'instruction et d'autres aspects de la mise en valeur du capital humain.

Le graphique 14 indique le niveau estimatif de scolarisation dans les pays les moins avancés. Il montre qu'en 2000 la population adulte des PMA avait en moyenne trois années de scolarité – soit presque deux fois plus qu'en 1980, mais deux fois moins que la moyenne pour les autres pays en développement (7,1 années) et même pas un tiers du niveau enregistré dans les pays de l'OCDE à revenu élevé (11,4 années). Malgré les progrès accomplis depuis 1980, le niveau de scolarisation était plus bas dans les PMA en 2000 que dans les autres pays en développement en 1960. L'écart entre les deux groupes est également plus important qu'en 1960 et se creuse progressivement<sup>6</sup>. Cela signifie que le taux de formation de capital humain, qui est une des principales sources de croissance de la productivité dans le modèle de rattrapage, est en fait plus lent dans les PMA que dans les autres pays en développement.

La brièveté de la scolarité a pour conséquence immédiate un faible niveau d'alphabétisation. On estime que, parmi la population adulte des PMA, 32 % des hommes et 56 % des femmes étaient analphabètes en 2002 (voir le tableau 27). Les taux d'analphabétisme chez les jeunes sont également très élevés. D'après les estimations, 34 % de la population totale âgée de 15 à 24 ans – et, à l'intérieur de ce groupe d'âge, 41 % de la population féminine – était analphabète en 2002.

Divers autres indicateurs de la formation technique donnent une image tout aussi sombre de la situation. L'effectif dans l'enseignement secondaire technique et professionnel ne constitue qu'une toute petite partie de l'effectif total dans le

---

*En 2000 la population adulte des PMA avait en moyenne trois années de scolarité. Malgré les progrès accomplis depuis 1980, le niveau de scolarisation était plus bas dans les PMA en 2000 que dans les autres pays en développement en 1960.*

---

TABLEAU 27. TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES ET DES JEUNES DANS LES PMA, PAR SEXE, 2002

|  | Taux d'alphabétisation des adultes<br>(En pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus) |        |       | Taux d'alphabétisation des jeunes<br>(En pourcentage de la population âgée de 15 ans à 24 ans) |        |       |
|--|--|--------|-------|--|--------|-------|
|  | Femmes   | Hommes | Total | Femmes   | Hommes | Total |
| Bangladesh                             | 31,4   | 50,3   | 41,1  | 41,1   | 57,8   | 49,7  |
| Bénin                                  | 25,5   | 54,8   | 39,8  | 38,5   | 72,7   | 55,5  |
| Burundi                                | 43,6   | 57,7   | 50,4  | 65,1   | 67,2   | 66,1  |
| Cambodge                               | 59,3   | 80,8   | 69,4  | 75,9   | 84,5   | 80,3  |
| Cap-Vert                               | 68,0   | 85,4   | 75,7  | 86,3   | 92,0   | 89,1  |
| Comores                                | 49,1   | 63,5   | 56,2  | 52,2   | 65,6   | 59,0  |
| Éthiopie                               | 33,8   | 49,2   | 41,5  | 51,8   | 63,0   | 57,4  |
| Haïti                                  | 50,0   | 53,8   | 51,9  | 66,5   | 65,8   | 66,2  |
| Lesotho <sup>b</sup>                   | 90,3   | 73,7   | 81,4  | 98,5   | 82,7   | 90,5  |
| Liberia                                | 39,3   | 72,3   | 55,9  | 55,4   | 86,3   | 70,8  |
| Malawi                                 | 48,7   | 75,5   | 61,8  | 62,8   | 81,9   | 72,5  |
| Maldives                               | 97,2   | 97,3   | 97,2  | 99,2   | 99,1   | 99,2  |
| Mali <sup>a</sup>                      | 11,9   | 26,7   | 19,0  | 16,9   | 32,3   | 24,2  |
| Mauritanie                             | 31,3   | 51,5   | 41,2  | 41,8   | 57,4   | 49,6  |
| Mozambique                             | 31,4   | 62,3   | 46,5  | 49,2   | 76,6   | 62,8  |
| Myanmar                                | 81,4   | 89,2   | 85,3  | 91,1   | 91,6   | 91,4  |
| Népal                                  | 26,4   | 61,6   | 44,0  | 46,0   | 78,1   | 62,7  |
| Niger                                  | 9,3  | 25,1   | 17,1  | 15,1   | 34,0   | 24,5  |
| Ouganda                                | 59,2   | 78,8   | 68,9  | 74,0   | 86,3   | 80,2  |
| République centrafricaine <sup>a</sup> | 33,5   | 64,7   | 48,6  | 46,9   | 70,3   | 58,5  |
| Rép. dém. pop. lao                     | 55,5   | 77,4   | 66,4  | 72,7   | 85,8   | 79,3  |
| Rép.-Unie de Tanzanie                  | 69,2   | 85,2   | 77,1  | 89,4   | 93,8   | 91,6  |
| Rwanda                                 | 63,4   | 75,3   | 69,2  | 83,6   | 86,3   | 84,9  |
| Samoa                                  | 98,4   | 98,9   | 98,7  | 99,5   | 99,4   | 99,5  |
| Sénégal                                | 29,7   | 49,0   | 39,3  | 44,5   | 61,3   | 52,9  |
| Soudan                                 | 49,1   | 70,8   | 59,9  | 74,2   | 83,9   | 79,1  |
| Tchad                                  | 37,5   | 54,5   | 45,8  | 64,0   | 75,8   | 69,9  |
| Togo                                   | 45,4   | 74,3   | 59,6  | 66,6   | 88,3   | 77,4  |
| Yémen                                  | 28,5   | 69,5   | 49,0  | 50,9   | 84,3   | 67,9  |
| Zambie                                 | 73,8   | 86,3   | 79,9  | 86,9   | 91,5   | 89,2  |
| PMA                                    | 44,4   | 67,6   | 53,8  | 59,1   | 72,6   | 65,6  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

<sup>a</sup> Données 2000; <sup>b</sup> Données 2001.

TABLEAU 28. INDICATEURS DE L'EFFECTIF DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DANS LES PMA, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DE L'OCDE, DANS LA PÉRIODE RÉCENTE<sup>a</sup>  
(En pourcentage)

|   | PMA  | Autres pays en développement | Pays de l'OCDE    |
|---|------|------------------------------|-------------------|
| Effectif dans l'enseignement technique et professionnel en pourcentage des élèves du secondaire | 2.6  | 10.4 <sup>b</sup>            | 24.8 <sup>c</sup> |
| Pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans étudiant dans l'enseignement supérieur         | 5.9  | 23.2                         | 56.9              |
| Notamment en :  |      |                              |                   |
| Sciences  | 10.0 | 10.5                         | 10.8              |
| Ingénierie  | 7.5  | 13.2                         | 14.3              |
| Agriculture   | 4.0  | 2.5                          | 1.9               |

Source : Knell (2006), et King et Palmer (2005).

a Les données sur l'effectif dans l'enseignement technique et professionnel ont trait à 2001. Les données sur l'enseignement supérieur se rapportent à 1998/99 ou 2002/03.

b Tous les pays en développement.

c Pays de l'OCDE moins les États-Unis, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la Pologne pour lesquels des données ne sont pas disponibles.

secondaire: 2,6 % seulement en moyenne en 2001, contre 10,4 % dans les autres pays en développement et 25 % dans les pays de l'OCDE (King et Palmer, 2005). Le pourcentage d'étudiants dans l'enseignement technique supérieur est très bas, principalement parce que l'effectif de l'enseignement supérieur est en général bien plus faible dans les PMA que dans les autres pays en développement et dans les pays de l'OCDE. Ces dernières années, seulement 6 % de la population des PMA âgée de 20 à 24 ans fréquentait un établissement d'enseignement supérieur, contre 23 % dans les autres pays en développement, et 57 % dans les pays de l'OCDE à revenu élevé (voir le tableau 28). Dans l'enseignement supérieur, la part des étudiants suivant une formation scientifique ou agricole est à peu près la même dans les PMA que dans les autres pays en développement et dans les pays de l'OCDE. Mais la part des étudiants en ingénierie est plus de deux fois moindre que dans les autres pays en développement. La fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur, en particulier dans des disciplines techniques, est importante pour acquérir les compétences administratives et techniques nécessaires à une utilisation efficace des technologies modernes et à l'adaptation des technologies importées aux conditions locales. Les connaissances générales qui constituent le socle des capacités technologiques laissent donc beaucoup à désirer.

La durée des études n'est, certes, pas la mesure idéale des compétences. Elle ne tient pas compte de la qualité de l'enseignement ni des connaissances acquises en cours d'emploi et des autres modes de formation – sur lesquels il n'y a pas de données comparables à l'échelle internationale. Cela dit, la structure de production risque d'aggraver encore le déficit de compétences. Le secteur manufacturier (dont il sera question dans le chapitre suivant) est peu développé, aussi les entrepreneurs et la main-d'œuvre n'ont-ils guère d'expérience pratique, ce qui influe énormément sur l'aptitude à introduire de nouvelles industries manufacturières. En outre, comme la plupart des gens sont employés dans des entreprises familiales – soit dans de petites exploitations agricoles, soit dans le secteur urbain parallèle – les possibilités de formation en cours d'emploi sont limitées. Il y a, par exemple, de solides systèmes traditionnels d'apprentissage dans le secteur parallèle (Atchoarena et Delluc, 2001), mais s'ils peuvent répondre aux besoins de l'économie informelle, ils ne sont pas vraiment adaptés à la production en grande série dans des usines, ni applicables sans conseils en matière de vulgarisation aux techniques modernes d'intensification de la production agricole.

Une caractéristique importante de la formation de capital humain dans les PMA est que les travailleurs qualifiés de ces pays ont une forte propension à chercher du travail à l'étranger. L'expatriation peut être source d'apports financiers, favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et inciter les gens à faire des études, mais l'«exode des cerveaux» amoindrit sérieusement une des composantes essentielles du capital humain des PMA<sup>7</sup>.

Il est difficile de se faire une idée générale de ce phénomène car on manque de données sur les flux migratoires à destination des autres pays en développement. L'intensité de l'exode des cerveaux des pays en développement vers les pays de l'OCDE a cependant fait l'objet d'estimations (Docquier et Mafouk, 2004). À partir de ces données récentes, on peut estimer le nombre de travailleurs hautement qualifiés (ceux qui ont suivi un enseignement supérieur – au moins 13 années d'instruction) nés dans chaque PMA qui travaillaient dans les pays de l'OCDE en 1990 et 2000. Il est alors possible de calculer le «taux d'émigration» vers les pays de l'OCDE, défini comme la part du personnel hautement qualifié des PMA qui y était employé.

---

*L'effectif dans l'enseignement secondaire technique et professionnel ne constitue qu'une toute petite partie de l'effectif total dans le secondaire: 2,6 % seulement en moyenne en 2001, contre 10,4 % dans les autres pays en développement et 25 % dans les pays de l'OCDE.*

---



---

*Ces dernières années, seulement 6 % de la population des PMA âgée de 20 à 24 ans fréquentait un établissement d'enseignement supérieur, contre 23 % dans les autres pays en développement, et 57 % dans les pays de l'OCDE à revenu élevé... Mais la part des étudiants en ingénierie est plus de deux fois moindre que dans les autres pays en développement.*

---

TABLEAU 29. TAUX D'ÉMIGRATION DES TRAVAILLEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS<sup>a</sup> DES PMA VERS LES PAYS DE L'OCDE, 1990 ET 2000

(En pourcentage de la main-d'œuvre totale hautement qualifiée)

|                              | 1990 (a) | 2000 (b) | % point change (b-a) |
|------------------------------|----------|----------|----------------------|
| Afghanistan                  | 13,5     | 23,3     | 9,8                  |
| Angola                       | 4,6      | 33,0     | 28,4                 |
| Bangladesh                   | 2,1      | 4,3      | 2,3                  |
| Bénin                        | 7,3      | 11,3     | 4,0                  |
| Bhoutan                      | 0,7      | 0,6      | -0,1                 |
| Burkina Faso                 | 1,5      | 2,6      | 1,1                  |
| Burundi                      | 9,5      | 8,5      | -1,0                 |
| Cambodge                     | 15,6     | 18,3     | 2,7                  |
| Cap-Vert                     | 56,8     | 67,5     | 10,7                 |
| Comores                      | 7,0      | 21,2     | 14,1                 |
| Djibouti                     | 7,6      | 11,0     | 3,3                  |
| Érythrée                     | 0,0      | 34,0     | 34,0                 |
| Éthiopie                     | 8,0      | 10,1     | 2,0                  |
| Gambie                       | 80,4     | 63,3     | -17,1                |
| Guinée                       | 13,4     | 11,3     | -2,2                 |
| Guinée-Bissau                | 9,3      | 24,4     | 15,1                 |
| Guinée équatoriale           | 1,1      | 13,0     | 11,9                 |
| Haïti                        | 78,6     | 83,6     | 5,0                  |
| Îles Salomon                 | 39,2     | 6,4      | -32,9                |
| Kiribati                     | 68,5     | 23,1     | -45,4                |
| Lesotho                      | 10,4     | 4,3      | -6,1                 |
| Liberia                      | 32,4     | 45,0     | 12,6                 |
| Madagascar                   | 5,7      | 7,6      | 1,9                  |
| Malawi                       | 16,8     | 18,7     | 1,9                  |
| Maldives                     | 1,2      | 1,2      | 0,0                  |
| Mali                         | 8,2      | 15,0     | 6,8                  |
| Mauritanie                   | 2,8      | 11,8     | 9,0                  |
| Mozambique                   | 26,6     | 45,1     | 18,5                 |
| Myanmar                      | 4,3      | 4,0      | -0,2                 |
| Népal                        | 1,8      | 5,3      | 3,5                  |
| Niger                        | 6,4      | 6,0      | -0,5                 |
| Ouganda                      | 44,2     | 35,6     | -8,6                 |
| République centrafricaine    | 4,0      | 7,1      | 3,0                  |
| Rép. dém. du Congo           | 21,0     | 13,7     | -7,3                 |
| Rép. dém. pop. lao           | 29,9     | 37,4     | 7,5                  |
| Rép.-Unie de Tanzanie        | 11,6     | 12,4     | 0,7                  |
| Rwanda                       | 17,3     | 26,0     | 8,6                  |
| Samoa                        | 96,7     | 76,4     | -20,4                |
| Sao Tomé-et-Principe         | 3,6      | 22,0     | 18,3                 |
| Sénégal                      | 12,3     | 17,7     | 5,4                  |
| Sierra Leone                 | 34,2     | 52,5     | 18,3                 |
| Somalie                      | 17,4     | 32,7     | 15,3                 |
| Soudan                       | 5,2      | 6,9      | 1,7                  |
| Tchad                        | 2,1      | 2,4      | 0,3                  |
| Timor-Leste                  | ..       | 15,5     | 15,5                 |
| Togo                         | 11,1     | 18,7     | 7,7                  |
| Tuvalu                       | 74,6     | 27,1     | -47,5                |
| Vanuatu                      | 48,2     | 8,2      | -40,1                |
| Yémen                        | 5,5      | 6,0      | 0,5                  |
| Zambie                       | 16,7     | 16,8     | 0,0                  |
| PMA                          | 20,3     | 21,4     | 1,0                  |
| PMA africains                | 16,5     | 21,9     | 5,4                  |
| PMA asiatiques               | 9,2      | 12,4     | 3,2                  |
| PMA insulaires               | 44,0     | 26,8     | -17,2                |
| Autres pays en développement | 26,6     | 22,8     | -3,8                 |
| Pays développés              | 11,0     | 10,4     | -0,7                 |

Source : Docquier et Marfouk (2005). *International Migration by Educational Attainment (1990-2000)*, release 1.1.

<sup>a</sup> Les travailleurs hautement qualifiés sont ceux ayant suivi un enseignement supérieur (13 ans de scolarisation au moins).

Les résultats présentés dans le tableau 29 mettent en évidence certaines grandes tendances:

- Environ un travailleur hautement qualifié (c'est-à-dire ayant suivi un enseignement supérieur) originaire des PMA sur cinq travaillait dans un pays de l'OCDE en 2000;
- La proportion était légèrement plus élevée qu'en 1990, mais l'intensité de l'exode des cerveaux était en augmentation dans presque tous les PMA, avec dans certains une forte hausse;
- Pour l'ensemble des PMA, l'intensité de l'exode des cerveaux était légèrement inférieure à la moyenne des autres pays en développement: 21,4 % des travailleurs hautement qualifiés nés dans les PMA travaillaient dans les pays de l'OCDE, contre 22,9 % pour les travailleurs hautement qualifiés nés dans les autres pays en développement;
- Le taux d'émigration des travailleurs hautement qualifiés vers les pays de l'OCDE était beaucoup plus faible pour les PMA asiatiques (12,4 %) que pour les PMA africains (21,9 %) et insulaires (26,8 %);
- L'exode des cerveaux des PMA africains et asiatiques vers les pays de l'OCDE s'est nettement intensifié dans les années 90. Le taux d'émigration des travailleurs hautement qualifiés a augmenté d'environ un quart pour les PMA africains et d'un tiers pour les PMA asiatiques. Il a nettement fléchi pour les PMA insulaires, mais au départ, en 1990, il était très élevé (44 %).

Il s'agit là de moyennes générales et il faut bien voir que la situation varie beaucoup d'un pays à l'autre. Pour presque la moitié des PMA (23 pays), l'intensité de l'exode des cerveaux dépassait 20 %. Pour 12 PMA, plus d'un travailleur hautement qualifié né dans le pays sur trois travaillait dans un pays de l'OCDE en 2000. Il s'agissait de l'Angola (taux d'émigration: 33 %), du Cap-Vert (68 %), de l'Érythrée (34 %), de la Gambie (63 %), d'Haïti (84 %), du Libéria (44 %), du Mozambique (45 %), de l'Ouganda (36 %), de la République démocratique populaire lao (37 %), du Samoa (76 %), de la Sierra Leone (53 %) et de la Somalie (33 %). L'intensité de l'exode des cerveaux constitue un problème particulièrement grave dans les PMA insulaires, les petits pays et les pays en proie à de graves troubles civils. Cela dit, le taux d'émigration était plus faible en 2000 qu'en 1990 dans cinq des neuf PMA insulaires. Hormis les pays les moins avancés insulaires, trois PMA seulement ont vu leur taux d'émigration diminuer de plus d'un point de pourcentage entre 1990 et 2000: la Gambie, l'Ouganda et la République démocratique du Congo.

---

*Environ un travailleur hautement qualifié (c'est à dire ayant suivi un enseignement supérieur) originaire des PMA sur cinq travaillait dans un pays de l'OCDE en 2000.*

---



---

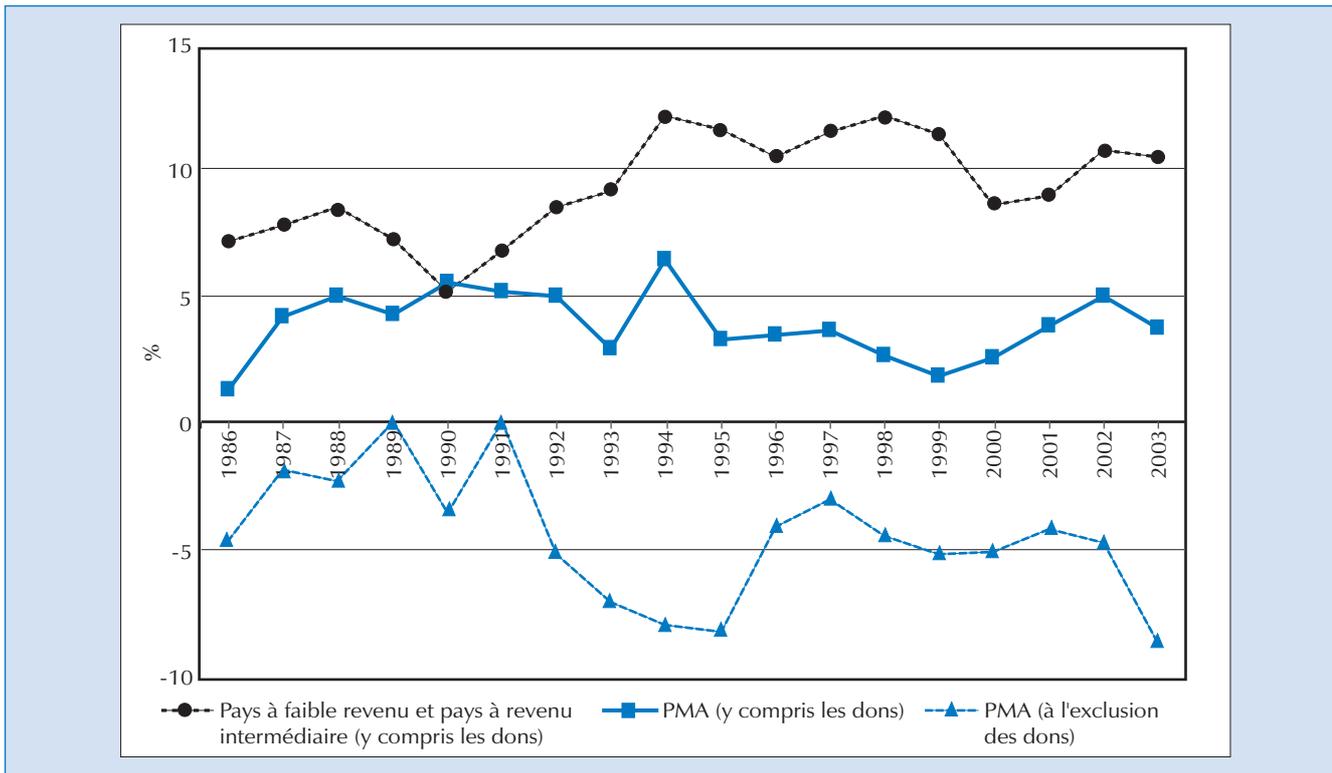
*Dans les années 90, le taux d'émigration des travailleurs hautement qualifiés vers les pays de l'OCDE était beaucoup plus faible pour les PMA asiatiques que pour les PMA africains et insulaires.*

---

## E. Mobilisation des ressources intérieures: limites et possibilités<sup>9</sup>

Le taux d'accumulation de capital physique et humain laisse à désirer dans la plupart des PMA pour trois raisons fondamentales. Premièrement, les ressources intérieures disponibles pour financer la formation de capital sont très maigres. Deuxièmement, l'excédent disponible n'est pas suffisamment orienté vers l'investissement productif pour engendrer une dynamique d'accumulation croissante. Troisièmement, les apports de ressources extérieures ne soutiennent pas assez l'accumulation intérieure de capital. Dans la présente section et la suivante, on examinera la première et la dernière de ces trois raisons. Les carences des systèmes financiers des PMA influent aussi de façon déterminante

GRAPHIQUE 15. ÉPARGNE VÉRITABLE<sup>a</sup> DANS LES PMA ET DANS LES PAYS À REVENU FAIBLE ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, 1986-2003



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* et *Global Development Finance*, données en ligne, novembre 2005.

Note: Dans les 26 PMA pour lesquels des données sont disponibles.

a Pour la définition de l'épargne véritable, voir le corps du texte.

sur l'ampleur de l'excédent disponible pour l'investissement et sur la mesure dans laquelle il est effectivement consacré à des investissements productifs – mais cette question institutionnelle sera examinée plus loin au chapitre 6.

## 1. FAIBLESSES DE L'ÉPARGNE INTÉRIEURE

*L'épargne intérieure brute a représenté 13,6 % du PIB des PMA, ce qui est bien en deçà des niveaux requis pour permettre aux PMA de financer eux mêmes l'investissement prévu aussi bien dans le scénario de rattrapage lent que dans le scénario de rattrapage rapide.*

Pendant la période 1999-2003, l'épargne intérieure brute a représenté 13,6 % du PIB des PMA pour lesquels on a des données (voir le tableau 26). Bien que nettement supérieur au niveau enregistré 10 ans plus tôt, ce pourcentage est à peu près deux fois moins élevé que dans les autres pays en développement. Le taux d'épargne intérieure pendant cette période a été particulièrement faible dans les PMA africains – seulement 10,6 % du PIB.

Dans ces conditions, il est impossible d'atteindre le volume d'investissement nécessaire pour assurer la croissance économique et réduire la pauvreté sans faire appel à un financement extérieur. Les taux d'épargne intérieure sont bien en deçà des niveaux requis pour permettre aux PMA de financer eux-mêmes l'investissement prévu aussi bien dans le scénario de rattrapage lent que dans le scénario de rattrapage rapide. En fait, le taux d'épargne intérieure moyen pour l'ensemble des PMA est tel que la croissance économique n'est pas possible sans un apport de ressources extérieures. D'après des estimations faites dans le cadre du projet du Millénaire de l'ONU, ce taux n'a été que de 6,7 % pendant la période 1980-2000 et s'ils n'avaient pas reçu de ressources extérieures ces pays auraient vu leur PIB par habitant fléchir de 3,1 % par an, même si toutes les ressources intérieures avaient été bien investies (projet du Millénaire, 2005,

TABLEAU 30. LES FINANCES PUBLIQUES DANS CERTAINS PMA

(En pourcentage du PIB)

|                    | Periode <sup>a</sup> | Recettes publiques | Recettes fiscales | Recettes autres que fiscales <sup>b</sup><br>(à l'exclusion des dons) | Dons | Dépenses publiques |
|--------------------|----------------------|--------------------|-------------------|---|------|--------------------|
| Bangladesh         | 2001-2003            | 10,9               | 7,8               | 2,3   | 0,9  | 9,1                |
| Bhoutan            | 2001-2003            | 38,8               | 10,8              | 11,9  | 16,2 | 21,2               |
| Burundi            | 1998-1999            | 15,4               | 14,5              | 0,9   | ..   | 19,9               |
| Éthiopie           | 1998-1999            | 19,9               | 12,9              | 6,1   | 0,9  | 21,5               |
| Guinée             | 1998-1999            | 16,2               | 10,8              | 0,7   | 4,6  | 12,8               |
| Maldives           | 2001-2003            | 32,6               | 13,0              | 17,8  | 1,9  | 25,9               |
| Myanmar            | 1996-1999            | 6,7                | 3,5               | 3,2   | ..   | ..                 |
| Ouganda            | 2000-2002            | 18,8               | 11,2              | 0,3   | 7,3  | 18,0               |
| Népal              | 2001-2003            | 13,1               | 9,4               | 2,1   | 1,7  | ..                 |
| Rép. dém. du Congo | 2001-2002            | 6,1                | 5,0               | 1,0   | ..   | 6,3                |
| Rwanda             | 1990-1992            | 9,9                | 8,7               | 1,2   | ..   | 13,1               |
| Sénégal            | 1999-2001            | 19,6               | 17,0              | 0,7   | 1,8  | 13,9               |
| Sierra Leone       | 1998-1999            | 11,1               | 7,0               | 0,2   | 3,9  | 17,3               |
| Soudan             | 1998-1999            | 7,5                | 6,2               | 1,3   | ..   | 7,1                |
| Vanuatu            | 1997-1999            | 23,9               | 20,0              | 4,0   | ..   | 23,5               |
| Yémen              | 1998-1999            | 29,1               | 10,9              | 17,6  | 0,5  | 25,3               |
| Zambie             | 1998-1999            | 25,0               | 18,1              | 0,6   | 6,3  | 19,2               |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après FMI, *Governmental Financial Statistics March 2005*, et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, mai 2005.

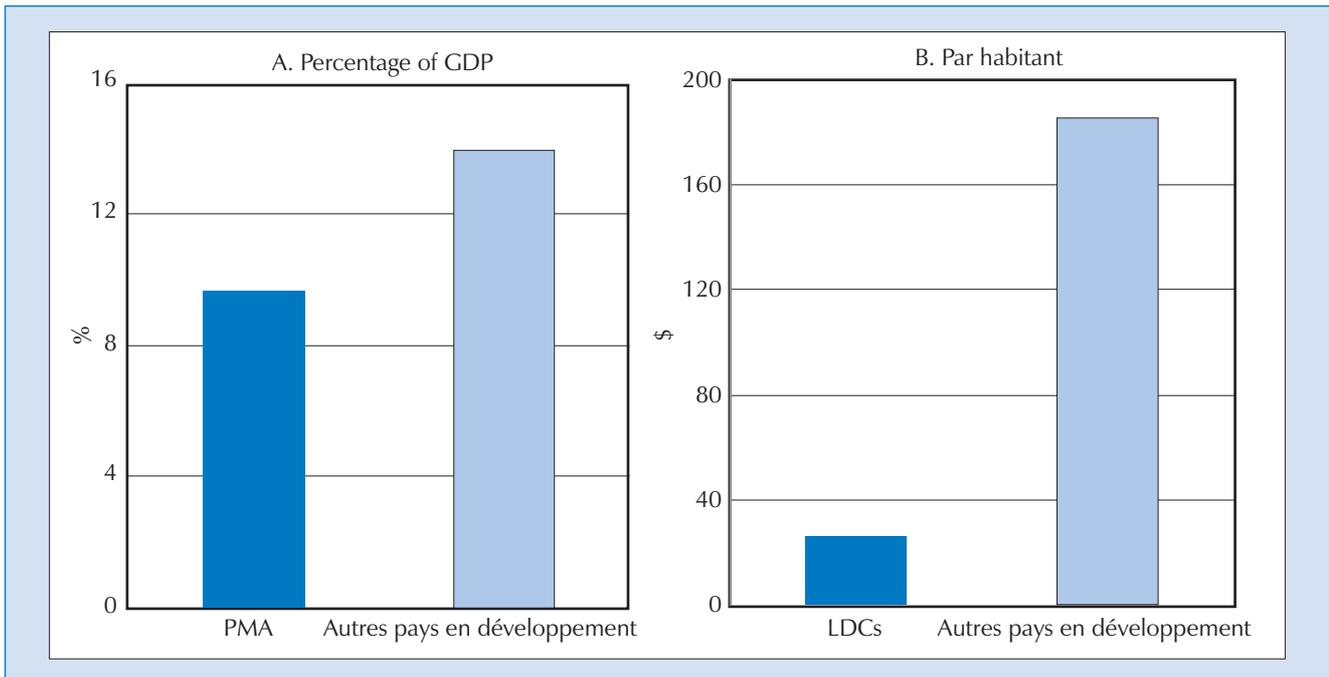
a Période la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

b Les recettes autres que fiscales (à l'exclusion des dons) comprennent les revenus immobiliers, les ventes de biens et de services, les amendes et dédits et les transferts volontaires autres que les dons.

tableau 3.11)<sup>9</sup>. Si l'on procède à la même analyse en prenant le taux d'épargne intérieure de 13,6 % observé pendant la période 1999-2003 et un taux de croissance démographique plus bas (2,4 % par an, au lieu de 2,5 %), on voit que l'épargne intérieure dans les PMA est encore trop faible pour engendrer à elle seule une croissance économique. S'ils n'avaient pas eu accès à l'épargne extérieure, les PMA pris globalement auraient vu leur taux de croissance par habitant fléchir de 0,66 % par an pendant la période 1999-2003, même si la totalité de l'épargne intérieure avait été bien investie.

Le tableau apparaît encore plus sombre si l'on évalue le taux d'«épargne véritable» – c'est-à-dire le taux d'épargne figurant dans les comptes nationaux, ajusté pour tenir compte de l'épuisement du patrimoine naturel. Cet ajustement est important pour les PMA car leur économie est en général lourdement tributaire des ressources naturelles. Pour ceux sur lesquels on possède des données, le taux moyen d'épargne véritable n'a pas augmenté entre 1990 et 2003. Il est resté inférieur à 5 % du revenu national brut pendant la majeure partie des années 90 (voir le graphique 15). En 2003, le taux d'épargne véritable était à peu près deux fois plus bas dans les PMA que dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, alors qu'en 1990 il était pratiquement au même niveau. L'épargne véritable est également estimée sur la base de l'épargne nationale brute, qui comprend les dons d'APD. Si l'on fait abstraction de ces apports de capitaux extérieurs, elle apparaît beaucoup plus faible dans les PMA. L'épargne véritable ainsi ajustée est en fait négative pour toutes les années comprises entre 1991 et 2003, et marque également une tendance à la baisse.

GRAPHIQUE 16. DÉPENSES PUBLIQUES DE CONSOMMATION FINALE DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 2000-2003



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Notes: Les moyennes de groupe sont des moyennes pondérées. Les calculs ont été effectués sur la base de 39 PMA et 68 autres pays en développement pour lesquels des données sont disponibles.

Ainsi donc, bien que la croissance des PMA considérés globalement se soit nettement accélérée dans les années 90, leur base de ressources productives – l'épargne véritable non compris les dons d'APD – s'est amenuisée. Cela conduit à s'interroger sérieusement sur la possibilité de soutenir l'accélération récente de la croissance économique, qui ressort des données examinées dans le présent chapitre ainsi que des dernières tendances étudiées dans la première partie de ce rapport.

---

*Sur les 17 PMA, trois seulement ont des recettes fiscales qui dépassent 15 % du PIB et le pourcentage est inférieur à 10 % dans sept autres.*

---

## 2. FAIBLESSE DES RECETTES PUBLIQUES

Les recettes publiques sont également très faibles dans la plupart des PMA. Certains peuvent tirer des rentes importantes de leurs ressources – notamment de l'exploitation du pétrole et des minéraux, mais aussi, dans le cas des PMA insulaires, de l'octroi de licences de pêche. La plupart des pays les moins avancés tirent cependant le gros de leurs recettes intérieures de la fiscalité. Sur les 17 PMA pour lesquels on a des données récentes concernant les finances publiques, trois seulement ont des recettes fiscales qui dépassent 15 % du PIB et le pourcentage est inférieur à 10 % dans sept autres (voir le tableau 30). C'est très peu par rapport aux niveaux enregistrés par les autres pays en développement et par les pays développés. Par exemple, d'après des calculs récents, les recettes fiscales représentent 18 % du PIB en moyenne dans les pays en développement et 38 % dans les pays développés (McKinley, 2005).

Certes, les PMA doivent résoudre d'importants problèmes d'administration fiscale, mais l'étroitesse de leur assiette fiscale ne saurait être imputée exclusivement à une insuffisance des efforts ou des réformes dans ce secteur. Au moins 28 PMA ont introduit une taxe à la valeur ajoutée, dont 24 depuis 1990. Cette importante réforme – effectuée dans le cadre d'abord des programmes

d'ajustement structurel, puis des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté – visait souvent en partie à contrebalancer les conséquences fiscales négatives de la libéralisation du commerce. Or, si elle peut effectivement avoir cet effet dans les pays à revenu élevé, la TVA a permis de compenser 45 à 60 % seulement des pertes de recettes subies par les pays à revenu intermédiaire du fait de cette libéralisation, et 30 % seulement du manque à gagner des pays à faible revenu (Baunsgaard et Keen, 2004).

La faiblesse des recettes fiscales limite les dépenses publiques dans tous les PMA qui ne peuvent pas tirer de rentes de leurs ressources (voir le graphique 16). Pendant la période de 2000-2003, les dépenses de consommation finale des administrations publiques ont représenté environ 10 % du PIB dans les PMA pour lesquels on a des données, soit six points de pourcentage de moins que dans les autres pays en développement. Comme le PIB par habitant est très faible dans les PMA, le montant des dépenses publiques par habitant l'est également. Pendant la période 2000-2003, les dépenses de consommation finale des administrations publiques des pays les moins avancés pris dans leur ensemble se sont chiffrées à 26 dollars par habitant seulement, contre 186 dollars dans les autres pays en développement. Le niveau par habitant des dépenses publiques consacrées à la santé est de ce fait très bas: 13 dollars par an en moyenne dans les PMA en 2000-2002, contre 75 dollars en moyenne dans les autres pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire et 2 908 dollars dans les pays de l'OCDE à revenu élevé.

### 3. POSSIBILITÉ DE MOBILISER LES RESSOURCES INTÉRIEURES

La faiblesse de l'épargne intérieure et des recettes publiques dans les PMA tient à plusieurs raisons, la première étant bien entendu la pauvreté généralisée. Le revenu moyen par habitant est tellement bas qu'une grande partie de la population parvient à peine à subvenir à ses besoins essentiels. La capacité d'épargner et la possibilité d'accroître les recettes au moyen de la fiscalité sont donc extrêmement limitées<sup>10</sup>. Le rapport inactifs/actifs (nombre de personnes à charge par individu actif dans chaque ménage) est également élevé, ce qui amoindrit encore la capacité d'épargne.

Le fait que la *capacité actuelle* d'épargner et de percevoir des recettes publiques est très limitée ne signifie pas que la *possibilité* de mobiliser des ressources intérieures est faible, bien au contraire. Le sous-développement des PMA a pour corollaire l'existence de ressources latentes et sous-utilisées qui pourraient être mises à profit pour financer des investissements accrus. Quand on étudie la possibilité de mobiliser les ressources intérieures des PMA, il faut se placer dans une perspective dynamique. Comme l'a souligné Albert Hirschmann (1958:5), «le développement dépend moins d'une association optimale de ressources et de facteurs de production donnés que de la mobilisation de ressources et de compétences latentes, dispersées et mal utilisées».

Le potentiel des PMA dans ce domaine est important pour plusieurs raisons.

Premièrement, le niveau de monétisation de leur économie est très bas. En 2003, la masse monétaire ne représentait que 31 % du PIB, contre près de 80 % dans les autres pays en développement (David, 2005). Cela tient non seulement aux carences du système financier (voir le chapitre 6), mais encore au fait que ces pays pratiquent encore une agriculture de subsistance, l'épargne

---

*La faiblesse des recettes fiscales limite les dépenses publiques dans tous les PMA qui ne peuvent pas tirer de rentes de leurs ressources.*

---



---

*Pendant la période 2000-2003, les dépenses de consommation finale des administrations publiques des pays les moins avancés pris dans leur ensemble se sont chiffrées à 26 dollars par habitant seulement, contre 186 dollars dans les autres pays en développement.*

---



---

*Le fait que la capacité actuelle d'épargner et de percevoir des recettes publiques est très limitée ne signifie pas que la possibilité de mobiliser des ressources intérieures est faible.*

---

---

*Le niveau de monétisation de leur économie est très bas. En 2003, la masse monétaire ne représentait que 31 % du PIB, contre près de 80 % dans les autres pays en développement.*

---

revêtant le plus souvent une forme matérielle et non financière et une partie de la production agricole étant consommée par les ménages et non monétisée. L'intensification de l'agriculture marchande et le développement de l'économie de marché dans les campagnes, joints à la mise en place d'institutions financières rurales auprès desquelles les agriculteurs puissent déposer leurs économies en toute confiance, stimuleraient beaucoup la mobilisation de l'épargne.

Deuxièmement, comme on le verra au chapitre 4, une grande partie de la main-d'œuvre des PMA est soit sous-employée, soit très peu productive car les outils et le matériel sont rudimentaires et les infrastructures médiocres. La majeure partie de la production agricole et une part importante de la production non agricole proviennent d'entreprises familiales. Lorsque la production est organisée de la sorte et que la productivité est très faible, la main-d'œuvre est souvent excédentaire. Cela ne veut pas nécessairement dire que la productivité marginale du travail est nulle ou négative ou que la main-d'œuvre est totalement pléthorique. Les travailleurs sont en surnombre en ce sens que certaines personnes reçoivent plus que le produit marginal du travail. Tel est généralement le cas quand le produit marginal du travail n'est pas suffisant pour assurer le minimum vital et quand les gains individuels sont fondés sur des normes de partage institutionnel au sein des ménages (Fei et Ranis, 1997; Ranis, 1997).

L'existence d'une main-d'œuvre excédentaire signifie qu'il y a des possibilités directes de formation de capital physique dans les zones rurales, grâce à la mobilisation de cette main-d'œuvre pour des projets infrastructurels simples (Griffin, 1996; Griffin et Brenner, 2000)<sup>11</sup>. Cela dit, si la population active est employée davantage et de façon plus productive, l'épargne intérieure a toutes les chances d'augmenter. L'histoire des PMA en témoigne. On constate que dans ces pays l'élévation des revenus s'accompagne d'une forte propension à épargner. Celle-ci est même plus importante que dans les autres pays en développement (voir CNUCED, 2000 : 36-37).

Troisièmement, le potentiel de mobilisation des ressources intérieures est considérable parce que le secteur des entreprises capitalistes est encore sous-développé dans la plupart des PMA – à l'inverse des entreprises familiales qui jouent un grand rôle dans le secteur privé. Cela a d'importantes conséquences car l'épargne des entreprises est un élément essentiel de l'épargne intérieure. Comme l'a fait observer W. A. Lewis au milieu des années 50, «Si les pays moins avancés épargnent aussi peu, ce n'est pas parce qu'ils sont pauvres mais parce que leur secteur capitaliste est très peu développé» (Lewis, 1955). Les pays en développement d'Asie de l'Est qui ont le mieux réussi sont parvenus à accroître leur taux d'épargne intérieure en stimulant l'épargne des entreprises (et pas simplement celle des ménages). Aux premiers stades du développement, la mobilisation de l'excédent agricole a joué un rôle important, mais ensuite la croissance des capacités productives a été essentiellement due à l'établissement d'un solide couple investissement-bénéfices, les perspectives de bénéfices incitant à investir et les bénéfices effectifs, fruit de l'investissement, devenant source de nouveaux investissements (Akyuz et Gore, 1996). Les études de la Banque Mondiale sur les conditions d'investissement montrent que cela vaut aussi pour les PMA. Les bénéfices non distribués sont à l'origine de 80 % du fonds de roulement et de 71 % des nouveaux investissements dans les entreprises manufacturières ougandaises, et de 74 % du fonds de roulement et 63 % des nouveaux investissements dans les entreprises manufacturières érythréennes (Banque mondiale, 2004, appendice 4, p. 133).

Quatrièmement, le potentiel de mobilisation de ressources intérieures est élevé dans les PMA parce qu'il y a un entrepreneuriat latent qui peut être mis au service de l'expansion de l'investissement productif et de l'emploi. Cela exige à la

---

*Dans les PMA l'élévation des revenus s'accompagne d'une forte propension à épargner.*

---



---

*Il y a un entrepreneuriat latent qui peut être mis au service de l'expansion de l'investissement productif et de l'emploi.*

---

fois une stabilité macroéconomique et une sécurité économique à l'échelon des ménages. À l'heure actuelle, l'insécurité économique générale des ménages, jointe à la pauvreté généralisée, nuit à l'esprit d'entreprise car elle encourage une politique à courte vue et limite la prise de risques. Les complémentarités de la production, qui rendent les décisions d'investissement individuelles tributaires des décisions des autres, ainsi que la faiblesse des mécanismes de coordination qui pourraient avoir des effets d'entraînement positifs, expliquent aussi pourquoi les capacités entrepreneuriales demeurent latentes. En outre, les entreprises peuvent être tentées de mener des activités improductives (ou destructrices), quand les entrepreneurs établissent des obstacles illicites à l'entrée ou ont un comportement prédateur fondé sur une position de monopole pouvant découler de faveurs politiques (Baumol, 1990). Il s'agit non seulement d'encourager l'esprit d'entreprise, mais encore de l'orienter vers des fins productives.

Cinquièmement, la mobilisation des ressources intérieures dépend également de la façon dont les nantis (qui ne sont pas légion) utilisent leur fortune. Cela peut beaucoup influencer sur le couple épargne-investissement. Si leur épargne est consacrée à des investissements productifs dans le pays, l'accumulation intérieure de capital s'en trouvera grandement stimulée<sup>12</sup>. De nombreuses personnes hautement qualifiées ont également émigré dans d'autres pays pour y travailler, et le rapatriement de leur argent permettrait aussi de mobiliser des ressources.

Bref, la faiblesse des ressources financières est due en partie à la faiblesse des revenus, mais elle est également imputable au manque de possibilités d'investissement productif et au manque d'incitations à investir. Si l'investissement augmente, il deviendra possible de mobiliser davantage de ressources intérieures grâce à une monétisation accrue de l'économie, à l'emploi de la main-d'œuvre excédentaire, au financement de l'investissement non plus par les ménages mais par les entreprises, à l'éveil de l'esprit d'entreprise qui est latent en raison de l'insécurité économique générale et des carences des mécanismes de coordination censés assurer la complémentarité de la production, au passage d'un entrepreneuriat improductif à un entrepreneuriat productif et à une affectation croissante des ressources de la petite élite riche à des investissements productifs à l'intérieur des PMA. Quand on compare les différents taux d'épargne et d'investissement des PMA classés d'après leur croissance économique effective, on voit que ce potentiel n'est pas imaginaire. Certains d'entre eux ont réussi à accroître nettement l'épargne et l'investissement intérieurs, avec un effet d'entraînement positif (voir l'encadré 10).

## F. Apports de ressources extérieures et accumulation intérieure de capital

Il sera certainement difficile de réaliser ce potentiel vu l'extrême pauvreté et l'insécurité économique qui règnent dans les PMA. Dans ces conditions, le financement extérieur peut jouer un important rôle catalyseur et déclencher une dynamique de mobilisation des ressources intérieures – l'élargissement des possibilités d'investissement stimulant l'épargne qui finance à son tour de nouveaux investissements. L'APD et l'IED sont tous deux importants: ces apports peuvent financer directement l'investissement et aussi, comme on le verra au chapitre 7, jouer un grand rôle dans l'assouplissement des contraintes que la balance des paiements impose à la croissance économique. Mais, dans la pratique, divers problèmes font qu'ils ne jouent généralement pas le rôle catalyseur qui pourrait être le leur dans l'accumulation intérieure de capital.

---

*La faiblesse des ressources financières est due en partie à la faiblesse des revenus, mais elle est également imputable au manque de possibilités d'investissement productif et au manque d'incitations à investir.*

---



---

*Le financement extérieur peut jouer un important rôle catalyseur et déclencher une dynamique de mobilisation des ressources intérieures.*

---

## ENCADRÉ 10. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET ACCUMULATION DE CAPITAL: DIFFÉRENCES ENTRE LES PMA

Il existe de grandes différences entre les PMA en matière d'accumulation de capital. Celles-ci sont étroitement liées aux différences de croissance effective examinées plus haut. Afin de mieux cerner cette relation, l'évolution de l'épargne, de l'investissement et des flux de ressources étrangères a été examinée dans les trois groupes de PMA définis dans le corps du texte en fonction de leur croissance à long terme, à savoir: les économies convergentes, les économies à faible croissance et les économies en régression. Les PMA exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen) et les PMA insulaires ont été retirés de l'échantillon car ils constituent des cas particuliers.

Les pays de l'échantillon<sup>1</sup> pour lesquels des données étaient disponibles étaient donc les suivants:

- Économies convergentes: Bangladesh, Bhoutan, Mozambique, Népal et Ouganda;
- Économies à faible croissance: Bénin, Burkina Faso, Ethiopie, Malawi, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad;
- Économies en régression: Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Zambie.

Il existe de grandes différences entre ces trois groupes de pays pour ce qui est du taux de formation du capital physique et du financement de cette dernière. Au début des années 80, l'écart entre les taux d'investissement de ces trois

TABLEAU 4 DE L'ENCADRÉ. RESSOURCES DISPONIBLES ET INVESTISSEMENT EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS LES SOUS-GROUPES DE PMA CLASSÉS EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LEUR CROISSANCE, 1980-1984, 1989-1993 ET 1999-2003  
(En pourcentage du PIB)

|                                      | Formation brute de capital |           |           | Épargne intérieure brute |           |           | Dons d'APD |           |           | Investissements étrangers directs |           |           |
|--------------------------------------|----------------------------|-----------|-----------|--------------------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------------------------------|-----------|-----------|
|                                      | 1980-1984                  | 1989-1993 | 1999-2003 | 1980-1984                | 1989-1993 | 1999-2003 | 1980-1984  | 1989-1993 | 1999-2003 | 1980-1984                         | 1989-1993 | 1999-2003 |
| <b>Économies convergentes</b>        |                            |           |           |                          |           |           |            |           |           |                                   |           |           |
| Bangladesh                           | 16,6                       | 17,2      | 23,0      | 6,3                      | 11,2      | 17,5      | 3,7        | 2,7       | 1,2       | 0,0                               | 0,0       | 0,3       |
| Bhoutan                              | 37,4                       | 37,7      | 48,7      | 8,0                      | 26,1      | 26,9      | 2,7        | 10,9      | 5,9       | 0,0                               | 0,2       | 0,0       |
| Mozambique                           | 10,3                       | 23,4      | 32,6      | -5,9                     | -7,0      | 12,8      | 3,2        | 32,1      | 22,5      | 0,0                               | 0,8       | 7,7       |
| Népal                                | 18,3                       | 20,6      | 23,8      | 10,0                     | 9,8       | 14,2      | 2,9        | 4,2       | 3,3       | 0,0                               | 0,0       | 0,0       |
| Ouganda                              | 7,6                        | 13,6      | 19,7      | 2,6                      | 0,8       | 6,7       | 3,4        | 7,1       | 7,5       | 0,0                               | 0,3       | 2,8       |
| <b>Économies à faible croissance</b> |                            |           |           |                          |           |           |            |           |           |                                   |           |           |
| Bénin                                | 17,8                       | 14,1      | 18,3      | -2,8                     | 1,2       | 5,5       | 2,5        | 7,4       | 5,2       | 0,1                               | 3,6       | 1,8       |
| Burkina Faso                         | 15,7                       | 18,6      | 20,1      | -5,9                     | 5,5       | 5,4       | 5,4        | 6,8       | 7,3       | 0,1                               | 0,1       | 0,4       |
| Éthiopie                             | 13,6                       | 11,5      | 18,3      | 6,5                      | 4,7       | 1,9       | 2,6        | 7,6       | 8,8       | 0,0                               | 0,0       | 1,1       |
| Malawi                               | 19,9                       | 20,4      | 9,3       | 13,5                     | 7,3       | -4,8      | 3,9        | 12,5      | 13,7      | 0,8                               | 0,1       | 1,5       |
| Mali                                 | 14,6                       | 22,2      | 22,4      | -0,6                     | 5,8       | 15,3      | 7,0        | 7,9       | 7,4       | 0,3                               | 0,0       | 3,8       |
| Mauritanie                           | 28,4                       | 19,2      | 32,9      | -4,2                     | 7,1       | 8,7       | 8,8        | 11,9      | 17,3      | 1,7                               | 0,7       | 9,4       |
| Sénégal                              | 12,4                       | 13,3      | 19,2      | -3,6                     | 8,2       | 9,4       | 3,6        | 6,6       | 4,4       | 0,6                               | 0,4       | 1,7       |
| Tchad                                | 3,3                        | 9,5       | 42,1      | -3,2                     | -5,1      | 18,8      | 6,4        | 7,2       | 4,6       | 0,2                               | 0,6       | 26,7      |
| <b>Économies en régression</b>       |                            |           |           |                          |           |           |            |           |           |                                   |           |           |
| Burundi                              | 17,4                       | 15,3      | 9,7       | 3,0                      | -3,2      | -2,5      | 4,5        | 10,8      | 16,7      | 0,4                               | 0,1       | 0,4       |
| Gambie                               | 22,6                       | 21,6      | 18,4      | 5,4                      | 8,8       | 12,0      | 12,2       | 13,8      | 4,3       | 0,2                               | 2,6       | 11,4      |
| Guinée-Bissau                        | 28,3                       | 35,5      | 13,3      | -1,9                     | 3,6       | -7,9      | 23,3       | 19,8      | 25,6      | 0,3                               | 1,2       | 1,2       |
| Haïti                                | 16,9                       | 12,0      | 27,2      | 6,2                      | 3,5       | 4,5       | 2,6        | 4,0       | 2,5       | 0,5                               | 0,0       | 0,3       |
| Madagascar                           | 10,6                       | 12,3      | 16,3      | 0,5                      | 3,8       | 9,2       | 1,3        | 7,9       | 3,8       | 0,1                               | 0,6       | 1,2       |
| Niger                                | 18,4                       | 8,6       | 12,6      | 7,6                      | 4,1       | 4,5       | 4,1        | 9,6       | 7,3       | 0,7                               | 0,7       | 0,7       |
| Rép. centrafricaine                  | 9,1                        | 11,7      | 14,6      | -3,4                     | 1,1       | 10,5      | 6,7        | 6,1       | 5,2       | 0,8                               | -0,3      | 0,4       |
| Rép. dém. du Congo                   | 9,6                        | 7,3       | 6,9       | 8,4                      | 7,1       | 5,6       | 0,7        | 2,7       | 22,7      | -0,1                              | 0,0       | 1,6       |
| Rwanda                               | 15,3                       | 14,8      | 18,4      | 4,9                      | 3,3       | 1,3       | 5,0        | 7,4       | 11,1      | 1,2                               | 0,3       | 0,3       |
| Sierra Leone                         | 15,1                       | 8,7       | 7,9       | 4,1                      | 9,6       | -10,3     | 1,9        | 7,9       | 22,6      | 0,0                               | 1,3       | 1,5       |
| Togo                                 | 22,6                       | 17,2      | 17,7      | 17,6                     | 7,9       | 1,8       | 2,5        | 5,8       | 2,5       | 1,4                               | 0,3       | 3,0       |
| Zambie                               | 17,9                       | 13,1      | 21,4      | 12,8                     | 7,4       | 12,9      | 2,1        | 14,0      | 11,0      | 0,6                               | 4,4       | 3,0       |
| <b>PMA</b>                           | 16,8                       | 16,8      | 20,6      | 3,4                      | 5,3       | 7,2       | 4,9        | 9,4       | 9,8       | 0,4                               | 0,7       | 3,3       |
| <b>Économies convergentes</b>        | 18,0                       | 22,5      | 29,6      | 4,2                      | 8,2       | 15,6      | 3,2        | 11,4      | 8,1       | 0,0                               | 0,3       | 2,2       |
| <b>Économies à faible croissance</b> | 15,7                       | 16,1      | 22,8      | 0,0                      | 4,3       | 7,5       | 5,0        | 8,5       | 8,6       | 0,5                               | 0,7       | 5,8       |
| <b>Économies en régression</b>       | 17,0                       | 14,8      | 15,4      | 5,4                      | 4,7       | 3,5       | 5,6        | 9,1       | 11,3      | 0,5                               | 0,9       | 2,1       |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde et Global Development Finance*, données en ligne, mai 2005.

Note : Les moyennes de groupes sont des moyennes simples.

**Encadré 10 (suite)**

groupes de pays était moins grand. Dans les économies convergentes, la formation brute de capital constituait 18 % du PIB contre 16 % dans les économies à faible croissance et 17 % dans les économies en régression. Toutefois, dans les premiers pays, le taux d'investissement avait augmenté pour atteindre 23 % pendant la période 1989-1993 et 30 % pendant la période 1999-2003. Par contre, le taux d'investissement moyen dans les économies en régression a diminué pour atteindre 17 % en 1980-1984 et 15 % en 1999-2003. Le taux d'investissement a augmenté entre 1980-1984 et 1999-2003 dans toutes les économies convergentes, mais ils ont diminué dans 7 des 12 économies en régression.

Parallèlement à la hausse de l'investissement dans les économies convergentes, l'épargne intérieure brute a augmenté : elle atteignait 4 % du PIB en 1980-1984, 8 % en 1989-1993 et 16 % en 1999-2003. Par contre, le taux d'épargne, qui était initialement plus élevé dans les économies en régression que dans les économies convergentes, a diminué : il est passé de 6 % au début des années 80 à 4 % du PIB en 1999-2003.

Les économies à faible croissance se situent entre ces deux tendances. La formation brute de capital en pourcentage du PIB ne varie pas dans les années 80, mais augmente entre 1989-1993 (16 %) et 1999-2003 (23 %). Elle est supérieure de six points de pourcentage à la moyenne des économies en régression, mais inférieure de sept points de pourcentage à la moyenne des économies convergentes. Le taux d'épargne intérieur ne baisse pas dans les économies à faible croissance alors qu'il diminue en moyenne dans les économies en régression. Toutefois, la croissance de l'investissement dans les années 90 ne va pas de pair avec une forte hausse du ratio d'épargne intérieur, contrairement à ce qui s'est passé dans les économies convergentes. Ce ratio passe de 0 % en 1980-1984 à 4 % en 1989-1993 et 8 % en 1999-2003.

Même si l'épargne intérieure a fortement augmenté dans les économies convergentes, les ressources extérieures jouent encore un rôle important dans leur processus d'investissement. L'écart entre l'épargne et l'investissement intérieurs était de 14 % environ du PIB pendant chacune des trois périodes considérées. Par contre, l'écart entre l'épargne et l'investissement intérieurs est plus réduit (10 à 12 % du PIB) dans les économies en régression. Une fois encore, les économies à faible croissance sont dans une position intermédiaire. Leur dépendance à l'égard des ressources extérieures, telle que mesurée par l'écart entre l'épargne et l'investissement, a quelque peu diminué entre 1980-1984 et 1989-1993, mais a augmenté par la suite. Toutefois, la hausse de la formation brute de capital en pourcentage du PIB enregistrée entre 1989-1993 et 1999-2003 provient d'une augmentation des ressources extérieures et non du taux d'épargne intérieur.

Il était aussi possible de comparer l'évolution de l'IED et des dons d'APD en pourcentage du PIB dans ces pays. Il en ressort que pendant la période 1999-2003, l'IED a augmenté sa contribution à la formation brute de capital dans tous les groupes de pays alors que son rôle était négligeable dans les deux périodes antérieures. C'est dans les pays à faible croissance économique que sa part était la plus importante en pourcentage du PIB. En moyenne, plus de 75 % de la hausse du taux de formation de capital dans ces pays peuvent être attribués à une croissance des flux d'IED. Pour ce qui est des dons, pendant les années 80, les dons en pourcentage du PIB ont fortement augmenté dans les trois groupes de pays. Toutefois, leur part a ensuite diminué dans le groupe des économies convergentes alors qu'elle augmente à la fois dans les économies à faible croissance et les économies en régression, bien que le rythme de progression se soit ralenti.

Ces résultats montrent que les PMA peuvent accroître l'accumulation intérieure de capital grâce à l'effet conjugué d'une mobilisation accrue des ressources intérieures et à une hausse des ressources extérieures.

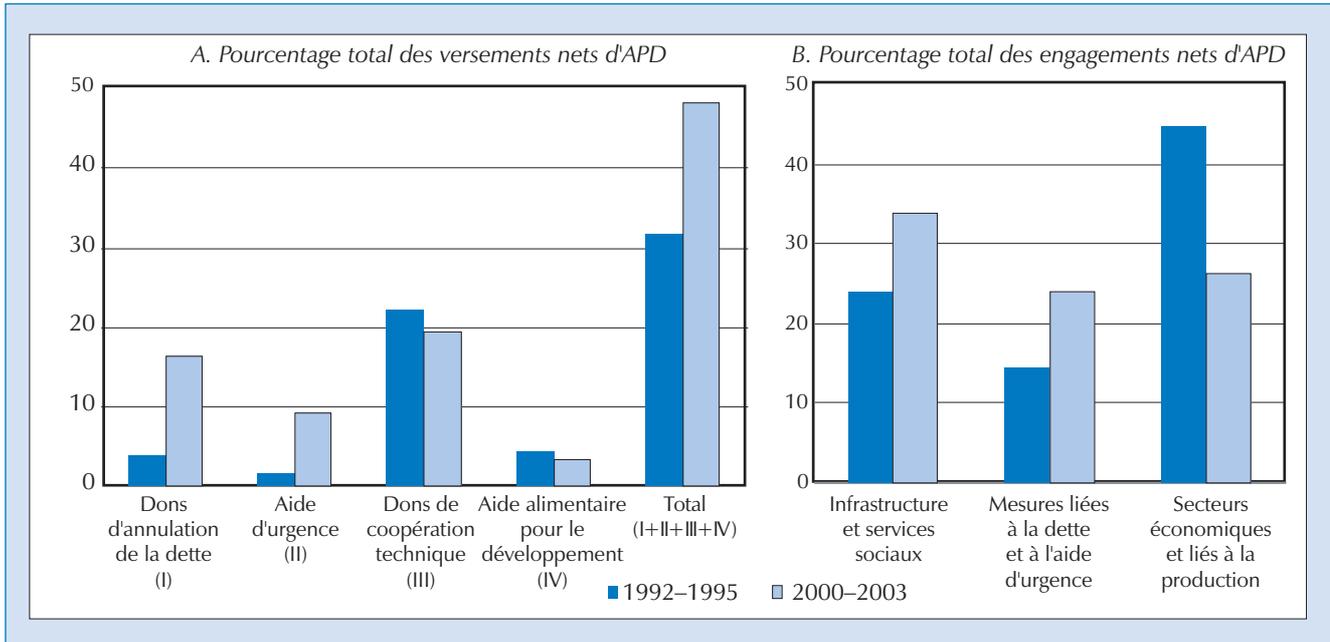
## 1. L'APD ET LES PROCESSUS INTÉRIEURS D'ACCUMULATION ET DE BUDGETISATION

L'APD est particulièrement importante. En 2000-2003, 67 % du montant total des flux nets de ressources à destination des PMA en tant que groupe provenaient de sources publiques contre 4 % pour les autres pays en développement<sup>13</sup>. Toutefois, l'un des problèmes que rencontre le processus de formation de capital dans les PMA est que certaines caractéristiques des conditions fixées à l'octroi de l'aide entravent la forte relation positive qui existe entre les flux d'APD et les processus intérieurs d'accumulation de capital.

Premièrement, depuis le début des années 90, une proportion croissante de l'aide aux PMA a été fournie sous des formes qui ne permettent pas de financer directement la formation de capital. En 2000-2003, près de la moitié du total des versements nets d'APD aux PMA sont allés à l'allègement de la dette, à

*L'APD est particulièrement importante. En 2000-2003, 67 % du montant total des flux nets de ressources à destination des PMA en tant que groupe provenaient de sources publiques contre 4 % pour les autres pays en développement.*

GRAPHIQUE 17. COMPOSITION DES ENGAGEMENTS D'APD DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS EN FAVEUR DES PMA, 1992-1995 ET 2000-2003



Source: Calculs d'après OCDE/CAD, *International Aid Statistics*, données en ligne.

Notes: L'ensemble des donateurs comprend les donateurs bilatéraux (pays donateurs membres et non membres du CAD) et les donateurs multilatéraux.

La catégorie « Infrastructure et services sociaux » comprend les domaines suivants: éducation, santé, programmes démographiques, approvisionnement en eau et assainissement, administration publique et société civile, autres éléments d'infrastructure et services sociaux.

La catégorie « secteurs économiques et liés à la production » comprend les domaines suivants: secteurs de production (agriculture, industrie, extraction minière, construction, commerce, tourisme et activités multisectorielles), infrastructure économique, transports et stockage, communications, énergie, services bancaires et financiers.

l'aide d'urgence, à la coopération technique et à l'aide alimentaire pour le développement, contre un tiers en 1992-1995 (graphique 17A)<sup>14</sup>.

*Les engagements d'APD en faveur des PMA alloués à l'infrastructure économique et aux secteurs liés à la production ont baissé pour représenter 26 % des engagements totaux de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA contre 45% en 1992-1995.*

Deuxièmement, une répartition sectorielle montre que la part des engagements d'APD en faveur des PMA alloués à l'infrastructure économique et aux secteurs liés à la production a diminué de façon considérable. Entre 1992-1995 et 2000-2003, les engagements d'APD susmentionnés, tels que définis dans le graphique 17B, ont baissé pour représenter 26 % des engagements totaux de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA contre 45% en 1992-1995. Les engagements d'aide aux secteurs de production (agriculture, industrie, extraction minière, construction, commerce et tourisme) n'ont constitué que 6,8 % des engagements totaux d'aide de l'ensemble des donateurs pendant la période 2000-2003. Les engagements d'APD aux services bancaires et financiers n'ont représenté que 1 % des engagements totaux d'aide en 2000-2003.

Troisièmement, l'impact positif des flux d'aide sur la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements a été réduit par certaines caractéristiques de l'aide fournie<sup>15</sup>. Ces caractéristiques, qui sont examinées en détail dans le Rapport 2002 (chapitre 5), sont les suivantes :

- *L'imprévisibilité et l'instabilité de l'aide.* Une analyse sur le long terme des flux d'aide à destination des PMA montre que, pendant la période 1970-1998, l'aide extérieure a été beaucoup plus instable que les recettes d'exportation, elles-mêmes extrêmement instables; il n'y a guère de corrélation entre les variations de l'aide et les variations des recettes

publiques et des recettes d'exportation; et les variations de l'aide extérieure n'ont pas compensé les autres chocs. En conséquence, l'instabilité des flux d'aide a contribué à l'instabilité macroéconomique (CNUCED, 2000: 181).

- *L'absence de coordination du système d'aide et le faible degré d'intégration de ce système dans les structures économiques et administratives locales*, ce qui a fortement affaibli les capacités de l'État, comme en témoignent notamment les frais de transaction élevés découlant de la multiplicité des donateurs et la fuite interne des cerveaux du secteur public vers les projets financés par les donateurs<sup>16</sup>. Ce phénomène a été aggravé par la réduction de la masse salariale du secteur public, qui a rogné la valeur réelle des salaires publics, et par la création de structures parallèles de gestion pour les projets financés par les donateurs. Il a donné lieu à un cercle vicieux dans lequel plus les capacités administratives de l'État s'affaiblissaient, plus les donateurs avaient besoin de structures parallèles pour mener à bien leurs projets.
- *Les restrictions budgétaires sur les dépenses courantes*. Elles se sont traduites par l'imposition de conditions ayant trait au niveau des dépenses publiques courantes ainsi que par la hausse des dépenses de capital liées à des projets d'aide qui créent des besoins de financement futurs que les dépenses courantes doivent satisfaire. L'augmentation des paiements au titre du service de la dette contractée sous forme de prêts d'aide est un aspect de ce problème.

Les DSRP s'efforcent de surmonter ces problèmes en liant l'aide aux stratégies nationales de développement. La tendance à fournir davantage d'aide sous forme de soutien budgétaire, ainsi que l'allègement de la dette dans les PMA-PPTE, a aussi réduit la contrainte budgétaire. Toutefois, les progrès enregistrés concernant l'évolution du comportement des donateurs au niveau des pays ont été inférieurs aux attentes (voir, par exemple, Driscoll et Evans, 2004; Département de l'évaluation des opérations de la Banque mondiale, 2004; Banque mondiale/FMI 2005: 37-41). En outre, si cette évolution a peut-être contribué à améliorer quelque peu la fourniture de l'aide, elle a biaisé la manière dont l'APD appuie la formation de capital.

Il s'agit de la quatrième question clef qui se pose dans le cadre de la relation entre l'aide et les processus intérieurs d'accumulation et d'établissement du budget. Le processus des DSRP semble accorder une plus grande attention à la réduction directe qu'à la réduction indirecte de la pauvreté par le biais du développement des capacités productives. Depuis 2002, il met davantage l'accent sur la croissance économique (CNUCED, 2004: chapitre 7). Néanmoins, des problèmes profonds demeurent concernant la manière dont les secteurs sociaux et les secteurs productifs sont intégrés dans les DSRP. Comme l'ont constaté Driscoll et Evans (2004):

- « La plupart des stratégies de réduction de la pauvreté doivent encore aboutir à une stratégie pleinement intégrée dans laquelle la qualité des projets sociaux doit être comparable à celle des projets relatifs aux secteurs productifs. ».
- « Les processus directifs fondamentaux des secteurs productifs sont souvent particulièrement faibles ... L'accent que la stratégie de réduction de la pauvreté met sur les objectifs des dépenses nationales ou sectorielles centralisées tend à limiter les préoccupations à la mobilisation d'un appui à la mise en place d'un environnement local propice ou à la fourniture de services – dans des domaines tels que la vulgarisation et la technologie – aux producteurs ruraux ou aux producteurs du secteur informel. ».

---

*Le processus des DSRP semble accorder une plus grande attention à la réduction directe qu'à la réduction indirecte de la pauvreté par le biais du développement des capacités productives.*

---

- « Priés de démontrer des résultats, de nombreux donateurs ont préféré atteindre rapidement des objectifs en matière de dépenses sociales plutôt que de s'efforcer de remédier à la faiblesse des travaux analytiques sur une croissance favorable aux pauvres, et de soutenir des mesures publiques à plus long terme visant à aboutir à une telle croissance. » (p. 7 et 8).

À l'heure actuelle, l'accent est davantage mis sur la nécessité d'ancrer la stratégie de réduction de la pauvreté dans la vision à long terme du développement de chaque pays et de lier les objectifs à des mesures publiques claires qui visent à les atteindre (Banque mondiale/FMI, 2005). Toutefois, la réorientation en faveur des objectifs sociaux par rapport à la production et à l'emploi a peut-être été accentuée par la prédominance des objectifs sociaux et la position marginale de l'emploi dans les objectifs de développement du Millénaire.

Un autre aspect important du modèle de développement qui sous-tend les stratégies de réduction de la pauvreté est la façon dont la croissance économique est censée être promue. Essentiellement, on s'attend à ce que cela soit par le biais du renforcement des réformes économiques. Les réformes de la deuxième génération accordent davantage d'attention aux questions de gouvernance et aux conditions d'investissement, et s'efforcent d'engager des dépenses publiques plus efficaces et plus favorables aux pauvres. Il reste toutefois à voir si ces réformes parviendront à remédier aux contraintes structurelles qui pèsent sur la plupart des PMA et à appuyer le développement des capacités productives, qui est indispensable au maintien de taux de croissance économique élevés et durables.

Il est admis que l'une des faiblesses des réformes de la première génération était de n'avoir pas accru les taux d'épargne et d'investissement intérieurs de manière suffisante (Banque mondiale, 2005; Griffin, 2005). C'est la raison pour laquelle on met désormais l'accent sur l'amélioration des conditions d'investissement. Toutefois, on a actuellement tendance à réduire la notion de conditions d'investissement de deux manières: premièrement, en la ramenant aux politiques et réglementations publiques qui conditionnent directement les possibilités et les incitations des sociétés (plutôt que les entreprises en général) et, deuxièmement, en associant le retrait de l'État à de meilleures conditions d'investissement. Réduire ainsi la notion de conditions d'investissement en diminue sérieusement l'intérêt pour l'analyse et la formulation d'orientations. Il est clair que l'amélioration des conditions d'investissement joue un rôle central dans les pays en développement qui ont obtenu des résultats satisfaisants. Toutefois, les bonnes conditions d'investissement que ces pays ont réussi à instaurer n'étaient pas liées à un retrait de l'État; elles étaient plutôt le résultat de mesures publiques qui reconnaissaient l'hétérogénéité des capacités entrepreneuriales et s'employaient activement à renforcer ces capacités, tout en appuyant la transformation progressive des structures de production. Elles allaient aussi de pair avec un cadre macroéconomique dont l'objectif n'était pas simplement la stabilisation, mais aussi la promotion d'une accumulation rapide de capital par le biais d'incitations à l'investissement.

La dernière question qui revêt aussi un intérêt croissant porte sur les conditions relatives à la bonne gouvernance qui peuvent être liées à l'aide (Hoppenbrouwer, 2005). L'efficacité de l'administration publique joue un rôle essentiel dans le développement des capacités productives. Mais il est possible que les conditions relatives à la gouvernance qui doivent être remplies pour bénéficier de l'aide réduisent l'efficacité de cette aide. Cela peut être le cas si la définition de la bonne gouvernance assigne un certain rôle aux pouvoirs publics dans la gestion de l'économie au lieu de préciser des normes de compétence

---

*La réorientation en faveur des objectifs sociaux par rapport à la production et à l'emploi a peut-être été accentuée par la prédominance des objectifs sociaux et la position marginale de l'emploi dans les objectifs de développement du Millénaire.*

---



---

*L'une des faiblesses des réformes de la première génération était de n'avoir pas accru les taux d'épargne et d'investissement intérieurs de manière suffisante. C'est la raison pour laquelle on met désormais l'accent sur l'amélioration des conditions d'investissement.*

---

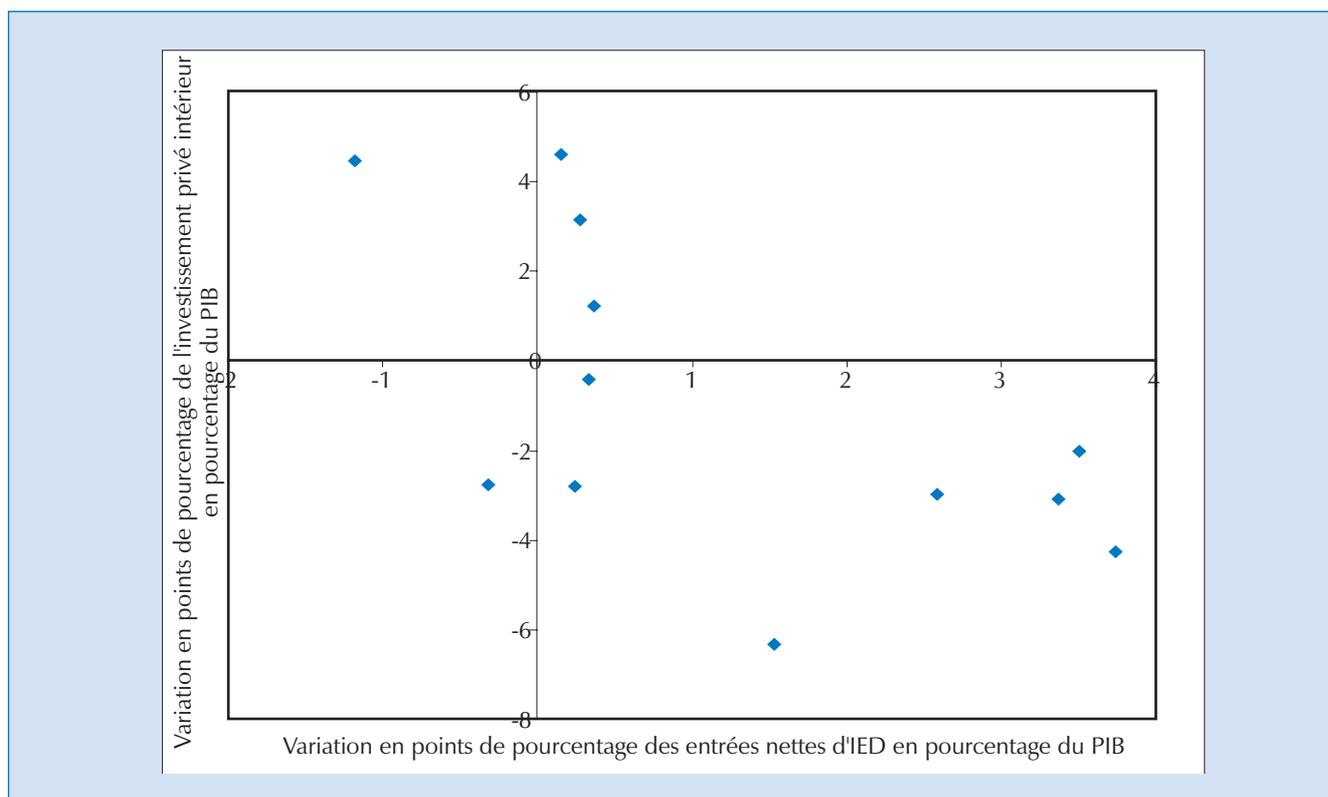
bureaucratique et de capacité administrative. La première approche pose problème car elle risque d'assigner aux pouvoirs publics un rôle qui ne leur convient pas dans certains pays et à certaines étapes du processus de développement. En fin de compte, une bonne gouvernance ne sera possible que si les finances publiques sont suffisamment solides pour que les dépenses voulues soient consacrées à l'administration et au maintien de l'ordre et pour que les services d'un État moderne puissent être fournis. D'où la nécessité d'un développement des capacités productives pour renforcer les sources de revenus de l'économie nationale.

## 2. L'IED ET L'ACCUMULATION INTÉRIEURE DE CAPITAUX PRIVÉS

L'autre forme notable de financement extérieur qui revêt une importance pour les PMA est l'IED. L'impact de l'IED sur la formation intérieure de capital est tout aussi complexe que les liens entre l'aide et cette dernière. Il faut tenir compte du fait que l'IED axé sur l'exportation peut avoir des effets différents de ceux de l'IED qui s'efforce de répondre à la demande intérieure, et que l'IED axé sur l'exportation de ressources naturelles peut ne pas avoir le même impact que l'IED dans les activités manufacturières et les services. Comme pour l'aide, l'efficacité de l'IED dépend aussi des politiques nationales qui intègrent ce facteur dans les processus intérieurs de développement. Enfin, force est de reconnaître que la définition de l'IED comprend à la fois les investissements de création de capacités et l'acquisition d'actifs existants par le biais de prises de contrôle. Cela rend d'autant plus difficile l'analyse précise de la relation entre l'IED et la formation intérieure de capital.

*Une bonne gouvernance passe par le développement des capacités productives pour renforcer les sources de revenus de l'économie nationale.*

GRAPHIQUE 18. ÉVOLUTION DES ENTRÉES NETTES D'IED ET DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ INTÉRIEUR EN POURCENTAGE DU PIB DANS CERTAINS PMA ENTRE 1990-1995 ET 1995-2000  
(Variation en points de pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Banque mondiale (communication directe) et de la base de données de la CNUCED sur l'IED et les STN.

Les études empiriques montrent qu'il existe souvent une relation forte entre l'IED et l'investissement intérieur, mais que le premier évince le second aussi fréquemment qu'il l'attire (Agosin et Mayer, 2000; Kumar et Pradhan, 2002; Ghose, 2004). Le graphique 18 illustre les variations de l'IED et de la formation intérieure de capital fixe privé entre la première et la deuxième moitié des années 90 dans les 12 PMA pour lesquels des données ont pu être obtenues. Il en ressort, comme il a été noté plus haut dans le chapitre, que la part de l'IED dans le PIB a augmenté dans 10 de ces pays. Toutefois, dans les cinq pays où le ratio IED/PIB a progressé de plus d'un point de pourcentage entre la première moitié et la deuxième moitié des années 90, le ratio investissement privé intérieur/PIB a baissé de deux points de pourcentage au moins. Dans trois pays seulement, le ratio IED/PIB a augmenté parallèlement au ratio investissement intérieur privé/PIB.

Il est difficile d'expliquer précisément ces tendances et l'échantillon des pays est limité. Toutefois, les données laissent penser que l'investissement étranger n'a pas eu des effets d'entraînement positifs suffisamment forts pour stimuler la hausse de l'investissement intérieur privé. Comme il est démontré dans le précédent rapport sur les PMA, la croissance fondée sur les exportations de pétrole, de minéraux ou d'articles manufacturés produits dans des zones franches, qui, dans tous les cas, est fortement tributaire de l'IED, a souvent été une enclave isolée au sein de l'économie nationale. L'élaboration de mesures qui peuvent favoriser l'établissement de liens positifs entre l'IED et le secteur privé local constitue un enjeu important.

---

*L'élaboration de mesures qui peuvent favoriser l'établissement de liens positifs entre l'IED et le secteur privé local constitue un enjeu important.*

---

## G. Conclusions

Lorsque l'on examine la question du développement des capacités productives des pays les moins avancés, il faut tenir compte de manière équilibrée des contraintes et des atouts qui caractérisent la situation actuelle. Si l'on se concentre sur les contraintes multiples et étroitement liées, on peut être submergé par le pessimisme et le poids écrasant de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Toutefois, dans la pratique, il existe des possibilités importantes de croissance économique rapide et de réduction notable de la pauvreté si ces contraintes peuvent être surmontées de manière systématique. En outre, il existe des ressources productives et des capacités entrepreneuriales cachées et sous-utilisées qui peuvent soutenir le développement des capacités productives de l'intérieur.

Le présent chapitre montre quel pourrait être le rythme de croissance des PMA si leur main-d'œuvre était pleinement employée et si diverses sources potentielles de hausse de la productivité du travail, qui existent dans tous les pays très pauvres, étaient exploitées. D'après notre analyse, un taux de croissance supérieur à 7 % – objectif qui fait partie intégrante du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA – est réalisable. Mais cela passe par un processus de rattrapage rapide de la croissance caractérisé non seulement par le développement des capacités productives, mais aussi par leur utilisation pleine et efficace. En particulier, les conditions à remplir sont le plein emploi de la main-d'œuvre, l'accumulation plus rapide de capital humain, l'acquisition et l'assimilation accélérées des technologies déjà utilisées dans d'autres pays et des changements structurels permettant d'accroître les rendements d'échelle.

La hausse de l'investissement joue un rôle essentiel dans la réalisation des taux de croissance potentiels du PIB dans les PMA. Elle rendra possible le progrès technologique et les changements structurels et permettra de développer les

---

*D'après notre analyse, un taux de croissance supérieur à 7 % – objectif qui fait partie intégrante du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA – est réalisable si les contraintes peuvent être surmontées de manière systématique.*

---

capacités productives. Malgré des améliorations dans les années 90, la formation de capital ne représentait encore que 22 % du PIB dans les PMA en tant que groupe pendant la période 1999-2003 et l'investissement privé intérieur était particulièrement faible. La formation de capital dans les PMA est très en dessous du taux que l'on estime nécessaire non seulement pour un rattrapage rapide (35 % du PIB), mais aussi pour un rattrapage lent – dans lequel l'acquisition de technologies se fait plus lentement que dans le premier cas de figure. Un autre motif de préoccupation est que, dans les années 90, le taux effectif de la formation de capital humain dans les PMA était inférieur à celui des autres pays en développement. Le nombre moyen d'années de scolarisation de la population adulte de ces pays était de trois ans en 2000, ce qui correspondait aux résultats enregistrés dans les autres pays en développement en 1960. Le pourcentage d'élèves du secondaire recevant un enseignement technique et professionnel et celui des étudiants de l'enseignement supérieur suivant une formation d'ingénieur est beaucoup plus faible en moyenne dans les PMA que dans les autres pays en développement. La fuite des cerveaux s'aggrave aussi dans de nombreux PMA. En 2000, un cinquième des «travailleurs hautement qualifiés» – ayant suivi un enseignement supérieur, soit 13 ans de scolarisation ou plus – des PMA travaillait dans des pays de l'OCDE.

Les taux insuffisants de formation de capital physique et humain illustrent des faiblesses dans la mobilisation intérieure de ressources pour financer la formation de capital ainsi que dans la manière dont les entrées de capitaux extérieurs appuient le processus intérieur d'accumulation de capital. L'épargne intérieure brute a augmenté pour atteindre 13,6 % du PIB en 1999-2003. Toutefois, ce taux ne permet pas d'atteindre le taux d'investissement nécessaire au processus de rattrapage susmentionné sans entrée de capitaux extérieurs, et rend même impossible toute croissance du PIB par habitant supérieure à zéro. Les estimations de l'épargne véritable, qui tiennent compte de la dépréciation du capital et de l'épuisement des ressources naturelles, indiquent aussi que, sans les dons d'APD, le taux d'épargne était négatif pendant toute la période 1991-2003, et que le taux d'épargne véritable, sans les dons d'APD, diminuait aussi. Les recettes et dépenses publiques sont elles aussi faibles, en particulier dans les pays qui n'ont pas accès à des rentes d'exploitation de ressources minières. En 2000-2003, les dépenses publiques de consommation finale des PMA s'élevaient à 26 dollars par habitant contre 186 dollars dans les autres pays en développement.

La pauvreté généralisée implique que la capacité actuelle des PMA d'épargner et d'engranger des recettes publiques est considérablement limitée. Toutefois, cela ne veut pas dire que les possibilités de mobilisation intérieure de ressources sont faibles. Dans la pratique, c'est même l'inverse qui est vrai car le sous-développement des PMA a pour corollaire l'existence de ressources cachées et sous-utilisées. La hausse de l'investissement accroîtrait de manière considérable les possibilités de mobilisation intérieure des ressources grâce à la monétisation accrue de l'économie, à l'utilisation de la main-d'œuvre excédentaire, au financement de l'investissement par les entreprises au lieu des ménages, à la mobilisation de l'entrepreneuriat latent et à la transformation de l'entrepreneuriat improductif en entrepreneuriat productif, ainsi qu'à l'utilisation croissante des ressources dont la minorité des riches dispose pour l'investissement productif dans les PMA. La comparaison de l'évolution contrastée des taux d'investissement et d'épargne des PMA classés en fonction de leur croissance montre que certains d'entre eux ont considérablement augmenté leur épargne et leur investissement intérieurs dans le cadre d'un cercle vertueux.

Les entrées de capitaux extérieurs peuvent jouer un rôle important de catalyseur pour enclencher et entretenir un cercle vertueux de mobilisation des ressources intérieures dans lequel l'accroissement des possibilités

---

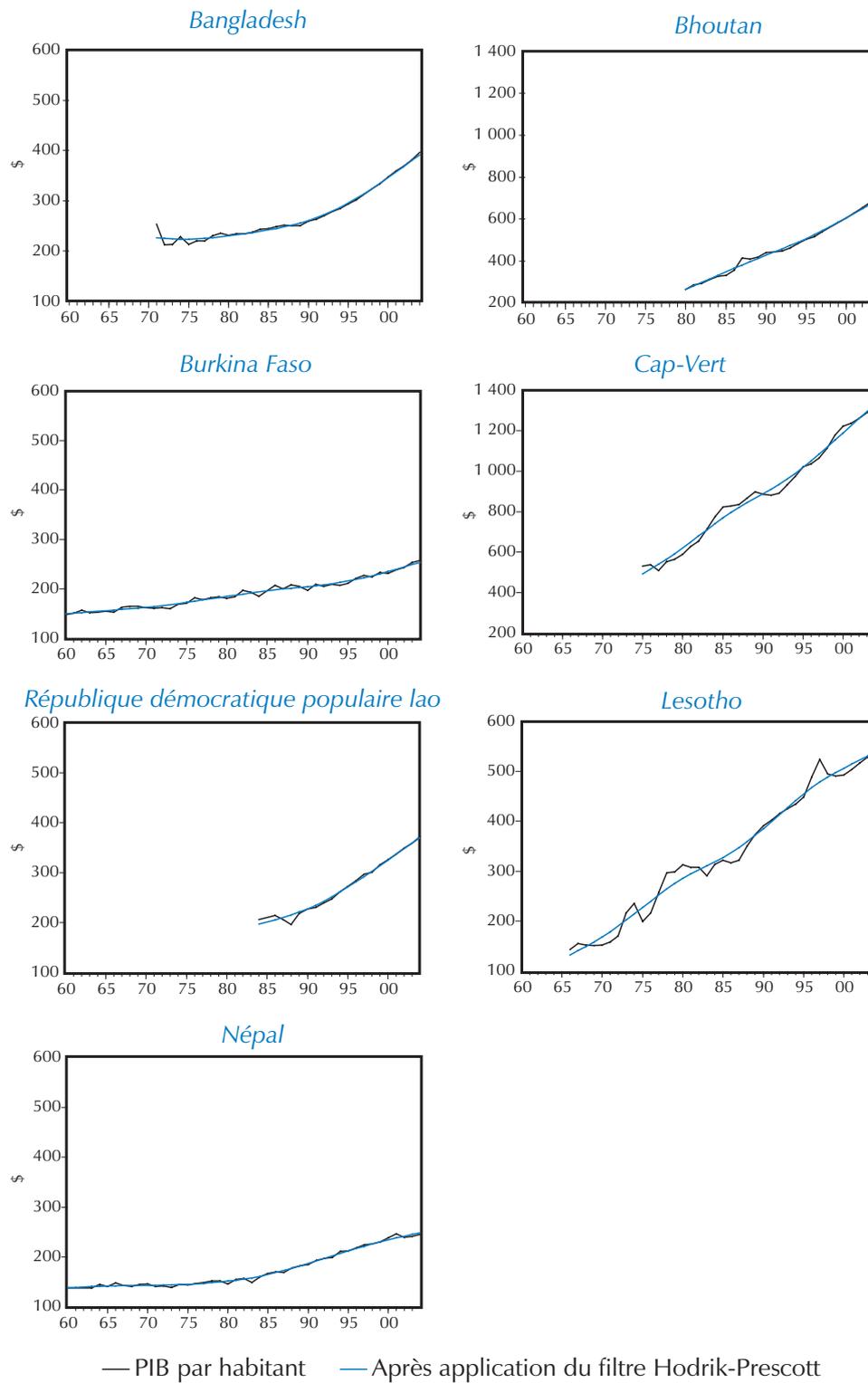
*L'accélération récente de la croissance dans ces pays ne sera durable que si les flux d'APD contribuent à accroître l'épargne et l'investissement intérieurs et donc à réduire la dépendance à l'égard de l'aide. La hausse récente de l'aide aux PMA devrait être associée à des politiques qui favorisent la croissance économique en développant expressément les capacités productives.*

---

d'investissement rentable entraîne une augmentation de l'épargne, laquelle finance des investissements accrus. L'heure est particulièrement propice car, depuis 2000, la forte baisse de l'APD aux PMA qui a caractérisé les années 90 s'est inversée, et les entrées d'IED dans ces pays, bien que géographiquement concentrées, augmentent aussi. Toutefois, d'après le peu d'éléments disponibles, il semble que les entrées d'IED n'attirent pas l'investissement privé intérieur. En outre, diverses caractéristiques du régime actuel de l'aide font que l'APD ne favorise pas la mobilisation des ressources intérieures et l'accumulation intérieure de capital. Elles ont trait à la composition de l'aide, qui ne privilégie pas la formation de capital physique et les secteurs productifs; à la prédominance accordée aux secteurs sociaux par rapport à la production et à l'emploi dans les DSRP; et aux conditions qui assignent aux pouvoirs publics un rôle dans la gestion de l'économie qui n'est pas forcément adapté aux faiblesses structurelles et à l'hétérogénéité des entreprises des PMA. L'accélération récente de la croissance dans ces pays ne sera durable que si les flux d'APD contribuent à accroître l'épargne et l'investissement intérieurs et donc à réduire la dépendance à l'égard de l'aide. La hausse récente de l'aide aux PMA devrait être associée à des politiques qui favorisent la croissance économique en développant expressément les capacités productives.

ANNEXE GRAPHIQUE 1. ÉVOLUTION À LONG-TERME DU PIB PAR HABITANT DANS LES PMA  
(En dollars constants de 2000)

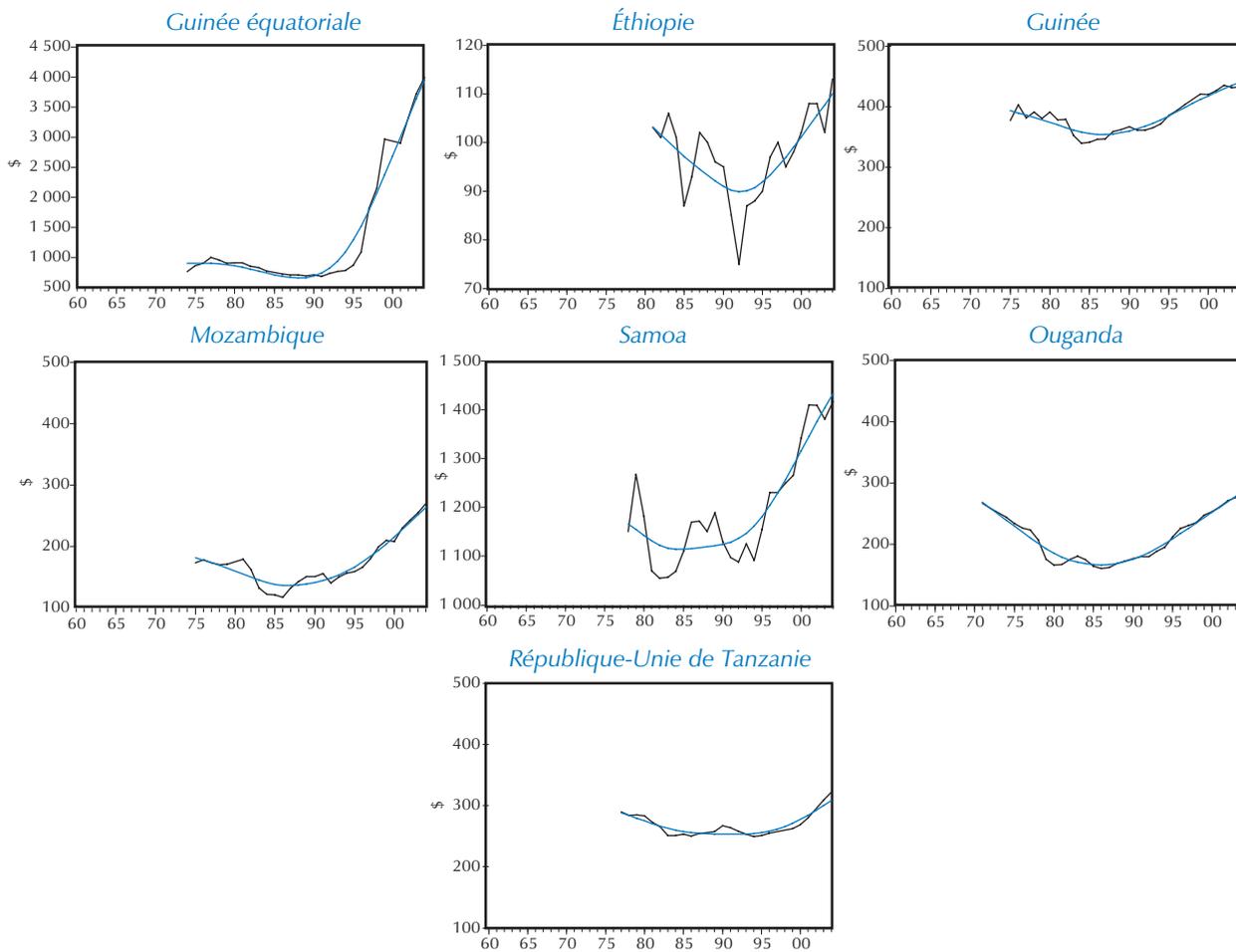
I. PMA ayant enregistré une croissance soutenue de leur PIB par habitant



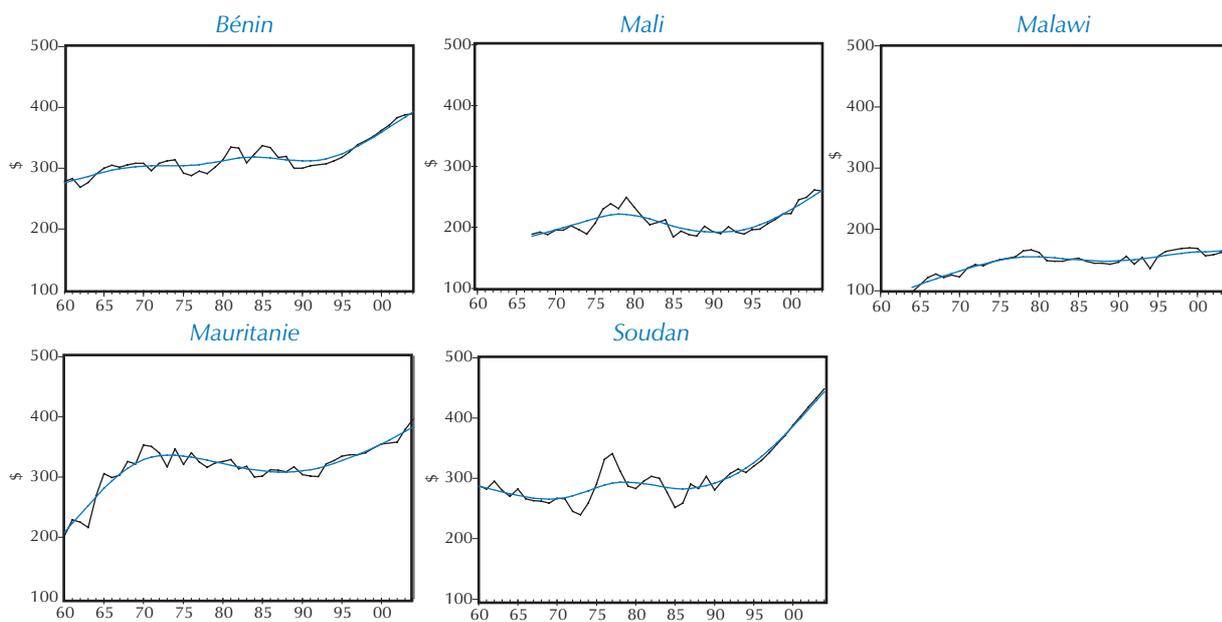
## Annexe graphique 1 (suite)

## II. PMA dont le PIB réel par habitant s'est pleinement redressé et à même dépassé le niveau antérieur à sa chute

### A. Évolution en U



### B. Évolution en N

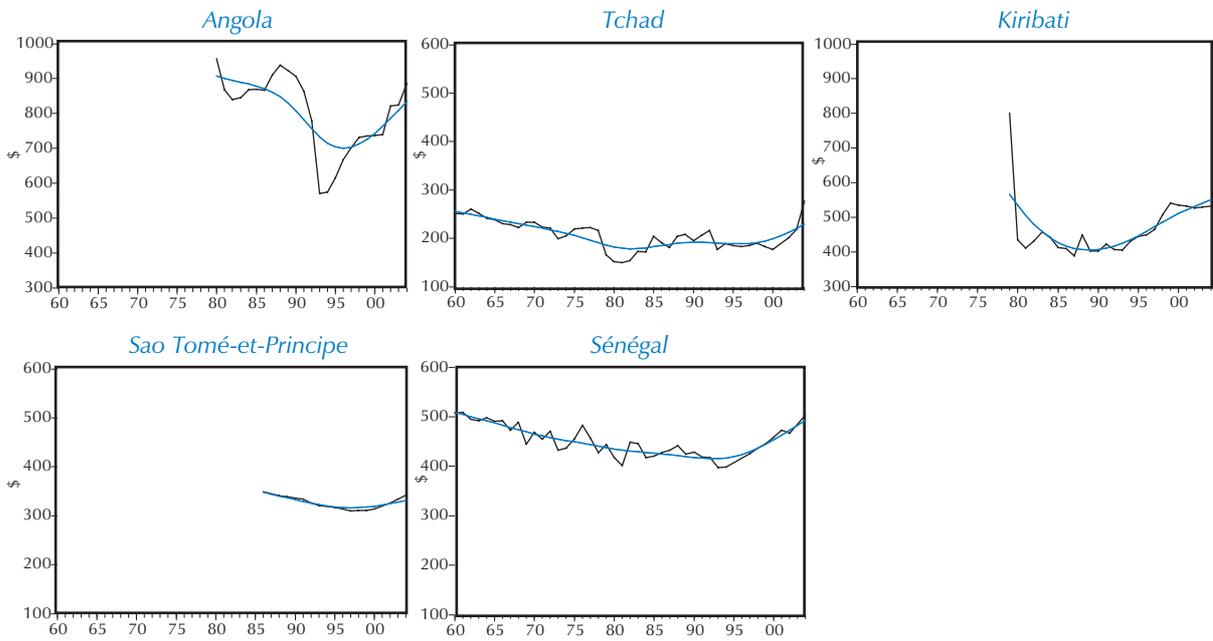


— PIB par habitant — Après application du filtre Hodrick-Prescott

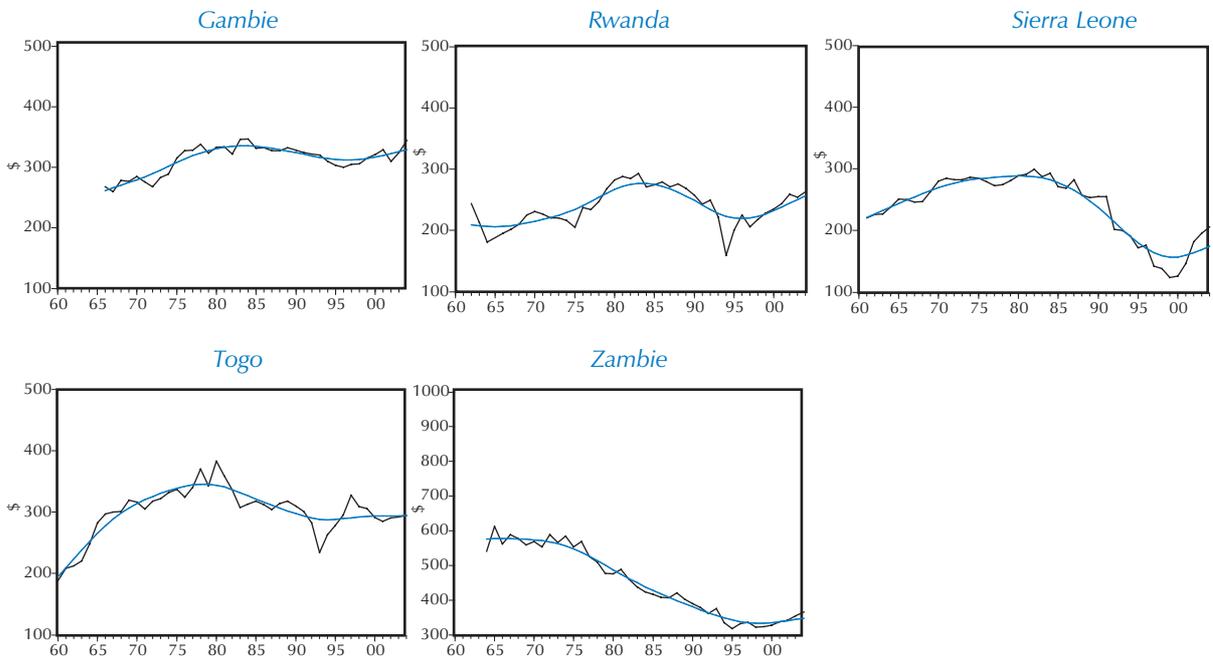
Annexe graphique 1 (suite)

III. PMA ayant enregistré une reprise, mais dont le PIB par habitant n'a pas encore atteint le niveau antérieur à sa chute

A. Évolution en U

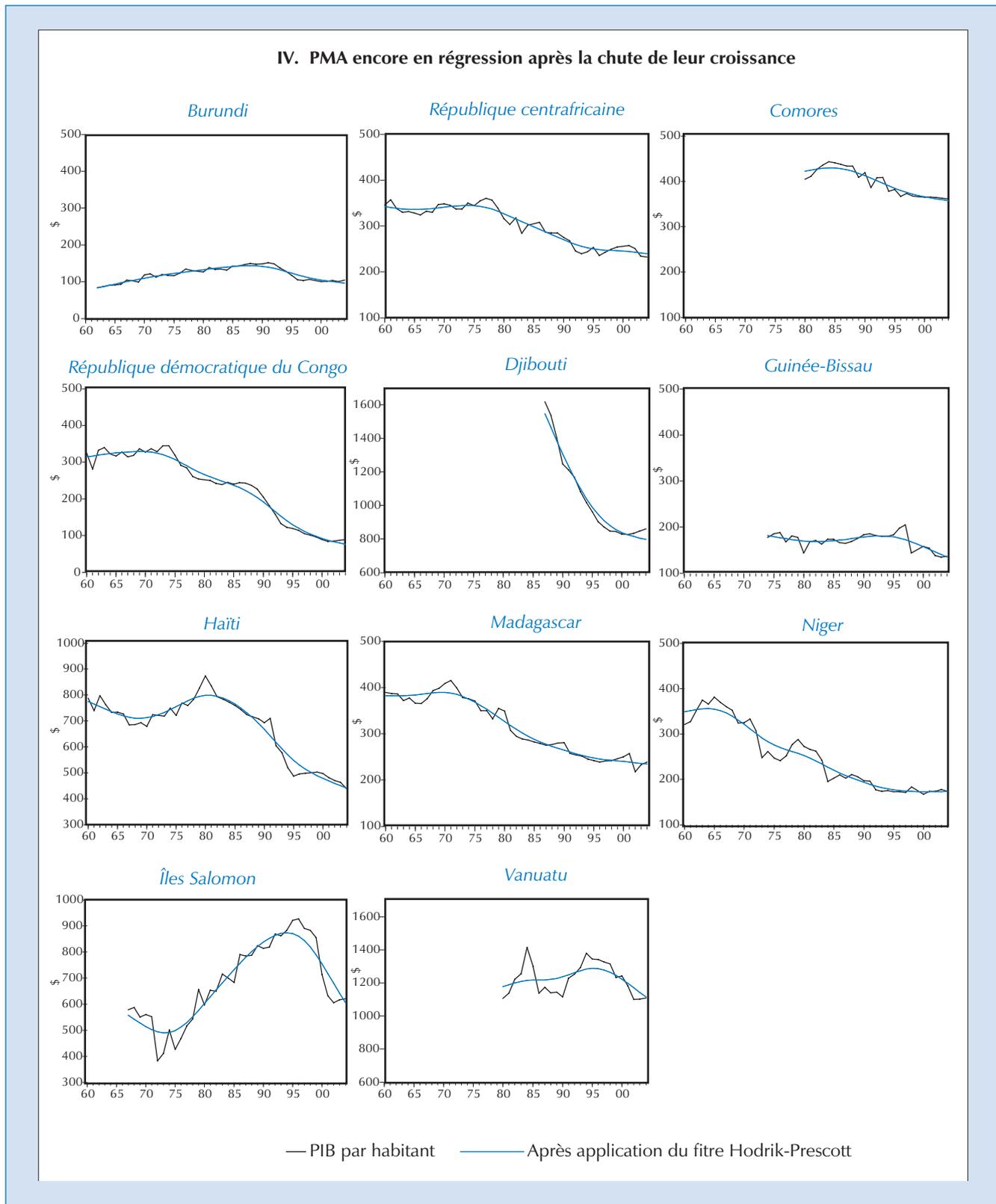


B. Évolution en N



— PIB par habitant — Après application du filtre Hodrik-Prescott

## Annexe graphique 1 (suite)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Notes: Pour illustrer l'évolution du PIB réel par habitant de chaque pays, tout en tenant compte de la diversité de l'échantillon, des échelles différentes ont été utilisées.

Le PIB réel par habitant a été reconstruit en appliquant les taux de croissance du PIB réel par habitant obtenus auprès de la Division de statistique de l'ONU pour les pays suivants: Cap-Vert (1975-1980), Guinée (1975-1985), Guinée équatoriale (1974-1984), Mozambique (1975-1979), Ouganda (1971-1981) et Tanzanie (1977-1987).

- a Les données se rapportent au PIB par habitant. La date initiale est celle de l'indépendance politique ou la première année pour laquelle des données sont disponibles.

## Notes

1. Pour bien faire, il faudrait également analyser les tendances du capital naturel. Quelques estimations sont données concernant l'épargne véritable (qui tient compte de l'épuisement des ressources naturelles). Elles montrent qu'il y a là un problème sérieux, mais la question n'est pas traitée ici, faute de place. Atkinson (2005) donne un premier aperçu du patrimoine naturel des PMA.
2. Aux termes de ce programme d'action, l'objectif fixé est un taux de croissance du PIB «d'au moins 7 % par an» (Nations Unies, 2001, par. 6).
3. L'expression «élasticité de Verdoorn» désigne ici le lien présumé entre le taux de croissance économique et le taux de croissance de la productivité du travail estimé à partir de données observées sur une longue période. La loi de Verdoorn elle-même ne prévoit pas une telle élasticité, sauf pour les PMA exportateurs d'articles manufacturés.
4. De nombreux analystes réfutent aujourd'hui l'idée que l'on peut analyser la croissance en prenant un seul taux de croissance moyen calculé sur une longue période et en l'associant à une série de caractéristiques et de politiques nationales. Ils font valoir que la croissance n'est pas un processus régulier. Voir, par exemple, Rodrik (1999), Pritchett (2000), Hausmann, Pritchett et Rodrik (2004), Ros (2005c), Cerra et Saxena (2005) et Jermanski (2005, à paraître).
5. Cette définition correspond à celle qui est donnée par Ros (2006).
6. Pour une explication théorique des différentes réactions de la production en cas de crise, voir Cerra et Saxena (2005).
7. Ces statistiques sont fondées sur Cohen et Soto (2001). D'après une autre source de données plus largement utilisée (Barro et Lee, 2000), en 1999, le niveau de scolarisation dans les PMA était encore plus bas (2,3 ans).
8. Pour un aperçu des différents effets des migrations internationales, voir Ozden et Schiff (2006).
9. L'expression «mobilisation des ressources intérieures» désigne ici la mobilisation de ressources financières grâce à une augmentation de l'épargne intérieure et des recettes publiques.
10. Pour ce calcul, on est parti du principe que le coefficient de capital était de trois et le taux d'amortissement de 2,8 % par an. Le taux de croissance démographique dans les PMA pendant la période considérée a été estimé à 2,5 % par an.
11. Pour une analyse des conséquences macroéconomiques de la pauvreté généralisée (situation dans laquelle la majeure partie de la population n'a que le minimum vital) et de ses incidences sur le développement, voir Steger (2000).
12. Griffin (1996) fait valoir que dans de nombreux cas, «l'investissement n'exige guère plus qu'une utilisation directe de la main d'œuvre: pour creuser un fossé d'irrigation ou de drainage; planter des théiers, des caféiers ou des arbres fruitiers; débroussailler, niveler ou terrasser un champ; construire un mur, une étable ou une maison en briques crues. Les membres d'un ménage ne se consacreront à ce genre de tâches que si cela en vaut la peine ou est rentable. Si les travailleurs sont en surnombre sur le marché du travail – chômage saisonnier dans les campagnes, par exemple – on peut "financer" des investissements potentiellement rentables non pas en consommant moins (c'est-à-dire en épargnant), mais en travaillant plus longtemps. Autrement dit, la main d'œuvre excédentaire au niveau du ménage peut être utilisée pour financer des projets d'investissement familiaux. Le problème n'est pas d'épargner davantage: il s'agit de créer des possibilités d'investissement. Si celles-ci sont nombreuses, le problème de l'épargne se réglera de lui-même.» (p. 22).
13. À propos des caractéristiques structurelles des PMA, Ignacy Sachs écrit ce qui suit: «Bien que le taux d'épargne soit actuellement très faible dans les PMA, l'excédent dégagé est important, mais il s'en va en partie à l'étranger par le biais des termes de l'échange (défavorables) et du service de la dette. En outre, il finance la consommation ostentatoire des élites urbaines et sert souvent à soutenir une administration publique pléthorique et un État patriarcal. Autrement dit, il est mal utilisé.» (Sachs, 2004, p. 1803).
14. Les flux de capitaux privés à destination des PMA augmentent. Toutefois, l'IED, qui est le seul type de flux important pour les PMA, est concentré dans les pays exportateurs de pétrole et de minéraux. Les PMA ne peuvent dans les faits lever des fonds sur les marchés internationaux de capitaux parce qu'ils sont perçus comme un placement risqué, qu'ils reçoivent une note financière peu élevée (quand ils sont notés) et que les conditions d'allègement de la dette publique ne le permettent pas. La part de la dette privée dans le total des flux de ressources à destination des PMA n'a jamais dépassé 2 % pendant la période 1990-2003.
15. Pour une analyse importante de la relation entre la composition de l'aide et son impact, voir Clemens, Radelet et Bhavnani (2004).
16. L'impact budgétaire de l'aide est le sujet d'un nombre croissant d'ouvrages. Les principales questions et les résultats empiriques de certains PMA sont bien résumés dans

ODI (2004), et Heller (2005) donne un aperçu des questions relatives à la «marge de manœuvre budgétaire».

17. Ghani, Lockhart et Carnahan (2005) citent l'exemple de la fuite interne des cerveaux du service public vers des organismes bilatéraux et multilatéraux en Afghanistan. Environ 280 000 fonctionnaires gagnent 50 dollars par mois tandis que 50 000 ressortissants afghans travaillent pour des ONG, des organismes des Nations Unies et des organismes bilatéraux et multilatéraux, où le personnel d'appui peut gagner jusqu'à 1 000 dollars par mois. Il ne faut donc pas s'étonner que les fonctionnaires cherchent du travail dans le secteur international, affaiblissant ainsi la capacité du Gouvernement de remplir ses fonctions.

## Bibliographie

- Agosin, M. et Mayer, J. (2000). Foreign investment in developing countries: Does it crowd in domestic investment? UNCTAD Discussion Papers, No. 146, CNUCED, Genève.
- Akyuz, Y. et Gore, C. G. (1996). The investment profits nexus in East Asian industrialization, *World Development*, 24(3), 461-470.
- Atchoarena, D. et Delluc, A. (2001). Revisiting technical and vocational education in Sub-Saharan Africa: An update on trends, innovations, and challenges. IIEP/Prg.DA/01.320. Institut international pour la planification de l'éducation, Paris.
- Atkinson, A. (2005). Current state and recent trends in natural resource endowment in the least developed countries. Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- Banque mondiale (2004). Competing in the global economy: An investment climate assessment for Uganda. Washington, DC.
- Banque mondiale (2005). *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale/FMI (2005). 2005 Review of the PRS approach: Balancing accountabilities and scaling up results. Washington, DC.
- Barro, R. J. et Lee, J. W. (2000). International data on educational attainment: Updates and implications. CID Working Paper No.42, Center for International Development, Université de Harvard, Mass.
- Baumol, W. J. (1990). Entrepreneurship: Productive, unproductive and destructive. *Journal of Political Economy*, vol. XXVIII, décembre 1990, p. 1708-1715.
- Baunsgaard, T. et Keen, M. (2004). Tax revenue and trade liberalization (projet). Département des affaires fiscales, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Cerra, V. et Saxena, S. (2005). Growth dynamics: The myth of economic recovery. IMF Working Paper WP/05/147, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Clemens, M., Radelet, S. et Bhavnani, R. (2004). Counting chickens when they hatch: The short term effect of aid on growth. Working Paper No. 44, Center for Global Development, Washington, DC.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries Report 2000*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.00.II.D.21, Genève et New York.
- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés, commerce international et réduction de la pauvreté*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.04.II.D.27.
- Cohen, D. et Soto, M. (2001). Growth and human capital: good data, good results. Discussion Paper No.3025, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- David, M. (2005). The LDC domestic financial sector. Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- Département de l'évaluation des opérations de la Banque mondiale (2004). L'initiative de la stratégie de réduction de la pauvreté: Une évaluation indépendante du soutien de la Banque mondiale. Banque mondiale, Washington, DC.
- Docquier, F. et Marfouk, A. (2004). Measuring the international mobility of skilled workers (1990-2000): Release 1.0. World Bank Policy Research, Banque mondiale, Washington, DC.
- Driscoll, R. et Evans, A. (2004). Second generation poverty reduction strategies. Document établi pour le PRSP Monitoring and Synthesis Project, Overseas Development Institute, Londres.
- Easterly, W. (2005). Reliving the '50s: The big push, poverty traps, and takeoffs in economic development. Working Paper No. 65, Center for Global Development, Université de New York.
- Fei, J. C. et Ranis, G. (1997). *Growth and Development from an Evolutionary Perspective*, Blackwell Publishers, Royaume-Uni.
- Gerschenkron, A. (1962). *Economic Backwardness in Historical Perspective*. Cambridge, Mass., Harvard University Press.

- Ghani, A., Lockhart C. et Carnahan, M. (2005). Closing the sovereignty gap: An approach to state-building. Overseas Development Institute, Working Paper 253, Londres.
- Ghose, A. K. (2004). Capital inflows and investment in developing countries. Employment Strategy Papers, Bureau international du Travail, Genève.
- Griffin, K. (1996). Macroeconomic reform and employment: An investment-led strategy of structural adjustment in sub-Saharan Africa. Issues in Development Discussion Paper No. 16, Bureau international du Travail, Genève.
- Griffin, K. et Brenner, M. D. (2000). *Domestic resource mobilization and enterprise development in sub-Saharan Africa. Studies in development strategy and systemic transformation.*
- Hausmann, R. Pritchett, L. et Rodrik, D. (2004). Growth accelerations. NBER Working Paper No. 10566, Washington, DC.
- Heller, P. S. (2005). Understanding fiscal space. IMF Policy Discussion Paper, PDP/05/4, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Hirschmann, A. O. (1958). *The Strategy of Economic Development.* New Haven, Yale University Press.
- Hoppenbrouwer, I. S. (2005). Governance in LDCs and selectivity in aid allocation. Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- Jerzmanowski, M. (2006). Empirics of hills, plateaus, mountains and plains: A Markov-switching approach to growth. *Journal of Development Economics* (à paraître).
- Knell, M. (2006). Statistics on technological accumulation in LDCs, other developing countries and OCDE countries, Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- King, K. et Palmer, R. (2005). Capacities, skills and knowledge in the least developed countries: New challenges for development cooperation. Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*.
- Kraay, A. et Raddatz, C. (2005). Poverty traps, aid et growth. World Bank Policy Research Working Paper No. 3631, Banque mondiale, Washington, DC.
- Kumar, N. et Pradhan, J. (2002). Foreign direct investment, externalities and economic growth in developing countries: Some empirical explorations and implications for WTO negotiations on investment. RIS Discussion Paper No. 27, New Delhi, Research and Information System for the Non-Aligned and other Developing Countries.
- Lewis, W. A. (1995). *The Theory of Economic Growth.* Londres, Allen et Unwin.
- Maddison, A. (1995). *Monitoring the World Economy, 1820-1992.* Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Mankiw, G., Romer, D. et Weil, D. (1992). A contribution to the empirics of economic growth. *Quarterly Journal of Economics*, 107: 407-437.
- McCombie, J., Pugno, M., et Soro, B. (eds.) (2003). *Productivity growth and economic performance: Essays in Verdoorn's Law.* Palgrave Macmillan, Londres.
- McKinley, T. (2005). Economic alternatives for Sub-Saharan Africa: «Poverty traps», MDG-based strategies and accelerated capital accumulation. Projet de document du PNUD pour la Réunion du G-24, 15-16 septembre 2005, New York.
- Nations Unies (2001). Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. A/CONF.191/11.
- Overseas Development Institute (2004). What can the fiscal impact of aid tell us about aid effectiveness? ESAU Briefing Paper No. 4, Londres.
- Ozden, C. et Schiff, M. (2006). *International Migration, Remittances and the Brain Drain,* Banque mondiale et Macmillan, Basingstoke (Royaume-Uni).
- Pritchett, L. (2000). Understanding patterns of economic growth: Searching for hills among plateaus, mountains and plains. *World Bank Economic Review*, 14(2): 221-250.
- Projet du Millénaire (2005). *Investir dans le développement: Plan pratique de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.* New York.
- Ranis, G. (1997). The micro-economics of «surplus labor». Center Discussion Paper No. 772, Economic Growth Center, Université de Yale, New Haven, Connecticut.
- Rodrik, D. (1999). Where did all the growth go? External shocks, social conflict, and growth collapses, *Journal of Economic Growth*, 4(4): 385-412.
- Ros, J. (2000). *Development Theory and the Economics of Growth,* Ann Arbor, MI, University of Michigan Press.
- Ros, J. (2005a). Growth prospects and constraints in LDCs. Document d'information établi pour le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- Ros, J. (2005b). Growth collapses. In: Ocampo, J.A. (éd.) *Beyond Reforms, Structural Dynamics and Macroeconomic Vulnerability.* Latin American Development Forum Series, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU, Washington, DC.
- Ros, J. (2006). Changing growth constraints in Northern Latin America. In: Solimano, A. (éd.), *Vanishing Growth: The Latin American Experience in the Late 20<sup>th</sup> Century,* à paraître.

- Sachs, I. (2004). From poverty trap to inclusive development in LDCs. *Economic and Political Weekly*, 39 (18), <http://www.epw.org.in>.
- Sachs, J. et. al. (2004). Ending Africa's poverty trap. *Brooking Papers on Economic Activity*, 1, 117-240, Washington, DC.
- Solow, R. (1956). A contribution to the theory of economic growth. *Quarterly Journal of Economics*, 70, 65 -94.
- Steger, T. M. (2000). Economic growth with subsistence consumption. *Journal of Development Economics*, 62, 343-361.
- Taylor, L. et Rada, C. (2005). Can the poor countries catch up? Sources of growth accounting gives weak convergence for the early 21<sup>st</sup> century, New School of Social Research, New York, ronéo.

# Progrès technologique, changement structurel et intégration commerciale

Chapitre

3

## A. Introduction

Les capacités productives se développent non seulement grâce à l'accumulation du capital, mais aussi à la faveur du progrès technologique et du changement structurel. Le progrès technologique nécessite généralement des investissements puisque la technologie consiste principalement en machines et autres types de biens capitaux. Mais il exige aussi des connaissances et du savoir-faire, que les individus et les organisations acquièrent par l'apprentissage et qui font l'objet de procédures et d'arrangements institutionnels. Il ne peut y avoir de progrès technologique, notamment, sans capacités technologiques, à savoir sans les qualifications, l'information et l'expérience nécessaires pour mettre en place et reconfigurer les compétences fondamentales en matière de production moyennant de nouveaux investissements, des innovations graduelles et radicales de produit et de procédé et le développement de nouveaux marchés et de nouveaux liens.

Parmi les analystes des politiques de développement, il existe une nette séparation entre ceux qui insistent sur l'importance de l'accumulation de capital comme clef du développement et ceux qui mettent l'accent sur l'accumulation des connaissances, les capacités technologiques et l'apprentissage. Nelson et Pack (1996), par exemple, distinguent deux explications de la croissance des nouvelles économies industrielles (NEI) asiatiques: les théories de l'accumulation, qui soulignent le rôle de l'accumulation du capital physique et humain, et les théories de l'assimilation, qui font valoir l'importance de l'apprentissage pour l'identification, l'adaptation et le fonctionnement des technologies importées. Mais cette division est artificielle. En réalité, les deux processus sont importants et interdépendants. Dans les PMA, le développement des capacités productives exige une accumulation à la fois du capital et des connaissances.

Le progrès technologique procède de l'innovation, laquelle, d'après Schumpeter (1942), peut être définie comme: i) l'introduction de biens et services nouveaux, ou de biens et services de qualité nouvelle; ii) l'élaboration de nouvelles méthodes de production, ou de nouvelles stratégies de commercialisation; iii) l'ouverture de nouveaux débouchés; iv) la découverte de nouvelles sources de matières premières ou l'exploitation de ressources précédemment répertoriées; et v) l'établissement de structures industrielles nouvelles dans un secteur donné. Pour une entreprise, se lancer dans des activités qui sont nouvelles pour elle – sinon pour ses concurrents, le pays ou le monde – est un processus risqué. Mais une technologie qui s'avère efficace est susceptible à la longue de gagner du terrain. Diverses innovations graduelles se produisent généralement au cours du processus de diffusion de l'innovation. Des améliorations mineures peuvent notamment être apportées au niveau de l'efficacité technique, de la productivité et de la précision des procédés de production, de même que des changements au niveau des produits qui permettent d'améliorer la qualité, de réduire les coûts ou d'élargir la gamme d'utilisation. Mais, au final, on enregistre une croissance de productivité

---

*Le développement  
des capacités productives  
exige une accumulation  
à la fois du capital  
et des connaissances.*

---

intrasectorielle et des changements structurels dans l'ensemble de l'économie, ainsi que des modifications dans la forme d'intégration commerciale du pays à mesure que les entreprises accroissent leur compétitivité internationale en produisant des biens et services à plus forte intensité de qualifications et de technologie.

Dans les économies en développement les plus performantes, qui ont atteint des taux rapides de croissance de rattrapage, la croissance économique s'est accompagnée de transformations structurelles à mesure qu'étaient introduites et se propageaient des vagues successives d'activités économiques nouvelles pour le pays. Une augmentation de la productivité agricole s'est généralement produite au début du processus de croissance. L'agriculture a cependant perdu progressivement de son importance au profit du secteur manufacturier et des services, tant dans le PIB que comme source d'emplois. Les activités ont également gagné en intensité de technologie, de qualifications et de capital à la fois dans et à travers les différents secteurs. La structure des exportations a d'autre part progressivement changé d'orientation à mesure que les entreprises implantées dans le pays acquéraient les capacités technologiques nécessaires pour être compétitives au niveau international.

---

*Dans les économies en développement les plus performantes, qui ont atteint des taux rapides de croissance de rattrapage, la croissance économique s'est accompagnée de transformations structurelles. Les activités ont également gagné en intensité de technologie, de qualifications et de capital à la fois dans et à travers les différents secteurs.*

---

Le présent chapitre donne un aperçu des formes de changement structurel, d'intégration commerciale et de développement du potentiel technologique dans les PMA. La section B passe en revue l'évolution de la structure de la production, de la productivité du travail et de l'intégration commerciale dans ces pays. Il apparaît clairement que, pour les PMA considérés globalement, les changements structurels ont été très limités depuis 1980, que l'écart de productivité avec les autres pays en développement s'élargit et que l'économie reste, dans la plupart des cas, centrée sur l'exportation de produits primaires. Des différences notables peuvent toutefois être observées entre les pays. On verra, dans la section C, si les différences de performances constatées en matière de croissance sont liées à certaines formes de transformations structurelles et d'intégration commerciale. L'absence générale de changement structurel, d'accroissement de productivité et de compétitivité internationale tient fondamentalement à la faiblesse du potentiel technologique. On terminera donc notre analyse en examinant dans la section D le niveau et l'évolution de l'acquisition de connaissances technologiques dans les PMA. Les données à cet égard étant très fragmentaires, on s'est appuyé sur les évaluations du climat de l'investissement réalisées dans les PMA. Les principaux points du chapitre sont résumés dans la conclusion.

## **B. Évolution de la structure de la production, de la productivité du travail et de l'intégration commerciale**

Les données utilisées dans la présente section pour analyser l'évolution de la structure de la production proviennent de diverses sources, notamment de la Banque mondiale, de la Division de statistique de l'ONU, de l'ONUDI et de la FAO, tandis que celles utilisées pour étudier l'évolution de la structure commerciale proviennent de la base de données COMTRADE de l'ONU. Ces données sont loin d'être idéales. De fait, il est frappant de constater combien il est difficile d'obtenir des données internationalement comparables sur ce que ces pays produisent et sur la manière dont leurs habitants gagnent leur vie. L'analyse qui suit repose sur une évaluation minutieuse des disparités marquant les différentes sources de données ainsi que sur une analyse comparative de façon à garantir la solidité des arguments exposés dans le présent chapitre au

## ENCADRÉ 11 : DONNÉES SUR LA PRODUCTION ET LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Les données comparables au niveau international concernant la valeur ajoutée dans les pays les moins avancés proviennent de deux sources principales: la Division de statistique de l'ONU (UNSD) et les *World Development Indicators* (WDI) (Indicateurs du développement dans le monde) de la Banque mondiale. Ces deux bases de données fournissent des statistiques sur la valeur ajoutée pour les trois principaux secteurs économiques que sont l'agriculture, l'industrie et les services, ainsi que pour le secteur manufacturier. Toutes deux présentent des avantages et des inconvénients. La base de l'UNSD, à la différence des WDI, fournit des données sur la valeur ajoutée pour les sous-secteurs du secteur industriel ainsi que pour les principaux sous-secteurs du secteur des services. Mais son défaut majeur, par rapport aux WDI, est de ne pas fournir de données sur la valeur ajoutée en dollars constants pour l'un des principaux secteurs de l'économie, à savoir le secteur industriel. Dans la mesure où l'un des objectifs du présent rapport était de procéder à une analyse de la tendance du changement structurel, il était indispensable de disposer de données sur la valeur ajoutée en dollars constants, surtout pour les principales branches de l'économie. Les données disponibles concernant les PMA n'ayant pas permis la détermination de déflateurs valables pour le secteur industriel, on a décidé de fonder l'analyse sur les WDI plutôt que sur les données de l'UNSD, même si ce choix impliquait une réduction du nombre des pays considérés.

Mais les différences entre les deux séries de données ne se limitent pas à la désagrégation des données, à l'existence de déflateurs et au nombre de pays concernés. Des disparités sensibles marquent aussi le montant effectif de la valeur ajoutée. Les deux séries de données présentent des différences considérables en ce qui concerne le montant de la valeur ajoutée pour le groupe des PMA dans son ensemble, mais aussi pour bon nombre de pays particuliers. Or ces écarts ne peuvent pas être systématiquement rapportés à tel ou tel pays. Ils ne peuvent pas non plus être systématiquement rapportés à l'utilisation de déflateurs. Dans certains cas, la conversion des données en dollars constants exacerbe les différences, alors que dans d'autres cas elle les minimise.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) publie des données sur la valeur ajoutée pour les sous-secteurs du secteur manufacturier. Ces données montrent: l'intensité technologique des activités manufacturières; l'emploi dans les activités manufacturières; et la formation brute de capital fixe dans les activités manufacturières. Elles permettent donc non seulement d'estimer le montant de la valeur ajoutée manufacturière, mais aussi d'évaluer la nature des activités manufacturières. Le principal problème, s'agissant des PMA, est que le nombre des pays concernés est très limité et que les données disponibles ne sont pas très fiables. En ce qui concerne l'emploi et la formation brute de capital fixe dans les diverses activités manufacturières, on ne disposait de données que pour sept PMA sur un échantillon de 50 pour la période allant du début des années 80 à la fin des années 90. Les données concernant la valeur ajoutée manufacturière totale présentent aussi des différences sensibles selon qu'elles émanent de l'ONUDI, de l'UNSD ou des WDI. En raison de ces problèmes, on s'est intéressé principalement à la valeur ajoutée dans deux catégories: les activités manufacturières à forte intensité de ressource et à faible intensité technologique et les activités manufacturières à moyenne et forte intensité de technologie. La valeur ajoutée dans ces deux catégories d'activités est présentée seulement en tant que part de la valeur ajoutée manufacturière totale.

Comme les données sur la production, les données sur l'emploi posent des problèmes considérables. Alors que l'ONUDI collecte des données sur l'emploi pour le secteur manufacturier, l'Organisation internationale du Travail (OIT) collecte de telles données pour tous les principaux secteurs de l'économie. Mais la base de données de l'OIT ne porte que sur très peu de PMA. Elle ne permet d'observer les tendances à long terme en matière d'emploi dans les activités économiques que pour sept PMA sur 50. Certains des PMA pour lesquels l'OIT fournit des données sur l'emploi sont les mêmes que ceux pour lesquels l'ONUDI possède de telles données. Si l'on considère l'emploi dans le secteur manufacturier, les deux sources de données présentent des différences considérables. Vu le petit nombre des pays considérés et les disparités entre les données disponibles, il est difficile de procéder à une analyse tendancielle de l'emploi ou de la productivité du travail dans les différents secteurs économiques. L'évolution de l'emploi a donc été évaluée à partir de l'évolution de la dimension de la population active.

Les données sur la population active peuvent être utilisées comme une variable approchée de l'emploi dans la mesure où elles prennent en considération non seulement les individus qui travaillent officiellement mais aussi ceux qui travaillent dans un cadre informel. Elles recouvrent toutes les personnes qui travaillent pour gagner leur vie et qui contribuent de façon formelle ou informelle à la production. D'après la définition de l'OIT (LABORSTA, base de données en ligne de l'OIT, janvier 2006), la population active comprend toutes les personnes «qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services», c'est-à-dire les employeurs, les travailleurs indépendants, les salariés (ouvriers et employés), les travailleurs non rémunérés, les personnes qui apportent leur aide dans une exploitation familiale, une ferme ou une entreprise, les membres des coopératives de producteurs et le personnel des forces armées (voir LABORSTA, base de données en ligne de l'OIT, janvier 2006). L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) utilise la même définition (FAOSTAT, base de données en ligne de la FAO, janvier 2006). Les personnes qui sont économiquement actives à un moment donné sont

**Encadré 11 (suite)**

aussi désignées par le terme de «main-d'œuvre». Dans notre analyse, on emploie donc indifféremment les termes «population active» et «main-d'œuvre».

Les données relatives à la population active dans les PMA proviennent de trois sources principales: l'OIT, les WDI et la FAO. Ces trois sources assurent toutes une bonne couverture des PMA mais présentent quelques disparités. Les divergences les plus importantes apparaissent lorsque l'on compare les données de la FAO et les WDI aux données de l'OIT; les écarts entre les données de la FAO et les WDI sont faibles. Une autre différence importante dans les séries de données tient au fait que, contrairement aux données de l'OIT et aux WDI, qui ne fournissent des statistiques sur la population active que pour l'ensemble de l'économie, la FAO propose des données ventilées pour les secteurs agricole et non agricole. On utilise dans le présent rapport la base de données de la FAO. C'est la seule façon de montrer l'évolution de la structure de l'emploi entre les secteurs agricole et non agricole et l'évolution de la productivité du travail dans ces deux secteurs. Si les WDI ne fournissent pas de données permettant d'évaluer la productivité du travail dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole, ils présentent une estimation de la productivité du travail dans l'agriculture. Cette estimation est inférieure à notre estimation, qui est fondée sur les données de la FAO. En comparant le niveau de la productivité du travail dans l'ensemble de l'économie selon qu'il est évalué à l'aide des données de la FAO ou à l'aide des données de l'OIT, on a constaté que la seconde estimation était en moyenne de 10 % plus élevée que la première. Mais les tendances en matière de productivité du travail étaient les mêmes d'après les deux sources de données.

Source: Herrmann, 2006.

regard du choix des sources (voir encadré 11). Elle est d'autre part limitée par le degré relativement général de désagrégation sectorielle qui découle des données.

## 1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION

---

*Dans la plupart des PMA, l'économie reste dominée par l'agriculture et de petites activités de services.*

---

Les PMA en tant que groupe ont connu un changement structurel limité au cours des 25 dernières années. Dans la plupart d'entre eux, l'économie reste dominée par l'agriculture et de petites activités de services. L'industrie et les services prennent lentement de l'importance dans l'ensemble du groupe. Les activités industrielles en expansion sont l'industrie extractive, l'exploitation pétrolière et, pour les mêmes pays, la production d'hydroélectricité, tandis que les services qui se développent sont les petits services commerciaux. Cette tendance structurelle générale masque cependant des différences considérables d'un pays à l'autre.

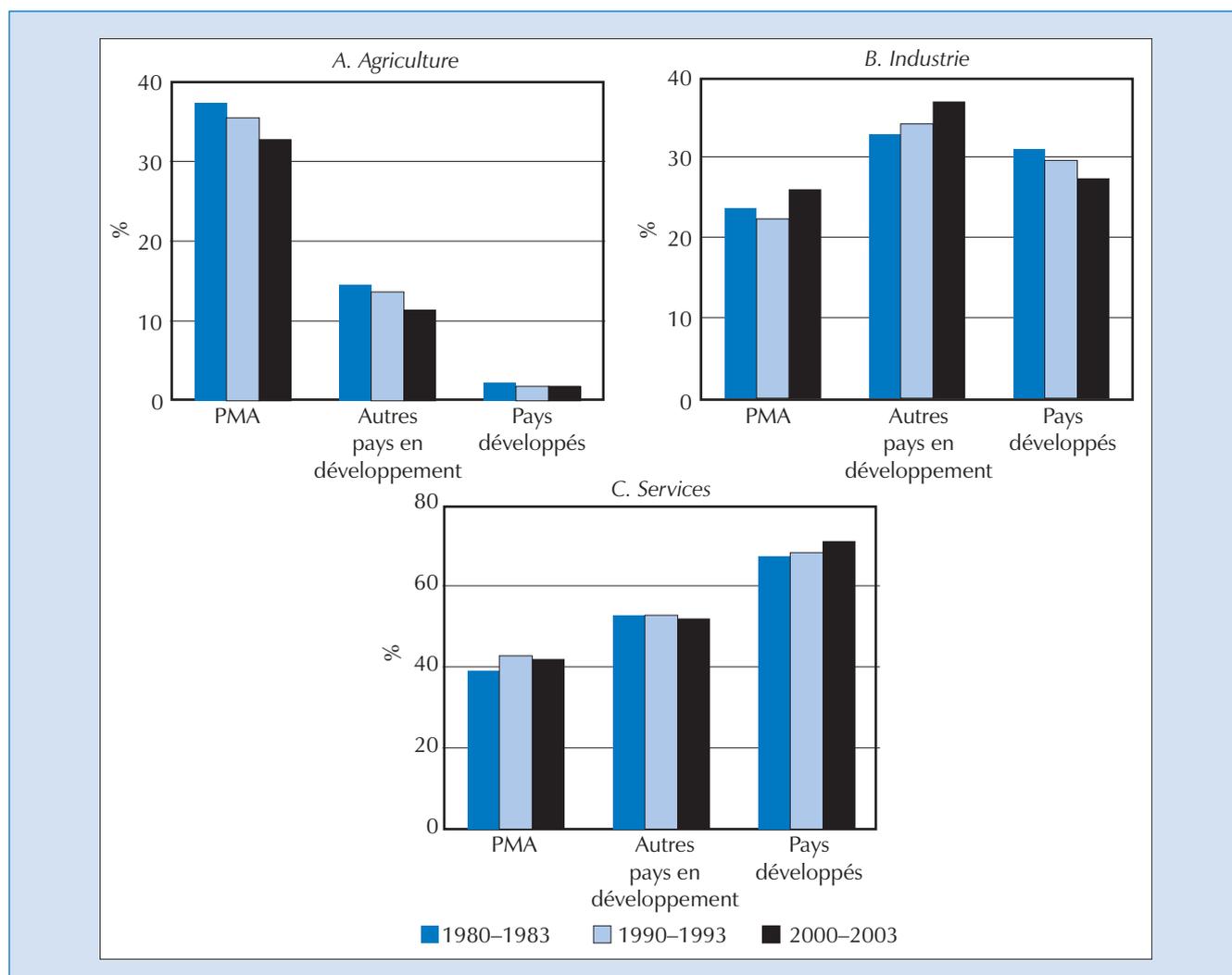
Le graphique 19 montre la part respective de l'agriculture, de l'industrie et des services dans la valeur ajoutée totale des PMA, des autres pays en développement et des pays développés en 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2003. En 2000-2003:

- L'agriculture représentait 33 % de la valeur ajoutée totale dans les PMA, contre 11 % dans les autres pays en développement et 2 % dans les pays développés;
- L'industrie représentait 26 % de la valeur ajoutée totale dans les PMA, contre 37 % dans les autres pays en développement et 27 % dans les pays développés;
- Les services représentaient 42 % de la valeur ajoutée totale dans les PMA, contre 52 % dans les autres pays en développement et 71 % dans les pays développés;

La part de l'agriculture dans le PIB<sup>1</sup> des PMA diminue lentement, ayant perdu quatre points de pourcentage entre 1980-1983 (où elle s'élevait à 37 %) et 2000-2003, tandis que la part de l'industrie et la part des services dans le PIB augmentent lentement, avec un gain de trois points de pourcentage dans les

GRAPHIQUE 19. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE ENTRE LE PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES PMA, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS, 1980-1983, 1990-1993 ET 2000-2003

(En pourcentage de la valeur ajoutée totale)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM.

Note: Ces ratios sont calculés à partir des valeurs en dollars constants de 2000. Les moyennes sont des moyennes pondérées. Les valeurs correspondant aux groupes de pays sont basées sur un échantillon de 64 pays pour les autres pays en développement et sur un échantillon de 22 pays pour les pays développés.

deux cas par rapport à 1980-1983 (où elles atteignaient 23 % pour l'industrie et 39 % pour les services).

À un niveau d'agrégation aussi large, l'ampleur du changement structurel observé dans les PMA (mesuré en variation de points de pourcentage) n'est pas si différente de celle du changement structurel constaté dans les autres pays en développement. Toutefois, une analyse plus désagrégée, considérant les différences entre les PMA (voir le tableau 31) et subdivisant le secteur industriel (qui inclut des activités manufacturières et des activités non manufacturières, à savoir le secteur du bâtiment, les services publics et l'industrie extractive), ainsi que le secteur des services, donne une image plus nuancée.

#### a) L'agriculture

Le lent recul global de la part relative de l'agriculture dans le PIB dissimule une évolution complexe: cette part progresse dans certains PMA, mais diminue

TABLEAU 31. PART DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ÉCONOMIE DES PMA  
ET DES DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA, 1980–1983 AND 2000–2003

(Pourcentage de la valeur ajoutée totale, moyenne)

|                           | Agriculture   |               | Industries    |               | Secteur manufacturier |               | Services      |               |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
|                           | 1980–<br>1983 | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983 | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983         | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983 | 2000–<br>2003 |
| Afghanistan               | ..            | 56            | ..            | 21            | ..                    | ..            | ..            | 24            |
| Angola                    | 10            | 6             | 57            | 74            | 8                     | 3             | 33            | 20            |
| Bangladesh                | 33            | 24            | 17            | 26            | 11                    | 16            | 50            | 50            |
| Bénin                     | 25            | 36            | 13            | 14            | 6                     | 9             | 62            | 49            |
| Bhoutan                   | 57            | 34            | 19            | 38            | 5                     | 8             | 24            | 27            |
| Burkina Faso              | 32            | 32            | 19            | 16            | 16                    | 11            | 49            | 52            |
| Burundi                   | 52            | 49            | 22            | 21            | ..                    | ..            | 26            | 30            |
| Cambodge                  | ..            | 37            | ..            | 26            | ..                    | 19            | ..            | 36            |
| Cap-Vert                  | 16            | 12            | 17            | 18            | 10                    | 9             | 66            | 71            |
| Comores                   | 27            | 46            | 8             | 13            | 2                     | 5             | 65            | 41            |
| Djibouti                  | ..            | 4             | ..            | 14            | ..                    | 3             | ..            | 82            |
| Érythrée                  | ..            | 15            | ..            | 24            | ..                    | 12            | ..            | 61            |
| Éthiopie                  | 59            | 47            | 11            | 10            | ..                    | ..            | 29            | 43            |
| Gambie                    | 39            | 32            | 13            | 14            | 5                     | 5             | 48            | 54            |
| Guinée                    | 23            | 24            | 35            | 36            | ..                    | 4             | 42            | 40            |
| Guinée-Bissau             | 48            | 57            | 19            | 14            | 15                    | 11            | 33            | 29            |
| Guinée équatoriale        | 55            | 6             | 25            | 89            | ..                    | ..            | 20            | 5             |
| Haïti                     | 34            | 28            | 26            | 17            | 18                    | 8             | 40            | 55            |
| Kiribati                  | 30            | 17            | 8             | 10            | 2                     | 1             | 62            | 73            |
| Lesotho                   | 27            | 17            | 29            | 42            | 10                    | 18            | 43            | 40            |
| Madagascar                | 27            | 30            | 14            | 14            | 13                    | 12            | 58            | 56            |
| Malawi                    | 30            | 37            | 20            | 16            | 16                    | 11            | 50            | 47            |
| Mali                      | 44            | 41            | 14            | 23            | 4                     | 3             | 42            | 36            |
| Mauritanie                | 24            | 20            | 29            | 30            | 18                    | 9             | 47            | 50            |
| Mozambique                | 32            | 27            | 24            | 28            | ..                    | 15            | 44            | 45            |
| Népal                     | 54            | 42            | 13            | 22            | 4                     | 9             | 34            | 37            |
| Niger                     | 32            | 39            | 20            | 17            | 7                     | 7             | 48            | 44            |
| Ouganda                   | 51            | 36            | 11            | 21            | 5                     | 10            | 37            | 43            |
| République centrafricaine | 43            | 59            | 21            | 21            | 9                     | 10            | 36            | 20            |
| Rép. dém. du Congo        | 29            | 62            | 37            | 21            | ..                    | ..            | 34            | 17            |
| Rép. dém. pop. lao        | 62            | 51            | 12            | 25            | 7                     | 18            | 26            | 25            |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | ..            | 45            | ..            | 16            | ..                    | 8             | ..            | 39            |
| Rwanda                    | 35            | 43            | 30            | 21            | 22                    | 11            | 35            | 37            |
| Samoa                     | ..            | 14            | ..            | 26            | ..                    | 16            | ..            | 60            |
| Sao Tomé-et-Principe      | ..            | 20            | ..            | 17            | ..                    | 4             | ..            | 63            |
| Sénégal                   | 23            | 18            | 17            | 21            | 11                    | 13            | 60            | 61            |
| Sierra Leone              | 54            | 47            | 29            | 34            | ..                    | ..            | 17            | 19            |
| Soudan                    | 36            | 41            | 20            | 20            | 11                    | 8             | 44            | 39            |
| Tchad                     | 40            | 38            | 12            | 16            | ..                    | ..            | 48            | 46            |
| Togo                      | 23            | 35            | 21            | 19            | 7                     | 9             | 57            | 46            |
| Vanuatu                   | 19            | 15            | 12            | 10            | 3                     | 4             | 69            | 75            |
| Yémen                     | ..            | 14            | ..            | 46            | ..                    | 5             | ..            | 39            |
| Zambie                    | 15            | 21            | 36            | 27            | 8                     | 12            | 49            | 52            |
| PMA                       | 37            | 33            | 23            | 26            | 9                     | 11            | 39            | 42            |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM.

Note: Les ratios sont calculés sur la base de valeurs en dollars constants de 2000.  
Les autres PMA n'ont pas été inclus faute de données.

dans d'autres, parfois rapidement. La part de l'agriculture dans le PIB a augmenté entre 1980-1983 et 2000-2003 dans plus d'un tiers des PMA pour lesquels on dispose de données (soit 13 pays sur 35). Sur les 22 PMA dans lesquels la contribution de l'agriculture a diminué, 5 ont vu la part du secteur agricole dans la valeur ajoutée totale diminuer de plus d'un tiers par rapport à

son niveau de 1980-1983. Dans quatre de ces pays (Angola, Bhoutan, Guinée équatoriale et Lesotho), la contraction relativement importante du secteur agricole est due à une expansion relativement sensible du secteur industriel, principalement de l'exploitation pétrolière, de la production hydroélectrique et, dans le cas du Lesotho, de certaines activités manufacturières. Dans un pays (Kiribati), cette contraction s'explique par le développement assez marqué du secteur des services, en particulier des activités touristiques.

#### *b) L'industrie*

Si la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB a augmenté pour l'ensemble du groupe des PMA, cela est dû principalement au développement de l'industrie extractive, de l'exploitation pétrolière et de la production hydroélectrique. La part des activités manufacturières rapportée au PIB est beaucoup plus faible et s'accroît beaucoup plus lentement dans les PMA que dans les autres pays en développement. Elle est passée de 9 à 11 % dans les premiers et de 17 à 23 % dans les seconds entre 1980-1983 et 2000-2003. Parmi les activités manufacturières, la part des articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique est également moindre et croît plus lentement dans les PMA que dans les autres pays en développement: entre 1980-1983 et 2000-2003, cette part est passée de 13 à 16 % dans les premiers tandis qu'elle s'est élevée de 24 à 28 % dans les autres pays en développement et de 46 à 51 % dans les pays développés (graphique 20).

L'augmentation globale de la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB cache également des différences notables entre les PMA. Cette part a diminué entre 1980-1983 et 2000-2003 dans plus du tiers des PMA pour lesquels on disposait de données (14 sur 35). L'essentiel de l'augmentation de la valeur ajoutée industrielle, tant manufacturière que non manufacturière, enregistrée dans le groupe des PMA se concentre dans quelques pays: 60 % de cette augmentation est le fait de quatre pays (Angola, Bangladesh, Guinée équatoriale et Yémen). Si l'on ne tient pas compte de ces quatre pays, la part des activités industrielles dans le PIB des PMA n'a guère évolué entre 1980-1983 et 2000-2003, ne gagnant qu'un point de pourcentage. Trois des pays en question (Angola, Guinée équatoriale et Yémen) sont des exportateurs de pétrole et les activités industrielles extractives y constituent depuis 1990-1993 le secteur économique à la plus forte valeur ajoutée. Au Bangladesh, en revanche, l'activité industrielle prédominante est l'industrie manufacturière.

Si le groupe des PMA a connu dans son ensemble une augmentation relativement modeste de sa valeur ajoutée manufacturière, ce processus est très inégal. Le Bangladesh a contribué pour 38 % à la valeur ajoutée manufacturière du groupe en 2000-2003. Entre 1990-1993 et 2000-2003, la moitié de l'accroissement total de la valeur ajoutée manufacturière dans le groupe des PMA était attribuable à la croissance du secteur manufacturier au Bangladesh. De nombreux PMA considérés individuellement ont enregistré une nette baisse de leur valeur ajoutée manufacturière. Entre 1990-1993 et 2000-2003, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale a reculé dans 19 des 36 PMA pour lesquels des données sont disponibles et a stagné dans deux pays (graphique 21). Dans beaucoup de pays où la valeur ajoutée manufacturière a diminué, le recul a été relativement important par rapport à la valeur ajoutée totale. Sur les 19 PMA concernés, 15 ont vu la part de leur valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale baisser de plus de 10 % par rapport au niveau de 1990-1993; dans 10 de ces 15 pays, la diminution a été de plus de 20 %. Évaluée en dollars constants, la valeur ajoutée manufacturière a baissé en termes absolus dans 7 des 19 PMA et est restée inchangée dans un pays.

---

*Si la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB a augmenté pour l'ensemble du groupe des PMA, cela est dû principalement au développement de l'industrie extractive, de l'exploitation pétrolière et de la production hydroélectrique.*

---



---

*La part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB a diminué entre 1980-1983 et 2000-2003 dans plus du tiers des PMA.*

---



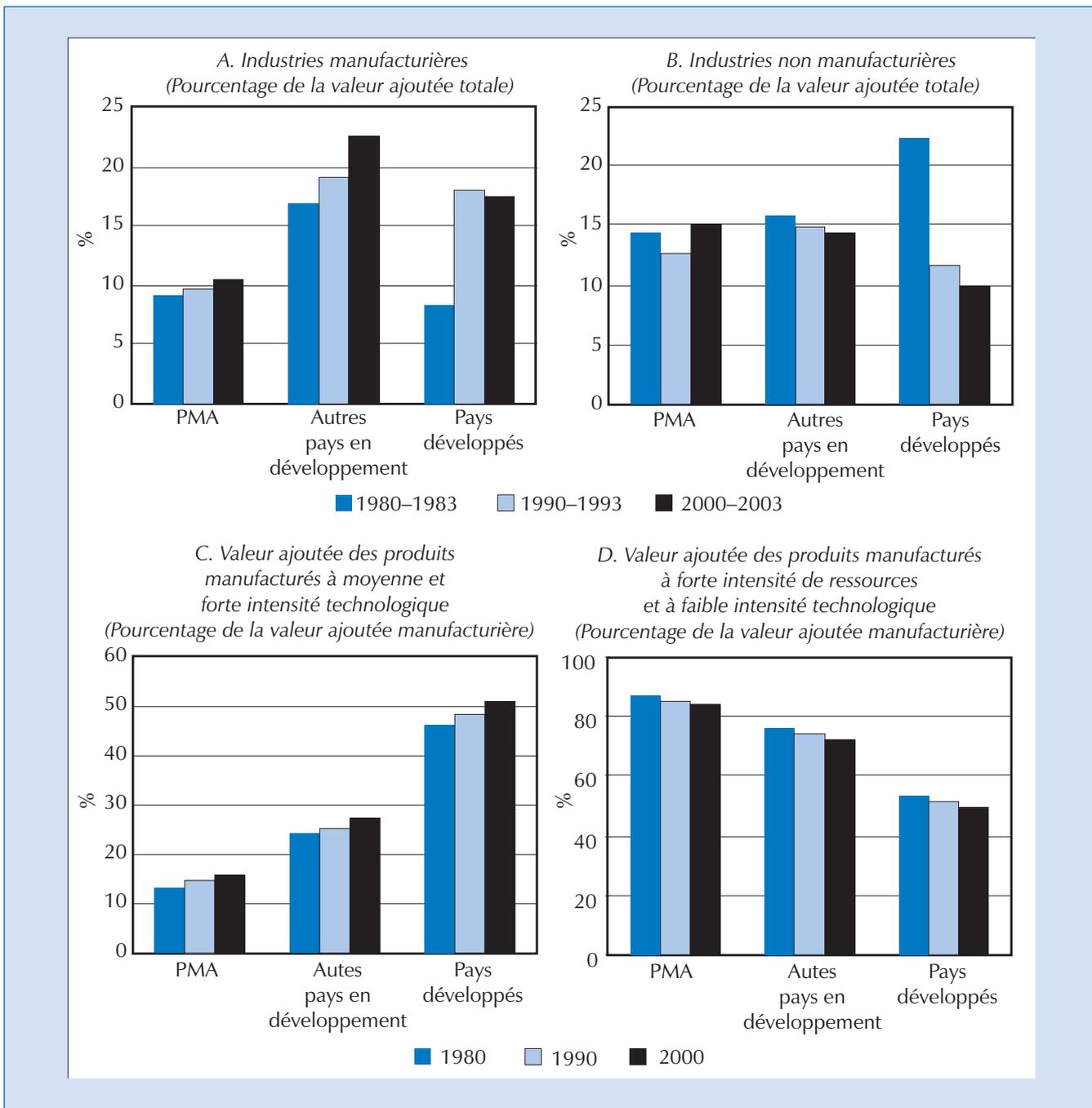
---

*Entre 1990-1993 et 2000-2003, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale a reculé dans 19 des 36 PMA et a stagné dans deux pays.*

---

GRAPHIQUE 20. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL DES PMA, DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS DÉVELOPPÉS, 1980-1983, 1990-1993 ET 2000-2003<sup>a</sup>

(Pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM; ONUDI (2005).

Note: Pour le classement des produits manufacturés à moyenne et forte intensité technologique et des produits manufacturés à forte intensité de ressources et à faible intensité technologique, voir ONUDI (2005).

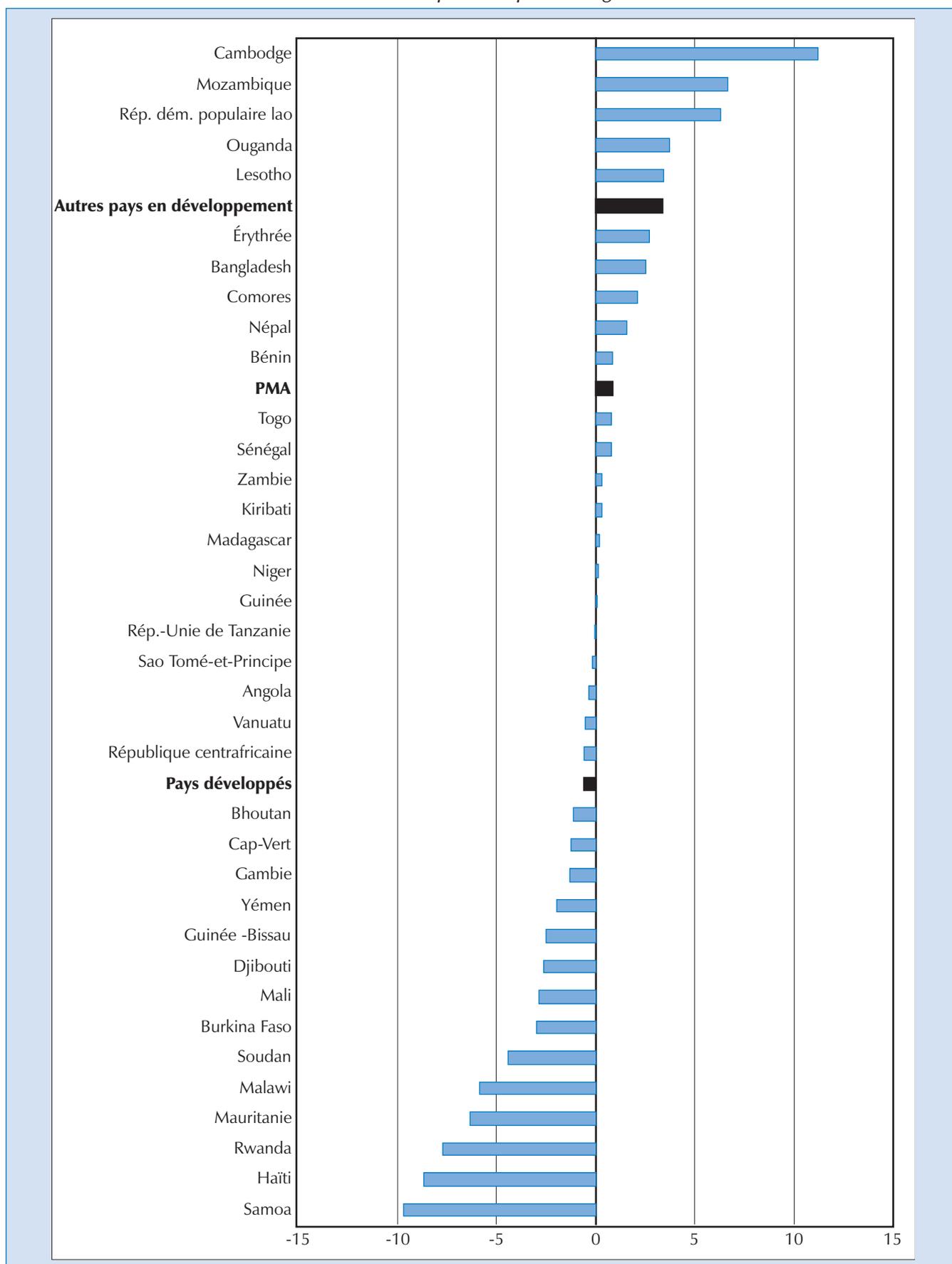
Dans les graphiques A et B, les valeurs pour les groupes de pays sont basées sur un échantillon de 64 pays pour les autres pays en développement et sur un échantillon de 22 pays pour les pays développés. Dans les graphiques C et D, elles sont basées sur des échantillons de 27 PMA, de 72 autres pays en développement et de 33 pays développés.

Entre 1990 et 2000, la production d'articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique s'est accrue de 1,2 point de pourcentage si l'on compte le Sénégal et de 0,6 point de pourcentage seulement si l'on exclut le Sénégal de l'échantillon.

<sup>a</sup> Les données concernant les produits manufacturés à moyenne et forte intensité technologique et les produits manufacturés à forte intensité de ressources et à faible intensité technologique ne sont disponibles que pour les années 1980, 1990 et 2000.

GRAPHIQUE 21. ÉVOLUTION DE LA PART DE LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE DANS LA VALEUR AJOUTÉE TOTALE ENTRE 1990–1993 ET 2000–2003

(Variation en points de pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM.

Note : Les ratios sont calculés à partir des valeurs sont en dollars constants de 2000. Les estimations correspondant aux groupes de pays sont basées sur un échantillon de 67 pays pour les autres pays en développement et sur un échantillon de 22 pays pour les pays développés.

Bon nombre de PMA ont en outre connu un repli non seulement de la taille relative de leur secteur manufacturier mais aussi de l'importance relative des produits manufacturés à moyenne et forte intensité technologique. Il ressort des données de l'ONUDI qu'entre 1990 et 2000, 14 PMA sur 25 ont vu diminuer la part de leurs produits manufacturés à moyenne et forte intensité technologique dans l'ensemble des produits manufacturés. Le léger accroissement, relevé plus haut pour le groupe des PMA, de la part des articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique dans la valeur ajoutée manufacturière totale est essentiellement le fait d'un seul pays, le Sénégal.

### c) Les services

Dans la plupart des PMA, ce sont les services qui contribuent le plus fortement au PIB. Mais le secteur des services des PMA est marqué par deux grandes caractéristiques. Premièrement, la spécialisation dans les services d'appui au commerce élaborés, notamment les services d'intermédiation financière et de promotion et de soutien des entreprises, est très peu développée dans la plupart des PMA. Deuxièmement, les services administratifs publics, notamment ceux qui relèvent de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale obligatoire, ont connu un déclin relatif et absolu sensible dans beaucoup de PMA.

---

*Dans la plupart des PMA, ce sont les services qui contribuent le plus fortement au PIB. Mais les services d'appui au commerce élaborés et les services administratifs publics, ont connu un déclin relatif et absolu sensible dans beaucoup de PMA.*

---

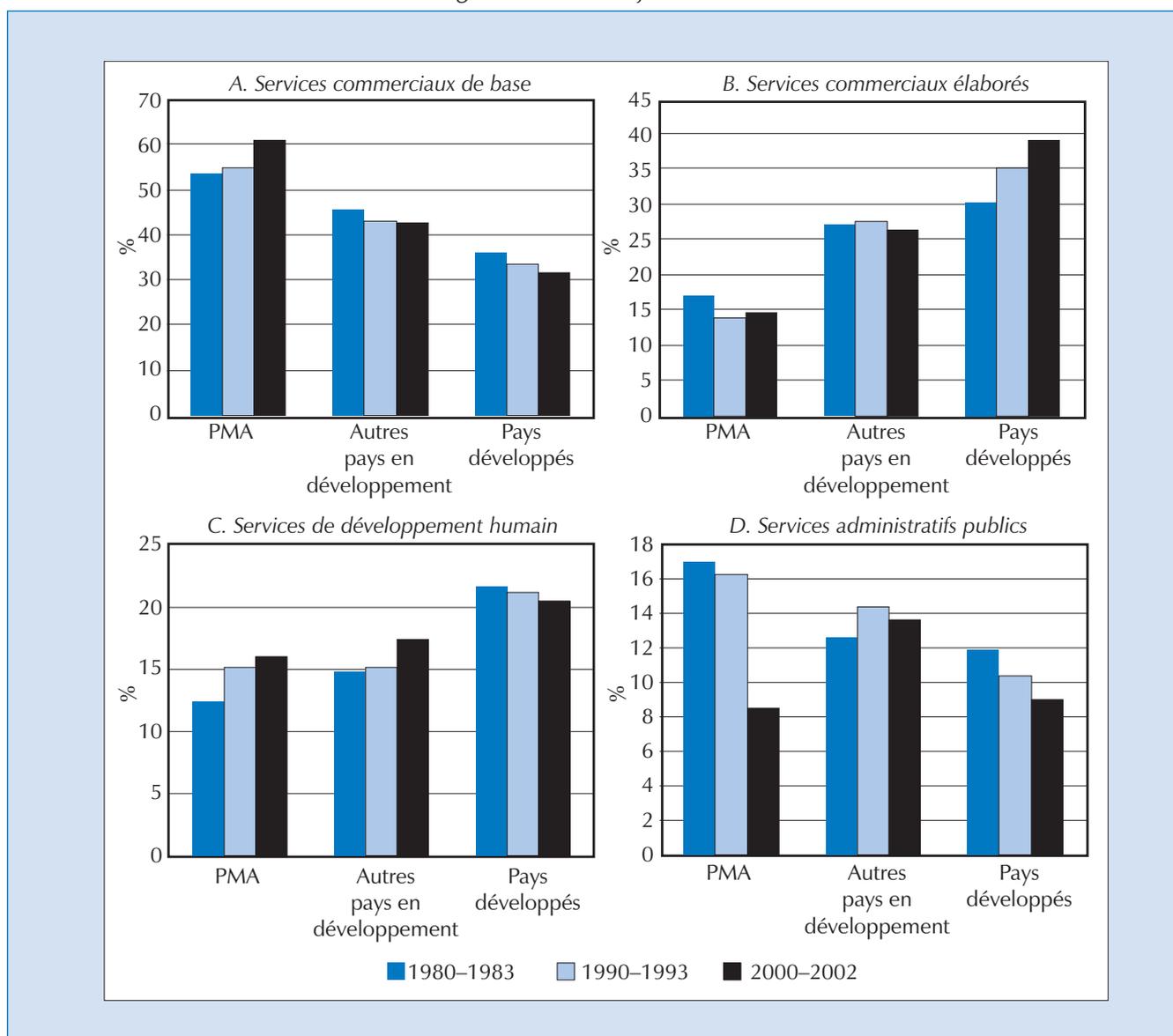
Le graphique 22, qui est fondé sur les données de la Division de statistique de l'ONU, montre la part des différents types de services dans la valeur ajoutée totale des services dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés en 1980-1983, 1990-1993 et 2000-2002. Il ressort de ce graphique que les services commerciaux de base ont pris relativement de l'importance dans les PMA entre 1980-1983 et 2000-2002, tandis qu'ils en ont perdu tant dans les autres pays en développement que dans les pays développés. Au cours de la dernière période, leur part dans la valeur ajoutée des services était supérieure de près de 20 points de pourcentage dans les PMA par rapport aux autres pays en développement. La part des services de développement humain dans la valeur ajoutée des services a également progressé au cours de la même période, et elle était pratiquement du même ordre en 2000-2002 que celle enregistrée dans les autres pays en développement. Les services commerciaux élaborés sont relativement moins importants dans les PMA que dans les autres pays en développement et ils ont diminué entre 1980-1983 et 2000-2002. Enfin, la part des services administratifs publics a reculé, passant de 17 à 9 % de la valeur ajoutée des services dans les PMA, contrairement à la tendance observée dans les autres pays en développement où cette part a légèrement augmenté, passant de 13 à 14 %.

Alors qu'au début des années 80 les services administratifs publics représentaient une part du PIB beaucoup plus importante dans les PMA que dans les autres pays en développement et les pays développés, cette situation s'est complètement inversée au cours des 20 années suivantes. En 2000-2002, 3,5 % seulement du PIB des PMA étaient imputables aux services administratifs publics, contre 7,1 % pour les autres pays en développement et 6,5 % pour les pays développés. La contraction relativement marquée du secteur des services administratifs publics dans les PMA est liée aux mesures adoptées dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel entrepris dans les années 80 et 90.

L'expansion relative des services de développement humain dans les PMA est une évolution positive pour autant que la qualité de ces services est bonne. Elle contribuera à remédier à la faiblesse des ressources humaines dans ces pays. En revanche, l'ampleur de la contraction du secteur des services administratifs

GRAPHIQUE 22. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR DES SERVICES DES PMA, DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS DÉVELOPPÉS, 1980-1983, 1990-1993 ET 2000-2002

(Pourcentage de la valeur ajoutée des services)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données relatives à la comptabilité nationale de la Division de statistique de l'ONU.

Note : Les ratios sont calculés à partir des valeurs sont en dollars constants de 2000. Les moyennes sont des moyennes pondérées.

Le groupe des autres pays en développement est composé de 67 pays; le groupe des pays développés est composée de 22 pays.

Les services incluent les services administratifs publics (administration publique, dépense et sécurité sociale obligatoire), les services de développement humain (éducation, santé, action sociale, autres services publics, sociaux et aux particuliers), les services commerciaux élaborés (intermédiation financière, immobilier, location et services aux entreprises) et les services commerciaux de base (transport, stockage, communication, commerce de gros, commerce de détail, alimentation et services personnels et ménagers). Pour cette classification, voir Herrmann (2006).

publics peut avoir des conséquences négatives, d'autant que les capacités étatiques des PMA étaient déjà faibles.

Ces constatations indiquent que l'évolution du changement structurel dans la plupart des PMA a été relativement limitée au regard du changement enregistré dans les autres pays en développement. Elles montrent en outre que

le type de transformation structurelle intervenu dans les pays en développement les plus performants ne se produit pas dans la plupart des PMA. Un phénomène de désindustrialisation, illustré par le déclin de la part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier dans le PIB, a lieu dans bon nombre de PMA. La part des activités manufacturières à moyenne et forte intensité technologique n'augmente que très lentement et, au lieu d'une spécialisation accrue dans les secteurs de services à forte valeur ajoutée, on observe en fait un recul de la spécialisation dans ces secteurs.

---

*La croissance de la productivité a été lente dans le groupe des PMA.*

---

## 2. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Outre une évolution limitée du changement structurel, les données disponibles indiquent que la croissance de la productivité a été lente dans le groupe des PMA et que l'écart de productivité entre ces pays et les autres pays en développement s'élargit.

Les données internationales disponibles ne permettent pas de procéder à une analyse sectorielle détaillée. La FAO fournit cependant des estimations concernant le nombre de personnes travaillant dans les secteurs agricole et non agricole qui permettent de déterminer la productivité du travail dans ces deux grands secteurs ainsi que les tendances en la matière. D'après ces estimations, la valeur ajoutée par travailleur dans les PMA représentait en 2000-2003 seulement 20 % du niveau des autres pays en développement et 1 % du niveau des pays développés (tableau 32).

L'une des raisons expliquant la faiblesse de la productivité du travail dans les PMA est le fait qu'une grande partie de la population active de ces pays travaille dans l'agriculture. En 2000-2003, 70 % de la population active était employée dans l'agriculture dans les PMA, contre 52 % dans les autres pays en développement et 3 % dans les pays développés. Dans tous les pays, la productivité du travail agricole tend à être inférieure à la moyenne nationale, et par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs, plus la main-d'œuvre agricole est importante moins la productivité globale du travail est forte. Cela étant, une raison beaucoup plus importante de l'écart de productivité constaté entre les PMA et les autres groupes de pays est que la productivité du travail est plus faible dans les PMA tant dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole. Le tableau 32 montre en effet qu'en 2000-2003 :

---

*En 2000-2003 la productivité du travail agricole dans les PMA représentait seulement 46 % du niveau des autres pays en développement et dans le secteur non agricole, la productivité du travail dans les PMA représentait seulement 23 %.*

---

- La productivité du travail agricole dans les PMA représentait seulement 46 % du niveau des autres pays en développement et moins de 1 % du niveau des pays développés;
- Dans le secteur non agricole, la productivité du travail dans les PMA représentait seulement 23 % du niveau des autres pays en développement et 2 % du niveau des pays développés.

---

*L'écart de productivité entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés est très important.*

---

L'écart de productivité entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés non seulement est très important, mais il s'élargit encore. Le graphique 23 montre que la productivité du travail dans le groupe des PMA n'a pratiquement pas changé dans les années 80 et au début des années 90. Malgré un accroissement par la suite, elle n'était en 2003 que de 18 % supérieure à son niveau de 1983. En revanche, au cours de la même période, la productivité du travail a augmenté de 62 % dans les autres pays en développement et de 41 % dans les pays développés.

La piètre performance enregistrée dans les PMA en matière de croissance de la productivité concerne aussi bien le secteur agricole que le secteur non agricole. L'écart de productivité entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés s'est élargi dans les deux types de secteurs. Mais alors que la productivité du travail des PMA s'est légèrement

TABLEAU 32. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET PRODUCTIVITÉ INTERSECTORIELLE DU TRAVAIL DANS LES PMA, 1980–1983 ET 2000–2003

|                                 | Main-d'œuvre <sup>a</sup><br>agricole en % de la<br>main-d'œuvre totale |               | Productivité du travail <sup>b</sup> |               |                                 |               | dans l'ensemble<br>de l'économie |               |
|---------------------------------|---|---------------|--------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|----------------------------------|---------------|
|                                 |   |               | dans l'agriculture                   |               | dans le secteur<br>non-agricole |               |                                  |               |
|                                 | 1980–<br>1983   | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983                        | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983                   | 2000–<br>2003 | 1980–<br>1983                    | 2000–<br>2003 |
| Afghanistan                     | 72  | 66            | 239                                  | 251           | 556                             | 398           | 327                              | 300           |
| Angola                          | 76  | 71            | ..                                   | 148           | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Bangladesh                      | 71  | 54            | 223                                  | 307           | 1 147                           | 1 125         | 487                              | 682           |
| Bénin                           | 67  | 53            | 264                                  | 572           | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Bhoutan                         | 94  | 94            | 127                                  | 185           | 1 634                           | 5 242         | 212                              | 504           |
| Burkina Faso                    | 92  | 92            | 128                                  | 165           | 2 871                           | 3 919         | 341                              | 457           |
| Burundi                         | 93  | 90            | 118                                  | 104           | 1 316                           | 958           | 205                              | 188           |
| Cambodge                        | 75  | 70            | ..                                   | 294           | ..                              | 1 117         | ..                               | 545           |
| Cap-Vert                        | 36  | 22            | ..                                   | 1 630         | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Comores                         | 80  | 73            | 305                                  | 367           | ..                              | 1 025         | ..                               | 545           |
| Djibouti                        | 84  | 78            | ..                                   | 69            | ..                              | 6 298         | ..                               | 1 441         |
| Érythrée                        | ..  | 77            | ..                                   | 63            | ..                              | 1 211         | ..                               | 326           |
| Éthiopie                        | ..  | 82            | ..                                   | 123           | ..                              | 622           | ..                               | 214           |
| Gambie                          | 84  | 79            | 290                                  | 233           | 2 349                           | 1 784         | 618                              | 566           |
| Guinée                          | 90  | 83            | ..                                   | 221           | ..                              | 3 499         | ..                               | 769           |
| Guinée-Bissau                   | 87  | 82            | 185                                  | 249           | ..                              | 873           | ..                               | 358           |
| Guinée équatoriale              | 78  | 70            | ..                                   | 712           | ..                              | 24 086        | ..                               | 7 789         |
| Haïti                           | 70  | 62            | 803                                  | 473           | 3 696                           | 1 919         | 1 658                            | 1 029         |
| Îles Solomons                   | 79  | 73            | ..                                   | ..            | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Kiribati                        | 35  | 27            | 1 125                                | 727           | 1 338                           | 1 332         | 1 264                            | 1 169         |
| Lesotho                         | 41  | 39            | 452                                  | 509           | 875                             | 1 533         | 699                              | 1 135         |
| Libéria                         | 76  | 67            | ..                                   | ..            | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Madagascar                      | 81  | 74            | 181                                  | 177           | 2 043                           | 1 156         | 534                              | 436           |
| Malawi                          | 87  | 82            | 89                                   | 122           | 1 435                           | 965           | 262                              | 271           |
| Maldives                        | 48  | 21            | ..                                   | ..            | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Mali                            | 88  | 80            | 172                                  | 223           | 1 664                           | 1 274         | 344                              | 432           |
| Mauritanie                      | 69  | 53            | 207                                  | 283           | 1 465                           | 1 219         | 597                              | 727           |
| Mozambique                      | 84  | 81            | ..                                   | 133           | ..                              | 1 542         | 278                              | 401           |
| Myanmar                         | 75  | 70            | ..                                   | ..            | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Népal                           | 94  | 93            | 163                                  | 207           | 2 097                           | 3 817         | 284                              | 462           |
| Niger                           | 91  | 87            | 189                                  | 168           | 3 863                           | 1 727         | 518                              | 365           |
| Ouganda                         | 87  | 79            | 202                                  | 228           | 1 307                           | 1 547         | 349                              | 500           |
| République centrafricaine       | 84  | 71            | 281                                  | 400           | 1 933                           | 691           | 545                              | 483           |
| Rép. dém. du Congo              | 71  | 62            | 221                                  | 198           | 1 256                           | 195           | 520                              | 197           |
| Rép. dém. pop. lao              | 79  | 76            | ..                                   | 457           | ..                              | 1 414         | ..                               | 684           |
| Rép.-Unie de Tanzanie           | 86  | 80            | ..                                   | 278           | ..                              | 1 371         | ..                               | 499           |
| Rwanda                          | 93  | 91            | 220                                  | 220           | 4 250                           | 2 439         | 518                              | 429           |
| Samoa                           | 48  | 34            | ..                                   | 1 729         | ..                              | 5 338         | ..                               | 4 125         |
| Sao Tomé-et-Principe            | 74  | 63            | ..                                   | 223           | ..                              | 1 639         | ..                               | 752           |
| Sénégal                         | 80  | 73            | 275                                  | 264           | 3 122                           | 2 885         | 840                              | 965           |
| Sierra Leone                    | 69  | 61            | 532                                  | 282           | 910                             | 507           | 648                              | 369           |
| Somalie                         | 78  | 70            | ..                                   | ..            | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Soudan                          | 72  | 60            | 378                                  | 680           | 1 633                           | 1 434         | 732                              | 984           |
| Tchad                           | 87  | 74            | 151                                  | 214           | 1 532                           | 1 000         | 327                              | 421           |
| Timor-Leste                     | 85  | 81            | ..                                   | 263           | ..                              | ..            | ..                               | ..            |
| Togo                            | 68  | 59            | 275                                  | 402           | 1 583                           | 937           | 690                              | 622           |
| Vanuatu                         | 48  | 36            | 1 000                                | 1 096         | 4 530                           | 3 373         | 2 833                            | 2 559         |
| Yémen                           | 69  | 49            | ..                                   | 495           | ..                              | 2 695         | ..                               | 1 620         |
| Zambie                          | 76  | 68            | 185                                  | 207           | 3 362                           | 1 743         | 958                              | 692           |
| PMA                             | 79  | 70            | 239                                  | 273           | 1 319                           | 1 204         | 495                              | 554           |
| Autres pays en<br>développement | 64  | 52            | 408                                  | 599           | 4 248                           | 5 145         | 1 789                            | 2 765         |
| Pays développés                 | 7   | 3             | 11 608                               | 28 013        | 38 766                          | 52 887        | 36 761                           | 52 067        |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM; et FAOSTAT, base de données en ligne de la FAO, décembre 2005.

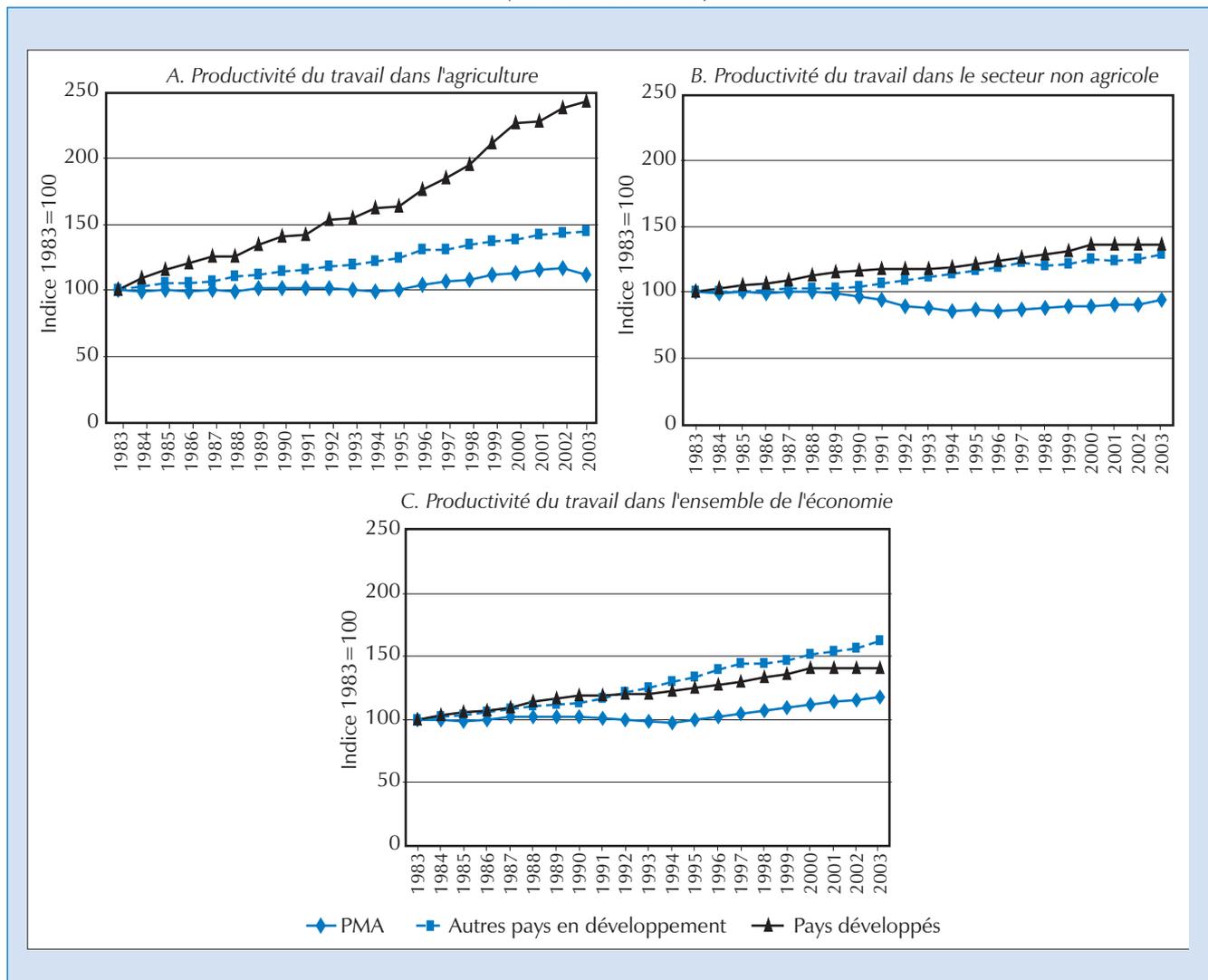
Note : La productivité du travail a été calculée à partir des valeurs ajoutées exprimées en dollars constants de 2000.

a La main-d'œuvre est la population active.

b La productivité du travail dans l'agriculture, dans les secteurs non agricoles et dans l'ensemble de l'économie est le ratio entre la valeur ajoutée et la population active dans les secteurs respectifs.

GRAPHIQUE 23. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE, DANS LES SECTEURS NON AGRICOLES ET DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE DANS LES PMA, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS, 1983–2003

(Indice 1983=100)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM; et FAOSTAT, base de données en ligne de la FAO, décembre 2005.

Note: Le groupe des autres pays en développement est composé de 67 pays; le groupe des pays développés est composé de 22 pays; les moyennes sont pondérées.

Les indices sont calculés sur la base de valeurs en dollars constants de 2000.

La productivité du travail est le rapport entre la valeur ajoutée et la population active dans les secteurs respectifs.

accrue dans l'agriculture sur la période 1983-2003, elle a en fait diminué dans le secteur non agricole. Le graphique 23 montre qu'entre 1983 et 2003:

- La valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture n'a augmenté que de 11 % dans les PMA;
- La valeur ajoutée par travailleur dans le secteur non agricole a diminué de 6 %.

*La productivité du travail non agricole a diminué dans les quatre cinquièmes des PMA.*

Ces deux tendances sont généralisées dans les PMA (tableau 32). Entre 1980-1983 et 2000-2003:

- La productivité du travail agricole a augmenté, encore que légèrement dans la plupart des cas, dans plus des deux tiers des PMA pour lesquels des données sont disponibles (19 pays sur 29);
- La productivité du travail non agricole a diminué dans les quatre cinquièmes des PMA pour lesquels des données sont disponibles (21 pays sur 26).

Le constat selon lequel la valeur ajoutée non agricole par travailleur diminue de fait dans le groupe des PMA ainsi que dans les quatre cinquièmes des pays les moins avancés pour lesquels des données sont disponibles est extrêmement révélateur. Bien qu'on ne dispose pas de données permettant de subdiviser le secteur non agricole, on peut dire que cette diminution tient à la nature du changement structurel qui se produit dans la plupart des PMA où la part croissante occupée par l'industrie dans le PIB est principalement le fait des industries extractive et pétrolière; la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB baisse dans de nombreux PMA et les petits services se développent. La population augmente rapidement et la proportion de la population active cherchant du travail en dehors de l'agriculture est passée de 21 % en 1980-1983 à 30 % en 2000-2003. Mais la plupart des PMA ont du mal à créer les emplois qui leur permettraient d'employer cette main-d'œuvre de façon productive. Cette question sera étudiée plus avant dans le prochain chapitre.

*Les biens et services que les PMA sont en mesure de fournir de manière compétitive sur les marchés mondiaux dépendent en dernier ressort de leur capacité à produire ces biens et de l'efficacité de leur production.*

### 3. ÉVOLUTION DE L'INTÉGRATION COMMERCIALE

Les biens et services que les PMA sont en mesure de fournir de manière compétitive sur les marchés mondiaux dépendent en dernier ressort de leur capacité à produire ces biens et de l'efficacité de leur production. Étant donné l'écart de productivité observé plus haut, il n'est guère surprenant de constater que la participation des PMA dans le commerce mondial est marginale en dépit

TABLEAU 33. NIVEAU D'INTÉGRATION COMMERCIALE DES PMA ET D'AUTRES GROUPES DE PAYS, 1980-1983, 1990-1993 ET 2000-2003  
(Pourcentage du PIB)

|   | 1980-1983 | 1990-1993 | 2000-2003 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| <b>PMA</b>  |           |           |           |
| A. Commerce total (B+C)                               | 35,7      | 37,0      | 52,3      |
| B. Exportations de biens et service                   | 11,9      | 13,5      | 22,1      |
| C. Importations de biens et services                  | 23,8      | 23,5      | 30,2      |
| D. Solde commercial (B-C)                             | -11,9     | -10,0     | -8,1      |
| <b>Pays à faible revenu</b>                           |           |           |           |
| A. Commerce total (B+C)                               | 24,6      | 31,7      | 43,4      |
| B. Exportations de biens et services                  | 9,7       | 14,3      | 20,7      |
| C. Importations de biens et services                  | 14,9      | 17,3      | 22,7      |
| D. Solde commercial (B-C)                             | -5,1      | -3,0      | -2,0      |
| <b>Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire</b> |           |           |           |
| A. Commerce total (B+C)                               | 33,4      | 43,7      | 58,4      |
| B. Exportations de biens et services                  | 16,4      | 21,6      | 30,1      |
| C. Importations de biens et services                  | 17,0      | 22,1      | 28,3      |
| D. Solde commercial (B-C)                             | -0,5      | -0,5      | 1,8       |
| <b>Pays de l'OCDE à revenu élevé</b>                  |           |           |           |
| A. Commerce total (B+C)                               | 36,0      | 34,2      | 43,5      |
| B. Exportations de biens et services                  | 17,6      | 17,1      | 21,4      |
| C. Importations de biens et services                  | 18,4      | 17,1      | 22,0      |
| D. Solde commercial (B-C)                             | -0,8      | 0,0       | -0,6      |
| <b>Monde</b>  |           |           |           |
| A. Commerce total (B+C)                               | 37,8      | 38,4      | 48,5      |
| B. Exportations de biens et services                  | 18,6      | 19,2      | 24,2      |
| C. Importations de biens et services                  | 19,2      | 19,2      | 24,3      |
| D. Solde commercial (B-C)                             | -0,6      | -0,1      | -0,1      |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM.

des améliorations enregistrées depuis le début des années 90 (voir CNUCED 2002; 2004). En 2000-2003, alors qu'ils représentaient 10,6 % de la population mondiale, les PMA étaient à l'origine de 0,5 % des exportations et de 0,7 % des importations mondiales de biens et services.

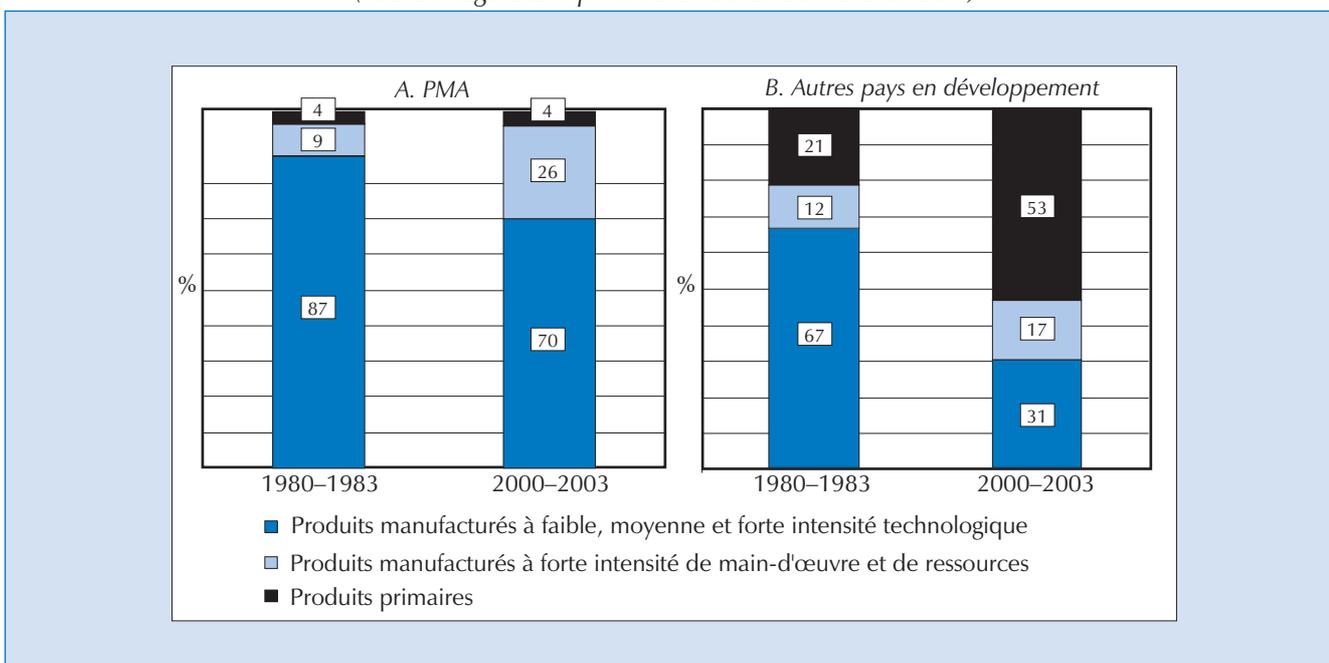
La position marginale des PMA dans le commerce mondial ne saurait cependant être attribuée à la faiblesse de leur intégration dans l'économie mondiale ni à un manque d'«ouverture»<sup>2</sup>. En 2000-2003, les exportations et les importations de biens et services constituaient 52 % du PIB de l'ensemble des PMA (tableau 33). Si l'on prend comme indicateur de l'«ouverture» d'une économie le ratio commerce/PIB, les PMA en tant que groupe sont aussi «ouverts» que les pays de l'OCDE à revenu élevé (dont le ratio commerce/PIB s'élevait à 49 % en 2000-2003), plus «ouverts» que le groupe des pays à faible revenu (43 %).

*Même si les PMA exportaient toute leur production, leur contribution aux exportations mondiales de biens et services ne serait que de 2,4%.*

*Le développement de la capacité d'exportation est indissociable de l'amélioration des capacités productives en général.*

Si la part des PMA dans le commerce mondial est faible, c'est que leur part dans la production mondiale est faible. Bien qu'étant comparable à la moyenne mondiale et au niveau des pays de l'OCDE à revenu élevé, le ratio exportations/PIB des PMA (22 % en 2000-2003) est légèrement inférieur à celui des pays à revenu faible et intermédiaire (30 %). Mais même si les exportations des PMA évoluaient jusqu'au niveau enregistré par les pays à revenu faible et intermédiaire en 2000-2003, leur part dans les exportations mondiales de biens et services n'atteindrait que 0,8 %. En fait, même s'ils exportaient toute leur production, leur contribution aux exportations mondiales de biens et services ne serait que de 2,4 %. Le développement de la capacité d'exportation est indissociable de l'amélioration des capacités productives en général.

GRAPHIQUE 24. COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-1983, 2000-2003  
(Pourcentage des exportations totales de marchandises)<sup>a</sup>



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note : Les autres produits manufacturés comprennent des produits à faible, moyenne et forte intensité technologique. En ce qui concerne la classification, voir la note 3 dans le corps du texte.

a Les graphiques ne prennent pas en compte les autres articles manufacturés et produits non classés ailleurs, dont la part est négligeable.

L'importance des capacités productives pour le développement de la capacité d'exportation concerne autant la composition que le volume des exportations. À cet égard, la structure des exportations des PMA, à l'instar de la structure de leur production, est fortement axée sur l'exploitation des ressources naturelles.

Le graphique 24, qui porte sur les exportations de marchandises, montre que les produits primaires ont constitué en 2000-2003 70 % des exportations totales de marchandises<sup>3</sup>. Les exportations de pétrole en provenance de l'Angola, du Tchad (depuis 2003), de la Guinée équatoriale, du Soudan (depuis 2000) et du Yémen ont représenté plus de la moitié des exportations de produits primaires, le reste se répartissant plus ou moins également entre les minéraux et les produits agricoles. Les exportations de biens manufacturés ont compté pour 30 % des exportations totales de marchandises en 2000-2003.

Une caractéristique importante de l'évolution de la composition des exportations de marchandises des PMA est l'augmentation des exportations d'articles manufacturés. En 1980-1983, les exportations d'articles manufacturés ne représentaient que 13 % des exportations totales de marchandises pour le groupe des PMA. Mais la diminution relative de la part des produits primaires au profit des articles manufacturés est beaucoup plus lente que dans les autres pays en développement et elle n'est pas allée aussi loin. Entre 1980-1983 et 2000-2003, la part des articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises des autres pays en développement est passée de 33 à 70 % (graphique 24).

Dans les PMA, l'augmentation des exportations d'articles manufacturés a de surcroît été le fait de produits à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée, particulièrement des vêtements. Il s'agit là d'une différence de taille par rapport aux autres pays en développement. Comme le montre le graphique 25, l'accroissement le plus important dans ce dernier groupe de pays a concerné les exportations de produits à moyenne et forte intensité technologique alors que, dans les PMA, il a concerné les exportations de produits à forte intensité de main-d'œuvre et de ressources. En 2000-2003, les exportations de vêtements ont constitué 21 % des exportations de marchandises des PMA. Ces exportations se sont développées pour la plupart à la faveur de régimes de préférences commerciales dans le cadre principalement de l'ancien accord sur les vêtements et les textiles ou de préférences spéciales adaptées aux PMA. Les exportations de produits manufacturés à moyenne et forte intensité technologique ont représenté moins de 3 % du commerce total de marchandises dans les PMA en 2000-2003, contre 40 % dans les autres pays en développement.

Le développement des exportations de produits manufacturés s'est en outre concentré dans un petit nombre de PMA (graphique 26). Ceci est manifeste lorsque l'on classe les PMA en fonction de leur principale spécialisation à l'exportation<sup>4</sup>. Entre 1980-1983 et 2000-2003, la part des articles manufacturés dans les exportations totales n'est passée que de 6 à 10 % pour les PMA exportateurs de denrées agricoles et de 6 à 14 % pour les exportateurs de minéraux. En revanche, le groupe des PMA classés comme exportateurs d'articles manufacturés, qui avaient certes au départ une proportion beaucoup plus importante de produits manufacturés dans leurs exportations totales (37 % en 1980-1983), ont vu cette part atteindre 76 % en 2000-2003. Dans ce groupe, toutefois, les exportations d'articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique n'ont pas progressé; 62 % des exportations totales de marchandises de ces pays se composent de vêtements et d'accessoires.

---

*La diminution relative de la part des produits primaires au profit des articles manufacturés est beaucoup plus lente que dans les autres pays en développement et elle n'est pas allée aussi loin.*

---

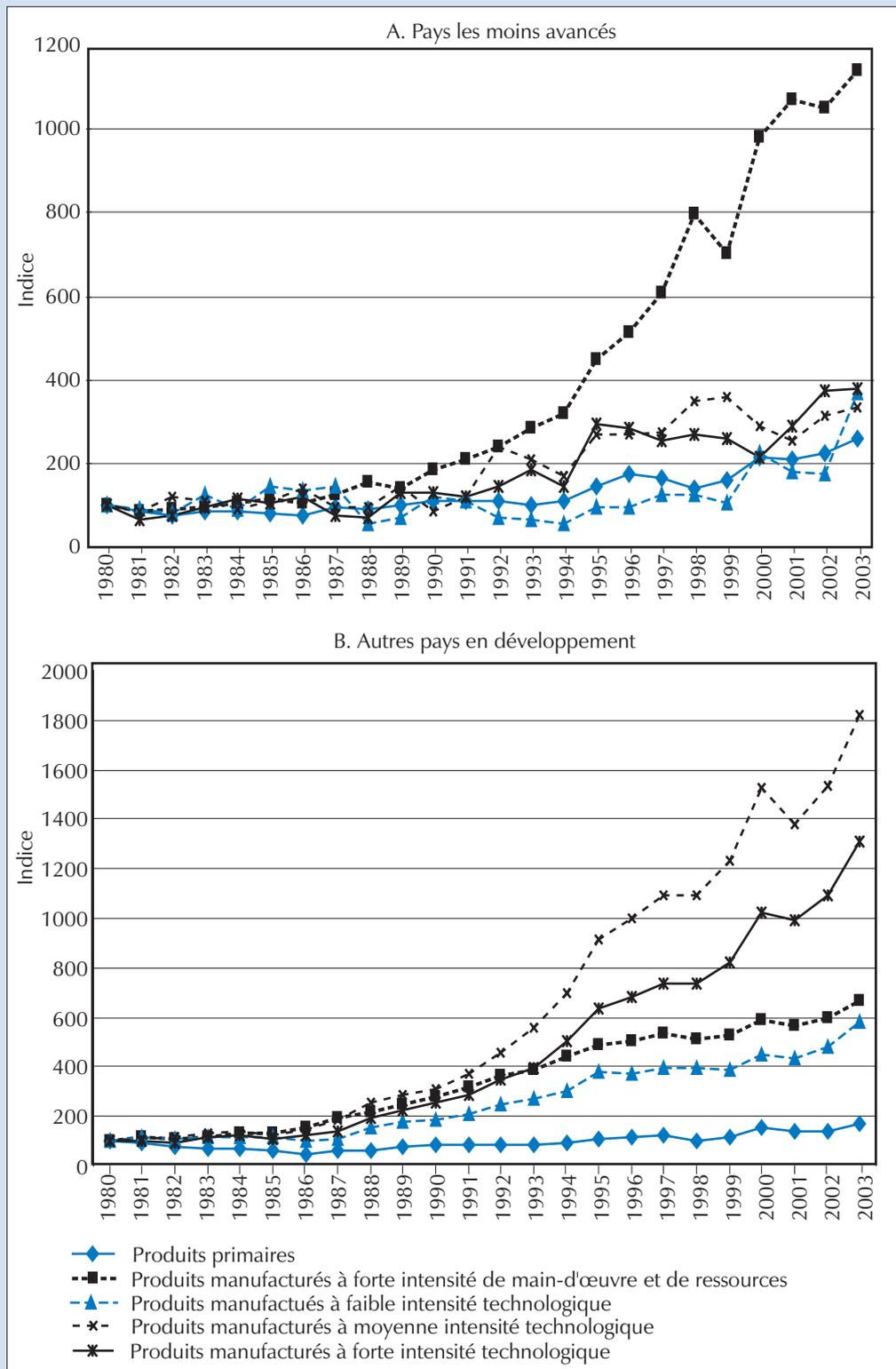


---

*L'augmentation des exportations d'articles manufacturés a de surcroît été le fait de produits à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée, particulièrement des vêtements. Il s'agit là d'une différence de taille par rapport aux autres pays en développement.*

---

GRAPHIQUE 25. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES CLASSÉES EN FONCTION DE LEUR INTENSITÉ TECHNOLOGIQUE POUR LES PMA ET LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-2003  
(Indice 1980=100)

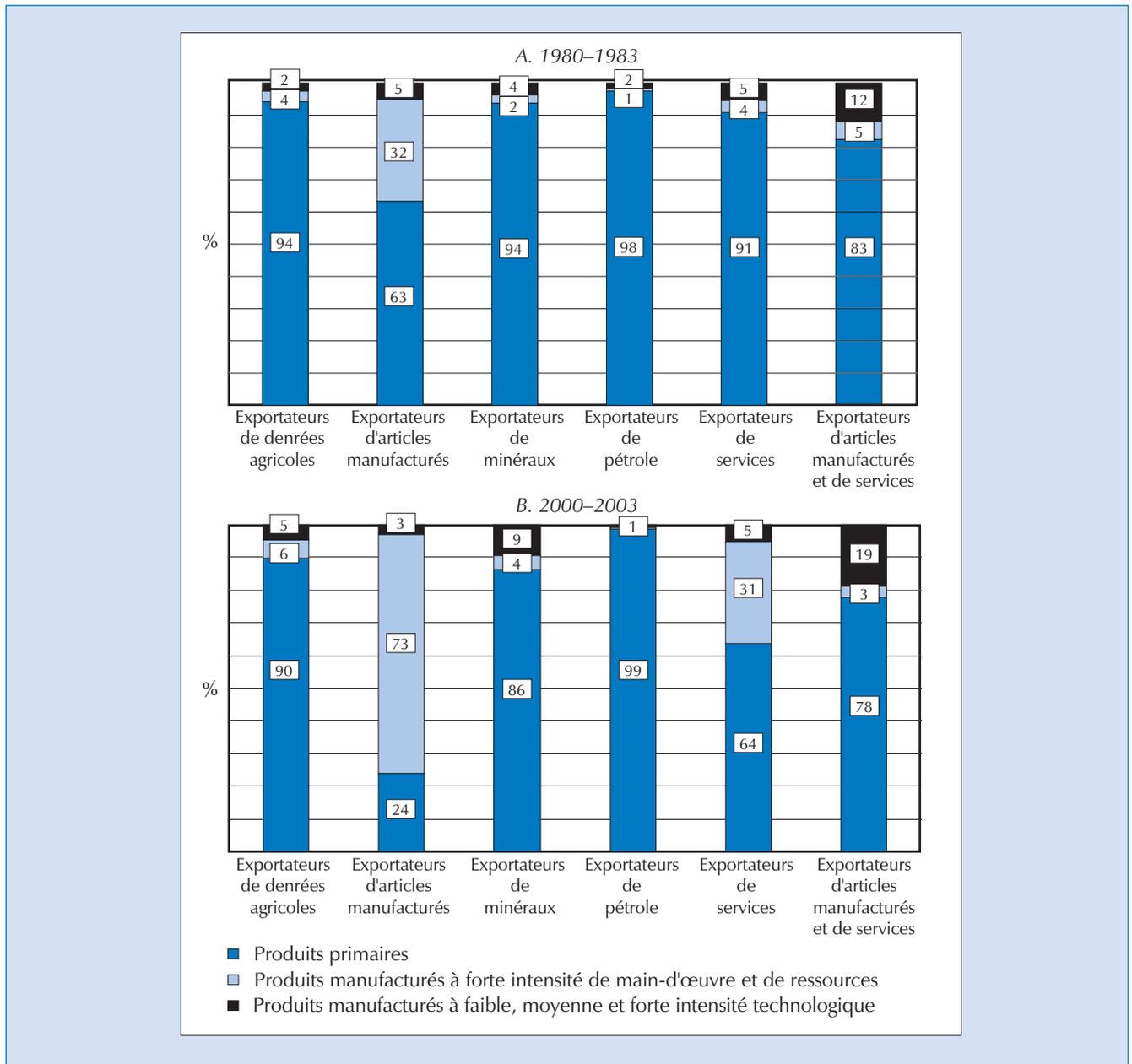


Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Ces données montrent que la plupart des PMA ont peu diversifié leurs exportations en dehors des produits primaires. Mais une autre tendance importante fait état d'évolutions très disparates s'agissant de la montée en gamme des exportations de produits primaires. Pour le groupe des PMA, la part

GRAPHIQUE 26. COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DANS LES DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA CLASSÉS EN FONCTION DE LA SPÉCIALISATION DE LEURS EXPORTATIONS, 1980-1983 ET 2000-2003

(Pourcentage des exportations totales de marchandises)<sup>a</sup>



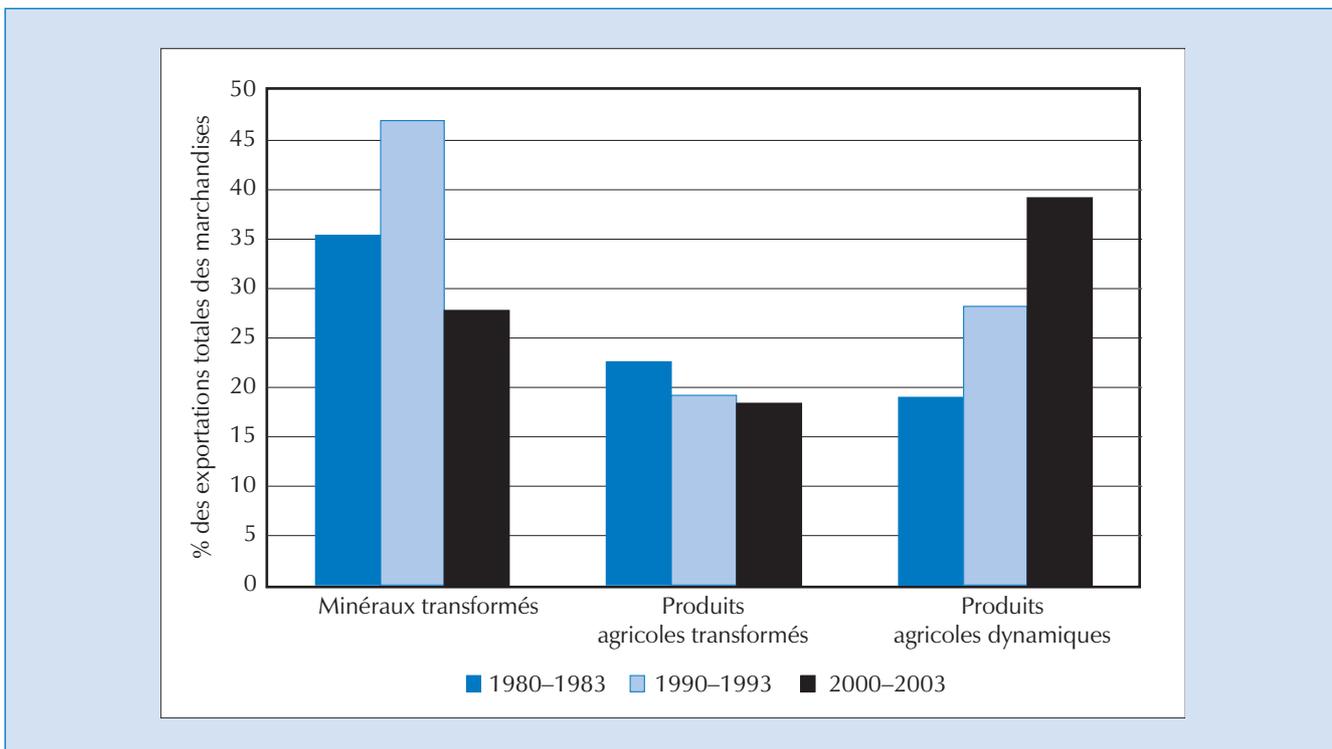
Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note: En ce qui concerne la classification des sous-groupes de PMA selon leur spécialisation à l'exportation, voir la note 4 du texte.

a Les graphiques ne prennent pas en compte les autres articles manufacturés et produits non classés ailleurs, dont la part est négligeable.

des minéraux et métaux transformés dans les exportations totales de minéraux et de métaux est tombée de 35 à 28 % entre 1980-1983 et 2000-2003 (graphique 27). En ce qui concerne les exportations de denrées agricoles, la transformation des produits avant exportation a reculé. La part des produits agricoles transformés dans les exportations agricoles totales est passée de 23 % en 1980-1983 à 18 % en 2000-2003. Le seul signe positif indiquant une amélioration de la composition des exportations de produits de base a été la diminution, parmi les produits agricoles non transformés, de la part relative des produits statiques au profit de produits plus dynamiques<sup>5</sup>. Le pourcentage des produits agricoles dynamiques dans les exportations agricoles totales est passé

GRAPHIQUE 27. EXPORTATIONS PAR LES PMA DE PRODUITS AGRICOLES ET DE MINÉRAUX TRANSFORMÉS, 1980-1983, 1990-1993 ET 2000-2003  
(Pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note : Les exportations de minéraux transformés ont été calculées en pourcentage des exportations totales de minéraux et de métaux, tandis que les exportations de produits agricoles transformés et de produits agricoles dynamiques ont été calculées en pourcentage des produits agricoles totaux. Les exportations de minéraux ne comprennent pas les exportations de pétrole et de produits pétroliers. Pour la définition du dynamisme, voir le texte.

de 19 % en 1980-1983 à 39 % en 2000-2003. Les principaux produits agricoles dynamiques sont les poissons et autres produits halieutiques frais ou congelés et les épices. Mais les exportations de poisson ont été instables dans un certain nombre de PMA (voir encadré 12)

*Le seul signe positif indiquant une amélioration de la composition des exportations de produits de base a été la diminution, parmi les produits agricoles non transformés, de la part relative des produits statiques au profit de produits plus dynamiques.*

Une analyse par pays montre qu'au cours des 20 dernières années, le nombre des produits exportés a augmenté pour la majorité des PMA (28 pays sur 44). Deux pays ont connu une augmentation particulièrement importante du nombre des produits exportés classés au niveau des positions à trois chiffres de la CTIC: au Myanmar, ce nombre est passé de 59 au début des années 80 à 104 en 2000-2003, tandis qu'en République-Unie de Tanzanie il est passé de 56 à 104 (voir tableau 31). La baisse la plus importante du nombre de produits exportés est intervenue dans quatre pays touchés par des conflits: l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et le Soudan. Malgré leur augmentation, le nombre des produits exportés par les PMA (43) reste faible par comparaison avec les 123 produits exportés en moyenne par les autres pays en développement en 2003<sup>6</sup>.

Si l'on considère les cinq principaux produits d'exportation, il apparaît que pour un grand nombre de PMA (32 pays sur les 44 pour lesquels on disposait de données), les principales exportations comprenaient davantage de produits dynamiques en 2000-2003 qu'en 1980-1983 (tableau 34). Pour la plupart des PMA cependant (pas pour ceux qui ont diversifié leurs exportations au profit de produits manufacturés), les principaux produits d'exportation restent mal classés du point de vue de leur dynamisme commercial. En outre, les exportations des

## ENCADRÉ 12: EXPORTATIONS DE POISSON DES PMA

La pêche joue un rôle socioéconomique important dans un tiers des PMA (16 sur 50), voir le tableau de l'encadré. Dans trois de ces pays (Mauritanie, République-Unie de Tanzanie et Sénégal), ce secteur a représenté au moins (ou près de) 20 % des exportations totales de biens et services, alors que dans six PMA les exportations de poisson ont contribué pour environ 10 % aux recettes totales en devises (Samoa, Ouganda, Mozambique, Kiribati, Maldives et Îles Salomon). Si l'on ne tient pas compte des exportations de services et que l'on considère uniquement la structure des exportations de marchandises, la pêche a constitué l'une des deux premières sources de recettes d'exportation pour 10 PMA, dont 4 sont des pays où le poisson domine la structure des exportations de marchandises: la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal, le Samoa et les Maldives. Par ailleurs, les droits/redevances de licence découlant des accords sur la pêche conclus avec des exploitants étrangers ont été la principale source de recettes en devises de Kiribati, pays qui possède l'une des zones économiques exclusives les plus importantes de tous les PMA.

Dans six au moins des 16 PMA exportateurs de poisson figurant dans le tableau, les exportations de poisson ont été très instables. Il s'agit du Cap-Vert, de la Gambie, de Madagascar, de la Mauritanie, de l'Ouganda et du Yémen. En revanche, une croissance à long terme plus stable a été observée en Érythrée (qui partait de niveaux très bas au milieu des années 90), au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie. Dans ce dernier pays, la croissance des exportations de poisson a été particulièrement rapide après 2000. D'autres pays, comme la Guinée, le Sénégal, le Bangladesh, les Maldives, le Samoa et les Îles Salomon, ont enregistré des résultats relativement stables à long terme.

Divers facteurs, allant de problèmes internes à des influences extérieures sur lesquelles les pays n'ont aucune prise, expliquent l'instabilité des exportations de poisson observée dans certains PMA. Parmi les principaux facteurs extérieurs qui ont également eu un impact sur les résultats d'exportation des PMA, on peut citer les variations des réserves halieutiques. Les préoccupations mondiales concernant la surexploitation et l'épuisement des ressources halieutiques marines ont des répercussions pour un certain nombre de PMA. Dans *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2004*, la FAO a noté ceci: « la situation des stocks de thon listao est hautement incertaine; toutefois, selon certaines indications, il reste un potentiel d'augmentation pour les captures intéressant le Pacifique Est, Ouest et Centre ainsi que l'océan Indien... ». Elle a indiqué que, dans trois des quatre régions étudiées, « 70 % au moins des stocks [étaient] d'ores et déjà pleinement exploités ou surexploités » et a conclu qu'une gestion plus prudente et plus restrictive s'imposait. Dans les deux tiers des principales sous-régions marines où des données sont disponibles, la production de poisson a légèrement diminué, tandis que la baisse a été forte dans un tiers des zones étudiées, notamment dans des zones intéressant les entreprises de pêche des PMA. Bref, selon la FAO, « dans la plupart des cas, c'est à la surexploitation qu'il faut attribuer ce déclin, parfois associée à d'autres facteurs tels que les conditions environnementales défavorables ou trop variables ».

TABLEAU 5 DE L'ENCADRÉ. PMA DANS LESQUELS LA PÊCHE CONSTITUE UN SECTEUR SOCIOÉCONOMIQUE IMPORTANT

|                   | Valeur des exportations en 2003<br>(en millions de dollars) | Évolution générale des exportations correspondantes au cours des deux dernières décennies | Pourcentage des exportations totales de biens et services en 2003 | Classement de la pêche parmi les exportations totales de marchandises (rang) | Classement de la pêche parmi tous les secteurs d'exportation (rang) |
|-------------------|---|---|---|--|---|
| Bangladesh        | 338,9   | Pics en 1995 et 2000, stabilité après 2000  | 4,3   | 2  | 2   |
| Cap-Vert          | 0,7   | Importantes fluctuations depuis 1985  | 0,3   | 3  | 7   |
| Érythrée          | 1,5   | Résultats d'exportation meilleurs depuis 2000 que dans les années 90                      | 1,3   | 4  | 7   |
| Gambie            | 2,9   | Importantes fluctuations depuis 1985  | 2,0   | 3  | 6   |
| Guinée            | 24,4  | Résultats d'exportation relativement stables  | 3,3   | 5  | 6   |
| Îles Salomon      | 12,4  | Pic en 1997, déclin substantiel puis stabilité après                                      | 9,5   | 2  | 4   |
| Kiribati          | 2,6   | Stabilité depuis 1995   | 9,8   | 2  | 3 <sup>a</sup>  |
| Madagascar        | 82,1  | Importantes fluctuations depuis 1985  | 7,3   | 4  | 4   |
| Maldives          | 53,7  | Pic en 1998, stabilité à des niveaux inférieurs après 2000                                | 9,8   | 1  | 2 <sup>b</sup>  |
| Mauritanie        | 143,4   | Net déclin dans les années 90, reprise depuis 2000  | 39,4  | 2  | 2   |
| Mozambique        | 117,9   | Croissance à long terme depuis 1985   | 10,0  | 2  | 2 <sup>c</sup>  |
| Ouganda           | 90,5  | Importantes fluctuations depuis 1995  | 10,9  | 2  | 3   |
| R.-U. de Tanzanie | 350,2   | Croissance dans les années 90, accroissement rapide après 2000                            | 22,3  | 1  | 2   |
| Samoa             | 9,7   | Pic en 1999, stabilité relative au cours des années suivantes                             | 12,8  | 1  | 2   |
| Sénégal           | 295,9   | Pic en 1996, baisse depuis 2000   | 19,6  | 1  | 1   |
| Yémen             | 66,5  | Fortes fluctuations depuis 1980   | 1,6   | 3  | 4   |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED.

- Hormis le secteur de la pêche, la première source de recettes en devises à Kiribati en 2003 a été les droits/redevances de licence découlant des accords de pêche conclus avec des exploitants étrangers.
- Les droits/redevances de licence découlant des accords de pêche ont représenté la cinquième source de recettes en devises aux Maldives en 2003.
- Les droits/redevances de licence découlant des accords de pêche ont représenté la septième source de recettes en devises au Mozambique en 2003.

TABLEAU 34. PRODUITS EXPORTÉS PAR LES PMA, PAR TYPE ET DYNAMISME 1980–1983 ET 2000–2003

|                       | Type de produits d'exportation <sup>a</sup> |           | Rang moyen des cinq premiers produits <sup>b</sup> |           | Nombre de produits exportés |           | Produits agricoles dynamiques en % des exportations totales de produits primaires |           | Produits transformés en % des exportations totales de produits primaires <sup>c</sup> |           |
|-----------------------|---|-----------|--|-----------|-----------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|
|                       | 1980–1983                                   | 2000–2003 | 1980–1983  | 2000–2003 | 1980–1983                   | 2000–2003 | 1980–1983   | 2000–2003 | 1980–1983   | 2000–2003 |
| Afghanistan           | MAN   | SAG       | 164  | 175       | 58                          | 29        | 30,3  | 34,4      | 34,9  | 30,7      |
| Angola                | MIN   | MIN       | 149  | 85        | 34                          | 51        | 0,3   | 0,5       | 0,2   | 0,1       |
| Bangladesh            | MAN   | MAN       | 110  | 33        | 49                          | 95        | 25,2  | 73,3      | 2,9   | 0,7       |
| Bénin                 | SAG   | SAG       | 191  | 146       | 21                          | 41        | 25,8  | 25,7      | 31,9  | 8,3       |
| Bhoutan               | DAG   | MAN       | 95   | 106       | 17                          | 35        | 43,9  | 15,0      | 22,3  | 22,9      |
| Burkina Faso          | SAG   | SAG       | 171  | 159       | 29                          | 58        | 6,0   | 4,5       | 8,3   | 5,8       |
| Burundi               | MIN   | SAG       | 163  | 196       | 18                          | 11        | 0,4   | 0,7       | 2,8   | 13,0      |
| Cambodge              | SAG   | MAN       | 149  | 59        | 29                          | 66        | 3,8   | 14,3      | 2,7   | 23,2      |
| Cap-Vert              | DAG   | MIN       | 118  | 52        | 13                          | 15        | 25,4  | 35,2      | 5,0   | 32,7      |
| Comores               | DAG   | DAG       | 106  | 108       | 10                          | 5         | 88,9  | 99,7      | 0,8   | 0,0       |
| Djibouti              | MIN   | MIN       | 130  | 143       | 36                          | 56        | 10,0  | 23,7      | 27,2  | 26,4      |
| Érytrée               | ..  | SAG       | ..   | 135       | ..                          | 27        | ..  | 23,3      | ..  | 48,7      |
| Éthiopie              | ..  | SAG       | ..   | 136       | ..                          | 33        | ..  | 9,3       | ..  | 6,8       |
| Gambie                | SAG   | DAG       | 148  | 121       | 17                          | 24        | 32,6  | 55,4      | 34,7  | 31,1      |
| Guinée                | MIN   | MIN       | 166  | 152       | 41                          | 35        | 1,9   | 0,9       | 1,6   | 1,2       |
| Guinée-Bissau         | SAG   | MIN       | 167  | 134       | 16                          | 11        | 32,5  | 63,2      | 6,5   | 0,3       |
| Ginée équatoriale     | SAG   | MIN       | 195  | 142       | 11                          | 18        | 0,4   | 0,8       | 0,7   | 0,1       |
| Haïti                 | SAG   | MAN       | 108  | 33        | 60                          | 49        | 15,4  | 48,4      | 19,2  | 12,6      |
| Îles Salomon          | SAG   | SAG       | 141  | 154       | 18                          | 25        | 43,8  | 24,9      | 31,9  | 10,1      |
| Kiribati              | SAG   | DAG       | 161  | 117       | 11                          | 8         | 19,6  | 53,7      | 7,9   | 0,2       |
| Lesotho               | ..  | MAN       | ..   | 53        | ..                          | 34        | ..  | 5,2       | ..  | 78,8      |
| Libéria               | ..  | ..        | ..   | ..        | 24                          | 10        | 0,9   | 0,1       | 1,7   | 1,8       |
| Madagascar            | SAG   | DAG       | 143  | 76        | 48                          | 86        | 38,8  | 80,7      | 3,6   | 10,4      |
| Malawi                | SAG   | SAG       | 197  | 165       | 55                          | 56        | 3,0   | 3,2       | 21,0  | 17,0      |
| Maldives              | DAG   | DAG       | 118  | 80        | 15                          | 10        | 66,8  | 93,3      | 16,7  | 21,8      |
| Mali                  | SAG   | SAG       | 172  | 145       | 29                          | ..        | 9,7   | 2,4       | 12,1  | 2,9       |
| Mauritanie            | MIN   | DAG       | 131  | 139       | 20                          | 40        | 35,2  | 52,9      | 17,4  | 2,5       |
| Mozambique            | SAG   | MIN       | 161  | 122       | 61                          | 79        | 20,8  | 21,4      | 18,8  | 5,5       |
| Myanmar               | SAG   | MIN       | 150  | 97        | 59                          | 104       | 14,6  | 28,1      | 42,8  | 12,0      |
| Népal                 | MAN   | MAN       | 142  | 84        | 37                          | 63        | 27,6  | 61,2      | 38,3  | 63,8      |
| Niger                 | MIN   | MIN       | 189  | 113       | 44                          | 42        | 4,4   | 13,5      | 8,3   | 6,7       |
| Ouganda               | SAG   | SAG       | 145  | 166       | 35                          | 78        | 0,4   | 20,7      | 2,4   | 7,6       |
| Rép, centrafricaine   | SAG   | MIN       | 164  | 173       | 18                          | 12        | 0,1   | 0,1       | 8,4   | 3,0       |
| Rép, dém, du Congo    | MIN   | MIN       | 166  | 140       | 61                          | 37        | 3,4   | 0,1       | 8,5   | 1,4       |
| Rép, dém, pop, lao    | SAG   | SAG       | 159  | 100       | 24                          | 48        | 1,7   | 1,8       | 9,6   | 37,8      |
| Rép,-Unie de Tanzania | SAG   | MIN       | 193  | 126       | 56                          | 102       | 18,0  | 38,0      | 6,8   | 6,9       |
| Rwanda                | SAG   | SAG       | 176  | 192       | 14                          | 10        | 0,9   | 0,1       | 6,4   | 1,6       |
| Samoa                 | SAG   | MAN       | 144  | 74        | 16                          | 20        | 38,9  | 85,2      | 30,9  | 22,9      |
| Sao Tomé-et-Principe  | SAG   | SAG       | 131  | 152       | 9                           | 8         | 0,2   | 5,8       | 0,1   | 1,6       |
| Sénégal               | MIN   | DAG       | 151  | 114       | 88                          | 123       | 35,3  | 44,4      | 28,5  | 22,4      |
| Sierra Leone          | MIN   | SAG       | 154  | 100       | 29                          | 13        | 14,8  | 0,0       | 4,9   | 0,1       |
| Somalie               | SAG   | SAG       | 163  | 132       | 21                          | 46        | 24,5  | 17,9      | 11,6  | 10,6      |
| Soudan                | SAG   | MIN       | 175  | 188       | 61                          | 43        | 10,4  | 2,9       | 18,6  | 1,8       |
| Tchad                 | SAG   | SAG       | 155  | 124       | 11                          | 26        | 1,3   | 0,3       | 6,3   | 1,7       |
| Timor-Leste           | MAN   | ..        | 83   | ..        | 14                          | ..        | 19,3  | ..        | 13,5  | ..        |
| Togo                  | MIN   | MAN       | 195  | 178       | 35                          | 71        | 0,5   | 12,3      | 1,5   | 17,4      |
| Tuvalu                | MAN   | MAN       | 111  | 67        | 5                           | 31        | 0,1   | 1,0       | 0,0   | 1,7       |
| Vanuatu               | SAG   | SAG       | 177  | 129       | 10                          | 15        | 3,6   | 22,2      | 0,9   | 9,7       |
| Yémen                 | ..  | MIN       | ..   | 143       | ..                          | 83        | ..  | 2,9       | ..  | 1,2       |
| Zambie                | MIN   | MIN       | 146  | 125       | 69                          | 103       | 0,4   | 2,3       | 3,8   | 7,0       |
| PMA                   | ..  | ..        | 152  | 122       | 32                          | 43        | 17,4  | 25,0      | 12,7  | 13,4      |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE et CNUCED (2005).

- a Les types de produits d'exportation sont classés en produits minéraux (MIN), articles manufacturés (MAN), produits agricoles statiques (SAG) et produits agricoles dynamiques (DAG), à partir des cinq premiers produits les plus exportés.
- b Le classement des produits en fonction de leur dynamisme à l'exportation provient de CNUCED (2002). Les produits figurant au niveau des positions à trois chiffres de la CTCI Rev.2 ont été classés par ordre décroissant en fonction du taux d'expansion de leurs exportations sur la période 1980 à 1998. Le nombre des produits considérés est de 225.
- c Les exportations de produits transformés ne comprennent pas les exportations de pétrole et de produits pétroliers.

PMA non seulement sont axées sur quelques produits de base, mais leurs composantes dynamiques, articles manufacturés exceptés, se concentrent sur des produits qui semblent être les mêmes pour tous les PMA, à savoir les épices et les poissons et autres produits halieutiques.

## C. Croissance économique, changement structurel et intégration commerciale

Étant donné la diversité des résultats enregistrés par les différents PMA en matière de croissance ainsi qu'en ce qui concerne le changement structurel et l'intégration commerciale, il importe de savoir s'il existe une relation entre, d'une part, la croissance économique et le changement structurel et, d'autre part, la croissance économique et l'intégration commerciale. On étudiera ici cette question en examinant les différences présentées par les PMA en fonction de leur classement (voir chapitre 2) dans les trois catégories suivantes: 1) les économies convergentes, à savoir les économies où la croissance annuelle du PIB réel par habitant a été supérieure à 2,15 % entre 1980 et 2003; 2) les économies à faible croissance, à savoir les économies où la croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant a été positive mais inférieure à 2,15 % au cours de cette période; et 3) les économies en régression, à savoir les économies où la croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant a été négative durant la période 1980-2003. Les PMA exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen) et les PMA insulaires, qui présentent des structures de changement assez spécifiques, n'ont pas été considérés dans l'échantillon. Il reste donc les pays suivants:

- Économies convergentes: Bangladesh, Bhoutan, Lesotho, Mozambique, Népal, Ouganda et République démocratique populaire lao;
- Économies à faible croissance: Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Guinée, Malawi, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad;
- Économies en régression: Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Zambie.

C'est sur cette liste de pays que se fonde l'analyse présentée dans les sections suivantes. Toutefois, en raison des données disponibles, l'échantillon utilisé pour l'examen du changement structurel diffère légèrement de celui utilisé pour l'examen de l'intégration commerciale.

### 1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET CHANGEMENT STRUCTUREL

Le modèle de croissance néoclassique orthodoxe est un modèle unisectoriel agrégé, qui suppose des rendements d'échelle constants et des rendements décroissants des facteurs de production. Le capital, le travail et le PIB augmentent par suite d'un accroissement de la main-d'œuvre, d'une accumulation de capital et de progrès technologiques. La structure de l'économie n'a pas d'importance. Il n'y a pas de distinction entre les différentes caractéristiques de production des secteurs, de sorte qu'aucun secteur n'est considéré comme plus important qu'un autre. L'effet des redistributions de ressources entre secteurs est un élément du progrès technologique ou de la croissance de la productivité totale des facteurs; et, à long terme, dans une situation de concurrence, la productivité est supposée s'égaliser entre les secteurs.

---

*En outre, les exportations des PMA non seulement sont axées sur quelques produits de base, mais leurs composantes dynamiques, articles manufacturés exceptés, se concentrent sur des produits qui semblent être les mêmes pour tous les PMA, à savoir les épices et les poissons et autres produits halieutiques.*

---

En pratique, toutefois, les activités ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques de production et, en les agrégeant dans une fonction de production unique, on perd d'importantes indications sur la dynamique de la croissance. Il importe de faire une distinction entre les activités à rendements décroissants, d'une part, et les activités à rendements croissants, d'autre part. Un pays qui se spécialise dans des activités à rendements croissants verra naturellement sa production croître davantage que les pays spécialisés dans des activités à rendements décroissants, et en ce sens, les structures et le changement structurel auront de l'importance pour la croissance économique.

De façon générale, les activités liées à la terre, comme les activités agricoles et minières, sont soumises à des rendements décroissants et se caractérisent par une faible élasticité-revenu de la demande, tandis que l'industrie manufacturière est généralement soumise à la loi des rendements croissants et présente une élasticité-revenu de la demande plus forte. En ce qui concerne les services, la situation varie selon qu'il s'agit de petits services dispensés dans le secteur urbain des pays pauvres ou de services sophistiqués destinés aux producteurs et venant à l'appui du secteur industriel des pays riches. Dans les pays qui sont aujourd'hui prospères, le revenu par habitant s'était généralement mis à croître rapidement lorsque les ressources avaient été réorientées de l'agriculture vers l'industrie; actuellement, il existe une relation étroite, dans tous les pays, entre le niveau du revenu par habitant et la part des ressources consacrées aux activités industrielles et aux services qui y sont associés. Il existe également dans tous les pays une relation étroite entre la croissance du revenu par habitant et la croissance de l'industrie manufacturière, ou plus exactement la croissance des niveaux de vie et l'excédent de croissance de la production manufacturière par rapport à la croissance de la production non manufacturière. En d'autres termes, les niveaux de vie s'accroissent rapidement lorsque la part de la production manufacturière dans la production totale augmente, c'est-à-dire dans les pays qu'on appelle les nouvelles économies industrielles.

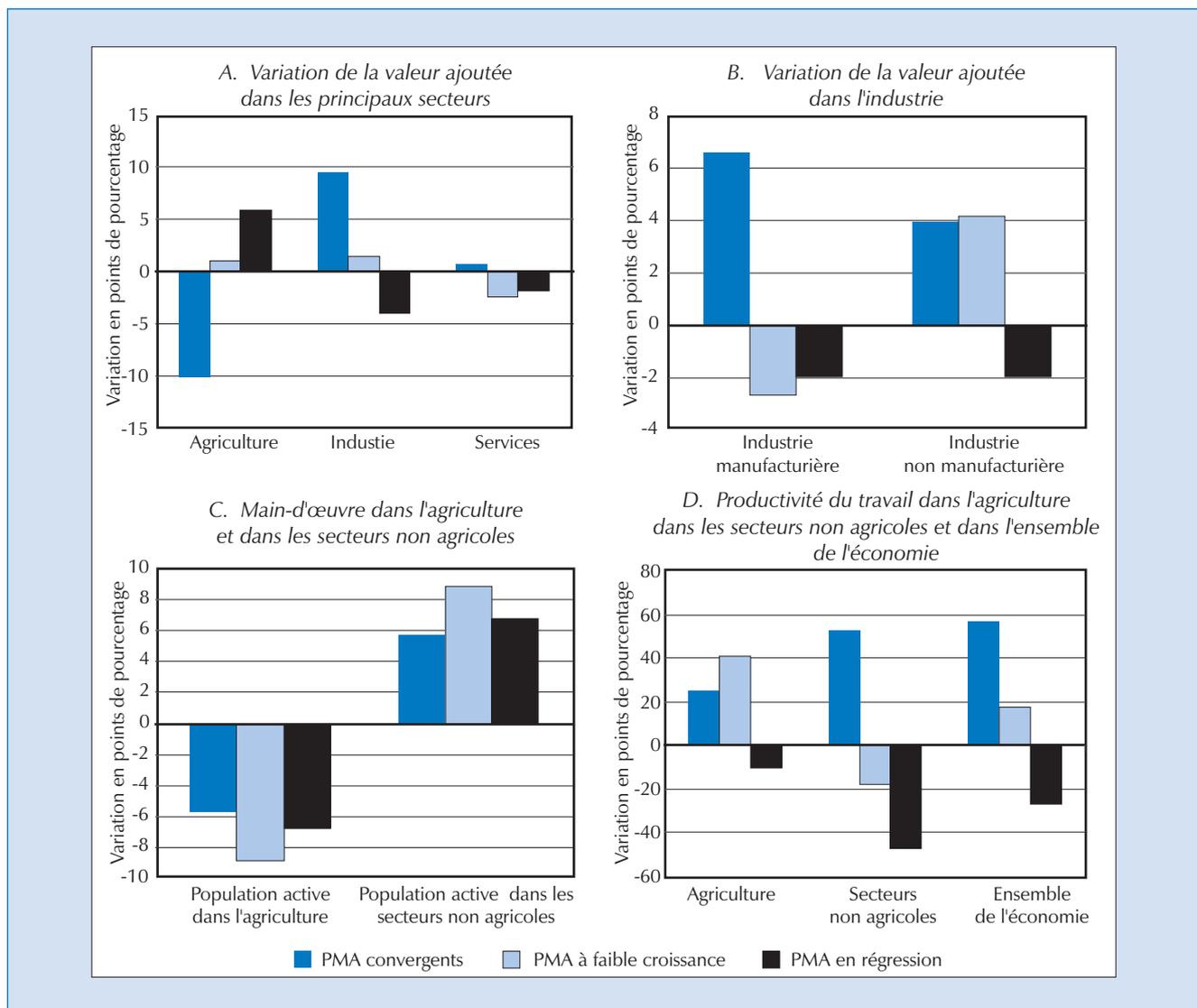
---

*Un pays qui se spécialise dans des activités à rendements croissants verra naturellement sa production croître davantage que les pays spécialisés dans des activités à rendements décroissants, et en ce sens, les structures et le changement structurel auront de l'importance pour la croissance économique.*

---

La relation entre la croissance du PIB et la croissance du secteur manufacturier est connue, dans les ouvrages d'économie, sous le nom de lois de croissance de Kaldor, Kaldor ayant émis l'hypothèse, lors de deux conférences tenues dans les années 60, que les activités manufacturières étaient le moteur de la croissance (Kaldor, 1966 et 1967). Cette thèse se fonde sur deux propositions. Premièrement, une croissance rapide de la production manufacturière induit un fort taux de croissance de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière du fait de rendements statiques et dynamiques croissants. Les rendements statiques sont principalement liés aux économies d'échelle, tandis que les rendements dynamiques se rapportent à une accumulation induite du capital, au progrès technologique incorporé dans les biens d'équipement et à l'apprentissage par l'expérience, toutes choses dont rend compte la loi de Verdoorn, du nom de l'économiste qui a découvert l'existence, dans tous les pays d'Europe orientale, d'une relation entre la croissance de la production manufacturière et la croissance de la productivité du travail (Verdoorn, 1949). Deuxièmement, une croissance rapide de la production manufacturière induit un fort taux de croissance de la productivité du travail *en dehors* du secteur industriel parce que, la productivité marginale du travail dans l'agriculture et les petits services étant décroissante, à mesure que la main-d'œuvre excédentaire de ces secteurs est absorbée par l'industrie, le produit moyen du travail augmente. Une croissance rapide de la production manufacturière a donc deux incidences importantes sur la productivité, qui contribuent l'une et l'autre à la rapide croissance du PIB<sup>7</sup>.

GRAPHIQUE 28. VARIATION DE LA VALEUR AJOUTÉE, DE LA MAIN-D'ŒUVRE, ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LES PMA CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR PERFORMANCE DE CROISSANCE À LONG TERME ENTRE 1980-1983 ET 2000-2003



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale; et FAOSTAT, base de données en ligne de la FAO, décembre 2005.

Note : PMA convergents: Bangladesh, Lesotho, Mozambique, Népal, Ouganda et République démocratique populaire lao; PMA à faible croissance: Bénin, Burkina Faso, Guinée, Malawi, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad; PMA en régression: Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Zambie. Les échantillons de pays pour lesquels des données sur les produits manufacturés et non manufacturés étaient disponibles sont plus restreints: ils excluent le Mozambique, le Tchad, la Guinée, le Burundi, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone.

Les calculs sont basés sur des valeurs en dollars constants de 2000. Pour les échantillons de pays, voir le texte.

Afin de préciser la relation qui existe entre la croissance économique et le changement structurel dans les différents PMA, le graphique 28 montre l'évolution divergente du changement structurel et de la croissance de la productivité dans les économies convergentes, les économies à faible croissance et les économies en régression entre 1980-1983 et 2000-2003. Ce graphique fait clairement apparaître d'importantes disparités entre l'évolution du changement structurel et les performances de croissance des PMA.

Premièrement, la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB a diminué en moyenne de dix points de pourcentage dans les économies convergentes. Dans

les économies en régression en revanche, cette part s'est accrue de six points de pourcentage. La part de la valeur ajoutée agricole a baissé dans chacune des économies convergentes et a augmenté dans 8 des 11 économies en régression. Les économies à faible croissance se situent entre ces deux extrêmes: la part de la valeur ajoutée agricole dans leur PIB a augmenté en moyenne d'un point de pourcentage, mais elle a diminué (pas autant cependant que dans les économies convergentes) dans cinq pays sur huit.

---

*La part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB a diminué en moyenne de dix points de pourcentage dans les économies convergentes. Dans les économies en régression en revanche, cette part s'est accrue de six points de pourcentage.*

---

Deuxièmement, la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB s'est accrue en moyenne de neuf points de pourcentage dans les économies convergentes et a baissé de quatre points de pourcentage en moyenne dans les économies en régression. Là encore, les économies à faible croissance se situent entre ces deux extrêmes, la valeur ajoutée industrielle y ayant augmenté d'un point de pourcentage au cours de la période.

Troisièmement, la part de la valeur ajoutée manufacturière s'est accrue de sept points de pourcentage en moyenne dans les économies convergentes, et cette augmentation a concerné tous les pays. En revanche, elle a diminué de trois points dans les économies à faible croissance et de deux points dans les économies en régression. Au cours des années 90, la part de la valeur ajoutée manufacturière a décliné, ou stagné, dans 13 des 16 économies à faible croissance ou en régression pour lesquelles on dispose de données.

---

*La part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB s'est accrue en moyenne de neuf points de pourcentage dans les économies convergentes et a baissé de quatre points de pourcentage en moyenne dans les économies en régression.*

---

Quatrièmement, il y a peu de différences entre les trois groupes de pays s'agissant de l'évolution de la contribution des services au PIB. Cette contribution s'est légèrement accrue dans les économies convergentes et a légèrement diminué dans les économies à faible croissance et les économies en régression.

Une autre différence entre les trois groupes réside en ce que la proportion de la population active employée dans l'agriculture a eu tendance à diminuer plus lentement dans les économies convergentes que dans les autres économies. En moyenne, elle a baissé de six points dans les économies convergentes, et respectivement de neuf et sept points dans les économies à faible croissance et dans les économies en régression.

Enfin, s'agissant des tendances en matière de productivité du travail, on observe là aussi des différences manifestes entre les trois groupes. Comme le montre le graphique 28D:

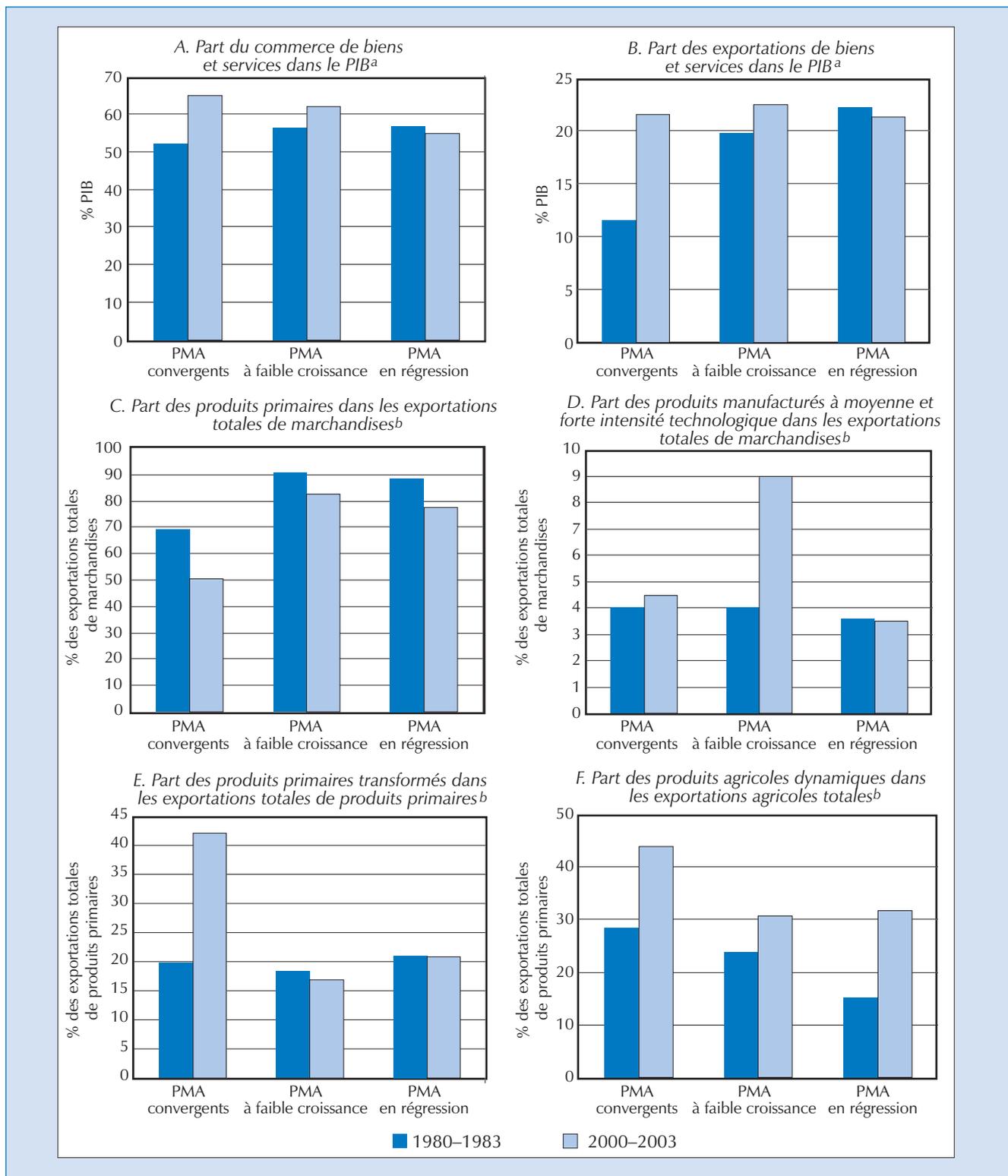
- Entre 1980-1983 et 2000-2003, la productivité du travail s'est accrue de 56 % en moyenne dans les économies convergentes. Elle a également augmenté dans les économies à faible croissance, mais plus lentement (18 %). Mais elle a diminué de 27 % en moyenne dans les économies en régression;
- Dans les économies convergentes, la productivité du travail a augmenté à la fois dans l'agriculture et dans le secteur non agricole, davantage dans ces derniers que dans l'agriculture;
- Dans les économies à faible croissance, la productivité du travail a augmenté dans l'agriculture mais diminué dans le secteur non agricole. L'accroissement de la productivité agricole a en fait été plus important que dans les économies convergentes (41 % contre 25 %);
- Dans les économies en régression, la productivité du travail a baissé dans l'agriculture et dans le secteur non agricole. Le déclin de la productivité du travail non agricole a été plus important que dans les économies à faible croissance (48 % contre 18 %).

---

*La part de la valeur ajoutée manufacturière s'est accrue dans les économies convergentes.*

---

GRAPHIQUE 29. INDICATEURS COMMERCIAUX POUR LES DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR PERFORMANCE DE CROISSANCE À LONG TERME, 1980-1983 ET 2000-2003



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base de données COMTRADE de l'ONU et les Indicateurs du développement dans le monde 2005 de la Banque mondiale, CD-ROM.

- a Les PMA convergents comprennent: le Bangladesh, le Bhoutan, le Lesotho, le Mozambique, le Népal et l'Ouganda. Les PMA à faible croissance comprennent: le Bénin, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad. Les PMA en régression comprennent: le Burundi, la Gambie, la Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, le Togo et la Zambie.
- b Les PMA convergents comprennent: le Bangladesh, le Bhoutan, le Mozambique, le Népal, l'Ouganda et la République démocratique populaire lao. Les PMA à faible croissance comprennent: le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, l'Éthiopie, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad. Les PMA en régression comprennent: le Burundi, la Gambie, la Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Togo et la Zambie.

---

*Il semble évident, d'après ces évolutions, que la dynamique de la structure de la production est un élément qui compte dans la croissance économique des PMA.*

---



---

*Théoriquement, la relation entre le commerce et la croissance économique dépend de la nature des biens exportés.*

---



---

*Depuis 1980 la part du commerce dans le PIB s'est accrue de 13 points de pourcentage dans les économies convergentes et de six points dans les économies à faible croissance et a diminué dans les économies en régression.*

---

Il semble évident, d'après ces évolutions, que la dynamique de la structure de la production est un élément qui compte dans la croissance économique des PMA. Tout comme dans les autres pays en développement, l'industrialisation, et en particulier le développement des activités manufacturières, caractérise les PMA qui ont connu la croissance économique la plus forte et la plus soutenue. D'autre part, la désindustrialisation, conçue ici comme un déclin de la part des activités manufacturières dans le PIB, ainsi que l'augmentation de la part de l'agriculture dans le PIB, sont des éléments caractéristiques de la régression économique.

## 2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INTÉGRATION COMMERCIALE

Il est possible d'approfondir l'analyse comparée des performances de croissance des PMA en considérant la manière dont celles-ci sont liées au niveau et à la forme d'intégration commerciale. Le graphique 29 récapitule les différences observées entre les trois groupes de pays – économies convergentes, à faible croissance et en régression – au regard des principaux indicateurs commerciaux. Théoriquement, la relation entre le commerce et la croissance économique dépend de la nature des biens exportés. Des biens différents ont une élasticité-revenu de la demande différente, et connaissent donc une augmentation plus ou moins rapide de leur demande sur le marché mondial à mesure que le revenu et les échanges mondiaux s'accroissent. Pour les produits primaires, l'élasticité-revenu de la demande est généralement inférieure à un (loi de Engel), alors que pour les biens manufacturés et les services faisant l'objet d'échanges commerciaux elle est supérieure à l'unité. Mais au sein de chaque secteur, les élasticités-revenu diffèrent également en fonction du type de biens, selon qu'il s'agit de biens à faible valeur ajoutée ou à forte valeur ajoutée, de produits «de créneau» dans le cas des produits agricoles, ou de biens techniquement sophistiqués dans le cas des articles manufacturés. On peut s'attendre à ce que les pays qui exportent des produits de base traditionnels connaissent une plus faible croissance de leurs exportations et de leur production que les pays ayant acquis un avantage comparatif dynamique et réorienté la structure de leurs échanges vers des marchés à créneaux et vers des articles manufacturés à plus forte valeur ajoutée. Les faits présentés ci-dessous corroborent ces postulats.

Les données montrent qu'entre 1980-1983 et 2000-2003, la part du commerce dans le PIB s'est accrue de 13 points de pourcentage dans les économies convergentes et de six points dans les économies à faible croissance et a diminué dans les économies en régression (voir graphique 29A). Cela correspond bien à l'idée communément admise selon laquelle une orientation plus commerciale est bonne pour la croissance. Il faut cependant faire observer que les trois groupes de pays se trouvaient au départ dans des situations très différentes en matière d'intégration commerciale. Les PMA à faible croissance et les PMA en régression avaient, en 1980-1983, des ratios commerce/PIB plus élevés que les PMA convergents. Si l'on prend le ratio commerce/PIB comme un indicateur d'ouverture économique, ce sont les économies qui étaient au départ les plus «ouvertes» (au sens où elles étaient plus intégrées commercialement à l'économie mondiale) qui ont ensuite enregistré les performances de croissance les plus mauvaises. Mais ce sont les économies qui ont le plus accru leur «ouverture» (dans le même sens) au cours de ces 20 années qui ont le mieux réussi. Le paradoxe n'est qu'apparent si l'on considère que les pays les plus ouverts étaient au départ davantage tributaires des produits primaires (voir ci-dessous).

L'évolution du ratio exportations/PIB sous-tend et reflète les variations du ratio commerce/PIB. Mais pour bien comprendre l'importance du degré initial d'intégration commerciale, il convient de noter que le ratio exportations/PIB était en 1980-1983 de 12 % dans les économies convergentes, contre 20 % dans les économies à faible croissance et 22 % dans les économies en régression. Dans ce dernier groupe, le ratio exportations/PIB était légèrement plus bas en 2000-2003 qu'en 1980-1983. Dans les économies à faible croissance, il n'a augmenté que de deux points de pourcentage, tandis qu'il a doublé dans les économies convergentes pour atteindre 22 %.

En ce qui concerne la part des articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises, les économies convergentes partent, en 1980-1983, avec une part beaucoup plus élevée que les deux autres groupes de pays: 31 %, contre 9 % dans les économies à faible croissance et 11 % dans les économies en régression. En 2000-2003, les produits primaires avaient perdu de leur importance dans tous les groupes. Mais la réorientation vers les articles manufacturés a été plus poussée et plus rapide dans les économies convergentes. En 2000-2003, les articles manufacturés constituaient 49 % des exportations totales de marchandises dans les économies convergentes, contre 17 % en moyenne dans les économies à faible croissance et 22 % dans les économies en régression. Il est intéressant de noter que deux pays en régression, Haïti et Madagascar, ont réussi à accroître leurs exportations de vêtements à la faveur de zones franches industrielles. Cela montre qu'il est possible de développer les exportations d'articles manufacturés sans accroître sensiblement la valeur ajoutée intérieure dans la mesure où la production destinée à l'exportation implique l'assemblage ou la transformation limitée d'éléments importés (voir CNUCED 2002). Il est donc clair que si les économies convergentes ont eu tendance à réorienter la composition de leurs exportations des produits primaires vers les articles manufacturés, cela n'est pas une solution miracle, ni en soi le garant d'une croissance économique soutenue.

Si l'on considère la composition des exportations de produits primaires, deux tendances indiquent clairement que les économies convergentes ne se sont pas contentées de diversifier leurs exportations au profit des articles manufacturés, mais qu'elles ont aussi amélioré la composition de leurs exportations de produits primaires.

Premièrement, la part des produits transformés dans les exportations totales de produits primaires est passée, dans les économies convergentes, de 20 % en 1980-1983 à 42 % en 2000-2003. Au cours de la même période, cette part est restée fixée à 21 % dans les économies en régression et a diminué d'un point de pourcentage dans les économies à faible croissance.

Deuxièmement, et à l'inverse, les performances des trois groupes de pays présentent peu de différences en ce qui concerne la réorientation des exportations agricoles de produits statiques vers des produits dynamiques. La part des produits agricoles dynamiques dans les exportations agricoles totales a augmenté en moyenne dans tous les groupes, y compris dans les économies en régression. En 2000-2003, elle s'élevait à 44 % dans les économies convergentes, 31 % dans les économies à faible croissance et 32 % dans les économies en régression.

Pour résumer, les économies convergentes se sont orientées vers des produits agricoles à la fois plus transformés et plus dynamiques, tandis que les économies en régression, tout en se tournant vers des produits agricoles plus dynamiques, n'ont pas évolué en ce qui concerne la transformation des produits

---

*Si les économies convergentes ont eu tendance à réorienter la composition de leurs exportations des produits primaires vers les articles manufacturés, cela n'est pas une solution miracle, ni en soi le garant d'une croissance économique soutenue.*

---

primaires avant exportation. Ces tendances montrent que les économies convergentes se sont démarquées des autres groupes de pays non seulement par un changement structurel plus important et par une augmentation de la productivité du travail qui a touché à la fois l'agriculture et les secteurs non agricoles, mais aussi par une réorientation plus importante de leur économie vers le commerce et l'exportation. En outre, la diversification des exportations au profit des articles manufacturés ainsi que la montée en gamme des exportations de produits primaires ont été plus poussées et plus rapides que dans les autres groupes. Ainsi, dans les économies convergentes, l'évolution de l'intégration commerciale a-t-elle renforcé l'évolution du changement structurel.

---

*La diversification des exportations au profit des articles manufacturés ainsi que la montée en gamme des exportations de produits primaires ont été plus poussées et plus rapides dans les économies convergentes.*

---

Pour autant, le développement des exportations d'articles manufacturés n'est pas la formule magique du développement. Même dans les économies convergentes, il est évident qu'il subsiste un décalage entre la structure de la production et la structure des échanges, ce qui laisse penser que, bien que ces économies aient connu une croissance de leurs exportations d'articles manufacturés, le processus peut être, comme il est débattu de façon plus générale dans CNUCED (2002), faiblement lié au reste de l'économie. Certaines des économies en régression sont parvenues à développer leurs exportations d'articles manufacturés mais cette évolution ne s'est pas accompagnée d'un changement structurel ni de croissance économique, et les activités d'assemblage faisant appel à peu de capacités technologiques locales sont fragiles. Il est clair d'autre part qu'en 1980 bon nombre d'économies à faible croissance et en régression partaient avec un niveau d'intégration beaucoup plus élevé dans l'économie mondiale et une orientation sur les exportations plus forte que les économies convergentes. Ainsi donc, si la variation du niveau d'intégration commerciale est liée aux performances de croissance, le niveau d'intégration lui-même ne l'est pas.

## D. Processus d'apprentissage de la technologie

L'absence générale de changement structurel, l'atonie de la croissance de la productivité et l'exiguïté de la gamme de biens pour lesquels les PMA sont compétitifs au plan international sont symptomatiques d'un défaut d'apprentissage et d'innovation technologiques dans les PMA. L'évolution de la production et du commerce non seulement révèle un niveau généralement faible d'accumulation du capital-savoir mais aussi, dans beaucoup de PMA, une régression plutôt qu'une accumulation de ce capital.

---

*L'absence générale de changement structurel, l'atonie de la croissance de la productivité et l'exiguïté de la gamme de biens pour lesquels les PMA sont compétitifs au plan international sont symptomatiques d'un défaut d'apprentissage et d'innovation technologiques dans les PMA.*

---

On examinera de plus près, dans la suite de cette section, les processus d'apprentissage technologique qui sous-tendent l'innovation. Ce sont ces processus qui, avec l'accumulation du capital, se trouvent au cœur du changement structurel et de la compétitivité internationale. Développer les capacités productives dans les PMA suppose qu'on remédie aux contraintes qui pèsent sur l'apprentissage technologique autant qu'aux obstacles qui s'opposent à l'accumulation du capital.

### 1. TRAJECTOIRES D'APPRENTISSAGE TECHNOLOGIQUE DANS LES PMA

L'apprentissage technologique est le processus d'acquisition et de maîtrise des informations et des techniques qui permettent aux entreprises de faire marcher de façon rentable et compétitive une usine et son équipement, ainsi que des informations et des compétences qui permettent d'améliorer la qualité et d'introduire de nouveaux produits et procédés de production. Un tel processus n'est pas simple. Comme Lall (2004:9) l'a noté:

«Bien que le matériel technologique (équipement, modèles, brevets, etc.) soit accessible à tous les pays, il ne suffit pas d'importer du matériel pour garantir qu'il soit bien utilisé. En effet, les éléments immatériels de la technologie (connaissances «tacites») ne peuvent pas être transférés comme des produits physiques. Le savoir technique est difficile à localiser, apprécier et évaluer. Son transfert ne peut pas se matérialiser dans des équipements ou des instructions, des modèles ou des plans. À la différence de la vente d'un bien, où la transaction est terminée lorsque la livraison physique a eu lieu, le transfert réussi de technologie est un processus de longue durée, qui nécessite un apprentissage local pour achever la transaction. Les éléments incorporés ne peuvent être utilisés avec une efficacité optimum que s'ils sont complétés par un certain nombre d'éléments *tacites* qui doivent être développés localement. L'apprentissage est nécessaire dans tous les cas, même lorsque celui qui vend la technologie fournit une assistance, mais le coût varie selon la technologie, l'entreprise et le pays.».

Lall (2004) résume ainsi les dix principales caractéristiques de l'apprentissage technologique: 1) c'est un processus réel et significatif qui est essentiellement conscient et délibéré plutôt qu'automatique et passif; 2) les entreprises sont peu informées sur les options techniques, et l'apprentissage est un processus risqué, incertain et coûteux; 3) il se peut que les entreprises ne sachent même pas comment apprendre; 4) l'apprentissage est un processus séquentiel et cumulatif; 5) les technologies ne s'apprennent pas toutes de la même façon et le processus d'apprentissage est donc hautement spécifique; 6) l'apprentissage fait appel à des sources extérieures ainsi qu'à des activités internes; 7) il implique des efforts à tous les niveaux de l'entreprise et ne se limite pas à la R-D; 8) il devient de plus en plus coûteux à mesure que les entreprises acquièrent une meilleure compréhension de la technologie; 9) il exige des interconnexions entre les fournisseurs et les clients; et 10) il passe par des interactions aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre eux.

TABLEAU 35. IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES SOURCES D'ACQUISITION DE TECHNOLOGIE DANS LES PMA ET LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ANNÉES DIVERSES

|   | Proportion des entreprises dans les PMA considérant cet élément comme étant la... |                 |                  | Proportion des entreprises dans les autres pays en développement considérant cet élément comme étant la... |                 |                  |
|---|---|-----------------|------------------|--|-----------------|------------------|
|   | Première source   | Deuxième source | Troisième source | Première source  | Deuxième source | Troisième source |
| Machines et équipements nouveaux                | 45,0  | 11,5            | 9,5              | 44,3   | 13,0            | 9,9              |
| Personnel compétent                             | 13,7  | 26,6            | 14,1             | 12,2   | 19,6            | 10,7             |
| Collaboration avec les clients                  | 11,3  | 13,3            | 15,9             | 7,6  | 12,2            | 12,7             |
| R-D interne                                     | 11,3  | 15,8            | 14,9             | 13,6   | 19,0            | 15,1             |
| Foires commerciales                             | 5,8   | 10,0            | 12,7             | 6,9  | 11,4            | 15,0             |
| Collaboration avec les fournisseurs             | 3,8   | 5,4             | 7,7              | 4,3  | 9,3             | 11,9             |
| Transferts de la société mère                   | 2,3   | 2,2             | 2,7              | 3,2  | 2,9             | 2,9              |
| Consultants                                     | 2,1   | 4,9             | 7,9              | 2,5  | 4,1             | 8,2              |
| Concession de licences de source internationale | 1,6   | 2,7             | 3,8              | 1,9  | 2,5             | 2,8              |
| Concession de licences de source nationale      | 1,6   | 3,5             | 3,4              | 1,5  | 2,2             | 2,3              |
| Associations commerciales ou professionnelles   | 1,3   | 3,1             | 5,5              | 1,7  | 2,8             | 6,2              |
| Universités, institutions publiques             | 0,4   | 1,0             | 2,0              | 0,5  | 1,2             | 2,4              |

Source : Knell (2006), d'après les évaluations du climat de l'investissement de la Banque mondiale, données en ligne, décembre 2005.

---

*Les trajectoires d'apprentissage de la technologie sont toutefois très différentes selon les pays en fonction du niveau de développement, ce qui suppose que les capacités technologiques évoluent à mesure que les pays se développent.*

---



---

*Pour la plupart des PMA, les trois principales sources permettant de créer une base de connaissances endogène sont probablement: l'éducation et le renforcement de la base de compétences, le transfert de technologie étrangère, et la mobilité du personnel technique expérimenté.*

---



---

*L'investissement en nouvelles machines et en nouveaux équipements constitue l'une de leurs trois premières sources d'acquisition de technologie.*

---

Les trajectoires d'apprentissage de la technologie sont toutefois très différentes selon les pays en fonction du niveau de développement, ce qui suppose que les capacités technologiques évoluent à mesure que les pays se développent. Dans les pays de l'OCDE, de gros investissements dans la R-D sont au cœur de l'apprentissage technologique. En revanche, l'apprentissage technologique et l'évolution technique dans les PMA passent essentiellement par l'utilisation et l'amélioration de technologies qui existent déjà dans les pays industrialisés avancés ou dans les autres pays en développement. Les principales capacités technologiques dépendent de plusieurs éléments: l'acquisition de techniques matures, notamment en ce qui concerne l'assemblage simple, la spécification des produits, le savoir-faire en matière de production, le personnel technique et les composants et pièces détachées; la capacité de mettre en œuvre des innovations graduelles pour adapter les technologies aux conditions locales; la capacité de développer de nouveaux marchés grâce à des liens étroits avec les clients et à la gestion stratégique des fonctions de commercialisation; et la capacité de développer des liens avec d'autres entreprises, des instituts publics de recherche et des organisations de transfert de technologie. Pour la plupart des PMA, les trois principales sources permettant de créer une base de connaissances endogène sont probablement: l'éducation et le renforcement de la base de compétences, le transfert de technologie étrangère, et la mobilité du personnel technique expérimenté. L'importation de technologie étrangère, l'étude rétrotechnique des produits étrangers matures existants et la mobilité du personnel expérimenté en matière technique et en matière d'organisation de la gestion peuvent ensemble faciliter l'adoption et la diffusion effectives des technologies importées dans les économies des PMA.

L'importance relative des différents moyens par lesquels les entreprises, dans les PMA et les autres pays en développement, acquièrent et améliorent la technologie est présentée dans le tableau 35. Les données de ce tableau sont basées sur les évaluations du climat de l'investissement réalisées par la Banque mondiale et concernent 12 PMA et 21 autres pays en développement. Elles montrent clairement que l'investissement en nouvelles machines et en nouveaux équipements est la principale source d'acquisition technologique à la fois pour les PMA et pour les autres pays en développement. C'est le cas pour 45 % des entreprises des PMA. Globalement, près des deux tiers des entreprises indiquent qu'un tel investissement constitue l'une de leurs trois premières sources d'acquisition de technologie. Un corollaire important de ce résultat est qu'il existe un lien étroit entre l'investissement et l'apprentissage technologique. La faiblesse du niveau des investissements décrite précédemment est directement liée à la faiblesse de l'apprentissage technologique.

La deuxième source d'acquisition de technologie est, pour les PMA, le personnel compétent, et pour les autres pays en développement, la R-D. Par rapport à l'investissement en capital, beaucoup moins d'entreprises désignent l'un de ces deux éléments comme étant leur principale source d'acquisition technologique. Seules 14 % des entreprises des PMA citent le personnel compétent et 11 % la R-D. Il n'y a pas à cet égard de grande différence avec les autres pays en développement. Mais si l'on fait le compte de toutes les entreprises qui citent le personnel compétent comme étant l'une de leurs trois premières sources d'acquisition de technologie, il se trouve que 55 % des entreprises des PMA jugent cet élément important, contre seulement 43 % des entreprises des autres pays en développement.

Ces tendances sont conformes aux prévisions. Le tableau 35 laisse cependant entrevoir des insuffisances notables dans le processus d'acquisition et de diffusion de la technologie dans les PMA.

Premièrement, la concession de licences de sources nationale ou internationale et les transferts en provenance de la société mère constituent des sources négligeables d'acquisition de technologie dans les PMA. Seules 1,6 % des entreprises des PMA citent la concession de licences de source internationale comme étant leur principale source d'acquisition de technologie, et 2,3 % citent les transferts de la société mère. Ce dernier chiffre découle en partie du procédé d'échantillonnage retenu pour les évaluations du climat de l'investissement. Il indique toutefois que si les entreprises étrangères, comme nous le verrons par la suite, mènent davantage d'activités internes de R-D et utilisent davantage de technologies sous licence étrangère que les entreprises nationales, le transfert direct de technologie vers les PMA par les sociétés transnationales occupe une place relativement mineure dans cet échantillon de pays<sup>8</sup>.

Deuxièmement, les universités et les institutions publiques participent actuellement peu au processus d'acquisition de technologie dans les PMA. Elles ne sont citées parmi les trois premières sources que par 3,4 % des entreprises. On observe une déconnexion identique entre les instituts de technologie publics et les entreprises du secteur privé dans les autres pays en développement.

Troisièmement, on s'attendrait à ce que, dans des pays où les revenus sont faibles, la collaboration entre les entreprises soit une source majeure d'acquisition de technologie. Pour les PMA, il est clair que la collaboration avec les clients est manifestement importante, et si l'on considère à la fois la collaboration avec les clients et la collaboration avec les fournisseurs, il s'agit pour 15 % des entreprises de la principale source d'acquisition de technologie. Mais cette proportion paraît quand même faible si l'on considère que, dans le contexte des PMA, les connaissances acquises de sources extérieures devraient être un élément essentiel de l'apprentissage technologique.

Quatrièmement, les consultants sont une source très mineure d'acquisition de technologie pour les entreprises privées des PMA. Étant donné le rôle que les consultants jouent dans la coopération technique, cela voudrait dire que l'aide fournie dans le cadre de cette coopération est très largement déconnectée du développement des capacités technologiques du secteur privé.

À en juger par ces données, le contexte institutionnel pour l'apprentissage et l'innovation technologiques dans les PMA laisse à désirer. Le développement des capacités technologiques dépend de l'importance des liens entre les agents économiques ainsi que des liens avec des organisations spécialisées, comme les organismes publics de recherche, qui produisent le savoir. La nature des systèmes internes de connaissances dans les PMA sera examinée au chapitre 6.

## 2. INDICATEURS DE L'EFFORT TECHNOLOGIQUE

L'évaluation des capacités technologiques et du capital-connaissance des pays fait l'objet de travaux de plus en plus nombreux (Archibugi et Coco 2004; 2005). Les indicateurs communément utilisés à cet égard sont notamment les dépenses de R-D, le nombre de scientifiques et d'ingénieurs, les droits de licence et le nombre d'articles parus dans des publications scientifiques. Ces données doivent être interprétées avec circonspection car elles ne rendent pas

---

*Le contexte institutionnel pour l'apprentissage et l'innovation technologiques dans les PMA laisse à désirer.*

---

TABLEAU 36. INDICATEURS DE L'EFFORT TECHNOLOGIQUE DANS LES PMA, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS

|   | PMA   | Autres pays en développement | Pays développés |
|---|-------|------------------------------|-----------------|
| Dépenses totales de R-D rapportées au PIB en 2003 <sup>a</sup>                        | 0,2   | 0,3                          | 2,2             |
| Nombre de chercheurs et de scientifiques par million d'habitants en 2003 <sup>a</sup> | 176   | 662                          | 7144            |
| Publications scientifiques et techniques, total 1990-1999                             |       |                              |                 |
| Nombre  | 7 788 | 479 837                      | 4 841 762       |
| Pourcentage dans le total mondial (%) <sup>b</sup>                                    | 0,1   | 8,5                          | 86,0            |
| Brevets d'utilité <sup>c</sup> , total 1991-2004                                      |       |                              |                 |
| Nombre  | 20    | 14 824                       | 1 823 019       |
| Pourcentage dans le total mondial (%) <sup>b</sup>                                    | 0,0   | 0,8                          | 99,0            |

Source: Knell (2006).

Note: Les dépenses brutes de recherche-développement rapportées au PIB sont fondées sur un échantillon de 11 PMA; le nombre de chercheurs et de scientifiques par million d'habitants est fondé sur un échantillon de 16 PMA.

a Ou au cours de la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles.

b L'addition des différents pourcentages dans le total mondial n'équivaut pas à 100 car les économies en transition n'apparaissent pas dans le tableau.

c Les brevets d'utilité comprennent les brevets d'invention, mais non les brevets de dessin, les brevets de plantes, les brevets redélivrés, etc.

compte de toute l'étendue des activités d'innovation menées dans les PMA, en particulier de l'innovation graduelle. Mais ce sont les seules données comparables au plan international qui permettent de mesurer l'ampleur de la fracture du savoir au regard des capacités technologiques.

Le tableau 36 récapitule la situation des PMA par rapport aux autres pays en développement et aux pays développés en ce qui concerne certains indicateurs traditionnels de l'effort technologique. Il apparaît clairement que:

- Les dépenses de R-D, dans les PMA comme dans les autres pays en développement, sont très faibles par comparaison avec celles des pays de l'OCDE. Les dépenses brutes consacrées à la R-D en 2003 (ou au cours de la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles) représentaient 0,2 % du PIB dans les PMA et 0,3 % dans les autres pays en développement, contre 2,2 % dans les pays de l'OCDE;
- Le nombre de chercheurs et de scientifiques menant des activités de R-D par million d'habitants dans les PMA en 2003 (ou au cours de l'année la plus proche) ne représentait que 27 % du niveau des autres pays en développement et 2 % du niveau des pays de l'OCDE;
- Au cours de la période 1990-1999, 0,1 % seulement des articles parus dans des publications scientifiques et techniques traitant de physique, de biologie, de chimie, de mathématiques, de médecine clinique, de recherche biomédicale, d'ingénierie et de technologie, et de sciences de la terre et de l'espace provenaient de PMA;
- Entre 1991 et 2004, seulement 20 brevets des États-Unis ont été octroyés à des ressortissants de PMA, contre 14 824 à des ressortissants d'autres pays en développement et 1,8 million à des ressortissants de pays de l'OCDE.

Ces statistiques dénotent l'existence d'une énorme fracture du savoir au sein de l'économie mondiale. Il serait cependant inexact d'en déduire que l'innovation et la résolution de problèmes sont absentes des PMA. Il y a de

---

*Les dépenses brutes consacrées à la R-D en 2003 représentaient 0,2 % du PIB dans les PMA.*

---

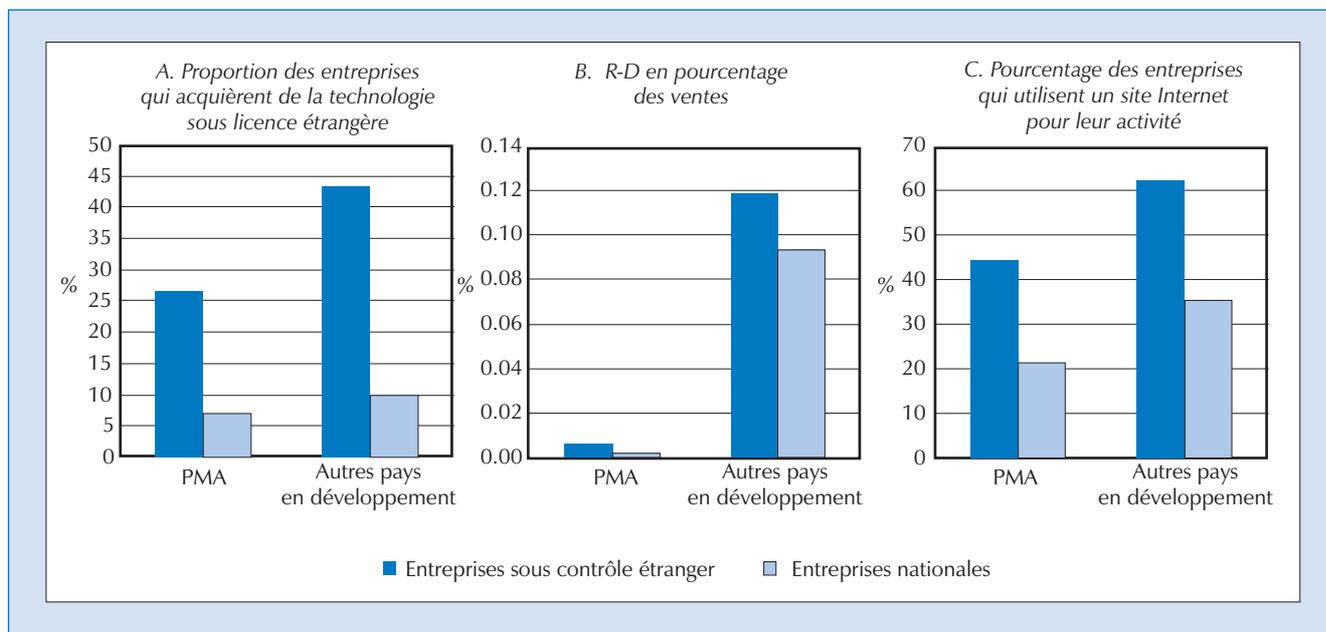
nombreuses innovations graduelles répondant à des besoins nationaux dont ces indicateurs traditionnels ne rendent pas compte. C'est notamment le cas des innovations de procédé « invisibles », qui ne peuvent être mesurées que par des recherches sur le terrain ainsi qu'à l'aide d'indicateurs de ventes, de productivité et de rentabilité.

Le graphique 30 présente un certain nombre de données sur les entreprises qui proviennent des évaluations sur le climat de l'investissement. Ces données distinguent l'effort technologique des entreprises nationales de celui des entreprises étrangères dans les PMA et les autres pays en développement. Dans tous les cas, les indicateurs des PMA sont inférieurs à ceux des autres pays en développement, et ils sont plus faibles pour les entreprises nationales que pour les entreprises étrangères. Il est frappant de constater que la part rapportée aux ventes des dépenses moyennes consacrées à la R-D par les entreprises nationales dans les PMA est proche de zéro. Le fait que les entreprises nationales dans les PMA soient seulement 7 % à acquérir de la technologie sous licence étrangère est plus préoccupant. Elles ne sont en outre que 21 % à utiliser un site Internet pour leur activité. C'est moins de la moitié de la proportion des entreprises sous contrôle étranger qui utilisent un site Internet pour leur activité; les entreprises nationales des PMA sont également en retard sur les entreprises nationales des autres pays en développement.

*Les entreprises nationales dans les PMA sont seulement 7 % à acquérir de la technologie sous licence étrangère. Elles ne sont en outre que 21 % à utiliser un site Internet pour leur activité.*

Étant donné l'importance de l'investissement en capital pour l'acquisition de technologie, les importations de machines et d'équipements sont un bon indicateur de l'effort technologique des PMA. Le graphique 31 montre les importations de machines et d'équipements des PMA et des autres pays en développement entre 1980 et 2003 à l'aide de deux indicateurs de l'effort

GRAPHIQUE 30. DISPARITÉS ENTRE LES PMA ET LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN CE QUI CONCERNE L'EFFORT TECHNOLOGIQUE DES ENTREPRISES NATIONALES ET DES ENTREPRISES SOUS CONTRÔLE ÉTRANGER, ANNÉES DIVERSES<sup>a</sup>



Source: Knell (2006), d'après les évaluations sur le climat de l'investissement de la Banque mondiale, données en ligne, décembre 2005.

Note: Les évaluations sur le climat de l'investissement ont été réalisées entre 2000 et 2005.

- a Le groupe des autres pays en développement se compose de 21 pays; le groupe des PMA comprend 12 pays pour lesquels des données sont disponibles, à savoir le Bangladesh (2002), le Bhoutan (2001), le Cambodge (2003), l'Érythrée (2002), l'Éthiopie (2002), Madagascar (2005), le Mali (2003), le Népal (2000), l'Ouganda (2003), la République-Unie de Tanzanie (2003), le Sénégal (2003) et la Zambie (2002).

technologique: la part des importations de machines et d'équipements dans le PIB et la valeur réelle des importations de machines et d'équipements par habitant.

Il ressort clairement de ce graphique que:

- Rapportées au PIB, les importations de machines et d'équipements des PMA au cours de la période 2000-2003 ont été inférieures à celles des autres pays en développement (3 % contre 4,8 %) et l'écart entre les deux groupes de pays s'est élargi depuis le début des années 80 (où les pourcentages étaient respectivement de 2,9 % pour les PMA et de 3,3 % pour les autres pays en développement);
- En valeur réelle par habitant, les importations de machines et d'équipements des PMA au cours de la période 2000-2003 étaient pratiquement au même niveau qu'en 1980. La valeur réelle des importations de biens d'équipement par habitant s'élevait dans ces pays à environ 10 dollars (en dollars des É.-U. de 1990), soit un montant sept fois moindre que dans les autres pays en développement.

Si l'on décompose les tendances entre économies convergentes, économies à faible croissance et économies en régression, on observe que les importations de machines et d'équipements ont fortement baissé dans les PMA en régression, aussi bien dans le PIB que par habitant (graphiques 31E et 31F). Mais, singulièrement, on ne discerne pas en la matière de forte tendance à la hausse dans les économies convergentes. En valeur réelle par habitant, les importations de machines et d'équipements des économies convergentes étaient au même niveau en 2003 qu'en 1985. Cela laisse supposer des insuffisances dans le développement des capacités technologiques de ces économies, qui connaissent peut-être des difficultés du fait de l'intensification de la concurrence avec d'autres pays en développement, comme le confirment des études de cas portant sur les exportations de vêtements au Lesotho et au Cambodge (Lall 2005 ; Rasiah 2006). La hausse la plus forte en matière d'importations de machines et d'équipements peut être observée dans les économies à faible croissance. Cela tient sans doute au fait que c'est dans ces économies que l'accroissement de l'investissement a été le plus stimulé par l'IED (voir le chapitre précédent).

Il est impossible de faire la part de l'importance relative des entreprises nationales et des entreprises étrangères dans les importations de biens d'équipement. Il est clair cependant qu'il existe une relation étroite entre les pays où les entrées d'IED ont été les plus importantes et les pays où les importations de biens d'équipement ont augmenté dans le PIB et par habitant. Une caractéristique notable de l'évolution des importations de biens d'équipement, et révélatrice du rôle de l'IED, est que les PMA exportateurs de pétrole ont connu des augmentations substantielles dans les années 90. C'est ainsi que, tandis que la valeur des importations de biens d'équipement dans les PMA exportateurs de pétrole passait, entre 1990 et 2003, de 7 à 33 dollars par habitant (en dollars des É.-U. de 1990), celle des importations de biens d'équipement dans les PMA non exportateurs de pétrole ne s'élevait que de 6 à 10 dollars. Dans les PMA africains non exportateurs de pétrole, les importations de biens d'équipement non seulement étaient moins élevées par habitant en 2000-2003 qu'en 1980-1983 mais représentaient même une part moindre du PIB.

La plupart des données qui précèdent concernent des entreprises industrielles et de services. Or, étant donné le poids du secteur agricole dans de nombreux PMA, la recherche développement dans l'agriculture et les activités

---

*En valeur réelle par habitant, les importations de machines et d'équipements des PMA au cours de la période 2000-2003 étaient pratiquement au même niveau qu'en 1980.*

---



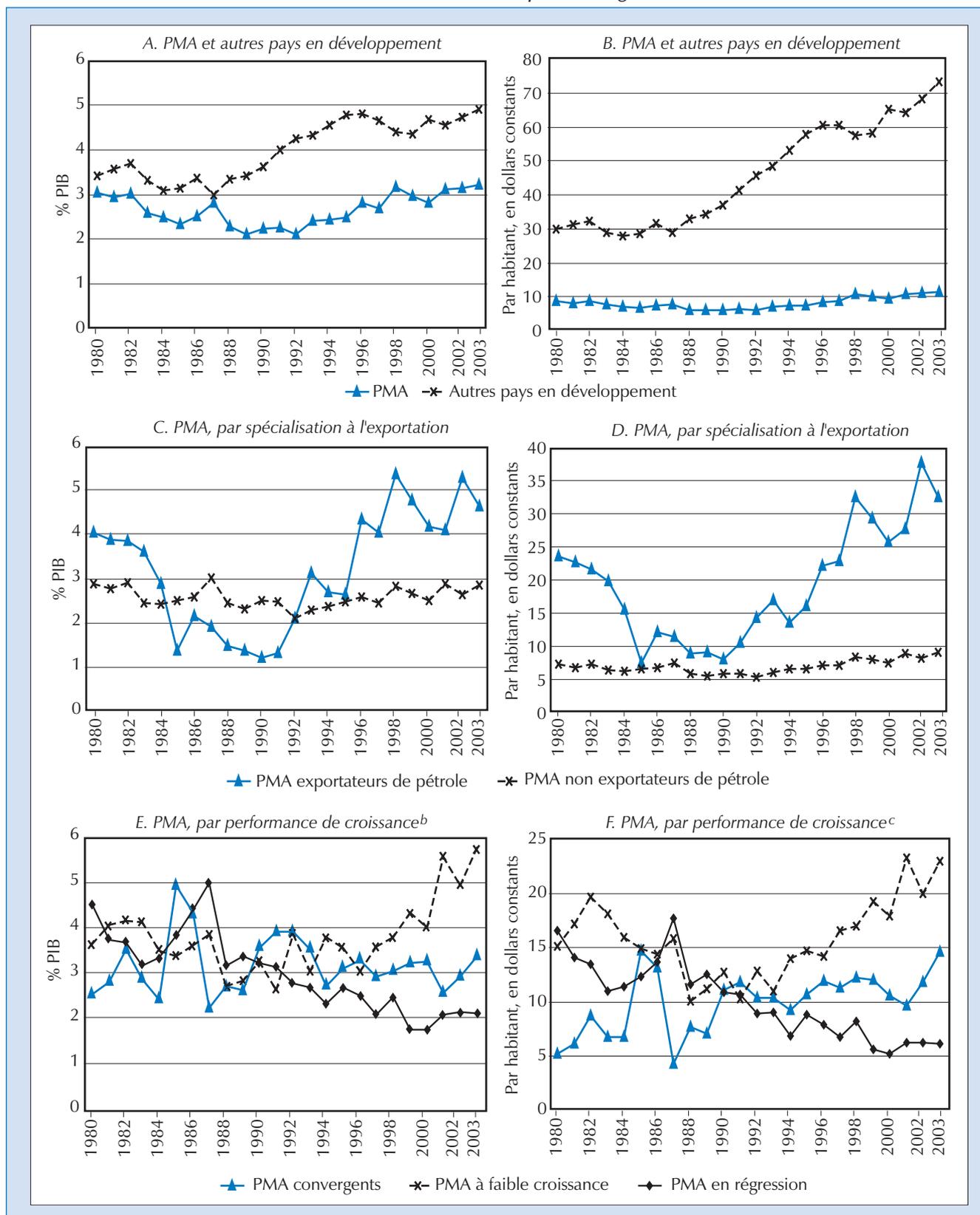
---

*Dans les PMA africains non exportateurs de pétrole, les importations de biens d'équipement non seulement étaient moins élevées par habitant en 2000-2003 qu'en 1980-1983 mais représentaient même une part moindre du PIB.*

---

GRAPHIQUE 31. IMPORTATIONS DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS, PAR HABITANT<sup>a</sup> ET EN PROPORTION DU PIB, DANS LES PMA, LES SOUS-GROUPES DE PMA ET LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-2003

(En dollars constants et en pourcentage du PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU et les Indicateurs du développement dans le monde 2005 de la Banque mondiale, CD-ROM.

- a Les importations de machines et d'équipements par habitant sont exprimées en dollars constants de 2000. Le déflateur du PIB, en dollars, a été utilisé pour convertir les valeurs en termes réels.
- b Les PMA convergents sont les suivants: Bangladesh, Bhoutan, Mozambique, Népal, Ouganda. Les PMA à faible croissance sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Malawi, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad. Les PMA en régression sont les suivants: Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Zambie.
- c Les PMA convergents sont les suivants: Bangladesh, Bhoutan, Mozambique, Népal, Ouganda et République démocratique populaire lao. Les PMA à faible croissance sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Guinée, Malawi, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad. Les PMA en régression sont les suivants: Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Togo et Zambie.

de vulgarisation destinées à faire connaître les résultats de la recherche aux exploitants agricoles constituent dans ces pays des aspects particulièrement importants de l'effort technologique. Les données à cet égard sont fragmentaires. Le tableau 37 présente toutefois des chiffres concernant les

TABLEAU 37. DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA RECHERCHE AGRICOLE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PMA, 1980–1989, 1990–1999 ET 2000–2001

|                        | Dépenses publiques de recherche |           |           |           |                                |           |           |           |
|------------------------|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|
|                        | en millions de dollars 1993     |           |           |           | En pourcentage du PIB agricole |           |           |           |
|                        | Moyenne                         |           |           | Variation | Moyenne                        |           |           | Variation |
|                        | 1980–1989                       | 1990–1999 | 2000–2001 |           | 1980–1989                      | 1990–1999 | 2000–2001 |           |
| (a)                    | (b)                             | (c)       | (b-a)     | (a)       | (b)                            | (c)       | (b-a)     |           |
| Burkina Faso           | 4,0                             | 7,9       | ..        | 3,9       | 0,6                            | 0,9       | ..        | 0,4       |
| Burundi                | ..                              | 3,3       | 1,5       | ..        | ..                             | 0,7       | 0,4       | ..        |
| Cap-Vert               | 1,7                             | 1,9       | ..        | 0,2       | 3,5                            | 4,1       | ..        | 0,7       |
| Éthiopie               | 6,6                             | 9,9       | 13,6      | 3,3       | 0,3                            | 0,3       | 0,4       | 0,0       |
| Guinée                 | ..                              | 4,4       | 3,5       | ..        | ..                             | 0,6       | 0,3       | ..        |
| Lesotho                | 0,8                             | 0,8       | ..        | -0,1      | 0,7                            | 0,6       | ..        | -0,1      |
| Madagascar             | 5,8                             | 5,3       | 2,6       | -0,5      | 0,6                            | 0,6       | 0,3       | 0,0       |
| Malawi                 | 10,4                            | 11,0      | ..        | 0,6       | 1,6                            | 1,4       | ..        | -0,2      |
| Mali                   | 12,1                            | 11,3      | ..        | -0,8      | 1,3                            | 1,0       | ..        | -0,3      |
| Mauritanie             | ..                              | 1,9       | 2,4       | ..        | ..                             | 0,8       | 1,0       | ..        |
| Niger                  | 5,7                             | 5,6       | ..        | -0,1      | 0,7                            | 0,7       | ..        | 0,0       |
| Ouganda                | ..                              | 7,8       | 10,2      | ..        | ..                             | 0,4       | 0,5       | ..        |
| Rép.,-Unie de Tanzanie | ..                              | 6,5       | 8,5       | ..        | ..                             | 0,3       | 0,4       | ..        |
| Rwanda                 | 4,3                             | 3,9       | ..        | -0,5      | 0,5                            | 0,6       | ..        | 0,0       |
| Sénégal                | 23,6                            | 15,2      | ..        | -8,4      | 2,6                            | 1,4       | ..        | -1,1      |
| Soudan                 | 8,7                             | 9,0       | 7,9       | 0,3       | 0,5                            | 0,1       | 0,2       | -0,4      |
| Togo                   | 5,8                             | 4,3       | 4,2       | -1,5      | 1,4                            | 0,8       | 0,6       | -0,6      |
| Yémen                  | ..                              | 16,2      | ..        | ..        | ..                             | 0,5       | ..        | ..        |
| Zambie                 | 11,7                            | 11,6      | ..        | -0,2      | 2,8                            | 2,2       | ..        | -0,6      |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données en ligne ASTI du GCRAI, février 2006; et les *Indicateurs du développement dans le monde 2005* de la Banque mondiale, CD-ROM.

dépenses publiques consacrées à la recherche-développement agricole dans les PMA africains pour lesquels des données sont disponibles.

*Malgré un rendement relativement élevé, le niveau de l'investissement dans la recherche-développement agricole reste très modeste.*

Il ressort de ce tableau que, pour cet échantillon de pays, les dépenses publiques de R-D agricole ont souvent diminué en valeur réelle dans les années 80 et 90. Cela tient au fait que la rapide croissance des dépenses publiques consacrées en Afrique à la R-D agricole dans les années 60 – période marquée, au lendemain de l'indépendance, par un développement des institutions garanti par l'aide au développement " a progressivement débouché sur une crise de la dette dans les années 80, puis sur une contraction des dépenses publiques et un recul de l'assistance des donateurs dans les années 90 (Pardey et Beintema 2001:3). Aujourd'hui, malgré un rendement relativement élevé, le niveau de l'investissement dans la recherche-développement agricole reste très modeste.

## E. Conclusions

On a décrit et analysé dans ce chapitre l'évolution de la structure de production, de la productivité du travail et de l'intégration commerciale dans les PMA et examiné les processus d'apprentissage technologique qui, avec

l'accumulation du capital, sous-tendent le changement structurel, la croissance de la productivité et la compétitivité internationale.

Il est apparu que pour le groupe des PMA en général, le changement structurel a été limité et que l'écart de productivité entre ces pays et les autres pays en développement et les pays développés s'élargit. La part de l'agriculture dans le PIB des PMA diminue lentement (elle est passée de 37 à 33 % entre 1980-1983 et 2000-2003). Les activités industrielles et de services se développent. Mais l'essentiel de la hausse de la valeur ajoutée industrielle se concentre dans quelques pays et le type d'activités industrielles qui se développent le plus sont l'industrie extractive, l'exploitation de pétrole brut et, dans certains cas, la production d'énergie hydroélectrique, plutôt que les activités manufacturières. En outre, le type de services qui connaît la plus forte expansion sont les petits services commerciaux.

Les données montrent qu'en 2002-2003, il fallait en moyenne dans les PMA cinq travailleurs pour produire ce qu'un travailleur produit dans les autres pays en développement et 94 pour produire ce qu'un travailleur produit dans les pays développés. Pire encore, l'écart de productivité se creuse. En 2000-2003, la productivité du travail n'était, dans le groupe des PMA, que de 12 % supérieure à ce qu'elle était en 1980-1983, tandis qu'elle s'était accrue de 55 % en moyenne dans les autres pays en développement. Notons que si la valeur ajoutée agricole par travailleur a légèrement augmenté dans les PMA, la valeur ajoutée non agricole par travailleur a quant à elle diminué de 9 % entre 1980-1983 et 2000-2003. La productivité du travail non agricole a reculé dans les quatre cinquièmes des PMA pour lesquels on disposait de données au cours de cette période, ce qui montre la grande difficulté qu'ont la plupart des pays à absorber la main-d'œuvre de façon productive hors du secteur agricole.

Les biens et services que les PMA sont en mesure de fournir de manière compétitive sur les marchés mondiaux dépendent en fin de compte de leur capacité à produire ces biens et de la rentabilité de leur production. C'est ce qui explique principalement la marginalisation de ces pays dans le commerce mondial. Même s'ils exportaient toute leur production, leur part dans les exportations mondiales de biens et services ne serait que de 2,4 %, alors qu'ils représentent 10,6 % de la population mondiale. De surcroît, à l'instar de leur structure de production, leur structure d'exportation est fortement orientée sur l'exploitation des ressources naturelles. La capacité des PMA à exporter des articles manufacturés s'accroît, mais elle s'accroît beaucoup plus lentement que dans les autres pays en développement et seulement dans un petit nombre de pays, et elle s'est surtout limitée jusqu'à présent à des produits nécessitant une forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée, particulièrement aux vêtements, au lieu de s'orienter vers des produits d'exportation à moyenne et forte intensité de technologie.

Le changement structurel, la croissance de la productivité et l'intégration commerciale sont indissociables de l'orientation de la croissance économique. On s'est donc attaché à voir s'il existait des différences entre les PMA en fonction de leurs performances de croissance. La classification présentée dans le chapitre précédent, qui divise les pays en économies convergentes, économies à faible croissance et économies en régression, permet de dégager un certain nombre de grandes tendances. Pour résumer, les économies convergentes se caractérisent par: i) un recul de la part de l'agriculture dans le PIB; ii) un accroissement de la valeur ajoutée manufacturière; iii) une productivité du travail en hausse à la fois dans l'agriculture et dans les secteurs non agricoles; iv) un accroissement de la part du commerce dans le PIB; et

---

*En 2000-2003, la productivité du travail n'était, dans le groupe des PMA, que de 12 % supérieure à ce qu'elle était en 1980-1983.*

---

---

*L'évolution de la production et des échanges non seulement révèle un niveau généralement faible d'accumulation du capital-savoir mais aussi, dans beaucoup de PMA, une régression plutôt qu'une accumulation de ce capital.*

---

v) une augmentation de la part des exportations d'articles manufacturés dans les exportations de marchandises. Dans les économies en régression: i) la part de l'agriculture dans le PIB s'accroît; ii) un phénomène de désindustrialisation, au sens d'une diminution de la part des articles manufacturés dans le PIB, a lieu; iii) la productivité du travail baisse à la fois dans l'agriculture et dans les secteurs non agricoles; iv) le commerce rapporté au PIB recule; et v) bien que la part des exportations d'articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises augmente, le processus est beaucoup plus lent que dans les économies convergentes.

Cette analyse montre que l'expérience des PMA ne diffère pas de l'évolution classique à long terme des transformations structurelles caractéristique des situations de croissance économique soutenue (voir Clark 1957, Kuznets 1966; Syrquin et Chenery 1989). La dynamique de la structure de production est étroitement liée aux performances de croissance économique. Dans le chapitre précédent, on a vu que les économies convergentes avaient fait beaucoup mieux que les économies à faible croissance et que les économies en régression du point de vue de la mobilisation de l'épargne intérieure et de l'effort d'investissement. Il apparaît aussi désormais clairement que les transformations structurelles y ont été plus profondes.

L'absence générale de changement structurel, l'atonie de la croissance de la productivité et l'exiguïté de la gamme de biens pour lesquels les PMA sont compétitifs au plan international sont symptomatiques d'un défaut d'apprentissage et d'innovation technologiques dans les PMA. L'évolution de la production et des échanges non seulement révèle un niveau généralement faible d'accumulation du capital-savoir mais aussi, dans beaucoup de PMA, une régression plutôt qu'une accumulation de ce capital. Le recours aux indicateurs traditionnels de l'effort technologique (R-D, brevets, nombre de scientifiques et de chercheurs, publications, etc.) fait apparaître l'existence d'une fracture du savoir considérable entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés. Ces statistiques peuvent être trompeuses dans la mesure où elles ne rendent pas compte du type d'innovation ni des aspects de la capacité d'innovation correspondant aux pays très pauvres. Mais les données des entreprises font également état de déficiences au niveau des capacités technologiques. Singulièrement, il s'agit apparemment là d'un point faible même dans les économies convergentes.

---

*Dans le cas des PMA, la faiblesse du développement des capacités technologiques et celle de l'accumulation du capital se renforcent mutuellement et favorisent leur marginalisation dans l'économie mondiale.*

---

Dans les pays riches, une proportion croissante de la production intervient désormais dans ce qu'on appelle l'économie du savoir, c'est-à-dire qu'elle repose sur la manipulation d'idées et de connaissances et non d'objets matériels. Mais l'intensité de connaissances de la production dans l'économie mondiale est non seulement forte dans les secteurs de haute technologie, les industries de création et les services destinés aux producteurs, elle s'accroît aussi dans la production primaire et les activités manufacturières à main-d'œuvre peu qualifiée. L'accumulation des connaissances et le développement des capacités technologiques revêtent donc autant d'importance pour les PMA que pour les pays riches. La compétitivité internationale dans l'économie mondiale est de plus en plus fondée sur le savoir et l'innovation et non sur les prix et les coûts. Compte tenu de cette évolution, la fracture qui sépare les pays riches des pays pauvres du point de vue de leur stock de capital-savoir et des capacités d'apprentissage constitue de plus en plus un obstacle au développement et à la réduction de la pauvreté. Dans le cas des PMA, la faiblesse du développement des capacités technologiques et celle de l'accumulation du capital se renforcent mutuellement et favorisent leur marginalisation dans l'économie mondiale. Cela dit, comme on l'a vu au début du chapitre précédent en examinant le modèle

de croissance, l'accès aux technologies déjà utilisées dans d'autres pays offre des possibilités considérables en matière de rattrapage de croissance.

On termine avec le présent chapitre l'examen des processus fondamentaux qui permettent aux capacités de production de se développer – accumulation du capital, progrès technologique et changement structurel. Le chapitre suivant élargit l'analyse en considérant les implications, en matière de pauvreté, de la lenteur de l'accumulation du capital et du progrès technologique ainsi que du manque de dynamisme du changement structurel. On s'attache à cet effet de plus près à l'évolution de la productivité du travail présentée dans le présent chapitre, ainsi qu'à la capacité des PMA à absorber de façon productive leur main-d'œuvre en expansion, à la fois dans l'agriculture et en dehors du secteur agricole.

## Notes

1. Par souci de simplicité sémantique, on se réfère tout au long de ce chapitre aux parts des différents secteurs dans le PIB. Les estimations sont basées sur les parts des secteurs dans la valeur ajoutée totale.
2. Le terme «ouverture», dans les analyses sur le commerce et le développement, renvoie soit à un type de régime commercial soit à un degré d'orientation des échanges (voir CNUCED 2002: encadré 9). Il est employé ici dans le deuxième sens. Cependant, comme il est indiqué dans le *Rapport sur les PMA 2004*, la plupart des PMA ont également pris d'importantes mesures pour libéraliser leurs échanges.
3. Les produits primaires retenus pour cette estimation correspondent aux sections 0 à 4, plus les rubriques 524 (matières radioactives et produits associés), 667 (pierres précieuses), 68 (métaux non ferreux), 941 (animaux vivants et de zoo) et 971 (or). Cette classification des produits est basée sur les travaux de Wood et Mayer (1998) et CNUCED (1998) et est utilisée dans toute cette section. Elle diffère légèrement de celle utilisée dans la première partie du présent rapport (ainsi que dans les précédents rapports sur les PMA). Du fait de l'inclusion des rubriques 524, 667, 941 et 971, la part des produits primaires dans les exportations totales de marchandises est légèrement supérieure à l'estimation donnée dans la première partie du rapport.
4. Ce classement est basé sur la structure des exportations des PMA à la fin des années 90:
  - i) Exportateurs de denrées agricoles: Afghanistan, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Malawi, Mali, Mauritanie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Tchad et Togo;
  - ii) Exportateurs de minéraux: Guinée, Libéria, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zambie;
  - iii) Exportateurs de pétrole: Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen;
  - iv) Exportateurs d'articles manufacturés: Bangladesh, Cambodge, Haïti, Lesotho, Madagascar, Myanmar, Népal et République démocratique populaire lao;
  - v) Exportateurs de services: Cap-Vert, Comores, Djibouti, Gambie, Maldives, Samoa, Tuvalu et Vanuatu;
  - et vi) Exportateurs d'articles manufacturés et de services: Mozambique et Sénégal (CNUCED, 2004, p. 24).
5. La distinction entre les produits agricoles statiques et dynamiques vient de Wood et Mayer (1998). Les produits agricoles dynamiques sont ceux pour lesquels l'élasticité-revenu de la demande est supérieure à un.
6. Parmi les produits exportés, on considère uniquement les produits dont la valeur des exportations est supérieure à 100 000 dollars ou qui représentent plus de 0,3 % des exportations totales du pays (CNUCED, *Manuel de statistiques*, 2005).
7. Depuis que Kaldor a pour la première fois énoncé ses lois sur la croissance, au milieu des années 60, quantité de données empiriques sont venues les corroborer (voir, par exemple, les enquêtes réalisées par Thirlwall, 1983; McCombie, Pugno et Soro, 2003). Une étude récente a vérifié la validité de ces lois dans 45 pays, dont 27 PMA africains (Wells et Thirlwall, 2003).
8. Ce transfert est bien entendu important dans les PMA où se concentrent les entrées d'IED, en particulier les PMA exportateurs de pétrole.

## Bibliographie

Archibugi, D. et Coco, A. (2004). A new indicator of technological capabilities for developed and developing countries. *World Development*, 32(4): 629-654.

- Archibugi, D. et Coco, A. (2005). Measuring technological capabilities at the country level: A survey and a menu for choice. *Research Policy*, 34(2): 175-194.
- Clark, C. (1957). *The Conditions of Economic Progress*. Macmillan: Londres.
- FAO (2004). *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2004*. Rome. ISBN 92-5-105177-1.
- Herrmann, M. (2006). Structural changes in labour-surplus economies: Evidence from least developed countries. Document de base établi pour le *Rapport sur les pays les moins avancés 2006*, CNUCED, Genève.
- Lall, S. (2004). Stimulating industrial competitiveness in Sub-Saharan Africa. Lessons from East Asia on the role of FDI and technology acquisition. Document établi à l'intention de la Banque mondiale pour la Conférence NEPAD/TICAD sur le commerce et l'investissement Asie Afrique. Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, 31 octobre-2 novembre 2004.
- Lall, S. (2005a). Is african industry competing? QEH Working Paper Series No. 121, Queen Elizabeth House, Oxford University.
- Lall (2005b). FDI, AGOA and manufactured exports by a landlocked, least developed African economy: Lesotho, *Journal of Development Studies*, Vol. 41(6): 998-1022.
- Kaldor, N. (1966). *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kaldor, N. (1967). *Strategic Factors in Economic Development*, Ithaca, NY: Cornell University.
- Knell, M. (2006). Statistics on technological accumulation in LDCs, other developing countries and OECD countries, polycopié.
- Kuznets (1966). *Modern Economic Growth*, Yale University Press, New Haven, Conn.
- McCombie, J., Pugno, M. et Soro, B. (eds.) (2003). *Productivity Growth and Economic Performance: Essays in Verdoorn's Law*. Londres: Palgrave Macmillan.
- Nelson, R. et Pack, H. (1999). The Asian miracle and modern growth theory. *Economic Journal*, 109, 416-436.
- Pardey, P.G. et Beintema, N.M. (2001). Slow magic: Agricultural R&D a century after Mendel. Agricultural Science and Technology Indicators Initiative, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Rasiah, R. (2006). Sustaining development through garment exports in Cambodia. Background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2006*, UNCTAD, Geneva.
- Schumpeter, J. (1942). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Londres, Unwin, troisième édition, 1950, New York, Harper and Row.
- Syrquin, M. et Chenery, H. (1989). Patterns of development 1950-1985. Document de travail de la Banque mondiale n° 41, Banque mondiale, Washington, DC.
- Thirwall, A.P. (1983). Symposium on Kaldor's Growth Laws, *Journal of Post Keynesian Economics*, Spring.
- CNUCED (2002a). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002: Échapper au piège de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.13., Genève et New York.
- CNUCED (2002b). *Rapport sur le commerce et le développement, 2002: Les pays en développement dans le commerce mondial*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.2., Genève.
- CNUCED (2004). *Les pays les moins avancés, Rapport 2004*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.04.II.D.27., Genève et New York.
- CNUCED (2005). *Manuel de Statistiques*, Publication des Nations Unies, numéro de vente E/F.05.II.D.29., Genève et New York.
- ONUDI (2005). *Rapport sur le développement industriel 2005. Capability building for catching up. Historical, empirical and policy dimensions*. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.
- Verdoorn, P.J. (1949). Fattori che Regolano lo Sviluppo della Produttività del Lavoro, *L'Industria*, N°1.
- Wells, H. et Thirwall, A.P. (2003). Testing Kaldor's Growth Laws across the Countries of Africa, *African Development Review*, Décembre.
- Wood, A. et Mayer, J. (1998). Africa's export structure in a comparative perspective. Study N°4, African Development in a Comparative Perspective (<http://www.ids.ac.uk/ids/global.strat1.html>).

# Offre de main-d'œuvre et absence d'emploi productif

## A. Introduction

La main-d'œuvre est une importante ressource de production des PMA, et une difficulté majeure à laquelle ils sont confrontés pour développer leurs capacités productives consiste à faire en sorte qu'elle soit employée davantage et de manière plus productive. Presque tous les PMA souffrent d'un déséquilibre entre le taux de croissance de la main-d'œuvre, qui est très élevé par suite de la croissance démographique, et la vitesse de l'accumulation de capital et du progrès technologique, qui, comme on l'a vu dans les deux chapitres qui précèdent, est généralement basse. En conséquence, la plupart des travailleurs doivent gagner leur vie à la sueur de leur front, avec des outils et du matériel rudimentaires, peu d'instruction et de formation et une infrastructure médiocre. La productivité de la main-d'œuvre est faible et le sous-emploi est généralisé.

C'est là que réside la cause fondamentale de la pauvreté persistante des masses dans les PMA. Dans la plupart de ces pays, l'extrême pauvreté n'est pas liée essentiellement au chômage pur et simple; elle découle plutôt de ce que la main-d'œuvre travaille généralement pour un très petit salaire qui est insuffisant pour hisser le niveau de vie des ménages au-dessus du seuil de pauvreté. Il y a dans cette situation deux causes immédiates de pauvreté: i) le sous-emploi, et ii) la faible rentabilité du travail (Osmani, 2005). Le sous-emploi est perceptible le plus clairement lorsque des gens ne travaillent pas à temps complet en termes de nombre total d'heures par semaine ou de jours par année. Il peut y avoir aussi du «sous emploi déguisé» lorsqu'une personne travaille à temps complet, mais avec une intensité très faible, dans une entreprise familiale (par exemple, une exploitation agricole ou un petit commerce) au sein de laquelle le travail et le revenu sont partagés entre tous les membres du ménage. Toutefois, même lorsqu'ils travaillent à plein temps et avec une forte intensité, beaucoup d'habitants des PMA ne peuvent gagner qu'un très petit revenu. Là encore, d'après Osmani (2005), la situation tient aux facteurs suivants: i) ces travailleurs sont en concurrence avec de nouveaux venus sur le marché de l'emploi qui ont un très faible salaire de réserve (chômeurs et personnes sous-employées qui constituent un gros excédent de main-d'œuvre); ii) productivité faible (peu de qualifications professionnelles, technologie médiocre ou facteurs complémentaires insuffisants); et iii) termes de l'échange défavorables (faible prix des produits ou coût élevé des facteurs).

La création de possibilités d'emploi productif pour une main-d'œuvre grandissante est un problème socioéconomique majeur dans la plupart des PMA, mais est aussi un atout majeur pour l'économie. En mobilisant les énergies latentes et l'esprit d'entreprise d'une main-d'œuvre sous-utilisée, on devrait pouvoir non seulement atténuer la pauvreté mais aussi accélérer la croissance. Comme on l'a vu au chapitre 2, on peut obtenir dans les pays très pauvres des taux de croissance élevés grâce à l'investissement et à l'innovation dans des activités où les rendements sont en hausse et qui présentent de puissants effets d'entraînement. Dans les pays en développement qui réussissent, le processus a été soutenu par une offre élastique de main-d'œuvre et de capital pour les

---

*La main-d'œuvre est une importante ressource de production des PMA, et une difficulté majeure à laquelle ils sont confrontés pour développer leurs capacités productives consiste à faire en sorte qu'elle soit employée davantage et de manière plus productive.*

---

---

*On peut obtenir dans les pays très pauvres des taux de croissance élevés grâce à l'investissement et à l'innovation dans des activités où les rendements sont en hausse et qui présentent de puissants effets d'entraînement.*

---

---

*La main-d'œuvre sous-employée qui travaille dans ces activités est une immense ressource de production sous-utilisée qui pourrait constituer la base d'une croissance élevée et soutenue si l'offre de main-d'œuvre croissante était liée aux processus d'accumulation de capital et de progrès technologique.*

---

secteurs dynamiques de l'économie (Ros, 2000). Dans les PMA, l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre peut être forte grâce au taux élevé du sous-emploi ou à la concentration des travailleurs dans des activités à faible productivité. La main-d'œuvre sous-employée qui travaille dans ces activités est une immense ressource de production sous-utilisée qui pourrait constituer la base d'une croissance élevée et soutenue si l'offre de main-d'œuvre croissante était liée aux processus d'accumulation de capital et de progrès technologique.

On a vu au chapitre qui précède que la productivité de la main-d'œuvre dans les PMA était très faible et qu'elle augmentait lentement. On a aussi constaté une tendance généralisée à la baisse de la productivité de la main-d'œuvre en dehors de l'agriculture. Le présent chapitre vise à faire mieux comprendre la situation en examinant les tendances de l'offre de main-d'œuvre et des possibilités d'emploi dans l'agriculture et dans les autres secteurs. L'analyse repose en partie sur des données internationales relatives à l'offre de main-d'œuvre et à l'agriculture, mais la plupart des données sont tirées d'études de cas. Notre étude n'englobe pas toute la gamme des situations qui règnent dans les PMA, mais elle illustre les dimensions du problème auquel la plupart des PMA sont aujourd'hui confrontés, et qui consiste à créer des possibilités d'emploi productif.

Le chapitre s'ouvre (section B) par l'examen de la croissance et du changement de localisation (zones urbaines – zones rurales et composition par secteur) de la main-d'œuvre dans les PMA. La section C examine les possibilités d'emploi productif dans l'agriculture. Ces possibilités se modifient à mesure que l'on atteint la limite des terres exploitables et que la surface des exploitations s'amenuise; par ailleurs, étant donné l'extrême pauvreté, beaucoup de ménages n'ont tout simplement pas les moyens d'augmenter leur productivité grâce à une intensification durable. La section D examine les possibilités d'emploi productif de la main-d'œuvre en dehors de l'agriculture. Dans ce cas, la tendance principale est que les possibilités d'emploi formel n'augmentent pas assez vite pour absorber la population active en dehors de l'agriculture, et il y a prolifération d'entreprises du secteur informel à faible productivité et à la limite de la survie, accompagnée d'un fort sous-emploi urbain. La section E résume les messages fondamentaux du chapitre.

## B. Croissance et changement de localisation de la main-d'œuvre

Il est difficile, étant donné la pénurie de données, de décrire en détail la situation de l'offre de main-d'œuvre dans les PMA<sup>1</sup>. Suivant la démarche adoptée au chapitre précédent, la description sera fondée sur des estimations de la population active par la FAO. On s'est servi de ces estimations parce qu'elles permettent de ventiler la main-d'œuvre entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, ces derniers englobant toutes les activités économiques en dehors de l'agriculture (industries extractives, bâtiment, services publics, industries manufacturières et différents types de services). La population active est définie comme étant celle qui fournit la main-d'œuvre pour la production de biens et de services au cours de la période de référence considérée: employeurs, travailleurs indépendants, employés salariés, travailleurs payés à la tâche, journaliers, travailleurs non rémunérés participant à une exploitation agricole ou commerciale familiale, membres de coopératives de producteurs et membres des forces armées (voir FAOSTAT en ligne). Les expressions «population active» et «main-d'œuvre» sont utilisées indifféremment dans tout le chapitre.

D'après les estimations de la FAO, l'effectif total de main-d'œuvre des PMA était de 312 millions de personnes en 2000. Entre 1990 et 2000, il a augmenté de 71 millions de personnes et entre 2000 et 2010 il devrait augmenter de 89 millions pour atteindre 401 millions de personnes (graphique 32). Une grande part de l'augmentation entre 2000 et 2010 (22 %) interviendra au Bangladesh<sup>2</sup>. En tout état de cause, tous les PMA enregistrent une forte croissance de leur main-d'œuvre au cours de la présente décennie. Dans 36 PMA sur 50 pour lesquels on possède des statistiques, on s'attend à une augmentation de la main-d'œuvre supérieure à 25 %.

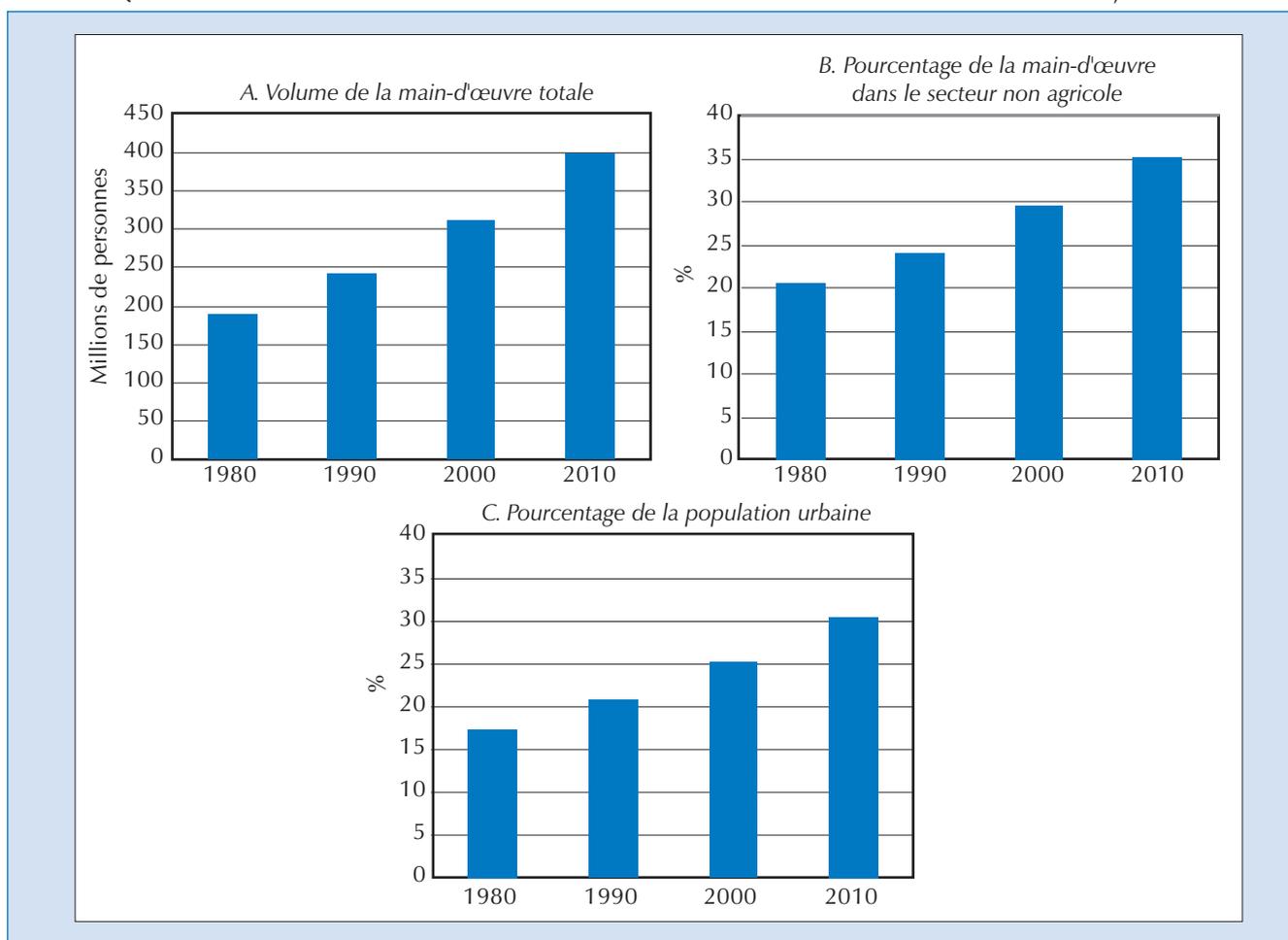
Le graphique 32 montre les tendances passées et les projections de la proportion de main-d'œuvre dans les activités non agricoles et la répartition de la population entre les centres urbains et les zones rurales. En 2000, 71 % de la main-d'œuvre travaillaient dans l'agriculture et 75 % vivaient dans les zones rurales. Le taux d'urbanisation est passé de 17 % en 1980 à 25 % en 2000, et la proportion de population travaillant dans des activités non agricoles a augmenté régulièrement, passant de 21 % en 1980 à 29 % en 2000.

Ces tendances sont générales dans les PMA. Le tableau 38 résume l'évolution projetée entre 1990 et 2010 dans chaque pays. En 1990, deux tiers des PMA avaient moins d'un tiers de leur population vivant en zone urbaine et moins d'un tiers de la population active non agricole. En 2010, la proportion des PMA ayant ce type d'économie et de société sera tombée à moins d'un tiers.

*L'effectif total de main-d'œuvre entre 1990 et 2000 a augmenté de 71 millions de personnes et entre 2000 et 2010, il devrait augmenter de 89 millions pour atteindre 401 millions de personnes.*

*En 2000, 71 % de la main-d'œuvre travaillaient dans l'agriculture et 75 % vivaient dans les zones rurales. Le taux d'urbanisation est passé de 17 % en 1980 à 25 % en 2000.*

GRAPHIQUE 32. CROISSANCE ET CHANGEMENT DE LOCALISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PMA, 1980-2010



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT en ligne, décembre 2005.

Note : La main-d'œuvre est constituée par la population active.

TABLEAU 38. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PMA, 1990 ET 2010

|  |         | Population urbaine, pourcentage de la population totale en 1990   |   |          | Population urbaine, pourcentage de la population totale en 2010  |         |  |   |            |
|--|---------|---|---|----------|--|---------|--|---|------------|
|  |         | 0-33%   | 34-66%  | 67-100%  | 0-33%  | 34-66%  | 67-100%  |   |            |
| Main-d'œuvre dans les secteurs autres que l'agriculture, pourcentage de la main-d'œuvre totale en 1990 | 0-33%   | Afghanistan<br>Angola<br>Bhoutan<br>Burkina Faso<br>Burundi<br>Cambodge<br>Comores<br>Gambie<br>Guinée<br>Guinée-Bissau<br>Haïti<br>Îles Salomon<br>Madagascar<br>Malawi<br>Mali<br>Mozambique<br>Myanmar<br>Népal<br>Niger<br>Ouganda<br>Rep.dém. du Congo<br>Rép. dém. pop. lao<br>Rép.-Unie de Tanzanie<br>Rwanda<br>Sierra Leone<br>Somalie<br>Soudan<br>Tchad<br>Timor-Leste | Guinée équatoriale<br>Libéria<br>Rép. centrafricaine<br>Sao Tomé-et-Principe<br>Sénégal<br>Zambie | Djibouti | Main-d'œuvre dans les secteurs autres que l'agriculture, pourcentage de la main-d'œuvre totale en 2010 | 0-33%   | Bhoutan<br>Burkina Faso<br>Burundi<br>Érythrée<br>Éthiopie<br>Gambie<br>Îles Salomon<br>Madagascar<br>Malawi<br>Népal<br>Niger<br>Ouganda<br><br>Rép. dém. pop. lao<br>Rwanda<br>Timor-Leste | Angola<br>Comores<br>Guinée<br>Guinea-Bissau<br>Mali<br>Mozambique<br>Myanmar<br>Rép.-Unie de Tanzanie<br>Sénégal   | Djibouti   |
|  | 34-66%  | Bangladesh<br>Lesotho<br>Samoa<br>Togo<br>Vanuatu<br>Yémen  | Bénin<br>Mauritanie   |          |  | 34-66%  | Afghanistan<br>Bangladesh<br>Cambodge<br>Lesotho<br>Tchad<br>Yémen   | Bénin<br>Guinée équatoriale<br>Haïti<br>Libéria<br>Rép. centrafricaine<br>Rép. dém. du Congo<br>Sao Tomé-et-Principe<br>Sierra Leone<br>Somalie<br>Soudan<br>Togo<br>Zambie | Mauritanie |
|  | 67-100% | Maldives  | Cap-Vert<br>Kiribati<br>Tuvalu  |          |  | 67-100% | Maldives<br>Samoa<br>Vanuatu   | Cap-Vert<br>Tuvalu<br>Kiribati  |            |

Source et note : Voir graphique 32.

Les grandes lignes de l'évolution des PMA sont donc claires. Dans presque tous ces pays, la population non seulement augmente rapidement mais aussi s'urbanise rapidement, à partir de niveaux très bas. Étant donné la conjonction de ces facteurs, la décennie en cours est cruciale pour la situation de l'emploi dans les PMA. Plus de gens que jamais auparavant cherchent du travail, et, de plus, une proportion croissante de la main-d'œuvre travaille ou cherche un emploi en dehors de l'agriculture.

Il importe de souligner que l'agriculture demeurera d'ici à 2010 la principale source de moyens d'existence dans les PMA. Étant donné le taux de croissance de la population active et nonobstant le taux de régression de la proportion de population active dans l'agriculture, cette population devrait continuer à augmenter au cours de la présente décennie. D'après les projections, elle comptera 260 millions de personnes en 2010, contre 141 millions dans les activités non agricoles.

Cependant, des projections de la population active montrent qu'en 2000-2010, sur les 89 millions d'augmentation de la population active, 49 millions de personnes travailleront en dehors de l'agriculture et 40 millions dans l'agriculture (graphique 33). C'est là un renversement complet de la tendance des années 80, où 63 % de l'accroissement de la population active concernaient l'agriculture. Pour l'ensemble des PMA, c'est la première décennie où la croissance de la population active en dehors de l'agriculture devrait être supérieure à celle de l'agriculture. Dans les années 90, l'agriculture absorbait une part plus élevée de la croissance de la population active.

La physionomie globale du changement pour l'ensemble des PMA est fortement influencée par la situation au Bangladesh. Dans les PMA d'Afrique, 46 % de l'accroissement de la population active devraient intervenir en dehors de l'agriculture au cours de la période 2000-2010 (contre 29 % dans les années 80), et dans les PMA d'Asie autres que le Bangladesh, la proportion serait de 45 % (contre 36 % dans les années 80) (graphique 33). D'après les projections, dans près de la moitié des PMA (24 pays sur 50), la population active non agricole augmentera plus vite que dans l'agriculture au cours de la décennie 2000-2010. Ces pays sont les suivants: Bénin, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Mauritanie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo et Zambie pour l'Afrique; Bangladesh, Myanmar et Yémen pour l'Asie; Cap-Vert, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu pour le groupe des PMA insulaires. La rupture avec les tendances passées est visible aussi en Haïti. Dans beaucoup d'autres PMA, cette rupture devrait se produire dans la décennie 2011-2020.

Certes, ces estimations sont des projections qui pourraient ne pas se réaliser. Elles sont fondées sur des données internationales, et les estimations nationales sont peut-être différentes. Quoiqu'il en soit, elles permettent de cerner les dimensions essentielles du problème de la réduction de la pauvreté dans les PMA. Cette réduction exige une absorption de la main-d'œuvre directe aussi bien dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Étant donné la configuration actuelle de la croissance de la main-d'œuvre, de l'urbanisation et la proportion croissante de population travaillant en dehors de l'agriculture, cette nécessité ne peut pas être négligée aujourd'hui. La réduction de la pauvreté exige la création d'emplois dans le secteur agricole comme dans les autres secteurs.

On dit qu'il y a absorption productive de la main-d'œuvre lorsque «interviennent dans la population active des changements de l'emploi qui augmentent la productivité moyenne des individus au travail, sans augmenter le chômage visible et sans baisse de la productivité moyenne dans les grandes branches ou groupements de production» (Gurrieri et Sáinz, 2003: 151). Dans les études de la CEPALC, où cette notion est utilisée abondamment, l'absorption productive a été généralement reliée au déplacement de la population active du secteur agricole aux secteurs urbains (particulièrement l'industrie), des métiers manuels aux métiers non manuels et du secteur informel au secteur formel, et à une réduction de l'écart de productivité entre ces groupes ou secteurs

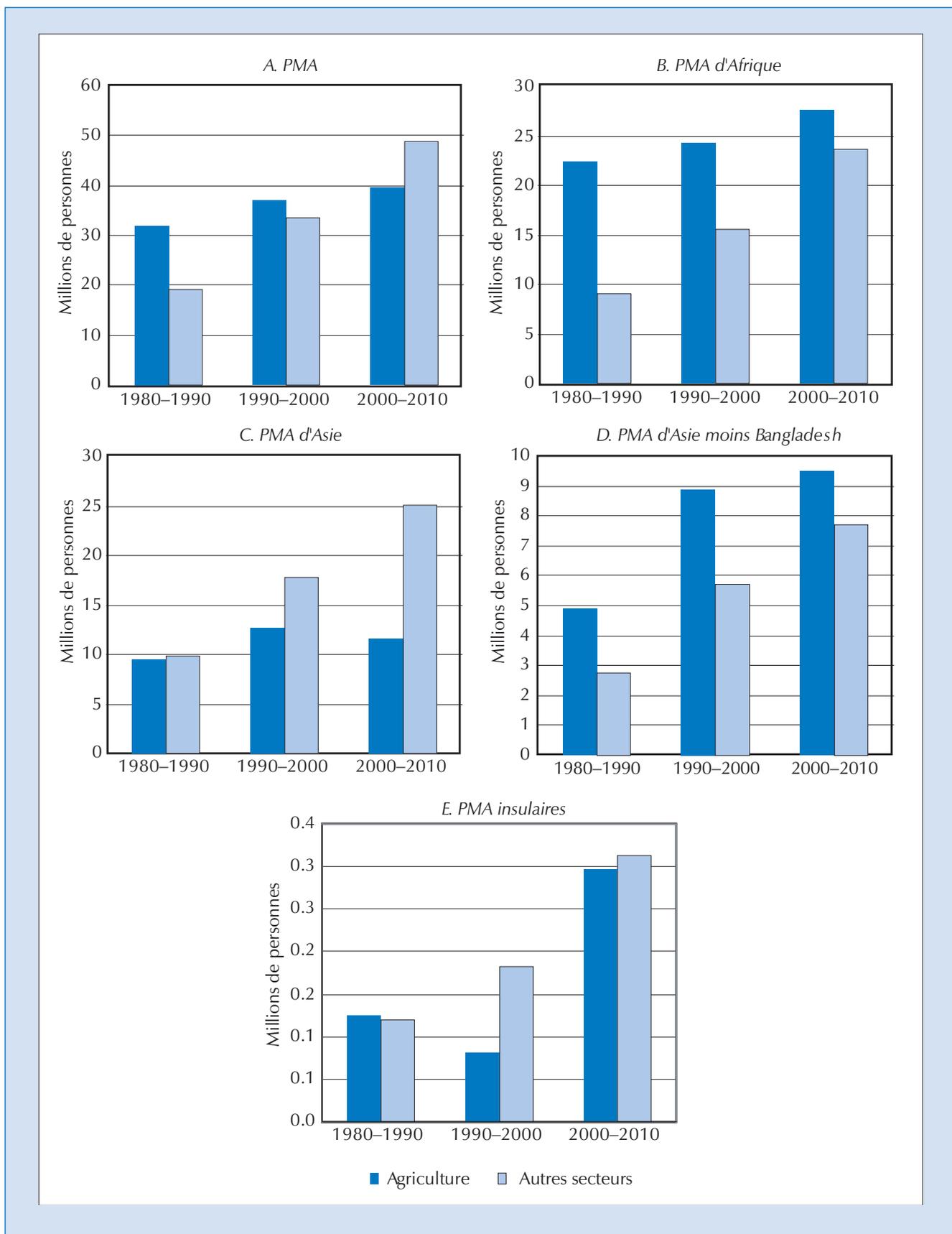
---

*2000-2010 est la première décennie où la croissance de la population active en dehors de l'agriculture devrait être supérieure à celle de l'agriculture.*

---

GRAPHIQUE 33. AUGMENTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE NON AGRICOLE DANS LES PMA ET DANS DES SOUS-GROUPES DE PMA, DÉCENNIES 1980-1990, 1990-2000 ET 2000-2010

(En millions de personnes)



Source and Note : Voir graphique 32.

professionnels, ou entre les parties primitives d'un secteur et ses parties modernes. On a utilisé l'expression «absorption illusoire de main-d'œuvre» pour caractériser des changements de l'emploi dans la population active qui font baisser la productivité moyenne d'un grand groupe professionnel. Dans la présente analyse, l'expression «absorption productive de la main-d'œuvre» sera utilisée aussi bien pour l'agriculture que pour les autres secteurs. Le défi auquel les PMA sont confrontés est de faire en sorte que la croissance de la population active soit associée à une absorption productive de la main-d'œuvre dans ces deux grands secteurs de l'économie.

## C. Évolution du rapport entre la terre et la main-d'œuvre

Comme on l'a vu au chapitre qui précède, l'agriculture est la principale source d'emploi dans la plupart des PMA. Elle englobe la culture et l'élevage, la sylviculture et la pêche; pour certains PMA, notamment insulaires, la pêche joue un rôle économique important. Mais pour la plupart de ces pays, l'exploitation de la terre est la plus importante de ces trois activités, et les possibilités d'emploi productif sont tributaires dans une mesure déterminante de la relation entre la terre et la main-d'œuvre.

### 1. ABONDANCE DE TERRES OU RARETÉ DES TERRES?

Dans les PMA, la main-d'œuvre a trouvé depuis 25 ans un travail productif grâce surtout à l'extension des terres agricoles. Comme on l'a vu précédemment, dans les années 80 et 90, c'est dans l'agriculture que la population active a le plus augmenté. Le développement de la production agricole associé à cette augmentation de la main-d'œuvre peut être attribué à l'extension des surfaces cultivées plutôt qu'à une amélioration des rendements. D'après les estimations de la FAO, dans les années 80, 77 % de la croissance de la production de céréales, 77 % de la croissance de la production de racines et tubercules, 35 % de la croissance de la production de coton et 85 % de la croissance de la production des cultures oléagineuses étaient dues à l'extension des surfaces cultivées. Dans les années 90, les chiffres étaient de 72 % pour les céréales, 81 % pour les racines et tubercules, 80 % pour le coton, 105 % pour les oléagineux (les rendements ont baissé) et 84 % pour les légumineuses (FAO, 2002: tableau 5).

Le processus pourrait se poursuivre dans la mesure où il existe encore des terres inexploitées. À cet égard, la situation varie beaucoup entre les PMA. Quoi qu'il en soit, d'après la FAO (2002: 12) «La plupart des PMA ont dans l'agriculture un potentiel considérable inexploité grâce à leur dotation en facteurs comme terre, eau et climat, à la possibilité d'utiliser davantage leurs ressources humaines et d'accroître l'utilisation jusqu'à présent limitée qui est faite des méthodes de culture modernes.».

D'après des estimations pour le milieu de la décennie 1990, dans la moitié des PMA pour lesquels on dispose de statistiques, moins de 40 % des terres potentiellement arables sont effectivement exploitées (tableau 39). Les terres potentiellement arables sont définies comme étant les zones qui se prêtent à la culture par la qualité des sols et la présence d'eau (pluie ou irrigation); elles comprennent des zones qui sont actuellement boisées ou des zones humides qui sont protégées et non disponibles pour l'agriculture. Le degré d'utilisation

---

*Le défi auquel les PMA sont confrontés est de faire en sorte que la croissance de la population active soit associée à une absorption productive de la main-d'œuvre dans ces deux grands secteurs de l'économie, à savoir les secteurs agricole et non agricole.*

---

*Dans les PMA, la main-d'œuvre a trouvé depuis 25 ans un travail productif grâce surtout à l'extension des terres agricoles.*

---

*Le processus pourrait se poursuivre dans la mesure où il existe encore des terres inexploitées. Pour le milieu de la décennie 1990, dans la moitié des PMA, moins de 40 % des terres potentiellement arables sont effectivement exploitées.*

---

TABLEAU 39. INDICATEURS DES RESSOURCES EN TERRES AGRICOLES DANS LES PMA

|                               | Terres exploitées                             | Population sur des terres fragiles    | Terres irriguées                           | Surface agricole par travailleur agricole <sup>a</sup> |           |  | Consommation totale d'engrais |           |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|-----------|--|-------------------------------|-----------|
|                               | (Pourcentage des terres arables potentielles) | (Pourcentage de la population totale) | (Pourcentage des terres agricoles totales) | (hectares par travailleur)                             |           |  | (kilogrammes à l'hectare)     |           |
|                               | 1994  | 1994                                  | 2000–2003                                  | 1980–1983  | 2000–2003 | Pourcentage de changement entre 1980–1983 et 2000–2003 | 1980–1983                     | 2000–2002 |
| <b>PMA africains et Haïti</b> |   |                                       |  |  |           |  |                               |           |
| Angola                        | 6   | 30-50                                 | 0,1  | 1,2  | 0,8       | -33,3  | 3,1                           | 0,1       |
| Bénin                         | 26  | 30-50                                 | 0,4  | 1,4  | 1,8       | 28,6   | 1,9                           | 13,9      |
| Burkina Faso                  | 24  | 50-70                                 | 0,2  | 0,8  | 0,8       | 0,0  | 3,3                           | 3,0       |
| Burundi                       | 130   | 20-30                                 | 0,9  | 0,6  | 0,4       | -33,3  | 1,3                           | 2,4       |
| Rép. centrafricaine           | 6   | 30-50                                 | 0,0  | 1,9  | 1,6       | -15,8  | 0,5                           | 0,3       |
| Tchad                         | 15  | 30-50                                 | 0,1  | 1,6  | 1,3       | -18,8  | 1,3                           | 4,9       |
| Rép. dém. du Congo            | 3   | 50-70                                 | 0,0  | 0,8  | 0,6       | -25,0  | 1,1                           | 0,6       |
| Djibouti                      | ..  | ..                                    | 0,1  | 0,0  | 0,0       | 0,0  | ..                            | ..        |
| Guinée équatoriale            | ..  | 30-50                                 | ..   | 2,7  | 1,7       | -37,0  | 0,1                           | 0,0       |
| Érythrée                      | 201   | >70                                   | 0,3  | ..   | 0,4       | ..   | ..                            | 11,8      |
| Éthiopie                      | 40  | 30-50                                 | 0,9  | ..   | 0,5       | ..   | ..                            | 13,5      |
| Gambie                        | 22  | 30-50                                 | 0,3  | 0,6  | 0,6       | 0,0  | 11,4                          | 2,6       |
| Guinée                        | 20  | 30-50                                 | 0,8  | 0,5  | 0,5       | 0,0  | 0,4                           | 1,9       |
| Guinée-Bissau                 | 10  | 20-30                                 | 1,5  | 1,0  | 1,1       | 10,0   | 2,5                           | 4,4       |
| Haïti                         | 151   | 30-50                                 | 5,8  | 0,6  | 0,5       | -16,7  | 3,2                           | 12,8      |
| Lesotho                       | 160   | 30-50                                 | 0,1  | 1,4  | 1,2       | -14,3  | 15,3                          | 30,6      |
| Libéria                       | 7   | 20-30                                 | 0,1  | 1,0  | 0,7       | -30,0  | 5,3                           | 0,0       |
| Madagascar                    | 10  | 30-20                                 | 3,9  | 0,8  | 0,6       | -25,0  | 3,7                           | 2,6       |
| Malawi                        | 51  | ..                                    | 1,3  | 0,6  | 0,5       | -16,7  | 21,3                          | 37,7      |
| Mali                          | 10  | 50-70                                 | 0,7  | 0,6  | 1,0       | 66,7   | 5,4                           | 8,8       |
| Mauritanie                    | 66  | 30-50                                 | 0,1  | 0,4  | 0,8       | 100,0  | 2,0                           | 3,9       |
| Mozambique                    | 4   | 20-30                                 | 0,2  | 0,6  | 0,6       | 0,0  | 9,4                           | 5,0       |
| Niger                         | ..  | >70                                   | 0,2  | 3,9  | 3,2       | -17,9  | 0,3                           | 0,3       |
| Rwanda                        | 259   | 30-50                                 | 0,5  | 0,4  | 0,3       | -25,0  | 0,5                           | 3,8       |
| Sénégal                       | ..  | 30-50                                 | 1,4  | 1,1  | 0,8       | -27,3  | 8,6                           | 13,7      |
| Sierra Leone                  | 35  | 30-50                                 | 1,1  | 0,6  | 0,6       | 0,0  | 3,3                           | 0,4       |
| Somalie                       | 90  | 50-70                                 | 0,5  | 0,4  | 0,4       | 0,0  | 1,5                           | 0,5       |
| Soudan                        | 14  | 50-70                                 | 1,4  | 2,3  | 2,2       | -4,3   | 5,6                           | 3,9       |
| Togo                          | 83  | 20-30                                 | 0,2  | 2,6  | 2,2       | -15,4  | 1,3                           | 7,1       |
| Ouganda                       | 84  | 30-50                                 | 0,1  | 1,0  | 0,8       | -20,0  | 0,1                           | 1,0       |
| Rep.-Unie de Tanzanie         | 16  | 30-50                                 | 0,4  | 0,5  | 0,3       | -40,0  | 7,2                           | 2,5       |
| Zambie                        | 14  | 20-30                                 | 0,4  | 2,5  | 1,7       | -32,0  | 15,3                          | 8,4       |
| <b>PMA d'Asie</b>             |   |                                       |  |  |           |  |                               |           |
| Afghanistan                   | 207   | 50-70                                 | 7,1  | 1,8  | 1,30      | -27,8  | 6,4                           | 1,8       |
| Bangladesh                    | 71  | ..                                    | 49,5                                       | 0,3  | 0,2       | -33,3  | 49,8                          | 165,1     |
| Bhoutan                       | ..  | >70                                   | 7,3  | 0,2  | 0,1       | -50,0  | 1,1                           | 0,0       |
| Cambodge                      | 49  | 20-30                                 | 5,1  | 0,8  | 0,8       | 0,0  | 5,1                           | 0,0       |
| Rép. dém. pop. lao            | 22  | 50-30                                 | 9,4  | 0,6  | 0,5       | -16,7  | 2,7                           | 8,7       |
| Myanmar                       | 35  | 20-30                                 | 17,3                                       | 0,8  | 0,6       | -25,0  | 13,8                          | 13,7      |
| Népal                         | 65  | 30-50                                 | 27,5                                       | 0,3  | 0,2       | -33,3  | 12,4                          | 31,8      |
| Yémen                         | 156   | >70                                   | 2,9  | 0,8  | 0,6       | -25,0  | 8,8                           | 8,8       |
| <b>PMA insulaires</b>         |   |                                       |  |  |           |  |                               |           |
| Cap-Vert                      | ..  | >70                                   | 4,1  | 1,2  | 1,2       | 0,0  | 0,8                           | 4,1       |
| Comores                       | ..  | 30-50                                 | ..   | 0,6  | 0,5       | -16,7  | 0,0                           | 2,3       |
| Kiribati                      | ..  | ..                                    | ..   | 4,6  | 3,7       | -19,6  | 0,0                           | 0,0       |
| Maldives                      | ..  | ..                                    | ..   | 0,2  | 0,4       | 100,0  | 0,0                           | 0,0       |
| Samoa                         | ..  | ..                                    | ..   | 4,6  | 6,1       | 32,6   | 1,2                           | 35,6      |
| Sao Tome-et-Principe          | ..  | ..                                    | 18,4                                       | 1,2  | 1,2       | 0,0  | 0,0                           | 0,0       |
| Îles Salomon                  | ..  | 30-50                                 | ..   | 0,6  | 0,4       | -33,3  | 0,0                           | 0,0       |
| Timor-Leste                   | ..  | ..                                    | ..   | 0,5  | 0,6       | 20,0   | 0,0                           | 0,0       |
| Tuvalu                        | ..  | ..                                    | ..   | 2,0  | 2,0       | 0,0  | 0,0                           | 0,0       |
| Vanuatu                       | ..  | 30-50                                 | ..   | 4,2  | 3,3       | -21,4  | 0,0                           | 0,0       |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT en ligne, décembre 2005.

a Les terres agricoles sont des terres de cultures annuelles ou permanentes; la main d'œuvre agricole correspond à la population active travaillant dans l'agriculture.

des terres potentiellement arables est particulièrement bas dans la zone humide de l'Afrique centrale. À l'autre bout de l'échelle figure un petit groupe de PMA (Burundi, Haïti, Yémen, Lesotho, Érythrée, Afghanistan et Rwanda) qui ont exploité presque tout leur potentiel de terres arables, ainsi que quelques autres (Bangladesh, Togo, Ouganda et Somalie) qui ont relativement peu de terres à exploiter. Chose intéressante, les statistiques disponibles montrent que les ressources en eau sont elles aussi sous-utilisées dans bien des PMA<sup>3</sup>.

Ces indicateurs globaux donnent à penser que l'abondance de terres agricoles inexploitées est une caractéristique fondamentale de beaucoup de PMA. Cependant, il convient de nuancer au moins sur trois points l'idée que les PMA sont riches en terres.

Premièrement, à mesure que la surface des terres arables mises en culture s'étend, les PMA sont de plus en plus tributaires de terrains fragiles (zones arides, pentes abruptes et sols fragiles). Sur un échantillon de 39 PMA pour lesquels on possède des données, on estime que dans 11 d'entre eux plus de 50 % de la population vivent sur des terres fragiles et que dans 31, plus de 30 % de la population vivent sur des terres fragiles (Banque mondiale, 2003: tableau 4.3) (voir tableau 39). Il y a là un problème qui pourrait s'aggraver car, du fait de leur extrême pauvreté, beaucoup de ménages peuvent avoir des difficultés à employer des pratiques agricoles viables, d'où des risques de dégradation des sols et de baisse de leur fertilité.

Deuxièmement, même si de nouvelles terres sont mises en culture dans les PMA, la main-d'œuvre agricole augmente plus vite que les surfaces cultivées, comme en témoigne à l'évidence la diminution générale de la surface cultivée par habitant travaillant dans l'agriculture. Dans sept PMA seulement ce rapport augmente nettement: quatre pays insulaires et le Bénin, le Mali et la Mauritanie (tableau 39). Pour l'ensemble des PMA, la taille moyenne de l'exploitation par paysan actif a diminué de 29 % depuis 40 ans, contre 18 % dans les autres pays en développement. Si l'on prend ce rapport comme indicateur approximatif de la taille des exploitations, il apparaît à l'évidence que dans 33 PMA sur 50 la taille moyenne de l'exploitation était inférieure à 1 hectare au cours de la période 2000-2003, et que pour l'ensemble des PMA elle était de 0,69 hectare.

Troisièmement, il existe des inégalités majeures dans l'accès à la terre, de sorte que, même dans les pays apparemment riches en terres où le rapport terres/main-d'œuvre paraît favorable, une proportion non négligeable des exploitations sont très petites.

## 2. INÉGALITÉ DE L'ACCÈS À LA TERRE

L'accès à la ressource terre est une question très complexe à cause de la diversité des régimes fonciers: propriété privée; systèmes communaux dans lesquels la ressource est contrôlée par un groupe qui attribue les terres d'une zone donnée aux individus ou aux ménages; relations propriétaire-locataire, qui peuvent être fondées sur un loyer fixe pour l'utilisation de la terre ou sur diverses formes de métayage. Dans les PMA africains, où les femmes jouent un rôle important dans la production agricole, le caractère différencié selon le sexe des modes d'accès à la ressource et de la maîtrise de cette ressource est particulièrement important (voir Gore, 1994). Néanmoins, dans la plupart des PMA, à mesure que la population rurale augmente et que les ménages les plus riches accumulent des terres par des transactions commerciales, l'accès aux terres productives devient souvent de plus en plus limité. Cela ne veut pas dire

---

*Il convient de nuancer au moins sur trois points l'idée que les PMA sont riches en terres:  
les PMA sont de plus en plus tributaires de terrains fragiles...  
la main-d'œuvre agricole augmente plus vite que les surfaces cultivées...  
et il existe des inégalités majeures dans l'accès à la terre, de sorte que, même dans les pays apparemment riches en terres où le rapport terres/main-d'œuvre paraît favorable, une proportion non négligeable des exploitations sont très petites.*

---

qu'il y a des paysans sans terres, mais que les ménages les plus pauvres disposent d'une surface si petite qu'ils parviennent tout juste à se nourrir en cultivant leur lopin.

Une analyse récente a montré la répartition des petites exploitations dans cinq PMA d'Afrique: Éthiopie, Rwanda, Malawi, Mozambique et Zambie (Jayne *et al.*, 2003). Les trois premiers pays ont peu de terres et les deux derniers en ont beaucoup; les données sont donc représentatives de la gamme des situations qui règnent dans les PMA d'Afrique. Il ressort de ces données, dont sont exclus les ménages sans terres et les entreprises agro-industrielles, les constatations suivantes:

- La taille par habitant des exploitations est très petite, allant d'un coefficient de 0,16 au Rwanda «pauvre en terres» à 0,56 en Zambie «riche en terres»;
- Dans les deux catégories de pays riches ou pauvres en terres, il existe une inégalité marquée dans l'accès à la terre. Le coefficient de Gini de surface par habitant est égal ou supérieur à 0,50 dans les quatre pays;
- Le quart supérieur de la population (en termes d'accès à la terre) dispose de plus d'un hectare par personne au Mozambique et en Zambie qui sont riches en terres, contre 0,58 hectare seulement en Éthiopie, 0,43 hectare au Rwanda et 0,6 hectare au Malawi;
- Dans tous les pays, riches ou pauvres en terres, les trois quarts inférieurs de la population (en termes d'accès à la terre) disposent de moins de 0,26 hectare par habitant;
- Le quart inférieur de la population (en termes d'accès à la terre) est pratiquement dénué de terre dans les cinq pays; il dispose de moins de 0,12 et 0,10 hectare par habitant respectivement en Zambie et au Mozambique, qui sont riches en terres, et de 0,02, 0,03 et 0,08 hectare respectivement au Rwanda, en Éthiopie et au Malawi (tableau 40).

Ces études ne permettent pas généralement d'analyser l'évolution chronologique de la situation, mais on dispose de données de bonne qualité qui font apparaître les tendances au Rwanda en 1984 et 2000 (tableau 40). Au cours de cette période de 16 ans, l'accès des ménages à la terre (droits d'usage et terres louées) a diminué de 57 %, tombant de 0,28 à 0,16 hectare par habitant. La moyenne du quart supérieur des ménages en termes d'accès est tombée de 0,62 à 0,43 hectare par habitant, et pour le quart inférieur elle est tombée de 0,07 à 0,02 hectare. L'écart entre les quarts supérieur et inférieur s'est donc creusé, puisque la différence, de 1 à 9, est passée de 1 à 21 en 2000

TABLEAU 40. ACCÈS DES PETITS PAYSANS À LA TERRE DANS QUELQUES PMA D'AFRIQUE

|            | Année | Surface par habitant, par quartiles de revenu (Hectares) |      |      |      | Surface moyenne de terres par habitant (Hectares) | Surface moyenne de terres par ménage (Hectares) | Coefficients de Gini |                    |
|------------|-------|--|------|------|------|---|---|----------------------|--------------------|
|            |       | 1  | 2    | 3    | 4    |   |   | Hectare par habitant | Hectare par ménage |
| Éthiopie   | 1995  | 0,03   | 0,12 | 0,22 | 0,58 | 0,24  | 1,17  | 0,55                 | 0,55               |
| Rwanda     | 1984  | 0,07   | 0,15 | 0,26 | 0,62 | 0,28  | 1,20  | ..                   | ..                 |
| Rwanda     | 2000  | 0,02   | 0,06 | 0,13 | 0,43 | 0,16  | 0,71  | 0,54                 | 0,54               |
| Malawi     | 2000  | 0,08   | 0,15 | 0,25 | 0,60 | 0,22  | 0,99  | ..                   | ..                 |
| Zambie     | 2000  | 0,12   | 0,26 | 0,26 | 1,36 | 0,56  | 2,76  | 0,50                 | 0,44               |
| Mozambique | 1996  | 0,10   | 0,23 | 0,23 | 1,16 | 0,48  | 2,10  | 0,51                 | 0,45               |

Source : D'après Jayne *et al.* (2003).

(Jayne *et al.*, 2003: 265). Ces tendances sont des extrêmes et elles ont été décrites à juste titre comme un «piège malthusien» dans lequel le régime foncier accuse «un stress insupportable» (André et Platteau, 1996/97). Mais elles illustrent bien la situation dans les zones pauvres en terres des PMA africains.

Malheureusement, l'analyse ne s'étend pas aux autres PMA. Toutefois, des données concernant le Bangladesh, le Cambodge, Haïti et le Népal font apparaître une inégalité très marquée, 70 % des ménages disposant de moins d'un hectare de terre.

- Au *Bangladesh*, des estimations montrent qu'en 2000-2001 17 % seulement des ménages paysans exploitaient plus d'un hectare. La surface moyenne des exploitations était de 0,65 hectare, ce qui, étant donné le niveau de productivité des terres à l'époque, ne pouvait satisfaire que 70 % environ des besoins fondamentaux. Pour les ménages pauvres, la surface moyenne était de 0,29 hectare (Hossain, 2004: 8-9).
- Au *Cambodge*, les estimations pour les dernières années 90 sont variables, mais la tendance générale serait que 75 à 80 % seulement des ménages ruraux pourvus de terres avaient moins d'un hectare et que 11 à 17 % des ménages ruraux n'avaient pas du tout de terres. La superficie moyenne des exploitations est estimée à 1-1,3 hectare par ménage (Boreak, 2000: chapitre 6).
- À *Haïti*, l'exploitation moyenne est de 1,8 hectare et la moitié des exploitations ont moins d'un hectare (Gouvernement de Haïti, 2005: 18, et tableau 8).
- Au *Népal*, 47 % des exploitations agricoles mesuraient moins de 0,5 hectare et 74 % moins d'un hectare en 2001 (Recensement national de l'agriculture, cité dans PNUD, 2004: 25).

En résumé, la plupart des PMA ont un potentiel de terres agricoles sous-exploité. Pourtant, il ressort des statistiques disponibles que, du fait de l'inégalité d'accès à la terre, une grande partie des ménages ruraux ont une exploitation très petite même dans les PMA riches en terres.

### 3. TENDANCES DE LA PRODUCTIVITÉ DES TERRES

Les paysans peuvent vivre convenablement sur une assez petite exploitation si la productivité est élevée. Or, dans la plupart des PMA, les rendements agricoles sont bas et augmentent très lentement.

Le tableau 41 récapitule les rendements annuels moyens de certaines cultures vivrières et de certaines cultures d'exportation importantes dans les PMA et dans d'autres pays en développement pour les périodes 1980-1983 et 2000-2003. Certaines constatations se dégagent très nettement:

- Entre les deux décennies, les rendements en céréales ont augmenté dans les PMA mais beaucoup plus lentement que dans d'autres pays en développement;
- Pour les cultures de plantes à fibres, les fruits, les fruits à coque et le sucre, les rendements étaient même plus bas en 2000-2003 qu'en 1980-1983, et pour deux autres cultures vivrières, les oléagineux et les légumineuses, ils étaient quasiment stagnants;
- Pour les cultures d'exportation, les rendements ont augmenté davantage, sauf pour le sucre.

---

*Dans les zones pauvres en terres des PMA africains, il existe un «piège malthusien» dans lequel le régime foncier accuse «un stress insupportable».*

---



---

*Les paysans peuvent vivre convenablement sur une assez petite exploitation si la productivité est élevée. Or, dans la plupart des PMA, les rendements agricoles sont bas et augmentent très lentement.*

---

TABLEAU 41. PRODUCTIVITÉ DES TERRES AGRICOLES DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-1983 ET 2000-2003

(Hectogrammes à l'hectare)

|                                     | Moyenne de la période |           | Variation en pourcentage     |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------|------------------------------|
|                                     | 1980-1983             | 2000-2003 | Entre 1980-1983 et 2000-2003 |
| <b>PMA</b>                          |                       |           |                              |
| Céréales                            | 13 285                | 16 142    | 21,5                         |
| Plantes à fibres                    | 5 069                 | 4 906     | -3,2                         |
| Fruits                              | 59 902                | 57 462    | -4,1                         |
| NFruits à coque                     | 7 919                 | 6 359     | -19,7                        |
| Oléagineux                          | 2 187                 | 2 171     | -0,7                         |
| Légumeuses                          | 5 943                 | 6 004     | 1,0                          |
| Racines et tubercules               | ..                    | ..        | ..                           |
| Légumes                             | 63 927                | 76 130    | 19,1                         |
| Cacao                               | 2 431                 | 2 524     | 3,8                          |
| Café                                | 4 250                 | 5 337     | 25,6                         |
| Coton                               | 6 561                 | 8 411     | 28,2                         |
| Poivre                              | 5 301                 | 7 791     | 47,0                         |
| Sucre                               | 457 010               | 439 167   | -3,9                         |
| Tabac                               | 8 608                 | 10 579    | 22,9                         |
| <b>Autres pays en développement</b> |                       |           |                              |
| Céréales                            | 21 192                | 30 392    | 43,4                         |
| Plantes à fibres                    | 4 506                 | 6 801     | 50,9                         |
| Fruits                              | 91 836                | 100 286   | 9,2                          |
| Fruits à coque                      | 9 881                 | 10 689    | 8,2                          |
| Oléagineux                          | 3 089                 | 5 709     | 84,8                         |
| Légumineuses                        | 6 199                 | 7 035     | 13,5                         |
| Racines et tubercules               | 117 396               | 136 572   | 16,3                         |
| Légumes                             | 114 746               | 166 080   | 44,7                         |
| Cacao                               | 3 565                 | 4 782     | 34,2                         |
| Café                                | 5 519                 | 7 610     | 37,9                         |
| Coton                               | 3 779                 | 7 366     | 94,9                         |
| Poivre                              | 7 169                 | 7 167     | 0,0                          |
| Sucre                               | 576 345               | 654 660   | 13,6                         |
| Tabac                               | 13 335                | 15 836    | 18,8                         |

Source : Voir graphique 34,

Note : Le coton est inclus dans les plantes à fibres. Tous les autres produits et groupes de produits constituent des cultures de produits primaires.

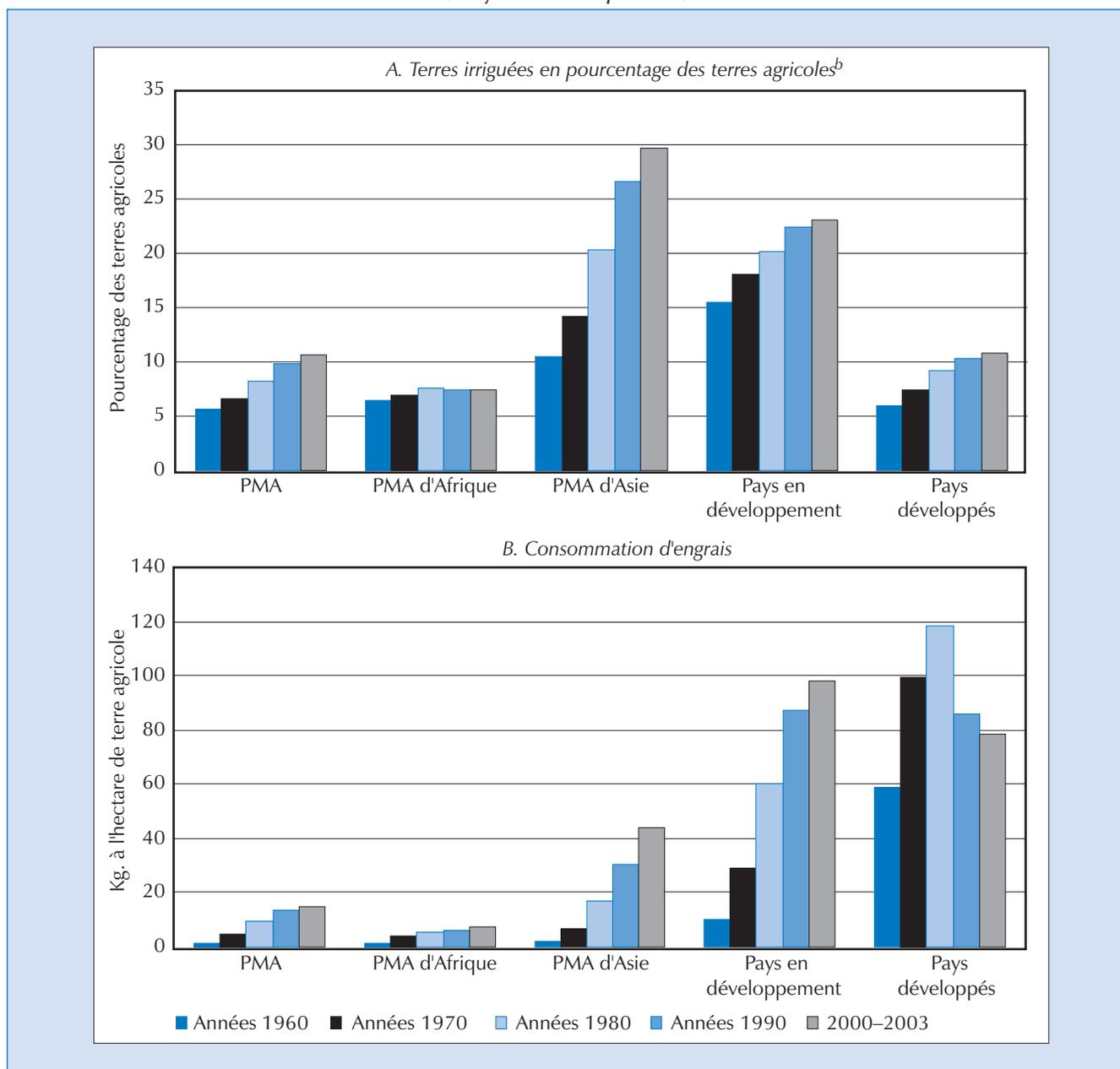
*Les mauvais résultats des PMA sont liés à la faiblesse des investissements dans l'agriculture, particulièrement dans l'irrigation, et au faible niveau de consommation de facteurs de production modernes, particulièrement des engrais.*

D'après des estimations concernant la période 2000-2003, les rendements céréaliers des PMA dépassaient à peine la moitié du rendement des autres pays en développement, et ceux d'autres cultures vivrières de base (oléagineux et légumes) étaient inférieurs à la moitié des rendements des autres pays en développement (tableau 41). De surcroît, au lieu de rattraper les autres pays en développement en terme de rendements agricoles, le groupe des PMA perd du terrain. Les rendements céréaliers sont tombés de 63 % du niveau des autres pays en développement en 1980-1983 à 53 % en 2000-2003. Ceux des cultures d'exportation (où la productivité de la terre a généralement connu la plus forte croissance) diminuent aussi par rapport aux autres pays en développement pour tous les groupes de produits, sauf le poivre et le tabac.

Les mauvais résultats des PMA sont liés à la faiblesse des investissements dans l'agriculture, particulièrement dans l'irrigation, et au faible niveau de consommation de facteurs de production modernes, particulièrement des engrais. Sur ce point, il y a des différences entre les PMA, ceux d'Asie enregistrant de bien meilleurs résultats que ceux d'Afrique. Comme il ressort du graphique 34, 7 % seulement des terres agricoles des PMA africains étaient

GRAPHIQUE 34. IRRIGATION ET CONSOMMATION D'ENGRAIS DANS LES PMA, DANS DES SOUS-GROUPES DE PMA ET DANS D'AUTRES GROUPES DE PAYS, ANNÉES 60, 70, 80, 90 ET 2000-2003<sup>a</sup>

(Moyenne de la période)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT en ligne, mars 2006.

- a Les années 60 ne comprennent pas l'année 1961 et la consommation d'engrais concerne la période 2000-2002.
- b La surface des terres agricoles est la surface des terres arables et des terres en culture permanente.

irrigués en 2000-2003, soit guère plus que dans les années 60. En revanche, la proportion des terres agricoles irriguées dans les PMA d'Asie est passée de 10 à 30 % dans la même période. Les surfaces irriguées ont particulièrement augmenté au Bangladesh (de 7 à 53 %), mais aussi dans la République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Népal.

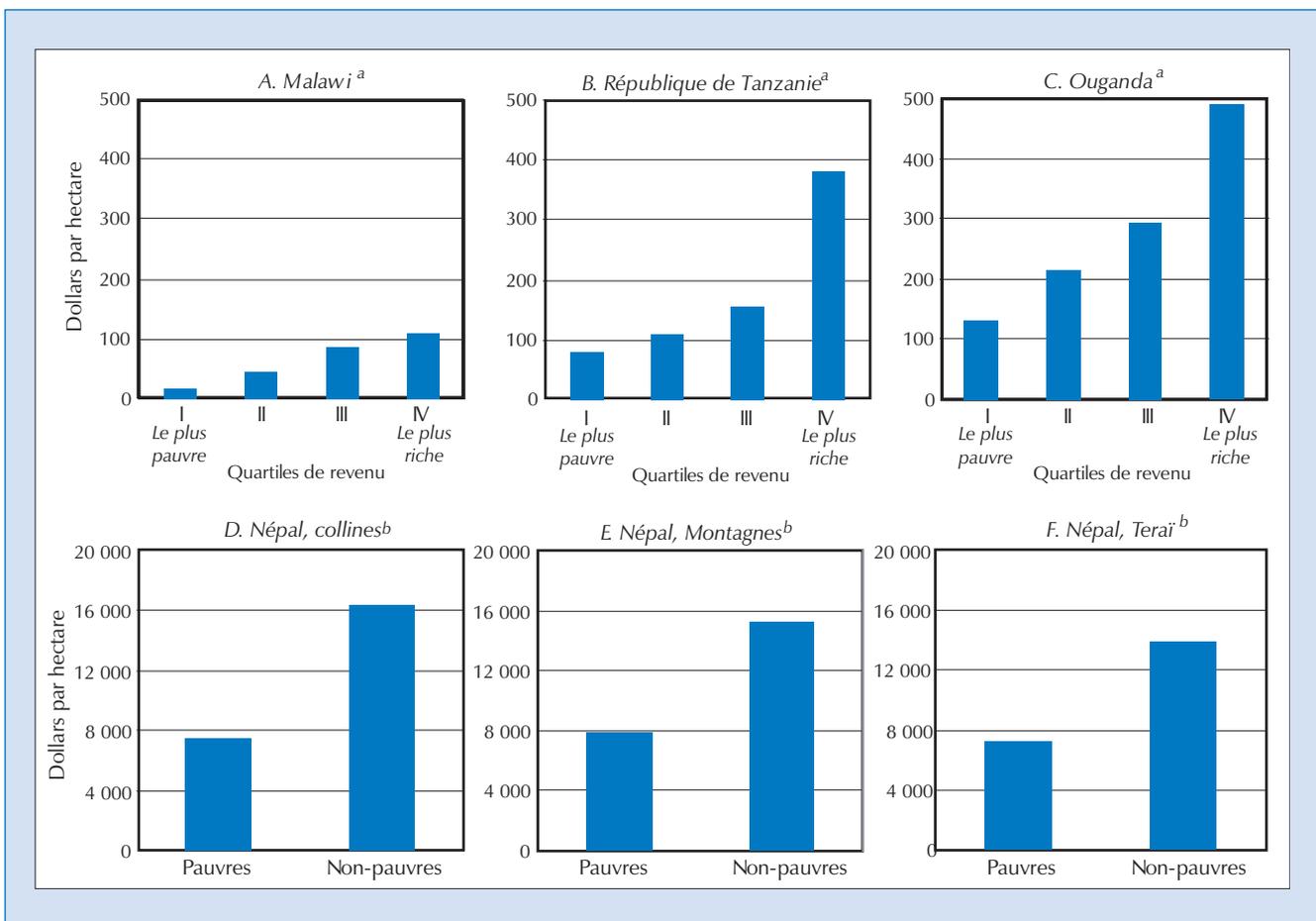
Concernant l'utilisation d'engrais, qui constitue le principal achat de facteurs de production des paysans dans les PMA, la consommation était de 44 kg à l'hectare en Asie, contre 7 kg en Afrique en 2000-2003. Un tableau plus détaillé des tendances par pays (voir le tableau 39) révèle qu'entre 1980-1983 et 2000-2003 la consommation d'engrais à l'hectare en Afrique a diminué ou a augmenté dans un nombre égal de PMA. La baisse est imputable en partie à la

*Il y a de grandes différences entre les petits exploitants en ce qui concerne la productivité des terres. Les rendements sont très influencés par l'incidence de l'extrême pauvreté, qui fait que les paysans n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter les éléments nécessaires pour augmenter, ni même maintenir leur rendement.*

suppression des subventions pour l'achat d'engrais et au fait que les commerçants privés vendeurs d'engrais n'ont pas pu s'introduire sur le marché de nombreuses zones rurales par suite du démantèlement des offices de commercialisation d'État<sup>4</sup>.

Comme pour l'accès à la terre, il y a de grandes différences entre les petits exploitants en ce qui concerne la productivité des terres. Les rendements sont très influencés par l'incidence de l'extrême pauvreté, qui fait que les paysans n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter les éléments nécessaires pour augmenter, ni même maintenir leur rendement. Des données concernant l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Malawi montrent que les rendements agricoles sont beaucoup plus élevés pour les paysans les plus riches que pour les plus pauvres (Ellis, 2004, 2005). La production nette à l'hectare pour les 25 % de ménages les plus riches est trois à six fois supérieure à celle des 25 % les plus pauvres. Les ménages les plus riches tirent aussi une part beaucoup plus élevée de leur revenu total d'activités extérieures à l'agriculture, ce qui dénote un lien positif (pour ces ménages tout au moins) entre les activités externes et la productivité agricole. On constate des schémas analogues au Népal (Acharya, 2004), où la valeur de la production à l'hectare des ménages pauvres est d'environ la moitié de celle des autres ménages (voir graphique 35).

GRAPHIQUE 35. PRODUCTIVITÉ DE LA TERRE, INÉGALITÉS DE REVENUS ET PAUVRETÉ DANS CERTAINS PMA



Source: D'après Ellis et Freeman (2004) pour le Malawi, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, et Acharya (2004) pour le Népal.

<sup>a</sup> À partir de données d'enquête de 2001 et de 2002.

<sup>b</sup> Les graphiques pour le Népal sont tirés de données concernant les premières années 90: les montagnes, les collines et le Terai sont des régions qui n'ont pas le même potentiel agricole.

Dans des situations où de nombreux agriculteurs n'ont que peu de terre et ne sont pas en mesure d'acheter des biens de production pour augmenter ou maintenir leur rendement, de fortes pressions peuvent surgir, aboutissant à une dégradation de l'environnement. Ainsi qu'il est dit dans UNCTAD (2002: 92-97), ils peuvent être entraînés dans une spirale descendante de paupérisation dans laquelle la productivité des actifs agricoles diminue à mesure que la population fait des prélèvements sur le capital naturel dont dépendent ses moyens d'existence afin de survivre.

#### 4 LES LIMITES DE L'ABSORPTION PRODUCTIVE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS L'AGRICULTURE

Les tendances de la productivité de la main-d'œuvre agricole sont le résultat des tendances de la surface cultivée par personne et des tendances des rendements agricoles (production par unité de surface). Jusqu'à présent, l'extension des surfaces cultivées, alliée à la lenteur de la croissance des rendements, a permis l'absorption productive de main-d'œuvre dans l'agriculture de la plupart des PMA. La taille moyenne des exploitations diminue, la population qui travaille dans l'agriculture ayant augmenté plus vite que la surface cultivée. Dans la plupart des cas, la croissance des rendements, bien que lente, a été suffisante pour compenser la diminution de surface cultivée par personne. Mais dans certains PMA, il arrive déjà que l'absorption productive de main-d'œuvre dans l'agriculture ne se fasse pas. Il va être de plus en plus difficile pour des pays de plus en plus nombreux d'absorber de la main-d'œuvre dans l'agriculture de façon productive.

Le graphique 36 montre les tendances générales de la croissance de la productivité de la main-d'œuvre et de l'emploi dans l'agriculture entre 1980-1983 et 2000-2003 dans les PMA, d'autres pays en développement et les pays développés. Les pays se départagent en groupes distincts: les pays développés se caractérisent presque tous par la baisse du nombre de travailleurs dans l'agriculture et par le taux le plus élevé de croissance de la productivité agricole. La plupart des pays en développement ont un taux plus faible de croissance de cette productivité (à l'exception notable du Brésil et de la République de Corée) que les pays développés. Dans les deux tiers des pays en développement, cette tendance est associée à l'augmentation de l'effectif de population travaillant dans l'agriculture et dans un tiers elle est associée à une diminution. Les PMA se distinguent en ce que dans tous les cas l'effectif des travailleurs agricoles augmente. En outre, si certains PMA présentent un chevauchement avec certains autres pays en développement, les PMA accusent les plus faibles taux de croissance de la productivité agricole.

Il ressort à l'évidence du graphique 36 que, dans un tiers des PMA, tandis que l'emploi dans l'agriculture augmentait depuis les premières années 80, la productivité de la main-d'œuvre agricole a diminué. C'est aussi le cas dans quelques autres pays en développement, mais pour l'essentiel ce sont les PMA qui sont touchés.

Ces tendances moyennes masquent les effets de l'inégalité d'accès à la terre et des rendements. Comme on l'a vu précédemment, dans un échantillon de pays représentatifs des PMA africains riches et pauvres en terres, la tranche des trois quarts inférieurs des petites exploitations familiales en termes d'accès à la terre dispose de moins de 0,26 hectare par habitant. En outre, le quart le plus désavantagé de cette tranche est pratiquement dépourvu de terre, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres en terres, situation que l'on

---

*Jusqu'à présent, la croissance des rendements, bien que lente, a été suffisante pour compenser la diminution de surface cultivée par personne. Mais il va être de plus en plus difficile pour des pays de plus en plus nombreux d'absorber de la main-d'œuvre dans l'agriculture de façon productive.*

---

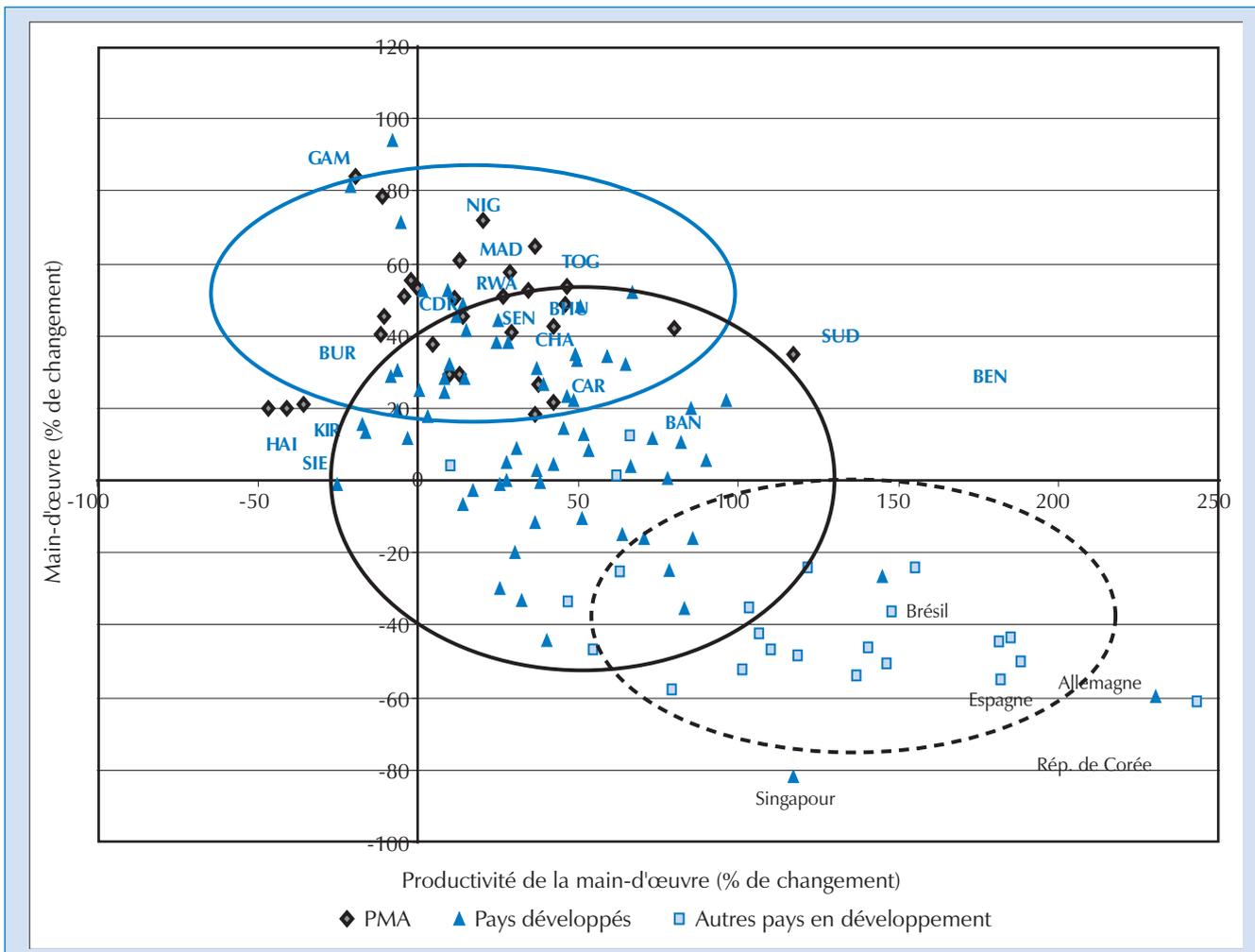


---

*Dans un tiers des PMA, tandis que l'emploi dans l'agriculture augmentait depuis les premières années 80, la productivité de la main-d'œuvre agricole a diminué.*

---

GRAPHIQUE 36. ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE EN AGRICULTURE, DANS LES PMA, D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS, ENTRE 1980-1983 ET 2000-2003



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005, CD-ROM, et FAO, FAOSTAT en ligne, décembre 2005.

Notes : Les chiffres de valeur ajoutée sont exprimés en dollars constants de 2000; la productivité de la main-d'œuvre est une estimation représentée par la valeur ajoutée en agriculture divisée par la main-d'œuvre agricole; la main-d'œuvre est constituée par la population active.

BGD : Bangladesh; BEN: Bénin; BHU: Bhoutan; BDI: Burundi; CAF: République centrafricaine; CHD: Tchad; DRC: République démocratique du Congo; GAM: Gambie; HAI: Haïti; KIR: Kiribati; MAG: Madagascar; NER: Niger; RWA: Rwanda; SEN: Sénégal; SIL: Sierra Leone; SUD: Soudan; TOG: Togo.

*C'est cette combinaison de la pénurie de terres et de la faiblesse de la productivité qui est à l'origine de la précarité de vie de beaucoup de ruraux en Afrique.*

retrouve dans un certain nombre de pays d'Asie et en Haïti. Par ailleurs, il y a de gros écarts de productivité entre les petites exploitations, comme on l'a vu plus haut.

L'extrême petitesse de certaines exploitations, conjuguée à la faiblesse des rendements, fait que les paysans les plus pauvres sont tout simplement trop démunis pour vivre convenablement de l'agriculture. Leur exploitation agricole leur permet tout juste de subsister et ils conservent l'essentiel de leur production vivrière pour la consommation familiale au lieu de la vendre au marché. C'est cette combinaison de la pénurie de terres et de la faiblesse de la productivité qui est à l'origine de la précarité de vie de beaucoup de ruraux en Afrique; à cause de cette précarité, de mauvaises conditions météorologiques provoquent la faim et la famine généralisées. En outre, cette situation amène les pauvres à diversifier leurs sources de revenus en se détournant de la culture de leur propre lopin au profit de différentes formes de travail local occasionnel, notamment au

service de la petite caste de paysans plus riches. Ainsi, il ressort des études mentionnées précédemment sur la répartition des petites exploitations que le revenu extra-agricole apporte jusqu'à 39 % et 35 % du revenu des ménages pour les 25 % de paysans qui ont le moins de terre en Zambie et au Rwanda respectivement; la proportion est plus faible en Éthiopie (8 %) et en Zambie (13 %) (Jayne et al. 2003: tableau 5). En outre, les paysans comptent de plus en plus sur les sommes envoyées par les jeunes et les hommes de la famille qui vont en ville chercher du travail.

À l'avenir, à mesure que l'on approchera de la limite des surfaces agricoles exploitables dans de plus en plus de PMA et que la possibilité d'augmenter la production en étendant les surfaces s'amenuisera, il va être de plus en plus difficile d'absorber la main-d'œuvre dans l'agriculture à moins de passer à un système plus intensif de croissance agricole. Étant donné l'écart des rendements agricoles entre les PMA et les autres pays en développement, les PMA ont la possibilité de faire de gros gains de productivité. Toutefois, l'intensification durable sera difficile à réaliser pour les paysans les plus défavorisés, qui, faute de moyens de production, sont prisonniers du piège de la pauvreté (voir Barrett, Carter et Little, 2006).

Étant donné la libéralisation du commerce qui a aussi eu lieu dans les PMA, les paysans doivent faire face à la concurrence d'agriculteurs d'autres parties du monde plus efficaces. Par suite des grandes différences qui existent entre les PMA, les autres pays en développement et les pays développés en matière de surface cultivée par travailleur agricole, ainsi que de l'élargissement des écarts de productivité, le défi à relever est redoutable. Comme on l'a vu précédemment, pour les PMA dans leur ensemble, la surface moyenne de terre par travailleur était de 0,69 hectare en 2000-2003. Dans les pays développés, on compte 13,1 hectares par travailleur. Le terrain de jeu de l'agriculture s'aplanit à l'échelle de la planète, mais les capacités des joueurs de ces mondes si disparates sont loin d'être égales.

## D. Secteur informel et sous-emploi urbain

Le fait qu'il devient plus difficile d'intégrer la main-d'œuvre de façon productive dans l'agriculture n'est pas grave en soi. Le problème réel, pour la plupart des PMA, est que dans le même temps les possibilités d'emploi productif en dehors de l'agriculture augmentent trop lentement pour absorber la main-d'œuvre croissante qui cherche un travail en dehors de l'agriculture. Comme le chapitre précédent l'a montré, dans les quatre cinquièmes des PMA la main-d'œuvre n'est pas absorbée de façon productive en dehors de l'agriculture. Le nombre de personnes qui cherchent un emploi dans les autres secteurs augmente, alors que la productivité de la main-d'œuvre dans ces secteurs diminue.

Des recherches empiriques plus poussées à l'échelon des pays sont nécessaires pour déceler les causes de cette tendance généralisée<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, dans la plupart des PMA, l'explication la plus vraisemblable est que les possibilités d'emploi dans les entreprises du secteur formel n'augmentent pas assez vite pour absorber une main-d'œuvre non agricole en expansion; en conséquence, l'importance de l'emploi dans les entreprises du secteur informel prend de plus en plus d'importance pour la main-d'œuvre non agricole. La productivité de la main-d'œuvre dans les entreprises du secteur informel est en moyenne inférieure à celle des entreprises du secteur formel. Ainsi, à mesure que la part de la population active qui travaille en dehors de

---

*Les possibilités d'emploi productif en dehors de l'agriculture augmentent trop lentement pour absorber la main-d'œuvre croissante qui cherche un travail en dehors de l'agriculture.*

---



---

*Les possibilités d'emploi dans les entreprises du secteur formel n'augmentent pas assez vite pour absorber une main-d'œuvre non agricole en expansion; en conséquence, l'importance de l'emploi dans les entreprises du secteur informel prend de plus en plus d'importance pour la main-d'œuvre non agricole*

---

l'agriculture et dans des entreprises du secteur informel augmente, la productivité de la main-d'œuvre non agricole diminue. C'est ici le phénomène évoqué précédemment: il y a absorption «illusoire» et non absorption productive de main-d'œuvre.

On relève naturellement une certaine hétérogénéité parmi les entreprises du secteur informel, certaines ayant une productivité et un dynamisme potentiel bien plus élevés que d'autres (Ranis et Stewart, 1999). C'est une question à laquelle nous reviendrons dans le chapitre 7, car dans certaines circonstances liées au stimulus de la demande intérieure, les entreprises du secteur informel peuvent contribuer pour beaucoup à la croissance de la productivité et à la création d'emplois. Néanmoins, dans la plupart des PMA, l'emploi dans ces entreprises consiste pour l'essentiel en menues activités à la limite de la survie dans lesquelles le capital et la qualification professionnelle sont très faibles. L'échelle d'opération est petite, l'équipement rudimentaire et les compétences sont élémentaires; souvent, l'entreprise est gérée par la personne qui l'a créée, parfois avec les membres de sa famille non rémunérés, et les gains sont partagés. Souvent, aussi, le travail consiste en menus services de différents types, en achat et revente de quantités minimales de marchandises, destinées habituellement aux segments les plus pauvres de la population.

---

*Dans la plupart des PMA, l'emploi dans les entreprises du secteur informel consiste pour l'essentiel en menues activités à la limite de la survie dans lesquelles le capital et la qualification professionnelle sont très faibles.*

---

## 1. IMPORTANCE DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL DES PMA

Il est très difficile d'obtenir des données faisant apparaître le caractère informel de l'emploi (voir encadré 13). Toutefois, des données transversales confirment la prépondérance des entreprises du secteur informel en tant que fournisseurs d'emplois non agricoles, ainsi que l'écart de productivité de la main-d'œuvre entre les entreprises des secteurs formel et informel et l'étendue du sous-emploi sur le marché du travail. En outre, les maigres renseignements disponibles sur les tendances chronologiques de l'emploi confortent la thèse selon laquelle, à mesure que la part de l'emploi non agricole dans l'emploi total augmente, la part de l'emploi dans les entreprises du secteur informel au sein de l'emploi non agricole augmente aussi.

Le tableau 42 regroupe les estimations disponibles concernant l'importance des entreprises du secteur informel en termes d'emploi et de production. Pour la plupart des pays, la main-d'œuvre de ces entreprises constitue 70 à 80 % de la main-d'œuvre non agricole. En termes de production, le secteur informel n'est pas aussi prédominant. Il contribue pour 40 à 50 % au PIB non agricole dans les PMA pour lesquels on dispose de données.

On voit donc que dans les entreprises du secteur informel la valeur ajoutée par travailleur est en moyenne inférieure à celle des entreprises du secteur formel. Le tableau comprend des estimations de l'écart moyen de productivité de la main-d'œuvre non agricole entre le secteur formel et le secteur informel, d'après leur part de l'emploi non agricole et du PIB. Dans la plupart des pays, la productivité du travail dans le secteur formel non agricole est quatre à cinq fois plus élevée que celle du secteur informel. Cet écart est analogue dans son ampleur aux estimations obtenues par des méthodes d'enquête plus précises dans d'autres pays en développement (voir OIT, 2004).

On possède peu de données sur l'évolution chronologique des tendances. Pour l'Afrique subsaharienne, Kingdon, Sandefur et Teal (2005a: 3-4) décèlent les grandes tendances suivantes: i) le volume de l'emploi salarié a augmenté en

## ENCADRÉ 13. SECTEUR INFORMEL ET EMPLOI INFORMEL

Les notions de secteur informel et d'emploi informel sont aujourd'hui comprises de différentes façons (Husmanns, 2004).

Si l'on suit la définition du Système de comptabilité nationale 1993, la distinction entre secteur formel et secteur informel concerne différents types d'unité de production ou d'entreprise. Celles-ci ne sont pas groupées d'après la branche d'activité (secteur manufacturier, services) mais d'après certaines caractéristiques qu'elles possèdent en commun. Le secteur formel est constitué par les sociétés et les quasi-sociétés; le secteur informel est constitué par des entreprises appartenant à des ménages «qui ne constituent pas une personne morale distincte du ménage ou des membres du ménage auxquels elles appartiennent, et qui ne tiennent pas un ensemble complet de comptes permettant de distinguer clairement les activités de production des entreprises des autres activités de leurs propriétaires». Beaucoup d'entreprises du secteur informel appartiennent à un membre d'un ménage ou à plusieurs membres d'un même ménage et sont exploitées par eux. Mais le secteur informel comprend aussi des microentreprises qui ont en permanence un employé ou davantage, mais qui sont en dessous d'une certaine taille (qui peut être définie différemment dans les différents pays, mais qui correspond souvent à moins de cinq employés) et ne sont pas immatriculées légalement.

Aujourd'hui, l'emploi informel est considéré comme n'étant pas totalement synonyme de main-d'œuvre travaillant dans le secteur informel. En 2002, l'OIT a adopté un concept de l'emploi informel qui s'applique i) aux personnes qui travaillent dans les entreprises du secteur informel, ii) à la main-d'œuvre salariée dans des entreprises formelles mais qui n'est pas réglementée, stable et protégée, y compris les travailleurs intermittents et les journaliers, les travailleurs domestiques, les travailleurs extérieurs de l'industrie (y compris les personnes travaillant à domicile), les travailleurs non enregistrés ou non déclarés et une sous-catégorie de travailleurs temporaires ou à temps partiel (Chen, 2005).

Ce nouveau concept peut donner des relations de travail une image plus riche qu'une division dualiste de l'emploi entre les entreprises du secteur formel et celles du secteur informel, et aussi une vue complète de ce qu'implique le processus par lequel une économie devient informelle. Cependant, dans la pratique, on dispose aujourd'hui de données comparatives trop peu nombreuses pour pouvoir appliquer ce concept aux PMA. L'analyse du présent chapitre est donc axée sur l'emploi dans les entreprises du secteur informel.

On trouvera une analyse approfondie du concept et de la mesure du secteur informel et de l'emploi informel dans Charmes (1998, 2000, 2002), Schneider (2002), OIT (2002), Flodman Becker (2004), Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (2004), Husmanns (2004), Chen (2005) et Havinga et Vu (2005). On trouvera une vue d'ensemble du secteur informel en Afrique et en Asie dans Xaba, Horn et Motala (2002) et Nural Amin (2002); la relation entre la différence homme-femme et l'emploi informel est examinée dans OIT (2002) et UNIFEM (2005).

TABLEAU 42. CONTRIBUTION DU SECTEUR INFORMEL À L'EMPLOI TOTAL NON AGRICOLE ET AU PIB NON AGRICOLE DANS CERTAINS PMA

|                       | Année de l'estimation | Part de l'emploi du secteur informel dans l'emploi total non agricole (%) | Contribution du secteur informel au PIB non agricole (%) | Mémo: Écart calculé de productivité de la main-d'œuvre <sup>a</sup> (secteur formel/secteur informel) |
|-----------------------|-----------------------|---|--|---|
| <b>PMA d'Afrique</b>  |                       |   |  |   |
| Bénin                 | 1993                  | 93  | 43   | 17,0  |
| Burkina Faso          | 1992                  | 77  | ..   | 6,0   |
| Tchad                 | 1993                  | 74  | 45   | 3,6   |
| Guinée                | 1994–2000             | 72  | ..   | ..  |
| Mali                  | 1989                  | 79  | 42   | 5,1   |
| Mauritanie            | 1989                  | 75  | 14   | 18,6  |
| Mozambique            | 1994                  | 74  | 45   | 3,5   |
| Niger                 | 1995                  | ..  | 59   | ..  |
| Rép.-Unie de Tanzanie | 1991                  | ..  | 43   | ..  |
| Sénégal               | 1991                  | 76  | 41   | 4,5   |
| Zambie                | 1998                  | 58  | 20   | 1,9   |
| <b>PMA d'Asie</b>     |                       |   |  |   |
| Bangladesh            | 1995/96               | 68  | ..   | ..  |
| Népal                 | 1998/99               | 73  | ..   | ..  |

Source: Nural Amin 2002; Charmes 1998, 2000, 2002; Groupe de Delhi 2004; OIT 2002.

- a On a estimé l'écart calculé de productivité de la main-d'œuvre en divisant le PIB du secteur formel par travailleur par le PIB du secteur informel par travailleur.

chiffres absolus, mais pas aussi vite que la main-d'œuvre totale, ii) la part du secteur informel dans l'emploi total a augmenté rapidement. Les auteurs constatent que les économies africaines qui présentent un taux de chômage élevé ont un secteur informel relativement petit, ce qui donne à penser que le caractère informel et le chômage sont des manifestations d'un excédent de main-d'œuvre.

D'après des données concernant la République-Unie de Tanzanie, entre 1991/92 et 2000/01, la main-d'œuvre non agricole a augmenté de 2,26 millions de personnes, mais l'emploi salarié non agricole n'a augmenté que de 172 000 personnes. En Ouganda, entre 1992 et 1999/2000, la main-d'œuvre non agricole a augmenté, d'après les estimations, de 428 000 personnes mais l'emploi salarié de 82 000 personnes seulement (Kingdon, Sandefur et Teal, 2005b). Charmes (2002) indique que 93 % des nouveaux emplois en Afrique subsaharienne en général sont dans le secteur informel. L'Éthiopie est un PMA où les taux de chômage déclaré sont très élevés en zone urbaine. D'après les estimations, 39 % de la main-d'œuvre des villes étaient sans emploi en 1994 et 30 % en 1997 (Kingdon, Sandefur et Teal, 2005b). Ce phénomène concerne les jeunes en quête d'emploi, surtout dans le secteur public, avec un long délai d'attente (Serneels, 2004).

Une étude longitudinale spécifique portant sur l'accès des jeunes au marché du travail en 1980, 1990 et 2000 dans les grandes villes du Burkina Faso fait apparaître une progression du secteur informel (Calvès et Schoumaker, 2004). En 1980, 23 % des jeunes hommes de 15 à 24 ans ont trouvé leur premier emploi rémunéré dans le secteur formel. En 1990, la proportion était tombée à 15 % et en 2000 elle n'était que de 8 %. Cinq pour cent des hommes et 3 % des femmes seulement ont trouvé leur premier travail rémunéré dans le secteur formel privé en 2000.

---

*Cinq pour cent des hommes et 3 % des femmes seulement ont trouvé leur premier travail rémunéré dans le secteur formel privé en 2000 au Burkina Faso.*

---

## 2. MARCHÉ URBAIN DU TRAVAIL DANS LES ÉCONOMIES À CROISSANCE FAIBLE

Des études récentes faites en Afrique de l'Ouest donnent une image plus détaillée et plus comparable des marchés urbains du travail dans un certain nombre de PMA (Brilleau, Roubaud et Torelli, 2005). Ces études ont été faites dans sept pays en 2001-2002; elles portent sur les conditions d'emploi dans les capitales suivantes: Bamako (Mali), Cotonou (Bénin), Dakar (Sénégal), Lomé (Togo), Niamey (Niger) et Ouagadougou (Burkina Faso). Nous nous occuperons ici de quatre pays qui, si l'on reprend la terminologie du dernier chapitre, peuvent être classés parmi les «économies à croissance faible»: Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal.

Ces pays ne sont pas ceux qui enregistrent les meilleurs résultats parmi les PMA. Mais depuis 1990, leur évolution économique a été relativement bonne. Le Burkina Faso n'a pas connu d'effondrement de la croissance; le Bénin et le Mali se sont développés assez rapidement dans les années 90 et se sont remis de leur récession des années 80; le Sénégal a enregistré une croissance rapide depuis 1995. Toutefois, comme le montrent les données ci-après, malgré la hausse du PIB par habitant, la création d'emplois productifs et rémunérateurs dans la capitale de ces pays a été laborieuse.

L'accent étant mis sur ces quatre pays, on peut souligner un certain nombre de caractéristiques du marché du travail dans leur capitale.

Premièrement, les entreprises du secteur informel sont la principale source d'emploi dans toutes les villes, puisqu'elles fournissent en moyenne 77 % des

emplois<sup>6</sup>. En moyenne, dans les quatre capitales, 12 % seulement des personnes employées le sont dans des entreprises privées du secteur formel. À Cotonou, moins de 10 % des personnes employées se trouvent dans ce genre d'entreprises (tableau 43).

Deuxièmement, le revenu mensuel moyen du secteur informel est très inférieur à celui des entreprises privées du secteur formel, et le revenu moyen de ces entreprises est très inférieur à celui de l'administration et des entreprises publiques. En moyenne, les revenus dans les entreprises du secteur informel représentent à peine plus du tiers de ceux des entreprises privées du secteur formel, et les revenus dans l'administration publique et les entreprises publiques sont supérieurs d'environ 25 et 40 % respectivement à ceux des entreprises privées du secteur formel (tableau 43).

Troisièmement, le revenu mensuel au sein des différents secteurs varie beaucoup selon le statut professionnel (tableau 44). Dans toutes les villes, les

*En moyenne, les revenus dans les entreprises du secteur informel représentent à peine plus du tiers de ceux des entreprises privées du secteur formel.*

TABLEAU 43. STRUCTURE DE L'EMPLOI ET DU REVENU SUR LE MARCHÉ URBAIN DU TRAVAIL DE CERTAINS PMA D'AFRIQUE, 2000-2001

|   | Cotonou<br>(Bénin) | Ouagadougou<br>(Burkina Faso) | Bamako<br>(Mali) | Dakar<br>(Sénégal) | Moyenne |
|---|--------------------|-------------------------------|------------------|--------------------|---------|
| <b>Emploi (pourcentage de la population pourvue d'emploi)</b>           |                    |                               |                  |                    |         |
| Administration publique   | 6,3                | 10,4                          | 7,5              | 5,7                | 7,5     |
| Entreprises publiques   | 2,2                | 2,3                           | 2,5              | 1,8                | 2,2     |
| Entreprises privées du secteur formel                                   | 9,9                | 11,8                          | 11,4             | 15,0               | 12,0    |
| Entreprises privées du secteur informel                                 | 80,3               | 73,4                          | 77,5             | 76,4               | 76,9    |
| Entreprises associatives  | 1,3                | 2,1                           | 1,1              | 1,1                | 1,4     |
| <b>Revenu (moyenne mensuelle en milliers de francs CFA<sup>a</sup>)</b> |                    |                               |                  |                    |         |
| Administration publique   | 89,5               | 94,7                          | 89,4             | 149,7              | 105,8   |
| Entreprises publiques   | 122,2              | 100,0                         | 140,2            | 134,6              | 124,3   |
| Entreprises privées du secteur formel                                   | 65,6               | 73,5                          | 92,6             | 111,0              | 85,7    |
| Entreprises privées du secteur informel                                 | 26,5               | 20,4                          | 37,5             | 38,4               | 30,7    |

Source : D'après Brilleau, Roubaud et Torelli (2005).

Note : Le secteur privé formel comprend les entreprises privées du secteur formel et les entreprises connexes.

a Franc de la Communauté financière africaine.

TABLEAU 44. RÉPARTITION DES REVENUS PAR GROUPE PROFESSIONNEL SUR LE MARCHÉ URBAIN DU TRAVAIL DANS CERTAINS PMA D'AFRIQUE, 2000-2001  
(Revenu mensuel moyen en milliers de francs CFA)

|                                  | Cotonou<br>(Bénin) | Ouagadougou<br>(Burkina Faso) | Bamako<br>(Mali) | Dakar<br>(Sénégal) | Moyenne |
|----------------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------|--------------------|---------|
| <b>Secteur public</b>            |                    |                               |                  |                    |         |
| Cadres                           | 124,3              | 135,1                         | 119,6            | 201,8              | 145,2   |
| Employés/ouvriers                | 64,0               | 66,0                          | 62,7             | 99,3               | 73,0    |
| Apprentis/main-d'œuvre familiale | 25,3               | 30,5                          | 35,3             | 57,6               | 37,2    |
| <b>Secteur privé formel</b>      |                    |                               |                  |                    |         |
| Cadres                           | 97,8               | 172,5                         | 157,6            | 238,6              | 166,6   |
| Employés/ouvriers                | 49,9               | 55,0                          | 52,4             | 87,9               | 61,3    |
| Apprentis/main-d'œuvre familiale | 17,8               | 19,8                          | 27,3             | 40,1               | 26,3    |
| <b>Secteur informel</b>          |                    |                               |                  |                    |         |
| Cadres                           | 56,9               | 59,0                          | 77,0             | 110,8              | 75,9    |
| Travailleurs indépendants        | 32,3               | 23,2                          | 40,2             | 50,0               | 36,4    |
| Employés/ouvriers                | 29,6               | 28,7                          | 39,5             | 44,3               | 35,5    |
| Apprentis/main-d'œuvre familiale | 3,7                | 8,4                           | 11,1             | 12,7               | 9,0     |

Source : Voir le tableau 43,

cadres dirigeants du secteur formel enregistrent les plus hauts revenus mensuels. Dans toutes les villes à l'exception de Ouagadougou, les travailleurs indépendants du secteur informel ont un revenu qui est à peu près la moitié de celui des employés des entreprises privées et les ouvriers et employés du secteur informel gagnent encore moins. Le niveau des revenus du secteur informel signifie qu'il y a une corrélation étroite entre l'emploi dans les entreprises du secteur informel et la pauvreté urbaine.

Quatrièmement, le chômage est présent dans les quatre villes. D'après la définition donnée par le OIT, le taux moyen de chômage est de 10 %. Il est le plus élevé à Ouagadougou (15,4 %) et le plus bas à Cotonou (5,5 %). Si l'on prend une définition plus large du chômage qui englobe les travailleurs découragés, le taux moyen est de 15 %, plus d'un membre de la population active sur cinq étant sans emploi à Ouagadougou (tableau 45).

Enfin, les quatre villes enregistrent des taux très élevés de sous-emploi. Concernant le sous-emploi visible, constitué par les personnes qui travaillent moins de 35 heures par semaine, 14 % des individus ayant un emploi sont dans cette catégorie. À Ouagadougou, le taux de sous-emploi visible est de 10,6 % de la population au travail et, à Bamako, il est de 17,1 %. Le sous-emploi peut être invisible, en ce sens que des personnes peuvent travailler de longues heures mais avec une productivité exceptionnellement basse. Dans les enquêtes, on s'efforce d'estimer ce «sous-emploi invisible» en évaluant la proportion des travailleurs qui ont un revenu inférieur au salaire minimum national. D'après cette conception, dans les quatre villes, 58 % des personnes pourvues d'un emploi, en moyenne, entrent dans la catégorie du sous-emploi invisible, le maximum étant des deux tiers à Ouagadougou et le minimum étant de 45 % à Bamako (tableau 45).

*Il apparaît à l'évidence que pour les quatre villes de ces économies à croissance faible, les deux tiers de la population active (personnes pourvues d'un emploi et personnes sans emploi) sont au chômage ou en sous-emploi invisible.*

Si l'on rapproche ces chiffres des estimations précédentes du chômage, il apparaît à l'évidence que pour les quatre villes de ces économies à croissance faible, les deux tiers de la population active (personnes pourvues d'un emploi et personnes sans emploi) sont au chômage ou en sous-emploi invisible. Dans le meilleur des cas, Bamako, six personnes actives sur 10 sont sans emploi ou sous-employées; dans le pire des cas – Ouagadougou –, les trois quarts de la population active sont dans cette situation.

On peut ergoter sur la définition du chômage et du sous-emploi. Quoiqu'il en soit, ce que ces statistiques font apparaître très clairement c'est que le sous-emploi et l'extrême faiblesse des revenus sont des problèmes majeurs sur les

TABLEAU 45. CHÔMAGE ET SOUS-EMPLOI SUR LE MARCHÉ URBAIN DU TRAVAIL DE CERTAINS PMA D'AFRIQUE, 2000-2001  
(En pourcentage de la population employée)

|                               | Cotonou<br>(Bénin) | Ouagadougou<br>(Burkina Faso) | Bamako<br>(Mali) | Dakar<br>(Sénégal) | Average |
|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------|--------------------|---------|
| Taux de chômage:              |                    |                               |                  |                    |         |
| Définition de l'OIT           | 5.5                | 15.4                          | 7.1              | 11.7               | 9.9     |
| Définition élargie            | 6.8                | 22.4                          | 12.5             | 18.9               | 15.2    |
| Taux du sous-emploi visible   | 13.4               | 10.6                          | 17.1             | 16.2               | 14.3    |
| Taux du sous-emploi invisible | 61.1               | 66.5                          | 45.4             | 57.8               | 57.7    |
| Taux de chômage global        | 69.2               | 73.0                          | 58.8             | 69.4               | 67.6    |

Source : Voir le tableau 43.

Note : On trouvera la définition des variables dans le texte.

marchés du travail urbains, situation qui est étroitement liée à l'insuffisance de l'emploi dans le secteur formel.

Nous avons insisté sur ces études de cas car elles sont considérées comme étant représentatives des économies qui ont connu une croissance faible. Comme les chiffres du chapitre 2 le montrent, la croissance de beaucoup de PMA a été encore inférieure à celle des pays faisant l'objet de ces études, et l'on peut supposer que la situation du marché du travail y est probablement pire. Toutefois, quelques PMA ont enregistré une croissance meilleure. Dans ces économies, il est possible de créer un cercle vertueux associant l'expansion du secteur formel et l'évolution vers une productivité plus élevée et des activités plus rémunératrices dans l'économie informelle. La nature de ce cercle vertueux, qui est étroitement liée aux possibilités découlant de l'expansion de la demande, sera examinée dans le chapitre 7.

## E. Conclusions

Le message fondamental du présent chapitre est que la décennie actuelle est une décennie de transition pour bien des PMA. Par le passé, la croissance de la main-d'œuvre agricole était toujours supérieure à celle de la main-d'œuvre non agricole. Mais dans la période 2000-2010, dans 24 pays sur 50, la croissance de la population active cherchant du travail en dehors de l'agriculture devrait dépasser la croissance de la population active cherchant du travail dans l'agriculture. Pour l'ensemble des PMA, cette décennie est la première dans laquelle la croissance de la population active en dehors de l'agriculture sera supérieure à celle de la population active dans l'agriculture. La tendance globale est fortement illustrée par ce qui se passe au Bangladesh. Dans les PMA africains, 46 % de l'accroissement de la population active devrait, selon les prévisions, intervenir en dehors de l'agriculture, et 45 % dans les PMA d'Asie autres que le Bangladesh.

Cette transition est associée à l'urbanisation croissante, mais elle reflète aussi le fait que le mécanisme traditionnel permettant de donner du travail au volume croissant de la main-d'œuvre devient de plus en plus limité. Ce mécanisme consiste à mettre davantage de terres en culture. Par le passé, il a permis une absorption productive de la main-d'œuvre, même si la productivité agricole n'augmentait que très lentement. Cependant, on constate une tendance générale à la baisse de la surface agricole par travailleur et la concentration d'une plus forte proportion de population sur des terres fragiles. En outre, même dans les pays riches en terres, étant donné les inégalités d'accès à la terre, les paysans les plus pauvres n'ont guère accès à la terre. Par conséquent, quels que soient les facteurs d'attraction, moteurs de l'urbanisation, il y aura de plus en plus de facteurs de répulsion à mesure que des gens de plus en plus nombreux éprouveront des difficultés à vivre décemment de l'agriculture.

Beaucoup de PMA possèdent des ressources agricoles encore sous-exploitées (produits pharmaceutiques tirés des plantes et potentiel de production de biocombustible; voir Sachs, 2005). Par ailleurs, l'écart de productivité agricole entre les PMA et d'autres pays en développement signifie qu'il y a de grandes possibilités d'améliorer la productivité agricole. Dans ces conditions, de nombreux PMA doivent passer de la culture extensive (fondée sur l'extension des surfaces cultivées) à une culture intensive fondée sur l'augmentation des rendements et une intensification durable. Cette progression sera difficile à réaliser chez les petits exploitants démunis de facteurs de production, car elle exige davantage de capital et d'investissement privé. Elle exigera aussi un plus

---

*Dans les PMA africains, 46 % de l'accroissement de la population active devrait, selon les prévisions, intervenir en dehors de l'agriculture, et 45 % dans les PMA d'Asie autres que le Bangladesh.*

---

---

*De nombreux PMA doivent passer de la culture extensive (fondée sur l'extension des surfaces cultivées) à une culture intensive fondée sur l'augmentation des rendements et une intensification durable.*

---

gros investissement public dans les infrastructures rurales et dans la recherche-développement agricole, ainsi qu'une amélioration des marchés pour les facteurs de production, la production agricole et le financement saisonnier. En outre, il sera nécessaire aussi de créer des emplois plus productifs en dehors de l'agriculture, en zone rurale comme en zone urbaine.

Le problème auquel la plupart des PMA sont confrontés est que non seulement ils ont des difficultés à améliorer la productivité agricole, mais aussi qu'ils ont de grosses difficultés à absorber de façon productive en dehors de l'agriculture une main-d'œuvre grandissante. La tendance dans la plupart des PMA est à la diminution de la productivité du travail en dehors de l'agriculture, qui découle de l'inaptitude à créer des emplois formels suffisants et de la prolifération des emplois dans des activités marginales de menus services. La main-d'œuvre augmente en dehors de l'agriculture, mais elle n'est pas employée de façon productive. La question clef qui se pose aux pouvoirs publics est la suivante: les politiques actuelles peuvent-elles rectifier ces tendances et, dans la négative, quelle est la solution?

Une intensification durable des activités agricoles et la création d'emplois productifs en dehors de l'agriculture exigeront une accumulation accrue de capitaux et d'apprentissage technologique ainsi que de l'innovation dans de nouveaux secteurs pour créer des changements structurels. Les trois chapitres qui vont suivre sont axés sur trois obstacles principaux à ce développement des capacités productives – infrastructure, institutions et absence de stimulants découlant d'une demande effective – avant de passer aux considérations de politique générale.

---

*Une intensification durable des activités agricoles et la création d'emplois productifs en dehors de l'agriculture exigeront une accumulation accrue de capitaux et d'apprentissage technologique ainsi que de l'innovation dans de nouveaux secteurs pour créer des changements structurels.*

---

## Notes

1. On trouvera une analyse de la pénurie sévère de données sur l'offre de main-d'œuvre en Afrique subsaharienne dans Sender, Cramer et Oya (2005). Concernant l'Asie, la Banque asiatique de développement (2005:5) souligne que le problème réside dans l'absence de comparabilité des données entre les pays par suite de divergences dans l'étendue et la portée des études sur la main-d'œuvre, la population de référence, la période de référence pour laquelle on détermine le statut de la main-d'œuvre et les définitions de ce statut.
2. Cette progression correspond à la taille du Bangladesh qui, en 2000, représentait 22 % de la main-d'œuvre totale.
3. Atkinson (2005) indique, à l'aide de données de l'Université de Kassels, qui classe 140 pays d'après la proportion de leur territoire affectée de stress hydrique sévère, que la plupart des PMA sont au bas de l'échelle, à l'exception du Népal, du Niger, du Soudan, de la Somalie, de l'Éthiopie et du Bangladesh.
4. On trouvera une analyse complète des tendances dans Crawford et al. (2003).
5. L'OIT a amorcé un certain nombre d'études qui explorent le lien entre la croissance, l'emploi et la pauvreté dans un programme de travail mené, en partie, en collaboration avec le PNUD et avec l'aide de la SIDA. Ces études portent sur un certain nombre de PMA, notamment le Bangladesh (Muqtada, 2003; Rahman et Islam, 2003; Islam, 2004), l'Éthiopie (Demeke, Guta et Ferede, 2003; Denu, Tekeste et van der Deijl, 2005), l'Ouganda (Kabann et al., 2003) et le Mozambique (Bruck et van der Broeck, 2006). Il demeure difficile de faire une analyse comparée à cause des différences dans les définitions et dans la comparabilité des études sur la main-d'œuvre (voir Khan, 2005). Toutefois, les résultats de ces études confirment l'importance de la création d'emplois productifs en tant que lien indispensable entre la croissance à l'échelle macro-économique et la réduction de la pauvreté à l'échelon des ménages (Islam, 2004; Osmani, 2005).
6. Les entreprises du secteur informel sont définies dans le présent contexte comme des unités de production non immatriculées en bonne et due forme ni comptabilité écrite formelle.

## Bibliographie

- Acharya, S. (2004). Measuring and Analyzing Poverty (with a particular reference to the case of Nepal). *European Journal of Comparative Economics*, vol. 1, n° 2, pp. 195-215.
- André, C. et Platteau, J.P. (1996/97). Land tenure under unendurable stress: Rwanda caught in the Malthusian trap. Cahiers de la Faculté des sciences économiques et sociales de Namur, Série Recherche n° 164, Namur, Belgique.
- Banque asiatique de développement (2005). *Labor Markets in Asia: Promoting Full, Productive, and Decent Employment*, Manille.
- Atkinson, A. (2005). Current state and recent trends in natural resource endowment in the least developed countries. Document d'information rédigé pour le Rapport 2006 sur les pays les moins avancés, CNUCED, Genève.
- Barrett, C.B., Carter, M.R. et Little, P.D. (2006). Understanding and reducing persistent poverty in Africa: Introduction to a special issue. *Journal of Development Studies*.
- Boreak, S. (2000) Land ownership, sales and concentration in Cambodia: A preliminary review of secondary data and primary data from four recent surveys, *Cambodia Development Resource Institute, Working Paper 16*.
- Brilleau, A., Roubaud, F. et Torelli, C. (2005). L'emploi, le chômage et les conditions d'activité. Enquête 1-2-3 phase 1, STATECO 99: 41-86.
- Bruck, T. et van der Broeck, K. (2006). Growth, employment and poverty in Mozambique, *Issues in Employment and Poverty*. Document de travail n° 21, OIT, Genève.
- Calvès, A-E et Schoumaker, B. (2004). Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980-2000. *World Development*, 32 (8), pp. 1341-1354.
- Charmes, J. (1998). Women working in the informal sector in Africa: New methods and new data. Document rédigé pour la Division de statistiques de l'ONU, Programme de développement intégrant hommes et femmes (PNUD) et projet «Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing» (WIEGO).
- Charmes, J. (2000). The contribution of informal sector to GDP in developing countries: Assessment, estimates, methods, orientations for the future. Quatrième réunion du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, Genève, 28-30 août 2000.
- Charmes, J. (2002). Méthodes d'estimation et d'enquête pour le secteur informel, Université de Versailles, Versailles, France.
- Chen, M.A. (2005). Rethinking the informal economy. Linkages with the formal economy and the formal regulatory environment. Document présenté à la conférence consacrée au thème «Unlocking Human Potential “ Linking the Informal and Formal Sectors», organisée à Helsinki les 17 et 18 Septembre 2004, document n° 2005/10. Groupe d'experts sur les questions de développement de l'Université des Nations Unies/Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU/WIDER).
- Crawford, E., et al (2003). Input use and market development in sub-Saharan Africa: An overview. *Food Policy* 28, 277-292.
- Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (2004). Sous-Comité des statistiques, première session, Bangkok, 18-20 février 2004.
- Demeke, M. Guta, F. et Ferede, T. (2003). Growth, employment, poverty and policies in Ethiopia, *Issues in Employment and Poverty Document n° 21*, OIT, Genève.
- Denu, B., Tekeste, A. et van der Deijl, H. (2005). Characteristics and determinants of youth unemployment, underemployment and inadequate employment in Ethiopia. *Employment Strategy Papers*, 2005/07, OIT, Genève.
- Ellis, F. (2004). Occupational diversification in developing countries and the implications for agricultural policy. Programme of Advisory and Support Services to DFID (PASS), Project No. WB0207.
- Ellis, F. (2005). Small-farms, livelihood diversification and rural-urban transitions: Strategic issues in sub-Saharan Africa. Document rédigé pour l'atelier de recherche sur l'avenir des petites exploitations organisé par l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) et l'Overseas Development Institute (ODI), Londres, 26-29 Juin, 2005.
- FAO (2002). Le rôle de l'agriculture dans le développement des pays les moins avancés et leur intégration à l'économie mondiale, Rome, FAO.
- Flodman Becker, K. (2004). The informal economy. Fact finding study. Département pour l'infrastructure et la coopération économique, SIDA, Suède.
- Gore, C.G. (1994). Social exclusion and Africa south of the Sahara: A review of the literature, Institut international d'études sociales, document de travail 62, OIT, Genève.
- Gurrieri, A. et Sáinz, P. (2003). Employment and structural mobility. Revisiting a Prebischian theme. *CEPAL Review*, 80, août 2003, CEPALC, Santiago.
- Gouvernement d'Haïti (2005). Développement rural en Haïti: Diagnostic et axes d'intervention – Rapport de synthèse. Rapport établi par le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et par la Banque mondiale.

- Havinga, I. et Vu, V. (2005). Informal sector in the 1993 system of national accounts. Document rédigé pour l'atelier ONU/CESAP sur l'actualisation du SCN de 1993, Bangkok, avril 2005. CESAP, Bangkok.
- Hossain (2004). Poverty alleviation through agriculture and rural development in Bangladesh. Centre for Policy Dialogue, Paper 39. Dhaka, Bangladesh.
- Husmanns, R. (2004). Measuring the informal economy: From employment in the informal sector to informal employment. Document de travail n° 53, Bureau de statistique, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2002). Women and men in the informal economy: A statistical picture. Document de travail du Secteur de l'emploi, Bureau international du Travail, Genève.
- OIT (2004). Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-2005: Emploi, productivité et réduction de la pauvreté, Bureau international du Travail, Genève.
- Islam, R. (2004). The nexus between economic growth, employment and poverty reduction: An empirical analysis. Issues in Employment and Poverty. Document de travail n° 14, OIT, Genève.
- Jayne, T.S., et al (2003). Smallholder income and land distribution in Africa: Implications for poverty reduction strategies, *Food Policy*, 28, 253-275.
- Kabann, I.B. et al. (2003). Economic growth, employment and pro-poor policies in Uganda. Issues in Employment and Poverty. Document de travail n° 16, OIT, Genève.
- Khan, A.R. (2005). Growth, employment and poverty: An analysis of the vital nexus based on some recent UNDP and ILO/SIDA studies. Issues in Employment and Poverty. Document de travail n° 19, OIT, Genève.
- Kingdon, G., Sandefur, J. et Teal, F. (2005a). Labour market flexibility, wages and incomes in sub-Saharan Africa in the 1990s. Centre for the Study of African Economies. Département d'économie, Université d'Oxford, R.U.
- Kingdon, G., Sandefur, J. et Teal, F. (2005b). Patterns of labor demand in sub-Saharan Africa: A Review paper. Africa Region " employment issues " regional stocktaking review. Centre for the Study of African Economies Study, Département d'économie, Université d'Oxford, R.U.
- Muqtada, M. (2003). Promotion of employment and decent work in Bangladesh: Macroeconomic and labour policy considerations. Département de la stratégie en matière d'emploi, Organisation internationale du Travail, Genève.
- Nural Amin, A.T.M. (2002). The informal sector in Asia from the decent work perspective. Series on the Informal Economy, 4, Bureau international du Travail, Genève.
- Osmani, S.R. (2005). *The Employment Nexus between Growth and Poverty: An Asian Perspective*, Stockholm, études de la SIDA.
- Rahman, R.I. et Nabiul Islam, K. (2003). Employment poverty linkages: Bangladesh. Issues in Employment and Poverty. Document de travail n° 10, Organisation internationale du Travail, Genève.
- Ranis, G. et Stewart, F. (1999) V-Goods and the role of the urban informal sector in development. *Economic Development and Cultural Change*, 47(2), janvier 1999, 259-288.
- Ros. J. (2000). *Development Theory and the Economics of Growth*, University of Michigan Press, Ann Arbor, États-Unis.
- Sachs, I. (2005). Expensive Oil: For least developed countries a Quidproquo of a curse and blessing in disguise. Document d'information rédigé pour le Rapport 2006 sur les pays les moins avancés, CNUCED, Genève.
- Schneider, F. (2002). Size and measurement of the informal economy in 110 countries around the world. Document présenté au cours d'un atelier de l'Australian National Tax Centre, Canberra, Australie, 17 Juillet 2002.
- Sender, J., Cramer, C., et Oya, C. (2005). Unequal prospects: Disparities in the quantity and quality of labour supply in sub-Saharan Africa. Centre d'études africaines, document de travail 62, Leyde.
- Serneels, P. (2004). The nature of unemployment in urban Ethiopia. Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford, R.U.
- CNUCED (2002). Rapport 2002 sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté, publication des Nations Unies, n° de vente F.02.II.D.13, Genève et New York.
- PNUD (2004). *The Macro-Economics of Poverty Reduction in Nepal*, New York.
- UNIFEM (2005). *Progress of the World's Women: Women, Work and Poverty*, New York, UNIFEM.
- Banque mondiale (2003). Improving livelihoods on fragile lands, chapter 4, pp. 59-82, Rapport sur le développement dans le monde, 2003, *Sustainable Development in a Dynamic World*, Washington.
- Xaba, J., Horn, P. et Motala, S. (2002). Informal sector in sub-Saharan Africa. Séries on the Informal Economy, 10, OIT, Genève.

# Le déficit d'infrastructures

## Chapitre

# 5

### A. Introduction

Le manque d'infrastructures constitue un obstacle majeur à l'accélération de la croissance économique, à la baisse sensible de la pauvreté et au développement des capacités productives des PMA. Par infrastructure physique, on entend divers types d'ouvrages, d'équipements et d'installations tels que centrales électriques et lignes de transport et de distribution d'électricité; centraux téléphoniques, lignes téléphoniques et installations pour téléphones mobiles; routes, voies ferrées, ponts, ports et aéroports; barrages, réservoirs, réseaux d'adduction d'eau, installations de traitement des eaux et tout à l'égout; et décharges et incinérateurs pour la collecte et l'élimination des déchets solides. La simple existence de ces ouvrages et installations ne se traduit pas par elle-même par un avantage économique, pas plus qu'elle ne contribue au bien-être de l'homme, mais les services qu'elle rend possibles se traduisent par un accroissement de la productivité d'autres ressources (terre, matériel et équipement et travail) et sont indispensables à la création et au fonctionnement des capacités entrepreneuriales comme au développement de liens productifs. L'infrastructure physique contribue à la productivité et à la rentabilité des entreprises en réduisant le coût des intrants, en éliminant les goulots d'étranglement du côté de l'offre qui se traduisent par une sous-utilisation des capacités, et en augmentant la productivité d'autres facteurs de production. Les investissements dans les infrastructures peuvent également avoir un effet catalyseur et attirer d'autres investissements dans des activités directement productives, car ils créent de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs. Les services liés aux infrastructures peuvent pour leur part contribuer au bien-être des ménages (par exemple qui n'ont plus à aller chercher l'eau) et faciliter l'accès à l'école, aux centres de santé et aux emplois.

Les investissements dans les infrastructures ont un impact bénéfique immédiat, car ils créent une demande de travail et de matériaux de construction. Toutefois, l'essentiel de leur impact positif sur la performance des entreprises est souvent plus long à se manifester, et n'est pas automatique. Il dépend tout d'abord de l'efficacité avec laquelle les installations physiques sont exploitées et entretenues. De plus, il n'apparaîtra pas nécessairement s'il existe d'autres obstacles importants à l'investissement et à la rentabilité des entreprises. Les services créés par de nouvelles infrastructures n'auront pas d'impact positif sur la productivité et l'investissement si l'entrepreneuriat local est axé sur des activités non productives; si les institutions, et en particulier les systèmes financiers et de savoirs, limitent l'investissement et l'innovation; ou si les incitations en faveur de la demande, qui encouragent les investissements de manière générale, sont insuffisantes. Ils n'auront pas non plus d'effets positifs si le financement des investissements ou l'offre de services d'infrastructure provoquent une instabilité macroéconomique, limitent le capital financier disponible pour le secteur privé, ou les incitations en faveur du secteur privé. L'investissement dans les infrastructures physiques doit donc être considéré comme un élément d'un ensemble plus large de mesures destinées à développer les capacités productives des PMA. Il constitue un préalable nécessaire, mais non suffisant, au développement d'une production moderne dans le contexte d'une économie mondialisée.

Le présent chapitre examine trois types d'infrastructures physiques essentiels à la croissance économique, aux changements structurels, à une meilleure

---

*Le manque d'infrastructures constitue un obstacle majeur à l'accélération de la croissance économique, à la baisse sensible de la pauvreté et au développement des capacités productives des PMA.*

---

---

*L'investissement dans les infrastructures physiques doit donc être considéré comme un élément d'un ensemble plus large de mesures destinées à développer les capacités productives des PMA.*

---

intégration des échanges et à un emploi plus productif dans les PMA, à savoir les transports, l'énergie et les télécommunications. Il met l'accent sur les installations physiques plutôt que sur l'organisation des services: bien que ces derniers sont indispensables à la concrétisation des retombées des investissements dans les infrastructures, ils n'en sont en effet que le corollaire.

Le présent chapitre est divisé en trois grandes sections. La section B décrit d'une manière générale l'importance et les tendances en matière d'infrastructure dans les PMA, la section C met l'accent sur les tendances en matière de financement – investissements publics, aide publique au développement (APD) et investissements privés –, et la section D complète l'analyse par un examen des mécanismes par lesquels un accroissement des investissements publics et de l'APD peut contribuer au développement des capacités productives des PMA. Il examine les infrastructures rurales, les infrastructures nationales à grande échelle et les infrastructures transfrontières ainsi que les liens qui existent entre investissements dans les infrastructures et échanges internationaux. La section E enfin fait la synthèse des principaux points qui ressortent du chapitre.

---

*Les données concernant les transports, l'énergie et les télécommunications montrent que la situation dans la plupart des PMA la plus mauvaise au monde.*

---

## **B. Les infrastructures physiques dans les PMA: situation actuelle et tendances récentes**

### **1. L'AMPLEUR DU DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES**

La valeur de l'ensemble des infrastructures au niveau mondial s'élèverait à 15 000 milliards de dollars, dont environ 60 % dans les pays à haut revenu, 28 % dans les pays à revenu intermédiaire et 13 % dans les pays à faible revenu (Fay et Yepes, 2003). On ne dispose d'aucune estimation pour ce qui concerne plus particulièrement les PMA, mais les données concernant les transports, l'énergie et les télécommunications montrent que la situation dans la plupart d'entre eux est la plus mauvaise au monde.

Le graphique 37 présente les dernières données disponibles concernant certains indicateurs de base dans ces trois secteurs. Il en ressort:

- Qu'en 1999, le réseau routier exprimé par kilomètre carré et par habitant était environ moitié moins long que dans d'autres pays en développement et, par habitant, un cinquième de ce qu'il était dans les pays de l'OCDE;
- Qu'en 2003, les lignes téléphoniques et le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile pour 1 000 habitants représentaient 11 % des valeurs correspondantes dans d'autres pays en développement et 3 % de ces valeurs dans les pays de l'OCDE;
- Qu'en 2002, la consommation d'électricité par habitant représentait 7 % de la consommation dans d'autres pays en développement et 1,6 % de la consommation dans les pays de l'OCDE. On estime que 16 % seulement de la population des PMA avait accès à l'électricité en 2002, contre 53 % dans d'autres pays en développement et 99 % dans les pays de l'OCDE.

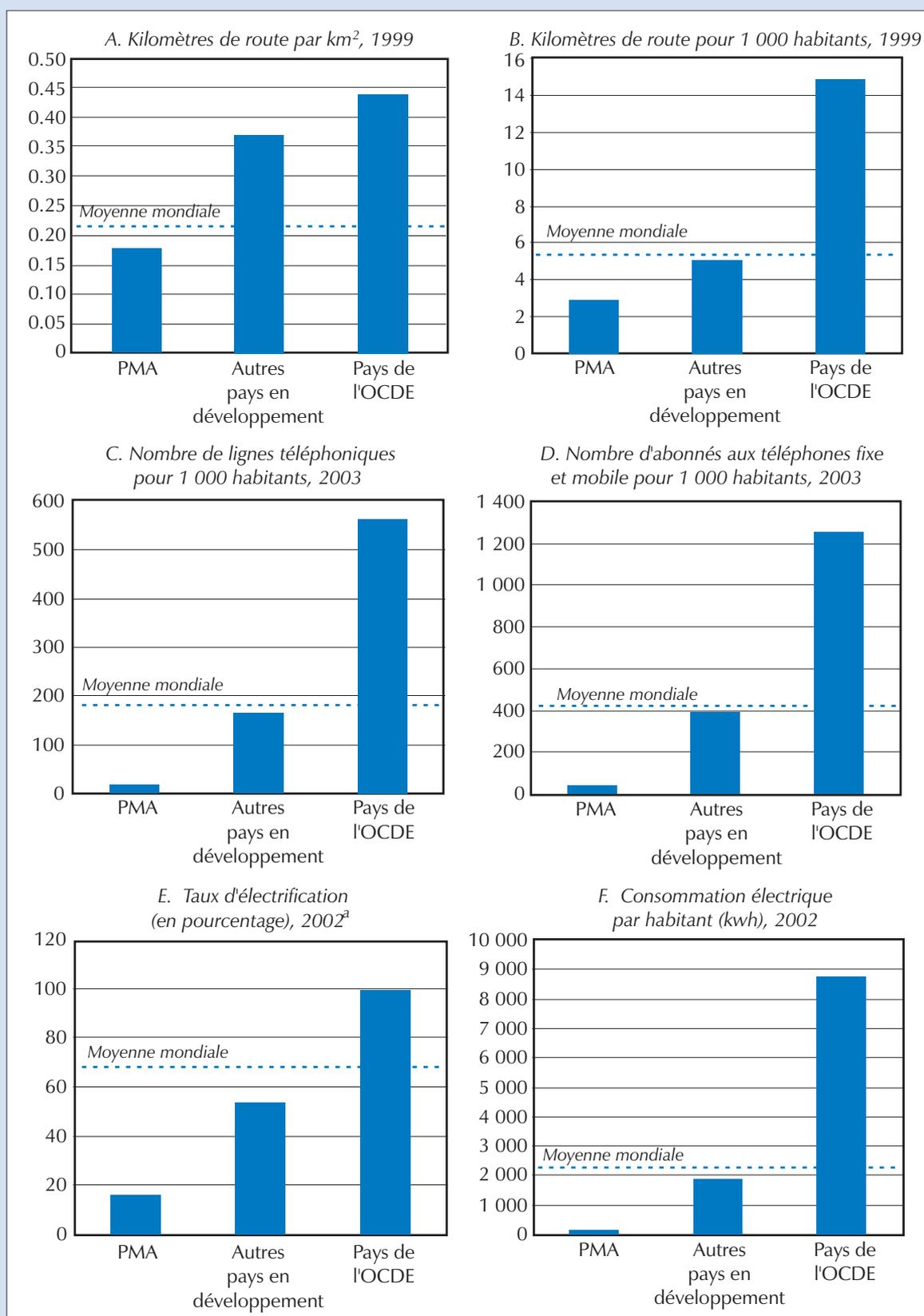
Non seulement le volume d'investissement dans les infrastructures est plus faible dans les PMA que dans les autres pays, mais en outre la qualité des services y est également la plus mauvaise. Comme on peut le voir sur le graphique 38:

---

*Non seulement le volume d'investissement dans les infrastructures est plus faible dans les PMA que dans les autres pays, mais en outre la qualité des services y est également la plus mauvaise.*

---

GRAPHIQUE 37. INDICATEURS DES INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ÉNERGIE DANS LES PMA, D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DE L'OCDE

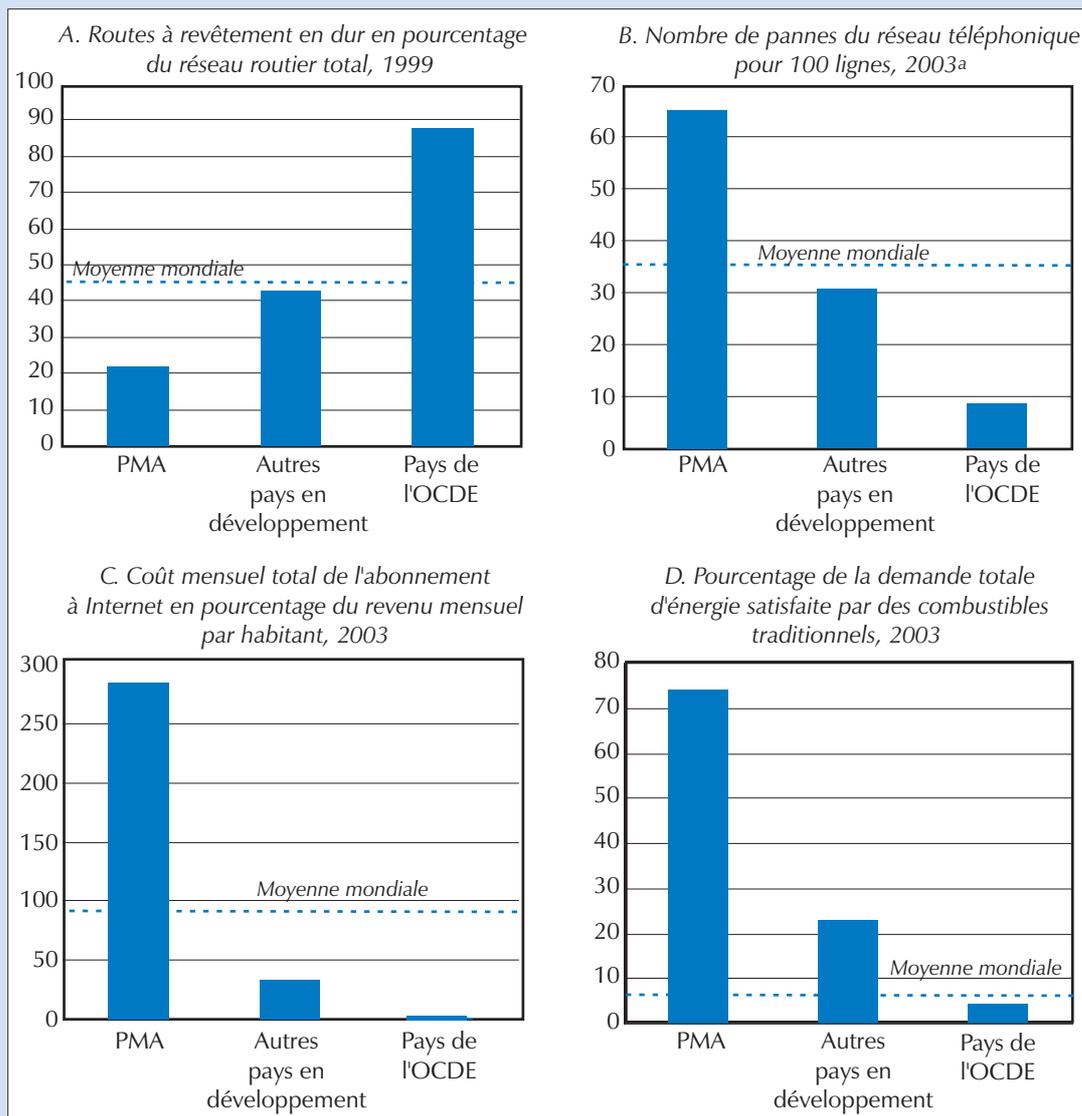


Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur les *Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, de la Banque mondiale (CD-ROM) et *World Energy Outlook, 2004*, de l'AIE (CD-ROM).

Note : Les moyennes sont des moyennes simples.

a Le taux d'électrification est défini comme le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité.

GRAPHIQUE 38. INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ÉNERGIE DANS LES PMA, D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DE L'OCDE



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur les *Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, de la Banque mondiale (CD-ROM).

Note : Les moyennes sont des moyennes simples.

a Nombre de pannes signalées pour 100 lignes.

Dans les PMA, 74 % des besoins totaux en énergie étaient satisfaits par des sources traditionnelles et 20 % de la production totale d'électricité étaient perdus pendant le transport et la distribution.

- En 1999, 22 % seulement des routes étaient recouvertes en dur contre 43 % dans d'autres pays en développement et 88 % dans les pays de l'OCDE;
- En 2003, on comptait 65 pannes du réseau téléphonique pour 100 lignes téléphoniques, soit deux fois plus que dans d'autres pays en développement et huit fois plus que dans les pays de l'OCDE;
- En 2003, le coût mensuel de l'accès à Internet représentait pratiquement trois fois le revenu national brut mensuel par habitant contre un tiers dans d'autres pays en développement et à peine 1 % dans les pays de l'OCDE;
- Dans les PMA, 74 % des besoins totaux en énergie étaient satisfaits par des sources traditionnelles (charbon de bois et bois de chauffage) plutôt que par le charbon, le pétrole, le gaz et l'électricité, contre 23 % dans d'autres pays en développement et 4 % dans les pays de l'OCDE.

Les données disponibles pour 14 PMA montrent également qu'en moyenne, au cours de la période 1999-2001, 20 % de la production totale d'électricité étaient perdus pendant le transport et la distribution, contre 13 % dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, et 6 % dans les pays de l'OCDE.

Le graphique 39 montre la nature du déficit d'infrastructures entre les PMA et d'autres pays en développement. À partir de divers indicateurs, il classe tous les pays en développement, y compris les PMA, depuis ceux qui ont la meilleure infrastructure, jusqu'à ceux qui ont l'infrastructure la plus déficiente. On constate que la plupart des PMA se trouvent au bas de l'échelle, bien qu'il apparaisse clairement que pour certains indicateurs (en particulier la longueur du réseau routier pour 1 000 habitants et le pourcentage du réseau routier à revêtement en dur), un certain nombre de pays en développement se trouvent dans une situation aussi mauvaise que la plupart des PMA. Le graphique 39 E, établi à partir d'un indice composite de l'ensemble des indicateurs<sup>1</sup>, montre que 27 des 31 PMA de l'échantillon se trouvent entre le 80<sup>e</sup> et le 115<sup>e</sup> (et dernier) rang, les quatre pays faisant exception étant le Bhoutan, la Mauritanie, la République démocratique populaire lao et le Yémen. Tous les PMA se trouvent en dessous de la moyenne pour l'échantillon et dans les 40 % inférieurs de l'ensemble des pays en développement examinés (pour plus de détails, voir Borgatti, 2005 a).

L'apparence de ces graphiques est également frappante. Ainsi, pour ce qui concerne la longueur du réseau routier par habitant, le nombre de lignes téléphoniques par habitant et le pourcentage du réseau routier à revêtement en dur, la courbe baisse légèrement après une chute initiale par rapport aux pays en développement les mieux placés, alors que pour ce qui concerne l'accès à l'électricité on constate une chute brutale à partir de la moitié supérieure de l'échantillon, où plus de 90 % de la population a accès à l'électricité, jusqu'au quart inférieur, où se trouve la plupart des PMA, dont moins de 10 % de la population a accès à l'électricité. Cette «fracture électrique» n'a pas reçu la même attention que la fracture numérique (voir encadré 14) mais elle est au moins aussi importante, et probablement plus, pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement des capacités productives des PMA.

## 2. DIFFÉRENCES ENTRE PMA

Si, considérés globalement, les PMA se trouvent dans une situation beaucoup plus mauvaise que la plupart des autres pays en développement, on constate néanmoins des différences sensibles entre eux. Les PMA insulaires ont ainsi une infrastructure physique plus développée que les PMA d'Asie ou d'Afrique, ces derniers se trouvant en dessous de la moyenne du groupe pour pratiquement chaque indicateur d'infrastructure physique et de qualité: la longueur du réseau routier par kilomètre carré y est particulièrement faible (0,12 kilomètre par kilomètre carré en 1999 contre 0,29 dans les PMA d'Asie et 0,33 dans les PMA insulaires);<sup>2</sup> seuls 14 % de la population avaient accès à l'électricité en 2002 contre 21 % dans les PMA d'Asie; et à peine 15 % du réseau routier était revêtu en dur contre 27 % dans les PMA d'Asie et 49 % dans les PMA insulaires. Les PMA d'Afrique se situent en dessous de la moyenne pour l'ensemble des PMA pour chaque indicateur d'accès à l'infrastructure considérée et de qualité de service. La longueur du réseau routier par habitant est toutefois la même que dans les PMA d'Asie, et le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile y est supérieur (tableau 46).

Une analyse statistique, qui classe 31 PMA pour lesquels les données sont disponibles en fonction de l'infrastructure physique et au moyen des indicateurs

---

*La «fracture électrique»  
n'a pas reçu la même  
attention que la fracture  
numérique.*

---

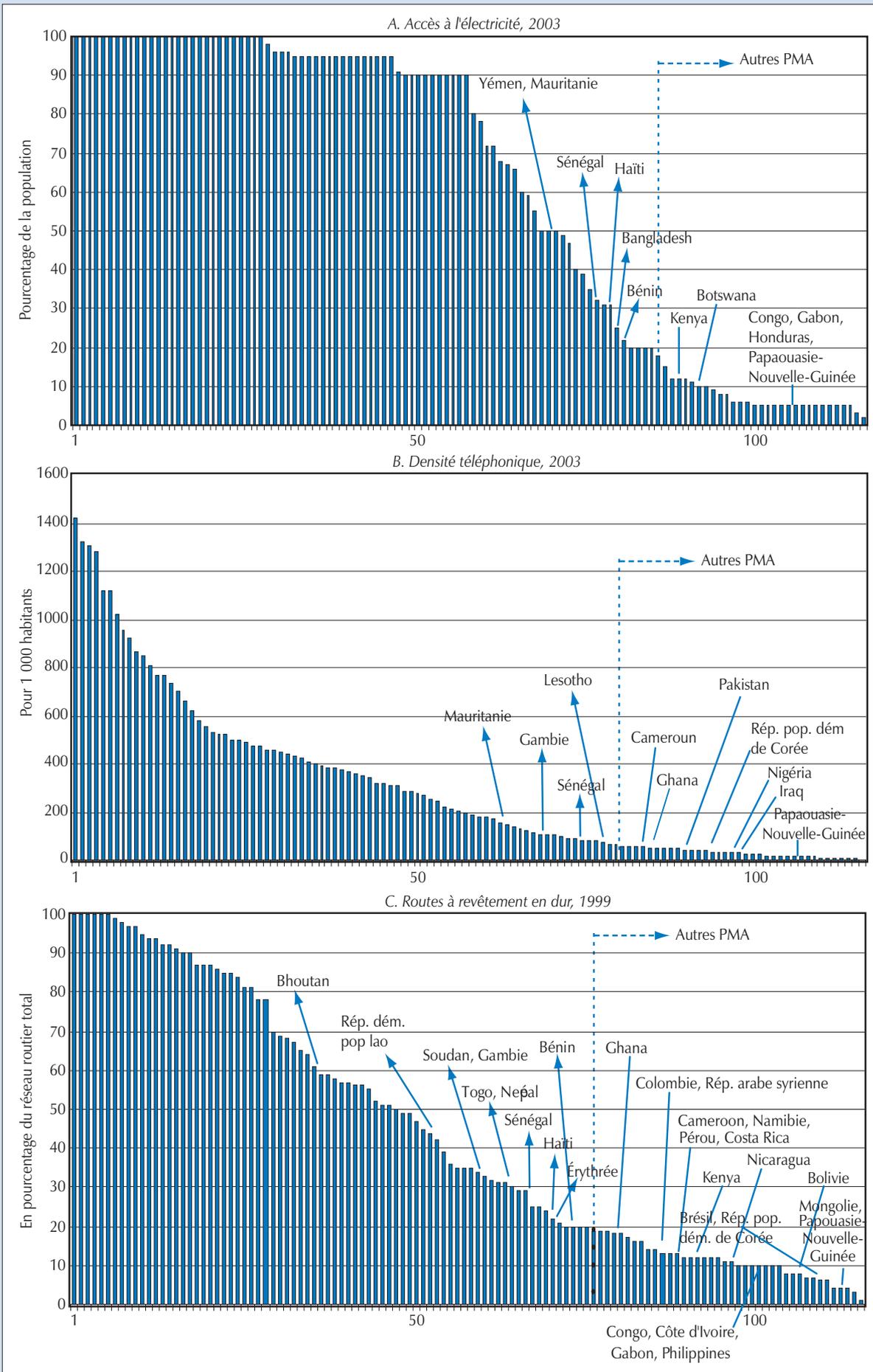


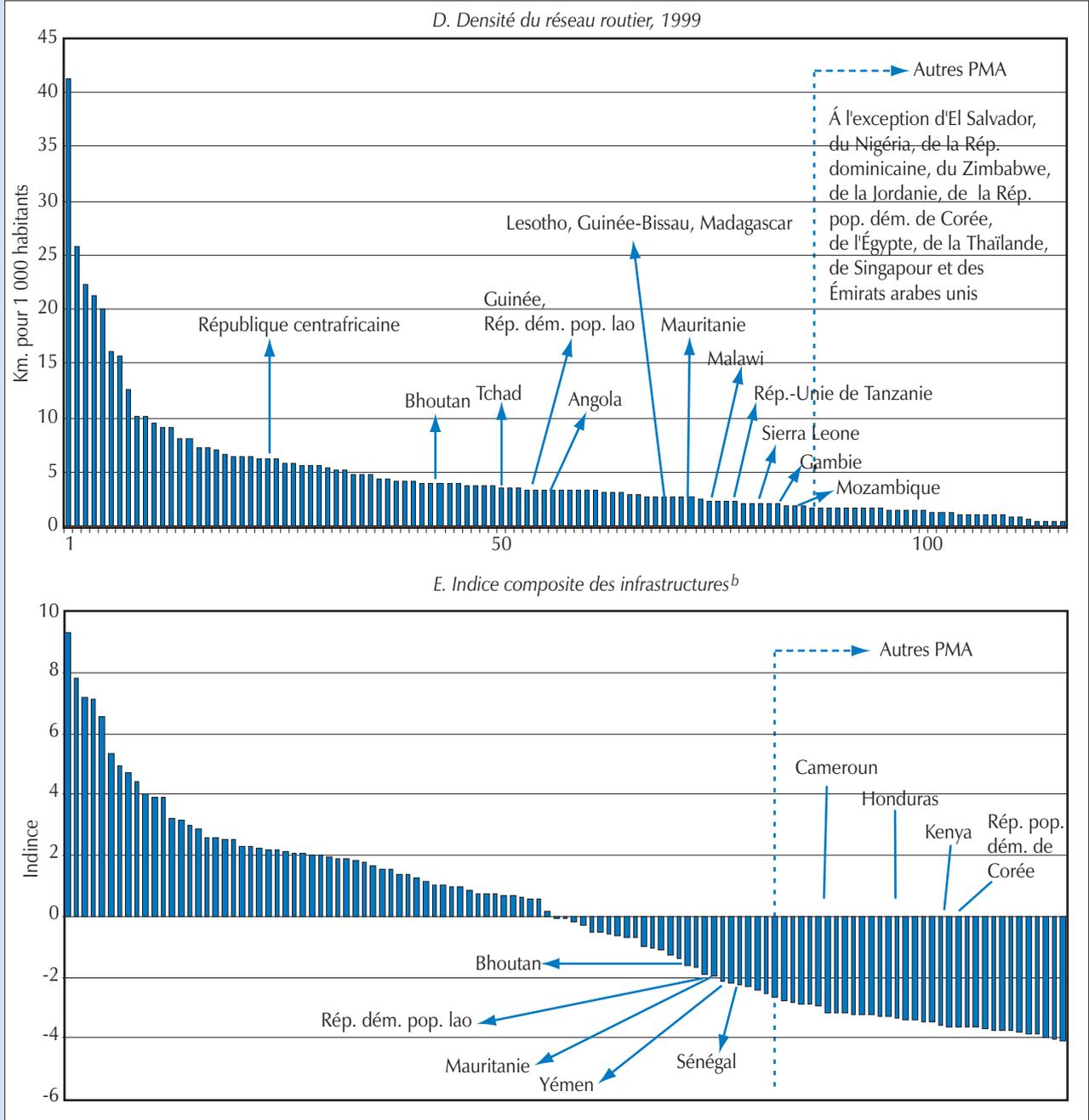
---

*Les PMA physique d'Afrique,  
se trouvent en dessous  
de la moyenne du groupe  
pour pratiquement chaque  
indicateur d'infrastructure  
physique et de qualité.*

---

GRAPHIQUE 39. CLASSEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT<sup>a</sup> EN FONCTION DE LEURS INFRASTRUCTURES





Source: Borgatti (2005a).

a Y compris les économies en transition.

b Sur la base des dernières données disponibles.

figurant au graphique 39, permet de dresser un tableau plus détaillé de la diversité qui existe entre les PMA<sup>3</sup>. Elle identifie trois groupes de pays, à savoir:

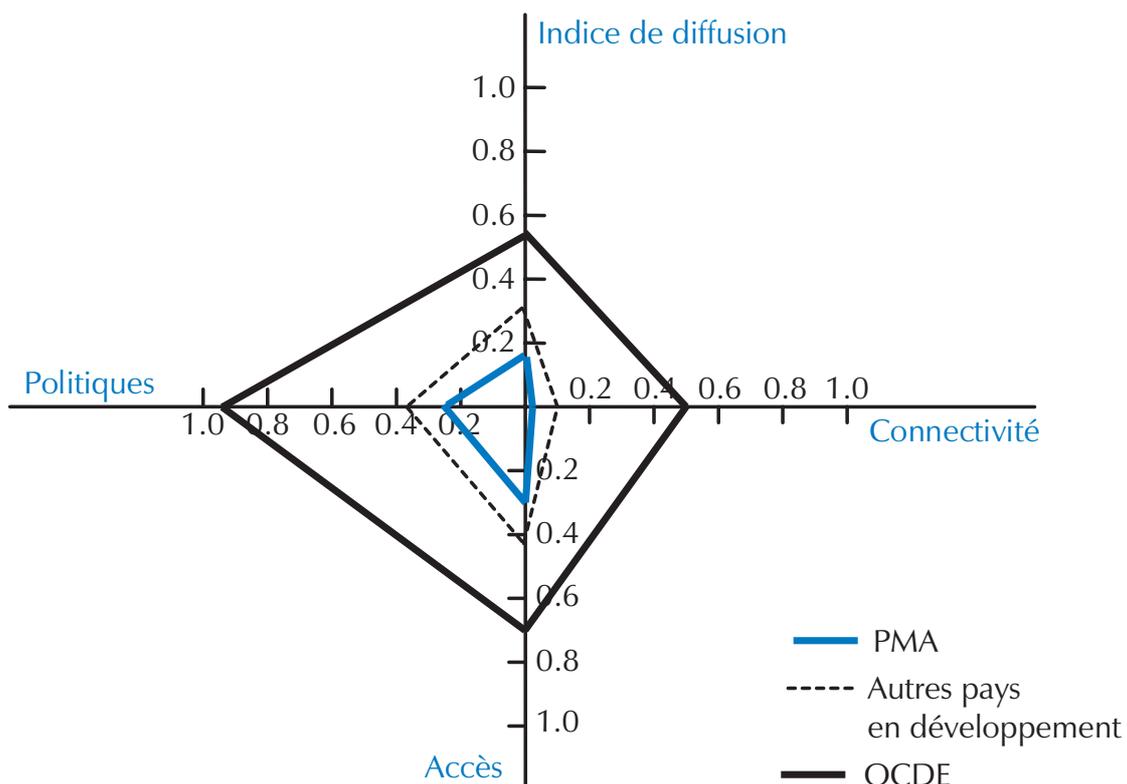
- Ceux dont l'infrastructure est relativement bonne – Bénin, Bhoutan, Gambie, Haïti, Lesotho, Mauritanie, République démocratique populaire lao, Sénégal, Soudan, Togo et Yémen;
- Ceux dont l'infrastructure est dans la moyenne – Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Érythrée, Éthiopie, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sierra Léone;

#### ENCADRÉ 14. LES PMA ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE: L'INDICE DE DIFFUSION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) DE LA CNUCED

L'indice de diffusion des TIC de la CNUCED permet de mesurer la fracture numérique à partir de trois variables: i) la connectivité, qui mesure l'importance du développement des infrastructures en matière de télécommunications; ii) l'accès, qui mesure la possibilité de tirer parti du fait d'être connecté et iii) les politiques, qui mesurent le degré de concurrence sur le marché des fournisseurs d'accès à l'Internet. Chacune de ces variables est évaluée et mesurée au moyen des indicateurs suivants: pour la connectivité, le nombre par habitant, de sites d'hébergement, d'ordinateurs individuels, de lignes téléphoniques et d'abonnés aux téléphones mobiles; pour l'accès, le nombre estimé d'utilisateurs d'Internet, le taux d'alphabétisation des adultes, le coût d'un appel téléphonique local et le PIB par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat; pour les politiques, la présence de centraux Internet, ainsi que le degré de concurrence sur les marchés des télécommunications et des fournisseurs d'accès à Internet. L'indice de diffusion est obtenu en estimant la valeur pour le pays considéré en proportion de la valeur de référence maximale, puis en calculant la moyenne des scores obtenus pour chaque indicateur.

Le graphique 5 de l'encadré montre les résultats obtenus par les PMA, d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE pour l'indice comme pour ses trois variables. Il en ressort clairement que c'est dans le domaine de la connectivité – c'est à dire le niveau de développement des infrastructures en matière de télécommunications – que les PMA ont le plus de retard.

GRAPHIQUE 5 DE L'ENCADRÉ. INDICE DE DIFFUSION DES TIC POUR LES PMA, D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LES PAYS DE L'OCDE, 2002



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED (2005).

Parmi les PMA, les Maldives occupent une place à part puisque la valeur de leur indice (0,3565) est deux fois plus élevée que la valeur moyenne du groupe (0,1778). La concurrence sur le marché intérieur des télécommunications est peu développée dans la plupart des PMA, à l'exception notable de la Guinée Bissau, de Madagascar, du Malawi et du Soudan. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'en dépit d'une valeur relativement élevée de l'indice concernant les politiques, la Guinée Bissau se trouve au dernier rang des 165 pays étudiés pour ce qui est de la valeur globale de l'indice de diffusion des TIC.

Les données disponibles montrent comment le classement de 19 PMA a évolué entre 1995 et 2002 (tableau 6 de l'encadré). On constate que la majorité des PMA perdent du terrain par rapport à d'autres pays en développement et aux pays développés puisque 16 sur les 19 ont régressé et que 3 seulement " la Sierra Leone, les Maldives et la République centrafricaine " ont progressé. Le Lesotho, la République Unie de Tanzanie, Madagascar et le Malawi ont perdu plus de 50 places entre 1995 et 2002.

Ces données montrent clairement qu'en dépit du développement rapide des réseaux de téléphonie mobile dans de nombreux PMA, ceux-ci continuent de perdre du terrain par rapport à d'autres pays en développement pour ce qui est des TIC. La fracture numérique et la fracture électrique se renforcent mutuellement et se traduisent par un retard technologique par rapport au reste du monde, ce qui constitue un obstacle majeur à l'acquisition de technologies modernes destinées à la production de masse.

TABLEAU 6 DE L'ENCADRÉ. ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DE CERTAINS PMA POUR LA DIFFUSION DES TIC ENTRE 1995 ET 2002<sup>a</sup>

|                           | Classement 1995 | Classement 2002 | Gains ou pertes |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Angola                    | 114             | 143             | 29              |
| Bangladesh                | 107             | 145             | 38              |
| Burkina Faso              | 140             | 159             | 19              |
| Cambodge                  | 105             | 119             | 14              |
| Cap-Vert                  | 63              | 87              | 24              |
| Djibouti                  | 113             | 147             | 34              |
| Lesotho                   | 64              | 117             | 53              |
| Madagascar                | 80              | 131             | 51              |
| Malawi                    | 88              | 138             | 50              |
| Maldives                  | 86              | 50              | -36             |
| Mali                      | 132             | 157             | 25              |
| Ouganda                   | 144             | 154             | 10              |
| République centrafricaine | 156             | 144             | -12             |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | 76              | 165             | 89              |
| Rwanda                    | 89              | 134             | 45              |
| Sierra Leone              | 150             | 103             | -47             |
| Soudan                    | 99              | 129             | 30              |
| Tchad                     | 138             | 155             | 17              |
| Yémen                     | 102             | 136             | 34              |

Source : CNUCED, 2005b (tableau 3, p. 8).

a Le classement compte 165 pays en 2002 et 154 en 1995. Plus un pays se trouve bas dans le classement, plus la diffusion des TIC est mauvaise.

- Ceux dont l'infrastructure est relativement mauvaise – Angola, Guinée, Guinée Bissau, Madagascar, République centrafricaine et Tchad (Borgatti, 2005a).

Les PMA dont l'infrastructure est relativement mauvaise sont de grands pays africains à faible densité de population. Certains ont également été victimes de conflits. On trouve dans ce groupe aussi bien l'Angola, qui est depuis longtemps exportateur de pétrole, que le Tchad qui a commencé à exporter du pétrole fin 2003. Le groupe dont l'infrastructure est relativement bonne comprend un certain nombre de PMA dont les taux d'urbanisation sont les plus élevés (par exemple la Mauritanie et le Sénégal, où 62 % et 50 % de la population au total vivaient en zone urbaine en 2003). Les PMA qui se développent le plus rapidement ont une infrastructure physique relativement bonne ou moyenne, alors que ceux dont l'infrastructure est relativement mauvaise ont une croissance économique faible ou négative.

---

*Les PMA qui se développent le plus rapidement ont une infrastructure physique relativement bonne ou moyenne.*

---

TABLEAU 46. INDICATEURS DE L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES DANS LES SECTEURS DES TRANSPORTS, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉNERGIE DANS LES PMA D'AFRIQUE, D'ASIE ET INSULAIRES

|   | Année <sup>a</sup> | PMA d'Afrique <sup>b</sup> | PMA d'Asie         | PMA insulaires |
|---|--------------------|----------------------------|--------------------|----------------|
| Routes par km <sup>2</sup>  | 1999               | 0,1                        | 0,3                | 0,3            |
| Routes pour 1 000 habitants   | 1999               | 2,7                        | 2,7                | 3,9            |
| Nombre de lignes téléphoniques pour 1 000 habitants   | 2003               | 9,0                        | 13,4               | 61,2           |
| Nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile pour 1 000 habitants                                   | 2003               | 33,0                       | 27,2               | 111,7          |
| Taux d'électrification (en %) <sup>b</sup>  | 2002               | 14,2                       | 21,3               | ..             |
| Pannes de téléphone pour 100 lignes <sup>b</sup>  | 2003               | 61,9                       | 116,5 <sup>c</sup> | 48,4           |
| Routes à revêtement en dur en pourcentage du réseau routier total                                   | 1999               | 15,5                       | 26,7               | 48,5           |
| Coût de l'abonnement mensuel à Internet en pourcentage du revenu national brut mensuel par habitant | 2003               | 355,0                      | 130,1              | 131,5          |
| Consommation d'énergie par habitant (kWh)   | 2002               | 148,4                      | 105,9              | ..             |
| Pourcentage des besoins totaux en énergie satisfaits par des sources d'énergie traditionnelles      | 2002               | 78,5                       | 68,0               | ..             |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur les *Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, de la Banque mondiale (CD-ROM); *World Energy Outlook, 2004*, de l'Agence internationale de l'énergie, et ONU, *Energy Statistics Yearbook, 2004* (CD-ROM).

a Année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

b Pour les définitions, voir graphiques 37 et 38.

c Ce résultat s'explique par la façon dont les séries sont calculées. Le nombre de pannes pour 100 lignes téléphoniques est calculé en divisant le nombre total de pannes signalées au cours de l'année par le nombre total de lignes en fonctionnement, et en multipliant le résultat ainsi obtenu par 100.

### 3. TENDANCES EN MATIÈRE DE FOURNITURE D'INFRASTRUCTURES

En raison du manque de données, il est difficile d'analyser en détail les tendances en matière de fourniture d'infrastructures<sup>4</sup>. Toutefois, au cours des années 90, l'écart constaté, entre les PMA d'une part et d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE d'autre part, s'est creusé (tableau 47). Cette évolution est particulièrement manifeste en ce qui concerne le réseau routier, le nombre de kilomètres par habitant en 1999 (dernière année pour laquelle on dispose de données complètes) étant même moins élevé qu'en 1990. Le pourcentage de routes à revêtement en dur a également diminué au cours de la même période. L'étendue du réseau routier par habitant a diminué aussi bien dans les PMA d'Afrique que dans les PMA insulaires, alors que le pourcentage de routes à revêtement en dur a diminué dans les PMA d'Afrique. En revanche, pour l'ensemble du groupe, le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile pour 1 000 habitants a été multiplié par huit entre 1990 et 2002. En dépit de cette progression toutefois, l'écart continue de se creuser par rapport à d'autres pays en développement et aux pays de l'OCDE où le nombre de nouveaux abonnés a été plus important. L'écart s'est également creusé en ce qui concerne la consommation d'électricité par habitant. Il est cependant intéressant de constater que par rapport aux autres pays en développement la part des besoins énergétiques totaux couverte par des combustibles traditionnels est restée constante, ce qui suggère que le processus de diversification en faveur de sources d'énergie non traditionnelles n'a guère évolué, que ce soit dans les PMA comme dans d'autres pays en développement.

Pour ce qui est des différences entre PMA (graphique 40), on constate que la situation en ce qui concerne le kilométrage de routes par habitant et le kilométrage de routes à revêtement en dur par habitant, s'est détériorée dans de nombreux PMA au cours de la période 1990-1999 alors qu'en ce qui concerne les

---

*Au cours des années 90, l'écart constaté, entre les PMA d'une part et d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE d'autre part, s'est creusé.*

---

TABLEAU 47. ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE DES PMA, D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS DE L'OCDE ENTRE 1990 ET 2003

|  | Année <sup>a</sup> | PMA   | Autres pays en développement | OCDE   |
|--|--------------------|-------|------------------------------|--------|
| Routes   |                    |       |                              |        |
| Par km <sup>2</sup>  | 1990               | 0,1   | 0,2                          | 0,4    |
|  | 1999               | 0,2   | 0,4                          | 0,4    |
| Pour 1 000 habitants   | 1990               | 3,1   | 3,1                          | 15,1   |
|  | 1999               | 2,9   | 5,1                          | 14,9   |
| Pourcentage de routes à revêtement en dur  | 1990               | 23,0  | 38,5                         | 72,8   |
|  | 1999               | 22,0  | 43,2                         | 88,0   |
| Nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile (pour 1 000 habitants)                    | 1990               | 6,2   | 86,6                         | 478,0  |
|  | 2003               | 45,1  | 390,5                        | 1254,7 |
| Pannes de téléphone (pour 100 lignes)  | 1992               | 148,7 | 78,9                         | 16,0   |
|  | 2003               | 65,0  | 30,7                         | 8,5    |
| Consommation électrique par habitant (kWh)   | 1990               | 104,0 | 1153,8                       | 7187,6 |
|  | 2002               | 136,3 | 1870,1                       | 8769,3 |
| Pourcentage des besoins énergétiques totaux satisfaits par des sources traditionnelles | 1990               | 77,5  | 25,8                         | 4,8    |
|  | 2002               | 74,2  | 22,9                         | 4,1    |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur les *Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, de la Banque mondiale, (CD ROM); ONU, *Energy Statistics Yearbook, 1993 et 2004*; et *World Energy Outlook, 2004*, de l'Agence internationale de l'énergie.

a Ou l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles.

télécommunications la situation s'est très fortement améliorée dans tous les PMA entre 1990 et 2002.

### C. Financement des investissements dans les infrastructures

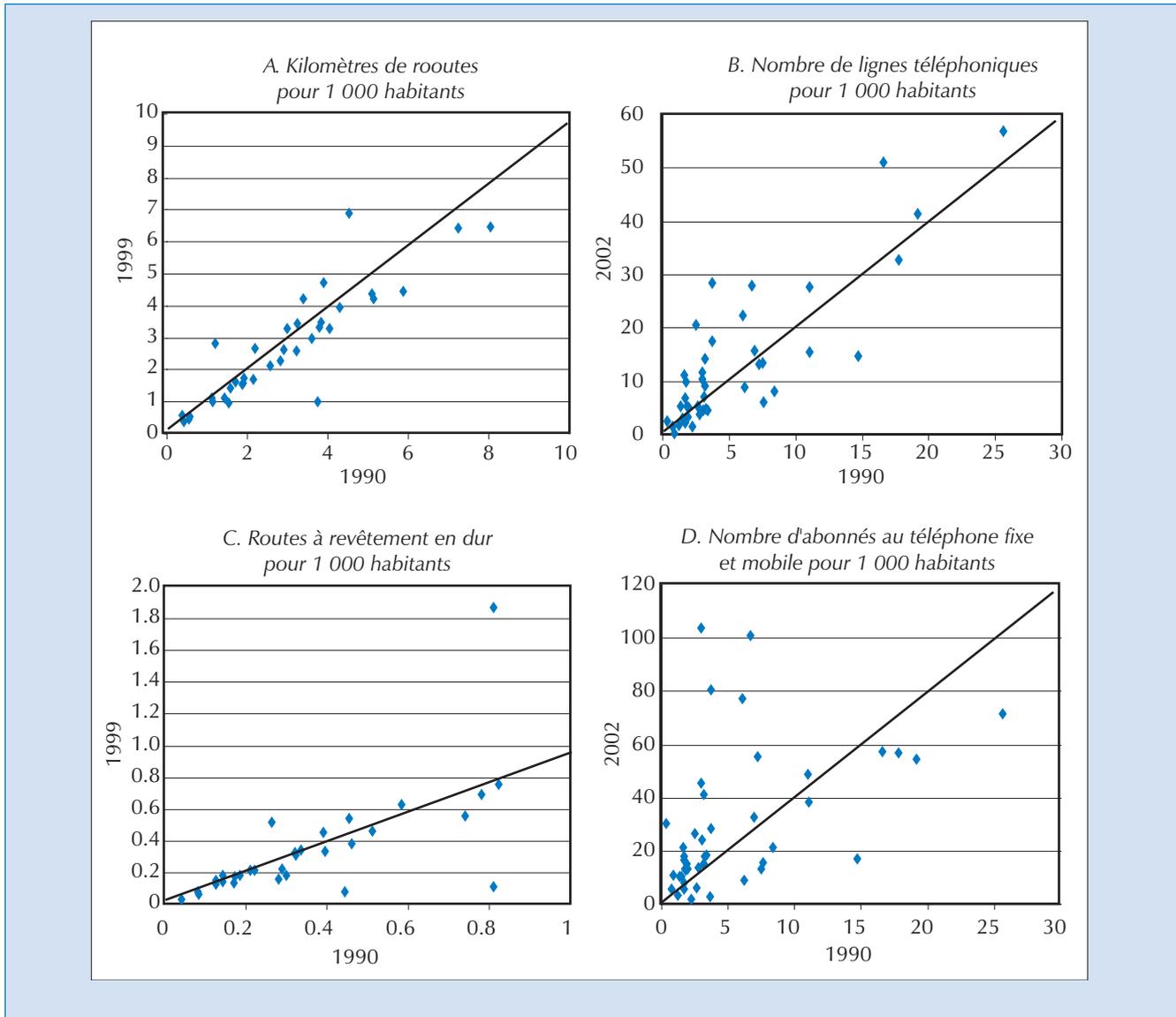
Le faible développement des infrastructures dans les PMA tient à la fois au mauvais entretien des infrastructures existantes et à des investissements insuffisants dans les nouvelles infrastructures. Ces deux facteurs sont la manifestation du problème général décrit au chapitre 2, c'est à dire du volume limité de ressources intérieures disponibles pour le financement des investissements, quels qu'ils soient. La part des ressources allouées aux infrastructures économiques a également diminué parce que i) les gouvernements ont réduit ces dépenses de façon à équilibrer leur budget dans le contexte de réformes économiques de première génération et ii) les donateurs ont réorienté leur aide en faveur des secteurs sociaux, ce qui s'est traduit par une très forte diminution en termes réels du volume de l'aide consacrée aux infrastructures économiques. Ainsi que l'a fait observer la Commission pour l'Afrique (2005) pour l'Afrique subsaharienne en général, «cette erreur de politique est fondée sur un nouveau dogme qui dominait dans les années 80 et 90, affirmant que les infrastructures seraient désormais financées par le secteur privé» (p. 264). Dans la pratique, bien que le secteur privé ait effectivement financé certaines infrastructures, il n'a pas compensé la diminution des investissements publics et de l'aide publique au développement.

D'après Torero et Chowdhury (2005), au cours de la période 1980-1998, les dépenses d'infrastructures ont baissé de 6 % à 4 % des dépenses publiques totales en Afrique, de 12 % à 5 % en Asie et de 11 % à 6 % en Amérique latine. Bien qu'il n'existe pas de statistiques spécifiques pour les PMA, les données

*Le faible développement des infrastructures dans les PMA tient à la fois au mauvais entretien des infrastructures existantes et à des investissements insuffisants dans les nouvelles infrastructures.*

*Bien que le secteur privé ait effectivement financé certaines infrastructures, il n'a pas compensé la diminution des investissements publics et de l'aide publique au développement.*

GRAPHIQUE 40. ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES PMA ENTRE 1990 ET 2002<sup>a</sup>



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur les *Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, de la Banque mondiale (CD-ROM).

Note : Il n'a pas été tenu compte du Cap-Vert dans les graphiques concernant les routes à revêtement en dur, le nombre de lignes téléphoniques et les abonnés au téléphone fixe et mobile ni des Maldives dans ces deux derniers graphiques.

a Données de 1999 pour les routes et les routes en dur et de 2002 pour le nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone fixe et mobile.

*Au cours des années 90, on a constaté une très nette réorientation de cette aide vers l'infrastructure sociale et les services.*

disponibles pour 13 d'entre eux<sup>5</sup> concernant la seconde moitié des années 90 montrent que cinq de ces pays ont consacré moins de 1 % du PIB aux infrastructures économiques et que sept y ont consacré moins de 2 %. Dans 5 de ces 13 PMA, les dépenses publiques dans les domaines de l'énergie, des transports et des communications ne représentent que le tiers des dépenses en faveur de l'éducation, du logement, de la santé et de la protection sociale<sup>6</sup>.

La priorité accordée aux dépenses sociales est également manifeste lorsqu'on examine les tendances de l'APD: celle-ci constitue pour les PMA la première source de financement des infrastructures mais, au cours des années 90, on a constaté une très nette réorientation de cette aide vers l'infrastructure sociale et les services, avec une progression de 14,6 % par an en valeur nominale entre 1992 et 2003 contre à peine 3 % pour les infrastructures économiques sur l'ensemble de la période. En termes réels, les

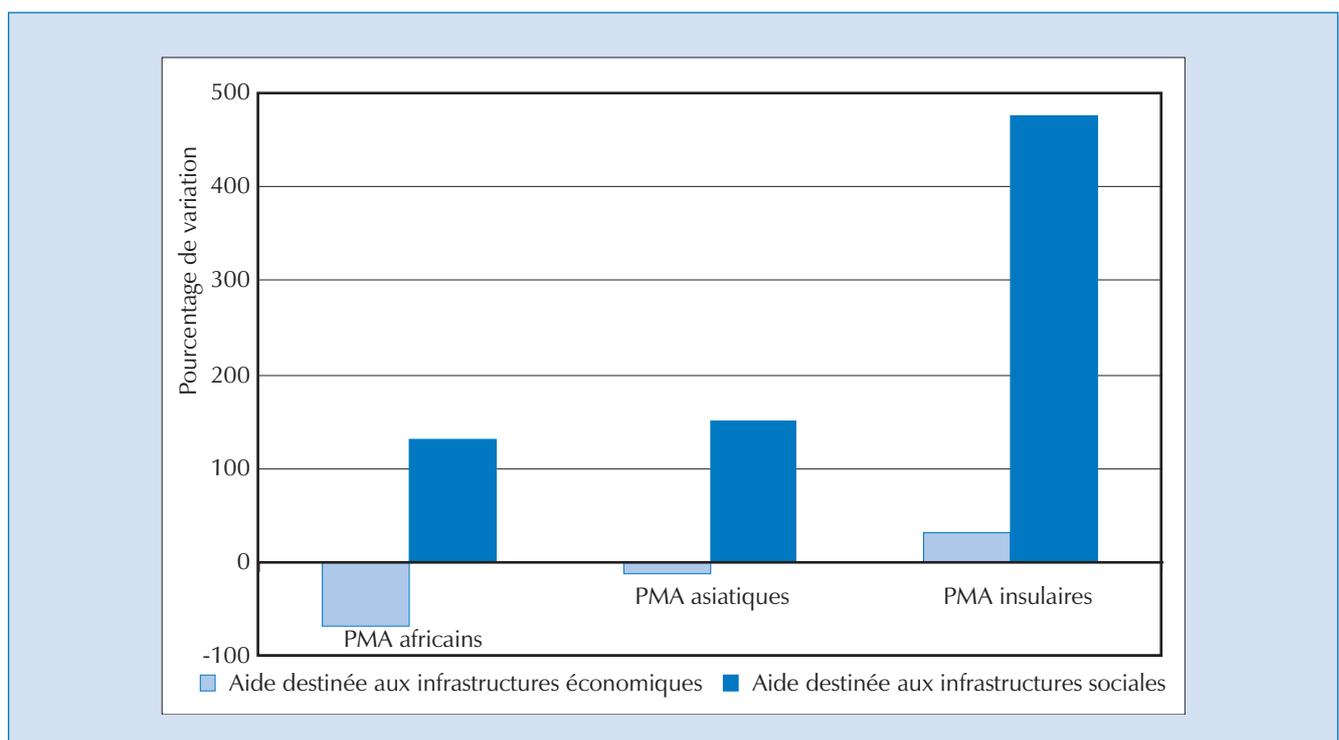
engagements au titre de l'APD en faveur des infrastructures économiques étaient en 2003 inférieurs de 51 % au niveau observé en 1992.

Cette chute a été particulièrement marquée dans les PMA d'Afrique puisqu'elle a atteint 68 % en termes réels entre 1992 et 2003. Le graphique 41 montre qu'elle a été moins marquée pour les PMA d'Asie pour lesquels l'APD destinée aux infrastructures économiques était en 2003 supérieure d'un tiers à celle reçue par les PMA d'Afrique. Ces derniers sont donc les grands perdants de cette réorientation puisqu'en 1992, l'APD destinée aux infrastructures économiques était deux fois plus importante que pour les PMA d'Asie. Les flux destinés aux infrastructures sociales ont cependant plus que doublé au cours de la même période, aussi bien en ce qui concerne les PMA d'Afrique que les PMA d'Asie et ont été multipliés par cinq dans le cas des PMA insulaires.

En théorie, on aurait pu s'attendre à ce que le secteur privé accroisse ses investissements afin de combler le vide ainsi créé. Or si le financement privé peut effectivement constituer une nouvelle source potentielle de financement, les infrastructures physiques sont souvent des biens publics, c'est à dire que leur consommation par un utilisateur ne réduit pas l'offre disponible pour les autres, et que l'on ne peut empêcher les utilisateurs de les consommer. Par ailleurs, en raison de leur taille, certaines infrastructures ne peuvent être subdivisées et nécessitent par conséquent un investissement initial minimum qui peut être relativement important. En outre, la rentabilité de l'investissement dépend fréquemment de l'existence d'un vaste réseau, et la mise en place de toutes les liaisons nécessaires à l'efficacité d'un tel réseau implique également un seuil minimum d'investissement. Toutes ces raisons font que les infrastructures

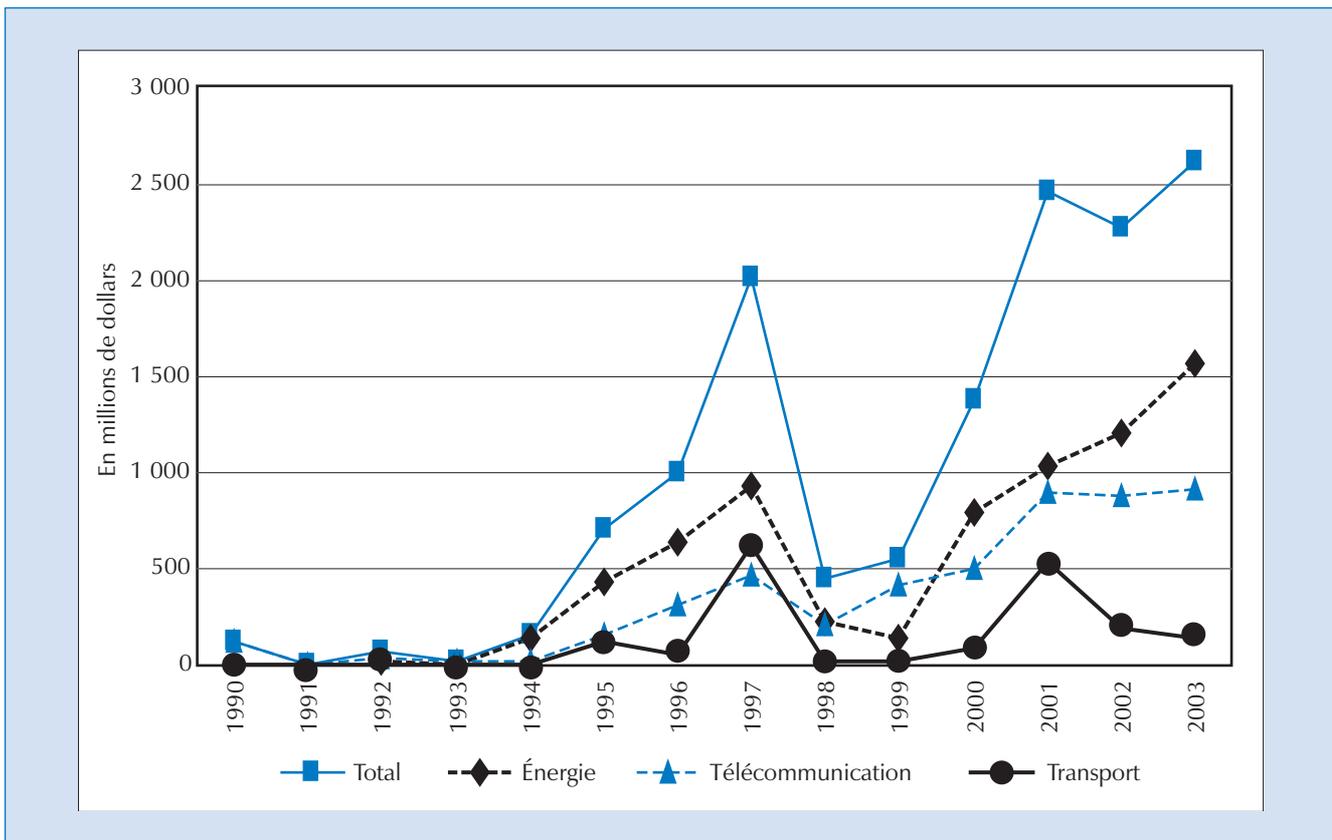
*La chute de l'APD en faveur des infrastructures économiques a été particulièrement marquée dans les PMA d'Afrique.*

GRAPHIQUE 41. ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS BILATÉRAUX AU TITRE DE L'AIDE DES PAYS DU CAD EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES PMA ENTRE 1992 ET 2003  
(Variation en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED à partir des données figurant dans la base de données en ligne du CAD de l'OCDE (mars 2006).

GRAPHIQUE 42. INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE  
DANS LES PMA, 1990-2003  
(EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U.)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED basées sur la base de données en ligne de la Banque mondiale concernant le financement par le secteur privé des projets d'infrastructure (mars 2006).

Note: À partir d'un échantillon variable de PMA, comptant au maximum 31 pays.

physiques resteront insuffisantes si les investissements ne proviennent que du secteur privé.

S'il est clair que les investissements privés ont augmenté (voir graphique 42), il existe toutefois des limites quant au type d'actifs et aux pays susceptibles de les attirer. D'une manière générale, les capitaux privés sont attirés par des marchés en développement et la possibilité d'exercer un pouvoir monopolistique. Lorsqu'il est difficile de limiter l'accès aux services créés par les infrastructures, les financements privés ne s'y intéressent guère. On a donc constaté une augmentation régulière des investissements privés dans le secteur des télécommunications, notamment la construction des infrastructures légères et rentables indispensables aux réseaux de téléphonie mobile, ainsi que dans les centrales électriques. En ce qui concerne le secteur des transports, les entrées de capitaux privés ont été beaucoup plus faibles et principalement destinées à des projets pour lesquels a) l'accès peut être limité (aéroports, tunnels, ponts et grands axes routiers); b) le volume prévisionnel de trafic est élevé (ports à conteneurs, fret ferroviaire et quelques grands axes routiers); c) les recettes devraient être fiables; et d) des recettes en devises sont possibles.

*Au cours de 10 des 14 années de la période 1990-2003, 90 % des investissements privés sont allés vers les télécommunications et l'énergie.*

Au cours de 10 des 14 années de la période 1990-2003, 90 % des investissements privés sont allés vers les télécommunications et l'énergie (graphique 42). Les investissements privés dans les transports ont non seulement été beaucoup plus faibles mais également beaucoup plus concentrés géographiquement, puisque destinés à 59 % au Mozambique. De 1999 à 2003, plus de 70 % des investissements privés dans les secteurs de l'énergie et des

télécommunications ont été absorbés par des PMA d'Afrique, ce qui reflète une nette évolution par rapport à la période précédente (1992-1998) au cours de laquelle ces flux étaient principalement destinés à des PMA d'Asie.

Les investissements étrangers sont également limités par diverses faiblesses structurelles, en particulier un fort taux d'endettement et une instabilité des recettes en devises associée à une dépendance à l'égard des produits de base, deux facteurs qui se traduisent par une faible cote de crédit et des incertitudes quant aux possibilités de rapatrier les bénéfices réalisés, quel que soit le cadre juridique. Les petits pays se trouvent en outre dans une situation inextricable: d'une part, les grands projets sont considérés comme risqués parce qu'ils peuvent peser d'un trop grand poids sur l'activité économique et que les bénéfices susceptibles d'être rapatriés sont trop importants par rapport aux devises disponibles et, d'autre part, les petits projets (c'est-à-dire d'un coût inférieur à quelques centaines de millions de dollars) ne sont pas suffisamment importants pour justifier les coûts de développement élevés qui y sont liés.

Il existe désormais un consensus quant à la nécessité d'accroître l'APD dans les infrastructures physiques, et au fait que les capitaux privés ne peuvent, au mieux, qu'être complémentaires. Cette prise de conscience apparaît clairement dans le plan d'action pour les infrastructures lancé par la Banque mondiale en juillet 2003 afin de mieux répondre aux besoins d'investissement, ainsi que dans le rapport de la Commission pour l'Afrique (2005), dans Asian Development Bank *et al.* (2005) et dans Faye *et al.* (2004). Les estimations quant aux besoins futurs de financement varient<sup>1</sup> mais si on fait l'hypothèse que les estimations concernant les pays à faible revenu peuvent être appliquées aux PMA, on arrive à un chiffre approximatif compris entre 7,5 % et 9 % du PIB par an (Briceño Garmandia, Estache et Shafik, 2004). Ce chiffre englobe les nouveaux investissements ainsi que l'exploitation et l'entretien et concerne les principaux réseaux (routes, rail, électricité, eau et assainissement, télécommunications). Une première estimation des investissements nécessaires pour atteindre l'objectif du programme d'action pour les infrastructures dans le domaine des transports et des télécommunications (à savoir porter d'ici à 2010 ces infrastructures dans les PMA au niveau où elles se trouvaient dans d'autres pays en développement en 2000) montre que les besoins d'investissement annuels devraient être l'équivalent de 3,3 % du PIB (Borgatti, 2005b). Cette estimation est inférieure aux autres estimations mentionnées précédemment car elle repose sur une méthodologie différente (le calcul des coûts unitaires de modernisation) et ignore des éléments tels que l'énergie, l'eau et l'assainissement.

Les besoins sont donc très nettement supérieurs aux investissements réalisés au cours des dernières années. Pour les pays à faible revenu, cela signifie un accroissement par rapport aux niveaux historiques qui se situent à 4 % du PIB. L'augmentation devrait être encore plus importante pour les PMA en se fondant sur les niveaux historiques des investissements publics présentés précédemment dans le présent chapitre. Une partie des besoins pourrait être satisfaite par le secteur privé, mais l'essentiel devra venir du secteur public et de l'APD. En 2004, l'APD destinée aux infrastructures dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie n'a représenté que 1 milliard de dollars, soit 0,5 % du PIB des PMA ce qui est très inférieur aux besoins estimés, même pour atteindre des objectifs moins ambitieux du plan d'action concernant les transports et les télécommunications, et les investissements privés dans ces infrastructures ont représenté 0,4 milliard de dollars. L'APD et les investissements privés n'ont représenté au total que 0,7 % du PIB des PMA en 2004.

---

*Les investissements étrangers sont également limités par diverses faiblesses structurelles, en particulier un fort taux d'endettement et une instabilité des recettes en devises associée à une dépendance à l'égard des produits de base.*

---

---

*Une partie des besoins pourrait être satisfaite par le secteur privé, mais l'essentiel devra venir du secteur public et de l'APD.*

---

## D. Les retombées des investissements publics et des investissements au titre de l'aide publique au développement dans les infrastructures physiques

---

*Les infrastructures nationales et transfrontières, qui favorisent le commerce international, sont certes indispensables mais elles aggravent l'hétérogénéité, le dualisme et le développement localisé au sein d'un même pays.*

---

La présente section traite des retombées d'un accroissement des investissements publics et des investissements au titre de l'APD dans les infrastructures économiques des PMA, en s'intéressant plus particulièrement:

- Aux infrastructures rurales, notamment aux routes, nécessaires au niveau local et du district;
- Aux infrastructures à l'échelle nationale en matière de transport, de communications et d'électricité (telles que les grands axes routiers et les grandes lignes de transport électriques), dont les retombées ne se limitent pas à certaines localités ou régions, mais s'étendent à plusieurs régions;
- Les grandes infrastructures transfrontières.

La distinction entre ces trois niveaux – rural, national et transfrontière – tient au fait qu'ils n'ont pas les mêmes retombées. Les infrastructures rurales sont particulièrement importantes pour faciliter l'exploitation commerciale et la croissance de la productivité dans l'agriculture, comme pour établir des liens entre activités agricoles et non agricoles dans les petites villes. Les infrastructures à l'échelle nationale sont importantes pour la croissance de l'économie formelle non agricole et pour encourager les changements structurels ainsi que l'intégration progressive au commerce international. Les grandes infrastructures transfrontières, enfin, contribuent à l'intégration régionale ainsi qu'au commerce de transit des pays enclavés.

Une approche globale du développement des infrastructures économiques devrait tenir compte de ces trois niveaux: les infrastructures nationales et transfrontières, qui favorisent le commerce international, sont certes indispensables mais elles aggravent l'hétérogénéité, le dualisme et le développement localisé au sein d'un même pays. De la même façon, dans les localités rurales isolées les routes de desserte sont essentielles pour faciliter l'accès des petits exploitants aux marchés, mais si elles ne sont pas reliées à un réseau efficace de transport entre les principaux centres urbains, leur impact restera limité.

---

*La faible productivité de l'agriculture, qui reste partiellement une agriculture de subsistance, dans la plupart des PMA, est étroitement liée au manque d'accès au marché local, qui lui-même tient au faible développement des infrastructures rurales en matière de transport.*

---

### 1. INFRASTRUCTURES RURALES

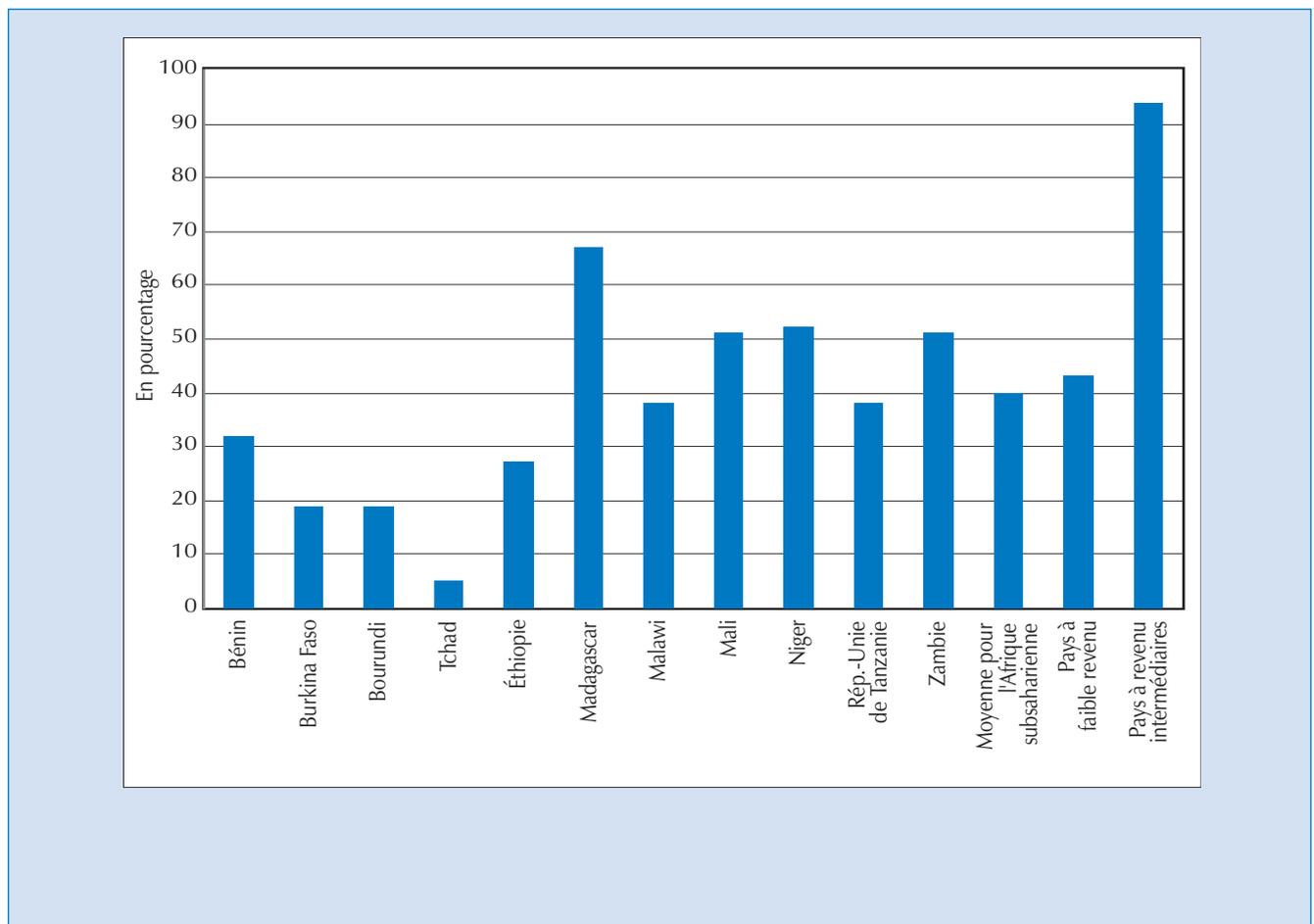
La faible productivité de l'agriculture, qui reste partiellement une agriculture de subsistance, dans la plupart des PMA, est étroitement liée au manque d'accès au marché local, qui lui-même tient au faible développement des infrastructures rurales en matière de transport. Les petits producteurs entretiennent généralement des relations d'interdépendance plus ou moins importantes, avec les marchés de produits et du travail, vendant et achetant des denrées alimentaires tout au long de l'année en fonction des saisons, produisant des cultures destinées à l'exportation, engageant de la main-d'œuvre, travaillant pour d'autres agriculteurs à titre occasionnel et cherchant à s'employer en dehors de leur exploitation. Toutefois, la participation à l'économie de marché est souvent limitée parce que la production commerciale s'accompagne de coûts de transaction et de risques importants. Pour ce qui concerne les coûts de production, les agriculteurs auraient, en théorie, intérêt à se spécialiser dans la

production de cultures vivrières ou destinées à l'exportation à haute valeur ajoutée mais le coût élevé du transport, combiné aux incertitudes quant aux prix en vigueur au moment de la vente, de même que les coûts et les risques associés à l'achat de denrées alimentaires avec les produits de cette vente, font que les ménages agricoles continuent de se limiter à une production vivrière de base à faible rendement pour satisfaire leurs besoins essentiels (voir Omamo, 1998a, 1998b).

Ces coûts et ces risques tiennent principalement à la mauvaise qualité des systèmes de transport locaux, en particulier dans les PMA d'Afrique (Hayami et Platteau, 1996). La densité du réseau routier y est très faible, et une grande partie de ce réseau est de mauvaise qualité, certaines routes étant temporairement inutilisables au cours de la saison des pluies. Les estimations réalisées pour 11 PMA d'Afrique montrent que dans 6 des pays considérés, plus des deux tiers de la population rurale vit à 2 kilomètres d'une route utilisable en toute saison et que dans 10 de ces 11 pays l'accès de la population rurale à un réseau routier de bonne qualité est tout aussi limité (voir graphique 43). Lorsque les routes sont de très mauvaise qualité, le transport pose problème et on constate un net sous-développement des formes intermédiaires telles que charrettes, ânes et vélos qui pourraient atténuer considérablement les contraintes en la matière.

*Lorsque les routes sont de très mauvaise qualité, le transport pose problème.*

GRAPHIQUE 43. ACCÈS DE LA POPULATION RURALE DE CERTAINS PMA ET D'AUTRES GROUPES DE PAYS AU RÉSEAU ROUTIER<sup>a</sup>  
(En pourcentage de la population)



Source: Desmarchelier (2005).

- a Pourcentage de la population rurale vivant à 2 kilomètres au maximum d'une route utilisable en toute saison en pourcentage du total de la population rurale. Dernière année pour laquelle les données sont disponibles.

Dans les zones rurales pauvres, l'absence d'incitations en faveur de la spécialisation et de l'investissement contribue à la stagnation de l'économie rurale caractérisée par la faiblesse des infrastructures, un accès limité aux marchés, des marchés peu importants pour les intrants, de faibles débouchés, des possibilités de financement limitées, un coût élevé de l'information, un faible développement technologique et des institutions de marché peu développées, tous ces éléments se renforçant mutuellement dans une situation d'équilibre de faible niveau (Kydd et Dorward, 2003). Il s'agit de régions où l'environnement économique est caractérisé par un manque d'informations (sur les prix, les nouvelles technologies et d'autres intervenants potentiels), des difficultés à faire respecter les contrats qui ne le sont donc que peu, des risques élevés (non seulement en ce qui concerne la production et les prix mais également l'accès aux entrants et aux marchés et le respect des contrats) et les coûts supportés par les acheteurs et les vendeurs pour se protéger contre les risques d'un échec des transactions (dû à l'absence de fournisseurs ou d'acheteurs) (Kydd et Dorward, 2003: 8).

---

*En raison des coûts élevés de transport, de nombreux produits agricoles sont, de fait, non marchands, à l'exportation bien sûr mais également sur les marchés intérieurs. La production locale se limite donc à la demande locale.*

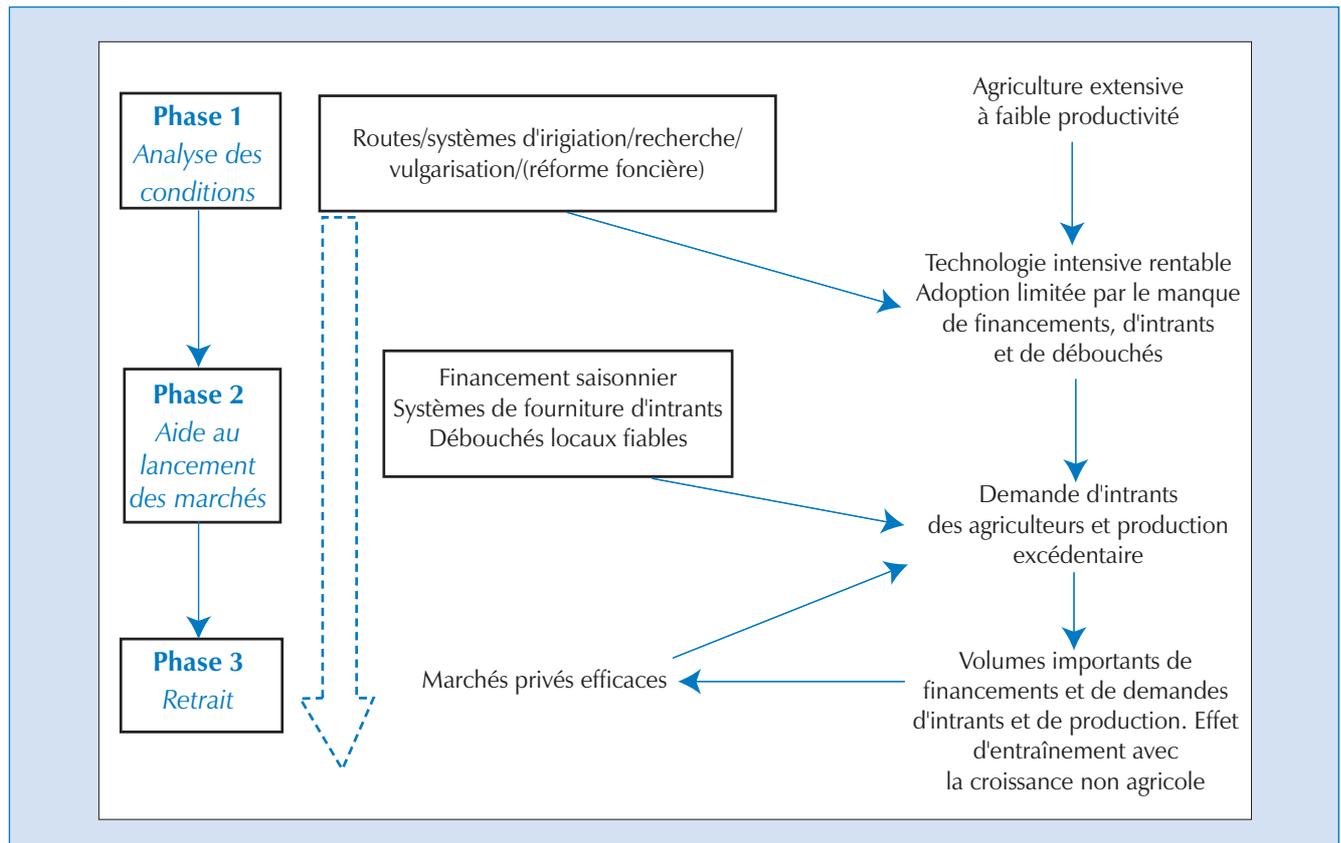
---

En raison des coûts élevés de transport, de nombreux produits agricoles sont, de fait, non marchands, à l'exportation bien sûr mais également sur les marchés intérieurs. La production locale se limite donc à la demande locale, peu importante en raison du faible développement de l'économie de marché. Toute production excédentaire (en raison de bonnes conditions météorologiques) peut simplement pourrir dans les champs.

Ces différentes contraintes interdépendantes créent une situation particulièrement complexe. Des investissements publics dans l'amélioration des infrastructures rurales sont indispensables pour pouvoir sortir de cette impasse. Ils devraient non seulement être destinés à améliorer les routes de desserte, mais également concerner les principales infrastructures économiques et sociales de petits centres commerciaux et villes commerciales, et encourager les liens entre ces centres urbains et zones rurales. La réduction des coûts de transport et des risques qui résulterait d'une amélioration de l'infrastructure peut créer de nouvelles opportunités pour les régions capables de produire davantage, mais où une production plus importante est non viable sur le plan économique en raison de l'isolement physique, et permettre de commercialiser une partie de la production qui était précédemment conservée par les ménages. Cet accroissement de la production pourrait également être favorisé par le fait qu'une amélioration des infrastructures encourage la participation sur le marché d'un plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs et donc renforce la concurrence. L'établissement de liens entre zones rurales et petites localités peut également créer de nouvelles opportunités d'emplois non agricoles au niveau local comme au niveau du district, avec pour conséquence un accroissement du revenu des ménages. Enfin, la construction de routes peut elle-même avoir un effet positif sur la demande s'il est fait au maximum recours à des matériaux, à la main-d'œuvre et à des méthodes de construction locaux (Tajman et de Veen, 1998; Bentall, Beusch et de Veen, 1999).

Les investissements publics dans les infrastructures rurales constituent un élément particulièrement important des politiques visant à encourager l'intensification de l'agriculture par l'adoption de variétés à haut rendement. L'analyse des révolutions vertes qui ont réussi montre que différentes politiques doivent être mises en œuvre en fonction du stade d'intensification agricole (graphique 44). Tout d'abord, il importe de «créer les conditions de base» pour l'adoption de nouvelles technologies en investissant dans l'infrastructure rurale, notamment dans les routes et les systèmes d'irrigation ainsi que dans les activités de recherche et de vulgarisation. Dans une seconde étape, les autorités doivent

GRAPHIQUE 44. PHASES DES PROGRAMMES D'APPUI À LA TRANSFORMATION AGRICOLE DANS LES ZONES SÉLECTIONNÉES



Source : Dorward et Kydd (2003).

«amorcer» les marchés en intervenant pour permettre à une grande diversité d'exploitants, et pas simplement aux plus importants d'entre eux, d'avoir accès à un financement saisonnier et à des intrants, ainsi qu'à des débouchés pour un coût et des risques peu élevés. Au fur et à mesure que le volume des crédits et de la demande d'intrants ainsi que de l'offre augmenteront, les coûts de transaction diminueront rapidement de sorte qu'au stade de la troisième étape, les autorités devront se retirer pour laisser la place au secteur privé (Dorward et al., 2004).

Les données disponibles quant au rendement marginal de différents types de dépenses publiques sur plusieurs décennies de la Révolution verte en Inde confirment cette description (Fan, Hazell et Thorat, 1999; Dorward et al., 2004, 32-36). Au cours des années 60, les augmentations les plus importantes de la production agricole étaient liées aux investissements publics dans le réseau routier et dans l'éducation. Au cours des années 70, le rendement de la plupart des investissements et subventions dans ces deux secteurs a diminué, mais les investissements dans le réseau routier et l'éducation, comme les subventions en faveur de l'emploi d'engrais et de la recherche et développement agricole ont encore dégagé des rendements relativement satisfaisants. Au cours des années 80, le rendement des subventions en faveur de l'emploi des engrais était beaucoup plus faible, mais la rentabilité des investissements dans les réseaux routiers et l'éducation et des subventions en faveur du crédit et de la recherche et développement agricole était toujours relativement satisfaisante. Enfin, au cours des années 90, la rentabilité des dépenses publiques était systématiquement inférieure et seuls les investissements dans le réseau routier et la recherche et développement agricole offraient toujours des rendements satisfaisants. Il convient par ailleurs de noter que ce sont les politiques qui

obtiennent les meilleurs résultats du point de vue de la croissance de la production agricole qui, selon les estimations, contribuent le plus à réduire la pauvreté. On ne dispose guère d'analyse comparable pour ce qui concerne les PMA, mais les études consacrées à la rentabilité des dépenses publiques en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie montrent que ce sont les investissements dans la recherche et développement agricole, les routes et l'éducation qui ont le plus d'impact sur la production et la productivité agricoles (voir encadré 15).

Il apparaît clairement de ce qui précède que les investissements dans les infrastructures rurales ne doivent pas être considérés comme offrant une solution rapide à tous les problèmes mais qu'ils doivent être complétés par d'autres politiques en faveur de la recherche et développement agricole et qui permettent de remédier aux faiblesses institutionnelles des marchés des intrants,

#### ENCADRÉ 15. LE RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN OUGANDA ET EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Fan *et al.* (2004; 2005) ont étudié les rapports coûts avantages de différents types d'investissement public dans différentes régions de l'Ouganda (2004) et de la République-Unie de Tanzanie. Ces deux études montrent que ce sont les investissements dans la recherche développement agricole qui présentent le meilleur rapport, suivis des investissements dans le réseau routier et dans l'éducation (voir tableau 7 de l'encadré).

En outre, elles révèlent que les investissements dans la recherche développement agricole sont ceux qui ont le plus d'impact sur la réduction de la pauvreté. Les effets des investissements dans le réseau routier et l'éducation sont en revanche plus contrastés: en République-Unie de Tanzanie, où l'étude a principalement porté sur le réseau routier en général, les investissements dans l'éducation ont eu un impact sur la réduction de la pauvreté considérablement plus important que les investissements dans le réseau routier alors qu'en Ouganda, où l'étude a mis l'accent sur différents types de routes, la construction de route de desserte a eu un impact deux fois plus important que les investissements dans l'éducation. L'étude consacrée à l'Ouganda montre par ailleurs que si la construction de routes de desserte (c'est-à-dire des routes relativement simples) a eu un impact important sur la réduction de la pauvreté cela est moins vrai de la construction de routes en murrum et de routes goudronnées (c'est-à-dire d'un niveau technique plus élevé). D'autres études ont révélé que les projets d'infrastructures rurales de base tendent à avoir un effet plus marqué sur la réduction de la pauvreté que les projets plus sophistiqués d'un point de vue technique (Asian Development Bank *et al.*, 2005), ce qui s'explique par leur intensité de main-d'œuvre relativement forte et donc la création de davantage d'emplois non agricoles avec pour conséquence un accroissement du revenu des ménages, en particulier pendant la durée de la réalisation du projet.

TABLEAU 7 DE L'ENCADRÉ. RAPPORT COÛTS-AVANTAGES ET EFFETS SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DE DIVERS TYPES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS EN OUGANDA ET EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

|  | Exercice budgétaire | Agriculture | Routes/routes de desserte | Education | Santé |
|--|---------------------|-------------|---------------------------|-----------|-------|
| <b>Rapport coûts-avantages</b>   |                     |             |                           |           |       |
| Ouganda  | 1999                | 12.4        | 7.2                       | 2.7       | 0.9   |
| Rép.-Unie def Tanzanie   | 2000/2001           | 12.5        | 9.1                       | 9.0       | ..    |
| <b>Nombre de pauvres passés au-dessus du seuil de pauvreté, par millions de schillings</b> |                     |             |                           |           |       |
| Ouganda  | 1999                | 58.4        | 33.8                      | 12.8      | 4.6   |
| Rép.-Unie de Tanzanie  | 2000/2001           | 40.4        | 26.5                      | 43.1      | ..    |

Source : Fan, Zhang et Rao (2004); Fan Nyange et Rao (2005).

Note : Contrairement à l'étude consacrée à la Tanzanie, l'étude sur l'Ouganda a évalué l'impact de différents types de routes. Les données du tableau concernent les routes de desserte.

L'étude consacrée à la République-Unie de Tanzanie a également examiné l'impact des investissements dans le réseau électrique, mais les données étaient trop peu nombreuses pour pouvoir en tirer des conclusions précises. Elle n'a pas étudié l'impact des investissements dans le secteur de la santé.

de la production et du crédit. Il n'en demeure pas moins qu'une amélioration des infrastructures rurales, notamment des routes de desserte, ainsi que des liens avec les petits centres commerciaux et les petites localités, sont indispensables à la création d'une économie de marché en zone rurale, où l'activité de la population reste partiellement orientée vers l'agriculture de subsistance. En outre, ces investissements constituent une première étape essentielle pour encourager le type d'intensification agricole qui caractérise les révolutions vertes. Lorsque les infrastructures essentielles n'existent pas, la réforme des prix agricoles n'a jamais l'impact attendu sur l'offre.

## 2. LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DES INFRASTRUCTURES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Si les petites infrastructures rurales sont indispensables à la croissance de la productivité et à l'exploitation commerciale de l'agriculture, les infrastructures nationales – grands axes routiers reliant les principaux centres urbains, centrales électriques et lignes de transport de l'électricité et infrastructures pour le téléphone fixe et mobile – constituent les fondations de la croissance économique du secteur formel non agricole (GRIPS, 2003: 84). Elles contribuent à la productivité des entreprises et peuvent entraîner d'importants changements structurels des économies nationales et régionales.

Comme on l'a vu ci dessus, certaines de ces infrastructures, en particulier les télécommunications et les centrales électriques, sont davantage susceptibles d'attirer les investissements privés. Toutefois, les investissements publics restent nécessaires parce qu'ils s'accompagnent d'effets induits positifs significatifs et ont par conséquent un rendement social beaucoup plus élevé que le rendement pour le secteur privé.

Les effets d'entraînement des grandes infrastructures se manifestent aussi bien du côté de l'offre que de la demande (graphique 45). Du côté de l'offre, ces infrastructures se traduisent par une réduction du coût des intrants ce qui accroît la rentabilité des entreprises existantes, crée de nouvelles opportunités et permet aux acteurs économiques de répondre à de nouveaux types de demandes en de nouveaux endroits. Ces possibilités peuvent attirer des investissements, aussi bien étrangers qu'intérieurs, avec pour conséquence une accélération de la croissance de la production et de l'emploi industriels qui, à son tour, en raison de l'achat d'intrants sur le marché local, du développement des industries d'appui et des services, se traduit par une croissance économique plus soutenue, une création d'emplois et une hausse des revenus. L'amélioration des services liés aux infrastructures peut également contribuer aux économies régionales, grâce à l'accroissement de la productivité de l'agriculture, en offrant de nouvelles opportunités aux entreprises non agricoles et en encourageant une plus grande diversification de l'agriculture.

Un approvisionnement électrique plus fiable sera probablement particulièrement important pour le développement de l'économie non agricole et favorisera aussi bien l'investissement que l'innovation. Par exemple, une analyse des entreprises ougandaises montre que pour celles qui ne produisent pas elles-mêmes leur électricité, il existe une relation claire entre leur taux d'investissement et le nombre de journées de production perdues en raison d'interruption de l'alimentation électrique: plus le nombre de jours ainsi perdus est important, plus le taux d'investissement est faible. Toutefois, même les entreprises qui disposent de leur propre alimentation électrique sont perdantes

---

*Une amélioration des infrastructures rurales, ainsi que des liens avec les petits centres commerciaux et les petites localités, sont indispensables à la création d'une économie de marché en zone rurale, où l'activité de la population reste partiellement orientée vers l'agriculture de subsistance.*

---



---

*Les infrastructures nationales constituent les fondations de la croissance économique du secteur formel non agricole. Elles contribuent à la productivité des entreprises et peuvent entraîner d'importants changements structurels des économies nationales et régionales.*

---

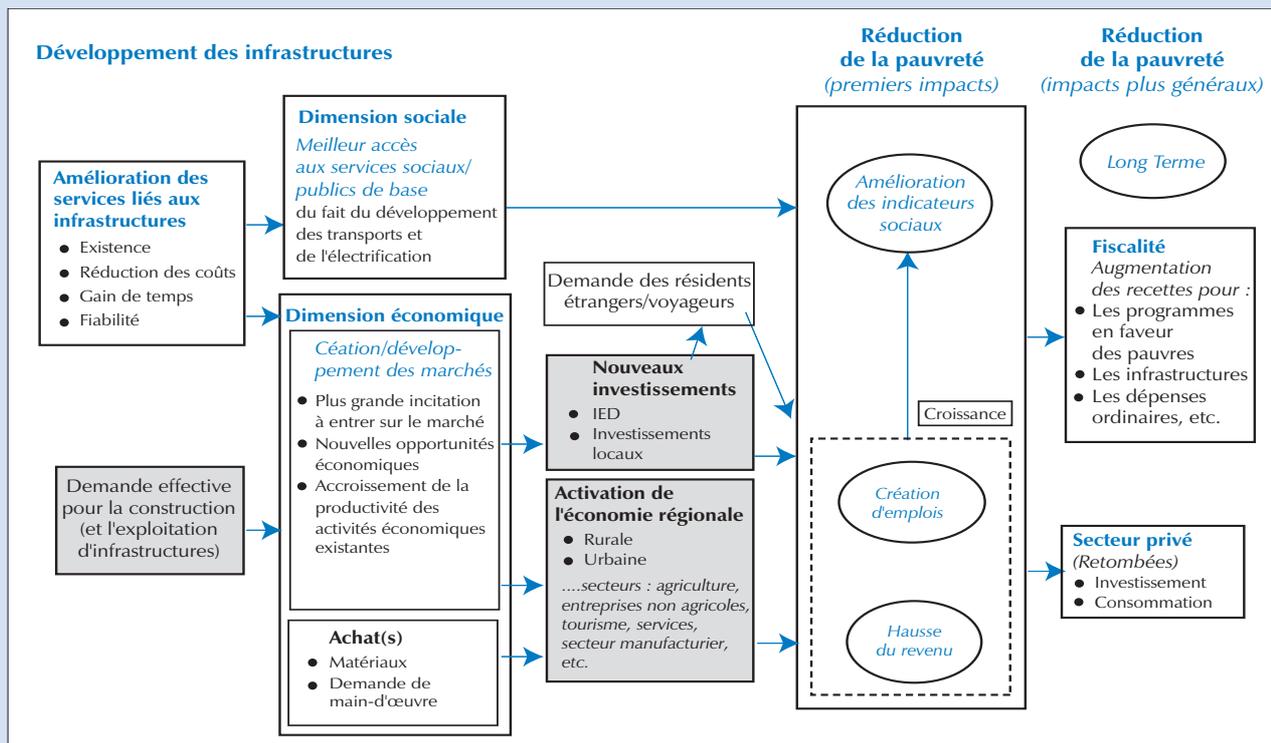


---

*Les effets d'entraînement des grandes infrastructures se manifestent aussi bien du côté de l'offre que de la demande.*

---

GRAPHIQUE 45. INTERDÉPENDANCE ENTRE INFRASTRUCTURE À GRANDE ÉCHELLE, CROISSANCE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



Source : GRIPS (2003).

car on estime qu'elles y consacrent, en moyenne, 25 % de leurs investissements totaux (Reinikka et Svensson, 2002). Le faible degré d'électrification des PMA constitue également probablement l'une des principales raisons du retard technologique, qui freine l'acquisition et l'emploi de technologies modernes (voir partie II, chapitre 3).

*Le faible degré d'électrification des PMA constitue également probablement l'une des principales raisons du retard technologique, qui freine l'acquisition et l'emploi de technologies modernes.*

Du côté de la demande, les travaux de génie civil, qui font appel à des matériaux, des intrants et des services locaux peuvent, directement et indirectement, se traduire par des créations d'emplois et être une source de revenus, notamment par le biais du développement du secteur local de la construction.

Ces effets sur l'offre et la demande peuvent également avoir des répercussions plus vastes. Le développement de l'activité économique se traduit par un accroissement des recettes budgétaires. En outre, la hausse des dépenses privées liée à l'augmentation des revenus et à la création d'emplois a elle aussi des effets multiplicateurs, dont l'ampleur dépend de la partie du supplément de revenus consacrée à des achats de biens et de services produits dans le pays. Ces éléments peuvent renforcer l'impact des investissements dans les grandes infrastructures sur la réduction de la pauvreté lié à l'accroissement des revenus et à la création d'emplois ainsi qu'à un accès plus facile aux services sociaux.

Le Viet Nam est un bon exemple de nombre de ces effets d'entraînement ainsi que de la rapidité avec laquelle il est possible, avec de la volonté, de

mettre en place des infrastructures satisfaisantes (GRIPS, 2003). Ainsi, le développement du réseau électrique a permis au pays de maintenir un taux de croissance économique annuel moyen de 7,5 % et de répondre à la hausse de la demande d'électricité, qui était de l'ordre de 10 % à 19 % par an. La proportion de la population qui s'éclaire à l'électricité dans le nord est passée de 47 % en 1993 à 80 % en 2002, alors que dans le sud elle est passée au cours de la même période de 22 % à 82 %. De même, le vaste projet de remise en état de la route nationale n° 1, seul axe qui relie le delta du Mékong, au sud, avec le reste du pays a permis de réduire d'un tiers la durée du voyage entre la capitale, Hô Chi Minh-Ville et le delta du Mékong et, par voie de conséquence, de relancer l'activité économique dans cette région.

### 3. L'IMPACT DES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Un autre aspect important des investissements publics dans les grandes infrastructures nationales et rurales tient au fait qu'ils réduisent les coûts liés au commerce international. Une partie des infrastructures nationales, telles que les ports maritimes et les aéroports, ont un lien direct avec le commerce international. Toutefois, l'activité économique qui utilise ces infrastructures peut être orientée vers différents marchés – locaux, nationaux, régionaux et internationaux – de sorte qu'il est difficile d'isoler la part spécifiquement liée au commerce international. Les investissements dans les «infrastructures liées au commerce international» ne devraient donc pas être définis de façon trop restrictive. Par exemple, les routes de desserte en zone rurale peuvent être un facteur important de la commercialisation des excédents de certaines cultures de rapport.

Les résultats commerciaux et la compétitivité des échanges dépendent des coûts de transport internationaux (entre pays) et intérieurs depuis le lieu de production jusqu'au lieu de destination. S'ils sont trop élevés, les producteurs ne seront pas compétitifs sur les marchés à l'exportation. Cela est particulièrement important en ce qui concerne les activités fondées sur l'exploitation des ressources naturelles et à forte intensité de main-d'œuvre, pour lesquelles les coûts de transport représentent une part importante du prix final des produits. La durée du transport peut également être un facteur négatif: Hummels (2001) a estimé que chaque jour supplémentaire se traduisait par une réduction de la probabilité d'échange de 1 % pour l'ensemble des biens, et de 1,5 % pour les biens manufacturés. De la même façon, des coûts de transport élevés se répercutent sur les prix des biens importés tels que denrées alimentaires, biens d'équipement, biens intermédiaires et combustibles, et donc sur les coûts de production avec des conséquences particulièrement négatives sur la compétitivité des exportations de biens manufacturés dont la production dépend de ces importations (Livingstone, 1987). Pour Radeler et Sachs (1998), le coût élevé des biens d'équipement constitue en outre un frein à l'investissement et limite les excédents financiers disponibles pour investissement. La rémunération des transporteurs étrangers peut également avoir des effets non négligeables sur la balance des paiements: par exemple, les coûts de transport absorbent 30 % des recettes d'exportation des pays enclavés d'Afrique, contre 11 % en moyenne pour l'ensemble du continent (Amjadi et Yeats, 1995).

Les données disponibles suggèrent que les PMA, et en particulier les PMA enclavés d'Afrique, supportent des coûts de transport élevés (CNUCED, 1999). Une estimation récente des coûts de transport et d'assurance des PMA qui

---

*Les résultats commerciaux et la compétitivité des échanges dépendent des coûts de transport internationaux.*

---



---

*Les PMA enclavés d'Afrique supportent des coûts de transport élevés qui absorbent 30 % des recettes d'exportation des pays enclavés d'Afrique, contre 11 % en moyenne pour l'ensemble du continent.*

---

---

*Le faible volume de leurs exportations ne permet pas à ces pays de réaliser des économies d'échelle en matière de transport.*

---

exportent vers les États-Unis montre qu'ils représentent environ 6 % de la valeur totale des importations (f.o.b. dans les ports des États-Unis) et qu'ils sont supérieurs aux droits de douane pour tous les groupes de produits à l'exception des boissons (Borgatti, 2005b). Il est toutefois difficile de dire avec précision dans quelle mesure cette situation est imputable au manque d'infrastructure. Le faible volume de leurs exportations ne permet pas à ces pays de réaliser des économies d'échelle en matière de transport. Pour les PMA enclavés, les coûts élevés de transport tiennent à la fois à la situation géographique et aux problèmes liés à la mise en place de systèmes de transit transfrontières, que ce soit les infrastructures physiques ou les services connexes.

Il ressort de l'une des rares tentatives faites pour estimer l'impact de l'infrastructure de transport sur le volume des échanges (Limão et Venables, 2001) qu'un pays qui passerait du cinquantième centile au vingt cinquième centile supérieur d'un échantillon donné verrait le volume de ses échanges augmenter de 68 %, et que cela équivaldrait à le rapprocher de 2 005 kilomètres d'autres pays (p. 13).

---

*On constate qu'un accroissement de la production électrique est étroitement corrélé à un accroissement de la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises. Ce résultat est significatif, car il implique que les infrastructures énergétiques sont tout aussi importantes que les infrastructures dans le domaine du transport pour le développement des échanges.*

---

Une grande partie des travaux de recherche consacrés aux rapports entre infrastructure et commerce met l'accent sur le coût élevé du transport. Toutefois, l'énergie, et en particulier l'électricité, est un facteur important de la composition des échanges, comme il ressort de l'encadré 16. L'analyse des rapports qui existent entre la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises et l'abondance de terre et d'une main-d'œuvre qualifiée (mesurée par le niveau de scolarité de la population) montre que les pays qui présentent un rapport terre/qualifications élevé exportent plutôt des produits de base, alors que ceux qui ont au contraire un rapport qualifications/terre élevé exportent plutôt des produits manufacturés. Si on introduit dans cette analyse l'accès à l'électricité, on constate qu'un accroissement de la production électrique est étroitement corrélé à un accroissement de la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises (voir l'encadré 16). Ce résultat est significatif, car il implique que les infrastructures énergétiques sont tout aussi importantes que les infrastructures dans le domaine du transport pour le développement des échanges.

#### 4. GRANDES INFRASTRUCTURES TRANSFRONTIÈRES

Les investissements dans les infrastructures transfrontières ont de l'importance pour les PMA, en particulier pour les PMA enclavés dont elles facilitent le commerce de transit, mais aussi plus généralement parce qu'elles encouragent les échanges régionaux (Ndulu, Kritzingger-van Niekerk et Reinikka, 2005). La coopération régionale en matière de financement des infrastructures de transport peut également contribuer sensiblement à réduire les besoins de financement et à mobiliser des ressources financières (CNUCED, 1999).

---

*Les investissements dans les infrastructures transfrontières ont de l'importance pour les PMA, en particulier pour les PMA enclavés.*

---

Une innovation importante à cet égard est l'approche du «corridor» adoptée en Afrique australe pour sortir de l'impasse liée à la faiblesse des revenus: d'une part, les investissements dans les infrastructures ne deviennent économiquement viables qu'à partir du moment où l'activité économique justifie ces investissements en créant une demande de transport et, d'autre part, l'activité économique ne peut se développer tant que l'infrastructure de transport n'est pas appropriée et que le trafic n'atteint pas un niveau suffisant pour permettre des économies d'échelle et assurer la compétitivité des services de transport. L'approche du corridor répond à ce problème par la concentration de projets d'investissements industriels le long de certains axes qui relient les

zones de production intérieures aux ports, parallèlement aux investissements dans les infrastructures. Ce développement simultané d'activités directement productives et des infrastructures assure un flux de revenus susceptible d'inciter le secteur privé à investir dans les infrastructures, ce qui exerce un pouvoir d'attraction sur l'activité économique et contribue à promouvoir le processus d'agglomération. Les politiques gouvernementales cherchent donc à attirer des investissements qui serviront d'ancrage et assureront la viabilité des

#### ENCADRÉ 16. LES INFRASTRUCTURES DANS LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE ET LA COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES

Wood et Berge (1997) ont testé la validité de l'hypothèse selon laquelle les pays dont le rapport qualifications/terre est élevé tendent à être principalement exportateurs de produits manufacturés alors que ceux pour lesquels ce rapport est faible tendent au contraire à se spécialiser dans la production de produits de base. Ils sont parvenus à la conclusion que les pays d'Afrique et d'Amérique latine ne seront pas en mesure de suivre ou de répéter les performances à l'exportation des pays de l'Asie de l'Est parce que le rapport qualifications/terre est trop faible pour leur donner un avantage comparatif dans le secteur des produits manufacturés. En étendant l'analyse aux produits de base, Owens et Wood (1997) parviennent à la conclusion que seul un petit nombre des pays d'Afrique et d'Amérique latine voient leur chance de répéter le miracle des pays d'Asie de l'Est augmenter et que les PMA n'y parviendront probablement pas. Leur modèle ne tient compte que de trois facteurs de production, à savoir les qualifications, la terre et la main-d'œuvre.

Le modèle «étendu» de Wood et Berge (1997) tient également compte de la production d'électricité (variable rapprochée de l'infrastructure énergétique) et fait appel à trois variables muettes pour tester l'impact de la production d'électricité sur trois groupes de pays à savoir les PMA, d'autres pays en développement et les pays développés. L'équation est la suivante:

$$\left( X_m / X_p \right)_i = \alpha + \gamma h_i - \delta n_i + \beta e_i + \sigma e_i \times D_c + \varepsilon$$

Où  $X_m$  = exportation de produits manufacturés

$X_p$  = exportation de produits de base

$h$  = nombre d'années de scolarisation par travailleur

$n$  = terre par travailleur

$e$  = production d'électricité par travailleur

$i$  = pays

$D_c$  = Variables muettes pour les PMA, les autres pays en développement et les pays développés.

Les données concernant les exportations sont tirées de la base COMTRADE de l'ONU, celles concernant la production d'énergie des statistiques énergétiques de l'ONU et celles concernant la terre, la population active et le nombre d'élèves scolarisés au niveau secondaire (utilisé comme variable de substitution pour les qualifications)<sup>1</sup> sont tirées des *Indicateurs du développement dans le monde, 2005* de la Banque mondiale.  $X_m$  est calculé à partir des exportations de produits manufacturés, chapitres 5 à 8 moins le groupe 68 de la CTCL révision 2 et  $X_p$  à partir des exportations de produits agricoles, chapitres 0 à 4 plus le groupe 68 de la CTCL. Les chiffres concernant les exportations tiennent également compte des estimations établies par la CNUCED. Toutes les variables sont exprimées en échelle logarithmique.

En raison de la forte corrélation positive entre électricité et qualifications, un modèle de facteur de variance de l'inflation a été utilisé pour éliminer le problème de colinéarité.

Le modèle a été appliqué à l'ensemble de la période 1990 2001 et à deux sous périodes, à savoir 1990 1995 et 1998 2001. Les résultats des régressions inter pays figurent au tableau 8 de l'encadré. Comme prévu,  $\gamma > 0$ ,  $\delta < 0$ ,  $\beta > 0$ .

Les coefficients pour la terre et l'électricité sont significatifs alors que celui pour les qualifications est non significatif<sup>1</sup>. Le tableau 9 de l'encadré montre que l'élasticité électricité est positive et qu'elle diminue dans le temps dans les autres pays en développement et les pays développés, alors qu'elle reste constante dans les PMA, ce qui signifie qu'au cours de la période récente elle était plus élevée dans les PMA que dans les autres pays en développement et que par conséquent

## Encadré 16 (suite)

| TABLEAU 8 DE L'ENCADRÉ. RÉSULTATS DES ESTIMATIONS |            |            |            |
|---|------------|------------|------------|
|   | 1990-2001  | 1990-1995  | 1998-2001  |
| <b>PMA</b>  |            |            |            |
| C   | -3,55*     | -4,90***   | -4,27***   |
| $e_i$   | 0,36*      | 0,51***    | 0,47***    |
| $n_i$   | -0,19***   | -0,21***   | -0,14**    |
| $h_i$   | 0,14       | 0,10       | -0,10      |
| $e_i * D_{LDC}$                                   | -0,04      | -0,02      | 0,002      |
| Adj. R <sup>2</sup>                               | 0,24       | 0,27       | 0,17       |
| F-statistiques                                    | 10,04***   | 10,74***   | 7,07***    |
| Log-vraisemblance                                 | -208,62    | -195,91    | -219,78    |
| <b>Autres pays en développement</b>               |            |            |            |
| c   | -3,35**    | -3,57***   | -3,57***   |
| $e_i$   | 0,42***    | 0,48***    | 0,48***    |
| $n_i$   | -0,21***   | -0,17**    | -0,17**    |
| $h_i$   | 0,10       | -0,07      | -0,08      |
| $e_i * D_{ODC}$                                   | -0,11***   | -0,13***   | -0,13***   |
| Adj. R <sup>2</sup>                               | 0,29       | 0,23       | 0,23       |
| F-statistiques                                    | 12,3***    | 9,63***    | 9,63***    |
| Log-likelihood                                    | -205,25    | -215,68    | -215,68    |
| <b>Developed countries</b>                        |            |            |            |
| c   | -3,35**    | -4,45***   | -3,57***   |
| $e_i$   | 0,30*      | 0,43***    | 0,35***    |
| $n_i$   | -0,21***   | -0,23***   | -0,17**    |
| $h_i$   | 0,10       | 0,07       | -0,08      |
| $e_i * D_{Developed}$                             | 0,11***    | 0,10**     | 0,13***    |
| Adj. R <sup>2</sup>                               | 0,29       | 0,30       | 0,23       |
| F-statistiques                                    | 12,3***    | 12,4***    | 9,63***    |
| Log-vraisemblance                                 | -205,25    | -193,51    | -215,68    |
| <b>Pays développés</b>                            | <b>114</b> | <b>106</b> | <b>115</b> |

Notes : \* Valeur significative au seuil de 10 %; \*\* valeur significative au seuil de 5 %; \*\*\* valeur significative au seuil de 1 %. Toutes les variables utilisées dans la régression s'entendent par travailleur et sont exprimées en échelle logarithmique. Les estimations sont cohérentes avec l'hétéroscédasticité de White.

a Résidus du modèle de variance de l'inflation avec l'électricité en variable dépendante et les qualifications en variable indépendante.

un accroissement de la production électrique aurait un effet plus important sur les exportations de produits manufacturés des PMA que sur celles des autres pays en développement.

En termes absolus, les pentes représentatives du rapport terre/travailleurs et électricité/travailleurs étaient plus marquées au cours de la période 1990-1995 qu'en 1998-2001 pour les trois groupes, ce qui pourrait s'expliquer par la forte augmentation du log (population active) entre 1990-1995 et 1998-2001.

TABLEAU 9 DE L'ENCADRÉ. ÉLASTICITÉ-ÉLECTRICITÉ, 1990-2001, 1990-1995, 1998-2001

|                              | 1990-2001 | 1990-1995 | 1998-2001 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| PMA                          | 0,327     | 0,496     | 0,471     |
| Autres pays en développement | 0,303     | 0,426     | 0,347     |
| Pays développés              | 0,416     | 0,527     | 0,76      |

L'élasticité-électricité est plus importante que l'élasticité-terre pour les trois groupes de pays, ce qui implique qu'un accroissement du terme «production électrique» se traduit par un accroissement du rapport  $X_m/X_p$  plus important que la diminution de ce rapport que provoquerait une hausse du terme «terre» et donc par un accroissement net des exportations de produits manufacturés par rapport aux exportations de produits de base. Bien que cet effet net ait diminué dans le temps pour les trois groupes de pays, il est le plus marqué pour les PMA.

Source : Borgatti (2005c).

<sup>1</sup> Bien qu'un test d'omission du ratio de vraisemblance montre que l'on aurait pu sans risques éliminer la variable «qualifications» pour les valeurs significatives au seuil de 5 %, celle-ci a été conservée dans le modèle étant donné que son exclusion n'aurait pas véritablement eu d'incidence sur la signification statistique ou le pouvoir explicatif du modèle.

investissements dans les infrastructures, puis à attirer de nouveaux investissements. Ce faisant, les autorités accordent une attention particulière aux petites et moyennes entreprises qui viennent grossir le rang des entreprises productives.

Le corridor de Maputo, qui relie Maputo à Johannesburg, en particulier, a ainsi réussi à attirer de nombreux projets d'investissement du secteur privé qui, en 1997, représentaient plus de 60 % des investissements liés au transport en Afrique (CNUCED, 1999). Les investissements concernent aussi bien la construction de routes et de voies ferrées que de postes frontière et de ports. Ce corridor, qui traverse deux régions très productives d'Afrique australe, a permis d'accroître les échanges entre l'Afrique du Sud et le Mozambique ainsi que les exportations de biens de la région par l'intermédiaire des ports de Maputo et de Matola, qui ont été rénovés (Horne, 2004).

Le corridor de la sous-région du Grand Mékong, destiné à faciliter les mouvements intrarégionaux de biens et de services entre le Viet Nam, la Thaïlande, le Cambodge, la République démocratique populaire lao, le Myanmar et un certain nombre de provinces chinoises, en est un autre exemple. Il prévoit la construction d'une route entre Phnom Penh et Hô Chi Minh-Ville ainsi que deux liaisons (nord-sud et est-ouest) afin de mieux relier les pays de la région. Au fur et à mesure de l'avancée des projets, des accords de transports transfrontières ont été signés en vue d'harmoniser les procédures douanières, les obligations de visa et de réduire d'autres coûts administratifs. Bien que la fin des travaux n'est prévue qu'en 2007, on assiste déjà à un développement du commerce et des IED (Fujimura, 2004).

## E. Conclusions

On a vu dans le présent chapitre que les infrastructures sont sensiblement moins développées dans les PMA que dans d'autres pays en développement ou dans les pays de l'OCDE. La plupart d'entre eux se trouvent aux derniers rangs mondiaux pour ce qui concerne aussi bien l'importance des infrastructures dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie que la qualité de ces infrastructures. L'écart est tout particulièrement marqué dans le secteur énergétique, le faible développement de l'électrification n'ayant pas reçu la même attention que la fracture numérique, alors qu'il est au moins aussi significatif – et probablement davantage – pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. L'écart technologique avec les pays développés et d'autres pays en développement constitue par ailleurs un des principaux obstacles à l'adoption de technologies matures qui existent déjà dans ces autres pays. Il se traduit en particulier par le faible développement du réseau électrique qui lui-même contribue à la persistance de ce déficit technologique.

Non seulement le déficit d'infrastructure entre les PMA d'une part et d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE d'autre part est important, mais il va en s'accroissant. Cette situation est particulièrement manifeste dans le cas de l'infrastructure routière puisque le réseau routier et le nombre de kilomètres de routes par habitant dans les PMA était moins élevé en 1999 (dernière année pour laquelle on dispose de données complètes) qu'en 1990, aussi bien pour les PMA d'Afrique que pour les PMA insulaires. De plus, au cours de la même période, le pourcentage du réseau routier recouvert en dur avait diminué dans les PMA d'Afrique. En revanche, pour l'ensemble du groupe, le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile pour 1 000 habitants a été multiplié par huit entre 1990 et 2002. Toutefois, en dépit de cette forte progression, l'écart avec d'autres pays

---

*Le corridor de Maputo, qui relie Maputo à Johannesburg, en particulier, a réussi à attirer de nombreux projets d'investissement du secteur privé. Les investissements concernent aussi bien la construction de routes et de voies ferrées que de postes frontière et de ports.*

---



---

*Non seulement le déficit d'infrastructure entre les PMA d'une part et d'autres pays en développement et les pays de l'OCDE d'autre part est important, mais il va en s'accroissant.*

---

en développement et les pays de l'OCDE continue de se creuser étant donné que l'augmentation du nombre d'abonnés dans ces deux derniers groupes de pays a été encore plus marquée.

---

*Les engagements au titre de l'APD destinés aux infrastructures économiques ont diminué de 51 % entre 1992 et 2003.*

---

Le faible développement des infrastructures dans les PMA et leur mauvaise qualité tiennent à la fois au manque d'entretien des infrastructures existantes et à des investissements insuffisants dans de nouvelles infrastructures, ce qui s'explique par une diminution des investissements publics, la réorientation de l'APD vers les secteurs sociaux et le peu d'intérêt des investisseurs privés. En termes réels, les engagements au titre de l'APD destinés aux infrastructures économiques ont diminué de 51 % entre 1992 et 2003 et cette baisse a été particulièrement marquée dans les PMA d'Afrique. Au cours des années 90, on a assisté à un accroissement des investissements du secteur privé dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, mais les flux de capitaux privés à destination du secteur des transports ont été beaucoup moins importants et ont principalement concerné le Mozambique, où ils étaient associés à des projets liés au corridor transfrontière.

---

*Les PMA devront consacrer annuellement l'équivalent de 7,5 % à 9 % de leur PIB aux nouveaux investissements et à l'entretien des installations existantes.*

---

Les estimations quant aux besoins futurs de financement pour les investissements dans les infrastructures des pays en développement varient en fonction des hypothèses de départ, mais celles concernant les pays à faible revenu indiquent que les PMA devront consacrer annuellement l'équivalent de 7,5 % à 9 % de leur PIB aux nouveaux investissements et à l'entretien des installations existantes. En ce qui concerne les secteurs des transports et des communications, une première estimation indique que les investissements annuels devraient être de l'équivalent de 3,3 % du PIB pour réaliser l'objectif du Programme d'action, c'est-à-dire atteindre en 2010 dans les PMA le niveau observé dans d'autres pays en développement en 2000.

---

*Il existe une corrélation entre le développement du réseau électrique et la composition des exportations, c'est-à-dire que le développement des infrastructures dans ce secteur devrait se traduire par une augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations.*

---

De tels investissements supposent nécessairement un accroissement de l'APD. Le secteur privé pourra certes apporter une contribution utile dans le cadre de partenariats avec le secteur public, lorsque le désir de rentabilité est compatible avec les intérêts nationaux. Toutefois, compte tenu du fait que les flux de capitaux privés resteront peu importants par rapport aux besoins, et du nombre limité d'actifs et de pays susceptibles de les attirer, ils ne constitueront au mieux qu'un complément des programmes d'investissement publics et de l'APD et ne pourront apporter à eux seuls de solutions au problème du financement des infrastructures, contrairement à ce que l'on avait parfois supposé au cours des années 90. En 2004, les engagements au titre de l'APD destinés aux infrastructures économiques ont représenté 1 milliard de dollars et les investissements privés dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des transports 0,4 milliard de dollars soit, globalement, 0,7 % du PIB ce qui est très en deçà des besoins estimés, même pour atteindre simplement les objectifs moins ambitieux du Programme d'action concernant les transports et les télécommunications.

L'accroissement des investissements publics et de l'APD peut contribuer de façon importante au développement des échanges internationaux des PMA, étant donné que l'amélioration des infrastructures en matière de transport et de communications permet de réduire les coûts et les délais de transport et donc d'accroître les volumes des échanges. Cependant, comme on l'a vu, il existe une corrélation entre le développement du réseau électrique et la composition des exportations, c'est-à-dire que le développement des infrastructures dans ce secteur devrait se traduire par une augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations.

Il importe toutefois que cet accroissement des investissements publics et de l'APD ne se limite pas aux infrastructures importantes pour les échanges car son impact sera probablement d'autant plus grand qu'il s'inscrira dans une approche globale du développement des infrastructures – rurales, nationales et transfrontières. Les infrastructures rurales sont indispensables au développement de l'exploitation commerciale et de la productivité de l'agriculture ainsi qu'au développement des activités locales non agricoles. Les grandes infrastructures nationales sont essentielles à la diversification de l'économie, à la création et au fonctionnement des entreprises et au développement des liens de production ainsi que du commerce international, alors que les infrastructures transfrontières, enfin, peuvent réduire les besoins de financement, créer de nouvelles possibilités pour les échanges intrarégionaux et faciliter le commerce de transit pour les PMA enclavés.

---

*Il importe toutefois que cet accroissement des investissements publics et de l'APD ne se limite pas aux infrastructures importantes pour les échanges car son impact sera probablement d'autant plus grand qu'il s'inscrira dans une approche globale du développement des infrastructures – rurales, nationales et transfrontières.*

---

## Notes

1. L'indice composite est construit i) en normalisant les indicateurs concernant l'accès à l'électricité, le nombre de téléphones pour 1 000 habitants, le kilométrage de routes à revêtement en dur en pourcentage du kilométrage total et le kilométrage de routes par kilomètre carrés de sorte que pour chaque indicateur la moyenne est égale à zéro et l'écart type est égal à 1 et ii) en additionnant les données ainsi obtenues en attribuant à chaque indicateur la même pondération.
2. Cela tient pour partie à l'abondance relative de terres et à la faible densité de population des PMA d'Afrique. Toutefois, les études qui ont cherché à compenser pour ce facteur montrent que d'une manière générale l'infrastructure routière rurale y est de mauvaise qualité (voir Spencer, 1994).
3. Analyse en grappe non hiérarchique utilisant l'algorithme K-moyennes, qui classe les pays en fonction de leur similitude ou dissimilitude par rapport à des indicateurs multiples.
4. Les efforts d'Estache et de Goicoechea (2005) pour dresser le tableau du secteur des infrastructures à la fin 2004 sont notables, même s'ils ne donnent pas une image exhaustive. Certaines séries pâtissent plus que d'autres d'un manque de données. C'est le cas des statistiques des transports et, surtout, de l'énergie, contrairement aux données concernant les télécommunications qui existent pour un grand nombre de PMA.
5. Bangladesh, Bhoutan, Burundi, Éthiopie, Madagascar, Maldives, Myanmar, Népal, Ouganda, République démocratique du Congo, Yémen, Vanuatu et Zambie.
6. Ces chiffres sont tirés de FMI (2004).
7. En se fondant sur le taux de croissance de 7 % retenu parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, Estache (2004) parvient à la conclusion que les investissements nécessaires en Afrique subsaharienne devraient être de l'ordre de 20 milliards de dollars par an sur la période 2005-2015, cette somme couvrant aussi bien les travaux de construction que les dépenses d'entretien. Faye et Yepes (2003) parviennent pour leur part à l'équivalent de 13 milliards de dollars par an en nouveaux investissements et 13 milliards de dollars par an en dépenses d'entretien entre 2000 et 2010. La Banque mondiale (2000) estime à 18 milliards de dollars par an les investissements nécessaires pour améliorer les services et la compétitivité de l'infrastructure en Afrique subsaharienne.

## Bibliographie

- Amjadi, A. et Yeats, A.J. (1995). Have transport costs contributed to the relative decline of sub Saharan African exports? Working Paper No. 1559, Development Economics Research Group on International Trade, The World Bank Group, Washington, DC.
- Asian Development Bank, Japan Bank for International Reconstruction and World Bank (2005). Connecting East Asia: A new framework for infrastructure (<http://www.adb.org/Projects/Infrastructure-Development/Infrastructure-study.pdf>).
- Banque mondiale (2000). *Can Africa reclaim the 21<sup>st</sup> century?* Washington, DC.
- Bentall, P., Beusch, A. et de Veen, J. (1999). Employment-intensive infrastructure programmes: Capacity building for contracting in the construction sector. ILO, Genève (<http://www.ilo.org/public/english/support/publ/xttextcon.htm#b581x>).

- Borgatti, L. (2005a). Status of infrastructure in the LDCs: A cluster analysis. Background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2006*, UNCTAD, Genève.
- Borgatti, L. (2005b). Transport costs and infrastructure needs in the LDCs. Background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2006*, UNCTAD, Genève.
- Borgatti, L. (2005c). The electricity challenge. Background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2006*, UNCTAD, Genève.
- Briceño-Garmendia, C., Estache, A. et Shafik, N. (2004). Infrastructure services in developing countries: Access, quality, costs and policy reform. World Bank Policy Research Working Paper 3468, Washington, DC.
- CNUCED (1999). Contribution de la CNUCED à l'application du nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90: Infrastructure de transport, commerce et compétitivité de l'Afrique. TD/B/46/10, Genève.
- CNUCED (2005). *The Digital Divide: ICT Development Indices Report 2004*. UNCTAD/ITE/IPC/2005/4, Genève.
- Commission pour l'Afrique (2005). *Notre intérêt commun*. Rapport de la Commission pour l'Afrique, ([www.commissionforafrica.org/french/report/introduction.html](http://www.commissionforafrica.org/french/report/introduction.html)).
- Desmarchelier, A. (2005). Trade logistics indicators: The SSATP transport indicator initiative. Transport Forum, Washington, DC, 9 mars 2005.
- Dorward, A. et al. (2004). Institutions and economic policies for pro-poor agricultural growth. DSGD Discussion Paper No. 15, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Dorward, A. et Kydd, J. (2005). Making agricultural market systems work for the poor: promoting effective, efficient and accessible coordination and exchange. ADB Workshop, 15 et 16 février 2005, Manille. ([http://www.dfid.gov.uk/news/files/trade\\_news/adb-workshop.asp](http://www.dfid.gov.uk/news/files/trade_news/adb-workshop.asp)).
- Estache, A. (2004). What's the state of Africa's infrastructure? Quantitative snapshots. World Bank Background Paper prepared for the Commission for Africa, OECD POVNET Infrastructure Task Force and 2<sup>nd</sup> World Bank-IMF Global Monitoring Report.
- Estache, A. et Goicoechea, A. (2005). A "research" database on infrastructure economic performance. World Bank Policy Research Working Paper No. 3643, Washington, DC.
- Fan, S., Hazell, P. et Thorat, S. (1999). Linkages between government spending, growth and poverty reduction in rural India. Research Report 110, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Fan, S., Nyange, D. et Rao, N. (2005). Public investment and poverty reduction in Tanzania: Evidence from household survey data. DSGD Discussion Paper No. 18, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Fan, S., Zhang, X. et Rao, N. (2004). Public expenditure, growth and poverty reduction in rural Uganda. DSGD Discussion Paper No. 4, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Fay, M. et Yepes, T. (2003). Investing in infrastructure: What is needed from 2000 to 2010? World Bank Policy Research Working Paper No. 3102, Washington, DC.
- Faye, M.L. et al. (2004). The challenges facing landlocked developing countries. *Journal of Human Development*, 5 (1).
- Fonds monétaire international (2004). IMF Government Finance Statistics, 2004, Washington, D.C.
- Fujimura, M. (2004). Cross-border transport infrastructure, regional integration and development. ADB Institute Discussion Paper No. 16, Asian Development Bank, Manille.
- GRIPS Development Forum (2003). Linking economic growth and poverty reduction. Large scale infrastructure in the context of Vietnam's CPRGS ([http://www.grips.ac.jp/forum/pdf03/infra\\_paper/LinkingEcoGrowth.pdf](http://www.grips.ac.jp/forum/pdf03/infra_paper/LinkingEcoGrowth.pdf)).
- Hayami, Y. et Platteau J-Ph. (1996). Resource endowments and agricultural development: Africa vs. Asia. Prepared for the IEA Round Table Conference "The Institutional Foundation of Economic Development in East Asia", Tokyo, 16-19 décembre 1996.
- Horne, B. (2004). Experience of private sector stakeholders working together on the Maputo Corridor to the transit port of Maputo. Communication présentée à la réunion d'experts organisée à Genève, le 26 novembre 2004.
- Hummels, D. (2001). Time as a trade barrier. GTAP Working Paper No. 18, University of Purdue, Indiana, USA. (<http://ideas.repec.org/p/gta/workpp/1152.html>).
- Kydd, J. et Dorward, A. (2003). Implications of market and coordination failures for rural development in least developed countries. Paper presented at the Development Studies Association Annual Conference, Strathclyde University, Glasgow, 10-12 septembre 2003.
- Limão, N. et Venables, A.J. (2001). Infrastructure, geographical disadvantage, transport costs and trade. *World Bank Economic Review 2001*, Washington, DC.

- Livingstone, I. (1987). International transport costs and industrial development in least developed countries. *Industry and Development*, 19.
- Ndulu, B., Kritzinger-van Niekerk, L. et Reinikka, R. (2005). Infrastructure, regional integration and growth in sub-Saharan Africa. *Africa in the World Economy: The National Regional and International Challenges*, Fondad, La Haye.
- Omamo, S.W. (1998a). Farm-to-market transaction costs and specialization in small scale agriculture: Explorations with a non-separable household model, *Journal of Development Studies*, 35 (2): 152-163.
- Omamo, S.W. (1998b). Transport costs and smallholder cropping choices: An application to Siaya District, Kenya. *American Journal of Economics*, 80 (2).
- Owens, T. et Wood, A. (1997). Export-oriented industrialization through primary processing? *World Development*, 25(9): 1453-1470.
- Radelet, S. et Sachs, J. (1998). Shipping costs, manufactured exports and economic growth. Paper presented at the American Economic Association Meeting, Harvard University, Mass., États Unis d'Amérique.
- Reinikka, R. et Svensson, J. (2002). Coping with poor public capital. *Journal of Development Economics*, 69 (1), 51-69.
- Spencer, D.S.C. (1994). Infrastructure and technology constraints to agricultural development in the humid and sub-humid tropics of Africa. Environment and Production Technology Division Discussion Paper No. 3, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Tajgman, D. et de Veen, J. (1998). Programmes d'infrastructure à haute intensité de main-d'œuvre: Politiques et pratiques du travail, BIT, Genève, (<http://www.ilo.org/public/french/support/publ/xttextcon.htm#b581x>).
- Torero, M. et Chowdhury, S. (2005). Increasing access to infrastructure for Africa's rural poor. 2020 Africa Conference Brief 16, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Wood, A. et Berge, K. (1997). Exporting manufactures: Human resources, natural resources and trade policy, *Journal of Development Studies*, 34 (1), 35-59.



# Faiblesses institutionnelles : entreprises, systèmes financiers et systèmes de connaissances

Chapitre

6

## A. Introduction

Le développement des capacités productives d'un pays dépend fortement de l'existence d'institutions qui favorisent ou freinent l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Important à la fois l'environnement institutionnel – l'ensemble des règles politiques, sociales et juridiques fondamentales (telles que les droits de propriété) qui forment la base de la production, des échanges et de la distribution – et les mécanismes institutionnels – les relations régulières entre agents économiques et les règles informelles correspondantes qui régissent la façon dont ils coopèrent et se concurrencent. Ces mécanismes sont parfois renforcés par la création d'organisations formelles, telles qu'entreprises ou syndicats, ou peuvent prendre la forme de modes récurrents plus lâches d'interactions entre agents et organisations formelles.

De nombreuses institutions jouent un rôle important dans le développement des capacités productives. Les valeurs culturelles relatives à la position des femmes dans la société, par exemple, peuvent fortement influencer l'offre de main-d'œuvre; quant aux attitudes vis-à-vis de l'argent, de la consommation et de la richesse, elles peuvent fortement influencer sur l'accumulation de capital. Avec la mondialisation, également, les régimes internationaux qui régissent le commerce, la finance, l'investissement, la technologie, le savoir et le mouvement des individus jouent aujourd'hui un rôle croissant dans le développement des capacités productives des pays.

Le débat sur la politique de développement fait une place de plus en plus large aux institutions pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté (Rodrik, 2004; Acemoglu, Johnson et Robinson, 2004). Dans les pays qui dépendent fortement de l'aide, l'attention s'est concentrée, en particulier, sur la qualité de la gouvernance nationale. Cela s'explique par le souhait légitime des donateurs de voir l'aide et les mécanismes d'allègement de la dette bien utilisés. Cette bonne gouvernance, cependant, s'inscrit également dans le cadre d'une politique qui vise à libérer le secteur privé des contraintes imposées par la puissance publique et à donner plus de champ aux forces du marché.

Le présent rapport reconnaît l'importance d'une bonne gouvernance (voir le chapitre 8) et le rôle central que le secteur privé doit jouer dans le développement des capacités productives. Les prescriptions institutionnelles doivent cependant être adaptées aux caractéristiques des économies nationales. Il faut donc examiner de beaucoup plus près la nature du secteur privé dans les PMA et les institutions qui entourent l'entrepreneuriat. Comme on l'a vu plus haut, l'une des caractéristiques importantes des PMA est qu'une grande partie de la production continue de s'organiser autour des ménages. Dans ces pays, également, les institutions de marché sont sous développées (Ishikawa, 1998). Engager, dans ce contexte, une réforme en partant du principe qu'il suffit, pour

---

*Le débat sur la politique de développement fait une place de plus en plus large aux institutions pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.*

*Les prescriptions institutionnelles doivent cependant être adaptées aux caractéristiques des économies nationales.*

---

---

*Il faut donc examiner de beaucoup plus près la nature du secteur privé dans les PMA et les institutions qui entourent l'entrepreneuriat.*

---

qu'une économie de marché puisse exister, de libérer les éléments qui la caractérisent de l'ingérence des pouvoirs publics risque d'avoir des conséquences inattendues et décevantes. Il s'agit plutôt de développer une économie de marché capitaliste et de veiller à ce qu'elle soit organisée de façon à soutenir la réalisation des objectifs nationaux de développement et de réduction de la pauvreté.

---

*Les entreprises sont indispensables pour réaliser le potentiel créatif du marché.*

*Pour développer les capacités de production, il faut disposer d'entreprises capables d'investir et d'innover.*

---

Le présent chapitre traite de la nature du secteur privé intérieur dans les PMA et des principales institutions qui soutiennent l'investissement et l'innovation, à savoir l'entreprise, les systèmes financiers nationaux et les systèmes de connaissances nationaux. La section B est consacrée à la nature de l'entreprise dans les PMA sur la base des résultats que la Banque mondiale a obtenus dans le cadre de ses Enquêtes d'évaluation du climat des investissements et de son Programme de recherche sur le développement de l'entreprise (RPED). La section C analyse les systèmes financiers des PMA, tandis que la section D concerne les systèmes de connaissances. L'un des arguments fondamentaux du présent rapport est que les systèmes financiers et les systèmes de connaissances ou de savoir important de la même façon pour le développement des capacités productives. Les premiers sont indispensables à l'investissement, les seconds à l'innovation. La section E résume les principaux messages du chapitre.

## B. Les entreprises dans les PMA

Le développement des capacités productives n'est pas un processus abstrait; il naît de l'exercice de l'entrepreneuriat. Celui-ci consiste à créer de la valeur en saisissant des occasions, en prenant des risques et en mobilisant un capital humain, social, financier et physique. Son institution clef est l'entreprise physique (encadré 17), qui n'opère cependant pas dans le vide. Ses activités sont facilitées ou freinées par la matrice institutionnelle dans laquelle elle fonctionne, y compris les systèmes financiers et les systèmes d'innovation.

---

*Dans la plupart des PMA, la répartition des entreprises par taille fait apparaître une absence d'entreprises de taille intermédiaire et le cycle de vie des petites entreprises est généralement réduit.*

---

Les entreprises sont un lieu d'investissement et d'apprentissage. Elles sont indispensables pour réaliser le potentiel créatif du marché. Pour développer les capacités de production, il faut disposer d'entreprises capables d'investir et d'innover. Une économie dynamique est une économie qui peut créer de telles entreprises.

Dans cette optique, l'une des principales contraintes qui pèsent sur le développement des capacités productives dans les PMA est la nature de leurs entreprises. Malgré le caractère parcellaire des résultats d'enquête, on recense trois grandes tendances, que les analystes retrouvent dans tous les pays étudiés:

- Dans la plupart des PMA, la répartition des entreprises par taille fait apparaître une absence d'entreprises de taille intermédiaire et le cycle de vie des petites entreprises est généralement réduit;
- Au sein même des pays, les entreprises affichent des résultats très différents, les grandes entreprises étant généralement plus productives, plus enclines à l'investissement et plus innovantes que les petites;
- Il existe quelques liens entre les entreprises des secteurs formel et informel, mais ils sont souvent ténus.

Ces traits ne sont pas nécessairement propres aux PMA. Les données relatives à la performance des entreprises montrent que la faible taille du marché, l'instabilité des prix, la prédominance d'une demande de subsistance et la

## ENCADRÉ 17. L'ENTREPRISE, LIEU D'APPRENTISSAGE ET AGENT DE CRÉATION DE MARCHÉS

Suivant Williamson (1983), les entreprises sont interprétées, dans le présent chapitre, comme des institutions ou des hiérarchies non commerciales qui opèrent avec une rationalité limitée face à l'incertitude. À la différence de la théorie néoclassique, qui considère l'entreprise comme une «boîte noire» de relations technologiques (représentées par des fonctions de coût) qui minimise les coûts tout en maximisant les bénéfices, la nouvelle école institutionnaliste, dont d'éminents auteurs tels que Coase, Williamson et North, avance qu'il existe initialement deux types de structure de gouvernance: le marché et la hiérarchie. Le marché prime. L'entreprise en tant que hiérarchie n'apparaît que lorsque le coût de la coordination interne (fabrication) est inférieur à celui des transactions sur le marché (achat).

L'entreprise applique des programmes, qui consistent en: caractéristiques d'exploitation qui déterminent ce qu'elle fait à court terme, règles d'investissement qui déterminent son comportement en matière d'investissement, et programmes de recherche qui déterminent sa survie et son expansion (y compris l'organisation des activités de R-D et d'innovation) (Nelson et Winter, 1982). Les programmes de recherche sont tributaires des antécédents de l'entreprise et sont donc conditionnés par une mémoire. Le marché est essentiellement un mécanisme de sélection qui sépare «le bon grain de l'ivraie» (Nelson et Winter, 1982).

La perspective néo-schumpétérienne élargie (voir Dosi, Teece et Winter, 1992) voit dans l'entreprise une institution d'apprentissage évolutive qui finit par brouiller les frontières entre l'entreprise et le marché, adoptant essentiellement une démarche dynamique de création et de développement de marchés. S'appuyant sur les théories autrichiennes de l'entreprise, les néo-schumpétériens estiment que le marché change et se crée constamment en fonction des agents économiques. À ce titre, le marché lui-même est un processus créatif qui donne jour à de nouvelles innovations, à de nouveaux biens de consommation et à de nouvelles façons de faire les choses. Les principaux agents de ce processus sont les entreprises qui réalisent le potentiel créatif du marché (Schumpeter, 1947).

À la différence du marché, cependant, l'entreprise pratique une coordination consciente de la «main visible» (Chandler, 1977; Shapiro, 1991). À cet égard, elle assume les fonctions essentielles suivantes: i) elle entretient le savoir (y compris le savoir tacite); ii) elle reproduit ce savoir et suscite de nouveaux participants ou le partage avec d'autres entreprises; et iii) elle instaure la confiance et la coopération. Le savoir tacite s'entend des connaissances issues de l'expérience directe et de l'action, par opposition au savoir explicite, qui peut être codifié et être formellement écrit et transcrit.

Dans la mesure où ces trois conditions sont réunies, on peut dire que l'entreprise forme un continuum de relations qui s'étoffent au fil du temps grâce à l'expérience de la production et elle réalise ainsi ce que Kaldor a appelé le «rôle créatif des marchés» (1967).

Les capacités technologiques acquises par l'apprentissage pratique reposant sur l'expérience, les entreprises doivent exploiter leurs capacités et leur créativité internes pour produire et développer de nouveaux produits et processus. Les connaissances tacites doivent être acquises; on ne peut les acheter, les importer ou les emprunter. De même, le changement et l'innovation exigent, en sus de ce qui est normalement stipulé dans les contrats d'embauche, une coopération entre des groupes divers (et parfois opposés) au sein du processus de production lui-même, en particulier la direction et le personnel. L'innovation exige une flexibilité des contrats d'embauche que des contrats purement commerciaux ne peuvent autoriser ou intégrer. Pour créer un environnement qui permette l'apprentissage interactif, les entreprises doivent partager l'information, ce qui nécessite des relations étroites et continues.

L'entreprise est un lieu important pour étudier et codifier les changements et les adaptations qu'il faut apporter aux modalités de travail et, plus généralement, aux relations industrielles pour que le changement et l'innovation techniques évoluent de façon satisfaisante. À tous ces égards, elle est aussi un lieu essentiel d'apprentissage à long terme (bénéficiant d'externalités découlant de l'expérience accumulée au fil du temps) et de prise de décisions stratégiques, dont l'importance a été grandement sous-estimée. En créant un contexte propice au développement d'une convergence d'intérêts pour l'innovation, l'entreprise parachève son rôle en offrant le degré d'assurance contre le risque et l'échec auxquels les producteurs sont confrontés sur les marchés hautement volatils et incertains que le changement technique lui-même génère.

Cette notion d'entreprise activiste fait écho à la description que donne Penrose (1959) de l'entreprise en tant qu'agrégat de ressources physiques et humaines participant à un ensemble d'activités complémentaires qui créent de la richesse en produisant un ou plusieurs produits qui peuvent être utilisés par d'autres entreprises comme facteurs de production ou par l'acheteur final à des fins de consommation. De surcroît, l'entreprise opère toujours dans un environnement qui défie sa capacité de faire aussi bien que les autres en s'efforçant de réduire ses coûts unitaires, mais également en créant de nouveaux produits ou en améliorant continuellement les caractéristiques de ses produits actuels. Enfin, elle est le dépositaire d'un savoir issu de l'expérience et de la pratique et d'un savoir implicite.

L'activité innovante doit s'appuyer sur le plus grand éventail possible de moyens, qui peuvent ne pas être formalisés ou codifiés, mais qui requièrent confiance et coopération pour susciter des réactions appropriées. Lundvall propose la notion de marchés organisés en tant que mode intermédiaire de gouvernance entre les marchés et les hiérarchies, caractérisé par un réseau de relations utilisateurs/producteurs. Les marchés organisés créent entre les utilisateurs et les producteurs des relations sélectives et durables englobant non seulement des éléments traditionnels tels que le prix, la marchandise et la vente, mais aussi l'échange d'informations qualitatives, des codes communs d'information et de conduite et parfois même une coopération directe (Lundvall, 1988). Cette description de l'entreprise consacrant une initiative collective dans le contexte d'un marché organisé rend mieux compte de l'interprétation dynamique du changement technique évoquée plus haut. L'innovateur schumpétérien est par définition un entrepreneur productif qui façonne l'environnement économique de manière créative.

Source: Kozul-Wright, 2000.

faiblesse des institutions d'appui produisent des résultats similaires dans d'autres pays en développement (Tybout, 2000). Dans la mesure, cependant, où ces traits sont plus fréquents dans les PMA, la structure de leurs entreprises risque d'être encore plus biaisée.

### 1. L'ABSENCE D'ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE ET LE CYCLE DE VIE LIMITÉ DES ENTREPRISES

L'absence d'entreprises de taille intermédiaire renvoie au faible développement des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur structuré, en particulier des entreprises locales de taille moyenne. À l'une des extrémités de l'éventail, on trouve une multitude de microentreprises informelles qui, pour la plupart, se caractérisent par l'emploi de techniques élémentaires et traditionnelles et répondent aux besoins limités de marchés locaux relativement modestes. Comme le montre le chapitre 4, ces entreprises sont une importante source d'emplois, mais elles ont généralement une faible productivité globale. À l'autre extrémité, on trouve quelques grandes entreprises, principalement à forte intensité de capital, exploitant des ressources naturelles, dépendantes des importations ou axées sur l'assemblage. Elles sont souvent entièrement ou partiellement détenues par des entreprises étrangères, ou sont des entreprises publiques. Ces grandes entreprises ne le sont d'ailleurs pas tant que cela si l'on se réfère aux critères internationaux, mais elles dominent le paysage commercial de la plupart des PMA. Entre ces deux extrêmes, on trouve très peu de PME dans le secteur formel.

---

*L'absence d'entreprises de taille intermédiaire renvoie au faible développement des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur structuré, en particulier des entreprises locales de taille moyenne.*

---

Bien que cette «pénurie» de PME soit largement reconnue (voir CNUCED, 2001; Rapport de la Commission pour l'Afrique, 2005; Kauffmann, 2005), il est, dans la pratique, difficile d'obtenir des données, pays par pays, pour illustrer ce phénomène. L'une des principales difficultés, pour comparer les pays, tient à l'absence de définition normalisée des micro, petites, moyennes et grandes entreprises. D'après les estimations de l'OIT, la contribution des PME du secteur structuré au PIB dans les pays à revenu élevé est presque deux fois supérieure à celle constatée dans les pays à faible revenu " plus de 40 % contre 20 %, respectivement " et leur contribution à l'emploi dans les pays à revenu élevé, qui dépasse 60 %, est également deux fois supérieure à celle constatée dans les pays à faible revenu (OIT, 2004).

En Asie, le Bangladesh semble posséder un secteur formel de PME plus important de par sa contribution à la valeur ajoutée. Bien qu'il existe de vives controverses quant à l'importance de ces entreprises, elles produisaient, d'après diverses sources, de 45 à 50 % de la valeur ajoutée manufacturière totale (Bangladesh Enterprise Institute, 2004, sur la base d'estimations de la Banque asiatique de développement, de la Banque mondiale et de la Commission de planification du Bangladesh). Mais dans les PMA africains, les enquêtes montrent que ce sont quelques grandes entreprises qui contribuent le plus à la valeur ajoutée manufacturière. D'après Albaladejo et Schmitz (2000), on peut classer les PME en Afrique en microentreprises de subsistance et PME porteuses de croissance. Les premières sont des entreprises du secteur informel, qui emploient généralement moins de cinq ouvriers – le plus souvent une seule personne – et recourent aussi à de la main-d'œuvre familiale non rémunérée. Il s'agit principalement d'activités à forte intensité de main-d'œuvre qui se caractérisent par de très faibles obstacles à l'entrée, des rentes minimales et un emploi essentiellement féminin. Les activités les plus fréquentes sont la vente ambulante et les travaux à domicile en sous-traitance. Les PME axées sur la croissance emploient le plus souvent de 5 à 19 personnes, mais comptent

également quelques microentreprises. Elles appartiennent généralement au secteur structuré, mais elles peuvent aussi se trouver dans le secteur informel. Elles prédominent dans l'exploitation de ressources naturelles, mais les plus performantes opèrent dans des secteurs à forte intensité de capital et certains secteurs technologiquement plus avancés (TIC et confection, par exemple) et ont un potentiel de croissance supérieur à celui des microentreprises de subsistance. Elles desservent généralement les marchés intérieurs, mais aussi les marchés internationaux (en particulier régionaux). C'est le faible développement de ces PME porteuses de croissance qui conduit à parler de «chaînon manquant».

Il ne semble guère que l'entrée ou la sortie soit un problème pour les petites entreprises (voir, par exemple, Elhiraika et Nkuunziza, 2005). Les données empiriques dont on dispose sur les pays africains tendent à confirmer que si le taux de création de nouvelles entreprises est très élevé (Mead et Liedholm, 1998), le taux de sortie – en particulier de petites entreprises – l'est également. Il a été estimé que la moitié des entreprises nouvelles faisaient faillite dans les trois ans qui suivaient leur création (ibid.). En outre, le cycle de vie des entreprises est limité de deux façons. Premièrement, les entreprises du secteur informel deviennent rarement des entreprises du secteur structuré. Albaladejo et Schmitz (2000) estiment qu'en Afrique moins de 1 % des microentreprises de subsistance se transforment en PME axées sur la croissance. Deuxièmement, les petites entreprises se transforment rarement en grandes entreprises (Harding, Soderbom et Teal, 2004; Van Biesebroeck, 2005; Liedholm, 2001).

Le cycle de vie typique des entreprises – création d'entités généralement petites, dont beaucoup disparaissent rapidement, quelques-unes évoluant néanmoins en moyennes puis grandes entreprises – ne semble pas se produire. Les petites entreprises sont incapables de croître et d'atteindre un niveau minimal de production efficace. Les nouveaux venus sont généralement petits, ont une productivité inférieure à la moyenne et disparaissent plus rapidement que les grandes entreprises. En Afrique subsaharienne, il a été estimé que 7 % seulement des nouvelles microentreprises se transformaient en moyennes ou grandes entreprises. D'autres éléments indiquent que le passage d'une taille à l'autre est extrêmement rare et que la plupart des entreprises conservent leur taille initiale. Qui plus est, la probabilité qu'une entreprise conserve sa taille croît fortement avec la taille de celle-ci. Nombre de grandes entreprises, en fait, sont créées grandes et deviennent rarement moins que moyennes (Van Biesebroeck, 2005).

Contrairement à ce qu'on pense généralement, la dynamique de ces entreprises n'empêche pas, dans les PMA, le marché d'éliminer les entités inefficaces. Il semble, au contraire, que les marchés soient en fait très concurrentiels et très sélectifs. Cette sélection, cependant, est parfois telle qu'elle ne permet pas aux nouveaux venus d'acquérir les capacités technologiques nécessaires à l'activité manufacturière; ils doivent donc les acquérir de façon indépendante, à un coût élevé (Shiferaw, 2005). Shiferaw (2005) note qu'en Éthiopie les entreprises moyennes sont globalement de 40 à 50 % plus productives que les petites entreprises, tandis que les grandes entreprises sont en moyenne de 65 à 80 % plus efficaces. Dans le même temps, cependant, les grandes entreprises risquent bien moins de disparaître et survivent généralement plus longtemps même lorsqu'elles ont une faible productivité (Mead et Liedholm, 1998; Van Biesebroeck, 2005).

Quels sont les facteurs qui freinent la dynamique de croissance normale des entreprises dans les PMA? Dans les pays pauvres, on sait que des contraintes classiques telles que le risque et l'instabilité, l'accès au crédit, la faiblesse des capacités technologiques et l'accès au savoir, le manque de compétences

---

*Le cycle de vie des entreprises est limité de deux façons. Premièrement, les entreprises du secteur informel deviennent rarement des entreprises du secteur structuré. Deuxièmement, les petites entreprises se transforment rarement en grandes entreprises.*

---



---

*Les petites entreprises sont incapables de croître et d'atteindre un niveau minimal de production efficace.*

---



---

*Le risque et l'instabilité, l'accès au crédit, la faiblesse des capacités technologiques et l'accès au savoir, le manque de compétences entrepreneuriales et le manque de main-d'œuvre qualifiée sont d'importants obstacles au développement des entreprises.*

---

---

*Cette incapacité d'utiliser les marchés de capitaux ou d'emprunter à des taux très élevés empêche les PME d'investir et les conduit à fonctionner avec un capital par employé bien inférieur à celui des grandes entreprises.*

---



---

*L'absence d'institutions de soutien au secteur privé et le sous-développement des marchés dans plusieurs PMA sont d'importants obstacles au commerce.*

---



---

*Des études ont montré qu'un important obstacle à la croissance des entreprises tenait à la taille insuffisante du marché et à l'inélasticité de la demande.*

---

entrepreneuriales et le manque de main-d'œuvre qualifiée sont d'importants obstacles au développement des entreprises. Ces facteurs étant fortement corrélés à la performance des investissements et à la productivité, on comprend que de petites entreprises puissent se retrouver bloquées dans un environnement commercial pervers (Van Biesebroeck, 2005). Dans un contexte où le renseignement commercial n'est pas très développé, l'impression de plus grande solvabilité que donnent souvent les grandes entreprises peut aider celles-ci à accéder plus facilement au crédit (Bigsten et al., 2003). De plus, les grandes entreprises sont mieux à même, grâce à leur pouvoir de négociation, de surmonter les obstacles juridiques et financiers courants et dépendent généralement moins de l'économie locale car elles ont plus facilement accès aux financements étrangers, à la technologie et aux marchés extérieurs. Enfin, elles ont souvent davantage la capacité de surmonter les goulets d'étranglement – liés à l'absence ou à l'insuffisance de soutien public – qui risqueraient autrement de freiner leur croissance.

Dans les PMA, les petites entreprises ont de réelles difficultés à accéder aux marchés du crédit (voir Bigsten et Soderbom, 2005, et la section C du présent chapitre). Cette incapacité d'utiliser les marchés de capitaux ou d'emprunter à des taux très élevés les empêche d'investir et les conduit à fonctionner avec un capital par employé bien inférieur à celui des grandes entreprises. Celles-ci, par contre, ont davantage accès au crédit du secteur structuré (voir Bigsten et Soderbom, 2005) et comme elles sont plus productives et ont une plus grande propension à investir que les PME, elles sont mieux à même d'améliorer leur productivité.

On peut également favoriser le développement des entreprises en facilitant entre elles la création de réseaux. En Afrique, par exemple, l'appartenance à un réseau détermine largement la taille initiale d'une entreprise (Biggs et Shah, 2005). Elle conditionne en grande partie son avenir et illustre l'importance du capital social (externalités de réseau) pour sa survie. L'absence d'institutions de soutien au secteur privé et le sous-développement des marchés dans plusieurs PMA sont d'importants obstacles au commerce, qui accroissent le «coût extraordinairement élevé des activités de recherche, de sélection et de lutte contre l'opportunisme» (Biggs et Shah, 2005: 7). Les entreprises créent des «architectures de contrats relationnels qui se substituent aux institutions formelles inefficaces ou inexistantes et économisent sur la recherche et la sélection» (Biggs et Shah, 2006: 6). En Afrique, cependant, on a observé que ces réseaux d'entreprises se fondent souvent sur des critères ethniques (Ranja, 2003; Mengistae, 2001; Ramachandran et Shah, 1999; Fafchamps, 1999). Ils soutiennent leurs membres, mais tentent d'empêcher les «autres» d'accéder à certaines activités ou à certains marchés.

Bien que les réseaux ethniques ou culturels soient fréquents dans le monde, ils ne peuvent se substituer à un cadre institutionnel approprié capable de soutenir et de stimuler un entrepreneuriat productif. Les schémas d'investissement actuels indiquent qu'en Afrique les fonds d'investissement proviennent en grande partie de sources familiales, ce qui renforce encore les liens entrepreneuriaux de nature ethnique ou culturelle. Un recours quasi exclusif aux réseaux ethniques pour financer l'investissement productif peut être risqué et insuffisant. Les réseaux peuvent également limiter la concurrence et donner lieu à des activités improductives<sup>1</sup>.

Des études ont montré qu'un important obstacle à la croissance des entreprises tenait à la taille insuffisante du marché et à l'inélasticité de la demande. Cela peut, outre la rareté du crédit, peser lourdement sur les

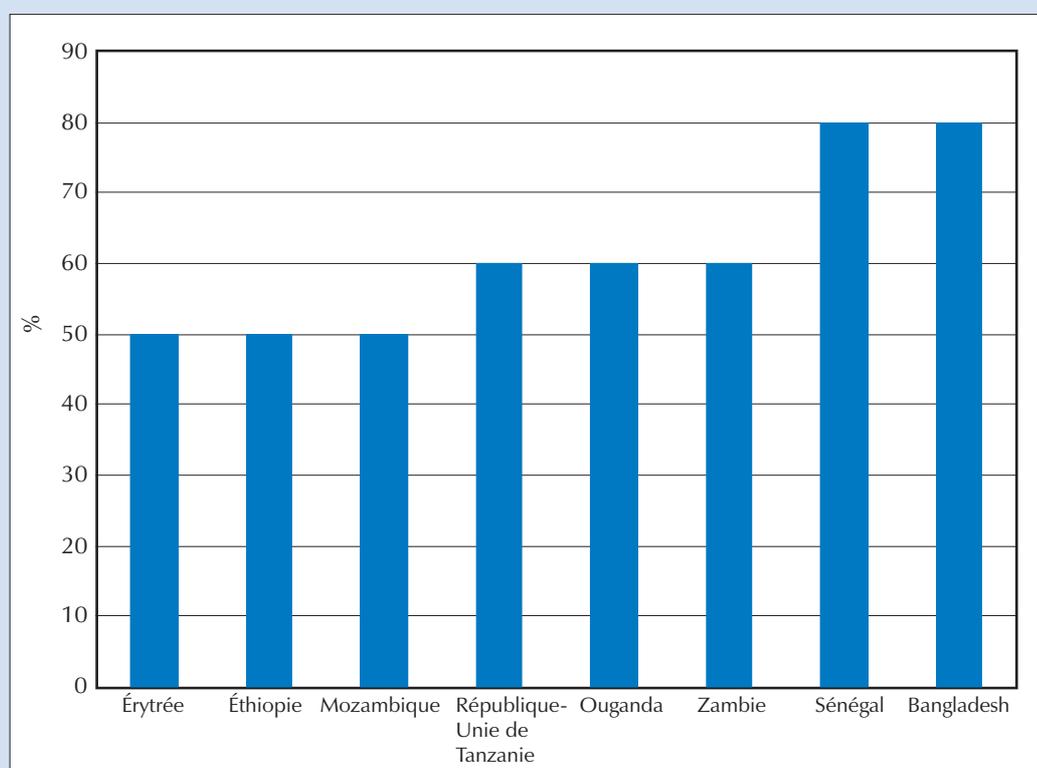
investissements des PME (Van Biesebroeck, 2005). Les exportations ne peuvent apporter qu'une solution partielle à l'absence de demande en développant le marché potentiel et en facilitant le remboursement des crédits (commerciaux) (Van Biesebroeck, 2005). Comme on peut s'y attendre, les petites entreprises exportent bien moins que les grandes. Ces dernières, cependant, éprouvent parfois de grandes difficultés à se développer à l'étranger. Tout d'abord, les salaires y sont plus élevés que ce qu'impliquerait la seule rémunération des compétences. Pour rester compétitives, elles doivent accroître leur productivité à mesure qu'elles se développent, ce qui semble être assez rarement le cas. La pression sur les entreprises peut encore s'accroître du fait des coûts élevés d'infrastructure. Dans de nombreux pays pauvres, les coûts élevés de transaction sont en effet un obstacle majeur. De ce point de vue, beaucoup de grandes entreprises dans les PMA ne semblent pas capables de se développer au-delà du seuil requis pour devenir compétitives sur les marchés mondiaux.

*Beaucoup de grandes entreprises dans les PMA ne semblent pas capables de se développer au-delà du seuil requis pour devenir compétitives sur les marchés mondiaux.*

## 2. L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ENTREPRISES ET L'ÉCART DE PRODUCTIVITÉ ENTRE PETITES ET GRANDES ENTREPRISES

On dispose de données sur la performance des entreprises pour les PMA suivants: Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Cambodge, Érythrée, Madagascar, Mali, Mozambique, Népal, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Zambie<sup>2</sup>. Ces données font apparaître d'importantes faiblesses dans la performance économique moyenne des entreprises des PMA d'Afrique et d'Asie. En Afrique, les taux d'utilisation des capacités sont relativement faibles selon les critères

GRAPHIQUE 46. UTILISATION DES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER STRUCTURÉ DE CERTAINS PMA (Moyenne, en pourcentage de la capacité de production totale)



Source : D'après Eifert, Gelb et Ramachandran (2005).

Note : Le présent graphique utilise des données des Enquêtes d'évaluation du climat des investissements menées de 2000 à 2004.

*Ce qui caractérise le plus la performance des entreprises dans les PMA est un degré élevé d'hétérogénéité.*

*Les grandes entreprises ont tendance à être plus productives que les petites pour ce qui est de la productivité de la main-d'œuvre, du capital et de l'ensemble des facteurs.*

internationaux, allant de 50 à 60 %, avec un chiffre cependant supérieur pour le Sénégal (voir le graphique 46). L'intensité de capital est généralement élevée, tandis que la productivité du capital est relativement faible (en Érythrée et en Zambie, en particulier). Cela peut s'expliquer par une combinaison de facteurs, notamment par l'âge et la qualité des biens d'équipement. Les entreprises ont également des coûts unitaires de main-d'œuvre relativement élevés<sup>3</sup>. En Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, par exemple, les coûts unitaires moyens de main-d'œuvre pour toutes les entreprises étudiées étaient de 0,39, 0,39 et 0,41 dollar, contre 0,32 et 0,27 dollar en Chine et en Inde, respectivement (Banque mondiale, 2004a, tableau 2.6). Dans les PMA d'Asie, les taux d'utilisation des capacités sont comparables à ceux d'Afrique au Bhoutan et au Népal, mais supérieurs au Bangladesh. Au Bhoutan et au Népal, les taux d'investissement médians sont également inférieurs aux taux de dépréciation estimatifs, ce qui indique que le stock de capital s'épuise plus rapidement qu'il ne se reconstitue<sup>4</sup>.

Cependant, ce qui caractérise le plus la performance des entreprises dans les PMA est un degré élevé d'hétérogénéité, qui est l'une des principales constatations des études RPED menées en Afrique (Bigsten et Soderbom, 2005) et des Enquêtes d'évaluation du climat des investissements menées en Asie. Par hétérogénéité, on entend le fait qu'en matière de performance on observe une grande diversité de résultats, certaines entreprises faisant beaucoup mieux que d'autres, tant au sein d'un même secteur que d'un secteur à l'autre. Dans les PMA africains, la participation étrangère, l'activité exportatrice et la formation des cadres des entreprises ont d'importantes incidences sur la productivité, l'investissement et le chiffre d'affaires. Les entreprises étrangères et les entreprises exportatrices fonctionnent généralement mieux que les entreprises nationales et celles qui n'exportent pas. Dans les PMA asiatiques, il existe aussi d'importants écarts de productivité entre les secteurs qui exportent et ceux qui n'exportent pas, les entreprises exportatrices obtenant, en matière de croissance des ventes, des investissements et des emplois, de bien meilleurs résultats que celles qui n'exportent pas.

On observe, s'agissant de l'hétérogénéité de la performance des entreprises, une constante: les grandes entreprises ont tendance à être plus productives que les petites pour ce qui est de la productivité de la main-d'œuvre, du capital et de l'ensemble des facteurs (Mazumdar et Mazaheri, 2003; Van Biesebroeck, 2005;

TABLEAU 48. VALEUR AJOUTÉE NETTE PAR EMPLOYÉ ET CAPITAL PAR EMPLOYÉ, PAR TAILLE D'ENTREPRISE, DANS CERTAINS PMA (Moyenne en dollars)

|                       | Valeur ajoutée nette par employé <sup>a</sup> |         |        |             | Capital par employé |         |        |             |
|-----------------------|---|---------|--------|-------------|---------------------|---------|--------|-------------|
|                       | Petite  | Moyenne | Grande | Très grande | Petite              | Moyenne | Grande | Très grande |
| Bangladesh            | 1 300   | 1 650   | 1 200  | 1 150       | 1 450               | 1 650   | 800    | 1 150       |
| Érythrée              | 2 450   | 5 450   | 2 000  | 1 600       | 17 700              | 52 050  | 52 650 | 14 500      |
| Éthiopie              | 550   | 750     | 1 050  | 650         | 2 450               | 3 750   | 4 600  | 4 400       |
| Mozambique            | 1 250   | 2 800   | 2 200  | ..          | 6 200               | 5 600   | 12 250 | ..          |
| Sénégal               | 7 500   | 17 100  | 15 600 | 14 500      | 6 900               | 11 300  | 11 950 | 1 000       |
| Ouganda               | 1 000   | 1 600   | 4 800  | 950         | 1 550               | 4 700   | 8 850  | 1 050       |
| Rép.-Unie de Tanzanie | 1 850   | 4 200   | 3 400  | 6 800       | 5 900               | 4 750   | 13 250 | 13 150      |
| Zambie                | 800   | 950     | 1 250  | 2 500       | 9 650               | 14 000  | 6 700  | 13 750      |

Source: D'après Eifert, Gelb et Ramachandran (2005).

Note: Le présent tableau s'inspire des Enquêtes d'évaluation du climat des investissements menées de 2000 à 2004.

a La valeur ajoutée nette correspond à la valeur brute des ventes diminuée du coût des matières premières et des coûts de production indirects estimatifs.

Pour la définition des coûts de production indirects, voir la source.

TABLEAU 49. LIENS ENTRE LES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR STRUCTURÉ  
DANS LES CAPITALES DE CERTAINS PMA D'AFRIQUE DE L'OUEST

|  | Cotonou<br>(Bénin) | Ouagadougou<br>(Burkina Faso) | Bamako<br>(Mali) | Niamey<br>(Niger) | Dakar<br>(Sénégal) | Lomé<br>(Togo) | Moyenne |
|--|--------------------|-------------------------------|------------------|-------------------|--------------------|----------------|---------|
| <i>Source de matières premières du secteur informel (% de la valeur totale des matières premières).</i>                  |                    |                               |                  |                   |                    |                |         |
| Commerciales structurées   | 27,4               | 14,8                          | 14,0             | 4,3               | 9,8                | 7,1            | 12,9    |
| Commerciales informelles   | 62,1               | 76,5                          | 83,1             | 90,0              | 79,9               | 85,6           | 79,5    |
| Autres   | 10,5               | 8,7                           | 2,8              | 5,7               | 10,3               | 7,3            | 7,6     |
| <i>Destinataires de la production du secteur informel (% des recettes de vente)</i>                                      |                    |                               |                  |                   |                    |                |         |
| Secteur structuré  | 10,2               | 10,3                          | 6,8              | 3,7               | 8,2                | 6,8            | 7,7     |
| Secteur informel   | 30,3               | 22,0                          | 25,8             | 12,6              | 10,2               | 17,6           | 19,8    |
| Ménages  | 56,4               | 67,6                          | 66,4             | 82,7              | 81,2               | 73,7           | 71,3    |
| Étrangers  | 3,1                | 0,1                           | 1,0              | 1,0               | 0,4                | 1,9            | 1,3     |
| <i>Principales sources de concurrence pour le secteur informel (% du nombre total d'entreprises du secteur informel)</i> |                    |                               |                  |                   |                    |                |         |
| Commerciales structurées   | 3,2                | 4,2                           | 7,9              | 6,2               | 3,7                | 4,1            | 4,9     |
| Non-commerciales structurées   | 6,8                | 2,6                           | 4,9              | 3,4               | 3,1                | 3,0            | 4,0     |
| Commerciales informelles   | 61,7               | 57,6                          | 64,3             | 71,5              | 57,8               | 66,9           | 63,3    |
| Non-commerciales informelles   | 24,6               | 15,9                          | 23,0             | 18,7              | 22,1               | 14,8           | 19,9    |
| Autres   | 3,7                | 19,8                          | 0,0              | 0,0               | 13,3               | 11,3           | 8,0     |

Source: D'après Brilleau et al. (2005).

Mead et Liedholm, 1998). Le tableau 48 donne un aperçu de la valeur ajoutée par employé, mesure fréquemment utilisée de la productivité de la main-d'œuvre, et du capital par travailleur, mesure d'intensité du capital dans certains PMA; ces chiffres proviennent des évaluations du climat des investissements réalisées par la Banque mondiale, qui mesurent principalement la performance des entreprises manufacturières de plusieurs pays à l'aide de données d'enquête. Le tableau montre que dans tous les pays, la productivité de la main-d'œuvre est plus élevée dans les moyennes entreprises que dans les petites, et que dans tous les pays à l'exception du Bangladesh et de l'Érythrée, elle est également plus élevée dans les grandes entreprises que dans les petites. Dans les grandes entreprises, elle est entre moitié et près de quatre fois plus élevée que dans les petites, même si cinq fois sur huit, elle est plus élevée dans les entreprises moyennes que dans les grandes entreprises. Cette inversion est encore plus marquée entre les grandes et les très grandes entreprises: elle n'est plus élevée que dans les très grandes entreprises de République-Unie de Tanzanie et de Zambie. Le capital par travailleur croît également des petites aux grandes entreprises dans tous les pays de l'échantillon à l'exception du Bangladesh. Comme pour la productivité de la main-d'œuvre, les très grandes entreprises n'utilisent pas forcément, par travailleur, plus de capital que les grandes (voir le tableau 48).

*La distorsion observée dans la répartition par taille des entreprises se traduit par une absence de liens entre grandes entreprises et PME du secteur structuré ainsi qu'entre entreprises du secteur structuré et entreprises du secteur informel.*

### 3. LIENS ENTRE ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL ET DU SECTEUR STRUCTURÉ

La distorsion observée dans la répartition par taille des entreprises se traduit par une absence de liens entre grandes entreprises et PME du secteur structuré ainsi qu'entre entreprises du secteur structuré et entreprises du secteur informel.

Là encore, on possède peu de données sur ces phénomènes. Le tableau 49, néanmoins, fournit quelques indications des liens qui existent entre les entreprises des deux secteurs dans les capitales de six PMA d'Afrique de l'Ouest – Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou – en 2000 et 2001 (Brilleau et al., 2005). On constate ce qui suit:

- Il existe peu de liens en amont entre les entreprises du secteur informel et celles du secteur structuré. Dans ces villes, en moyenne, seulement 12,9 % des intrants utilisés par les premières provenaient des secondes. Dans cinq des six villes, la proportion était de moins de 15 %; Cotonou fait exception, avec 27 %;
- La production des entreprises du secteur informel n'est généralement pas destinée à des entreprises du secteur structuré. En moyenne, seulement 7,7 % des ventes des premières vont aux secondes. Les chiffres les plus élevés sont recensés à Cotonou et à Ouagadougou (10,2 % et 10,3 %, respectivement);
- Les entreprises des deux secteurs ne se font pas concurrence. Dans les pays considérés, moins de 13 % des entreprises du secteur informel estiment être en concurrence avec des entreprises du secteur structuré. En moyenne, 83,2 % des entreprises du secteur informel estiment être en concurrence avec des entreprises du même secteur.

Ces données révèlent un système de production segmenté dans lequel il existe, entre les différents types d'entreprise, peu de liens et peu de concurrence. Il se peut cependant qu'il existe, par l'entremise de la consommation, des liens entre la croissance des entreprises du secteur structuré et le revenu de leurs employés et la demande, par les ménages, de biens produits par des entreprises du secteur informel. Au Burkina Faso, on voit que dans certaines localités, la croissance des deux secteurs est positivement corrélée (Grimm et Günther, 2005).

---

*Les entreprises du secteur informel ne sont pas toutes des PME de subsistance; elles sont parfois axées sur la croissance.*

---

Les entreprises du secteur informel ne sont pas toutes des PME de subsistance; elles sont parfois axées sur la croissance. À cet égard, Ranis et Stewart (1999) opèrent une distinction utile entre entreprises traditionnelles et entreprises en voie de modernisation. Les premières se caractérisent par une très faible capitalisation, une faible productivité, de faibles revenus, une très petite taille (trois employés ou moins) et une technologie statique. Les secondes se distinguent par une plus forte intensité de capital, par une taille supérieure (jusqu'à 10 employés) et par une technologie plus dynamique. Ce sont ces dernières qu'Albaladejo et Schmitz (2000) appellent «PME axées sur la croissance». Elles sont souvent davantage liées à des entreprises du secteur structuré. Elles produisent des biens de consommation qui peuvent concurrencer ceux du secteur structuré, ainsi que des produits intermédiaires et des biens d'équipement simples qui répondent aux besoins du secteur informel tout en répondant partiellement aux exigences du secteur structuré. Au sein du secteur informel, ce sont elles qui ont le potentiel de passer dans le secteur structuré.

Dans les pays d'Asie dynamiques, il semble que ces entreprises aient joué un rôle économique important (Ranis et Stewart, 1999, et chapitre suivant). Il est difficile, cependant, d'évaluer leur importance dans les PMA.

## C. Systèmes financiers intérieurs

### 1. UN NOUVEAU CONTEXTE

La nature des systèmes financiers intérieurs conditionne le développement des entreprises et des capacités de production dans les PMA. Ce fait est largement admis et, une fois leur indépendance politique obtenue, de nombreux PMA ont cherché à mettre en place des institutions financières de développement et des programmes de crédit ciblés. Ces institutions et programmes, souvent financés et soutenus par des organismes d'aide étrangers,

avaient pour vocation de fournir des crédits à des secteurs prioritaires ou à des services concessionnaires spécialisés opérant en milieu rural. Les gouvernements ont joué un rôle important en déterminant les flux de crédit par un système de bonification, de plafonnement des taux d'intérêt, d'allocation de crédits, de réserves obligatoires et de limitation des opérations bancaires et des opérations en capital (CNUCED, 1996).

Ces politiques ont souvent échoué et ont freiné le développement des institutions financières. Comme Niskanen (2001: 347) l'a dit au sujet de l'Afrique, en des termes qui peuvent également s'appliquer aux PMA de ce continent: «Leur viabilité commerciale a été largement compromise par les dictats des gouvernements. Ces ingérences politiques répétées ont sans aucun doute nui à leur capacité de gérer les risques. Les banques n'ont pas appris à évaluer les risques et à suivre les portefeuilles de prêts, et n'ont pas assez mobilisé l'épargne. Il n'y avait ni gestion active de trésorerie et de portefeuille, ni incitation à accroître l'efficacité, ce qui a souvent alourdi les coûts d'intermédiation financière. La répression financière a dissuadé les banques d'investir dans l'information, élément essentiel au développement des systèmes financiers. Devant gérer les risques particuliers d'emprunteurs privés, elles ont pâti d'une information onéreuse et imparfaite – sélection adverse, aléa moral et exécution des contrats».

Lors des crises économiques que la plupart des PMA ont traversées à la fin des années 70 et au début des années 80, les faiblesses des institutions financières se sont une nouvelle fois révélées; la réponse a consisté à passer d'une politique de répression financière à une libéralisation, généralement dans le cadre de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Il n'existe aucune donnée systématique sur l'ampleur de ce processus de réforme. Les données dont on dispose, cependant, montrent que le Bangladesh, le Burundi, Madagascar, le Malawi, le Népal, la République-Unie de Tanzanie et la Sierra Leone ont entrepris cette libéralisation dans la seconde moitié des années 80, et Haïti, l'Ouganda et la Zambie dans la première moitié des années 90 (Glick et Hutchinson, 2002). Ces tendances sont l'expression d'un mouvement plus vaste. Gelbard et Leite (1999), par exemple, dressent un tableau de la libéralisation financière dans 24 PMA, dont il ressort que si 23 pays avaient un système financier «réprimé» en 1987, ils n'étaient plus que 4 en 1997.

La libéralisation financière a visé à accroître l'efficacité de l'intermédiation et à renforcer la réglementation (c'est-à-dire à réduire la régulation allocative des marchés financiers) pour accroître les dépôts (mobilisation de l'épargne), améliorer la qualité du portefeuille d'investissement et stimuler la croissance économique. Dans les PMA, cette politique a principalement consisté à réformer et à libérer les taux d'intérêt, à introduire des instruments monétaires de marché (c'est-à-dire à passer d'instruments directs de politique monétaire tels que le contrôle des taux d'intérêt et le plafonnement du crédit à des instruments indirects de politique monétaire tels que l'adjudication de bons du Trésor), à supprimer les directives relatives au crédit sectoriel et à lever les restrictions applicables aux types d'activité que les institutions financières pouvaient mener, à assouplir les restrictions à l'accès d'institutions privées ou étrangères aux marchés financiers intérieurs, à privatiser les institutions financières publiques et à restructurer ou liquider des banques (CNUCED, 1996).

Les réformes financières ont permis d'accroître quelque peu la concurrence au sein du système financier et d'instituer une réglementation plus prudentielle. Cependant, même si le rythme et l'ampleur de la libéralisation financière diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre, les faits, que nous examinerons plus loin,

---

*Lors des crises économiques que la plupart des PMA ont traversées à la fin des années 70 et au début des années 80, les faiblesses des institutions financières se sont une nouvelle fois révélées; la réponse a consisté à passer d'une politique de répression financière à une libéralisation.*

---

---

*Le secteur financier, et le secteur bancaire en particulier, n'ont en rien stimulé le développement du secteur privé après la libéralisation financière.*

---

donnent à penser que l'adoption, dans les PMA, de politiques financières axées sur le marché n'a pas donné les résultats escomptés. Non seulement le secteur financier de ces pays ne s'est pas diversifié, est resté dominé par les banques et est demeuré peu compétitif, mais il a en outre développé un nouveau mode de rationnement du crédit axé davantage sur la rentabilité à court terme que sur l'investissement productif à long terme. Autrement dit, le secteur financier, et le secteur bancaire en particulier, n'ont en rien stimulé le développement du secteur privé après la libéralisation financière. Celle-ci a tout simplement échoué à promouvoir l'investissement productif dans les PMA, comme en témoigne la faible offre de crédit au secteur privé et aux PME, en particulier. Dans ce contexte de forte asymétrie informationnelle, de difficile exécution des contrats, d'incapacité de suivre et d'évaluer les risques de faible remboursement des prêts, le comportement des prêteurs du secteur structuré est largement dominé par une perception extrêmement aiguë du risque, préjudiciable au développement des entreprises et à la création d'emplois.

## 2. ÉVOLUTION DE L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

La présente section décrit l'évolution de l'intermédiation financière dans les PMA depuis le début des années 80. Est également décrite, à des fins de comparaison, l'évolution dans les pays à faible et à moyen revenu et dans d'autres pays en développement.

---

*L'évolution du niveau de monétisation des PMA tend à indiquer que, globalement, la libéralisation ne s'est pas accompagnée d'une intensification de l'intermédiation financière.*

---

Le premier indicateur général de la financiarisation est le degré de monétisation<sup>5</sup>. Les données montrent qu'en la matière les PMA restent loin derrière les autres pays en développement. Dans le groupe des PMA, le ratio M2/PIB n'a augmenté que de six points de pourcentage entre 1986 et 2003. Dans le groupe des autres pays en développement, pendant la même période, ce ratio a augmenté de 43 points de pourcentage. En 2003, la masse monétaire n'atteignait pas 31 % du PIB dans les PMA, contre près de 80 % dans le groupe des autres pays en développement, et la proportion d'avoirs porteurs d'intérêt et à longue échéance dans le PIB était près de trois fois moins importante dans les PMA (18 %) que dans les autres pays en développement (51 %). En 2003, le ratio M2/PIB dans les PMA était ainsi encore inférieur à celui qu'affichaient les autres pays en développement au début des années 80. L'évolution du niveau de monétisation des PMA tend à indiquer que, globalement, la libéralisation ne s'est pas accompagnée d'une intensification de l'intermédiation financière. Comme le montre l'encadré 18, on a observé des modes distincts de monétisation dans les PMA africains, asiatiques et insulaires, ainsi qu'un processus de démonétisation (diminution du degré de monétisation) dans les PMA africains à partir de 1986.

---

*Le différentiel de taux d'intérêt est révélateur de l'efficacité de l'intermédiation financière. Ce différentiel a augmenté dans les PMA, alors qu'il diminuait globalement dans le groupe des autres pays en développement.*

---

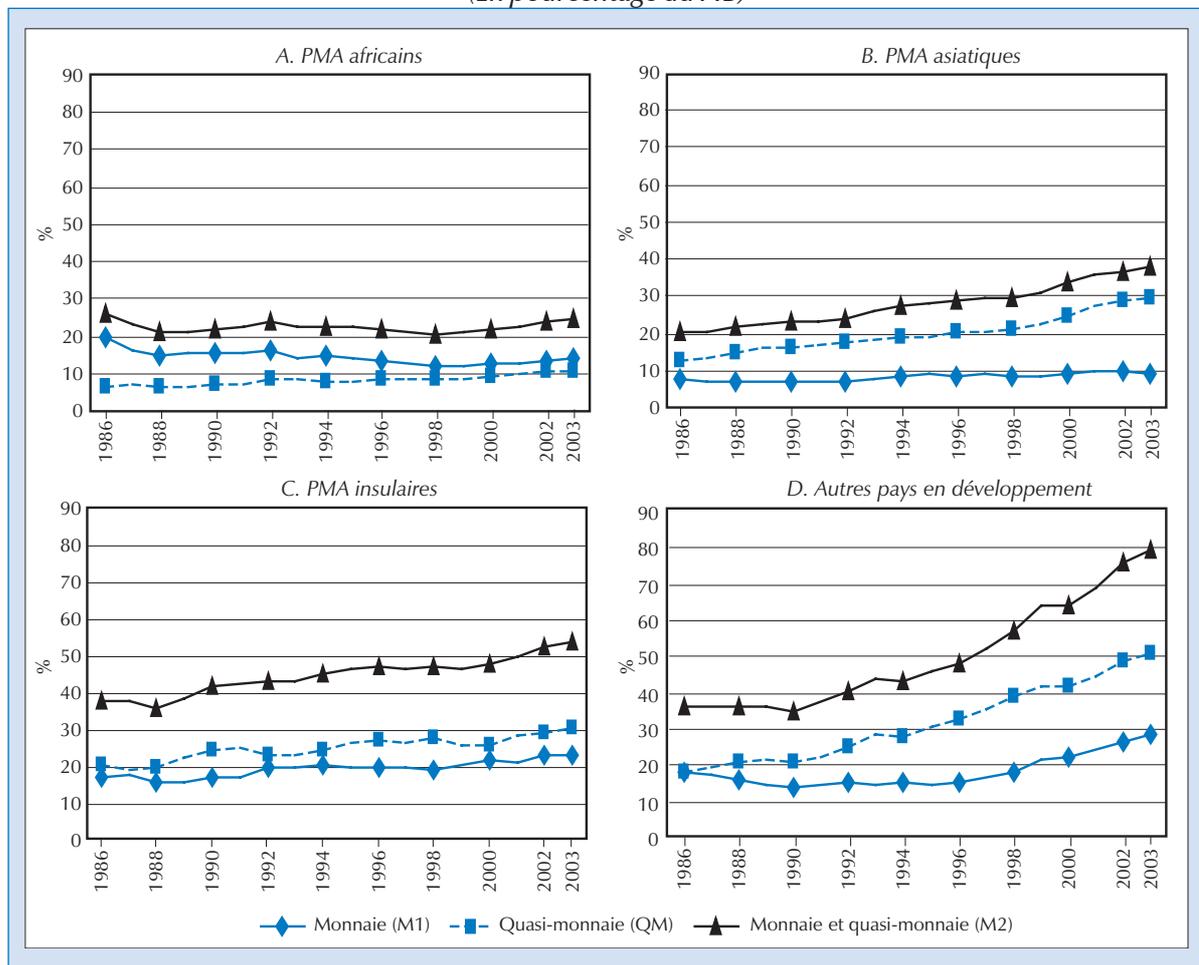
Le différentiel de taux d'intérêt (différence entre les taux applicables aux dépôts et les taux applicables aux prêts) est révélateur de l'efficacité de l'intermédiation financière. Les données disponibles montrent i) que ce différentiel a augmenté dans les PMA, alors qu'il diminuait globalement dans le groupe des autres pays en développement, et ii) qu'il est constamment resté plus élevé dans les PMA que dans les autres pays en développement (voir le tableau 50). Un différentiel élevé est généralement révélateur de coûts d'exploitation élevés (y compris, en particulier, de frais généraux élevés souvent liés à une faible productivité et au sureffectif des banques), d'un portefeuille de prêts peu productif (traduisant une faible culture de remboursement), d'une faible compétitivité du secteur bancaire et d'un contexte peu favorable au crédit. D'après McKinley (2005), un différentiel élevé peut également indiquer que les banques commerciales pratiquent des marges élevées sur les prêts décaissés pour

## ENCADRÉ 18. NIVEAU ET STRUCTURE DE LA MONÉTISATION DES PMA

L'évolution de la structure de la monétisation<sup>1</sup> des PMA et des autres pays en développement montre que, depuis le milieu des années 80, une proportion croissante de la masse monétaire prend la forme de quasi-monnaie (voir le graphique 6 de l'encadré). Dans le groupe des PMA, la proportion de quasi-monnaie a dépassé pour la première fois celle de la monnaie (M1) en 1993, alors que cela s'était produit dès 1986 dans le groupe des autres pays en développement, ce qui indique qu'avant la mise en œuvre de réformes financières l'économie des PMA était déjà à un stade bien moins avancé de développement financier que celle des autres pays en développement. En 2003, cependant, la structure de la monétisation des PMA et des autres pays en développement était comparable à celle du groupe des pays développés, la quasi-monnaie représentant de 60 à 65 % de la masse monétaire dans les trois groupes de pays. Lorsqu'on ventile les PMA par région, on constate que ce rattrapage est principalement dû aux PMA d'Asie. Dans ceux d'Afrique, malgré une augmentation constante de la proportion de quasi-monnaie, la proportion de M1 demeurait, en 2003, supérieure à celle de la quasi-monnaie. Cette constatation indique peut-être simplement qu'en moyenne l'amélioration de l'utilisation et de

GRAPHIQUE 6 DE L'ENCADRÉ. STRUCTURE ET DEGRÉ DE MONÉTISATION DES SOUS-GROUPES DE PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1986-2003

(En pourcentage du PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Note: Les calculs sont basés sur un groupe de 36 PMA et 63 autres pays en développement.

L'offre de services financiers a été bien plus lente dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques à la suite de la libéralisation financière.

Comme le montre le graphique 6 de l'encadré, lorsqu'on ventile les PMA par région, on voit que le niveau moyen de monétisation des PMA asiatiques a presque doublé, passant de 20 % à 38 % du PIB entre 1986 et 2003, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du ratio quasi-monnaie/PIB, qui a presque triplé pendant la même période. Dans les PMA africains, en revanche, le ratio M2/PIB était plus faible en 2003 (24 %) qu'en 1986 (26 %). Cette apparente

## Encadré 18 (suite)

démonétisation est imputée à une faible augmentation du ratio quasi-monnaie/PIB (3,9 points de pourcentage seulement entre 1986 et 2003), insuffisante pour compenser la diminution concomitante du ratio M1/PIB (-5,7 points de pourcentage). En fait, le ratio de quasi-monnaie était environ deux fois plus élevé dans les PMA d'Asie (12,4 %) que dans ceux d'Afrique (6,5 %) en 1986 et trois fois plus élevé en 2003. D'après Brownbridge et Gayi (1999), on peut attribuer, du moins en partie, la meilleure performance des PMA d'Asie par rapport à ceux d'Afrique pour ce qui est d'accroître l'intermédiation financière à la stabilité macroéconomique relativement plus grande qui prévaut dans ces pays, avec des taux d'inflation inférieurs et des taux réels de rémunération des dépôts supérieurs. Les données montrent qu'en moyenne les taux d'inflation étaient plus élevés dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques à la fin des années 80, mais pas au début des années 2000<sup>2</sup>. En ce qui concerne le groupe des PMA insulaires, les données font apparaître une augmentation du ratio à la fois de quasi-monnaie et de monnaie entre 1986 et 2003; leur niveau d'intermédiation financière est même apparu, tout au long de la période 1986-2003, constamment supérieur à celui des PMA asiatiques, mais inférieur à celui du groupe des autres pays en développement.

Ces résultats tendent à montrer que, malgré une évolution encourageante de la structure de la monétisation des PMA vers un recours relativement plus important aux dépôts à terme et d'épargne, le niveau d'intermédiation financière dans ces pays demeure très inférieur à celui du groupe des autres pays en développement. Ces derniers ont accompli, depuis le milieu des années 80, d'importants progrès dans ce domaine, alors que les PMA, et les PMA africains en particulier, n'ont que très médiocrement progressé. Ces observations sont à rapprocher d'un rapport de la Banque mondiale qui, en 1994, indiquait qu'une augmentation de 10 % du ratio M2/PIB hausserait la croissance du PIB par habitant de 0,2 à 0,4 point de pourcentage (Banque mondiale, 1994: 22). L'apparente démonétisation des PMA africains à la suite des réformes financières est particulièrement préoccupante. En fait, entre 1986-1993 et 1996-2003, le niveau de monétisation a diminué dans 10 des 22 PMA africains pour lesquels on dispose de données et a stagné dans 8 autres. De faibles niveaux de monétisation sont le trait commun des économies de subsistance, où l'épargne prend principalement la forme d'avoirs physiques (stocks de produits) et où une partie du secteur agricole n'est pas monétisée. Dans ces économies, la monétisation passe par le développement économique des zones rurales (Akyüz, 1992).<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Pour une définition, voir la note 5 du texte.

<sup>2</sup> Hormis les deux cas atypiques de l'Angola et de la République démocratique du Congo, on dispose de chiffres de l'inflation (basés sur le déflateur du PIB) pour 39 PMA, dont 31 d'Afrique et 5 d'Asie, pour les périodes 1986-1990 et 1999-2003. À partir de simples moyennes, les calculs montrent que les taux d'inflation sont passés de 22 à 8 % dans les PMA d'Afrique et de 18 à 14 % dans ceux d'Asie. Dans les PMA insulaires, ces taux sont passés de 12 à 5 % entre les mêmes périodes. En comparaison, ils atteignaient en moyenne 14 % en 1986-1990 dans le groupe des autres pays en développement (hormis quatre cas aberrants, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Nicaragua et le Viet Nam) et sont tombés à 8 % en 1999-2003, ce qui est le niveau affiché par les PMA africains.

<sup>3</sup> L'auteur note également que des politiques telles que des politiques de relèvement des taux d'intérêt applicables aux dépôts n'ont pas la capacité de promouvoir une monétisation par la liquidation des stocks de produits.

compenser un faible volume de décaissements. Ces marges, qui s'expliquent par des primes de risque élevées, par la faiblesse de l'infrastructure du marché et par la fragilité des droits des créanciers, révèlent également la faiblesse de la concurrence (Čihák, M. et Podpiera, 2005)<sup>6</sup>.

La libéralisation financière s'est accompagnée d'une diminution des réserves obligatoires des banques locales. En conséquence et comme le montre le graphique 47A, le ratio de liquidité des banques, qui était constamment plus élevé dans les PMA que dans les pays à faible et à moyen revenu depuis les années 80, a diminué dans les années 90 dans les deux groupes de pays. Cette diminution s'est accompagnée d'une augmentation du ratio crédit bancaire intérieur/PIB (graphique 47B) dans le groupe des pays à faible et à moyen revenu, mais d'une diminution de ce ratio dans les PMA. Comme le montre le tableau 51, entre 1990-1993 et 2000-2003, le ratio de liquidité des banques a diminué dans 29 des 42 PMA pour lesquels on dispose de données, tandis que le ratio de crédit intérieur accordé par les banques diminuait dans 60 % d'entre eux (contre 24 % dans le groupe des autres pays en développement).

Un autre indicateur traditionnel de l'intermédiation financière est le ratio crédit intérieur accordé au secteur privé/PIB. Cette variable reflète la

TABLEAU 50. TAUX D'INTÉRÊT DES PRÊTS ET DIFFÉRENTIEL DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1990-1993 ET 2000-2003

(Moyenne en pourcentage)

|                              | Taux d'intérêts des prêts |                  |                     | Différentiel de taux d'intérêt |                  |                     |
|------------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|--------------------------------|------------------|---------------------|
|                              | 1990-1993<br>(a)          | 2000-2003<br>(b) | Différence<br>(b-a) | 1990-1993<br>(a)               | 2000-2003<br>(b) | Différence<br>(b-a) |
| Bangladesh                   | 15.5                      | 15.8             | 0.4                 | 4.8                            | 7.6              | 2.8                 |
| Cap-Vert                     | 10.0                      | 12.7             | 2.7                 | 6.0                            | 8.2              | 2.2                 |
| Éthiopie                     | 8.5                       | 9.6              | 1.1                 | 4.7                            | 4.8              | 0.1                 |
| Gambie                       | 26.5                      | 24.0             | -2.5                | 13.7                           | 11.4             | -2.3                |
| Guinée                       | 24.3                      | 19.4             | -4.9                | 2.9                            | 11.9             | 9.0                 |
| Guinée équatoriale           | 18.0                      | 19.7             | 1.7                 | 10.4                           | 14.7             | 4.3                 |
| Îles Salomon                 | 18.8                      | 16.0             | -2.8                | 8.1                            | 14.6             | 6.6                 |
| Lesotho                      | 18.6                      | 16.7             | -1.9                | 7.5                            | 11.7             | 4.2                 |
| Madagascar                   | 25.3                      | 25.3             | 0.0                 | 5.1                            | 12.7             | 7.6                 |
| Malawi                       | 23.1                      | 52.2             | 29.1                | 7.4                            | 21.8             | 14.4                |
| Mauritanie                   | 10.0                      | 21.0             | 11.0                | 3.8                            | 13.0             | 9.3                 |
| Myanmar                      | 8.0                       | 15.1             | 7.1                 | -4.2                           | 5.5              | 9.7                 |
| Népal                        | 14.4                      | 8.6              | -5.9                | 0.6                            | 3.2              | 2.6                 |
| Ouganda                      | 36.5                      | 20.9             | -15.6               | -10.4                          | 12.5             | 22.8                |
| République centrafricaine    | 18.0                      | 19.7             | 1.7                 | 10.4                           | 14.7             | 4.3                 |
| Rép. dém. populaire lao      | 25.8                      | 29.5             | 3.7                 | 8.5                            | 21.7             | 13.2                |
| Rép.-unie de Tanzanie        | 31.0                      | 18.2             | -12.8               | 7.8                            | 13.6             | 5.8                 |
| Samoa                        | 13.2                      | 10.1             | -3.1                | 6.1                            | 4.6              | -1.6                |
| Sao Tomé-et-Principe         | 32.8                      | 36.9             | 4.1                 | 2.5                            | 21.1             | 18.6                |
| Sierra Leone                 | 55.5                      | 23.2             | -32.3               | 13.0                           | 14.8             | 1.8                 |
| Tchad                        | 18.0                      | 19.7             | 1.7                 | 10.4                           | 14.7             | 4.3                 |
| Vanuatu                      | 16.9                      | 8.0              | -8.9                | 11.0                           | 6.8              | -4.2                |
| Zambie                       | 67.7                      | 42.7             | -25.0               | 32.2                           | 20.5             | -11.7               |
| PMA                          | 23.3                      | 21.1             | -2.2                | 7.1                            | 12.4             | 5.4                 |
| Autres pays en développement | 42.8                      | 16.2             | -26.6               | 19.4                           | 8.3              | -11.1               |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Note: Les moyennes sont de simples moyennes établies sur la base d'un groupe de 23 PMA et de 64 autres pays en développement.

réorientation effective des dépôts et de l'épargne vers le secteur privé par le biais de prêts<sup>7</sup>. Le graphique 47C montre qu'entre 1980 et 2003 ce ratio a doublé pour passer de 30 % à près de 60 % dans le groupe des pays à faible et à moyen revenu, mais il a stagné autour de 14-15 % dans le groupe des PMA. Les données montrent que même le PMA le mieux classé, à savoir le Cap Vert, où le crédit intérieur accordé au secteur privé s'est établi en moyenne à 37 % du PIB en 2003, n'a pas atteint le niveau moyen affiché cette année-là par le groupe des pays à faible et à moyen revenu. Ces observations préliminaires indiquent clairement qu'en moyenne et malgré la mise en œuvre de réformes financières les institutions financières nationales n'ont pas su impulser le développement du secteur privé dans le groupe des PMA. Comme le montre le tableau 52, le ratio crédit intérieur accordé au secteur privé/PIB est passé de 12 à 15 % dans le groupe des PMA et a diminué dans 19 des 33 pays pour lesquels on dispose de données antérieures et postérieures à la réforme. À l'exception des îles Salomon, ces 19 pays étaient tous des PMA africains. En revanche, le même ratio a augmenté dans les cinq PMA asiatiques pour lesquels on disposait de données. D'après Thisen (2004), «[En Afrique,] ce qui a fait défaut à l'industrie et au commerce, c'est une masse monétaire suffisante. Les banquiers, qui étaient la seule source d'argent, ont délibérément refusé de prêter à l'industrie, au commerce et à l'agriculture».

*Entre 1980 et 2003, le ratio crédit intérieur accordé au secteur privé/PIB a doublé pour passer de 30 % à près de 60 % dans le groupe des pays à faible et à moyen revenu, mais il a stagné dans le groupe des PMA.*

*Les institutions financières nationales n'ont pas su impulser le développement du secteur privé dans le groupe des PMA.*

TABLEAU 51. RATIO DE LIQUIDITÉ DES BANQUES ET CRÉDIT INTÉRIEUR ACCORDÉ PAR LE SECTEUR BANCAIRE DANS LES PMA ET DANS LES PAYS À FAIBLE ET À MOYEN REVENU, 1990-1993 ET 2000-2003

|                                    | Ratio de liquidité des banques (%) |                  |                     | Crédit intérieur accordé par le Secteur bancaire (% du PIB) |                  |                     |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------|---------------------|---|------------------|---------------------|
|                                    | 1990-1993<br>(a)                   | 2000-2003<br>(b) | Différence<br>(b-a) | 1990-1993<br>(a)  | 2000-2003<br>(b) | Différence<br>(b-a) |
| Cap-Vert                           | 147,8                              | 20,0             | -127,8              | 44,8  | 67,6             | 22,8                |
| Rép. dém. du Congo                 | 109,5                              | 7,5              | -102,0              | 18,5  | 1,1              | -17,4               |
| Yémen                              | 113,3                              | 18,8             | -94,4               | 56,8  | 3,1              | -53,7               |
| Myanmar                            | 88,2                               | 20,9             | -67,3               | 38,2  | 33,6             | -4,6                |
| Samoa                              | 72,5                               | 11,4             | -61,1               | 0,3   | 24,6             | 24,3                |
| Bhoutan                            | 107,0                              | 58,6             | -48,4               | 7,3   | 7,2              | 0,0                 |
| Mali                               | 65,4                               | 17,2             | -48,1               | 12,9  | 16,0             | 3,2                 |
| Bénin                              | 60,7                               | 16,8             | -43,9               | 14,9  | 7,1              | -7,8                |
| Haïti                              | 83,1                               | 40,9             | -42,2               | 33,7  | 35,0             | 1,2                 |
| Togo                               | 51,7                               | 11,4             | -40,4               | 23,4  | 18,8             | -4,6                |
| Niger                              | 42,4                               | 16,4             | -26,0               | 14,6  | 8,7              | -5,9                |
| Soudan                             | 50,5                               | 25,9             | -24,6               | 18,7  | 9,8              | -8,9                |
| Sierra Leone                       | 33,2                               | 10,0             | -23,2               | 19,2  | 50,5             | 31,4                |
| Burkina Faso                       | 26,3                               | 8,2              | -18,1               | 9,9   | 13,5             | 3,6                 |
| Mozambique                         | 30,4                               | 13,5             | -17,0               | 10,9  | 12,7             | 1,8                 |
| Éthiopie                           | 26,0                               | 12,6             | -13,3               | 52,9  | 61,0             | 8,1                 |
| Lesotho                            | 22,9                               | 10,7             | -12,2               | 20,4  | 6,0              | -14,4               |
| Libéria                            | 70,8                               | 60,2             | -10,6               | 587,5   | 177,2            | -410,2              |
| Mauritanie                         | 13,0                               | 3,9              | -9,1                | 50,6  | -4,4             | -55,0               |
| Zambie                             | 24,7                               | 17,6             | -7,1                | 62,3  | 51,9             | -10,4               |
| Ouganda                            | 15,9                               | 11,1             | -4,8                | 14,9  | 12,7             | -2,2                |
| Rwanda                             | 14,8                               | 10,3             | -4,4                | 15,8  | 12,6             | -3,2                |
| Gambie                             | 16,2                               | 12,2             | -4,0                | 4,8   | 20,8             | 16,0                |
| Bangladesh                         | 12,7                               | 8,8              | -3,9                | 22,9  | 38,1             | 15,2                |
| Malawi                             | 25,4                               | 22,4             | -3,0                | 24,2  | 18,3             | -5,9                |
| Guinea-Bissau                      | 31,3                               | 29,5             | -1,8                | 27,9  | 15,2             | -12,8               |
| Burundi                            | 5,8                                | 4,0              | -1,8                | 21,7  | 34,2             | 12,5                |
| Sénégal                            | 13,3                               | 12,3             | -1,0                | 32,6  | 23,7             | -8,9                |
| Maldives                           | 54,1                               | 53,4             | -0,6                | 33,4  | 38,3             | 4,9                 |
| République centrafricaine          | 1,9                                | 2,6              | 0,7                 | 13,9  | 12,9             | -0,9                |
| Djibouti                           | 1,1                                | 2,3              | 1,2                 | 46,9  | 31,2             | -15,6               |
| Vanuatu                            | 3,9                                | 6,3              | 2,4                 | 29,0  | 43,3             | 14,3                |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 6,8                                | 13,7             | 6,9                 | 31,6  | 9,9              | -21,7               |
| Madagascar                         | 13,8                               | 21,2             | 7,4                 | 28,9  | 16,9             | -12,0               |
| Népal                              | 11,5                               | 20,2             | 8,6                 | 28,3  | 43,2             | 14,9                |
| Guinée                             | 8,6                                | 22,0             | 13,4                | 6,2   | 11,3             | 5,2                 |
| Tchad                              | 2,9                                | 16,4             | 13,5                | 13,1  | 11,6             | -1,5                |
| Rép. dém. pop. lao                 | 12,7                               | 27,4             | 14,7                | 6,4   | 12,1             | 5,7                 |
| Îles Salomon                       | 4,7                                | 20,9             | 16,1                | 36,0  | 36,8             | 0,8                 |
| Guinée équatoriale                 | 14,9                               | 43,6             | 28,7                | 41,8  | 1,4              | -40,4               |
| Cambodge                           | 2,9                                | 56,5             | 53,6                | 5,1   | 6,4              | 1,3                 |
| Comores                            | 18,2                               | 73,1             | 54,9                | 20,1  | 12,3             | -7,8                |
| Angola                             | ..                                 | 15,9             | ..                  | ..  | -0,9             | ..                  |
| Érytrée                            | ..                                 | 27,7             | ..                  | ..  | 153,7            | ..                  |
| Sao Tomé-et-Principe               | ..                                 | 64,0             | ..                  | ..  | 11,3             | ..                  |
| PMA                                | 21,5                               | 15,4             | -6,1                | 27,1  | 23,1             | -4,0                |
| Pays à faible et<br>à moyen revenu | 14,9                               | 11,4             | -3,5                | 62,0  | 72,5             | 10,5                |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

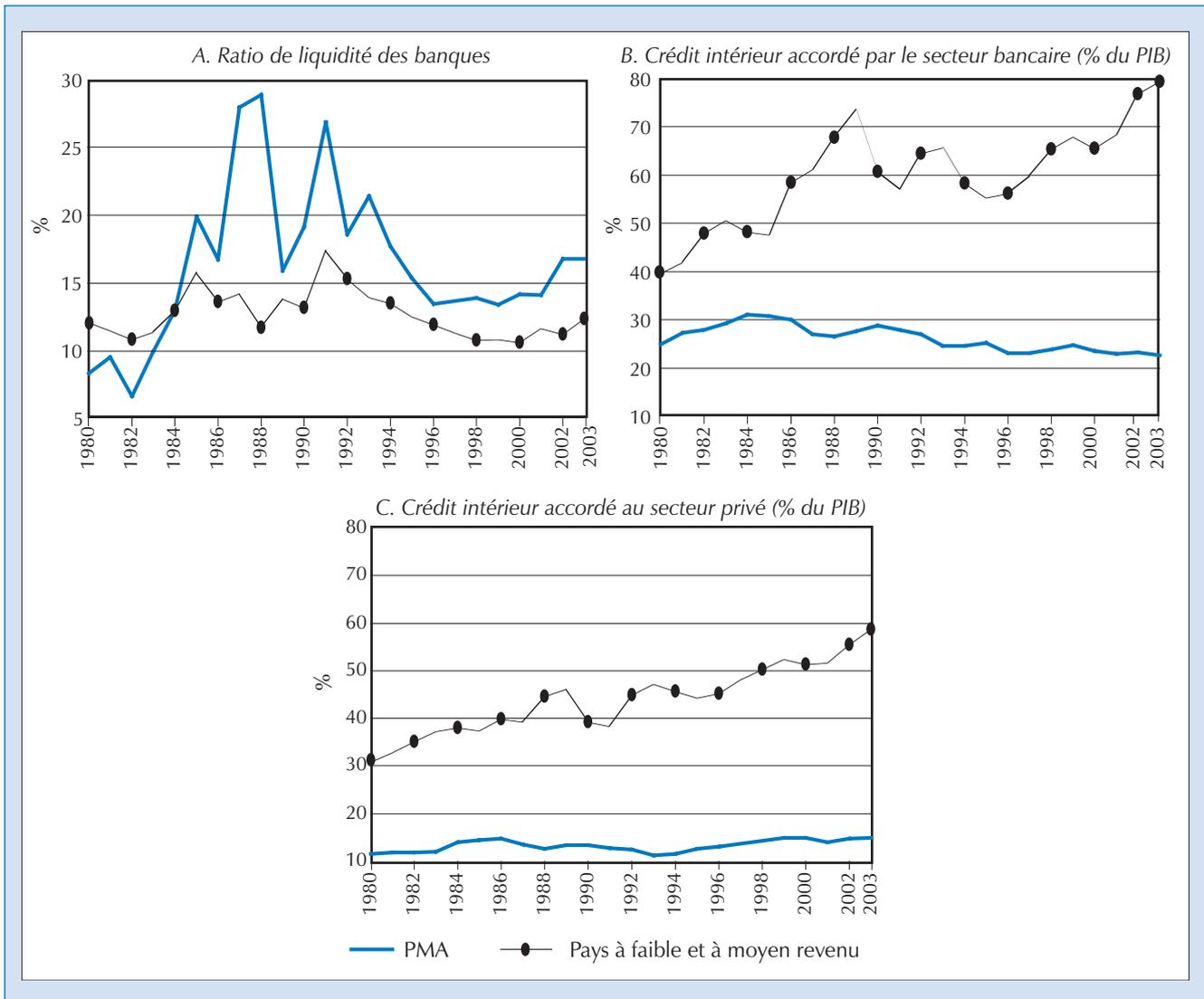
TABLEAU 52. CRÉDIT INTÉRIEUR ACCORDÉ AU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PMA ET DANS LES PAYS  
À FAIBLE ET À MOYEN REVENU, 1980-1984 ET 1999-2003<sup>a</sup>  
(Moyenne, en pourcentage du PIB)

|                                 | 1980–1984<br>(a) | 1999–2003<br>(b) | Différence<br>(b-a) |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------------|
| Mozambique                      | 59,8             | 8,6              | -51,3               |
| Sénégal                         | 41,7             | 19,3             | -22,4               |
| Bénin                           | 28,2             | 12,1             | -16,1               |
| Niger                           | 17,2             | 4,7              | -12,5               |
| Zambie                          | 19,6             | 7,2              | -12,3               |
| Îles Salomon                    | 30,8             | 19,0             | -11,7               |
| Togo                            | 25,0             | 14,7             | -10,2               |
| Gambie                          | 23,8             | 13,8             | -10,0               |
| Madagascar                      | 18,6             | 9,0              | -9,6                |
| Soudan                          | 12,9             | 3,4              | -9,5                |
| Tchad                           | 12,6             | 3,8              | -8,8                |
| République centrafricaine       | 12,5             | 5,1              | -7,4                |
| Libéria                         | 8,6              | 3,8              | -4,9                |
| Sierra Leone                    | 6,8              | 3,0              | -3,8                |
| Mauritanie                      | 31,9             | 28,3             | -3,6                |
| Comores                         | 13,5             | 10,7             | -2,9                |
| Mali                            | 19,6             | 18,0             | -1,6                |
| Rép. dém. du Congo              | 2,2              | 0,8              | -1,5                |
| Burkina Faso                    | 13,3             | 12,4             | -0,9                |
| Haïti                           | 16,0             | 16,6             | 0,6                 |
| Lesotho                         | 12,1             | 12,8             | 0,7                 |
| Maldives                        | 20,8             | 22,4             | 1,6                 |
| Ouganda                         | 3,3              | 6,5              | 3,1                 |
| Rwanda                          | 6,1              | 10,2             | 4,1                 |
| Myanmar                         | 5,3              | 10,4             | 5,1                 |
| Malawi                          | 2,3              | 8,3              | 6,0                 |
| Vanuatu                         | 33,9             | 40,0             | 6,1                 |
| Bhoutan                         | 2,6              | 9,8              | 7,2                 |
| Éthiopie                        | 13,8             | 27,8             | 13,9                |
| Burundi                         | 11,2             | 25,6             | 14,5                |
| Bangladesh                      | 8,3              | 26,5             | 18,2                |
| Népal                           | 8,6              | 29,8             | 21,2                |
| Samoa                           | 7,8              | 32,3             | 24,5                |
| Angola                          | ..               | 3,7              | ..                  |
| Cambodge                        | ..               | 6,7              | ..                  |
| Cap-Vert                        | ..               | 33,0             | ..                  |
| Djibouti                        | ..               | 26,8             | ..                  |
| Guinée équatoriale              | ..               | 3,3              | ..                  |
| Érytrée                         | ..               | 32,8             | ..                  |
| Guinée                          | ..               | 3,9              | ..                  |
| Guinée-Bissau                   | ..               | 4,6              | ..                  |
| Rép. dém. pop. lao              | ..               | 8,4              | ..                  |
| Sao Tomé-et-Principe            | ..               | 9,6              | ..                  |
| Rép.-Unie de Tanzanie           | ..               | 5,6              | ..                  |
| Yémen                           | ..               | 5,9              | ..                  |
| PMA                             | 12,3             | 14,7             | 2,5                 |
| Pays à faible et à moyen revenu | 34,8             | 53,9             | 19,1                |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

a Pour de nombreux PMA, 1980-1984 est antérieure et la période 1999-2003 postérieure à la réforme.

GRAPHIQUE 47. SÉLECTION D'INDICATEURS DE L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE DANS LES PMA ET LES PAYS À FAIBLE ET À MOYEN REVENU, 1980-2003



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne, mai 2005.

*Bien que l'offre de crédit intérieur soit très faible dans les PMA, les portefeuilles des banques affichent une forte liquidité.*

Bien que l'offre de crédit intérieur soit très faible dans les PMA, les portefeuilles des banques affichent une forte liquidité. En 2000-2003, le ratio de liquidité des banques dépassait 11,4 % (taux affiché par le groupe des pays à faible et à moyen revenu) dans 32 des 45 PMA pour lesquels on dispose de données (voir le tableau 51)<sup>8</sup>. Qui plus est, la coexistence de liquidités abondantes et d'une rareté du crédit bancaire intérieur signifie que toute intervention sur les réserves obligatoires des banques pour améliorer l'accès au crédit est vouée à l'échec. Le graphique 48 montre qu'en 1999-2003 dans les PMA, le ratio de liquidité des banques s'accompagnait invariablement d'un faible ratio crédit intérieur accordé au secteur privé/PIB. Dans le groupe des autres pays en développement, en revanche, un ratio de liquidité relativement plus faible des banques s'accompagnait d'un ratio crédit intérieur accordé au secteur privé/PIB plus élevé.

On a souvent dit que la faiblesse du crédit intérieur au secteur privé était due à l'effet d'éviction que produisait le crédit accordé au secteur public (pouvoirs publics, autorités locales et entreprises publiques) pour financer un déficit public résultant d'une médiocre gestion macroéconomique (Nissanke, 2001). D'après

TABLE 53. CRÉANCES DANS LES PMA ET AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR, 1990–1993 ET 2000–2003

(Pourcentage)

|                                    | Période   | % Crédit bancaire |                              | % PIB |                              |
|------------------------------------|-----------|-------------------|------------------------------|-------|------------------------------|
|                                    |           | PMA               | Autres pays en développement | PMA   | Autres pays en développement |
| Créances sur des entités publiques | 1990–1993 | 38.7              | 24.3                         | 10.0  | 11.6                         |
| Créances sur le secteur privé      | 1990–1993 | 59.9              | 72.2                         | 15.5  | 34.6                         |
| Crédit bancaire                    | 1990–1993 | 100.0             | 100.0                        | 25.9  | 47.9                         |
| Créances sur des entités publiques | 2000–2003 | 34.5              | 18.0                         | 8.3   | 9.6                          |
| Créances sur le secteur privé      | 2000–2003 | 64.9              | 78.0                         | 15.6  | 41.4                         |
| Crédit bancaire                    | 2000–2003 | 100.0             | 100.0                        | 24.0  | 53.0                         |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après FMI, *Statistiques financières internationales* de mars 2005 et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

Notes: La somme des créances sur les secteurs public et privé ne correspond pas au montant total du crédit bancaire. Le reste peut représenter les créances sur des institutions financières.

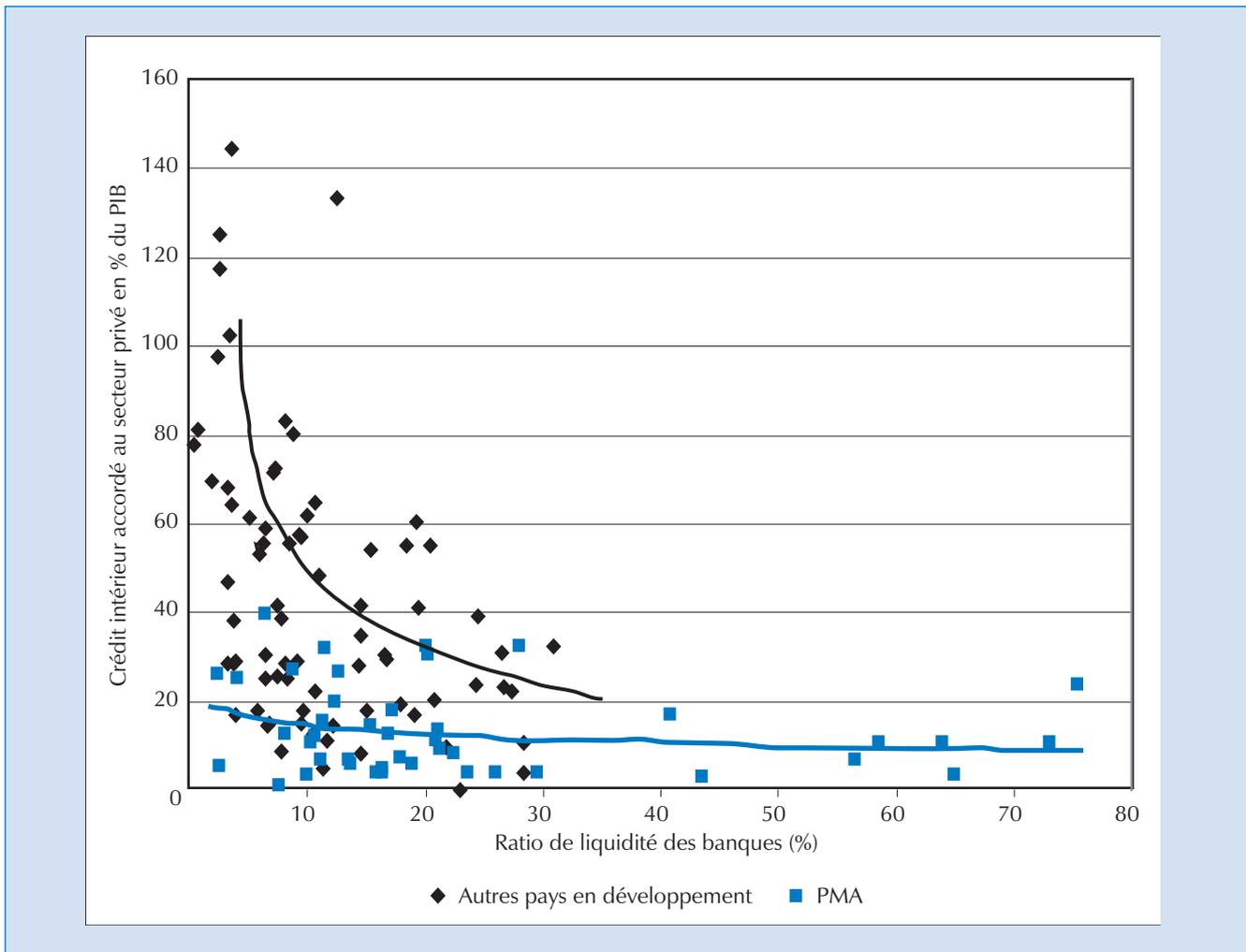
Les moyennes sont de simples moyennes établies sur la base d'un groupe de 35 PMA et de 63 autres pays en développement.

les statistiques financières internationales du FMI (voir le tableau 53), les créances sur des entités publiques absorbent, dans les PMA, une partie bien plus importante du crédit bancaire que dans le groupe des autres pays en développement, ce qui peut amener à conclure prématurément que l'effet d'éviction produit par les prêts au secteur public est plus prononcé dans les PMA que dans les autres pays en développement. Dans les PMA, en 1990-1993, ces créances absorbaient 39 % du crédit bancaire, contre 24 % dans le groupe des autres pays en développement. En 2000-2003, les chiffres étaient de 34,5 % dans les PMA et de 18 % dans les autres pays en développement. Dans les deux groupes de pays, la diminution du crédit accordé au secteur public par rapport au crédit bancaire total a résulté d'une réduction du volume de ce crédit dans les années 90 dans le cadre des réformes de stabilisation.

Si la proportion du crédit bancaire intérieur représentée par le crédit au secteur public était nettement plus importante dans les PMA que dans les autres pays en développement, il importe de noter qu'en proportion du PIB, elle était légèrement moins importante (voir le tableau 53). Les données montrent aussi que le ratio crédit bancaire/PIB a été constamment plus faible dans les PMA que dans les autres pays en développement, ce qui s'explique en grande partie par le moindre volume de crédit intérieur accordé au secteur privé dans les PMA. Lorsqu'on compare les tendances du crédit accordé par les banques au secteur public et au secteur privé, on voit qu'en proportion du PIB, les créances sur des entités publiques ont autant diminué dans les PMA que dans le groupe des autres pays en développement (d'environ deux points de pourcentage) entre 1990-1993 et 2000-2003. Fait intéressant, toutefois, cette diminution s'est accompagnée d'une forte hausse du crédit bancaire au secteur privé dans les autres pays en développement, à la différence des PMA, où ce ratio n'a pas changé entre les deux périodes (voir le graphique 49). Ces observations donnent à penser que dans les années 90 et contrairement aux attentes, le crédit accordé au secteur public dans les PMA n'a pas été l'une des principales causes de la faiblesse du crédit accordé au secteur privé dans ces pays. Le problème du rationnement du crédit dans un environnement libéralisé semble davantage tenir au système bancaire lui-même. Il s'explique plus par la perception aiguë du risque qu'ont les banquiers et par leur inaptitude à surmonter le dilemme principal-agent<sup>9</sup> que par un effet d'éviction produit par le crédit au secteur public.

GRAPHIQUE 48. LIQUIDITÉ DES BANQUES ET CRÉDIT INTÉRIEUR ACCORDÉ AU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1999-2003

(Moyenne, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005* (Banque mondiale), CD-ROM.

Note: On dispose de données pour 119 pays en développement, dont 44 PMA.

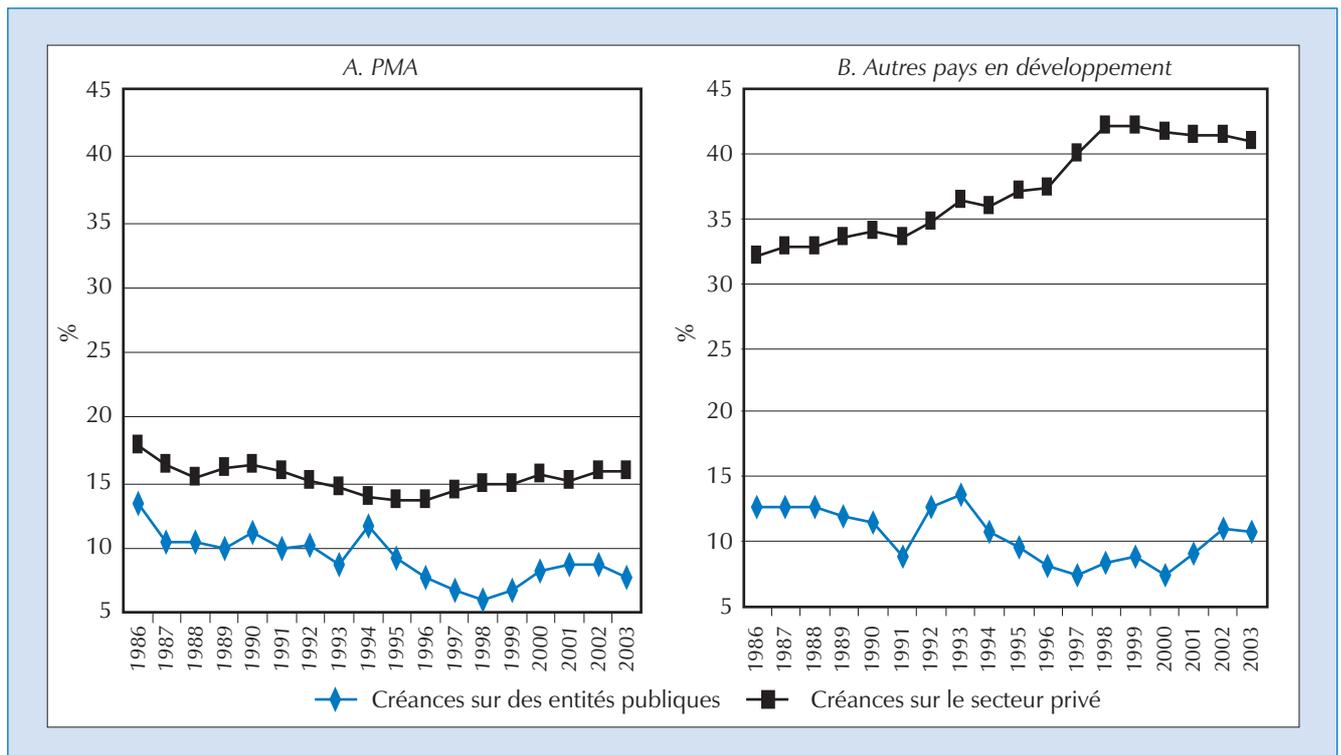
*Dans les PMA,  
ni la réduction du crédit  
intérieur au secteur public,  
ni la réduction des réserves  
obligatoires des banques  
n'ont suffi à stimuler le crédit  
au secteur privé.*

Ainsi, dans le groupe des autres pays en développement, l'augmentation du ratio crédit bancaire intérieur/PIB depuis le milieu des années 80 a été due à une augmentation du crédit intérieur au secteur privé, qui a suffi à compenser la diminution des créances sur le secteur public. Dans le groupe des PMA, cependant, la diminution de ce ratio a résulté de la diminution du crédit accordé au secteur public et de la stagnation, voire la diminution, du crédit intérieur accordé au secteur privé, en particulier dans les PMA africains. Dans les PMA, à la différence du groupe des autres pays en développement, ni la réduction du crédit intérieur au secteur public, ni la réduction des réserves obligatoires des banques n'ont suffi à stimuler le crédit au secteur privé. Même après les réformes financières, dans la majorité des PMA, les banques ont continué de supporter le coût de faibles taux de remboursement et de fuir les risques de non remboursement. Dans un système financier médiocrement géré, les banques commerciales investissent dans des valeurs publiques peu rémunératrices mais dénuées de risque pour stériliser leur excès de liquidité, plutôt que de prêter au secteur privé local.

Pour résumer, la mise en œuvre de réformes financières de marché n'a pas suffi, dans les PMA, à soutenir la mobilisation des ressources intérieures. C'est

GRAPHIQUE 49. CRÉANCES BANCAIRES SUR DES ENTITÉS PUBLIQUES ET SUR LE SECTEUR PRIVÉ DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1986-2003

(En pourcentage du PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après FMI, *Statistiques financières internationales* de mars 2005 et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005* (Banque mondiale), CD-ROM.

Note: Les moyennes sont de simples moyennes calculées sur la base d'un groupe de 35 PMA et de 63 autres pays en développement.

L'une des principales raisons de la faiblesse persistante de l'épargne et de l'investissement dans la plupart de ces pays, notamment dans les PMA africains, comme on l'a vu au chapitre 2. Le niveau élevé de liquidité du secteur bancaire, d'une part, et le faible niveau de crédit intérieur accordé au secteur privé, d'autre part, illustrent le «bourbier» d'une faible intermédiation<sup>10</sup> dans lequel sont englués de nombreux PMA. Il est très probable que les ressources financières intérieures sont sous utilisées dans un certain nombre de PMA et sont insuffisantes pour soutenir le développement des capacités productives.

*Le marché financier des PMA est dualiste, avec des secteurs structuré et informel qui forment souvent des enclaves financières.*

### 3. FAIBLESSES INSTITUTIONNELLES DES SYSTÈMES FINANCIERS DES PMA

Le marché financier des PMA est dualiste. Avec des secteurs structuré et informel qui forment souvent des enclaves financières, ce marché se caractérise par un degré élevé de segmentation (peu de liens entre les segments) et de fragmentation (important pouvoir commercial de chaque segment). Chaque segment dessert une clientèle distincte en fonction de sa capacité de gérer le risque (Nissanke, 2001). Eu égard à une forte asymétrie de l'information, la dualité du secteur financier des PMA révèle l'existence d'un secteur financier structuré rudimentaire qui est souvent décrit comme étant dominé par les banques, fortement concentré, peu compétitif et très vulnérable.

En 2002, les banques détenaient 78 % des avoirs du système financier en République-Unie de Tanzanie, 82 % en Ouganda, 88 % au Sénégal et 95 % au Mozambique<sup>11</sup>. La vulnérabilité du secteur financier se caractérise notamment

par une forte concentration du portefeuille de prêts des banques, et ce plus particulièrement au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et en Ouganda, c'est-à-dire dans tous les PMA pour lesquels il existe un Programme d'évaluation du secteur financier (FSAP) (FMI, 2003a, 2003b, 2004, 2005a et 2005b)<sup>12</sup>. La concentration des risques sur un petit nombre d'emprunteurs reflète la perception aiguë qu'ont du risque les banques commerciales, qui préfèrent ne prêter qu'à quelques sociétés – situées à l'extrémité supérieure du marché – plutôt qu'à des clients nouveaux mais moins réputés, autrement dit perçus comme trop risqués. Le commerce et l'industrie absorbent l'essentiel du crédit intérieur. Comparativement, le crédit consenti au secteur agricole (petits exploitants) est souvent limité. La fermeture de nombreuses banques rurales lors de la restructuration du secteur a créé, pour ce qui est de l'offre et de l'accessibilité des services financiers, un déséquilibre en faveur des villes.

Du fait de coûts plus élevés d'exploitation, d'administration et de suivi et du risque accru de défaut, les petites et moyennes entreprises, qui ne présentent souvent pas les garanties nécessaires, sont jugées trop coûteuses et trop risquées et sont simplement mises à l'écart du système bancaire. La pénurie persistante de crédit à laquelle les PME sont confrontées a d'importantes incidences sur le développement du secteur privé et sur la création d'emplois dans les PMA; c'est là l'une des principales causes de l'absence d'entreprises de taille intermédiaire et de la brièveté du cycle de vie des entreprises commerciales. Il est probable que la libéralisation financière a donné lieu à une autre forme de rationnement du crédit, fondée non plus sur la détermination de secteurs prioritaires, comme c'était le cas pendant la période de restriction financière, mais sur des critères de rentabilité à court terme imposés par une poignée de fournisseurs de crédit. En fait, le problème de la concentration ou de l'exclusion des prêts est aussi parfois accentué par la concentration élevée du système bancaire, signe de la faible concurrence qui prévaut dans ce secteur. Au Mozambique, où les banques détiennent 95 % des avoirs financiers, trois banques détiennent plus de trois quarts des avoirs bancaires. Autrement dit, trois banques détiennent 73 % des avoirs financiers du pays (FMI, 2004).

---

*La pénurie persistante de crédit à laquelle les PME sont confrontées a d'importantes incidences sur le développement du secteur privé et sur la création d'emplois dans les PMA; c'est là l'une des principales causes de l'absence d'entreprises de taille intermédiaire et de la brièveté du cycle de vie des entreprises commerciales.*

---

D'après plusieurs FSAP, les prêts bruts non productifs représentent encore une proportion importante du total des prêts dans plusieurs PMA: 33 % au Rwanda en 2004, 21 % au Mozambique en 2002 et 19 % au Sénégal en 2000<sup>13</sup>. La qualité médiocre des portefeuilles de prêts des banques, la faible capacité d'un secteur bancaire oligopolistique (CNUCED, 1996) de maîtriser/analyser les risques et de gérer les propositions de projet et la forte asymétrie de l'information qui prévaut dans ces quatre pays, auxquels s'ajoutent un faible respect des obligations et l'inefficacité du cadre judiciaire et juridique, freinent fortement l'offre de prêts. En outre, on notera que dans les pays qui possèdent un système financier peu développé, les prêts (et instruments financiers en général) nationaux sont principalement des prêts à court terme, ce qui illustre la préférence des banques pour des avoirs liquides ou leur perception aiguë du risque. Dans le droit fil du ratio élevé de liquidité qui prévaut dans le secteur bancaire des PMA et vu la proportion élevée de M1 dans la masse monétaire au sens large (M2), en particulier dans les PMA africains, les systèmes bancaires des PMA se caractérisent souvent par une prédominance des instruments financiers à court terme et par l'absence de financements à long terme. En Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, la plupart des prêts ont une échéance de moins d'un an (Čihák et Podpiera, 2005). La faible offre de prêts à long terme freine considérablement l'investissement productif dans les PMA. Globalement, le problème de l'agent perpétue le décalage entre les besoins des emprunteurs et l'offre des prêteurs, ce qui a un coût d'opportunité élevé, notamment en termes de développement des

entreprises et de création d'emplois. Il faut d'urgence, dans les PMA, s'attaquer à ce problème de financement à long terme dans le cadre de toute stratégie de développement des capacités productives.

La faible offre de prêts privés dans les PMA résulte de contraintes liées à la fois à l'offre et à la demande. Du côté de la demande, on estime généralement que trop peu de projets d'investissement privés sont acceptables par les banques. Autrement dit, le taux de rendement de ces projets est trop faible par rapport au taux d'intérêt appliqué<sup>14</sup>. De plus, la capacité qu'ont les entrepreneurs locaux de formuler des plans financiers et commerciaux acceptables est souvent limitée et leurs registres comptables (lorsqu'ils existent) sont trop rudimentaires pour pouvoir être acceptés par une banque. Enfin, l'accès au crédit est fortement freiné par le coût de la création et de l'enregistrement des garanties (lorsqu'elles existent) exigées par les banques (voir le graphique 50). Au Sénégal, où le coût de la création de garanties s'élève en moyenne à 16,5 % du revenu par habitant, 80 % des demandes émanant de PME sont rejetées pour manque de garanties (FMI, 2005b). En République-Unie de Tanzanie, plaçant peu d'espoir dans les banques, 84 % des microentreprises n'ont jamais sollicité un prêt, contre 41 % des grandes entreprises (Nissanke, 2001). On notera que le coût de la création de garanties est, en moyenne, bien plus élevé dans les PMA d'Afrique que dans ceux d'Asie.

Du côté de l'offre, on estime que les banques ne sont tout simplement pas disposées à prêter au secteur privé intérieur et en particulier aux PME, considérées comme trop risquées. Cela tient à des dysfonctionnements internes (manque d'information et de compétences) et réglementaires (inexécution des obligations, défaut de réglementation), qui contribuent les uns et les autres à alourdir le coût de l'intermédiation. Au Mozambique, PMA qui dispose, selon la Banque mondiale (voir le graphique 51), de la meilleure information en matière de crédit, 75 % des entreprises interrogées ont signalé, comme principal obstacle à leur activité, le coût du financement et la difficulté d'accéder au crédit<sup>15</sup>. Dans huit des neuf PMA qui figurent dans la base de données de la Banque mondiale relative au climat des investissements, de 38 à 84 % des entreprises interrogées ont jugé que l'accessibilité ou le coût du financement faisait gravement obstacle à leur activité. Les obstacles juridiques au recouvrement des créances sont également un frein à l'offre de prêts: au Mozambique, il faut en moyenne 540 jours pour recouvrer une créance après une déclaration d'insolvabilité. C'est plus de deux fois le temps qu'il faut au Zimbabwe, et plus de cinq fois le temps qu'il faut en Afrique du Sud (FMI, 2004). Dans ce contexte d'accès difficile au financement du secteur structuré, les petites entreprises doivent, pour financer leur expansion ou leur survie, utiliser leurs fonds propres ou recourir à un financement informel terriblement onéreux. Dans ces conditions, la pénurie de fonds de roulement peut expliquer le taux élevé de faillite de petites entreprises.

Il est largement reconnu que ce sont les marchés du crédit aux petites exploitations agricoles et aux petites entreprises qui souffrent le plus des carences informationnelles, car la plupart des banques évitent de prêter à ces petites entreprises. Elles se sont retrouvées exclues des marchés financiers libéralisés. Après la période de restriction financière, la fermeture de banques rurales a elle aussi contribué à exclure les petits exploitants agricoles du secteur bancaire. Compte tenu des contraintes structurelles et institutionnelles, de la forte asymétrie de l'information et de la faiblesse du cadre juridique et réglementaire dans les PMA, il est peu probable que les institutions financières privées pourront à elles seules jouer un rôle moteur pour ce qui est de soutenir l'investissement

---

*Il faut d'urgence, dans les PMA, s'attaquer à ce problème de financement à long terme dans le cadre de toute stratégie de développement des capacités productives.*

---



---

*Au Sénégal, 80 % des demandes émanant de PME sont rejetées pour manque de garanties.*

---

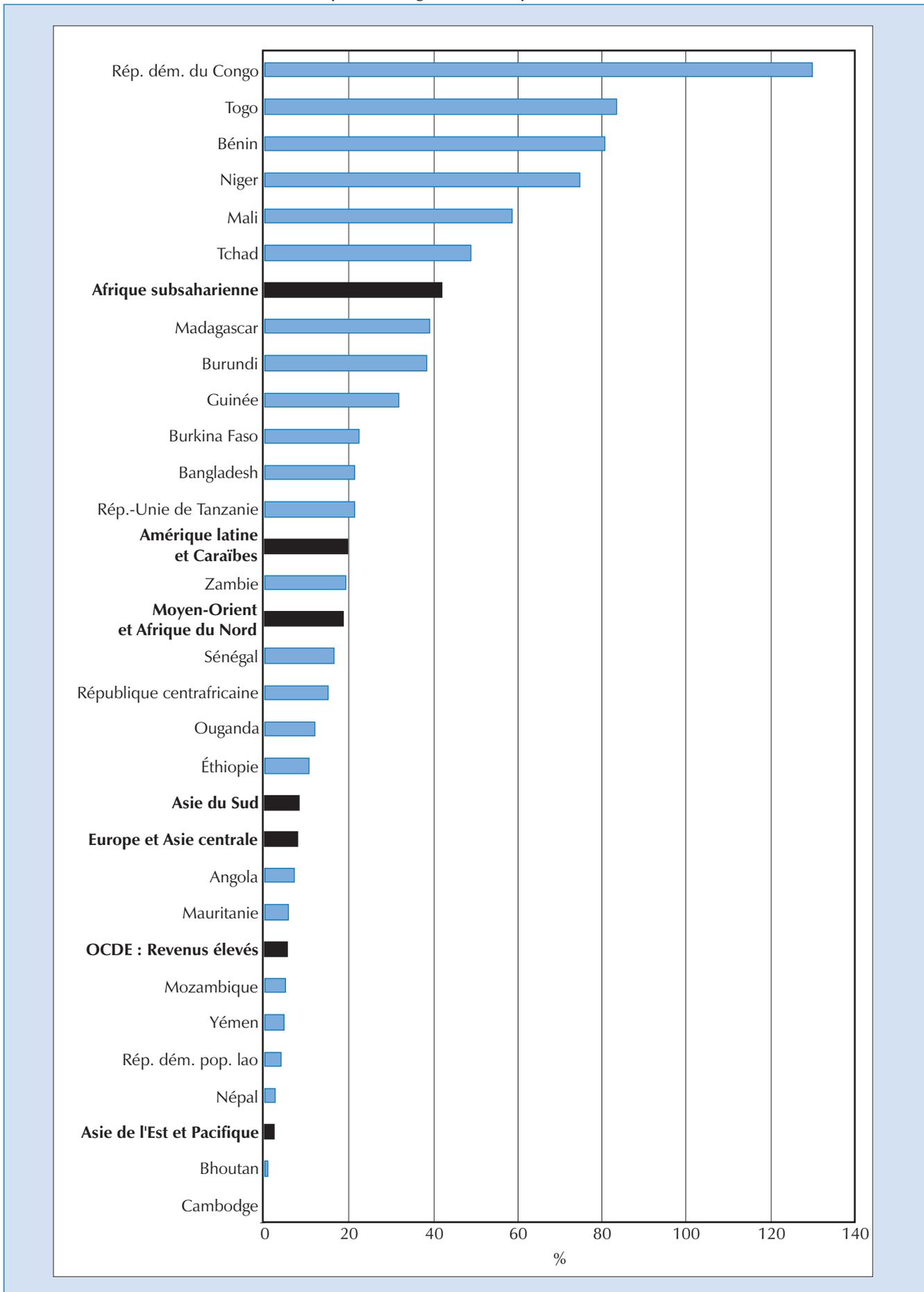


---

*Au Mozambique, il faut en moyenne 540 jours pour recouvrer une créance après une déclaration d'insolvabilités.*

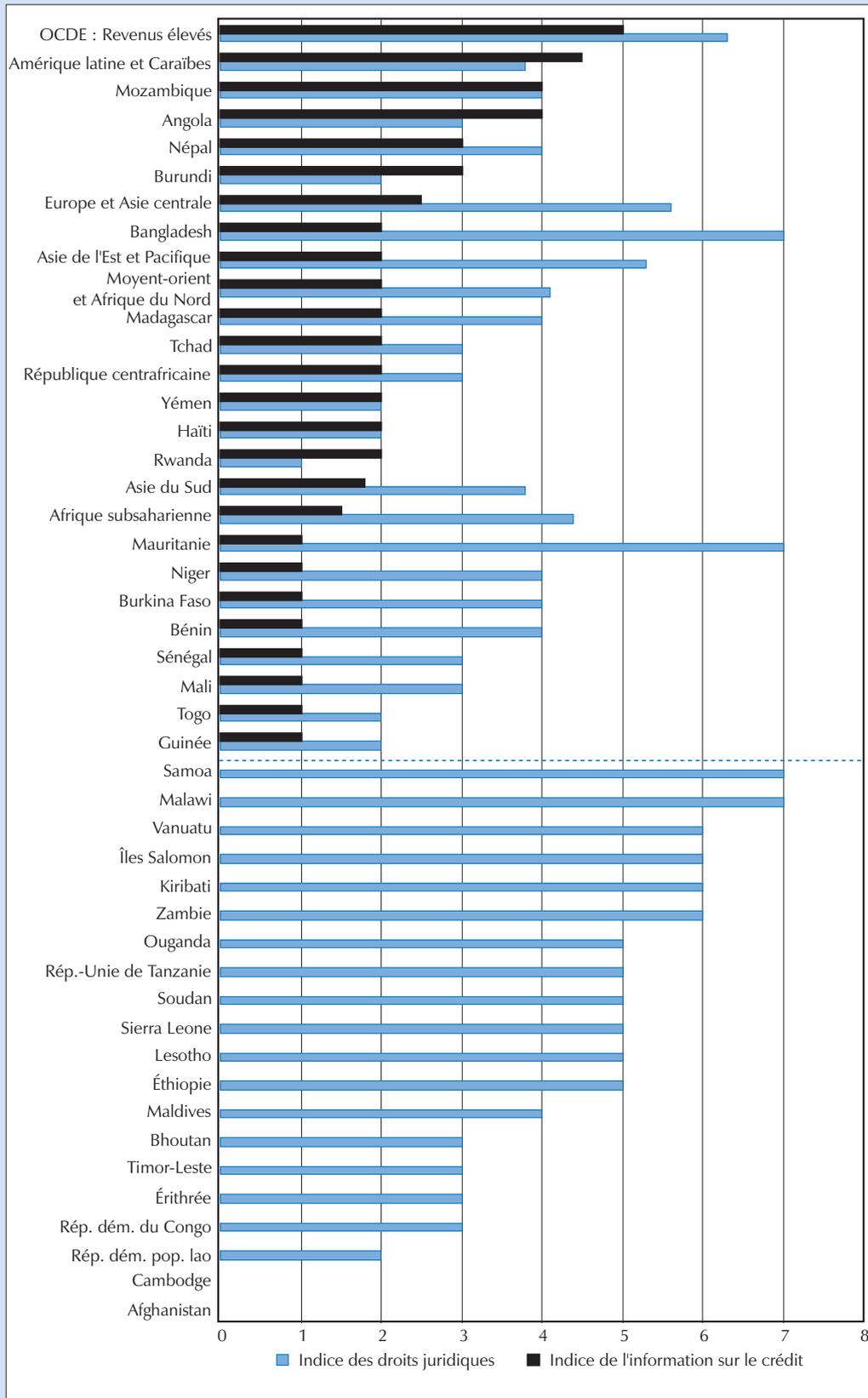
---

GRAPHIQUE 50. COÛT DE LA CRÉATION DE GARANTIES DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES GROUPES DE PAYS, JANVIER 2004  
(En pourcentage du revenu par habitant)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Doing Business 2005*.

GRAPHIQUE 51. INDICES DE L'INFORMATION SUR LE CRÉDIT ET DES DROITS JURIDIQUES DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES GROUPES DE PAYS, JANVIER 2005



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données en lignes de l'enquête *Doing Business* (Banque mondiale), mai 2005.

Note: L'indice des droits juridiques s'échelonne de 0 à 10 et représente la mesure dans laquelle la législation sur les garanties et les faillites facilite le prêt. L'indice de l'information sur le crédit s'échelonne de 0 à 6 et quantifie les règles qui conditionnent l'ampleur, l'accessibilité et la qualité de l'information sur le crédit. Plus l'indice est élevé, plus l'environnement est favorable au crédit. Les pays sont classés suivant l'indice de l'information sur le crédit. Cet indice est nul pour les pays situés en dessous des lignes pointillées. L'indice des droits juridiques est nul pour l'Afghanistan et le Cambodge.

*Compte tenu des contraintes structurelles et institutionnelles, de la forte asymétrie de l'information et de la faiblesse du cadre juridique et réglementaire dans les PMA, il est peu probable que les institutions financières privées pourront à elles seules jouer un rôle moteur pour ce qui est de soutenir l'investissement productif, notamment en finançant le développement des entreprises nationales.*

*Il existe un moyen innovant de financer le développement des capacités productives, qui pourrait compléter le microfinancement: le prêt par chaîne de valeur (qui consiste à prêter à des entreprises situées à différents points de la chaîne d'approvisionnement).*

*Le rôle des systèmes nationaux de connaissances, pour la croissance économique et le développement des capacités productives a globalement été négligé, du moins jusqu'à récemment.*

productif, notamment en finançant le développement des entreprises nationales. Un système juridique et réglementaire renforcé pourra certes contribuer à accroître la confiance des prêteurs, mais il ne suffira pas à répondre aux besoins financiers d'opérateurs privés modestes ou isolés.

Le microfinancement est aujourd'hui considéré comme un instrument stratégique de réduction de la pauvreté et de développement des PME. D'après la base de données MIX Market, 130 institutions de microfinancement (IMF) ont été officiellement enregistrées dans 23 PMA. Elles desservent 8,5 millions d'emprunteurs actifs pour un montant moyen de 100 dollars par prêt. On notera qu'en moyenne, le montant de ces prêts a tendance à être plus élevé dans les PMA africains (243 dollars par emprunteur) que dans les PMA asiatiques (69 dollars par emprunteur), ce qui donne à penser que la desserte est plus importante en Asie qu'en Afrique. Les études sur le microfinancement avancent souvent que les institutions financières semi structurées et informelles communiquent de plus en plus avec le secteur financier structuré, contribuant ainsi à accroître l'information sur le crédit et l'intermédiation financière. Selon Niskanen (2001), cependant, les possibilités de partage d'informations et de mise en commun des risques sont limitées, en Afrique, en raison du peu de liens et d'interactions entre les différents segments des marchés financiers. Le microfinancement peut faciliter, dans une certaine mesure, le lancement et le développement limité de microentreprises. Mais vu l'ampleur des besoins financiers des PMA pour stimuler le développement de leurs entreprises, y compris les PME du secteur structuré, c'est bien l'ensemble des institutions financières disponibles qu'il faudra mobiliser.

Il existe un moyen innovant de financer le développement des capacités productives, qui pourrait compléter le microfinancement: le prêt par chaîne de valeur (qui consiste à prêter à des entreprises situées à différents points de la chaîne d'approvisionnement). Comme le décrit l'encadré 19, la GAPI, au Mozambique, offre une intéressante illustration de cette stratégie. Toutes ces initiatives, cependant, doivent participer d'une stratégie intégrée et globale de financement, qui encourage le développement rationnel d'institutions financières soutenant l'investissement productif et le développement économique à long terme, au lieu de favoriser la rentabilité à court terme, dans un contexte de droits renforcés des créanciers.

## D. Systèmes nationaux de connaissances

L'importance des systèmes financiers intérieurs pour la croissance économique et le développement des capacités productives est reconnue depuis longtemps. Le rôle des systèmes nationaux de connaissances, en revanche, a globalement été négligé, du moins jusqu'à récemment. Comme on l'a vu plus haut dans le présent rapport, l'investissement et l'innovation sont liés et sont des processus cumulatifs. Les faiblesses institutionnelles tenant aux systèmes financiers et aux systèmes de connaissances nationaux peuvent donc considérablement freiner le développement des capacités de production. La section ci-après présente la façon dont les systèmes nationaux de connaissances seront conceptualisés dans le présent rapport, les éléments fondamentaux de ces systèmes dans les PMA et quelques exemples illustrant les principaux points.

### 1. LE CONCEPT DE SYSTÈME NATIONAL DE CONNAISSANCES

Le concept de système national de connaissances est nettement moins bien défini que celui de système financier national. Malhotra (2003: 2) définit le

système de connaissances comme suit: «institutions, cadres et infrastructures nationaux qui peuvent faciliter l'utilisation, le partage, la création et le renouvellement effectifs des connaissances à des fins de croissance socioéconomique», tandis que Bell et Albu (1999: 1722) utilisent cette expression pour désigner «les stocks de connaissances détenus par les entreprises et les flux de savoir qui circulent vers elles, entre elles et en leur sein, qui sous tendent l'évolution des types de biens qu'elles produisent et les méthodes qu'elles utilisent pour les produire», estimant que «ce sont la structure et le fonctionnement de ce système de connaissances qui génèrent le changement technologique à des rythmes particuliers et avec des degrés particuliers de continuité et de persistance».

Dans le présent rapport, les systèmes nationaux de connaissances seront définis comme étant *l'ensemble des institutions d'un pays, y compris les cadres réglementaires, les organisations formelles, les relations ordinaires entre les organisations et les pratiques systématiques qui favorisent (ou freinent) la création, l'accumulation, l'utilisation et le partage des connaissances*. Cette notion s'apparente à celle d'un système national d'innovation. Cette dernière, cependant, concerne certains types de capacités entrepreneuriales, notamment celles nécessaires pour transformer les connaissances issues de la recherche-

*Les systèmes nationaux de connaissances seront définis comme étant l'ensemble des institutions d'un pays, y compris les cadres réglementaires, les organisations formelles, les relations ordinaires entre les organisations et les pratiques systématiques qui favorisent (ou freinent) la création, l'accumulation, l'utilisation et le partage des connaissances.*

#### ENCADRÉ 19. FINANCEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR : L'EXEMPLE DE LA GAPI (MOZAMBIQUE)

La GAPI est une institution financière non bancaire qui s'efforce de jeter une passerelle entre microfinancement et financement relevant du secteur structuré. Elle opère principalement dans les zones rurales et propose aux entreprises des financements parallèlement à des services commerciaux. Elle se concentre sur les zones rurales, car au Mozambique la plupart des banques ont déserté ces zones, et son portefeuille porte pour moitié sur des activités liées à l'agriculture, car c'est le secteur dont dépend 80 % de la population active du pays.

Les services financiers de la GAPI proposent aux PME rurales des prêts à des conditions de faveur et, parfois, du capital-risque. Ses services commerciaux, quant à eux, se concentrent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en proposant aux entrepreneurs des services techniques, des services commerciaux et des services de formation et aident les emprunteurs à acquérir des compétences commerciales et à tisser avec d'autres entités (fournisseurs, clients) des liens qui doivent leur permettre d'établir un système de production plus viable. Cette démarche peut être qualifiée de «financement de la chaîne de valeur».

La démarche de la GAPI innove en ceci qu'elle agit simultanément *sur l'offre et sur la demande*. Du côté de l'offre, elle s'attache à réduire l'asymétrie de l'information entre les emprunteurs et les prêteurs en informant mieux ces derniers de la nature du projet d'investissement de l'emprunteur. Il s'agit non seulement d'évaluer la solvabilité de l'emprunteur, mais aussi de contribuer activement à améliorer sa capacité de remboursement future. Du côté de la demande, cela oblige à créer et à améliorer les capacités technologiques et productives. Le second élément clef est l'attention accordée à *l'ensemble du système de production*: évaluation minutieuse des incitations économiques, de la structure du marché, de la structure du capital, des économies d'échelle et d'envergure, et promotion de la qualité et de l'apprentissage au sein du système de production.

La démarche de la GAPI se caractérise par les éléments suivants:

- *Penser au-delà des garanties*: pour améliorer les chances d'acceptation par les banques, il vaut mieux assurer un flux stable de bénéficiaires que se focaliser uniquement sur les garanties. C'est ce que permet la démarche relationnelle et non transactionnelle qu'adopte la GAPI en matière de prêts, outre l'offre de services commerciaux.
- *Partenariats devant aider à surmonter les éventuels problèmes liés à cette conception d'un financement axé sur le développement*: pour faire face aux risques supplémentaires qu'elle assume par rapport aux institutions bancaires traditionnelles (manque de fonds propres, recours à des donateurs, étendue des domaines dans lesquels on dispose de compétences pour évaluer les projets proposés), la GAPI travaille avec des organisations extérieures (l'ONG Technoserve, par exemple) qui opèrent sur le terrain dans certains domaines spécialisés pour améliorer les capacités de production dans les régions rurales. L'objectif est non seulement d'évaluer la solvabilité de l'emprunteur, mais aussi d'aider activement celui-ci à améliorer sa capacité de remboursement à l'avenir.

## Encadré 19 (suite)

- *Financement de la chaîne de valeur*: cette démarche consiste à appuyer l'ensemble du système de production, y compris la chaîne d'approvisionnement et l'environnement économique et institutionnel dans lequel elle s'insère. Il s'agit d'aider des réseaux de producteurs structurés autour d'une chaîne de valeur particulière, plutôt que des individus ou tel ou tel type d'entreprise (par exemple, microentreprises). Elle est facilitée par la présence, dans les zones rurales, de succursales qui aident à optimiser les projets qui doivent être financés et à suivre ces projets une fois le prêt décaissé. Cela marque une rupture par rapport au financement bancaire traditionnel du développement, qui est impulsé par l'offre.

De l'expérience qu'elle a acquise de la création de systèmes de production durables, la GAPI a tiré les enseignements suivants quant aux facteurs qui facilitent la mise en œuvre d'un financement de la chaîne de valeur:

- (1) *Tester la demande*. Tout produit devant répondre à une demande, l'accès aux marchés est essentiel. Pour créer un système de production, il faut donc commencer par tester le degré d'accès aux marchés et créer les filières de distribution nécessaires à un produit donné.
- (2) *Importance de l'échelle*. La formation de réseaux, selon l'expérience de la GAPI, donne les meilleurs résultats lorsqu'elle lie des entreprises moyennes à des syndicats de petits producteurs et à des réseaux commerciaux en amont et en aval, par chaîne d'approvisionnement. Cela incite à diviser plus efficacement le travail, à internaliser les externalités et à mieux exploiter les économies d'échelle et d'envergure. Ce type d'assistance permet d'améliorer les capacités systémiques spécifiques aux groupements, ainsi que celles de la chaîne de valeur pour améliorer la productivité et développer l'emploi.
- (3) *Exploiter les capacités existantes*. La GAPI veille à ce que son action porte sur l'ensemble de la chaîne de valeur en formant, avec des organisations spécialisées, des partenariats qui offrent des «îlots de compétences».
- (4) *Créer de nouveaux centres de compétences qui remplaceront les experts initiaux en leur proposant une stratégie de sortie*. Pour assurer la continuité des services spécialisés qu'elle propose et qui dépendent de fonds de donateurs (ONG) limités dans le temps, la GAPI crée des centres de compétences destinés à remplacer les ONG pour proposer ces mêmes services à moyen terme.
- (5) *Internalisation croissante de la chaîne de valeur*. Pour accroître la valeur ajoutée dans le temps, des strates successives de la chaîne de valeur sont progressivement internalisées.
- (6) *Concentration*. La concentration spatiale est nécessaire dans des pays tels que le Mozambique, dont l'infrastructure économique est très dispersée. Elle est également nécessaire si l'on veut internaliser les effets multiplicateurs secondaires découlant de la production croissante de revenus liée à l'internalisation de la valeur ajoutée.
- (7) *Importance de la qualité*. Pour aider les producteurs à acquérir et à conserver un avantage comparatif, il faut se préoccuper des questions de qualité.

Parmi les principales réussites de la GAPI au Mozambique, on peut citer la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement du secteur de l'élevage de volailles avec la création d'un système performant de production se substituant aux importations, et le relèvement de l'industrie de la transformation des noix de cajou dans la région de Nampula, qui s'était effondrée après les réformes de libéralisation des échanges.

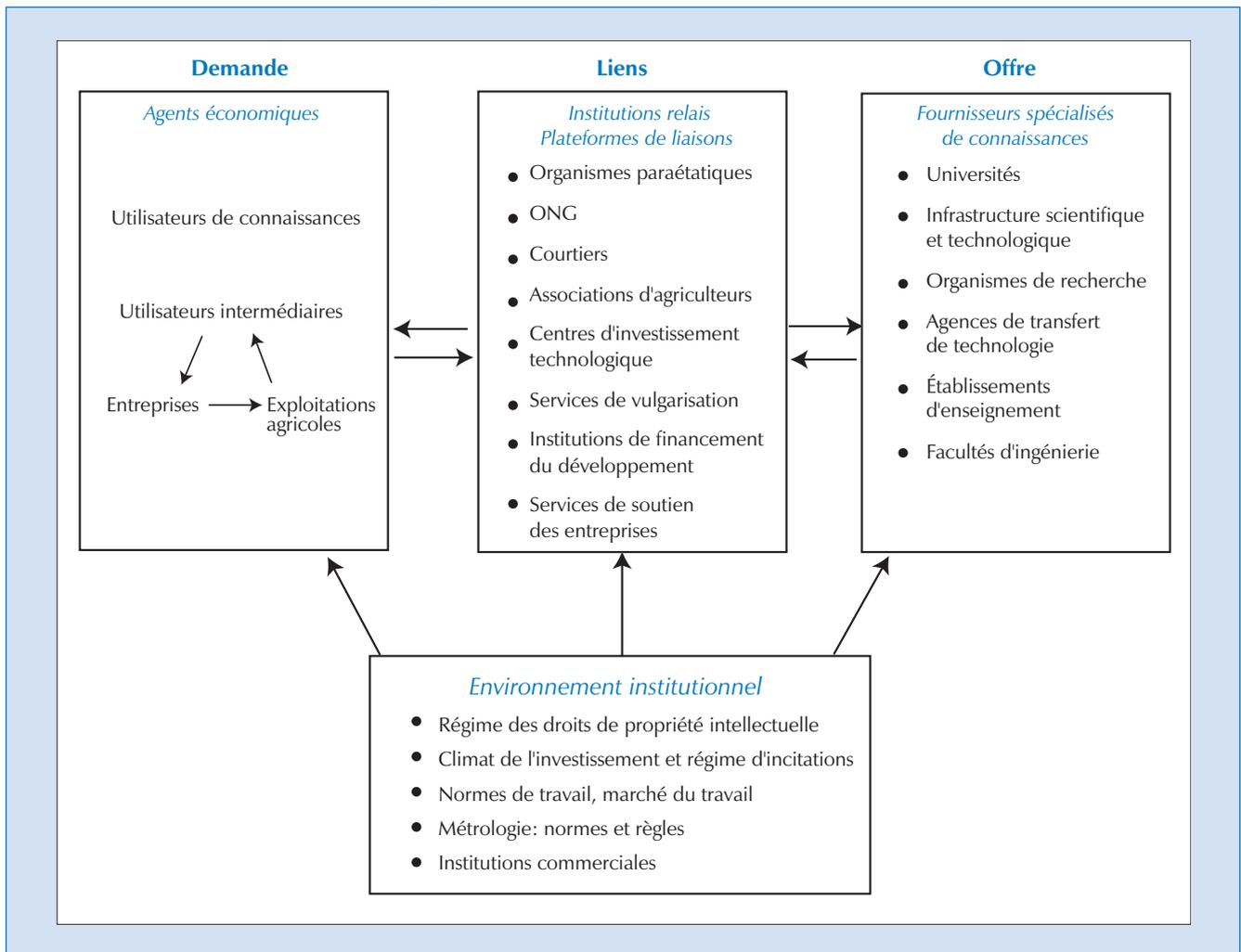
Source: Fivawo, Simonetti et Wuyts (2005).

*Le système de connaissances est manifeste dans les interactions récurrentes, sous forme de flux de personnes et d'informations, parmi et entre trois catégories principales d'agents: les fournisseurs spécialisés de connaissances, les agents économiques qui utilisent les savoirs et les diverses institutions relais.*

développement en innovations commerciales pour la production de biens et de services<sup>16</sup>. Cela vaut parfaitement dans les pays de l'OCDE, où l'expression a été élaborée plus avant. Cependant, comme on l'a vu plus haut dans le rapport, les capacités entrepreneuriales essentielles dépassent de loin le simple cadre de la recherche-développement. C'est pour cela qu'on préfère ici le concept de système national de connaissances, et aussi parce que certains s'interrogent sur l'opportunité d'utiliser la notion de système national d'innovation comme norme pour évaluer les processus d'accumulation de connaissances dans les pays à faible revenu (Bell, 2006).

Les éléments principaux d'un système local de connaissances sont récapitulés de manière schématique dans le graphique 52. Le système de connaissances est manifeste dans les interactions récurrentes, sous forme de flux de personnes et d'informations, parmi et entre trois catégories principales d'agents.

GRAPHIQUE 52. SYSTÈME NATIONAL DE CONNAISSANCES



La première catégorie, du côté de l'offre (en haut à droite du graphique), est celle des *fournisseurs spécialisés de connaissances*. Elle regroupe les universités, les instituts de recherche publics, les laboratoires de recherche, les agences de transfert de technologie, et les établissements d'enseignement et de formation qui préparent les personnes à générer des connaissances formelles (comme les institutions tertiaires qui dispensent des enseignements scientifiques et technologiques, les écoles professionnelles et les diverses entités de formation pratique), les institutions qui offrent une infrastructure technologique, les associations de recherche en ingénierie, et les institutions de métrologie, de contrôle et de normalisation chargées de la réglementation, du contrôle de qualité et de la formation techniques.

La deuxième catégorie, du côté de la demande (en haut à gauche du graphique), est celle des *agents économiques* qui utilisent les savoirs, mais qui peuvent également produire des connaissances tant formelles que tacites (dans le cadre de la recherche-développement interne par exemple) et qui, par le biais des liaisons qu'ils établissent, échangent et diffusent ces connaissances tacites. Nous entendons ici par liaisons les différents types de rapports directs établis entre les entreprises qui mènent des activités complémentaires conduisant à des économies externes. Ces liaisons sont externes aux transactions pures et anonymes du marché et produisent des effets de «débordement de productivité» (Blomström et Kokko, 1998). Les relations à long terme sont importantes pour l'apprentissage de proximité, interentreprises, dans lequel les liaisons d'offre sont

approfondies avec le temps en raison de contacts récurrents entre les sociétés et avec d'autres acteurs. Ces interactions vont plus profond que les strictes transactions commerciales. Ce sont les liaisons de ce type qui tendent à faciliter le transfert de technologie entre sociétés transnationales et fournisseurs locaux (Ivarsson et Alvstam, 2005).

La troisième catégorie d'agents regroupe les diverses *institutions relais* qui exercent le rôle formel d'institutions intermédiaires spécialisées, qui font le pont entre les deux autres catégories – les créateurs spécialisés de connaissances et les agents économiques qui utilisent et appliquent les connaissances – et qui renforcent les capacités au niveau des entreprises en promouvant les liaisons et les flux de connaissances entre les agents économiques. Ces plates formes rendent possible et facilitent les flux de connaissances dans l'ensemble du système. On place dans cette catégorie les institutions de soutien technologique, les associations professionnelles, les syndicats d'exploitants agricoles, les services publics de vulgarisation (industrielle et agricole) et les divers types de services aux entreprises. On y placera aussi les institutions financières de développement, les ONG spécialisées et les organismes paraétatiques, tels que les centres de développement des technologies (plutôt que les institutions officielles de recherche-développement), les centres de productivité, les établissements de renforcement des compétences, les institutions de soutien technologique, les institutions spécialisées de promotion de l'entreprise, et les institutions spécialisées qui distribuent des biens publics, une assistance technique et des formations pratiques ainsi que les agences chargées du partage et des échanges d'informations. Dans le secteur agricole, on rangera dans cette catégorie les institutions de soutien, les services de vulgarisation et les centres de formation aux agrotechnologies.

Les liaisons et les flux de connaissances entre ces acteurs fondamentaux du système local de connaissances présentent diverses formes d'interactions – mobilité du personnel, octroi de licences, importation de services technologiques, flux de connaissances entre les acteurs, collaboration interentreprises dans le domaine de la recherche, conférences universitaires et réseaux de recherche – qui sont nécessaires pour renforcer les capacités dans l'ensemble du système de connaissances. Ces interactions sont également façonnées par un quatrième élément du système de connaissances, à savoir *l'environnement institutionnel* qui préside à la création, à l'accumulation, à l'utilisation et au partage des connaissances. C'est dans le contexte de ce cadre global de réalisation qu'évolue la configuration spécifique des dispositifs institutionnels entre créateurs spécialisés de connaissances, agents économiques qui appliquent les connaissances et institutions et plates-formes de liaison transverse. L'environnement institutionnel inclut le régime de propriété intellectuelle et les divers régimes normatifs, ainsi que le climat global d'investissement et les régimes d'incitations économiques structurelles.

Il faut ici souligner deux faits en ce qui concerne cette définition des systèmes locaux de connaissances. Premièrement, bien que l'expression «système local de connaissances» se rapporte aux institutions présentes dans un pays, cela ne signifie pas que les interactions avec le reste du monde ne comptent pas. En effet, il en va justement du contraire pour les pays en développement. L'un des traits majeurs du «système local de connaissances» est son ouverture ou sa fermeture au reste du monde, et par quels canaux les flux d'information et les personnes entrent dans le système ou en sortent.

Deuxièmement, il convient de souligner qu'il y a des corrélations étroites entre le système financier local et le système local de connaissances. Le fait saute

---

*Les liaisons et les flux de connaissances entre ces acteurs fondamentaux du système local de connaissances présentent diverses formes d'interactions qui sont nécessaires pour renforcer les capacités dans l'ensemble du système de connaissances. Ces interactions sont également façonnées par l'environnement institutionnel.*

---



---

*L'un des traits majeurs du «système local de connaissances» est son ouverture ou sa fermeture au reste du monde.*

---

aux yeux dans le graphique 52, en ce sens que les établissements financiers constituent une institution transverse majeure. Les systèmes financiers locaux jouent un rôle éminent non seulement en apportant des investissements pour l'innovation et des ressources financières, mais aussi en appuyant les apprentissages technologiques spécifiques aux différents secteurs<sup>17</sup>. Les rapports syncrétistes entre la finance et l'innovation n'ont pas été suffisamment explorés dans le contexte des économies à faible revenu. Mais les faiblesses des systèmes financiers, qui ont été examinées plus haut, ont une forte incidence sur la nature des systèmes locaux de connaissances dans les PMA, et sur la génération et l'utilisation de connaissances.

---

*Les faiblesses des systèmes financiers, ont une forte incidence sur la nature des systèmes locaux de connaissances dans les PMA, et sur la génération et l'utilisation de connaissances.*

---

## 2. LA NATURE DES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONNAISSANCES DANS LES PMA

Les recherches sur les systèmes nationaux de connaissances dans le contexte des pays à faible revenu sont limitées, mais les travaux sur les capacités technologiques ont révélé un certain nombre de caractéristiques de ces systèmes. La plus fondamentale est que deux systèmes de connaissances coexistent dans les PMA: un système de connaissances basé sur la science et la technologie modernes, et un système traditionnel de connaissances basé sur les savoirs indigènes, qui est souvent de caractère communautaire (Sagasti, 2004; Bell, 2006). Ce dernier système est particulièrement important pour assurer la vie quotidienne et les moyens d'existence. Comme Sagasti a pu le dire en parlant des pays en développement en général, «plus des trois quarts de la population mondiale se fonde sur les savoirs indigènes pour satisfaire les besoins médicaux, et au moins la moitié se fonde sur les savoirs et les techniques traditionnels pour ce qui est des cultures et des approvisionnements alimentaires. Comme environ un tiers de cette population n'a pas accès à l'électricité, toutes les technologies modernes et les activités de production qui dépendent de cette source d'énergie restent hors de portée» (Sagasti, 2004: 54).

---

*Deux systèmes de connaissances coexistent dans les PMA: un système de connaissances basé sur la science et la technologie modernes, et un système traditionnel de connaissances basé sur les savoirs indigènes.*

---

Les activités de production dans les PMA sont donc en grande partie basées sur les savoirs traditionnels ou indigènes et sur les systèmes traditionnels de connaissances. Bien que profondément enracinés dans le patrimoine culturel des communautés locales, les systèmes traditionnels de connaissances sont sévèrement limités par leur incapacité de générer le changement technique et de mettre rapidement à profit les ouvertures et les défis nouveaux. Ils sont souvent désarticulés, en ce sens que les activités constitutives sont faiblement liées entre elles (Banque mondiale, 2004a). Par ailleurs les systèmes traditionnels de connaissances ont tendance à être de petite taille en regard des systèmes modernes. Ils ont aussi été décrits comme «non dynamiques» (Oyelaran-Oyeyinka, 2005: 14), à savoir lents à l'apprentissage.

---

*Les systèmes indigènes ou traditionnels de connaissances des PMA ont néanmoins un grand potentiel et représentent un réservoir caché de créativité et de connaissances sous-utilisées.*

---

Les systèmes indigènes ou traditionnels de connaissances des PMA ont néanmoins un grand potentiel et représentent un réservoir caché de créativité et de connaissances sous-utilisées qui pourrait être mis à contribution, non seulement en tant qu'héritage du passé, mais surtout en tant que «moyen et processus permettant de mettre bout à bout et de formuler ce que savent les populations locales, et les associer à la création des connaissances nouvelles nécessaires au développement» (Banque mondiale, 2004a, 42). Les connaissances indigènes sont une ressource qui peut être mise à contribution pour résoudre les problèmes locaux, pour produire plus de vivres de meilleure qualité nutritionnelle, pour protéger la santé, pour partager la richesse et pour contribuer à des solutions globales. Par exemple les cultivateurs de coton du Mali appliquent, dans leurs associations de producteurs, leur propre système

vernaculaire bilingue de gestion, aménagé pour rejoindre la chaîne verticalement intégrée de logistique de la production et de la transformation, qui est basé sur des techniques de gestion indigènes et est en usage depuis des années. Une libération du potentiel des connaissances locales en Afrique subsaharienne est riche de promesses dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de la formation de capacités et de la gestion des conflits. Comme l'a fait valoir l'UNESCO/ISCU (1999) «... il faut souligner que les connaissances locales représentent une grande ressource, non seulement parce qu'elles contiennent des informations inconnues de la science moderne, mais également parce qu'elles traduisent d'autres types de rapports entre la société et la nature, et d'autres approches de l'acquisition et du développement des connaissances par l'humanité». Il a aussi été noté que «... les connaissances locales jouent un rôle très important dans la médecine traditionnelle, l'agriculture, la gestion de la diversité biologique, etc.» (Touré, 2003).

Le rôle des innovations locales et des découvertes indigènes issues de la base africaine de connaissances indigènes est désormais plus sérieusement pris en compte (voir Nwokeabia, 2002; UN Millennium project, 2005; Banque mondiale, 2004b). Les innovations locales d'intérêt économique dans la production agricole, notamment dans les domaines de la sélection végétale, de la greffe pour lutter contre les ravageurs, de la collecte de l'eau, de la gestion des sols, de la conservation et de la transformation des produits alimentaires, sont actuellement sérieusement réévaluées. Un exemple en est la technique zaï, qui permet d'accroître la productivité agricole, empruntée au nord du Burkina Faso bien qu'originale du Mali. Le zaï, qui consiste à creuser de petites cuvettes dans le sol, où l'on apporte de la matière organique que l'on recouvre d'une mince couche de terre végétale pour y enfouir les semences, présente un intérêt considérable pour la conservation des sols et des eaux, et pour lutter contre l'érosion sur les sols latérisés. La mise à jour de la technique traditionnelle zaï a beaucoup de succès. La diffusion de pratiques agricoles traditionnelles améliorées a donné des résultats très positifs. Dans la majorité des villages, l'application systématisée du zaï a eu pour effet un accroissement de production de plus de 50 %. Cette technique a permis à la fois d'accroître les rendements culturaux et de réduire les risques d'insécurité alimentaire dans les régions rurales. L'association de techniques traditionnelles et des méthodes scientifiques modernes s'est traduite par un surcroît de connaissances et par une utilisation plus dynamique des connaissances indigènes.

---

*les systèmes indigènes de connaissances à eux seuls ou pris dans une perspective statique ne permettent généralement pas un développement des capacités suffisant pour atteindre à une compétitivité internationale. Pour y parvenir il faut établir des synergies entre les systèmes modernes et traditionnels de connaissances.*

---

Malgré ce potentiel, les systèmes indigènes de connaissances – à eux seuls ou pris dans une perspective statique – ne permettent généralement pas un développement des capacités suffisant pour atteindre à une compétitivité internationale, comme c'est le cas pour les démarches scientifiques, conceptuelles et technologiques et autres types de capacités productives (Bell, 2006; Mugabe, 2002a). Pour y parvenir il faut établir des synergies entre les systèmes modernes et traditionnels de connaissances, qui permettent à des systèmes hybrides nouveaux de connaissances de voir le jour dans les PMA. Dans ce contexte, un enjeu important pour les politiques consiste à assurer la protection et la promotion des connaissances traditionnelles et à en donner la maîtrise et la propriété à ces pays.

Dans la pratique, les systèmes modernes de connaissances dans les PMA ni ne se fondent sur le potentiel des systèmes traditionnels de connaissances, ni ne l'utilisent, et se caractérisent par diverses faiblesses. Premièrement, les liaisons sont faibles à l'intérieur des systèmes entre les différents acteurs, les organismes gouvernementaux, les laboratoires nationaux, les universités, les industries et les

innovateurs de terrain qui ne travaillent pas ensemble dans un cadre systémique intégré (Oyelaran-Oyeyinka, 2006; Lall, 2004; Mugabe, 2002b; CNUCED, 1999; Sagasti, 2004; Touré, 2003; Bell, 2006). Les systèmes scientifiques et technologiques dans les PMA manifestent en général l'absence d'un «système» axé sur le changement et le développement techniques, un faible niveau de dépenses de recherche-développement, et une forte carence en liaisons avec le secteur privé pour financer la recherche-développement (Oyelaran-Oyeyinka, 2006; Lall, 2005; Touré, 2003).

Deuxièmement, dans la plupart des PMA, le système moderne de connaissances a été élaboré sur la base d'un modèle particulier d'innovation axé sur la recherche-développement qui interprète l'innovation comme un simple phénomène d'amplification de l'offre, dans lequel le versant demande n'exerce aucune influence sur l'innovation. Même là où des régimes technologiques institutionnels officiels ont été mis en place, ils ne fonctionnent pas en tant que systèmes de connaissances cohésifs et intégrés, et ont au contraire tendance à se montrer sous performants et pour l'essentiel déconnectés de l'appareil productif local. Il existe peu de canaux institutionnels par lesquels les agents économiques peuvent exprimer leurs besoins auprès des bailleurs spécialisés de connaissances. La carence en liaisons entre les institutions formelles et informelles, les institutions privées et publiques, et les innovations technologiques indigènes et exogènes rendent inopérants les apports pourtant considérables déjà investis en Afrique depuis de nombreuses années (CNUCED, 2003; Mugabe, 2002b; Oyelaran-Oyeyinka, 2006). Les activités de recherche basées sur les connaissances ne sont pas le fait des organismes qui produisent effectivement des biens et services, à savoir que la recherche ne se fait pas sur l'exploitation agricole ou au niveau de l'entreprise, mais dans les laboratoires publics et les universités, qui ne sont pas orientés vers les besoins de production des entreprises locales (CNUCED, 1995). Les activités de recherche-développement, clairsemées et sans rapports systématiques entre elles, sont peu en prise avec les besoins spécifiques des entreprises ou des agriculteurs. En d'autres termes, elles ne sont pas menées en réponse à une demande formulée par les branches productives. En Afrique, les instituts publics de recherche, qui effectuent entre 60 et 90 % du volume total de la recherche-développement nationale (Bell, 2006), ont le plus souvent des liens faibles avec le reste du système (Akin Adubifa, 2004; Oyelaran-Oyeyinka, 2006). Les facteurs liés à la demande jouent peu, pour peu qu'ils interviennent, dans le contenu et la conception de la recherche en Afrique subsaharienne (Touré, 2003; Bell, 2006). La connexité articulée est un élément important de formation de capacités dans tous les systèmes, mais dans les systèmes traditionnels de connaissances ce n'est généralement pas le cas, car les liaisons entre les éléments de savoir sont en général très faibles. C'est en particulier ce qui pose problème en ce qui concerne le faible rôle de la demande provenant des entreprises productives dans l'activité scientifique, à savoir que la formulation et l'expression par les entreprises d'une demande d'activité de développement technologique sont timides, voire inexistantes (Bell, 2006).

Troisièmement, les systèmes modernes de connaissances demeurent en majeure partie pilotés par les donateurs et une forte proportion de la recherche-développement dépend des apports de ces derniers. Par exemple au Sénégal entre 30 et 40 % des scientifiques sont des ressortissants français, et les chercheurs locaux ont de gros problèmes pour trouver des financements. Les ressources tant humaines que technologiques en Afrique sont considérées comme bien en deçà du seuil critique à atteindre pour exercer un rôle effectif et novateur dans le domaine de la recherche-développement (Touré, 2003). Comme il a été vu au chapitre 2, l'éducation et la formation de base restent à des niveaux très bas dans les PMA. Par ailleurs une forte proportion des personnes qui

---

*Dans la plupart des PMA, le système moderne de connaissances a été élaboré sur la base d'un modèle particulier d'innovation axé sur la recherche-développement qui interprète l'innovation comme un simple phénomène d'amplification de l'offre, dans lequel le versant demande n'exerce aucune influence sur l'innovation.*

---



---

*La carence en liaisons entre les institutions formelles et informelles, les institutions privées et publiques, et les innovations technologiques indigènes et exogènes rendent inopérants les apports pourtant considérables déjà investis en Afrique depuis de nombreuses années.*

---

TABLEAU 54. ACTIVITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE NORMALISATION DANS LES PMA EN 2002

|                       | Statut ISO    | Personnel directement employé par membre de ISO <sup>a</sup> | Budget annuel 2002 (milliers de CHF) <sup>b</sup> | Nombre d'organisations auxquelles l'élaboration de normes est déléguée | Subvention publique en % du revenu total | Nombre total de normes publiées au 31/12/2002 | Normes volontaires en % du nombre de normes | Nombre de normes internationales adoptées en tant que normes nationales au 31/12/2002 |
|-----------------------|---------------|--|---|--|--|---|---|---|
| <b>PMA africains</b>  |               |  |   |  |  |   |   |   |
| Angola                | Correspondant | ..   | 341   | ..   | 100                                      | ..  | ..  | ..  |
| Bénin                 | Souscripteur  | 10   | 300   | 120  | 60                                       | 4   | 50  | ..  |
| Burundi               | Souscripteur  | ..   | 44  | ..   | 100                                      | ..  | ..  | ..  |
| Rép. dém. du Congo    | Correspondant | 141  | 7375  | ..   | ..                                       | 2   | 100   | ..  |
| Érythrée              | Souscripteur  | 34   | 495   | 17   | ..                                       | 334   | 0   | ..  |
| Éthiopie              | Membre        | 328  | ..  | ..   | ..                                       | 389   | 0   | ..  |
| Lesotho               | Souscripteur  | 11   | 100   | 100  | ..                                       | ..  | ..  | ..  |
| Madagascar            | Correspondant | ..   | 175   | ..   | 53                                       | 67  | 90  | ..  |
| Malawi                | Correspondant | 145  | 2100  | ..   | 52                                       | 450   | 70  | 155   |
| Mali                  | Souscripteur  | 45   | 250   | ..   | 100                                      | ..  | 75  | ..  |
| Mozambique            | Correspondant | 15   | 97  | ..   | 82                                       | 16  | 94  | 5   |
| Niger                 | Souscripteur  | 7  | 48953   | ..   | 100                                      | ..  | ..  | ..  |
| Rwanda                | Correspondant | ..   | 639   | ..   | 100                                      | 6   | 50  | 6   |
| Soudan                | Correspondant | 720  | 3500  | 4  | ..                                       | 628   | 0   | 1100  |
| Ouganda               | Correspondant | 85   | 1696  | ..   | 75                                       | 467   | 70  | 121   |
| Rép.-Unie de Tanzanie | Membre        | 123  | 1884  | ..   | 39                                       | 738   | 68  | 328   |
| Zambie                | Correspondant | ..   | 216   | 1  | 85                                       | 400   | 97  | 12  |
| <b>PMA asiatiques</b> |               |  |   |  |  |   |   |   |
| Bangladesh            | Membre        | 478  | 2347  | ..   | 11                                       | 1729  | 92  | 115   |
| Cambodie              | Souscripteur  | ..   | ..  | 25   | 100                                      | 10  | 80  | 3   |
| Népal                 | Correspondant | 104  | 387   | ..   | 100                                      | 654   | 99  | 30  |
| Yémen                 | Correspondant | 134  | 965   | ..   | 85                                       | ..  | ..  | ..  |

Source: ONUDI (2005).

a Organisation internationale de normalisation.

b Francs suisses

*Les systèmes modernes de connaissances demeurent en majeure partie pilotés par les donateurs et sont mal intégrés dans les systèmes internationaux de connaissances. Une indication de cela réside dans le nombre spectaculairement bas de normes internationales adoptées dans la plupart des PMA.*

ont un haut niveau d'instruction et seraient essentielles pour créer et diffuser des connaissances vont travailler dans d'autres pays (fuite des cerveaux).

Quatrièmement enfin, les systèmes modernes de connaissances dans les PMA sont mal intégrés dans les systèmes internationaux de connaissances. Une indication de cela réside dans le nombre spectaculairement bas de normes internationales adoptées dans la plupart des PMA (voir tableau 54). Les données indiquent qu'en 2002 le Cambodge n'a adopté que 3 normes internationales, la Zambie en a adopté 12, le Rwanda 6, le Mozambique 5 et plusieurs pays parmi les moins avancés aucune. Ces chiffres sont à comparer avec ceux de la Tunisie, qui en a adopté 4 320, et de la République de Corée, qui en a adopté 7 054, tandis que l'Irlande en a adopté 12 619 et les Pays Bas 10 092. Or les normes sont importantes, car elles permettent aux pays d'améliorer la qualité technique de leurs produits et de leurs processus. La situation devient critique pour avoir accès aux marchés à haut revenu. Les coûts de mise en conformité aux normes sont certes importants; par ailleurs la normalisation peut être prématurée, ou excessive, ce qui ne convient pas pour tous les niveaux de développement technologique que peuvent présenter les pays (Blind, 2005). Les gouvernements ont un rôle déterminant à jouer pour mettre en place l'infrastructure normative nécessaire et aider les entreprises à acquérir les moyens de s'y conformer.

En termes de liaisons avec l'extérieur, les activités communes de recherche-développement avec d'autres pays sont elles aussi plutôt peu développées, comme l'indiquent les bas niveaux de collaboration dans le domaine de la recherche-développement avec d'autres pays en développement ou avec des pays développés (CNUCED, 2005). Par ailleurs les dispositifs intéressant la production dans les PMA consistent principalement en flux de connaissances à sens unique, avec par exemple la concession de licences technologiques (CNUCED, 2005). L'exode des compétences coexiste avec de forts montants d'aide consacrés à la coopération technique, qui pour beaucoup ne renforcent guère les capacités locales car ils servent surtout à payer des consultants étrangers.

Enfin, les systèmes de connaissances traditionnels et modernes présentent dans le meilleur des cas des liaisons faibles, et ne trouvent en grande partie aucun soutien dans l'enseignement officiel (voir chapitre 2). Les systèmes traditionnels de connaissances sont pour l'essentiel disjoints des sources formalisées de connaissances et d'apprentissage. Ce dualisme reproduit la structure générale qui caractérise les entreprises et les systèmes financiers, telle que décrite plus haut dans le présent chapitre.

### 3. QUELQUES ÉTUDES DE CAS

La présente section résume – bien partiellement – la diversité des systèmes nationaux de connaissances dans les PMA. Sont examinées ci-après i) les institutions qui appuient la recherche agricole au Bangladesh; ii) les institutions qui appuient l'industrialisation en République-Unie de Tanzanie; et iii) les institutions qui appuient l'intégration des systèmes de connaissances traditionnels et modernes en Éthiopie. Ces cas particuliers illustrent certaines des observations générales rapportées ci-dessus.

#### a) Recherche agricole au Bangladesh

Au Bangladesh est présent un ensemble bien développé d'institutions s'occupant de recherche agricole. La majeure partie de ces activités de recherche est financée par des fonds publics et se répartit entre 10 instituts de recherche agricole. Ceux-ci sont administrés par un organe de tutelle, le Conseil de la recherche agricole du Bangladesh (BARC), qui coordonne les travaux menés par les instituts, et a par ailleurs pour mandat le développement des ressources humaines et l'évaluation scientifique des recherches.

Le cadre institutionnel compte aussi divers établissements de recherche, comme le Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques, l'Université de Dacca, l'Université agricole du Bangladesh, l'Université de Rajshahi, l'Institut de recherche sur le riz du Bangladesh, l'Institut de recherche agricole du Bangladesh, l'Institut d'études universitaires agricoles avancées du Bangladesh, l'Université de Chitagong, l'Établissement de recherches sur l'énergie atomique, l'hôpital Shishu de Dacca et l'Université de Jahangirnagar. Des recherches impressionnantes dans le domaine des biotechnologies sont menées à l'Institut de recherche agricole du Bangladesh (BARI), de renom international, et sont épaulées par l'Institut international de recherche sur le riz et par le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé; l'Institut a apporté une contribution majeure à l'amélioration des rendements céréaliers et au renforcement de la production agricole totale ces dernières années.

Malgré l'existence d'un régime institutionnel scientifique et technologique bien structuré, les évaluations récentes suggèrent que la capacité globale de

---

*Les gouvernements ont un rôle déterminant à jouer pour mettre en place l'infrastructure normative nécessaire et aider les entreprises à acquérir les moyens de s'y conformer.*

---

recherche au Bangladesh est faible, sauf pour ce qui est de certaines branches de recherche agricole, à savoir le domaine des biotechnologies (Banque mondiale, 2005b). La recherche biotechnologique est soutenue par le Gouvernement et a récemment été lancée dans les principaux établissements. Toutefois la disponibilité de financements pour la recherche, quand bien même elle s'est accrue au cours de la dernière décennie, demeure encore très limitée et ne suffit pas à satisfaire la demande croissante du secteur rural. Les traitements relativement peu compétitifs auxquels peuvent prétendre les scientifiques déterminent un exode de compétences et aggravent la pénurie déjà sévère de savoir-faire, tandis que les attentes du secteur rural vont croissant. Le plus gros des financements vient du Ministère des sciences et technologies de l'information et de la communication, et de quelques organismes étrangers de financement qui apportent des fonds pour la recherche sur les biotechnologies appliquées à l'agriculture, ainsi que de la Banque mondiale. Les projets portent notamment sur l'amélioration génétique du jute et des lentilles, et des travaux sont menés pour sélectionner de nouvelles variétés de riz. Bien que le financement de la recherche par le Ministère ait sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années, il est encore jugé insuffisant pour tirer pleinement parti du vaste potentiel de recherche du pays, en particulier en ce qui concerne le niveau des ressources humaines scientifiques. Mais cette capacité nationale considérable de recherche scientifique ne donne lieu qu'à des formations pratiques très limitées, et elle est sévèrement restreinte par les carences de l'environnement institutionnel, qui en apportant un appui plus massif permettrait que la créativité et l'ingéniosité scientifiques locales se traduisent en gains commerciaux.

---

*Le système de recherches agricoles au Bangladesh est parmi les plus avancés de tous les PMA, mais il est considérablement sous-financé, mal coordonné, fragmentaire et désarticulé.*

---

Ce système de connaissances est parmi les plus avancés de tous les PMA, mais le système de recherches agricoles actuel est considérablement sous-financé, mal coordonné, fragmentaire et désarticulé. Les instituts de recherche agricole, en partenariat avec les entreprises agroalimentaires privées et les ONG, pourraient jouer un rôle déterminant pour relever les niveaux de productivité agricole. Mais le système de recherche agricole est en grande partie dissocié de la production locale: «La liaison est très faible entre les instituts de recherche-développement, le secteur de la production (en aval) et le développement des ressources humaines (en amont). Par conséquent les efforts de recherche-développement restent en grande partie improductifs et sont souvent mal ciblés. Les instituts de recherche-développement sont gérés plus comme des établissements universitaires que comme des entreprises à finalité industrielle. L'appui à l'industrie est donc faible, tandis que, en tant que sources de connaissances pour les industries nouvelles, ces instituts sont inadaptés.» (ISESCO, 2005: 10). Il est difficile de générer des technologies nouvelles et rentables pour répondre aux besoins nouveaux des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires. Pour contribuer à améliorer le revenu des petits cultivateurs et des agriculteurs marginaux et faciliter la croissance du secteur des produits à haute valeur ajoutée comme les fruits, les légumes, les crevettes, le lait, la viande et la volaille, les instituts de recherche publics devront s'engager beaucoup plus avant dans les initiatives du secteur privé. Un engagement de ce type suppose des partenariats multiples, et pas seulement en vue de lever davantage de ressources. Il faudra aussi faire progresser les partenariats de connaissances pour faciliter la circulation de l'information et des savoirs dans l'ensemble du système national d'innovation qui aspire à voir effectivement le jour. Des liaisons plus étroites et plus efficaces entre les instituts de recherche agricole et les entreprises agroalimentaires locales permettraient de renforcer et d'améliorer la production horticole, par exemple de fruits et légumes, et d'accroître la production laitière et celle de volaille. Une production accrue aurait un effet d'accroissement de l'emploi rural, renforcerait la demande de main-d'œuvre, favoriserait l'investissement du secteur privé dans la production et la distribution d'intrants, et réduirait le niveau de risque dans les

systèmes de gestion en générant davantage d'emplois ruraux non agricoles (Banque mondiale, 2004a).

### *b) Institutions de soutien du développement des capacités technologiques en République-Unie de Tanzanie*

Des capacités locales de recherche ont été constituées en République-Unie de Tanzanie avec la création de centres publics de recherche. Les priorités de recherche ont été déterminées par la Commission tanzanienne pour la science et la technologie. Plusieurs établissements scientifiques et technologiques ont été constitués dans les années 70, mais ils sont trop peu soucieux des besoins du secteur privé et manquent de motivations pour s'acquitter avec succès de leurs mandats (Lall, 1999; Wangwe, 1995a, 1995b). Le choix des secteurs de recherche a été piloté par l'offre, plutôt que par la demande ou par une analyse des besoins et des problèmes technologiques des entreprises privées locales de production. Les liaisons entre l'université et l'industrie demeurent faibles.

Malgré la présence officielle de ces établissements scientifiques et technologiques, les apprentissages et l'innovation dans le secteur privé se font principalement par le biais de liaisons limitées entre les entreprises locales seulement. La liaison avec les sources extérieures de connaissances, comme les centres publics de recherche, est faible et le fossé technologique entre les entreprises locales et les sociétés étrangères est jugé trop profond pour motiver la recherche d'une coopération plus étroite avec les sociétés transnationales et stimuler l'innovation locale. Les entreprises locales ne sont en général pas en mesure de tirer bénéfice de la présence de sociétés transnationales, car la capacité locale d'absorption est trop faible et l'écart technologique trop grand pour un quelconque transfert efficace de savoir-faire ou de méthodes, ou pour une recherche-développement commune. Pour pouvoir tirer avantage de la présence de sociétés transnationales, les entreprises locales doivent encore combler leur retard technologique (CNUCED, 2003).

Les systèmes financiers peuvent faire obstacle au processus d'apprentissage des entreprises comme ils peuvent le faciliter (voir Goedhuys, 2005). Les travaux récents sur les apprentissages au niveau des entreprises suggèrent que les marchés financiers dualistes exercent un impact différencié sur la performance des entreprises en matière d'innovation en République-Unie de Tanzanie. Les marchés financiers officiels, qui présentent un biais défavorable aux PME locales, favorisent les plus grandes entreprises ou les sociétés étrangères, et exercent ainsi un effet négatif sur les perspectives que peuvent avoir les entreprises locales d'apprendre et d'acquérir les capacités nécessaires pour accéder aux marchés concurrentiels. Dans ce contexte, l'innovation concernant les produits et les procédés et méthodes dans les entreprises locales résulte principalement de l'étude interne et des liaisons interentreprises d'échelon local. Les sources existantes de connaissances sont sous-utilisées. Cette situation est caractéristique de la plupart des PMA.

### *c) La liaison entre systèmes de savoirs traditionnels et systèmes modernes de connaissances en Éthiopie*

Les savoirs traditionnels locaux peuvent devenir une base dynamique pour le développement durable dans le cadre d'initiatives nouvelles, comme en fait la preuve l'initiative dite PROFIEET (promotion de l'innovation et de l'expérimentation par les agriculteurs). PROFIEET est une initiative récemment lancée en Éthiopie pour épauler le développement rural (Assefa, 2004). Elle a été conçue pour s'insérer dans le nouveau modèle de recherche-développement agricole qui se fonde sur les savoirs traditionnels dont sont imprégnés les

---

*En République-Unie de Tanzanie, malgré la présence officielle d'établissements scientifiques et technologiques, les apprentissages et l'innovation dans le secteur privé se font principalement par le biais de liaisons limitées entre les entreprises locales seulement.*

---



---

*La liaison avec les sources extérieures de connaissances est faible et le fossé technologique entre les entreprises locales et les sociétés étrangères est jugé trop profond pour motiver la recherche d'une coopération plus étroite avec les sociétés transnationales et stimuler l'innovation locale.*

---

---

*Les savoirs traditionnels locaux peuvent devenir une base dynamique pour le développement durable dans le cadre d'initiatives nouvelles, comme en fait la preuve l'initiative dite PROFIEET en Éthiopie pour épauler le développement rural.*

---

cultivateurs et les communautés rurales pour les faire évoluer en vue d'une productivité agricole accrue.

PROFIEET vise à promouvoir une plus grande utilisation des savoirs traditionnels et de l'innovation des agriculteurs en créant un nouvel environnement pour la recherche et la vulgarisation impulsées par les agriculteurs. Les agriculteurs d'Amaro et de Gojam travaillent avec des experts internationaux à l'amélioration de l'application des techniques traditionnelles pour lutter contre les infestations d'altises (coléoptères) et le flétrissement bactérien (une maladie végétale agressive), pour lesquelles les techniques modernes se sont révélées impuissantes. Dans ces cas particuliers, le traitement traditionnel est considéré comme plus efficace, aussi est-il appliqué dans la région en tandem avec des techniques plus modernes d'amélioration de la productivité agricole.

Dans le cadre de la nouvelle approche de l'Éthiopie en matière de services de recherche et de vulgarisation agricoles, PROFIEET paraît représenter un modèle performant pour moderniser la base de connaissances traditionnelles des communautés locales. D'autres initiatives analogues ont été récemment proposées pour faire entrer le facteur demande dans l'équation des pratiques innovantes, en faisant davantage intervenir les utilisateurs, à savoir les cultivateurs eux-mêmes, dans la conception des démarches scientifiques et technologiques visant à accroître la participation directe des parties prenantes selon les principes d'un recours accru aux savoirs locaux et à la recherche agricole participative. Il est par ailleurs envisagé que le comité de coordination de PROFIEET travaille en collaboration étroite avec les services nationaux de recherche et de vulgarisation, et que soient organisés des ateliers, des conférences et des séances de formation à l'intention des agriculteurs locaux. Ces manifestations devraient bénéficier directement aux utilisateurs de connaissances, et leur faire partager l'expérience internationale en matière d'activités de recherche participative pilotées par la demande des parties prenantes, acquise dans d'autres pays et communautés locales.

## E. Conclusions

Depuis la fin des années 80, de nombreux PMA ont mis en œuvre des réformes économiques conçues pour donner un rôle accru aux forces du marché et pour permettre au secteur privé de donner l'impulsion au processus de développement. Les résultats mitigés de la première génération de réformes ont conduit à recentrer l'attention sur l'importance des institutions pour soutenir la croissance économique et réduire la pauvreté, et en particulier sur l'importance d'une bonne gouvernance. Mais il est également besoin de se pencher sur la nature du secteur privé et sur les aspects institutionnels dans lesquels l'entreprenariat est enraciné.

Le développement des capacités productives ne se produit pas dans un vide institutionnel. Ces capacités résultent du jeu des institutions, des incitations et de l'entreprenariat, et sont liées à l'investissement et à l'innovation. Dans cette perspective, ce chapitre a porté sur trois grands systèmes de caractère institutionnel: les entreprises; les systèmes financiers locaux; et les systèmes locaux de connaissances. Ces trois systèmes sont imbriqués, et leurs caractéristiques peuvent soit porter, soit freiner les trois processus centraux par lesquels les capacités productives se développent – l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel.

---

*Le développement des capacités productives ne se produit pas dans un vide institutionnel. Ces capacités résultent du jeu des institutions, des incitations et de l'entreprenariat, et sont liées à l'investissement et à l'innovation.*

---

Les exemples cités montrent que la plupart des PMA ont des faiblesses institutionnelles sérieuses en ce qui concerne leurs entreprises, leurs systèmes financiers et leurs systèmes de connaissances.

Premièrement, la ventilation par taille des entreprises dans les PMA est généralement caractérisée par l'absence d'entreprises de taille intermédiaire – une multitude de microentreprises informelles coexiste avec une poignée de grandes sociétés – et par le faible développement des PME du secteur structuré, en particulier des entreprises locales de taille moyenne. Les liaisons sont faibles entre les grandes sociétés et les autres entreprises, et le cycle de vie des entreprises est très court. Rares sont les microentreprises informelles qui se transforment en entreprises du secteur structuré. Par ailleurs les petites entreprises sont souvent incapables de se développer, même lorsqu'elles sont efficaces. On constate aussi une forte hétérogénéité dans les performances des entreprises, bien que l'on observe souvent que les grandes sociétés ont tendance à se montrer plus dynamiques que les petites pour ce qui est de la plupart des indicateurs de productivité.

Deuxièmement, et ce en liaison étroite avec le phénomène du «chaînon manquant», les systèmes financiers intérieurs et les systèmes locaux de connaissances se caractérisent par leur dualisme. Les marchés financiers sont caractérisés par un segment informel (transactions entre amis et parents, ou arrangements au sein de petits groupes, ainsi que transactions effectuées par les prêteurs sur gages, les commerçants et les propriétaires) parallèlement à l'activité bancaire structurée. Le système local de connaissances comprend un segment moderne de connaissances parallèlement à un système de savoirs traditionnels. Des entreprises de types différents sont enracinées dans ces systèmes distincts.

Troisièmement, les systèmes financiers intérieurs ont de grandes réserves de liquidités, mais rapporté au PIB, le crédit intérieur accordé au secteur privé dans les PMA est inférieur de quatre fois à ce qu'il est dans les pays à revenu bas et moyen (15 %, contre 60 %). Par ailleurs cette part a diminué au lendemain de la libéralisation financière, en particulier dans les PMA africains. Dans la même période, la plage des taux d'intérêt s'est élargie dans les PMA, et le niveau de monétisation a en fait baissé dans les PMA d'Afrique. La libéralisation financière a tout simplement échoué à promouvoir l'investissement productif, comme le montre la médiocrité des prestations de crédit au secteur privé et aux PME en particulier. Les banques sont pour partie handicapées par la faible capacité des entrepreneurs locaux de formuler des projets commerciaux en bonne et due forme, et aussi par la médiocrité du taux de bonne exécution des contrats de prêt. Mais en même temps, il est clair que les banques sont très frileuses et préfèrent opérer dans le secteur plus confortable des obligations et bons du Trésor.

Quatrièmement, les systèmes modernes de connaissances sont essentiels à la compétitivité internationale, mais ils sont très fragmentés. Les créateurs spécialisés de connaissances que devraient être les établissements de recherche ne sont pas attentifs à la demande utilisateurs. Il est particulièrement frappant de constater que même les PMA qui ont bien réussi dans le secteur des exportations d'articles de confection, principalement grâce à divers régimes de préférences commerciales, ont des systèmes de connaissances très peu évolués pour soutenir ces activités. Les exemples d'application des normes internationales dans les PMA suggèrent également qu'il y a un problème particulier en ce qui concerne la mesure dans laquelle les systèmes locaux de connaissances sont ouverts vers l'extérieur et peuvent suivre des normes internationales toujours plus exigeantes et nombreuses.

---

*En liaison étroite avec le phénomène du «chaînon manquant», les systèmes financiers intérieurs et les systèmes locaux de connaissances se caractérisent par leur dualisme.*

---

Ces faits devraient entraîner des conséquences importantes en ce qui concerne les politiques à mener. Les faiblesses des réformes de première génération ont provoqué des changements de cap des politiques, et un nouvel accent est désormais placé sur l'amélioration du climat global d'investissement. Le principal de l'effort a consisté à améliorer l'environnement institutionnel global dans lequel les forces du marché opèrent plutôt que de s'attacher aux dispositifs institutionnels méso-économiques. En outre on s'est attaché à réduire les coûts commerciaux liés aux lourdeurs administratives et à la bureaucratie. Ces initiatives sont certes importantes, mais le faible développement des entreprises dans les PMA, leur degré élevé d'hétérogénéité et la segmentation des systèmes financiers et de connaissances suggèrent que cela ne suffit pas. La politique de développement doit également s'attacher à instituer des dispositifs institutionnels méso-économiques (par exemple les associations et réseaux d'entreprises) et à développer les capacités internes des entreprises. Les observations effectuées montrent que les marchés sont en effet très compétents pour élaguer les branches mortes, à savoir les entreprises les moins efficaces. Mais cette sélection peut être si féroce qu'elle risque de compromettre les chances qu'ont les entreprises nouvelles venues sur le marché de survivre, de se développer et de prospérer dans une économie globale ouverte. La politique économique doit donc renoncer à s'attacher exclusivement aux interventions visant à accroître la concurrence, pour mener des actions qui à la fois améliorent le cadre économique général et développent les capacités d'entreprise et ainsi permettre aux entrepreneurs de développer et de faire prospérer leur affaire. C'est ce point qui sera développé dans le dernier chapitre du rapport.

---

*Les systèmes financiers locaux et les systèmes locaux de connaissances doivent aussi être traités comme des institutions complémentaires qui ont pour fonction de soutenir les processus jumeaux que doivent être l'investissement et l'innovation.*

---

Dans le chapitre précédent, on a vu que les PMA ont un faible niveau d'équipement et une dotation de qualité médiocre en infrastructures physiques de transport, de communications et de distribution de l'énergie. L'investissement dans les infrastructures est assurément un segment nécessaire pour toute stratégie de renforcement des capacités productives dans les PMA. Mais l'analyse faite dans le présent chapitre porte à penser qu'il est peu probable que le seul investissement dans les infrastructures suffise. Ce qui est nécessaire, c'est une politique d'équipement en infrastructures plus autre chose, qui permette de corriger les insuffisances institutionnelles en ce qui concerne la nature des entreprises locales, des systèmes financiers et des systèmes de connaissances. Les systèmes financiers locaux et les systèmes locaux de connaissances doivent aussi être traités comme des institutions complémentaires qui ont pour fonction de soutenir les processus jumeaux que doivent être l'investissement et l'innovation. À moins que ces institutions ne soient mises en place ou renforcées, les PMA n'auront guère de chances de trouver une place concurrentielle dans l'économie mondiale et de réduire la pauvreté. En fin de compte, le développement des capacités productives dépendra de l'action des entreprises, des liaisons entre elles et avec les institutions qui sont là pour les soutenir, ainsi que de l'action publique qui sera menée pour mettre à contribution les capacités sous-utilisées, et catalyser et coordonner le changement. Une approche axée sur le secteur privé qui serait aveugle à la nature même de ce secteur échouera inmanquablement dans les économies très pauvres.

## Notes

1. Baumol (1990) a estimé que dans différents contextes différentes structures d'incitation peuvent produire des entreprises qui soit contribuent à la croissance économique (entreprises productives), soit adoptent des comportements de recherche de rente, de spéculation, d'évasion fiscale, de limitation de la concurrence et de corruption (entreprises improductives), soit, même, mènent des activités qui nuisent à la croissance économique (entreprises destructrices).

2. Des données sur la performance des entreprises de ces pays peuvent être obtenues auprès du Programme de recherche sur le développement de l'entreprise et des Enquêtes d'évaluation du climat des investissements de la Banque mondiale (<http://www.worldbank.org/EnterpriseSurveys/ICAs.aspx>).
3. Coûts unitaires de main-d'œuvre estimés à partir du ratio salaires/valeur ajoutée en dollars de chaque entreprise, une moyenne étant calculée sur l'ensemble de l'échantillon en utilisant un déflateur pour la valeur ajoutée physique (Banque mondiale, 2004b).
4. Les ratios médians investissement/capital sont de 0,05 au Bhoutan et de 0,01 au Népal pour un taux de dépréciation du capital estimatif de 0,1 (voir Banque mondiale, 2002).
5. Le degré de monétisation renvoie au ratio masse monétaire/PIB. Dans les Indicateurs du développement dans le monde, la masse monétaire est définie comme la somme de la masse monétaire au sens étroit (M1) et de la quasi-monnaie (QM). La monnaie (M1) et la quasi-monnaie (QM) forment la somme de monnaie détenue hors des banques, les dépôts à vue autres que ceux effectués par le gouvernement central (M1), et les dépôts à terme, d'épargne et de devises effectués par des secteurs résidents autres que le gouvernement central (QM) (Banque mondiale, 2005a).
6. Il a également été avancé que la libéralisation financière tendait à accroître le nombre de prêts non productifs et le différentiel d'intérêts, car les banques avaient tendance à répercuter le coût de ces prêts sur d'autres emprunteurs (Akyüz, 1993).
7. Il importe de noter que le secteur privé inclut les ménages. Le rapport entre le crédit intérieur accordé au secteur privé et le PIB représente donc le crédit accordé à la fois pour l'investissement privé et pour la consommation des ménages. La rareté des données ne permet pas de distinguer le crédit aux ménages du crédit aux entreprises. Les Statistiques financières internationales du FMI, qui fournissent des données monétaires par pays, ne décomposent pas le secteur privé en ménages et autres entités. Il est, cependant, largement reconnu que dans les pays pauvres, seuls les ménages à revenu élevé ont accès à un financement structuré pour financer leur consommation.
8. Il serait intéressant de mesurer la contribution des «liquidités structurelles» (résultant des dépenses publiques intérieures financées par l'aide) à l'excès de liquidités prévalant dans de nombreux pays d'Afrique (FMI, 2003a).
9. Ce dilemme tient aux difficultés qui surgissent entre le principal et l'agent lorsque l'information est incomplète et asymétrique.
10. Situation dans laquelle «le système financier structuré ne dessert que les grandes entreprises et les PME n'ont guère d'accès aux services financiers» (Banque mondiale, 2002).
11. Des institutions financières telles que compagnies d'assurance, fonds de pension et sociétés de crédit-bail sont peu développées.
12. Le FSAP, initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale lancée en mai 1999, vise à accroître l'efficacité de l'action menée pour assainir les systèmes financiers des pays membres. Soutenue par des experts d'organismes nationaux et d'instances normatives, cette action vise à recenser les points forts et les points faibles du système financier d'un pays; à analyser la façon dont les principaux risques sont gérés; à déterminer les besoins du secteur en matière de développement et d'assistance technique; et à aider à hiérarchiser les réponses apportées. Voir <http://www.imf.org/external/np/fsap/fsap.asp>.
13. Les banques étrangères, qui captent les clients les plus solvables, affichent généralement une meilleure qualité de crédit que les banques nationales.
14. Un taux d'intérêt élevé signifie également que seuls des projets très risqués peuvent être jugés acceptables. D'un côté, cela accroît la vulnérabilité du système bancaire (cercle vicieux de faible remboursement des prêts); de l'autre, compte tenu de la faible compétitivité du secteur financier, cela peut permettre à des banques de se constituer des rentes.
15. Plus précisément, 84 % des entreprises ont signalé que le coût du financement était le principal obstacle à leur activité, et 75 et 74 % que l'accès au crédit intérieur et au crédit étranger, respectivement, était un obstacle important. En fait, les problèmes financiers ont été jugés plus graves que la corruption, les problèmes d'électricité, voire l'instabilité macroéconomique (FMI, 2004).
16. Un système national d'innovation (SNI) a été défini comme étant «un ensemble d'institutions distinctes qui contribuent conjointement et individuellement au développement et à la diffusion de nouvelles technologies et qui déterminent le cadre dans lequel les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques destinées à influencer l'innovation. En tant que tel, c'est un système d'institutions interconnectées et structurées destiné à créer, stocker et transférer les compétences et les savoirs définis comme nouvelles technologies» (Metcalf, 2005: 38).
17. Les recherches récentes soulignent le rôle des diverses complémentarités entre la performance de l'innovation et l'infrastructure financière caractéristique d'un pays, qui contribue à rendre compte des différences observables entre les structures industrielles des pays. Alors que les systèmes financiers à dominante marché (financement par actions

- détenues par des parties extérieures) sont plus propices à la promotion d'innovations génériques (en raison de leur capacité de garantir un risque et une incertitude plus grands), les systèmes financiers de type patrimonial, avec financement direct par les banques, sont plus compatibles avec l'investissement dans les applications des technologies mieux établies (Block, 2002).
18. Pour une définition, voir la note 5 du texte.
  19. Hormis les deux cas atypiques de l'Angola et de la République démocratique du Congo, on dispose de chiffres de l'inflation (basés sur le déflateur du PIB) pour 39 PMA, dont 31 d'Afrique et 5 d'Asie, pour les périodes 1986-1990 et 1999-2003. À partir de simples moyennes, les calculs montrent que les taux d'inflation sont passés de 22 à 8 % dans les PMA d'Afrique et de 18 à 14 % dans ceux d'Asie. Dans les PMA insulaires, ces taux sont passés de 12 à 5 % entre les mêmes périodes. En comparaison, ils atteignaient en moyenne 14 % en 1986-1990 dans le groupe des autres pays en développement (hormis quatre cas aberrants, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Nicaragua et le Viet Nam) et sont tombés à 8 % en 1999-2003, ce qui est le niveau affiché par les PMA africains.
  20. L'auteur note également que des politiques telles que des politiques de relèvement des taux d'intérêt applicables aux dépôts n'ont pas la capacité de promouvoir une monétisation par la liquidation des stocks de produits.

## Bibliographie

- Acemoglu, D., Johnson, S. and Robinson, J. (2004). Institutions as the fundamental cause of long-run growth. Prepared for the *Handbook of Economic Growth* edited by Philippe Aghion and Steve Durlauf.
- Akin Adubifa, O. (2004). An assessment of science and technology capacity building in sub-Saharan Africa. African Technology Policy Studies Network, Special Paper Series No. 19, Nairobi, Kenya.
- Akyüz, Y. (1992). On financial deepening and efficiency. UNCTAD Discussion Paper No. 43, Geneva.
- Akyüz, Y. (1993). Financial liberalization: The key issues. UNCTAD Discussion Paper No. 56, Geneva.
- Albaladejo, M. and Schmitz, H. (2000). Helping African SMEs to compete in regional and global markets: A strategic framework. Institute for Development Studies, University of Sussex, UK.
- Assefa, A. (2004). Promotion of former innovation and experimentation in Ethiopia (PROFIEET): A changing paradigm in agricultural research and extension approach, Addis Ababa, mimeo.
- Bangladesh Enterprise Institute (2004). Taking stock and charting a path for SMEs in Bangladesh.
- Banque mondiale (1994). *Adjustment in Africa: Reforms, results and the road ahead*. World Bank Policy Research Report. Washington, DC.
- Banque mondiale (2004a). An assessment of the investment climate in Zambia. Investment Climate Assessment. Washington, DC.
- Banque mondiale, (2004b). Indigenous knowledge: Local pathways to development. Knowledge and Learning Group. Washington, DC.
- Banque mondiale (2005a). Indicateurs du développement mondial, 2005. Washington, DC.
- Banque mondiale (2005b). Revitalising the agricultural technology system in Bangladesh. Development Series, Agriculture and Rural Development. Washington, DC.
- Bardhan, P. (2005). *Scarcity, Conflicts and Cooperation: Essays in the Political and Institutional Economics of Development*. Cambridge, Mass. MIT Press.
- Baumol, W.J. (1990). Entrepreneurship: productive, unproductive and destructive. *Journal of Political Economy*, 98 (5), 893–921.
- Bell, M. (2006). Draft background discussion paper for the L20 workshop. L20 Communiqué: Science and Technology for Development Conference, Maastricht, March 7–8, MERIT/INTECH.
- Bell, M. and Albu, M. (1999). Knowledge systems and technological dynamism in industrial clusters in developing countries. *World Development*, 27(9): 1715–1734.
- Biggs, T., and Shah, M. (2006). African SMEs, networks, and manufacturing performance. World Bank Policy Research Working Paper No. 4831.
- Bigsten, A. and Soderbom, M. (2005). What have we learned from a decade of manufacturing enterprise surveys in Africa? World Bank Policy Research Working Paper No. 3798. Voir SSRN: <http://ssrn.com/abstract=875441>.
- Bigsten, A. et al. (2003). Credit constraints in manufacturing enterprises in Africa. *Journal of African Economies*, 12: 104-125.

- Blind, K. (2005). Standards, technical change and IPRs: Lessons from industrialized countries. Industrial Development Report 2005, Background Paper Series. ONUDI, Vienne.
- Block, T. (2002). Financial systems, innovation and economic performance. MERIT Infonomics Research Memorandum Series. Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology, Maastricht (Pays-Bas).
- Blomström, M. and Kokko, A. (1998). Multinational corporations and spillovers. *Journal of Economic Surveys*, 12, (3): 247–277.
- Brilleau, A. et al. (2005). *Le secteur informel: Performances, insertion, perspectives*. Enquête 1 2-3, phase 2, STATECO n° 99.
- Brownbridge, M. and Gayi, S.K. (1999). Progress, constraints and limitations of financial sector reforms in the least developed countries. Finance and Development Research Programme, Working Paper Series, No. 7. Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, UK.
- Chandler, A.D. (1977). *The Visible Hand*, Cambridge, Harvard University Press, Mass., USA.
- Čihák, M. and Podpiera, R. (2005). Bank behavior in developing countries: Evidence from East Africa. IMF Working Paper, 05/129, Washington, DC.
- CNUCED (1995) *Renforcement des liens entre les systèmes nationaux de recherche-développement et le secteur industriel*, Rapport du groupe d'experts à la Commission de la science et de la technique au service du développement (E/CN/16/1995.8)
- CNUCED (1996). *Le Rapport sur les pays les moins avancés, 1996*, Publication des Nations Unies, numéro de vente E.96.II.D.3.
- CNUCED (1999). Science, Technology and Innovation Policy Review, STIP, Jamaica. Genève.
- CNUCED (2001). Growing micro and small enterprises in LDCs: The “missing middle” in LDCs: Why micro and small enterprises are not growing? Enterprise Development Series UNCTAD/ITE/TEB/5/, Genève.
- CNUCED (2003). Africa's technology gap: Case studies on Kenya, Ghana, Tanzania and Uganda. UNCTAD/ITE/IPC/Misc. 13. Publication des Nations Unies.
- CNUCED (2005). *World Investment Report 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D*. Publication des Nations Unies, numéro de vente E.05.II.D.10.
- Coase, R. (1937). The nature of the firm. *Economica*, 386–405.
- Commission pour l'Afrique (2005). *Notre intérêt commun*. Rapport de la Commission pour l'Afrique, mars 2005.
- David, M. (2005). *The LDC domestic financial sector*. Document de travail établi en vue du Rapport 2006 sur les pays les moins avancés, CNUCED, Genève.
- Dosi, G., Teece, D.J. and Winter, S.G. (1992). Toward a theory of corporate coherence: Preliminary remarks, in Dosi, G., Giannetti, R., and Toninelli, P.A. (eds.) *Technology and Enterprise in a Historical Perspective*.
- Elhiraika, B. and Nkuunziza, J. (2005). Facilitating firm entry, growth and survival with special attention to SMEs. Commission économique pour l'Afrique. Projet de texte.
- Fafchamps, M. (1999). Ethnicity and credit in African manufacturing. Stanford University, USA.
- Fivawo, A., Simonetti, R. and Wuyts, M. (2005). Banking on rural productive capacities: the GAPI experience in Mozambique. Document de travail établi en vue du Rapport 2006 sur les pays les moins avancés, CNUCED, Genève.
- FMI (2003a). Uganda: Financial system stability assessment, including reports on the observance of standards and codes on the following topics: monetary and financial policy transparency, banking supervision, securities regulation, insurance regulation, corporate governance, and payment systems. IMF Country Report No. 03/97. Washington, DC.
- FMI (2003b). Tanzania: Financial system stability assessment, including reports on the observance of standards and codes on banking supervision. IMF Country Report No. 03/241, Washington, DC.
- FMI (2004). Republic of Mozambique: Financial system stability assessment including report on the observance of standards and codes on the following topics: Banking supervision, payment systems, and anti-money laundering and combating the financing of terrorism. IMF Country Report No. 04/52. Washington, DC.
- FMI (2005a). Rwanda: Financial system stability assessment, including reports on the observance of standards and codes on the following topics: Monetary and financial policy transparency, banking supervision, and the FATF recommendations for anti-money laundering and combating the financing of terrorism, Washington, DC.
- FMI (2005b). Senegal: Financial system stability assessment update. IMF Country Report No. 05/126, Washington, DC.
- Gelbard, E.A. and Leite, S.P. (1999). Measuring financial development in sub-Saharan Africa. Document de travail du FMI WP/99/105, Washington, DC.

- Glick, R. and Hutchison, M. (2002). Capital controls and exchange rate instability in developing economies. Pacific Basin Working Paper Series, No. PB00-05, Federal Reserve Bank of San Francisco, USA.
- Goedhuys, M. (2005). Learning, production innovation and firm heterogeneity in Tanzania. United Nations University, Institute for New Technologies, Discussion Paper Series No. 7, Maastricht, Pays-Bas.
- Harding, A., Soderbom, M. and Teal, F. (2004). Survival and success among African manufacturing firms. Centre for Study of African Economies, Department of Economics, University of Oxford, UK.
- ISESCO (2005). Transfert des résultats de la recherche scientifique au secteur de la production. [http://www.isesco.org.ma/pubFrTrSCResch/page\\_10.htm](http://www.isesco.org.ma/pubFrTrSCResch/page_10.htm).
- Ishikawa, S. (1998). Underdevelopment of the market economy and the limits of economic liberalization. In *Japanese Views on Economic Development: Diverse paths to the market*. (eds.) K. Ohno and I. Ohno, Routledge, London and New York.
- Kaldor, N. (1967). *Strategic Factors in Economic Development*. New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York.
- Kauffmann, C. (2005). Financing SMEs in Africa. Policy Insights No. 7, Centre de développement de l'OCDE.
- Kozul-Wright, Z. (2000). The firm in the innovation process. In: Singer, H., Hatti, M. and Tandon, R. (eds.) *Technological Diffusion in Third World*, Delhi.
- Lall, S. (1999) (ed.) *The Technological Response to Import Liberalization in Sub-Saharan Africa 1999*. Macmillan: London.
- Lall, S. (2004). Reinventing industrial strategy: The role of government policy in building industrial competitiveness. UNCTAD G-24 Discussion Paper Series, No. 28, Nations Unies, Genève.
- Lall, S. (2005). FDI, AGOA and manufactured exports by a landlocked, least developed African economy: Lesotho. *Journal of Development Studies*, 41 (6), 998–1022.
- Liedholm, C. (2001). Small firm dynamics: evidence from Africa and Latin America. Étude commanditée pour le projet sur «The Role of Small & Medium Enterprises in East Asia» organisé par l'Institut de la Banque mondiale.
- Lundvall, B.A. (1988). Innovation as an interactive process: From user-producer to national system of innovation. DOSI, et al. (eds.).
- Malhotra, Y. (2003). Measuring knowledge assets of a nation: Knowledge systems for development. Communication à l'intention de la Réunion spéciale du Groupe d'experts sur les systèmes de connaissances au service du développement, ONU, New York, 4 et 5 septembre 2003.
- Mazumdar, D. and Mazaheri, A. (2003), The African manufacturing firm: an analysis based on firm surveys in seven countries in sub-Saharan Africa, Routledge, London and New York.
- McKinley, T. (2005). Economic alternatives for sub-Saharan Africa: "Poverty Traps, MDG based strategies and accelerated capital accumulation". Projet de document à l'intention de la réunion du G-24, 15 et 16 septembre 2005. New York.
- Mead, D.C. and Liedholm, C. (1998). The dynamics of micro and small enterprises in developing countries, *World Development*, 26: 61-74.
- Mengistae, T. (2001). Indigenous ethnicity and entrepreneurial success in Africa: Some evidence from Ethiopia. Policy Research Working Paper No. 2543, Banque mondiale, Washington, DC.
- Metcalfe, J. (1995). The economic foundations of technology policy: equilibrium and evolutionary perspectives, in: Stoneman, P. (ed.), *Handbook of economics of innovation and technology change*, Oxford: Blackwell.
- Mugabe, J. (2002a). Biotechnology in Sub-Saharan Africa: Towards a policy research agenda. African Technology Policy Studies Network, Special Series Paper No. 3. Nairobi, Kenya.
- Mugabe, J. (2002b). Science and technology in the New Partnership for Africa's Development. Presentation at seminar in University Partnership Network for International Development (UniPID), 2 December 2002, University of Jyväskylä.
- Nelson, R.R. and Winter, S. (1982). *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- Nissanke, M.K. (2001). Financing enterprise development in sub-Saharan Africa. *Cambridge Journal of Economics* (25): 343–367.
- North, D.C. (1981). *Structure and Change in Economic History*. W.W. Norton and Company; New Ed edition.
- Nwokeabia, H. (2002). Why the industrial revolution missed Africa: A "traditional knowledge" perspective, Economic Commission for Africa, ECA/ESPD/WPS/01/02.
- OIT (2004). *Rapport mondial sur l'emploi 2004-05, Emploi, productivité et réduction de la pauvreté*, Bureau international du Travail, Genève.

- Oyelaran-Oyeyinka, B. (2005). Systems of innovation and underdevelopment: An institutional perspective. Institute for New Technologies, Discussion Paper Series 2005-1, Université des Nations Unies, Maastricht, Pays-Bas.
- Oyelaran-Oyeyinka, B. (2006). Learning hi-tech and knowledge in local systems: The Otigba computer hardware cluster in Nigeria. UNU-MERIT Working Paper Series, No. 007, Université des Nations Unies, Maastricht, Pays-Bas.
- Penrose, E. (1959). *The Theory of Growth in the Firm*. Blackwells, Oxford.
- Ramachandran, V. and Shah, M.K. (1999). Minority entrepreneurship and firm performance in sub-Saharan Africa. *Journal of Development Studies*, 36 (2): 71–87.
- Ranis, G. and Stewart, F. (1999) V-Goods and the role of the urban informal sector in development. *Economic Development and Cultural Change*, 47, 2, January 1999, 259-288.
- Ranja, T. (2003). Success under duress: A comparison of indigenous Africans and East African Asian entrepreneurs. Globalisation and East Africa. Working Paper Series No. 7. Economic and Social Research Foundation.
- Rodrik, D. (2004). Getting Institutions Right. Harvard University, Mass. Mimeo. [http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/ifo-institutions%20article%20\\_April%202004\\_.pdf](http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/ifo-institutions%20article%20_April%202004_.pdf).
- Sagasti, F.R. (2004). *Knowledge and Innovation for Development: The Sisyphus Challenge of the 21<sup>st</sup> Century*. Edward Elgar Publishing.
- Schapiro, N. (1991). Firms, markets and innovation. JPKE. Autumn.
- Schumpeter, J. A. (1947). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris, Payot, 1961.
- Shiferaw, A. (2005). *Firm Heterogeneity and Market Selection in Sub-Saharan Africa: Does it Spur Industrial Progress?* Institute of Social Studies. Working paper No. 414, La Haye.
- Thisen, J.K. (2004) *Mobilization of savings through increased monetization of African economies*. Présentation Powerpoint à l'Atelier de la Commission économique pour l'Afrique «Financial Systems and Mobilization of Resources in Africa», Nairobi, 1<sup>er</sup> 3 novembre 2004.
- Touré, O. (2003). Recherche pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre. Document de fond commandé par le Centre de recherches pour le développement international en vue de l'élaboration de sa stratégie générale et de son cadre programmatique 2005-2010, CRDI, Canada.
- Tybout, J.R. (2000). Manufacturing firms in developing countries: How well do they do, and why? *Journal of Economic Literature* 38: 11–44.
- Van Biesebroeck (2005). Firm size matters: Growth and productivity growth in African manufacturing. *Economic Development and Cultural Change*, 53(3): 545.
- Wangwe, S. (ed.) (1995a). *Exporting Africa: Technology, Trade and Industrialization in sub Saharan Africa*. Routledge, London and New York.
- Wangwe, S. (1995b). Tanzania's growth potential: a background paper for the country's 1995 economic memorandum (CEM). Economic and Social Research Foundation (ESRF), Tanzania.
- Williamson, O.E. (1983). Credible commitments: Using hostages to support exchange, *American Economic Review*, 73(4), 519-540.
- Williamson, O. (1985). *Economic Institutions of Capitalism*, New York Free Press.



# Les contraintes qui pèsent sur la demande

Chapitre

7

## A. Introduction

Le phénomène qu'est le développement des capacités productives ne saurait être bien perçu sans prendre en compte les contraintes liées à la demande aussi bien que les contraintes liées à l'offre. Les deux chapitres précédents se sont concentrés sur ces dernières, en examinant les insuffisances, tant quantitatives que qualitatives, des infrastructures physiques dans les PMA, ainsi que certaines des faiblesses institutionnelles déterminantes qui font peser des contraintes sur l'investissement, les apprentissages technologiques et l'innovation. Mais, même en supposant résolus les problèmes liés à l'offre, le développement des capacités productives continuera de subir des contraintes en l'absence de stimuli émis par la demande qui incitent à l'accumulation de capital et au progrès technologique. Les décisions d'investir dans l'expansion d'une capacité physique de production sont enracinées dans l'attente raisonnable d'une croissance des marchés. De même, les décisions que prennent les entrepreneurs de consacrer du temps et de l'argent à un apprentissage technologique sont basées sur la rente attendue d'une innovation qui devrait accroître leur part de marché existante, et le cas échéant aussi créer de nouveaux marchés.

Comme il a été noté précédemment, l'existence de capacités productives ne fait que générer la potentialité d'une production et d'une croissance. Le fait que cette potentialité se réalise ou non dépend du fait que les capacités productives sont effectivement utilisées ou non. Or cela dépend du stimulus de la demande. Dans les situations où une demande effective fait défaut, les capacités productives existantes seront sous-utilisées. Par ailleurs, lorsque les capacités productives sont sous-utilisées, les incitations à leur développement ultérieur seront peu vigoureuses. Le développement soutenu des capacités productives ne se produit qu'en présence d'un cercle vertueux dans lequel le développement de ces capacités et la croissance de la demande se renforcent mutuellement.

Lancer et soutenir cette interaction entre la croissance de la demande et le développement des capacités productives est particulièrement difficile dans les PMA. La pauvreté généralisée et persistante fait que les marchés nationaux n'offrent que des perspectives limitées pour une production de masse efficace. Les marchés extérieurs sont certes en croissance, mais les entrepreneurs locaux ne disposent habituellement pas des capacités, des infrastructures ou des institutions qui leur permettraient d'y avoir accès, ou bien, dans les secteurs d'activité dans lesquels ils ont de réelles possibilités, ils doivent affronter une concurrence féroce. En conséquence, les ressources et les capacités productives dans les PMA demeurent sous-utilisées. C'est là encore un élément du piège de la pauvreté auquel les pays très pauvres se trouvent pris.

Bien que la toute première génération des économistes du développement se soit bien rendu compte de l'influence des insuffisances de la demande effective sur le potentiel de développement, le rôle concret de la demande dans les processus de croissance économique a depuis été négligé. C'est pourquoi la littérature est très limitée en ce qui concerne le rôle de la demande dans le

---

*Le phénomène qu'est le développement des capacités productives ne saurait être bien perçu sans prendre en compte les contraintes liées à la demande aussi bien que les contraintes liées à l'offre.*

---

---

*La pauvreté généralisée et persistante fait que les marchés nationaux n'offrent que des perspectives limitées pour une production de masse efficace.*

---

développement des pays très pauvres. Dans cette perspective, le présent chapitre traitera de ce sujet de manière à la fois préliminaire et partielle: on cherchera à parvenir à une meilleure compréhension des éléments constitutifs de la demande, et aussi des contraintes que subit celle-ci dans les PMA.

Le présent chapitre est divisé en trois sections principales. À la section B est évaluée l'importance relative des cinq facteurs de base de la demande – la consommation privée, l'investissement, les dépenses de consommation publiques, les exportations et les importations – pour un échantillon de PMA dans la période 1993-2003. Il en ressort que c'est la demande intérieure qui apporte la plus grande contribution à la croissance économique dans presque tous les PMA. Mais il y a également une corrélation forte entre la croissance des exportations et la croissance économique. À la section C, l'attention est plus étroitement focalisée sur la demande intérieure et s'attache aux liaisons intersectorielles. On examinera en particulier comment la croissance des revenus agricoles peut constituer un stimulus important pour l'investissement dans l'industrie manufacturière et les services dans les pays très pauvres. Ces liaisons avec la croissance agricole sont l'un des mécanismes les plus importants par lesquels la croissance de la demande et le développement des capacités productives peuvent être associés en un cercle vertueux dans les PMA. La section D prolonge l'analyse en examinant pourquoi les exportations sont elles aussi importantes. On traitera de la question dans la perspective de la demande, en examinant la mesure dans laquelle la croissance d'un groupe de PMA a pu subir des contraintes du fait de la situation de leur balance des paiements au cours des 25 dernières années. L'analyse portera également sur la contribution que les flux et transferts de capitaux ont représentée pour financer les déficits de compte courant, et permettre ainsi de satisfaire la demande intérieure pour ce qui est de sa composante de produits d'importation. Enfin à la section E sont récapitulés les principaux points traités dans ce chapitre.

---

*Il est nécessaire de souligner que tous les éléments de la demande sont fortement interdépendants, et en particulier qu'ils comportent tous un élément d'importations, de sorte que la vitesse à laquelle peuvent croître la dépense de consommation privée, l'investissement et la dépense de consommation du gouvernement dépend en grande partie de la vitesse de croissance des exportations.*

---

## B. L'importance relative des différents éléments de la demande

Dans la présente section sont identifiés, pour un groupe choisi de PMA, les éléments de la demande qui ont servi de moteur à la croissance économique. Sont ensuite mis en lumière les complémentarités entre chacun des éléments de la demande et l'impact déterminant des exportations sur la croissance économique actuelle.

L'identité macroéconomique classique ( $Y = C + I + G + X - M$ , où Y est la demande globale ou PIB, C est la consommation privée, I est l'investissement, G correspond aux dépenses de consommation publiques (ou «du gouvernement»), X représente les exportations et M les importations) est utilisée ici pour identifier quels éléments de la demande ont le plus contribué à la croissance économique d'un groupe choisi de PMA<sup>1</sup>. Il est nécessaire de souligner que tous les éléments de la demande sont fortement interdépendants, et en particulier qu'ils comportent tous un élément d'importations, de sorte que la vitesse à laquelle peuvent croître la dépense de consommation privée, l'investissement et la dépense de consommation du gouvernement dépend en grande partie de la vitesse de croissance des exportations<sup>2</sup>. Il importe en outre de ne pas perdre de vue que lorsque l'on manie des équations comptables il ne faut pas chercher de rapport de causalité unidirectionnelle entre le produit ou le résultat et ses facteurs ou éléments.

TABLEAU 55. CONTRIBUTION DES ÉLÉMENTS DE DEMANDE<sup>a</sup> AUX TAUX DE CROISSANCE ANNUELS RÉELS MOYENS DU PIB DANS CERTAINS PMA, 1993-2003

|                       | Taux de croissance <sup>b</sup> (%) |      |       |      |      |      | Facteur de pondération <sup>c</sup> |     |     |     |     |     | Contribution des éléments de demande <sup>d</sup> |       |       |       |       |       |       |  |
|-----------------------|-------------------------------------|------|-------|------|------|------|-------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--|
|                       | (1)                                 |      |       |      |      |      | (2)                                 |     |     |     |     |     | (3)   |       |       |       |       |       |       |  |
|                       | Y                                   | C    | I     | G    | X    | M    | C/Y                                 | I/Y | G/Y | X/Y | M/Y | Y   | C   | I     | G     | X     | M     | DD    | NE    |  |
|                       |                                     |      |       |      |      |      |                                     |     |     |     |     |     | a   | b     | c     | d     | e     | a+b+c | d-e   |  |
| Mozambique            | 8,1                                 | 1,6  | 15,2  | 6,2  | 18,0 | 4,0  | 0,8                                 | 0,3 | 0,1 | 0,2 | 0,4 | 100 | 15,7  | 51,6  | 6,9   | 44,3  | 18,5  | 74,2  | 25,8  |  |
| Rwanda                | 7,0                                 | 4,8  | 8,6   | 6,8  | 11,4 | 0,8  | 0,9                                 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,3 | 100 | 61,4  | 18,0  | 11,4  | 12,3  | 3,1   | 90,8  | 9,2   |  |
| Cambodge              | 6,5                                 | 4,4  | 12,7  | 8,0  | 20,7 | 14,9 | 0,9                                 | 0,2 | 0,1 | 0,4 | 0,5 | 100 | 57,6  | 30,2  | 6,2   | 121,9 | 115,8 | 93,9  | 6,1   |  |
| Bénin                 | 5,2                                 | 2,2  | 16,2  | 8,0  | 1,4  | 3,8  | 0,8                                 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 100 | 30,7  | 66,3  | 16,3  | 3,4   | 16,7  | 113,3 | -13,3 |  |
| Bangladesh            | 5,1                                 | 3,5  | 9,3   | 5,2  | 10,9 | 7,1  | 0,8                                 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 100 | 52,7  | 39,4  | 4,6   | 26,0  | 22,6  | 96,6  | 3,4   |  |
| Sénégal               | 4,9                                 | 1,2  | 10,0  | 7,3  | 7,2  | 1,8  | 0,7                                 | 0,2 | 0,1 | 0,3 | 0,3 | 100 | 15,8  | 32,5  | 20,3  | 40,8  | 9,4   | 68,5  | 31,5  |  |
| Éthiopie              | 4,7                                 | 2,1  | 6,4   | 15,7 | 11,4 | 7,9  | 0,8                                 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 100 | 34,2  | 19,5  | 51,8  | 28,1  | 33,6  | 105,5 | -5,5  |  |
| Rép.-Unie de Tanzanie | 4,5                                 | 1,5  | 3,4   | 11,5 | 4,2  | 0,9  | 0,8                                 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 100 | 25,2  | 15,3  | 49,4  | 16,6  | 6,5   | 89,9  | 10,1  |  |
| Burkina Faso          | 4,4                                 | 3,9  | 10,5  | -1,4 | 2,7  | 4,3  | 0,8                                 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 100 | 68,9  | 47,5  | -3,2  | 4,7   | 17,9  | 113,2 | -13,2 |  |
| Mauritanie            | 4,2                                 | 4,5  | 11,5  | 5,0  | -2,8 | 3,7  | 0,7                                 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 100 | 76,8  | 59,1  | 18,3  | -19,1 | 35,1  | 154,2 | -54,2 |  |
| Togo                  | 4,3                                 | 5,1  | 9,0   | 1,1  | 3,5  | 5,6  | 0,7                                 | 0,2 | 0,1 | 0,4 | 0,4 | 100 | 81,3  | 32,2  | 2,8   | 31,2  | 47,5  | 116,3 | -16,3 |  |
| Gambie                | 3,6                                 | 1,9  | 2,3   | 5,2  | 2,9  | 0,5  | 0,8                                 | 0,2 | 0,1 | 0,5 | 0,6 | 100 | 42,1  | 11,8  | 15,1  | 39,1  | 8,1   | 69,0  | 31,0  |  |
| Malawi                | 3,0                                 | 4,2  | -12,8 | 1,0  | 3,1  | -0,1 | 0,9                                 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 0,5 | 100 | 132,1   | -71,1 | 6,8   | 30,8  | -1,4  | 67,9  | 32,1  |  |
| Madagascar            | 2,6                                 | 2,9  | 7,1   | 2,7  | 3,4  | 7,6  | 0,8                                 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,2 | 100 | 93,0  | 34,8  | 8,3   | 22,8  | 58,9  | 136,1 | -36,1 |  |
| Zambie                | 2,0                                 | -0,7 | 9,8   | -2,0 | 5,1  | 2,1  | 0,7                                 | 0,2 | 0,1 | 0,4 | 0,4 | 100 | -23,1   | 85,3  | -12,1 | 88,2  | 38,3  | 50,1  | 49,9  |  |
| Moyenne               | 4,7                                 | 2,9  | 8,0   | 5,4  | 6,9  | 4,3  | 0,8                                 | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,3 | 100 | 51,0  | 31,5  | 13,5  | 32,7  | 28,7  | 96,0  | 4,0   |  |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD ROM.

- a Y = PIB; les éléments de la demande sont les suivants: C = consommation privée, I = investissement, G = dépenses publiques, X = exportations et M = importations.  
b Les pays sont classés par ordre décroissant de taux de croissance réel annuel moyen du PIB.  
c Les facteurs de pondération sont calculés en divisant chaque élément, exprimé en monnaie locale à valeur constante, par le PIB.  
d Les valeurs sont calculées en multipliant le taux de croissance de chaque élément du PIB par son facteur de pondération et en normalisant leur somme à 100.

Le tableau 55 classe 15 PMA par ordre décroissant en fonction de leur taux annuel moyen de croissance du PIB réel dans la période 1993-2003. Il indique également les contributions comptables de C, I, G, X et M à la croissance économique. Le tableau indique les taux de croissance de chacune des composantes de la demande (section 1); les coefficients de pondération, définis comme la part de chaque composante de la demande dans le PIB (section 2); et la contribution de chacune des composantes de la demande à la croissance du PIB (section 3), qui ressort de l'effet combiné des taux de croissance et des facteurs de pondération respectifs.

Si l'on considère les pays dans leur ensemble, on voit qu'en moyenne c'est la consommation privée qui pèse le plus lourd (79 %), suivie des importations (34 %), des exportations (23 %), de l'investissement (17 %) et de la dépense de consommation du gouvernement (12 %). La composante de la demande qui présente le taux de croissance annuel moyen le plus élevé pour le groupe de PMA considéré est l'investissement (7,9 %), suivi des exportations (6,8 %) et de la dépense de consommation du gouvernement (5,3 %). C'est la consommation privée qui accuse la croissance la plus faible. Les pays qui ont la croissance la plus rapide présentent généralement aussi une croissance rapide de l'investissement et des exportations. Le taux de croissance de l'investissement et des exportations est élevé au Mozambique, au Rwanda, au Cambodge, au Bangladesh et en Éthiopie. Ces pays sont des exemples du lien vertueux qui peut exister entre les deux éléments exogènes de la demande que sont l'investissement et les exportations. En revanche, dans d'autres pays où la croissance de l'investissement a été forte mais où les exportations n'ont progressé que lentement, la croissance économique n'a pas été du tout aussi nette, par exemple pour ce qui est du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Togo, de Madagascar et de la Zambie. C'est au Togo que la consommation privée s'est

*Les pays qui ont la croissance la plus rapide présentent généralement aussi une croissance rapide de l'investissement et des exportations.*

*Dans les PMA où la croissance de l'investissement a été forte mais où les exportations n'ont progressé que lentement, la croissance économique n'a pas été du tout aussi nette.*

accrue le plus rapidement (5,1 % par an), avec ensuite le Rwanda (4,8 %), la Mauritanie (4,5 %) et le Cambodge (4,4 %).

Si l'on considère la contribution de chacun des éléments de la demande à la croissance du PIB, il apparaît que celui dont la contribution à cette croissance est la plus élevée est la consommation privée (51 %), suivie des exportations (33 %) et de l'investissement (31 %), ce en moyenne. Ces résultats reflètent le poids des différents éléments de la demande ainsi que leurs taux de croissance respectifs.

Le tableau 56 classe les pays en fonction de la contribution des deux éléments les plus importants dans la croissance du PIB sur l'ensemble de la période 1993-2003, et pour les deux sous-périodes, à savoir 1993-1998 et 1998-2003. La consommation privée et l'investissement ont été les facteurs les plus importants dans la majorité des pays – qui ne sont pas pour autant les meilleurs au classement des vitesses de croissance. La consommation privée et l'investissement ont été les forces motrices principales pendant les deux sous-périodes au Bangladesh, au Burkina Faso, à Madagascar et en Mauritanie. Pour aucun autre pays, les deux mêmes éléments de demande n'ont été le moteur principal pour chacune des trois périodes considérées. Mais, pour l'ensemble de la longue période, on constate que l'investissement et les exportations ont

TABLEAU 56. CLASSEMENT DES PMA EN FONCTION DE LA CONTRIBUTION D'ÉLÉMENTS DE LA DEMANDE À LA CROISSANCE DU PIB: 1993-2003, 1993-1998 ET 1998-2003

| Contribution, des deux éléments les plus importants de la demande à la croissance du PIB | 1993–2003  | 1993–1998  | 1998–2003   |
|--|--|--|---|
| C, I   | Bangladesh<br>Burkina Faso<br>Madagascar<br>Rwanda<br>Mauritanie<br>Togo | Bangladesh<br>Burkina Faso<br>Madagascar<br>Rwanda<br>Mauritanie | Bangladesh<br>Bénin<br>Burkina Faso<br>Madagascar<br>Mauritanie |
| I, C   | Bénin  | Bénin  | Gambie  |
| I, X   | Mozambique<br>Zambie   | Mozambique   | Zambie  |
| X, I   | Sénégal  | Zambie   | Cambodge<br>Mozambique<br>Togo                                  |
| X, C   | Cambodge   | Zambie<br>Sénégal  |   |
| C, X   | Gambie<br>Malawi   | Cambodge<br>Malawi<br>Togo                                       |   |
| C, G   | Éthiopie<br>Rép.-Unie de Tanzanie  | Éthiopie<br>Rép.-Unie de Tanzanie                                | Rwanda  |
| G, C   |  |  | Malawi  |
| G, I   |  |  | Sénégal   |
| G, X   |  |  | Éthiopie<br>Rép.-Unie de Tanzanie                               |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED sur la base du tableau 55.

Notes: Les pays ont été groupés en fonction des deux principaux éléments de la demande contribuant à la croissance de leur PIB. C représente la consommation privée, I l'investissement, G les dépenses de consommation du gouvernement et X les exportations.

été le moteur principal au Mozambique, en Zambie et au Sénégal; les exportations et la consommation privée sont venues au premier plan au Cambodge, en Gambie et au Malawi; enfin, la dépense de consommation privée et la dépense de consommation publique l'ont emporté en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie.

Il n'apparaît pas de profil systématique de la contribution des différents éléments de demande à la croissance du PIB des PMA qui ont connu la croissance la plus rapide dans la période considérée. Pour ce qui est des six pays qui ont connu la croissance du PIB la plus forte au cours de la période complète, la croissance économique du Rwanda et du Bangladesh a été emmenée par la consommation privée, tandis que la composante investissement a joué le rôle principal au Bénin et au Mozambique, les exportations ayant été le principal moteur pour ce qui est du Cambodge et du Sénégal.

Une autre manière de subdiviser le PIB, à savoir en demande intérieure et exportations nettes, montre que la part de la demande intérieure dans le PIB est plus grande que la part des exportations nettes en termes de contribution à la croissance économique (voir tableau 55)<sup>3</sup>. En effet, la part de la demande intérieure a été supérieure de 50 % dans tous les pays. Pour les pays qui ont enregistré la croissance du PIB la plus élevée pendant la période de référence 1993-2003 (Mozambique, Rwanda, Cambodge et Bénin) la majeure partie de la croissance provient des éléments de demande intérieure. Pour neuf PMA sur 15, la demande intérieure progresse plus vite que les exportations nettes. Néanmoins, il serait fallacieux de supposer que cela signifie que les exportations ne comptent pas en tant qu'élément formateur de la demande. Cela tient au fait que la notion d'exportations nettes maquille la contribution que les exportations (et les recettes en devises) apportent à la croissance économique: si par exemple les exportations et les importations s'équilibrent, les exportations nettes sont nulles, ce qui peut faire dire qu'il n'y a aucune contribution à la croissance économique de la part des exportations, mais les exportations sont néanmoins nécessaires pour payer la part d'importations incluse dans la demande intérieure.

Si l'on prend les pays dans leur ensemble, on constate qu'en moyenne la part de la consommation privée dans le PIB est la plus haute (79 %), suivie par les importations (34 %), les exportations (23 %), l'investissement (17 %) et la dépense de consommation du gouvernement (12 %). La composante de demande qui présente le taux de croissance le plus élevé, en moyenne, est l'investissement (7,9 %), suivi par le taux de croissance des exportations (6,8 %) et celui de la dépense de consommation du gouvernement (5,3 %). C'est la consommation privée qui s'est le moins accrue.

Pour récapituler, c'est la demande intérieure qui a le plus contribué à la croissance du PIB dans la majorité des PMA considérés. Cela était prévisible puisque la part des éléments de demande intérieure dans le PIB est plus grande que celle des exportations. Mais il apparaît que cette croissance élevée de la demande intérieure est également associée à une croissance forte des exportations. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est de l'investissement, et l'on ne s'en étonnera pas puisque la part des importations dans l'investissement dans la plupart des PMA est élevée. Six des sept pays qui ont la croissance la plus rapide voient leurs investissements et leurs exportations manifester une croissance plus rapide que leur PIB – à savoir le Mozambique, le Rwanda, le Cambodge, le Bangladesh, le Sénégal et l'Éthiopie.

---

*Pour neuf PMA sur 15,  
la demande intérieure  
progresse plus vite  
que les exportations nettes.*

---

---

*C'est la demande intérieure  
qui a le plus contribué  
à la croissance du PIB  
dans la majorité  
des PMA considérés.*

---

## C. Liens entre croissance agricole, emploi et réduction de la pauvreté

---

*Les tendances de la demande intérieure sont étroitement corrélées à ce qui se produit dans le secteur agricole, ainsi qu'à la nature des liaisons entre l'agriculture et le reste de l'économie.*

---

Dans les pays où la part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi total est importante, les tendances de la demande intérieure sont étroitement corrélées à ce qui se produit dans le secteur agricole, ainsi qu'à la nature des liaisons entre l'agriculture et le reste de l'économie. Ces liaisons sont déterminantes pour une croissance économique soutenue (Fei et Ranis, 1997). Du côté de l'offre, la croissance de la productivité agricole est particulièrement importante dans les pays très pauvres pour accroître l'épargne intérieure et aussi pour assurer des approvisionnements adéquats en produits alimentaires bon marché. Mais les liaisons côté demande qui résultent de la croissance agricole sont également un mécanisme important qui stimule le développement des industries manufacturières locales et des services locaux (Bhaduri et Skarstein, 2003). Ces liaisons intersectorielles peuvent avoir un rôle catalytique et servir de mécanisme d'incitation qui peut déterminer une séquence de décisions d'investissement et mobiliser des capacités entrepreneuriales latentes dans les PMA. Elles peuvent également contribuer à faire que la croissance économique élargisse sa base et soit davantage une croissance solidaire.

Dans les premiers textes portant sur les liens, l'agriculture était réputée avoir des liens intersectoriels amont et aval très faibles. Comme Hirschman (1958, p. 109 et 110) a pu le dire, «l'agriculture est assurément à mettre au pilori pour son incapacité de générer des stimuli induisant l'éclosion de nouvelles activités par effet de liaison; à cet égard, la supériorité du secteur manufacturier est écrasante». Mais la recherche empirique qui a suivi a conduit à nuancer cette opinion.

---

*Injecter 1 dollar de plus dans le revenu agricole accroît potentiellement le revenu total de l'économie locale – outre ce dollar initial – de 1,88 dollar additionnel au Burkina Faso, de 1,48 dollar en Zambie, de 1,24 à 1,48 dollar dans deux régions différentes du Sénégal, et de 0,96 dollar au Niger.*

---

Vogel (1994: 143-144) a montré que «i) aux bas niveaux de développement, l'agriculture présente des liaisons amont fortes avec les activités de production non agricole; ii) aux bas niveaux de développement, la liaison dominante dans l'effet multiplicateur vers l'amont est celle qu'établissent les dépenses des ménages ruraux pour l'achat de produits non agricoles et qu'autorisent les augmentations du revenu agricole; enfin iii) la liaison amont entre extrants et intrants agricoles se renforce au fur et à mesure du processus de développement». Ce constat repose sur l'analyse de 27 matrices de comptabilité sociale empruntées à des pays présentant différents niveaux de développement. Dans les pays à faible revenu, chaque dollar dépensé par l'agriculture génère 2,75 dollars de demande induite de produits intermédiaires et services non agricoles, et 70 % de cet effet en amont sont imputables à la demande des ménages ruraux de biens de consommation et de services. Les recherches effectuées en Afrique montrent également que l'accroissement du revenu des ménages qui est imputable aux accroissements de la production et des revenus agricoles – du fait du changement technologique, de prix plus favorables ou de la baisse du coût des intrants – est en grande partie consacré à l'achat de biens agricoles ou non agricoles qui ne sont pas marchands, comme des aliments périssables, des services de proximité et des produits non agricoles d'origine locale. Injecter 1 dollar de plus dans le revenu agricole accroît potentiellement le revenu total de l'économie locale – outre ce dollar initial – de 1,88 dollar additionnel au Burkina Faso, de 1,48 dollar en Zambie, de 1,24 à 1,48 dollar dans deux régions différentes du Sénégal, et de 0,96 dollar au Niger (Delgado, Hopkins et Kelly, 1998, xii). La réalisation de ce potentiel dépend de l'élasticité de la réponse à l'offre d'activités non marchandes.

Mellor (2000) a vu dans cet effet de liaison à la demande qu'exerce la croissance agricole un facteur central pour la réduction de la pauvreté. Comme il le dit sobrement: «1) La réduction de la pauvreté s'opère en grande partie par un accroissement de l'emploi dans la production de biens non marchands; 2) les revenus agricoles en croissance sont la principale source de demande de biens ou services non marchands; et 3) relever la masse cumulative des revenus agricoles suppose des dépenses substantielles dans le secteur public pour faciliter les changements technologiques, la spécialisation et l'intensification qui sont des facteurs générateurs de revenu» (p. 3). Dans cette perspective, la croissance agricole est un facteur direct de réduction de la pauvreté parce que l'agriculture est le secteur où sont actifs la grande majorité des pauvres, et elle constitue en outre généralement une activité à forte intensité de main-d'œuvre. Mais la raison la plus importante pour laquelle l'agriculture est importante pour réduire la pauvreté est que l'accroissement du revenu agricole détermine une demande accrue de biens non agricoles et non marchands qui sont eux aussi à forte intensité de main-d'œuvre. Cette demande intervient principalement dans le secteur non agricole rural et dans les petites localités.

La réduction de la pauvreté, argumente Mellor, exige la croissance de l'emploi en dehors du secteur agricole proprement dit parce que l'agriculture elle-même va vraisemblablement perdre des effectifs. Mais c'est la demande agricole qui stimule à la fois l'investissement et l'esprit d'entreprise qui vont générer cet emploi. Cependant les effets multiplicateurs de la croissance agricole sur l'emploi non agricole dans le domaine des produits non marchands dépendent du degré d'inégalité du revenu dans le secteur agricole. Plus l'inégalité de revenu est grande, plus les revenus agricoles croissants seront dépensés en produits d'importation et en biens à forte intensité de capital (et d'autant moins en biens non agricoles, non marchands, à forte intensité de main-d'œuvre), et par conséquent moins il y aura de croissance de l'emploi et de réduction de la pauvreté.

Ce modèle, qui veut que la croissance agricole induise la croissance de l'emploi dans les secteurs locaux de l'industrie et des services dans les zones rurales et les petites localités, s'applique fort bien aux PMA<sup>4</sup>. La recherche empirique au Bangladesh suggère que ce mécanisme a été au centre du processus par lequel la croissance économique s'est traduite en un recul de la pauvreté par le biais de la génération d'emplois plus productifs (Osmani *et al.* 2003; Osmani, 2005). Toutefois, dans la plupart des PMA, l'insuffisance de la demande de l'agriculture se traduit par de faibles liens intersectoriels, d'où une situation du marché du travail telle que décrite dans le chapitre 4.

Les travaux de recherche au Bangladesh commencent par examiner quels sont les secteurs qui ont le plus contribué à l'accélération de la croissance qui s'est produite au Bangladesh dans les années 90. Les deux sous-secteurs économiques dont la croissance a été la plus rapide sont ceux des pêches et des produits manufacturés, tous deux étant des secteurs d'exportation. Toutefois les secteurs qui ont contribué le plus à l'amélioration du taux de croissance au Bangladesh dans les années 80 et 90 sont ceux des biens non marchands. Comme le formule Osmani (2005: 59), «[d]ans l'ensemble, entre les deux tiers et les trois quarts de la croissance incrémentielle des années 90 a pris son origine dans les secteurs non marchands – principalement les services, la construction et la petite industrie». L'analyse montre également que «l'accélération du secteur non marchand ne peut s'expliquer par une amélioration autonome de la productivité dans ce secteur. Une explication plus plausible serait un stimulus plus robuste envoyé par la demande extérieure au secteur considéré lui-même, en particulier en raison du

---

*L'accroissement du revenu agricole détermine une demande accrue de biens non agricoles et non marchands qui sont eux aussi à forte intensité de main-d'œuvre.*

---

*Plus les revenus agricoles croissants seront dépensés en produits d'importation et en biens à forte intensité de capital (et d'autant moins en biens non agricoles, non marchands, à forte intensité de main-d'œuvre), moins il y aura de croissance de l'emploi et de réduction de la pauvreté.*

---

*Les secteurs qui ont contribué le plus à l'amélioration du taux de croissance au Bangladesh dans les années 80 et 90 sont ceux des biens non marchands.*

---

sous-emploi généralisé dans le secteur, qui doit le rendre particulièrement réactif aux stimuli provenant de la demande» (p. 60).

La question qui se pose ensuite est la suivante: quelles ont été les sources des stimuli de la demande pour la croissance de biens et services non marchands au Bangladesh? Trois sources ont été distinguées. La première est la croissance phénoménale du secteur de la confection. Les travailleurs de ce secteur manufacturier sont les plus pauvres parmi les ouvriers industriels et leurs modes de consommation pourraient ainsi donner une impulsion significative à la demande de production de biens non marchands. La deuxième impulsion éventuelle pourrait avoir été le renforcement rapide des rapatriements de salaires bangladais. La troisième serait la croissance de la production agricole et des revenus correspondant à l'expansion coordonnée de l'utilisation des intrants agricoles dans les années 90. Lorsqu'il ventile les sources des stimuli envoyés par la demande entre l'accroissement de la production végétale, l'activité du secteur de la confection et les transferts financiers de l'étranger entre 1986-1987 et 1997-1998, Osmani (2005) constate que c'est la production de cultures qui envoie le stimulus le plus fort pour provoquer la croissance de biens et services non marchands, suivie de la croissance dans le secteur textile, puis les rapatriements de salaires. En effet, la stimulation de la demande sous l'effet de l'accroissement de la production de cultures a été équivalente aux effets cumulés des deux autres facteurs.

Des différences importantes sont également à observer dans la structure de la croissance de l'emploi au Bangladesh entre les années 80 et les années 90. Dans les années 80, les transferts de main-d'œuvre se sont surtout opérés en direction du secteur rural non agricole, avec la création d'emplois indépendants à très faible productivité. Les années 90 se sont caractérisées par une croissance plus rapide des entreprises de taille relativement plus grande dans le secteur rural non agricole, à la fois plus productives et absorbant davantage de main-d'œuvre salariée. Les travailleurs ruraux pauvres ont trouvé là de meilleures perspectives de s'assurer un emploi salarié stable au lieu de rivaliser en activités indépendantes à petite échelle de très faible rentabilité. Cette mutation a joué un rôle important dans le recul de la pauvreté au Bangladesh. Osmani *et al.* (2003) résument le phénomène associant croissance et baisse de la pauvreté qui s'est produit dans les années 90 comme suit: «Une croissance plus rapide a permis aux entreprises non agricoles d'accroître le volume de leurs activités, ce qui a modifié la structure de l'économie du secteur rural non agricole avec davantage d'entreprises de taille relativement grande. Ce changement structurel a modifié à son tour la structure de l'absorption de main-d'œuvre dans le secteur, et l'emploi salarié est devenu plus abondant avec la constitution de grandes entreprises.» (p. 26). Toutefois le faible niveau éducatif, la rareté des actifs corporels et le manque d'accès aux infrastructures physiques agissent comme autant de freins à l'ascension dans la hiérarchie de l'emploi salarié.

Le Bangladesh n'est pas un cas unique. Les travaux récents sur la croissance au bénéfice des pauvres qui cherchent à comparer les tendances de la croissance et de la pauvreté au Viet Nam et au Burkina Faso dans les années 90 discernent au Viet Nam des mécanismes analogues à ceux qui ont opéré au Bangladesh (Bernabè et Krsti, 2005). En revanche, au Burkina Faso, c'est la faiblesse du stimulus de la demande qui apparaît être le facteur critique qui a fait obstacle à l'absorption productive de main-d'œuvre hors du secteur agricole.

S'attachant à la période 1993-1998, Bernabè et Krsti (2005) expliquent le succès du Viet Nam en termes de croissance et de réduction de la pauvreté

comme suit: «D'abord, un accroissement généralisé de la productivité de la main-d'œuvre agricole combiné à une forte demande, intérieure et étrangère, pour les produits de l'activité agricole, des gains accrus pour la majorité des pauvres et une demande intérieure stimulée de biens non agricoles produits par les pauvres. En second lieu, un accroissement de la productivité du travail informel (faiblement qualifié) combiné à une croissance de la demande, intérieure et étrangère, de biens et services du secteur informel, qui génère des perspectives d'amélioration des rémunérations pour les travailleurs du secteur agricole. Enfin, la hausse des rémunérations non agricoles qui a stimulé la demande de biens et services agricoles, instaurant un cercle vertueux de croissance et de recul de la pauvreté.» (p. 37). Dans ce processus, bien que les taux élevés de croissance économique aient été induits par les exportations accrues d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, la réduction de la pauvreté s'est principalement faite par la hausse des revenus agricoles et l'expansion de la demande de biens et services non marchands.

Un caractère notable des tendances de l'emploi au cours de cette période a été «la déstructuration massive de l'emploi non agricole» (p. 17). Pourtant dans le même temps s'est produite «une baisse du taux de sous-emploi, en particulier dans les secteurs dans lesquels les pauvres trouvent à s'employer» (p. 18). Les revenus dans le secteur de l'économie structurée ont augmenté plus rapidement que les revenus informels, reflétant des gains importants de productivité. Mais il y a également eu augmentation, en termes réels, des revenus du secteur informel, en partie sous l'effet de gains de productivité, mais pour l'essentiel en raison de l'accroissement de la demande de produits du secteur informel. Dans le secteur agricole, la tendance a évolué au profit des produits à plus forte valeur ajoutée et en direction d'un emploi plus intensif. Ces facteurs ont eu une incidence déterminante sur la réduction directe de la pauvreté – les deux tiers des travailleurs qui sont sortis de la pauvreté ont conservé un emploi agricole ou sont entrés dans ce secteur dans la période 1993-1998. Cependant, la hausse des revenus de l'activité informelle n'a pas été sans relation avec le stimulus envoyé par la demande qui est résulté de la hausse globale des revenus agricoles. En outre, certaines marchandises industrielles produites dans les circuits informels ont trouvé des débouchés à l'exportation et ainsi l'accroissement de la demande d'exportation de produits manufacturés au Viet Nam a renforcé le stimulus de la demande, qui a lui-même dynamisé les activités du secteur informel.

Contrairement au schéma de croissance et de recul de la pauvreté observé au Viet Nam, un passage à des cultures de plus grande valeur s'est opéré au Burkina Faso, mais il n'a été le fait que d'un petit groupe de producteurs, et la grande majorité des agriculteurs produisant des cultures vivrières n'ont rencontré qu'une demande intérieure atone, et pratiquement aucune demande étrangère pour leurs produits. Les gains de productivité les plus nets se sont produits dans le secteur du coton. La production vivrière a crû. Mais la demande intérieure a été limitée par la faiblesse numérique de la population urbaine et par des revenus urbains réels en baisse. Il n'y a par ailleurs eu quasiment aucune demande étrangère de produits vivriers, qui sont effectivement non marchands. Comme les revenus agricoles ont stagné, il n'y a guère eu de stimuli résultant de la demande de biens et services non agricoles, et la demande de produits non agricoles marchands a elle aussi été faible. Ainsi «tandis que le réservoir de main-d'œuvre informelle s'enflait dans le secteur de services, il ne s'est pas accompagné d'un accroissement de la demande. En conséquence, bien que la progression de l'emploi ait généré une croissance de la production, la productivité et les salaires ont baissé, déterminant une augmentation du taux de pauvreté dans le secteur des services.» (p. 38).

---

*Les activités du secteur informel ne sont pas nécessairement de simples moyens de survie. Le facteur critique qui détermine l'accroissement des revenus dans le secteur informel est le stimulus de la demande.*

---

*Il existe la possibilité que les importations de produits agricoles freinent la croissance du secteur agricole local. Une situation de cet ordre peut en effet mettre à mal les interactions positives entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, y compris les liaisons positives liées à la demande.*

---

*Les exportations comptent elles aussi pour beaucoup parce que la croissance économique et la pleine utilisation des capacités productives subissent les contraintes de la balance des paiements.*

---

À partir de cette analyse il devient possible de percevoir plus clairement la problématique de l'absorption de la main-d'œuvre productive dans les PMA, qui a été examinée plus haut dans ce rapport. L'analyse exposée au chapitre 3 voit dans la baisse de la productivité de la main-d'œuvre non agricole une tendance largement répandue dans les PMA, tandis que le chapitre 4 montre que dans les économies à faible croissance le phénomène est associé aux marchés du travail urbains, dans lesquels la plupart des travailleurs sont employés dans des entreprises du secteur informel, avec des taux élevés de sous-emploi. Les cas du Bangladesh et du Viet Nam montrent qu'en termes de perspectives de revenu, les activités du secteur informel ne sont pas nécessairement de simples moyens de survie, mais peuvent tout aussi bien être porteuses de croissance. Toutefois, le facteur critique qui détermine l'accroissement des revenus dans le secteur informel est le stimulus de la demande. Par ailleurs, la source principale du stimulus de la demande est la croissance de la productivité agricole. Ce schéma, dans lequel on constate le cercle vertueux qui veut que le stimulus de la demande induite par la croissance agricole induise à son tour l'investissement, l'entrepreneuriat et l'emploi dans des activités non agricoles, en particulier dans le secteur du non marchand, est susceptible d'être approprié pour beaucoup de PMA, et mérite d'être placé au centre des efforts visant à engager un processus plus inclusif de développement, propice à une réduction durable de la pauvreté.

Ce mécanisme de croissance et de réduction de pauvreté est influencé par le mode d'intégration dans l'économie globale. La possibilité de débouchés à l'exportation peut permettre une croissance agricole plus rapide que ce ne serait le cas si la production agricole était cantonnée au marché intérieur. Dans cette perspective, Mellor (2002) a pu arguer du fait que la mondialisation pourrait permettre des taux de croissance agricole de 4 à 6 % par an, contre 3 % qui semblait être le maximum pouvant être normalement réalisé dans le passé sur la base de la seule demande intérieure. Toutefois dans le même temps existe la possibilité que les importations de produits agricoles freinent la croissance du secteur agricole local. Une situation de cet ordre peut en effet mettre à mal les interactions positives entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, y compris les liaisons positives liées à la demande dont il a été question plus haut. À cet égard, une tendance préoccupante est la multiplication des vagues d'accroissement d'importations vivrières dans les PMA, phénomène qui a été particulièrement évident dans les années 90 (voir encadré 20).

## D. Croissance économique et contraintes de balance des paiements dans les PMA

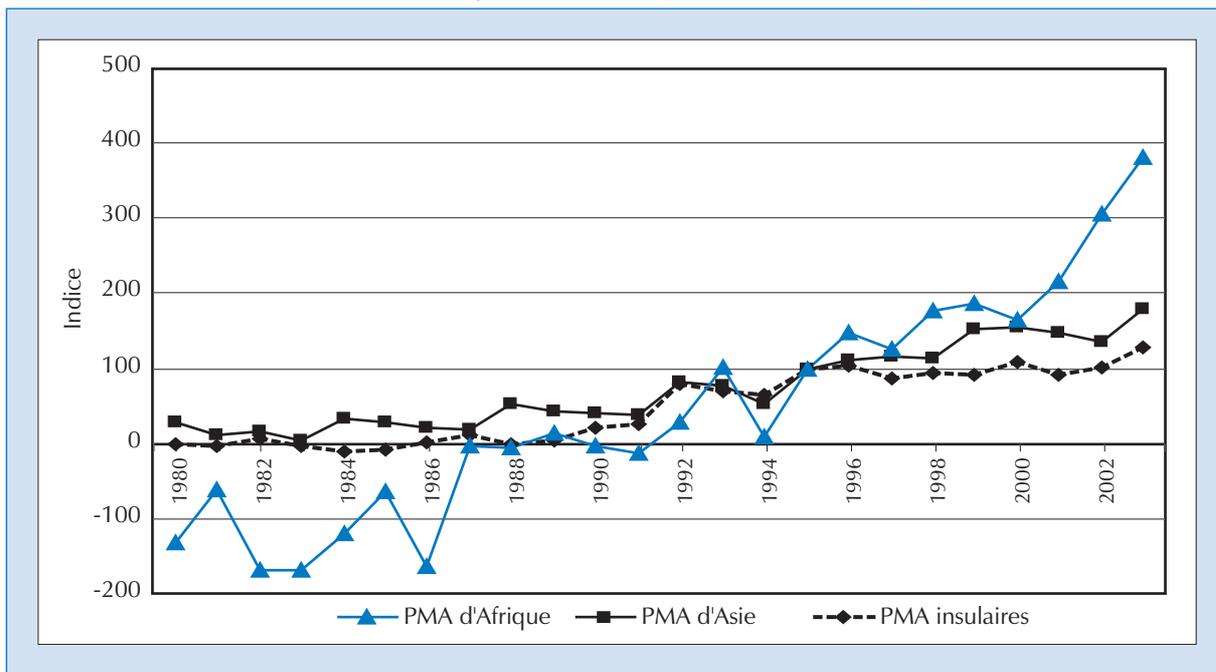
Il est évident que la demande intérieure est déterminante pour la croissance économique. Cependant les exportations comptent elles aussi pour beaucoup parce que la croissance économique et la pleine utilisation des capacités productives subissent les contraintes de la balance des paiements. L'observation empirique montre clairement qu'il y a conflit entre les choix de soutenir un taux de croissance accéléré du PIB et de préserver l'équilibre de la balance des paiements. La solution la meilleure consiste sans doute à améliorer la balance des paiements par le commerce, comme on le verra plus loin.

Comme il a été montré dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*, les exportations peuvent jouer différents rôles à l'appui de la croissance économique, à savoir: a) gains d'efficacité statiques dus à une spécialisation en fonction d'une situation d'avantage comparatif acquis; b) utilisation accrue des

## ENCADRÉ 20. VAGUES D'IMPORTATIONS ALIMENTAIRES DANS LES PMA

Les PMA importent actuellement plus de nourriture qu'ils n'en exportent. C'est particulièrement le cas des PMA africains. Alors que ces pays étaient exportateurs nets de produits alimentaires dans les années 80, au début des années 90 la situation s'est inversée et ils sont devenus importateurs nets de vivres. Leurs importations nettes se sont accrues selon un rythme régulier dans les années 90, mais, depuis 2000, la croissance des importations alimentaires s'est accélérée (voir le graphique 7 de l'encadré). Ce schéma ne se retrouve pas dans les PMA d'Asie, ni dans les PMA insulaires.

GRAPHIQUE 7 DE L'ENCADRÉ. IMPORTATIONS<sup>a</sup> NETTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES PMA, 1980-2003 (BASE: 1995 = 100)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données ONU COMTRADE.  
a Importations de produits alimentaires moins exportations de produits alimentaires.

La méthodologie utilisée par la FAO (2002) a permis de calculer le nombre de vagues d'accroissement des importations de vivres par les PMA qui se sont produites dans les années 70, 80 et 90, et en 2000–2003. Une vague d'importations se définit comme une déviation positive de 20 % par rapport à une moyenne mobile sur cinq ans par produit et par pays. L'analyse a été appliquée à un choix de produits jugés être particulièrement représentatifs, à savoir blé, maïs, riz, viande bovine, viande de porc, volaille, lait, tomates, purée de tomates et sucre. Les chiffres montrent que le nombre des vagues d'importations a augmenté avec le temps et qu'elles sont devenues plus fréquentes dans les années 90 et, proportionnellement, plus encore en 2000–2003. Dans le cas de la viande de porc, des tomates et de la purée de tomates, 60 % du total des vagues d'importations se sont produites entre 1990 et 2003, et 50 % des vagues d'accroissement des importations de maïs et de volaille ont eu lieu au cours de la même période de 13 ans. Dans le cas du riz et du sucre, un peu plus de 40 % des accroissements massifs des importations de riz et de sucre se sont faites au cours des 13 dernières années (tableau 10 de l'encadré).

Les pays ont été affectés différemment par ces montées subites des importations de produits alimentaires. Globalement, les PMA africains ont été frappés par celles-ci plus souvent que leurs homologues d'Asie ou insulaires. Les PMA africains ont été particulièrement frappés dans leur production nationale de volaille au cours des 13 dernières années. Les importations de produits agricoles transformés ont aussi une incidence sur la production intérieure de denrées agricoles non transformées. Le cas de la purée de tomates dans les PMA africains est un exemple particulièrement parlant. Les importations de purée de tomates par les PMA africains ont manifesté un accroissement rapide à partir du milieu des années 90, tandis que la production locale de tomates stagnait. Les importations de riz non décortiqué suivent un schéma différent. Plutôt qu'une augmentation régulière des importations, on observe des pics qui reflètent probablement les effets des sécheresses et autres conditions météorologiques défavorables sur la production intérieure.

**Encadré 20 (suite)**

D'après les recherches récentes, les factures des importations alimentaires des pays en développement ont augmenté récemment sous l'effet i) de la dépréciation des taux de change, et ii) des quantités plus élevées de produits alimentaires importées sur une base commerciale plutôt que sous forme d'aide alimentaire (FAO, 2003). Les prix de nombreuses denrées ont par ailleurs augmenté simultanément dans la période 2000-2003. Plusieurs des produits représentés au tableau 10 de l'encadré sont aussi fortement subventionnés par les pays de l'OCDE. Il est aussi probable qu'il existe un rapport entre la libéralisation du commerce, qui a fait des percées profondes et rapides dans de nombreux PMA, et l'accroissement des importations alimentaires dans les pays où la production locale ne peut concurrencer les importations. À partir des épisodes de libéralisation identifiés dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés* (tableau 37, p. 186), pour 26 d'entre eux, il apparaît que la majorité des pays qui avaient libéralisé leurs échanges avant 2003 avaient accru leurs importations nettes de produits alimentaires pendant et au lendemain des épisodes de libéralisation (c'est le

**TABLEAU 10 DE L'ENCADRÉ. NOMBRE DE VAGUES DE CROISSANCE DES IMPORTATIONS POUR CERTAINS PRODUITS DANS LES PMA, 1970-2003**

| Produits           | Nombre de vagues de croissance des importations |           |           | Pays particulièrement frappés <sup>a</sup>  |
|--------------------|---|-----------|-----------|---|
|                    | 1970-2003                                       | 1990-2003 | 2000-2003 |   |
| Riz                | 350   | 150       | 53        | Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Madagascar, Mali, Central African, République centrafricaine, Rwanda   |
| Sucre              | 350   | 155       | 44        | Bénin, Burkina Faso, Chad, Madagascar, Malawi, République centrafricaine, Rép.-Unie de Tanzanie, Tchad    |
| Maïs               | 345   | 181       | 64        | Benin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Mauritanie, Ouganda, Sierra Leone, Somalie, Togo, Yémen |
| Viande bovine      | 344   | 160       | 54        | Cap-Vert, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Ouganda, Rwanda,                           |
| Blé                | 301   | 143       | 34        | Angola, Bangladesh, Libéria, Niger  |
| Lait               | 290   | 136       | 34        | Cambodge, Ouganda, République démocratique populaire lao, Tchad   |
| Viande de volaille | 272   | 145       | 52        | Libéria, Mauritanie, République centrafricaine  |
| Viande de porc     | 210   | 124       | 43        | République démocratique du Congo  |
| Tomates            | 197   | 117       | 41        | Cap-Vert, Libéria, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Togo                                     |
| Purée de tomates   | 178   | 119       | 39        | Burkina Faso  |

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED.

a Pays ayant enregistré un nombre de vagues de croissance des importations supérieur ou égal à 10.

cas de 11 pays sur 15), alors que la majorité de ceux qui sont encore en cours de libéralisation ont enregistré une baisse de leurs importations alimentaires nettes pendant la mise en place de leur politique de libéralisation (7 pays sur 11). Seule une minorité de PMA (4) a enregistré une baisse des importations alimentaires à la suite des phases de libéralisation. En outre, dans leur grande majorité, les pays étudiés ont connu une incidence annuelle accrue des vagues d'importations dans la période consécutive à la libéralisation par rapport à la période antérieure à la libéralisation.

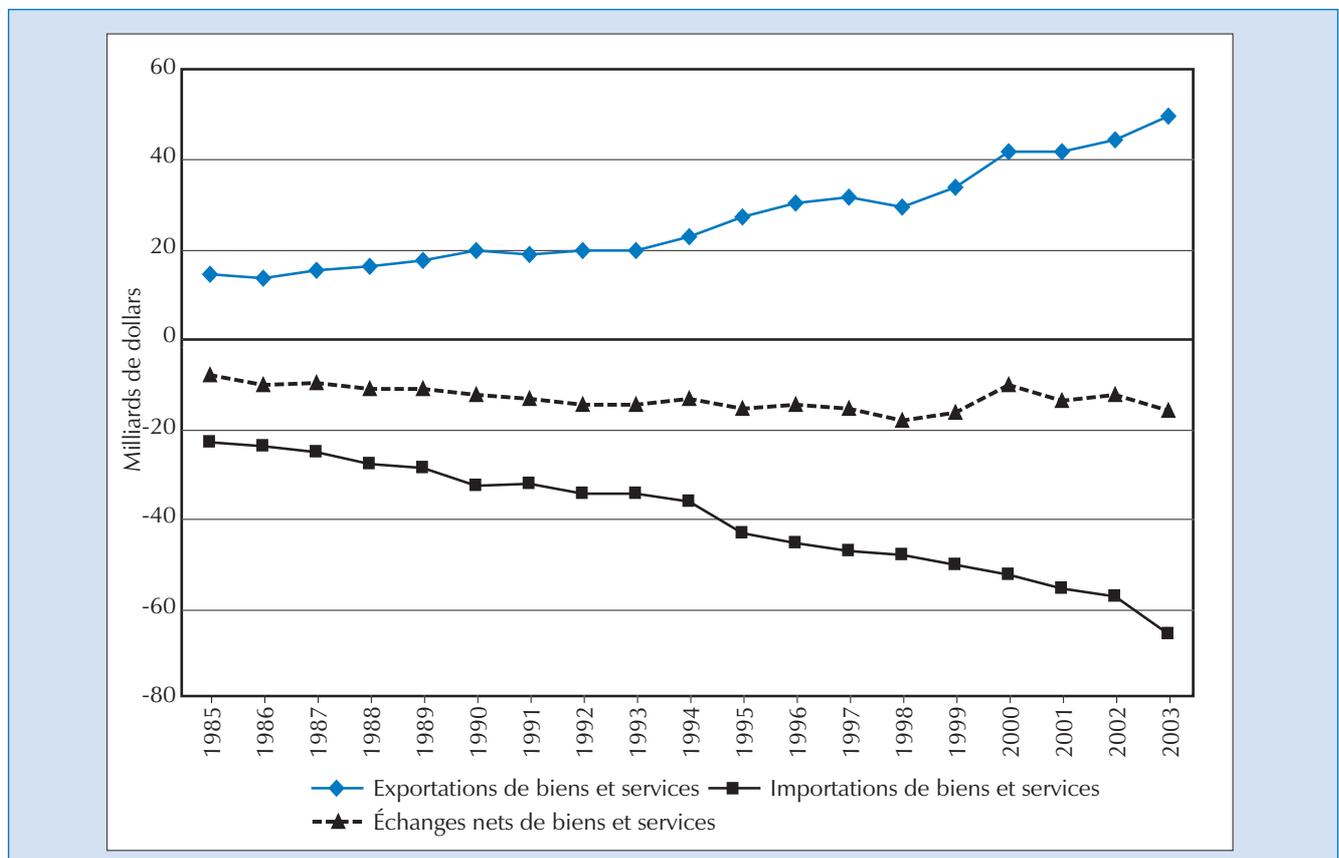
La plupart des denrées alimentaires pour lesquelles les PMA enregistrent des vagues d'accroissement des importations sont également produites localement. Mais même si elles ne sont pas exactement identiques à celles qui sont importées massivement, les denrées de production locale sont effectivement des produits de substitution potentiels, et ils peuvent être affectés négativement par les vagues de produits importés (CNUCED, 2004). Toutefois le rapport entre les vagues d'importations et la production nationale demeure complexe. La production intérieure de plusieurs de ces articles a baissé ou a ralenti dans la période 1990-2003. Mais il est difficile de dire avec certitude si la production baisse faute de pouvoir concurrencer les importations meilleur marché, ou si les importations répondent à une demande qui ne pouvait être satisfaite par une production locale en baisse. C'est là une question importante qui mérite d'être étudiée plus avant, car le phénomène pourrait se révéler critique pour l'efficacité des liaisons intersectorielles entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie dans les PMA.

capacités, qui advient si la demande externe permet d'exploiter des facteurs de production qui opéraient précédemment au ralenti; c) investissement accru dans le capital physique et humain, autorisé par une meilleure rentabilité de l'activité; et d) accroissement de la productivité par transfert de technologie ou gain d'efficacité du fait d'une exposition à la concurrence internationale. Cette approche, orthodoxe, prend pour hypothèse que la balance des paiements du pays s'équilibre toute seule, de sorte que le versant demande, dans l'économie, peut être négligé. Or dans la pratique, les effets des échanges sur les taux de change ne sauraient être ignorés, et on ne peut pas se permettre de faire comme si la balance des paiements était autocorrectrice. Ainsi les déséquilibres de la balance des paiements peuvent assurément devenir une contrainte pour une croissance économique pilotée par la demande si les déficits ne peuvent pas être financés.

Théoriquement, sur le long terme, aucun pays ne peut se développer plus rapidement qu'au taux correspondant à l'équilibre de la balance des transactions de compte courant, à moins de pouvoir financer des déficits toujours croissants par des injections de capitaux. C'est là l'idée qui sous-tend le modèle de croissance encadrée par les contraintes de balance des paiements (Thirlwall, 1979). L'expérience montre que la plupart des pays en développement voient leur demande subir les contraintes de la balance des paiements, même si pendant de courtes périodes la contrainte peut être levée par des apports de capitaux ou des transferts financiers<sup>2</sup>; mais on sait, d'expérience, que le ratio maximal du déficit courant par rapport au PIB qui

*Ainsi les déséquilibres de la balance des paiements peuvent assurément devenir une contrainte pour une croissance économique pilotée par la demande si les déficits ne peuvent pas être financés.*

GRAPHIQUE 53. EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET DÉFICIT COMMERCIAL POUR LES BIENS ET SERVICES DANS LES PMA, 1985-2003  
(En milliards de dollars, courants)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM.

## ENCADRÉ 21. APPLICATION DU MODÈLE DE CROISSANCE SOUMISE À LA CONTRAINTE EXTÉRIURE DANS LES PMA

Tout pays a besoin de devises pour importer ce qui est indispensable à l'entretien du processus de croissance et de développement. La mesure dans laquelle les importations s'accroissent avec la croissance du PIB est indiquée par l'élasticité revenu de la demande d'importations (à prix relatifs constants). L'ordre de grandeur de l'élasticité revenu dépendra de la structure de la production, de la teneur en éléments importés de la demande finale, et du régime commercial en vigueur.

Il ne fait aucun doute, vu les chiffres, que pratiquement tous les PMA connaissent une pénurie de devises. Leurs déficits de compte courant et de balance des paiements en regard du PIB sont énormes, tandis que le taux de croissance de leur PIB est relativement modeste, et une quantité énorme de main d'œuvre potentielle en surnombre attend de trouver à s'employer. Souvent les biens d'équipement eux aussi sont sous-utilisés, faute de devises pour se procurer des pièces détachées. Il existe diverses manières de financer les importations: exportations, APD, apports d'IED, prêts privés, rapatriements de salaires, etc. Le cadre de la balance des paiements, y compris les transactions de compte courant et les transactions en capital, permet de cerner l'importance relative de ces éléments dans le financement des importations et dans le processus de croissance des PMA.

Le modèle, initialement élaboré dans Thirlwall (1979) et Thirlwall et Hussain (1982)<sup>1</sup>, donne le résultat suivant:

$$y_B^* = \frac{(p_{dt} - p_{ft} - e_t)(1 + w_1\eta + \psi) + w_1\varepsilon(z) + w_2(c_t - p_{dt})}{\pi}$$

où  $y_B^*$  est le taux de croissance d'un pays dans une situation d'équilibre global de la balance des paiements (flux et transferts de capitaux y compris);  $p_{dt}$  est le taux de variation des prix intérieurs;  $p_{ft}$  est le taux de variation des prix étrangers; et  $e_t$  est le taux de variation du taux de change (mesuré comme le prix en monnaie locale d'une unité de devise);  $z$  est la croissance du revenu mondial;  $(c_t - p_{dt})$  est la croissance des flux entrants de capitaux réels qui permettent à la croissance des importations de dépasser la croissance des exportations;  $\eta$  est l'élasticité prix de la demande d'exportations, qui sera négative ( $\eta < 0$ ) parce qu'une hausse du prix relatif des exportations réduira la demande d'exportation;  $\psi$  est l'élasticité prix de la demande d'importations, qui sera négative ( $\psi < 0$ ) parce qu'une hausse des prix des importations réduira la demande d'importation;  $\varepsilon$  est l'élasticité revenu de la demande d'exportations, qui sera positive ( $\varepsilon > 0$ ) parce qu'une élévation du revenu mondial mènera à un accroissement de la demande de biens s'il s'agit de biens « normaux »;  $\pi$  est l'élasticité revenu de la demande d'importations, qui sera positive ( $\pi > 0$ ) parce qu'un accroissement du revenu intérieur est en partie dépensé en importations; et  $w_1$  et  $w_2$ , sont respectivement les parts des exportations et des flux et transferts de capitaux dans le revenu total qui servent à payer la facture des importations, compte tenu que  $w_1 + w_2 = 1$ .

Vu que globalement la balance des paiements doit être à l'équilibre, il ressort de cette équation que le taux de croissance de tout pays peut être ventilé en quatre composantes:

1. La croissance des exportations, déterminée par les conditions de la demande mondiale et par l'interaction des changements des prix relatifs et de l'élasticité prix de la demande d'exportations, à savoir  $[w_1\eta(p_{dt} - p_{ft} - e_t) + w_1\varepsilon(z)]/\pi = w_1x/\pi$ , où  $x$  est la croissance des exportations;
2. La contribution des flux et transferts réels de capitaux, à savoir  $w_2(c_t - p_{dt})/\pi$  (qui peut être ventilée en sous éléments comme la croissance de l'APD nette, les apports nets d'IED, les prêts privés nets, les rapatriements de salaires, etc. chacun des sous éléments étant pondéré en lui appliquant un coefficient correspondant à sa part dans le total des flux et transferts de capitaux);
3. L'effet « pur » des termes de l'échange, à savoir  $(p_{dt} - p_{ft} - e_t)/\pi$ ; et
4. Un résidu déterminé par l'interaction des changements des prix relatifs et de l'élasticité prix de la demande d'importations, à  $[(p_{dt} - p_{ft} - e_t)\psi]/\pi$ .

Le modèle complet a été appliqué à 18 PMA sur diverses périodes comprises entre 1975 et 2003<sup>2</sup>. Le tableau 10 de l'encadré résume les résultats pour chacun des pays de l'échantillon. La colonne 1 indique la croissance moyenne du PIB. La colonne 2 indique la contribution de la croissance des exportations à la croissance du PIB, la colonne 3 indique l'effet « pur » des termes de l'échange, et la colonne 4 la contribution des flux et transferts réels de capital à la croissance du PIB. La différence entre la croissance réelle du PIB et la somme des trois éléments indiqués dans le tableau est le quatrième élément, à savoir le résidu mentionné ci-dessus (y compris les erreurs et manquants).

## Encadré 21 (suite)

TABLEAU 11 DE L'ENCADRÉ. CONTRIBUTION DE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS, DES VARIATIONS DES TERMES DE L'ÉCHANGE, ET DES FLUX ET TRANSFERTS RÉELS DE CAPITAUX À LA CROISSANCE RÉELLE DU PIB DANS CERTAINS PMA, 1975-2003<sup>a</sup>  
(Pourcentage annuel)

|              | Taux de croissance annuel moyen du PIB | Contribution moyenne de/des <sup>b</sup> :   |   |  |
|--------------|--|--|---|--|
|              |  | Croissance des exportations<br>$w_1 x / \pi$ | Variations des termes de l'échange réels<br>$(p_{at} - p_{ft} - e_t) / \pi$ | Flux et transferts réels de capitaux<br>$w_2 (c_t - p_{at}) / \pi$ |
| Bangladesh   | 4,3                                    | +3,0   | +1,2  | +0,9   |
| Bénin        | 4,0                                    | +0,8   | +0,3  | +0,4   |
| Burkina Faso | 3,8                                    | +0,5   | +1,4  | -1,0   |
| Burundi      | 1,7                                    | +6,9   | -6,0  | +2,5   |
| Éthiopie     | 3,1                                    | +2,5   | -7,0  | +1,8   |
| Gambie       | 3,6                                    | +4,2   | -3,4  | +11,3  |
| Haïti        | 0,5                                    | +1,8   | -3,7  | +2,7   |
| Lesotho      | 4,0                                    | +3,4   | -4,1  | -3,9   |
| Madagascar   | 0,9                                    | +0,1   | +0,2  | +1,4   |
| Malawi       | 3,3                                    | +7,9   | -7,4  | +24,8  |
| Mali         | 3,4                                    | +1,9   | -0,9  | -0,9   |
| Mauritanie   | 3,7                                    | -0,9   | +0,8  | +3,0   |
| Ouganda      | 5,4                                    | +2,6   | -4,5  | -2,4   |
| Rwanda       | 4,2                                    | +6,7   | 10,8  | +1,3   |
| Sénégal      | 3,0                                    | +7,0   | -5,4  | +3,9   |
| Sierra Leone | -0,4                                   | +0,5   | -4,1  | +5,3   |
| Togo         | 2,3                                    | +1,4   | +1,7  | +4,6   |
| Zambie       | 1,1                                    | +0,4   | -0,5  | +2,2   |

a Selon la disponibilité des données; les périodes effectives par variable et par pays peuvent être différentes.

b La somme des contributions n'est pas égale au taux de croissance annuel moyen du PIB du fait que tous les flux de capitaux ne sont pas comptabilisés, ainsi qu'en raison de la présence de données erronées.

Source : Pacheco-López (2005b).

<sup>1</sup> On trouvera un récapitulatif à jour de la littérature sur ce sujet dans McCombie et Thirlwall (2004).

<sup>2</sup> Les dites périodes diffèrent d'un pays à l'autre en fonction de la disponibilité des données.

pourra être compensé par des flux financiers privés est de l'ordre de 2 à 3 % (Thirlwall, 2003).

Chacune des composantes de la demande contient une part d'importations, qui est essentielle pour la poursuite de l'activité économique et du développement en cours, et les pays ont besoin de devises pour payer ces importations. En général, ce sont les recettes d'exportation qui sont la source la plus importante (et en bien des manières la plus souhaitable) de devises. Toutefois, si le taux de croissance des exportations ne suffit pas à assurer un approvisionnement suffisant en devises, le pays est contraint de chercher à attirer des flux de capitaux pour financer la différence entre la valeur des importations et les avoirs en devises que procurent les exportations; si cela ne se produit pas, il faut parvenir à maîtriser la demande sur le long terme pour assurer l'équilibre de la balance des paiements.

Le graphique 53 montre que le déficit commercial des PMA, pour ce qui est des biens et services, s'est aggravé entre 1985 et la fin des années 90, les

TABLEAU 57. CHANGEMENTS MOYENS DES TERMES DE L'ÉCHANGE EN VALEUR NOMINALE, DU TAUX DE CHANGE NOMINAL, ET DES TERMES RÉELS DE L'ÉCHANGE DANS CERTAINS PMA, ENTRE DIVERSES PÉRIODES<sup>a</sup>

(Moyenne annuelle, pourcentage)

| PMA          | Termes de l'échange, valeur nominale <sup>b</sup> | Taux de change, valeur nominale <sup>c</sup> | Termes réels de l'échange <sup>b</sup> |
|--------------|---|--|--|
| Bangladesh   | +8,2  | -6,2   | +2,0                                   |
| Bénin        | +6,8  | -6,1   | +0,7                                   |
| Burkina Faso | +9,8  | -7,1   | +2,7                                   |
| Burundi      | +8,1  | -12,8  | -4,7                                   |
| Éthiopie     | +7,0  | -15,5  | -8,5                                   |
| Gambie       | +8,4  | -10,6  | -2,2                                   |
| Haïti        | +9,1  | -17,0  | -7,9                                   |
| Lesotho      | +10,7   | -14,0  | -3,3                                   |
| Madagascar   | +15,7   | -15,0  | +0,7                                   |
| Malawi       | +18,0   | -21,0  | -3,0                                   |
| Mali         | +3,1  | -4,4   | -1,3                                   |
| Mauritanie   | +9,5  | -8,1   | +1,4                                   |
| Ouganda      | +48,4   | -56,3  | -7,9                                   |
| Rwanda       | +15,7   | -7,9   | +7,8                                   |
| Sénégal      | +3,7  | -6,5   | -2,8                                   |
| Sierra Leone | +33,4   | -41,8  | -8,4                                   |
| Togo         | +8,4  | -6,2   | +2,2                                   |
| Zambie       | +53,0   | -54,4  | -1,4                                   |

Source: Adapté de Pacheco López (2005b).

a Disponibilité de données: Bangladesh (1976 2002), Bénin (1976–2002), Burkina Faso (1980 2002), Burundi (1979 2002), Éthiopie (1982 2002), Gambie (1976 1994), Haïti (1976 2002), Lesotho (1981 2002), Madagascar (1976 2002), Malawi (1976 1984, 1986 2000), Mali (1986 1996), Mauritanie (1986 2002), Ouganda (1983 2002), Rwanda (1976 1979, 1981 2002), Sénégal (1976 2001), Sierra Leone (1976 1986, 1989 1993, 1995 2002), Togo (1976, 1978 2002) et Zambie (1976 1978, 1980 1982, 1984 1986, 1990 1997).

b + indique une amélioration et - une dégradation.

c + indique une appréciation et - une dépréciation.

importations ayant progressé plus vite que les exportations. Il s'est par la suite produit une amélioration, mais elle est principalement le fait des PMA exportateurs de pétrole. Dans le groupe des PMA non exportateurs de pétrole, le déficit commercial pour ce qui est des biens et services s'est établi en moyenne à 9 % du PIB en 2003. Cela suggère que les PMA en général, et les PMA non exportateurs de pétrole en particulier, ont fortement mis à contribution les flux et les transferts de capitaux pour financer leurs importations de biens et services.

Constatant que la croissance des exportations n'a pas suffi pour financer les éléments d'importation nécessaires au développement économique des PMA, Pacheco-López (2005b) utilise une version du modèle de croissance soumise à la contrainte extérieure élargie aux flux et transferts de capitaux, ce pour un échantillon de 18 PMA (voir à l'encadré 21 le descriptif technique du modèle).

Il a été constaté que la croissance des exportations a contribué positivement à la croissance du PIB de tous les pays excepté la Mauritanie, où le taux de croissance des exportations a été négatif. Le taux de croissance des exportations a dépassé le taux de croissance du PIB dans sept des 18 pays. Dans les 11 autres pays, la croissance effective du PIB a été ralentie soit par un effet négatif «pur» des termes de l'échange, soit par une croissance des flux et transferts de capitaux plus lente que celle des exportations. L'effet «pur» des termes de l'échange sur la croissance peut être estimé comme étant la somme du taux d'évolution des termes nominaux de l'échange (exprimé par le ratio prix intérieurs/prix étrangers) et du taux d'évolution du taux de change nominal

## ENCADRÉ 22. FLUX ET TRANSFERTS DE CAPITAUX DANS LES PMA

Dans les PMA, les flux et transferts de capitaux financent l'excédent des importations sur les exportations. Les types principaux de flux et transferts de capitaux sont les suivants: APD nette, apports nets d'IED, prêts privés nets, rapatriements de salaires, paiements d'intérêts (facteur négatif) et autres flux (non signalés ici). Le tableau 12 ci après indique la part moyenne de l'APD nette, des apports nets d'IED, des prêts privés nets, des rapatriements de salaires, et des paiements d'intérêts dans le PIB de chaque pays. Pour tous les pays, la part des flux d'APD est de loin la plus grande. On observera que, pour beaucoup de pays, la part des flux d'aide publique au développement à elle seule dépasse le montant cumulé des flux entrants de capitaux, ce qui signifie que les flux entrants nets d'aide publique au développement financent non seulement le déficit de la balance des paiements, mais aussi des flux sortants de capitaux " vraisemblablement la fuite de capitaux privés.

TABLEAU 12 DE L'ENCADRÉ. FLUX ET TRANSFERTS DE CAPITAUX, EN PART DU PIB, 1975-2003<sup>a</sup>  
(Moyenne en pourcentage)

|              | APD<br>NETTE | Apports nets<br>d'IED | Prêts privés<br>nets | Rapatriements<br>de salaires | Paiements<br>d'intérêts |
|--------------|--------------|-----------------------|----------------------|------------------------------|-------------------------|
| Bangladesh   | 4.4          | 0.2                   | 0.1                  | 3.3                          | 0.4                     |
| Bénin        | 10.3         | 1.6                   | 1.5                  | 4.3                          | 1.0                     |
| Burkina Faso | 13.4         | 0.2                   | 0.1                  | 5.3                          | 0.7                     |
| Burundi      | 16.7         | 0.2                   | -0.1                 | ..                           | 1.0                     |
| Éthiopie     | 11.6         | n.a.                  | 0.6                  | ..                           | 0.8                     |
| Gambie       | 27.8         | 2.6                   | 0.3                  | ..                           | 2.0                     |
| Haïti        | 9.0          | 0.4                   | 0.3                  | 6.0                          | 0.5                     |
| Lesotho      | 15.1         | 2.5                   | 0.7                  | ..                           | 1.8                     |
| Madagascar   | 9.3          | 0.5                   | 0.5                  | 0.2                          | 1.5                     |
| Malawi       | 21.2         | 0.4                   | 0.1                  | ..                           | 2.2                     |
| Mali         | 19.4         | 0.7                   | -0.1                 | 4.3                          | 1.1                     |
| Mauritanie   | 23.8         | 0.5                   | 0.0                  | 0.9                          | 3.6                     |
| Ouganda      | 11.4         | 2.3                   | 0.1                  | ..                           | 0.6                     |
| Rwanda       | 17.3         | 0.6                   | 0.0                  | 0.1                          | 0.4                     |
| Sénégal      | 12.0         | 0.7                   | 0.1                  | 2.3                          | 2.2                     |
| Sierra Leone | 13.7         | -0.5                  | 0.3                  | ..                           | 1.2                     |
| Togo         | 10.6         | 2.0                   | 1.9                  | 1.4                          | 2.1                     |
| Zambie       | 17.4         | 2.1                   | 0.1                  | ..                           | 3.0                     |

Source: D'après Pacheco López (2005b).

a Selon la disponibilité des données; les périodes effectives par variable et par pays peuvent être différentes.

(exprimé par le prix en monnaie locale de l'unité de monnaie étrangère). Le tableau 57 montre que bien que les termes nominaux de l'échange se soient améliorés en moyenne sur les trois dernières décennies, la dépréciation des monnaies des PMA en regard du dollar des États-Unis a effacé tous les effets positifs de cette évolution. Onze pays Burundi, Éthiopie, Gambie, Haïti, Lesotho, Malawi, Mali, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone et Zambie ont été victimes de termes de l'échange réels défavorables; et dans huit de ces pays l'effet négatif des termes de l'échange explique en partie pourquoi la croissance du PIB est inférieure à la contribution combinée de la croissance des exportations et des flux et transferts réels de capitaux. L'effet négatif «pur» des termes de l'échange s'explique en grande partie par la dépréciation des taux de change nominaux qui coïncide avec l'exécution des programmes d'ajustement structurel entre la fin des années 80 et le début des années 90.

*Bien que les termes nominaux de l'échange se soient améliorés en moyenne sur les trois dernières décennies, la dépréciation des monnaies des PMA en regard du dollar des États-Unis a effacé tous les effets positifs de cette évolution.*

Les flux de capitaux jouent un rôle important dans le processus de croissance des PMA. Souvent les flux et transferts de capitaux couvrent près de 50 % des importations. La croissance des flux et transferts financiers réels contribue

TABLEAU 58. CONTRIBUTION DE DIVERS FLUX ET TRANSFERTS DE CAPITAUX À LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU PIB, EN VALEUR RÉELLE, DANS CERTAINS PMA, 1975-2003<sup>a</sup>

(Pourcentage)

|              | Croissance du PIB | Contribution de :      |                              |                                |  | Effets négatifs des paiements d'intérêts sur la croissance <sup>c</sup> |
|--------------|-------------------|------------------------|------------------------------|--------------------------------|--|---|
|              |                   | APD nette <sup>b</sup> | Flux nets d'IED <sup>b</sup> | Prêts privés nets <sup>b</sup> | Rapatriements de salaires <sup>b</sup> |   |
| Bangladesh   | 4,3               | -0,5                   | 0,7                          | -0,3                           | 1,4                                    | 0,1   |
| Bénin        | 4,0               | 0,4                    | 1,2                          | 0,6                            | 0,2                                    | 0,2   |
| Burkina Faso | 3,8               | -0,1                   | -5,1                         | 6,7                            | -0,4                                   | 0,1   |
| Burundi      | 1,7               | 1,7                    | -43,2                        | 1,6                            | ..                                     | -0,1  |
| Éthiopie     | 3,1               | 3,7                    | ..                           | -4,1                           | ..                                     | 0,1   |
| Gambie       | 3,6               | 4,5                    | ..                           | 2,2                            | ..                                     | 2,4   |
| Haïti        | 0,5               | 10,4                   | 0,1                          | 2,4                            | -0,1                                   | 1,4   |
| Lesotho      | 4,0               | -0,5                   | 1,9                          | -1,4                           | ..                                     | 0,0   |
| Madagascar   | 0,9               | -0,1                   | 0,1                          | 3,3                            | 1,0                                    | 0,6   |
| Malawi       | 3,3               | -11,4                  | ..                           | 2,1                            | ..                                     | -1,2  |
| Mali         | 3,4               | -0,7                   | 6,9                          | 5,6                            | 0,0                                    | 0,8   |
| Mauritanie   | 3,7               | 0,6                    | 0,6                          | 0,4                            | 1,5                                    | -0,1  |
| Rwanda       | 4,2               | -0,7                   | 1,0                          | -9,0                           | 0,4                                    | 0,3   |
| Sénégal      | 3,0               | 3,5                    | 19,7                         | 5,1                            | 1,2                                    | 1,1   |
| Sierra Leone | -0,4              | -2,6                   | -13,0                        | -0,1                           | ..                                     | 0,0   |
| Togo         | 2,3               | 0,6                    | 3,9                          | -0,2                           | 4,2                                    | 0,5   |
| Ouganda      | 5,4               | -9,1                   | 9,7                          | 0,8                            | ..                                     | -0,8  |
| Zambie       | 1,1               | -3,3                   | -0,7                         | 11,7                           | ..                                     | -0,6  |

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Pacheco López (2005b).

a Selon la disponibilité de données; les périodes changent selon les variables et les pays.

b Le signe moins indique que le flux concerné a eu un impact négatif sur la croissance du PIB réel.

c Le signe moins indique que les paiements d'intérêts ont diminué.

positivement à la croissance du PIB dans 14 des 18 pays de l'échantillon. Dans ces pays, la croissance des flux et transferts financiers réels contribue davantage à la croissance du PIB que la croissance des exportations. C'est là une mesure de la dépendance des PMA vis-à-vis de ces flux financiers pour financer leurs importations. Si l'on ventile les flux entre APD nette, IED net, prêts privés nets, rapatriements de salaires et paiements d'intérêts, il devient possible de déterminer quelle catégorie a la part la plus grande dans le total des flux et transferts (voir l'encadré 22). Il est toutefois encore plus révélateur d'examiner la contribution de la croissance réelle de chacun de ces éléments à la croissance de PIB<sup>6</sup>. Le tableau 58 indique le taux de croissance réel du PIB et les contributions respectives à la croissance économique de l'APD nette, des flux nets d'IED, des prêts privés en valeur nette, des rapatriements de salaires et des remboursements d'intérêts sur les prêts privés nets, ce pour les périodes pour lesquelles on dispose de données. Ainsi apparaît ce qui suit :

- La croissance de l'APD nette, en valeur réelle, a contribué positivement à la croissance du PIB dans huit des 18 pays. Dans les autres pays, les flux nets réels d'APD doivent avoir baissé en moyenne, avec pour effet une contribution négative de la croissance réelle nette de l'APD à la croissance du PIB<sup>7</sup>;
- À partir des données incomplètes dont on dispose concernant les apports nets d'IED, les prêts privés nets et les rapatriements de salaires vers les PMA, la croissance réelle de l'IED a contribué positivement à la croissance du PIB pour 11 des 15 pays pour lesquels des données sont disponibles; la croissance des prêts privés nets réels a contribué positivement à la croissance dans 12 des 18 pays; la croissance des

rapatriements de salaires, en valeur réelle, a contribué positivement à la croissance du PIB dans huit des 10 pays pour lesquels des données sont disponibles; et le paiement des intérêts réels sur les prêts a contribué négativement à la croissance dans six des 18 pays. Il est intéressant de noter que c'est seulement dans trois pays sur les 18 que la croissance de tous les types de flux a été positive simultanément. Dans les autres pays, les incidences de ces différents flux se sont compensées.

Ces résultats mettent en lumière la dépendance de la majorité des PMA vis-à-vis des flux entrants de capitaux, que ce soit sous forme d'APD, d'IED, de prêts privés ou de rapatriements de salaires pour alimenter la croissance.

Les observations et résultats présentés ci-dessus ne sont pas sans incidences notables sur les choix de politique économique. En premier lieu il est clair, vu le volume des déficits, que la croissance économique des PMA est obérée par la situation de la balance des paiements. La plupart des PMA ont des déficits de compte courant, qui doivent être financés par les flux et transferts de capitaux. Mais quand ces derniers ne sont pas suffisants, ou quand ils sont volatils et manifestent de fortes fluctuations, certains éléments de la demande peuvent devoir être limités en raison de leur teneur en importations. Une autre manière d'aborder cette question pourrait consister à s'interroger sur la durabilité des taux de croissance réels du PIB dans les PMA. Vu la mesure dans laquelle les importations sont financées par des apports de capitaux et des transferts, il est hautement vraisemblable que certains de ces pays ne pourraient pas avoir les taux de croissance économique qu'ils affichent sans ces flux et transferts.

En second lieu, les tentatives des PMA de croître plus rapidement en se concentrant sur l'offre n'aboutiront pas sauf si, dans le même temps, des réformes liées à l'offre viennent lever la contrainte que fait peser la balance des paiements sur la demande, donc renforcent la croissance des exportations et réduisent l'élasticité revenu de la demande d'importations. L'accroissement de la capacité d'offre sans augmentation concomitante de la demande aurait pour effet une sous-utilisation supplémentaire des ressources. Les réformes liées à l'offre devraient s'attacher à améliorer la performance du secteur des biens marchands, en mettant un accent tout particulier sur le renforcement de la croissance des exportations, en augmentant l'élasticité revenu de la demande d'exportations, et en réduisant l'élasticité revenu de la demande d'importations. Comme on l'a vu au chapitre 3, les produits de base dominant dans la composition des exportations des PMA, or ces produits manquent en général de dynamisme sur les marchés.

## E. Conclusions

Le stimulus de la demande est d'une importance critique pour le développement des capacités productives<sup>8</sup>. C'est lui qui anime le processus central par lequel se développent les capacités productives l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. En outre c'est la demande effective qui fait que les capacités productives sont pleinement utilisées. Une bonne compréhension des différents éléments de la demande et des contraintes qui s'appliquent à leur croissance est donc essentielle pour tout débat sur la politique à mener pour développer les capacités productives. Ce qui est perçu comme constituant des contraintes liées à l'offre ne saurait être disjoint des contraintes liées à la demande.

---

*Ces résultats mettent en lumière la dépendance de la majorité des PMA vis-à-vis des flux entrants de capitaux, que ce soit sous forme d'APD, d'IED, de prêts privés ou de rapatriements de salaires, pour alimenter la croissance.*

---



---

*Les réformes liées à l'offre viennent lever la contrainte que fait peser la balance des paiements sur la demande, donc renforcent la croissance des exportations et réduisent l'élasticité-revenu de la demande d'importations.*

---

Ce chapitre aura montré que c'est l'expansion de la demande intérieure qui contribue au premier chef à la croissance économique dans la plupart des PMA. Cette observation, qui repose sur un échantillon de 15 PMA sur la période 1993-2003, reproduit et confirme une conclusion analogue fondée sur l'étude d'un échantillon différent de PMA, réalisée en utilisant une méthodologie différente et citée dans le rapport précédent sur les PMA (CNUCED 2004: 143-148). Par ailleurs elle confirme une tendance identifiée dans une analyse antérieure des schémas de croissance, qui montrait qu'au stade initial du processus de développement, l'expansion de la demande intérieure contribue à raison d'à peine moins de 75 % à la croissance économique dans les pays orientés tant vers la petite production primaire que vers la petite production manufacturière (Chenery, Robinson et Syrquin, 1986).

---

*Vu que la demande intérieure est un facteur puissant de croissance économique, sa faible croissance constitue une contrainte importante pour le développement des capacités productives dans la plupart des PMA.*

---

Vu que la demande intérieure est un facteur aussi puissant de croissance économique, sa faible croissance constitue une contrainte importante pour le développement des capacités productives dans la plupart des PMA. Une demande intérieure morose, qui est signe de pauvreté généralisée et persistante, perturbe fondamentalement le climat de l'investissement dans ces pays. Chercher à améliorer le climat en vue de l'investissement doit être un objectif important de la politique économique. Mais l'orientation générale de l'analyse des politiques en matière d'investissement, qui conduit souvent à se concentrer sur les contraintes gouvernementales et les complications bureaucratiques, ne porte que sur une petite partie du problème. Elle ignore la stimulation de l'activité économique qui peut être étouffée par une réglementation excessive. La vitalité de la demande intérieure doit également être prise en considération. La considérer comme allant de soi revient à ignorer la moitié du tableau. Certes, l'offre crée la demande; mais la demande induit l'offre.

Parce que la part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi total est élevée dans la plupart des PMA, les tendances de la demande intérieure sont étroitement liées à ce qui se produit dans le secteur agricole, ainsi qu'à la nature des liaisons entre l'agriculture et le reste de l'économie. À cet égard, nous avons montré dans ce chapitre que les effets de la croissance agricole sur la demande constituent en soi un mécanisme important de croissance et de réduction de la pauvreté. Au Viet Nam comme au Bangladesh, on constate que s'est mis en place un cercle vertueux qui veut que la stimulation de la demande que génère la croissance agricole induise l'investissement, l'entrepreneuriat et l'emploi dans des activités non agricoles, en particulier dans les services et biens non marchands. C'est ce cercle vertueux qui doit idéalement s'établir dans de nombreux PMA et qui doit être au centre des efforts visant à instaurer un processus plus inclusif de développement, capable de mener à une réduction durable de la pauvreté. Sans le stimulus de la demande intérieure de biens et services non marchands, il est difficile d'envisager une absorption productive de la main-d'œuvre en dehors du secteur agricole, laquelle, comme il a été montré plus tôt dans ce rapport, devient le tournant critique à négocier pour réduire la pauvreté dans un nombre de plus en plus grand de PMA.

Bien que la demande intérieure apporte une contribution déterminante à la croissance économique des PMA, les exportations comptent elles aussi. Il y a de multiples raisons liées à l'offre à cela. Mais les exportations comptent aussi parce que la croissance économique et la pleine utilisation des capacités productives subissent les contraintes de la balance des paiements. Chacune des composantes de la demande contient une part de facteurs importés qui est essentielle pour la poursuite des activités économiques présentes et leur expansion, et les pays ont besoin de devises pour payer ces importations. L'analyse de la situation des PMA dans cette perspective montre que la

croissance des exportations constitue une contribution positive. Mais le desserrement de la contrainte extérieure a été sérieusement réduit par la dégradation des termes réels de l'échange et par la dépréciation des taux de change. Il est par ailleurs manifeste que les flux et les transferts de capitaux jouent un rôle important dans les PMA pour atténuer la contrainte liée à la balance des paiements.

De façon générale l'analyse proposée dans le présent chapitre suggère que mettre l'accent de manière trop exclusive sur les exportations plutôt que sur la demande intérieure, ou vice-versa, ou sur le développement des capacités productives dans le domaine des produits marchands plutôt que celui des produits non marchands, ou l'inverse, risque fort d'être contre-productif. La croissance et la réduction de la pauvreté ont besoin des deux faces de la médaille. Mais ce qui est le plus fondamentalement important, c'est de faire en sorte que les facteurs liés à la demande soient enfin pris au sérieux dans les politiques de développement des capacités productives. Les politiques qui cherchent à mettre en place dans les PMA des remèdes passant par l'offre, sans porter l'attention voulue à la dynamique de la demande, risquent d'être vouées à l'échec.

## Notes

1. Pour lesquels on dispose de données homogènes.
2. Idéalement, il conviendrait de défalquer tous les éléments correspondant à des importations dans C, I, G et X pour obtenir la valeur *effective* de la demande intérieure.
3. La demande cumulée peut se ventiler en contributions de la demande intérieure (DD), qui est la somme  $C + I + G$ , et des exportations nettes (NE), qui sont la différence entre les exportations et les importations ( $X - M$ ) (Banque asiatique de développement, 2005).
4. Il en va de même pour d'autres pays en développement. Mellor (1999) applique ce modèle à l'Égypte.
5. Il existe maintenant tout un corpus d'études qui évaluent empiriquement le modèle de croissance soumise à la contrainte extérieure, soit individuellement, soit par groupes de pays en développement. Citons par exemple Moreno-Brid et Perez (1999) pour les pays d'Amérique centrale; Hussain (1999, 2001) pour les pays d'Asie de l'Est et les pays africains; Perraton (2003) pour plusieurs pays en développement; et Moreno-Brid (1998) et Pacheco-López (2005a) pour le Mexique.
6. La contribution de chacun des flux de capitaux à la croissance est calculée en multipliant le taux moyen de croissance de chacun des flux par sa part propre dans le financement des importations.
7. Ceci ne signifie pas que les flux d'APD ne contribuent pas au bien être et aux niveaux de vie. Mais dans une modélisation de la croissance il convient de distinguer entre le niveau des variables et leur taux de croissance. Leur niveau peut être positif alors que leur croissance est négative. Autre distinction dont il faut tenir compte, les variables exprimées en valeur nominale sont à distinguer des variables exprimées en valeur réelle.
8. La question de la stimulation de la demande occupe le centre du débat sur l'accès aux marchés; voir Fugazza (2004).

## Bibliographie

- Banque asiatique de développement (2005). *Asian Development Outlook 2005, Developing Asia and the World*, Hong Kong (Chine).
- Bernabè, S. et Krsti, G. (2005). Labour productivity and access to markets matter for pro-poor growth. *Banque mondiale*, dans le contexte de la mise en œuvre du programme de travail pour une croissance favorable aux pauvres.
- Bhaduri A. et Skarstein, R. (2003). Effective demand and the terms of trade in a dual economy: A Kaldorian perspective, *Cambridge Journal of Economics*, 27(4): 583-595.
- Chenery, H., Robinson, S. et Syrquin, M. (1986). *Industrialization and Growth: A Comparative Study*. Banque mondiale, Washington DC.

- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés – Commerce international et réduction de la pauvreté*, Genève. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.00.II.D.21, Genève et New York.
- Delgado, C., Hopkins, J. et Kelly, V. (1998). *Agricultural Growth Linkages in Sub-Saharan Africa*. International Food Policy Research Institute, Research Report 107, Washington, DC.
- FAO (2002). Questions de politique commerciale liées aux tendances des importations agricoles dans le contexte de la sécurité alimentaire. CCP 03/10, Rome.
- FAO (2003). Les réformes du commerce et la sécurité alimentaire ([http://www.fao.org/documents/show\\_cdr.asp?url\\_file=/DOCREP/005/Y4671E/Y4671E00.HTM](http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/005/Y4671E/Y4671E00.HTM)).
- Fei, J. C. et Ranis, G. (1997). *Growth and Development from an Evolutionary Perspective*, Blackwell (Royaume-Uni).
- Fugazza, M. (2004). Export performance and its determinants: Supply and demand constraints. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series, No. 26. UNCTAD/ITCD/TAB/27, Genève.
- Hirschman, A. (1958). *Strategy of Economic Development*. Ithaca: Cornell University Press.
- Hussain, M. N. (1999). The balance of payments constraint growth and growth rate differences among African and East Asian economies, *African Development Review*, June, 103-137.
- Hussain, M. N. (2001). "Exorcising the ghost": An alternate model for measuring the financing gap in developing countries, *Journal of Post Keynesian Economics*, 24(1): 89-124.
- McCombie, J. et Thirlwall, A. P. (2004). *Essays on Balance of Payments Constrained Growth: Theory and Evidence*. London: Routledge.
- Mellor, J. (1999). Faster, More Equitable Growth: the relationship between growth in agriculture and poverty reduction, *Agricultural Policy Development Project Research Report*, No. 4, Abt Associates Inc., Cambridge, Mass.
- Mellor, J. (2000). Agricultural growth, rural employment, and poverty reduction: Non-tradables, public expenditure and balanced growth. Paper prepared for the World Bank Rural Week 2000, "Poverty or Prosperity: Rural People in a Globalized Economy" 28-31 March.
- Mellor, J. (2002). The impacts of globalization on the role of agriculture. Paper presented at the Expert Consultation on Trade and Food Security "Conceptualizing the Linkages", 11-12 July 2002, Rome.
- Moreno-Brid J. C., (1998). "Balance of payments constrained economic growth: The Case of Mexico", *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, 207: 413-433.
- Moreno-Brid J. C. et Perez, E. (1999). "Balance of payments constrained growth in Central America", *Journal of Post Keynesian Economics*, 22(1): 131-147.
- Osmani S. R. et al. (2003). "The macroeconomics of poverty reduction: The case study of Bangladesh". Programme des Nations Unies pour le développement, Asia-Pacific Regional Programme on Macroeconomics of Poverty Reduction: Kathmandu. Polycopié.
- Osmani, S. R. (2005). *The Employment Nexus Between Growth and Poverty "An Asian Perspective"*, Sida Studies No. 15. Agence suédoise de coopération internationale au développement, Stockholm.
- Pacheco-López, P. (2005a). "The impact of trade liberalisation on exports, imports, the balance of payments and growth: The Case of Mexico", *Journal of Post Keynesian Economics*, 27(4): 595-619.
- Pacheco-López, P. (2005b). Testing the balance of payments constrained growth model for the least developed countries. Document de référence établi en vue du *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, CNUCED, Genève.
- Perraton, J. (2003). "Balance of payments constrained growth and developing countries: An examination of Thirlwall's hypothesis", *International Review of Applied Economics*, 17(1): 1-22.
- Thirlwall, A.P. (1979). "The balance of payments constraint as an explanation of international growth rate differences", *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, 128: 45-53.
- Thirlwall, A. P. (2003). *Trade, the Balance of Payments and Exchange Rate Policy in Developing Countries*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Thirlwall, A. P. and Hussain, M. N. (1982). "The balance of payments constraint, capital flows and growth rate differences between developing countries", *Oxford Economic Papers*, 34: 498-509.
- Vogel, S. (1994). Structural changes in agriculture: Production linkages and agricultural demand-led industrialization, *Oxford Economic Papers*, 46: 136-156.

# Implications sur le plan des politiques

Chapitre

8

## A. Introduction

Les analyses et les données empiriques des précédents chapitres ont d'importantes implications pour ce qui est des politiques économiques. On a cherché dans le présent Rapport à être exhaustif, afin que celui-ci puisse être utile aux décideurs et encourager un dialogue ouvert aussi bien au sein des PMA qu'avec leurs partenaires du développement. Sans pour autant chercher à prévenir d'autres interprétations fonction des conditions locales, ce dernier chapitre présente certaines de ces implications.

Pour l'essentiel, il cherche à montrer qu'il faut revoir les politiques nationales et internationales afin d'encourager le développement économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA. L'accroissement des flux nets d'APD en faveur des PMA depuis 2000, et les perspectives d'un nouvel accroissement de l'aide ainsi que d'un renforcement des mesures complémentaires dans les domaines du commerce et de l'allègement de la dette, pourraient créer des conditions particulièrement favorables au développement. Toutefois, le doublement et le redoublement des ressources extérieures ne suffiront pas si l'allocation de ces ressources s'inscrit dans un modèle de développement inadapté: à moins que les ressources extérieures soient consacrées au développement des capacités productives, l'accélération récente de la croissance qu'ont connu de nombreux PMA (voir la partie I du présent Rapport) sera éphémère et on assistera à nouveau à un effondrement généralisé de la croissance. Le nouveau paradigme doit placer le développement des capacités productives au cœur des efforts déployés tant au plan national qu'au plan international pour encourager la croissance économique et réduire la pauvreté dans les PMA.

Le présent chapitre comporte trois sections. La section B explique pourquoi le développement des capacités productives a une telle importance pour la réduction de la pauvreté, pourquoi les politiques actuelles ne permettent pas véritablement d'accroître ces capacités, et la réorientation à opérer. La section C traite des trois principaux obstacles au développement des capacités productives identifiés précédemment – le déficit d'infrastructure, les faiblesses institutionnelles et la faiblesse de la demande – et présente les priorités et les mesures à mettre en œuvre pour les surmonter. Enfin, la section D traite rapidement de ce qu'implique la priorité en faveur du développement des capacités productives pour la gouvernance nationale et mondiale.

## B. Un nouveau paradigme: justification et nature

### 1. JUSTIFICATION

L'adoption d'un nouveau paradigme repose sur les deux propositions suivantes:

---

*Il faut revoir les politiques nationales et internationales afin d'encourager le développement économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA.*

---

---

*Le nouveau paradigme doit placer le développement des capacités productives au cœur des efforts déployés tant au plan national qu'au plan international pour encourager la croissance économique et réduire la pauvreté dans les PMA.*

---

- Pour réduire sensiblement et durablement la pauvreté, les PMA doivent développer leurs capacités productives de façon à offrir des emplois productifs;
- Les politiques nationales et internationales ne permettent pas véritablement d'accroître les capacités productives des PMA.

Ces deux propositions sont expliquées ci-après.

#### *a) Capacités productives et réduction de la pauvreté dans les PMA*

Une réduction sensible et durable de la pauvreté implique un développement des capacités productives en raison même de la nature de la pauvreté dans les PMA, qui ne touche pas simplement une minorité de la population mais l'ensemble de la société (voir CNUCED, 2002).

La pauvreté généralisée (ou de masse) trouve son origine dans la faible productivité du travail et le sous-emploi de la population active. La plupart des individus doivent gagner leur vie par leur seul travail, avec des outils et un matériel rudimentaires, sans vraiment d'éducation ni de formation et dans un environnement caractérisé par une insuffisance des infrastructures physiques. Ils travaillent principalement dans des microentreprises familiales, et les systèmes financiers et de connaissances indispensables à l'investissement, à l'apprentissage technologique et à l'innovation, sont rudimentaires. L'économie des PMA est dominée par l'agriculture, activité dont les rendements diminuent et qui est soumise aux aléas météorologiques et climatiques; par l'exploitation des ressources minières et pétrolières qui ne sont pas renouvelables et s'épuiseront; et par les petits services qui se traduisent par une concurrence entre pauvres pour répondre aux besoins fondamentaux des pauvres. Un petit nombre de pays ont créé une activité manufacturière d'un faible niveau technologique, principalement dans le secteur du vêtement et de l'habillement, ou ont développé un important secteur touristique. Les exportations et les importations représentent plus de la moitié du PIB des PMA considérés globalement mais ceux-ci ne sont concurrentiels sur les marchés internationaux que pour un très petit nombre de produits, et il leur est difficile d'être concurrentiels sur leur propre marché, même dans le cas de produits simples. Les exportations sont dominées par les produits de base et, en dépit de la très forte hausse récente des cours des minerais et du pétrole, la plupart des PMA ont connu une forte détérioration des termes de l'échange depuis 1980. Les importations alimentaires ont sensiblement augmenté depuis le milieu des années 90, notamment dans le cas des PMA africains.

---

*La pauvreté généralisée trouve son origine dans la faible productivité du travail et le sous-emploi de la population active.*

*Dans ce contexte, la réduction de la pauvreté exige le développement des possibilités d'emplois productifs.*

---

Dans ce contexte, la réduction de la pauvreté exige le développement des possibilités d'emplois productifs, ce qui suppose un accroissement des investissements et de l'apprentissage technologique de façon à accroître le capital par travailleur, les savoirs et la productivité. Elle exige également d'abandonner les activités économiques dont la rentabilité et les termes de l'échange diminuent et qui sont exposées aux aléas environnementaux en faveur d'activités susceptibles d'avoir un rendement croissant et qui offrent davantage de possibilités de progrès technologique. L'une des conséquences de la pauvreté généralisée et qu'elle s'accompagne de marchés intérieurs peu importants et stagnants, sans donc véritablement d'incitation à investir ou à innover. Or le développement de l'emploi productif se traduira par une progression de la demande intérieure. Les investissements et l'apprentissage technologique sont également essentiels à l'amélioration de la compétitivité internationale dans le secteur des biens marchands, ce qui signifie que le développement des capacités productives est un préalable indispensable pour

tirer parti des opportunités créées par la demande des marchés internationaux. La réduction de la pauvreté peut être rapide si les politiques mises en œuvre peuvent créer durablement un cercle vertueux dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement.

La nécessité d'accorder la priorité au développement des capacités productives est particulièrement importante à l'heure actuelle car les PMA se trouvent dans une phase de transition critique où ils doivent relever un double défi.

Par le passé, la croissance de la main-d'œuvre était principalement absorbée par l'expansion des terres agricoles, mais aujourd'hui, cela est de moins en moins vrai en raison de la tendance générale à la diminution des superficies agricoles par travailleur agricole et également parce qu'un nombre croissant d'agriculteurs exploitent des terres fragiles. Même dans les PMA où les terres sont abondantes, les plus pauvres n'ont guère accès à la terre du fait des inégalités d'accès aux ressources foncières. Dans ces conditions, il devient de plus en plus difficile de fournir des emplois productifs dans l'agriculture pour répondre à l'augmentation de la population active. En conséquence, une population sans cesse plus nombreuse cherche à s'employer dans le secteur non agricole, et l'urbanisation s'accélère. Toutefois, dans de nombreux PMA, cette population ne trouve pas à s'employer: pour l'ensemble du groupe, la productivité du travail non agricole a diminué entre 1980-1983 et 2000-2003, et cette tendance est manifeste dans les quatre cinquièmes des PMA pour lesquels on dispose de données.

Pour le groupe des PMA, la décennie 2000-2010 sera la première pour laquelle la croissance de la population active devrait être plus rapide dans le secteur non agricole que dans l'agriculture. Cette transition concernera plus de la moitié des PMA et un plus grand nombre encore sur la période 2010-2020. L'incapacité passée de la plupart des PMA à créer des emplois productifs non agricoles constitue donc un problème particulièrement grave: s'il n'est pas abordé maintenant, il sera impossible d'obtenir une véritable réduction de la pauvreté, c'est-à-dire une réduction qui ne se limite pas à des mesures palliatives qui atténuent les symptômes de la souffrance.

Au problème que pose la création d'emplois productifs pour faire face à cette urbanisation, vient s'en ajouter un second, à savoir la mondialisation. Comme on l'a vu dans de précédents Rapports, seul un très petit nombre de PMA ont conservé des régimes commerciaux restrictifs, et la plupart ont engagé une libéralisation à la fois vaste et rapide de leurs échanges. Toutefois, leurs structures actuelles de production et d'échanges n'offrent que des opportunités très limitées dans un monde qui se globalise rapidement sous l'influence de nouveaux produits à forte intensité de connaissances et dans lequel l'accès aux marchés est particulièrement difficile. Parallèlement, l'ouverture rapide de secteurs plus traditionnels expose les producteurs actuels à une concurrence mondiale sans précédent. Pour pouvoir tirer profit des récents progrès technologiques, il faut franchir plusieurs seuils en matière de capital humain, de recherche-développement et de gestion, ce pourquoi la plupart des PMA ne disposent pas de ressources suffisantes. L'enchaînement implacable des causes et des effets menace de creuser encore plus l'écart en leur défaveur.

Dans ce contexte, il est essentiel que les mesures prises au plan national comme au plan international pour réduire la pauvreté mettent l'accent sur le développement des capacités productives et sur le développement parallèle des emplois productifs. Cela est d'autant plus urgent que la situation actuelle est

---

*La nécessité d'accorder la priorité au développement des capacités productives est particulièrement importante à l'heure actuelle car les PMA se trouvent dans une phase de transition critique où ils doivent relever un double défi.*

---



---

*Une population sans cesse plus nombreuse cherche à s'employer dans le secteur non-agricole, et l'urbanisation s'accélère dans de nombreux PMA, cette population ne trouve pas à s'employer.*

---



---

*Au problème que pose la création d'emplois productifs pour faire face à cette urbanisation, vient s'en ajouter un second, à savoir la mondialisation et une concurrence mondiale sans précédent.*

---

caractérisée, d'une part, par un processus d'urbanisation qui se manifeste par un nombre croissant de personnes à la recherche d'emplois non agricoles et, d'autre part, par la concurrence qui s'exerce au niveau mondial.

*b) Le caractère approprié des politiques nationales et internationales actuelles*

L'adoption d'un nouveau paradigme est nécessaire parce que les politiques nationales et internationales actuelles destinées à encourager le développement économique et la réduction de la pauvreté ne permettent pas aux pays les moins avancés de développer leurs capacités productives.

---

*Les politiques nationales et internationales actuelles destinées à encourager le développement économique et la réduction de la pauvreté ne permettent pas aux pays les moins avancés de développer leurs capacités productives.*

---

La plupart des PMA ont engagé depuis la fin des années 80 un processus de réforme économique, dans le cadre de programmes d'ajustement structurel prévoyant un ensemble de mesures de stabilisation macroéconomique, de libéralisation et de privatisation généralement connu sous le nom de «Consensus de Washington» (Williamson, 1990). Depuis 2000, ils ont entrepris une deuxième vague de réformes, généralement dans le cadre de stratégies de réduction de la pauvreté élaborées dans le contexte des DSRP. Comme on l'a vu dans de précédents Rapports, l'objectif des DSRP est de faciliter des réformes économiques à la fois plus spécifiques et davantage maîtrisées par le pays concerné, comme d'assurer une plus grande coordination entre les donateurs et les stratégies nationales (voir CNUCED 2002; CNUCED 2004a). Toutefois, les stratégies de réduction de la pauvreté s'inscrivent également dans le cadre de cette deuxième vague de réformes qui met davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté et le développement humain de même que sur l'orientation sociale des dépenses publiques, et attachent une plus grande importance aux institutions de gouvernance ainsi qu'à l'amélioration des fonctions administratives, juridiques et réglementaires de l'État. Cette réorientation en faveur des institutions s'accompagne d'un effort accru d'amélioration du climat des investissements, notamment en faveur des infrastructures.

---

*Les réformes mises en œuvre au cours des années 90 ont permis de mieux utiliser les capacités existantes mais n'ont pas offert suffisamment d'incitations au développement de ces capacités.*

---

Il est aujourd'hui largement admis que les mesures engagées lors de la première génération de réformes n'ont pas eu, et de loin, les résultats escomptés. C'est ce qui explique pour une large part la deuxième vague de réformes: comme le dit la Banque mondiale (2004a: 12), celle-ci n'est pas tant le résultat d'une stratégie planifiée que la conséquence d'une réaction décevante de l'offre aux premières réformes. Cette déception est tout aussi vraie dans le cas des PMA que dans d'autres pays en développement (CNUCED, 2000).

Il n'y a pas d'unanimité quant aux causes de l'échec de la première vague de réformes. Pour certains, celles-ci n'ont pas été mises en œuvre de façon satisfaisante, mais ce point de vue sous-estime l'importance de ce qui a été effectivement réalisé. Dans les PMA en particulier, les réformes ont été considérables (CNUCED, 2000) et il apparaît aujourd'hui clairement que leur échec tient à des erreurs de conception plutôt qu'à des problèmes d'exécution. En outre, elles souffraient d'une faiblesse fondamentale, à savoir qu'elles ne permettaient pas de développer les capacités productives. Elles n'ont que rarement débouché sur une accumulation de capital et n'ont pas contribué à régler les problèmes complexes posés par la promotion de l'apprentissage technologique et de l'innovation. Comme on peut le lire dans un rapport de la Banque mondiale (2005a: 10), les réformes mises en œuvre au cours des années 90 ont permis de mieux utiliser les capacités existantes mais n'ont pas offert suffisamment d'incitations au développement de ces capacités. Pour Griffin (2005: 9), le manque d'investissement constitue le «talon d'Achille» de

l'ajustement structurel et de la mondialisation, alors que pour Lall (2004) les réformes s'appuyaient sur une mauvaise compréhension des processus d'apprentissage technologique et d'acquisition de technologies. Ces deux auteurs montrent comment les résultats décevants des réformes de la première génération tenaient à des erreurs de conception quant à la façon dont se produisent les changements structurels, qui étaient l'objectif même des programmes d'ajustement structurel.

La seconde vague de réformes tient compte de cette faible réponse des investissements, et c'est pourquoi elles mettent un accent beaucoup plus important sur l'amélioration du climat d'investissement, ce qui devrait certainement contribuer à développer les capacités productives. Toutefois, ce que l'on entend par un climat favorable pour les investissements peut être compris de diverses façons. D'une manière générale, on considère qu'il s'agit d'un ensemble de facteurs, propres au lieu considéré, et qui offrent aux entreprises des opportunités et des incitations pour réaliser des investissements productifs, créer des emplois et se développer (Banque mondiale, 2004b). Dans la pratique, il est défini de façon plus restrictive, à savoir que les «interventions destinées à créer un climat favorable aux investissements» concernent d'abord les institutions, la gouvernance et les politiques, puis la déréglementation, la concurrence et la réduction des formalités administratives. La Banque mondiale (2004b), par exemple, met l'accent sur la corruption, la fiscalité, la lourdeur de la réglementation et de la bureaucratie, l'infrastructure et les coûts financiers, la réglementation du marché du travail, le caractère prévisible et crédible des politiques, la stabilité macroéconomique, les droits de propriété, les mesures destinées à faire respecter les contrats, l'expropriation, les obstacles réglementaires à l'entrée et à la sortie, le droit de la concurrence et la politique en matière de concurrence, le fonctionnement des marchés financiers et les infrastructures. Elle utilise l'indice de liberté économique de l'Heritage Foundation/Wall Street Journal pour mesurer la qualité du climat des investissements, l'indice étant d'autant plus élevé que les autorités interviennent dans l'économie et que le climat des investissements est défavorable (Banque mondiale, 2004c: 4).

Cette approche présente toutefois trois inconvénients. Tout d'abord, elle met l'accent sur les *obstacles* à l'investissement mais ignore le rôle fondamental de la demande effective pour ce qui est de *stimuler* l'investissement. Deuxièmement, elle suppose a priori ce que doit être le rôle du gouvernement or, dans les pays en développement qui ont enregistré durablement des taux élevés de croissance économique, les autorités ont adopté une approche beaucoup plus active afin de libérer l'esprit d'entreprise des investisseurs en créant des rentes conditionnées par les investissements, le progrès technologique ou les exportations (voir CNUCED, 1994, 1996: Amsden, 2004). Troisièmement enfin, cette approche s'intéresse à la mise en place de conditions-cadres de l'investissement mais, compte tenu des faiblesses structurelles des PMA, il est également nécessaire d'intervenir au niveau meso-économique, c'est-à-dire de traiter les questions liées à la structure de la production, à la persistance d'écart de productivité entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie comme entre les entreprises du secteur formel et celles du secteur informel, entre grandes et petites entreprises et entre agriculteurs riches et pauvres; à la nature des liens intersectoriels, aux relations interentreprises et aux complémentarités au niveau de la production. Compte tenu de ces faiblesses, il est par ailleurs indispensable d'encourager le développement des capacités entrepreneuriales au niveau microéconomique. D'ailleurs, l'un des principaux constats de l'évaluation du climat d'investissement dans les PMA est qu'il existe une très importante hétérogénéité en ce qui concerne la performance économique des entreprises.

---

*L'un des principaux constats de l'évaluation du climat d'investissement dans les PMA est qu'il existe une très importante hétérogénéité en ce qui concerne la performance économique des entreprises.*

---

Dans ce contexte, une approche qui consiste simplement à établir un cadre général d'incitations, bien que nécessaire, sera insuffisante.

La priorité accordée depuis peu à la réduction de la pauvreté dans le cadre des politiques nationales et internationales de développement rend par ailleurs la tâche plus difficile pour les décideurs. Étant donné que, comme on l'a vu ci-dessus, la production, l'emploi et la pauvreté sont inextricablement liés, la distinction entre développement productif et réduction de la pauvreté ne peut être qu'artificielle. Toutefois, dans la pratique, l'accent mis récemment sur la réduction de la pauvreté a conduit à privilégier fortement les objectifs sociaux et les objectifs de développement humain connexes. S'ils sont certes importants et doivent être un élément essentiel de toute stratégie de développement des capacités productives, le fait de les placer au cœur des stratégies a conduit à négliger les questions de production et d'emploi ce qui risque de se traduire par une approche partielle du problème, qui en traite les symptômes mais pas les causes. Il a même été suggéré que les politiques actuelles risquaient de créer de graves déséquilibres entre les efforts en faveur du développement et l'aide, qui n'est qu'un palliatif, et un système que l'on pourrait qualifier de «colonialisme providence» (Reinert, 2005: 15).

---

*Étant donné que, la production, l'emploi et la pauvreté sont inextricablement liés, la distinction entre développement productif et réduction de la pauvreté ne peut être qu'artificielle.*

---

L'analyse des tendances concernant la composition des engagements au titre de l'aide en faveur des PMA montre que la part de l'APD destinée aux infrastructures économiques et aux secteurs axés sur la production a sensiblement diminué. Il convient donc de se féliciter de l'intérêt récent pour «l'aide pour le commerce» sous réserve que cette aide serve à renforcer les capacités de production de biens marchands. Toutefois, la définition de cette notion fait l'objet d'un débat et, en tout état de cause, quelle qu'elle soit, une approche du développement des capacités productives simplement axée sur les échanges ne sera pas suffisante pour assurer durablement une croissance économique solidaire des PMA. Comme on l'a vu dans le précédent Rapport, dans de nombreux cas le développement des exportations ne s'est pas traduit par une réduction de la pauvreté dans les PMA, en partie parce que les activités axées sur les exportations se développent au sein d'enclaves qui ne sont que peu liées au reste de l'économie, et en partie parce qu'elles ne suffisent pas, à elles seules, à créer suffisamment d'emplois pour absorber l'accroissement de la population active. Une réduction sensible et durable de la pauvreté implique d'apporter aux PMA une aide au développement des capacités productives, dont l'aide pour le commerce serait l'un des éléments.

Il importe également que l'aide apportée par la communauté internationale aux PMA tire parti du potentiel de chaque pays. La combinaison d'une demande intérieure insuffisante, d'une part, et de capacités, infrastructures et institutions trop faibles pour être concurrentielles au plan international, d'autre part, se traduit notamment par une sous-utilisation des ressources productives et des capacités entrepreneuriales du fait d'une demande insuffisante. Il existe donc une main-d'œuvre excédentaire, des capacités entrepreneuriales latentes, des savoirs traditionnels non exploités et des ressources naturelles non identifiées. L'appui apporté par la communauté internationale doit s'inspirer de ce que disait Albert Hirschmann, à savoir que le développement ne dépend pas tant du fait de trouver la combinaison optimale pour certaines ressources et certains facteurs de production que de l'exploitation de ressources et de capacités cachées, éparpillées ou mal utilisées (Hirschmann, 1958: 5). Il arrive aujourd'hui trop souvent que l'aide apportée pour le développement des capacités productives soit simplement considérée comme un moyen de remédier à des déficiences et à des insuffisances perçues, plutôt que comme le moyen de

mobiliser les forces créatrices et les potentialités latentes des PMA. Les conditions actuelles de la coopération technique en sont un bon exemple (Fukudu-Parr, Lopes et Malik, 2002).

## 2. LA NATURE DU NOUVEAU PARADIGME

Le nouveau paradigme préconisé ici place le développement des capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales destinées à encourager la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Dans ce modèle, les politiques doivent mettre l'accent sur l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel, et chercher à enclencher et à maintenir un cercle vertueux dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement et créent des emplois productifs pour réduire la pauvreté.

### ENCADRÉ 23: L'APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF DE LA CEPALC

Depuis les années 50, la pensée de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) repose sur le *structuralisme*, même si depuis 1990 environ son approche à l'égard du développement a évolué vers le *néostructuralisme*. Il s'agit d'une approche globale du développement productif, dont la publication intitulée «Productive development in open economies» (CEPALC, 2004) constitue un bon exemple.

L'approche de la CEPALC repose principalement sur l'hypothèse selon laquelle la performance globale d'une économie est le résultat d'interactions dynamiques aux niveaux macroéconomique, méso-économique et microéconomique, les interactions entre ces deux derniers niveaux constituant une *dynamique «structurelle»*. Compte tenu de l'importance de ces interactions, l'approche de la CEPALC cherche notamment à comprendre les complémentarités stratégiques entre secteurs productifs. D'après la CEPALC, l'existence de ces complémentarités est à la base de la compétitivité du système. Les interactions entre les trois niveaux conditionnent également la stratégie de développement productif et sont à l'origine des changements structurels qui concernent les appareils productifs et technologiques, la configuration des marchés de facteurs et de produits, la disponibilité des facteurs, la nature des agents du monde de l'entreprise et la façon dont ces marchés et agents réagissent à des événements extérieurs (CEPALC, 2000).

L'*hétérogénéité structurelle* constitue un autre élément clef de l'approche de la CEPALC. Elle découle des défaillances du marché, du sous-développement des marchés et d'asymétries quant à la capacité de différents agents économiques d'avoir accès à l'information, aux marchés de facteurs et à d'autres actifs. Plus elle est importante, plus l'économie tend à afficher une productivité globale faible. Dans une économie caractérisée par une hétérogénéité structurelle, il n'existe pas de tendance spontanée en faveur du plein emploi des ressources productives (CEPALC, 2004), ce qui justifie une action publique concertée.

Une intervention sélective est nécessaire puisque, s'il est indispensable d'avoir des marchés qui fonctionnent de manière satisfaisante, un «juste prix» ne suffira pas à lui seul à provoquer une croissance économique socialement équitable. La nature de cette «intervention» est déterminée par son efficacité sociale dans les domaines dans lesquels son impact macroéconomique est le plus important. L'une des caractéristiques essentielles du néostructuralisme est qu'il identifie l'État comme un acteur nécessaire pour institutionnaliser les marchés et encourager un *développement de l'intérieur*, ce qui ne se produira pas nécessairement sur un marché libre.

Dans les économies structurellement hétérogènes, l'application de politiques apparemment neutres produit des résultats non neutres. Cette constatation est l'une des principales justifications de la réévaluation du rôle de la politique publique après l'ère des politiques néolibérales. Toutefois, l'approche néostructuraliste représente une rupture avec certaines politiques structuralistes appliquées par le passé, et donc avec les hypothèses sur lesquelles ces politiques reposent. Cette rupture marque une évolution de la pensée économique vers la reconnaissance du nouveau pouvoir dominant de l'économie de marché, et est évidente dans l'incorporation des concepts d'efficacité économique dans les propositions actuelles, y compris le débat en faveur de l'offre d'incitations mais sur la base des performances (CEPALC, 2000: 233).

Le rapport publié en 2004 par la CEPALC et intitulé «Productive development in open economies» présente une analyse des principales stratégies que peuvent mettre en œuvre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour créer, renforcer et moderniser l'appareil productif de la région. Il décrit trois grandes stratégies, à savoir:

**Encadré 23. (suite)**

- 1) *Une stratégie d'inclusion* destinée à faire passer le plus grand nombre possible de petites unités de production du secteur informel au secteur formel de l'économie. Parmi les mécanismes susceptibles d'être utilisés à cet effet, on peut citer la simplification des règles et procédures administratives, la réduction de la fiscalité et la simplification des procédures déclaratives, le développement de l'accès au crédit pour les petits investissements et une formation de base à la gestion et à la technologie.
- 2) *Une stratégie de modernisation* fondée sur des mesures en faveur de différents groupes de production ou de certaines chaînes de production. Les critères de sélection pourraient être la possibilité de produire des biens et services destinés à l'exportation, la possibilité d'introduire une technologie plus avancée dans le système de production, etc. L'appui en faveur de la modernisation de la production pourrait notamment prendre la forme de politiques destinées à améliorer l'accès à l'information, au crédit, à la technologie et aux systèmes de commercialisation, et de l'offre par des organismes publics spécialisés ainsi que par des associations commerciales privées d'informations sur les marchés extérieurs de façon à favoriser les exportations. Cette stratégie prévoit également le développement des activités de formation, l'incorporation des améliorations en matière de production et de technologie et l'achat de nouveaux matériels et équipements.
- 3) *Une stratégie de densification* qui consiste à incorporer davantage de savoirs au stade de la production et à développer les liens en matière de production, de technologie, de créations d'entreprises et de travail. Cela suppose à la fois l'existence d'institutions et d'une politique publique satisfaisantes, ainsi qu'une plus grande participation du secteur privé. Cette stratégie consisterait entre autres à mettre en œuvre des programmes destinés à renforcer les liens entre entreprises exportatrices, ainsi que la coopération entre secteur public et secteur privé dans certains domaines d'innovation, à attirer des investissements étrangers de haute qualité pour la création de liens au stade de la production et de capacités technologiques, et à renforcer l'infrastructure des services de façon à réduire les goulots d'étranglement au stade de la production.

---

*Les politiques doivent mettre l'accent sur l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel, et chercher à enclencher et à maintenir un cercle vertueux dans lequel le développement des capacités productives et la croissance de la demande se renforcent mutuellement et créent des emplois productifs pour réduire la pauvreté.*

---



---

*Le nouveau paradigme préconisé met la production et l'emploi au cœur des efforts visant à réduire la pauvreté.*

---

Ce paradigme n'est pas totalement nouveau: il a été proposé, par exemple, par la CEPALC, dans une série d'études sur le développement productif (encadré 23). Il est également similaire à la politique adoptée par le Japon à l'égard du développement économique (encadré 24) qui a donné naissance à divers modèles de développement en Asie de l'Est. Il constituerait toutefois une nouvelle orientation pour les PMA et leurs partenaires, même si le développement des capacités productives fait partie intégrante du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA.

Cette approche diffère des politiques actuelles principalement par la façon dont elle aborde la réduction de la pauvreté, le développement des capacités productives et le commerce international.

#### *a) La réduction de la pauvreté*

Le nouveau paradigme préconisé met la production et l'emploi au cœur des efforts visant à réduire la pauvreté. Cela ne veut pas dire que les dépenses sociales et le développement humain ne sont pas importants, d'autant plus que la santé, l'éducation et la protection sociale devraient être considérés comme faisant partie du processus de développement des capacités productives. Toutefois, ce processus va plus loin en ce sens qu'il établit un lien entre une réduction sensible et durable de la pauvreté et le développement de la base productive de la société, la capacité d'une société à consommer étant liée à sa capacité de produire, et incorpore le rôle essentiel de l'emploi.

#### *b) Les capacités productives*

Il ressort clairement de ce qui précède sur le climat de l'investissement que le paradigme actuel n'ignore pas le développement des capacités productives. Toutefois, le nouveau paradigme préconisé adopte une approche différente à cet égard, caractérisée par:

## ENCADRÉ 24: UNE APPROCHE JAPONAISE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comme la CEPALC (voir l'encadré 23), plusieurs économistes japonais ont élaboré une approche du développement qui met l'accent sur la production. Ohno (1998) en résume les principales caractéristiques comme ci-après:

- La priorité devrait être accordée à l'économie réelle et non à des objectifs financiers;
- La stratégie de développement à long terme devrait comporter des objectifs réels (par opposition à des critères de performance trimestriels ou mensuels), et notamment: i) fixer des objectifs nationaux à long terme (par exemple, créer un certain nombre d'emplois sur une période de 5 ans, doubler le revenu en 10 ans, créer des industries à partir de zéro, industrialiser le pays d'ici à 2020); et ii) définir des mesures globales et concrètes annuelles en vue de la réalisation de ces objectifs, identifier les goulots d'étranglement, allouer des ressources budgétaires suffisantes et définir la stratégie des organes de mise en œuvre. Les mesures nécessaires dans l'immédiat sont déterminées à partir de ces objectifs à long terme;
- Le Gouvernement joue un rôle actif dans la promotion du développement;
- Il est reconnu que l'instauration d'une économie de marché prend du temps;
- La stratégie est adaptée au pays considéré.

Yanagihara (1998) établit une distinction entre une approche-cadre et une approche spécifique de la politique du développement. Pour lui, l'approche-cadre représente les règles du jeu selon lesquelles les agents économiques prennent les décisions et agissent dans une économie donnée. À l'inverse, l'approche spécifique renvoie à des unités organisationnelles tangibles telles que les entreprises, les organismes officiels et les projets industriels et à leur regroupement en industrie, secteur ou région. Elle peut également concerner des facteurs de production " la terre, le travail, le capital et la technologie " à différents niveaux d'agrégation et de spécificité. Cette approche considère l'économie comme l'ensemble de ces différentes unités et le développement économique comme leur expansion quantitative et leur amélioration qualitative accompagnées d'une évolution de leur composition (p. 70 et 71).

Ces approches ne traitent pas de la même façon les politiques de développement et d'ajustement structurel. Dans l'approche-cadre, la politique économique et les réformes institutionnelles ont principalement pour objectif de corriger les distorsions en matière d'incitation, alors que dans l'approche spécifique les politiques et les institutions sont considérées comme des intrants tangibles, des facteurs classiques de production, qui déterminent le processus de changement économique. Ils constituent le moyen de concrétiser une vision de l'économie, généralement décrite comme un ensemble d'économies industrielles ou régionales (p. 71).

Dans l'approche-cadre, la définition des caractéristiques est considérée comme une condition nécessaire, même si elle n'est pas toujours suffisante, du développement, qui se traduira par une amélioration des indicateurs macroéconomiques. De part sa nature même, elle n'accorde que peu d'importance à la nature de l'économie réelle qui en émergera: c'est au marché de la déterminer. En revanche, dans l'approche spécifique, les résultats économiques en termes de composition sectorielle ou d'organisation industrielle sont primordiaux, alors que le mode de gestion économique reste souple et non déterminé. Les orientations économiques, telles que les secteurs ou les activités considérés comme prioritaires, ont un rôle mais découlent de l'objectif ultime " ou du résultat attendu ", à savoir le développement économique et en sont subordonnés (p. 71). Cette approche est axée sur les résultats et exprimée de façon concrète plutôt que générale (construire de nouvelles usines plutôt qu'améliorer les mécanismes de marché). L'objectif est de parvenir à une expansion économique par l'accumulation d'ingrédients appropriés de façon à accroître la capacité productive de l'entreprise ou du projet (p. 75).

Si l'on applique cette approche aux pays très pauvres, il en découle en particulier que l'économie de marché est sous-développée et qu'il est nécessaire de créer des marchés (Ishikawa, 1998). Les stratégies de réduction de la pauvreté doivent en outre mettre l'accent sur la production et la productivité plutôt que simplement chercher à agir directement sur la pauvreté (Ohno, 2002; Ishikawa, 2002).

- Des politiques macroéconomiques axées sur la promotion de la croissance, de l'investissement et de l'emploi;
- Une approche multinationale qui non seulement cherche à créer le cadre institutionnel et macroéconomique nécessaire, mais comporte également des politiques visant à modifier les structures de production et les institutions au niveau méso-économique et les capacités et incitations au niveau microéconomique;

- Une promotion active de l'entrepreneuriat;
- Une approche stratégique de l'intégration à l'économie mondiale.

---

*Les politiques macroéconomiques au lieu d'être axées sur la stabilisation financière, doivent être réorientées en faveur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi.*

---

Les *politiques macroéconomiques* sont un élément essentiel du développement des capacités productives, mais au lieu d'être axées sur la stabilisation financière, elles doivent être réorientées en faveur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi. C'est ce que French-Davies (2005) appelle la «macroéconomie pour le développement». Il considère qu'elle nécessite d'établir une distinction claire et systématique entre ce qui est simplement une reprise économique et la création de nouvelles capacités de production. La distinction entre la création de *nouvelles* capacités et l'utilisation des capacités *existantes* devrait être l'un des principes essentiels de la politique monétaire, de change et budgétaire, ainsi que de la régulation des flux de capitaux (p. 7). Il considère également que, pour assurer un environnement qui encourage la croissance, les pays doivent agir sur les *véritables* fondamentaux macroéconomiques, c'est-à-dire limiter le déficit extérieur à un niveau supportable, maintenir les engagements extérieurs à un niveau raisonnable et faiblement liquides, et assurer une adéquation raisonnable entre conditions et taux de change. Cela signifie également qu'il faut créer les conditions nécessaires pour attirer l'épargne intérieure, limiter l'appréciation des taux de change, faire en sorte que la demande effective soit compatible avec la production, adopter une politique budgétaire responsable et maintenir l'inflation à un niveau raisonnable (p. 7).

---

*L'accroissement de la productivité et le développement de l'emploi indispensables à une croissance durable impliquent à la fois d'investir dans des secteurs dynamiques et en croissance et de renforcer les capacités des secteurs où se trouve l'essentiel de la main-d'œuvre.*

---

L'*approche multiniveau* repose sur le principe selon lequel la dynamique des structures de production agit sur la croissance économique et que, quel que soit le cadre macroéconomique, les entreprises engagées dans les mêmes activités auront des résultats très différents. Les politiques méso économiques doivent être conçues de façon à encourager le changement structurel et les liens dynamiques et elles doivent être complétées par des politiques visant à renforcer les capacités entrepreneuriales au niveau microéconomique. Il ne s'agit pas de «désigner les gagnants», comme on le dit trop souvent car, dans le cas des PMA, l'accroissement de la productivité et le développement de l'emploi indispensables à une croissance durable impliquent à la fois d'investir dans des secteurs dynamiques et en croissance et de renforcer les capacités des secteurs où se trouve l'essentiel de la main-d'œuvre. Une stratégie qui consisterait à n'investir que dans les secteurs dynamiques pour essayer de «sauter les étapes» pourrait se révéler insuffisante pour réduire la pauvreté, principalement parce que les secteurs qui sont en croissance rapide ne sont souvent pas ceux qui emploient la majorité des pauvres, et les emplois proposés supposent des qualifications et une formation que les pauvres n'ont pas. La difficulté consiste alors à élargir l'impact des secteurs dynamiques en croissance au reste de l'économie, tout en intensifiant leurs liens avec les autres secteurs – où la majorité des pauvres est sous-employée. Parallèlement, il est indispensable de faire en sorte que les pauvres puissent acquérir les qualifications et suivre la formation qui leur permettent de trouver un emploi dans les secteurs en croissance de l'économie.

Le plus efficace consisterait à appuyer et à encourager des investissements simultanés dans l'agriculture, l'industrie et les services le long de la chaîne de valeur des secteurs prometteurs, ainsi que d'encourager les exportations, ce qui favoriserait la montée en gamme et accroîtrait la valeur ajoutée locale de ressources naturelles abondantes. L'accent devrait être mis sur un développement intégré qui déclencherait un processus de croissance interactif tenant compte du rôle important joué par la dynamique intersectorielle dans les activités rurales et non rurales, en particulier les activités susceptibles de

catalyser et d'assurer durablement une croissance économique par le biais de relations dynamiques entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les liens avec l'agriculture, qui s'accompagnent d'un cercle vertueux dans lequel la demande créée par la croissance du secteur agricole suscite des investissements, l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans les activités non agricoles, en particulier celles concernant les biens non marchands, seront probablement importants dans de nombreux PMA et au cœur des efforts visant à créer un processus de développement solidaire qui contribue à une réduction durable de la pauvreté.

L'entrepreneuriat est un élément fondamental de tout processus de développement des capacités productives. Pour l'essentiel, il s'agit d'un acte délibéré visant à créer de la valeur économique en saisissant les nouvelles opportunités qui se présentent, et qui s'accompagne d'une prise de risques et de la mobilisation d'un capital humain, social, financier et physique. Deux aspects de l'entrepreneuriat sont importants pour le développement des capacités productives: le rôle joué par les rentes (c'est-à-dire le surcroît de profit lié à une activité novatrice) pour l'entrepreneuriat (Kahn et Jomo, 2000) et le fait que cet entrepreneuriat n'a pas à être nécessairement systématiquement orienté vers des résultats économiques positifs. Si l'on admet que l'entrepreneuriat s'accompagne de la recherche d'une rente, il faut alors établir une distinction entre activités productives et non productives. Les activités non productives ou destructrices sont le fait d'individus ou d'entreprises qui cherchent à obtenir un profit sur la base d'informations asymétriques, à mettre en place des barrières illégales à l'entrée sur leur secteur d'activité ou à renforcer leur position monopolistique. Ces activités impliquent une utilisation non productive de ressources et peuvent devenir très destructrices en encourageant un comportement prédateur. En revanche, un entrepreneuriat productif peut contribuer à orienter les ressources vers des utilisations productives. L'un des principaux problèmes qui se posent dans les PMA aujourd'hui est de savoir comment passer de la recherche non productive de rentes à une activité productive et utiliser l'action publique pour créer des rentes qui encouragent l'activité productive des entreprises en faveur du développement des capacités productives.

Comme le dit Sunkel (1993)<sup>1</sup>, la stratégie de développement des capacités productives est une «stratégie de développement de l'intérieur» en ce sens qu'elle cherche à mobiliser et à développer les ressources productives et les capacités intérieures et à accroître les liens en matière de production au sein de l'économie nationale. Toutefois, il importe de ne pas la confondre avec une stratégie orientée vers l'intérieur. L'intégration à l'économie mondiale offre de très importantes opportunités de développement des capacités productives, et les politiques d'intégration mondiale constituent donc un élément essentiel des politiques préconisées ici.

Toutefois, il ne faut pas ramener l'intégration à l'économie mondiale à la libéralisation des échanges et du compte de capital. Cette intégration peut prendre diverses autres formes, telles qu'une ouverture totale. Comme le dit Westphal (2004) en ce qui concerne l'intégration commerciale, une ouverture efficace n'est pas antinomique d'une certaine protection contre les importations, pour autant que les mesures protectionnistes ne limitent pas indûment la recherche d'un avantage comparatif dynamique, comme ce fut le cas au moins pour la Province chinoise de Taiwan et la République de Corée. Bradford (2005) observe qu'une réglementation ciblée des mouvements de capitaux et l'adoption de régimes de change intermédiaires peuvent servir d'outils macroéconomiques en faveur de la croissance.

---

*L'accent devrait être mis sur un développement intégré qui déclencherait un processus de croissance interactif tenant compte du rôle important joué par la dynamique intersectorielle dans les activités rurales et non rurales, en particulier les activités susceptibles de catalyser et d'assurer durablement une croissance économique par le biais de relations dynamiques entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire.*

---



---

*L'un des principaux problèmes qui se posent dans les PMA aujourd'hui est de savoir comment passer de la recherche non productive de rentes à une activité productive et utiliser l'action publique pour créer des rentes qui encouragent l'activité productive des entreprises en faveur du développement des capacités productives.*

---

La combinaison idéale variera d'un pays à l'autre, mais ce qui est préconisé ici est une approche stratégique de l'intégration à l'économie mondiale, dans laquelle la rapidité et l'ampleur de la libéralisation dans différents domaines sont déterminées par la recherche du développement des capacités productives. Dans de nombreux PMA, la dimension régionale de l'intégration à l'économie mondiale sera probablement importante. De plus, il importe d'adopter des politiques qui permettent de maximiser les opportunités et de réduire au minimum les risques.

À cet égard, on peut relever trois opportunités principales. Tout d'abord, le marché extérieur peut absorber les excédents de production et permettre ainsi d'utiliser des capacités productives qui seraient autrement restées sous-utilisées. Il peut également créer des avantages dynamiques par le biais d'un cercle vertueux qui lie accroissement de la demande, des investissements et de la productivité. Deuxièmement, l'essentiel des efforts de développement des capacités productives doit porter sur le renforcement du rôle et de la taille des entreprises nationales. Toutefois, les entreprises étrangères peuvent également (par l'intermédiaire des IED ou d'autres voies) contribuer à ce processus si la politique intérieure est conçue de façon à attirer plutôt qu'à évincer les entreprises nationales, et s'il existe entre elles des liens dynamiques qui permettent d'encourager l'apprentissage et les investissements. Troisièmement, le rattrapage technologique – promotion de l'acquisition des technologies importées, apprentissage technologique et diffusion de pratiques optimales entre entreprises – peut contribuer de façon importante à l'accélération de la croissance.

---

*L'approche préconisée ici traite d'abord l'aspect «développement» plutôt que l'aspect «commerce» de la relation entre les deux.*

---

### *c) Le commerce international*

Le nouveau paradigme préconisé comporte également une nouvelle approche à l'égard du commerce international. Depuis le début des années 80, on constate clairement que les idées émanant de la théorie du commerce international ont tendance à dominer la compréhension des processus de développement. À l'origine, cette situation est née de la comparaison entre les succès relatifs des stratégies «axées sur l'extérieur» et «axées sur l'intérieur», associées à tel ou tel régime commercial, puis cette tendance s'est renforcée au cours des années 90 à partir de l'idée selon laquelle une intégration rapide et totale à l'économie mondiale était indispensable pour tirer parti de la mondialisation et limiter au maximum les risques d'être laissé à la traîne. L'intégration à l'économie mondiale, et non plus le développement national, est alors devenue le principal objectif des gouvernements.

L'approche préconisée ici considère certes le commerce international comme un élément indispensable au développement des capacités productives, de même que le développement des capacités productives est lui-même indispensable au commerce international, mais traite d'abord l'aspect «développement» plutôt que l'aspect «commerce» de la relation entre les deux.

Comme on peut le lire dans le précédent Rapport sur le commerce et la pauvreté, le commerce international peut contribuer grandement à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés ainsi que dans d'autres pays en développement. Toutefois, les politiques nationales et internationales qui peuvent faciliter cette action doivent s'inscrire dans une approche du commerce déterminée par le développement plutôt que dans une approche du développement déterminée par le commerce (CNUCED, 2004a: 67). L'approche préconisée met donc en priorité l'accent sur la production puis identifie comment le commerce international peut contribuer à l'accumulation de capital, à l'évolution technologique, au changement structurel, à la création

d'emplois et à la réduction de la pauvreté. L'important n'est pas de maximiser les échanges, mais de maximiser les retombées positives des échanges.

## C. Options et mesures

Les politiques nationales et internationales visant à développer les capacités productives des PMA doivent chercher en priorité à réduire les principaux obstacles à l'accumulation de capital, au progrès technologique et au changement structurel. Hausmann, Rodrik et Velasco (2005) ont récemment développé l'idée selon laquelle les politiques publiques des pays en développement doivent mettre l'accent sur la réduction des principaux obstacles à la croissance. Pour eux, les réformes économiques devraient être des stratégies de croissance élaborées en fonction de ces obstacles afin d'avoir sur eux un impact maximum (p. 2). L'approche proposée ici, c'est-à-dire de réduire les principaux obstacles à l'accumulation de capital, au progrès technologique et au changement structurel, est similaire.

Pour Hausmann, Rodrik et Velasco, un tel diagnostic permet notamment de ne pas appliquer de solutions toutes faites et d'identifier les obstacles propres à chaque pays, ce qui a son importance lorsque l'on met le développement des capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté. Afin d'illustrer concrètement ce qu'implique un tel paradigme, la présente section revient sur les trois principaux obstacles identifiés précédemment, et cherche à résumer brièvement certaines des principales priorités et mesures qui permettraient de les réduire. Ces trois obstacles sont :

- Le déficit d'infrastructure;
- Les faiblesses institutionnelles – entreprises, systèmes financiers et systèmes de connaissances;
- La faiblesse de la demande.

Le principal message qui en ressort est que le nouveau paradigme ne se traduit pas par une révision totale des problèmes auxquels les décideurs cherchent à répondre, mais fait une place plus importante à certaines questions qui ont été ignorées ou négligées, et traite différemment certaines autres questions. Par ailleurs, le fait de mettre l'accent sur le développement des capacités productives soulèvera probablement des questions concernant la gouvernance nationale et mondiale, qui seront traitées dans la dernière section du présent chapitre.

### 1. COMBLER LE DÉFICIT D'INFRASTRUCTURE

Le comblement du déficit d'infrastructure entre les PMA et d'autres pays en développement figure parmi les objectifs quantitatifs du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA. Le présent Rapport montre qu'il s'agit d'un objectif important étant donné que ces pays accusent un net retard dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'énergie. Même s'il ne faut pas sous-estimer les financements privés, l'observation du passé montre qu'à eux seuls ils ne peuvent répondre aux besoins et que par conséquent un accroissement des investissements publics et une inversion de la tendance à la baisse de l'aide destinée aux infrastructures économiques, qu'ont connue un certain nombre de PMA, en particulier africains, au cours de la période 1990-2003, sont indispensables. En matière d'infrastructure physique, il existe entre

---

*Les politiques nationales et internationales visant à développer les capacités productives des PMA doivent chercher en priorité à réduire les principaux obstacles à l'accumulation de capital, au progrès technologique et au changement structurel.*

---



---

*C'est l'identification des obstacles propres à chaque pays qui a son importance lorsque l'on met le développement des capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté.*

---

---

*Les investissements publics peuvent jouer un rôle clef dans l'accroissement de la productivité et la génération d'un excédent net, essentiel à l'accumulation dans tous les secteurs de l'économie.*

---

investissements publics et investissements privés une forte complémentarité, qui peut être une source importante de croissance et influencer fortement la composition et la répartition des fruits de la croissance. Les investissements publics peuvent jouer un rôle clef dans l'accroissement de la productivité et la génération d'un excédent net, essentiel à l'accumulation dans tous les secteurs de l'économie (Le Projet objectifs du Millénaire, 2005).

L'amélioration de l'infrastructure physique peut contribuer à la réduction des coûts et des délais auxquels doivent faire face les exportateurs. Toutefois, les investissements d'infrastructure ne doivent pas se limiter aux infrastructures liées au commerce mais s'inscrire dans une approche globale de développement des infrastructures qui porte sur i) les infrastructures rurales et les liens au niveau des districts entre zones rurales et petites localités; ii) les infrastructures nationales (telles que grands axes routiers, lignes de transport électrique et installations portuaires); et iii) les infrastructures régionales transfrontières. L'augmentation des investissements publics dans les infrastructures rurales est importante pour accroître la productivité de l'agriculture et développer une économie de marché, ainsi que des emplois ruraux non agricoles. Les investissements publics dans les infrastructures nationales sont importants pour la diversification et le changement structurel, ainsi que pour l'intégration au commerce mondial, et enfin les investissements publics dans les infrastructures transfrontières jouent un rôle important en faveur de l'intégration régionale.

Des efforts particuliers devraient être faits pour encourager l'électrification et permettre aux PMA de rattraper leur retard à cet égard par rapport à d'autres pays en développement. La plupart des technologies modernes exigent un raccordement au réseau électrique. Le faible développement actuel de ces réseaux se traduit par un accroissement des coûts pour les entreprises qui ont donc moins de ressources à investir, et explique pour une bonne part le retard technologique des PMA, qui les empêche d'acquérir les technologies utilisées dans d'autres pays. Le présent Rapport montre également que l'accès à l'électricité est un facteur de la composition des exportations, et qu'il existe une certaine corrélation entre la diversification des exportations en faveur de produits manufacturés et le degré d'électrification.

---

*Des efforts particuliers devraient être faits pour encourager l'électrification et permettre aux PMA de rattraper leur retard à cet égard par rapport à d'autres pays en développement.*

---

## 2. REMÉDIER AUX FAIBLESSES INSTITUTIONNELLES: ENTREPRISES, SYSTÈMES FINANCIERS ET SYSTÈMES DE CONNAISSANCES

Les efforts actuels en matière institutionnelle concernent principalement la bonne gouvernance. Le nouveau paradigme préconisé implique d'accorder une place beaucoup plus importante à la nature du secteur privé intérieur ainsi qu'aux systèmes financiers et aux systèmes de connaissances dans lesquels il s'intègre. Le développement et l'exploitation des capacités productives interviennent au niveau de l'entreprise et de l'exploitation agricole, mais s'inscrivent dans un contexte institutionnel plus large et sont conditionnés par les systèmes de production et de consommation au sein desquels ils sont intégrés.

Dans de nombreux PMA, l'un des principaux problèmes tient à l'absence d'un «niveau intermédiaire» dans la structure des entreprises: une multitude de microentreprises du secteur informel coexistent avec un petit nombre de grandes sociétés, avec entre les deux un secteur formel de PME peu important, en particulier dans le cas des entreprises de taille moyenne. En outre, ces PME

doivent, pour se développer, surmonter de nombreux obstacles. Les stratégies énoncées dans les DSRP prennent acte de cette situation et mettent l'accent sur la fourniture d'un appui aux PME, en particulier aux petites entreprises. De plus, la plupart des activités visant à promouvoir le développement du secteur privé ont mis l'accent sur la fourniture d'un appui à la création de petites entreprises et aux systèmes de microfinancement (Banque mondiale, 2001: 12). Les PME sont importantes dans la mesure où elles ont tendance à utiliser des intrants locaux et établissent ainsi un lien entre le secteur primaire et le secteur manufacturier locaux. Elles offrent également des emplois à la population locale, mais ne s'intéressent qu'à elles reviendrait à avoir une perspective statique du processus de développement. Si l'on se place au contraire dans une perspective dynamique d'efficacité, on constate que les grandes entreprises sont mieux placées pour créer les ressources nécessaires à l'accroissement du taux de formation de capital, pour innover, pour réaliser des économies d'échelle et pour acquérir les savoirs qui vont de pair. Elles sont également bien mieux à même de se diversifier en faveur d'activités à plus forte valeur ajoutée (Kozul-Wright, 1995). Une des principales raisons pour lesquelles les PME ne grandissent pas est la faiblesse de la demande de leurs produits. Il importe donc d'encourager les liens entre PME et grandes entreprises de façon à compléter, du côté de la demande, les mesures du côté de l'offre en faveur du développement des PME. Par ailleurs, les relations interentreprises peuvent faciliter les transferts de savoirs, les transferts de technologie et la modernisation technologique. Il semble donc qu'il faudrait mettre en place un autre cadre de politique économique fondé sur la fourniture d'un appui en faveur de la croissance et du développement des entreprises, la promotion des liens entre PME et grandes entreprises, le développement des relations de sous-traitance et la promotion du regroupement spatial des entreprises.

Le développement des capacités productives dépend de la capacité d'une économie à créer des entreprises ayant une forte propension à investir, à apprendre et à innover. L'un des principaux axes des réformes en faveur de l'investissement consiste à réduire les obstacles à l'entrée, à diminuer le coût du crédit et à encourager la concurrence ainsi que l'efficacité du marché. Les données disponibles donnent à penser que l'entrée des entreprises n'est pas le principal problème et que les marchés sont très concurrentiels et en mesure d'éliminer les entreprises inefficaces, mais ce processus peut être si violent qu'il peut empêcher les nouveaux arrivés d'acquérir les capacités technologiques nécessaires à leur croissance. Il importe donc d'accorder une plus grande attention aux obstacles à la croissance des entreprises. Il faudrait également prêter attention au comportement anticoncurrentiel des entreprises de transformation et des exportateurs (dont certains sont intégrés verticalement au sein de sociétés transnationales) qui détiennent une position oligopolistique et empêchent la diversification et le développement de nouvelles industries de transformation.

Le fonctionnement des systèmes financiers et des systèmes de connaissances est étroitement lié à la question du développement des entreprises. Les marchés financiers sont peu développés et exposés à des défaillances. De plus en plus, dans un environnement plus libéral, les institutions financières étrangères occupent une position dominante, mais les utilisateurs ne sont pas plus nombreux et restent concentrés, qu'il s'agisse des gouvernements ou des grandes entreprises locales et étrangères. L'élimination des goulets d'étranglement qui limitent l'accès du secteur privé au financement devrait être une priorité essentielle pour les décideurs des PMA car, sans accès au capital, il ne saurait y avoir de développement des capacités productives.

---

*Dans de nombreux PMA, l'un des principaux problèmes tient à l'absence d'un «niveau intermédiaire» dans la structure des entreprises: une multitude de microentreprises du secteur informel coexistent avec un petit nombre de grandes sociétés.*

---

---

*Il importe donc d'encourager les liens entre PME et grandes entreprises de façon à compléter, du côté de la demande, les mesures du côté de l'offre en faveur du développement des PME.*

---

L'importance d'une amélioration des systèmes financiers dans les PMA est largement reconnue. Toutefois, il est nécessaire d'identifier d'urgence de nouvelles sources de financement et on pourrait tirer des enseignements de la situation de pays où les systèmes financiers sont plus développés et mieux adaptés aux besoins du secteur privé. L'expérience suggère qu'à de faibles niveaux de développement, il importe de disposer d'un système fondé sur des banques. Les instruments financiers susceptibles d'être utilisés sont notamment:

- Les systèmes de garantie de prêt entre secteur public et secteur privé de façon à faciliter l'accès au crédit bancaire pour les PME et les grandes entreprises qui cherchent à investir dans l'acquisition de nouvelles technologies;
- Les banques publiques de développement, en particulier pour le financement à long terme;
- La coordination des prêts aux entreprises le long d'une même chaîne de valeurs;
- Les instruments financiers novateurs basés sur le marché.

---

*Les systèmes de connaissances sont tout aussi importants que les systèmes financiers pour le développement des capacités productives.*

---

Les systèmes de connaissances sont tout aussi importants que les systèmes financiers pour le développement des capacités productives, et leur amélioration devrait donc être complémentaire des efforts destinés à développer les systèmes financiers. Cela suppose non seulement de mettre en place des organes spécialement chargés de créer des connaissances qui pourront ensuite être appliquées dans les processus de production (tels que des centres de recherche), mais également de créer des institutions en contact avec les utilisateurs et d'encourager les liens entre ces derniers. Pour la plupart des PMA, les trois sources principales de développement des connaissances sont l'éducation, l'importation de technologies étrangères (par le biais des accords de licence, des IED, des installations clés en main et des biens d'équipement) et la mobilité d'un personnel technique expérimenté. Cela importe plus que de chercher à développer la recherche-développement. L'investissement dans l'éducation à tous les niveaux est particulièrement important compte tenu des faibles taux actuels de scolarisation de la plupart des PMA, qui rendent l'absorption de nouvelles technologies difficile et freinent le processus de rattrapage technologique.

---

*La définition de nouvelles priorités est particulièrement marquée lorsque l'on incorpore la question de la demande à l'analyse du développement des capacités productives.*

---

Les PMA doivent élaborer des stratégies nationales d'apprentissage technologique bien conçues et cohérentes pour leur permettre d'avoir davantage accès à la technologie et utiliser plus efficacement les technologies importées, ainsi que pour tirer parti de liens avec le savoir au niveau mondial. Les secteurs de la santé et de l'agriculture offrent de très importantes possibilités de combiner savoirs modernes et connaissances traditionnelles.

### 3. FAIBLESSE DE LA DEMANDE

La définition de nouvelles priorités est particulièrement marquée lorsque l'on incorpore la question de la demande à l'analyse du développement des capacités productives. Le présent Rapport a mis l'accent sur deux mécanismes liés à la demande qui soit limitent soit encouragent le développement des capacités productives, à savoir la pression exercée par la situation de la balance des paiements sur la consommation privée, l'investissement et les dépenses de consommation des administrations publiques et les liens entre croissance de l'agriculture et développement de la production de biens non marchands.

En ce qui concerne la balance des paiements, il est clair que la plupart des PMA connaissent des déficits persistants de leur balance commerciale, financés par des entrées et des transferts de capitaux. Lorsque ces entrées et transferts sont insuffisants pour financer les déficits, ou lorsqu'ils sont volatils, il est alors nécessaire de limiter les autres composantes de la demande intérieure. En outre, les taux de croissance actuels sont fortement dépendants de ces entrées et transferts de capitaux qui, pour la plupart des pays, prennent la forme de l'aide publique au développement. La politique économique doit être explicitement conçue de façon à atténuer les contraintes que fait ainsi peser la balance des paiements sur la croissance économique de façon à limiter la dépendance à l'égard des sources extérieures de financement, en particulier de l'aide. Pour cela, on peut prendre des mesures qui se traduisent par un accroissement de l'élasticité-revenu de la demande d'exportation (en augmentant la part des produits plus dynamiques dans les exportations) et limiter l'élasticité-revenu de la demande d'importation (en facilitant une substitution efficace des importations et en rationalisant les coûts d'importation).

La modernisation de la structure des exportations est particulièrement importante pour les PMA car il leur est difficile de susciter une croissance des exportations suffisamment rapide pour financer les importations dont ils ont besoin pour développer leurs capacités productives compte tenu des conditions actuelles d'intégration commerciale dans l'économie mondiale. La trajectoire de croissance des PMA, fondée sur la spécialisation en faveur de l'exportation de produits de base non transformés, a évolué conformément aux principes théoriques de l'avantage comparatif statique. La concentration de la production et des exportations en faveur des produits de base et des industries extractives principalement destinés aux marchés extérieurs n'a pas permis aux PMA de rattraper leur retard ni de sortir de la pauvreté persistante. De plus, elle s'est trop souvent traduite par des enclaves économiques, des structures économiques dualistes, n'a pas véritablement permis de réduire la pauvreté et a provoqué une plus grande instabilité macroéconomique.

Les dispositions destinées à promouvoir la montée en gamme des exportations ne devraient pas porter exclusivement sur le régime commercial mais s'accompagner également d'une révision de la politique industrielle en tirant les enseignements des innovations adoptées par les pays développés qui cherchent à mettre en place de nouveaux types de partenariats entre secteur public et secteur privé (encadré 25). Il peut s'agir de mesures destinées à encourager l'agriculture et les services comme des mesures en faveur des industries manufacturières<sup>2</sup>. Les PMA doivent chercher de nouveaux domaines dans lesquels ils jouissent d'un avantage comparatif ou «acquérir» un tel avantage, c'est-à-dire produire des biens pour lesquels il existe sur les marchés mondiaux une forte élasticité-revenu de la demande. Une protection sélective pourrait également être justifiée par la nécessité de remédier aux défaillances du marché, de tirer parti d'externalités ou de mettre en place des politiques sociales, ou encore dans le cas de distorsions internationales. Compte tenu de certaines expériences malheureuses (voir Banque mondiale, 2006; Laird et Fernández de Cordoba, 2006, à paraître), les pays qui n'ont pas encore engagé une vaste libéralisation commerciale doivent faire preuve de prudence et adopter une approche graduelle. Pour ceux qui ont déjà engagé une réforme commerciale, cela ne signifie pas qu'ils doivent revenir en arrière, mais qu'il leur faut analyser de manière pragmatique les différentes options qui s'offrent à eux, comme par exemple l'adoption de mesures spéciales de protection contre de brusques augmentations des importations de denrées alimentaires.

---

*Les dispositions destinées à promouvoir la montée en gamme des exportations ne devraient pas porter exclusivement sur le régime commercial mais s'accompagner également d'une révision de la politique industrielle.*

---

---

*Les PMA doivent chercher de nouveaux domaines dans lesquels ils jouissent d'un avantage comparatif ou «acquérir» un tel avantage, c'est à dire produire des biens pour lesquels il existe sur les marchés mondiaux une forte élasticité-revenu de la demande.*

---

ENCADRE 25: UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE POUR LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

Au cours des années 50 et 60, la plupart des pays en développement ont mené une politique industrielle active traditionnelle, destinée à réorienter la structure de production dans les secteurs prometteurs au moyen d'une stratégie de substitution des importations qui prévoyait: a) le subventionnement des industries cibles et b) la protection des industries naissantes par des droits de douane élevés et des obstacles non tarifaires aux importations de façon à augmenter la demande intérieure pour la production locale. Afin de développer leurs industries et leurs secteurs stratégiques, ils ont dans une large mesure «choisi les vainqueurs». Ils ont ciblé certains secteurs qui ont bénéficié de crédits subventionnés, et eu recours à la politique commerciale et tarifaire pour protéger la production intérieure de substitution aux importations. Les investissements publics étaient destinés aux «vainqueurs» et les banques publiques de développement soutenaient certaines entreprises ou certains secteurs par le biais d'une politique industrielle sectorielle ou verticale. L'État aidait les «vainqueurs» à exporter en fixant des objectifs et en «faussant les prix» (Amsden, 2004) de façon à favoriser le développement des entreprises locales.

Ces politiques ont fréquemment donné naissance à la recherche de rentes par des groupes d'intérêts. Les entreprises publiques n'étaient pas soumises à des critères de performance ou à un véritable contrôle pour s'assurer qu'elles contribuaient à la réalisation des objectifs de développement, ce qui s'est fréquemment traduit par une recherche de rentes généralisée et des entreprises non productives (Baumol, 1990). La situation a été aggravée par la crise de la dette et, trop fréquemment, la politique industrielle est devenue l'otage de groupes d'intérêts spéciaux et a gaspillé des ressources rares.

Au début des années 80, ces politiques ont été abandonnées au profit de programmes d'ajustement structurel. Toutefois, compte tenu des résultats décevants de ces programmes, on assiste depuis peu à un regain d'intérêt pour de nouvelles formes de politique industrielle (Oyelaran-Oyeyinka, 2005, Kuznetsov et Sabel, 2005, Cimoli, Dosi et Nelson, 2006).

Le nouveau modèle de politique industrielle repose sur un modèle mixte, fondé sur le marché, dans lequel les entreprises privées et les autorités publiques travaillent étroitement ensemble afin de créer des complémentarités stratégiques entre investissements publics et privés. L'État est principalement chargé, dans la sphère productive, de jouer un rôle stratégique de coordination qui ne se limite pas simplement à garantir les droits de propriété, le respect des contrats et la stabilité macroéconomique (Rodrik, 2004b: 2). Il est essentiellement perçu comme un facilitateur de l'apprentissage et celui qui met en place un cadre réglementaire adapté à un système qui assure le respect des droits de propriété intellectuelle du secteur privé, attire les IED au moyen d'incitations fiscales et de subventions indirectes et améliore la gouvernance du marché en éliminant les goulots d'étranglement et en corrigeant les défaillances du marché. Son rôle consiste à mettre en place un système de gouvernance politique fondé sur le marché, et reposant sur les principes d'un climat macroéconomique sain, de façon à encourager les investissements des entreprises. Cette nouvelle politique industrielle met l'accent sur l'innovation et insiste sur le rôle des institutions n'appartenant pas au marché dans le processus de découverte. Le secteur privé est considéré comme le principal agent du changement (Kuznetsov et Sabel, 2005).

Cette nouvelle politique industrielle est conçue comme un processus de découverte, dans lequel des éléments n'appartenant pas au marché, tels que les droits de propriété intellectuelle, jouent un rôle fondamental dans la dynamique industrielle. Les institutions et les structures de coût pertinentes ne sont pas données mais doivent être découvertes. Elles s'accompagnent de risques significatifs, ce qui rend nécessaire la constitution d'un partenariat et la création de synergies avec le secteur public afin de socialiser ces risques. L'État génère et coordonne les investissements privés au moyen d'incitations fondées sur le marché destinées à réduire les risques et à assurer un partage des bénéfices.

La dévaluation pour des motifs d'ajustement de balance des paiements devrait être envisagée avec prudence. Du point de vue de la théorie, rien ne démontre avec certitude qu'une dépréciation ponctuelle permet d'accéder à une courbe plus élevée de croissance économique compatible avec l'équilibre de la balance des paiements. Une dévaluation n'aura pas d'effet sur la demande si l'élasticité-prix de la demande d'importation et d'exportation est faible, et elle n'agira pas sur l'offre si elle a un effet inflationniste qui se traduit par une hausse des coûts dans le secteur des biens échangés, avec pour conséquence une diminution des recettes en devises par unité d'intrant intérieur. Une dévaluation peut être fortement inflationniste et avoir des effets qui éliminent progressivement l'avantage compétitif initial. Les ajustements de taux de change réels ne pouvant donc avoir qu'un effet limité, il est nécessaire d'adopter une approche structurelle

des problèmes de balance des paiements, qui met l'accent sur l'élasticité-revenu de la demande d'importation et d'exportation plutôt que sur l'élasticité-prix par le biais de modifications des prix relatifs. Toutefois, les autorités doivent également veiller à ce que le taux de change réel ne s'apprécie pas.

L'analyse du point de vue de la politique économique des problèmes de balance des paiements montre l'importance des exportations pour la croissance dans les PMA. Toutefois, pour que le développement économique et la réduction de la pauvreté bénéficient à tous, la stratégie de développement mise en œuvre doit également tenir compte de la dynamique de la demande intérieure ainsi que des marchés extérieurs, d'autant plus que la composante intérieure de la demande constitue la principale source de croissance par la demande dans la plupart des PMA. Dans ces conditions, la meilleure stratégie ne consiste pas simplement à mettre l'accent sur le développement des capacités productives des secteurs des biens marchands, mais également à développer les capacités productives des secteurs non marchands et à intensifier les liens dynamiques entre ces activités. Ce sont les secteurs non marchands qui offrent les plus grandes possibilités de création d'emplois.

Étant donné que dans la plupart des PMA la majorité de la population travaille dans l'agriculture, la dynamique de la demande intérieure est fortement influencée par la situation dans ce secteur. À cet égard, les effets en retour de la croissance agricole sur le développement des industries et des services non marchands dans les zones rurales et les petites localités constituent un important mécanisme de réduction de la pauvreté. Ces effets, principalement liés à la demande des consommateurs, peuvent créer un cercle vertueux dans lequel l'augmentation de la demande provoquée par la croissance agricole se traduit par des investissements, l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans les activités non agricoles, en particulier non marchandes, croissance qui à son tour permet et encourage les investissements dans l'agriculture. La politique économique doit faciliter ces liens intersectoriels dynamiques qui joueront probablement un rôle important dans de nombreux PMA et sont au cœur des efforts visant à instaurer un processus de développement plus solidaire, qui contribue à une réduction durable de la pauvreté.

---

*La meilleure stratégie ne consiste pas simplement à mettre l'accent sur le développement des capacités productives des secteurs des biens marchands, mais également à développer les capacités productives des secteurs non marchands et à intensifier les liens dynamiques entre ces activités.*

---

## D. Questions de gouvernance

Le fait de placer le développement des capacités productives au cœur des politiques nationale et internationales destinées à encourager la croissance économique et à réduire la pauvreté dans les PMA a des implications pour la gouvernance, aussi bien au niveau national qu'au niveau mondial.

### 1. AU NIVEAU NATIONAL

La formulation et la mise en œuvre de politiques destinées à encourager l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel nécessitent une coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises dans un cadre public de développement pragmatique. Les politiques devraient, dans toute la mesure possible, être mises en œuvre par le biais de l'initiative privée plutôt que par les autorités, et par celui des mécanismes du marché plutôt que par des contrôles administratifs. Les autorités ont cependant un rôle clef à jouer, à savoir motiver le secteur privé et tirer parti de la recherche agressive du profit, qui est le moteur du système, en faveur du développement national et de la réduction de la pauvreté. Elles devraient par ailleurs jouer un rôle créatif dans le développement

---

*La formulation et la mise en œuvre de politiques destinées à encourager l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel nécessitent une coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises dans un cadre public de développement pragmatique.*

---



---

*Il est essentiel que les systèmes administratif, judiciaire et d'application des lois soient honnêtes, impartiaux et compétents, non seulement pour préserver l'état de droit, protéger les droits de propriété et assurer la sécurité des personnes mais également pour créer la confiance dans les institutions publiques.*

---



---

*Faiblesse étatique ne veut pas dire impossibilité d'action.*

---

des marchés et permettre aux agents privés d'atteindre, individuellement ou collectivement, certains objectifs que les forces du marché à elles seules ne leur permettent pas d'atteindre (Moreau, 2004: 848). Dans de nombreux cas, il suffit pour cela d'améliorer la coordination entre les agents économiques afin de tenir compte des complémentarités en matière de production et d'investissement.

Le développement des capacités productives nécessitera le développement des capacités de l'État plutôt que des pouvoirs publics qui n'interviennent qu'au minimum. Il est essentiel que les systèmes administratif, judiciaire et d'application des lois soient honnêtes, impartiaux et compétents, non seulement pour préserver l'état de droit, protéger les droits de propriété et assurer la sécurité des personnes mais également pour créer la confiance dans les institutions publiques. L'État doit également disposer d'une administration et d'organismes capables d'élaborer des programmes de développement cohérents et de mettre en œuvre des politiques précises dans l'intérêt national au sens large et de ne pas être prisonnier d'intérêts sectaires ou particuliers.

On pourrait avancer que les PMA ne disposent tout simplement pas des moyens nécessaires pour développer leurs capacités productives<sup>3</sup>. Un tel argument repose sur certaines bases objectives: dans de nombreux PMA, la réduction des services administratifs de l'État depuis le début des années 80 a été particulièrement marquée, comme le montrent les données qui figurent au chapitre 3. En outre, l'efficacité de l'État a pâti d'une fuite des cerveaux de l'administration vers les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux mettant en œuvre des projets parallèles. En outre, dans certains cas, le détournement de l'exercice du pouvoir empêche toute bonne gouvernance. Dans certains pays, le comportement prédateur associé à l'exploitation des ressources naturelles s'est combiné à un conflit civil et à l'instabilité et s'est traduit par un effondrement de la croissance. Enfin, il ne fait pas de doute que le manque de ressources financières est un facteur clef (projet Objectif du Millénaire, 2005). Une bonne gouvernance repose sur des fonctionnaires, des magistrats et des policiers correctement payés; des moyens de communication et d'information appropriés; l'équipement et la formation d'une police fiable; et des capacités technologiques modernes en matière de douane et de contrôle des frontières, mais dans les pays pauvres les ressources intérieures disponibles pour la bonne gouvernance sont très limitées en raison du faible développement de la base productive de l'économie et, par conséquent, de la faiblesse des recettes.

Toutefois, faiblesse étatique ne veut pas dire impossibilité d'action. Les moyens nécessaires pour formuler et mettre en œuvre une stratégie visant à développer les capacités productives et à créer de nouvelles opportunités d'emplois productifs ne sont pas plus complexes que ceux nécessaires pour formuler et mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté, et il existe d'ailleurs probablement un nombre encore plus important de modèles à cet égard.

La publication d'un ensemble complet d'indicateurs de gouvernance a fourni une base de référence objective pour l'ensemble des pays. La méthodologie utilisée avec ces indicateurs fait qu'il est toutefois difficile d'apprécier l'évolution d'un pays dans le temps, et par ailleurs la gouvernance est mesurée en termes relatifs (c'est-à-dire par rapport à d'autres pays) et non en termes absolus. Il existe une étroite corrélation entre gouvernance et PIB par habitant et en conséquence la plupart des PMA se trouveront toujours dans les 40 % inférieurs, c'est-à-dire les pays dont la gouvernance laisser à désirer.

En fait, ce qui importe c'est de considérer la bonne gouvernance non pas de façon statique mais de façon dynamique, comme un processus d'apprentissage. Pour cela, les autorités doivent avoir la possibilité de tenter des expériences, de faire des erreurs et de progresser graduellement. C'est en procédant ainsi, de manière empirique, que l'apprentissage se fera et que la gouvernance s'améliorera. Ces processus d'approches successives et d'expérimentations institutionnelles ont caractérisé tous les exemples de réussite et ont permis aux autorités d'identifier les mesures efficaces compte tenu du contexte national.

---

*Ce qui importe c'est de considérer la bonne gouvernance non pas de façon statique mais de façon dynamique, comme un processus d'apprentissage.*

---

## 2. AU NIVEAU MONDIAL

Le développement des capacités productives nécessite une bonne gouvernance non seulement au niveau national mais également au niveau mondial. Du fait de la mondialisation, diverses institutions internationales jouent un rôle en matière d'accumulation de capital, de progrès technologique et de changement structurel au sein des pays. Les régimes internationaux qui régissent les flux de capitaux privés et d'aide, les transferts de technologie et les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les migrations internationales, aussi bien au niveau mondial que régional, revêtent une importance fondamentale et peuvent grandement contribuer à développer les opportunités et à réduire les risques associés à la mondialisation. Ces régimes sont généralement caractérisés par des asymétries qui exercent des effets négatifs et positifs différents selon les pays. Leur amélioration est un facteur important de promotion du développement des capacités productives des PMA.

Comme on l'a vu dans la première partie du présent Rapport, les PMA bénéficient depuis 2000 d'un soutien financier accru de leurs partenaires de développement ainsi que d'allègements de dettes plus importants et de nouvelles initiatives internationales en faveur du développement du commerce. Toutefois, ces diverses améliorations doivent être plus étroitement liées aux politiques nationales de développement des capacités productives pour qu'elles puissent véritablement susciter une croissance davantage susceptible d'être auto-entretenue et réduire la dépendance à l'égard de l'aide. Par ailleurs, les conditions attachées à l'aide ne doivent pas gêner les efforts déployés par les autorités pour trouver le meilleur moyen de développer les capacités productives et identifier la meilleure approche compte tenu du contexte local.

---

*Le développement des capacités productives nécessite une bonne gouvernance non seulement au niveau national mais également au niveau mondial.*

---

Mettre les capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales de promotion de la croissance économique et de réduction de la pauvreté dans les PMA implique également de faire preuve d'innovation en ce qui concerne les mesures de soutien. On pourrait citer à cet égard une approche générale de l'«aide pour le commerce» qui n'est pas simplement liée à l'infrastructure physique mais plus généralement au développement du secteur privé et à la promotion de liens, ainsi qu'au développement des systèmes financiers et de connaissances nationaux; les mesures en faveur de l'offre destinées à élargir l'accès aux marchés, telles que des incitations en faveur des IED (Cline, 2004), en particulier des IED qui ont des retombées positives sur les entreprises; l'activation de la disposition de l'ADPIC destinée à appuyer les transferts de technologie en faveur des PMA; une redéfinition du rôle de la coopération technique et de la façon dont l'APD appuie les systèmes intérieurs de savoirs; ou de nouvelles approches concernant l'utilisation de l'aide pour le développement du secteur privé et le renforcement des systèmes financiers intérieurs. Il ne s'agit là que de quelques suggestions: la conception de nouvelles mesures internationales de soutien pour encourager le développement des

---

*Mettre les capacités productives au cœur des politiques nationales et internationales de promotion de la croissance économique et de réduction de la pauvreté dans les PMA implique également de faire preuve d'innovation en ce qui concerne les mesures de soutien.*

---

capacités productives des PMA constitue un sujet important qui devrait être étudié plus avant.

## Notes

1. Sunkel (1993) décrit le «développement de l'intérieur» comme un «effort intérieur créatif visant à modeler la structure de production» (p. 46). Pour lui, l'offre – qualité, souplesse, combinaison efficace et utilisation des ressources productives, adoption de nouvelles technologies, esprit d'innovation, créativité, capacité d'organisation et de discipline sociale, austérité privée et publique, importance attachée à l'épargne et acquisition des qualifications nécessaires pour être concurrentiel au plan international – est au cœur du développement. En bref, il s'agit d'efforts internes indépendants visant à instaurer une croissance auto entretenue (p. 8 et 9).
2. Dans le cadre des préparatifs du présent Rapport, une réunion d'experts a été organisée à Genève les 3 et 4 octobre 2005 sur les nouveaux développements productifs des politiques industrielles pour les PMA. Les experts présents étaient Anthony Bartzokas (ONU INTECH), Mario Cimoli (CEPALC) et Andrew Dorward (Imperial College, Londres).
3. En Afrique, par exemple, Mkandawire (2001) a identifié une série de «thèses d'impossibilité» souvent avancées pour justifier l'hypothèse selon laquelle l'État ne peut jouer un rôle en matière de développement.

## Bibliographie

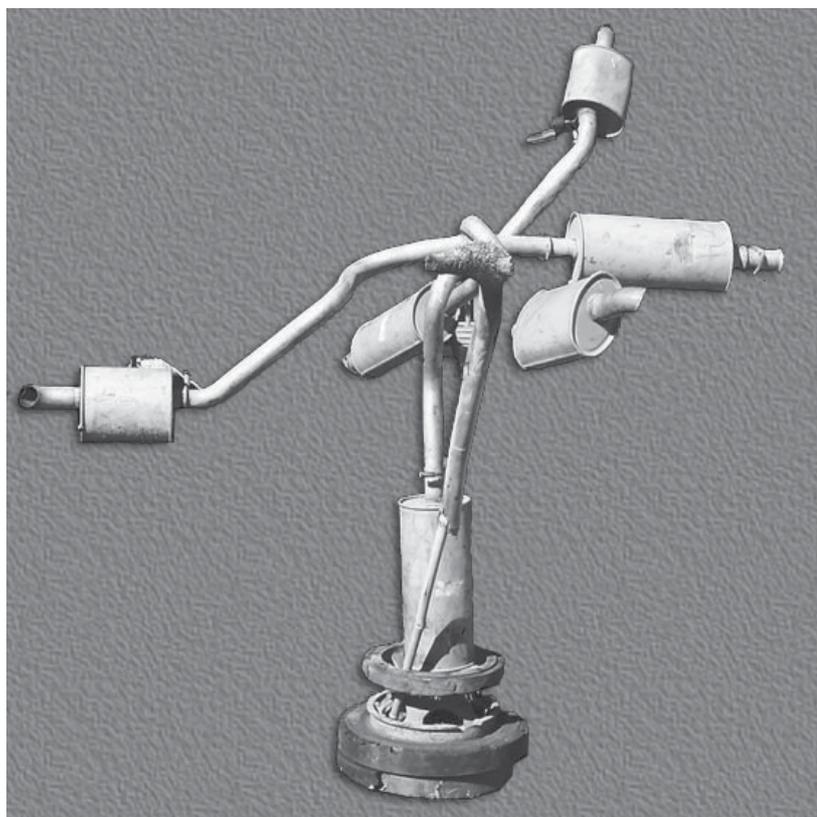
- Amsden, A.H. (2004). *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-industrializing Economies*. Oxford University Press, US.
- Baumol, W. (1990). Entrepreneurship, productive, unproductive, and destructive. *Journal of Political Economy*, 98 (5), 893–921.
- Bradford, C.J. (2005). Prioritizing economic growth: Enhancing macroeconomic policy choice. G-24 Discussion Paper, No. 27, CNUCED, Genève.
- Cimoli, M., Dosi, G. and Nelson, R. (2006). Institutions and policies shaping industrial development: An introductory note. Prepared for the Task Force on Industrial Policies and Development within the Initiative for Policy Dialogue at Columbia University, New York.
- Cline, W. (2004). Trade Policy and Global Poverty. Center for Global Development and Institute for International Economics, Washington.
- CEPALC (2000). *Equity, Development and Citizenship*. Santiago (Chili).
- CEPALC (2004). *Productive Development in Open Economies*. LC/G.2234(SES.30/3), Trentième session de la CEPALC, San Juan (Porto Rico).
- French-Davies, R. (2005). The need for home-grown development strategies, International Poverty Centre, *In Focus*, April, pp. 6–7, PNUD, Brasilia.
- Fukuda-Parr, S., Lopes, C. and Malik, K. (2002). *Capacity for Development: New Solutions for Old Problems*. Earthscan et PNUD, New York.
- Griffin, K. (2005). Relative prices and investment: An essay on resource allocation. International Poverty Centre, Working Paper No. 4, PNUD, Brasilia.
- Hausmann, R. and Rodrik, D. (2003). Economic development as self-discovery. *Journal of Development Economics*, 72: 603–633.
- Hausmann, R., Rodrik, D. and Velasco, A. (2004). Growth Diagnostics: Initiative for Policy Dialogue, Working Paper No. 11. Columbia University, New York.
- Hirschmann, A.O. (1958). *The Strategy of Economic Development*. Yale University Press, New Haven (USA).
- Ishikawa, S. (1998). Underdevelopment of the market economy and the limits of economic liberalization. In: Ohno, K. and Ohno, I. (eds.), *Japanese Views on Economic Development: Diverse Paths to the Market*. Routledge, Londres et New York.
- Ishikawa, S. (2002). Growth promotion versus poverty reduction: World Bank rethinking of aid policy and implications for developing countries. (Discussion paper is an English translation of the Japanese original) dans *Transactions of the Japan Academy (Nihon Gakushiiin Kiyō)* 56: 2.
- Kahn, M.H. and Jomo, K.S. (2000). *Rents, Rent-Seeking and Economic Development: Theory and Evidence in Asia*. Cambridge University Press, UK.
- Kozul-Wright, Z. (1995). The role of the firm in the innovation process. Discussion Paper No. 98, CNUCED, Genève.

- Kuznetsov, Y. and Sabel, C. (2005). *New industrial policy: Solving economic development problems without picking winners*. Institut de la Banque mondiale, Washington.
- Laird, S. and Fernández de Cordoba, S. (à paraître, 2006) *Coping with Trade Reforms: A Developing-Country Perspective on the WTO Industrial Tariff Negotiations*. Palgrave, Londres.
- Lall, S. (2004). Reinventing industrial strategy: The role of government policy in building industrial competitiveness. CNUCED, Documents de travail "série G-24, n° 28, ONU, Genève.
- Mkandawire, T. (2001). Thinking about developmental states in Africa. *Cambridge Journal of Economics*. 25, 289–313.
- Moreau, F. (2004). The role of the state in evolutionary economics. *Cambridge Journal of Economics*, 28(6).
- Ohno, K. (1998). Overview: creating the market economy. In: Ohno, K. and Ohno, I. (eds.), *Japanese Views on Economic Development: Diverse Paths to the Market*. Routledge, Londres et New York.
- Ohno, I. (2002). Diversifying PRSP: The Vietnamese model for growth-oriented poverty reduction. Version mise à jour d'un document d'information préparé à l'occasion d'un atelier organisé lors du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, 30 août-1<sup>er</sup> septembre 2002.
- Oyelaran-Oyeyinka, B. (2005). Partnerships for building science and technology capacity in Africa. Paper prepared for the Africa-Canada-UL Exploration: Building Science and Technology Capacity with African Partners, 30 January – 1 February 2005, Canada House, Londres.
- Reinert, E. (2005). Development and social goals: Balancing aid and development to prevent "welfare colonialism". Communication préparée pour la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement, New York, 14 et 15 mars 2005.
- Rodrik, A. (2004a). Rethinking growth policies in the developing world. Draft of the Luca d'Agliano Lecture in Development Economics, Turin (Italie).
- Rodrik, D. (2004b). Industrial policy for the twenty-first century. Document préparé pour l'ONUDI (Vienne).
- Sunkel, O. (ed.) (1993). *Development from within: Toward a Neoliberalist Approach for Latin America*. Lynne Rienner Publishers, Boulder et Londres.
- CNUCED (1994). *Rapport sur le commerce et le développement, 1994*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.94.II.D.26, Genève.
- CNUCED (1996). *Rapport sur le commerce et le développement, 1996*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.96.II.D.6, Genève.
- CNUCED (2000). *Les pays les moins avancés, Rapport 2000*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.00.II.D.21, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002. Échapper au piège de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.13, Genève et New York.
- CNUCED (2003). *Rapport sur le commerce et le développement 2003. L'accumulation de capital de la croissance et des changements structurels*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.03.II.D.7.
- CNUCED (2004a). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés. Commerce international et réduction de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.04.II.D.27, Genève et New York.
- CNUCED (2004b). *Rapport sur le commerce et le développement 2004*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.04.II.D.29, Genève.
- UN Millennium Project (2005). *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*. New York.
- Westphal, L.E. (2000). Industrialization meets globalization: Uncertain reflections on East Asian experience. Paper derives from a Lecture and related Seminar on 18 April 2000 at Macalester College, St. Paul, Minn, USA.
- Williamson, J. (ed.) (1990). What Washington means by policy reform? In: *Latin American Adjustment: How much has happened?* Washington Institute for International Economics, Washington.
- Banque mondiale (2001). Private sector development strategy. Discussion document. Washington.
- Banque mondiale (2004a). An evaluation of World Bank investment climate activities: Washington.
- Banque mondiale (2004b). An evaluation of MIGA investment climate activities. Washington.
- Banque mondiale (2005). An evaluation of IFC's investment climate activities: Operations evaluation group. Washington.
- Banque mondiale (2005a). *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. World Bank, Washington.
- Banque mondiale (2005b). *Rapport mondial sur le développement 2005: Un meilleur climat de l'investissement pour tous*. Washington.



# Annexe Statistique

DONNÉES DE BASE RELATIVES  
AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS



*L'annexe statistique du présent rapport a été établie à partir des mêmes sources que les années précédentes, si bien que les chiffres qui y figurent sont comparables à ceux des rapports antérieurs.*

## Tables des matières

|  | Page |
|--|------|
| Notes explicatives .....   | 330  |
| Abréviations .....   | 331  |
| <b>Tables</b>  |      |
| 1. PIB par habitant et population: niveaux et croissance .....   | 333  |
| 2. PIB réel, total et par habitant: taux annuels moyens de croissance .....  | 334  |
| 3. Production agricole totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance .....   | 335  |
| 4. Production vivrière totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance .....   | 336  |
| 5. Secteur manufacturier: taux annuels moyens de croissance et parts du PIB .....  | 337  |
| 6. Formation brute de capital: taux annuels moyens de croissance et parts du PIB .....   | 338  |
| 7. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population .....   | 338  |
| 8. Indicateurs relatifs à la démographie .....   | 340  |
| 9. Indicateurs relatifs à la santé .....   | 341  |
| 10. Indicateurs relatifs à la nutrition et à l'hygiène .....   | 342  |
| 11. Indicateurs relatifs à l'enseignement et à l'alphabétisme .....  | 343  |
| 12. Indicateurs relatifs aux communications et aux médias .....  | 344  |
| 13. Indicateurs relatifs aux transports et aux réseaux de transport .....  | 345  |
| 14. Indicateurs relatifs à l'énergie et à l'environnement .....  | 346  |
| 15. Indicateurs relatifs à la condition de la femme dans les PMA .....   | 347  |
| 16. Population de réfugiés des PMA, par pays ou territoire d'asile ou de résidence, 2004 .....   | 348  |
| 17. Principales exportations de l'ensemble des PMA en 2002-2003 .....  | 348  |
| 18. Principaux marchés pour les exportations des PMA: parts en pourcentage en 2004<br>(ou année la plus récente disponible) .....  | 350  |
| 19. Principales sources d'importation des PMA: parts en pourcentage en 2004<br>(ou année la plus récente disponible) .....   | 351  |
| 20. Composition des courants financiers vers l'ensemble des PMA en dollars courants et constants .....   | 352  |
| 21. Répartition des flux financiers vers les PMA et vers l'ensemble des pays en développement,<br>par catégorie de flux .....  | 353  |
| 22. Parts des PMA dans les flux financiers vers l'ensemble des pays en développement par catégorie de flux .....   | 354  |
| 23. Apports nets au titre de l'APD de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA .....   | 355  |
| 24. APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales<br>à l'ensemble des PMA .....  | 356  |
| 25. APD aux PMA en provenance des pays membres du CAD et d'institutions multilatérales essentiellement<br>financées par ceux-ci: Répartition par donateur et parts allouées aux PMA dans le total des apports<br>d'APD aux pays en développement ..... | 357  |
| 26. Apports totaux de ressources financières et APD de toute provenance à chacun des PMA .....   | 358  |
| 27. APD reçue par chacun des PMA en provenance des pays membres du CAD et des institutions<br>multilatérales essentiellement financées par ceux-ci .....   | 359  |
| 28. Investissements étrangers directs dans les PMA: Entrées et sorties .....   | 360  |
| 29. Dette extérieure (en fin d'année) et service de la dette, par catégorie de prêteur .....   | 361  |
| 30. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service<br>de la dette de chacun des PMA .....   | 362  |
| 31. Ratios d'endettement (dette et service de la dette) .....  | 363  |
| 32. Rééchelonnement de la dette des PMA avec des créanciers publics, 1990-2005 .....   | 364  |
| 33. Accords de soutien à l'ajustement structurel dans les PMA (situation en décembre 2004) .....   | 366  |

## Notes Explicatives

### Definition des groupements de pays

#### Pays les moins avancés

Les Nations Unies ont désigné 50 pays en tant que pays les moins avancés: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste (en décembre 2003), Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

#### Grandes zones économiques

Le classement des pays et territoires par grandes zones économiques, utilisé dans ce document, n'a été adopté qu'aux fins de présentation des statistiques, et il suit celui qui est utilisé dans le *Manuel de statistiques* de la CNUCED 2005<sup>1</sup>. Les pays et territoires sont classés en grandes zones économiques, constituées comme suit:

**Pays développés à économie de marché:** Andorre, Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Gibraltar, Îles Féroé, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse et Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède).

#### **Europe du Sud-Est et Communauté d'États indépendants (CEI):**

*Europe du Sud-Est:* Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Serbie-et-Monténégro.

*Communauté d'États indépendants (CEI):* Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

**Pays et territoires en développement:** Tous les autres pays, territoires et zones d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Océanie non mentionnés ci-dessus.

#### Autres groupements de pays

**Les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont les suivants:** Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

**Les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont les suivants:** Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Nigéria, Qatar et Venezuela.

### Autres notes

Calcul des taux moyens de croissance annuelle. En général, ces taux sont définis par le coefficient  $b$  de la fonction exponentielle de tendance  $y^t = ae^{bt}$  ou  $t$  représente le temps. Cette méthode permet de prendre en compte toutes les observations concernant une période donnée. Les taux de croissance obtenus traduisent ainsi des tendances qui ne sont pas faussées par des valeurs exceptionnelles.

Les taux d'accroissement de la population sont calculés en tant que taux de croissance exponentiels.

Sauf indication contraire, le terme «dollar» (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les chiffres étant arrondis, les totaux indiqués ne correspondent pas toujours à la somme des composantes et des pourcentages portés dans les tableaux.

Les symboles suivants ont été utilisés:

Un tiret (-) signifie que le montant est nul ou négligeable.

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas montrées séparément.

<sup>1</sup> Publications des Nations Unies, numéro de vente: E/F.05.II.D.29.

Un point (.) signifie que la rubrique est sans objet.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1980-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et les dernières années mentionnées).

## Abréviations

|        |  |
|--------|--|
| ACDI   | Agence canadienne de développement international   |
| APD    | Aide publique au développement   |
| ATNU   | Assistance technique des Nations Unies   |
| BADEA  | Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique                                 |
| BafD   | Banque africaine de développement  |
| BasD   | Banque asiatique de développement  |
| BDEAC  | Banque de développement des États de l'Afrique centrale                                    |
| BEI    | Banque européenne d'investissement   |
| BID    | Banque interaméricaine de développement  |
| BIRD   | Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)         |
| BisD   | Banque islamique de développement  |
| BIT    | Bureau international du Travail  |
| BITS   | Agence suédoise pour la coopération technique et économique internationale                 |
| BOAD   | Banque ouest-africaine de développement  |
| CAD    | Comité d'aide au développement (OCDE)  |
| CCCE   | Caisse centrale de coopération économique (France)   |
| CCE    | Commission des Communautés européennes   |
| CEE    | Communauté économique européenne   |
| CEA    | Commission économique pour l'Afrique   |
| CESAP  | Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique                               |
| CTCI   | Classification type pour le commerce international (révision 1, sauf indication contraire) |
| DAES   | Département des affaires économiques et sociales de l'ONU                                  |
| DANINA | Agence danoise de développement international  |
| DCD    | Development Cooperation Department (Italie)  |
| DTS    | Droits de tirage spéciaux  |
| FAC    | Fonds d'aide et de coopération (France)  |
| FADES  | Fonds arabe de développement économique et social  |
| FafD   | Fonds africain de développement  |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                        |
| FAS    | Facilité d'ajustement structurel   |
| FASR   | Facilité d'ajustement structurel renforcée   |
| FED    | Fonds européen de développement  |
| FIDA   | Fonds international pour le développement agricole   |
| FMI    | Fonds monétaire international  |
| FNUAP  | Fonds des Nations Unies pour la population   |
| FRCA   | Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique                                    |
| FRI    | Fédération routière internationale   |
| FRPC   | Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance                                 |
| GTZ    | Office allemand de la coopération technique  |
| HCR    | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                                      |
| IDA    | Association internationale de développement  |
| KFAED  | Fonds koweïtien pour le développement économique arabe                                     |
| KfW    | Kreditanstalt für Wiederaufbau   |
| OACI   | Organisation de l'aviation civile internationale   |
| OCDE   | Organisation de coopération et de développement économiques                                |
| OECD   | Fonds de coopération économique d'outre-mer  |

|        |   |
|--------|---|
| OMS    | Organisation mondiale de la santé   |
| ONU    | Organisation des Nations Unies  |
| OPEP   | Organisation des pays exportateurs de pétrole                             |
| PAM    | Programme alimentaire mondial   |
| PIB    | Produit intérieur brut  |
| PNB    | Produit national brut   |
| PMA    | Pays les moins avancés  |
| PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement                         |
| RNB    | Revenu national brut  |
| SFD    | Fonds saoudien pour le développement                                      |
| SFI    | Société financière internationale   |
| SNPC   | Système de notification des pays créanciers (OCDE)                        |
| SNPD   | Système de notification des pays débiteurs (Banque mondiale)              |
| SSD    | Société suisse de développement   |
| UE     | Union européenne  |
| UITR   | Union internationale des transports routiers                              |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                    |
| USAID  | Agence des États-Unis pour le développement international                 |

## 1. PIB PAR HABITANT ET POPULATION: NIVEAUX ET CROISSANCE

| Pays   | PIB par habitant<br>en dollars de 2004 |        |        | Taux d'accroissement annuels<br>moyens du PIB réel<br>par habitant (%) |                  |           | Population                   |  |      |      |
|--|--|--------|--------|--|------------------|-----------|------------------------------|--|------|------|
|  | 1980                                   | 1990   | 2004   | 1980-1990  | 1990-2000        | 2000-2004 | Niveau<br>(millions)<br>2004 | Taux d'accroissement<br>annuels moyens (%) |      |      |
| Afghanistan  | ..                                     | ..     | ..     | ..   | ..               | ..        | 28,6                         | -0,8                                       | 5,0  | 4,8  |
| Angola   | 1 398                                  | 1 304  | 1 298  | 0,4  | -1,1             | 5,1       | 15,5                         | 3,0  | 2,8  | 2,9  |
| Bangladesh   | 246                                    | 280    | 408    | 1,3  | 2,6              | 3,1       | 139,2                        | 2,4  | 2,2  | 1,9  |
| Bénin  | 445                                    | 415    | 498    | -0,9   | 1,4              | 1,2       | 8,2                          | 3,4  | 3,3  | 3,2  |
| Bhoutan  | 285                                    | 476    | 751    | 5,4  | 3,4              | 3,6       | 0,9                          | 2,1  | 3,0  | 2,7  |
| Burkina Faso   | 291                                    | 311    | 376    | 0,9  | 1,2              | 1,9       | 12,8                         | 2,6  | 2,8  | 3,2  |
| Burundi  | 109                                    | 123    | 90     | 1,1  | -3,8             | -0,2      | 7,3                          | 3,3  | 1,2  | 2,9  |
| Cambodge   | ..                                     | ..     | 333    | ..   | 4,2              | 3,5       | 13,8                         | 4,1  | 2,7  | 2,0  |
| Cap-Vert   | ..                                     | 1 263  | 1 915  | 3,7  | 3,5              | 2,3       | 0,5                          | 2,1  | 2,4  | 2,4  |
| Comores  | 579                                    | 567    | 472    | -0,3   | -1,6             | -0,5      | 0,8                          | 3,1  | 2,9  | 2,7  |
| Djibouti   | ..                                     | 1 178  | 851    | -6,7   | -3,7             | 0,6       | 0,8                          | 5,2  | 2,4  | 2,2  |
| Érythrée   | ..                                     | ..     | 219    | ..   | 3,8 <sup>a</sup> | -1,2      | 4,2                          | 2,6  | 1,5  | 4,5  |
| Éthiopie   | ..                                     | 97     | 107    | -1,1 <sup>b</sup>  | 1,1              | 1,2       | 75,6                         | 3,3  | 3,0  | 2,5  |
| Gambie   | 273                                    | 271    | 281    | -0,1   | -0,5             | 0,8       | 1,5                          | 3,7  | 3,5  | 2,9  |
| Guinée   | ..                                     | 341    | 381    | 1,6  | 1,2              | 0,7       | 9,2                          | 2,6  | 3,1  | 2,2  |
| Guinée-Bissau  | 192                                    | 244    | 182    | 1,5  | -1,8             | -4,1      | 1,5                          | 2,4  | 3,0  | 3,0  |
| Guinée équatoriale   | ..                                     | 1 127  | 6 572  | -0,7   | 18,4             | 9,3       | 0,5                          | 5,0  | 2,5  | 2,3  |
| Haïti  | 807                                    | 615    | 421    | -2,5   | -2,9             | -2,4      | 8,4                          | 2,4  | 1,4  | 1,4  |
| Îles Salomon   | 493                                    | 677    | 519    | 3,2  | -0,4             | -2,8      | 0,5                          | 3,3  | 2,8  | 2,7  |
| Kiribati   | 550                                    | 482    | 636    | -1,2   | 3,2              | -0,3      | 0,1                          | 2,8  | 2,2  | 2,1  |
| Lesotho  | 436                                    | 453    | 765    | 2,3  | 2,6              | 3,1       | 1,8                          | 2,1  | 1,2  | 0,1  |
| Libéria  | 814                                    | 222    | 138    | -8,3   | -0,2             | -9,6      | 3,2                          | 1,4  | 4,1  | 1,3  |
| Madagascar   | 360                                    | 285    | 241    | -1,7   | -1,0             | -1,9      | 18,1                         | 2,9  | 3,0  | 2,8  |
| Malawi   | 159                                    | 129    | 144    | -1,9   | 1,8              | -0,5      | 12,6                         | 4,6  | 1,9  | 2,3  |
| Maldives   | ..                                     | ..     | 2 345  | ..   | 5,6              | 4,1       | 0,3                          | 3,2  | 3,0  | 2,6  |
| Mali   | 345                                    | 287    | 371    | -1,6   | 1,3              | 3,2       | 13,1                         | 2,5  | 2,7  | 3,0  |
| Mauritanie   | 384                                    | 359    | 455    | -0,5   | 1,7              | 2,2       | 3,0                          | 2,3  | 2,7  | 3,0  |
| Mozambique   | 188                                    | 172    | 286    | -1,0   | 3,2              | 6,3       | 19,4                         | 0,9  | 3,0  | 2,0  |
| Myanmar  | ..                                     | ..     | ..     | ..   | ..               | ..        | 50,0                         | 1,9  | 1,6  | 1,2  |
| Népal  | 152                                    | 191    | 252    | 2,2  | 2,4              | 0,4       | 26,6                         | 2,3  | 2,5  | 2,1  |
| Niger  | 359                                    | 260    | 228    | -3,2   | -1,0             | 0,6       | 13,5                         | 3,2  | 3,4  | 3,5  |
| Ouganda  | ..                                     | 160    | 246    | -0,7   | 3,8              | 2,3       | 27,8                         | 3,5  | 3,2  | 3,4  |
| République centrafricaine                                  | 456                                    | 392    | 334    | -1,1   | -0,3             | -2,7      | 4,0                          | 2,6  | 2,4  | 1,3  |
| Rép. dém. du Congo   | 337                                    | 272    | 118    | -1,4   | -7,5             | 0,7       | 55,9                         | 3,0  | 2,8  | 2,8  |
| Rép. dém. populaire lao                                    | ..                                     | 254    | 416    | 1,1  | 3,9              | 3,3       | 5,8                          | 2,6  | 2,5  | 2,3  |
| Rép.-Unie de Tanzanie                                      | ..                                     | 239    | 288    | 1,9  | 0,1              | 4,7       | 37,6                         | 3,3  | 2,9  | 2,0  |
| Rwanda   | 234                                    | 209    | 208    | -1,3   | -1,4             | 2,6       | 8,9                          | 3,5  | 1,2  | 2,5  |
| Samoa  | 1 694                                  | 1 605  | 1 978  | 0,6  | 1,7              | 1,0       | 0,2                          | 0,4  | 1,0  | 0,9  |
| Sao Tomé-et-Principe                                       | ..                                     | 375    | 407    | -0,6   | 0,0              | 1,9       | 0,2                          | 2,2  | 1,8  | 2,3  |
| Sénégal  | 564                                    | 572    | 673    | 0,1  | 0,9              | 2,1       | 11,4                         | 3,0  | 2,6  | 2,4  |
| Sierra Leone   | 278                                    | 241    | 202    | -1,9   | -5,9             | 11,0      | 5,3                          | 2,4  | 0,8  | 4,4  |
| Somalie  | ..                                     | ..     | ..     | ..   | ..               | ..        | 8,0                          | 0,1  | 0,4  | 3,2  |
| Soudan   | 348                                    | 341    | 551    | ..   | 3,0              | 4,0       | 35,5                         | 2,7  | 2,4  | 1,9  |
| Tchad  | 258                                    | 328    | 454    | 3,3  | -1,1             | 10,3      | 9,4                          | 2,7  | 3,1  | 3,6  |
| Timor-Leste  | ..                                     | ..     | 382    | ..   | -12,2            | -5,7      | 0,9                          | 2,6  | -0,5 | 5,4  |
| Togo   | 488                                    | 381    | 344    | -1,9   | 0,4              | -0,2      | 6,0                          | 3,7  | 3,1  | 2,8  |
| Tuvalu <sup>b</sup>  | ..                                     | ..     | ..     | ..   | ..               | ..        | 0,0                          | 1,6  | 0,8  | 0,5  |
| Vanuatu  | 1 439                                  | 1 457  | 1 526  | -0,3   | 1,1              | -2,7      | 0,2                          | 2,4  | 2,5  | 2,0  |
| Yémen  | ..                                     | 538    | 631    | ..   | 1,9              | 0,4       | 20,3                         | 3,9  | 4,0  | 3,2  |
| Zambie   | 629                                    | 505    | 469    | -2,2   | -1,9             | 2,6       | 11,5                         | 3,3  | 2,5  | 1,8  |
| Ensemble des PMA   | 343                                    | 297    | 349    | -0,1   | 0,9              | 2,5       | 740,4                        | 2,6  | 2,6  | 2,4  |
| Ensemble des pays<br>en développement                      | 964                                    | 1 079  | 1 604  | 1,1  | 3,1              | 2,0       | 5 100,7                      | 2,1  | 1,7  | 1,5  |
| Pays développés à<br>économie de marché                    | 21 543                                 | 25 621 | 32 732 | 2,6  | 1,9              | 1,3       | 956,6                        | 0,6  | 0,6  | 0,5  |
| Europe du Sud-Est et<br>Communauté d'États<br>indépendants | ..                                     | 3 336  | 2 793  | ..   | -4,0             | 6,6       | 331,9                        | 0,8  | -0,1 | -0,3 |

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne.

Note: Les données sur le PIB par habitant proviennent de données de la Banque mondiale sur le PIB, et les données démographiques de la Division de la population (DAES) de l'ONU. Pour l'Éthiopie, les données préalables à 1992 comprennent l'Érythrée. Les statistiques démographiques du Bhoutan ont été fournies par les autorités de ce pays.

<sup>a</sup> 1993-2000.

<sup>b</sup> Population: 10 466, superficie: 26 km<sup>2</sup>.

## 2. PIB RÉEL, TOTAL ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE

(En pourcentage)

| Pays   | PIB réel         |                  |           |      |       |       |      | PIB réel par habitant |                  |           |       |       |       |      |
|--|------------------|------------------|-----------|------|-------|-------|------|-----------------------|------------------|-----------|-------|-------|-------|------|
|  | 1980-1990        | 1990-2000        | 2000-2004 | 2001 | 2002  | 2003  | 2004 | 1980-1990             | 1990-2000        | 2000-2004 | 2001  | 2002  | 2003  | 2004 |
| Afghanistan  | ..               | ..               | ..        | ..   | ..    | ..    | ..   | ..                    | ..               | ..        | ..    | ..    | ..    | ..   |
| Angola   | 3,4              | 1,6              | 8,1       | 3,1  | 14,4  | 3,4   | 11,2 | 0,4                   | -1,1             | 5,1       | 0,4   | 11,2  | 0,5   | 8,0  |
| Bangladesh   | 3,7              | 4,8              | 5,1       | 5,3  | 4,4   | 5,3   | 5,5  | 1,3                   | 2,6              | 3,1       | 3,2   | 2,4   | 3,3   | 3,5  |
| Bénin  | 2,5              | 4,8              | 4,5       | 5,0  | 6,0   | 3,9   | 2,7  | -0,9                  | 1,4              | 1,2       | 1,8   | 2,7   | 0,6   | -0,5 |
| Bhoutan  | 7,6              | 6,5              | 6,4       | 7,0  | 6,7   | 6,7   | 4,9  | 5,4                   | 3,4              | 3,6       | 4,0   | 3,8   | 3,9   | 2,3  |
| Burkina Faso   | 3,6              | 4,0              | 5,2       | 5,9  | 4,4   | 6,5   | 3,9  | 0,9                   | 1,2              | 1,9       | 2,7   | 1,1   | 3,1   | 0,6  |
| Burundi  | 4,4              | -2,6             | 2,7       | 3,2  | 4,5   | -1,2  | 5,5  | 1,1                   | -3,8             | -0,2      | 0,9   | 1,7   | -4,3  | 1,9  |
| Cambodge   | ..               | 6,7              | 5,6       | 5,6  | 5,5   | 5,3   | 6,0  | ..                    | 4,2              | 3,5       | 3,4   | 3,4   | 3,3   | 4,0  |
| Cap-Vert   | 5,9              | 6,0              | 4,7       | 3,8  | 4,6   | 5,0   | 5,5  | 3,7                   | 3,5              | 2,3       | 1,4   | 2,2   | 2,5   | 3,1  |
| Comores  | 2,8              | 1,3              | 2,2       | 2,3  | 2,3   | 2,1   | 1,9  | -0,3                  | -1,6             | -0,5      | -0,4  | -0,4  | -0,6  | -0,7 |
| Djibouti   | -0,7             | -1,4             | 2,8       | 1,9  | 2,6   | 3,5   | 3,0  | -6,7                  | -3,7             | 0,6       | -0,7  | 0,3   | 1,5   | 1,1  |
| Érythrée   | ..               | 4,3 <sup>a</sup> | 3,3       | 9,2  | 0,7   | 3,0   | 1,8  | ..                    | 3,8 <sup>a</sup> | -1,2      | 4,8   | -3,7  | -1,5  | -2,5 |
| Éthiopie   | 2,2 <sup>b</sup> | 4,2              | 3,7       | 8,8  | 1,9   | -3,7  | 13,4 | -1,1 <sup>b</sup>     | 1,1              | 1,2       | 6,1   | -0,6  | -6,0  | 10,7 |
| Gambie   | 3,6              | 3,0              | 3,8       | 5,8  | -3,2  | 6,7   | 8,3  | -0,1                  | -0,5             | 0,8       | 2,6   | -6,0  | 3,7   | 5,4  |
| Guinée   | 4,6              | 4,4              | 2,9       | 3,8  | 4,2   | 1,2   | 2,6  | 1,6                   | 1,2              | 0,7       | 1,6   | 2,0   | -1,0  | 0,4  |
| Guinée-Bissau  | 4,0              | 1,2              | -1,2      | 0,2  | -7,2  | 0,6   | 4,3  | 1,5                   | -1,8             | -4,1      | -2,7  | -9,9  | -2,4  | 1,2  |
| Guinée équatoriale                                   | 1,5              | 21,3             | 11,8      | 1,5  | 17,6  | 14,7  | 10,0 | -0,7                  | 18,4             | 9,3       | -0,9  | 14,9  | 12,1  | 7,5  |
| Haiti  | -0,2             | -1,5             | -1,0      | -1,1 | -0,5  | 0,4   | -3,8 | -2,5                  | -2,9             | -2,4      | -2,5  | -1,9  | -1,0  | -5,2 |
| Îles Salomon   | 6,6              | 2,4              | -0,1      | -9,0 | -1,6  | 5,1   | 3,8  | 3,2                   | -0,4             | -2,8      | -11,5 | -4,2  | 2,4   | 1,1  |
| Kiribati   | 1,5              | 5,5              | 1,8       | 1,8  | 1,0   | 2,5   | 1,8  | -1,2                  | 3,2              | -0,3      | -0,3  | -1,1  | 0,4   | -0,2 |
| Lesotho  | 4,5              | 3,9              | 3,3       | 3,2  | 3,5   | 3,3   | 3,0  | 2,3                   | 2,6              | 3,1       | 2,7   | 3,3   | 3,3   | 3,2  |
| Libéria  | -7,0             | 3,9              | -8,4      | 4,9  | 3,3   | -31,0 | 2,0  | -8,3                  | -0,2             | -9,6      | 1,7   | 1,8   | -31,3 | 1,4  |
| Madagascar   | 1,1              | 2,0              | 0,9       | 6,0  | -12,7 | 9,8   | 5,3  | -1,7                  | -1,0             | -1,9      | 3,0   | -15,1 | 6,8   | 2,4  |
| Malawi   | 2,5              | 3,7              | 1,8       | -5,0 | 2,7   | 4,4   | 3,8  | -1,9                  | 1,8              | -0,5      | -7,3  | 0,3   | 2,1   | 1,6  |
| Maldives   | ..               | ..               | 6,7       | 3,3  | 6,1   | 8,4   | 8,8  | ..                    | 5,6              | 4,1       | 0,6   | 3,4   | 5,7   | 6,1  |
| Mali   | 0,8              | 4,1              | 6,3       | 12,1 | 4,2   | 7,4   | 2,2  | -1,6                  | 1,3              | 3,2       | 8,9   | 1,1   | 4,3   | -0,8 |
| Mauritanie   | 1,8              | 4,4              | 5,3       | 2,8  | 3,2   | 8,3   | 6,6  | -0,5                  | 1,7              | 2,2       | -0,2  | 0,1   | 5,1   | 3,5  |
| Mozambique   | -0,1             | 6,4              | 8,5       | 13,0 | 7,4   | 7,1   | 7,8  | -1,0                  | 3,2              | 6,3       | 10,6  | 5,2   | 5,0   | 5,7  |
| Myanmar  | ..               | ..               | ..        | ..   | ..    | ..    | ..   | ..                    | ..               | ..        | ..    | ..    | ..    | ..   |
| Népal  | 4,6              | 4,9              | 2,6       | 5,5  | -0,6  | 3,1   | 3,7  | 2,2                   | 2,4              | 0,4       | 3,2   | -2,7  | 1,0   | 1,6  |
| Niger  | -0,1             | 2,4              | 4,1       | 7,1  | 3,0   | 5,3   | 0,9  | -3,2                  | -1,0             | 0,6       | 3,5   | -0,5  | 1,8   | -2,4 |
| Ouganda  | 2,9              | 7,1              | 5,8       | 6,1  | 6,8   | 4,7   | 5,7  | -0,7                  | 3,8              | 2,3       | 2,7   | 3,3   | 1,2   | 2,1  |
| République centrafricaine                            | 1,4              | 2,0              | -1,4      | 1,5  | -0,8  | -5,4  | 0,9  | -1,1                  | -0,3             | -2,7      | 0,0   | -2,1  | -6,6  | -0,4 |
| Rép. dém. du Congo                                   | 1,6              | -4,9             | 3,5       | -2,0 | 3,5   | 5,6   | 6,3  | -1,4                  | -7,5             | 0,7       | -4,4  | 0,8   | 2,6   | 3,2  |
| Rép. dém. populaire lao                              | 3,8              | 6,5              | 5,7       | 5,8  | 5,8   | 5,3   | 6,0  | 1,1                   | 3,9              | 3,3       | 3,3   | 3,4   | 2,9   | 3,6  |
| Rép.-Unie de Tanzanie                                | 5,4              | 2,9              | 6,8       | 6,2  | 7,2   | 7,1   | 6,3  | 1,9                   | 0,1              | 4,7       | 4,1   | 5,1   | 5,0   | 4,3  |
| Rwanda   | 2,2              | -0,3             | 5,1       | 6,7  | 9,4   | 1,0   | 3,7  | -1,3                  | -1,4             | 2,6       | 2,2   | 6,5   | -0,7  | 2,2  |
| Samoa  | 1,0              | 2,7              | 1,9       | 6,2  | 1,2   | -1,0  | 3,2  | 0,6                   | 1,7              | 1,0       | 5,2   | 0,3   | -1,8  | 2,4  |
| Sao Tomé-et-Principe                                 | 1,8              | 1,8              | 4,3       | 4,0  | 4,1   | 4,5   | 4,5  | -0,6                  | 0,0              | 1,9       | 1,8   | 1,8   | 2,1   | 2,1  |
| Sénégal  | 3,1              | 3,6              | 4,6       | 5,6  | 1,1   | 6,5   | 6,0  | 0,1                   | 0,9              | 2,1       | 3,0   | -1,3  | 3,9   | 3,5  |
| Sierra Leone   | 0,5              | -5,1             | -15,8     | 18,2 | 27,4  | 9,2   | 7,4  | -1,9                  | -5,9             | 11,0      | 13,8  | 21,9  | 4,4   | 3,0  |
| Somalie  | ..               | ..               | ..        | ..   | ..    | ..    | ..   | ..                    | ..               | ..        | ..    | ..    | ..    | ..   |
| Soudan   | 2,3              | 5,4              | 6,0       | 6,1  | 6,0   | 6,0   | 6,0  | ..                    | 3,0              | 4,0       | 4,0   | 4,0   | 4,0   | 4,0  |
| Tchad  | 6,1              | 1,9              | 14,3      | 9,9  | 9,9   | 11,3  | 31,0 | 3,3                   | -1,1             | 10,3      | 6,2   | 6,0   | 7,4   | 26,6 |
| Timor-Leste  | ..               | ..               | -0,6      | 16,5 | -6,7  | -6,2  | 1,8  | ..                    | -12,2            | -5,7      | 14,0  | -11,1 | -12,1 | -5,0 |
| Togo   | 1,7              | 3,5              | 2,6       | -0,2 | 4,1   | 2,7   | 3,0  | -1,9                  | 0,4              | -0,2      | -3,1  | 1,3   | 0,0   | 0,4  |
| Tuvalu   | ..               | ..               | ..        | ..   | ..    | ..    | ..   | ..                    | ..               | ..        | ..    | ..    | ..    | ..   |
| Vanuatu  | 2,1              | 3,7              | -0,7      | -2,7 | -4,9  | 2,4   | 3,0  | -0,3                  | 1,1              | -2,7      | -4,6  | -6,8  | 0,4   | 1,0  |
| Yémen  | ..               | 6,0              | 3,6       | 4,6  | 3,9   | 3,1   | 2,7  | ..                    | 1,9              | 0,4       | 1,3   | 0,7   | 0,0   | -0,5 |
| Zambie   | 1,0              | 0,5              | 4,4       | 4,9  | 3,3   | 5,1   | 4,6  | -2,2                  | -1,9             | 2,6       | 2,9   | 1,5   | 3,3   | 2,9  |
| Ensemble des PMA                                     | 2,6              | 3,6              | 5,0       | 5,2  | 4,6   | 4,6   | 5,9  | -0,1                  | 0,9              | 2,5       | 2,7   | 2,1   | 2,1   | 3,4  |
| Ensemble des pays en développement                   | 3,5              | 4,9              | 3,4       | 2,5  | 2,3   | 3,7   | 5,5  | 1,1                   | 3,1              | 2,0       | 1,1   | 1,0   | 2,2   | 4,1  |
| Pays développés à économie de marché                 | 3,3              | 2,6              | 1,9       | 1    | 1,3   | 2,2   | 3,3  | 2,6                   | 1,9              | 1,3       | 0,4   | 0,7   | 1,6   | 2,7  |
| Europe du Sud-Est et Communauté d'États indépendants | ..               | -3,9             | 6,4       | 5,8  | 5,1   | 7,1   | 7,8  | ..                    | -4,0             | 6,6       | 6,1   | 5,4   | 7,4   | 8,1  |

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne; Division de la population (DAES) de l'ONU.

a 1993-2000.

b Pour l'Éthiopie, les données préalables à 1992 comprennent l'Érythrée.

## 3. PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE

| Pays                               | Part en pourcentage de agriculture dans: |      |                 |                 | Taux annuels moyens de croissance (%) |           |       |      |      | Taux annuels moyens de croissance (%) |           |       |       |      |
|------------------------------------|--|------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|-----------|-------|------|------|---------------------------------------|-----------|-------|-------|------|
|                                    | La population active totale              |      | Le PIB          |                 | Production agricole total *           |           |       |      |      | Production agricole par habitant*     |           |       |       |      |
|                                    | 1990                                     | 2002 | 1990            | 2004            | 1990-1994                             | 2000-2004 | 2002  | 2003 | 2004 | 1990-1994                             | 2000-2004 | 2002  | 2003  | 2004 |
| Afghanistan                        | 70                                       | 66   | ..              | 52 <sup>a</sup> | ..                                    | ..        | ..    | ..   | ..   | ..                                    | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Angola                             | 75                                       | 71   | 18              | 9 <sup>b</sup>  | 4,9                                   | 2,5       | 0,2   | 2,0  | -1,1 | 1,8                                   | -0,7      | -3,0  | -1,3  | -4,3 |
| Bangladesh                         | 65                                       | 54   | 30              | 21              | 0,1                                   | 0,9       | 2,2   | 3,0  | -1,3 | -2,3                                  | -1,2      | 0,2   | 0,9   | -3,3 |
| Bénin                              | 64                                       | 52   | 36              | 36              | 6,3                                   | 7,5       | 9,3   | 15,2 | 2,9  | 2,8                                   | 4,7       | 6,3   | 12,2  | 0,2  |
| Bhoutan                            | 94                                       | 94   | 43              | 33 <sup>b</sup> | 1,8                                   | 0,8       | -6,6  | 5,1  | -1,7 | 0,5                                   | -2,2      | -9,5  | 2,1   | -4,4 |
| Burkina Faso                       | 92                                       | 92   | 28              | 31              | 5,8                                   | 8,6       | 3,7   | 6,3  | 0,7  | 2,8                                   | 5,5       | 0,6   | 3,2   | -2,1 |
| Burundi                            | 92                                       | 90   | 56              | 51              | -2,2                                  | 2,1       | 4,7   | -1,7 | -2,7 | -3,8                                  | -1,0      | 1,6   | -4,9  | -6,0 |
| Cambodge                           | 74                                       | 69   | 47 <sup>c</sup> | 36              | 0,7                                   | 2,2       | -4,3  | 15,6 | -7,5 | -2,7                                  | -0,2      | -6,6  | 12,9  | -9,7 |
| Cap-Vert                           | 31                                       | 22   | 14              | 7               | 0,4                                   | -1,4      | -5,8  | 3,0  | -2,3 | -1,9                                  | -3,3      | -7,7  | 0,9   | -4,3 |
| Comores                            | 78                                       | 73   | 39              | 41 <sup>b</sup> | 2,7                                   | 1,1       | -0,5  | 2,9  | 0,2  | -0,3                                  | -1,7      | -3,3  | 0,1   | -2,6 |
| Djibouti                           | 82                                       | 78   | 3               | 4 <sup>d</sup>  | -4,9                                  | 2,9       | 3,3   | 6,4  | 0,0  | -6,2                                  | 1,2       | 1,4   | 4,9   | -1,3 |
| Érythrée                           | 80                                       | 77   | 22 <sup>c</sup> | 15              | 35,8                                  | -2,5      | -22,1 | 13,7 | -0,8 | 35,3                                  | -6,0      | -24,9 | 9,6   | -4,4 |
| Éthiopie                           | 86                                       | 82   | 49              | 46              | 1,1                                   | 2,6       | 2,6   | -2,8 | 4,3  | -1,9                                  | 0,1       | 0,1   | -5,2  | 1,8  |
| Gambie                             | 82                                       | 78   | 29              | 32              | 0,9                                   | -11,0     | -40,1 | 9,8  | -3,8 | -2,6                                  | -13,4     | -41,7 | 6,8   | -6,1 |
| Guinée                             | 87                                       | 83   | 24              | 25              | 5,0                                   | 2,9       | 1,4   | 3,3  | 2,4  | 1,2                                   | 1,3       | -0,1  | 1,9   | 0,8  |
| Guinée-Bissau                      | 85                                       | 82   | 61              | 71              | 1,4                                   | 1,9       | -1,8  | 2,5  | 5,2  | -1,8                                  | -1,1      | -4,7  | -0,6  | 2,2  |
| Guinée équatoriale                 | 75                                       | 69   | 62              | 7 <sup>b</sup>  | -2,4                                  | -1,7      | -5,3  | 1,2  | 0,0  | -4,8                                  | -4,3      | -7,8  | -1,5  | -2,5 |
| Haïti                              | 68                                       | 61   | 33 <sup>e</sup> | 28 <sup>a</sup> | -2,0                                  | -0,1      | 2,4   | 1,7  | -2,7 | -3,6                                  | -1,4      | 1,1   | 0,3   | -3,9 |
| Îles Salomon                       | 77                                       | 72   | ..              | ..              | 3,0                                   | 8,5       | 2,1   | 4,6  | 42,3 | -0,2                                  | 5,4       | -0,8  | 1,5   | 38,3 |
| Kiribati                           | 30                                       | 26   | 19              | 14 <sup>a</sup> | 4,8                                   | 2,2       | 1,6   | 0,5  | 6,2  | 3,1                                   | 0,6       | -0,7  | -0,7  | 5,1  |
| Lesotho                            | 41                                       | 39   | 24              | 16              | 3,4                                   | 0,4       | -5,7  | -1,2 | 9,0  | 2,0                                   | 0,2       | -6,1  | -1,3  | 9,0  |
| Libéria                            | 72                                       | 67   | ..              | ..              | -5,3                                  | -0,6      | -2,5  | 0,1  | 2,4  | -4,4                                  | -4,7      | -6,7  | -3,7  | -1,1 |
| Madagascar                         | 78                                       | 73   | 29              | 29              | 1,1                                   | 1,5       | -2,0  | 1,9  | 8,0  | -1,7                                  | -1,3      | -4,8  | -0,9  | 4,9  |
| Malawi                             | 87                                       | 82   | 45              | 39              | -0,8                                  | -3,9      | -25,6 | 9,9  | 8,5  | -1,9                                  | -5,8      | -27,1 | 7,8   | 6,4  |
| Maldives                           | 33                                       | 21   | ..              | ..              | 3,7                                   | 3,1       | 9,4   | 0,2  | 1,0  | 0,7                                   | 0,1       | 6,2   | -2,6  | -2,1 |
| Mali                               | 86                                       | 80   | 46              | 38 <sup>b</sup> | 2,6                                   | 6,1       | -6,6  | 15,6 | -1,1 | -0,2                                  | 3,0       | -9,2  | 12,1  | -4,2 |
| Mauritanie                         | 55                                       | 52   | 30              | 19              | -1,1                                  | 2,1       | 5,6   | 2,4  | 0,5  | -3,5                                  | -0,9      | 2,5   | -0,7  | -2,5 |
| Mozambique                         | 83                                       | 81   | 37              | 26 <sup>b</sup> | -3,4                                  | 2,7       | 1,8   | 3,1  | 0,0  | -6,7                                  | 0,9       | 0,0   | 1,2   | -1,6 |
| Myanmar                            | 73                                       | 70   | 57              | 57 <sup>d</sup> | 6,7                                   | 3,9       | 2,9   | 6,6  | -2,7 | 4,9                                   | 2,5       | 1,5   | 5,3   | -4,0 |
| Népal                              | 94                                       | 93   | 52              | 40              | 1,0                                   | 2,7       | 2,8   | 4,9  | -0,7 | -1,4                                  | 0,5       | 0,5   | 2,7   | -3,0 |
| Niger                              | 90                                       | 87   | 35              | 40 <sup>b</sup> | 3,0                                   | 5,9       | 2,5   | 7,8  | -1,4 | -0,3                                  | 2,2       | -1,2  | 4,0   | -4,9 |
| Ouganda                            | 85                                       | 79   | 57              | 32              | 2,1                                   | 2,2       | 4,1   | -2,9 | 3,7  | -1,0                                  | -1,0      | 0,9   | -6,0  | 0,3  |
| Rép. dém. du Congo                 | 68                                       | 62   | 30              | 58 <sup>a</sup> | 1,3                                   | -0,6      | -0,9  | 0,6  | -0,7 | -2,3                                  | -3,4      | -3,6  | -2,4  | -3,8 |
| Rép. dém. populaire lao            | 78                                       | 76   | 61              | 49 <sup>b</sup> | 2,0                                   | 2,3       | 8,4   | -3,9 | 4,1  | -0,6                                  | 0,0       | 6,0   | -6,1  | 1,7  |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 84                                       | 80   | 46              | 45 <sup>b</sup> | -1,0                                  | 1,6       | 1,6   | -0,8 | 3,8  | -4,3                                  | -0,4      | -0,4  | -2,7  | 1,8  |
| République centrafricaine          | 80                                       | 71   | 48              | 61 <sup>b</sup> | 2,5                                   | 0,3       | 0,0   | -2,1 | 1,8  | -0,2                                  | -1,0      | -1,3  | -3,2  | 0,5  |
| Rwanda                             | 92                                       | 90   | 33              | 42 <sup>b</sup> | -12,9                                 | 3,0       | 24,7  | -9,1 | 0,0  | -6,8                                  | 0,7       | 21,6  | -10,4 | -1,2 |
| Samoa                              | 42                                       | 33   | ..              | ..              | -3,5                                  | 0,6       | -0,4  | 1,7  | 0,0  | -4,1                                  | -0,3      | -1,0  | 0,5   | -1,1 |
| Sao Tomé-et-Principe               | 71                                       | 63   | 28              | 16              | 9,8                                   | 2,2       | 1,2   | 4,5  | 0,9  | 7,1                                   | -0,4      | -1,4  | 2,0   | -1,6 |
| Sénégal                            | 77                                       | 73   | 20              | 17              | 1,5                                   | -5,0      | -35,7 | 36,2 | -0,8 | -1,0                                  | -7,3      | -37,1 | 32,9  | -3,2 |
| Sierra Leone                       | 67                                       | 61   | 32              | 53              | -1,1                                  | 4,8       | 4,8   | 5,4  | -0,9 | -1,2                                  | 0,7       | 0,5   | 1,0   | -4,6 |
| Somalie                            | 75                                       | 70   | 65              | ..              | ..                                    | ..        | ..    | ..   | ..   | ..                                    | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Soudan                             | 69                                       | 59   | 43 <sup>e</sup> | 39 <sup>a</sup> | 8,2                                   | 2,8       | -3,2  | 9,6  | -3,6 | 5,7                                   | 0,6       | -5,4  | 7,3   | -5,7 |
| Tchad                              | 83                                       | 73   | 29              | 61              | 1,5                                   | 3,9       | -1,1  | -0,3 | 5,7  | -1,3                                  | 0,9       | -4,1  | -3,1  | 2,6  |
| Timor-Leste                        | ..                                       | ..   | 41 <sup>f</sup> | 26 <sup>d</sup> | 5,4                                   | 3,1       | 7,4   | -0,6 | 3,6  | 2,1                                   | -1,0      | 3,5   | -5,6  | -1,8 |
| Togo                               | 66                                       | 59   | 34              | 41              | 4,0                                   | 3,6       | 10,8  | -0,5 | 1,4  | 1,8                                   | 1,2       | 8,1   | -2,6  | -0,8 |
| Tuvalu                             | 33                                       | 25   | ..              | ..              | ..                                    | ..        | ..    | ..   | ..   | ..                                    | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Vanuatu                            | 43                                       | 35   | 21              | 15 <sup>d</sup> | -2,7                                  | -0,6      | -9,3  | 4,7  | 3,5  | -5,4                                  | -3,0      | -11,5 | 2,2   | 1,0  |
| Yémen                              | 60                                       | 48   | 24              | 15              | 4,3                                   | 2,1       | -0,7  | -0,7 | 4,6  | -0,7                                  | -1,5      | -4,2  | -4,1  | 0,9  |
| Zambie                             | 74                                       | 68   | 21              | 21              | 3,6                                   | 2,5       | 0,3   | 11,0 | 0,0  | 0,8                                   | 1,2       | -0,9  | 9,8   | -1,1 |
| Ensemble des PMA                   | 76                                       | 69   | 36              | 28 <sup>b</sup> | 1,6                                   | 2,3       | 1,2   | 4,0  | -0,2 | ..                                    | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Ensemble des pays en développement | 61                                       | 51   | 15              | 11              | 3,7                                   | 3,2       | 2,7   | 4,1  | 3,1  | 1,8                                   | 1,6       | 1,2   | 2,5   | 1,6  |

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la FAO en ligne; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, CD-ROM; PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*.

Note: \* Année de base 1999-2001.

a 2002. b 2003. c 1993. d 2000. e 1996. f 1998.

## 4. PRODUCTION VIVRIÈRE TOTALE ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE

(En pourcentage)

| Pays                               | Production vivrière totale <sup>a</sup> |           |       |      |      | Production vivrière par habitant <sup>a</sup> |           |       |       |      |
|------------------------------------|---|-----------|-------|------|------|---|-----------|-------|-------|------|
|                                    | 1990-1994                               | 2000-2004 | 2002  | 2003 | 2004 | 1990-1994                                     | 2000-2004 | 2002  | 2003  | 2004 |
| Afghanistan                        | ..                                      | ..        | ..    | ..   | ..   | ..  | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Angola                             | 5,2                                     | 2,7       | 0,4   | 2,0  | -1,1 | 2,0   | -0,6      | -2,8  | -1,3  | -4,3 |
| Bangladesh                         | 0,0                                     | 0,9       | 2,5   | 3,0  | -1,4 | -2,4  | -1,2      | 0,4   | 1,0   | -3,4 |
| Bénin                              | 4,2                                     | 9,1       | 6,1   | 23,0 | 3,2  | 0,8   | 6,2       | 3,3   | 19,7  | 0,5  |
| Bhoutan                            | 1,8                                     | 0,8       | -6,6  | 5,1  | -1,7 | 0,5   | -2,2      | -9,5  | 2,1   | -4,6 |
| Burkina Faso                       | 7,2                                     | 6,8       | -1,5  | 7,2  | -4,6 | 4,2   | 3,7       | -4,3  | 4,0   | -7,3 |
| Burundi                            | -2,4                                    | 2,1       | 2,5   | 0,2  | -2,8 | -4,0  | -1,0      | -0,4  | -3,1  | -6,2 |
| Cambodge                           | 0,5                                     | 2,2       | -4,2  | 15,0 | -7,7 | -2,9  | -0,2      | -6,4  | 12,3  | -9,9 |
| Cap-Vert                           | 0,4                                     | -1,4      | -5,8  | 3,0  | -2,3 | -1,9  | -3,3      | -7,7  | 0,9   | -4,3 |
| Comores                            | 2,7                                     | 1,1       | -0,5  | 2,9  | 0,2  | -0,3  | -1,7      | -3,3  | 0,1   | -2,6 |
| Djibouti                           | -4,9                                    | 2,9       | 3,3   | 6,4  | 0,0  | -6,2  | 1,2       | 1,4   | 4,9   | -1,3 |
| Érythrée                           | 36,4                                    | -2,5      | -22,2 | 13,9 | -0,8 | 35,7  | -6,0      | -25,1 | 9,7   | -4,4 |
| Éthiopie                           | 0,3                                     | 2,6       | 3,0   | -2,9 | 3,6  | -2,9  | 0,1       | 0,4   | -5,2  | 1,1  |
| Gambie                             | 0,5                                     | -11,1     | -40,2 | 9,8  | -3,8 | -2,9  | -13,5     | -41,8 | 6,8   | -6,1 |
| Guinée                             | 5,0                                     | 3,8       | 3,9   | 3,5  | 2,5  | 1,2   | 2,2       | 2,5   | 2,0   | 0,9  |
| Guinée-Bissau                      | 1,6                                     | 1,8       | -1,9  | 2,5  | 5,4  | -1,6  | -1,1      | -4,8  | -0,5  | 2,2  |
| Guinée équatoriale                 | -1,8                                    | -1,9      | -5,9  | 1,3  | 0,0  | -4,2  | -4,5      | -8,5  | -1,4  | -2,6 |
| Haïti                              | -1,9                                    | -0,1      | 2,4   | 1,7  | -2,7 | -3,5  | -1,4      | 1,0   | 0,4   | -3,9 |
| Îles Salomon                       | 3,0                                     | 8,5       | 2,1   | 4,6  | 42,5 | -0,2  | 5,4       | -0,8  | 1,5   | 38,4 |
| Kiribati                           | 4,8                                     | 2,2       | 1,6   | 0,5  | 6,2  | 3,1   | 0,6       | -0,7  | -0,7  | 5,1  |
| Lesotho                            | 2,5                                     | 0,4       | -6,0  | -1,2 | 9,3  | 1,1   | 0,2       | -6,2  | -1,4  | 9,4  |
| Libéria                            | -4,9                                    | -1,5      | -4,0  | -0,2 | 1,8  | -4,1  | -5,6      | -8,2  | -4,0  | -1,7 |
| Madagascar                         | 1,3                                     | 1,5       | -1,4  | 1,5  | 8,0  | -1,5  | -1,3      | -4,1  | -1,4  | 5,1  |
| Malawi                             | -1,1                                    | -3,5      | -28,1 | 12,0 | 9,3  | -2,2  | -5,4      | -29,6 | 10,0  | 7,2  |
| Maldives                           | 3,7                                     | 3,1       | 9,4   | 0,2  | 1,0  | 0,7   | 0,1       | 6,2   | -2,6  | -2,1 |
| Mali                               | 2,8                                     | 3,8       | -1,4  | 9,4  | 0,9  | 0,1   | 0,7       | -4,3  | 6,2   | -2,2 |
| Mauritanie                         | -1,1                                    | 2,1       | 5,6   | 2,4  | 0,5  | -3,5  | -0,9      | 2,5   | -0,7  | -2,5 |
| Mozambique                         | -3,8                                    | 2,3       | 1,7   | 2,9  | 0,0  | -7,1  | 0,5       | -0,1  | 1,1   | -1,6 |
| Myanmar                            | 6,8                                     | 4,0       | 3,0   | 6,6  | -2,9 | 5,0   | 2,6       | 1,5   | 5,4   | -4,0 |
| Népal                              | 1,0                                     | 2,7       | 2,9   | 4,9  | -0,9 | -1,3  | 0,5       | 0,6   | 2,6   | -3,0 |
| Niger                              | 2,9                                     | 6,3       | 2,4   | 8,7  | -1,3 | -0,4  | 2,5       | -1,2  | 4,8   | -4,8 |
| Ouganda                            | 1,7                                     | 2,0       | 3,6   | -2,4 | 3,3  | -1,4  | -1,2      | 0,4   | -5,5  | -0,1 |
| Rép. dém. du Congo                 | 1,5                                     | -0,6      | -1,5  | 1,0  | -0,5 | -2,2  | -3,4      | -4,3  | -2,0  | -3,5 |
| Rép. dém. populaire lao            | 3,4                                     | 3,2       | 9,2   | -2,7 | 2,6  | 0,8   | 0,9       | 6,7   | -4,9  | 0,4  |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | -0,9                                    | 1,2       | 2,9   | -0,5 | 1,1  | -4,2  | -0,7      | 0,9   | -2,4  | -0,7 |
| République centrafricaine          | 3,2                                     | 1,3       | 1,3   | -0,2 | 1,9  | 0,4   | 0,0       | 0,0   | -1,4  | 0,6  |
| Rwanda                             | -12,5                                   | 3,1       | 25,9  | -9,1 | -0,3 | -6,3  | 0,8       | 22,8  | -10,4 | -1,4 |
| Samoa                              | -3,5                                    | 0,6       | -0,4  | 1,7  | 0,0  | -4,1  | -0,3      | -1,0  | 0,5   | -1,1 |
| Sao Tomé-et-Principe               | 9,8                                     | 2,2       | 1,3   | 4,5  | 0,9  | 7,2   | -0,4      | -1,4  | 1,9   | -1,5 |
| Sénégal                            | 1,7                                     | -5,6      | -36,3 | 35,4 | -0,9 | -0,9  | -7,9      | -37,7 | 32,3  | -3,3 |
| Sierra Léone                       | -1,3                                    | 4,9       | 5,0   | 5,4  | -1,0 | -1,4  | 0,8       | 0,9   | 1,0   | -4,7 |
| Somalie                            | ..                                      | ..        | ..    | ..   | ..   | ..  | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Soudan                             | 9,4                                     | 2,7       | -2,9  | 9,4  | -4,1 | 6,9   | 0,4       | -5,1  | 7,1   | -6,1 |
| Tchad                              | 2,6                                     | 3,9       | -1,4  | 3,3  | 1,1  | -0,4  | 0,9       | -4,3  | 0,3   | -2,0 |
| Timor-Leste                        | 5,8                                     | 3,4       | 9,3   | -0,6 | 4,2  | 2,4   | -0,6      | 5,1   | -5,6  | -1,1 |
| Togo                               | 3,8                                     | 2,1       | 7,3   | 0,1  | -0,1 | 1,6   | -0,3      | 4,7   | -2,1  | -2,3 |
| Tuvalu                             | ..                                      | ..        | ..    | ..   | ..   | ..  | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Vanuatu                            | -2,7                                    | -0,6      | -9,3  | 4,7  | 3,6  | -5,4  | -3,0      | -11,5 | 2,2   | 1,1  |
| Yémen                              | 4,2                                     | 2,0       | -0,7  | -0,8 | 4,8  | -0,7  | -1,5      | -4,2  | -4,3  | 1,3  |
| Zambie                             | 3,5                                     | 2,7       | 0,2   | 12,3 | 0,0  | 0,8   | 1,4       | -1,0  | 11,0  | -1,1 |
| Ensemble des PMA                   | 1,7                                     | 2,3       | 1,4   | 4,1  | -0,6 | ..  | ..        | ..    | ..    | ..   |
| Ensemble des pays en développement | 4,0                                     | 3,1       | 2,8   | 4,3  | 2,4  | 2,1   | 1,6       | 1,3   | 2,7   | 0,9  |

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la FAO en ligne.

a Année de base: 1999-2001.

5. SECTEUR MANUFACTURIER: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE ET PARTS DU PIB  
(En pourcentage)

| Pays                      | Part du PIB     |                |                 | Taux annuels moyens de croissance |                   |                   |       |       |      |      |
|---------------------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------|-------|------|------|
|                           | 1980            | 1990           | 2004            | 1980–1990                         | 1990–2000         | 2000–2004         | 2001  | 2002  | 2003 | 2004 |
| Afghanistan               | ..              | ..             | 18 <sup>a</sup> | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Angola                    | 10 <sup>b</sup> | 5              | 4 <sup>c</sup>  | -11,1 <sup>d</sup>                | -0,3              | 11,3              | 9,8   | 10,2  | 12,1 | 13,5 |
| Bangladesh                | 14              | 13             | 16              | 5,2                               | 7,2               | 6,5               | 6,7   | 5,5   | 6,7  | 7,4  |
| Bénin                     | 8               | 8              | 9               | 5,1                               | 5,8               | 5,9               | 9,0   | 5,5   | 4,6  | 5,4  |
| Bhoutan                   | 3               | 8              | 8 <sup>c</sup>  | 13,0                              | 6,5               | 5,8 <sup>h</sup>  | 9,3   | 0,3   | 10,1 | ..   |
| Burkina Faso              | 15              | 15             | 14              | 2,0                               | 1,6               | 2,2 <sup>h</sup>  | 8,1   | -0,3  | 0,0  | ..   |
| Burundi                   | 7               | 13             | 9 <sup>e</sup>  | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Cambodge                  | ..              | 9 <sup>f</sup> | 22 <sup>c</sup> | ..                                | 17,9 <sup>g</sup> | 13,9 <sup>h</sup> | 14,2  | 15,1  | 12,0 | ..   |
| Cap-Vert                  | 7 <sup>i</sup>  | 8              | 1               | 8,6 <sup>j</sup>                  | 4,8               | 4,7               | 4,7   | 4,7   | 4,7  | 4,7  |
| Comores                   | 4               | 4              | 4 <sup>c</sup>  | 4,9                               | 1,7               | 1,3               | 4,1   | -0,6  | 1,4  | 1,0  |
| Djibouti                  | ..              | 5              | 3 <sup>k</sup>  | ..                                | -7,3              | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Érythrée                  | ..              | 9 <sup>f</sup> | 11              | ..                                | 8,2 <sup>g</sup>  | 6,6               | 8,0   | 10,0  | 5,5  | 2,0  |
| Éthiopie                  | 8               | 8              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Gambie                    | 6               | 7              | 5               | 7,8                               | 0,9               | 4,2               | 2,7   | 4,5   | 4,7  | 4,7  |
| Guinée                    | ..              | 5              | 4               | ..                                | 4,0               | 2,0               | 5,5   | 6,0   | -4,0 | 2,0  |
| Guinée-Bissau             | 14 <sup>i</sup> | 8              | 9               | 9,2                               | -2,0              | 14,6              | 5,9   | 14,4  | 27,5 | 6,0  |
| Guinée équatoriale        | ..              | 2 <sup>f</sup> | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Haïti                     | ..              | ..             | ..              | -1,7                              | -8,4              | -3,3              | -9,6  | 1,6   | 0,5  | -9,3 |
| Îles Salomon              | ..              | ..             | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Kiribati                  | 2               | 1              | 1 <sup>a</sup>  | -10,7                             | 8,9               | 7,3               | 18,6  | -3,0  | ..   | ..   |
| Lesotho                   | 8               | 14             | 20 <sup>a</sup> | 9,8                               | 6,6               | 5,8               | 7,9   | 6,9   | 5,2  | 3,0  |
| Libéria                   | ..              | ..             | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Madagascar                | 11 <sup>b</sup> | 11             | 15              | 2,4 <sup>m</sup>                  | 2,0               | 1,4               | 10,7  | -18,3 | 15,3 | 6,1  |
| Malawi                    | 14              | 19             | 10              | 3,6                               | 0,5               | -2,1              | -14,2 | -0,2  | 0,8  | 4,0  |
| Maldives                  | ..              | ..             | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Mali                      | 7               | 9              | 3 <sup>c</sup>  | 6,8                               | -1,4              | 5,3               | -14,0 | 22,7  | -5,5 | 20,9 |
| Mauritanie                | 13 <sup>b</sup> | 10             | 9               | -2,1 <sup>d</sup>                 | -1,3              | 5,9 <sup>n</sup>  | 5,9   | ..    | ..   | ..   |
| Mozambique                | ..              | 10             | 15 <sup>a</sup> | ..                                | 19,1 <sup>o</sup> | 12,2              | 27,2  | 4,0   | 12,8 | 10,0 |
| Myanmar                   | 10              | 8              | 7 <sup>k</sup>  | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Népal                     | 4               | 6              | 9               | 9,3                               | 8,9               | -2,5 <sup>h</sup> | 3,8   | -10,0 | 2,0  | ..   |
| Niger                     | 4               | 7              | 7 <sup>c</sup>  | -2,7 <sup>d</sup>                 | 2,6               | 3,9 <sup>h</sup>  | 3,4   | 3,3   | 5,0  | ..   |
| Ouganda                   | 4               | 6              | 9               | 3,9 <sup>m</sup>                  | 14,1              | 5,0               | 7,0   | 5,3   | 4,0  | 4,0  |
| République centrafricaine | 7               | 11             | 9 <sup>k</sup>  | 5,0                               | -0,2              | 4,0 <sup>h</sup>  | 4,0   | 4,0   | 4,0  | ..   |
| Rép. dém. du Congo        | 14              | 11             | 4 <sup>a</sup>  | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Rép. dém. populaire lao   | ..              | 10             | 19 <sup>a</sup> | 8,7 <sup>d</sup>                  | 11,7              | 10,7 <sup>h</sup> | 12,1  | 13,0  | 6,3  | ..   |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | ..              | 9              | 7 <sup>c</sup>  | ..                                | 2,7               | 7,6               | 5,0   | 8,0   | 8,6  | 8,0  |
| Rwanda                    | 15              | 18             | 11              | 2,6                               | -6,0              | 5,8               | 7,8   | 5,0   | 5,2  | 5,8  |
| Samoa                     | ..              | ..             | ..              | ..                                | -2,6 <sup>o</sup> | 5,8 <sup>h</sup>  | 12,2  | -0,9  | 8,8  | ..   |
| Sao Tomé-et-Principe      | 9 <sup>i</sup>  | 5              | 4               | 0,5 <sup>j</sup>                  | 1,4               | 2,9 <sup>h</sup>  | 2,7   | 3,0   | 3,0  | ..   |
| Sénégal                   | 11              | 13             | 13              | 4,6                               | 4,0               | 5,3               | 5,1   | 10,1  | 0,3  | 5,9  |
| Sierra Leone              | 5               | 5              | 5               | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Somalie                   | 5               | 5              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Soudan                    | 7               | ..             | 9 <sup>a</sup>  | 4,8                               | 4,4               | -7,5 <sup>q</sup> | -16,2 | 2,1   | ..   | ..   |
| Tchad                     | 11 <sup>l</sup> | 14             | 7               | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Timor-Leste               | ..              | ..             | 3 <sup>p</sup>  | ..                                | -26,0             | 6,9 <sup>n</sup>  | 6,9   | ..    | ..   | ..   |
| Togo                      | 8               | 10             | 9               | 1,7                               | 1,8               | 7,6               | 6,5   | 10,6  | 6,3  | 6,6  |
| Tuvalu                    | ..              | ..             | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..   | ..   |
| Vanuatu                   | 4               | 5              | 4 <sup>p</sup>  | 12,2 <sup>m</sup>                 | 2,3               | -8,5 <sup>n</sup> | -8,5  | ..    | ..   | ..   |
| Yémen                     | ..              | 9              | 5               | ..                                | 3,7               | 2,5               | 3,3   | 4,8   | -2,0 | 5,3  |
| Zambie                    | 18              | 36             | 12 <sup>c</sup> | 4,1                               | 0,8               | 5,8               | 4,2   | 5,7   | 7,6  | 5,1  |
| Ensemble des PMA          | 11              | 11             | 12 <sup>c</sup> | 2,9                               | 4,8               | 5,4 <sup>h</sup>  | 5,2   | 4,8   | 6,3  | ..   |

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne.

a 2002. b 1985. c 2003. d 1985-1990. e 1999. f 1993. g 1993-2000. h 2000-2003. i 1986. j 1986-1990. k 2000. l 1983. m 1983-1990. n 2000-2001. o 1994-2000. p 2001. q 2000-2002.

## 6. FORMATION BRUTE DE CAPITAL: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE ET PARTS DU PIB

(En pourcentage)

| Pays                      | Part dans le PIB |                 |                 | Taux annuels moyens de croissance |                   |                   |       |       |       |       |
|---------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------|-------|-------|-------|
|                           | 1980             | 1990            | 2004            | 1980-1990                         | 1990-2000         | 2000-2004         | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  |
| Afghanistan               | ..               | ..              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Angola                    | 18 <sup>a</sup>  | 12              | 12              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Bangladesh                | 14               | 17              | 23              | 7,2                               | 9,2               | 7,5               | 5,8   | 8,2   | 7,9   | 7,7   |
| Bénin                     | 15               | 14              | 20              | -5,3                              | 12,2              | 6,4               | 6,4   | -1,5  | 12,2  | 10,3  |
| Bhoutan                   | 31               | 32              | 53 <sup>b</sup> | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Burkina Faso              | 15               | 18              | 19              | 8,6                               | 7,0               | 7,7               | 10,5  | 10,6  | 1,1   | 10,8  |
| Burundi                   | 14               | 15              | 11              | 6,9                               | 0,4               | 4,8 <sup>c</sup>  | 2,8   | 6,9   | ..    | ..    |
| Cambodge                  | 9 <sup>d</sup>   | 8               | 23              | ..                                | 11,2 <sup>e</sup> | 13,2              | 19,4  | 10,5  | 19,5  | 2,8   |
| Cap-Vert                  | 33 <sup>f</sup>  | 23              | 22              | -4,7 <sup>g</sup>                 | 0,2               | 7,7               | -3,6  | 19,5  | 1,5   | 12,8  |
| Comores                   | 33               | 19              | 11              | -4,2                              | -4,1              | -2,4              | 4,4   | 6,3   | -2,0  | -9,4  |
| Djibouti                  | ..               | 8 <sup>i</sup>  | 13 <sup>j</sup> | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Érythrée                  | ..               | 8 <sup>k</sup>  | 22              | ..                                | 19,1              | -13,5             | -2,5  | -12,4 | -26,7 | -3,4  |
| Éthiopie                  | 13 <sup>l</sup>  | 12              | 20              | 4,7 <sup>m</sup>                  | 6,4               | 10,8              | 15,8  | 13,3  | 2,4   | 15,4  |
| Gambie                    | 27               | 22              | 24              | 0,0                               | 1,9               | 2,3               | 3,2   | 1,0   | 0,0   | 6,9   |
| Guinée                    | 15 <sup>f</sup>  | 18              | 11              | 3,3 <sup>g</sup>                  | 2,8               | -7,7              | 5,6   | -2,2  | -21,9 | -5,1  |
| Guinée-Bissau             | 28               | 30              | 12              | 12,9                              | -6,5              | -8,6              | -1,6  | -43,3 | 2,7   | 21,8  |
| Guinée équatoriale        | ..               | 17              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Haïti                     | 17               | 13              | 23              | -0,6                              | 7,7               | -0,5              | -2,1  | -3,9  | 24,9  | -21,4 |
| Îles Salomon              | 36               | 29              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Kiribati                  | 33               | 93              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Lesotho                   | 29               | 53              | 41              | 5,0                               | 1,5               | -7,1              | -4,0  | -11,6 | -6,0  | -4,7  |
| Libéria                   | ..               | ..              | 14              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Madagascar                | 15               | 17              | 24              | 4,9                               | 3,4               | 12,0              | 22,6  | -31,4 | 33,8  | 63,8  |
| Malawi                    | 25               | 23              | 11              | -2,8                              | -8,0              | -6,0              | -87,4 | -15,9 | -1,7  | -0,6  |
| Maldives                  | ..               | 31 <sup>i</sup> | 26 <sup>b</sup> | ..                                | 9,2 <sup>n</sup>  | 1,9 <sup>c</sup>  | 8,6   | -4,4  | ..    | ..    |
| Mali                      | 16               | 23              | 20              | 3,6                               | 0,4               | 4,7               | 55,4  | -28,2 | 35,2  | -15,2 |
| Mauritanie                | 26               | 20              | 17 <sup>b</sup> | 6,9                               | 8,6               | ..                | 13,8  | ..    | ..    | ..    |
| Mozambique                | 8                | 22              | 22              | 3,8                               | 11,4              | 12,7              | 0,9   | 12,2  | 19,1  | -5,9  |
| Myanmar                   | 22               | 13              | 12 <sup>j</sup> | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Népal                     | 18               | 18              | 24 <sup>b</sup> | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Niger                     | 28               | 8               | 16              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Ouganda                   | 6                | 13              | 22              | 8,0 <sup>p</sup>                  | 8,9               | 6,2               | -6,0  | 9,9   | 10,0  | 8,1   |
| République centrafricaine | 7                | 12              | 7               | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Rép. dém. du Congo        | 10               | 9               | 18              | -5,1                              | 2,6               | -4,1 <sup>c</sup> | -12,1 | 4,7   | ..    | ..    |
| Rép. dém. populaire lao   | 7 <sup>a</sup>   | 26 <sup>i</sup> | 19              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | ..               | 26              | 19              | ..                                | -1,6              | 9,6               | 5,8   | 17,8  | 4,6   | 9,1   |
| Rwanda                    | 16               | 15              | 21              | 4,3                               | 1,4               | 0,4               | 1,6   | -11,3 | 2,8   | 14,0  |
| Samoa                     | ..               | ..              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Sao Tomé-et-Principe      | 17               | 16              | 33              | -0,8 <sup>g</sup>                 | 0,7               | ..                | -28,5 | ..    | ..    | ..    |
| Sénégal                   | 12               | 14              | 21              | 5,2                               | 7,6               | 10,0              | 5,2   | 5,4   | 16,4  | 12,4  |
| Sierra Leone              | 16               | 10              | 20              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Somalie                   | 42               | 16              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Soudan                    | 15               | ..              | 20              | -1,8                              | 0,2 <sup>o</sup>  | 19,5              | 6,9   | 25,6  | 21,7  | 20,5  |
| Tchad                     | 3                | 7               | 25              | 19,0 <sup>h</sup>                 | 4,4               | 12,8              | 102,0 | 56,7  | -16,6 | -39,5 |
| Timor-Leste               | ..               | ..              | 27              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Togo                      | 28               | 27              | 18              | 2,7                               | -0,1              | 5,8               | 2,8   | 7,7   | 5,0   | 7,6   |
| Tuvalu                    | ..               | ..              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Vanuatu                   | 26 <sup>a</sup>  | 35              | ..              | ..                                | ..                | ..                | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Yémen                     | ..               | 15              | 17              | ..                                | 10,9              | 6,6               | 4,2   | 0,0   | 11,2  | 13,0  |
| Zambie                    | 23               | 17              | 25              | -4,3                              | 5,4               | 7,4               | 15,9  | 10,7  | 12,8  | -11,8 |
| Ensemble des PMA          | 16               | 16              | 21              | 3,0 <sup>g</sup>                  | 6,1               | 8,1               | 8,4   | 7,3   | 9,5   | 6,8   |

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne.

a 1985. b 2002. c 2000-2002. d 1988. e 1993-2000. f 1986. g 1986-1990. h 1983-1990. i 1995. j 2000. k 1992. l 1981. m 1981-1990. n 1995-2000. o 1996-2000. p 1982-1990.

## 7. INDICATEURS RELATIFS À LA SUPERFICIE ET À LA POPULATION

| Pays                               | Superficie                     |   |                                 |                              | Population         |           |                              |    |    |
|------------------------------------|--------------------------------|---|---------------------------------|------------------------------|--------------------|-----------|------------------------------|----|----|
|                                    | Totale                         | % de terres arables et sous-culture permanentes | % de terres couvertes de forêts | Densité                      | Totale             | Urbaine   | Taux d'activité <sup>a</sup> |    |    |
|                                    | (000 km <sup>2</sup> )<br>2004 | 2002  | 2002                            | Pop./km <sup>2</sup><br>2004 | (millions)<br>2004 | %<br>2004 | M                            | F  | T  |
| Afghanistan                        | 652,1                          | 12,4  | 2,1                             | 44                           | 28,6               | 24        | 88                           | 50 | 69 |
| Angola                             | 1 246,7                        | 2,6   | 56,0                            | 12                           | 15,5               | 36        | 90                           | 75 | 83 |
| Bangladesh                         | 144,0                          | 58,5  | 10,2                            | 967                          | 139,2              | 25        | 87                           | 56 | 78 |
| Bénin                              | 112,6                          | 25,0  | 24,0                            | 73                           | 8,2                | 45        | 83                           | 76 | 79 |
| Bhoutan                            | 47,0                           | 3,5   | 64,2                            | 19                           | 0,9                | 9         | 91                           | 60 | 76 |
| Burkina Faso                       | 274,0                          | 16,1  | 25,9                            | 47                           | 12,8               | 18        | 90                           | 78 | 84 |
| Burundi                            | 27,8                           | 48,5  | 3,7                             | 262                          | 7,3                | 10        | 94                           | 86 | 90 |
| Cambodge                           | 181,0                          | 21  | 52,9                            | 76                           | 13,8               | 19        | 86                           | 85 | 86 |
| Cap-Vert                           | 4,0                            | 11,2  | 21,1                            | 123                          | 0,5                | 57        | 90                           | 50 | 68 |
| Comores                            | 2,2                            | 59,2  | 4,3                             | 348                          | 0,8                | 36        | 86                           | 64 | 75 |
| Djibouti                           | 23,2                           | 0,1   | 0,3                             | 34                           | 0,8                | 84        | ..                           | .. | .. |
| Érythrée                           | 117,6                          | 4,3   | 13,5                            | 36                           | 4,2                | 20        | 87                           | 77 | 82 |
| Éthiopie                           | 1 104,3                        | 9,7   | 4,2                             | 68                           | 75,6               | 16        | 86                           | 59 | 73 |
| Gambie                             | 11,3                           | 22,6  | 48,1                            | 131                          | 1,5                | 26        | 90                           | 70 | 80 |
| Guinée                             | 245,9                          | 6,3   | 28,2                            | 37                           | 9,2                | 35        | 87                           | 80 | 84 |
| Guinée-Bissau                      | 36,1                           | 15,2  | 60,5                            | 43                           | 1,5                | 35        | 91                           | 60 | 75 |
| Guinée équatoriale                 | 28,1                           | 8,2   | 62,5                            | 18                           | 0,5                | 49        | 91                           | 48 | 69 |
| Haïti                              | 27,8                           | 39,6  | 3,2                             | 303                          | 8,4                | 38        | 82                           | 58 | 70 |
| Îles Salomon                       | 28,9                           | 2,6   | 88,8                            | 16                           | 0,5                | 17        | 89                           | 82 | 86 |
| Kiribati                           | 0,7                            | 53,4  | 38,4                            | 134                          | 0,1                | 47        | ..                           | .. | .. |
| Lesotho                            | 30,4                           | 11,0  | 0,5                             | 59                           | 1,8                | 18        | 85                           | 50 | 67 |
| Libéria                            | 111,4                          | 5,4   | 31,3                            | 29                           | 3,2                | 47        | 83                           | 56 | 70 |
| Madagascar                         | 587,0                          | 6,0   | 20,2                            | 31                           | 18,1               | 27        | 89                           | 71 | 80 |
| Malawi                             | 118,5                          | 20,6  | 27,2                            | 106                          | 12,6               | 17        | 87                           | 79 | 83 |
| Maldives                           | 0,3                            | 40,0  | 3,3                             | 1078                         | 0,3                | 29        | 86                           | 68 | 77 |
| Mali                               | 1 240,2                        | 3,8   | 10,8                            | 11                           | 13,1               | 33        | 90                           | 74 | 82 |
| Mauritanie                         | 1 025,5                        | 0,5   | 0,3                             | 3                            | 3,0                | 63        | 87                           | 65 | 76 |
| Mozambique                         | 801,6                          | 5,5   | 39,0                            | 24                           | 19,4               | 37        | 91                           | 83 | 87 |
| Myanmar                            | 676,6                          | 15,7  | 52,3                            | 74                           | 50,0               | 30        | 90                           | 68 | 79 |
| Népal                              | 147,2                          | 22,4  | 27,3                            | 181                          | 26,6               | 15        | 86                           | 58 | 72 |
| Niger                              | 1 267,0                        | 3,6   | 1,0                             | 11                           | 13,5               | 23        | 93                           | 71 | 82 |
| Ouganda                            | 241,0                          | 29,9  | 21                              | 115                          | 27,8               | 12        | 91                           | 81 | 86 |
| République centrafricaine          | 623,0                          | 3,2   | 36,8                            | 6                            | 4,0                | 43        | 87                           | 68 | 77 |
| Rép. dém. du Congo                 | 2 344,9                        | 3,3   | 59,6                            | 24                           | 55,9               | 32        | 85                           | 63 | 74 |
| Rép. dém. populaire lao            | 236,8                          | 4,2   | 54,4                            | 24                           | 5,8                | 21        | 90                           | 78 | 84 |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 883,7                          | 5,4   | 43,9                            | 43                           | 37,6               | 36        | 88                           | 83 | 86 |
| Rwanda                             | 26,3                           | 52,6  | 12,4                            | 337                          | 8,9                | 20        | 94                           | 86 | 90 |
| Samoa                              | 2,8                            | 45,4  | 37,2                            | 65                           | 0,2                | 22        | ..                           | .. | .. |
| Sao Tomé-et-Principe               | 1,0                            | 56,3  | 28,3                            | 159                          | 0,2                | 38        | ..                           | .. | .. |
| Sénégal                            | 196,7                          | 12,7  | 32,2                            | 58                           | 11,4               | 50        | 87                           | 63 | 75 |
| Sierra Leone                       | 71,7                           | 8,4   | 14,7                            | 74                           | 5,3                | 40        | 85                           | 46 | 65 |
| Somalie                            | 637,7                          | 1,7   | 12,0                            | 12                           | 8,0                | 35        | 87                           | 65 | 76 |
| Soudan                             | 2 505,8                        | 6,6   | 25,9                            | 14                           | 35,5               | 40        | 86                           | 35 | 61 |
| Tchad                              | 1 284,0                        | 2,8   | 10,1                            | 7                            | 9,4                | 25        | 90                           | 70 | 80 |
| Timor-Leste                        | 14,9                           | 9,2   | 34,3                            | 60                           | 0,9                | 8         | ..                           | .. | .. |
| Togo                               | 56,8                           | 46,3  | 9,4                             | 105                          | 6,0                | 36        | 87                           | 55 | 71 |
| Tuvalu <sup>b</sup>                | 0,0                            | ..  | ..                              | 400                          | 0,0                | 55        | ..                           | .. | .. |
| Vanuatu                            | 12,2                           | 9,8   | 36,7                            | 17                           | 0,2                | 23        | ..                           | .. | .. |
| Yémen                              | 528,0                          | 3,2   | 0,9                             | 39                           | 20,3               | 26        | 84                           | 32 | 58 |
| Zambie                             | 752,6                          | 7,0   | 42,0                            | 15                           | 11,5               | 36        | 87                           | 67 | 77 |
| Ensemble des PMA                   | 20 740,9                       | 6,8   | 27,6                            | 36                           | 740,4              | 27        | 88                           | 66 | 77 |
| Ensemble des pays en développement | 80 828,5                       | 11,5  | 20,3                            | 63                           | 5 100,7            | 42        | 87                           | 60 | 73 |

Sources: CNUCED, *Manuel de statistiques 2005*; FAO, données en ligne et *Situation des forêts du monde 2003*; BIT, *Le travail dans le monde 2000*; et PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005*.

a Population active, taux de participation calculés en pourcentage de la population active âgée de 15 à 64 ans.

b Population: 10 466, superficie: 26 km<sup>2</sup>.

## 8. INDICATEURS RELATIFS À LA DEMOGRAPHIE

| Pays                                | Taux de mortalité infantile<br>(p. 1 000 naissances vivantes) |      | Taux de mortalité des moins de 5 ans |      | Espérance de vie moyenne à la naissance<br>(années) |    |    |      |    |    | Taux brut de natalité<br>(p. 1 000) |      | Taux brut de mortalité<br>(p. 1 000) |      |
|-------------------------------------|---|------|--------------------------------------|------|---|----|----|------|----|----|-------------------------------------|------|--------------------------------------|------|
|                                     | 1990  | 2004 | 1990                                 | 2004 | 1990  |    |    | 2004 |    |    | 1990                                | 2004 | 1990                                 | 2004 |
|                                     |   |      |                                      |      | M   | F  | T  | M    | F  | T  |                                     |      |                                      |      |
| Afghanistan                         | 153   | 147  | 260                                  | 248  | 45  | 45 | 45 | 46   | 47 | 46 | 51                                  | 49   | 21                                   | 19   |
| Angola                              | 158   | 136  | 275                                  | 241  | 38  | 42 | 40 | 40   | 42 | 41 | 53                                  | 48   | 25                                   | 22   |
| Bangladesh                          | 96  | 56   | 138                                  | 74   | 54  | 55 | 55 | 62   | 64 | 63 | 35                                  | 27   | 12                                   | 8    |
| Bénin                               | 119   | 103  | 190                                  | 157  | 52  | 54 | 53 | 54   | 55 | 54 | 47                                  | 42   | 15                                   | 13   |
| Bhoutan                             | 91  | 53   | 145                                  | 79   | 53  | 55 | 54 | 62   | 65 | 63 | 39                                  | 30   | 14                                   | 8    |
| Burkina Faso                        | 129   | 120  | 214                                  | 194  | 46  | 50 | 48 | 47   | 49 | 48 | 50                                  | 47   | 18                                   | 17   |
| Burundi                             | 121   | 104  | 210                                  | 183  | 43  | 47 | 45 | 43   | 45 | 44 | 47                                  | 45   | 20                                   | 19   |
| Cambodge                            | 113   | 93   | 176                                  | 136  | 53  | 56 | 54 | 53   | 60 | 56 | 44                                  | 30   | 13                                   | 11   |
| Cap-Vert                            | 49  | 28   | 63                                   | 34   | 62  | 68 | 65 | 67   | 73 | 71 | 39                                  | 30   | 8                                    | 5    |
| Comores                             | 88  | 55   | 125                                  | 73   | 55  | 58 | 56 | 62   | 66 | 64 | 41                                  | 36   | 11                                   | 7    |
| Djibouti                            | 116   | 90   | 175                                  | 136  | 49  | 52 | 51 | 52   | 54 | 53 | 43                                  | 35   | 14                                   | 13   |
| Érythrée                            | 98  | 62   | 147                                  | 90   | 46  | 50 | 48 | 52   | 56 | 54 | 42                                  | 39   | 16                                   | 11   |
| Éthiopie                            | 118   | 97   | 206                                  | 168  | 45  | 49 | 47 | 47   | 49 | 48 | 47                                  | 40   | 18                                   | 16   |
| Gambie                              | 106   | 74   | 185                                  | 123  | 48  | 51 | 50 | 55   | 58 | 56 | 43                                  | 35   | 16                                   | 12   |
| Guinée                              | 142   | 103  | 240                                  | 159  | 47  | 48 | 47 | 54   | 54 | 54 | 45                                  | 42   | 18                                   | 13   |
| Guinée-Bissau                       | 145   | 117  | 255                                  | 206  | 41  | 44 | 42 | 43   | 46 | 45 | 50                                  | 50   | 23                                   | 20   |
| Guinée équatoriale                  | 123   | 100  | 215                                  | 178  | 44  | 48 | 46 | 42   | 43 | 43 | 44                                  | 43   | 20                                   | 20   |
| Haïti                               | 88  | 60   | 145                                  | 107  | 47  | 51 | 49 | 51   | 53 | 52 | 38                                  | 30   | 16                                   | 13   |
| Îles Salomon                        | 38  | 33   | 63                                   | 56   | 60  | 62 | 61 | 62   | 63 | 63 | 38                                  | 33   | 9                                    | 7    |
| Kiribati                            | ..  | ..   | ..                                   | ..   | ..  | .. | .. | ..   | .. | .. | ..                                  | ..   | ..                                   | ..   |
| Lesotho                             | 80  | 65   | 116                                  | 122  | 56  | 60 | 58 | 34   | 36 | 35 | 35                                  | 28   | 11                                   | 25   |
| Libéria                             | 159   | 139  | 244                                  | 219  | 42  | 45 | 43 | 42   | 43 | 42 | 50                                  | 50   | 21                                   | 21   |
| Madagascar                          | 103   | 76   | 176                                  | 127  | 49  | 52 | 51 | 54   | 57 | 56 | 44                                  | 39   | 15                                   | 12   |
| Malawi                              | 141   | 108  | 237                                  | 179  | 44  | 48 | 46 | 40   | 40 | 40 | 51                                  | 44   | 19                                   | 21   |
| Maldives                            | 74  | 40   | 101                                  | 51   | 62  | 59 | 60 | 67   | 67 | 67 | 41                                  | 31   | 9                                    | 6    |
| Mali                                | 146   | 131  | 251                                  | 216  | 45  | 47 | 46 | 47   | 49 | 48 | 50                                  | 49   | 20                                   | 17   |
| Mauritanie                          | 112   | 94   | 186                                  | 152  | 47  | 51 | 49 | 51   | 55 | 53 | 42                                  | 41   | 16                                   | 14   |
| Mozambique                          | 140   | 98   | 242                                  | 176  | 42  | 45 | 43 | 41   | 42 | 42 | 44                                  | 40   | 21                                   | 20   |
| Myanmar                             | 94  | 72   | 147                                  | 108  | 54  | 58 | 56 | 58   | 63 | 61 | 31                                  | 20   | 12                                   | 10   |
| Népal                               | 98  | 61   | 142                                  | 83   | 54  | 54 | 54 | 62   | 62 | 62 | 39                                  | 30   | 13                                   | 8    |
| Niger                               | 178   | 150  | 315                                  | 259  | 40  | 40 | 40 | 45   | 45 | 45 | 57                                  | 54   | 26                                   | 21   |
| Ouganda                             | 94  | 80   | 167                                  | 136  | 44  | 48 | 46 | 48   | 49 | 48 | 50                                  | 51   | 18                                   | 15   |
| République centrafricaine           | 104   | 97   | 179                                  | 174  | 46  | 52 | 49 | 38   | 40 | 39 | 42                                  | 37   | 17                                   | 22   |
| Rép. dém. du Congo                  | 117   | 117  | 205                                  | 208  | 44  | 48 | 46 | 43   | 45 | 44 | 48                                  | 50   | 19                                   | 20   |
| Rép. dém. populaire lao             | 110   | 86   | 181                                  | 136  | 48  | 51 | 50 | 54   | 56 | 55 | 43                                  | 35   | 17                                   | 12   |
| Rép.-Unie de Tanzanie               | 108   | 105  | 166                                  | 164  | 52  | 56 | 54 | 46   | 46 | 46 | 44                                  | 37   | 13                                   | 17   |
| Rwanda                              | 123   | 115  | 205                                  | 190  | 30  | 34 | 32 | 43   | 46 | 44 | 48                                  | 41   | 33                                   | 18   |
| Samoa                               | 40  | 25   | 50                                   | 30   | 62  | 68 | 65 | 68   | 74 | 70 | 34                                  | 28   | 7                                    | 6    |
| Sao Tomé-et-Principe                | 83  | 81   | 113                                  | 110  | 61  | 62 | 62 | 62   | 64 | 63 | 37                                  | 34   | 10                                   | 9    |
| Sénégal                             | 94  | 82   | 152                                  | 129  | 52  | 54 | 53 | 55   | 57 | 56 | 44                                  | 37   | 14                                   | 11   |
| Sierra Leone                        | 183   | 163  | 326                                  | 286  | 38  | 40 | 39 | 40   | 42 | 41 | 48                                  | 47   | 26                                   | 23   |
| Somalie                             | 150   | 122  | 250                                  | 203  | 40  | 44 | 42 | 46   | 48 | 47 | 46                                  | 45   | 22                                   | 18   |
| Soudan                              | 95  | 70   | 159                                  | 116  | 51  | 54 | 52 | 55   | 58 | 57 | 39                                  | 33   | 14                                   | 11   |
| Tchad                               | 121   | 115  | 213                                  | 202  | 44  | 48 | 46 | 43   | 45 | 44 | 48                                  | 48   | 19                                   | 20   |
| Timor-Leste                         | 150   | 90   | 224                                  | 128  | 45  | 47 | 45 | 55   | 57 | 56 | 40                                  | 50   | 18                                   | 12   |
| Togo                                | 101   | 91   | 152                                  | 135  | 56  | 60 | 58 | 53   | 56 | 54 | 44                                  | 39   | 12                                   | 12   |
| Tuvalu                              | ..  | ..   | ..                                   | ..   | ..  | .. | .. | ..   | .. | .. | ..                                  | ..   | ..                                   | ..   |
| Vanuatu                             | 46  | 33   | 58                                   | 40   | 62  | 65 | 64 | 67   | 71 | 69 | 37                                  | 31   | 7                                    | 5    |
| Yémen                               | 97  | 66   | 140                                  | 90   | 54  | 55 | 54 | 60   | 62 | 61 | 51                                  | 40   | 13                                   | 8    |
| Zambie                              | 101   | 93   | 175                                  | 170  | 45  | 48 | 47 | 38   | 37 | 38 | 46                                  | 41   | 17                                   | 23   |
| Ensemble des PMA                    | 114   | 96   | 187                                  | 157  | 48  | 59 | 49 | 50   | 52 | 51 | 43                                  | 38   | 16                                   | 14   |
| Ensembles des pays en développement | 75  | 61   | 111                                  | 92   | 60  | 62 | 61 | 62   | 66 | 64 | 29                                  | 23   | 9                                    | 9    |

Source: Division de la population de l'ONU, *World Population Prospects: 2004 Revision*.

## 9. INDICATEURS RELATIFS À LA SANTÉ

| Pays                               | Enfant de poids insuffisant <sup>a</sup> à la naissance (%) | Pourcentage de femmes assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement | Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés: |                        |      | Nombres estimatif d'individus séropositifs |                   | Taux de prévalence chez les adultes (15-49 ans) |          |            |            |
|------------------------------------|---|--|---|------------------------|------|--|-------------------|---|----------|------------|------------|
|                                    |   |  | 1998-2003 <sup>c</sup>                  | 1995-2003 <sup>c</sup> | 2003 | Tuber- culose (3 doses) <sup>b</sup>       | DPTC <sup>b</sup> |   | Rougeole | (0-14 ans) | (0-49 ans) |
|                                    |   |  |   |                        |      |  |                   |   |          | Fin 2003   | Fin 2003   |
| Afghanistan                        | ..  | 14   | 59                                      | 54                     | 50   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Angola                             | 12  | 45   | 62                                      | 46                     | 62   | 23 000                                     | 240 000           | 3,9   |          |            |            |
| Bangladesh                         | 30  | 14   | 95                                      | 85                     | 77   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Bénin                              | 16  | 66   | 99                                      | 88                     | 83   | 5 700                                      | 68 000            | 1,9   |          |            |            |
| Bhoutan                            | 15  | 24   | 93                                      | 95                     | 88   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Burkina Faso                       | 19  | 31   | 83                                      | 84                     | 76   | 31 000                                     | 300 000           | 4,2   |          |            |            |
| Burundi                            | 16  | 25   | 84                                      | 74                     | 75   | 27 000                                     | 250 000           | 6,0   |          |            |            |
| Cambodge                           | 11  | 32   | 76                                      | 69                     | 65   | 7 300                                      | 170 000           | 2,6   |          |            |            |
| Cap-Vert                           | 13  | 89   | 78                                      | 78                     | 68   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Comores                            | 25  | 62   | 75                                      | 75                     | 63   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Djibouti                           | ..  | 61   | 63                                      | 68                     | 66   | 680  | 9 100             | 2,9   |          |            |            |
| Érythrée                           | 21 <sup>d</sup>   | 28   | 91                                      | 83                     | 84   | 5 600                                      | 60 000            | 2,7   |          |            |            |
| Éthiopie                           | 15  | 6  | 76                                      | 56                     | 52   | 120 000                                    | 1 500 000         | 4,4   |          |            |            |
| Gambie                             | 17  | 55   | 99                                      | 90                     | 90   | 500  | 6 800             | 1,2   |          |            |            |
| Guinée                             | 12  | 35   | 78                                      | 45                     | 52   | 9 200                                      | 140 000           | 3,2   |          |            |            |
| Guinée équatoriale                 | 13  | 65   | 73                                      | 33                     | 51   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Guinée-Bissau                      | 22  | 35   | 84                                      | 77                     | 61   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Haiti                              | 21  | 24   | 71                                      | 43                     | 53   | 19 000                                     | 280 000           | 5,6   |          |            |            |
| Îles Salomon                       | 13 <sup>d</sup>   | 85   | 76                                      | 71                     | 78   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Kiribati                           | 5   | 85   | 99                                      | 99                     | 88   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Lesotho                            | 14  | 60   | 83                                      | 79                     | 70   | 22 000                                     | 320 000           | 28,9  |          |            |            |
| Libéria                            | ..  | 51   | 43                                      | 38                     | 53   | 8 000                                      | 100 000           | 5,9   |          |            |            |
| Madagascar                         | 14  | 46   | 72                                      | 55                     | 55   | 8 600                                      | 140 000           | 1,7   |          |            |            |
| Malawi                             | 16  | 61   | 91                                      | 84                     | 77   | 83 000                                     | 900 000           | 14,2  |          |            |            |
| Maldives                           | 22  | 70   | 98                                      | 98                     | 96   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Mali                               | 23  | 41   | 63                                      | 69                     | 68   | 13 000                                     | 140 000           | 1,9   |          |            |            |
| Mauritanie                         | ..  | 57   | 84                                      | 76                     | 71   | ..   | 9 500             | 0,6   |          |            |            |
| Mozambique                         | 14 <sup>d</sup>   | 48   | 87                                      | 72                     | 77   | 99 000                                     | 1 300 000         | 12,2  |          |            |            |
| Myanmar                            | 15  | 56   | 79                                      | 77                     | 75   | 7 600                                      | 330 000           | 1,2   |          |            |            |
| Népal                              | 21  | 11   | 91                                      | 78                     | 75   | ..   | 61 000            | 0,5   |          |            |            |
| Niger                              | 17  | 16   | 64                                      | 52                     | 64   | 5 900                                      | 70 000            | 1,2   |          |            |            |
| Ouganda                            | 12  | 39   | 96                                      | 81                     | 82   | 84 000                                     | 530 000           | 4,1   |          |            |            |
| République centrafricaine          | 14  | 44   | 70                                      | 40                     | 35   | 21 000                                     | 260 000           | 13,5  |          |            |            |
| Rép. dém. du Congo                 | 12  | 61   | 68                                      | 49                     | 54   | 110 000                                    | 1100 000          | 4,2   |          |            |            |
| Rép. dém. populaire lao            | 14  | 19   | 65                                      | 50                     | 42   | ..   | 1 700             | 0,1   |          |            |            |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 13  | 36   | 91                                      | 95                     | 97   | 140 000                                    | 1 600 000         | 8,8   |          |            |            |
| Rwanda                             | 9   | 31   | 88                                      | 96                     | 90   | 22 000                                     | 250 000           | 5,1   |          |            |            |
| Samoa                              | 4 <sup>d</sup>  | 100  | 73                                      | 94                     | 99   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Sao Tomé-et-Principe               | ..  | 79   | 99                                      | 94                     | 87   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Sénégal                            | 18  | 58   | 97                                      | 73                     | 60   | 3 100                                      | 44 000            | 0,8   |          |            |            |
| Sierra Leone                       | ..  | 42   | 80                                      | 70                     | 73   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Somalie                            | ..  | 34   | 65                                      | 40                     | 40   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Soudan                             | 31  | 86   | 53                                      | 50                     | 57   | 21 000                                     | 400 000           | 2,3   |          |            |            |
| Tchad                              | 17 <sup>d</sup>   | 16   | 72                                      | 47                     | 61   | 18 000                                     | 200 000           | 4,8   |          |            |            |
| Timor-Leste                        | 24  | 24   | 80                                      | 70                     | 60   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Togo                               | 15  | 49   | 84                                      | 64                     | 58   | 9 300                                      | 110 000           | 4,1   |          |            |            |
| Tuvalu                             | 5   | 99   | 99                                      | 93                     | 95   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Vanuatu                            | 6   | 89   | 63                                      | 49                     | 48   | ..   | ..                | ..  |          |            |            |
| Yémen                              | 32 <sup>d</sup>   | 22   | 67                                      | 66                     | 66   | ..   | 12 000            | 0,1   |          |            |            |
| Zambie                             | 12  | 43   | 94                                      | 80                     | 84   | 85 000                                     | 920 000           | 16,5  |          |            |            |
| Ensemble des PMA                   | 18  | 32   | 79                                      | 68                     | 67   | 1 009 480                                  | 11 822 100        | 3,2   |          |            |            |
| Ensemble des pays en développement | 17  | 59   | 85                                      | 76                     | 75   | 2 100 000                                  | 34 900 000        | 1,2   |          |            |            |

Source: UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2005*; ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2004*.

a Moins de 2,5 kg.

b Diphtérie, coqueluche et tétanos.

c Données pour l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

d Indique que les données concernent des années ou des périodes autres que celles indiquées, ne concernent qu'une partie du pays, ou diffèrent des définitions courantes

## 10. INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION ET À L'HYGIÈNE

| Pays   | Disponibilités alimentaires<br>(calories par personne<br>par jour) |       | Population disposant<br>d'un approvisionnement amélioré<br>en eau potable (%) |         |        | Population disposant<br>d'assainissement adéquates<br>(%) |         |        |
|--|--|-------|---|---------|--------|---|---------|--------|
|  | 1990   | 2003  | 2002  |         |        | 2002  |         |        |
|  |  |       | Totale  | Urbaine | Rurale | Totale  | Urbaine | Rurale |
| Afghanistan  |  |       | 13  | 19      | 11     | 8   | 16      | 5      |
| Angola   | 1 791  | 2 089 | 50  | 70      | 40     | 30  | 56      | 16     |
| Bangladesh   | 2 071  | 2 187 | 75  | 82      | 72     | 48  | 75      | 39     |
| Bénin  | 2 305  | 2 455 | 68  | 79      | 60     | 32  | 58      | 12     |
| Bhoutan  | ..   | ..    | 62  | 86      | 60     | 70  | 65      | 70     |
| Burkina Faso                                       | 2 297  | 2 485 | 51  | 82      | 44     | 12  | 45      | 5      |
| Burundi  | 1 888  | 1 612 | 79  | 90      | 78     | 36  | 47      | 35     |
| Cambodge   | 1 809  | 1 967 | 34  | 58      | 29     | 16  | 53      | 8      |
| Cap-Vert   | 2 940  | 3 308 | 80  | 86      | 73     | 42  | 61      | 19     |
| Comores  | 1 898  | 1 735 | 94  | 90      | 96     | 23  | 38      | 15     |
| Djibouti   | 1 779  | 2 218 | 80  | 82      | 67     | 50  | 55      | 27     |
| Érythrée   | 1 483  | 1 690 | 57  | 72      | 54     | 9   | 34      | 3      |
| Éthiopie   | 1 510  | 2 037 | 22  | 81      | 11     | 6   | 19      | 4      |
| Gambie   | 2 412  | 2 300 | 82  | 95      | 77     | 53  | 72      | 46     |
| Guinée   | 2 013  | 2 362 | 51  | 78      | 38     | 13  | 25      | 6      |
| Guinée-Bissau                                      | 2 252  | 2 481 | 59  | 79      | 49     | 34  | 57      | 23     |
| Guinée équatoriale                                 | ..   | ..    | 44  | 45      | 42     | 53  | 60      | 46     |
| Haïti  | 1 783  | 2 045 | 71  | 91      | 59     | 34  | 52      | 23     |
| Îles Salomon                                       | 1 953  | 2 272 | 70  | 94      | 65     | 31  | 98      | 18     |
| Kiribati   | 2 592  | 2 922 | 64  | 77      | 53     | 39  | 59      | 22     |
| Lesotho  | 2 400  | 2 320 | 76  | 88      | 74     | 37  | 61      | 32     |
| Libéria  | 2 102  | 1 946 | 62  | 72      | 52     | 26  | 49      | 7      |
| Madagascar   | 2 138  | 2 072 | 84  | 75      | 34     | 33  | 49      | 27     |
| Malawi   | 1 927  | 2 168 | 48  | 96      | 62     | 46  | 66      | 42     |
| Maldives   | 2 324  | 2 587 | 56  | 99      | 78     | 58  | 100     | 42     |
| Mali   | 2 235  | 2 376 | 42  | 76      | 35     | 45  | 59      | 38     |
| Mauritanie   | 2 517  | 2 764 | 80  | 63      | 45     | 42  | 64      | 9      |
| Mozambique   | 1 849  | 1 980 | 84  | 76      | 24     | 27  | 51      | 14     |
| Myanmar  | 2 620  | 2 822 | 46  | 95      | 74     | 73  | 96      | 63     |
| Népal  | 2 426  | 2 459 | 73  | 93      | 82     | 27  | 68      | 20     |
| Niger  | 2 165  | 2 118 | 88  | 80      | 36     | 12  | 43      | 4      |
| Ouganda  | 2 321  | 2 360 | 56  | 87      | 52     | 41  | 53      | 39     |
| République centrafricaine                          | 1 863  | 1 949 | 75  | 93      | 61     | 27  | 47      | 12     |
| Rép. dém. du Congo                                 | 2 204  | 1 535 | 46  | 83      | 29     | 29  | 43      | 23     |
| Rép. dém. populaire lao                            | 2 158  | 2 309 | 43  | 66      | 38     | 24  | 61      | 14     |
| Rép.-Unie de Tanzanie                              | 2 065  | 1 959 | 73  | 92      | 62     | 46  | 54      | 41     |
| Rwanda   | 1 827  | 2 086 | 79  | 92      | 69     | 41  | 56      | 38     |
| Samoa  | ..   | ..    | 72  | 91      | 88     | 100   | 100     | 100    |
| Sao Tomé-et-Principe                               | 2 299  | 2 567 | 57  | 89      | 73     | 24  | 32      | 20     |
| Sénégal  | 2 306  | 2 277 | 70  | 90      | 54     | 52  | 70      | 34     |
| Sierra Leone                                       | 1 991  | 1 913 | 57  | 75      | 46     | 39  | 53      | 30     |
| Somalie  | ..   | ..    | 29  | 32      | 27     | 25  | 47      | 14     |
| Soudan   | 2 136  | 2 288 | 69  | 78      | 64     | 34  | 50      | 24     |
| Tchad  | 1 697  | 2 245 | 34  | 40      | 32     | 8   | 30      | 0      |
| Timor-Leste  | 2 510  | 2 819 | 52  | 73      | 51     | 33  | 65      | 30     |
| Togo   | 2 279  | 2 358 | 51  | 80      | 36     | 34  | 71      | 15     |
| Tuvalu   | ..   | ..    | 93  | 94      | 92     | 88  | 92      | 83     |
| Vanuatu  | 2 498  | 2 604 | 60  | 85      | 52     | 50  | 78      | 42     |
| Yémen  | 2 022  | 2 019 | 69  | 74      | 68     | 30  | 76      | 14     |
| Zambie   | 1 961  | 1 975 | 55  | 90      | 36     | 45  | 68      | 32     |
| Ensemble des PMA                                   | 2 082  | 2 148 | 58  | 80      | 50     | 35  | 58      | 27     |
| Ensemble des pays en<br>développement <sup>b</sup> | 2 517 <sup>a</sup>   | 2 669 | 79  | 92      | 70     | 49  | 73      | 31     |

Source: FAO, *Bilans alimentaires*, données en ligne et UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2005*.

a 1993.

## 11. INDICATEURS RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT ET À L'ALPHABÉTISME

| Pays                               | Taux d'alphabétisation des adultes |    |    | Taux d'alphabétisation des jeunes |    |    | Taux d'inscription scolaire (%)                 |     |     |   |     |     |  |     |     |
|------------------------------------|------------------------------------|----|----|-----------------------------------|----|----|---|-----|-----|---|-----|-----|--|-----|-----|
|                                    | 2000–2004                          |    |    | 2000–2004                         |    |    | Primaire <sup>a</sup><br>1999–2005 <sup>d</sup> |     |     | Secondaire <sup>b</sup><br>1999–2005 <sup>d</sup> |     |     | Tertiaire <sup>c</sup><br>1999–2005 <sup>d</sup> |     |     |
|                                    | M                                  | F  | T  | M                                 | F  | T  | M   | F   | T   | M   | F   | T   | M  | F   | T   |
|                                    |                                    |    |    |                                   |    |    |   |     |     |   |     |     |  |     |     |
| Afghanistan                        | 51                                 | 21 | 36 | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Angola                             | 82                                 | 54 | 67 | 83                                | 63 | 71 | 66  | 57  | 61  | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Bangladesh                         | 49                                 | 30 | 40 | ..                                | .. | .. | 82  | 86  | 84  | 42  | 47  | 44  | 8  | 4   | 6   |
| Bénin                              | 46                                 | 23 | 34 | 58                                | 33 | 44 | 69  | 47  | 58  | 26  | 12  | ... | 6  | 1   | 4   |
| Bhoutan                            | 61                                 | 34 | 47 | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Burkina Faso                       | 19                                 | 8  | 13 | 25                                | 14 | 19 | 42  | 31  | 36  | 11  | 7   | 9   | 2  | 1   | 1   |
| Burundi                            | 67                                 | 52 | 59 | 76                                | 69 | 72 | 62  | 52  | 57  | 10  | 8   | 9   | 3  | 1   | 2   |
| Cambodge                           | 85                                 | 64 | 74 | 88                                | 79 | 83 | 96  | 91  | 93  | 30  | 19  | 24  | 5  | 2   | 3   |
| Cap-Vert                           | 85                                 | 66 | 74 | ..                                | .. | .. | 100   | 98  | 99  | 55  | 61  | 58  | 4  | 5   | 5   |
| Comores                            | 63                                 | 49 | 56 | ..                                | .. | .. | 59  | 50  | 55  | ...   | ... | ... | 3  | 2   | 2   |
| Djibouti                           | 76                                 | 54 | 65 | ..                                | .. | .. | 40  | 32  | 36  | 25  | 17  | 21  | 2  | 2   | 2   |
| Érythrée                           | 67                                 | 45 | 56 | ..                                | .. | .. | 49  | 42  | 45  | 25  | 18  | 22  | 3  | ... | 2   |
| Éthiopie                           | 47                                 | 31 | 39 | ..                                | .. | .. | 55  | 47  | 51  | 23  | 13  | 18  | 4  | 1   | 3   |
| Gambie                             | 44                                 | 30 | 37 | ..                                | .. | .. | 79  | 78  | 79  | 39  | 27  | 33  | ...  | ... | 1   |
| Guinée                             | 55                                 | 27 | 41 | ..                                | .. | .. | 73  | 58  | 65  | 28  | 13  | 21  | ...  | ... | ... |
| Guinée-Bissau                      | 54                                 | 24 | 38 | ..                                | .. | .. | 53  | 37  | 45  | 11  | 6   | 9   | 1  | ... | ... |
| Guinée équatoriale                 | 92                                 | 76 | 84 | 94                                | 94 | 94 | 91  | 78  | 85  | ...   | ... | 24  | 4  | 2   | 3   |
| Haïti                              | 52                                 | 48 | 50 | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Îles Salomon                       | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | ...   | ... | 72  | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Kiribati                           | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Lesotho                            | 74                                 | 90 | 81 | ..                                | .. | .. | 83  | 89  | 86  | 18  | 27  | 22  | 2  | 4   | 3   |
| Libéria                            | 70                                 | 37 | 54 | ..                                | .. | .. | 79  | 61  | 70  | 23  | 13  | 18  | ...  | 15  | ... |
| Madagascar                         | 76                                 | 65 | 71 | 72                                | 68 | 70 | 78  | 79  | 79  | 11  | 12  | 11  | 2  | 2   | 2   |
| Malawi                             | 75                                 | 54 | 64 | 82                                | 71 | 76 | ...   | ... | 100 | 32  | 26  | 29  | 1  | ... | ... |
| Maldives                           | 96                                 | 96 | 96 | 98                                | 98 | 98 | 92  | 93  | 92  | 48  | 55  | 51  | ...  | ... | ... |
| Mali                               | 27                                 | 12 | 19 | 32                                | 17 | 24 | 50  | 39  | 44  | ...   | ... | ... | ...  | ... | 2   |
| Mauritanie                         | 60                                 | 43 | 51 | 68                                | 55 | 61 | 68  | 67  | 68  | ...   | ... | ... | 6  | 2   | 4   |
| Mozambique                         | 60                                 | 29 | 44 | ..                                | .. | .. | 58  | 53  | 55  | 14  | 10  | 12  | 1  | 1   | 1   |
| Myanmar                            | 94                                 | 86 | 90 | 96                                | 93 | 94 | 84  | 85  | 84  | 36  | 34  | 35  | 8  | 15  | 12  |
| Népal                              | 63                                 | 35 | 49 | 81                                | 60 | 70 | 75  | 66  | 70  | ...   | ... | ... | 8  | 3   | 5   |
| Niger                              | 20                                 | 9  | 14 | 26                                | 14 | 20 | 45  | 31  | 38  | 7   | 5   | 6   | 2  | 1   | 1   |
| Ouganda                            | 78                                 | 57 | 67 | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | 17  | 16  | 16  | 4  | 2   | 3   |
| République centrafricaine          | 65                                 | 33 | 49 | 70                                | 47 | 58 | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | 3  | 1   | 2   |
| Rép. dém. du Congo                 | 80                                 | 52 | 65 | 77                                | 61 | 69 | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Rép. dém. populaire lao            | 77                                 | 61 | 69 | 83                                | 75 | 79 | 88  | 82  | 85  | 38  | 32  | 35  | 7  | 4   | 5   |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 78                                 | 62 | 69 | 81                                | 76 | 78 | 83  | 81  | 82  | 5   | 4   | 5   | 2  | 1   | 1   |
| Rwanda                             | 70                                 | 59 | 64 | 77                                | 76 | 76 | 85  | 88  | 87  | ...   | ... | ... | 4  | 2   | 3   |
| Samoa                              | 99                                 | 98 | 99 | ..                                | .. | .. | 99  | 96  | 98  | 59  | 65  | 62  | 7  | 6   | 7   |
| Sao Tomé-et-Principe               | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | 100   | 94  | 97  | 32  | 26  | 29  | 1  | 1   | 1   |
| Sénégal                            | 51                                 | 29 | 39 | 58                                | 41 | 49 | 71  | 66  | 69  | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Sierra Leone                       | 40                                 | 21 | 30 | 47                                | 30 | 38 | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | 3  | 1   | 2   |
| Somalie                            | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Soudan                             | 69                                 | 50 | 59 | 82                                | 69 | 75 | 50  | 42  | 46  | ...   | ... | ... | 7  | 6   | 7   |
| Tchad                              | 41                                 | 13 | 26 | 55                                | 23 | 37 | 72  | 49  | 61  | 17  | 6   | 12  | 2  | ... | 1   |
| Timor-Leste                        | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | 20  | 10   | 15  | 12  |
| Togo                               | 68                                 | 38 | 53 | 83                                | 63 | 74 | 99  | 83  | 91  | 36  | 17  | 27  | 6  | 1   | 4   |
| Tuvalu                             | ..                                 | .. | .. | ..                                | .. | .. | ...   | ... | ... | ...   | ... | ... | ...  | ... | ... |
| Vanuatu                            | ..                                 | .. | 74 | ..                                | .. | .. | 93  | 95  | 94  | 27  | 28  | 28  | ...  | ... | 4   |
| Yémen                              | 68                                 | 25 | 46 | 72                                | 33 | 53 | 84  | 59  | 72  | 47  | 21  | 35  | 17   | 5   | 11  |
| Zambie                             | 76                                 | 60 | 68 | 73                                | 66 | 69 | 69  | 68  | 68  | 25  | 21  | 23  | 3  | 2   | 2   |
| Ensemble des PMA                   | 63                                 | 43 | 53 | 70                                | 57 | 64 | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..   | ..  | ..  |
| Ensemble des pays en développement | 83                                 | 69 | 76 | 89                                | 81 | 85 | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..  | ..   | ..  | ..  |

Source: UNESCO, estimations et projections de l'Institut de statistique de l'UNESCO, données en ligne (septembre 2005), et *Rapport mondial sur la culture 2000*; PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005*; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2005*.

- a Taux net de scolarisation dans le primaire.  
b Taux net de scolarisation dans le secondaire.  
c Taux brut de scolarisation dans le tertiaire.  
d Ou dernière année disponible.

## 12. INDICATEURS RELATIFS AUX COMMUNICATIONS ET AUX MÉDIAS

| Pays  | Bureaux de poste ouverts au public <sup>a</sup> | Tirage de journaux quotidiens <sup>a</sup> | Postes récepteurs de radio <sup>a</sup> | Téléviseurs <sup>a</sup> | Téléphones fixes <sup>a</sup> | Téléphones cellulaires <sup>a</sup> | Ordinateurs individuels <sup>a</sup> | Utilisateurs d'internet <sup>a</sup> |
|---|---|--|---|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
|   | (Pour 100 000 habitants)                        |  |   |                          |                               |                                     |                                      |                                      |
|   | 2004  | 2001                                       | 2001                                    | 2003                     | 2003                          | 2003                                | 2003                                 | 2003                                 |
| Afghanistan                                     | 2   | 5  | 132                                     | 14                       | 2                             | 10                                  | ..                                   | 1                                    |
| Angola  | 0   | 11   | 54                                      | 20                       | 7                             | 10                                  | 2                                    | 3                                    |
| Bangladesh                                      | 7   | 53   | 50                                      | 61                       | 5                             | 10                                  | 8                                    | 2                                    |
| Bénin   | 2   | 5  | 110                                     | 33                       | 9                             | 30                                  | 4                                    | 10                                   |
| Bhoutan   | 5   | ..   | 19                                      | 27                       | 34                            | 10                                  | 14                                   | 20                                   |
| Burkina Faso                                    | 1   | 1  | 33                                      | 12                       | 5                             | 20                                  | 2                                    | 4                                    |
| Burundi   | 0   | 2  | 152                                     | 35                       | 3                             | 10                                  | 2                                    | 2                                    |
| Cambodge  | 1   | 2  | 128                                     | 7                        | 3                             | 40                                  | 2                                    | 2                                    |
| Cap-Vert  | 11  | ..   | 183                                     | 100                      | 156                           | 120                                 | 76                                   | 44                                   |
| Comores   | 4   | ..   | 141                                     | 23                       | 17                            | ..                                  | 6                                    | 6                                    |
| Djibouti  | 1   | ..   | 84                                      | 76                       | 15                            | 30                                  | 22                                   | 10                                   |
| Érythrée  | 2   | ..   | 484                                     | 53                       | 9                             | 10                                  | 3                                    | 2                                    |
| Éthiopie  | 1   | 0  | 196                                     | 6                        | 6                             | ..                                  | 2                                    | 1                                    |
| Gambie  | 1   | 2  | 394                                     | 15                       | 29                            | 80                                  | 14                                   | 19                                   |
| Guinée  | 1   | ..   | 49                                      | 17                       | 3                             | 10                                  | 6                                    | 5                                    |
| Guinée équatoriale                              | 4   | 5  | 428                                     | ..                       | 18                            | 80                                  | 6                                    | 4                                    |
| Guinée-Bissau                                   | 1   | 5  | 44                                      | 40                       | 8                             | ..                                  | ..                                   | 15                                   |
| Haïti   | 1   | 3  | 55                                      | 60                       | 17                            | 40                                  | ..                                   | 18                                   |
| Îles Salomon                                    | 6   | ..   | 141                                     | 10                       | 13                            | ..                                  | 38                                   | 5                                    |
| Kiribati  | 26  | ..   | 212                                     | 44                       | 51                            | 10                                  | 11                                   | 23                                   |
| Lesotho   | 9   | 8  | 49                                      | 37                       | 16                            | 50                                  | ..                                   | 14                                   |
| Libéria   | 0   | 13   | 329                                     | ..                       | 2                             | ..                                  | ..                                   | ..                                   |
| Madagascar                                      | 3   | 5  | 198                                     | 17                       | 4                             | 20                                  | 5                                    | 4                                    |
| Malawi  | 3   | 3  | 250                                     | 6                        | 8                             | 10                                  | 2                                    | 3                                    |
| Maldives  | 67  | 20   | 129                                     | 128                      | 105                           | 230                                 | 70                                   | 53                                   |
| Mali  | 1   | 1  | 54                                      | 27                       | 6                             | 20                                  | 2                                    | 3                                    |
| Mauritanie                                      | 1   | 1  | 151                                     | 44                       | 14                            | 130                                 | 11                                   | 4                                    |
| Mozambique                                      | 2   | 3  | 40                                      | 163                      | 4                             | 20                                  | 4                                    | 33                                   |
| Myanmar   | 3   | 9  | 70                                      | 16                       | 7                             | ..                                  | 6                                    | 3                                    |
| Népal   | 16  | 12   | 39                                      | ..                       | 16                            | ..                                  | 4                                    | ..                                   |
| Niger   | 0   | 0  | 66                                      | 119                      | 2                             | 10                                  | 1                                    | 17                                   |
| Ouganda   | 1   | 2  | 127                                     | 15                       | 2                             | 30                                  | 4                                    | 5                                    |
| République centrafricaine                       | 1   | 2  | 83                                      | 5                        | 2                             | 10                                  | 2                                    | 1                                    |
| Rép. dém. du Congo                              | 1   | 3  | 376                                     | 2                        | ..                            | 20..                                | 1                                    | ..                                   |
| Rép. dém. populaire lao                         | 4   | 4  | 143                                     | 53                       | 12                            | 20                                  | 4                                    | 3                                    |
| Rép.-Unie de Tanzanie                           | 1   | 4  | 279                                     | 42                       | 4                             | 30                                  | 6                                    | 7                                    |
| Rwanda  | 0   | 0  | 102                                     | 8                        | 3                             | 20                                  | ..                                   | 3                                    |
| Samoa   | 20  | ..   | 1 035                                   | 148                      | 73                            | 60                                  | 7                                    | 22                                   |
| Sao Tomé-et-Principe                            | 6   | ..   | 272                                     | 92                       | 46                            | 30                                  | ..                                   | 99                                   |
| Sénégal   | 1   | 5  | 142                                     | 39                       | 22                            | 60                                  | 21                                   | 22                                   |
| Sierra Leone                                    | -   | 4  | 274                                     | 13                       | 5                             | 10                                  | ..                                   | 2                                    |
| Somalie   | ..  | 1  | 53                                      | 17                       | 8                             | 20                                  | 2                                    | 7                                    |
| Soudan  | 1   | 26   | 271                                     | 378                      | 27                            | 20                                  | 6                                    | 9                                    |
| Tchad   | 0   | 0  | 242                                     | 5                        | 2                             | 10                                  | 2                                    | 2                                    |
| Timor-Leste                                     | ..  | ..   | ..                                      | ..                       | ..                            | ..                                  | ..                                   | ..                                   |
| Togo  | 1   | 4  | 227                                     | 120                      | 12                            | 40                                  | 32                                   | 42                                   |
| Tuvalu  | ..  | ..   | 384                                     | ..                       | 68                            | ..                                  | ..                                   | 188                                  |
| Vanuatu   | 16  | ..   | 350                                     | 13                       | 31                            | 40                                  | 14                                   | 36                                   |
| Yémen   | 1   | 15   | 64                                      | 298                      | 28                            | 30                                  | 7                                    | 5                                    |
| Zambie  | 2   | 12   | 160                                     | 59                       | 8                             | 20                                  | 8                                    | 6                                    |
| Ensemble des PMA                                | 3   | 7  | 170 <sup>b</sup>                        | 50 <sup>c</sup>          | 8                             | 16                                  | ..                                   | 4                                    |
| Ensemble des pays en développement <sup>b</sup> | 8   | 40   | 321 <sup>b</sup>                        | 183 <sup>c</sup>         | 113                           | 134                                 | ..                                   | 53                                   |

Source: PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005*; CNUCED, *Manuel de statistiques 2005*; UNESCO, *Annuaire statistique 1999 et Rapport mondial sur la culture 2000*; Union postale universelle, *Statistique des services postaux*, données en ligne.

a Ou l'année la plus récente disponible. b 1997. c 2002.

## 13. INDICATEURS RELATIFS AUX TRANSPORTS ET AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT

| Pays                      | Réseau routier <sup>a</sup> |                   |   | Chemin de fer <sup>b</sup> |   |                          |                                 | Aviation civile <sup>c</sup> |                       |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------|---|----------------------------|---|--------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------|
|                           | Total<br>km                 | Asphalté<br>%     | Densité<br>km/<br>1 000 km <sup>2</sup> | Réseau<br>km               | Densité<br>km/<br>1 000 km <sup>2</sup> | Frêt<br>mill.ton./<br>km | Passagers<br>mill. pass./<br>km | Frêt<br>mill.ton./<br>km     | Passagers<br>milliers |
| Afghanistan               | 21 000                      | 13,3              | 32,2                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 7,8 <sup>d</sup>             | 150 <sup>d</sup>      |
| Angola                    | 51 429                      | 10,4              | 41,3                                    | 2 523                      | 2,0                                     | 1 890                    | 360                             | 56,5                         | 198                   |
| Bangladesh                | 207 486                     | 9,5               | 440,9                                   | 2 746                      | 19,1                                    | 718                      | 5 348                           | 179,0                        | 1 579                 |
| Bénin                     | 6 787                       | 20,0              | 60,3                                    | 579                        | 5,1                                     | 220                      | 230                             | 7,4 <sup>e</sup>             | 46 <sup>e</sup>       |
| Bhoutan                   | 4 007                       | 60,7              | 78,5                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,2                          | 36                    |
| Burkina Faso              | 12 506                      | 16,0              | 45,6                                    | 607                        | 2,2                                     | 72                       | 152                             | 7,4 <sup>e</sup>             | 55                    |
| Burundi                   | 14 480 <sup>f</sup>         | ..                | 520,2                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | 12 <sup>g</sup>       |
| Cambodge                  | 12 323 <sup>d</sup>         | 16,2 <sup>d</sup> | 68,1 <sup>d</sup>                       | 601                        | 3,3                                     | 34                       | 80                              | 2,6                          | 116                   |
| Cap-Vert                  | 1 100                       | 78,0              | 272,7                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,4                          | 253                   |
| Comores                   | 880                         | 76,5              | 393,7                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | 27 <sup>f</sup>       |
| Djibouti                  | 2 890                       | 12,6              | 124,6                                   | 100                        | 4,3                                     | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Érythrée                  | 4 010                       | 21,8              | 34,1                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Éthiopie                  | 31 571                      | 12,0              | 28,6                                    | 781                        | 0,7                                     | 103                      | 185                             | 93,5                         | 1147                  |
| Gambie                    | 2 700                       | 35,4              | 239,0                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Guinée                    | 30 500                      | 16,5              | 124,1                                   | 940                        | 3,8                                     | 660                      | 116                             | 1,4 <sup>g</sup>             | 59 <sup>g</sup>       |
| Guinée-Bissau             | 4 400                       | 10,3              | 121,8                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,1 <sup>h</sup>             | 20 <sup>e</sup>       |
| Guinée équatoriale        | 2 880                       | ..                | 102,7                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | 21 <sup>g</sup>       |
| Haïti                     | 4 160                       | 24,3              | 149,9                                   | 100                        | 3,6                                     | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Îles Salomon              | 1 360                       | 2,5               | 47,1                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,7                          | 68                    |
| Kiribati                  | 670                         | ..                | 922,9                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,8 <sup>g</sup>             | 28 <sup>g</sup>       |
| Lesotho                   | 5 940                       | 18,3              | 195,7                                   | 16                         | 0,5                                     | ..                       | ..                              | ..                           | 1 <sup>g</sup>        |
| Libéria                   | 10 600                      | 6,2               | 95,2                                    | 493                        | 4,4                                     | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Madagascar                | 49 827                      | 11,6              | 84,9                                    | 1 030                      | 1,8                                     | 93                       | 46                              | 9,6                          | 404                   |
| Malawi                    | 28 400                      | 18,5              | 239,7                                   | 789                        | 6,7                                     | 48                       | 40                              | 1,2                          | 109                   |
| Maldives                  | ..                          | ..                | ..                                      | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 13,2 <sup>d</sup>            | 60                    |
| Mali                      | 15 100                      | 12,1              | 12,2                                    | 642                        | 0,5                                     | 4                        | 9                               | 7,4 <sup>e</sup>             | 46 <sup>e</sup>       |
| Mauritanie                | 7 660                       | 11,3              | 7,5                                     | 650                        | 0,6                                     | 16 623                   | 7                               | 7,4 <sup>e</sup>             | 116                   |
| Mozambique                | 30 400                      | 18,7              | 37,9                                    | 3 150                      | 3,9                                     | 1 420                    | 500                             | 6,6                          | 281                   |
| Myanmar                   | 28 200                      | 12,2              | 41,7                                    | 2 775                      | 4,1                                     | 648                      | 4 675                           | 2,1                          | 1117                  |
| Népal                     | 15 308                      | 30,8              | 89,8                                    | 52                         | 0,4                                     | ..                       | ..                              | 18,9                         | 625                   |
| Niger                     | 10 100                      | 7,9               | 8,0                                     | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 7,4                          | 46 <sup>e</sup>       |
| Ouganda                   | 27 000                      | 6,7               | 112,0                                   | 1 100                      | 4,6                                     | 82                       | 315                             | 23,4                         | 40                    |
| République centrafricaine | 23 810                      | 2,7 <sup>e</sup>  | 38,2                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 7,4 <sup>e</sup>             | 46 <sup>e</sup>       |
| Rép. dém. du Congo        | 157 000 <sup>h</sup>        | ..                | 67,0                                    | 5 088                      | 2,2                                     | 1 836                    | 580                             | 7,4                          | 9,5 <sup>e</sup>      |
| Rép. dém. populaire lao   | 21 716                      | 44,5              | 91,7                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 1,9                          | 219                   |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | 88 200                      | 4,2               | 99,8                                    | 3 575                      | 4,0                                     | 523                      | 935                             | 1,8                          | 150                   |
| Rwanda                    | 12 000                      | 8,3               | 455,6                                   | 2 652                      | 100,7                                   | 2 140                    | 2 700                           | ..                           | ..                    |
| Samoa                     | 790                         | 42,0              | 279,1                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 1,5                          | 198                   |
| Sao Tomé-et-Principe      | 320                         | 68,1              | 332,0                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 0,1                          | 36                    |
| Sénégal                   | 14 576 <sup>d</sup>         | 29,3 <sup>d</sup> | 74,1 <sup>d</sup>                       | 906                        | 4,6                                     | 386                      | 179                             | 7,4 <sup>e</sup>             | 130                   |
| Sierra Leone              | 11 300                      | 8,0               | 157,9                                   | 84                         | 1,2                                     | ..                       | ..                              | 6,7                          | 14                    |
| Somalie                   | 22 100                      | 11,8              | 34,7                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Soudan                    | 11 900                      | 36,3              | 4,7                                     | 4 756                      | 1,9                                     | 1 970                    | 985                             | 36,3                         | 421                   |
| Tchad                     | 33 400                      | 0,8               | 26,0                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 7,4                          | 46 <sup>e</sup>       |
| Timor-Leste               | ..                          | ..                | ..                                      | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Togo                      | 7 520                       | 31,6              | 132,4                                   | 514                        | 9,1                                     | 17                       | 132                             | 7,4 <sup>e</sup>             | 46 <sup>e</sup>       |
| Tuvalu                    | 8                           | ..                | 307,7                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | ..                           | ..                    |
| Vanuatu                   | 1 070                       | 23,9              | 87,8                                    | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 1,5                          | 83                    |
| Yémen                     | 67 000                      | 11,5              | 126,9                                   | ..                         | ..                                      | ..                       | ..                              | 48,7                         | 844                   |
| Zambie                    | 91 440                      | 22,0              | 88,7                                    | 1 924                      | 2,6                                     | 1 625                    | 547                             | 0,5 <sup>d</sup>             | 51                    |

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne; IRU, *Statistiques mondiales de transport 1996*.

a Les données se rapportent à l'année 2002 ou à l'année la plus récente disponible.

b Les données se rapportent à l'année 1996 ou à l'année la plus récente disponible.

c Les données se rapportent à l'année 2003.

d 2000. e 2001. f 1996. g 1999. h 1997.

## 14. INDICATEURS RELATIFS À L'ÉNERGIE ET À L'ENVIRONNEMENT

| Pays                               | Charbon, pétrole, gaz et électricité               |                 | Bois de chauffage charbon de bois et bagasse |      | Puissance électrique installée |      | Consommation électrique par habitant |      | Émissions de dioxyde de carbone par habitant |      |
|------------------------------------|--|-----------------|--|------|--------------------------------|------|--------------------------------------|------|--|------|
|                                    | Consommation par habitant en kg/équivalent-charbon |                 |  |      | kW/1 000 habitants             |      | kW/h                                 |      | Tonnes métriques                             |      |
|                                    | 1980   | 2000            | 1980   | 1996 | 1980                           | 2002 | 1980                                 | 2002 | 1980   | 2002 |
| Afghanistan                        | 48   | 23              | 99   | 99   | 25                             | 26   | ..                                   | ..   | 0,1  | 0    |
| Angola                             | 135  | 174             | 362  | 183  | 85                             | 31   | 214                                  | 135  | 0,7  | 0,5  |
| Bangladesh                         | 45   | 114             | 23   | 24   | 11                             | 26   | 30                                   | 119  | 0,1  | 0,3  |
| Bénin                              | 51   | 116             | 347  | 344  | 4                              | 7    | 37                                   | 92   | 0,1  | 0,3  |
| Bhoutan                            | 9  | 172             | 777  | 262  | 8                              | 404  | 17                                   | 236  | 0  | 0,2  |
| Burkina Faso                       | 33   | 43              | 277  | 312  | 6                              | 6    | 16                                   | 32   | 0,1  | 0,1  |
| Burundi                            | 14   | 20              | 252  | 255  | 2                              | 6    | 12                                   | 25   | 0  | 0    |
| Cambodge                           | 22   | 20              | 213  | 218  | 6                              | 3    | 15                                   | 10   | 0  | 0,1  |
| Cap-Vert                           | 194  | 155             | ..   | ..   | 21                             | 15   | 55                                   | 99   | 0,4  | 0,3  |
| Comores                            | 48   | 54              | ..   | ..   | 10                             | 8    | 26                                   | 25   | 0,1  | 0,1  |
| Djibouti                           | 326  | 290             | ..   | ..   | 124                            | 117  | 416                                  | 296  | 0,9  | 0,5  |
| Érythrée                           | ..   | 76              | ..   | ..   | ..                             | 44   | ..                                   | 66   | ..   | 0,2  |
| Éthiopie                           | 21 <sup>a</sup>                                    | 40              | 296  | 285  | 9                              | 8    | ..                                   | 32   | 0  | 0,1  |
| Gambie                             | 128  | 93              | 452  | 338  | 17                             | 21   | 70                                   | 96   | 0,2  | 0,2  |
| Guinée                             | 85   | 69              | 246  | 221  | 39                             | 22   | 85                                   | 95   | 0,2  | 0,1  |
| Guinée équatoriale                 | 124  | 170             | 645  | 383  | 32                             | 38   | 83                                   | 54   | 0,3  | 0,4  |
| Guinée-Bissau                      | 81   | 104             | 177  | 134  | 9                              | 14   | 18                                   | 41   | 0,2  | 0,2  |
| Haïti                              | 56   | 89              | 322  | 288  | 22                             | 32   | 58                                   | 73   | 0,1  | 0,2  |
| Îles Salomon                       | 212  | 177             | ..   | 126  | 53                             | 27   | 93                                   | 69   | 0,4  | 0,4  |
| Kiribati                           | 220  | 141             | ..   | ..   | 33                             | 32   | ..                                   | ..   | 0,5  | 0,3  |
| Lesotho                            | ..   | ..              | ..   | ..   | ..                             | ..   | ..                                   | ..   | ..   | ..   |
| Libéria                            | 480  | 72              | 709  | 589  | 163                            | 104  | ..                                   | ..   | 1,1  | 0,1  |
| Madagascar                         | 86   | 57              | 194  | 242  | 11                             | 13   | 49                                   | 42   | 0,2  | 0,1  |
| Malawi                             | 58   | 38              | 288  | 314  | 24                             | 16   | 66                                   | 80   | 0,1  | 0,1  |
| Maldives                           | 129  | 875             | ..   | ..   | 13                             | 144  | 25                                   | 448  | 0,3  | 3,4  |
| Mali                               | 27   | 23              | 196  | 191  | 6                              | 9    | 15                                   | 33   | 0,1  | 0    |
| Mauritanie                         | 178  | 530             | 1  | 1    | 35                             | 41   | 60                                   | 58   | 0,4  | 1,1  |
| Mozambique                         | 151  | 76              | 351  | 323  | 156                            | 127  | 364                                  | 378  | 0,3  | 0,1  |
| Myanmar                            | 65   | 99              | 143  | 149  | 19                             | 32   | 44                                   | 135  | 0,1  | 0,2  |
| Népal                              | 18   | 70              | 305  | 282  | 5                              | 18   | 17                                   | 62   | 0  | 0,2  |
| Niger                              | 50   | 46              | 191  | 200  | 6                              | 8    | 39                                   | 40   | 0,1  | 0,1  |
| Ouganda                            | 29   | 38              | 235  | 236  | 12                             | 10   | 28                                   | 61   | 0,1  | 0,1  |
| Rép. dém. du Congo                 | 75   | 37              | 298  | 335  | 64                             | 61   | 161                                  | 91   | 0,1  | 0    |
| Rép. dém. populaire lao            | 30   | 62              | 354  | 308  | 78                             | 51   | 68                                   | 133  | 0,1  | 0,2  |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 44   | 58              | 331  | 392  | 14                             | 15   | 41                                   | 83   | 0,1  | 0,1  |
| République centrafricaine          | 26   | 38              | 358  | 335  | 13                             | 11   | 29                                   | 28   | 0  | 0,1  |
| Rwanda                             | 28   | 36              | 292  | 232  | 8                              | 5    | 32                                   | 23   | 0,1  | 0,1  |
| Samoa                              | 310  | 405             | 145  | 149  | 84                             | 133  | 252                                  | 597  | 0,6  | 0,8  |
| Sao Tomé-et-Principe               | 213  | 317             | ..   | ..   | 43                             | 41   | 96                                   | 115  | 0,4  | 0,6  |
| Sénégal                            | 214  | 191             | ..   | ..   | 30                             | 22   | 115                                  | 141  | 0,6  | 0,4  |
| Sierra Leone                       | 79   | 48              | 709  | 237  | 29                             | 27   | 62                                   | 54   | 0,2  | 0,1  |
| Somalie                            | 108  | 48 <sup>b</sup> | 192  | 315  | 5                              | 11   | ..                                   | ..   | 0,1  | ..   |
| Soudan                             | 81   | 93              | 282  | 289  | 16                             | 22   | 47                                   | 89   | 0,2  | 0,3  |
| Tchad                              | 22   | 8               | 206  | 208  | 8                              | 3    | 10                                   | 12   | 0  | 0    |
| Timor-Leste                        | ..   | ..              | ..   | ..   | ..                             | ..   | ..                                   | ..   | ..   | ..   |
| Togo                               | 72   | 152             | 66   | 94   | 13                             | 7    | 74                                   | 120  | 0,2  | 0,3  |
| Tuvalu                             | ..   | ..              | ..   | ..   | ..                             | ..   | ..                                   | ..   | ..   | ..   |
| Vanuatu                            | 248  | 193             | 68   | 48   | 85                             | 60   | 171                                  | 208  | 0,5  | 0,4  |
| Yémen                              | 187  | 211             | 45   | 8    | 20                             | 42   | ..                                   | 159  | ..   | 0,7  |
| Zambie                             | 403  | 159             | 496  | 502  | 301                            | 204  | 1125                                 | 603  | 0,6  | 0,2  |
| Ensemble des PMA                   | 66   | 82              | 212  | 210  | 28                             | 30   | 83                                   | 106  | 0,1  | 0,2  |
| Ensemble des pays en développement | 521  | 886             | 125  | 135  | 88                             | 232  | 388                                  | 1155 | 1,3  | 2    |

Source: Nations Unies, *Annuaire des statistiques de l'énergie 1983 et 2000* et *Annuaire statistique 1985/1986*. PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005*, et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2005*, données en ligne.

a Y compris l'Érythrée.

b 1989.

## 15. INDICATEURS RELATIFS À LA CONDITION DE LA FEMME DANS LES PMA

| Pays                      | Éducation, formation et alphabétisation: inégalités entre les femmes et les hommes <sup>a</sup> |  |                   |                   | Santé, fécondité et mortalité         |   |   | Activité économique, emploi                 |                       |                                      |  | Participation à la vie politique                |                         |                   |
|---------------------------|---|--|-------------------|-------------------|---------------------------------------|---|---|---|-----------------------|--------------------------------------|--|---|-------------------------|-------------------|
|                           | Taux d'alphabétisation (adulte)   | Taux d'inscription scolaire <sup>b</sup> |                   |                   | Âge moyen au premier mariage (années) | Taux de fécondité totale (nombre de naissances par femme) | Taux de mortalité maternelle (p. 100 000 naissances vivantes) | Part en pourcentage de femmes dans le total |                       |                                      | Main d'œuvre féminine: décision agricole/ totale (%) | Postes de décision dans tous les ministères (%) | Organes législatifs (%) |                   |
|                           |   | Primaire                                 | Secondaire        | Tertiaire         |                                       |   |   | Main d'œuvre                                | Employés indépendants | Travailleurs familiaux non rétribués |  |   |                         | Travailleurs      |
|                           | 2003  | 2002-2003                                |                   |                   | 1997 <sup>c</sup>                     | 2002-2005   | 2005 <sup>d</sup>   | 2004  | 1998 <sup>c</sup>     | 1998 <sup>c</sup>                    | 1998 <sup>c</sup>                                    | 2002  | 2005 <sup>e</sup>       | 2005 <sup>h</sup> |
| Afghanistan               | ..  | ..                                       | ..                | ..                | 18                                    | 7   | 1900  | 36  | ..                    | ..                                   | ..   | 83  | ..                      | ..                |
| Angola                    | 66  | 0,86                                     | ..                | 0,65 <sup>f</sup> | 18                                    | 7   | 1700  | 46  | ..                    | ..                                   | ..   | 83  | 6                       | 15                |
| Bangladesh                | 62  | 1,04                                     | 1,11              | 0,50              | 17                                    | 3   | 380   | 43  | 14                    | 8                                    | 74   | 64  | 8                       | 2                 |
| Bénin                     | 49  | 0,69                                     | 0,48              | 0,24              | 18                                    | 6   | 850   | 48  | ..                    | 64                                   | 40   | 52  | 19                      | 7                 |
| Bhoutan                   | ..  | ..                                       | ..                | ..                | ..                                    | 4   | 420   | 40  | ..                    | ..                                   | ..   | 98  | 0                       | 9                 |
| Burkina Faso              | 44  | 0,73                                     | 0,67              | 0,34 <sup>i</sup> | 17                                    | 7   | 1000  | 48  | 13                    | 16                                   | 66   | 93  | 15                      | 12                |
| Burundi                   | 78  | 0,84                                     | 0,78 <sup>i</sup> | 0,45 <sup>i</sup> | 22                                    | 7   | 1000  | 48  | 13                    | 53                                   | 60   | 97  | 11                      | 18                |
| Cambodge                  | 76  | 0,95 <sup>i</sup>                        | 0,64 <sup>i</sup> | 0,40              | 21                                    | 4   | 450   | 52  | ..                    | ..                                   | ..   | 73  | 7                       | 10                |
| Cap-Vert                  | 80  | 0,98                                     | 1,11              | 1,09              | 25                                    | 4   | 150   | 39  | 32                    | 30                                   | 54   | 21  | 19                      | 11                |
| Comores                   | 77  | 0,84                                     | ..                | 0,77              | 22                                    | 5   | 480   | 43  | 24                    | 25                                   | ..   | 86  | ..                      | 3                 |
| Djibouti                  | ..  | 0,90                                     | 0,69              | 0,81              | 19                                    | 5   | 730   | 40  | 33                    | 28                                   | 22   | 83  | 5                       | 11                |
| Érythrée                  | 67  | 0,86                                     | 0,48              | 0,24 <sup>i</sup> | ..                                    | 6   | 630   | 47  | ..                    | ..                                   | ..   | 81  | 18                      | 22                |
| Éthiopie                  | 69  | 0,65                                     | 0,57              | 0,33              | 18                                    | 6   | 850   | 41  | 26                    | 28                                   | 67   | 79  | 6                       | 8                 |
| Gambie                    | ..  | 0,99 <sup>i</sup>                        | 0,68 <sup>i</sup> | 0,29 <sup>i</sup> | ..                                    | 5   | 540   | 45  | ..                    | ..                                   | 64   | 89  | 20                      | 13                |
| Guinée                    | ..  | 0,8                                      | 0,48 <sup>i</sup> | ..                | 16                                    | 6   | 740   | 47  | ..                    | ..                                   | 60   | 88  | 15                      | 19                |
| Guinée-Bissau             | ..  | 0,71 <sup>f</sup>                        | 0,55              | 0,18 <sup>f</sup> | 18                                    | 7   | 1100  | 41  | ..                    | ..                                   | 4  | 95  | 38                      | 14                |
| Guinée équatoriale        | 83  | 0,85                                     | 0,58              | 0,43 <sup>f</sup> | ..                                    | 6   | 880   | 36  | ..                    | ..                                   | 74   | 89  | 5                       | 18                |
| Haïti                     | 93  | ..                                       | ..                | ..                | 24                                    | 4   | 680   | 43  | 44                    | 57                                   | 37   | 49  | 25                      | 4                 |
| Îles Salomon              | ..  | ..                                       | ..                | ..                | 21                                    | 4   | 130   | 48  | 20                    | 39                                   | ..   | 83  | 0                       | 0                 |
| Kiribati                  | ..  | ..                                       | ..                | ..                | ..                                    | ..  | ..  | ..  | ..                    | ..                                   | ..   | 14  | ..                      | 5                 |
| Lesotho                   | 123   | 1,07                                     | 1,53 <sup>i</sup> | 1,48              | 21                                    | 4   | 550   | 38  | 38                    | 24                                   | 39   | 54  | 28                      | 12                |
| Libéria                   | ..  | ..                                       | ..                | ..                | 19                                    | 7   | 760   | 40  | ..                    | ..                                   | ..   | 75  | ..                      | 8                 |
| Madagascar                | 85  | 1,00                                     | 1,03 <sup>i</sup> | 0,83 <sup>i</sup> | 20                                    | 5   | 550   | 44  | ..                    | ..                                   | ..   | 82  | 6                       | 7                 |
| Malawi                    | 72  | ..                                       | 0,81 <sup>i</sup> | 0,41              | 18                                    | 6   | 1800  | 49  | 13                    | 57                                   | 58   | 95  | 14                      | 14                |
| Maldives                  | 100   | 1,01                                     | 1,15 <sup>f</sup> | ..                | 19                                    | 4   | 110   | 44  | 17                    | 44                                   | 29   | 18  | 12                      | 12                |
| Mali                      | 44  | 0,77                                     | ..                | ..                | 16                                    | 7   | 1200  | 46  | 17                    | 15                                   | 53   | 81  | 19                      | 10                |
| Mauritanie                | 73  | 0,97                                     | 0,77 <sup>i</sup> | 0,27 <sup>i</sup> | 19                                    | 6   | 1000  | 44  | 15                    | 23                                   | 38   | 63  | 9                       | 4                 |
| Mozambique                | 50  | 0,91                                     | 0,70              | 0,73              | 18                                    | 6   | 1000  | 49  | ..                    | ..                                   | 82   | 95  | 13                      | 35                |
| Myanmar                   | 92  | 1,01                                     | 0,94              | 1,75 <sup>e</sup> | 22                                    | 3   | 360   | 44  | ..                    | ..                                   | ..   | 73  | ..                      | ..                |
| Népal                     | 56  | 0,88 <sup>i</sup>                        | ..                | 0,34              | 18                                    | 4   | 740   | 40  | 15                    | 36                                   | 61   | 98  | 7                       | 6                 |
| Niger                     | 48  | 0,69                                     | 0,67              | 0,34 <sup>i</sup> | 16                                    | 8   | 1600  | 43  | 8                     | 17                                   | 24   | 97  | 23                      | 12                |
| Ouganda                   | 75  | ..                                       | 0,90 <sup>i</sup> | 0,52 <sup>i</sup> | 18                                    | 7   | 880   | 47  | ..                    | 39                                   | 74   | 83  | 23                      | 24                |
| République centrafricaine | 52  | ..                                       | ..                | 0,19 <sup>f</sup> | 19                                    | 5   | 1100  | 46  | 10                    | 52                                   | 55   | 78  | 10                      | ..                |
| Rép. dém. du Congo        | 65  | ..                                       | ..                | ..                | 20                                    | 7   | 990   | 43  | ..                    | ..                                   | ..   | 76  | 13                      | 12                |
| Rép. dém. populaire lao   | 79  | 0,93                                     | 0,83              | 0,57              | ..                                    | 5   | 650   | 47  | ..                    | ..                                   | ..   | 79  | 0                       | 23                |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | 80  | 0,98                                     | ..                | 0,44              | 19                                    | 5   | 1500  | 49  | ..                    | ..                                   | 88   | 87  | 15                      | 21                |
| Rwanda                    | 84  | 1,04                                     | ..                | 0,46              | 21                                    | 6   | 1400  | 49  | 15                    | 33                                   | 53   | 97  | 36                      | 49                |
| Samoa                     | 99  | 0,98                                     | 1,11              | 0,90              | 25                                    | 4   | 130   | 37  | 37                    | 9                                    | 8  | 33  | 8                       | 6                 |
| Sao Tomé-et-Principe      | ..  | 0,94 <sup>f</sup>                        | 0,83 <sup>f</sup> | 0,56              | 18                                    | 4   | ..  | ..  | 32                    | 26                                   | 54   | 74  | 14                      | 9                 |
| Sénégal                   | 57  | 0,89                                     | ..                | ..                | 18                                    | 5   | 690   | 43  | ..                    | ..                                   | ..   | 81  | 21                      | 19                |
| Sierra Leone              | 52  | ..                                       | ..                | 0,4 <sup>i</sup>  | 18                                    | 7   | 2000  | 37  | 20                    | 24                                   | 72   | 76  | 13                      | 15                |
| Somalie                   | ..  | ..                                       | ..                | ..                | 20                                    | 7   | 1100  | 43  | ..                    | ..                                   | ..   | 82  | ..                      | ..                |
| Soudan                    | 72  | 0,83 <sup>i</sup>                        | ..                | 0,92 <sup>i</sup> | 19                                    | 4   | 590   | 31  | ..                    | ..                                   | ..   | 74  | 3                       | 10                |
| Tchad                     | 31  | 0,68 <sup>i</sup>                        | 0,31 <sup>i</sup> | 0,17 <sup>f</sup> | 17                                    | 7   | 1100  | 45  | ..                    | ..                                   | ..   | 84  | 12                      | 7                 |
| Timor-Leste               | ..  | ..                                       | ..                | 1,58 <sup>f</sup> | ..                                    | 8   | 660   | 45  | ..                    | ..                                   | ..   | ..  | 22                      | 25                |
| Togo                      | 56  | 0,84                                     | 0,48 <sup>i</sup> | 0,20 <sup>i</sup> | 19                                    | 5   | 570   | 40  | 15                    | 48                                   | 54   | 61  | 20                      | 6                 |
| Tuvalu                    | ..  | ..                                       | ..                | ..                | ..                                    | ..  | ..  | ..  | ..                    | ..                                   | ..   | ..  | ..                      | 0                 |
| Vanuatu                   | ..  | 1,02 <sup>i</sup>                        | 1,01 <sup>f</sup> | ..                | 23                                    | 4   | 130   | ..  | ..                    | ..                                   | ..   | 37  | 8                       | 4                 |
| Yémen                     | 41  | 0,71                                     | 0,46 <sup>i</sup> | 0,28 <sup>i</sup> | 18                                    | 6   | 570   | 29  | 8                     | 13                                   | 69   | 75  | 3                       | 0                 |
| Zambie                    | 78  | 0,98                                     | 0,83 <sup>i</sup> | 0,46 <sup>i</sup> | 19                                    | 6   | 750   | 43  | 16                    | 55                                   | 54   | 75  | 25                      | 13                |
| Ensemble des PMA          | 70  | ..                                       | ..                | ..                | 19                                    | 5   | ..  | 43  | ..                    | ..                                   | ..   | 78  | ..                      | ..                |

Source: PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005*; Nations Unies, *Les femmes dans le monde 1970-1990 et 2000: Des idées et des chiffres*; *Women's indicators and Statistics* (Wistat); UNESCO, *Données statistiques en ligne, 2005, Annuaire statistique 1999 et Rapport mondial sur la culture 2000*; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2005*; et FAO, données en ligne.

a Données pour les femmes exprimées en pourcentage des données concernant les hommes. b Taux nets de scolarisation primaire et secondaire; le taux de scolarisation tertiaire est généralement un ratio brut. c Ou année la plus récente possible. d Estimation UNICEF, OMS, FNUAP ajustée en fonction des données recueillies et des estimations pour 2005. e Année scolaire 2000/2001. f Année scolaire 2001/2002. g Chambre des députés ou chambre unique, au 1<sup>er</sup> mars 2005. h Estimations pouvant donner lieu à révision.

## 16. POPULATION DE REFUGIÉS DES PMA, PAR PAYS OU TERRITOIRE D'ASILE OU DE RÉSIDENCE, 2004

| Pays <sup>a</sup>         | Population de réfugiés <sup>b</sup> |             | Demandeurs d'asile <sup>c</sup> | Réfugiés rapatriés <sup>d</sup> | Personnes déplacées dans leur propre pays <sup>e</sup> | Personnes déplacées de retour <sup>f</sup> | Autres  | Total     |
|---------------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------------|---------------------------------|--|--|---------|-----------|
|                           | Début d'année                       | Fin d'année |                                 |                                 |  |  |         |           |
| Afghanistan               | 22                                  | 30          | 29                              | 940 469                         | 159 549  | 27 391                                     | -       | 1 127 468 |
| Angola                    | 13 381                              | 13 970      | 929                             | 90 246                          | -  | -  | -       | 105 145   |
| Bangladesh                | 19 792                              | 20 449      | 10                              | -                               | -  | -  | 250 000 | 270 459   |
| Bénin                     | 5 034                               | 4 802       | 1 053                           | -                               | -  | -  | -       | 5 855     |
| Bhoutan                   | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Burkina Faso              | 466                                 | 492         | 518                             | -                               | -  | -  | -       | 1 010     |
| Burundi                   | 40 971                              | 48 808      | 11 893                          | 90 321                          | -  | 1 970                                      | -       | 152 992   |
| Cambodge                  | 76                                  | 382         | 316                             | -                               | -  | -  | -       | 698       |
| Cap-Vert                  | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Comores                   | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Djibouti                  | 27 034                              | 18 035      | -                               | -                               | -  | -  | -       | 18 035    |
| Érythrée                  | 3 889                               | 4 240       | 449                             | 9 893                           | -  | -  | 7       | 14 589    |
| Éthiopie                  | 130 276                             | 115 980     | 40                              | 7                               | -  | -  | -       | 116 027   |
| Gambie                    | 7 465                               | 7 343       | 602                             | -                               | -  | -  | -       | 7 945     |
| Guinée                    | 184 341                             | 139 252     | 6 317                           | 2                               | -  | -  | -       | 145 571   |
| Guinée-Bissau             | 7 551                               | 7 536       | 141                             | -                               | -  | -  | -       | 7 677     |
| Guinée équatoriale        | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Haïti                     | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Îles Salomon              | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Kiribati                  | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Lesotho                   | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Libéria                   | 33 998                              | 15 172      | 5                               | 56 872                          | 498 566  | 33 050                                     | 35      | 603 700   |
| Madagascar                | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Malawi                    | 3 202                               | 3 682       | 3 335                           | -                               | -  | -  | -       | 7 017     |
| Maldives                  | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Mali                      | 10 009                              | 11 256      | 1 085                           | -                               | -  | -  | -       | 12 341    |
| Mauritanie                | 475                                 | 473         | 117                             | -                               | -  | -  | 29 500  | 30 090    |
| Mozambique                | 311                                 | 623         | 4 892                           | -                               | -  | -  | -       | 5 515     |
| Myanmar                   | -                                   | -           | -                               | 210                             | -  | -  | -       | 210       |
| Népal                     | 123 667                             | 124 928     | 654                             | -                               | -  | -  | 10 737  | 136 319   |
| Niger                     | 328                                 | 344         | 41                              | -                               | -  | -  | -       | 385       |
| Ouganda                   | 230 903                             | 250 482     | 1 809                           | 91                              | -  | -  | -       | 252 382   |
| République centrafricaine | 44 753                              | 25 020      | 2 748                           | 368                             | -  | -  | -       | 28 136    |
| Rép. dém. du Congo        | 234 033                             | 199 323     | 354                             | 13 843                          | -  | -  | -       | 213 520   |
| Rép. dém. populaire lao   | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | 649 770                             | 602 088     | 166                             | 2                               | -  | -  | -       | 602 256   |
| Rwanda                    | 36 608                              | 50 221      | 3 248                           | 14 136                          | -  | -  | -       | 67 605    |
| Samoa                     | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Sao Tomé-et-Principe      | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Sénégal                   | 20 726                              | 20 804      | 2 412                           | -                               | -  | -  | -       | 23 216    |
| Sierra Leone              | 61 194                              | 65 437      | 138                             | 26 271                          | -  | -  | -       | 91 846    |
| Somalie                   | 368                                 | 357         | 334                             | 18 069                          | -  | -  | -       | 18 760    |
| Soudan                    | 138 163                             | 141 588     | 4 271                           | 290                             | 662 302  | -  | 37 416  | 845 867   |
| Tchad                     | 146 400                             | 259 880     | -                               | 184                             | -  | -  | -       | 260 064   |
| Timor-Leste               | 3                                   | 3           | 10                              | -                               | -  | -  | -       | 13        |
| Togo                      | 12 396                              | 11 285      | 390                             | 120                             | -  | -  | -       | 11 795    |
| Tuvalu                    | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Vanuatu                   | -                                   | -           | -                               | -                               | -  | -  | -       | -         |
| Yémen                     | 61 881                              | 66 384      | 1 270                           | 39                              | -  | -  | -       | 67 693    |
| Zambie                    | 226 697                             | 173 907     | 84                              | -                               | -  | -  | -       | 173 991   |
| Ensemble des PMA          | 2 476 183                           | 2 404 576   | 49 660                          | 1 261 433                       | 1 320 417  | 62 411                                     | 327 695 | 5 426 192 |

Source: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et gouvernements. Chiffres compilés par le Groupe des données démographiques de la Section de la population et des données géographiques du HCR.

a Pays ou territoire d'asile ou de résidence.

b Personnes considérées comme réfugiées en vertu de la Convention de 1951/Protocole de 1967 de l'ONU, de la Convention de l'OUA de 1969, ou conformément au Statut du HCR, personnes ayant obtenu un statut humanitaire ou une protection temporaire.

c Personnes dont la demande de statut de réfugié est en cours dans le cadre de la procédure d'octroi de l'asile, ou personnes enregistrées d'une autre manière en tant que demandeurs d'asile.

d Personnes qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année.

e Personnes qui sont déplacées dans leur propre pays et auxquelles le HCR accorde protection ou assistance.

f Personnes qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année.

g D'après le Gouvernement, le nombre d'Afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan est évalué à 2 millions et 1,8 million de personnes, respectivement.

## 17. PRINCIPALES EXPORTATIONS DE L'ENSEMBLE DES PMA EN 2002-2003

| CTCI | Produit   | Valeur <sup>a</sup><br>(Millions<br>de dollars) | En pourcentage |                              |          |
|------|---|---|----------------|------------------------------|----------|
|      |   |   | des PMA        | Des pays en<br>développement | Du monde |
|      | Ensemble des produits   | 37 159,5  | 100,00         | 1,69                         | 0,54     |
| 333  | Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux  | 12 041,8  | 32,41          | 4,66                         | 3,33     |
| 845  | Vêtements de dessus et autres articles de bonneterie  | 2 394,3   | 6,44           | 6,32                         | 4,29     |
| 334  | Produits pétroliers, raffinés   | 1 982,6   | 5,34           | 2,76                         | 1,23     |
| 842  | Vêtements de dessus, pour hommes,<br>en matières textiles   | 1 465,7   | 3,94           | 6,59                         | 4,00     |
| 846  | Sous-vêtements de bonneterie  | 1 322,6   | 3,56           | 5,77                         | 3,60     |
| 843  | Vêtements de dessus, pour femmes,<br>en matières textiles   | 1 059,5   | 2,85           | 3,20                         | 1,96     |
| 263  | Coton   | 1 049,4   | 2,82           | 37,67                        | 12,86    |
| 844  | Vêtements de dessous en matières textiles   | 1 021,5   | 2,75           | 11,58                        | 8,78     |
| 036  | Crustacés, mollusques et coquillages, frais, réfrigérés,<br>congelés, séchés, salés ou en saumure | 902,2   | 2,43           | 8,11                         | 5,20     |
| 667  | Perles fines ou de culture, pierres gemmes<br>et similaires                                       | 888,4   | 2,39           | 4,61                         | 1,51     |
| 341  | Gaz, naturel et manufacturé   | 737,5   | 1,98           | 2,21                         | 0,80     |
| 971  | Or, non monétaire   | 677,2   | 1,82           | 5,14                         | 2,54     |
| 034  | Poisson, frais (vivant ou mort), réfrigéré ou congelé   | 563,6   | 1,52           | 5,82                         | 2,30     |
| 682  | Cuivre  | 559,2   | 1,50           | 4,33                         | 1,82     |
| 247  | Autres bois bruts ou équarris   | 501,4   | 1,35           | 29,89                        | 6,77     |
| 054  | Légumes frais, réfrigérés, congelés<br>ou simplement conservés                                    | 483,9   | 1,30           | 5,99                         | 1,76     |
| 071  | Café et succédanés du café  | 427,4   | 1,15           | 7,59                         | 4,71     |
| 684  | Aluminium   | 424,9   | 1,14           | 3,72                         | 0,82     |
| 892  | Imprimés  | 422,7   | 1,14           | 7,51                         | 1,21     |
| 121  | Tabacs bruts  | 337,2   | 0,91           | 12,07                        | 6,24     |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Division de statistique de l'ONU.

a Moyenne annuelle 2002-2003.

## 18. PRINCIPAUX MARCHÉS POUR LES EXPORTATIONS DES PMA: PARTS EN POURCENTAGE EN 2004

(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

| Pays                               | Pays développés |                               |       |                      |        | Europe du Sud-Est et CEI | Pays en développement |      |        | Solde non réparti |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------------|-------|----------------------|--------|--------------------------|-----------------------|------|--------|-------------------|
|                                    | Total           | Union Européenne<br>(25 pays) | Japon | Etats-Unis et Canada | Autres |                          | Total                 | OPEP | Autres |                   |
| Afghanistan                        | 34,4            | 20,3                          | 0,6   | 12,9                 | 0,6    | 5,0                      | 60,7                  | 3,9  | 56,8   | 0,0               |
| Angola                             | 50,7            | 10,4                          | 0,1   | 40,2                 | 0,0    | 0,0                      | 49,3                  | 1,1  | 48,2   | 0,0               |
| Bangladesh                         | 78,3            | 50,0                          | 1,0   | 26,5                 | 0,9    | 0,1                      | 8,7                   | 1,2  | 7,5    | 12,9              |
| Bénin                              | 11,3            | 11,0                          | 0,0   | 0,3                  | ..     | 0,1                      | 88,4                  | 8,5  | 79,9   | 0,2               |
| Bhoutan                            | ..              | ..                            | ..    | ..                   | ..     | ..                       | ..                    | ..   | ..     | ..                |
| Burkina Faso                       | 16,3            | 13,4                          | 2,6   | 0,1                  | 0,2    | ..                       | 81,0                  | 1,9  | 79,2   | ..                |
| Burundi                            | 59,0            | 27,3                          | 0,6   | 5,6                  | ..     | 0,8                      | 14,7                  | 0,0  | 14,7   | 25,6              |
| Cambodge                           | 90,9            | 25,6                          | 3,5   | 60,8                 | 0,9    | 0,1                      | 9,1                   | 0,1  | 9,0    | 0,0               |
| Cap-Vert                           | 96,1            | 78,3                          | 0,5   | 17,7                 | ..     | ..                       | 3,4                   | 2,0  | 1,5    | ..                |
| Comores                            | 72,9            | 28,8                          | 1,4   | 42,5                 | 0,3    | 0,0                      | 26,0                  | 0,0  | 26,0   | 1,1               |
| Djibouti                           | 3,8             | 3,3                           | 0,0   | 0,4                  | 0,0    | 0,0                      | 96,2                  | 0,1  | 96,1   | 0,0               |
| Érythrée                           | ..              | ..                            | ..    | ..                   | ..     | ..                       | ..                    | ..   | ..     | ..                |
| Éthiopie                           | 47,5            | 28,9                          | 8,7   | 6,0                  | 3,8    | 0,6                      | 35,7                  | 8,1  | 27,6   | 16,2              |
| Gambie                             | 57,0            | 53,2                          | 2,2   | 1,3                  | 0,0    | 0,8                      | 42,2                  | 0,0  | 42,2   | 0,0               |
| Guinée                             | 50,1            | 40,4                          | 0,1   | 9,5                  | 0,1    | 23,3                     | 26,6                  | 3,2  | 23,4   | 0,0               |
| Guinée-Bissau                      | 28,6            | 4,9                           | 0,4   | 23,3                 | ..     | ..                       | 71,4                  | 13,9 | 57,5   | ..                |
| Guinée équatoriale                 | 74,7            | 28,6                          | 1,4   | 44,3                 | 0,5    | 0,0                      | 25,3                  | 0,0  | 25,3   | 0,0               |
| Haïti                              | 90,3            | 3,4                           | 0,2   | 85,9                 | 0,8    | 0,0                      | 9,5                   | 0,7  | 8,8    | 0,2               |
| Îles Salomon                       | 20,8            | 6,9                           | 9,5   | 1,8                  | 2,5    | ..                       | 76,8                  | 0,5  | 76,3   | ..                |
| Kiribati                           | 87,9            | 48,3                          | 28,7  | 9,2                  | 2,3    | ..                       | 12,1                  | ..   | ..     | ..                |
| Lesotho                            | ..              | ..                            | ..    | ..                   | ..     | ..                       | ..                    | ..   | ..     | ..                |
| Libéria                            | 88,8            | 72,7                          | 0,0   | 12,7                 | 3,4    | 0,2                      | 11,0                  | 0,2  | 10,8   | 0,0               |
| Madagascar                         | 87,5            | 47,5                          | 2,3   | 37,2                 | 0,6    | 0,1                      | 10,8                  | 0,2  | 10,6   | 1,7               |
| Malawi                             | 52,8            | 35,7                          | 2,5   | 12,5                 | 2,1    | 6,4                      | 39,7                  | 0,9  | 38,8   | 1,0               |
| Maldives                           | 63,4            | 14,8                          | 8,6   | 39,9                 | 0,1    | 0,0                      | 36,6                  | 6,8  | 29,8   | 0,0               |
| Mali                               | 23,7            | 21,9                          | 0,1   | 1,2                  | 0,5    | 0,1                      | 72,9                  | 1,9  | 71,0   | 3,3               |
| Mauritanie                         | 67,5            | 52,8                          | 12,9  | 0,9                  | 0,9    | 5,4                      | 25,5                  | 2,8  | 22,7   | 1,6               |
| Mozambique                         | 75,6            | 73,4                          | 1,2   | 0,8                  | 0,1    | 0,6                      | 17,7                  | 0,5  | 17,1   | 6,1               |
| Myanmar                            | 21,9            | 15,6                          | 5,1   | 0,6                  | 0,6    | 0,1                      | 76,4                  | 0,7  | 75,7   | 1,7               |
| Népal                              | 43,0            | 17,5                          | 1,1   | 23,4                 | 1,1    | 0,0                      | 54,0                  | 0,0  | 54,0   | 3,0               |
| Niger                              | 66,4            | 48,8                          | 8,0   | 9,7                  | 0,0    | ..                       | 33,5                  | 24,4 | 9,1    | ..                |
| Ouganda                            | 54,3            | 37,0                          | 1,1   | 4,1                  | 12,1   | 0,7                      | 38,8                  | 2,3  | 36,5   | 6,2               |
| Rép. dém. du Congo                 | 76,1            | 65,6                          | 0,7   | 9,5                  | 0,2    | 0,0                      | 23,5                  | 0,0  | 23,5   | 0,3               |
| Rép. dém. populaire lao            | 31,8            | 27,7                          | 1,3   | 1,8                  | 1,0    | 0,1                      | 39,1                  | 0,8  | 38,3   | 29,0              |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 44,6            | 33,3                          | 5,5   | 2,7                  | 3,1    | 1,4                      | 47,1                  | 4,9  | 42,2   | 7,0               |
| République centrafricaine          | 77,3            | 69,2                          | 1,6   | 6,4                  | 0,1    | 0,1                      | 22,7                  | 8,7  | 14,0   | -0,1              |
| Rwanda                             | 13,3            | 10,7                          | 0,0   | 2,5                  | 0,1    | 0,9                      | 53,6                  | 37,6 | 16,0   | 32,2              |
| Samoa                              | 70,3            | 3,8                           | 1,0   | 5,1                  | 60,5   | 0,0                      | 24,8                  | 19,0 | 5,8    | 4,9               |
| Sao Tomé-et-Principe               | 64,4            | 62,4                          | ..    | 1,0                  | 1,0    | ..                       | 35,6                  | 2,0  | 33,7   | ..                |
| Sénégal                            | 28,1            | 26,0                          | 1,2   | 0,3                  | 0,7    | 0,0                      | 57,0                  | 0,5  | 56,5   | 14,8              |
| Sierra Leone                       | 88,9            | 81,5                          | 0,1   | 7,2                  | 0,1    | 0,2                      | 10,5                  | 0,5  | 10,0   | 0,4               |
| Somalie                            | 2,0             | 1,0                           | 0,6   | 0,4                  | 0,1    | 0,0                      | 97,9                  | 29,9 | 68,0   | 0,1               |
| Soudan                             | 19,0            | 5,0                           | 13,7  | 0,4                  | 0,0    | 0,1                      | 80,1                  | 7,6  | 72,4   | 0,8               |
| Tchad                              | 83,9            | 7,9                           | 0,0   | 76,0                 | 0,0    | 0,0                      | 16,1                  | 0,1  | 16,0   | 0,0               |
| Timor-Leste                        | ..              | ..                            | ..    | ..                   | ..     | ..                       | ..                    | ..   | ..     | ..                |
| Togo                               | 19,2            | 13,9                          | 0,1   | 0,4                  | 4,9    | 0,3                      | 79,8                  | 3,4  | 76,4   | 0,7               |
| Tuvalu                             | 68,4            | 68,4                          | ..    | ..                   | 0,0    | 0,0                      | 26,3                  | ..   | ..     | 5,3               |
| Vanuatu                            | 22,0            | 12,1                          | 7,3   | 1,1                  | 1,5    | 0,0                      | 77,7                  | 6,0  | 71,7   | 0,2               |
| Yémen                              | 6,3             | 1,6                           | 1,4   | 1,3                  | 2,0    | 0,0                      | 93,5                  | 9,8  | 83,7   | 0,1               |
| Zambie                             | 35,4            | 17,4                          | 7,7   | 2,5                  | 7,8    | 0,1                      | 64,5                  | 0,9  | 63,6   | 0,0               |
| Ensemble des PMA                   | 50,2            | 26,0                          | 2,7   | 20,3                 | 1,2    | 0,7                      | 42,8                  | 2,6  | 40,2   | 6,3               |
| Ensemble des pays en développement | 53,1            | 18,0                          | 8,7   | 24,0                 | 2,4    | 1,2                      | 43,4                  | 3,8  | 39,7   | 2,2               |

Source: CNUCED, Manuel de statistiques 2005, d'après des données fournies par le FMI, Direction of Trade Statistics, CD-ROM.

19. PRINCIPALES SOURCES D'IMPORTATION DES PMA: PARTS EN POURCENTAGE EN 2004  
(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

| Pays                                  | Pays développés |                                  |       |                            |        | Europe<br>du Sud-<br>Est et<br>CEI | Pays en développement |      |        | Solde<br>non<br>réparti |
|---------------------------------------|-----------------|----------------------------------|-------|----------------------------|--------|------------------------------------|-----------------------|------|--------|-------------------------|
|                                       | Total           | Union<br>Européenne<br>(25 pays) | Japon | Etats-Unis<br>et<br>Canada | Autres |                                    | Total                 | OPEP | Autres |                         |
| Afghanistan                           | 27,2            | 14,9                             | 3,4   | 8,4                        | 0,6    | 14,9                               | 57,9                  | 1,5  | 56,4   | 0,0                     |
| Angola                                | 64,7            | 43,8                             | 6,7   | 13,2                       | 1,0    | 0,9                                | 34,3                  | 0,4  | 33,9   | 0,0                     |
| Bangladesh                            | 20,8            | 8,7                              | 5,6   | 3,2                        | 3,3    | 2,0                                | 66,3                  | 10,3 | 56,0   | 10,9                    |
| Bénin                                 | 33,6            | 29,0                             | 0,7   | 2,7                        | 1,3    | 0,1                                | 65,8                  | 3,2  | 62,6   | 0,5                     |
| Bhoutan                               | ..              | ..                               | ..    | ..                         | ..     | ..                                 | ..                    | ..   | ..     | ..                      |
| Burkina Faso                          | 48,3            | 44,3                             | 0,4   | 3,1                        | 0,5    | 3,9                                | 44,1                  | 3,0  | 41,2   | 3,7                     |
| Burundi                               | 46,8            | 32,7                             | 4,4   | 8,7                        | 1,1    | 0,3                                | 49,2                  | 0,8  | 48,3   | 3,8                     |
| Cambodge                              | 9,3             | 4,1                              | 2,5   | 1,9                        | 0,8    | 0,2                                | 90,5                  | 3,3  | 87,2   | 0,0                     |
| Cap-Vert                              | 80,7            | 68,3                             | 0,2   | 12,1                       | 0,2    | 0,4                                | 15,0                  | 3,1  | 11,9   | 3,8                     |
| Comores                               | 41,4            | 40,1                             | 0,4   | 0,8                        | 0,1    | 1,2                                | 56,1                  | 9,3  | 46,8   | 1,4                     |
| Djibouti                              | 27,1            | 18,4                             | 3,5   | 5,0                        | 0,3    | 0,2                                | 68,5                  | 24,1 | 44,4   | 4,2                     |
| Érythrée                              | ..              | ..                               | ..    | ..                         | ..     | ..                                 | ..                    | ..   | ..     | ..                      |
| Éthiopie                              | 38,0            | 18,3                             | 3,1   | 15,7                       | 0,9    | 4,9                                | 48,7                  | 26,6 | 22,1   | 8,4                     |
| Gambie                                | 29,4            | 24,0                             | 0,6   | 4,4                        | 0,4    | 0,5                                | 70,1                  | 3,3  | 66,8   | 0,0                     |
| Guinée                                | 54,1            | 42,8                             | 1,4   | 6,3                        | 3,6    | 1,9                                | 43,7                  | 3,4  | 40,3   | 0,3                     |
| Guinée-Bissau                         | 40,7            | 39,4                             | 0,1   | 1,0                        | 0,1    | 0,3                                | 46,7                  | 0,0  | 46,7   | 12,2                    |
| Guinée équatoriale                    | 71,3            | 41,3                             | 1,0   | 27,3                       | 1,8    | 0,1                                | 28,5                  | 0,1  | 28,4   | 0,0                     |
| Haïti                                 | 62,2            | 7,5                              | 2,8   | 51,2                       | 0,7    | 0,1                                | 37,5                  | 2,4  | 35,1   | 0,1                     |
| Îles Salomon                          | 39,4            | 3,0                              | 3,6   | 1,8                        | 30,9   | 0,0                                | 47,2                  | 1,6  | 45,6   | 13,4                    |
| Kiribati                              | 61,5            | 7,7                              | 10,3  | 2,6                        | 40,9   | 0,0                                | 38,5                  | 0,3  | 38,1   | 0,0                     |
| Lesotho                               | ..              | ..                               | ..    | ..                         | ..     | ..                                 | ..                    | ..   | ..     | ..                      |
| Libéria                               | 33,0            | 10,8                             | 19,9  | 1,3                        | 0,9    | 5,5                                | 61,6                  | 0,1  | 61,5   | 0,0                     |
| Madagascar                            | 33,3            | 28,9                             | 1,6   | 2,3                        | 0,5    | 0,3                                | 57,6                  | 10,5 | 47,1   | 8,8                     |
| Malawi                                | 23,8            | 18,0                             | 1,5   | 3,9                        | 0,3    | 0,1                                | 73,8                  | 0,2  | 73,5   | 2,4                     |
| Maldives                              | 20,2            | 12,3                             | 1,2   | 2,2                        | 4,5    | 0,0                                | 79,6                  | 9,6  | 70,0   | 0,2                     |
| Mali                                  | 31,1            | 27,3                             | 0,3   | 2,9                        | 0,6    | 1,6                                | 57,3                  | 0,7  | 56,5   | 10,0                    |
| Mauritanie                            | 57,3            | 44,9                             | 2,7   | 7,6                        | 2,1    | 2,9                                | 30,2                  | 3,2  | 26,9   | 9,6                     |
| Mozambique                            | 25,1            | 9,9                              | 1,2   | 3,8                        | 10,2   | 0,0                                | 48,2                  | 1,9  | 46,3   | 26,6                    |
| Myanmar                               | 7,3             | 3,0                              | 3,1   | 0,4                        | 0,9    | 1,9                                | 90,6                  | 1,9  | 88,7   | 0,1                     |
| Népal                                 | 9,8             | 5,0                              | 1,4   | 2,1                        | 1,2    | 0,5                                | 86,8                  | 16,9 | 69,9   | 2,9                     |
| Niger                                 | 47,1            | 40,4                             | 0,5   | 5,6                        | 0,6    | 0,7                                | 50,1                  | 8,8  | 41,2   | 2,1                     |
| Ouganda                               | 30,5            | 20,0                             | 4,6   | 4,9                        | 1,0    | 0,3                                | 68,5                  | 8,9  | 59,6   | 0,7                     |
| Rép. dém. du Congo                    | 48,4            | 40,3                             | 0,8   | 6,2                        | 1,1    | 0,2                                | 49,0                  | 0,4  | 48,5   | 2,4                     |
| Rép. dém. populaire lao               | 12,3            | 8,4                              | 1,4   | 0,7                        | 1,8    | 0,6                                | 85,2                  | 0,1  | 85,1   | 2,0                     |
| Rép.-Unie de Tanzanie                 | 30,9            | 19,9                             | 2,8   | 5,4                        | 2,8    | 0,2                                | 64,8                  | 11,4 | 53,4   | 4,1                     |
| République centrafricaine             | 46,3            | 29,1                             | 1,0   | 15,9                       | 0,1    | 0,2                                | 26,9                  | 0,9  | 26,0   | 26,6                    |
| Rwanda                                | 29,9            | 25,1                             | 0,8   | 2,9                        | 1,1    | 1,2                                | 45,3                  | 2,5  | 42,8   | 23,7                    |
| Samoa                                 | 46,5            | 2,3                              | 7,2   | 4,6                        | 32,4   | 0,0                                | 52,7                  | 3,3  | 49,4   | 0,8                     |
| Sao Tomé-et-Principe                  | 85,3            | 75,3                             | 3,3   | 5,7                        | 0,0    | 0,3                                | 14,6                  | 1,1  | 13,4   | -0,1                    |
| Sénégal                               | 54,9            | 49,5                             | 0,8   | 3,8                        | 0,8    | 2,7                                | 42,3                  | 13,8 | 28,5   | 0,1                     |
| Sierra Leone                          | 56,0            | 47,1                             | 0,7   | 7,8                        | 0,5    | 6,4                                | 34,0                  | 1,4  | 32,6   | 3,6                     |
| Somalie                               | 6,8             | 4,8                              | 0,0   | 1,8                        | 0,2    | 0,0                                | 80,4                  | 6,0  | 74,4   | 12,7                    |
| Soudan                                | 32,5            | 20,7                             | 3,8   | 3,1                        | 4,9    | 2,2                                | 55,1                  | 19,6 | 35,5   | 10,3                    |
| Tchad                                 | 66,7            | 54,2                             | 0,1   | 11,6                       | 0,7    | 2,6                                | 30,7                  | 6,3  | 24,5   | 0,0                     |
| Timor-Leste                           | ..              | ..                               | ..    | ..                         | ..     | ..                                 | ..                    | ..   | ..     | ..                      |
| Togo                                  | 44,1            | 39,9                             | 1,5   | 2,4                        | 0,3    | 2,8                                | 51,8                  | 2,9  | 48,9   | 1,3                     |
| Tuvalu                                | 46,2            | 13,8                             | 17,1  | 1,2                        | 14,4   | 0,0                                | 53,8                  | 0,0  | 53,8   | 0,0                     |
| Vanuatu                               | 36,2            | 3,2                              | 9,5   | 3,7                        | 19,8   | 0,0                                | 62,2                  | 0,3  | 61,9   | 1,6                     |
| Yémen                                 | 31,3            | 21,3                             | 2,7   | 4,9                        | 2,4    | 3,5                                | 64,4                  | 27,8 | 36,7   | 0,8                     |
| Zambie                                | 15,5            | 10,6                             | 1,0   | 2,5                        | 1,3    | 0,1                                | 84,4                  | 5,5  | 79,0   | 0,0                     |
| Ensemble des PMA                      | 32,9            | 20,8                             | 4,1   | 5,8                        | 2,3    | 2,2                                | 60,1                  | 8,7  | 51,3   | 4,8                     |
| Ensemble des pays<br>en développement | 50,8            | 23,6                             | 10,8  | 13,2                       | 3,3    | 2,4                                | 43,6                  | 6,5  | 37,1   | 3,3                     |

Source: CNUCED. Manuel de statistiques 2005, d'après des données fournies par le FMI, Direction of Statistics Trade, CD-ROM.

20. COMPOSITION DES COURANTS FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PMA  
EN DOLLARS COURANTS ET CONSTANTS  
(Versements nets)

|   | Millions de dollars courants |               |               |               |               |               | Millions de dollars de 2000 <sup>f</sup> |               |               |               |               |      |
|---|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--|---------------|---------------|---------------|---------------|------|
|   | 1985                         | 1990          | 2001          | 2002          | 2003          | 2004          | 1985                                     | 1990          | 2001          | 2002          | 2003          | 2004 |
| <b>Prêts à des conditions de faveur et dons</b> | <b>9 503</b>                 | <b>16 752</b> | <b>13 838</b> | <b>18 094</b> | <b>23 791</b> | <b>24 908</b> | <b>10 677</b>                            | <b>14 567</b> | <b>14 120</b> | <b>18 094</b> | <b>22 235</b> |      |
| <i>Dont:</i>                                    |                              |               |               |               |               |               |  |               |               |               |               |      |
| CAD   | 8 835                        | 16 175        | 13 594        | 17 358        | 23 678        | 24 703        | 9 927                                    | 14 065        | 13 871        | 17 358        | 22 129        | ..   |
| Appports bilatéraux                             | 5 484                        | 9 888         | 7 766         | 10 365        | 16 513        | 15 852        | 6 162                                    | 8 598         | 7 924         | 10 365        | 15 433        | ..   |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 3 351                        | 6 287         | 5 828         | 6 993         | 7 165         | 8 852         | 3 765                                    | 5 467         | 5 947         | 6 993         | 6 696         | ..   |
| Dons  | 6 413                        | 11 842        | 10 822        | 14 135        | 20 271        | 21 626        | 7 206                                    | 10 297        | 11 042        | 14 135        | 18 944        | ..   |
| Prêts   | 2 422                        | 4 333         | 2 772         | 3 223         | 3 407         | 3 078         | 2 721                                    | 3 768         | 2 829         | 3 223         | 3 184         | ..   |
| Assistance technique                            | 2 221                        | 3 375         | 2 848         | 3 391         | 4 085         | 4 080         | 2 496                                    | 2 935         | 2 907         | 3 391         | 3 818         | ..   |
| Autres <sup>b</sup>                             | 6 614                        | 12 800        | 10 745        | 13 967        | 19 592        | 20 623        | 7 431                                    | 11 130        | 10 965        | 13 967        | 18 311        | ..   |
| OPEP  | 729                          | 581           | 290           | 751           | 50            | 303           | 819                                      | 505           | 296           | 751           | 47            | ..   |
| Appports bilatéraux                             | 648                          | 571           | 187           | 653           | 11            | 59            | 728                                      | 497           | 191           | 653           | 10            | ..   |
| Appports multilatéraux <sup>c</sup>             | 81                           | 9             | 102           | 98            | 40            | 244           | 91                                       | 8             | 104           | 98            | 37            | ..   |
| Dons  | 434                          | 520           | 55            | 156           | 20            | 48            | 488                                      | 452           | 56            | 156           | 18            | ..   |
| Prêts   | 295                          | 60            | 235           | 595           | 31            | 255           | 331                                      | 52            | 239           | 595           | 29            | ..   |
| <b>Appports à des conditions commerciales</b>   | <b>430</b>                   | <b>737</b>    | <b>1 355</b>  | <b>-2 481</b> | <b>4 205</b>  | <b>1 742</b>  | <b>483</b>                               | <b>641</b>    | <b>1 383</b>  | <b>-2 481</b> | <b>3 930</b>  | ..   |
| <i>Dont:</i>                                    |                              |               |               |               |               |               |  |               |               |               |               |      |
| CAD   | 402                          | 743           | 1 356         | -2 485        | 4 205         | 1 746         | 451                                      | 646           | 1 383         | -2 485        | 3 930         | ..   |
| Appports publics bilatéraux                     | 497                          | 692           | - 119         | - 403         | 1 037         | - 607         | 559                                      | 601           | - 122         | - 403         | 969           | ..   |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 248                          | 35            | - 57          | - 178         | 48            | 156           | 279                                      | 30            | - 59          | - 178         | 45            | ..   |
| Crédits à l'exportation <sup>d</sup>            | - 330                        | - 528         | 67            | - 658         | -2 022        | - 483         | - 371                                    | - 459         | 69            | - 658         | -1 890        | ..   |
| Investissements directs                         | - 64                         | 250           | 135           | - 985         | 1 611         | 1 665         | - 72                                     | 217           | 138           | - 985         | 1 506         | ..   |
| Autres <sup>e</sup>                             | 50                           | 295           | 1 329         | - 261         | 3 530         | 1 015         | 56                                       | 257           | 1 356         | - 261         | 3 299         | ..   |
| <b>Total des appports financiers</b>            | <b>9 933</b>                 | <b>17 489</b> | <b>15 193</b> | <b>15 613</b> | <b>27 996</b> | <b>26 650</b> | <b>11 160</b>                            | <b>15 208</b> | <b>15 503</b> | <b>15 613</b> | <b>26 165</b> | ..   |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

- a En provenance d'institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres du CAD.  
b Dons, (non compris les dons d'assistance technique) et prêts.  
c En provenance d'institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres de l'OPEP.  
d Privés garantis.  
e Appports financiers bilatéraux provenant des pays membres du CAD ou passant par leurs marchés de capitaux, sous forme d'émissions d'obligations et de prêts bancaires (soit directement, soit comme crédits consortiaux en euromonnaies). Non compris les appports non répartis par pays bénéficiaires.  
f Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations, 2000 = 100. Données encore indisponibles pour 2004.

21. RÉPARTITION DES FLUX FINANCIERS VERS LES PMA ET VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,  
PAR CATÉGORIE DE FLUX  
(en pourcentage)

|   | Pays les moins avancés |              |              |              |              |              | Ensemble des pays en développement |              |              |              |              |              |
|---|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   | 1985                   | 1990         | 2001         | 2002         | 2003         | 2004         | 1985                               | 1990         | 2001         | 2002         | 2003         | 2004         |
| <b>Prêts à des conditions de faveur et dons</b> | <b>95,7</b>            | <b>95,8</b>  | <b>91,1</b>  | <b>115,9</b> | <b>85,0</b>  | <b>93,5</b>  | <b>68,0</b>                        | <b>70,9</b>  | <b>28,4</b>  | <b>68,0</b>  | <b>39,8</b>  | <b>40,3</b>  |
| <i>Dont:</i>                                    |                        |              |              |              |              |              |                                    |              |              |              |              |              |
| CAD   | 88,9                   | 92,5         | 89,5         | 111,2        | 84,6         | 92,7         | 61,5                               | 62,9         | 27,6         | 63,8         | 39,3         | 39,7         |
| Appports bilatéraux                             | 55,2                   | 56,5         | 51,1         | 66,4         | 59,0         | 59,5         | 42,8                               | 45,4         | 18,2         | 42,2         | 28,1         | 27,4         |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 33,7                   | 35,9         | 38,4         | 44,8         | 25,6         | 33,2         | 18,7                               | 17,4         | 9,4          | 21,6         | 11,2         | 12,3         |
| Dons  | 64,6                   | 67,7         | 71,2         | 90,5         | 72,4         | 81,1         | 40,6                               | 43,9         | 21,7         | 52,5         | 36,0         | 37,6         |
| Prêts   | 24,4                   | 24,8         | 18,2         | 20,6         | 12,2         | 11,5         | 20,9                               | 19,0         | 5,9          | 11,4         | 3,4          | 2,1          |
| Assistance technique                            | 22,4                   | 19,3         | 18,7         | 21,7         | 14,6         | 15,3         | 16,1                               | 15,4         | 8,3          | 19,3         | 11,8         | 10,4         |
| Autres <sup>b</sup>                             | 66,6                   | 73,2         | 70,7         | 89,5         | 70,0         | 77,4         | 45,4                               | 47,5         | 19,3         | 44,5         | 27,6         | 29,3         |
| OPEP  | 7,3                    | 3,3          | 1,9          | 4,8          | 0,2          | 1,1          | 6,6                                | 8,1          | 0,7          | 3,9          | 0,2          | 0,5          |
| Appports bilatéraux                             | 6,5                    | 3,3          | 1,2          | 4,2          | 0,0          | 0,2          | 6,3                                | 8,0          | 0,6          | 3,7          | 0,2          | 0,3          |
| Appports multilatéraux <sup>c</sup>             | 0,8                    | 0,1          | 0,7          | 0,6          | 0,1          | 0,9          | 0,3                                | 0,1          | 0,1          | 0,2          | 0,0          | 0,2          |
| Dons  | 4,4                    | 3,0          | 0,4          | 1,0          | 0,1          | 0,2          | 5,4                                | 7,9          | 0,3          | 1,7          | 0,1          | 0,2          |
| Prêts   | 3,0                    | 0,3          | 1,5          | 3,8          | 0,1          | 1,0          | 1,3                                | 0,1          | 0,4          | 2,2          | 0,1          | 0,3          |
| <b>Appports à des conditions commerciales</b>   | <b>4,3</b>             | <b>4,2</b>   | <b>8,9</b>   | <b>-15,9</b> | <b>15,0</b>  | <b>6,5</b>   | <b>32,0</b>                        | <b>29,1</b>  | <b>71,6</b>  | <b>32,0</b>  | <b>60,2</b>  | <b>59,7</b>  |
| <i>Dont:</i>                                    |                        |              |              |              |              |              |                                    |              |              |              |              |              |
| CAD   | 4,0                    | 4,2          | 8,9          | -15,9        | 15,0         | 6,6          | 32,6                               | 28,8         | 71,6         | 30,1         | 58,3         | 57,2         |
| Appports publics bilatéraux                     | 5,0                    | 4,0          | -0,8         | -2,6         | 3,7          | -2,3         | 8,3                                | 11,6         | -1,4         | -0,5         | -3,6         | -5,1         |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 2,5                    | 0,2          | -0,4         | -1,1         | 0,2          | 0,6          | 20,1                               | 15,0         | 5,8          | -8,6         | -5,4         | -3,7         |
| Crédits à l'exportation <sup>d</sup>            | -3,3                   | -3,0         | 0,4          | -4,2         | -7,2         | -1,8         | 3,7                                | -0,7         | 2,9          | 1,7          | 4,0          | 6,2          |
| Investissements directs                         | -0,6                   | 1,4          | 0,9          | -6,3         | 5,8          | 6,2          | 10,5                               | 28,5         | 62,8         | 90,2         | 45,9         | 56,5         |
| Autres <sup>e</sup>                             | 0,5                    | 1,7          | 8,7          | -1,7         | 12,6         | 3,8          | -9,9                               | -25,5        | 1,6          | -52,6        | 17,4         | 3,4          |
| <b>Total des appports financiers</b>            | <b>100,0</b>           | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                       | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |

Pour les sources et les notes, voir le tableau 20.

22. PARTS DES PMA DANS LES FLUX FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT  
PAR CATÉGORIE DE FLUX  
(En pourcentage)

|   | 1985        | 1990        | 2001        | 2002        | 2003        | 2004        |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Prêts à des conditions de faveur et dons</b> | <b>38,0</b> | <b>35,5</b> | <b>37,2</b> | <b>41,7</b> | <b>48,0</b> | <b>45,5</b> |
| <i>Dont:</i>                                    |             |             |             |             |             |             |
| CAD   | 39,1        | 38,6        | 37,5        | 42,6        | 48,4        | 45,8        |
| Appports bilatéraux                             | 34,9        | 32,7        | 32,5        | 38,5        | 47,1        | 42,6        |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 48,9        | 54,2        | 47,1        | 50,6        | 51,4        | 52,9        |
| Dons  | 43,1        | 40,5        | 38,0        | 42,2        | 45,3        | 42,4        |
| Prêts   | 31,5        | 34,3        | 35,9        | 44,4        | 81,2        | 106,7       |
| Assistance technique                            | 37,6        | 32,9        | 26,1        | 27,5        | 27,8        | 28,9        |
| Autres <sup>b</sup>                             | 39,7        | 40,5        | 42,5        | 49,1        | 57,1        | 51,8        |
| OPEP  | 29,9        | 10,8        | 31,5        | 30,2        | 17,3        | 44,3        |
| Appports bilatéraux                             | 27,9        | 10,8        | 23,4        | 27,6        | 4,3         | 17,1        |
| Appports multilatéraux <sup>c</sup>             | 70,2        | 14,6        | 87,1        | 81,9        | 94,0        | 72,1        |
| Dons  | 22,1        | 9,8         | 13,9        | 14,1        | 14,0        | 18,5        |
| Prêts   | 62,6        | 70,2        | 44,9        | 43,1        | 20,4        | 60,1        |
| <b>Appports à des conditions commerciales</b>   | <b>3,7</b>  | <b>3,8</b>  | <b>1,4</b>  | <b>..</b>   | <b>5,6</b>  | <b>2,1</b>  |
| <i>Dont:</i>                                    |             |             |             |             |             |             |
| CAD   | 3,4         | 3,9         | 1,4         | ..          | 5,8         | 2,2         |
| Appports publics bilatéraux                     | 16,2        | 9,0         | 6,3         | 136,4       | ..          | 8,7         |
| Appports multilatéraux <sup>a</sup>             | 3,4         | 0,3         | ..          | 3,2         | ..          | ..          |
| Crédits à l'exportation <sup>d</sup>            | ,           | 110,1       | 1,8         | ..          | ..          | ..          |
| Investissements directs                         | ..          | 1,3         | 0,2         | ..          | 2,8         | 2,2         |
| Autres <sup>e</sup>                             | ..          | ..          | 64,9        | 0,8         | 16,3        | 22,1        |
| <b>Total des appports financiers</b>            | <b>27,1</b> | <b>26,3</b> | <b>11,6</b> | <b>24,4</b> | <b>22,5</b> | <b>19,6</b> |

Note: Aucune donnée n'est indiquée dans les cas où, dans une année quelconque, les versements nets, soit aux PMA, soit aux pays en développement dans leur ensemble, sont négatifs. Pour les autres notes et sources, se reporter au tableau 20.

23. APPORTS NETS AU TITRE DE L'APD<sup>a</sup> DE CHAQUE PAYS MEMBRE DU CAD À L'ENSEMBLE DES PMA

| Pays donateurs <sup>b</sup> | En pourcentage du RNB |             |             |             |             | Millions de dollars |               |               |               |               | % de variation<br>2004/1990 |
|-----------------------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------------|
|                             | 1990                  | 2000        | 2002        | 2003        | 2004        | 1990                | 2000          | 2002          | 2003          | 2004          |                             |
| Portugal                    | 0,17                  | 0,11        | 0,10        | 0,14        | 0,53        | 100                 | 118           | 120           | 205           | 878           | 777,2                       |
| Norvège                     | 0,52                  | 0,27        | 0,33        | 0,36        | 0,33        | 532                 | 424           | 625           | 801           | 837           | 57,4                        |
| Danemark                    | 0,37                  | 0,34        | 0,32        | 0,32        | 0,31        | 462                 | 537           | 547           | 673           | 735           | 58,9                        |
| Luxembourg                  | 0,08                  | 0,26        | 0,30        | 0,27        | 0,31        | 10                  | 46            | 58            | 65            | 87            | 770,9                       |
| Pays-Bas                    | 0,30                  | 0,21        | 0,29        | 0,20        | 0,25        | 834                 | 793           | 1 180         | 981           | 1 453         | 74,2                        |
| Suède                       | 0,35                  | 0,24        | 0,26        | 0,27        | 0,22        | 775                 | 528           | 629           | 822           | 762           | -1,7                        |
| Irlande                     | 0,06                  | 0,14        | 0,21        | 0,21        | 0,21        | 21                  | 113           | 210           | 266           | 322           | 1430,4                      |
| Belgique                    | 0,19                  | 0,09        | 0,14        | 0,35        | 0,18        | 367                 | 213           | 353           | 1 088         | 645           | 75,6                        |
| France                      | 0,19                  | 0,09        | 0,16        | 0,11        | 0,15        | 2 286               | 1 141         | 1 626         | 2 965         | 3 169         | 38,6                        |
| Royaume-Uni                 | 0,09                  | 0,10        | 0,07        | 0,12        | 0,14        | 834                 | 1 406         | 1 153         | 2 273         | 2 988         | 258,2                       |
| Suisse                      | 0,14                  | 0,10        | 0,08        | 0,12        | 0,11        | 325                 | 269           | 250           | 405           | 399           | 22,7                        |
| Finlande                    | 0,24                  | 0,09        | 0,12        | 0,11        | 0,08        | 317                 | 109           | 154           | 183           | 153           | -51,8                       |
| Allemagne                   | 0,12                  | 0,06        | 0,07        | 0,10        | 0,08        | 1769                | 1207          | 1332          | 2 508         | 2 312         | 30,7                        |
| <b>Total CAD</b>            | <b>0,09</b>           | <b>0,05</b> | <b>0,06</b> | <b>0,08</b> | <b>0,08</b> | <b>15 153</b>       | <b>12 169</b> | <b>15 137</b> | <b>22 237</b> | <b>23 490</b> | <b>55,0</b>                 |
| Nouvelle-Zélande            | 0,04                  | 0,06        | 0,06        | 0,06        | 0,07        | 18                  | 27            | 30            | 45            | 65            | 257,1                       |
| Canada                      | 0,13                  | 0,04        | 0,05        | 0,07        | 0,07        | 740                 | 307           | 349           | 634           | 702           | -5,1                        |
| Autriche                    | 0,07                  | 0,05        | 0,08        | 0,07        | 0,06        | 61                  | 59            | 170           | 169           | 168           | 175,7                       |
| Australie                   | 0,06                  | 0,06        | 0,05        | 0,05        | 0,06        | 171                 | 211           | 192           | 259           | 350           | 104,4                       |
| Italie                      | 0,13                  | 0,04        | 0,09        | 0,08        | 0,05        | 1 382               | 388           | 1 045         | 1 104         | 788           | -43,0                       |
| Japon                       | 0,06                  | 0,04        | 0,04        | 0,04        | 0,04        | 1 753               | 2 127         | 1 813         | 1 922         | 1 684         | -3,9                        |
| Espagne                     | 0,00                  | 0,03        | 0,04        | 0,04        | 0,04        | 194                 | 142           | 252           | 342           | 424           | 118,0                       |
| États-Unis                  | 0,04                  | 0,02        | 0,03        | 0,04        | 0,04        | 2 199               | 1 986         | 3 012         | 4 474         | 4 504         | 104,8                       |
| Grèce                       | -                     | 0,02        | 0,03        | 0,03        | 0,03        | -                   | 18            | 37            | 55            | 65            | -                           |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Rapport sur la coopération pour le développement*, diverses livraisons et *International Development Statistics*, base de données en ligne.

a Y compris le montant imputé de l'APD fournie par des voies multilatérales.

b Classés par ordre décroissant du ratio APD/RNB en 2004.

24. APD BILATÉRALE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET APPORTS FINANCIERS TOTAUX  
DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES<sup>a</sup> À L'ENSEMBLE DES PMA  
(Millions de dollars)

|  | Versements nets     |          |          |          |          |          | Engagements |          |          |          |          |          |
|--|---------------------|----------|----------|----------|----------|----------|-------------|----------|----------|----------|----------|----------|
|  | 1985                | 1990     | 2001     | 2002     | 2003     | 2004     | 1985        | 1990     | 2001     | 2002     | 2003     | 2004     |
| <b>A. Donateurs bilatéraux</b>                                 |                     |          |          |          |          |          |             |          |          |          |          |          |
| Allemagne  | 584,9               | 1 160,6  | 601,6    | 819,6    | 1 551,4  | 963,2    | 843,8       | 1 323,2  | 576,6    | 952,1    | 1 709,3  | 1 009,5  |
| Australie  | 58,2                | 104,5    | 151,7    | 172,8    | 204,4    | 296,5    | 59,1        | 97,0     | 179,6    | 138,0    | 236,6    | 249,7    |
| Autriche   | 12,1                | 60,9     | 71,7     | 125,6    | 64,3     | 54,8     | 11,9        | 132,4    | 66,3     | 137,2    | 75,4     | 46,2     |
| Belgique   | 179,2               | 273,5    | 190,8    | 252,7    | 959,9    | 458,9    | 83,5        | 273,5    | 209,5    | 260,7    | 959,9    | 488,6    |
| Canada   | 329,6               | 391,6    | 198,6    | 224,8    | 487,7    | 548,6    | 352,0       | 354,0    | 208,5    | 316,4    | 466,7    | 655,7    |
| Danemark   | 126,0               | 295,1    | 396,6    | 371,1    | 448,0    | 493,5    | 148,6       | 269,2    | 177,1    | 371,0    | 254,8    | 663,2    |
| Espagne  | -                   | 96,7     | 78,5     | 130,4    | 160,4    | 169,2    | -           | -        | 87,0     | 138,9    | 170,4    | 195,6    |
| États-Unis   | 1 427,0             | 1 098,0  | 992,4    | 2 086,3  | 4 238,6  | 3 433,5  | 1 362,4     | 1 152,2  | 1 227,3  | 2 321,3  | 4 774,0  | 4 421,2  |
| Finlande   | 60,6                | 194,6    | 70,6     | 78,3     | 99,3     | 109,9    | 127,7       | 129,8    | 101,9    | 97,9     | 97,5     | 109,9    |
| France   | 723,9               | 1 857,1  | 645,4    | 1 108,7  | 2 247,6  | 2 269,3  | 901,7       | 1 480,3  | 765,5    | 1 279,9  | 2 755,8  | 2 503,6  |
| Grèce  | -                   | -        | 2,3      | 9,7      | 10,8     | 14,4     | -           | -        | 2,3      | 9,7      | 10,8     | 14,4     |
| Irlande  | 10,4                | 13,9     | 123,6    | 181,1    | 226,1    | 270,7    | 10,4        | 13,9     | 123,6    | 181,1    | 226,1    | 270,7    |
| Italie   | 420,1               | 968,8    | 187,2    | 772,6    | 722,1    | 287,6    | 530,7       | 846,0    | 211,4    | 782,4    | 723,2    | 302,2    |
| Japon  | 562,9               | 1 067,2  | 1 188,8  | 1 036,5  | 1 078,0  | 914,9    | 633,2       | 1 144,7  | 1 709,7  | 1 207,9  | 1 127,3  | 1 848,8  |
| Luxembourg   | -                   | 7,9      | 40,5     | 50,6     | 55,9     | 70,8     | -           | -        | 40,5     | 50,6     | 55,9     | 70,8     |
| Norvège  | 156,8               | 356,7    | 314,9    | 452,0    | 577,6    | 617,4    | 151,1       | 187,0    | 428,2    | 478,0    | 649,2    | 634,2    |
| Nouvelle-Zélande   | 7,0                 | 13,3     | 25,4     | 25,5     | 37,0     | 56,3     | 12,2        | 9,7      | 25,4     | 27,9     | 35,4     | 57,6     |
| Pays-Bas   | 256,2               | 592,8    | 761,9    | 920,2    | 980,7    | 957,5    | 251,9       | 681,7    | 753,7    | 857,7    | 733,9    | 802,1    |
| Portugal   | -                   | 99,6     | 155,0    | 155,9    | 150,8    | 824,5    | -           | -        | 155,0    | 155,9    | 152,6    | 829,1    |
| Royaume-Uni  | 281,6               | 473,0    | 1 079,2  | 855,7    | 1 348,6  | 2 195,7  | 232,3       | 480,0    | 1 119,3  | 885,0    | 1 402,3  | 2 204,1  |
| Suède  | 200,8               | 530,2    | 325,7    | 344,7    | 608,8    | 586,9    | 210,5       | 332,4    | 355,1    | 367,9    | 739,7    | 527,7    |
| Suisse   | 87,2                | 232,1    | 163,3    | 190,0    | 255,2    | 257,7    | 137,4       | 214,9    | 174,2    | 165,7    | 269,0    | 278,8    |
| <i>Total des apports bilatéraux à des conditions de faveur</i> | 5 484,4             | 9 888,0  | 7 765,6  | 10 364,8 | 16 513,0 | 15 851,5 | 6 060,4     | 9 121,7  | 8 697,6  | 11 183,3 | 17 625,8 | 18 183,5 |
| <b>B. Donateurs multilatéraux</b>                              |                     |          |          |          |          |          |             |          |          |          |          |          |
| <i>1. Apports à des conditions de faveur</i>                   |                     |          |          |          |          |          |             |          |          |          |          |          |
| AsDF   | 229,6               | 448,2    | 271,9    | 330,6    | 293,5    | 161,8    | 383,7       | 536,4    | 422,1    | 708,5    | 721,4    | 638,8    |
| BID (Fonds spécial)  | 10,7                | 11,7     | 0,3      | 3,8      | 25,8     | 18,7     | 24,7        | 56,0     | 2,0      | 1,9      | 203,7    | 2,3      |
| BIRD   | 0,6                 | -        | -        | -        | -        | -        | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| CE   | 554,8               | 1 168,4  | 1 499,8  | 1 686,8  | 2 309,7  | 2 642,6  | 579,0       | 790,8    | 1 316,6  | 1 947,8  | 3 380,5  | 2 585,8  |
| FAD  | 173,4               | 561,3    | 307,2    | 437,0    | 374,1    | 675,6    | 344,4       | 864,4    | 973,3    | 661,1    | 971,4    | 967,0    |
| FIDA   | 108,0               | 120,6    | 88,8     | 76,7     | 85,1     | 109,4    | 83,2        | 72,1     | 158,7    | 130,0    | 187,3    | 185,6    |
| FMI (FAS/FASR/FRPC)  | -108,8 <sup>b</sup> | 297,9    | 86,0     | 305,6    | -272,3   | -3,7     | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| IDA  | 1 178,9             | 2 138,0  | 2 394,5  | 2 897,2  | 3 186,5  | 3 925,7  | 1 584,4     | 2 986,0  | 3 532,4  | 3 253,6  | 3 764,9  | 4 614,7  |
| Autres:  | 1 204,1             | 1 541,1  | 1 163,4  | 1 239,3  | 1 148,9  | 1 305,5  | 1 314,9     | 1 748,3  | 269,2    | 263,1    | 117,5    | 91,1     |
| <i>Dont:</i>   |                     |          |          |          |          |          |             |          |          |          |          |          |
| ATNU   | 62,0                | 59,0     | 81,9     | 113,2    | 123,7    | 114,9    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| FNUAP  | 26,4                | 46,3     | 89,3     | 106,1    | 110,9    | 114,1    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| UNHCR  | 201,8               | 197,6    | 201,4    | 254,9    | 203,5    | 164,1    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| UNICEF   | 126,6               | 232,7    | 184,2    | 168,9    | 194,5    | 202,8    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| PAM  | 346,3               | 501,3    | 234,8    | 241,9    | 229,0    | 186,0    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| PNUD   | 276,2               | 366,6    | 157,2    | 154,7    | 171,8    | 220,0    | -           | -        | -        | -        | -        | -        |
| Total  | 3 351,4             | 6 287,1  | 5 828,3  | 6 993,4  | 7 164,6  | 8 851,6  | 4 314,3     | 7 053,9  | 6 724,2  | 7 008,5  | 9 406,1  | 9 144,8  |
| <i>2. Apports à des conditions commerciales</i>                |                     |          |          |          |          |          |             |          |          |          |          |          |
| BaFD   | 142,9               | 106,9    | -66,1    | -77,3    | -51,7    | -87,9    |             |          |          |          |          |          |
| BAsD   | -0,9                | -0,5     | 20,6     | 24,3     | 19,1     | 95,9     |             |          |          |          |          |          |
| BIRD   | 55,0                | -82,0    | -17,7    | -118,6   | -14,9    | -10,4    |             |          |          |          |          |          |
| CE   | 20,0                | -14,0    | 8,3      | 30,6     | 61,1     | 165,3    |             |          |          |          |          |          |
| SFI  | 20,5                | 18,5     | -2,5     | -36,5    | 34,8     | -7,0     |             |          |          |          |          |          |
| Total  | 237,6               | 28,9     | -57,5    | -177,6   | 48,4     | 155,8    |             |          |          |          |          |          |
| <i>Total des apports à des conditions de faveur (A + B.1)</i>  | 8 835,7             | 16 175,1 | 13 593,9 | 17 358,2 | 23 677,6 | 24 703,1 |             |          |          |          |          |          |
| <b>Total général</b>   | 9 073,3             | 16 203,9 | 13 536,4 | 17 180,6 | 23 725,9 | 24 859,0 | 10 374,7    | 16 175,7 | 15 421,7 | 18 191,8 | 27 031,9 | 27 328,3 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne.

a Institutions multilatérales principalement financées par des pays du CAD.

b Fonds d'affectation spéciale du FMI.

25. APD AUX PMA EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET D'INSTITUTIONS MULTILATÉRALES  
ESSENTIELLEMENT FINANCÉES PAR CEUX-CI: RÉPARTITION PAR DONATEUR ET PARTS ALLOUÉES  
AUX PMA DANS LE TOTAL DES APPORTS D'APD AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT  
(En pourcentage)

|                                   | Répartition par donateur |       |       |       |       |       | Parts des PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement |       |       |      |      |      |
|-----------------------------------|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|---|-------|-------|------|------|------|
|                                   | 1985                     | 1990  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  | 1985  | 1990  | 2001  | 2002 | 2003 | 2004 |
| <b>A. Donateurs bilatéraux</b>    |                          |       |       |       |       |       |   |       |       |      |      |      |
| Allemagne                         | 6,6                      | 7,2   | 4,4   | 4,7   | 6,6   | 3,9   | 35,6  | 29,9  | 30,0  | 41,8 | 50,5 | 35,9 |
| Australie                         | 0,7                      | 0,6   | 1,1   | 1,0   | 0,9   | 1,2   | 11,9  | 15,4  | 27,7  | 29,1 | 27,6 | 32,0 |
| Autriche                          | 0,1                      | 0,4   | 0,5   | 0,7   | 0,3   | 0,2   | 7,5   | 153,1 | 19,9  | 59,1 | 48,1 | 23,9 |
| Belgique                          | 2,0                      | 1,7   | 1,4   | 1,5   | 4,1   | 1,9   | 75,6  | 72,2  | 60,7  | 59,8 | 85,6 | 71,4 |
| Canada                            | 3,7                      | 2,4   | 1,5   | 1,3   | 2,1   | 2,2   | 44,6  | 39,5  | 44,0  | 32,8 | 77,2 | 49,3 |
| Danemark                          | 1,4                      | 1,8   | 2,9   | 2,1   | 1,9   | 2,0   | 60,6  | 61,3  | 55,5  | 54,4 | 67,1 | 57,4 |
| Espagne                           | -                        | 0,6   | 0,6   | 0,8   | 0,7   | 0,7   | -   | 19,5  | 8,6   | 18,7 | 19,8 | 15,8 |
| États-Unis                        | 16,2                     | 6,8   | 7,3   | 12,0  | 17,9  | 13,9  | 28,3  | 20,2  | 23,2  | 35,7 | 42,0 | 34,1 |
| Finlande                          | 0,7                      | 1,2   | 0,5   | 0,5   | 0,4   | 0,4   | 54,9  | 53,1  | 54,4  | 54,1 | 54,5 | 52,8 |
| France                            | 8,2                      | 11,5  | 4,7   | 6,4   | 9,5   | 9,2   | 39,2  | 38,7  | 25,5  | 31,2 | 45,6 | 43,1 |
| Grèce                             | -                        | -     | 0,0   | 0,1   | 0,0   | 0,1   | -   | -     | 25,6  | 53,9 | 26,4 | 32,0 |
| Irlande                           | 0,1                      | 0,1   | 0,9   | 1,0   | 1,0   | 1,1   | 92,2  | 87,3  | 85,2  | 81,9 | 78,5 | 81,1 |
| Italie                            | 4,8                      | 6,0   | 1,4   | 4,5   | 3,0   | 1,2   | 65,0  | 54,4  | 99,4  | 91,6 | 86,7 | 64,3 |
| Japon                             | 6,4                      | 6,6   | 8,7   | 6,0   | 4,6   | 3,7   | 23,3  | 17,2  | 20,0  | 19,8 | 25,1 | 21,6 |
| Luxembourg                        | -                        | 0,0   | 0,3   | 0,3   | 0,2   | 0,3   | -   | 60,4  | 52,4  | 55,2 | 49,2 | 55,0 |
| Norvège                           | 1,8                      | 2,2   | 2,3   | 2,6   | 2,4   | 2,5   | 58,1  | 62,2  | 56,3  | 63,8 | 63,2 | 66,7 |
| Nouvelle-Zélande                  | 0,1                      | 0,1   | 0,2   | 0,1   | 0,2   | 0,2   | 22,1  | 22,6  | 40,9  | 37,1 | 37,4 | 46,1 |
| Pays-Bas                          | 2,9                      | 3,7   | 5,6   | 5,3   | 4,1   | 3,9   | 40,0  | 37,4  | 45,6  | 52,4 | 56,2 | 60,9 |
| Portugal                          | -                        | 0,6   | 1,1   | 0,9   | 0,6   | 3,3   | -   | 100,0 | 97,1  | 95,3 | 94,2 | 97,8 |
| Royaume-Uni                       | 3,2                      | 2,9   | 7,9   | 4,9   | 5,7   | 8,9   | 43,4  | 44,1  | 57,4  | 41,8 | 49,6 | 55,2 |
| Suède                             | 2,3                      | 3,3   | 2,4   | 2,0   | 2,6   | 2,4   | 50,1  | 57,8  | 52,2  | 55,6 | 64,1 | 57,5 |
| Suisse                            | 1,0                      | 1,4   | 1,2   | 1,1   | 1,1   | 1,0   | 51,6  | 60,1  | 53,4  | 50,9 | 53,5 | 52,8 |
| Total                             | 62,1                     | 61,1  | 57,1  | 59,7  | 69,7  | 64,2  | 34,9  | 32,7  | 32,5  | 38,5 | 47,1 | 42,6 |
| <b>B. Donateurs multilatéraux</b> |                          |       |       |       |       |       |   |       |       |      |      |      |
| AsDF                              | 2,6                      | 2,8   | 2,0   | 1,9   | 1,2   | 0,7   | 59,3  | 41,3  | 36,6  | 38,6 | 37,6 | 26,2 |
| BID (Fonds special)               | 0,1                      | 0,1   | 0,0   | 0,0   | 0,1   | 0,1   | 3,3   | 10,4  | 0,1   | 2,7  | 10,0 | 7,9  |
| BIRD                              | 0,0                      | -     | -     | -     | -     | -     | 1,9   | -     | -     | -    | -    | -    |
| CE                                | 6,3                      | 7,2   | 11,0  | 9,7   | 9,8   | 10,7  | 59,6  | 53,0  | 42,7  | 50,1 | 53,3 | 48,3 |
| FAD                               | 2,0                      | 3,5   | 2,3   | 2,5   | 1,6   | 2,7   | 83,8  | 94,4  | 76,1  | 73,8 | 80,9 | 82,8 |
| FIDA                              | 1,2                      | 0,7   | 0,7   | 0,4   | 0,4   | 0,4   | 41,8  | 49,2  | 56,9  | 57,3 | 63,1 | 76,1 |
| FMI (FAS/FASR/FRPC)               | n.d                      | 1,8   | 0,6   | 1,8   | n.d   | 0,0   | 36,5  | 92,7  | 856,8 | 56,5 | n.d  | 2,5  |
| IDA                               | 13,3                     | 13,2  | 17,6  | 16,7  | 13,5  | 15,9  | 45,4  | 54,7  | 51,7  | 54,6 | 61,2 | 59,8 |
| ONU                               | 11,8                     | 8,7   | 7,0   | 6,0   | 4,4   | 4,1   | 45,4  | 46,3  | 40,5  | 41,2 | 41,4 | 41,5 |
| Autres                            | 0,6                      | 0,9   | 1,7   | 1,2   | 0,5   | 1,3   | 42,8  | 136,0 | 70,1  | 60,0 | 49,7 | 52,4 |
| Total                             | 37,9                     | 38,9  | 42,9  | 40,3  | 30,3  | 35,8  | 48,9  | 54,2  | 47,1  | 50,6 | 51,4 | 52,9 |
| <b>Total général</b>              | 100,0                    | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 39,1  | 38,6  | 37,5  | 42,6 | 48,4 | 45,8 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

n.d. La part en pourcentage ne peut pas être exprimée parce que le numérateur est négatif.

## 26. APPORTS TOTAUX DE RESSOURCES FINANCIÈRES ET APD DE TOUTE PROVENANCE À CHACUN DES PMA

(Versements nets en millions de dollars)

| Pays   | Apports totaux de ressources financières |        |         |        |         |         | Dont: APD |        |        |        |        |        |
|--|--|--------|---------|--------|---------|---------|-----------|--------|--------|--------|--------|--------|
|  | 1985                                     | 1990   | 2001    | 2002   | 2003    | 2004    | 1985      | 1990   | 2001   | 2002   | 2003   | 2004   |
| Afghanistan  | -6                                       | 129    | 390     | 1 305  | 1 611   | 2 225   | 17        | 131    | 408    | 1 305  | 1 595  | 2 190  |
| Angola   | 258                                      | 91     | 854     | -337   | 446     | 1 084   | 92        | 268    | 289    | 421    | 497    | 1 144  |
| Bangladesh   | 1 105                                    | 2 167  | 985     | 895    | 1 273   | 1 515   | 1 129     | 2 095  | 1 030  | 913    | 1 396  | 1 404  |
| Bénin  | 97                                       | 243    | 291     | 235    | 286     | 373     | 95        | 268    | 274    | 216    | 293    | 378    |
| Bhoutan  | 24                                       | 50     | 60      | 96     | 57      | 78      | 24        | 47     | 61     | 73     | 77     | 78     |
| Burkina Faso   | 190                                      | 347    | 391     | 490    | 524     | 643     | 195       | 331    | 392    | 473    | 507    | 610    |
| Burundi  | 154                                      | 255    | 149     | 186    | 224     | 342     | 139       | 264    | 137    | 172    | 225    | 351    |
| Cambodge   | 15                                       | 42     | 443     | 207    | 383     | 316     | 15        | 42     | 420    | 487    | 509    | 478    |
| Cap-Vert   | 71                                       | 107    | 130     | 161    | 186     | 206     | 70        | 108    | 77     | 92     | 143    | 140    |
| Comores  | 51                                       | 45     | 16      | -105   | 26      | 24      | 48        | 45     | 27     | 32     | 24     | 25     |
| Djibouti   | 103                                      | 192    | 71      | 94     | 99      | 74      | 81        | 194    | 58     | 78     | 79     | 64     |
| Érythrée   | -  | -      | 281     | 216    | 302     | 252     | -         | -      | 281    | 230    | 316    | 260    |
| Éthiopie   | 790                                      | 988    | 1 061   | 1 093  | 1 594   | 1 673   | 720       | 1 016  | 1 116  | 1 307  | 1 553  | 1 823  |
| Gambie   | 48                                       | 108    | 46      | 47     | 68      | 67      | 50        | 99     | 54     | 61     | 63     | 63     |
| Guinée   | 108                                      | 284    | 230     | 232    | 230     | 230     | 115       | 293    | 282    | 250    | 240    | 279    |
| Guinée équatoriale   | 28                                       | 62     | 24      | -415   | 845     | 848     | 17        | 61     | 13     | 20     | 21     | 30     |
| Guinée-Bissau  | 63                                       | 135    | 59      | 60     | 93      | 75      | 58        | 129    | 59     | 59     | 145    | 76     |
| Haïti  | 142                                      | 154    | 166     | 170    | 202     | 243     | 150       | 168    | 171    | 156    | 200    | 243    |
| Îles Salomon   | 22                                       | 58     | 54      | 25     | 62      | 124     | 21        | 46     | 59     | 26     | 60     | 122    |
| Kiribati   | 12                                       | 20     | 13      | 21     | 18      | 17      | 12        | 20     | 12     | 21     | 18     | 17     |
| Lesotho  | 118                                      | 148    | -41     | -44    | -50     | 96      | 93        | 142    | 56     | 76     | 78     | 102    |
| Libéria  | -294                                     | 519    | 1 033   | -259   | 4 522   | 1 225   | 91        | 114    | 39     | 52     | 107    | 210    |
| Madagascar   | 210                                      | 430    | 374     | 369    | 550     | 1 217   | 186       | 398    | 374    | 373    | 539    | 1 236  |
| Malawi   | 118                                      | 518    | 457     | 392    | 517     | 471     | 113       | 503    | 404    | 377    | 518    | 476    |
| Maldives   | 11                                       | 38     | 38      | 52     | 55      | 76      | 9         | 21     | 25     | 27     | 21     | 28     |
| Mali   | 377                                      | 474    | 333     | 330    | 559     | 533     | 376       | 482    | 354    | 467    | 543    | 567    |
| Mauritanie   | 224                                      | 219    | 260     | 306    | 228     | 211     | 207       | 237    | 268    | 345    | 239    | 180    |
| Mozambique   | 330                                      | 1 051  | 1 057   | 2 091  | 864     | 1 368   | 300       | 1 003  | 933    | 2 203  | 1 039  | 1 228  |
| Myanmar  | 311                                      | 117    | 107     | 78     | 61      | 84      | 346       | 163    | 127    | 121    | 126    | 121    |
| Népal  | 244                                      | 429    | 475     | 280    | 464     | 416     | 234       | 426    | 394    | 365    | 465    | 427    |
| Niger  | 285                                      | 382    | 229     | 194    | 486     | 453     | 303       | 396    | 257    | 298    | 457    | 536    |
| Ouganda  | 220                                      | 665    | 757     | 702    | 991     | 1 143   | 180       | 668    | 793    | 712    | 977    | 1 159  |
| Rép. dém. du Congo   | 462                                      | 1 410  | 288     | 1 025  | 4 707   | 1 782   | 306       | 897    | 263    | 1 188  | 5 421  | 1 815  |
| Rép. dém. populaire lao                                      | 67                                       | 151    | 242     | 265    | 152     | 260     | 40        | 151    | 245    | 278    | 299    | 270    |
| Rép.-Unie de Tanzanie  | 556                                      | 1 128  | 1 296   | 1 019  | 1 623   | 1 750   | 484       | 1 173  | 1 271  | 1 233  | 1 704  | 1 746  |
| République centrafricaine                                    | 112                                      | 254    | 66      | 54     | 50      | 106     | 104       | 250    | 67     | 60     | 50     | 105    |
| Rwanda   | 184                                      | 286    | 296     | 360    | 341     | 471     | 180       | 291    | 299    | 355    | 333    | 468    |
| Samoa  | 20                                       | 54     | 43      | 38     | 40      | 21      | 19        | 48     | 43     | 37     | 33     | 31     |
| Sao Tomé-et-Principe   | 12                                       | 54     | 41      | 28     | 45      | 32      | 13        | 55     | 38     | 26     | 38     | 33     |
| Sénégal  | 306                                      | 759    | 456     | 541    | 524     | 996     | 289       | 818    | 413    | 445    | 446    | 1 052  |
| Sierra Leone   | 56                                       | 64     | 343     | 353    | 296     | 361     | 65        | 61     | 345    | 353    | 303    | 360    |
| Somalie  | 380                                      | 488    | 153     | 197    | 179     | 191     | 353       | 494    | 150    | 194    | 175    | 191    |
| Soudan   | 1 117                                    | 740    | 173     | 423    | 610     | 902     | 1 129     | 822    | 185    | 351    | 617    | 882    |
| Tchad  | 179                                      | 315    | 201     | 247    | 299     | 325     | 181       | 314    | 187    | 229    | 247    | 319    |
| Timor-Leste  | - 5                                      | - 5    | 249     | 397    | 346     | 527     | -         | 0      | 195    | 220    | 155    | 153    |
| Togo   | 91                                       | 257    | 43      | 60     | 65      | 94      | 111       | 260    | 44     | 51     | 47     | 61     |
| Tuvalu   | 3  | 5      | 10      | 37     | 6       | 8       | 3         | 5      | 10     | 12     | 6      | 8      |
| Vanuatu  | 39                                       | 149    | -374    | 24     | 32      | 21      | 22        | 50     | 32     | 28     | 32     | 38     |
| Yémen  | 402                                      | 331    | 496     | 759    | 389     | 193     | 397       | 405    | 461    | 584    | 234    | 252    |
| Zambie   | 523                                      | 583    | 382     | 618    | 517     | 909     | 322       | 480    | 349    | 641    | 581    | 1 081  |
| Ensemble des PMA   | 9 933                                    | 17 489 | 15 193  | 15 613 | 27 996  | 26 650  | 9 503     | 16 752 | 13 838 | 18 094 | 23 791 | 24 908 |
| Ensemble des pays en développement                           | 36 708                                   | 66 608 | 131 161 | 63 861 | 124 454 | 135 853 | 24 975    | 47 216 | 37 237 | 43 404 | 49 578 | 54 759 |
| <b>Pour mémoire</b>  |  |        |         |        |         |         |           |        |        |        |        |        |
| <i>En dollars courants par habitant</i>                      |  |        |         |        |         |         |           |        |        |        |        |        |
| Ensemble des PMA   | 25                                       | 34     | 22      | 22     | 39      | 36      | 24        | 32     | 20     | 26     | 33     | 34     |
| Ensemble des pays en développement                           | 10                                       | 16     | 27      | 13     | 25      | 27      | 7         | 12     | 8      | 9      | 10     | 11     |
| <i>En dollars constants de 2000<sup>a</sup> (millions)</i>   |  |        |         |        |         |         |           |        |        |        |        |        |
| Ensemble des PMA   | 11 160                                   | 15 208 | 15 503  | 15 613 | 26 165  | ..      | 10 677    | 14 567 | 14 120 | 18 094 | 22 235 | ..     |
| Ensemble des pays en développement                           | 40 787                                   | 64 668 | 135 218 | 67 222 | 125 711 | ..      | 27 750    | 45 841 | 38 389 | 45 688 | 50 079 | ..     |
| <i>En dollars constants de 2000<sup>a</sup> par habitant</i> |  |        |         |        |         |         |           |        |        |        |        |        |
| Ensemble des PMA   | 28                                       | 29     | 23      | 22     | 36      | ..      | 27        | 28     | 21     | 26     | 31     | ..     |
| Ensemble des pays en développement                           | 11                                       | 16     | 28      | 14     | 25      | ..      | 8         | 11     | 8      | 9      | 10     | ..     |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

a Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations, 2000 = 100.

27. APD REÇUE PAR CHACUN DES PMA EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD  
ET DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES ESSENTIELLEMENT FINANÇÉES PAR CEUX-CI

| Pays <sup>a</sup>                  | Moyenne 1990–1994 |                     |                            |                      |            |                    |            | Moyenne 2000–2004 |                     |                            |                      |            |                    |            |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|----------------------------|----------------------|------------|--------------------|------------|-------------------|---------------------|----------------------------|----------------------|------------|--------------------|------------|
|                                    | ADP par habitants | Total ADP           | Dont: Assistance technique | ADP Bilatéral        | Dont: Dons | ADP Multi-latérale | Dont: Dons | ADP par habitants | Total ADP           | Dont: Assistance technique | ADP Bilatéral        | Dont: Dons | ADP Multi-latérale | Dont: Dons |
|                                    | Dollars           | Millions de dollars |                            | En % de l'ADP totale |            |                    |            | Dollars           | Millions de dollars |                            | En % de l'ADP totale |            |                    |            |
| Rép. dém. du Congo                 | 9,8               | 397,5               | 15,7                       | 67,1                 | 62,2       | 32,9               | 18,9       | 33,6              | 1 773,8             | 4,5                        | 76,3                 | 73,7       | 23,7               | 12,0       |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 39,1              | 1 100,6             | 15,9                       | 66,2                 | 69,9       | 33,8               | 12,3       | 38,6              | 1 396,8             | 10,6                       | 66,2                 | 65,8       | 33,8               | 16,9       |
| Éthiopie                           | 19,7              | 1 075,6             | 8,2                        | 44,9                 | 44,0       | 55,1               | 36,5       | 17,6              | 1 269,0             | 10,2                       | 51,9                 | 52,0       | 48,1               | 22,5       |
| Mozambique                         | 82,6              | 1 181,0             | 10,1                       | 69,0                 | 58,6       | 31,0               | 17,6       | 67,1              | 1 253,3             | 14,2                       | 70,7                 | 74,5       | 29,3               | 15,2       |
| Bangladesh                         | 16,1              | 1 756,5             | 11,4                       | 49,0                 | 49,5       | 51,0               | 11,5       | 8,7               | 1 163,0             | 16,0                       | 52,3                 | 59,8       | 47,7               | 11,1       |
| Afghanistan                        | 10,7              | 182,0               | 28,2                       | 62,7                 | 64,7       | 37,3               | 37,3       | 42,3              | 1 102,4             | 18,8                       | 77,9                 | 78,5       | 22,1               | 18,6       |
| Ouganda                            | 34,7              | 659,5               | 10,9                       | 44,8                 | 40,7       | 55,2               | 18,1       | 34,2              | 889,0               | 16,9                       | 60,8                 | 62,5       | 39,2               | 21,5       |
| Zambie                             | 90,1              | 797,6               | 15,0                       | 66,1                 | 70,2       | 33,9               | 11,7       | 61,9              | 687,1               | 16,0                       | 71,5                 | 72,7       | 28,5               | 17,5       |
| Madagascar                         | 29,3              | 374,1               | 18,3                       | 62,9                 | 72,5       | 37,1               | 14,9       | 33,2              | 569,6               | 14,1                       | 46,4                 | 50,3       | 53,6               | 21,7       |
| Sénégal                            | 76,1              | 641,4               | 23,4                       | 71,8                 | 77,5       | 28,2               | 11,8       | 51,1              | 555,2               | 29,3                       | 65,7                 | 72,5       | 34,3               | 13,5       |
| Angola                             | 28,9              | 324,6               | 10,8                       | 54,7                 | 43,0       | 45,3               | 40,6       | 36,3              | 531,5               | 10,6                       | 76,8                 | 49,6       | 23,2               | 20,6       |
| Burkina Faso                       | 45,5              | 411,9               | 24,5                       | 62,9                 | 60,5       | 37,1               | 17,7       | 37,4              | 450,4               | 17,3                       | 56,6                 | 57,6       | 43,4               | 30,8       |
| Cambodge                           | 18,6              | 193,7               | 21,3                       | 56,9                 | 59,3       | 43,1               | 35,3       | 33,7              | 446,6               | 27,7                       | 62,8                 | 62,1       | 37,2               | 10,0       |
| Mali                               | 46,1              | 432,1               | 21,8                       | 59,9                 | 55,1       | 40,1               | 17,8       | 36,0              | 445,3               | 24,5                       | 61,3                 | 68,1       | 38,7               | 28,1       |
| Malawi                             | 52,4              | 511,9               | 10,9                       | 40,7                 | 36,2       | 59,3               | 32,7       | 36,3              | 438,2               | 22,3                       | 59,9                 | 62,7       | 40,1               | 25,2       |
| Soudan                             | 22,3              | 610,8               | 9,8                        | 43,1                 | 44,9       | 56,9               | 39,6       | 12,1              | 414,4               | 8,1                        | 72,7                 | 73,2       | 27,3               | 28,4       |
| Népal                              | 21,2              | 426,0               | 21,6                       | 62,0                 | 53,9       | 38,0               | 11,4       | 15,7              | 401,6               | 26,8                       | 70,7                 | 69,1       | 29,3               | 12,4       |
| Rwanda                             | 64,8              | 411,4               | 17,2                       | 62,8                 | 61,6       | 37,2               | 25,2       | 41,6              | 355,2               | 19,7                       | 53,7                 | 54,2       | 46,3               | 29,4       |
| Niger                              | 40,8              | 368,2               | 24,3                       | 70,4                 | 71,4       | 29,6               | 20,6       | 27,8              | 351,1               | 12,4                       | 50,4                 | 55,3       | 49,6               | 24,9       |
| Sierra Leone                       | 38,0              | 156,2               | 9,0                        | 43,7                 | 37,2       | 56,3               | 21,3       | 62,5              | 306,9               | 11,2                       | 57,3                 | 57,0       | 42,7               | 24,0       |
| Bénin                              | 48,3              | 269,4               | 15,2                       | 55,4                 | 51,6       | 44,6               | 16,8       | 36,4              | 279,5               | 24,5                       | 63,1                 | 68,7       | 36,9               | 24,3       |
| Rép. dém. populaire lao            | 40,1              | 174,5               | 17,0                       | 47,1                 | 48,3       | 52,9               | 14,6       | 49,3              | 272,8               | 26,5                       | 65,3                 | 63,8       | 34,7               | 6,8        |
| Yémen                              | 19,1              | 254,5               | 25,7                       | 65,2                 | 53,0       | 34,8               | 15,2       | 13,8              | 264,2               | 15,8                       | 49,8                 | 52,4       | 50,2               | 16,9       |
| Mauritanie                         | 116,8             | 249,1               | 15,0                       | 52,8                 | 44,3       | 47,2               | 22,8       | 88,9              | 249,7               | 12,6                       | 42,4                 | 49,5       | 57,6               | 37,7       |
| Érythrée                           | 13,8              | 42,2                | 26,7                       | 170,4                | 170,4      | 79,6               | 79,6       | 64,0              | 248,6               | 10,4                       | 60,2                 | 57,4       | 39,8               | 16,7       |
| Guinée                             | 56,1              | 378,3               | 11,8                       | 48,5                 | 41,2       | 51,5               | 19,7       | 27,1              | 239,0               | 23,1                       | 54,7                 | 63,0       | 45,3               | 32,7       |
| Tchad                              | 38,7              | 249,3               | 18,3                       | 57,6                 | 53,8       | 42,4               | 18,4       | 25,1              | 221,3               | 11,8                       | 40,8                 | 43,5       | 59,2               | 27,0       |
| Burundi                            | 46,5              | 274,2               | 17,4                       | 48,4                 | 46,7       | 51,6               | 31,5       | 28,5              | 195,5               | 7,2                        | 49,7                 | 49,6       | 50,3               | 37,4       |
| Haïti                              | 33,1              | 234,7               | 19,1                       | 87,5                 | 95,7       | 12,5               | 11,0       | 23,9              | 195,3               | 40,9                       | 79,6                 | 80,4       | 20,4               | 18,5       |
| Timor-Leste                        | -                 | -                   | -                          | -                    | -          | -                  | -          | 241,3             | 190,6               | 41,3                       | 85,4                 | 86,8       | 14,6               | 14,6       |
| Somalie                            | 81,6              | 531,4               | 4,7                        | 75,6                 | 75,6       | 24,4               | 21,9       | 20,2              | 150,9               | 7,3                        | 66,3                 | 67,4       | 33,7               | 33,7       |
| Myanmar                            | 3,4               | 144,1               | 5,9                        | 68,3                 | 44,8       | 31,7               | 18,3       | 2,4               | 116,6               | 29,8                       | 68,8                 | 70,3       | 31,2               | 31,0       |
| Cap-Vert                           | 305,3             | 113,9               | 25,2                       | 69,9                 | 69,3       | 30,1               | 19,6       | 232,2             | 109,8               | 28,4                       | 62,5                 | 60,0       | 37,5               | 13,9       |
| Libéria                            | 55,0              | 114,6               | 5,0                        | 32,3                 | 33,4       | 67,7               | 62,1       | 30,0              | 95,3                | 15,1                       | 62,6                 | 71,1       | 37,4               | 38,2       |
| Guinée-Bissau                      | 111,9             | 121,2               | 21,6                       | 61,8                 | 48,3       | 38,2               | 17,8       | 58,0              | 84,1                | 14,5                       | 53,2                 | 52,7       | 46,8               | 36,9       |
| Rép. centrafricaine                | 59,0              | 186,5               | 21,6                       | 55,3                 | 55,4       | 44,7               | 19,2       | 18,3              | 71,2                | 26,9                       | 63,9                 | 74,4       | 36,1               | 36,2       |
| Lesotho                            | 81,7              | 133,3               | 24,4                       | 52,1                 | 48,8       | 47,9               | 25,8       | 39,5              | 71,0                | 15,4                       | 42,0                 | 44,4       | 58,0               | 34,2       |
| Bhoutan                            | 95,5              | 60,8                | 20,7                       | 63,3                 | 63,3       | 36,7               | 28,4       | 81,3              | 69,1                | 24,3                       | 64,9                 | 63,2       | 35,1               | 14,8       |
| Djibouti                           | 194,1             | 112,8               | 33,9                       | 80,0                 | 72,1       | 20,0               | 11,6       | 90,5              | 67,7                | 35,1                       | 54,2                 | 56,0       | 45,8               | 19,7       |
| Îles Salomon                       | 136,9             | 45,9                | 41,3                       | 75,2                 | 63,9       | 24,8               | 17,8       | 151,3             | 66,9                | 62,3                       | 71,7                 | 80,9       | 28,3               | 28,7       |
| Gambie                             | 93,2              | 93,8                | 18,4                       | 53,4                 | 52,0       | 46,6               | 20,5       | 39,8              | 55,6                | 13,4                       | 27,7                 | 29,7       | 72,3               | 29,2       |
| Togo                               | 43,5              | 181,4               | 20,2                       | 61,2                 | 56,8       | 38,8               | 16,1       | 9,3               | 52,6                | 44,4                       | 83,0                 | 101,3      | 17,0               | 22,4       |
| Vanuatu                            | 276,5             | 43,8                | 51,6                       | 80,8                 | 78,6       | 19,2               | 11,0       | 175,6             | 35,0                | 62,5                       | 78,6                 | 79,4       | 21,4               | 13,1       |
| Samoa                              | 310,4             | 50,9                | 25,1                       | 59,4                 | 59,3       | 40,6               | 14,7       | 189,3             | 34,2                | 54,2                       | 74,7                 | 74,8       | 25,3               | 17,0       |
| Sao Tomé-et-Principe               | 427,8             | 51,8                | 17,1                       | 52,4                 | 48,1       | 47,6               | 17,9       | 233,0             | 34,1                | 31,3                       | 62,3                 | 59,4       | 37,7               | 24,3       |
| Comores                            | 87,6              | 48,8                | 23,8                       | 53,5                 | 54,6       | 46,5               | 31,4       | 32,8              | 24,2                | 31,7                       | 46,6                 | 53,4       | 53,4               | 28,9       |
| Maldives                           | 129,6             | 29,8                | 14,7                       | 53,1                 | 53,1       | 46,9               | 17,9       | 74,7              | 22,8                | 16,8                       | 51,6                 | 53,8       | 48,4               | 14,5       |
| Guinée équatoriale                 | 141,3             | 52,3                | 30,6                       | 60,8                 | 58,0       | 39,2               | 20,5       | 45,3              | 21,3                | 33,5                       | 80,4                 | 103,7      | 19,6               | 30,3       |
| Kiribati                           | 259,9             | 19,6                | 38,8                       | 81,0                 | 81,0       | 19,0               | 17,4       | 184,1             | 17,2                | 52,5                       | 77,5                 | 77,5       | 22,5               | 12,1       |
| Tuvalu                             | 616,7             | 5,9                 | 47,2                       | 85,5                 | 85,5       | 14,5               | 13,8       | 759,2             | 7,8                 | 36,6                       | 83,6                 | 83,6       | 16,4               | 13,0       |
| Ensemble des PMA                   | 29,5              | 16 281,8            | 15,3                       | 58,4                 | 56,5       | 41,6               | 20,4       | 26,0              | 18 364,2            | 16,4                       | 63,6                 | 64,7       | 36,4               | 19,6       |
| Ensemble des pays en développement | 10,6              | 44 469,0            | 25,9                       | 69,0                 | 54,8       | 31,0               | 14,7       | 8,6               | 42 710,0            | 29,1                       | 68,7                 | 69,4       | 31,3               | 16,7       |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

a Classés par ordre décroissant de l'APD totale reçue durant la période 2000-2004.

**28. INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS DANS LES PMA: ENTRÉES ET SORTIES**  
 (Millions de dollars)

| Pays                               | Entrées d'IED |         |          |          |          |          | Sorties d'IED |        |         |        |        |        |
|------------------------------------|---------------|---------|----------|----------|----------|----------|---------------|--------|---------|--------|--------|--------|
|                                    | 1985          | 1990    | 2000     | 2002     | 2003     | 2004     | 1985          | 1990   | 2000    | 2002   | 2003   | 2004   |
| Afghanistan                        | ..            | ..      | 0,2      | 0,5      | 2,0      | 1,0      | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Angola                             | 278,0         | -334,5  | 878,5    | 1672,1   | 3504,7   | 2047,5   | ..            | 0,9    | 20,0    | 28,7   | 23,6   | 30     |
| Bangladesh                         | -6,7          | 3,2     | 280,4    | 52,3     | 268,3    | 460,4    | -0,3          | 0,5    | 2,0     | 2,7    | 2,8    | 4,4    |
| Bénin                              | -0,1          | 62,4    | 59,7     | 13,5     | 44,7     | 60,0     | ..            | 0,3    | 3,6     | 1,4    | 0,3    | ..     |
| Bhoutan                            | ..            | 1,6     | -0,1     | 0,3      | 1,1      | 1,0      | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Burkina Faso                       | -1,4          | 0,5     | 23,1     | 15,0     | 29,1     | 35,0     | 0,0           | -0,6   | 0,2     | 1,7    | 1,9    | 1,0    |
| Burundi                            | 1,6           | 1,3     | 11,7     | 0,0      | 0,0      | 3,0      | ..            | 0,0    | 0,0     | 0,0    | 0,0    | ..     |
| Cambodge                           | ..            | ..      | 148,5    | 145,1    | 84,0     | 131,4    | ..            | ..     | 6,6     | 6,0    | 9,7    | 10,2   |
| Cap-Vert                           | ..            | 0,3     | 32,5     | 12,1     | 13,8     | 20,5     | ..            | 0,3    | 1,4     | 0,0    | ..     | ..     |
| Comores                            | ..            | 0,4     | 0,1      | 0,4      | 1,0      | 2,0      | ..            | 1,1    | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Djibouti                           | 0,2           | 0,1     | 3,3      | 3,5      | 11,4     | 33       | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Érythrée                           | ..            | ..      | 27,9     | 20       | 22,0     | 30,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Éthiopie                           | 0,2           | 12      | 134,6    | 255      | 465,0    | 545,1    | ..            | ..     | -1,0    | ..     | ..     | ..     |
| Gambie                             | -0,5          | 14,1    | 43,5     | 42,8     | 25,0     | 60,0     | ..            | 2,8    | 4,7     | 4,8    | 6,7    | 1,0    |
| Guinée                             | 1,1           | 17,9    | 9,9      | 30       | 79,0     | 100,0    | ..            | 0,1    | 0,0     | 7,0    | ..     | ..     |
| Guinée-Bissau                      | 1,4           | 2       | 0,7      | 3,5      | 4,0      | 5,0      | ..            | ..     | ..      | 1,0    | 0,5    | 0,5    |
| Guinée équatoriale                 | 2,4           | 11,1    | 107,8    | 323,4    | 1430,7   | 1664,1   | ..            | 0,1    | -3,6    | 0,0    | 0,0    | ..     |
| Haïti                              | 4,9           | 8       | 13,3     | 5,7      | 7,8      | 6,5      | ..            | -8,0   | ..      | 1,0    | ..     | ..     |
| Îles Salomon                       | 0,7           | 10,4    | 1,4      | -1,4     | -2,0     | -5,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Kiribati                           | 0,2           | 0,3     | ..       | ..       | ..       | ..       | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Lesotho                            | 4,5           | 16,1    | 31,5     | 27,2     | 41,9     | 51,8     | ..            | ..     | ..      | 0,1    | 0,0    | 0,1    |
| Libéria                            | -16,2         | 225,2   | 20,8     | 2,8      | 1,0      | 20,0     | 245,0         | -3,1   | 780,3   | 385,6  | 80,0   | 60,0   |
| Madagascar                         | -0,2          | 22,4    | 83,0     | 8,3      | 12,7     | 45,0     | ..            | 1,3    | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Malawi                             | 0,5           | 23,3    | 26,0     | 5,9      | 10,0     | 16,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Maldives                           | 1,2           | 5,6     | 13,0     | 12,4     | 13,5     | 13,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Mali                               | 2,9           | 5,7     | 82,4     | 243,8    | 132,3    | 180,0    | ..            | 0,2    | 4,0     | 1,6    | 1,4    | 1,0    |
| Mauritanie                         | 7,0           | 6,7     | 40,1     | 117,6    | 214,1    | 300,0    | ..            | ..     | 0,5     | ..     | -1,0   | ..     |
| Mozambique                         | 0,3           | 9,2     | 139,2    | 347,6    | 336,7    | 131,9    | ..            | 0,2    | -0,2    | 0,0    | 0,0    | 0,0    |
| Myanmar                            | ..            | 225,1   | 208      | 191,4    | 291,2    | 556,4    | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Népal                              | 0,7           | 5,9     | -0,5     | -6,0     | 14,8     | 10,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Niger                              | -9,4          | 40,8    | 8,4      | 2,4      | 11,5     | 20,0     | 1,9           | 0,0    | -0,6    | -1,7   | 0,0    | ..     |
| Ouganda                            | -4,0          | -5,9    | 180,8    | 202,9    | 210,5    | 237,2    | -34,0         | ..     | -27,6   | ..     | ..     | ..     |
| République centrafricaine          | 3,0           | 0,7     | 0,9      | 5,6      | 3,3      | -12,7    | 0,6           | 3,8    | 0,0     | 1,3    | 0,0    | ..     |
| Rép. dém. du Congo                 | 69,2          | -14,5   | 23,1     | 117      | 158      | 900      | ..            | ..     | -1,8    | -1,9   | ..     | ..     |
| Rép. dém. populaire lao            | -1,6          | 6       | 34       | 25       | 19,5     | 17       | ..            | 0,2    | 9,8     | ..     | 0,1    | ..     |
| Rép.-Unie de Tanzanie              | 14,5          | 0       | 282      | 429,8    | 526,8    | 469,9    | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Rwanda                             | 14,6          | 7,7     | 8,1      | 7,4      | 4,7      | 10,9     | 0,0           | 0,0    | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Samoa                              | 0,4           | 6,6     | -1,5     | -0,1     | 0,5      | 0,5      | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Sao Tomé-et-Principe               | ..            | ..      | 3,8      | 3,0      | 7,0      | 54,0     | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Sénégal                            | -18,9         | 56,9    | 62,9     | 78,1     | 52,5     | 70       | 3,1           | -9,5   | 0,6     | 34     | 2,7    | 4,0    |
| Sierra Leone                       | -31,0         | 32,4    | 38,9     | 1,6      | 3,1      | 4,9      | 0,0           | 0,1    | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Somalie                            | -0,7          | 5,6     | 0,3      | 0,1      | 0,3      | 9,0      | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Soudan                             | -3,0          | -31,1   | 392,2    | 713,2    | 1349,2   | 1511,1   | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Tchad                              | 53,7          | 9,4     | 114,8    | 924,1    | 712,7    | 478,2    | 0,3           | 0,1    | 0,0     | 0,0    | 0,0    | ..     |
| Togo                               | 16,3          | 22,7    | 41,5     | 53,4     | 33,7     | 60,0     | 0,3           | 4,6    | 0,4     | 2,4    | -6,3   | -3,0   |
| Tuvalu                             | ..            | ..      | -0,9     | 2,1      | 0,0      | 8,5      | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Vanuatu                            | 4,6           | 13,1    | 20,3     | 8,8      | 15,5     | 21,9     | ..            | ..     | ..      | 0,6    | 0,7    | 0,8    |
| Yémen                              | 3,2           | -130,9  | 6,4      | 101,7    | 5,5      | -20,9    | 0,5           | ..     | -9,8    | 11,3   | ..     | ..     |
| Zambie                             | 51,5          | 202,8   | 121,7    | 82,0     | 172,0    | 334,0    | ..            | ..     | ..      | ..     | ..     | ..     |
| Ensemble des PMA                   | 445,2         | 578,7   | 3 758,1  | 6 327,2  | 10 350,6 | 10 702,1 | 217,6         | -4,5   | 789,6   | 487,6  | 123,1  | 110,0  |
| Ensemble des pays en développement | 14908,8       | 35736,3 | 253178,8 | 155528,4 | 166336,6 | 233227,3 | 4262,9        | 225965 | 1092747 | 599895 | 577323 | 637360 |

 Source: CNUCED, base de données sur les IED et les STN et *Manuel de statistiques 2005*.

29. DETTE EXTÉRIEURE (EN FIN D'ANNÉE) ET SERVICE DE LA DETTE, PAR CATÉGORIE DE PRÊTEUR  
(Millions de dollars)

|                                  | Dettes extérieures <sup>a</sup> |                |                |                |                |                | % du total   |              | Service de la dette |             |             |             |             |             | % du total   |              |
|----------------------------------|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|--------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
|                                  | 1985                            | 1990           | 2000           | 2002           | 2003           | 2004           | 1985         | 2004         | 1985                | 1990        | 2000        | 2002        | 2003        | 2004        | 1985         | 2004         |
| <b>I. Dette à long terme</b>     | <b>59 024</b>                   | <b>106 240</b> | <b>119 963</b> | <b>126 118</b> | <b>136 956</b> | <b>140 360</b> | <b>80,2</b>  | <b>86,1</b>  | <b>2202</b>         | <b>3060</b> | <b>4509</b> | <b>4255</b> | <b>4483</b> | <b>5533</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |
| Prêts de l'État                  |                                 |                |                |                |                |                |              |              |                     |             |             |             |             |             |              |              |
| et garantis par l'État           | 58 539                          | 105 387        | 117 546        | 123 870        | 134 746        | 138 320        | 79,5         | 84,8         | 2145                | 2979        | 4441        | 4187        | 4381        | 5417        | 97,4         | 97,9         |
| Créanciers publics               | 50 739                          | 90 630         | 107 691        | 113 708        | 124 345        | 127 482        | 68,9         | 78,2         | 1510                | 2227        | 2872        | 2686        | 2822        | 3915        | 68,6         | 70,7         |
| A. À des conditions de faveur    | 38 328                          | 69 406         | 91 022         | 100 243        | 110 090        | 114 525        | 52,1         | 70,2         | 682                 | 1244        | 2240        | 2089        | 2108        | 2891        | 31,0         | 52,2         |
| Dont:                            |                                 |                |                |                |                |                |              |              |                     |             |             |             |             |             |              |              |
| Bilatérale                       | 25 447                          | 39 481         | 36 965         | 37 768         | 39 222         | 37 148         | 34,6         | 22,8         | 457                 | 756         | 1155        | 850         | 922         | 1262        | 20,7         | 22,8         |
| Multilatérale                    | 12 881                          | 29 925         | 54 057         | 62 475         | 70 868         | 77 377         | 17,5         | 47,4         | 226                 | 487         | 1085        | 1239        | 1186        | 1629        | 10,3         | 29,4         |
| B. À des conditions commerciales | 12 411                          | 21 224         | 16 669         | 13 466         | 14 255         | 12 958         | 16,9         | 7,9          | 827                 | 984         | 632         | 596         | 714         | 1024        | 37,6         | 18,5         |
| Créanciers privés                | 7 800                           | 14 757         | 9 855          | 10 161         | 10 401         | 10 838         | 10,6         | 6,6          | 635                 | 753         | 1568        | 1502        | 1559        | 1503        | 28,9         | 27,2         |
| Obligations                      | 7                               | 10             | 7              | 12             | 7              | 5              | 0,0          | 0,0          | 1                   | 1           | 0           | 0           | 2           | 1           | 0,1          | 0,0          |
| Banques commerciales             | 2 512                           | 3 174          | 5 038          | 4 755          | 5 423          | 6 533          | 3,4          | 4,0          | 227                 | 174         | 1273        | 1315        | 1012        | 1084        | 10,3         | 19,6         |
| Autres créanciers privés         | 5 281                           | 11 573         | 4 810          | 5 394          | 4 971          | 4 301          | 7,2          | 2,6          | 407                 | 578         | 295         | 187         | 545         | 418         | 18,5         | 7,6          |
| Prêts privés non garantis        | 486                             | 852            | 2 418          | 2 249          | 2 211          | 2 039          | 0,7          | 1,3          | 57                  | 81          | 68          | 68          | 102         | 116         | 2,6          | 2,1          |
| <b>II. Dette à court terme</b>   | <b>9 400</b>                    | <b>13 072</b>  | <b>16 767</b>  | <b>14 880</b>  | <b>15 119</b>  | <b>16 314</b>  | <b>12,8</b>  | <b>10,0</b>  | -                   | -           | -           | -           | -           | -           | -            | -            |
| <b>III. Crédits du FMI</b>       | <b>5 181</b>                    | <b>5 397</b>   | <b>5 839</b>   | <b>6 030</b>   | <b>6 191</b>   | <b>6 397</b>   | <b>7,0</b>   | <b>3,9</b>   | -                   | -           | -           | -           | -           | -           | ,            | -            |
| <b>Total</b>                     | <b>73 605</b>                   | <b>124 708</b> | <b>142 569</b> | <b>147 029</b> | <b>158 266</b> | <b>163 070</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | -                   | -           | -           | -           | -           | -           | -            | -            |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, données en ligne.

a Encours de la dette.

30. ENCOURS DE LA DETTE EXTÉRIÈRE TOTALE ET PAIEMENTS TOTAUX  
AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE DE CHACUN DES PMA  
(Millions de dollars)

| Pays                      | Dettes extérieures <sup>a</sup> (en fin d'année) |         |         |         |         |         | Service de la dette <sup>b</sup> |       |       |       |       |       |
|---------------------------|--|---------|---------|---------|---------|---------|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                           | 1985   | 1990    | 2000    | 2002    | 2003    | 2004    | 1985                             | 1990  | 2000  | 2002  | 2003  | 2004  |
| Afghanistan               | ..   | ..      | ..      | ..      | ..      | ..      | ..                               | ..    | ..    | ..    | ..    | ..    |
| Angola                    | ..   | 8 592   | 9 408   | 9 189   | 9 316   | 9 521   | ..                               | 283   | 1 680 | 1 425 | 1 352 | 2 044 |
| Bangladesh                | 6 658  | 12 439  | 15 717  | 17 046  | 18 759  | 20 344  | 195                              | 495   | 684   | 624   | 584   | 646   |
| Bénin                     | 854  | 1 292   | 1 591   | 1 836   | 1 828   | 1 916   | 41                               | 33    | 60    | 45    | 48    | 60    |
| Bhoutan                   | 9  | 84      | 204     | 378     | 419     | 593     | 0                                | 5     | 7     | 6     | 7     | 12    |
| Burkina Faso              | 513  | 834     | 1 426   | 1 548   | 1 736   | 1 967   | 25                               | 28    | 38    | 34    | 43    | 62    |
| Burundi                   | 455  | 907     | 1 108   | 1 214   | 1 328   | 1 385   | 21                               | 40    | 14    | 19    | 28    | 59    |
| Cambodge                  | 7  | 1 845   | 2 628   | 2 900   | 3 139   | 3 377   | 0                                | 29    | 19    | 7     | 11    | 16    |
| Cap-Vert                  | 95   | 134     | 327     | 414     | 486     | 517     | 5                                | 6     | 16    | 21    | 19    | 24    |
| Comores                   | 134  | 189     | 238     | 276     | 293     | 306     | 2                                | 1     | 2     | 5     | 3     | 3     |
| Djibouti                  | 144  | 205     | 262     | 335     | 396     | 429     | 4                                | 11    | 11    | 9     | 14    | 18    |
| Érythrée                  | ..   | ..      | 311     | 520     | 635     | 681     | ..                               | ..    | 3     | 9     | 11    | 19    |
| Éthiopie                  | 5 206  | 8 630   | 5 483   | 6 526   | 7 187   | 6 574   | 111                              | 201   | 123   | 73    | 82    | 117   |
| Gambie                    | 245  | 369     | 483     | 576     | 635     | 674     | 1                                | 30    | 19    | 14    | 20    | 22    |
| Guinée                    | 1 465  | 2 476   | 3 388   | 3 401   | 3 457   | 3 539   | 61                               | 149   | 132   | 111   | 114   | 149   |
| Guinée équatoriale        | 132  | 241     | 248     | 260     | 319     | 291     | 2                                | 1     | 2     | 2     | 5     | 5     |
| Guinée-Bissau             | 318  | 692     | 804     | 699     | 745     | 765     | 5                                | 6     | 19    | 9     | 10    | 43    |
| Haïti                     | 749  | 911     | 1 169   | 1 248   | 1 309   | 1 225   | 21                               | 14    | 33    | 15    | 35    | 125   |
| Îles Salomon              | 66   | 121     | 155     | 180     | 178     | 176     | 3                                | 10    | 9     | 6     | 9     | 17    |
| Kiribati                  | ..   | ..      | ..      | ..      | ..      | ..      | 0                                | 0     | 0     | 0     | 0     | 0     |
| Lesotho                   | 175  | 396     | 672     | 658     | 707     | 764     | 18                               | 23    | 56    | 64    | 64    | 52    |
| Libéria                   | 1 243  | 1 849   | 2 032   | 2 324   | 2 568   | 2 706   | 19                               | 2     | 0     | 0     | 0     | 0     |
| Madagascar                | 2 520  | 3 689   | 4 691   | 4 511   | 4 952   | 3 462   | 94                               | 155   | 102   | 58    | 64    | 73    |
| Malawi                    | 1 021  | 1 558   | 2 706   | 2 888   | 3 099   | 3 418   | 76                               | 103   | 51    | 28    | 33    | 56    |
| Maldives                  | 83   | 78      | 206     | 272     | 281     | 345     | 9                                | 7     | 19    | 21    | 21    | 31    |
| Mali                      | 1 456  | 2 468   | 2 980   | 2 827   | 3 114   | 3 316   | 34                               | 43    | 68    | 61    | 56    | 91    |
| Mauritanie                | 1 454  | 2 113   | 2 378   | 2 240   | 2 328   | 2 297   | 76                               | 118   | 66    | 44    | 44    | 53    |
| Mozambique                | 2 871  | 4 650   | 7 000   | 4 592   | 4 543   | 4 651   | 57                               | 64    | 84    | 64    | 73    | 74    |
| Myanmar                   | 3 098  | 4 695   | 5 928   | 6 583   | 7 319   | 7 239   | 185                              | 57    | 75    | 102   | 107   | 105   |
| Népal                     | 590  | 1 640   | 2 846   | 2 972   | 3 200   | 3 354   | 13                               | 54    | 95    | 97    | 109   | 113   |
| Niger                     | 1 195  | 1 726   | 1 673   | 1 791   | 2 084   | 1 950   | 95                               | 71    | 22    | 23    | 28    | 46    |
| Ouganda                   | 1 231  | 2 583   | 3 497   | 3 992   | 4 555   | 4 822   | 56                               | 84    | 47    | 49    | 57    | 77    |
| République centrafricaine | 344  | 699     | 858     | 1 065   | 1 038   | 1 078   | 12                               | 17    | 12    | 0     | 0     | 15    |
| Rép. dém. du Congo        | 6 183  | 10 259  | 11 693  | 10 060  | 11 254  | 11 841  | 300                              | 137   | 0     | 412   | 141   | 126   |
| Rép. dém. populaire lao   | 619  | 1 768   | 2 502   | 2 665   | 2 846   | 2 961   | 5                                | 8     | 32    | 35    | 40    | 45    |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | 9 105  | 6 454   | 6 931   | 6 800   | 6 990   | 7 800   | 140                              | 137   | 150   | 96    | 77    | 95    |
| Rwanda                    | 366  | 712     | 1 273   | 1 437   | 1 540   | 1 656   | 14                               | 15    | 21    | 14    | 19    | 29    |
| Samoa                     | 76   | 92      | 197     | 234     | 365     | 562     | 5                                | 4     | 6     | 5     | 6     | 6     |
| Sao Tomé-et-Principe      | 63   | 150     | 322     | 343     | 349     | 362     | 3                                | 2     | 3     | 5     | 7     | 11    |
| Sénégal                   | 2 566  | 3 739   | 3 607   | 4 121   | 4 447   | 3 938   | 103                              | 226   | 185   | 189   | 206   | 311   |
| Sierra Leone              | 711  | 1 197   | 1 229   | 1 443   | 1 607   | 1 723   | 15                               | 17    | 19    | 20    | 23    | 27    |
| Somalie                   | 1 639  | 2 370   | 2 562   | 2 689   | 2 838   | 2 849   | 5                                | 7     | 0     | 0     | 0     | 0     |
| Soudan                    | 8 955  | 14 762  | 16 394  | 17 297  | 18 389  | 19 332  | 89                               | 23    | 185   | 118   | 246   | 281   |
| Tchad                     | 217  | 529     | 1 138   | 1 323   | 1 590   | 1 701   | 12                               | 7     | 24    | 20    | 33    | 35    |
| Timor-Leste               | ..   | ..      | ..      | ..      | ..      | ..      | 0                                | 0     | 0     | 0     | 0     | 0     |
| Togo                      | 935  | 1 281   | 1 432   | 1 587   | 1 715   | 1 812   | 90                               | 60    | 15    | 1     | 1     | 4     |
| Tuvalu                    | ..   | ..      | ..      | ..      | ..      | ..      | 0                                | 0     | 0     | 0     | 0     | 0     |
| Vanuatu                   | 16   | 38      | 75      | 91      | 95      | 118     | 1                                | 2     | 2     | 2     | 2     | 2     |
| Yémen                     | 3 339  | 6 352   | 5 075   | 5 225   | 5 375   | 5 488   | 95                               | 108   | 127   | 139   | 150   | 175   |
| Zambie                    | 4 487  | 6 905   | 5 723   | 6 452   | 6 914   | 7 246   | 87                               | 171   | 177   | 157   | 485   | 164   |
| Total PMA                 | 73 605   | 124 708 | 142 569 | 147 029 | 158 266 | 163 070 | 2 202                            | 3 060 | 4 509 | 4 255 | 4 483 | 5 533 |

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*.

a Les données concernant le total de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

b Les chiffres du service de la dette ne concernent que la dette à long terme.

31. RATIOS D'ENDETTEMENT (DETTE ET SERVICE DE LA DETTE)  
(En pourcentage)

| Pays                      | Dette/PIB |      |      |      |      |      | Service de la dette/exportations <sup>a</sup> |      |      |      |      |      |
|---------------------------|-----------|------|------|------|------|------|---|------|------|------|------|------|
|                           | 1985      | 1990 | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 1985  | 1990 | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Afghanistan               | ..        | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Angola                    | ..        | 84   | 103  | 85   | 67   | 47   | ..  | 8    | 21   | 17   | 15   | ..   |
| Bangladesh                | 31        | 41   | 35   | 36   | 36   | 36   | 19  | 26   | 9    | 7    | 6    | ..   |
| Bénin                     | 82        | 70   | 71   | 68   | 51   | 47   | 13  | 8    | 12   | ..   | ..   | ..   |
| Bhoutan                   | 5         | 29   | 42   | 63   | 70   | 88   | 0   | 5    | 5    | 5    | ..   | ..   |
| Burkina Faso              | 32        | 27   | 55   | 48   | 42   | 41   | 10  | 7    | 15   | 14   | 10   | ..   |
| Burundi                   | 40        | 80   | 163  | 193  | 223  | 211  | 20  | 43   | 40   | 61   | 66   | ..   |
| Cambodge                  | ..        | 166  | 73   | 72   | 76   | 73   | ..  | ..   | 2    | 1    | 1    | ..   |
| Cap-Vert                  | ..        | 40   | 62   | 67   | 61   | 55   | 10  | 5    | 7    | 8    | 5    | ..   |
| Comores                   | 117       | 72   | 117  | 112  | 92   | 83   | 9   | 2    | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Djibouti                  | 42        | 49   | 47   | 57   | 63   | 65   | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Érythrée                  | ..        | ..   | 49   | 82   | 85   | 74   | ..  | ..   | 3    | 7    | 14   | ..   |
| Éthiopie                  | 78        | 100  | 84   | 108  | 108  | 81   | 25  | 39   | 13   | 8    | 7    | ..   |
| Gambie                    | 109       | 116  | 115  | 156  | 173  | 162  | 10  | 22   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Guinée                    | ..        | 88   | 109  | 106  | 95   | 101  | ..  | 20   | 20   | 15   | 15   | ..   |
| Guinée équatoriale        | 166       | 182  | 18   | 12   | 11   | 9    | ..  | 12   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Guinée-Bissau             | 221       | 284  | 373  | 344  | 312  | 273  | 52  | 31   | ..   | 14   | 16   | ..   |
| Haïti                     | 37        | 32   | 30   | 36   | 45   | 35   | 11  | 11   | 4    | 3    | 4    | ..   |
| Îles Salomon              | 41        | 57   | 52   | 76   | 75   | 73   | 5   | 12   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Kiribati                  | ..        | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Lesotho                   | 60        | 64   | 78   | 94   | 66   | 56   | 7   | 4    | 11   | 12   | 9    | ..   |
| Libéria                   | 133       | 481  | 375  | 414  | 581  | 604  | 9   | ..   | 0    | 0    | 0    | ..   |
| Madagascar                | 88        | 120  | 121  | 103  | 90   | 79   | 42  | 45   | 10   | 9    | 6    | ..   |
| Malawi                    | 90        | 83   | 155  | 155  | 182  | 189  | 40  | 29   | 13   | 8    | 9    | ..   |
| Maldives                  | 65        | 36   | 33   | 42   | 41   | 46   | 11  | 5    | 4    | 4    | 4    | ..   |
| Mali                      | 111       | 102  | 123  | 85   | 72   | 68   | 17  | 12   | 13   | 7    | ..   | ..   |
| Mauritanie                | 213       | 207  | 253  | 226  | 197  | 169  | 25  | 30   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Mozambique                | 64        | 189  | 190  | 128  | 105  | 84   | 34  | 26   | 12   | 7    | 7    | ..   |
| Myanmar                   | ..        | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | 58  | 18   | 4    | 4    | 4    | ..   |
| Népal                     | 23        | 45   | 52   | 53   | 55   | 50   | 7   | 16   | 7    | 6    | 6    | ..   |
| Niger                     | 83        | 70   | 93   | 83   | 76   | 63   | 34  | 17   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Ouganda                   | 35        | 60   | 59   | 68   | 72   | 71   | 42  | 81   | 8    | 6    | 7    | ..   |
| République centrafricaine | 40        | 47   | 90   | 102  | 86   | 81   | 14  | 13   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Rép. dém. du Congo        | 86        | 110  | 272  | 181  | 198  | 180  | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Rép. dém. populaire lao   | 26        | 204  | 145  | 147  | 136  | 123  | 9   | 9    | 8    | 10   | 10   | ..   |
| Rép.-Unie de Tanzanie     | ..        | 152  | 76   | 70   | 68   | 72   | 40  | 33   | 13   | 7    | 5    | ..   |
| Rwanda                    | 21        | 28   | 70   | 83   | 91   | 90   | 10  | 14   | 24   | 11   | 14   | ..   |
| Samoa                     | 63        | 46   | 85   | 89   | 115  | 155  | 15  | 6    | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Sao Tomé-et-Principe      | 121       | 261  | 692  | 682  | 586  | 582  | 29  | 34   | 26   | 26   | 31   | ..   |
| Sénégal                   | 100       | 66   | 82   | 82   | 69   | 51   | 21  | 20   | 14   | 12   | 10   | ..   |
| Sierra Leone              | 83        | 184  | 194  | 154  | 162  | 160  | 15  | 10   | 67   | 18   | 12   | ..   |
| Somalie                   | 187       | 258  | ..   | ..   | ..   | ..   | 16  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Soudan                    | 72        | 112  | 134  | 112  | 103  | 99   | 14  | 9    | 10   | 5    | 7    | ..   |
| Tchad                     | 21        | 30   | 82   | 66   | 61   | 40   | 17  | 4    | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Timor-Leste               | ..        | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Togo                      | 123       | 79   | 108  | 107  | 98   | 88   | 27  | 12   | 6    | 2    | 2    | ..   |
| Tuvalu                    | ..        | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   | ..  | ..   | ..   | ..   | ..   | ..   |
| Vanuatu                   | 13        | 25   | 30   | 38   | 34   | 37   | 1   | 2    | 1    | 2    | 1    | ..   |
| Yémen                     | ..        | 132  | 54   | 53   | 49   | 43   | ..  | 6    | 4    | 3    | 3    | ..   |
| Zambie                    | 199       | 210  | 177  | 175  | 159  | 134  | 16  | 15   | 20   | 20   | 40   | ..   |
| Ensemble des PMA          | 64        | 87   | 85   | 80   | 76   | 68   | 21  | 16   | ..   | ..   | ..   | ..   |

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, World Development Indicators 2005, données en ligne, et *Global Development Finance 2005*, données en ligne.

Note: Les données concernant le total de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme et les crédits du FMI.  
a Exportations de biens et de services, y compris les services non facteurs.







Tableau 33 (suite)

| Accords du FMI                       |   |            | Prêts et crédits de la Banque mondiale          |  |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|--------------------------------------|---|------------|---|--|--------------------------------------|--|--------------------|-----|--------------------------------------|-----------------------------|---|
| Accord de confirmation/Accord élargi |   |            | Ajustement structurel                           |  |                                      | Ajustement sectoriel et autres   |                    |     |                                      |                             |   |
| Pays                                 | Période                                     | Montant    | Date d'approbation                              | IDA  | Fond d'aide à l'Afrique <sup>1</sup> | Co-financement <sup>2</sup>  | Date d'approbation | IDA | Fond d'aide à l'Afrique <sup>1</sup> | Co-financement <sup>2</sup> | Objet   |
| Burundi                              | Août 1986-Mars 1988                         | 21,0       | Août 1986-Août 1989                             | 13,2   | 14,3                                 | Japon (11);<br>Suisse (7,7);<br>Japon (18,1);<br>Allemagne (6);<br>Arabie saoudite (2,9)   |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Nov. 1991-Nov. 1994                             | 64,9   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Janv. 2004-Janv. 2007                           | 22,0   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
| Cambodge                             |   |            | Oct. 1999-Févr. 2003                            | 21,9   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Oct. 1999-Oct. 2002                             | 58,57 <sup>1</sup>                                     |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
| Cap-Vert                             | Févr. 1998-Mai 1999<br>Févr. 1998-Mars 2000 | 2,1<br>2,1 | Avril 2002-Avril 2005                           |  |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Soutien aux réformes économiques  |
| Comores                              |   |            | Déc. 2001<br>Févr. 2005                         | 11,6<br>9,7  |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Crédit à l'ajustement structurel<br>Secteur routier   |
| Djibouti                             |   |            | Avril 1991-Juin 1994                            |  |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Reforme macroéconomique<br>et renforcement des capacités  |
| Érythrée                             |   |            | Oct. 1999-Oct. 2002                             |  |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Assistance d'urgence  |
| Éthiopie                             |   |            | Oct. 1992-Nov. 1995                             | 176,5<br>0,3 <sup>6</sup><br>0,1 <sup>6</sup><br>150,0 |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Énergie<br>Santé  |
|                                      |   |            | Oct. 1996-Oct. 1999                             | 88,5 <sup>5</sup>                                      |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Mars 2001-Mars 2004                             | 100,0 <sup>7</sup>                                     |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
| Gambie                               |   |            | Oct. 1986-Nov. 1988                             | 4,3  | 9,9                                  | Royaume-Uni (4,5);<br>FAID (9)   |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Nov. 1988-Nov. 1991                             | 17,9   |                                      | FAID (6);<br>Pays-Bas (2,5)  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Sept. 1986-Déc. 2001<br>Juill. 2002-Juill. 2005 | 20,5 <sup>5</sup><br>20,6 <sup>7</sup><br>20,2         |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
| Guinée                               |   |            | Nov. 1982-Nov. 1983<br>Févr. 1986-Mars 1987     | 22,9   | 15,6                                 | France (26,7);<br>Allemagne (9,4)<br>Japon (27,8); Suisse (4,8)<br>FAID (12); Japon (11,2) |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Juill. 1987-Août 1988                           | 47,0   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Nov. 1991-Déc. 1996                             | 0,1 <sup>6</sup><br>50,8                               |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Janv. 1997-Janv. 2001<br>Mai 2001-Mai 2004      | 39,3   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
| Guinée équatoriale                   |   |            | Déc. 1982-Nov. 1983<br>Févr. 1986-Mars 1987     |  |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Renforcement des moyens de<br>l'administration locale   |
|                                      |   |            | Juill. 1987-Août 1988                           | 11,6   |                                      |  |                    |     |                                      |                             |   |
|                                      |   |            | Juill. 1980-Juin 1981<br>Juin 1985-Juin 1986    | 5,5<br>9,2 <sup>2</sup>                                |                                      |  |                    |     |                                      |                             | Secteur de l'éducation<br>Secteur public<br>Crédit à l'ajustement structurel IV<br>Infrastructure rurale<br>Santé |

Yanagihara, T. (1998). Development and dynamic efficiency: "framework approach" versus "ingredients approach". In: Ohno, K. and Ohno, I. (eds.), *Japanese Views on Economic Development: Diverse Paths to the Market*. Routledge, Londres et New York.



Tableau 33 (suite)

| Accords du FMI                       |  |                    | Prêts et crédits de la Banque mondiale |                                      |                                |                                      |
|--------------------------------------|--|--------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Accord de confirmation/Accord élargi |  |                    | Ajustement structurel                  |                                      | Ajustement sectoriel et autres |                                      |
| Pays                                 | Période                                    | Montant            | Montant                                |                                      | Montant                        |                                      |
|                                      |  |                    | IDA                                    | Fond d'aide à l'Afrique <sup>1</sup> | IDA                            | Fond d'aide à l'Afrique <sup>1</sup> |
|                                      | Période                                    | Montant            | Date d'approbation                     | Co-financement <sup>2</sup>          | Date d'approbation             | Co-financement <sup>2</sup>          |
| Malawi (suite)                       |  |                    |  |                                      |                                |                                      |
|                                      |  | 45,07 <sup>1</sup> |  |                                      |                                |                                      |
| Mali                                 | Mai 1982-Mai 1993                          | 30,4               |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 1983-Mai 1985                         | 40,5               |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1985-Mars 1987                        | 22,9 <sup>36</sup> |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1988-Juin 1990                        | 12,7               |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1988-Août 1991                        | 35,6 <sup>14</sup> |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1992-Avril 1996                       | 79,2 <sup>5</sup>  |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Avril 1996-Août 1999                       | 62,0 <sup>5</sup>  |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1999-Août 2003                        | 52,0               |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Avril 1990                                 |                    | 40,7                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Avril 1996                                 |                    | 70,3                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Avril 1996                                 |                    | 2,9 <sup>7b</sup>                      |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1996                                  |                    | 2,4 <sup>7b</sup>                      |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 1998                                  |                    | 67,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2000                                  |                    | 0,4                                    |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2000                                  |                    | 43,1                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2004                                  |                    | 10,1                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 2005                                   |                    | 22,0                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1988                                  |                    | 29,4                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1990                                  |                    |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mars 1994                                  |                    | 18,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Janv. 1995                                 |                    | 34,3                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1996                                  |                    | 41,6                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Févr. 2005                                 |                    | 35,6                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 1990                                  |                    | 50,3                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2000                                  |                    | 19,6                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2001                                  |                    | 55,0                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mars 2005                                  |                    | 16,6                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1987                                  |                    | 11,7                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1987                                  |                    | 21,4                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1987                                  |                    | 11,7                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Arabies saoudite (4,8);<br>Allemagne (2,8) |                    |  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Févr. 1990                                 |                    | 19,4                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1990                                  |                    | 30,7                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1990                                  |                    | 2,9 <sup>6</sup>                       |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1991                                  |                    | 1,9 <sup>6</sup>                       |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 1992                                  |                    | 1,6 <sup>6</sup>                       |                                      |                                |                                      |
|                                      | Janv. 1994                                 |                    | 1,0 <sup>6</sup>                       |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1996                                  |                    | 0,4 <sup>6</sup>                       |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 1997                                  |                    | 0,3                                    |                                      |                                |                                      |
|                                      | Févr. 1999                                 |                    | 0,1                                    |                                      |                                |                                      |
|                                      | Nov. 1999                                  |                    | 0,1                                    |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 2000                                   |                    | 22,4                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Déc. 2000                                  |                    | 14,1                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Avril 1990                                 |                    | 10,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mars 2005                                  |                    | 25,7                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1989                                   |                    | 68,2                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Juin 1992                                  |                    | 132,0                                  |                                      |                                |                                      |
|                                      | Mai 1985                                   |                    | 45,5                                   |                                      |                                |                                      |
|                                      | Août 1987                                  |                    | 54,5                                   |                                      |                                |                                      |











Sources: FMI, *Rapport annuel 2002* et diverses livraisons; *Bulletin du FMI* (diverses livraisons); Banque mondiale, *Rapport annuel 2002* et diverses livraisons; *World Bank News* (diverses livraisons).

m = million

- 1 Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne; les montants entre parenthèses sont exprimés en millions de dollars.
- 2 Y compris le financement spécial conjoint et l'appui bilatéral; les montants sont exprimés en millions de dollars.
- 3 Accord élargi annulé en juin 1982.
- 4 Montant de 580 millions de DTS non tiré.
- 5 FASR.
- 6 Crédit complémentaire.
- 7 Montant de 6,3 millions de DTS non tiré.
- 8 Montant de 15,8 millions de DTS non tiré.
- 9 Montant de 2,4 millions de DTS non tiré.
- 10 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 11 Montant de 7,5 millions de DTS non tiré.
- 12 Montant de 3,8 millions de DTS non tiré.
- 13 Montant de 3,7 millions de DTS non tiré.
- 14 Montant de 10,2 millions de DTS non tiré.
- 15 Accord annulé en avril 1985.
- 16 Montant de 3,4 millions de DTS non tiré.
- 17 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 18 Montant de 6 millions de DTS non tiré.
- 19 Montant de 11,6 millions de DTS non tiré.
- 20 Montant de 1,5 million de DTS non tiré.
- 21 Avec l'appui du FMI (montant de 1,88 million de DTS tiré de la première tranche de crédit).
- 22 Financement additionnel.
- 23 Montant de 21,4 millions de DTS non tiré.
- 24 Accord élargi.
- 25 Montant de 39 millions de DTS non tiré.
- 26 Montant de 22,1 millions de DTS non tiré.
- 27 Accord annulé en avril 1981; montant de 54,5 millions de DTS non tiré.
- 28 Accord annulé de 32,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 70 millions de DTS non tiré à l'expiration de l'accord.
- 29 Montant de 33,2 millions de DTS non tiré.
- 30 Accord annulé en mai 1989; montant de 10,5 millions de DTS non tiré.
- 31 Accord annulé en mai 1980; montant de 20,9 millions de DTS non tiré.
- 32 Montant de 9,9 millions de DTS non tiré.
- 33 Prêt de la BIRD.
- 34 Le montant initial (100 millions de DTS) a été abaissé; montant de 24 millions de DTS non tiré.
- 35 Accord élargi annulé en août 1986.
- 36 Montant de 6,6 millions de DTS non tiré.
- 37 Montant de 20,8 millions de DTS non tiré.
- 38 Accord annulé en mai 1981.
- 39 Montant de 6,8 millions de DTS non tiré.
- 40 Montant de 6,7 millions de DTS non tiré.
- 41 FASR; le montant initial (50,6 millions de DTS) a été abaissé.
- 42 Montant non tiré.
- 43 Montant de 2 millions de DTS non tiré.
- 44 Y compris un accroissement de 22,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 152 millions de DTS non tiré.
- 45 Accord élargi annulé en avril 1982.
- 46 Montant de 31,2 millions de DTS non tiré.
- 47 Montant de 29 millions de DTS non tiré.
- 48 Montant de 5,5 millions de DTS non tiré.
- 49 Accord élargi annulé en février 1982; montant de 176 millions de DTS non tiré.
- 50 Montant de 128 millions de DTS non tiré.
- 51 Montant de 70 millions de DTS non tiré.
- 52 Montant de 1,75 million de DTS non tiré.
- 53 Montant de 40,3 millions de DTS non tiré.
- 54 Montant de 19,2 millions de DTS non tiré.
- 55 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 56 Montant de 19,9 millions de DTS non tiré.
- 57 FASR; le montant initial (179,3 millions de DTS) a été augmenté.
- 58 Montant de 154,6 millions de DTS non tiré.
- 59 Montant de 9 millions de DTS non tiré.
- 60 Accord annulé en juin 1982; montant de 737 millions de DTS non tiré.
- 61 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 62 Accord annulé en avril 1987; montant de 166,6 millions de DTS non tiré.
- 63 Montant de 58,2 millions de DTS non tiré.
- 64 Montant de 75,5 millions de DTS non tiré.
- 65 Montant de 41,4 millions de DTS non tiré.
- 66 Accord annulé en juillet 1982; montant de 500 millions de DTS non tiré.
- 67 Montant de 67,5 millions de DTS non tiré.
- 68 Accord annulé en février 1986; montant de 145 millions de DTS non tiré.
- 69 Accord annulé en mai 1987; montant de 194,8 millions de DTS non tiré.
- 70 Provenant de remboursements de l'IDA.
- 71 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, anciennement Facilité d'ajustement structurel renforcée (FRPC).